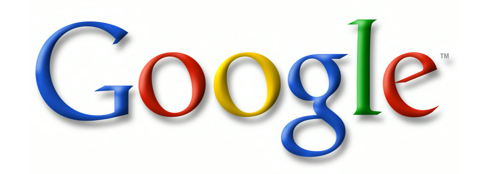




Bodl

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. CÉLESTIN PORT, ARCHIVISTE

MAINE-ET-LOIRE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

SÉRIE G

CLERGÉ SÉCULIER

ANGERS

IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU

13, Chaussée Saint-Pierre, 13.

1880



INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

MAINE-ET-LOIRE

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. CÉLESTIN PORT, ARCHIVISTE

MAINE-ET-LOIRE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES

SÉRIE G

CLERGÉ SÉCULIER

ANGERS
IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU
13, Chaussée Saint-Pierre, 13.

1880

Département de Maine-et-Loire.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE G.

(Clergé séculier. — Archevêchés, Chapitres métropolitains, Officialités métropolitaines et autres juridictions relevant des archevêchés; Évêchés, Chapitres épiscopaux, Officialités épiscopales et autres juridictions relevant des évêchés; Séminaires, Églises collégiales, Églises paroissiales et leurs fabriques, Bénéfices, Chapelles, Aumôneries, etc.)

ÉVÊCHÉ D'ANGERS.

G. 1. (Carton.) — 1 pièce, papier, imprimée; 10 pièces, papier, avec signatures autographes de Louis XV et du ministre Phelippeaux.

1709 - 1747. — Lettres closes adressées à l'évêque d'Angers par le roi Louis XIV pour demander des prières pour la paix (1709) et par le roi Louis XV pour faire chanter le *Te Deum* en actions de grâces de la prise de Villefranche et de l'occupation du comté de Nice (10 mai 1744), de la convalescence du Roi (29 août), de la prise de Fribourg (15 novembre), de la victoire de Rumignies (12 mai 1745), de la prise de Tournay (20 juin), de Gand (15 juillet), d'Oudenarde (23 juillet), d'Anvers (1 juin 1746), et de la victoire de Laufeld (2 juillet 1747).

G. 2. (Carton.) — 5 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1684-1786. — Arrêt du Parlement de Paris portant règlement pour l'administration des biens et revenus des fabriques des paroisses situées dans l'étendue du diocèse d'Angers (11 juillet 1786); — arrêt de la Cour des Aides portant exemption des tailles pour les curés qui tiennent à ferme les dîmes de leurs paroisses (15 mai 1684); — mémoires sur des points de droit ecclésiastique; — « du soin qu'on doit avoir de conserver les biens de « l'Eglise »; — « au sujet des dîmes inféodées »; — « sur « la question de sçavoir comment se partagent les bois « taillis entre les héritiers du titulaire d'un bénéfice et son « successeur »; — formulaire de déclaration à fournir par les gens de main morte pour le recouvrement des droits d'amortissement.

G. 3. (Carton.) — 7 pièces, papier, dont 6 imprimées.

1595-1776. — Ordonnances épiscopales : — pour les formalités à observer dans les mariages (14 juin 1595, avec sign. aut. de Charles Miron); — qui prescrit de présenter d'abord à l'église paroissiale les corps dont la sépulture doit être célébrée dans une autre église (27 mai 1670); — sur la conversation et les mœurs des ecclésiastiques (10 mai 1708); — pour rendre uniformes les formules des actes de baptêmes, mariages et sépultures (23 mai 1708); — touchant les censures qui s'encourent par le seul fait en conséquence des ordonnances synodales du diocèse (23 mai 1713); — portant tarif des droits ou honoraires dus aux curés ou autres ecclésiastiques habitués ou servants dans les églises paroissiales du diocèse (18 avril 1764); — concernant les inhumations (19 juillet 1776).

G. 4. (Carton.) — 17 pièces, papier, imprimées.

1592-1789. — Mandements épiscopaux, — qui permettent la publication dans les églises du diocèse des indulgences plénières accordées par le pape Clément VIII aux Frères prêcheurs (20 mai 1592) et Urbain VIII à la confrérie du Saint-Sacrement en l'église Saint-Pierre d'Angers (15 décembre 1634); — sur la signature du formulaire (8 juillet 1665); — pour la visite des paroisses et des faubourgs d'Angers (7 janvier 1694); — pour la

célébration du jubilé (29 mars 1694); — qui autorise et recommande les quêtes pour les confrères et sœurs de Notre-Dame de Montserrat (1 novembre 1706); — pour les prières des quarante heures pour la prospérité du Roi (19 mai 1708, 24 juin 1709 et 21 juin 1710); — pour la célébration du grand jubilé de l'année sainte (10 décembre 1711); — pour la disposition du temps (29 avril 1713); — pour le *Te Deum* en actions de grâces de la paix (9 juin 1713; — pour condamner les livres intitulés les *Hexaples* et *Du témoignage de la vérité dans l'Église* (1 avril 1716); — pour la publication du jubilé (23 novembre 1724 et 20 janvier 1727); — pour le *Te Deum* en actions de grâces du sacre et couronnement de Louis XVI (15 mai 1774); — pour le *Te Deum* à l'occasion des délibérations prises dans l'Assemblée nationale (22 avril 1789).

G. 5. (Carton.) — 12 brochures in-4°, papier (dont 1 en double).

1655-1727. — Brochures sur les matières ecclésiastiques: — Traduction fidèle du dernier décret d'Innocent X portant condamnation de la doctrine de Jansénius.... par le sieur de Marandé (Paris, Cramoisy, 1655, in-4°); — « Response des curez « de Paris... contre un escrit intitulé: Réfutation des calom « nies nouvellement publiées par les autheurs d'un fac- « tum sous le nom de Messieurs les curez de Paris » (in-4°, s. l. n. d.); — Lettre à un ami sur la difficulté que les jansénistes font de signer le formulaire (1664, Paris, Remy Soubret, in-4°); — « Response au P. Annat... touchant les « cinq propositions attribuées à M. l'évesque d'Ipre, divi- « sées en deux parties » (1654, s. l., in-4°); — « Deffense « de la constitution du pape Innocent X et de la foy de « l'Église contre le P. Annat, provincial des Jésuites » (s. l. n. d., in-4°); — Déclaration du Roi sur la bulle de N. S. P. le pape Alexandre VII (Angers, René Hernault, 1665, in-4°); — « Requeste présentée au Roy par les « Jésuites le 29 février 1668 sur l'ordonnance de Mr l'ar- « chevesque de Sens » (1668, in-4°, s. l.); — procès-verbal de l'assemblée de Mgrs les évêques de la province de Lyon (1699, Paris, J. Anisson, in-4°); — « La liste des prédica- « teurs du Carême, à Paris, de cette année 1715 » (in-4°, Paris, L. d'Houry); — Lettre de M. le cardinal d'Althann... à M. le cardinal de Bissy (in-4°, s. l. n. d.); — Indiction du concile provincial d'Embrun (1727, Angers, O. Avril, in-4°); — Quête pour la chapelle Notre-Dame-des-Monges et de Bonport dans la paroisse Saint-Genès de Talence (s. l. n. d.).

G. 6. (Cahier.) — Petit in-4° de 8 feuillets, papier.

1437-1438. — Inventaires de l'argenterie du palais épiscopal. — Fol. 1, « s'ensuit le nombre de la vesselle « d'argent estant en la chappelle du palays d'Angers, « appartenant à Monseigneur, pesée par Trépigné le ve jour « de mars l'an mil iiic xxxvii »; — fol. 3, « s'ensuit la « vesselle d'argent que a eu le juge pour la vencion de la « terre des Arseiz, laquelle terre couste à Monseigneur « 550 escus »; — fol. 4, « s'ensuit autre vesselle que « Monseigneur a prestée à M. de La Suze »; — fol. 6, « s'ensuit la déclaration de la vescelle et aultres chouses « d'argent doré que R. P. en Dieu H. de Bueil, évesque « d'Angers, en son privé nom a presté à Pierres Chabot, « md, demourant à Angers, le iie du mois de décembre « 1438. »

G. 7. — In-4°, parchemin, de 148 fol.; avec un *Index rerum*, par G. Brossier, secrétaire du chapitre, 1764, de 80 pages, papier. — Le premier folio recto est bordé d'enluminures variées dont le fleuron central se termine en bas par une main de Dieu bénissante, inscrite dans une auréole d'or. Elle repose sur le corps de l'évêque Nicolas Gellant, dont une scène, remplissant le bas de la page, représente l'inhumation. — Au fol. 17, r°, dans un cartouche carré de la seconde colonne du texte, est représentée la consécration de Guillaume Lemaire par trois évêques. La page entière est encadrée d'enluminures où perchent des oiseaux et que terminent, à droite une syrène, à gauche un satyre à capuchon, jouant du violon. En tête de la première colonne du même feuillet verso, dans un D initial, figure une tête d'évêque qui pourrait être le portrait de Guillaume Lemaire. Au bas de la page est représentée une chasse au lièvre. L'écriture, de sept à huit mains différentes, est disposée sur deux colonnes, et plus hâtive pour les actes postérieurs à 1316. Des rubriques indiquent les chapitres, des traits rouges et bleus les alinéas ou faits à noter. Des notes du feudiste Thorode, moine de Saint-Aubin, de Cl. Gab. Pocq. de Livonnière, de Jacq. Rangeard et autres couvrent les marges souvent entamées par la reliure.

1291-1445. — Journal de Guillaume Lemaire, évêque d'Angers. — *Liber Guillelmi Majoris.* — Ce dernier titre est porté sur la reliure actuelle (xviiie s.). — La couverture ancienne portait: *Guillelmus Major, Andegavensis.* — Dom Luc d'Achéry, qui a eu communication de ce manuscrit, l'intitule: *Gesta Guillelmi Majoris, Andegavensis episcopi, ab ipsomet relata.* La première partie (fol. 1-53) comprend en effet le récit fait par Guill. Lemaire lui-même, en forme de mémoires, des actes de son pontificat depuis la mort de Nic. Gellant jusqu'au 5 octobre 1291, en y insérant textuellement toutes les pièces qui ont trait aux faits racontés. La seconde partie (fol. 53-148) contient des transcriptions d'actes intéressant l'histoire de l'Anjou ou de l'Église durant le même pontificat. Le *Spicilége* a publié (t. X in-4°, t. III in-fol.) intégralement, sauf la suppression des rubriques et la création de chapitres arbitraires, la partie qui comprend le Journal proprement dit (fol. 1-31), inséré aussi dans l'*Appendix* des Statuts du diocèse d'Angers (in-4°, 1680), et quelques autres pièces, notamment les lettres royaux. — Nombre d'autres se retrouvent, quelques-unes seulement par extraits, dans les *Annales ecclésiastiques* de Raynaud, dans

les *Recueils des Conciles*, dans l'*Histoire des Templiers* de Dupuy. Restent inédits les documents dont les titres suivent : fol. 32, *littera Roberti de Calido Furno super manerium de Esventart* (6 novembre 1291) ; — fol. 32, *alia littera de eodem manerio;* — fol. 32, v°, *alia littera plenissimum jus continens de eodem* (19 novembre 1292); — fol. 33, v°, *littera Mauricii le Boyne, domini de Beuson, super manerio de Esventard* (19 novembre 1292); — fol. 35, *littera abbatis Omnium Sanctorum super Buronno et virgulto noviter plantato eidem adjacenti* (janvier 1293) ; — fol. 37 v°, *littera domini Hemerici de Averio militis super nemore de Chappes* (17 juillet 1291); — fol. 40, *littera ejusdem super grangia de Chapes et rebus de la Beloinère in feodo de La Grasse* (17 juillet 1291); — fol. 41 v°, *de molendino de Villa Episcopi et de domino Petro de Rocha, milite* (1292); — fol. 42, *de molendino de Rocha Fulconis* (21 mai 1292) ; — fol. 43 v°, *littera domini de Grassa super rebus de la Beloynière* (24 octobre 1293); — fol. 45, *de publicanis et pedagiorum exactoribus* (sans date); — fol. 46 v°, *nota hic quoddam factum apud Pontem Seii* (20-23 mars 1294) ; — fol. 48, *littera Mauricii de Bella-Villa militis super manerio d'Esventart* (22 mai 1294); — fol. 49 v°, *gravamina domino regi Francie exposita ab episcopo Andegavensi* (sans date) ; — fol. 55 v°, *bona littera contra malos judices, ballivos et eorum satellites, littera Guillelmi, episcopi Andeg. de gravaminibus sibi et ecclesiæ suæ illatis a David de Suis Domibus, ballivo ceterisque officialibus comitis Andegavie* (1295?); — fol. 59 v°, *littera facta super contencione mota inter Guillelmum Andeg. episcopum et dominum E. de Courcillon pro feudo de Mota-Pendu* (6 septembre 1296); — fol. 62 v°, *gravamina ecclesiis provincie Turonensis illata per Majorem, episcopum Andeg., domino Philippo, regi Francorum, Senonis exposita* (12 avril 1299). — Une note de Pocquet de Livonnière dit que cette pièce a été omise par d'Achéry, *ne judices regii offendantur, quos optime colunt monachi Mauriani ;* — fol. 65 v°, *epistola per dictum episcopum dicto domino regi directa cum supradictis gravaminibus;* — fol. 97, *gravamina que Guillelmus Major, episcopus Andeg., fecit exponi consiliariis domini Karoli comitis Andeg. sibi et episcopatui Andeg. illata per gentes, allocatos servientesque dicti principis* (4 mai 1308) ; — fol. 99 v°, *compositio inter Guillelmum, Andeg. episcopum, ex una parte et Johannem abbatem et conventum sancti Sergii ex altera de juridictione, quam dicti monachi usurpaverant in loco qui dicitur Bocheit* (6 août 1309) ; — fol. 111 v°, *littera de usagio de Monnais* (12 février 1310, en français); — fol. 112, *monicio bona et generalis officialis Andeg. contra gentes comitis, qui bannum proclamari fecerant in villa de Ramoforti ad dominum episcopum pertinente* (16 avril 1309) ; — fol. 114 v°, *littera R. archiepiscopi Turonensis, in qua transcribitur privilegium regis Francorum Philippi, qua promittit episcopo Remensi..., pro oblata sibi subventionis liberalitate ad subsidium guerræ Flandriæ, se multa mala emendaturum et bona factorum in regno suo* (14 avril 1309); — fol. 115 v°, *homagium Amellandi de Tercia curia, valleti, episcopo Andeg. de frumentagiis, supercensibus et redditibus pecuniariis, quæ ei obvenerant ex successione Johannæ, uxoris quondam Gaufridi d'Espinou et ejusdem Amellandi consanguineæ* (11 décembre 1312); — fol. 116 v°, *littera Guill. episcopi Andeg. de revocacione inhibicionis facte per dominum Matheum de Verneio, militem, senescallum Amaurici, domini de Credonio, ne subditi ejusdem domini irent seu responderent ad aliam curiam...* (11 décembre 1312); — fol. 117 v°, *de manerio de Buronio* (16 janvier 1314); — fol. 118 v°, *de eodem.* Lettre d'Amauri de Craon, « sire de Briolay et dou Buron » (16 janvier 1314) ; — fol. 121 v°, *de homagio ligio domini Raimundi Bernardi de Duro Forti* (3 mars 1314); — fol. 123, *de homagio ligio domini Gallardi de Duroforti* (24 juin 1314); — fol. 125 v°, *de suspensis latronibus apud Esventart* (19 juillet 1314) ; — fol. 126 v°, *littera composicionis pro procuracionibus habendis in prioratibus Majoris Monasterii Turonensis ab episcopo Andeg.* (1315); — fol. 129, *littera Johannis abbatis Majoris Monasterii de confirmacione composicionis* (14 mai 1316); — fol. 129, *littera Ludovici regis de confirmacione statutorum et privilegiorum concessorum a beato Ludovico, proavo, et Philippo Pulchro, patre suo* (décembre 1315); — fol. 132, *littera ejusdem de decima sibi graciose concessa* (décembre 1315); — fol. 133, *protestatio episcopi Andeg. contra inquestam inceptam a magistro Galtero Picardi... de facto Philippi Gastinelli militis* (17 janvier 1316); — fol. 134 v°, *institucio yconomorum per Guill. episcopum facta in monasterio S. Sergii Andeg.* (14 octobre 1316); — fol. 136, *preceptum factum per episcopum officiali And. de administratione et garda ejusdem monasterii* (1317) ; — fol. 130 v°, *monicio contra magistrum P. de S*[to] *Dyonisio, clericum comitis Andeg., de eisdem administracione et garda* (1 février 1317); — fol. 138, *rescripcio commissarii de denegacione Petri de Sancto Dyonisio* (8 février 1317); — fol. 138 v°, *aggravacio et excommunicacio dicti Petri* (9 février 1317); — fol. 139, *absolucio dicti Petri* (12 février 1317); — fol. 140 v°, *de congregacione scolarum ordinata Parisius per bone memorie D. G. Bonet, Baiocensem episcopum, pro scolaribus de Cenomannia et Andegavia* (28 février 1309); —

fol. 141, *littera de Colino Lame de Morenna qui furtive ceperat cuniculos in garenna episcopi* (21 juillet 1309); — fol. 142, *charreria tenenda per episcopum in fluvio Ligeris* (14 août 1309); — fol. 142 v°, *littera Guillelmi, Andeg. episcopi, de execucione testamenti G. Prime* (26 septembre 1313); — fol. 143, *frater Petrus, abbas de Buxeria, facit professionem obediencie* (1 octobre 1316); — fol. 143, lettre d'Amauri de Craon, contenant le serment reçu par lui de l'évêque d'Angers, Guillaume Le Maire, au nom du roi (19 avril 1317); — fol. 146 v°, *littera Guillelmi, episcopi Andeg. qua Vincentium de Castellione... suum constituit procuratorem* (15 décembre 1316). — Le registre contient encore 8 pièces inédites mais postérieures à l'épiscopat de notre prélat. La date seule des précédentes suffit à démontrer l'erreur de tous les historiens et même du *Gallia christiana* de M. Hauréau, qui le fait mourir en 1314. — L'archiviste de Maine-et-Loire a été chargé de préparer une édition de ce manuscrit pour la collection des *Documents inédits*.

G. 8. (Registre.) — In-folio, papier, de 121 pages.

1439, 5 février-28 juin. — *Liber Johannis Michaelis Andegavensis episcopi :* — contenant les actes du Chapitre et de l'évêque, depuis la mort d'Hardouin de Bueil, son prédécesseur ; — pages 1-3, lettres de convocation adressées par le chapitre à chaque chanoine pour l'élection de l'évêque; — p. 7-21, procès-verbal de l'élection de Jean-Michel : *cum autem tractaretur per quam viam esset procedendum..., quibusdam consulentibus viam compromissi et nonnullis aliis dicentibus : Eamus ad scrutinium..., ad vocem unius vel duorum ex ipsis dominis capitulantibus omnes ipsi domini capitulantes repente et quasi una voce unoque contextu, de suis locis surgendo, aclamare ceperunt verbis gallicis :* « Maistre Jehan Michel ! « Maistre Jehan Michel..., etc. »; — p. 51, mandement des vicaires généraux de Tours, en l'absence de l'archevêque, qui citent par-devant eux tout opposant à l'élection (1 mars 1319; n. s.); — p. 57, autre des mêmes, portant confirmation de l'élection (21 mars); — p. 76-77, procès-verbal d'installation et de consécration (2 et 3 mai), etc.

G. 9. (Volume.). — In-folio, papier, de 350 folios, avec une table in-fol., papier, de 29 folios.

1449. — Droits cathédratiques. — Fol. 28, *compotus de receptis et misiis spiritualitatis episcopatus Andegavensis pro uno anno integro* (1449); — fol. 29, *papirus recepte pentionum et procurationum que quolibet anno debentur R. in Christo Patri episcopo ratione visitacionum* (1540-1560); — fol. 100-167, « recepte des pensions à droictz « cathédraticques deubz à Monseigneur d'Angers » (1572-1581); — fol. 170-329, « extraict ou mémoire des « dénommez pour les pensions qu'ilz doibvent par chacuns « ans au Révérand Evêque » (1602-1619).

G. 10. (Registre.) — In-folio, papier, 44 folios.

1467. — *Regestrum sive summarium litterarum expeditarum sub sigillo vicariatus dominorum decani et capituli Andeg. ecclesie, sede episcopali vacante per privationem sive destitutionem domini Jo. de Bellavalle nuper episcopi Andeg. per sanctissimum dominum nostrum dominum Paulum papam II factam, inceptum per me Jo. Hunaudi, presbiterum, notarium sive secretarium, quo adhoc specialiter deputatum, die tercia mensis jullii anno Domini M°CCCC^{mo} sexagesimo septimo.* — Fol. 1, dispenses et bans pour mariages; — f. 82, présentation et collation des cures de la Rouaudière, Savigné, Basouges, des Alleuds, de Saint-Germain-d'Arcé, de La Chapelle-Aubry, d'Andrezé; — fol. 2-4, visite des monastères Saint-Serge, Toussaint; — fol. 5, de Notre-Dame d'Angers; « *et inter cetera fuit injunctum abbatisse quatinus « faciat fieri unum reliquiare honestius ad reponendum reli- « quias Sanctorum, quoniam non satis honeste sunt* »; — f. 6, de Saint-Aubin et de Saint-Nicolas; — le 14 septembre, le chapitre fait expédier une commission pour réconcilier le cimetière du Puy-Notre-Dame : « *et fuit littera expe- « dita gratis pietatis intuitu, quare ecclesia illa nuper « reedificata extitit cum magnis simptibus parochianorum, « et est pauperrima* » ; — fol. 6-26, ordinations, et réceptions de chapelains et de vicaires; — f. 27, *Regestrum collationum beneficiorum diocesis Andegavensis expeditarum sub sigillo vicariatus reverendissimi in Christo patris ac domini Johannis, miseratione divina tituli sancte Susanne presbiteri cardinalis Andeg. vulgariter nuncupati, a die possessionis adepte de dicto episcopatu Andeg. qui fuit die undecima mensis februarii anno Domini M°CCCC^{mo}LXVII°*

G. 11. (Registre). — In-folio, papier, de 518 folios.

1520-1626. — Ordinations. — *Ordines generales celebrati in ecclesia conventus fratrum heremitarum sancti Augustini Andeg. per Reverendum in Christo patrem Johannem, Dei et sancte sedis apostolice gratia Roanensem episcopum, de licencia Francisci archiepiscopi... et episcopi Andeg. vicariorum generalium* (1520-1534), *et per R. in Christo patrem Mathurinum episcopum Rouanensem* (1539); — « Registre des tiltres patrimoniaux et sacerdotaux sous « lesquelz les y desnommez ont esté promeuz et approuvez « et vériffiez par R. P. en Dieu Mgr Me Guillaume « [Ruzé]... évesque d'Angers. »

G. 12. (Carton.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

1540-1541. — Ordonnance de Jean de Daillon, sénéchal d'Anjou, portant commission à l'avocat du Roi de mettre la main sur les biens meubles de l'évêque Olivier, mort sans héritier, et d'enquérir contre ceux qui ont pillé les biens de l'évêché (17 avril 1540); — procès-verbal de saisie du château de Villévêque (18 avril 1541, n. s.).

G. 13. (Cahier.)— Petit in-folio oblong, de 18 folios, papier.

1540. — « Nombre des personnes du festin de l'entrée « de Monsieur d'Angers » [l'évêque Bouvery]; — contient la liste et la disposition des personnages et des valets employés par l'évêque pour le service du banquet donné aux dignitaires, chanoines et religieux d'Angers

G. 14. (Carton.) — 2 cahiers, petit in-folio, papier, de 97 feuillets.

1572-1587. — « Extraict de l'inventaire des biens « meubles, lettres, tiltres et enseignemens de deffunct « R. P. en Dieu messire Gabriel Bouvery, vivant évesque « d'Angers, faict par noble homme Me Clément Louet, « lieutenant général de M. le Sénéchal d'Anjou »; — « extraict du procès-verbal de M. le lieutenant particulier « de M. le Séneschal d'Anjou... après le décez du R. P. en « Dieu messire Guillaume Ruzé, vivant évesque. »

G. 15. — 6 pièces, papier.

1591-1760. — Règlement pour la succession de l'évêque Guillaume Ruzé entre son héritier messire Martin Ruzé et les créanciers opposants (1591); — « déclaration « en forme de testament des véritables dispositions de mon « âme dans toutes les rencontres de ma vie » par Antoine Arnaud, frère de l'évêque d'Angers, suivi de son épitaphe par Santeuil; — plan de conduite pour la liquidation judiciaire de la succession de l'évêque de Vaugirauld (1759), avec lettre d'envoi olographe de son successeur [Jacq. de Grasse]; — consultation judiciaire non signée [de l'avocat Prévost] et acte de renonciation par les directeurs des Incurables aux legs qui les intéressent (1760).

G. 16. (Cahier.) — In-folio, parchemin, 12 fol.

1320-1327. — *Hec est recepta per me Guillelmum Flourie, rectorem ecclesie de Nuilleyo, receptorem in civitate et dyocesi andegavensibus, deputatum a reverendo in Christo patre ac domino, domino Dei gratia Andegavensi episcopo; que primo et secundo... decime a sanctissimo patre J. papa XXII domino Karolo regi Francie ex certis causis in litteris apostolicis usque ad biennium concesse videlicet festis sanctorum anno CCCXXVI et ascensionis Domini anno vicesimo septimo.* — Ce compte peut être considéré comme un pouillé du diocèse qui contient outre le nom de la cure ou du bénéfice le chiffre de la taxe et la double mention : *solvit*. Il est malheureusement effacé et presque illisible.

G. 17. (Cahier). — In-folio, de 12 folios, papier.

1501. — Recette par Guill. Émery de la dîme imposée par le pape Alexandre VI sur les bénéficiers de l'archiprêtré d'Anjou.

G. 18. (Carton.) — 165 pièces, papier.

1569-1579. — « Extraits des registres des adjudica- « tions faictes par MM. les commissaires subdéléguez de « nosseigneurs cardinal de Lorraine, cardinal de Bourbon « et Fabius, évesque de Gaiasse, nonce de la Sainteté, « pour la vendition et département de la somme de « 661 escus et demy de revenu annuel du temporel du « clergé du diocèze d'Anjou, faisant partye de la somme de « 50,000 escuz de rente sur les biens-fonds de l'Église de « France », concernant l'aliénation du temporel de l'évêché, et des cures et bénéfices de Saint-Sauveur-de-Flée, Cunaud, Saint-Victor en Briollay, La Rouaudière, Le Ménil, Champigné-Le-Sec, Villemoisant, Cheffes, Brissarthe, Lévière, Le Jaulnay, Étriché, Louvaines, Doué, Azé, Beausse, La Blouère, La Madeleine de Daon, Candé, Les Alleuds, Saint-Ellier, Beaucouzé, Saugé, Saint-Serge d'Angers, Leschenau, Parcé, Allonnes, Aviré, Les Trois-Perrins, Angrie, Méral, Saint-Clément de Craon, Le Louroux-Béconnais, Lézigné, Saint-Jean de Saumur, Bagneux, Feneu, Chalonnes-sur-Loire, Saint-Jean-sur-Loire, Mûrs, Huillé, Faye, Chênehutte, Boussé, l'Hôtellerie, La Chapelle-aux-Choux, l'aumônerie de Bourgueil, La Chapelle-sur-Oudon, Rochefort, Saint-Macaire-en-Mauges, l'abbaye du Louroux, Villévêque, l'aumônerie de Saint-Florent, Cellières, l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, Bourg-Philippe, Chenu, Carbay, Rochediré, La Pouèze, Pruniers, Juvardeil, Trélazé, Rillé, Jumelles, l'abbaye de Mélinais, Montreuil-sur-Maine, Saint-Lambert-des-Levées, Les Rosiers, Chazé-sur-Argos, l'abbaye de Toussaint, La Roche-au-Moine, Gouis, Lué, Le Boumois, Craon, Saint-Martin-de-Beaupréau, La Flèche, l'abbaye de La Boissière, Beaufort, Molières, Thouarcé, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Ampoigné, Charencé, Les Champs en Bazouges.

G. 19. (Carton.) — 81 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1569-1577. — « Extraits des registres des adjudica- « tions faictes par les commissaires subdélégués » (suite) du temporel des églises et bénéfices d'Avrillé près Beaufort, Blaison, Cheviré-Le-Rouge, Daumeray, l'abbaye d'Asnières,

Combrée, Le Monl-en-Vallée, Saint-Rémy-La-Varenne, La Selle-Craonnaise, Chaumont, Saint-Georges-Châtelaison, La Pommeraie, Nantilly de Saumur, Benais, Saint-Germain-du-Val, Huillé, Cromières, Chartrené, Vaux, Écuillé, Livré, Saint-Laud d'Angers, La Madeleine de Pouancé, Saint-Thomas de La Flèche, Les Bois en Jarzé, Fontaine-Milon, Marcé, Bourgneuf en Craonnais, l'aumônerie Saint-Aubin d'Angers, Jarzé, Challain, Saint-Vincent près Saumur, Fossebellay, Gonnord, Bécon, Rochefort, Ferrières, Saint-Saturnin, Daon, Grez, l'abbaye de Chaloché, Chêne-Courbet, Châtelais, Briolay, Dénezé, Sainte-Catherine d'Huillé, Brissarthe, Genneteil, La Salle-de-Vihiers, La Callerie en Villevêque, Le Boulay en Corzé.

G. 20. (Cahier.) — In-folio, papier, de 36 folios.

1580, 17 octobre. — « Rôle et département de la « somme de 25,573 livres 13 sols 3 deniers sur les béné- « fices du diocèse d'Angers, suivant le contrat fait avec le « Roi par le clergé de France en date du 28 février 1580. »

G. 21. (Cahier.) — In-folio, de 21 folios, papier; 1 pièce, parchemin.

1630-1642. — Brouillard du Journal des tournées pastorales de l'évêque d'Angers Claude de Rueil : — Il visite les églises ou mande par devers lui le clergé des paroisses de Notre-Dame de Durtal, Cré, Marcé, Baracé, Le Pé, Saint-Léonard de Durtal, La Chapelle d'Aligné, Lézigné, Daumeray, Saint-Pierre de Durtal, Bazouges, Gouis, Thorée, Boussé, Gréant, Fougeré, Artezé, Quelaines, Verron, Cromières, Saint-Germain, Sainte-Colombe, Clefs, Saint-Quentin, Mélinais, Le Lude, Dénezé, Savigné, Genneteil, Chigné, Dissé, Chalonne, La Chapelle-aux-Choux, Broc, Noyant, Saint-Mars, Le Lude, Châteaux, Couesmes, Villiers, Saint-Germain d'Arcé, Chouzé-Le-Sec, Marcillé, Chenuz, Braye, La Bruère, Rillé, Chanay, La Pélerine, Breil, Meigné, Avrillé, Parcé, Hommes, Méon, Savigné, Continvoir, Gizeux, Les Ponceaux, Courcelles, Lain, Mouliherne, Baugé, Vieil-Baugé, Jarzé, Vaulandry, Lasse, Bocé, Montpollin, Cheviré-Le-Rouge, Montigné, Rigné, Chavagnes, Échemiré, Sermaise, Guédéniau, Jumelles, Fontaine-Guérin, Saint-Mathurin et Saint-Rémy, Fontaine-Milon, Saint-Georges-du-Bois, Gée, Brion, Cornillé, Foudon, Andard, Corné, Mazé, Noyant, Les Rosiers, Sarrigné, Saint-Lambert-du-Lattay, Aubigné-Briant, Chemillé, Mélay, Saint-Aubin-de-Luigné, Chanzeaux, Rochefort, La Jumellière, Chaudefonds, Neuvy, Saint-Lézin, d'Aubance, Jallais, La Poitevinière, La Jubaudière, Andrezé, La Chaussaire, Fief-Sauvin, Villeneuve, Le Pin, Chaudron, La Salle-Aubry, Saint-Philbert, La Blouère, Gesté, Saint-Laurent-de-La-Plaine, Saint Quentin-en-Mauges, La Pommeraie, Châteaupanne, Le Puiset-Doré, Petit-Montrevault, Sainte-Christine, Saint-Pierre-Maulimart, Grand-Montrevault, Chalonnes-sur-Loire, Chantocé, Saint-Germain-des-Prés, Ingrandes, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Georges-sur-Loire, Petit-Paris, Saint-Sigismond, Saint-Augustin-des-Bois, Villemoisant, Candé, Chazé-sur-Argos, Angrie, Challain, Louroux-Béconnais, Bécon, Loiré, Montreuil-sur-Maine, Bouillé, Segré, Saint-Aubin-du-Pavoil, La Jaillette, Noyant, Bourg-d'Iré, Noellet, Combrée, Aviré, L'Hôtellerie-de-Flée, Marans, Sainte-Gemmes près Segré, Louvaines, Châtelais, La Boissière, Nyoiseau, Fontaine-Couverte, Gâtines, La Selle-Craonnaise, La Roë, Saint-Pern, Méral, Balotz, Brain-sur-les-Marches, La Renaudière, Saint-Michel-des-Bois, Cuillé, Saint-Aignan, Congrier, Craon, Saint-Martin-du-Limet, Pommérieux, Chérancé, Mée, Bouchamp, Saint-Quentin, Livré, Renazé, Athée, Niafle, Saint-Saturnin, Chazé-Henri, Laigné, Ampoigné, Chemazé, Bazouges, Châteaugontier, Morannes, Miré, Sceaux, Marcé, Varennes-Boureau, Villenglose, Courtilliers, Coutures, Saint-Rémy, Brossay, Les Ulmes, Louerre, Cizay, Doué, Rocheménier, Meigné, Brissac, Saulgé, Luigné, Ambillou, Vauchrétien, Allençon, Quincé, Les Alleuds, Saint-Ellier, Charcé, Rablay, Gonnord, Joué-et-Etiau, Artannes, Dampierre, Saint-Hilaire, Turquant, Parnay, Souzay, Les Tuffeaux, Allonnes, Rest, Le Coudray-Macouard, Cunaud, Chacé, Chênehutte, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Le Toureil, Saint-Pierre-en-Vaux, Saint-Maur, Chemellier, Doué, Grézillé, Dénezé, Milly, Forges, Saint-Georges-Châtelaison (5 juillet-15 août 1630). — Minute du procès-verbal de visite par l'évêque Claude de Rueil des églises d'Écuillé, Cheffes, Cantenay, Soulaire, Feneu et Champigné (6-8 juillet 1642).

G. 22. (Carton.) — 37 pièces, papier

1604-1658. — Procédure entre l'évêque Henri Arnaud et les moines de l'abbaye Saint-Aubin, concernant le droit de visite de l'abbaye prétendu par l'évêque et contesté par les moines : — arrêt du Conseil d'État; — notes secrètes fournies à l'évêque pour sa visite; — minutes de lettres et de mandements épiscopaux, pour rétablir la clôture et les mœurs régulières dans l'abbaye; — projets de requêtes au Parlement et au Roi; — « mémoires pour adjouter à l'arrest du privé Conseil, si faire se peut. »

G. 23. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1685 (?) — Supplique en forme de lettre, à l'évêque d'Angers par « le plus indigne de ses serviteurs René Nicol « de Vignancourt, chapellain de Sa Majesté sacrée dans « son château d'Angers » pour dénoncer l'envahissement

et l'usurpation de son bénéfice par « son ennemi mortel, le « sieur Thomasseau, curé de Saint-Aignan, qui sur une « sentence du 18 juillet 1682 par l'officialité d'Angers, « continue de dire la messe les dimanches et fêtes en lad. « chapelle royale, quoiqu'il en soit indigne. »

G. 24. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1564-1604. — Quittances de Pierre Cadoz et Robert Hunault, sergents royaux, René Troismailles, imprimeur, Bridier et Piette, appariteurs de l'évêque, René Gaultier, greffier civil, Guy de Lesrat, lieutenant général de la Sénéchaussée, Adam de La Barre, grand archidiacre, Mathieu Cochelin, procureur du Roi, Philippe de Castille, secrétaire général du Clergé, avec mandement des cardinaux de Bourbon et d'Este (signatures autographes), etc., produits à l'appui du compte de l'aliénation du temporel des bénéfices par la veuve du receveur Dupont (1577); — vente par l'évêque Miron de vignes à Champ-Charles, près Sainte-Gemmes-sur-Loire (1599); — compte des frais de *réméré* par Antoine Aubry de partie de la terre de La Millasserie (1564); — autorisation donnée par les commissaires du Roi à l'évêque d'Angers d'aliéner partie de ses revenus pour suffire à payer sa part d'une imposition (1599); — requête « des syndics et députés du diocèse d'Angers », afin d'obtenir l'emploi régulier du subside perçu par les fermiers « pour satisfaire aux debtes créées pour le siége des chas- « teaux de Craon et Rochefort » (1604).

G. 25. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1667. — Mémoires en réponse aux prescriptions des ordonnances épiscopales, par les curés de Querré, Chanteussé, Cornillé, sur les bénéfices, chapellenies, revenus, nombre de prêtres, comptes de fabrique et pratiques religieuses de leurs paroisses.

G. 26. (Carton.) — 10 cahiers in-folio, papier, cotés par folios 49-169. (Les folios 1-48 manquent.)

XVIIIe siècle. — Fragment d'un état des revenus et biens des cures, chapelles, prieurés, communautés et bénéfices du diocèse d'Angers.

G. 27. (Cahier.) — In-folio, papier, de 46 folios.

XVIIIe siècle. — Etats des revenus et biens des communautés et bénéfices du diocèse, extraits des tomes V et VI des Déclarations (3e cahier; — les 2 premiers manquent).

G. 28. (Cahier.) — Petit in-folio, papier, de 33 folios.

XVIe siècle. — « Inventaire des lettres, papiers, « fondations de bénéfices, testamens, professions d'abbez « et d'abbasses, sentences, droitz de patronnaiges et autres « enseignemens des droiz du R. P. en Dieu monsieur « l'Evesque d'Angiers, estans en cest coffre ferré. »

G. 29. (Carton.) — Cahier in-folio, papier, de 16 folios.

XVIIe siècle. — « Inventaire des lettres, chartres, « cartulaires, papiers comptes et enseignements des droiz, « prééminences et prérogatives des chastellenies et sei- « gneuries de l'Évesché d'Angiers. »

G. 30. (Carton.) — 2 cahiers petit in-folio, papier, de 46 folios.

1580-1619. — « Inventaire des papiers trouvés en « l'étude de deffunct Me Georges Fonveille, avocat de « l'évesché d'Angers »; — « inventaire de pappiers, lettres « et enseignemens que Me Mathieu Lemonnier, advocat « Angers, cy-devant fermier de l'évesché, fournist à « M. Messire Guillaume Foucquet de La Varenne, lesquelz « il estoit obligé rendre par ses baulx à ferme dudict « évesché. »

G. 31. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1564-1783. — Concession par l'évêque Gabriel Bouvery à Gilles Maurice, pauvre cordonnier, « d'une « huisserie et voulte couverte de terre près la grand porte « et principalle entrée du pallays épiscopal, à la charge « de quelque petite rente et oultre de garder et empescher « les pauvres mendiants et aultres d'entrez en la court « pour y fayre leurs immondices et aultres actes illicites » (10 février 1564, n. s.); — baux et déclarations de maisons sur la place Neuve, attenant à l'évêché, et rue Baudrière (1715-1783).

G. 32. (Carton.) — 3 cahiers in-folio, papier, de 22 folios.

1 août 1768-1771. — Comptes que rend à l'illustrissime et révérendissime Jacques de Grasse, évêque d'Angers, François-Jean-Baptiste-Marc Lointier, receveur du Séminaire Saint-Charles, de la recette et mise par lui faite des revenus dépendant dudit Séminaire.

G. 33. (Carton.) — 83 pièces, papier.

1772-1774. — Compte rendu par Jean-Marc Lointier de la recette et mise du temporel de l'évêché; — quittances à l'appui des gardes et des domestiques, des blanchisseuses, du jardinier, des ouvriers d'Éventard, du relieur, du marchand de poulardes du Mans, du bottier, de frais de pension du chevalier de Grasse, des vignerons de Champ-Charles, etc.

G. 34. (Carton.) — 3 cahiers in-folio, papier, de 240 folios.

1774-1777. — Compte que rend à Mgr l'illustrissime et révérendissime Jacques de Grasse, évêque d'Angers,

François-Jean-Marc Lointier, fondé pour la recette et mise de la gestion et administration du temporel de l'Evêché: — « à l'exécuteur de haute justice la somme de 8 livres « 10 s. pour une année échue de pareille somme, qui lui « est due led. jour »; — « à Louis Moreau, la somme de « 18 livres pour avoir le soin d'ouvrir et fermer la grande « porte de la première cour de l'abbaye Saint-Aubin »; — « à Fricot, maître d'hôtel, 633 l. 7 s. pour la dépense de « monseigneur »; etc.

G. 35. (Carton.) — 6 cahiers in-folio, papier, de 115 feuillets.

1774-1779. — Comptes que rendent à Mgr l'illustrissime et révérendissime messire Jacques de Grasse, évêque d'Angers, conseiller du Roi en tous conseils, les supérieur et procureur de son Séminaire de l'administration des revenus et autres biens temporels dudit Séminaire : — comprenant la recette des loyers de maisons, des rentes féodales et foncières, des prestations, et fermages dus notamment par les prieurés de Saint-Éloi, Vaux, le Chapitre Saint-Mainbeuf, les mises pour les honoraires du directeur, des professeurs, les frais d'entretien, les services religieux, les rentes passives dues aux Chapitres de Saint-Julien et de Saint-Mainbœuf.

G. 36. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1572-1784. — Bail à ferme par noble et discret Guillaume Ruzé, conseiller, confesseur et aumônier du Roi et du duc d'Anjou, « esleu et nommé pour la majesté dud. « seigneur à la Sainctеté pour futur évesque,... du temporel, « fruictz et revenuz dud. Évesché (24 mai 1572) »; — « procès-verbal de recollement et affirmation » de partie du temporel (31 mars 1762); — traité passé entre Michel-François Couet-Duviviers de Lorry, évêque d'Angers, et René Cherbonnier, pour la régie du temporel de l'évêché (26 mai 1784).

G. 37. (Volume.) — In-folio comprenant 150 pièces, papier, et 6 pièces, parchemin, cotées par folios 1-469; les folios 449 à 457 manquent et la fin du volume; — une table de 16 folios, papier.

1464. — Palais et régales (t. VII; les t. I-VI sont perdus). — Acquets et transactions concernant des maisons dans la censive ou la mouvance de l'évêché, à la Porte-Angevine, aux Banchets, rues Baudrière, de La Croix-Blanche, de l'Écorcherie, Saint-Laud, sur le port Ligner, place Neuve, près la Fontaine-Pied-Boulet, rues du Petit-Prêtre, Tulibale, à La Bigeottière.

G. 38. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 45 folios.

1494-1595. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie des Palais pour les bailliages de la ville, Le Bouchet, La Violaie, Villevêque et Bauné par Guill. Allard, Macé Binot, Ph. Doussard, Guill. Genest, Guill. Lemoine, Denis Minot, J. Négrier, Jean Prime et autres tenanciers.

G. 39. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 125 folios.

1524-1531. — « Amendes des assises des Palais « d'Angers tenues par honorable homme et sage maître « Pierre Taupier, licencié-ès-lois, sénéchal » contre Mathurin Bricet, Thomas Louétière, P. Barrault, Jean de Lépronnière, Jean Bastais, Pierre Loussier, René Duplessis et autres tenanciers pour défaut de comparution.

G. 40. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 373 folios; une table, 40 folios, papier.

1484-1536. — Déclarations rendues aux assises du Palais par J. Alleau, Guill. Bachelot, J. Bréhin, le prieur de Cellières, Michel Chasserie, G. de Clers, Jacq. Durocher, G. Mahé, Math. Moquette, J. Planson, P. de Portebise, le prieur de Princé, Guill. Roullière, Jacq. Tardif, J. Turpin, Guy Viau et autres tenanciers.

G. 41. (Volume.) — In-folio, contenant 182 pièces, parchemin, 28 pièces, papier, ensemble de 240 folios; 3 tables ensemble de 60 folios, papier.

1539-1555. — « Déclarations rendues aux assises « du comté des Pallays, membre deppendant de l'Évesché, « par les subjects du seigneur de Bescon, homme de foy « de céans » pendant les années 1539-1555 pour les tenures d'Availle, de La Richettière, de Breil, de Bois-Gaultier, de Charnières, de Fougeray, de La Germerie, de La Guineraie, de La Huetterie, de La Jolivetterie, de L'Érablère, des Loges, de Maubuisson, de Parais, de La Pochinière, de La Roussière, du Tertre-Veillon, de La Valuchère et autres dans les paroisses de Bécon, Champtocé, Angrie, Le Louroux-Béconnais, Saint-Augustin-des-Bois.

G. 42. (Registre.) — In-folio, papier, de 186 feuillets; 1 table de 13 folios, papier.

1681-1721. — Remembrances et déclarations rendues à la baronnie du Palais par les bailliages de Chemillé, Villevêque, Bauné, Entre-Sarthe-et-Maine, Bécon et la ville pour les seigneuries de Juigné, Briolay, Bauné, Bécon, Bouchamp, Les Bouchets en Saint-Samson, La Drouettaye, La Girardais, Régale, La Violaie, Sautré, Blou, La Pochonnaie, etc.

G. 43. (Carton.) — 86 pièces, papier; 1 table de 22 folios, papier.

XVIIIe siècle. — « Nouvelles confrontations d'héri- « tages relevant de la baronnie du Palais d'Angers », extraites des registres antérieurs des hommages et déclarations. — En tête, deux lettres de Pichonnière, procureur

fiscal de Chemillé, à Cherbonnier, feudiste de l'évêque, demandant délais pour sa comparution aux assises épiscopales (1788).

G. 44. (Carton.) — 8 cahiers in-folio, papier, de 159 folios; 1 plan, papier.

1721-1762. — Projet de censif du fief du Bouchet, annexe de la baronnie des Palais et régales d'Angers, confronté sur les lieux en 1722 d'après le censif de 1604; — brouillon du censif de la ville (1724); — dépouillement des titres du fief des Palais et régales en ville (1760); — dépouillement des titres du fief du Bouchet, près le village des Banchets; — dépouillement des titres du fief de La Viollaie (1761); — écrou des sujets et vassaux de la baronnie des Palais (1762); — plan visuel du fief du Bouchet, près les Banchais (1761).

G. 45. (Carton.) — 84 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1209-1739. — Contrats d'acquêts et de rentes produits aux assises de la baronnie du Palais pour terres et tenures dans la châtellenie de Bauné; — baux du temporel de la châtellenie; — fragment du compte rendu par le fermier (1392); — lettres du curé Thomasseau concernant les dîmes prétendues par l'abbaye de Chaloché sur le domaine de Séné; — de Lechat de Laubrière, demandant répit pour le paiement des fermages de Ciret; — enquête sur le droit de prévôté levé par l'évêque à la foire de Bauné (XIVe siècle); — procédures en revendication par l'évêque de son droit de dîme dans la paroisse; — copies du don par Geoffroy de Châteaubriant au prieuré de La Primaudière d'une dîme de 3 muids de seigle en la paroisse de Mazé (1209); — contestation entre le fermier de l'évêque et M. Boisard de Lépinière au sujet du droit de passage et du rouissage des chanvres (1705-1739); — restauration du clocher de l'église paroissiale; — requête des paroissiens et procès-verbal des travaux à entreprendre (1728).

G. 46. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1448-1493. — « Copies de déclarations et obéissances faittes aux seigneurs évêques à cause de la « châtellenie de Bauné, pour être délivrées à messire « Charles-François Lefebvre de Laubrière, prêtre, marquis « de Laubrière, baron de La Haye-Joulain, de Briançon et « d'Orange, conseiller au Parlement de Paris, seigneur de « la châtellenie de Bauné, en conséquence de l'échange « fait entre Mgr l'évêque et ledit seigneur par acte du « 4 avril 1714. »

G. 47. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1733-1734. — Procès-verbal dressé par Pierre Baudriller et Louis Jouin, maîtres architectes à Angers, de la visite de l'église de Bauné; — devis des réparations urgentes; — brouillard de lettres adressées à l'Intendant par M. Boisard de L'Épinière, le curé de Bauné, l'évêque d'Angers, au sujet des travaux.

G. 48 (Carton). — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Plan du fief du Bouchet.

G. 49. (Carton.) — Cahier, parchemin, in-folio, de 10 folios.

1471. — Aveu rendu à l'Évêché d'Angers par Bertrand de Beauvau, chevalier, pour sa châtellenie de Briançon.

G. 50. (Cahier.) — In-4o, parchemin, de 35 folios.

1530. — Aveu rendu à l'Évêché d'Angers par Jean de Daillon, chevalier, baron du Lude, pour sa baronnie, terre, seigneurie et appartenances de Briançon : « c'est « assavoir la mothe anxienne dud. lieu près de laquelle est « la chapelle fondée de Saint-Mamer, en laquelle mothe « souloyt estre le chastel ou court anxienne d'icelluy lieu, « le tout cloux à foussez et auprès desqueulx foussez a de « présent une court en laquelle y a ung grant corps de « maison neufve, une grosse tour ronde à machecollis et « craneaulx, en partie de laquelle maison sont les prisons « à mectre les malfaicteurs », etc.

G. 51. (Carton.) — Deux cah. in-folio, parchemin, ensemble de 42 folios; deux tables détachées de 62 folios; un cachet.

1456-1726. — Aveux rendus à l'Évêché d'Angers par René de Raiz, chevalier, seigneur de la Suze, et par Charles de Rohan, prince de Guéméné, pour les baronnie de Briolay et châtellenie de La Motte-de-Tiercé.

G. 52. (Carton.) — Deux cahiers in-folio, papier, ensemble de 89 feuillets.

1535. — Aveu rendu à l'évêque d'Angers par René, sire de Montjean, chevalier de l'ordre, vicomte de La Bellière, baron dudit lieu de Montjean, de Sillé, Cambourg, Renac, Chemillé, Beaupréau et Mortagne, seigneur de Cholet, de Bécon, de La Jumellière, à cause de dame Philippe de Montespédon, son épouse, pour raison de sa baronnie de Chemillé en tant que d'icelle en est tenu et mouvant sous la foi et hommage lige (copie de 1763); — table des noms des contrées où sont situés les héritages contenus en les aveux de Chemillé des années 1437-1482 (perdus) et 1535.

G. 53. (Registre.) — In-folio, 126 folios, papier; 2 tables de 46 folios, papier.

1270-1785. — Dîmes de Chapes : — Fol. 1, accord entre l'évêque d'Angers, Nicolas Gellant, et Guy de Baussay, *de Bauzcayo*, seigneur de Blou, *de Blodio*, qui, moyennant 800 livres payées, reconnaît n'avoir aucun droit

sur les novales dans les bois de Chappes, *inter vadum de Freinnes de l'Autyon et viam seu cheminum versus locum qui dicitur Moillepie et versus Longayum usque ad aquam que vocatur Lathan, usque ad locum qui dicitur la Roche d'Evre, subtus Nidum Aquile* » (1270); — baux des dîmes de Chapes, de La Grange-à-Lévêque et de la châtellenie de Bauné (1533-1769); — monitoire contre les particuliers qui ont brisé les portes du chartrier épiscopal et dérobé les titres de l'Évêché (1693); — extrait du papier décimal de Chapes; — lettres des curés de Longué, J.-B. Brichet et Hardouin, pour réclamer le paiement du gros dû à leur cure (1711-1714).

G. 54. (Volume.) — In-folio, contenant 6 pièces, parchemin, 91 pièces, papier, et une table de 20 folios, papier.

838-1738. — Baronnie de Chalonnes-sur-Loire. — Droits de Prévôté : — Fol. 1, lettres patentes portant établissement à Chalonnes d'un marché tous les mardis, avec marchés spéciaux pour le bétail le premier mardi de chaque mois, d'un marché tous les jeudis et pour le bétail le premier jeudi de chaque mois, avec deux foires le 3 mai et le 6 septembre à Morannes (juillet 1702, avec signature autogr. de Louis XIV); — fol. 3-9, affiches et règlements desdits marchés; — fol. 10, défenses aux marchands drapiers drapants, chapeliers, enjoliveurs d'exposer aux halles de Chalonnes pendant les foires (1722), et « aux marchands de lin, fils et autres menues denrées » de faire aucun commerce à d'autres jours qu'aux foires (1738); — fol. 16, extrait des lettres de sauvegarde accordées par le roi Charles VII à l'évêque d'Angers pour ses domaines (1441); — fol. 19, extrait des comptes des receveurs de la baronnie de Chalonnes; — fol. 24, sentence du sénéchal de Chalonnes, qui condamne les bateliers à payer un droit de 12 deniers (1609); — fol. 42-108, tarifs des droits perçus par la prévôté de Chalonnes sur les marchands et marchandises (1665); — fol. 112, plaintes des fermiers du temporel contre le doublement des droits de ports et passages (1714); — fol. 183, copie du diplôme de Pépin d'Aquitaine qui confirme à l'évêque Dodo la moitié de tous les péages tant d'Angers que des autres marchés, *medietatem de omnibus theloneis tam de Andegavis civitate quam et de aliis mercatibus seu portibus* (*V Kal. aprilis, indictione I, anno Christo propitio XXIII regnante domino Lhudovico serenissimo Augusto et XIIII regni nostri. Actum Careptas*, 28 mars 838); — fol. 184, lettre du ministre Lepeletier à l'évêque d'Angers, son neveu, concernant le droit de port et bac en Loire (1698, avec sign. autographe); etc.

G. 55. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1586. — Arrêt, sur requêtes, de la Sénéchaussée d'Anjou qui autorise l'évêque Claude de Rueil à faire *réméré* du greffe de Chalonnes, « aliéné pour les urgentes « affaires de Sa Majesté. »

G. 56. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1693-1787. — Rôle et état des propriétaires qui doivent contribuer au rétablissement et réfection des chantiers, turcies et autres de la grande île (1693); — ordonnances du sénéchal de la baronnie concernant la police de la procession du Sacre (1783-1788); — des marchés de graines et de farines (1785); — des jeux de boule, jeux de quille et bâtonnet (1785); — des chiens errants (1782); — règlement pour la boulangerie et la boucherie (1787).

G. 57 (Carton.) — 4 pièces, papier.

1731-1751. — Réception de Jean-Ambroise Guibelet en l'office de notaire de la baronnie (1751); — baux du greffe (1731-1742).

G. 58. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1687-1689. — Greffe de la juridiction de la baronnie : — sentences civiles rendues entre René Gallard et Pierre Tannay; — Jean-Marie et Mathieu Pannetier; — François Tuleau et Charles Oger; — René Couraudin et Jean de Launay; — Etienne Renoul et Mathurin Petit; — René Brun et Antoine Baranger; — Jeanne Gabory et Mathieu Panetier; etc.

G. 59. (Registre.) — In-folio, papier, de 90 feuillets.

1729-1734. — Audiences de la baronnie, tenues par Nicolas Perrot, licencié-ès-lois, procureur fiscal, en l'absence du sénéchal, contenant les jugements rendus dans les causes entre Math. Martin et L. Raimbault, René Cherbonneau et Jacq. Boussion, Maurice Blou et Jean Defays, P. Julien et P. Buret, Gilles Martin et Fr. Delaunay, Jacq. Houdet et Jullien Martin, P. Taupin et René Bourgeois, René Lambert et Jean Renault; etc.

G. 60 (Registre.) — In-folio, papier, de 97 folios.

1730-1739. — Greffe. — Enregistrement « des « jugements et condamnations de payer les cens et devoirs « dus à la baronnie, les rentes du hault tiers et autres, les « droits de chauffage dus sur les maisons de la haute isle, « les retraits féodaux, bancs de vendanges, réceptions « d'officiers, de bouchers, ordonnances et règlements de « police et tous autres jugements et règlements, concernant « les droits, devoirs, jurisdiction, domaines et fisc de ladite « baronnie » par François Coiscault, sieur de La Quarte, avocat au Présidial d'Angers, sénéchal.

G. 61. (Carton.) — 85 pièces, papier.

1756. — Greffe. — Requêtes et nominations de tutelle pour Renée Poitvin, Louis Bonneau, Mathurine Simon, Marie Ogereau, Marie Gabory, René Bastard, Pierre Grellier; — adjudication de boucheries de carême; — bans de vendanges; — procédure contre Jean Brouillet, aubergiste, et autres habitants du bourg, pour insulte aux officiers de la baronnie, contre Nicolas Henrion, sergent de la baronnie, et Jean Pellé, maréchal-ferrant, pour insulte à René-François Jameron, vicaire de Chaudefonds; etc.

G. 62. (Carton.) — 97 pièces, papier.

1757-1759. — Greffe. — Nominations de tutelle pour les mineurs Marie Jolivet, Marie et Maurice Léauté, René Mestivier, Anne Chavigné, Jean Daviau, Renée Martin, Jeanne et Marie Marsault, Louise Fruchault, Jean Godard, etc.; — adjudication des boucheries de carême; — « procès-verbal de présentation par les maîtres bouchers, « le jour du mardi gras, chacun d'un morceau de bœuf, un « de mouton et un autre de veau », à qui il est donné en retour par l'agent du seigneur évêque « une chopine de « vin blanc nouveau, un petit pain de 4 deniers et 4 de- « niers et cinq aiguilles à coudre »; — levée du corps d'un noyé; — apposition de scellés, après décès, sur les meubles de Gabriel Dubois, la veuve Mercier, Michelle Piton, Pierre Gruget, curé de La Jumellière, François Ellibert, curé de Saint-Laurent-de-la-Plaine; — bans de vendanges; — réception de Jacques Daviau pour sergent de la baronnie; — inventaire des minutes du notaire Nicolas Henrion.

G. 63. (Carton.) — 71 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1760-1764. — Greffe. — Nomination de tutelle pour René Huet, Maurille Martin, Thomas Boulestreau, Jean et François Poislane, Jacques Lambert, Jeanne et Jacques Huet, Jeanne Lusson, Jean Desportes, Yvonne Pasquier, François Turquais, etc.; — présentation par les maîtres bouchers de la redevance du mardi gras; — réception d'un maître perruquier; — apposition, après décès, de scellés chez la veuve Gilles Maurice, Joseph Humeau, Julien Leduc, etc.; — adjudication des boucheries de carême; — ban de vendanges.

G. 64. (Carton.) — 88 pièces, papier.

1705-1767. — Greffe. — Déclarations, baux, requêtes, contrats d'arrêts produits en la juridiction de la baronnie de Chalonnes, concernant des droits de propriété et d'usage en l'île de La Guesse-à-l'Abbé, à Saint-Laurent-de-La-Plaine, dans la grande île, à Chalonnes (1705-1766); — procédure pour coups et blessures sur la plainte de Sébastien Darassier contre Mathurin Égremont et autres; — contre Julien Riet pour bris de prison (1767); — inventaire, après décès, de Jacques Pineau, notaire à La Pommeraye; — de Louis-Joseph Métivier, notaire en Saint-Maurille de Chalonnes; — de Marguerite Henriet; — réception de Jean-Ambroise Guibelès, en l'office de greffier.

G. 65. (Carton.) — 92 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1765-1770. — Greffe. — Apposition de scellés, après décès, chez Laurent Réthoré-Desvaux, Louise Perroteau, Jean Chauvin, Jean Avril; — nomination de tutelle aux mineurs Pierre Oger, Louis Coignée, Jean-Cœur-de-Roy, Jeanne Clément, Jacques et Thomas Jouet, Pierre Gasté, Jacques Boussier, etc.; — vente des meubles de Louis Dubois, filassier, et de Pierre Théard; — bans de vendanges; — assemblée des bouchers le mardi gras; — adjudication des boucheries de carême; — réception de Nicolas Toucheronde et Jean Rousseau en l'office de sergents; etc.

G. 66. (Carton.) — 121 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1771-1773. — Greffe. — Bans de vendanges; — adjudications des boucheries de carême; — assemblée des bouchers du mardi gras; — nomination de tutelle aux mineurs Maugars, Muray, Pineau, Cousin, Jeanne Martin, Étienne Trémeau, Bréchet, Richou, Vincent Rabin, Mathurin Dailleux, Julien Juret, etc.; — vente des biens de Louis Blancvillain; — apposition de scellés chez Pierre Henriet; — réception de René Lebouc comme maître d'école à La Jumellière; etc.

G. 67. (Carton.) — 112 pièces, papier.

1774-1776. — Greffe. — Nomination de tutelle aux mineurs René Charrier, Jeanne Trouvé, Robert Boulestreau, Jeanne Cesbron, Marie Lambert, René Gourdon, Jean Leclerc, Laurent Marchais, Étienne Tresneau, Pierre Abeslard, Jean Brécheteau, Mathurin Martin; — vente des biens dépendant de la succession répudiée de François Cosson; — bans de vendanges; — adjudication des boucheries de carême; etc.

G. 68. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1777-1778. — Greffe. — Apposition de scellés, après décès, chez Julien Delaunay, curé de Sainte-Christine, Etienne Frémiot, Nic. Theulier, Perrine Delaunay, veuve Martin, Joseph Chesny; — bans de vendanges; — réception d'un maître perruquier-baigneur-étuviste; — nomination de tutelle aux mineurs René Moussain, Pierre Mérineau, Marie Chauveau, Louis Rivet, Jean Cady, Pierre Boisnault, Mathurin Ménard, Pierre Renou, Jeanne Lusson, Jeanne Piton, Julien Vaché, Sébastien Leduc; etc.

G. 69. (Carton.) — 97 pièces, papier.

1779-1781. — Greffe. — Nomination de tutelle aux mineurs Caillaud, Pierre Malinge, Jacques Papin, Louis Humeau, Jacquine et Françoise Cousin, Jean Boulestreau, Marie Bourdeil, Joseph Malinge, etc.; — apposition de scellés sur les successions de Louis Renard-Delaurière, ancien curé de Notre-Dame-de-Chalonnes, de René Bodin, Joseph Boureau Du Gritay, curé de Bourgneuf, Thomas Burgevin, notaire royal; — adjudication de la boucherie de carême; — bans de vendanges.

G. 70. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1782-1783. — Greffe. — Vente, après décès, des biens de Jean Vaillant, Pierre Bastard, Pierre Gallet, François Leduc, François Courvoisier, etc.; — nomination de tutelle aux mineurs Pierre Raimbault, Marie Leclerc, Alexandre Malinge, René Boulestreau, Jacques Frémondière, François Goué, Pierre Benoist, Joseph Abeslard, Jean Oger, etc.; — apposition de scellés sur les biens de Jean-Baptiste Bardelet, prêtre, ex-jésuite; — bans de vendanges; etc.

G. 71. (Carton.) — 121 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1784-1785. — Procédure criminelle pour vol avec effraction; — bans de vendanges; — nomination de tutelle aux mineurs René Baron, Louis Benoist, Mathurine Blancvillain, Louis Bréheret, Pierre Brun, Jean Tareau, etc.; — vente des biens dépendant de la succession répudiée de François Goué et de Claudine Guillot; — apposition de scellés chez la veuve Guérard et Jean Oger; etc.

G. 72. (Carton.) — 123 pièces, papier.

1786. — Greffe. — Nomination de tutelle pour les mineurs Jeanne Cesbron, Jacques Hilaire, François Grellier, François Raimbault, Paul Chalain, François Oger, Marie Gallard, etc.; — procédure contre Piron, garde-chasse de Mme Chauveau, accusé de voies de fait et violences contre Jean Bazy et Math. Tessier; — apposition de scellés, après décès, chez François Charbonneau; — réception de Jean-Alexis Camoin en l'office de sergent; — adjudication des boucheries de carême; — lettre de M. de Contades, sieur du Planty, portant avis de l'envoi aux prisons de Chalonnes de cinq individus arrêtés par la maréchaussée pour insulte et voies de fait contre sa personne (14 mai).

G. 73. (Carton.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1787-1788. — Greffe. — Enregistrement des lettres de docteur en médecine d'Auguste-Léonard Rousseau, qui déclare prendre résidence à Chalonnes; — nomination de tutelle aux mineurs Renée Martineau, Joseph Gilbert, Mathurin Juret, Anne Cartier, Renée Béduneau, Mathurin Sécher, Pierre Gasté, Pierre Cassin, René Bastard, Perrine Oger, Mathurin Chauvigné, etc.

G. 74. (Carton.) — 100 pièces, papier.

1789-1794. — Greffe. — Vente par licitation du four à chaux de Rocenpaille; — adjudication des boucheries de carême; — enregistrement des lettres de maître en chirurgie de Toussaint Bastard; — apposition de scellés chez François Blancvillain, Jacques Guibelès, ancien greffier, François Métivier, Anne de Melein, veuve Brichet de La Possardière; — nomination de tutèle aux mineurs Marie Poilièvre, Pierre Boumard, Gabriel Onillon, Paul Métivier, René Humeau, etc.; — enquêtes entre Jean Cady et François Abert pour voies de fait.

G. 75. (Registre.) — Registre in-folio, papier, de 152 folios.

1724-1729. — Greffe. — Sentences civiles rendues par le sénéchal entre Pierre Papin et Jacques Loiseau; — Pierre Taberteau et Julien Gallard; — Marie d'Hélian et Toussaint Maugars; — Urbain Éon et Jean Jouet; — Laurent Chasseloup et Charles Nouet; — Jacques Rodet et Pierre Hudon; — Mathurin Girardeau et François Agoullon; — Pierre Papin et Jacques Loiseau; etc.

G. 76. (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1743-1748. — Jugements d'audiences rendus en la juridiction de la baronnie de Chalonnes par Jean-Guy Delorme, aggrégé à la faculté des droits d'Angers, sénéchal juge ordinaire de la baronnie, entre Louise Bidet et Thomas Cesbron; — Jean Gautier et René Boulestreau; — Julien Taupin et Jacques Raimbault; — Marie Tauray et Nicolas Ribault; — Jean Oger et Françoise Plumejau; — Julien Martin et René Gautier; — François Trottier et René Girardeau; etc.

G. 77. (Registre.) — In-folio, papier, de 97 folios.

1741-1752. — « Jugements d'audiences et autres « actes nécessaires pour la jurisdiction de la baronnie de « Chalonnes » tenue par Jean-Guy Delorme, sénéchal, juge ordinaire, civil, criminel et de police de ladite baronnie; — sentences rendues entre Jacquine Jacob, veuve Louis Lusson, et François Oger; — Jean Gadras et Pierre Blancvillain; — Louis Belourdier et Jeanne Denechau; — Pierre Camus et Pierre Guays; — Julien Martin et René Hudonne; — René Gaultier et Jean Piton; etc.

G. 78. (Registre.) — In-folio, papier, 76 folios.

1752-1755. — « Jugements d'audiences et autres « actes de la jurisdiction de Chalonnes », tenue par Jean

Dumesnil, sénéchal; — arrêts entre René Huet et Jacques Bouvier; — Maurice Blou et Jean Trébuchet; — Pierre Pineau et Louis Collasseau; — Louis Bréheret et Ambroise Cherbonneau; — Jean Gerfault et René Girardeau; — Ambroise Cherbonneau et Marie Plumejeau; — René Morinière et Louis Malinge; etc.

G. 79. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1755-1759. — « Jugements d'audience et autres « actes nécessaires pour la jurisdiction de la baronnie de « Chalonnes », tenue par Jean Dumesnil, sénéchal, juge ordinaire, civil, criminel et de police; — jugements entre Math. Goullet et Julien Nau; — Jacques Guinehut, chirurgien, et Henri Delaunay; — Jean Vaillant et René Cady — Etienne Trottier et René Dauneau; — Augustin Métivier et Julien Landreau; — René Bonneau et Pierre Bosseau; — Julien Juret et Pierre Clain; — Louis Courant et Charles Gaslard; etc.

G. 80. (Registre.) — In-folio, papier, 72 folios.

1759-1763. — « Jugements et sentences d'audience « rendues en matières civiles à la jurisdiction de la baron- « nie de Chalonnes », par Jean Dumesnil, sénéchal : — entre François Gasté et Jean Chaillou, Pierre Daviau et Claude Jouenneaux; — Louis Barbot et Pierre Marsais; — Augustin Métivier et Urbain Séjon; — Michel Jouet et Charlotte Lejeune; etc.

G. 81. (Registre.) — In-folio, papier, 73 folios.

1763-1767. — « Jugements d'audiences rendus en « la jurisdiction de Chalonnes par Jean Dumesnil, licentié- « ès-lois, sénéchal, juge ordinaire de la baronnie », entre François Huet et François Gerfault; — Jacques Boumier et Joseph Bonnard; — Jean Cesbron et Pierre Lambert; — Mathurin Rocher et Jacques Guigneux; — Pierre Gallard et Vincent Barault; — Maurice Blanvillain et François Gouraud; — Louis Blourdier et Jean Cady; etc.

G. 82. (Registre.) — In-folio, papier, 74 folios.

1768-1774. — « Jugements d'audience rendus en la « jurisdiction de Chalonnes » par Jean Dumesnil, licencié-ès-lois, sénéchal, juge ordinaire, entre Simon Binet et Maurille Thulleau; — Denis Clément et François Cosson; — François Meurier et Julien Simon; — Paul Chalain et Pierre Gauvin; — René Guay et Mathurin Besnard; — Julien Landreau et Claude Bazin; — Denis Clément et François Cosson; etc.

G. 83. (Registre.) — In-4°, papier, 183 folios.

1774-1782. — « Jugements d'audience rendus en la « jurisdiction de la baronnie de Chalonnes » par Jean Dumesnil, sénéchal, juge ordinaire de la baronnie, entre Francois Gellard et Mathurin Cognée; — René Ribault et Jacques Houdet; — Henri Richou et Mathurin Goullet; — Julienne Trouvé et Michel Allard; — René Poissonneau et Jacques Houdet; — Jean Maquin et Pierre Cesbron; etc.

G. 84. (Registre.) — In-folio, papier, 210 folios.

1782-1789. — « Jugements d'audience prononcés « en la jurisdiction de Chalonnes » par Jean Dumesnil, sénéchal de la baronnie, entre Laurent Mathurin et Jacques Boutin; — René Gallard et René Rorteau; — Jacquine Sécher et Marguerite Houdet; — Pierre Puissant et Michel Noury; — Michel Godet et Michel Menon; — Mathurin Bernier et François Leduc; — Felix Huau de La Bernarderie et Michel Papin; — François Gouffriau et Etienne Macé; etc.

G. 85. (Cahier.) — 2 pièces, papier.

XVIII° siècle. — « Écrou des personnes qui seront « constituées prisonnières ès-prisons de la baronnie »; — « inventaire des papiers, hardes et meubles desquels « chaque prisonnier aura été trouvé saisi. »

G. 86. (Registre.) — In-4°, papier, de 40 folios.

1779-1786. — « Procès-verbaux de voirie pour toute « l'étendue de la baronnie de Chalonnes »; — alignements donnés par le sénéchal pour constructions de maisons dans la ville de Chalonnes à Pierre Boussac, Toussaint Boistault, Jean Thibault, Joseph Marin, Jean Chalonneau, Jacques Blanvillain, François Granger, Jean Duportail, J. Desvignes et autres tenanciers.

G. 87. (Carton.) — 147 pièces, papier; 4 pièces, parchemin; 2 tables de 53 folios.

1096-1789. — Procédures contre Philippe de Brie pour la féodalité de La Barbotière et l'usage aux communs de L'Asnerie; — pour la propriété de l'îlot du Fourneau; — marchés pour la reconstruction des ponts de Chalonnes passés par l'évêque avec Georges Deneschau (1561) et Louis Jouin (1732); — contestation entre l'évêque et le seigneur des Essarts pour la propriété de l'accroissement de La Vernette; — copie de la charte de Foulques portant donation à l'évêque de l'île de Chalonnes (1096); — baux, acquêts, arpentage des prés de Caillé, La Motte, Le Haut-Tiers; — fragments de remembrances; — tables de registres perdus; etc.

G. 88. (Registre.) — In-folio, papier, de 112 folios; 1 cahier détaché de 27 folios

1551. — Cens tant en deniers que chapons dus à la recette du fief de Montaigu par Jean Drouet, Pierre Girard,

J. Morineau, Simon Poisot, Pierre Réthoré, Pierre Poinlasne, Guill. Babin, André Bourigault, Macé Poiset, Philippe Cocu, Madelon de Brie, Pierre Robin, René Métivier et autres tenanciers.

G. 89. (Volume.) — In-folio contenant 190 pièces, papier, 12 pièces, parchemin, ensemble 596 folios; une table, 20 folios.

1512-1610. — Contrats d'acquêts de terres et tenures à La Branlarde, dans l'île Bussou, aux Coteaux-Blancs, aux Guesses, près le pont du Jeu, à La Jattière, aux Malécots, à La Rousselerie, à Rochette, aux Roulières dans la Vallée-aux-Jubeaux; etc.

G 90. (Volume.) — In-folio, papier, 590 folios; 1 table, 18 folios.

1611-1627. — Baux et contrats d'acquêts de terres et tenures par Ch. Avril, Ch. Aigrefeille, Jacq. Béduneau, Michel Besnard, Math. Bourigaud, Jean Chasteau, Macé Drouet, Bonaventure Faiteau, Mic. Guinehut, Et. Gohard. Guill. Halbert, René Jubin, Jul. Leduc, Jean Martineau et autres tenanciers.

G. 91. (Volume.) — In-folio, 514 folios, papier; 1 table, 18 folios, papier.

1628-1682. — Baux et contrats d'acquêts par Pierre Belon, Pierre Bourdeil, Maurice Bomier, Sébastien Cady, René Drouault, Noël Drouet, Lézin Guérin, Jean Giffard, Mich. Ladouin, Math. Morineau, Louis Métivier, René Normandin, Jean Piffard, Louis Tuleau, André Vincent et autres tenanciers.

G. 92. (Volume.) — In-folio, 450 folios, papier.

1719. — Baux et contrats d'acquêts de terres et tenures à La Potièrerie, aux Ébaupins, à La Couverrée, à La Roussière, à Cordé, au Bout-du-Bois, La Soulouze, La Mauginerie, Les Moulins-à-Vent, Les Oiselles, Les Noues, Pierrecou, Le Poirier-Samson, etc.

G. 93. (Volume.) — In-folio contenant 45 pièces, parchemin; 79 pièces papier; 627 folios; 2 tables de 13 folios.

1096-1757. — Domaine de la baronnie (t. VII). — Baux et acquêts de La Bâtonnerie, des maisons de La Barrière et de L'Echelle, de la Courpaudière, du Porteau, de La Salouze, de grèves et accroissements de Loire; — procédure pour abat illicite de bois dans la forêt de Chalonnes; — réparation des ponts; — procédure, suivie de sentence du Parlement de Paris (21 juillet 1701), qui condamne les propriétaires des héritages situés dans l'île à s'en dessaisir, contre remboursement, au profit du baron; — enquête pour le droit d'usage dans la forêt (1662); — procès-verbal de visite par le lieutenant général en la Sénéchaussée dans les hautes et basses îles, au sujet des droits prétendus par les usagers (1662); — opposition par les habitants à la vente de 10 arpents de terre de la forêt; — traduction de la charte de 1096 portant don de l'île à l'évêque par le comte Foulques d'Anjou; — pancarte des droits de la prévôté seigneuriale; etc.

G. 94 (Volume.) — In-folio, contenant 103 pièces, papier, 15 pièces, parchemin; 2 tables, 14 folios.

1452-1752. — Domaine de la baronnie (t. VIII). — Baux et contrats d'acquêts à Brandeau, dans les communs, aux Courtils, à La Boire-Hagoulon, aux Mottes, au Roc, à La Soulouze; — requêtes et mémoires produits par le seigneur baron de Chalonnes en revendication des cens et rentes à lui dus dans la Haute-Ile pour droits d'usage dans le commun du Tiers; — procès-verbal de l'état de la levée de La Boire-Hagoulon; — adjudication des travaux à la charge des propriétaires riverains.

G. 95. (Cahier.) — In-4°, parchemin de 28 folios, incomplet des premiers folios.

1525. — Aveu rendu à la baronnie de Chalonnes par Jacques du Plantys pour la terre et seigneurie de Sainte-Christine.

G. 96. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1444-1561. — Aveux rendus à la baronnie de Chalonnes par Jean de Samblançay, le jeune, pour divers vignobles dans les paroisses de Chalonnes et de Rochefort (1544); — par Jeanne Chenu, dame de Rohard, « pour « l'oustel, garannes, boys, terres des Bruffières en Sainte-« Christine » (1555); — par René de La Jumellière « pour « son hostel, court, douves, jardrins et cloustures de La « Jumellière.., chesnayes de grous boys, en laquelle a une « fenestre à prandre beccasses et aultres oaiseaulx noctur-« naiyes vollans de nuyct, » etc. (1455); — par Jean Turpin pour le fief de Sainte-Christine (1455); — par René Branlard pour le lieu, domaine et hébergement du Petit-Grasigné (1543); — par Louis Leroux, chevalier, pour son fief de Montaigu en Saint-Pierre de Chalonnes (1561); — par Guyon Pierres, chapelain de Saint-René en Saint-Maurice d'Angers, pour son fief dit Fief Bouru et Baraton (1496).

G. 97. (Volume.) — In-folio, contenant 26 pièces, parchemin, 88 pièces, papier, ensemble de 394 folios; 2 tables, 13 folios, papier.

1086-1758. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie pour terres et tenures dans l'île Arnault, à Brandeau, Caillé, aux Garnisons, à la Guillotière, à Saint-Laurent-de-La-Plaine, à La Philippière, à l'île Touchais, par des tenanciers de la baronnie; — fol. 22-23, copie et traduction de la charte de 1096 portant donation par le

comte Foulques de l'île de Chalonnes à l'évêque Geoffroy de Mayenne; — fol. 307, enquête pour délits de chasse (1691).

G. 98. (Volume.) — In-folio, contenant 298 pièces, papier, cotées par folios 1-733; 3 tables de 59 folios.

1598-1612. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie de Chalonnes pour terres et tenures en l'île Andouillère, à Beauvais, à La Cathelinerie, aux Faveries, en Feuilledor, à La Motte-Gazon, près Saint-Hervé, aux Ligerais, à Longlée, aux Nouettes, aux Noyers, à La Phelippière, à Saint-Sauveur, aux Taupières; — droit d'usage dans les communs.

G. 99. (Volume.) — In-folio, contenant 294 pièces, papier, 1 pièce, parchemin, cotées par folios 1-652; 2 tables papier de 54 folios.

1612-1640. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie de Chalonnes pour terres et tenures aux Aireaux, à La Babinerie, au Bordage-Brodeau, aux Chaussonnières, à La Darcière, à La Frumoire, au Port-Girault, à La Guinière, dans les halles de Chalonnes, aux Ligerais, à La Minée, à La Picquerie, au Roc, à La Tousière; — droits d'usage dans les communs.

G. 100. (Volume.) — In-folio, contenant 276 pièces, papier, ensemble de 592 folios; 2 tables de 50 folios, papier.

1628-1648. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie pour terres et tenures aux Aireaux, à La Bétuserie, Les Boires, Saint-Brieuc, Caillé, La Fontaine-à-L'Ane, Le Frémur, La Guesse, dans les halles de Chalonnes, à La Mauginerie, aux Murailles, à Pierrecou, au Pressoir-Rouge, aux Petits-Quartiers, etc., — droits d'usage dans les communs.

G. 101. (Volume.) — In-folio, comprenant 214 pièces, papier, ensemble de 447 folios; 2 tables de 44 folios.

1617-1653. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie pour terres et tenures aux Bélières, à La Billaudrie, aux Chabocières, à La Cornaudrie, à Feuille-d'Or, à La Motte-Grosneau, aux Guesses, à La Guitarderie, au Pont-Latrée, à La Martinière, aux Murailles, à La Piquerie, au Pressoir-Rouge, à Saint-Sauveur, etc.; — droit d'usage dans les communs.

G. 102. (Registre.) — In-folio de 618 folios, papier; 2 tables de 40 folios.

1652-1679. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie par Jean Allain, le chapelain de Sainte-Barbe, P. Barbot, Alex. Chartier, Mic. Fromageau, Jacques Giffard, Jacques Héligon, Jul. Juret, Et. Laillier, Math. Leduc, Nicolas Massicot, Jul. Puissant, Jean Roulleau, Toussaint Thulleau, Jean Vaslin et autres tenanciers.

G. 103. (Registre.) — In-folio, papier, de 346 folios. — 3 tables de 83 folios.

1628-1704. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie par Jul. Barrault, Gabr. Boylesve, Franç. Bouchereau, Pierre Chauvigner, Gilles Couis, Germ. Delhommeau, Vinc. Drouet, Jean Duffay, Fr. Fromageau, Jean Gabory, Denis Gaultier, René Guynais, Jacques Hurrard, Ch. Jacob, Math. Juret, le curé de Saint-Laurent, Jacq. Loyer, René Martin, Pierre Oger, Fr. Pasot, Jean Poupelard, Jacq. Ribault, Fr. Siret et autres tenanciers.

G. 104. (Registre.) — In-folio, papier, de 116 folios; 3 tables de 52 folios.

1715. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie de Chalonnes par Jacq. Allaire, Pierre Boulincaux, René Bastard, Jacques Bidet, Toussaint Blou, Ch. Cady, Fr. Chauvin, Pierre Cordier, Gilles Coy, Gilles Drouet, Cl. Esnault, Louis Formageau, Louis Gerfault, Math. Godard, Fr. Grosneau, le prieur de Saint-Hervé, Fr. Lambert, Pierre Martin, Denis Oger, René Ribault et autres tenanciers.

G. 105. (Registre.) — In-folio, papier, de 448 folios; 3 tables de 51 folios.

1701-1725. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie par Franç. Alby, P. Rabineau, Vinc. Baranger, Ch. Bourgeois, Math. Bourdeil, P. Chiron, Math. Dauneau, H. Drouet, Jean Fromy, P. Gazeau, Séb. Guichet, René Jacob, J. Juret, Jean Leduc, Louis Métivier, René Onillon, le curé du Pin-en-Mauges, René Poissonneau, Nic. Royné et autres tenanciers.

G. 106. (Registre.) — In-folio, papier de, 495 folios; 2 tables, 60 folios, 1 sceau.

1725-1726. — Déclarations rendues aux assises de la baronnie par Louis Avrilleau, Jacq. Barault, Jean Baranger, Fr. Belon, Pierre Brun, Gilbert Catrou, René Cormery, Marie de Navières, Math. Egremont, P. Fleuriot, Anne Gille, Jos. Hodebert, Laurent Jubin, Gab. Léauté, Noël Malinge, Aug. Métivier, J. Mousseau, Fr. Oger, Maurille Paizot, Fr. Piffard, Jacq. Thuau et autres tenanciers. — Sur une déclaration des religieux et couvent de Saint-Serge, reliée à la fin du registre, figure un beau sceau moderne de l'abbaye.

G. 107. (Registre.) — In-folio, papier, de 152 folios; 2 tables de 25 folios.

1727-1729. — Déclarations rendues à la baronnie par Jacq. Baranger, Ant. Béguyer, René Bourdeil, Franç. Charbonneau, Aubin Daviau, P. Gazeau, Fr. Jamet, Charlotte Letourneux, René Martin, Math. Monnier, Jacq. Oger, Ch. Petit, Pierre Trottier et autres tenanciers.

G. 108. (Registre.) — In-folio, papier, de 364 folios ; manquent les folios 1-2, 20-30, 40-165 ; une table in-folio, papier, de 9 folios.

1782-1783. — Assises de la baronnie contenant les déclarations rendues pour terres et tenures dans le fief de l'Évêché par Louis Brunsard, Martin Savary, Mathurin Avril, René Danneau, Charles-Gervais Bourdais, curé de Saint-Laurent-de-La-Plaine, François Babin, Marie Moreau, Martin Grellier, René Boisson, Math. Delaunay et autres tenanciers.

G. 109. (Registre.) — In-folio, papier, de 166 folios.

1510. — « Extraits des registres des déclarations ren- « dues à la baronnie de Chalonnes pour les droits d'usages, « chaufages et panages dus à l'évêché d'Angers » par René Mesnard, Pierre Leduc, Briant Baillif, Jean Jagouin, Th. Martin, François Piffard, Julien Bourdeil, Nic. Blanchard, Pierre Boureau, Antoine Lefevre, Thomas Racapé, Gilles Cailleau, Antoine Lambert et autres tenanciers.

G. 110. (Registre.) — In-folio, papier, de 190 folios ; 1 table de 16 folios, papier.

1540. — « Pappier rentier de la terre et seigneurie « de Challonnes, appartenant à Révérend Père en Dieu « monseigneur l'évesque d'Angiers, extraict des pappiers « modernes par Vincent Blouyn, fermier pour une moictié « de ladicte seigneurie » ; — contient la recette des rentes dues par Jean Vitry, Franç. Pichery, Jacques Mousseau, Jean Dolbeau, Martin Erreau, Et. Cruau, Maurice Boureau, Macé Goupil, René Erreau, Macé Goupil et autres tenanciers.

G. 111. (Registre.) — In-folio, papier, de 84 folios ; 1 table, 2 folios.

1727. — Dépouillement général des titres de la baronnie (brouillard informe).

G. 112. (Cahier.) — In-folio, papier, de 64 folios ; 1 pièce, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Brouillard du dépouillement du fief dans les paroisses de Saint-Laurent-de-La-Plaine ; — « sommaire des titres qui justifient que « les seigneurs de La Jaltière sont fondateurs de l'église de « Saint-Laurent-de-La-Plaine ».

G. 113. (Carton.) — 32 pièces, papier ; 5 pièces, parchemin ; 2 plans, papier.

1427-1628. — Procédure terminée par transaction entre l'évêque d'Angers Claude de Rueil, baron de Chalonnes, et Amaury de Gazeaux, héritier de Jacqueline de La Roussière et de Françoise de Blavon, pour la propriété de l'emplacement d'un ancien moulin près le château et des eaux en dépendant en Loire (1427-1628).

G. 114. (Carton.) — 5 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1612-1740. — « Bail à ferme du domaine d'Anjou « par lequel appert des eaux et pescheries qui appar- « tiennent au Roy, pour monstrer que les eaux et pesche- « ries de Chalonnes ne sont du domaine du Roy » (1612) ; — bail des pêcheries du Layon dépendant de la baronnie (1740) ; — arrentement des grèves et l'accroissement des îles des Verdeaux, de Margerie et du Pineau, sur la boire de Caillé (1636-1720).

G. 115. (Carton.) — 4 plans, papier.

1788. — Plan « de l'isle de l'Asnerie, faisant partie « des domaines de la baronnie de Chalonnes avec quelques « autres domaines à différents particuliers sujets de ladite « baronnie, le tout renfermé entre le bras de la rivière de « Loire et la pescherie ou boire du Chapeau, depuis la « naissance de ladite boire, du bout d'orient jusqu'à son « embouchure qui se termine au port Saint-Vincent, auquel « endroit vient se confondre la pêcherie de Defaie » ; — par Urbain Prieur (1788) ; — plans des îles Barault et Montravers ; — plans de La Barre-Lihoreau et de La Petite-Chevrie en Neuvy.

G. 116. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1576. — Erection par l'évêque d'Angers, baron de Chalonnes, du fief et seigneurie de La Collette en titre de châtellenie « à la charge que ledit fief de La Collette sera « pour marque et mémoire du présent don et concession « pour l'avenir à perpétuité nommé et appelé la chastel- « lenie du Fief Lévesque et que à mutation d'évesque outre « les debvoirs ordinaires il fera et peira une paire d'espe- « rons dorez » (19 juillet 1576) ; — aveu de ladite châtellenie du Fief Lévesque à la baronnie de Chalonnes par le maréchal Artus de Cossé (28 juillet 1576).

G. 117. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVIIe siècle. — Châtellenie de Morannes. — Mémoire [de M. Grandet] adressé à l'évêque d'Angers sur les revenus et les réformes de l'administration de la terre de Morannes.

G. 118. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1587-1664. — Ajournement, donné sur requête « du régent des écoliers », procureur de la cour de Morannes, aux confrères de la Conception Notre-Dame pour l'entretien de la salle de l'école (1587) ; — testament de François Marsolleau, prêtre, portant entre autres legs, don de 900 livres pour l'entretien du maître d'école (1664).

G. 119. (Carton.) — 40 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1432-1772. — Procès-verbaux de visite de l'état des bâtiments de Morannes et Grattecuisse (1633-1649); — bail de la châtellenie à J.-B. Drouard (1737); — d'une place inculte vis-à-vis la croix de Mission (1772); — sentence du sénéchal de Morannes qni condamne François Congnard, René Garnier et René Foucauld à laisser libre et à rétablir le chemin de l'église à la rivière (1584); — mouvance de la seigneurie de L'Arche en Chemiré (1731-1735); — bail de la métairie de Beaumont (1451); — droit de passage sur le pré des Bouches (1715-1738); — rente de 8 boisseaux d'avoine sur La Boulinière (1554); — bail de la pâture inculte des Brouillards (1771); — droit de passage sur La Chanclouserie (1717); — constitution d'une rente de 10 l. au profit du seigneur de Chandemanche (1708); — droit de passage sur une dépendance du château (1716); — acquêt par l'évêque Hardouin de Bueil de la terre de Grattecuisse (1432); — acquêt par échange de la maison d'Haute-Mule (1566); — bail des landes près Les Montils (1771); — mémoire sur le dépié de fief de La Motte-de-Pendu (XVIIe s.); — bail de la lande de La Chouanière (1771); — saisie de la terre de La Morinière (1493); — inventaire de pièces de procédures touchant les arrérages d'une rente prétendue par l'abbaye de Bellebranche (1472); — lettre du procureur du Perray-Neuf, réclamant une rente de 30 s. (1737).

G. 120. (Carton.) — 67 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1443-1781. — Moulins sur la Sarthe. — Baux des moulins de Morannes (1503-1609); — enquête sur l'incendie des trois moulins en 1593 par le capitaine La Tour; — procès-verbal d'état des lieux et procédures pour les réparations; — marchés pour la reconstruction et « bref « estat de la dépence frayée par Me Jean Aubert, suivant le « contract d'entre Mgr d'Angers et luy, pour la réfection des « moulins à eaux, pontz de boys et arches de pierre de sa « chastellenie » (1600-1601); — curage et réparation du port (1550-1731); — rentes dues sur les moulins (1443-1678).

G. 121. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1539-1736. — Quittances des taxes pour la suppression de la Grurie de Morannes et du Pé, son annexe (1713-1714); — procès-verbal de mesurage des bois dépendant de l'Évêché d'Angers dans les paroisses de Morannes et de Chemiré et règlement du grand maître des Eaux-et-Forêts pour les coupes (1736); — bail de partie des bois de Beaumont (1539); — procès-verbaux pour délits dans les bois; — cordelage du Bois-L'Évêque (1582); etc.

G. 122. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, jadis scellé de cinq sceaux, dont deux frustes; restent à peu près intacts le deuxième, qui est celui du sénéchal, petit, ovale, de cire brune, bien conservé, sauf le sommet du cintre; en légende..... *Senescalli Dni epi Andegav...*; dans le champ, l'évêque assis, crossé, mitré, tendant de la main droite une bandelette, peut-être un baudrier, à un personnage posé devant lui, un genou en terre; contre-sceau plus petit avec légende : *Contra S. Senescalli .A.*; dans le champ, l'évêque assis, crossé, mitré, tend au même personnage agenouillé de même un haut bâton [à potence?]; le quatrième qui est celui de l'archiprêtre, petit, ovale, de cire brune, à demi fruste; légende : *...chi.. de Lu...*; dans le champ, le Christ debout, nimbé, vêtu d'une longue robe, portant dans la main gauche l'agneau pascal nimbé, bénissant de la main droite un clerc prosterné à deux genoux, les mains jointes; point de contre-sceau; le cinquième, qui est celui de Colin Lane, rond, très-petit, en cire rouge; légende : *† S. Colin. Lane*; dans le champ, un animal fantastique, la tête retournée vers un rameau de feuillage; pour contre-sceau, l'empreinte profonde du bout du doigt.

1309. — Transaction, par laquelle Colin Lane accepte devant l'official et le sénéchal de l'évêque, le doyen d'entre Sarthe et Maine et l'archiprêtre du Lude la remise partielle, qui lui est faite par l'évêque d'Angers, d'une amende de 100 livres pour avoir indument chassé dans l'ancienne garenne de Morannes. — Cet acte est transcript dans le Registre G 7, fol. 141.

G. 123. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1571. — Procès-verbal d'installation par le sénéchal de Morannes de René Preau en l'état de maître boucher nonobstant l'opposition motivée des autres maîtres bouchers; — procès-verbal d'arrestation de deux des maîtres opposants pour saisie indue des viandes; — ordre de mise en liberté; — offre d'indemnités par lesdits maîtres.

G. 124. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1662-1769. — Prise à bail par René de Bonnaire du greffe de Morannes et Grattecuisse; — minute de requête adressée à l'intendant par Jean-Ambroise Guiblais, greffier de Chalonnes, en revendication du droit de contrôle des suradjudications des boucheries de carême.

G. 125. (Carton.) — 38 pièces, papier.

1446-1660. — Procédures devant le sénéchal de Morannes contre Michel Moulsaint, les héritiers de Martin Coppin, Jean Crosnier, Marie Piau et Urbain Aubert, Louis Rollée, [sieur de La Quenière, René du Bellay, sieur de La Bourlière, Lézin Sahut.

G. 126. (Registre.) — In-folio, papier, de 278 folios, papier.

1628-1680. — Romembrances des jugements rendus en la cour de la châtellenie de Morannes (t. VII) contre Perrine Rigault, Pascal Saulais, Jacq. Hodemon, M. Hamon, Vincent Minée, J. Turquais, J. Dentier, P. Gilbert, Séb. Robert, Math. Truneau, Salomon Bérault et autres tenanciers.

G. 127. (Registre.) — In-folio, de 277 folios, papier.

1630. — Greffe de la juridiction ordinaire de la châtellenie. — Sentences rendues entre Marin Jouanneaux et Guy Chaligné; — Étienne Minée et René Bouillon; — Jean Robert et René Collombeau; — François Lemonnier et Félix Rigault; — Philippe Voyer et Marie Piau; — Jean Duffeau et Nicole de La Faye; — Louis Perdrix et Marie Piau et autres tenanciers.

G. 128. (Registre.) — In-folio, papier, de 277 folios.

1633-1635. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal entre Louis de Saint-Ouen et Jean Gomier; — — Jean Minée et Pierre Gilbert; — Marie Piau et René Coiset; — René Preau et Jacquine Pocquet; — Claude Gaultier et René Gauffredeau; — François Legaigneux et Jean Robin; — Jean Escuyer et Pierre Martin; etc.

G. 129. (Registre.) — In-folio, papier, de 282 folios.

1635. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal entre Pierre Gaudry et Urbain Piau; — Marin Tudelle et Marie Godereau; — Marin Piau et Laurent Minot; — Michel Brichet et Julien Digaillon; — Mathieu Rabier et René Vielle; — René Amellon et Étienne Huet; — Laurent Portais et Pierre Barril; etc.

G. 130. (Registre.) — In-folio, papier, de 351 folios.

1636-1637. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal juge civil et criminel entre Françoise Liron et Urbain Soyer; — Pierre Genoil et Françoise Chartier; — Gaspard Trioche et Macé Machefer; — André Vaugeois et Mathurine Hamelin; — Gabriel Chevalier et Pierre Gaultier; — Catherine Paré et Nicolas Quinebaiche; — René Bellus et Jean Royné; etc.

G. 131. (Registre.) — In-folio, papier, de 279 folios.

1639. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal entre René Crosnier et Jean Gasnier; — René Collombeau et Pierre Liénart; — René Baron et René Gauferet; — Christophe Sallé et Marin Roger; — Jean Dantier et René Langlais; — Urbain de La Jaille et Urbain de Champchevrier; — Jeanne d'Aligné et Michel Gilbert; etc.

G. 132. (Registre.) — In-folio, papier, de 283 folios.

1642-1645. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal entre François Giloust et Jean Roger; — Elye Minée et Gilbert Hardière; — Pierre Vielle et Math. Beaussay; — Barthélemy Duboys et Laurent Delaunay; — Jean Monteau et Math. Mahot; — Étienne Bergeot et René Gouesneau; — Jacques Perdix et Math. Ridouet; — Jacques Leduc et René Haran; etc.

G. 133. (Registre.) — In-folio, papier, de 326 folios.

1645-1647. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal entre Urbain Renaud et Étienne Huet; — Catherine Hellant et Rémy Cadoz; — Jean Collineau et Christophe Astin; — Urbain Lefrère et Madeleine Royer; — Antoine Rousseau et Mathurin Mauxion; — Adam Lefrère et René Delaunay; — René Laurens et Jacques Chené; — André Royer et Jean Chalumeau; etc.

G. 134. (Registre.) — In-folio, papier, de 170 folios.

1647-1648. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal entre Marin Quartier et Jean Perrier; — Marie Fauve et Michel Couturier; — Urbain Aubert et Christophe Gilbert; — René Renier et Michel Jouaneaux; — Jean Minée et Renée Girault; — Jean Gébeu et Jacques Hervé; — François Solimon et François Girault; — Pierre Minot et René Crétin; etc.

G. 135. (Registre.) — In-folio, papier, de 280 folios.

1648. — Greffe. — Sentences rendues par Chrysostome Aubert, sieur de La Bouverie, sénéchal, juge ordinaire, civil et criminel, entre Jacques Rochery et Ambrois Rigault; — Pierre Chené et Julien Parenteau; — Pierre Sauvegrain et Pierre Brontault; — Urbain Jusqueau et Maurice Foucher; — Jacques Durand et Pierre Lelardeux; — Pierre Rousseau et Pierre Leduc; etc.

G. 136. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 65 folios.

1679-1681. — Greffe. — Sentences rendues par le sénéchal, juge ordinaire, civil et criminel, entre Balthazar Musard, fermier général de la seigneurie, et Jean Quentin, Fleury Lebreton, Pierre Mauxion, René Rigault, Christ. Minée, Guill. Ritouet, Jean Jacquelot, Étienne Sallé, Math. Martin, Jean Brossay, Guill. Alligot et autres tenanciers.

G. 137. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 80 folios.

1683-1686. — Greffe. — Sommaire des procédures et des décisions intervenues entre Étienne Paillet et Jean Robineau, Marc Gilbert et Jean Goueschau, Guill. Nouel, Julien Péan et Pierre Theullier, René Baro et François Brossay, René Bigaillon et Jean Potry; etc.

G. 138. (Carton.) — 9 cahiers, in-quarto, papier, de 326 folios.

1686-1698. — Greffe. — Sommaire des procédures et décisions intervenues entre J.-B. Nyard, curé de Morannes, et Maurice Leduc, Salomon Branchu et Louis Rigault, Roland Cadier et Jean Leroyer, René Robert et Christophe Cognard, Jean Branchu et Louis Gaudais; etc.

G. 139. (Registre.) — In-folio, de 301 folios, papier.

1718-1745. — Greffe. — Sommaire des procédures et sentences intervenues entre Christophe Tardif et Jacques Decorces, Franç. Trumeau et Jacq. Martin, Pierre Lévêque et Jeanne Fillon, René Aubin de La Bouchetière et François Minée, Math. Jarry et René Bodreau, Jean Crosnier et Christophe Roger; etc.

G. 140. — (Registre.) — In-folio, de 149 folios, papier.

1763-1778. — Greffe ordinaire de Morannes. — Sommaire des procédures et des décisions intervenues entre René Georget et Yves Bréhier, René Royné et René Bastard, J. Gabeau et Renée Préaubert, Martin Bouvier et René Charpentier, Pierre Houalet et Pierre Bruneau, René Roiné et Françoise Gandon ; etc.

G. 141. (Carton.) — 77 pièces, papier ; 10 pièces, parchemin ; 1 table, 6 folios, papier.

1581-1617. — Procurations pour rendre aveu à la châtellenie au nom d'Alain Audouart, Jean Beleu, Ét. Bérault, Nic. Chevalier, Aimé Ledevin, Jean Lefebvre, J. Guiton, Nic. Gilbert, Marie Justeau, Mic. Lemesle, Ét. Nail, Math. Roger, Ét. Sauvé, Jean Touchet et autres tenanciers; — aveux et déclarations rendues par le curé de Saint-Michel de Paris, Michelle de Broc, le prieur de Juigné-La-Prée, Guillaume de Clermont, Perrine Virdoux, Jean Touzé, Roberte de Bouillé, Guillaume Letourneux; etc.; — avis motivé sur la procédure à suivre par le seigneur du Génetay pour rendre son aveu, par M[e] Girard, avocat, à Paris.

G. 142. (Volume.) — In-folio, contenant 29 pièces, parchemin , 25 pièces, papier, ensemble 337 folios ; 2 tables, 32 folios, papier.

1407-1740. — Aveux rendus à la châtellenie par les fiefs de L'Anerie, de La Bougrie, de La Bourellière, de La Brocherie, du Buron-de-Craon (avec une première ligne enluminée de lettres d'or à feston sur fond de couleur et une grande majuscule de couleur, le fond d'or chargé d'un riche bouquet de fleurs (1528); — procédures et compromis pour le droit de chasse dans la paroisse de Morannes contesté entre l'évêque et le seigneur de Chartres (1422-1423).

G. 143. (Volume.) — In-folio, contenant 2 pièces, papier, 7 pièces, parchemin, ensemble de 200 folios ; 1 table de 14 folios, papier.

1505-1626. — Aveux rendus à la châtellenie pour les fiefs de Chartres, Chandemanche, Le Génetai et La Motte-de-Pendu. — Les aveux rendus en 1505 pour La Motte-de-Pendu et pour Le Génetay par Louis Auvé, débutent tous deux par un magnifique D majuscule encadré d'un liseré de fleurs sur fond d'or, et dans la page, un bouquet de pensées et de diverses fleurs sur fond d'or ; — l'aveu de La Motte-de-Pendu, rendu en 1549 par René Auvé, a sa première page encadrée dans une bordure ornementée d'or sur fond violet; la première ligne : *De vous*, en grandes lettres d'or, précédée d'un D d'or de fantaisie, dont le fond d'azur est chargé de l'écu : *d'argent à la croix de gueules cantonné de 12 merlettes de même.*

G. 144. (Volume.) — In-folio, contenant 42 pièces, papier, 17 pièces, parchemin, ensemble de 327 folios ; 1 table de 12 folios, papier.

1459-1717. — Aveux rendus à la châtellenie pour les fiefs de La Bourelière, de Chandemanche, de Chartres, du Chesnay, d'Entre-Deux-Eaux, des Fougerets, des Fourmentières, du Génetay, de La Millacière et de La Motte-de-Pendu.

G. 145. (Registre.) — In-folio de 100 folios, papier, 112 folios, parchemin ; 1 table de 14 folios, papier.

1717. — Aveu rendu à la châtellenie par les religieuses Ursulines d'Angers pour leur fief du Génetay en Morannes; — en tête : mémoire contenant enquête et réponse par l'évêque d'Angers sur les revenus dudit fief.

G. 146. (Volume.) — In-folio, contenant 19 pièces, parchemin, 50 pièces, papier, ensemble de 224 folios; 1 table de 12 folios.

1454-1715. — Aveux rendus à la châtellenie pour les fiefs de Chandemanche, de La Jarriaye, de Juigné-La-Prée, de Launay, de Livonnière et des Loges.

G. 147. (Volume.) — In-folio, contenant 30 pièces, papier, 15 pièces, parchemin, ensemble de 154 folios ; 2 tables de 19 folios, papier.

1296-1717. — Aveux rendus à la châtellenie pour les fiefs de La Bougrie, de La Bourelière, Fougeré, La Millasserie, Montplan, La Morinière, La Motte-de-Pendu, Les Moulins et La Panne.

G. 148. (Volume.) — In-folio, contenant 45 pièces, parchemin, 13 pièces, papier, ensemble de 318 folios; 1 table de 11 folios, papier.

1417-1770. — Aveux rendus à la châtellenie pour les fiefs du Boulai, du Pé, de Guifeul, de La Panne, de La Pifferie, du Plessis-de-Juigné et du Pressoir-Billon. — Les aveux de Guifeul de 1527 débutent, l'un par un D majuscule d'azur enluminé d'arabesques d'or, l'autre par un D majuscule d'azur sur fond d'or semé de bouquets de fleurs, avec l'écu en cœur de René Bréhier : *d'azur à trois tourteaux d'or posés deux et un;* — celui de 1544, par un D de fantaisie sur fond d'or, avec l'écu allemand *écartelé au 1[er] et au 3[e] d'argent à 3 bandes de sable, aux 2[e] et 4[e], d'azur à trois colonnes d'argent posées en pal*, qui sont les armes de l'évêque Bouvery.

G. 149. (Volume.) — In-folio, contenant 13 pièces, parchemin, 16 pièces, papier, ensemble de 75 folios; 1 table de 14 folios.

1503-1717. — Aveux rendus à la châtellenie pour les fiefs de L'Anerie, de La Bougrie, de Buron, d'Entre-Les-eaux, du Pé, du Génetay, de La Jarriaie, des Loges, de La Millasserie, Montplan, La Morinière, La Motte-de-Pendu, Les Noues, La Pifferie, Le Plessis-de-Juigné, Le Pressoir-Brillon, Quifeul, Ruzérieux, La Sauvagère, Le Tronchay et La Viellère.

G. 150. (Carton.) — 51 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1485-1739. — Contrats d'acquêts et baux produits aux assises pour terres et tenures dans l'Ile-Auvesque, à La Maison-Neuve, au Grand-Cimetière, aux Grands-Monceaux, aux Montils, aux Crayères, au Pé, dans le bourg de Morannes, aux Moulins; — acquêts de la terre de La Fosse en Contigné par Mathurin Bernard, écuyer, sieur de La Liardière (1739); — de la seigneurie de Châteauneuf par Jean Goujon (1707).

G. 151. (Registre.) — In-folio, papier, 343 folios; 3 tables, 31 folios, papier.

1401-1436. — Remembrances des déclarations rendues aux assises par les curés d'Azé et de Bierné, Jean Bardou, le couvent de Bellebranche, Jean Frézeau, Macé Guyou, Michel Jalet, Jean Landais, Étienne Le Mercier, Guill. Quatreux, Robin Thébert et autres tenanciers.

G. 152. (Registre.) — In-folio, papier, de 265 folios; 1 table de 27 folios.

1465-1474. — Remembrances des assises pour L'Aumônerie, Les Annelettes, Les Basses-Vallées, Les Bougeardières, La Chapellerie, La Drouaudière, La Guignardière, La Herce, Le Joncheray, Longueraye, Les Monceaux, La Pocquinière, La Rochette, Les Rainières, Le Tertre-Rouge; etc.

G. 153. (Registre.) — In-folio de 446 folios, papier; 2 tables de 28 folios.

1472-1490. — Remembrances des déclarations rendues aux assises par Jean Auvé, J. Blandeau, Michel Le Bouvier, le curé de Brissarthe, Math. Coignard, Jacq. Chapin, J. Cutaigneux, Guill. Denouault, Mic. Dolombe, Jean Évrault, Gervaise Fessard, J. Guyon, J. Girondier, Guill. Jupille, J. Lochon, J. Pavart et autres tenanciers.

G. 154. (Registre.) — In-folio, papier, de 90 folios; 1 table de 19 folios.

1479-1493. — Remembrances des déclarations rendues aux assises pour terres et tenures à L'Ardrillay, La Bourelière, Beaumont, Les Coudrais, L'Être-Maudet, Le Gast-Gerbault, Les Hayettes, L'Hopitau, Maimbourg, La Pocquinière, La Roche-Corbon, La Tournerie; etc.

G. 155. (Registre.) — In-folio de 200 folios, papier; 1 table de 16 folios.

1506. — Remembrances des déclarations rendues aux assises par J. Aubert, Michel Aunis, Olivier Barault, René Crousillon, Pierre Chevalier, René Colombeau, Math. Déniau, Christ. Évrault, René Faifeu, Denis Girard, Macé Hussault, Colas Jamin, Jean Létoré, Louis Marteau, Jean Pétiot, J. Tabarit, J. Viau et autres tenanciers.

G. 156. (Registre.) — In-folio, papier, de 286 folios; 1 table de 32 folios.

1478-1525. — Remembrances des déclarations reçues aux assises pour terres et tenures à l'Ile-Auvesque, L'Arche, La Bérauderie, La Bédouaudière, Bierné, Brissarthe, La Croix-Moisy, L'Être-Maudet, La Fourmentière, La Gaullerie, La Herce, L'Orgerie, Les Perrières, Ruechèvre, Ruzérieux, La Templerie, etc.

G. 157. (Registre.) — In-folio de 396 folios, papier.

1464-1527. — Remembrances des assises, portant jugements d'amendes prononcés contre Pierre Hamon, Jean Segrée, Jean Chopin, Yvonnet Viau, Jean Perrault, Jean Goulfier, Béatrix Blandeau, Jean Lemaçon, Thomas Serbert, Symon Gaudon, Gervaise de Rougé, Jean Pillet, Geoffroy Bodin et autres tenanciers.

G. 158. (Registre.) — In-folio de 234 folios, papier; 2 tables de 29 folios.

1527. — Remembrances des déclarations rendues aux assises par J. Audouard, Ant. Bruneau, Ét. Barbin, Math. Batard, Guill. Chacebœuf, Macé Colombeau, Ét. Fourreau, Maurice Guiton, Gilles Juliot, J. Lemarchand, J. Nail, René Preau, P. Renoust, G. Salé, P. Turmeau et autres tenanciers.

G. 159. — (Registre.) — In-folio de 434 folios, papier; 2 tables de 31 folios.

1580-1584. — Remembrances des déclarations rendues aux assises par J. Alleaume, Simon Aubry, René Lebreton, Ambroise Bommier, J. Cherruau, Mic. Donce, Simon Esnault, Fr. Fardeau, Math. Gilbert, Macé Gasnier, René Geslin, J. Huet, J. Letoré, J. Macé, J. Nail, Cath. Pinard, Louis Rigault et autres tenanciers.

G. 160. (Registre.) — In-folio, papier, de 289 folios; 1 table de 34 folios.

1526-1549. — Remembrances des déclarations rendues à la châtellenie de Morannes pour terres et tenures aux Annelettes, aux Bérauderies, à La Bourelière, Bierné, Champlong, La Coquetterie, La Déchausserie, La Fosse-Legeard, La Gaulerie, au Génetay, au Haut-Tranchay,

aux Quarts, à Ruzérieux, à La Fontaine-Maimbourg, La Tondière, au Temple; etc.

G. 161. (Registre.) — In-folio, papier, de 108 folios; 1 table de 14 folios.

1581. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la châtellenie par Ant. Bouju, Philippe Colombeau, René Crosnier, Julien Desprez, Jean Daligaut, Pierre Ernoul, Antoine Garnier, Jean Greslé, Bernard Huet, Cath. Hameau, Ol. Monteau, Jul. Nail, Fr. Quétier, Math. Roger, Mic. Roullin, Jean Viguier et autres tenanciers.

G. 162. (Registre.) — In-folio, papier, de 505 folios; 1 table de 17 folios.

1581. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par Simon Aubert, Nic. Bénier, Math. Berthe, Jacq. Brichet, J. Cocu, J. Chanteau, Julien Doucin, P. Defais, René Esnault, René Foucault, Macé Gasnier, Pierre Garreau, Jean Heulier, J. Laimant, Fr. Morin, J. Nail, Marin Piau, J. Quarré et autres tenanciers.

G. 163. (Registre.) — In-folio, papier, de 372 folios; 2 tables de 18 folios.

1581-1582. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la châtellenie de Morannes par Jean Bourgogne, Jacques Béron, Jean Chéruau, Math. Dubar, Rose Duclos, Math. Fontaine, Jean Gaudon, Cl. Houssaye, Julien Lecommandeux, Marin Morin, René Perrier et autres tenanciers.

G. 164. (Registre.) — In-folio, papier, de 184 folios; 1 table de 20 folios, papier.

1581-1582. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par Simon Aubin, Julien Blastier, Math. Brichet, J. Coulin, Jacq. Cador, J. Godron, Math. Joubert, Fr. Jamet, Guill. Lamoureux, René Magdelin, Jeanne Marais, P. Minée, Ét. Pincé, René Ripier, Jean Segrée, Gervaisse Viau et autres tenanciers.

G. 165. (Registre.) — In-folio, papier, de 151 folios; 2 tables de 19 folios, papier.

1582-1586. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par Jacq. Alleaume, René Béron, Pierre Brichet, J. Chevé, Julien Desprez, Louise Déniau, Guill. Fleury, Ét. Germain, Jean Hiret, Ét. Jucquenau, Catherine Lussault, Jean Monteul, Jean Perrier, Pierre Rousseau, les curés de Saint-Denis-d'Anjou et de Saint-Michel de Fains et autres tenanciers.

G. 166. (Registre.) — In-folio, papier, de 261 folios; 1 table de 11 folios, papier.

1600. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la châtellenie de Morannes (t. VI) par Ét. Audet, Pierre Aubry, Guill. Boulon, J. Berruer, René Durandeau, Pierre Gandon, Fr. Juliotte, Séb. Mahé, J. Moulins, Guill. Nail, Marin Préau, Simon Salmon, René Tiberge et autres tenanciers.

G. 167. (Registre.) — In-folio, papier, de 194 folios; 1 table de 9 folios, papier.

1617-1619. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la châtellenie par P. Aubin, Jacq. Baraise, Guy Chevé, Ol. Dubar, René Étiennard, Jacq. Jacquelot, J. Lussault, Math. Mauxion, Math. Naveau, Anne Turmeau, Michel Voisin et autres tenanciers.

G. 168. (Registre.) — In-folio, papier, de 267 folios; 1 table de 22 folios.

1407-1619. — Déclarations rendues aux assises de la châtellenie par Catherine Audouard, Étienne Béron, Jean Baumier, Pierre Chambille, Denis Caillot, François Dutay, Vincent Daillères, René Fleuriot, Jean Gilbert, René Juliotte, Pierre Lenoir, René Lavoye, Jean Minée, Renée Mousteau, Georges Préaubert et autres tenanciers.

G. 169. (Registre.) — In-folio, papier, de 366 folios; 3 tables de 51 folios, papier.

1641. — Tenue des assises de la châtellenie par N. L. Chrisostôme Aubert, sénéchal, pour les terres et fiefs de L'Asnerie, Le Buron, La Bougrie, La Cerclerie, Chandemanche, Fourmentière, Le Génetay, Le Haut-Tronchay, Les Loges, La Morinière, La Motte-de-Pendu, Monceaux, La Mothe-Liziard, L'Orgerie, La Salmonière et autres tenures.

G. 170. (Registre.) — In-folio, papier, de 188 folios; 1 table de 23 folios.

1641-1666. — Remembrances des déclarations rendues à la châtellenie par Pierre Aubry, Julien Bidon, Charles Deslandes, Pierre Dufay, Vincent Girault, Charles Gauvain, Jean Florée, Jean Jacquelot, Jean Lorilleux, François Marsolleau, Jean Portais, René Poisson, René Renou, Lézin Séhut et autres tenanciers.

G. 171. (Registre.) — In-folio, papier, de 178 folios; 1 table de 26 folios.

1641-1671. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par J. Audiau, Ét. Branchu, René Bomier, Anne Boureau, René Dubois, Jacq. Bluteau, René

Crosnier, Marin Cognard, René Foussier, Marie Godron, Anne Guyot, Ét. Huet, René Morin, Ét. Piau, Louis Véron et autres tenanciers.

G. 172. (Registre.) — In-folio, papier, de 70 folios; 3 tables de 35 folios.

1673-1681. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par le curé de Brissarthe, Pierre Branchu, Jean Cloustier, Jean Cador, J. Fourmond, René Guyard, René Houssaye, Noël Hamard, Jean Jacquelot, P. Laloy, François Marin, André Moulins, Jean Olivier, Jacques Piron, Jean Parage, Aubin Rigault, Christ. Salmon, Marc Vielle et autres tenanciers.

G. 173. (Registre). — In-folio, papier, de 83 folios; 1 table de 7 folios.

1676-1691. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par Jeanne Aunis, Jérémie Béchu, Jul. Baron, François Courte, Phil. Drouillon, André Godin, René Herpin, Jean Jamin, Michel Jacquelot, Urb. Livache, René Mauchien, Élie Minée, J.-B. Nivard, Math. Plançon, H. Rousseau et autres tenanciers.

G. 174. (Registre). — In-folio, papier, de 139 folios; 1 table de 17 folios.

1698. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par Barbe Aubert, P. Brichet, Séb. Bodin, Math. Branchu, Adam Crosnier, Urb. Drouchau, René Guyard, Michel Guénier, Jean Lidoret, Mic. Louet, Fr. Piau, Jacques Tiot et autres tenanciers.

G. 175. (Registre.) — In-folio, papier, de 236 folios; 2 tables de 27 folios.

1722-1726. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes par René Arthus, Louis Allard, Jullien Bluteau, Mathurin Bommier, Marguerite Bretonnière, Brice Bordereau, J. Bastard, Fr. Bazille, Urbain Crosnier, Marie Coignard, Pierre Cohu, Jean Chaudet, Robert Grafin, Urb. Lemarchand, Ol. Monteau, Yves Minée, Ambrois Planson, Ch. Quantin, Charlotte Tardif et autres tenanciers.

G. 176. (Registre.) — In-folio, papier, de 361 folios; 1 table de 23 folios.

1734-1788. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la baronnie de Grattecuisse et châtellenie de Morannes par Jacques Allard, Jacq. Bluteau, René Bodereau, Pierre Colombeau, J. Crosnier, René Couallier, Urb. Duffay, J. Dubard, Math. Guénier, Mic. Georget, J.-B. Godebert, René Heulin, Jacq. Joubert, Ch. Lhommeau, P. Matignon, Chr. Parenteau, J. Trumeau et autres tenanciers.

G. 177. (Carton.) — 115 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1480-1740. — Tenues d'assises de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes (1600-1740), — « cordelages des fresches de La Cerclerie, des Babins, « du Petit-Monceau, des Vrillères, de Bellesmes » (1650-1681); — extraits et copies de registres d'assises et d'anciens censifs (1480-1715).

G. 178. (Carton.) — Cahier in-folio, papier, de 133 folios.

1753. — « Tenues des assises des fiefs et baronnie de « Grattecuisse et châtellenie de Morannes, membre dépen- « dant du temporel de l'Évêché d'Angers, en la maison de « M. Coignard, où demeure demoiselle Françoise Gandon, « veuve de Me Jean-Baptiste Brouard, sieur de La Drouau- « drie, fermier desdites seigneuries, par Jean Guesnier « Des Hommeaux, sénéchal, en présence et ce requérant « Me Pierre Guesnier de Ferrand, notaire royal et procureur « fiscal, assisté de Me Claude Lebreton, notaire royal, « procureur fiscal de Saint-Denis-d'Anjou et greffier des- « dites seigneuries. »

G. 179. (Carton.) — 8 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1584-1789. — Contrats d'acquêts, baux, déclarations de terres et tenures aux Aistres, à La Mahotière, à La Grande-Pâture, à Boistesson, aux Vieillères, à La Groistellerie, aux Crayères, au Rocher, etc., dans la châtellenie de Morannes.

G. 180. (Registre). — In-folio, papier, de 161 folios; 1 table de 5 folios.

1377-1657. — Recette des cens et rentes dus à la châtellenie; — compte par Jean Rihart, châtelain et receveur de la châtellenie, des revenus de la terre, de la prévôté, du four à ban, du port, du banvin, de la garenne, de l'eau, des herbages, du scel, des vinages et des mises pour l'entretien des moulins, le transport des blés, la récolte de la dîme, etc. (1441-1454); — recette des rentes de froment, avoines, et autres rentes en argent et chapons, pour certains héritages dans la paroisse de N.-D. du Pé (1651-1657). — En tête du volume, est un compte des recettes de l'Évêché, comprenant les amendes perçues devant Me Jean Papin et l'official, les deniers de la vente « de vins vielz, poussez, cueilliz en 1376 et venduz aux « ouvriers en 1377 », les cens du fief de La Viollaie, et l'emploi desdits deniers : « à Estienne Mirepais, armeurier,

« pour faire la coupe d'un bacinet ouvesque l'estophe, « VII l. » ; — « à Thomas Le Brodours, pour armoiez surs « les sarges monseigneur, VI l. ; » etc.

G. 181. (Registre.) — In-folio, papier, de 431 folios.

1409-1494. — Censifs de la châtellenie, contenant la recette des cens et rentes dus par André Jourdain, Vincent Girart, J. Rogier, Berthelot Gerbert, Philippe Lenfant, Jean Chippon, Guill. Robichon, Jean Robin, Colas Fauveau, Jean Lemesle, Philippe Éveillard, Colas Gaudry, Jamet Guilleu et autres tenanciers.

G. 182. (Registre.) — In-folio, papier, de 561 folios.

1518-1571. — Censif de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes pour les cens et rentes dus par Perrot Lemitier, le curé de Morannes, Jean Juclau, J. Byote, Olivier Gilbert, Perrin Godin, J. Juffé, J. Guinebau, Etienne Méril, P. Blondeau, Guill. Faifeu, Jean Letourneux et autres tenanciers.

G. 183. (Registre.) — In-folio, papier, de 194 folios ; 1 table de 8 folios.

1641. — Censif de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes, portant recette des cens et rentes dus par René Bommier, Pierre Bourdais, André Lebesson, Simonne Bouju, Nic. Brouard, René Daviau, P. Desprès, Noël Gazeau, P. Jaquelot, François Rigault, Michel Houssaye, Jean Lelièvre et autres tenanciers.

G. 184. (Registre.) — In-folio, de 467 folios ; 2 tables de 56 folios.

1572-1642. — Censif de la baronnie de Grattecuisse et de la châtellenie de Morannes pour les cens et rentes dus par le chapelain de l'Aumônerie, G. Audouin, Maurice Bommier, J, Bérault, Michel Chasteaux, Macé Dubar, Math. Doué, Fr. Errault, Ant. Gandon, Nic. Gautier, P. Jourdain, Jean de Léard, P. Mérissant, Jean Toussaint, Louis Théard et autres tenanciers.

G. 185. (Registre.) — In-folio, papier, de 108 folios.

1699-1706. — Livre de recette des rentes dues par Ant. Allaire, P. Bachelier, Noël Chopin, Math. Courballay, François Éon, Mic. Hardré de Verrigné, P. Joulain, André Lemonnier, Mich. Nepveu, Gilles Proust, Pierre Priou, Jean Rousselet, Georges Valet et autres tenanciers de la châtellenie.

G. 186. (Registre.) — In-folio, papier, de 359 folios ; 1 table de 40 folios.

1747. — « Censif ou terrier de la baronnie de Grattecuisse et chastellenie de Morannes en haute et moyenne « et basse justice, qui relèvent à foy et hommages liges du « roy à cause de son chasteau d'Angers, dans lequel censif « ou terrier sont les noms et surnoms des vassaux et sujets « qui posseddent les hérittages tant hommagés que censifs « et les noms des cantons desdits hérittages et leurs situa- « tions et les devoirs qu'ils doivent par chacun an aux « termes de Saint-Aubin, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel- « Montétube et la Toussaint, le tout suivant et confor- « mément aux aveux et déclarations tant anciennes que « modernes. Fait et dressé à Morannes ce 17 mai 1747. « Gaussuron. »

G. 187. (Registre.) — In-folio, papier, de 165 folios.

1565. — Censifs des fiefs de La Motte-de-Pendu, du Plessis-Havard et du Génetay en Morannes, contenant la recette des cens et rentes dus par François Cuissard, Pierre de Montplacé, Jacques Dubellay, Hervé Errault, René de La Jaille, Roland de La Planche, Jean Lemesle, Jean Leclerc, Guy Lestoré, François Guessin, Jean Chopin, Guill. Monteul, Jean Segrée et autres tenanciers.

G. 188. (Carton.) — 60 pièces, papier ; 12 pièces, parchemin.

1563-1698. — Dîme du Pé. — Aveu rendu à l'Évêché d'Angers par René Bréhier pour la moitié des fromentages de la dîme du Pé (1582) ; — transaction entre l'évêque Claude de Rueil et le curé du Pé, François Rigault (1643) pour les nouvelles et menues dîmes ; — baux, quittances, accords, extraits de livres de recette et de tenues d'assises, concernant les dîmes en froment de la paroisse du Pé (1563-1698).

G. 189. (Carton.) — 3 pièces, papier.

XVIIe siècle. — Projet d'ordonnance portant concession par Henri Arnauld, évêque d'Angers, baron de Morannes, à René de Montplacé, seigneur de La Motte-Liziard, d'un ban dans l'église du Pé (brouillard sans date) ; — lettre, signée Contades, accusant réception du précédent projet, avec remercîments : « Il n'y a que deux « mots à changer qui ne sont d'aucune conséquence » (sans date). ; — mémoire anonyme adressé à l'évêque, concernant ladite concession et ses conséquences.

G. 190. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1744. — « Mémoire des héritages que M. Le Lion, « prêtre, curé du Pé, aux droits de François Sauvé, relève « de l'hôpital de Pressigné, dépendance de l'ancien Temple « d'Angers » (XVIIIe siècle) ; — lettre, signée Allory, portant avis que le mandataire du Commandeur du Temple se rendra en la paroisse du Pé pour examiner le débat de fief existant avec l'évêque d'Angers (brouillard, 1744).

G. 191. (Carton.) — 73 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1485-1779. — Procédure au sujet de la mouvance du fief de La Jarriaie, prétendue par le seigneur de Morannes, contre René Minée (1616); — contre Buchet et Gordon pour déclarations défectueuses (1485-1583); — contre Jullien Géré, Jean Joubert, Étienne Trumeau, Henri Davy, Jacquet Joubert, Louis Leblanc et autres habitants de Morannes prétendant droit d'usage dans les terrains de Taillon et de La Pelouze (1770); — mémoire à consulter pour la féodalité contestée de la métairie de La Guyonnière (1779).

G. 192. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 60 pièces, papier ; un cachet aux armes de l'évêque Lepelletier.

1447-1771. — Baronnie de Ramefort en Blou. — Aveu rendu à la châtellenie de Ramefort par Jean Lejumeau, pour « son houstel de Blou » (1447) : — monitoires pour recouvrer les titres et connaître les redevances du temporel des chapelles Sainte-Catherine du manoir des Aubiers (1578); — affermement de la chapelle Saint-Julien de Blou (1590); — pouvoir donné par l'évêque à Thomas Malfilâtre, chanoine de Saint-Martin d'Angers, pour la tenue des assises seigneuriales de Blou (1697); — arrentement par l'évêque Jacques de Grasse à Anne Boylesve, sieur du Planty, « de la baronnie ou châtellenie de Ramefort, dépendant de son Évêché » (1760); — procédure de l'évêque Jacques de Grasse contre le fermier (1767-1769); — contre les habitants de Vernantes, Blou, Neuillé, Vivy, opposants au projet d'arrentement de la baronnie de Ramefort (1770); — traité passé entre Anne Boylesve Du Planty et René-Toussaint Lejumeau, baron de Blou, avec le feudiste Pierre Desportes pour le classement des titres de la baronnie de Ramefort, arrentée par eux (1771).

G. 193. (Cahier.) — Petit in-quarto, papier, de 9 folios.

1476. — « Papier des cens, rentes et debvoirs deutz « à maistre Hervé Regnault, licencié en loys, ou pays de « Beaufort et sur la levée » ; — fol. 2, la femme et les héritiers de Guill. Frémon, de Saint-Lambert-des-Levées, « souloient paiez 3 s. 9 d. qui pour la guerre leur ont esté « rabessez à 2 s. 6 d. jusques à tant que le païs feust en « seurté des Angloys qui pour l'an M. CCCC.XXXV estoient « sur le païs et sur plusieurs places de Maine. »

G. 194. (Volume.) — In-folio, contenant 126 pièces, papier, 7 pièces, parchemin, ensemble de 485 folios ; 1 table de 25 folios, papier.

1334-1780. — Châtellenie de Saint-Alman. — Domaine (t. I). — Arrêt de la Chambre des Domaines qui maintient le droit de l'évêque à la jouissance des îles et accroissements de terre en Loire (1656); — droits d'herbages dans les prés des Aireaux et des Hautes-Pâtures (1491-1604); — communs de Saint-Alman; — sentences du Présidial d'Angers et des Eaux-et-Forêts qui confirment aux usagers le droit d'y mener 26 moutons ou brebis à charge de les loger chez eux (1620-1648); — rôles des usagers; — reconnaissance par les habitants du droit du seigneur de La Roche-de-Serrant dans la Belle-Ile (1666); — Plans et cordelages des ilots de Loire; — sentence du bailli d'Anjou qui maintient les évêques en leur droit de chasse dans les bois de Saint-Alman (1334): — quittances de la taxe des gruries; — réparation de la levée de La Nouzillerie (1695-1709); — monitoire pour recouvrer les titres dérobés de Saint-Alman (1690); — dépositions de divers témoins; etc.

G. 195. (Volume.) — In-folio, contenant 111 pièces, papier, 2 pièces, parchemin, ensemble 438 folios; 1 table 23 folios, papier.

1555-1770. — Domaine (t. 2). — Droits d'usage et de propriété dans l'Ile-aux-Chevaux (1555) et autres îles au-dessous des grands moulins des Ponts-de-Cé; — extraits de l'aveu de La Roche-de-Serrant (1646); — procès-verbal de montrée de l'Ile Boissier; — mémoire pour les droits de l'évêque contre les prétentions du comte de Serrant (XVIIe siècle); — règlement des rentes dues par les tenanciers dans l'Ile-aux-Chevaux (1706); — cordelages; — nomination d'arbitres pour un compromis à passer entre l'évêque Jean de Vaugirault et Nicolas-Guillaume de Bautru (1746) pour la féodalité des accroissements et grèves de Loire; — aveu de la seigneurie de La Roche-de-Serrant (1742).

G. 196. (Volume.) — In-folio, papier, contenant 108 pièces, papier, 8 pièces, parchemin, ensemble de 428 folios ; 1 table de 24 folios.

1234-1740. — Domaine (t. 3). — Vente par les exécuteurs testamentaires de Guillaume de Saint-Aubin, clerc, à Guillaume Lemaire, évêque d'Angers, de 5 quartiers de prés en Saint-Maurille d'Esme (1293); — consistance du domaine de Saint-Alman; — baux à ferme de la châtellenie (1569-1745); — plan et baux de l'Ile Bessin (1686-1730); — don par l'évêque d'Angers Guillaume de la chapelle du pont du Louet, *capella sita super pontem de Loeth*, à l'abbé de Mellinais pour y placer deux de ses chanoines résidants qui feront l'office et la quête pour l'entretien du pont, *ad sustentationem et fabricam pontis*, à charge de présenter le prieur à l'évêque (3 novembre 1234); — demande en réméré par l'évêque de l'Ile-au-Bourg; — sentence arbitrale qui fait droit (22 juillet 1705); — ventes et arrentements des grèves et accroissements de l'Ile du Désert-à-La-Pucelle (1650-1740); — et

de l'île Porcher (1723); — procès-verbal et enquête au sujet de la rébellion des habitants contre la plantation du poteau de la quintaine dans les communs de Juigné (1603).

G. 197. (Volume.) — In-folio, contenant 84 pièces, papier, 1 pièce parchemin, ensemble 322 folios; 2 tables de 36 folios, papier.

1521-1699. — Domaine (t. IV). — Dénombrement rendu au roi par l'évêque François de Rohan pour son domaine de l'Évêché d'Angers (1521); — opposition par l'évêque Bouvery à l'aliénation des communs et terres vagues dépendant de l'Évêché (1556); — vente de l'Ile-au-Bourg (1576); — opposition par les habitants des Ponts-de-Cé au labourage des prés des Hautes-Pâtures (1604); — enquête et sentence des Eaux et Forêts qui confirme les droits des usagers sur les communs de Saint-Alman (1653); — « mémoire exact des usurpations faites sur le « domaine de l'Évêché, châtellenie de Saint-Alman et fiefs « en dépendants, fait par ordre de M[gr] l'évêque d'Angers « par La Noë, avocat au Parlement, sur les enquêtes par « lui faites sur les lieux en 1693 à prendre depuis les prai- « ries et communs de Blaison jusqu'à l'Ile-aux-Chevaux « au-dessous des Ponts-de-Cé, avec les observations et « instructions tirées des titres de l'Évêché; » — mémoire pour justifier le droit de l'évêque à établir bacs et bateaux sur la Loire pour le passage pendant la rupture des ponts; — procès-verbal et enquête sur l'exposition d'un enfant trouvé aux portes de l'église de Saint-Maurille (1699); — pancarte des droits du port et du pontonnage appartenant à l'évêque sur la Loire, entre Saint-Maurice et l'île des Ponts-de-Cé, lorsque les ponts sont rompus; — état des vassaux de Saint-Alman; — extraits des titres et aveux pour justifier les droits de propriété sur les accroissements de Loire appartenant à l'évêque d'Angers; — commission de garde des communs de Saint-Alman (1680).

G. 198. (Volume.) — In-folio contenant 103 pièces, papier, 5 pièces, parchemin, ensemble 496 folios; 2 tables de 48 folios, papier.

1371-1636. — Contrats (t. I) de terres et tenures aux Aireaux, dans les prés d'Amour, à La Boire-au-Bail, dans le clos de Bonne-Gagne, au Champ-Rouge, à L'Éclanchau, à La Vallée-de-Fosse, à Grézillon, dans les bourgs de Saint-Jean-sur-Loire et de Juigné, aux Livraudières, dans les îles de Loire, à Orgigné, aux Ponts-de-Cé, à Saint-Sulpice; — droits d'usage dans les communs de Juigné.

G. 199. (Volume.) — In-folio, contenant 124 pièces, papier, ensemble de 518 folios; 2 tables de 54 folios.

1637-1675.— Contrats (t. II) de terres, maisons, tenures aux Aireaux, au Bois-d'Angers, à La Boire-au-Bail, à Beaumont, à Buchêne, à La Copardière, dans l'île du Désert-à-La-Pucelle, en Guinemore, à Haute-Perche, à Saint-Jean-des-Mauvrets, Juigné-sur-Loire, Martigneau, Les Mottes, La Nouzillerie, Les Plantes, Les Rochers, Les Rottes, aux Ponts-de-Cé, etc.; — droits dans les communs de Saint-Alman.

G. 200. (Volume.) — In-folio, contenant 175 pièces, papier, ensemble de 495 folios; 2 tables de 56 folios, papier.

1676-1774. — Contrats (t. III) de maisons, terres et tenures aux Aireaux, La Butte-Boucher, Les Brulons, Clervaux, Châteaurousset, La Croix-Rouge, Les Douaires, Les Foudreaux, Grenouillon, La Herse, Le Marais-Boureau, La Ménantière, La Noiraie, La Nouzillerie, Les Places, dans les paroisses de Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, Mûrs, Érigné, Juigné, Saint-Jean-des-Mauvrets.

G. 201. (Volume.) — In-folio, contenant 35 pièces, papier, 153 pièces, parchemin, ensemble 188 pièces, 348 folios; 2 tables, 75 folios, papier.

1300?-1499. — Déclarations (t. I) : — enquête portant témoignage des droits de haute justice du seigneur de Saint-Alman (1300?); — aveux rendus à Saint-Alman pour les seigneuries de Clervaux et Juigné (1392-1453), le féage d'Orgigné, de La Maganne, le Fief-Salmon; — déclarations de terres et tenures aux Aireaux, en Beauvais, à Beaumont, entre Les Boires, à Buchesne, La Carinière, à Challes, Champrouge, Chefdebourg, Dinois, La Fontaine-Saint-Alman, Le Gué-Briand, L'Hommeau, Saint-Jean-des-Mauvrets, La Lampe, Martigneau, La Masse, Les Nouelles, Le Perray, La Renallière, La Sablonnière, Terrefort, La Tranchaie, Versillé; etc.

G. 202. (Volume.) — In-folio, contenant 152 pièces, papier, 48 pièces, parchemin, ensemble 200 pièces, 452 folios; 2 tables de 75 folios, papier.

1500-1549. — Déclarations (t. II) pour terres et tenures aux Aireaux, à La Barre, à Beaumont, au Bois-Davau, La Boire-Noire, Buchesne, Le Champ-Pihoué, Chefdebourg, La Copardière, Érigné, Les Fossés, Les Jaglotais, La Lampe, Longueraie, La Magaude, Les Nouelles, Orgigné, Les Hautes-Pâtures, Les Places, Les Ponts-de-Cé, Saint-Alman, Saint-Jean-des-Mauvrets, Le Gué-aux-Pucelles, Ragot, Les Touches, La Tranchaie; — droits d'usage dans les communs de Saint-Alman.

G. 203. (Volume.) — In-folio, contenant 144 pièces, papier; 55 pièces, parchemin, ensemble de 409 folios; 2 tables de 56 folios, papier.

1550-1600. — Déclarations (t. III) pour terres et tenures aux Aireaux, à La Fontaine-de-Saint-Alman, à Beauvois, Beaumont, La Bigottière, La Bourguyerie, Bois-davau, Buchesne, Le Chaillou-Blanc, Dinois, Érigné, Grenouillon, Juigné, Les Marais-Bourreau, La Motte-

Gillet, Les Nouettes, Pontquartier, Le Tertreau, La Verdière, Les Vignes-Blanches; — usages aux communs de Saint-Alman.

G. 204. (Volume.) — In-folio, contenant 230 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin, ensemble de 475 folios; 2 tables, 62 folios, papier.

1601-1624. — Déclarations (t. IV) de terres et tenures aux Aireaux, dans le pré d'Amour, à La Barre, à La Bigottière, La Boire-Noire, Le Bois-d'Angers, La Bouquinelle, Buchesne, Champrouge, en Dinois, aux Fondreaux, à La Fontenelle, La Motte-Gillet, à Juigné, aux Levraudières, à La Mallarderie, La Nouzillerie, au Perray, aux Ponts-de-Cé, au Ragot, aux Rottes, à Terrefort, à La Verdière; etc.

G. 205. (Volume.) — In-folio, contenant 237 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin; 539 folios; 2 tables de 66 folios, papier.

1629-1647. — Déclarations (t. V) de terres et tenures aux Aireaux, à La Boire-au-Bail, en Berrois, à La Rigottière, près la fontaine de Buchesne, au Cavier, à La Cochellerie, en Dinechieu, aux Fondreaux, en Saint-Jean-des-Mauvrets, à Juigné, au Perray, La Pironnerie, Les Places, Les Grandes-Plaines, Les Ponts-de-Cé, aux Rottes, à Terrefort, etc.; — droits d'usage dans les communs de Saint-Alman.

G. 206. (Volume.) — In-folio, contenant 272 pièces, papier; 3 pièces, parchemin, ensemble de 515 folios; 2 tables de 61 folios, papier.

1647-1655. — Aveux et déclarations (t. VI) pour terres et tenures aux Aireaux, au pré d'Amour, à La Barre, Beaumont, Les Bigotières, Bois-Davau, Buchesne, Chédebourg, aux Coursillons, La Gallée, La Lamberderie, Les Morelleries, La Nouzillerie, Les Hautes-Pâtures, La Pironnerie, Les Places-de-Juigné, Les Prises, en Ragot, Les Rottes, Terrefort, La Verdière, etc.; — droits d'usage dans les communs.

G. 207. (Volume.) — In-folio, contenant 251 pièces, papier; 2 pièces, parchemin, ensemble de 581 folios ; 2 tables, 59 folios, papier.

1656-1682. — Aveux et déclarations (t. VII) pour terres et tenures aux Aireaux, au Bourg, à La Fontaine, aux Places-de-Saint-Alman, au Buisson-Berrois, à La Bigottière, Boisdavau, Buchesne, au Cavier, à Champrouge, dans l'Ile-aux-Chevaux, à La Copardière, en Dinois, à La Gobellerie, aux Lamberderies, aux Levandières, à La Pironnerie, aux Ponts-de-Cé, au Pré-Barbe, au Désert-à-La-Pucelle, aux Rottes, etc.; — usages dans les communs de Saint-Alman.

G. 208. (Volume.) — In-folio, contenant 222 pièces, papier, ensemble de 523 folios; 3 tables de 62 folios, papier.

1682-1697. — Aveux et déclarations (t. VIII) pour terres et tenures aux Aireaux, à l'Ile-Arnauld, Beaumont, Le Buisson-Berrois, La Bigottière, Challes, Les Champrés, La Gellée, Grenouillon, La Limosine, Les Marais-Bourreau, Les Mottes, Les Petites-Pierres, Pré-Barbe, Le Gué-Pucelle, Ragot, Les Rottes, Terrefort, etc.; — usages aux communs de Saint-Alman.

G. 209. (Volume.) — In-folio, contenant 287 pièces, papier; ensemble de 627 folios; 2 tables de 63 folios, papier.

1698-1710. — Aveux et déclarations (t. IX) pour terres et tenures aux Aireaux, à Buchesne, La Butinerie, au Cavier, en Dinois, aux Fossés, en Grenouillon, aux Grands-Jardins, sur La Levée, à Malicot, à La Venelle-aux-Pauvres, aux Pironnières, aux Grandes-Plaines, aux Ponts-de-Cé, aux Rottes, aux Sauleaux, à La Tranchaie, La Treille, à Trompetonneau, etc.; — droits dans les communs de Saint-Alman.

G. 210. (Volume.) — In-folio, contenant 5 pièces, parch., 46 pièces, papier; 2 tables de 72 folios, papier.

1715-1728. — Aveux et déclarations (t. X) rendus à la châtellenie par Olivier Alain, Romain Oncent, René Baudriller, Charles Beaupreau, François Blouin, Math. Boret, Urb. Cassin, Charles Châtelais, Fr. Chevalier, Pierre Lecomte, Jacq. Conin, René Delatouche, René Éveillon, Charles Goisnard, J. Hamon, P. Loriou, P. Massonneau, Marin Pehu, Louis Rousson et autres tenanciers dans les paroisses de Juigné, de Saint-Jean-des-Mauvrets et des Ponts-de-Cé.

G 211. (Volume.) — In-folio, contenant 33 pièces, papier; 2 tables de 65 folios, papier.

1740-1741. — Aveux et déclarations (t. XI) rendus à la châtellenie par Michel Albert, René Bernard, René Cesbron, Pierre Desmazières, Sébastien Gaudin, Julien Goujon, Simphorien Herpin, René Lelair, Jacques Lelong, Fr. Merceron, René Pelletier, Jean Lepeux, Jean Pinson, Mathias Poncet, François Quénion, René Torchon, Joseph Trégis et autres tenanciers dans les paroisses de Juigné, de Saint-Jean-des-Mauvrets et des Ponts-de-Cé.

G. 212. (Registre.) — In-folio, contenant 463 folios, papier; 2 tables de 71 folios, papier.

1741-1769. — Aveux et déclarations (t. XII) rendus à la châtellenie par Gabriel Adam, Noël Bascher, Pierre Baudriller, Jacques Biche, Math. Bigottière, Charles Camus, Julien Charon, Julien Cholet, Michel Davy, J. Desbois, Pierre de La Forest-d'Armaillé, Pierre Garreau, Fr. Gautreau, Fr. Gillet, Jacq. Landais, Françoise Proustière, P. Quélin, J. Renou, J.-F.-J. de Rochechouart, abbé de Saint-Serge, Denis Simon et autres tenanciers.

G. 213. (Volume.) — In-folio, contenant ensemble 418 folios, papier; 10 folios, parchemin; 2 tables de 98 folios, papier.

1762-1768. — Aveux et déclarations (t. XIII) rendus à la châtellenie par François Auffray, J. Bernard, Fr. Boutin, P. Conin, André Chauvin, L. de Montdor, Élie Davy, Jean Fouquet, Fr. Faligan, J. Gaultier, P. Girardeau, J. Huet, Jos. Jallet, P. Lebreton, Math. Marchand, René Peton, Jacques Soret et autres tenanciers dans les paroisses de Juigné, de Saint-Jean-des-Mauvrets, et des Ponts-de-Cé.

G. 214. (Registre.) — In-folio, 211 folios, papier; 2 tables de 17 folios, papier.

1788, 13 mai. — « Transaction entre monseigneur « l'évêque d'Angers, seigneur de Saint-Alman, et Mme veuve « Pasquerayе Du Rouzay, dame de Saint-Jean-des-Mau « vrets, relative à des mouvances par eux respectivement « prétendues pour leurs dits fiefs » aux Aireaux, Champrouge, Chantepie, Les Clavelleries, Dinechien, Les Fondreaux, La Limousine, La Maison-Brûlée, Marpault, La Tillonnerie.

G. 215. (Registre.) — In-folio, de 156 folios, papier; en tête, 1 pièce, parchemin; 3 tables de 110 folios, papier.

1639-1649. — « Censif fourni par Anne Guérin, « veuve de Claude Yver, le 19 janvier 1649 » pour la recette des cens et rentes dus aux Aireaux, La Barre-au-Bail, Binoiseau, La Boire-Noire, Buchesne, La Chabocière, Chédebourg, La Cipardière, La Fouchère, La Lampe, près Le Louet, à La Magaude, Les Mottes, Le Gué-du-Perray, Les Ponts-de-Cé, La Rabonnière, etc.; — en tête, sentence de la Sénéchaussée d'Angers qui condamne les fermiers de la châtellenie de Saint-Alman à fournir les papiers censifs modernisés (1639).

G. 216. (Registre.) — In-folio, 261 folios, papier; 2 tables de 94 folios, papier.

1750. — « Extrait du censif de la châtellenie, fief et « seigneurie de Saint-Alman » contenant les cens et rentes dus à la recette pour terres et tenures dans le bourg de Saint-Alman, à La Bigotière, aux Clavellières, dans l'Ile-aux-Chevaux, à Challes, à Dinechien, en Dinois, à La Fontenelle, aux Fosses, à Juigné, Saint-Jean-des-Mauvrets, Mécrain, Les Nouelles, La Nouzillerie, Pistrée, Les Prés-Barbes, Les Grandes-Plaines, La Pierre-Percée, aux Hautes-Palières, à Ragot, aux Rochettes, au Puy-Saint-Serge; etc.

G. 217. (Registre.) — In-folio, 995 pages, papier; 1 table de 22 folios, papier.

1746. — « Censif et terrier de la chastellenie, fief et « seigneurie, membre dépendant de l'Évesché d'Angers, « dans lequel sont compris tous les vasseaux et sujets qui « en dépendent et les héritages qu'ils possèdent dans la « mouvance de laditte chastellenie, avec les services, cens, « rentes et devoirs qu'ils doivent chacun an sur lesd. héri- « tages aux termes expliqués; fait et dressé par moy, « Toussaint Avril, ancien notaire royal de la ville d'Angers, « suivant et conformément aux aveux tant anciens que « modernes de lad. chastellenie. »

G. 218 (Registre.) — In-folio, de 333 folios, papier.

1762. — Censif de la châtellenie contenant le détail des cens et rentes dus par les supérieurs de l'Oratoire d'Angers, André Barbot, Louis Brault, Suzanne Cesbron, Renée Delcon, Fr. Esnon, André Gaultier, Jean Héry, Luc Lecomte, Michel Maugrin, Jean Ortion, Jacques Potinière, J. F. Rayneau et autres tenanciers.

G. 219. (Registre.) — In-folio, de 312 folios, papier.

1766. — Censif de la châtellenie (t. II) contenant le détail des cens et rentes dus par le chapitre de Saint-Maurille et le grand Séminaire d'Angers, Claude Bardoul, Math. Brault, Germain Clain, François Cointrie, l'abbesse de Fontevrault, René Féron, Math. Godillon, Pierre Janneton, Louis Lefebvre, Jacques Martin, René Ollivier, Germain Peton, Madeleine Quénion, Sébastien Rogeron et autres tenanciers.

G. 220. (Registre.) — In-folio, de 121 folios, papier.

1762. — Tables alphabétiques des noms d'hommes et de lieux du Censif de 1762 (articles G 218 et 219).

G. 221. (Cahier.) — In-folio, de 16 folios, papier.

1602-1604. — Débris d'un registre des audiences civiles et criminelles de la châtellenie de Saint-Alman.

G. 222. (Cahier.) — In-folio, papier, de 23 folios; incomplet.

1453. — Aveu rendu à la châtellenie de Saint-Alman par Thuaude de Châteaubriant, pour son hôtel, terre et appartenances de Juigné-sur-Loire (copie du XVIIe siècle.)

G. 223. (Carton.) — 3 cahiers, papier, in-folio, de 73 folios.

1778, 2 septembre. — Aveu rendu à la châtellenie de Saint-Alman par Hyacinthe-Louis Hingant, chevalier, seigneur de La Tremblaye et de la paroisse, terre et seigneurie de Juigné, pour son fief et seigneurie de Clervault.

G. 224. (Registre.) — In-folio de 79 folios, papier; 2 tables de 14 folios, papier.

1788, 13 mai. — « Transaction entre Monseigneur « l'évêque d'Angers, seigneur de Saint-Alman, et messire

« Hyacinthe-Louis Hingant, seigneur de Clervaux, relative « à des mouvances par eux prétendues » à Binoiseau, La Carinière, Froide-Écuelle, Le Hardon, la prée Saint-Jean, Les Lévraudières, Le Mauvray et La Rivière.

G. 225. (Carton.) — 12 cahiers, papier, in-folio de 134 folios, papier.

1780. — Minute du « censif du fief de Clervaux, *alias* « Juigné, ayant droit de haute justice, lequel s'étend en les « paroisses de Juigné-sur-Loire, Saint-Jean-des-Mauvrais, « Saint-Saturnin, Saint-Maurille et Saint-Aubin des Ponts- « de-Cé; et est tenu à foy et à hommage simple et 5 sous « de service le jour du jeudi absolu, de la châtellenie de « Saint-Alman, membre dépendant de l'Évêché d'Angers. »

G. 226. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1780. — Saint-Alman. — « Plan visuel des maisons, « cours et jardins sis sur la grande rue de Saint-Maurille « des Ponts-de-Cé, dont la mouvance est contentieuse entre « M. l'évêque d'Angers et le seigneur du fief de Clervault. »

G. 227. (Cahier.) — 39 plans, papier.

XVIII[e] siècle. — Plan de la Grande-Rue de Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, en ce qui relève de la châtellenie de Saint-Alman, « en lequel sont compris les maisons, « jardins et pêcheries seulement »; — de la pointe de l'île dite des Aireaux; — de La Nouzillerie, Bois-Davau, prieuré du Louet et Le Corps-de-Garde; — du village du Bois-d'Angers; — de partie du bourg de Juigné; — de l'Ile-au-Bourg; — des clos des Routes, des Levraudières, du Cormier, du Grenouillon, du Pain-Bénit, des Bigotières, du Brûlon, de La Lampe, des Nouelles, des Deux-Tousches, des Closereaux *alias* La Croix-Rouge; — du lieu de Chantepie; — du village de Beaumont; — de La Fontaine-de-Buchesne; — du commun de La Grande-Rivière.

G. 228. — 1 plan, papier.

1777. — Plan géométrique de partie du commun des Grandes-Plaines et Grand-Azé en Saint-Maurille des Ponts-de-Cé.

G. 229. — 1 plan, papier.

1762. — « Plan géométrique de la commune du Bois- « d'Angers et de La Fresnaye, dépendant de l'Évêché « d'Angers, contenant 80 arpents et demy, levé par ordre « de monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jacques « de Grasse, évêque d'Angers, le 28 septembre 1762 par « son très-humble et très-obéissant serviteur Huet, arpen- « teur royal à Angers. »

G. 230. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1567-1785. — Aveux rendus à la châtellenie de Saint-Alman par Thomas Richer, bachelier en droit canon, chanoine d'Angers (1567), et Jean Chevallot, chantre et chanoine de la chapelle de musique du roi (1578), « curés « ou chapellains de la cure ou chapelle appelée la cure de « Saint-Alman », pour le presbytère, l'église et le temporel qui en relève.

G. 231. (Registre.) — In-folio, papier, de 42 folios.

1696. — « Table générale des titres de la seigneurie « de Villévêque, membre dépendant de l'Évêché d'Angers, « dressée par l'ordre et aux fraicts de M[gr] Michel Lepelle- « tier, évêque d'Angers en l'année 1696. »

G. 232. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1666-1771. — Lettre olographe de l'évêque Henri Arnaud au curé Le Loyer, de Villévêque, pour qu'il accorde un banc dans l'église à la marquise de La Plesse, en prenant garde que ce ne soit point en un lieu, « dont l'on « pust un jour tirer aucune conséquence pour la seigneurie « contre les évêques » (19 juin 1666); — certificat du curé portant attestation de la délivrance du banc « près la petite « porte par laquelle on entre du cimetière dans le chœur » (21 avril 1667); — billet olographe signé : de Sesmaisons qui envoie les noms, demandés pour ladite concession, « de Françoise de Sesmaisons, veuve de Guy de Laval, « seigneur de La Roche-Clérambault, Neufville, La Plesse, « Bréabert »; — lettre du curé Du Tremblier signalant les diverses entreprises de M. de La Boulaye, nouvel acquéreur de la terre de La Roche-Clérembault (20 octobre 1726); — plan informe du chœur de l'église.

G. 233. (Carton.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1466-1668. — Mémoire sur la consistance et les charges de la terre de Villévêque; — prise à bail de ladite terre par Michel Micault (1466); — sous-ferme par Jacques Audouin à Germain Maubert (1625); — procédure, au nom de l'évêque Henri Arnaud, contre Symphorien Basson, fermier de Pellouailles, afin de réintégration des titres de la terre (1668).

G. 234. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1578-1738. — Consistance de la châtellenie de Villévêque (1714); — baux des receveurs du domaine (1578-1738); — devis et mémoires des travaux d'entretien et de réparations du château et procédures contre le fermier (1601-1661).

G. 235. (Volume). — In-folio, contenant 1 parch., 9 cahiers, papier, ensemble 281 folios.

1384-1573. — Comptes rendus à l'évêque d'Angers par son châtelain de Villévêque des recettes et mises de la châtellenie; — recette des baux, des droits de féage,

de la coutume et prévôté sur les bouchers et boulangers, de la vente des blés et des vins, des prémices de l'église; — dépenses des rentes pour défrayer l'évêque et ses gens à leur venue au château, pour faucher les prés, pour la réparation des bâtiments, pour clore une brèche du château, pour l'empoissonnement du vivier, pour la façon des vignes; etc.

G. 236. (Carton.) — 119 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1588-1754. — Mémoire sur les moulins du Loir; — déclarations reçues des tenanciers pour obéir aux monitoires obtenus par le fermier contre les larcins de son agent (1700); — procédure à l'effet de mettre opposition par l'évêque à l'établissement d'une seconde meule dans le moulin à blé, autrefois à drap (1750); — comptes et devis des travaux d'entretien et de réparation des moulins et de la porte marinière (1588-1754); — reconstruction et entretien par le seigneur de Soucelles de la chaussée de Soucelles (1653-1739).

G. 237. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1374-1555. — Fois et hommages rendus à l'évêque d'Angers, comme châtelain de Villévêque, pour le fief de La Roche-Clérembauld; — sentences des assises du palais d'Angers, qui porte du 1/4 au 1/3 le droit à percevoir par le seigneur de La Roche-Clérembault sur les moulins de Villévêque, à la charge de les entretenir.

G. 238. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1716-1750. — Droits de pêche dans le Loir. — Sentences des Eaux et Forêts, rendues contre les pêcheurs, au profit de l'évêque, qui est maintenu en la possession et jouissance du droit de pêche dans Le Loir « depuis les « pieux tendant à tendre la corde du Port-Erreau jusqu'au « Pré-Brochon. »

G. 239. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1749-1769. — Procès-verbal de visite du bois taillis de Bouchet (1728); — observation en forme de requête adressée par l'Évêque d'Angers au grand-maître des Eaux et Forêts sur la contenance des bois de la châtellenie (1750); — procès-verbal dressé contre Jacques Boulanger, closier de Chanteloup, pour délit de chasse au collet le long du bois du Bouchet (1769).

G. 240. (Carton.) — 18 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Brouillards de plans des bois du Bouchet, de La Varenne-d'Aousle, des Petits-Bois, de Penlalou, des Ruelles, de Crottin, des Pastures, de La Bouchetière, des prés sur le Loir, des Écottières, de La Duchesnerie, de La Chaslerie, de Corbeau, de Laudusson, du bourg et du château de Villévêque.

G. 241. (Volume.) — In-folio, papier, contenant 107 pièces, papier; 1 table de 12 folios.

1559-1670. — Contrats d'acquêts de terres, maisons, tenures dans le fief de Villévêque par Laurent Aveline, Guy Artault, Math. Bardoul, René Boussion, Michel Cormière, Math. Courion, Nic. Davy, Jean Davau, Perrine Foulard, Jacq. Garnier, Symphorien Herpin, Urbain Launay, Michel Mauloré, Benoît Rogues, Yves Répussard, Jean Touplin, Claude Yver et autres tenanciers.

G. 242. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1437-1781. — Acquêts et baux de terres et tenures dans le fief de Villévêque, dans le bourg, à Tertreluce, à La Fresnaie, à La Barre-Saint-Maurice, La Berthière, La Rainière, Les Rosiers, aux Pâtures, aux Granges; — aveux de « l'herbergement, féage et domaine » de La Fontaine (1437).

G. 243. (Registre.) — In-folio, papier, de 228 folios; les 7 premiers manquent.

1568-1668. — Assises de la châtellenie. — Procès-verbaux de productions de titres et de déclarations par Jean Béguyer, René Oudin, Jeanne Lelayr, Gilles Héart, Macé Legendre, Marguerite de Querlavoine, Aubin Bouvéry, Alexandre Loquet, Bertrand Ducléray, Claude Hédelin, Germain Bienvenu, Jean Ribourt et autres tenanciers.

G. 244. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios, incomplet; manquent en tête les folios 1-78, et la fin du registre.

1764-1765. — Déclarations rendues aux assises de la châtellenie par René Herpin, Renée Dupont, Mathurin Paillard, Suzanne Paillard, Guy Huet, Michel Launay, André Gallant, J.-B. Nérat, Marie Raveneau, veuve P. Bribard, P. Hallet et autres tenanciers.

G. 245. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1685. — « S'ensuict l'arpantaige faict par nous « Jacques Gilbert, notaire royal et arpenteur juré en Anjou, « demeurant au bourg de Vilvesque, des vignes situées « ès clox ci-après et les noms de ceux ou celles à qui elles « appartiennent, qui despendent de la chastelnie dudit « Villevesque, appartenant à Mgr le Révérend évesque « d'Angers, à cause de son évêché, pour raison desquelles « vignes est deub chascuns ans aud. seigneur ou ses fer- « miers au cours des vendanges une portoirée pesle de « rainsins par chascun quartier. »

G. 246. (Registre.) — In-folio, de 373 folios, papier; 4 tables, 65 folios, papier.

1509-1609. — Censifs de la châtellenie portant

recette de cens, rentes et devoirs pour terres et tenures au Bouchet, La Bricendière, à Crotin, La Duchesnerie, La Joulainerie, L'Hôtellerie, Les Noirettes, La Poulaillerie, La Poularderie, La Rainière, Les Ruettes, Les Varennes, etc.

G. 247. (Registre.) — In-folio, papier, de 156 folios; 1 table de 11 folios.

1717. — Papier censif des services, cens, rentes, charges et devoirs seigneuriaux et féodaux dus « chacuns « ans » à la recette des fief et seigneurie dépendant de la châtellenie par Symphorien Aveline, Louis Alain, Pierre Aubert, François Bréhier, Nic. Bardoul, Jean Brichet, Jean Crosnier, Marie Daburon, Pierre Fouqueron, René Garnier, Philippe Hamard, Pierre Joubert, André Laurent, Vincent Lettrie, Michel Rabeau, André Thibaut et autres tenanciers.

G. 248. (Registre.) — In-folio, papier, de 142 folios.

1725. — « Papier terrier ou censif des services, cens, « rentes et devoirs seigneuriaux et féodaux deus chacun an « à différans termes aux fief, terre et châtelnie de Villé- « vêque, dépendant du temporel de l'Évêché d'Angers, « avec les noms, surnoms des possesseurs et propriétaires « des héritages, leurs consistances, joignants et aboutis- « sants, commençant par les château, terres, prés, bois « et domaines, ensuite les hommages, services, cens et « devoirs deus suivant les aveux, déclarations, jugements « et autres obéissances rendues à la châtellenie, le tout « situé ès paroisses de Villévêque, Corzé, Soucelles et « Pellouailles. »

G. 249. (Registre.) — In-folio, 279 folios, papier; 1 table détachée, de 46 folios, papier.

XVIIIe siècle. — Dépouillement général des titres de la châtellenie en forme de terrier et censif pour les terres et tenures du Fief-Arthus, des Avoiries, de La Bellonnière, des Petits-Bois, de Bouchet, de Brétigné, Chantelou, Le Haut-Chemin, Corbeau, Crottin, L'Écottière, Le Lac, La Liffrasaye, La Noue-Berne, La Paillardière, Panlalou, Paradis, Les Rainières, La Roche-Clérembault, Tertreluce, Thiboué, Les Varennes.

G. 250. (Carton.) — 145 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Débris d'un brouillard de terrier, avec renvois de correspondance aux plans (perdus) de la châtellenie.

G. 251. (Registre.) — In-quarto, parchemin, 31 folios. — En tête, un D majuscule peint en or sur fond d'azur. — Reliure du temps, en cuir gaufré.

1543, 27 février. — Aveu rendu à l'évêque d'Angers Bouvery par Martin Quétier, « curé et recteur de « l'église plébaine et parochiale de Saint-Pierre de Villé- « vesque par raison de son fief et seigneurie, cens, devoirs, « domaines et plusieurs autres droictz et choses à luy deuz « et apartenans par chacun an à plusieurs termes et festes « de l'an par les subgectz desdictz fief et seigneurie estans « des dépendences et apartenances de sa cure. »

G. 252. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1543-1623. — Aveux rendus à l'évêché d'Angers, au regard de sa terre de Villévêque, par Martin Quétier (1543) et Nicolas de Paris (1623), curés de Villévêque, pour le fief et seigneurie, « cens, debvoirs, dommaine et aultres « debvoirs à eulx dubz » pour les dépendances et appartenances de leur cure.

G. 253. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1607-1770. — Aveux rendus à la châtellenie de Villévêque par Pierre Bridault (1607), Jacques Leloyer (1671) et René Riffault (1770), curés de Villévêque, pour les domaines, fief et seigneurie, service, cens et devoirs du fief de la cure, en tant qu'il relève de la châtellenie.

G. 254. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1729. — Mémoire du curé de Villévêque, Boullet, portant plainte contre le fermier du temporel qui prétend lui payer le gros qui lui est dû « net de poussière seulement » et non « net et grelé » comme l'y obligent la pratique et les aveux; — réplique du fermier.

G. 255. (Carton.) — 59 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1422-1700. — Dîme de Pellouailles. — Papier déclaratif, baux et comptes des dîmes dues en Pellouailles à la châtellenie de Villévêque (1422-XVIIIe s.); — procédures, suivies des sentences du Présidial d'Angers, qui maintient l'évêque en son droit de prendre la dîme sur la pièce des Grands-Bois, dépendant de la Roche-Clérembault (1608); — qui condamne les fermiers des dîmes de Pellouailles à prélever sur leur recette deux setiers de blé à fournir à l'évêque pour ses aumônes (1597); — montrée de vignes contestées (1608); — transaction entre les chapitres de Saint-Maurice et de Saint-Julien d'Angers et l'abbesse du Perray pour la perception des dîmes sur les domaines de l'abbaye (1624); — requête du vicaire perpétuel de Pellouailles pour obtenir de l'évêque sa portion congrue (1687); — déclaration rendue par ledit vicaire à l'évêque d'Angers de l'état de l'église et des revenus de la paroisse (1700?).

G. 256. (Registre.) — In-folio, papier, 241 folios, papier.

1614. — Villévêque. — « Papier de la disme du « Grand-Presouer de Pellouailles, dépendant de l'évesché

« d'Angers, des nomps et surnoms de ceulx qui tiennent « et poceddent les vignes subjectes à la disme de vandange « deus chacuns ans à ladicte dismayrie de Pelouailles à « raison d'une portouerée de vandange par quartier, le « quartier tenant vingt et cinq cordes, desquelles vignes en « a este faict cordelaige et arpentaige par le menu à la « requeste de honorable homme François Vigan, marchant, « demeurant en la ville d'Angers, et par nous Urbain « Rainbourg, arpenteur juré, demeurant au bourg du Ples« sis-Grammoire... le 16e jour de juillet 1614. »

G. 257. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1741-1742. — Projet d'aveu à rendre au château d'Angers par René-Nicolas Trouillet, pour sa terre de La Rallière; — et procédure portant opposition au nom de l'évêque d'Angers à laisser énoncer dans ledit aveu diverses pièces de terre relevant de Villévêque; — lettres de M. Clon, de Tours, à M. Allory, receveur du Chapitre Saint-Maurice d'Angers, contenant des instructions et des avis sur cette affaire.

G. 258. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1779-1780. — Sommaire des titres produits par l'abbesse de Fontevraud en revendication de ses droits de féodalité, comme dame de La Pignonnière, sur des terres et maisons compris dans les aveux de Villévêque; — lettres de frère Rioche, religieux fontevriste, à Parage Du Paty, procureur fiscal de la châtellenie de Villévêque, traitant de cette procédure.

G. 259. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIe siècle. — Plan de domaines dépendant des baronnies de Briolay et de Villévêque.

Chapitre Saint-Maurice d'Angers.

G. 260. (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1770. — Répertoire général par ordre alphabétique de matières et de localités des titres du chapitre. — L'auteur, Louis-Michel Thorode, licencié en droit, archiviste, notaire honoraire et échevin de la ville, indique en tête qu'il a fait le classement, en exécution du traité du 14 juin 1760, à raison de 6 livres par jour, plus 216 livres pour l'ameublement de la chambre des archives. — Le travail, commencé le 19 novembre 1761, terminé le 24 juin 1770, avait occupé 1,767 journées, revenant en somme audit compte de 10,602 francs. — Le papier employé et la reliure des 383 volumes et autres menues dépenses avaient coûté 1,392 livres 10 s., la mise en état du chartrier et la confection des armoires 1544 livres, en tout 13,754 livres.

G. 261. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1778. — « État de ce que Mrs de l'Église d'Angers « doivent à Cloquet, leur feudiste », portant quittance de 1,494 livres 6 d. pour ses travaux de l'année.

G. 262. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1461. — Vidimus par Jean de Bar, bailli de Touraine, des lettres royaux du roi Louis XI (1461) qui confirme les lettres des rois Charles VII, Charles VI, Charles V, portant concession et confirmation des priviléges de l'église d'Angers.

G. 263. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1525. — Arrêt du Parlement de Paris qui déboute Jean Morise, avocat au Parlement, de sa demande en matière de Régale sur la cathédrale d'Angers (24 mars 1525, n. s.).

G. 264. (Cahier.) — In-quarto, parchemin, de 52 folios.

1533. — Déclaration « des ruynes et démolicions « advenues ès-domaines, chasteaulx et maisons de l'Éves« ché d'Angiers et aussy des ruynes de l'église d'Angiers, « ornemens et réparacions d'icelle faictes depuys et durant « le temps que messire François de Rohan, arcevesque de « Lyon, a esté évesque d'Angiers, que baillent par escript « devant vous, messeigneurs tenant le Parlement à Paris, les « doyen et chappitre de l'église d'Angiers, demandeurs, « en matière de ruynes, démolicions et réparacions à « l'encontre dudict messire François de Rohan, défendeur, « en ensuivant l'arrest interlocutoire donné entre les par« ties le unziesme jour de juillet l'an 1533 »; — après les chapes et chasubles sont mentionnées, fol. 31, « une belle « et grande et notable tapisserie entre les tapisseries de ce « royaulme, historié des histoires de l'Apolepse (*sic*), qui « couvre les longueurs de la nef et croysées d'icelles, « estimée valloir 200,000 livres; une grande et riche « tapisserie faicte à fil d'or et d'argent, soye et laine, en « laquelle sont les ymaigeries du Vieil et Nouveau Testa« ment... estimée 50,000 livres...; une autre de laine et fil « de soye historiée de la vie de saint Maurice et ses com« pagnons »; — fol. 35, le chapitre mentionne les dépenses qu'il a dû faire pour la façon des grandes orgues en 1511 par Me Ponthus-Jousselin, la réparation en 1521 des petites par Pierre Bret, la façon en 1517 d'une image d'argent de saint Maurice par Mangot, orfèvre de Tours, la refonte de la grosse cloche par Julien Chevallier, du Mans, en 1513, la façon « d'ung livre appellé le Responsier par Nicolas

« Richard, escripvain, » en 1519, illuminé par Ét. Langlois et relié par Pierre de Limières, la reconstruction des clochers en 1516-1518, avec 16 images de pierre; etc.

G. 265. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1525, 10 juin. — Arrêt du Parlement de Paris en faveur de l'hôpital des Quinze-Vingt de Paris, *hospitale trecentorum cœcorum Parisius*, contre le Chapitre de l'Église d'Angers, qui entravait et retardait la publication par l'hôpital dans le diocèse d'Angers des bulles, grâces et indulgences obtenues en sa faveur.

G. 266. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1755, 28 mars. — Devis et marché des ouvrages de sculptures en bois, menuiserie, charpente, dorures, marbres, maçonnerie, qu'il convient faire pour le grand autel de l'église cathédrale de Saint-Maurice, à Angers, par les ordres de Monseigneur l'évêque et Messieurs les chanoines du chapitre sur les dessins, plans, profils, élévation et conduite du sieur Gervais, sculpteur de l'Académie de Paris et pensionnaire du Roy.

G. 267. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1779. — Lettre du ministre Amelot en réponse à la demande du Chapitre « pour obtenir la permission de cou-« vrir ou de déplacer le tombeau de René, duc d'Anjou, et « de Jeanne de Laval, son épouse. » — « Sa Majesté « a pensé qu'il ne serait pas convenable de cacher ce « monument aux regards et à la vénération du public...; « mais elle veut bien vous autoriser à le faire transporter « dans un autre endroit honorable de votre église... avec la « décence requise et avec les précautions nécessaires pour « que le monument n'éprouve pas de nouvelles dégrada-« tions. » (Signat. autogr.)

268. (Registre.) — In-folio, papier, 426 pages.

1764-1766. — Conclusions capitulaires, rédigées par Gaspard Brossier : — page 49, « ayant égard à « l'éclipse annulaire du soleil, qui ramènera les ténèbres « de la nuit, dimanche prochain, 1er avril, à 9 heures « 27 minutes du matin », le service est modifié; — fol. 52, « l'éclipse qui devait ramener les ténèbres de la nuit, selon « la *Gazette*, n'a presque pas été sensible. *O nimia credu-« litas!* »; — p. 106, compte avec le sieur Desnoyers pour la construction du caveau de l'église; — p. 161, réfection du vitrail brisé au-dessus de la petite porte du cloître, avec les vitraux au-dessus des autels de Saint-André et Saint-Joseph remplacés par des vitres blanches; — p. 185, poursuite contre le nommé Hubert, clerc tonsuré de Cholet, qui a souffleté le secrétaire dans la nef, à la sépulture du chanoine Vaultier; — p. 186, sur les instances de ses parents, le sieur Hubert obtient d'éteindre la procédure, moyennant une pénitence de trois semaines chez les Capucins, et des excuses au chapitre; — p. 209, les chanoines Houdbine et Louet, chargés d'écrire à Paris pour « vendre le plus cher qu'on pourra » plusieurs vieux livres tant manuscrits qu'imprimés qui n'étaient d'aucune utilité, dont plusieurs sont mangés en partie par les vers, les autres en fort mauvais état (3 mai 1765). — En marge : *Nota*. On n'a pu les vendre; — p. 242, institution de la fête du Sacré-Cœur de Jésus (11 septembre 1765); — p. 298, plaintes du Chapitre à l'Évêque contre l'oubli qu'il a fait de mentionner le Chapitre dans la convocation d'un *Te Deum* et le refus de communiquer l'ordre du roi (21 février 1766); — p. 305, réponse de l'évêque qui reconnaît son tort et assure de ses bonnes intentions pour l'avenir; — p. 387, révocation des lettres de chanoine honoraire de M. de Carpilhet pour sa conduite scandaleuse.

269. (Registre.) — In-folio, papier, 709 pages.

1776-1780. — Conclusions capitulaires, rédigées par Thorode, secrétaire : — p. 13, semonces à Cloché, psalteur, pour sa mauvaise tenue; — p. 14, démolition de la chapelle du Plessis-Charruau (6 février 1776); — p. 27, don d'un ciboire à l'église de Brossay, du prix de 261 livres; — p. 31, attestation, délivrée au chapitre de Perpignan, que le chapitre de Saint-Maurice seul, et non le curé de la paroisse, est en droit de célébrer les services des rois, reines et grands officiers; — p. 34, nomination d'un garde des chasses et pêcheries de la terre du Val-de-Mouliherne; — p. 270, don de 100 livres pour contribuer à la décoration du grand autel de Douces (1777, 20 novembre); — p. 282, contribution de 74 livres à la restauration du chœur de Saint-Georges-des-Sept-Voies (10 décembre 1777); — p. 377, envoi des plans du nouveau chœur au maître-école pour être présentés par lui à l'Académie d'architecture (14 août 1778); — p. 398, bénédiction solennelle des drapeaux du régiment de Condé (25 octobre 1778); — p. 477, la construction du nouveau chœur est ordonnée; M. Cassin, chanoine, est chargé de présider à la conduite de l'ouvrage qui devra coûter de 50 à 55,000 livres (14 avril 1779); — p. 489, le devis en est augmenté de 10,000 livres; — p. 579, bénédiction de la chapelle restaurée de Saint-Séréné-des-Grenouilles en Chemiré-sur-Sarthe (novembre 1779); — p. 609, réception au Chapitre de M. Raimbault, chanoine de Chartres, prédicateur du carême à Saint-Maurice. — En marge : « *Nota*. Jamais « prédicateur n'avoit de mémoire d'homme attiré un si « grand nombre d'auditeurs dans l'église de Saint-Maurice.

« On s'y battait pour les places et le Chapitre n'étoit pas le « maître de son banc, ce qui attira quelques scènes désa- « gréables » (8 février 1780); — p. 626, suppression des prestations de Pâques et des jeudis et vendredis saints; — p. 631, règlement pour la Psallette; — p. 637, « après « avoir consulté les ingénieurs et les architectes les plus « habiles tant de cette ville qu'étrangers », il est arrêté que dans la construction du nouveau chœur, on conservera les colonnes ou phioles en avant des piliers, lesquelles paraissent porter l'arc doubleau d'entre les deux colonnes du chœur et devaient être coupées à la hauteur du lambris; — p. 660, signature du marché passé avec le sieur Fouquet, maître menuisier, pour le nouveau chœur (26 juin 1780).

G. 270. (Registre.) — In-folio, papier, de 304 pages.

1767-1768. — Conclusions capitulaires, rédigées par Gaspard Brossier : — p. 3, semonce et amende appliquée au sieur Vaux, grand corbelier; — p. 29, projet de translation du cimetière de Saint-Maurice; — p. 45, allocation de 20 s. par jour au musicien Rayneau, pour jouer du basson; — fol. 58, gratification de 72 livres au sieur Bainville, organiste, « pour 8 tons de pièces d'orgue qu'il « a fait graver et dédier au chapitre »; — p. 69, sommation au curé de Sainte-Croix de porter la châsse de saint Sérené à la procession des Rogations; — p. 100, le sieur Bachelier, maître de psallette, mis en demeure de remplir les obligations de sa charge; — p. 111, offre de la Psallette au sieur Bourré, de Chalons-sur-Marne; — p. 155, don par le chapitre de l'*histoire ecclésiastique* de Fleury à l'abbé Louet, maître-école, qui prêche l'Avent; — p. 204, autorisation donnée au baron de Briolay par l'évêque, son suzerain, de vendre la terre en la morcelant, sous la réserve d'un corps de fief conservé; — p. 233, mort subite du doyen Jos.-Franç. de Montecler (7 juin 1768); — p. 253, lettre (autographe) du nouveau doyen élu, M. de Villeneuve, qui s'excuse d'être parti pour Paris, sans avoir pu avertir le Chapitre; — p. 288, « les tapisse- « ries, causant aux voix un très-grand préjudice », ne seront plus tendues; — fol. 297, cette conclusion est suspendue jusqu'après la confection du nouveau chœur.

G. 271. (Registre.) — In-folio, papier, de 786 pages.

1769-1775. — Conclusions capitulaires, rédigées par G. Brossier : — p. 5, abandon par le Chapitre de son titre de curé primitif de Saint-Maurice et de Saint-Evroul (6 janvier 1769); — p. 86, contribution à la reconstruction de l'église de Feneu (18 août); — p. 169, réception comme maître de musique du sieur Rosé, prêtre du diocèse de Châlons-sur-Saône, aux gages de 500 livres, « non compris « le gain du chœur, auquel il aura sa part » (1 juin 1770), et d'un suisse aux mêmes gages; — p. 194, règlement concernant la communication des archives (20 juillet); — p. 232, tous les enfants trouvés sur le fief du Chapitre, seront envoyés après leur sevrage, à l'hôtel des Enfants trouvés de Paris (17 décembre); — p. 350, envoi d'une députation « pour saluer Monsieur Collet, évêque d'Adras, « qui doit arriver en cette ville pour faire les fonctions « épiscopales dans le diocèse pour M. le R. évêque d'Angers, « infirme » (6 avril 1772); — p. 398, expulsion du sieur Rosé, Me de psallette (24 octobre); — il est réadmis (29 janvier 1773); — p. 426, commande d'une bombarde à Dangeville pour l'orgue (19 février); — p. 483, gravure d'un cachet en cuivre aux armes du Chapitre pour le service du secrétariat (9 juillet); — p. 570, lettre du roi Louis XVI portant notification de la mort du roi Louis XV et demande de prières publiques (10 mars 1774); — p. 575, service pour le roi Louis XV (19 septembre); — p. 584, abjuration de Charles-Frédéric Sehor, horloger, *horologiorum opifex*, de Chaudefond en Neufchâtel (Suisse); — p. 609, service solennel pour le repos de l'âme du roi Louis XV (10 août 1774); — p. 625, abjuration d'Aubin Maynard, horloger, de la Rochelle (18 septembre 1774), — p. 672, statut contre les causeries au chœur (6 février 1775).

G. 272. (Registre.) — In-folio, papier, de 771 pages.

8 octobre 1780-1785. — Conclusions capitulaires, rédigées par Thorode, secrétaire : — p. 10, ordre de couper des colonnes ou phioles du chœur, sur l'avis de M. Cailleau, de Saumur; — semonce au chanoine Waillant pour vie scandaleuse; — p. 100, 1,200 livres allouées par arrêt à la veuve du sculpteur Leissner pour les plans du nouveau chœur; — p. 101, les deux colonnes du fond du chœur devant former une base trop faible pour un corps d'architecture de 20 à 25 pieds de haut, il en sera mis quatre et l'entablement sera fait circulaire (28 mai 1781); — p. 128, signature du marché pour la sculpture du nouveau chœur avec Jacq. Gautier, maître sculpteur (16 juillet); — p. 142, avec Pierre Borany, peintre italien, à Paris, pour le blanchissage de l'église (24 août); — p. 209, lettre du Chapitre à l'évêque pour protester contre l'admission d'un prédicateur, sans l'autorisation formelle de l'évêque et du Chapitre; — p. 223, lettres de chanoine honoraire pour Pierre-Nicolas de Caqueray de Vallolive, ancien archidiacre d'Outre-Maine, abbé de l'Ile-Chauvet; — p. 228, les tapisseries mises au rebut; — p. 230, elles sont toutes mises en vente, à l'exception de celles qui sont nécessaires pour le reposoir du Jeudi-Saint (5 avril 1782); — p. 237, réception de Pierre-Joseph Collette, de Calais-sur-Mer, pour organiste (26 avril); — p. 238, Bainville, ancien organiste, qui se retire à Chartres, sa patrie, est

maintenu dans ses gages ordinaires de 500 livres (29 avril); — p. 243, nomination de Jean Martin, maçon, pour crieur de patenôtres; — p. 258, certificat délivré par le Chapitre à Jacq. Gautier, Me sculpteur, chargé de l'entreprise du nouveau chœur; — p. 304, don de reliques de saint Sérené à l'église de Sablé (24 septembre 1782); — p. 339, translation provisoire du service de Saint-Maurice en l'église des Jacobins; — p. 349, « le tombeau de marbre « du bon roi René et d'Isabeau de Lorraine, placé dans le « chœur, du côté de l'Évangile, dans un enfoncement du « mur en arcade proche le reliquaire, empêchant l'exécu- « tion du plan du nouveau chœur, il est décidé, avec la « permission du roi, qu'il sera transporté dans la nef, dans « un autre enfoncement du mur en forme d'arcade, du « même côté droit, où il sera entouré d'une grille de fer » (24 janvier 1783); — p. 368, le chantre et le chanoine Cassin délégués par le Chapitre pour examiner le *Pouillé du Diocèse* du sieur Mame, à mesure qu'il l'imprimera, corriger les erreurs et rayer les articles qui leur paraîtront superflus, relativement aux offices et bénéfices de cette église; — p. 409, « les 20 tableaux d'armoiries des cheva- « liers de l'ordre du Croissant » sont enlevés de leur chapelle et transférés dans celle de Sainte-Anne; — p. 423, détail des frais et paiements pour la construction du nouveau chœur; — p. 473, paiement au sieur Landeau, marbrier, des trois petits autels de la chapelle des Chevaliers; — p. 564, recette de 372 liv. 15 s. du sieur Hardye, orfèvre, pour prix de 53 marcs d'argent « sortis des débris « d'une des faces de la châsse de Saint-Maurille, devenue « inutile à cause de la situation dans laquelle on sera « obligé de la placer au-dessus du Trésor, au fond du nou- « veau chœur, où elle ne peut être vue que d'un côté »; — p. 588, le sieur Marchand, peintre, de l'Académie royale de Paris, actuellement à Angers, désigné pour expert à la réception des quatre statues fournies par Gautier; — p. 624, détail des frais pour la façon des portes ouvrant de l'église dans les cloîtres; — p. 715, bénédiction des drapeaux du régiment Royal-Dauphin (10 juillet 1785).

G. 273. (Registre.) — In-folio, papier, de 596 pages.

1786-1790. — Conclusions : — p. 16, transport dans le jardin de la maison canoniale de de Saint-René des deux statues en terre cuite, représentant *la Justice* et *la Prudence*, que le sieur David, sculpteur, est chargé de descendre de dessus l'entablement du chœur (27 janvier 1786); — p. 30, permission donnée aux enfants de chœur de chanter dans un concert spirituel au profit des pauvres; « les paroles seront latines et la musique chantée par des « hommes seulement » (17 mars); — p. 33, allocation de 60 livres au sieur Leblanc, sculpteur de Paris, « pour les « plans qu'il a faits pour le nouveau chœur »; — au sieur Duforest, menuisier, à valoir sur les trophées, cassolettes fumantes, crédences et tabourets du trône épiscopal, 702 livres, au sieur David, sculpteur, à valoir sur la sculpture des objets ci-dessus, 744 livres, au sieur Lochard, tapissier, pour façon et fourniture de quatre tabourets du trône épiscopal, 51 livres; — p. 71, démolition de la chapelle de Saint-Barnabé-des-Bois en Contigné (8 juillet); — p. 172, état de la maison seigneuriale de Douces (18 mai 1787); — p. 207, certificat donné au sieur Jacques Gaultier, sculpteur, « qu'il a entrepris et exécuté la sculpture du nouveau chœur à la satisfaction du public et du Chapitre » (17 août); — p. 213, « *Nota :* le Chapitre s'est « tenu le dimanche suivant l'ancien usage observé jusqu'en « 1708; mais l'usage a changé en 1714, où le Chapitre fut « remis au lundi 24 et a toujours été suivi depuis toutes les « fois, que la saint Maurice est arrivée le samedi, scavoir « en 1725, 1731, 1736 et 1742 »; — p. 220, le Chapitre autorise la communication de ses archives au P. de Villevieille, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, « pour « l'aider dans le travail qu'il a entrepris sous le titre de « *Trésor généalogique de la Noblesse de France existant* « *avant l'an* 1400 »; — p. 236, augmentation des gages de l'organiste Pierre-Joseph Collette (3 décembre 1787); — p. 277, retraite de 800 livres assurée à Pierre Voillemont, maître de la psallette, à l'âge de 50 ans (19 mars 1788); — p. 290, dépôt dans l'église de l'étendard d'un escadron réformé du régiment de cavalerie Royal-Picardie (3 mai); — p. 363 et 366, commission pour la réédition du *Graduel* (3 décembre); — p. 415-416, les tableaux d'armoiries des chevaliers du Croissant seront replacés le plus tôt possible dans l'église (21 mars 1789); — p. 419, protestation contre le procès-verbal de l'assemblée du Clergé (3 avril); — fol. 422, et contre les nouvelles réunions du Clergé (6 avril); — p. 483, autorisation de célébrer au grand autel une messe basse les jours de fête et dimanche pour la garde nationale (24 avril); — p. 505, bénédiction des drapeaux des volontaires (14 janvier); — p. 593, réponse à la notification des décrets constitutifs du Clergé, du 12 juillet (18 septembre 1790).

G. 274. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1620-1649. — Extrait d'actes et de délibérations capitulaires, concernant les formalités observées au décès des évêques.

G. 275. (Registre.) — In-folio, papier, de 275 pages.

1776-1790. — « *Regestrum collationum aliorumque* « *actuum controllo subjectorum Capituli ecclesiæ Andega-*

« *vensis sive externum*. — En français tout simplement *Re-* « *gistre extérieur*. » — P. 1, collation de l'église de Chemiré-sur-Sarthe à J.-Fr.-R. Desvignes (8 octobre 1776); — p. 4, de la cure de Saint-Maurice à Bertran, Jean-Asseline (26 décembre); — p. 35, lettres de provisions pour Charles-François de Crény, sous-diacre du diocèse de Rouen, de la prébende de Sainte-Marguerite (22 juin 1778); — p. 61, provisions pour Franç.-Félix Béguyer-du-Marais, docteur en théologie, de la prébende de Saint-Laurent (27 mai 1779); — p. 70, nomination à la cure de Notre-Dame de Montrevault de Gabriel-Aubin-Bernard-Élisabeth-Toussaint Bouguier (15 juillet 1780); — p. 97, déclaration par le Chapitre des domaines qu'il tient dans le fief de la Maître-École et de La Bougaudière (29 décembre); — p. 147, présentation au Chapitre des bulles d'évêque obtenues par Mich.-François Couet Du Vivier-de-Lorry, et prise de possession par Louis-Esprit Sapinaud, son procureur (9 novembre 1782); — p. 151, texte du brevet du Roi (4 août) et des bulles (24 septembre); — p. 161, lettre du nouvel évêque au Chapitre (5 novembre) et serment de fidélité au Roi (4 novembre); — p. 174-175, procès-verbal de l'installation solennelle de l'évêque Couet-de-Lorry (20 décembre, avec les signatures autographes de l'évêque et des chanoines); — p. 272, procès-verbal du dépôt par les volontaires nationaux de leurs drapeaux dans l'église Saint-Maurice (1 juillet 1790).

G. 276. (Carton.) — 2 pièces, papier, imprimées.

1623-1784. — Consultation du Chapitre d'Angers, répondue par les docteurs de Sorbonne, qui nient à l'évêque le pouvoir d'excommunier ses chanoines et d'interdire leur église (7 juin 1623); — circulaire, adressée par le Chapitre aux Chapitres de France, pour s'informer des formes suivies à l'installation des chanoines (15 octobre 1784).

G. 277. (Registre.) — In-folio, billot de 1509 folios, papier; en tête une table de 18 folios, papier.

1734. — « Inventaire général des titres et papiers du « Chapitre de l'Église d'Angers fait en l'année 1734 suivant « l'ordre des fenestres et capsettes dudit Chapitre sous « l'épiscopat de messire Jean de Vaugirault, cy-devant « chanoine et grand archidiacre de ladite église, par ordre « et du consentement de MM. de Beaumont d'Autichamp, « abbé d'Oigny, chanoine et doyen, Jos. Boucault, chanoine « et grand archidiacre, Régnault le Gouvello, trésorier, « Jos. Frain de La Vrillière, chantre, Jacq.-Franç.-Xavier « de Brussy, archidiacre d'Outre-Loire, Jérôme Lefèvre de « L'Aubrière, archidiacre d'Outre-Maine, Jean-François Sau-« dubois de La Chalinière, pénitencier, Gabriel Jaquereau, « J.-J. Courault de Prétiat, Thomas Malfilastre, Bona-« venture Javary, Fr.-René Boylesve, P.-Ambr. Roustille, « René Cohon, Nic.-Al. Martineau, H.-Pr. Pocquet de « Livonnière, Balth. de Raphaëlis, Ch. Poulain de La « Tirlière, Franç. Pasqueraie, J.-Ch.-Marie de Chérité, « L. Du Bois de Maquillé, Jos. Élys-Des-Roches, Ol.-Cl. « Bruneau, procureur du chapitre, H. Viger, Nic.-René « Rousseau-de-Pantigny, J. Ferchaud, Guill.-Nic. Ayrault, « Ant. Perrinelle, Hullin de La Selle, tous chanoines de « l'église d'Angers. »

G. 278. (Registre.) — In-folio, papier, 123 folios; 1 table de 5 folios, papier.

1724. — « Pouillé général de tous les bénéfices de « l'Église d'Angers fait en l'année 1724 par Javary, cha-« noine de ladite église. » — « La première partie com-« prenant le doyenné, les dignités et les canonicats et « prébendes, suivant leurs noms et leur ordre alphabétique « et à qui appartient de conférer ces bénéfices, leurs « droits, leurs revenus particuliers, leurs droits de nomi-« nation et présentation aux bénéfices, et leurs prében-« delles; — la seconde partie contient les offices, bénéfices « de l'église, leurs droits et leurs revenus; — la troisième « partie contient par lettre alphabétique les chapelles de « l'église d'Angers, celles qui donnent droit au chœur, aux « gaignages et festages, celles qui n'y donnent point droit; « — la quatrième partie, les chapelles et prestimonies, qui « sont fondées et déservies en d'autres églises que celle « d'Angers; — la cinquième partie, aussi par ordre « alphabétique, les cures qui sont à la nomination des « dignitaires et chanoines, à la présentation du Chapitre et « à la collation de M. l'Évêque, avec celles qui sont à la « collation du Chapitre » [avec notes complémentaires qui contiennent les listes des dignitaires jusqu'en 1787]; — au fol. 126 est annexé une attestation par le secrétaire de l'Évêché du Mans, que la chapelle de Notre-Dame d'Athenay est à la collation et à la présentation du chapitre (avec sceau plaqué).

G. 279. (Carton.) — 4 pièces, papier; un cachet.

1767-1789. — Grand archidiaconé. — Lettres de sous-diaconat délivrées à Alexandre Garande, grand archidiacre, par Léonor d'Estampes de Valencé, archevêque de Reims (avec signature autographe et cachet aux armes); — prise de possession par Louis-Henri Du-Tertre-Des-Roches, docteur en théologie, ancien promoteur du diocèse (27 juillet 1767); — lettre du chanoine Dutertre à l'archidiacre Dalichoux sur la vente des bois de Brossay (20 février 1780); — compte des prestations dues par les abbés, prieurs et curés du diocèse (1789).

G. 280. (Volume.) — In-folio, contenant 95 pièces, papier, 21 pièces, parchemin; 2 tables in-fol., pap. de 31 fol.

1667-1764. — Grand archidiaconé. — Rentes et prestations dues par les cures d'Andart, Allonnes, Artezé, Le Bailleul, Bazouges, Baugé, Vieil-Baugé, Blou, Brûlon, Chalonnes, Chouzé, Coesme, Daumeray, Dénezé, Étriché, Érigné, Fontaine-Guérin, Fougeré, Gée, Huillé, Lézigné, Longué, Montpollin, Saint-Philbert-du-Peuple, Saint-Quentin, Restigné, Seiches, Thorée, Tiercé, Vaulandry, Vernantes, Vernoil, Vivy, Les Ulmes, etc.

G. 281. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1647. — Archidiaconé d'Outre-Loire. — Procès-verbal de la visite faite par Guy Arthaud, archidiacre, en l'église collégiale de Saint-Pierre-Maulimart et des troubles et insolences à lui faits par les chanoines.

G. 282. (Registre.) — In-folio, papier, de 282 pages

1720-1730. — « Livre concernant les affaires de « mon archidiaconé d'Outre-Maine, par Joseph Frain de « La Vrillière de Marolles, prêtre, docteur en théologie de la « faculté de Paris, vicaire général de Mgr Michel Poncet « de La Rivière, évêque d'Angers, chanoine de l'église d'An- « gers dès le 16 octobre 1700, en charge du 14 décembre « 1719. » — Il forme un véritable Pouillé de l'archidiaconé, comprenant les doyennés d'Écuillé (34 cures, 9 prieurés), de Candé (2 abbayes, 59 cures, 17 prieurés), et de Craon (une abbaye, 53 cures, 9 prieurés). — A la fin du registre, se trouve un « Estat des revenus de la chanterie », dignité de l'église d'Angers appartenant au même personnage (1730).

G. 283. (Cahier.) — In-quarto, parchemin, de 6 folios; les deux derniers incomplets.

1341-1342. — Compte de la Bourse de la Cellererie rendu par Georges Burnoust. — La recette comprend les rentes sur les curés de Contigné, Parcé, Pommérieux, Chalonnes, La Jubaudière, Miré, Vilaines, Notre-Dame-d'Allençon, Flée, Châteauneuf, etc., sur le seigneur de Gizeux, sur l'archidiacre d'Outre-Maine, et les fermes de Joué, de Longchamp, de La Chèse, des maisons canoniales, etc.; — la mise consiste en paiements d'anniversaires et de fétages, frais de voyages et de procédures; « au sacriste « pour dépenses d'un prisonnier existant dans l'église, *pro* « *expensis prisonarii existentis in ecclesia*, 7 s. 3 d., etc. »

G. 284. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, 85 folios.

1636. — Chantrerie. — Arpentage des vignes de la paroisse d'Avrillé soumises à la dîme due au chantre de Saint-Maurice.

G. 285. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 15 folios.

1728. — Chantrerie. — « Papier censif de toutes les « terres labourables sur lesquelles M. le chantre de l'église « cathédralle d'Angers a droit de percevoir les dixmes tant « grosses, vertes que menues dans les paroisses de la « Trinité, Avrillé et Cantenay. »

G. 286. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1754. — Maître-École. — Attestation par le chapitre d'Angers « que la place de maître-école est une dignité qui « donne à ceux qui en sont pourvus un rang supérieur « à celui des chanoines et que la place de chancellier de « l'Université de cette ville y est annexée » (avec deux petits cachets plaqués, dont un, ovale, porte dans le champ saint Maurice en chevalier, debout, avec l'écu à terre, devant lui; légende.... *ecclesie Andegavens.*).

G. 287. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1787-1788. — Maître-École. — Mémoires et quittances des menuisiers, serruriers, maçons, plombiers, couvreurs, marbriers, plafonneurs, architecte entrepreneur pour la reconstruction de la maison de La Bougaudière en la Cité, à Angers.

G. 288. (Volume.) — In-folio, contenant 4 pièces, parchemin; 14 pièces, papier; ensemble de 125 folios; 1 table de 4 folios, papier.

1325-1719. — Maître-École. — Fief de La Bougaudière *alias* Cottereau en Reculée. — Contrats (t. 1) pour terres et tenures à L'Anchereau, Mansifrotte et Port-Meslet et dans le clos de La Bougaudière.

G. 289. (Cahier.) — In-folio, papier, de 10 folios.

1699. — Maître-École. — Assises du fief et seigneurie de La Bougaudière *alias* de Reculée ou fief Cottereau, en présence de noble et discret François Babin, docteur régent en théologie, maître-école de l'église d'Angers et chancelier de l'Université, par Pierre Goujon, avocat au Présidial, sénéchal de ladite seigneurie.

G. 290. (Cahier.) — In-folio, papier, de 15 folios.

1764. — Maître-École. — Censif du fief de La Bougaudière *alias* Cottereau sis au village de Reculée, paroisse de La Trinité d'Angers.

G. 291. (Cahier.) — In-folio, papier, de 13 folios; 2 tables de 3 folios.

1782. — Papier terrier et décimal du fief de La Bougaudière, dressé tant sur la tenue d'assises de 1780 et 1781 que sur les anciens titres sous la conduite de J.-Gabr. Cloquet, feudiste.

G. 292. (Cahier.) — In-folio, papier, de 3 folios.

1782. — Papier décimal du fief de La Bougaudière.

G. 293. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1724-1782. — Maître-École. — Baux de La Petite-Maître-École et de la métairie de La Brunetterie en La Tour-Landry.

G. 294. (Cahier.) — In-folio, papier, de 13 folios; 1 table de 3 folios, papier.

1764. — Maître-École. — Censif du fief dans la paroisse de Saint-Michel-du-Tertre d'Angers.

G. 295. (Carton.) — 60 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

XIVe siècle-1791. — Maître-Ecole. — Acquêts, baux, arrentements de La Bretaudière, de La Guiberdière, des Grand-Jardins, près Angers, en Épiré, en Bouchemaine, du moulin de La Maître-École, à La Madeleine, de Beauchamp en Villévêque, à Bouquet, de maisons à Angers rues du Port-Lignier, Tulibale, Baudrière, montée Saint-Maurice, dans la Cité, rue Cordelle, de l'Aiguillerie, Saint-Gilles, etc.

G. 296. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1780-1788. — Secrétainerie. — Baux de la sacristie et du temporel en dépendant.

G. 297. (Carton.) — 3 pièces, parchemin, 7 pièces, papier.

XVIe siècle-1752. — Corbelliers et maires chapelains. — Fondations et amortissements de rentes constituées à leur profit par Jeanne Esnault, veuve Teillais, et Jean Yver (1681-1686); – mémoire « pour demander et obte« nir exemption ou diminucion des deniers tant ordinaires « qu'extraordinaires que les chanoines, à leur descharge, « imposent immodérément aux chapelains » (XVIe siècle); — lettres du chapelain Vaux et du syndic du Chapitre de Beauvais le concernant (1752).

G. 298. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Sous-chantre. — Requête de René Davoust, prêtre et sous-chantre, suspendu de ses fonctions, qui demande par charité le paiement de ses quatre mois d'arriéré.

G. 299. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Choristes. — Requête en vers français par Follet, choriste sollicitant un secours :

.... Au plus fort d'une fièvre quarte,
Dont je me vois saisi dans la rude saison,
J'épuiserais, Messieurs, en tisane la Sarte
Tant je suis harassé d'un violent frisson, etc.

G. 300. (Cahier.) — In-folio, papier, de 11 folios.

1748-1764. — *Regestrum præsentationum, nominationum, collationum, provisimuo necnon decomretorum quorumcumque beneficiorum et officiorum ecclesiasticorum vel etiam temporalium in et ad nominationem, præsentationem, collationem, provisionem, institutionem et etiam quamvis dispositionem domini Josephi de St Andre de Marnaye de Vercel, presbiteri, doctoris Sorbonii, abbatiæ regalis Sancti Remigii de Blaya abbatis, ecclesiæ Andegavensis thesaurarii, ratione suæ thesaurariæ, quomodolibet spectantium et pertinentium, dispensationum matrimonalium, professionum fidei ac vitæ et morum attestationum et aliarum litterarum per eum seu ejusdem in spiritualibus et temporalibus vicarium generalem seu vicarios.*

G. 301. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 25 pièces, papier, dont 3 avec le cachet armorié de la famille Lejumeau.

1460-1784. — Trésorerie. — Extraits d'aveux, sentences, lettres des barons de Blou, portant reconnaissance de la rente de 30 s. due par la baronnie à la Trésorerie de l'église d'Angers la veille de Pâques-Fleuries.

G. 302. (Volume.) — In-folio, contenant 35 pièces, parch., 40 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 54 folios.

1470-1566. — Trésorerie. — Fief de Bourgalesme en la paroisse de Louerre (t. I). — Fol. 1-108, « procès de plez » (1476-1507); — fol. 109-142, déclarations produites aux assises (1523-1540); — fol. 145, lettres à terrier du roi François I (20 juin 1544) pour Me René Boursault, trésorier, à l'effet de contraindre les détenteurs et propriétaires d'héritages, sujets aux dîmes et terrages, d'en requérir l'inscription; — déclarations conformes des tenanciers (1544-1566) pour terres et tenures au Pré-Augeard, à Beauvais, à Vitré, à La Cailletière, en Chiot, à La Couillardière, La Couture, La Fontaine-Mercereau, La Galopinière, Les Humelais, La Jonchère, Les Luneaux, La Mantellerie, Les Noues de Vitré, le pont de Saugé en Vaunoise.

G. 303. (Volume.) — In-folio, contenant 35 pièces, parchemin, 131 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 49 folios.

1567-1599. — Fief de Bourgalesme (t. II) : — Jugements et déclarations rendus aux assises concernant les tenures de Beauvais, La Béraude, Les Bournais, Les Boutins, La Cailletière, Les Caves, en Chiot, au Pré-Clos, à La Couillardière, La Fontaine-Mercereau, l'étang Galardin, La Garde, Les Grolleaux, Les Humelais, La Joussetterie, en Saint-Léonard, aux Noues-de-Saugé, aux Radouets, etc.; — fol. 17, 30, 31, 162, 184, détermination du boisseau de la seigneurie.

G. 304. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parch., 91 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 54 folios.

1600-1634. — Fief de Bourgalesme (t. III) : —

Contrats et déclarations produits aux assises par Th. Autrusson, S. Bardoul, P. Berthelin, René Bertreau, sieur des Ruelles, Jacq. Bontemps, sieur de Méré, Th. Dalaine, R. Denescheau, Urb. Février, Jacq. Gasteseau, Fr. Grézillon, P. Guiard, Jacq. Hersandeau, J. Lancelot, Urb. Mabille, Marin Moron, Cl. Quéchon, Julien Richehomme, S. Samson, P. Thoret, Jacq. Viau et autres tenanciers.

G. 305. (Volume.) — In-folio, contenant 4 pièces, parchemin, 118 pièces; papier, ensemble de 436 folios; 2 tables in-folio, papier, de 50 folios.

1685-1788. — Fief de Bourgalesme (t. IV) : — Contrats et déclarations produits aux assises par P. Autrusson, J. Bault, Cl. Beaumont, Ét. Boureau, Th. Chauveau, Denis Chevalier, curé de Saint-Rémy, Urb. Coueffard et Pierre Daviau, curés de Louerre, J. Godet, Cl. Gouin, Cl. Guibert, P. Guichoux, P. Huet, J. Lebled, Urb. Mabille, Urb. Ortion, Nic. Patillon, Mic. Raymond, Vinc. Saussereau, Jacq Taulpin et autres tenanciers.

G. 306. (Volume.) — In-folio, papier, contenant 90 pièces, papier, cotées par folios 1-296; 2 tables, in-folio, papier, de 54 folios.

1758. — Fief de Bourgalesme (t. V) : — Déclarations rendues aux assises pour terres et tenures à La Bonne-Barrière, aux Caves, devant Beauvais, au carrefour de La Hallée, aux Caves-des-Tuffeaux, à La Couillardière, aux Deux-Ponts, à La Friponnerie, aux Gro's, aux Luneaux, aux Noues, aux Radouets, à Vitré, etc.

G. 307. (Registre.) — In-folio, papier, de 305 folios.

1633. — Cordelage du fief de Bourgalesme *alias* la Trésorerie en Louerre, dressé à la requête de Mᵉ René Lanier, chanoine et trésorier du chapitre.

G. 308. (Registre.) — In-folio, papier, de 388 folios; 1 table de 8 folios.

1655. — « Papier déclaratif et confrontatif des chozes « hériltaulx subjectz aulx cens, rentes et debvoirs seigneu- « riaulx et féodaulx deubz à noble et discret messire René « Lasnier, prestre trésorier et chanoine en l'église d'Angers « à cause de sa terre, fief et seigneurie de Bourgalesme « siltués en la paroiesse de Louerre, membre dépendant « de ladite thézaurie... par Jean Daviau, sergent royal, « fermier de laditte seigneurie, cordeleur et arpanteur « juré. »

G. 309. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1777. — Trésorerie. — « Brouillard du papier terrier « du fief, seigneurie et châtellenie de la Trésorerie de « l'église d'Angers en Saint-Silvin » ; — « recette des « cens, rentes et ventes dues à la châtellenie de Saint- « Silvain, membre dépendant de la Trésorerie d'Angers « pendant les assises de l'année 1777 » ; — liste des tenanciers résidants.

G. 310. (Registre.) — Petit in-4°, papier, 173 folios; 1 table de 7 folios, papier.

1756. — « Papier décimal, concernant les noms des « propriétaires de qui dépendent les clos de vignes cy- « après et de ce qu'un chacun peut en posséder et la « quantité d'icelles vignes dépendant pour la dixme de la « Trésorerie de Saint-Silvin, dont messire Jacques Letresle « de Kerbernard, prêtre, trésorier de l'église d'Angers, « vicaire général et official de Mᵍʳ l'évesque, est fondé et en « droit de prendre et lever la dixme tant en vin que « vendanges. »

G. 311. (Carton.) — 3 pièces, papier.

XVIIIᵉ siècle. — « Plan des fiefs de Saint-Silvin et « de Sorges, dépendant de la Trésorerie. »

G. 312. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 37 pièces, papier; 2 sceaux, dont 1 du chapitre de Saint-Maurice, petit, ovale, cire brune, légende fruste; dans le champ, saint Maurice tenant la lance de la main gauche, et de la droite, l'écu à 8 rais, debout, à terre à côté de lui (1471); un autre de Charles Turpin de la Grézille (1543); débris de sceaux.

1391-1788. — Chapelles dépendant du Chapitre. — Chapelle des Petits-Agneaux : rente de 15 livres sur un taillis en Brain-sur-l'Authion (1784). — Chapelle de Saint-André : rentes sur des vignes en Jonchères (1416); accord entre le chapelain et celui de La Paronnière pour un passage sur le champ de Boisbraut (1537). — Chapelle Sainte-Anne : fondation par Hugues Fresneau (1471); présentation du chapelain (1569); baux de terres en Saint-Barthélemy et Saint-Laud (1783-1786). — Chapelle Saint-Blaise : baux du temporel et extraits de titres concernant des terres en dépendant sur les fiefs de Chaussis et de Châteaubriant (1417-1788). — Chapelle de Bois-Bréau : rente sur la terre de La Grézille (1529-1623). — Chapelle Sainte-Catherine : rente sur la seigneurie d'Argonne (1674); démission du chapelain (1783). — Chapelle de La Carte : bail de terres en Frémur (1783). — Chapelle de Champcharles : bulle du pape Clément VII qui la confère à Étienne Lemaire (13 juin 1391, copie). — Chapelle de La Chaussée : baux du temporel (1765-1774). — Chapelle de Chandoiseau : présentation de Louis de Sainte-Marthe, écolier étudiant en l'Université de Poitiers, pour chapelain, par Dˡˡᵉ Renée Leproust, veuve de messire Jacq. de Sainte-Marthe, médecin ordinaire de Fontevraud (1588). — Chapelle de Chapouin : échange du temporel avec le seigneur de Sainte-Gemmes-sur-Loire (1769).

G. 313. (Volume.) — In-folio, contenant 5 pièces, parchemin, 59 pièces, papier, dont 2 plans; 2 tables, in-folio, papier, de 45 folios.

1452-1767. — Chapelles (suite). — Chapelle de St-Martin de Chapouin (suite): — Aveux, déclarations, censifs, acquêts, baux d'un logis dans le bourg de Ste-Gemmes-sur-Loire et du fief d'Outre-Loire relevant de la seigneurie de Mûrs; — fol. 352 et 306, plans du fief.

G. 314. (Carton.) — 24 pièces, parchemin, 132 pièces, papier; 2 sceaux, dont 1 plaqué de Briant de La Cour, sieur du Coudray-Macouard; un autre, petit, rond, plaqué, du chapitre de Saint-Maurice avec l'écu à 8 rais; débris de sceaux.

1446-1786. — Chapelles (suite). — Chapelle des Cloîtres *alias* des Ribalets; testament du fondateur Pierre Bonhomme, doyen de St-Pierre (1446); présentations des chapelains par la famille Riballet, son héritière, et par sa descendance; procédures et privilèges à l'appui du droit; procédure entre Siméon Potier et René Morin (1644), Claude Margariteau, Jean Hervé, Jean Baraise pour la possession du titre (1700); papiers décimaux (1647-1780); — lettres de Mme de Verdière, abbesse de Saint-Sulpice de Rennes, du chanoine Perrinet, de l'abbaye de Châtillon (1777)), et du prieur-curé de Faye de La Cochetière, concernant des dîmes dues à la chapelle dans la paroisse de Faye (1779-1786).

G. 315. (Carton.) — 30 pièces, parchemin; 49 pièces, papier; 6 sceaux, dont un rond, moyen, de la cour royale d'Anjou; dans le champ, l'écu d'Anjou; légende [......] *contrats roiaulx d'Angers* (1529); débris de sceaux.

1394-1789. — Chapelles (suite). — Chapelle de La Corne: bail de la closerie de La Corne-de-Cerf (1786). — Chapelle de la Croisetterie: résignation du chapelain Franç. de Chivré (1548); rente sur terres en St-Barthélemy et maisons rue Baudrière (1732). — Chapelle de la Croix *alias* du Pin: présentations du chapelain, notamment par Jean Bégut, chanoine, qui avait fait peindre l'image de sainte Véronique à l'autel de Saint-Rémy où la chapelle est desservie, *ad altare Sti Remigii ubi ymaginem sancte Veronice depingi feci* (1394); transactions entre les parents du fondateur (1488-1544); rente sur la cure d'Alençon (1566-1775). — Chapelle de La Dougée *alias* La Saulaie: baux et déclarations du temporel (1575-1789). — Chapelle des Filles-Dieu: baux sur maisons dans la Cité et au Tertre-Saint-Laurent (1583-1788); rente sur les prêtres de La Trinité (1773). — Chapelle de La Fosse *alias* du Treillis-Vert: extraits des titres de la fondation par les seigneurs de Rou (1470-1595); bail du temporel (1674). — Chapelle Saint-François: fondation par Guill. Coué et décret d'érection par le Chapitre, après enquête (1529); arrentement de la maison en dépendant rue Baudrière (1617).

G. 316. — (Carton.) — 1 pièce, parch.; 2 pièces, papier.

1386-1388. — Chapelles (suite). — Chapelle Saint-Gatien *alias* des Biards: rentes en blé aux Chailloux-Blancs (1386), et sur la métairie de la Touche en Saint-Jean-des-Mauvrets (1728-1788).

G. 317. (Registre.) — In-folio, papier, de 266 pages; 2 tables de 6 folios.

1770 (?) — Chapelles (suite). — Chapelle Saint-Gatien (suite): censif et terrier du fief et seigneurie des Biards *alias* Saint-Gatien, dépendant de la chapelle de ce nom desservie en l'église Saint-Maurice, pour les héritages sis en la paroisse Saint-Jean-des-Mauvrets.

G. 318. (Carton.) — 3 pièces, parch.; 12 pièces, papier.

1521-1773. — Chapelles (suite). — Chapelle de Gillette: baux du lieu de Gillette en dépendant (1648-1773). — Chapelle de La Guiterie: présentation et nomination de chapelains (1521-1562).

G. 319. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1564-1780. — Chapelles (suite). — Chapelle de Jallais *alias* des Huberts en Cholet: extrait de l'aveu de Ménil-Bouteille (1564) au soutien du droit de dîme contre le chapelain des Huberts; extrait de l'acte de vente de la terre de La Brinière (1684); — papier décimal (1671); — notes sur les rentes par Brossier (1780).

G. 320. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 50 folios.

1599. — Chapelles (suite). — Papier décimal « des « terres sur lesquelles le chappellain des Hubertz *allias* « Chollet déservi en l'église Monsieur Saint-Morice d'An- « gers a droist de prandre la disme et prémisses tant en la « paroysse de Jallais, de La Pouetevinière que de La Cha- « pelle-Roussellin, faict par nous Me Guillaume Sougnée, « prestre, et Jacques Sougnée, fermier desdictes dismes. »

G. 321. (Carton.) — 48 pièces, papier; 16 pièces, parchemin; un sceau du Chapitre, rond, moyen, en cire brune, portant au centre le cavalier avec l'écu à 8 rais, l'épée nue dans la main droite, sur un palefroi caparaçonné; légende fruste; autre sceau, petit, rond; au centre, un heaume à grille, accosté d'une étoile et d'un croissant; légende: † *S. Capit. ecc. Andeg, ad cās.* (1373.)

1374-1785. — Chapelles (suite). — Chapelle St-Julien fondée par Jean d'Escherbaie: rente de 100 livres sur une maison rue Baudrière (1374); arrentement du temporel (1571). — Chapelle Saint-Julien-des-Bretonnières: rente rue Saint-Laud (1695-1749); baux de terres et bois en

Sainte-Gemmes et d'une maison en la Cité (1701-1785). — Chapelle de Landifer : aveu et tenue d'assises du fief et seigneurie du Grand-Mariet en Daumeray (1629-1755). — Chapelle du Lavouer : fondation par Jean de Ver (1386); présentation de chapelains (1420-1529); rente sur la Chaperonnière (1740). — Chapelle de Saint-Léger : rentes en Blaison et Saint-Georges-du-Bois (1568-1762).

G. 322. (Carton.) — 90 pièces, papier; 54 pièces, parchemin; 5 sceaux dont un de la cour du Roi, à Angers, moyen, rond, de cire brune ; dans le champ, l'écu d'Anjou ; légende : *Scel des contras...* ; un autre, rond, moyen, cire rouge, de Jean d'Echerbaie ; dans le champ, l'écu couché, portant lambrequin et casque avec un lion issant pour cimier, à *6 têtes de lion arrachées, couronnées, lampassées 3, 2 et 1 ;* légende : *scel Jehan d'Echerbeye* (1517) ; un autre de D[lle] Fr. Foresteau, femme de Franc. Crespin, petit, rond, cire rouge ; dans le champ, l'écu parti de Crespin *: d'azur au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin d'or*, et de Foresteau : *d'or à l'aigle éployée de gueules, becquée et membrée d'azur.*

1272-1789. — Chapelles (suite). — Chapelle de La Machefenière : fondation par le doyen Jean de La Vignolle (1492). — Chapelle de Malmort ou Malmouche *alias* du Châtaignier : baux du temporel (1703-1789). — Chapelle Saint-Martin : fondation par Nic. Barbetorte. — Il fait le relevé de ses dettes et des livres qu'il possède : *habeo in libris bibliothecam unam in parvo volumine de corio nigro desuper tectam*, *Decretales in magno volumine*, *item duo paria decretorum, item unum breviarium ad usum Andeg. item unum breviarium ad usum Carnotensem,... Summam magistri Joh. de Abbatis villa de sermonibus*, *aliam Summam angelicam parvam*, *Salterium glosatum*, *antiphonarium ad usum Andeg.*; *de libris medicinalibus Artem medicinæ*, *dietas universales et particulares* , *viaticum antidotarium*, *unum Textum qui incipit : Interrogasti me honor et te Deus*, *febres Yssac et vicinas Yssac* (1272, copie). — Chapelle St-Martin, près Le Puy : rentes sur Montrejau et La Fautrière en Saint-Michel-du-Tertre, en ville et en Frémur (1396-1746). — Chapelle Saint-Mathurin : fondation par Mathurin Lemoiue (1515); acquêts de terres et vignes au Plessis-Grammoire et en Frémur, données par le fondateur (1504-1515). — Chapelle des Mazeris : fondation par le chanoine Simon Bordier (1469); acquêt, don et consistance de la dîme des Mazeris en Vern (1466-1706). — Chapelle Saint-Michel *alias* Saint-Julien : présentation du chapelain par Jean d'Écherbaie, François Crespin et Françoise Foresteau, et Gédéon d'Écherbaie (1517-1746); baux du temporel (1737—1787).

G. 325. (Carton.) — 76 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier ; débris de sceaux ; 6 sceaux dont un sceau de la cour de Fontaine-Millon, petit, rond, sans légende ; dans le champ, trois vases avec couvercle, en forme de calice, 2 et 1 ; 2 sceaux, ronds, petits, du Chapitre de l'église d'Angers avec l'écu à 8 rais fleurdelisés ; un autre, rond, moyen, porte dans le champ, un cavalier monté sur un dextrier caparaçonné, tenant l'épée dans la main droite, au bras gauche le bouclier aux 8 rais fleurdelisés ; légendes frustes ; le même (1400) avec contre-sceau plus petit ; légende : [*S. Capitu*] *li Bi Maur. And...* ; dans le champ une urne (?) ; un autre (1688), ovale ; dans le champ, saint Maurice en chevalier, soutenant l'écu du Chapitre, posé à terre devant lui.

1336-1693. — Chapelles (suite). — Chapelle de Petite-Mule : fondation par Thomas Loiseau d'une chapelle de deux messes par semaine, à laquelle il donne entre autres biens la maison de Petite-Mule, terres et vignes en Trelazé, Frémur, Saint-Léonard et une dîme en Rablay (1394); contrats d'acquêts et assiette de ladite dîme (1393-1395); testament du fondateur (1407); déclaration du temporel (1521); rentes dues dans le faubourg Bressigny (1376-1564), au Chauffaud en Saint-Laud (1336), près Bois-Bréau (1565), en Gohier (1399), en Juigné-sur-Loire (1315), en Sainte-Gemmes (1369), au Petit-Redon (1535), à La Porte-Angevine (1384), au pré de la Tour en Trélazé (1389-1503) ; acquêt par Th. Loiseau de la maison de Petite-Mule par échange avec l'abbesse de Fontevraud (1392), de vignes à La Croix Courte (1388), de maison en Jonchères (1406); nominations de chapelains (1411-1693).

G. 324. (Carton.) — 118 pièces, papier; 4 pièces, parchemin ; un cachet aux armes d'Henri Arnauld, avec sa signature autogr.

1463-1769. — Chapelles (suite). — Chapelle de Petite-Mule (suite) : état du temporel (1463-1542); — Présentations et nominations de chapelains (1485-XVII[e] s.); — recette de la dîme due en Gohier (1528) ; — baux de ladite dîme et de celle de Rablay, de la maison de la cité, de prés en Trélazé (1539-1769).

G. 525. (Carton.) — 54 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1313-1787. — Chapelles (suite). — Chapelle du Morier : transactions entre les propriétaires de Haute-Mule et le chapelain, pour les servitudes de deux maisons contiguës (1548-1688). — Chapelle Saint-Nicolas : déclarations et baux du temporel (1719-1766). — Chapelle Notre-Dame : fondation par Simon Bordier (1469). — Chapelle de l'Oisonnière *alias* Boucornu : vente par Huet Malemousche et Guyot, son fils, à Simon Lejau de tous leurs biens dans la paroisse de Trélazé, *Trelazeio* (1313); acquêts et baux du temporel , en Saint-Barthélemy (1603-1629): — reconnaissance par le sous-chantre du Chapitre de Saint-Martin d'une rente de 25 s., avec réserve du droit de passage sur un terrain près le moulin des Ardoises (1676). — Chapelle de La Plesse *alias* de la Brisepotière : rentes au faubourg Saint-Lazare sur la closerie des Aires, près la Fontaine-Pied-Boulet, en Saint-

Laud (1550-1746); baux et déclarations du temporel, en Saint-Samson (1733-1771); provisions de Guill. Michel Ayrault et de Pierre Aubry, chapelains (1720-1744). — Chapelle du Ponceau : bail de maison dans la Cité (1787). — Chapelle de Prime ou de L'Aumônerie : bail de terres en Saint-Laud (1782). — Chapelle du Puits-Moisy: baux et acquêts de terres au clos de Chateaupanne et en Brain et Foudon et de maisons à Angers (1438-1590); déclarations du temporel (1461).

G. 326. (Carton.) — 99 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1461-1753. — Chapelles (suite). — Chapelle de Pigeon : baux à forestage par le Chapitre de la carrière de Pigeon; — arrêts, requêtes et procédures contre les religieux de Saint-Serge et les entrepreneurs de Bouillou, prétendant exercer leur droit d'expropriation; — plan contenant les carrières de Bouillou, de Pigeon, des Persillères.

G. 327. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 43 pièces, papier ; 3 sceaux du Chapitre.

1506-1787. — Chapelles (suite). — Chapelle Saint-René : nomination du chapelain sur la présentation de la confrérie de Saint-René (1557-1558); déclaration du temporel (1622); fondation de treize messes par Charles Maury (1687). — Chapelle des Rivettes : nomination et démission de chapelains (1506-1694), avec une signature autographe d'Henri de La Trémouille); baux de la Chaumussonnière en Saint-Mathurin (1637-1654; réunion des chapelles de la Petite et de la Grande-Rivette (1645-1730). — Chapelle des Rochettes : déclarations et baux du temporel (1760-1789). — Chapelle Rontard *alias* de La Prêtrise : bail de la closerie de La Chapelle-Rontard en Villevêque (1787). — Chapelle de Rue-Chèvre : baux des maisons et closerie en dépendant (1765-1787); acquêt de la closerie des Jonchères (1508).

G. 328. (Carton.) — 66 pièces, papier; 33 pièces, parchemin; 2 sceaux du Chapitre.

1407-1787. — Chapelles (suite). — Chapelle de la Seigneurie : rente due sur La Verronnière (1567). — Chapelle de La Souche-de-Vigne : fondation par Jean Bellanger, archidiacre (1511); rente sur une maison au Port-Ligner (1511-1512). — Chapelle de Saint-Sérené *alias* des Valleaux : rentes sur la terre de Chauvigné, paroisse d'Athée, et sur une maison en la rue Saint-Aubin d'Angers (1407-1741); bail du moulin de Charancé (1522); acquêt par échange et arrentement de la closerie de Roche-Galice (1588-1690). — Chapelle de Saint-Thibault *alias* des Cochons : fondation par Thibault Cochon, curé de Cuon (1518); rente sur une maison rue Saint-Laud (1751). — Chapelle de Saint-Thibault-des-Ormeaux : rentes sur terre en Ambillou et maison rue Lyonnaise (1546-1709). — Chapelle de Saint-Thibault-du-Coin : déclaration et baux du temporel (1505-1787); nomination et résignation du chapelain (1647); rentes à la Boitière en Jarzé et à Redon en Saint-Augustin (1525-1753). — Chapelle de Saint-Thibault-Le-Chevalier : bail de maison dans la Cité et de pré à Sorges (1647-1751).

G. 329. (Carton.) — 79 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1309-1788. — Chapelles (suite). — Chapelle du Thou : rentes sur le Grollay en Vihiers et sur la maison de l'Huis-Jaune à Angers (1369-1782). — Chapelle de Toucheronde : acquêts de terre en la paroisse d'Andart (1309-1498). — Chapelle de Vieille-Rome : arrentement par le chapelain au Chapitre de partie de sa maison sise au haut de la montée Saint-Maurice (1273, copie); rente sur le chapelain de Nozé (1582-1768). — Chapelle de Villeneuve : baux d'une maison dans la Cité et de la closerie de la rue des Trois-Moulins, dépendant du temporel; lettres du chapelain Mitouard au chanoine Brossier (1709-1782). — Chapelle de Vaugarreau : rente sur une maison de la rue Bourgoin (1412-1609); rentes sur une maison de la porte Angevine et vignes en Saint-Augustin (1697-1701). — Chapelle Saint-Yves-des-Ervaux : fondation par Yves Letourneur, chanoine et professeur en droit civil et canon (1376, copie); rentes sur les Ervaux en Jarzé et sur une maison rue Baudrière (1447-1693); état du temporel et du mobilier (1505). — Chapelle Saint-Yves-l'Archidiacre : notification par le chapelain René-Claude Chaloigne de ses titres (1788).

G. 330. (Carton). — 81 pièces, papier; 50 pièces, parchemin; 10 sceaux dont 1 de Jean de Saint-Melaine *de... à une épée de... mise en bande, accompagnée de trois molettes d'éperon à six pointes* ; deux autres (1620) plaqués, ronds, moyens; dans le champ, l'écu aux 8 rais fleurdelisés; légende : † *scel de la Chastellenie de Doulces;* un autre, plaqué, (1584), rond, moyen ; dans le champ, le cavalier avec l'écu armorié et l'épée nue, sur un palefroi ; légende [...] *apituli Andeg. ad* [cās] *Daulc...;* un autre de Chérité (1603); un autre de Bournand (1521); débris de sceaux.

1421-1601. — Chapelles à la nomination du Chapitre dans les paroisses hors d'Angers. — Chapelle des Trois-Maries dans la paroisse Saint-Gilles de Bourg-L'Évêque, près Simplé : présentation de chapelain par Jeanne Cornilleau, veuve de Raoul de Saint-Melaine et Jean de Saint-Melaine (1514-1519). — Chapelles des Croix-Vertes, de Sainte-Croix, Notre-Dame, de la Passion, de la Piqueraie, des Sourdrilles en l'église Saint-Denis-d'Anjou : mémoire sur le patronage; présentations et résignations de chapelains; legs de Michel Leteleur, de Françoise Auger, veuve Bignon et de Jeanne Louvaine (1400-1756). — Chapelles Notre-

Dame et de Notre-Dame-de-Piété et Saint-Roch en l'église de Douces : autorisation des paroissiens pour la construction; fondation de messes par Pierre Davy; présentations et résignations de chapelains; consultation de l'avocat Janneaux, d'Angers sur le droit de patronage (1518-1691). — Chapelles de Launay-Sigogne en l'église Notre-Dame de Durtal : présentations de chapelains (1503-1584). — Chapelle Sainte-Catherine en l'église de Saint-Eusèbe de Gennes : présentation de chapelains (1421-1603). — Chapelles Sainte-Catherine et du Roceau en l'église du Plessis-Grammoire : fondation par Guillemine Lemaçon, dame de La Bouteillerie; présentation de chapelain (1444-1639). — Chapelle de Sainte-Catherine en l'église de Joué : baux du temporel; contestation pour la dîme entre les fermiers et les curés (1518-1785).

G. 331. (Volume.) — In-folio, contenant 35 pièces, parchemin, 119 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 30 folios.

1456-1760. — Anniversaires. — Domaine. — Contrats d'acquêts, baux, procédures concernant les maisons au coin des rues Baudrière et Bonconseil, des rues Valdemaine et Saint-Laud et la terre de La Macraire en Mazé. — Fol. 204-205, remise par Marie de Luxembourg, comtesse de Vendômois et de Saint-Pol, et par Charles, comte de Vendômois, vicomte de Meaux, du droit de ventes sur la terre de La Macraire à Jean Ferrault, procureur du Roi au Maine (1511, avec signatures autographes).

G. 332. (Volume.) — In-folio, contenant 32 pièces, papier, 27 pièces, parchemin; 2 tables de 30 folios.

1534-1764.—Anniversaires.—Fêtages (t. II. Le tome I manque). — Procédures entre le Chapitre et l'évêque pour le service des fêtages. — Fol. 2, extrait des conclusions qui attribue le prix des fêtages à la reconstruction des clochers incendiés de la cathédrale (1535); — fol. 22, arrêt du Parlement qui maintient et réglemente la coutume des fêtages et autres prestations dues par l'évêque et les dignitaires (22 février 1537 n. s.); — fol. 90, requête par le fermier de l'Evêché afin d'être autorisé à convertir en distribution d'argent les frais de fêtages de Saint-Maurice et Saint-Maurille (1557); — fol. 94, rôle de la distribution des deniers pour le fêtage du Sacre (1558); — fol. 96-189, mémoires présentés par le Chapitre pour maintenir contre l'évêque la pratique des fêtages, suivant les anciens usages et avec les menus accoutumés, qui y sont longuement décrits; — fol. 190, nouveaux arrêts du Parlement de Paris en faveur du Chapitre (23 août 1565-8 janvier 1570, n. s.); — fol. 204, sommation par les chapelains à l'évêque de leur donner à dîner pour le fêtage du Jeudi-Saint. Il est répondu que les huguenots ont « rompu toutes les selles, tables et « traicteaux » (7 avril 1569); — fol. 205, arrêt du Parlement portant transaction qui transforme les fêtages en un abonnement d'argent à distribuer (7 juillet 1569), etc.

G. 333. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 25 pièces, papier; cachet.

1518-1721. — Anniversaires. — Fêtages : — Don par Jacques Lemesle, curé de Rochemenier, secrétaire de l'évêque d'Angers, d'un quartier de vigne au clos de Beaupréau en Épiré, pour augmenter le fêtage du jour de Pâques-Fleuries fondé par Robert Riboulle (1518); — sentences du Sénéchal d'Anjou et du Présidial qui maintiennent au profit du Chapitre d'Angers la redevance de 10 pintes de vin et de deux pains dus par l'abbaye Saint-Serge pour les fêtages (1603-1662); — règlement et quittances des arrérages (1662-1674); — lettres du cellerier Franç. Lorin et titre nouvel portant la signature autographe de 9 religieux et le cachet de l'abbaye (1721); — rôle de distribution de l'argent de la fête des Rois (1775) en remplacement des gâteaux.

G. 334. (Volume.) — In-folio, contenant 70 pièces, parchemin, dont 1 du XIIe siècle, 24 du XIVe siècle, 26 du XVe siècle; 49 pièces, papier; — 2 tables in-folio, papier, de 23 folios; 5 sceaux frustes; débris de sceaux.

1177-1766. — Anniversaires. — Rentes foncières (t. I.) à Aigrefoin, Andard, sur le domaine d'Anjou, à Angers, dans la rue Baudrière, à la Vieille-Chartre, sur la Prée d'Allemagne, sur la Prévôté d'Angers et des Ponts-de-Cé, sur la terre de Torigné, près Paris. — Fol. 11, don par Geoffroi La Mouche, évêque d'Angers, au Chapitre Saint-Maurice d'Angers de l'église d'Andard, *de Andardo*, pour la fondation de son anniversaire, à charge après son décès de rembourser 100 s. à Herbert, archidiacre, à qui il l'avait antérieurement donnée, *cui prius illam ecclesiam dederamus;* — et pour enlever toute cause de haine et de discorde, *omnem causam odii et discordie*, entre l'évêque et le Chapitre, il donne audit Chapitre la collation, *donationem*, des églises, qu'il a acquises avec grande peine et grands frais, *laboribus multis et impensis*, de Bierné, *de Biarneio*, de Marigné, *de Marigneio*, de Clefs, *de Cleeriis*, du Bourg-d'Iré, *de Burgo Ireii*, de Noëllet, *de Noieleto*, de Noyant-La-Gravoyère, *de Noiento*, d'Angrie, *de Engria*, d'Écuillé, *de Esculeio .. anno ab incarnatione Domini M°.C°.LXXVII°. Data per manum Willelmi de Doeio, magistri scolarum* (orig. jadis scellé de deux sceaux sur double queue de parch.); — fol. 12, érection de la cure de Sarrigné (1320, vidimus de 1437); — fol. 17-18, testament du chanoine Yves Letourneux, portant fondation du fêtage de saint Yves (1364); — fol. 26, consentement

donné par le Chapitre à la Nation de Bretagne de célébrer le fêtage de saint Yves en son église (26 mai 1396); — fol. 32, requête de messire Lorans Du Groesquer, docteur-ès-droits, et Pierre Bernard, procureur de la Nation de Bretagne, Amaury du Boisjean et autres suppôts, afin d'obtenir en prêt du Chapitre ses « honorables tapiz appellez « l'Apocalipse pour décorer la feste et sollennité de « M. saint Yves » (1527, avec sign. autogr.); — lettres du comte d'Anjou (24 janvier 1328, n. s.) et du Roi de France (avril 1328), qui autorisent le Chapitre à placer en rente 300 livres pour les anniversaires de Charles de Valois et de sa femme, sans payer d'amortissement; — fol. 90, confirmation par le duc Louis II d'Anjou de la fondation faite le 15 mars 1388 par sa mère Marie d'Anjou d'un anniversaire pour le duc Louis I, son mari (21 novembre 1404); — fol. 96, lettres du roi René d'Anjou portant mandement à son receveur de payer au Chapitre les rentes de 600 livres dues pour deux anniversaires et de 40 livres pour le loyer de la maison de La Chartre (22 juin 1474, avec signat. autogr.); — fol. 99, même mandement du même (24 mai 1480, avec signat. autogr.); — fol. 100, lettre du roi Louis XI, qui confirme les précédentes fondations, en ordonne le paiement au receveur, et fonde sur le Domaine une nouvelle rente de 100 livres pour une messe quotidienne à l'autel de Saint-André (mars 1481, n. s., avec sig. aut.); — fol. 111, lettre du roi Charles VIII, portant mandement de faire payer par les engagistes du Domaine la rente due pour lesdits anniversaires (22 avril 1492, avec sign. autogr. et sceau); — fol. 120, même mandement du même (6 janvier 1498, n. s., avec sign. autographe et sceau).

G. 335. (Volume.) — In-folio, contenant 41 pièces, papier, 39 pièces, parchemin; 2 tables, de 22 folios, papier.

1287-1779. — Anniversaires. — Rentes foncières (t. II) à La Barre en Villévêque, en la rue Baudrière, au Bois-Bréau, aux Piverdières en Bouchemaine, à Chemans en Corzé, à La Grasse, à La Laiterie d'Angers; — fol. 9, lettres du roi Philippe VI qui amortit la rente de 10 livres léguée au Chapitre par Guy, évêque du Mans, sur deux maisons rue Baudrière (à La Suse, le 27 octobre 1335, orig. jadis scellé sur lacs de soie rouge et verte); — fol. 14, don par Macé de La Salle, valet, d'une rente de 3 livres 4 s. (1381, orig. jadis scellé); — fol. 76, don par David Laceron, clerc, au Chapitre d'une rente de 50 s. sur une maison près la fontaine Piéboulet, *in Podio Boleti* (1289, n. s., orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 119, vidimus par Robert, archidiacre d'Outre-Maine, d'un extrait du testament d'Hébert Charruau, chanoine de Tours, qui lègue au Chapitre Saint-Maurice une maison, *in vico Audoini* (1287, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 137, abandon par le chanoine Guill. Valeaux à Philippe Pinlot, prieur de La Papillaie, de tout droit en la métairie de La Piverdière (1365, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 140, acquêt par Macé Bernart, archidiacre de Rennes, d'une rente de 100 s. sur une maison des ponts d'Angers (1367, orig. jadis scellé sur double queue de parch.).

G. 336. (Volume.) — In-folio, contenant 89 pièces, parchemin, dont 3 du XIIIe siècle, 4 du XIVe, et 56 pièces, papier; 2 tables, papier, in-folio, de 22 folios; sceaux frustes.

1269-1746. — Anniversaires. — Rentes foncières (t. III) à Champiré, Châteaux, Châtelais, La Chaussée-Saint-Pierre, Chemillé, La Chaise, La Chopinière, dans la Cité d'Angers, rue Courte, aux Courtinières, à Cromières, à La Crosnière, à Cuon. — Fol. 1, don par messire Jean Serpillon à Lépart de La Jumellière, chevalier, de « tout le féage et les cenz appelez les cens Serpillon « au lieu appelé Frémur » (5 mars 1392, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 2, vente par ledit Lépart au Chapitre d'Angers dudit fief et de rentes dans les paroisses de Denée et Savennières (21 avril 1393, orig. jadis scellé sur double queue de parch. d'un sceau rond, fruste); — fol. 52, ratification par Jean de Bueil de la fondation faite par son oncle Pierre d'Avoir, sieur de Châteaufromont, de 50 livres au profit du Chapitre de Saint-Maurice (30 décembre 1390, orig. jadis scellé); — fol. 163, arrentement par « Jehanne d'Ardanne, prieuresse « du Moustier de la Magdelaine des Filles-Dieu d'Angiers » et les « seurs et religieuses dud. Moustier à Jeh. Brocet, « clerc, d'une maison, herbergement, curtil sis en la « Cité » (8 août 1402, orig. jadis scellé); — fol. 198, arrentement par Jean de « Masquillé, vallet, parroissien « du Plesseis-au-Grammoire », à Nicolas Vivian, prêtre, d'une maison « en rue Courte » (11 mars 1372, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 221, abandon par le Chapitre au curé de Cromières de la moitié de la grande dîme qu'il percevait dans sa paroisse, *in parochia de Cromieres*, en échange d'une rente de 3 livres (novembre 1269, orig. jadis scellé de trois sceaux sur double queue de parch.); — fol. 248, mandement de l'official portant assignation à Guill. du Moulin-Neuf, *de Molendino Novo*, et Florence, sa femme, pour restituer deux années du quart de la dîme de Cuon qu'il avait donnée au Chapitre (1282, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 253, vente au Chapitre par Geoffroy Maumuyt, écuyer, de la dîme de Malville en Cuon (1357).

G. 337. (Volume.) — In-folio, contenant 40 pièces, parchemin, dont 6 du XIVe siècle, et 2 du XIIIe siècle; 82 pièces, papier, dont une imprimée; 1 sceau, en cire brune, rond, moyen, portant l'écu armorié de *deux fasces et une demie ondée*, qui est de Maillé; 2 tables de 28 folios, papier.

1242-1767. — Anniversaires. — Rentes foncières (t. V) à Laigné, à Lain, rues Lionnaise et Saint-Laud, au Lion-d'Angers, au Lude et à Lugré. — Fol. 1, vente par Jean Rougebec, de Channay, *Johannes dictus Rouge Bec, de parrochia de Chahenneyo*, au Chapitre Saint-Maurice, de deux parts de dîme *in parrochia de Lanio*, dans la paroisse de Lain (plus probablement sans doute que Laigné indiqué par l'analyse de l'acte, orig. 1323, jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 3, vente par Hardouin de Maillé, grand maître d'hôtel de la Reine, de ses dîmes dans les paroisses de Laigné et de Peuton (9 novembre 1448, orig. scellé sur double queue de parch.); — fol. 105, mémoire autogr. de Pocquet de Livonnière « pour « le Chapitre de l'Église d'Angers au sujet des dixmes de « la paroisse de Peuton »; — fol. 109, mémoire (imprimé) par Me Vincent Godivier, curé de Laigné, contre Me Jean Bagot, curé de Peuton, et le Chapitre d'Angers; — fol. 219, prise à rente par Richart Lengleis de Me Thomas Davost d'une maison « en la rue Léoneise d'Angers. » « Ce fut donné à Angiers le mercredi emprès le dimanche « que l'en chante *Judica me*, l'an de graice mil-treis-cenz « et quatorze » (original); — fol. 279, rente par André de Saint-Martin, chevalier, à Michel [de Villoiseau], évêque d'Angers, d'une dîme dans la paroisse de Varennes-sous-Montsoreau, *in parrochia de Varennis*, sous la garantie, qu'il donna, de Jodouin, seigneur de Doué, d'Aimery de Bernezay et de Sébaud de Cossé, *de Cochai*, chevaliers (*actum die martis in crastino beati [Syle apostoli], anno Domini M°.C°C.X°L. tercio*, orig. jadis scellé); — fol. 280, notification de la vente précédente par Guillaume, archidiacre d'Outre-Loire et official d'Angers (*actum mense julii die sabbati ante festum beate Marie Magdalene, anno Domini M°.C°C.X°L tercio*, orig. jadis scellé de deux sceaux sur queue de parch.).

G. 338. (Volume.) — In-folio, contenant 15 pièces, parchemin, dont 4 du XIIIe siècle, 24 pièces, papier; manquent les folios 1-5, 50-53, 65-96, 105-177, 179-190, 194-325; 2 tables, 30 folios, papier.

1257-1721. — Anniversaires. — Rentes foncières (t. VI) à La Pélerinière en Saint-Barthélemy, rue des Forges, au placitre Saint-Maurille, sur la cure de Saint-Michel-du-Bois, à la Montée Saint-Maurice, sur la cure de Montfort, sur Pigeon en Saint-Samson, sur la cure du Pin-en-Mauges, sur La Bertière en la paroisse du Plessis-Grammoire, sur la closerie du Puits-Moisi en Frémur et sur une maison rue Putibale; — fol. 11, notification par l'évêque d'Angers Michel de Villoiseau que Robert, dit Paysan, *dictus Villicus*, chevalier, a donné au Chapitre Saint-Maurice toutes ses dîmes dans la paroisse Saint-Michel-du-Bois, *in parochia Sancti Michaelis de Bosco prope Rotam*, et que le Chapitre les a données à ferme aux curés de la paroisse qui en paieront une rente de 50 s. (décembre 1257, orig. jadis scellé de 3 sceaux); — fol. 36, arrentement par le Chapitre d'une place au bas de la montée Saint-Maurice, *que platea facit cugnum duorum vicorum, videlicet unius, per quem itur de porta inferiori ad portum Linerii, et alterius, per quem itur de dicta porta ad fontem de Podio Bulleti* (1423).

G. 339. (Volume.) — In-folio, contenant 19 pièces, parchemin, dont 2 du XIIIe siècle, 6 du XIVe siècle, et 40 pièces, papier, cotées par folio, 1-178; manquent les folios de 18 à 30, de 94 à 110; 2 tables in-folio, papier, de 23 folios.

1271-1758. — Anniversaires. — Rentes foncières (t. VII) en la rue Courte, sur le Roceau en Brain-sur-l'Authion, à Tiremont, sur la cure du Toureil, sur les métairies des Malemberdières et de La Grand-Maison en Trélazé, sur une maison dépendant de La Trésorerie en Saint-Silvain, sur le logis de La Grille, rue Valdemaine, sur la maison de La Vacherie, près Beuzon, sur la cure de Vernantes: — fol. 50, accord entre maître Math. de Langon, curé de la paroisse de Saint-Maurice, *persona Crucifixi beati Mauricii*, et Raoul le Picard, pour le service d'une rente de 32 s. fondée sur deux maisons, l'une dans la Tannerie d'Angers, *in Cuateria Andegavensi*, l'autre à La Perrière-Bodard, *apud Perreriam Bodard* (juillet 1271, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 94, arrentement par le Chapitre d'une maison à Pierre Le Bedeau, dans la rue Valdemaine, *in Valle Meduane* (1341, orig. jadis scellé); — fol. 111, approbation par l'évêque Nicolas Gellant du rachat par Guill. Gellent, curé de Vernantes et archiprêtre de Bourgueil, de la grande dîme de Vernantes détenue jusqu'alors par Pierre Du Pin, chevalier (*datum die lune ante festum beati Barnabe, apostoli, anno Domini M°C°CLXXmo quinto*, orig. jadis scellé); — fol. 115, bulle du pape Innocent VI qui confirme trois sentences antérieures concernant la rente d'un muids de blé due par l'archiprêtre de Bourgueil au Chapitre de Saint-Maurice (26 octobre 1359, *data Avenione X kal. novembris, pontificatus anno septimo*; original; le sceau manque); — fol. 171-175, lettres de Rigoley de Juvigny à l'abbé de Monteclerc, doyen et vicaire général du diocèse, au sujet d'une somme de 50,000 livres placée à rente sur les États de Bretagne au profit de la bourse des anniversaires (1758).

G. 340. (Volume.) — In-folio, contenant 180 pièces, parchemin, dont 78 antérieures au XIVe siècle, 9 pièces, en français, antérieures au XIVe siècle, plus 11 en français antérieures à 1525; 4 pièces, papier; 15 sceaux frustes, dont un est celui de l'évêque Guill. de Beaumont (1211) et le représentait debout, crossé, mitré, chapé; la tête et la légende manquent; une pièce antique a servi de contre-sceau et porte dans le champ un sagittaire; légende fruste : ... *H. Tauricios*; un autre de l'évêque Michel de Villoiseau (1244), moyen, ovale, de cire brune; dans le champ, un buste d'évêque, mitré; légende : *Sig. Episcopi Andegavensis;* au revers, contre-sceau plus petit, avec buste d'évêque crossé et mitré; légende : † *Contra S. Cur. Andeg.*; — nombreux débris de sceaux. — La première pièce manque. — 2 tables in-folio, papier, de 36 folios.

1211-1339. — Anniversaires. — Fondations. — Fol. 2, don par Maurice Denis de la moitié du fief de Chaudefonds, *medietatem feodi de Chaudefonz*, à la chapellenie de Maurice Le Tripier, *testibus Roscelino officiali Andegavensi*, *Adelelmo*, *priori de Recooperta*, *etc.*., *anno gracie millesimo ducentesimo undecimo* (orig. chirographe, jadis scellé de cire verte sur lacs de soie); — fol. 3, constitution d'une rente de 40 s. par Maurice Le Borne, chevalier, pour l'anniversaire de Geoffroy, son fils, sur le ténement d'Herbert de Razillé, à Beuzon?, *apud Bosson* (1223, vidimus de 1282, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 4, don par Pierre Robert de Gohier, *Petrus Roberti de Monte Goherii, miles*, de sa maison à sa femme, à charge de 5 sous de rente au Chapitre (*actum anno gracie* 1228; jadis scellé sur doubles lacs de soie jaune et brune); — fol. 5, accord entre le Chapitre et l'archidiacre pour la présentation de la chapelle fondée par Maurice Tripier (1233, double orig. jadis scellé de trois sceaux sur double queue de parchemin); — fol. 7, fondation par Foulques de Mastac, chevalier, d'une chapellenie dotée de 10 livres de rente dans son fief à Cloloreille, *in feodo meo apud Crolleoreille*. — *Actum mense junio*, *anno Domini* 1239 (orig. jadis scellé); — fol. 8, vente par Hervé de Saint-Nicholas et sa femme Alice de vignes et pressoir en Frémur, *apud Fractum murum*, 1240 (jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 9, indemnité de ladite vente par le seigneur du fief, Payen d'Érigné, *de Arigneio* (1241, jadis scellé de cire verte sur double queue de parchemin); — fol. 10-11, fondation par Girard du Grolay, *de Groleio, miles*, d'une rente de 50 s. sur une dîme près Doué, daus le fief de Launay, *de Looneio*. — *Datum die martis post Ramos palmarum*, *anno Domini* 1244 (en double original dont 1 jadis scellé sur simple queue, l'autre, sur double queue; — fol. 12, décret du Chapitre, qui « après lecture faite de la « constitution et fondation d'une chapelle appellée Sainte- « Marie par iceulx chanoines mise en collége, le tout « appellé le Collége de Saint-Maurice, pour y faire « l'enseignement de leurs clercs et chappelains et de la « jeunesse d'Angers... en l'an de grâce 1031, ensemble « d'un autre don de fondation par contre, faicts à lad. cha- « pelle des rentes du Port-Lenier, en l'an de grâce 1032 », confirme et ratifie ces fondations, et institue Damien Abraham pour principal (12 septembre 1246, copie de 1622); — fol. 14, accord entre Olivier de Neuville, chevalier, et le Chapitre, pour une maison sise en la Cité au fief dudit chevalier, qui s'y réserve la grande chambre avec cheminée, cuisine, puits, écurie, *cameram majorem cum chemineia et coquinam et puteum et mareschauciam*, pour y monter ses gardes pendant 40 jours chaque année, à semonce du comte (1247, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 15, testament d'Arron Viltrouvée, prêtre de Saint-Pierre d'Angers, portant don de sa maison du Volier au collége de La Porte-de-Fer (1250, copie de 1622, acte faux comme la pièce 29. V. *ci-dessous*); — fol. 17, vente au Chapitre par maître Gaultier du Plessis-Grammoire, *de Plesseiaco Gramatice*, de 10 s. 6 d. de rente. *Datum die lune post dominicam qua comitatur Cantate*, *anno Domini M°CC°LIII* (original, jadis scellé sur le repli d'un sceau de cire blanche sur double queue de parchemin); — fol. 18-19, confirmation par le Chapitre du bail emphithéotique consenti par trois chapelains d'une place en la rue Baudrière, *quamdam plateam in vico Baudraiere, que vulgo nuncupatur furcillium magistri Girardi* (1255, juillet, orig. jadis scellé de deux sceaux sur doubles lacs de soie rouge et verte, — et vidimus de l'official des mêmes mois et année, jadis scellé de deux sceaux sur queue double de parchemin); — fol. 20, achat par le Chapitre de Mathieu Des Roches, *a Math. de Rochis*, *armigero*, d'une dîme de blé et de vin en la paroisse de Marigné (octobre 1256, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 21, garantie du précédent achat donné par Math. des Roches (1256, orig. scellé jadis sur simple queue); — fol. 22, notification par l'évêque Michel de Villoiseau de l'achat par le Chapitre de la dîme de Turquant sur Ysambert Chauveau (septembre 1257, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 23, ratification par Hardouin Fessart, chevalier, de l'acte précédent (1257, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 24, vente par Geoffroy Ullebof au Chapitre de 40 s. de rente sis au Plessis-Grammoire (1257, orig. jadis scellé de deux sceaux sur queue de parchemin); — fol. 25, vente à G. Langlois, *Galterio Anglico*, et Marie Chapelain par Raynaud Biasse de 20 s. de rente sur une maison du Plessis-Grammoire, *apud Plesseiacum Gramatice*, et sur les vignes de La Mellinge, *arpentum vinearum quod dicitur La Mellinge* (1258, avril, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 26, acquêt pour les exécuteurs testamentaires du

chantre Michel de cinq rentes foncières en la paroisse du Plessis-Grammoire (janvier 1258; orig. jadis scellé de trois sceaux sur doubles queues de parchemin); — fol. 27, testament de Guibert Lanier, *Guibertus dictus Lanarius, civis Andeg.*, portant de nombreux legs particuliers à l'abbaye du Perray, aux Frères-Prêcheurs, aux Filles-Dieu d'Angers et de Tours, aux moines du Louroux, aux pauvres filles à marier, à son beau-père, *patruus*, Herbert Lanier, etc. (1259, février; copie de 1263); — fol. 28, confirmation par l'évêque Michel [Villoiseau] au Chapitre des revenus fondés par son prédécesseur Guill. de Beaumont pour son anniversaire (1260, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 29, renouvellement par le chapitre de la fondation du collége de La Porte-de-Fer dit présentement de Saint-Maurice. — *Donné à Angers en iceluy chapptire le quatriesme jour de novembre apprès la feste de Toussainctz, l'an de grâce mil deux cens soixante et deux.* — (Suivent 13 signatures autographes ou qui en veulent avoir l'air. — L'acte est faux et à ce point de vue très-curieux. Il est écrit sur papier tout au plus du XVe siècle. Le faussaire a donné à son écriture une apparence très-irrégulièrement soutenue du XVe siècle, sans prendre la peine de signer de noms d'anciens chanoines. Il visait surtout à faire accepter comme authentiques l'acte primitif de la fondation datée de 1031 et autres actes qui sont dits avoir été représentés au Chapitre); — fol. 31, copie authentique de l'acte précédent, 1622. — Elle est signée par Pierre Planchenault, gardenote et tabellion héréditaire dont l'écriture dénonce le faussaire; — fol. 35, achat par le Chapitre de 7 livres de rente sur une maison place Sainte-Croix provenant de la succession d'Hodéarde, veuve de Guibert Lanier, citoyen d'Angers, 1290; — fol. 36, vente par Guillaume Prévost, du Plessis-Grammoire, et sa femme, au chanoine Hugues Courtin de 20 s. de rente sur maison et vigne, près la Bertière, *apud la Bertère* (1265, orig. jadis scellé); — fol. 37, reconnaissance par Geoffroy Des Roches d'une rente vendue par son père au Chapitre sur une dîme en Marigné (1268, orig. jadis scellé); — fol. 38, approbation par le Chapitre des acquisitions faites par l'évêque Nic. Gellant à Chalonnes, Villévêque, Ramefort (1268, orig. jadis scellé de deux sceaux, l'un sur cordons de soie rouge, l'autre sur cordons de soie verte); — fol. 39, vidimus par l'official de la vente par Martin Formi, Horhant, sa femme, « citaiens d'Angers » et « monsor Guill. Lepouvre, chevalier », à Bernart de Montselve de leurs biens « ou lou que l'en dit la Formière « en la parroisse Saint-Bertelemer-des-Landes. » — «... Ce « fut fet à Engiers le jour de mardi davant la feste de Touz « Seinz, l'an de grâce mil CC.LX et nouf ou maies Décem- « bre. » — (Le vidimus est de 1271, jadis scellé en cire brune sur double queue de parch.); — fol. 40, vente par Bernard de Montsaivre à Martin Chevalier, chapelain de Saint-Maurice, de ce qu'il possédait à La Formière, *apud locum qui dicitur La Formière* (décembre 1271, orig. jadis scellé); — fol. 41, testament du chanoine Nic. *Barberota*, portant fondation d'une chapelle en l'église d'Angers. — Parmi ses meubles qu'il détaille, il indique ses livres, entre autres *Artem medecine, dietam universalem et particularem, viaticum, antidotarium, item unum Textum qui incipit : Interrogasti me honoret te Deus, febres Ysaaci, vicinas Ysaac, que non sunt ligata*, etc. (1272, orig. autrefois scellé de 6 sceaux sur double queue); — fol. 42, codicille du même (1273, autrefois scellé de 6 sceaux sur simple queue de parch.); — fol. 43, acquêt par Thomas Lointier sur Gervais Charruau d une maison près la porte Angevine, *apud portam Andegavinam*, et d'appentis derrière le chevet de Saint-Maurice, *inter le chevez monasterii beati Mauricii Andegavis* (1276, orig. jadis scellé); — fol. 44, vente par Pierre Martin à Jean Chevalier de deux portions de maisons (1278, jadis scellé sur double queue de parch. d'un sceau de cire brune, moyen, ovale, contenant dans le champ un buste d'évêque mitré); — fol. 45, vente par Nic. Le Tanneur, *Nicolaus dicitur Le Tanneur*, au chapelain J. Chevalier de son droit dans une maison de Raynauld Peilone, in *herbergamento, atrio et manerio deffuncti Reginaldi dicti Peilone* (décembre 1279, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 46-47, bail amphithéotique par le Chapitre à Robin du Petit-Bois de maison et vignes à Bouchet, *apud locum qui dicitur Boschetum* (1281, double original jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 48, vente par Michel Goybert à « Lorenz, « arcedriacre d'Oustre-Meienne » de 12 d. de rente près Beaumont en Bazouges (1282, orig., en français, jadis scellé); — fol. 49, par Rainauld de Champigné, seigneur de La Chesnaie, d'une rente de 40 s., au même dans le même pays (1282, orig. jadis scellé); — fol. 50, par Hardouin de Vieille-Court, *de Veteri Curia*, d'une rente de 31 s., au même, dans le même pays (1282, orig. jadis scellé (orig. jadis scellé de 3 sceaux); — fol. 51, par Guill. Mouton, de Châteaugontier, de terres en Bazouges (1282, orig. jadis scellé); — fol. 52, par Jean de Lambe « de tout « les frus, esues, quelletés, o toz les droiz, aucions, con- « vencions que il avoit.. en un arpent de vignes.. à Beau- « mont » (1282, orig. jadis scellé); — fol. 53, par Jean Geney d'une rente de 5 s. à Beaumont (1282, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 54, par Jean Legendre « de « cint souz de monaie corant de annuel et perpétuel rente « et de sorcens sus une pièce de vigne bordelèche, sise

« à Beaumont.. » (1282, orig. jadis scellé); — fol. 55, par Denis Mausifrote à Martin Chevalier de demi-arpent de vigne dans le fief de La Pignonnière (1282, original, scellé); — fol. 56, par Renant de La Chesnaie, chevalier, à Laurent, archidiacre d'Outre-Maine, des « vignes sisses à « L'Extandeire, qui sunt vulgaument appelées les Borde-« lesches » en la paroisse de Bazouges (novembre 1283, orig. jadis scellé); — fol. 57, par Maurice Des Cormiers, au même, de trois pièces de terre sises à Beaumont (mars 1283, orig. jadis scellé); — fol. 58, par Renauld de La Chesnaie, au même, d'une rente de 20 s. et trois coterets de vin à Beaumont (1284 le samedi après la Pentecôte, orig. jadis scellé de sceaux sur double queue de parch.); — fol. 59, même vente en français, juin 1284, scellé du « scel de la cort de Châteaugontier o le scel aud. « Chevalier », sur double queue de parch.; — fol. 60, par Jean Barré, au même, de 2 s. de rente sur le prieuré de Ste-Catherine de Laval (1284, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 61, promesse par Macée, femme de Geoffroy de Lanée, de payer la rente de 40 s. due sur un pressoir au Plessis-Grammoire « en la rue des Pins », (1284, orig. français jadis scellé); — fol. 62-62, accord entre le Chapitre et Guill. Des Roches pour la rente de 50 s. fondée par ses ancêtres sur la dîme de Marigné (1284, double original, jadis scellé de cire verte sur double queue); — fol. 64, reconnaissance par Jeanne, femme de Vivien Cousin, d'une vente faite par son mari à Laurent d'Arcé, *de Arreccio*, archidiacre d'Outre-Maine, de 5 s. de rente en la paroisse de Bazouges (1285. orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 65, vente par Geoffroy de Quener, clerc, exécuteur testamentaire du chanoine Leroi du Puits-Corps-Saint, au chapelain Allebrand de 15 s. de rente sur vignes à Bazouges (1287, orig., jadis scellé sur double queue de parch. d'un petit sceau ovale de cire brune); — fol. 66, prise à rente par Denis Maugis, de Pontigné, d'une maison *in burgo Torneys in villa de Baugeyo*, près la vieille porte (1287, orig. jadis scellé de cire verte sur double queue de parch.); — fol. 67, vente par Pierre Cousin à Robert dit Lecouvreur, *Roberto dicto Tectori*, archidiacre d'Outre-Maine, de vignes à Beaumont, près Bazouges (1288, orig. jadis scellé); — fol. 68, acquêt par le Chapitre de dîmes en Lué, *in parochia de Luci* (1289, orig. jadis scellé; — fol. 69, testament de Jean, neveu du chapelain Martin Chevalier, à qui il lègue tous ses biens tant à La Formière qu'en la paroisse de Bocé (1290, original scellé sur double queue de parch.); — fol. 70, constitution par Jean de Vilas d'une rente de 30 s. sur une maison du Plessis-Grammoire (1290, orig. jadis scellé); — fol. 71 bail emphithéotique par Raoul Le Retondeur à Guill. Ragoget d'un emplacement au Plessis-Grammoire (1290, jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 72, arrentement par le Chapitre à Aimeri Lebacle, chanoine, d'une maison à Jonchères, *in Juncheriis* (1291, origin. jadis scellé sur double queue de parch. d'un grand sceau rond en cire brune); — fol. 73, reconnaissance par Jean Des Roches d'une rente de 25 s. par lui due sur La Chabocière en Marrigné, *super decima de La Chabocière, sita in parrochia de Marrigné* (1291, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 74, arrentement par le Chapitre à J. Havard d'une maison à Lévière, *in burgo Aquarie Andegavensis* (1291, orig. jadis scellé); — fol. 75, constitution par J. Huchet d'une rente de 60 s. sur sa maison du Plessis-Grammoire (1291, jadis scellé sur double queue de parch.) — fol. 76, par Thomas l'Apothicaire de 4 livres sur une maison en ville (1292, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 77, testament de Mathieu Lepage, paroissien de Douces, *de Doucis*, qui lègue au Chapitre une rente de 6 setiers de froment sur divers biens dans les paroisses de Douces et de Doué (1292, copie de la même année, scellée sur double queue de parch. d'un petit sceau ovale de cire brune, légende fruste); — fol. 78, vente par Pierre Martin à Martin Chevalier de vignes devant La Formière, *ante portam herbergamenti de La Formière* (1293, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 79, don par le chapelain Martin Chevalier, *Martinus dictus Chevalair, alias dictus de Civitate*, de son manoir de La Fourmière, *manercrium suum seu herbergamentum quod vocatur* La Fourmière (1293, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 80, vente par P. Le Croneir au chapelain Allebrand de 6 s. 8 d. de rente sur son herbergement de La Barre en Villévêque (1294, orig. scellé sur double queue de parch.); — fol. 81, vente par Pierre au même de 20 s. de rente sur sa maison de Villévêque (1294, orig. scellé sur double queue de parch.); — fol. 82, par Ét. Chalopin au même, de 6 s. de rente sur divers hébergements en Villévêque (1294, orig. jadis scellé); — fol. 83, par Jean Huchet à Jean Dorée, bourgeois de Saumur, de 40 s. de rente sur une maison du Plessis-Grammoire « au Plessiez-au-Grammaire « en la rue feu Eudes » (1296, orig. scellé sur double queue de parch.); — fol. 84, arrentement par Hubert Charruel à Petit Jouffrey, d'un cellier « sis au portal Annonier » (1296, orig. jadis scellé); — fol. 85, par le Chapitre à Denis Maugis d'une maison à Baugé, *apud Baugeium novum inter veterem portam et domum J. de Valle Boheir* (1298, orig. jadis scellé de cire verte sur double queue de parch.); — fol. 86, vente par Gillet Alexandre à Jeannot Le Semourer, clerc, de 65 s. de rente sur deux maisons, dont

une « ou carefour de la porte Angevine, là où l'en vent la « char o le pen » (1299, orig. jadis scellé de cire verte, d'un petit sceau ovale semé de fleurs de lis) — fol. 87, retrait par le Chapitre de 40 s. de rente sur la précédente rente de 65 s. (1299, orig. jadis scellé de cire brune sur double queue de parch.); — fol. 88, vente par Mathieu de Laigné, prêtre, à Philippe Du Plessis, chanoine d'Angers et doyen de Saint-Laud, de maison et terres au Plessis-Grammoire (1300, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 89, arrentement par ledit chanoine à Rainauld Maignan desdits héritages (1300, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 90, par le Chapitre à Ét. Androart de vignes à Beauchêne, près La Réale, *apud La Reiau* (1301, orig. jadis scellé); — fol. 93, vente par Hubert Lievache « autrement apelé Dazé à Jean Dangé, « chantre, de 7 livres de rente sur une maison en la rue de « La Peissonnerie » (1303, orig. jadis scellé); — fol. 95, par Ét. Lepasticier à Raoul Le Breton de maison et vigne en la paroisse Saint-Laud d'Angers (1303, orig. scellé sur double queue de parch. en cire brune d'un sceau et contre-sceau, portant dans le champ l'écu d'Anjou semé de fleurs de lis); — fol. 96, quittance par Jean Dubois, *de Bosco*, Me école de l'église d'Angers, *scolasticus Andegavensis*, d'une rente de 100 s. à lui due sur une maison de la rue Froidebouche, *juxta venellam vocatam Froidebouche, in vico seu in latere vico Baudrare Andegavensis* (1304, orig. jadis scellé); — fol. 98, testament de P. Lendormi, chapelain, qui lègue, entre autres dons, à Saint-Maurice des vignes en Empiré, *apud Piré*, et une rente de seigle dans la paroisse du Fuilet, *in parrochia dou Fail* (1305, orig. jadis scellé); — fol. 99, testament d'Émeri Lebascle, portant fondation d'une chapelle en Saint-Maurice (1305, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 108, vente par Julien Le Breton à Raoul Duchesne de 40 s. de rente sur une maison « à la porte « Angevine, devant la porte où l'en vent la char, joygnant « aux murs de la Cité » (1310, orig. jadis scellé); — fol. 112, acquêt par le chanoine Garin de Ponçay de 40 s. de rente sur maisons sises au Coudray, paroisse du Plessis-Grammoire, « au leu qui est apelé le Coudray » (1314, orig. jadis scellé); — fol. 113, par le même, d'une rente de 40 s. sur maison « en la ville de Plesseiz-au-Gramaire » (1314, orig. jadis scellé); — fol. 114, vente par les exécuteurs testamentaires de Thomas de Presles, *de Praella*, à Mathieu Chevreul, de vignes sises au clos de Morue, *in clauzo de Moruz* (1314, orig. scellé sur double queue de parch. d'un petit sceau de cire brune ovale); — fol. 117, acquêt par Guérin de Poncé de 20 s. sur hébergement au Plessis-Grammoire et vignes « au leu qui est apellé le Petit-Chemin » (1315, orig. jadis scellé); — fol. 118, reconnaissance par Pierre et Jean Ménier d'une rente de 13 s. sur vignes « ou térouer « de Sainct-George-sur-Loyre » (1315, orig. jadis scellé); — fol. 123, acquêt par Nic. Talluau « d'une méson pertigüe « en la Cité d'Angiers ou carrefour de Saint-Aignen » (1320, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — fol. 126, acquêt par le Chapitre de Laurent de Lamballe d'une rente de 10 livres « sur une méson qui est appelée « La Noaille en la ville d'Angiers » (1320, orig. jadis scellé); — fol. 131, acquêt par Geoffroy Le Breton de 6 boisseaux de rente de froment sur terre en la paroisse de Douces, dont une « séante à la vayée de Baugé » (1324, orig. jadis scellé sur double queue de parch. d'un grand sceau rond de cire verte); — fol. 138, acquêt par Gilles Joubert d'un setier froment de rente dans la paroisse de Douces sur un herbergement « jouxte le herbergement de « La Pheliponne de la vayée de Baugé » (1327, orig. jadis scellé); — fol. 161, testament de Nicolas Augustin, chanoine de Saint-Denis de Doué et curé de Saint-Hilaire-d'Épinats (1333, copie du temps, jadis scellé); — fol. 172, arrentement par Maurice de Sizun d'une maison devant le château d'Angers (1336, orig. scellé en cire brune d'un sceau rond, moyen, portant dans le champ l'écu d'Anjou); — fol. 181, vente au Chapitre par Foulques de Clefs, *de Clees*, paroissien de Lasse, *de Ascia*, des dîmes qu'il levait dans la paroisse de Clefs (1338, orig. jadis scellé).

G. 341. (Carton.) — 43 pièces, parchemin, 1 pièce, papier, provenant des registres perdus ou dont la concordance n'a pu être rétablie; 3 sceaux, dont un moyen, rond, portant dans le champ les armes d'Anjou, légende fruste; contresceau plus petit, semblable; légende : *Contras. Sal. cur. ad causas;* un autre, moyen, rond, de cire brune; dans le champ, les armes d'Anjou; légende : *..t an.. Andegavis;* contre-sceau semblable, plus petit; légende : † *Contra s. ad cas Andeg.*; débris de sceaux.

1303-1406. — Fondations. — Testament de Jean Savary, chevalier, « saignour de Concourçon », portant legs de 100 s. de rente « sus nostre deeme que nous avons en « la paroisse de Toarcé » (1303, jadis scellé sur double queue de parch. d'un petit sceau rond de cire brune); — vidimus de diverses clauses du testament dudit chevalier, concernant l'herbergement et la dîme du Punge, *de Pangeis*, en Thouarcé (scellé sur double queue de parch.); — testament de Nicaise Blondeau, chanoine, qui élit sa sépulture auprès de celle de son frère Jean, dans la chapelle de La Papillaye, et fonde entre autres deux chapelles en Saint-Maurice et une aux Augustines d'Angers (1337); — reconnaissance par André Mallard, chevalier, sieur de La Genevraie, de la rente de 5 livres léguée par J. Savary (1348); — testament du chapelain Raoul Lefèvre, *Fabri*.

portant divers legs au Chapitre, à L'Hôtel-Dieu, aux Carmes, aux Augustins, et répartition de ses vêtements entre ses parents et ses serviteurs (1349); — du chanoine Maurice de Sizon, qui, outre divers legs et fondations, donne à son neveu Geoffroy, ses livres de droit civil et canon, *cum lectura mea hostiensi et cum summa Guill. Durandi, cum repertorio et cum alia Summa ejusdem sine repertorio et cum Innocentio*..., et de l'argenterie, *gobelotos meos argenteos minores cum olla sua et custodia et octo coclearia*, etc. (1351); — de Simon *de Athicheio* (1362); — de Jean Bonnet, doyen d'entre Sarthe et Maine, qui fonde trois chapelles en l'église Saint-Maurice et ordonne de faire quatre pèlerinages à Saint-Jacques en Galice, à Notre-Dame-de-Roc-Amadour, au Mont-Saint-Michel et à Saint-Julien, à moins que ses exécuteurs ne jugent l'argent mieux employé ailleurs (1362); — du chanoine Robert Hélie (1369); — de Guill. de Saint-Cler, écuyer, qui fonde trois messes par semaine en l'Hôtel-Dieu, lègue divers dons aux églises de Saint-Lambert-de-La-Poterie, de La Meignanne et d'Avrillé et à sa fille bâtarde, fait remise de moitié de leurs dettes à tous ses métayers et commande à Regnaul Pigace de faire « un « voiage à Saint-Jame que je y dois pour le veu de mon « corps », etc. (1372); — de Guill. Martin, archidiacre de Laval en l'église du Mans (1374); — inventaire de ses meubles, qui mentionne, entre autres objets, *unum missale satis antiquum cum ornamentis sacerdotalibus, quedam parva cathedra rupta et altare benedictum portatile.., quedam targia et unum galice* dais, *quoddam copertorium foratum de lepore, unus pelvis galice* bacin, *una molla ad mollendum moustardam*, etc. (1374); — par Pierre de Corzé, *de Corceyo*, doyen d'Angers, avec codicile portant don au curé de Saint-Évroul d'une couette, de deux draps, d'une couverture et de cinq sous pour 5 oblations (1378); — fondations par Phil. Cochon (1375), Jean Guermont (1384), Geoffroy Chesneau, chapelain (1392), le chanoine Me Pierre Bonhomme, licencié en droit civil et canon (1391); — testament de Jean Haucepie, trésorier de l'église d'Angers, chanoine de Notre-Dame de Paris (1386); — de Geoffroy La Bouteille, chantre, chanoine et professeur en droit civil et canon, *juris utriusque professor*, qui lègue 20 livres de rente sur la terre de Blaison pour la fondation d'une chapelle de Saint-Jean-Baptiste (1390); — de Jeannette, femme de Noël Behourt (1391); — vidimus par l'official d'Angers en 1406 de la fondation de quatre anniversaires en l'église d'Angers par Guill. Aignen, trésorier général de la duchesse d'Anjou (1395).

G. 342. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 19 pièces, papier, provenant de registres perdus ou dont la concordance avec les titres n'a pu être rétablie; débris de sceaux.

1403-1498. — Testaments portant règlement de messes ou fondation d'anniversaires en l'église d'Angers. — Testament de Jean Regnouard (1403); — du chapelain Jean Bourigault (1404); — du chapelain Pierre Osanne (1409); — de Jean Gourdin, qui élit sa sépulture dans la galerie de Saint-Maurice et lègue à l'église de Mélay, dont il est originaire, son missel, les ornements d'une chapelle et diverses rentes (1420); — du chanoine Jean Brocet, qui élit sa sépulture dans la nef aux pieds de celle de son maître, *magistri*, Pierre Michon (1421); — du chanoine André Cottin, archidiacre, qui, entre autres legs, donne 60 écus d'or pour la réparation du pont au sortir de la ville de Rillé, dont il est originaire, et la confection de pontceaux de pierre, etc. (1422); — d'Yves Ménard, corbellier (1423); — du chanoine Math. Girard, originaire de Nogent-le-Rotrou, licencié *in utroque* (1428); — d'Hervé Nicolas, archidiacre d'Outre-Loire (1433), portant divers legs à l'Hôtel-Dieu, à l'abbaye Saint-Aubin, à l'église Sainte-Croix d'Angers, aux églises de Neuillac et de Saint-Pierre-du-Chemin, et don à la bibliothèque de l'Université d'Angers de ses livres, *librarie studii Andeg. meum Catholicum, meam Bibliam portatilem parvi voluminis, permutandam cum majore, ut melius custodiatur.. et meum Speculatorem juris*, etc.; — du chapelain Jean Jahot (1441); — de Thomas Bienassez, *Bonisatis*, licencié en décrets, curé de Fougères (1445); — du docteur Guill. de Saint-Just, chantre (1450); — de Jean Guittier, archidiacre d'Outre-Maine (1461); — du chanoine Jean de Laillé (1467); — du chanoine Jean Mulot, qui lègue « à « diz pouvres pucelles à marier vingt escuz, c'est assavoir « à chacune deux escuz pour avoir à leur nopces chacune « sa cocte simple, » etc.; à son neveu Guill. Mulot la terre de la Broce, de Nueillé et d'Alonne, et qui déshérite son neveu Laurent Mulot « qu'il a tenu longuement à l'es- « colle, fait fère mestre en ars, bachelier et licencié-ès- « loix et toutefoys luy avoye baillé ung beau cours de loix, « lequel valloit plus de saessante escuz, qu'il bailla et « engagea pour la somme de vingt escuz et s'en alla à « Rome, où il laissa et bailla sa cure de Nuyllé à ung « appellé Estourmy », etc. (1472); — de Jean Le Sellier, licencié-ès-lois, prêtre (1476); — de Guillaume Tourneville, archiprêtre, curé d'Andart, précédé d'une table des articles « pour ce que je congnoys que estuy mien testa- « ment est fort prolixe »; elle comprend « l'intitulation « dud. testament, la recommendacion de mon âme, le fait « de ma sépulture, le nom de mes exécuteurs, les povres

« qui porteront les torches, les paremens d'autel, etc., les « debtes, l'entretenement de mes serviteurs, les curez et « fabriques de mon archeprêtré, dons à Me Gilles, à « Me Denis du Coing, à mes neveuz », etc. (1476, olographe avec signat.); — de Jean Le Commandeur (1477), docteur-ès-lois, pénitencier; — de la veuve Jean Quétier (1477); — de Jean Durocher, prêtre (1478); — du chanoine Robert Lebreton, curé d'Ampoigné, qui donne, entre autres legs, 20 s. « aux deux aumonsneries des ladres « estans près et hors la ville d'Angiers » (1481); — du chanoine Jean de La Réauté (1481); — du chanoine Raoul de Laillé, licencié-ès-lois, doyen de Châteaubriand, qui fait divers dons aux églises de Saint-Clément, de Joué et d'Auverné du diocèse de Nantes, et à celle du Toureil, près Saint-Maur, notamment d'un missel imprimé, *unum missale impressum perfectum et complettum* (1482); — du chanoine Jacques Chaleri, curé de Brissarthe, qui fait don de ses livres à la bibliothèque du Chapitre et à celle de la Faculté des arts: « *Ecclesie, ad usum « librairie, omelias Origenis in duobus magnis voluminibus « super pluribus libris veteris Testamenti; item, unum « volumen continens omnes libros beati Dyonisii areopa- « gite; item, aliud volumen continens opus beati Gregorii « super Cantica Canticorum et alia opuscula beati Augus- « tini et commentum beati Jeromi super Marcum; item, « aliud volumen continens commentum Bede super Apoca- « lypsim, que omnia nondum habentur in dicta libraria « Andegavensi...; item, ad usum librarie facultatis artium « textum Valerii maximi in uno volumine et commentum « Dyonisii de Burgo super eodem in alio volumine; item, « et textum quinque librorum Ethice Aristotelis, cum expo- « sicione per me lecta in refectorio ecclesie Andeg. in uno « volumine* »; — du chanoine Olivier Le Prince, *Principis.* (1485); — de Jean Beuvereau (1492), qui demande « une « tombe neufve de celles qu'on fait à Paris et qu'il soit fait « une chaière de boys honneste près et entre le tronc qui « y est et l'autel, pour asseoir les chapelains et autres « qui souvent se réconcilient devant led. autel », etc.; — de Jean de La Vignolle, qui porte don de 150 écus d'or à l'église Saint-Laud, dont il était doyen, comme restitution, pour revenus indument perçus, etc. (1494); — du chapelain Jean de La Touche (1497); — de l'évêque d'Angers, Jean de Rély, qui lègue 1,500 francs pour la construction d'une chapelle près la nouvelle chapelle Sainte-Anne et donne de sa bibliothèque le plus grand nombre de livres, qui ne sont pas d'un grand prix, aux couvents de La Baumette et de La Flèche, *libros multos qui non sunt magni precii distribui in duabus domibus de Balmeta et Fixa*, et les plus importants à la grande Bibliothèque du Chapitre, *si essent aliqui insigniores, qui pro dignitate materie vel majestate precii possent facere ad decorem majoris librarie nostre* (1498).

G. 343. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 20 pièces, papier, provenant de volumes perdus ou dont la concordance avec les titres n'a pu être rétablie.

1501-1522. — Testaments portant règlement de messes et fondation d'anniversaires en l'église Saint-Maurice : — Testament du chanoine René Goibault (1501); — du chapelain Guillaume Bellanger : « à ma mère une « robbe qui est en couleur de pers fourée de blanc, avec « une chappe noire...; mes livres à Me Guill. Bellengier, « mon nepveu, » etc. (1502); — de Jean de La Barre, « trésorier : « à l'Église d'Angiers la propriété de ma cha- « pelle à dire messe, c'est assavoir mon calixe doré, mon « chandelier d'argent et choppines, ma chasuble de damas « cramoisy...; aux Cordeliers de La Basmecte, mes deux « messelz à l'usage de Rome, dont l'un est en parchemin « et l'autre petit en pappier » (1502); — du chanoine Louis de Croullon (1502); — de Michel Burgevin, sacriste et chapelain, curé de Chaudron : « au plus anxien chappe- « lain ou clerc serviteur des sacristains, successivement, « selon son antiquité, mon estude de menuiserie pour luy « servir durant qu'il sera serviteur » (1503); — de Guy Dupineau, chanoine, licencié-en-lois (1505); — du chanoine Ét. Tremblay (1508); — de Jean Bellanger, archidiacre; il ordonne, qu'à l'autel devant lequel il sera enterré, il soit fait, « s'il ce peult faire, une moye représentation « en laquelle y ait une ymaige de la Trinité et de Mr saint « Jehan-Baptiste, le présentant davant lad. Trinité », et donne au Chapitre la closerie de La Touche en Villévêque (1511); — de Jean Trénaunay, chapelain (1515); — du chanoine Ét. Tremblay (1516); — de Guill. d'Orgemont, chanoine d'Angers et de Tours, curé de Charencé au Maine. Il lègue au Chapitre Saint-Maurice son « cadran « d'orloge que maistre Franç. de Rohan, évesque d'Angiers, « a, affin qu'il puisse servir.. sur le tablier de Chappitre;.. « son livre *Hugo cardinalis* qui est une exposition sur le « Saultier » en priant les chanoines de le faire attacher « au pupiltre de leur revestière avecques leurs aultres « livres » (1517); — de Jean de La Touche, curé d'Ambillou (1517); — de Vaast Le Briois (1518); — de Nic. Poisson, maire corbelier (1521); — de Pierre Legay, chanoine (1522), ancien curé de Cizay et du Toureil; il donne ornements et livres d'église aux églises de Cizay, du Toureil, de Soulaire et de Gohier, sauf un missel en parchemin, ses autres livres à ses neveux, « le grox bréviaire entier » à l'église Saint-Laurent de Baugé, « pour « estre ataché pour servir aux prestres sourvenans et

« autres qui n'auroient bréviaires » ; — « à Jehan Pélerin, « clerc, deux autres demy-temps de bréviaire et ung « messel » (1522) ; — de Jacq. de Hercé, chapelain, curé de Niort (1523).

G. 344. (Carton.) — 14 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier, provenant de volumes perdus ou dont la concordance avec les titres n'a pu être rétablie.

1528-1692. — Testaments portant règlement de messes ou fondation d'anniversaires en l'église Saint-Maurice. — Testament de François-Mathurin de Brie. Ses legs et dons distribués, il veut que le reste de ses biens soit « employé à marier paouvres filles où l'on verra l'aulmonne « estre bien employée, à pouvres honteulx et autres œuvres « de piété » (1528) ; — du chanoine Pierre Bourreau (1530) ; — de Jean Piron, chapelain (1531) ; — de Vincent Pineau, chapelain (1531) ; — de Pierre Legay, chanoine (1533) ; — du chanoine Jacques de La Tour (1534) ; — de Bertrand Boutier (1535) ; — de Jean Lebeuf, chanoine (1538) ; — de Philbert Richot, prêtre (1538) ; — de Guill. Beaufils, chapelain (1540) ; — de Jean Jallu, chapelain (1542) ; — de Guill. Coué (1543) ; — de Jean Richart, chapelain. Il lègue à l'église de Chênehutte, où il est né, pour l'entretien de la messe matinale des dimanches, « pour amesser les « pasteurs pour aller garder les bestes et autres serviteurs, « sa maison dite des Chesnaies et les meubles dont est « détaillé l'inventaire » (1551) ; — de Jacq. de Mandon, chanoine. Après l'indication de divers dons et legs, il supplie le chanoine qui lui succédera en sa maison de la Cité de « maintenir et entretenir les saulles et hayes d'espines « sur la muraille d'entre le jardin et la court à la conser- « vation des paisses, que y ay, dit-il, entretenues et nour- « ries, ensemble le nombre de poulles avecques lesquelles « se nourrissent, desquelles en pourra avoir son plaisir, « comme j'ay eu ; en ce faisant il est bien difficile qu'il ne « me donne bien souvent ung *requiescat in pace* » (1555) ; — de Jean Leblanc, chapelain (1556) ; — de Louis Henry, Me de psallette (1561) ; — de Jean Esnault, chapelain (1562) ; — de René Haures, grand archidiacre (1564 et codicilles, 1572-1575) ; — du chanoine Christ. de La Barre (1569) ; — de Jean Chauvet, chapelain (1571) ; — de Michel Lesourt, chanoine, curé de Villévêque (1577) ; — d'Ét. Bertran, chanoine (1579) ; — de Guill. Aubineau, chapelain (1579) ; — de Jean Bertran, chanoine (1580) ; — du chanoine Jean Chailland, doyen de Saint-Pierre (1580) ; — du chanoine Guill. de Mandon (1582) ; — du chanoine Jean Salmon, docteur en théologie, pénitencier (1584). Il lègue au Chapitre « les œuvres des quatre doc- « teurs de l'Église, scavoir est. saint Ambroise, saint « Augustin, saint Jérosme et saint Grégoire, avec la glose « ordinaire de la saincte Bible », et ordonne qu'avant de mettre en vente ses autres livres, « ilz soient veuz et « repurgez par vénérables et discrets Mes Estienne Babineau, « docteur en théologie, curé de Saint-Maurice, et Loys « Rouen, prêtres, afin que ceulx qui sont censurez ne « soient divulguez ne exposez en vente » ; — du chanoine Nicolas Bourreau (1586) ; — de Jacques Joubert, corbelier (1608) ; — de Mathieu Rousseau, chapelain (1613) ; — de l'évêque Charles Miron, qui élit sa sépulture en l'église d'Angers et y fonde un anniversaire solennel où devront assister tous les Chapitres de la ville (1626) ; — de René Avril, chanoine (1662) ; — d'Eustache de La Lande, seigneur de Saint-Martin (1671) ; — codicille du chanoine Jacques Deniau de La Cochetière, bachelier en Sorbonne (1692).

G. 345. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1556-1685. — Fondations de messes et services en l'église d'Angers par Jean Esnault, chanoine, Pierre Jousseaume, chapelain, Laurent Livache, corbelier, Jean Saymond, chanoine, Louis Bitault, trésorier ; — d'une mission décennale par Olivier Subleau, écuyer, sieur de La Mauvoisinière ; — par le chanoine Arthur de Bonchamps, d'un salut solennel le jour de la Pentecôte en l'église Saint-Maurice, et, d'un *libera* en musique, le vendredi de la troisième semaine de Carême, en l'église Saint-Julien.

G. 346. (Carton.) — 11 pièces, papier ; 72 pièces, parchemin, dont un scellé du sceau du Chapitre d'Angers, rond, moyen, de cire verte ; dans le champ l'écu à 8 rais fleurdelisés ; légende fruste ; avec contrescel plus petit, identique ; légende : † *Contr. S. contractuum capit. ecce. Andeg.*

1338-1600. — Rentes dues au Chapitre sur des maisons de ville rue Saint-Laud, rue Baudrière, à Pierre-Lise, près Pied-Boulet, sur les rues de La Bourgeoisie, Châteaugontier, de l'Hôpital (1338), à La Porte-Angevine, sur La Chaperonnière en Jallais, au Plessis-Grammoire, à Jérusalem, près Angers, au Bois-d'Aubance, en Saint-Denis-d'Anjou, etc.

G. 347. (Carton.) — 34 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1602-1789. — Fondations, sentences, transactions, procédures concernant des rentes dues au Chapitre en ville, dans les rues de L'Hôpital, de L'Aiguillerie, Baudrière, Place-Neuve, Montée-Saint-Maurice, rue Montauban, des Petits-Ponts, à La Brosse en Gonnord, La Baste près Brissac, au Porthibault, à Bouchemaine, à L'Oiselière, *alias* La Périchère, Plaimpont en Saint-Léonard, sur L'Hôtel-de-Ville de Paris, à La Cornette en Frémur, sur les cures de Saint-Pierre-Maulimart, d'Allençon, de La Jubau-

dière, de Laigné, de Cizay, de Parcé, sur la châtellenie de Brion, sur les hospitalières de Châteaugontier, sur L'Oratoire d'Angers, sur La Potardière en Cromières, sur les cures du Plessis-Grammoire, de Marigné, Miré, Cherré, Saint-Martin-de-La-Place, Saint-Clément-de-La-Place, Chanteussé, Villaines, Châteauneuf, Quélaines, Tigné, Pommérieux, L'Hôtellerie, Chacé, Jarzé, Chavagnes, Thorcé.

G. 348. (Registre.) — In-folio, papier, 140 folios.

1720-1771. — Relevé des rentes hypothécaires du Chapitre (1720). — La plus grande partie du volume a servi au chanoine Brossier, secrétaire du Chapitre, pour la tenue de ses comptes personnels de ménage et de sa dépense journalière (1766-1771).

G. 349. (Registre.) — In-4°, papier, de 150 folios; 1 table de 12 folios, papier.

1569. — « Papier contenant les rentes anciennes par « bleds et deniers et rentes de nouvel acquest deubz à la « recepte de la Bourse des Anniversaires de l'église d'An« gers, avecques les termes et jours », par René Grimaudet, Math. Manceau, verrier, Mich. Pichon, Laurent Livache, Louis de Laval, Anne de Garguessale, veuve de noble homme Louis Bourel, Simon Guyet, sieur de Boismorin, René de Bournan, Franç. de Montalais, Louis de La Trimoille, Gervais Autrusson, Jean Tillon, Claude de Vaugirauld et autres.

G. 350. (Volume.) — In-folio, contenant 30 pièces, parchemin, 44 pièces, papier, dont 2 imprimées, cotées par folios 1-389; manquent les folios 12-52; 2 tables, in-folio, papier, de 31 folios.

1335-1774. — Grande Bourse, Bourses des Bacheliers, du Pain et des Messes : — Rentes (t. II) : — sur le prieuré-cure de Chacé et sur la cure de Chanteussé. — Fol. 54, acquêt par le Chapitre des dîmes de Chanteussé sur Guill. de Chivré (1335, original jadis scellé d'un sceau sur double queue de parchemin, tout fruste); — fol. 55, par Philippon de Chivré, de la rente de 3 livres engagée sur lesdites dîmes (1395, n. s.); — fol. 63, terrier et recette des dîmes (1566-1579); — fol. 125-129, reconnaissance par le duc d'Anjou et titre nouveau de la rente de 40 livres sur la maison de la Vieille-Chartre, dite de la Tour Carrée (1416-1774); — fol. 130, lettres du roi Charles VII qui confirme le don fait par l'évêque Hardouin de Bueil de la terre du Val-de-Mouliherne et de diverses rentes sur Brion, Le Bois-d'Aubance et Châteaux (11 janvier 1491, copie du XVIIe siècle); — fol. 160, fondation par le même évêque de la chapelle de *Salve* (13 mai 1436); — fol. 169, don par l'évêque Hardouin de Bueil de la terre du Val-de-Mouliherne, etc. (22 juin 1437); — fol. 233, arrêt de la Cour des Monnaies, fixant le prix du marc d'or et d'argent (18 janvier 1649); — fol. 240, acquêt des terres de Châteaux, Vaujours et Saint-Christophe par très-illustre damoiselle mademoiselle Louise-Françoise de La Baulme Le Blanc de La Vallière (13 mai 1667); — fol. 295, arrêt du Conseil d'État portant augmentation sur les anciennes espèces et matières d'or et d'argent (15 juin 1726); — fol. 39, titre nouveau des deux rentes de 3 marcs d'argent et de 50 livres sur ledit duché de Châteaux-La-Vallière (1764).

G. 351. (Volume.) — In-folio, contenant 25 pièces, parchemin, 58 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 27 folios; débris de sceaux.

1270-1766. — Grande Bourse et Bourses des Bacheliers, du Pain et des Messes : — Rentes (t. IV) : — Fol. 1-31, sur le port de Graz entre Chemiré-sur-Sarthe et Morannes (1541-1766); — fol. 22-36, sur la cure de Saint-Évroul (1598-1743); — fol. 37-40, sur le lieu du Fresne, près Hannelou (1653-1744); — fol. 46-106, sur la maison de La Garlandière en Saint-Vétérin-de-Gennes (1678-1749); — fol. 106-125 sur la chapellenie de Saint-Gilles en l'église du Plessis-Grammoire (1608-1744); — fol. 126, sur le curé de Grézillé pour sa dîme d'Orfeuille; — fol. 127, fondation par Geoffroy de Brézé, *de Brese, miles*, au profit du Chapitre Saint-Maurice d'une rente de trois setiers de seigle, mesure de Gennes, rendable à Grézillé, *ad mensuram de Genis, apud Gresylle. Datum die sabbati ante Ramos palmarum anno Domini M.°CC°. septuagesimo* (orig. parch. jadis scellé sur simple queue de parchemin, d'un sceau fruste en cire brune); — fol. 128, transaction entre le Chapitre et ledit seigneur, par laquelle la dîme d'Orfeuille, *in loco qui dicitur Orfeyl*, en Grézillé, reviendra au Chapitre après la mort dudit seigneur et de sa dame (orig. parch. jadis scellé sur double queue, en date du même jour); — fol. 148, transaction entre le Chapitre et Guillaume Clareau, chevalier, par laquelle la dîme perçue par ledit chevalier à Orfeuille, *in Aurifolio*, reviendra après sa mort au Chapitre (orig. parch. jadis scellé sur double queue; — du même jour); — fol. 160, même accord avec Mathieu de l'Étang, *de Stagno*, pour ses dîmes en Grézillé. *Datum die jovis post festum beati Egidii anno Domini M°CC° septuagesimo primo* (orig. jadis scellé d'un petit sceau ovale de cire brune, dont le bas seulement subsiste, avec la légende *Andec.*); — fol. 181, accord pour les novales des fiefs de l'Étang et de La Harielle, *Harielle*, entre le Chapitre et Thibault des Cloîtres, *de Claustris. Datum die jovis ante festum beati Mauritii anno Domini M°CC° septuagesimo primo* (orig. jadis scellé sur double queue de parchemin d'un petit sceau ovale de cire blonde —

fol. 202, reconnaissance par le chanoine Raynaud de Château neuf, *de Castro novo*, que toutes les dîmes acquises par lui dans les paroisses de Grézillé et de Chavagnes, *Chavaignes*, l'ont été au nom du Chapitre, *die martis post Ascensionem Domini, anno ejusdem M°CCC°*. (original jadis scellé en cire verte sur double queue de parchemin dont un fragment porte les lettres : *And.*); — fol. 229, sentence des Requêtes, qui maintient le Chapitre en ses droits sur la dîme d'Orfeuille (26 octobre 1496); — fol. 300, abornement de la dîme (8 novembre 1510); — fol. 337-341, titres nouveaux reconnus par les curés (1693-1748.)

G. 352. (Volume.) — In-folio, contenant 48 pièces, papier; 13 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 26 folios. — Manquent les folios 11-103, 230-272.

1149-1756. — Grande Bourse et Bourses des Bacheliers, du Pain et des Messes : — Rentes (t. V). — Fol. 1-10, rente de 5 s. pour les chapeaux de rose, due au terme de saint Luc par le curé de L'Hôtellerie-de-Flée sur sa cure (1627-1756); — fol. 104, vente par Geoffroy des Roches, *G. deRochis, miles*, au Chapitre de Saint-Maur, des dîmes de Jarzé, *apud Jarze in parochia dicti loci... die lune post festum beati Marti evangeliste* 1283 (original jadis scellé de deux sceaux); — fol. 105, commission donnée par l'official à J. Goupil, notaire, pour recevoir la ratification de Marguerite, femme de Guillaume Des Roches, *die lune ante festum beati Joh. Baptiste* 1284 (original jadis scellé d'un sceau de cire verte sur double queue de parchemin); — fol. 114, ratification par ladite dame, *die mercurii in crastino festi decollationis beati Joannis Baptiste* 1284 (original jadis scellé de deux sceaux); — fol. 127, renouvellement de ladite vente par Geoffroy Des Roches *die veneris post festum beati Bartholomei apostoli, anno* 1284; — fol. 148, papier terrier de ladite dîme (1408) — fol. 164, transaction avec le curé (1515, orig. jadis scellé de trois sceaux du Chapitre, avec contre-sceau, dont deux sur la même double queue de parchemin); — fol. 169-176, titres nouvels (1669-1752); — fol. 178-188, rente de 5 livres sur la cure de La Jubaudière (1588-1763); — fol. 190-192, de 5 s. sur la cure de Laigné (1646-1743); — fol. 220-221, baux amphithéotiques par le Chapitre à Guill. Bouvert, pannetier, *panistarius*, d'une chambre ou appentis dans le fournil du Chapitre, *in furnillo ipsius capituli quod vulgaliter appellatur Furnillum Episcopi apud portam Girardi die lune ante Cineres 1293* (original jadis scellé) et à Gervais, dit Paste, *die martis post festum beati Ludovici* 1316 (original jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 222-228, rente de 5 s. sur la cure de Loigné (1634-1735); — fol. 274, reconnaissance par Guillaume Des Roches de la vente faite par son père Mathieu au Chapitre de dîmes en Marigné et de rentes sur La Jaille-Yvon et Les Deux-Moulins *die veneris ante festum beati Vincencii* 1284 (copie du XVe siècle); — fol. 283-287, accords avec les curés (1729-1748); — fol. 288-294, rente de 20 s. sur le Chapitre de Martigné-Briant (1652-1753); — fol. 295, de 5 s. sur la cure de Saint-Martin-de-La-Place, testament de l'évêque Ulger (1149 *circa*, copie du XVIIe siècle) et titres nouvels des curés (1729-1743); — fol. 311, de 9 den. sur la cure de Saint-Michel-de-Fains (1634); — fol. 320-325, de 5 s. sur la cure de Miré (1632-1743).

G. 353. (Volume.) — In-folio, contenant 17 pièces, parchemin, 52 pièces, papier; 2 tables de 28 folios, papier. — Manquent les folios 1-68, 182-213, 233-293.

1186-1766. — Grande Bourse et Bourses des Bacheliers, du Pain et des Messes. — Rentes (t. VI). — Fol. 69-74, rentes sur maisons de la Montée-Saint-Maurice (1694-1744); — fol. 79, don par l'évêque Guill. Lemaire au doyen et au Chapitre d'Angers de 20 s. de rente sur une maison près Pied-Boulet, *apud Podium Boleti*, pour faire cesser la coutume abusive et mauvaise, qui supprime tout gaignage et toute rémunération aux clercs, enfants et autres qui servent les messes dites par l'évêque (1313, original jadis scellé); — fol. 95-103, rentes sur la cure de Saint-Pierre-Maulimart (1620-1762); — fol. 105-112, sur la cure du Grand-Montrevault (1651-1737); — fol. 113-121, sur la cure du Petit-Montrevault (1525-1765); — fol. 122, accord entre les Chapitres de Saint-Martin de Tours et de Saint-Maurice d'Angers qui attribue la présentation des églises de Parcé, *ecclesie Sancti Petri et Sancti Martini de Parriciaco*, au prévôt de Noyant, *de Noent*, la collation à l'évêque d'Angers, et une rente de 4 livres au Chapitre de Tours (cyrographe original jadis scellé sur le repli de trois sceaux sur lacs de soie jaune et rouge.. *anno Incarnationis Domini M°.C°.LXXX.VI, Urbani papa III anno primo, Philippo Francorum et Henrico Arglorum* (sic) *regibus regnantibus*); — fol. 139, notification par l'évêque Raoul de l'accord entre les mêmes Chapitres qui fixe à 4 livres la rente due au Chapitre de Saint-Maurice sur lesdites églises de Parcé, *anno ab Incarnatione Domini M°.C°.LXXXVI, Urbani papa III anno primo, Philippo Francorum et Henrico Anglorum regibus regnantibus* (cyrographe, *carta divisa per alfabetum*, jadis scellé sur le repli de deux sceaux); — fol. 156, notification par le Chapitre de Tours dudit accord (cyrographe original, jadis scellé d'un sceau sur lacs de cuir blanc, 1186, avec

la même formule de synchronismes); — fol. 173-182, accords avec les curés (1575-1765); — fol. 294-304, sur la cure du Plessis-Grammoire (1625-1766); — fol. 305-319, sur la cure de Pommérieux (1440-1748).

G. 354. (Volume.) — In-folio, papier, contenant 3 pièces, parchemin, 2 pièces, papier, cotées par folios 1-12; le reste du volume qui comprenait environ 430 folios, manque, sauf les 2 tables, in-folio, papier, de 27 folios.

1559-1760. — Grande Bourse et Bourses des Bacheliers, du Pain et des Messes. — Rentes (t. VII). — Fol. 1-11, sur les maisons du *Pigeon-Blanc*, en la rue du Port-Ligné.

G. 355. (Volume.) — In-folio, contenant 19 pièces, parchemin; 44 pièces, papier; manquent les folios 111-126, 161-288, 295-435, 463-478; 2 tables de 38 folios, papier.

1270-1746. — Grande Bourse et Bourses des Bacheliers, du Pain et des Messes. — Rentes (t. VIII) sur maisons rue Putibale, près le collége de La Porte-de-Fer, sur la dîme du Pré-en-Vallée, sur la closerie de Rue Chèvre, sur les cures de Thoré, près La Flèche, de Tigné et de Vilaines, sur le clos de Tournebelle en Frémur. — Fol. 1, autorisation donnée par l'évêque Nicolas Gellant au Chapitre d'acquérir les dîmes novales dans des paroisses du diocèse. *Datum die martis post Misericordia Domini anno Domini* 1270 (copie de 1508); — fol. 3, bulle de Clément IV qui confirme la donation faite au Chapitre par l'évêque Michel Loiseau des dîmes novables. *Datum Perusii maii pontificatus nostri anno primo*... (mai 1265, copie de 1508); — fol. 5, vente par Pierre de Sacé, valet, à frère Audouin Robert, prieur de Saint-Florent du château de Saumur, de la grande dîme et d'une maison en la paroisse d'Allonnes... « Ce fut donné à Saumur le jour de mardi em- « près le dimenche ouquel l'en chante en saincte église *Oculi* « *mei* en l'an de grâce mil dous cenz quatre-vinz-dez et « oyt » (orig. jadis scellé); — fol. 12, constitution par noble homme Jean de Sacé, chevalier, sieur du Pré-en-Vallée, *dominus de Prato in Valleya*, d'une rente de 6 livres au profit du Chapitre (1347, orig. jadis scellé); — fol. 76, fondation par Andrée Boudet, veuve Porcheron, de deux messes en la chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance (1682).

G. 356. (Carton.) — 47 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1503-1543. — Acquêt des clos de Gillette, de Chaussis et de la Guiberdière; — don par le chanoine Yves de Tessé à la grande Bourse du lieu et closerie de Beauregard, près La Baumette pour la fondation d'un second diacre et d'un second sous-diacre (1537); — prise de possession par le Chapitre (4 décembre 1537); — concession par les officiers du roi, sur requête d'Yves de Tessé, de partie du grand chemin envahi par lui pour la construction de son principal logis (1503); — bail à viage audit de Tessé du lieu de Beauregard (1543), etc.

G. 357. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 23 folios.

1720-1721. — Comptes de la Bourse des Anniversaires rendus par René Peschain.

G. 358. (Carton.) — 11 cahiers, in-folio, papier, de 319 folios.

1741-1760. — Comptes de la Bourse des Anniversaires rendus par François Lointier.

G. 359. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, 21 folios.

1787-1788. — Compte de la Bourse des Anniversaires par René Gaultier.

G. 360. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1720-1726. — Compte par François Allory des revenus de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers.

G. 361. (Registre.) — In-folio, papier, de 130 folios.

1743-1744. — Compte quinzième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par François Allory.

G. 362. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1745-1746. — Compte dix-septième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par Franç. Allory; — fol. 74, allocation de 500 livres pour servir à la confection de l'orgue.

G. 363 (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1747-1748. — Compte dix-neuvième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers : — fol. 53, allocation de 36 livres pour l'honoraire du prédicateur de l'Avent de 1747, de 66 livres pour l'honoraire du prédicateur du Carême de 1748, conformément à l'ancienne fondation, etc.; — fol. 61, de 115 livres pour présents de bougies à Mme la duchesse de Penthièvre, lors de son entrée en ville.

G. 364. (Registre.) — In-folio, papier, de 108 folios.

1748-1749. — Compte vingtième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par Franç. Allory : — fol. 60, allocation de 10 s. au garde-reliques tant pour lui que pour les sieurs curés de Sainte-Croix et de Saint-Aignan pour avoir porté la châsse aux Rogations; — fol. 65, au chirurgien Baugé 10 livres pour avoir fait raser les enfants de chœur.

G. 365. (Registre.) — In-folio, papier, de 83 folios.

1749-1750. — Compte vingt-unième de la Grande Bourse et de la Bourse des Anniversaires : — fol. 30, aux chanoines qui ont assisté à la procession le jour de la fête des Morts, sur le sépulcre de M. Fournier, trésorier de l'église d'Angers, au retour de la procession, à l'entrée de la dite église, « à chacun un trezain et un sol pour le « *Cuilibet*, et ont assisté trente, y compris le grand cor-« bellier et le maître de psalette, au total 36 sols »; etc.

G. 366. (Registre.) — In-folio, papier, de 83 folios.

1750-1751. — Compte vingt-deuxième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par Franç. Allory : — fol. 48, allocation de 40 livres au sieur Gillet pour avoir enseigné à écrire aux enfants de chœur.

G. 367. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1751-1752. — Compte vingt-troisième de la Grande Bourse et de celle des Bacheliers par Franç. Allory : — fol. 29, aux chanoines, qui ont assisté aux processions de saint Marc, des Rogations et de l'Ascension, à chacun 4 s. par procession, ce qui fait 20 pour chacun, au nombre de 31, y compris la psallette, au total 31 livres; — fol. 42, au curé du Plessis-Grammoire, 20 livres pour faire ou faire faire la petite école dans sa paroisse; etc.

G. 368. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios.

1752-1753. — Compte vingt-quatrième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par François Allory : — fol. 40, au sieur Renou, commis à la recette des Domaines, 3 livres 15 s. pour une année de la rente pour pain et vin due audit Domaine du Roi, à cause de son château d'Angers; — fol. 43, au sieur Loiré 72 livres pour une année de ses gages pour avoir joué de la basse de viole dans l'église; etc.

G. 369. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1753-1754. — Compte vingt-cinquième de la Grande Bourse et de celle des Bacheliers par François Allory : — fol. 35, allocation de 22 s. 6 d. au sacristain pour avoir fait porter la bannière, nettoyer les cloistres et fourni de jonchée le jour de l'Ascension; — fol. 36, au sous-sacristain 90 livres pour la célébration de 180 messes de pardon à 10 s. chacune; etc.

G. 370. (Registre.) — In-folio, papier, de 94 folios.

1754-1755. — Compte vingt-sixième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par François Allory : — fol. 46, au maître de psallette et aux psalteurs 99 livres pour leur assistance aux messes d'après matines, dimanches et fêtes de commandement et les premiers dimanches de chaque mois, au nombre de 88 messes chantées, à raison de 15 s. par mois; etc.

G. 371. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1755-1756. — Compte vingt septième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par François Allory : — fol. 59, au sieur Duval, 36 livres pour avoir joué de la basse de viole pendant 6 mois échus le 6 février 1756 et 4 livres pour un mois de leçon donné à un enfant de chœur; — fol. 60, à M. Houdebine, chanoine-fabriqueur, 168 livres qu'il avoit payées aux nommés Charon et Rouillard pour avoir fourny et planté quatre milliers huit cents de plants dans les vignes dépendant de la sacristie.

G. 372. (Registre.) — In-folio, papier, de 89 folios.

1756-1757. — Compte vingt-huitième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par François Allory : — fol. 38, « à Messieurs les chanoines, pour leur distri-« bution des conils, chapons et saffran de Joué et Étiau, la « somme de 125 livres »; — « à M. le fabriqueur, la « somme de 15 livres pour l'aumône que Messieurs ont « faite aux pauvres le Jeudi-Saint de la Cène de Notre-« Seigneur »; etc.

G. 373. (Registre.) — In-folio, papier, de 95 folios.

1757-1758. — Compte vingt-neuvième de la Grande Bourse et de celle des Bacheliers par Franç. Allory : — fol. 55, au sieur Godreau, maire-chapelain, la somme de 30 livres de gratification pour l'aider à acheter des chapes et un camail.

G. 374. (Registre.) — In-folio, papier, de 95 folios.

1758-1759. — Compte trentième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par François Allory : — fol. 50, à Guéral, menuisier, la somme de 80 livres pour avoir travaillé et fait le catafalque pour le service de M. de Vaugiraud, évêque d'Angers; — fol. 54, à M. le doyen, la somme de 108 livres, pour l'acquisition, l'emballage et le transport de 8 messes imprimées, du sieur Bordier, pour l'usage de cette église; etc.

G. 375. (Registre.) — In-folio, papier, de 88 folios.

1759-1760. — Compte trente-et-unième de la Grande Bourse et de la Bourse des Bacheliers par la veuve François Allory : — fol. 36, à M. le doyen, 30 livres pour une année de la pension à lui due pour la visite des terres du

Chapitre; — fol. 53, à la veuve Jarry, 24 livres pour des bas fournis par elle aux enfants de chœur; etc.

G. 376. (Carton.) — 33 cahiers, in-folio, papier, ensemble de 249 folios. Les années 1728-1744 manquent.

1726-1787. — Comptes rendus par Simon Joubert et François Allory de la recette et mise de la Bourse de Pain. — La recette comprend des rentes hypothécaires et foncières en ville et dans les paroisses de Saint-Maur, Gennes, Grézillé, Soulanger, Ambillou, Tigné, La Daguenière, Brain-sur-L'Authion; — la mise, le paiement des anniversaires, des gages des officiers, du serviteur qui distribue le pain, des frais du compte, des distributions faites aux chanoines, des indemnités accordées aux fermiers.

G. 377. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 77 folios.

1787-1789. — Comptes de la Bourse des Bacheliers par François Gaultier.

G. 378. (Volume.) — In-folio, contenant 35 pièces, parchemin, 132 pièces, papier, cotées par folios 1-434. Manquent les folios 108-124, 137-144, 147-162, 189-252, 343-365. — 2 tables de 32 folios, papier.

1177-1775. — Fabrique (t. VI. — Les tomes I-V manquent). — Loyers et Rentes : — fol. 1-42, quittances de la somme allouée aux psalteurs pour le port de la chape et autres services les jours de fête (1512-1611), des gages du procureur de fabrique et des chapelains (1530-1752), du renouvellement de la table pascale (1513), de la rente de 20 s. due le Jeudi-Saint aux « prinsonniers ès « prisons royaux » (1602); — fol. 43, mémoire, baux, déclarations, devis pour la maison canoniale de Saint-Pierre (1600-1744); — fol. 64, Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers, Gilles, doyen, Hugues, trésorier, et le Chapitre de S[t]-Maurice font connaître l'accord intervenu entre le Chapitre et les trésoriers, qui attribue au Chapitre une rente de 60 livres sur les revenus du trésorier et toutes les offrandes, plus 25 livres de cire à charge d'entretenir le luminaire, de faire sonner les cloches et de s'acquitter d'autres fonctions de ce genre incombant jusqu'alors au trésorier. *Actum in capitulo anno dominice Incarnationis* 1215 *in crastinum beati Mauricii. Testes hujus rei : Egidius, decanus, Gillebertus et Guillermus, archidiaconi, Bernardus, magister scolarum*, etc. (original jadis scellé de trois sceaux); — fol. 66, Guillaume de Beaumont, évêque, considérant la ruine des livres, des tapis, des chapes, des chasubles et de tous les ornements de son église, donne au Chapitre 60 livres sur les revenus du trésorier, avec application spéciale à la réfection et à l'entretien du mobilier des autels : *testibus Egidio decano, Gileberto et Engenulfo archidiaconis, B. magistro scolarum, Fulcone de Claeriis*, etc. *Actum anno Domini* 1218 (orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 67, l'évêque Guill. de Beaumont, Gilles, doyen, le Chapitre et Guillaume, trésorier, notifient l'accord qui réduit de dix livres la rente de 120 livres due au Chapitre sur les oblations du trésorier. *Datum die jovis in octavis nativitatis beati Joh. Baptiste, durante capitulo Andeg. ecclesie generali anno Domini* 1294 (original jadis scellé de deux sceaux sur double queue de parchemin, dont un détruit, l'autre fruste, en cire brune, représentant un évêque bénissant); — fol. 80-85, rentes foncières de 25 s. dues à la fabrique par les maires-chapelains de Rue-Chèvre, de La Treille et de Jonchères, sur leurs maisons sises en la Cité rue Saint-Aignan et à *l'Échelle-de-Pierre*; — fol. 86, rente foncière de 100 s. due par le sacriste sur sa maison près les Cloîtres (XVIII[e] siècle); — fol. 88-92, de 4 livres sur une maison à la Vieille-Chartre, dépendant de la chapelle des Mazeries (1468-1680); — fol. 93, de 40 s. par le clergé d'Anjou sur la maison où se fait la recette des décimes (1744); — fol. 97, de 20 s. sur une maison du carrefour Saint-Aignan, dépendant de la chapelle des Bretonnières (1744); — fol. 101-107, de 17 s. sur le clos de Châteaupanne en Frémur par le chapelain de La Paronnière (1665-1744); — fol. 125-134, de 25 s. sur le lieu de La Paulmerie, dépendant de la terre de Fontaine-Gautier, paroisse de Bazouges (1737-1767); — fol. 135-144, de 10 s. sur la maison de *La Rose* rue Putibale, vis-à-vis le presbytère de Saint-Maurice (1619-1742); — fol. 145, de 60 s. sur la maison du *Chêne-Vert* rue Saint-Aubin; — fol. 163, de 15 livres sur la maison de la chapelle de Molard en la Cité (XVIII[e] siècle); — fol. 165-184, de 35 s. sur le sceau de l'Évêché (1522-1761); — fol. 185-188, de 15 livres pour les messes dues par la maison canoniale du *Châtaignier* et de 7 s. 6 d. sur la communauté des maires-chapelains et corbeliers pour la fondation de la messe de saint Robin (XVIII[e] siècle); — fol. 252-261, de 20 livres sur le temporel de la cure de Cromières (1177-1749. — L'acte de 1177 est une copie dont l'original est au fol. 308); — fol. 290-305, rente de 20 s. sur le temporel de la cure de Bierné (1744); — fol. 294, de 20 s. sur le temporel et la cure de Montreuil-Belfroi (1706-1745); — fol. 306-318, de 20 s. sur le temporel de la cure de Marigné (1177-1744); — fol. 308, Geoffroi dit La Mouche, évêque d'Angers, fonde en l'honneur de saint Maurille deux cierges chacun de demi-livre, *duos cereos unumquemque ponderis dimidie libre*, pour brûler perpétuellement auprès de ses reliques, *qui sanctissimo corpori*

gloriosi confessoris igne perpetuo ex utraque parte lumen splendidum indeficienter exhiberent, et à cette fin donne au Chapitre de Saint-Maurice l'église Saint-Denis-d'Anjou, *ecclesiam Sancti Dionisii de Andegavia*, dont le curé devra payer une ferme spéciale et suffisante pour l'entretien desdits cierges, de plus sur l'église de Marigné 20 s., sur l'église de Montreuil-Belfroi, *de Mosteriolo Berfredi*, 20 s., sur l'église de Bierné 20 s., à Cromières 40 s. de rente, *anno ab Incarnatione Domini* 1177. *Dat[um] per manum Guill. de Doeio, magistri scolarum*. (Original jadis scellé de deux sceaux); — fol. 318, de 12 livres sur la maison canoniale nommée *In pace* (XVIIIe siècle); — fol. 320, de 6 livres sur la chapelle de Rivettes (1423-1744); — fol. 322, don par Me Robert Boutevilain, chanoine, sieur de Rivettes, de 6 livres pour la fondation d'un suffrage sur la tombe de la duchesse Marie, dont il avait été secrétaire (1423); et fondation par la reine de Sicile, duchesse d'Anjou, Jeanne de Laval, veuve du roi René, des chapelles de grande et petite Rivettes en Saint-Maurice (1495); — fol. 339, d'une pipe de vin blanc nouveau rendue en la Cité pour l'Hôtel-Dieu (1701); — fol. 366, de 45 livres sur la chapelle des Valleaux, de 20 setiers de seigle sur la cure de Châtelain, de 8 setiers sur la chapelle des Valleaux, de 12 setiers et de 18 livres sur la chapelle de Jallais ou des Huberts, de 18 setiers froment sur la chapelle de Boisbreau (XVIIIe siècle); — fol. 384, de 15 livres au profit du crieur de patenôtres, « qui va de nuict pour « advertir et inciter les citoyens et habitans d'icelle ville à « prier Dieu pour les trespassez » (1576); — fol. 390, de 150 livres pour la mission décennale fondée par Olivier Subleau, sieur de La Mauvoisinière (1684-1740); — fol. 398, de 28 livres sur la mairie d'Angers (1554); — fol. 406-423, de 6 livres sur la maison « en laquelle il y a « une fontaine appellée la fontaine de Mirecon *alias* la « petite fontaine de Puits-de-Boulet » (1393-1675); — fol. 426, arrentement par le Chapitre à Girard de Clarensac d'une maison d'Angers dite *La Roche-Dourdan*, léguée par le chanoine André de La Haie, frère de l'archevêque de Tours, *herbergamentum quod vulgariter nuncupatur de Rocha Dourdan* (1318); — fol. 427, reconnaissance par Pierre de Clarensac de ladite rente (1335); — fol. 428, nouvel arrentement à Guill. Langlois de la même maison, qui est dite située devant les étuves, *ante stuphas Andegavenses* (1341); — fol. 429, transaction sur procès entre le Chapitre et Ytier de Charencé pour la propriété contestée de ladite maison et d'une place vide où « furent « jadis les escolles du Chappitre dou Pié-du-Boulet » (1364); — fol. 432, don au Chapitre par Yvon, archiprêtre de Saumur, chanoine de Saint-Maurice, de vignes acquises par lui à Saint-Philippe, *apud Sanctum Philippum* (Bourg-l'Évêque, suivant la note de Thorode, ou plus probablement Bourg-Philippe), près la propre maison du Chapitre, à charge d'une rente de 30 s. pour la fondation de 6 cierges aux grandes fêtes (1499, original, jadis scellé).

G. 379. (Volume.) — In-folio, contenant 24 pièces, parchemin, 48 pièces, papier, ensemble de 271 folios; 2 tables in-folio, papier, de 21 folios.

1389-1782. — Fabrique. — Rente de 20 setiers de seigle sur la cure de Châtelain en échange des dîmes cédées dans la paroisse par le Chapitre. — Fol. 1, décret de l'évêque Hardouin de Bueil qui unit ladite cure à la fabrique du Chapitre Saint-Maurice pour lui aider à subvenir aux réparations et à l'entretien de l'église et compenser la diminution des revenus réduits par les guerres et la tiédeur de la charité publique (22 mars 1389); — fol. 4, constitution de 50 livres de rente au profit du curé résignataire (28 janvier 1391); — fol. 5, bulle du pape Clément VII, confirmant le décret d'union, à Avignon, *IVe idus martii pontificatus anno quarto* (12 mars 1392; — le sceau a été enlevé); — fol. 9, décret de l'évêque d'Angers portant règlement pour la portion congrue (16 avril 1393); etc.

G. 380. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1662. — Fabrique. — Fondation par noble et discret messire Arthus de Bonchamp, prêtre, chanoine de Saint-Maurice, « de la solennité de l'office de sainte Cécille « chacun an à perpétuité au 22 novembre, à cinq chappes « doubles solennelles, avec le son de touttes les cloches, « Matines, Tierce, solennelle procession, station, le grand « luminaire allumé et autres cérémonies qui s'observent aux « festes solennelles », une messe de *Requiem* en musique le lendemain, et deux prix de musique « donnez à ceux « qui par leur composition en seront jugés dignes » après concours sur thèses et textes de motets imprimés et adressés « aux maîtres de psallettes des églises cathédrales circon- « voisines et autres musiciens. »

G. 381. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1521-1784. — Fabrique. — Fondation par Pierre Dupuy, messager des Universités de Paris et d'Angers, de la chapelle du Puy, annexée à la fabrique (1521); — rentes de 30 livres sur L'Épinière en Bauné (1548) et sur la maison des Décimes (1784).

G. 382. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1773-1782. — Fabrique. — Titres nouveaux de rentes sur La Paulmerie, *alias* Fontaine-Gaultier, en Bazouges, sur les cures de Marigné, Montreuil-Belfroi, Saint-Denis-

d'Anjou, Bierné, la chapelle de Rivettes, Châteaupanne en Frémur, sur la Trésorerie du Chapitre, sur une maison au carrefour de Saint-Aignan, sur l'Hôtel-Dieu d'Angers.

G. 383. (Carton.) — 4 cahiers, in-folio, de 35 folios, papier.

1775-1783. — Fabrique. — Compte des revenus rendus par Urbain-Élie Cassin (1775-1780) et René Cosnier (1782-1783).

G. 384. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 36 folios.

1680-1681. — Fabrique. — Comptes par Marie Fleuriot de la recette de la Bourse des Messes de Notre-Dame et autres d'après Matines fondées en l'église Saint-Maurice.

G. 385. (Volume.) — In-folio, contenant 17 pièces, papier, de 271 folios.

1754-1771. — Fabrique. — Comptes rendus aux doyen, chanoines et Chapitre de l'Église d'Angers par Nicolas-René Rousseau-de-Pantigny, prêtre, chanoine, de la recette et mise de leur fabrique. — La recette comprend les rentes foncières, les baux et fermages, les rentes dues par la Bourse des Anniversaires, par la Grande Bourse et la Bourse des Messes, par le clergé et les communautés, les revenus du sceau, le produit des chaises, la vente des vieilles cires ; — la mise, les honoraires des officiers, la réparation et l'entretien de l'horloge, les sonneries, la psallette, les gratifications aux enfants de chœur, aux chapelains, aux prédicateurs étrangers, les aumônes, l'entretien des ornements; etc.

G. 386. (Carton.) — 5 pièces, parchemin, 30 pièces, papier.

1259-1787. — Dîmes. — Don par Michel de Villoiseau, évêque d'Angers, au Chapitre de Saint-Maurice des dîmes novales de Vallée et de Bellepoule (1259, copie); — délibération capitulaire qui applique les 55 livres de rente, dues par le vicaire de Bierné, au rachat de la dîme d'Écharbot (1288, orig. jadis scellé de 6 sceaux); — confirmation par Huguet Le Jau, seigneur d'Huillé, de l'acquisition par le Chapitre d'une dîme en Saint-Pierre de Durtal (1289, orig.); — accord entre le Chapitre et les prieur et curé de Gennes au sujet des dîmes dans la paroisse de Notre-Dame-de-Vallée ou des Rosiers (1268); — mémoire pour le Chapitre concernant sa dîme de La Grande-Lune en la paroisse du Vieil-Baugé (XVIe siècle); — accord entre les curés de Saint-Maur, du Toureil et de Gohier avec le prieur-curé de Chavagnes pour le rachat de diverses dîmes en Chavagnes (1609); — transaction par laquelle le Chapitre de Saint-Maurice cède à MM. de Meaulne la seigneurie et les dîmes de Meigné-le-Vicomte (1640; — mémoires « sur le droit de rachapt dû à toutes les mu« tations du doyen » (1627-1650), pour la dîme de La Roche-Abilen ; — consultation motivée de M. d'Outremont, de Paris (1769); — mémoire sur le rachat des fiefs ou héritages hommagés des Chapitres qui ont un doyen (1770); notice et extrait des titres sur la Malboire et la dîme du Miroir par Thorode ; baux et arrentements dans ledit clos (1409-1787); et procédures contre le curé de Brain-sur-l'Authion (1764).

G. 387. (Registre.) — In-folio, papier, de 82 folios.

1660. — « Papier décimal du Chapitre de l'église « d'Angers, où sont contenues toutes les terres, vignes, « et chozes subjecttes à dismer aud. Chapitre, situées ès« paroisses de Miré et Bierné, avec les contenantz, « joignantz et aboutissantz, faict à la requeste et pré« sence d'honneste homme Pierre Geslin, fermier du lieu « de La Galbuchère audit Miré et desdictes dismes, « transporté sur touttes et chacunes lesd. chozes et « icelle faict montrer par Pierre Girard, l'esné, qui a dict « les congnoistre pour y avoir recueilly lesd. dismes à « mettive par le temps de plus de 30 ans; iceluy papier « commencé le sixième jour de septembre 1660 et conti« nué par nous Pierre Geslin, notaire royal, demeurant au « bourg de Miré. »

G. 388. (Registre.) — In-folio, papier, de 605 folios; 1 table de 2 folios, papier.

1645. — Cordelage des vignes dépendant de la dîmerie de La Malboire par François Chantelou, cordeleur et arpenteur juré.

G. 389. (Registre.) — In-folio, papier, de 251 folios.

1683. — Papier décimal du lieu de La Malboire en Brain-sur-l'Authion, d'après l'arpentage dressé à la requête du fermier Pierre Létourneau par Louis Chantelou, notaire royal, cordeleur et arpenteur juré en Anjou.

G. 390. (Cahier.) — In-folio, papier, de 11 folios.

1722-1724. — Greffe de la juridiction temporelle du Chapitre. — Sentences rendues entre Claude Péan et Marguerite Lemeunier, Marguerite Touzé et Anne Tannay, pour le règlement de la succession de Françoise Touzé ; — entre J.-B. Baraléry et noble homme Gaspard Vanbredenbec pour l'inventaire de la succession de Dorothée Roblastre ; entre Madeleine et Julien Guy pour nomination de curatelle; — procès-verbal de levée d'enfant trouvé ; — nomination de curatelle aux mineurs Benoît Pasqueraie.

G. 391. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1720-1730. — Procès-verbaux de levées d'enfants exposés sur le fief du Chapitre; — apposition de scellés, après décès, sur les meubles de Joseph Goddes-de-Varenne, archidiacre, de noble homme Francois-Pierre Jolly, Nic., Martineau de Princé, la veuve Bonvallet, Charles-François d'Andigné, marquis de Vezins, Charles Tendron, pénitencier, René Limiers, curé de Saint-Evroul, Simon Belot, grand pénitencier et syndic du Clergé, Nic.-Franç. Olivier de la Jubaudière, Jean-René Du-Temblier-de-la-Varenne, doyen du Chapitre, Jean Péan, ancien prieur de Passavant, Renée Desbois veuve Mareau, Charles Gannes, Pierre Bory, sieur de Merveille, Madeleine Leroyer; — nomination de curatelle aux mineurs Ballain, Ollivier et Renou.

G. 392. (Carton.) — 68 pièces, papier.

1730-1740. — Greffe. — Procès-verbaux de levée d'enfants exposés; — appositions de scellés, après décès, sur les successions mobilières de Louis-Michel Baranger, chapelain, Jalien Trouillard, sous-chantre, Ayrauld, chanoine, Rose Nepveu, veuve Joly, V. Roustelle, Yves-Jean-Baptiste Chevais, baron d'Avrillé, Pierre Maunoir-de-Tournemine, Denis Saulnier, Jeanne Mahot, René Renauld, Jean Meignan, René Proust, Anne Gervaise veuve Allain, Paul Chesneau, François Babin, doyen de la Faculté de théologie, vicaire général, Jacquine Leroyer, Jacq. Chavre, François Thion, Madeleine Bréhéret veuve Garnier, Marie Oger veuve Hubert, Thomas Malfilastre, Clavereau, maître chirurgien, Jean Gislard, Pierre Leclerc, prieur de Cossé, Maurice Château, Françoise Hamon veuve Nepveu, Françoise Navet veuve Fouquet, Marguerite Fronteau, Jacq. Verdon-de-La-Chaboissière, Christ Édon, P. Bouzé, Marie Menon veuve Barbé, Jean-Michel, Adam, L. Raimbault; — nominations de curatelle pour les mineurs Nepveu, Maunoir, Goirand, Thibault, Maugars, Mauriceau, Corbin, Daburon, Lépy, Proqueau, Séjourné, Péchin, Poitevin, Leroy, Girard.

G. 393. (Carton.) — 71 pièces, papier.

1763-1777. — Greffe. — Procès-verbaux de levée d'enfants trouvés; — appositions de scellés sur les successions mobilières de J.-J. Saudubois-de-La-Chalinière, prieur de Montreuil-sur-Maine, d'Élie Desroches, curé du Plessis-Macé, Math. Bruneau-Du-Vivier, Charles Ragueneau, Perrinne Vannier, Jacques Girault-de-Mozé, ancien maître-école et chancelier de l'Université, Françoise Granadhomme, veuve Poullain-de-Paruay, Franç.-René Boylesve, Jacq.-Fr. Gandon, J.-Gervais Bouteux, maître de musique, Gabrielle Roncin veuve Pierre Clavereau, Phil. Fleurdepied, Jeanne Mingon veuve de Munin, Gab. Delaunay-de-La-Mottaie, Anne-Perrinne Boylesve, Louis-Joachim Hubert-de-Lasse-de-La-Rochefordière, archidiacre, Marie-Félicité de Gibot-de-La-Perrinière, Michel Leprou, L.-Ch. de Beauregard, P.-H.-F.-Ad.-Al.-Constantin, Marthe Drouard veuve Girauld-de-La-Houssaudière; — nominations de curatelle aux mineurs Esnault, Marie Gaignard, Mongodin, L. Guinoiseau, Leroy, Mettayer, Esnault, Seigneur, Guéral, Pinson, Leroy, Lefaucheux, Tisseau, de Maucourt; — interdiction de Jeanne Jeanneteau, folle; — requête du sénéchal juge civil criminel, afin de faire enfermer à l'Hôpital-Général de Paris Jean Lettrie, du Plessis-Grammoire, fou furieux, indigent; — décret d'alignement pour la reconstruction de maisons canoniales; — enquête sur le vol commis dans la sacristie du Plessis-Grammoire.

G. 394. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 213 folios; les pages 9-24 ont été arrachées.

1741-1751. — Greffe. — Insinuations des baux des domaines du Chapitre : — Baux de la closerie du Pré en Saint-Laud, de la terre du Coudray en Feneu, des Macraires en Mazé, du Ponceau en Saint-Laud, du Val en Mouliherne, des dîmes des Roches et de Princé en Mazé, du lieu des Rondières en la paroisse de Voivres, des maisons de ville, etc.

G. 395. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 482 pages.

1752-1761. — Greffe. — Insinuations des baux des domaines du Chapitre : — Baux de la seigneurie de Bourg-l'Évêque, de la closerie du Ponceau, de La Grande-Porte, de La Bretonnière, paroisse de Bailleul, des Ormeaux en Saint-Samson, de Baraize et de La Fouassière en Chemiré, de la seigneurie de Saint-Denis-d'Anjou, de la closerie du Clon, de la seigneurie de La Barre en Villévêque, etc.

G. 396. (Registre.) — In-folio, papier, de 394 folios; 1 table de 5 folios, papier.

1761-1775. — Greffe. — Insinuations des baux des domaines : — Baux de maisons en ville, des terres de Pruns et Gastine en Tigné, du Val en Mouliherne, du Clon, de Bourg-L'Évêque, des Ormeaux, de La Barre, du Grand-Mariette, d'Athenay, du Thou, des dîmes de La Génevraie, de La Pelisse, des Loges, de La Ménitré, etc.

G. 397. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 202 folios; 1 table de 3 pages.

1775-1782. — Greffe. — Insinuations des baux des domaines du Chapitre : — Baux du Grand-Mariette en Daumeray, de Jérusalem *alias* Antioche, des dîmes de Fesle et d'Écharbot, de Pierre-Lise, Bois-Braud en Saint-Laud, de La Bougaudière en Reculée, du Ponceau, de La Chênerie, de La Chaise, de maisons en ville, etc.

G. 398. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 48 pièces, papier.

1779-1784. — Baux des dîmes de La Roche-Abilan et de La Daguenière, d'Ambillou, de Cantenay, d'Écouflant et de Foudon, de maisons dans la Cité, montée Saint-Maurice, rue Baudrière, des lieux et closeries des Ormeaux, de Bourg-L'Évêque, de Saint-Mathurin en Saint-Laud, de Boucornu en Saint-Léonard, de Saint-Denis-d'Anjou, de La Théardière, de La Bellangeraie, de L'Oisonnière, du Grand-Mariette en Daumeray, de La Joubardière et autres domaines dépendant de La Grande-Bourse et des Bourses du Pain et des Bacheliers.

G. 399. (Carton.) — 81 pièces, papier.

1785-1790. — Baux des dîmes de Vouvray et de Tigné, de La Ménitré, de maisons dans la Cité, à la montée Saint-Maurice, rue Putiballe et des terres et fermes de Jérusalem, de Pierre-Lise, de La Petite-Fontaine en Saint-Samson, de La Machefénière, du Coudray en Feneu, de La Bougaudière en Reculée, de La Charpentrie en Saint-Laud, de La Prestrie en Corzé, de Gillette, du Chaudron, de La Chaussée en Saint-Laud, du Ponceau, de La Chapelle-Rontard en Villévêque, de La Barre, de La Macraire en Mozé, de La Chaise en Seiches, de La Grande-Porte, de La Secrétainerie et autres domaines de La Grande Bourse et des Bourses des Bacheliers et du Pain.

G. 400. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 27 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1409-1785. — Propriété des murs de la Cité : — Lettres royaux (1409-1521), transactions, procès-verbaux de visite et d'experts, déclarations, sentences du Présidial d'Angers, qui attribuent la propriété des murs de la Cité au Chapitre, fixent et règlent les vues, l'égoût des eaux, la hauteur des constructions, les servitudes des maisons qui les avoisinent (1409-1601); — mémoire pour le sieur Roulet, premier huissier audiencier au consulat d'Angers, contre le Chapitre, concernant la propriété et les servitudes desdites maisons (1785).

G. 401. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1675. — Projet de « déclaration et dénombrement « que nous les doyen, chanoines et Chapitre de l'églize « d'Angers rendons au Roy, nostre souverain seigneur, des « domaines et choses héritaux mouvans et relevans censi- « vement de nostre fief apellé Le Grand-Fief Saint-Maurice, « qui s'estend dans la ville et ès-environs d'Angers, lequel « est de l'ancienne fondation et dotation de lad. églize. »

G. 402. (Registre.) — In-folio, papier, de 160 folios; 1 table de 2 pages.

1675. — « Déclaration et dénombrement que nous « les doyen, chanoines et Chapitre de l'Église d'Angers « rendons au Roy nostre souverain seigneur des domaines « et choses héritaux mouvans et rélevans censivement « de nostre fief appellé Le Grand-Fief Saint-Maurice qui « s'estend dans la ville et environs d'Angers... pour la « confection du papier terrier du Domaine d'Anjou; lequel « fief nous tenons et relevons neuement et sans moyen du « chasteau, fief et seigneurie d'Angers en droit de chastel- « lenie, où nous faisons exercer nostre juridiction tempo- « relle par nos officiers, séneschal, procureur fiscal et « greffier, avec tous les droits appartenants aux seigneurs « chastelains. »

G. 403. (Carton.) — 11 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Plans informes de terres et tenures du Grand-Fief du Chapitre dans les cantons de Saint-Laud et de Frémur.

G. 404. (Registre.) — Grand in-4°, parchemin, de 129 folios, relié en ais de bois, recouverts de cuir.

1415. — Censif du fief de Saint-Maurice pour rentes dues à La Fautrière, aux Banchets, à Sorges, à Vernusson, aux clos de La Cheminée, de La Cronière, de La Roche-Galice, de Champ-Charles, de La Madeleine, des Jonchères, de Tournebelle, de Châteaupanne, à La Croix-Montaillé, à Rue-Chèvre, Épluchard et Frottepénil, dans les clos de Beaurepos, de La Maulevrie, du Clon, de La Croix-Couverte, des Noyers, de Bouquien et de Terre-Noire, de Gillette, de Chambeyart, de Saint-Léonard, de Chauffour, de Pierre-Lise, de Jérusalem, dans la ville, dans la Cité, au Port-Lanier, *in portu Linerii*, au Puy-Boulet, rue Baudrière, à La Porte-Angevine, rue Saint-Laud, *vicus sancti Nauri*, à La Porte-Girard, au Puits-Doux, etc., à Frémur, etc. — « Je trouve, dit une note du XVIe siècle « sur la feuille de garde, que le censif de Messieurs, selon « ce présent livre et par les articles, revient ensemble à la « somme de IIIIxxXI livres XVIII s. IX d. ob. III parisis, sauf « erreur de compte. »



G. 405. (Registre). — Grand in-folio, papier, de 217 folios; 1 table de 2 pages, papier.

1628-1684. — « Papier de recette des cens et « debvoirs de Messeigneurs les doyen, chanoine et Chap« pitre de l'Église d'Angers, à eux deubz à cause de leur « fief appellé Le Grand-Fief Saint-Maurice, lequel s'extand « en la Cité, ville et fausbourgs et quinte d'Angers, faicte « par noble et discret Me Arthus de Bonchamps, prestre, « l'un des chanoines et recepveur dudit censif. »

G. 406. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 258 folios; 2 tables de 27 folios.

1670-1749. — « Papier censif déclaratif de recepte « des cens et debvoirs deubs par les subjects et détemp« teurs du Grand Fief Saint-Maurice, lequel s'estend en la « Citté, ville, fauxbourgs, quinte et ès-environs d'Angers, « apartenants à nobles et discrepts les doyen, chanoines « et Chapitre de l'église d'Angers, faict et parachevé par « maistre Gilles Liniers, greffier de la juridiction tempo« relle dud. Chapitre, le 17e jour de febvrier 1670 pour « commencer à recepvoir lesdicts cens et debvoirs au jour « et feste de saint Maurice prochain, qui est le terme auquel « sont deubs lesdicts cens et debvoirs accoutumez. » — Fol. 142, est intercalé un plan du clos de Gaubour et de La Maison-Neuve; — fol. 146, est intercalé un plan figuratif de la fresche dite de Villeneuve ou des Champs Bagards, sur la levée de la rive gauche de La Loire, des Ponts-de-Cé à Saint-Jean-de-La-Croix.

G. 407. (Registre.) — In-folio, papier, de 95 folios; 2 tables in-folio, papier, de 86 folios.

1767-1789. — Censif du Grand-Fief de Saint-Maurice en ville et dans les faubourgs, à L'Arpent-Rouge, aux Banchets, à La Béjaunière, au Clos Chaillou, au Clon, à La Diablerie, à Haute Folie *alias* Épluchard, à La Grande-Fontaine, à Jonchères, Landemore, Nidepie, Pierre-Lise, Tiremont, Le Volier, etc.

G. 408. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 56 folios.

1747-1789. — Comptes des arrérages dus à la recette censive du Chapitre, rédigés de 1747 à 1767 par Gaspard-Marie Brossier et de 1779 à 1789 par Ét.-Mic. Feillatreau.

G. 409. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1742-1780. — Arrêt, sur requête, du maître général réformateur des Eaux-et-forêts de France au département de Touraine, Anjou et Maine, portant règlement pour l'exploitation des bois du Chapitre (8 octobre 1742); — état des bois réservés (1744); — lettres du sieur de Bellefille, acquéreur de bois dépendant d'Athenay (1776); — adjudication des bois taillis situés sur les paroisses d'Aubigné et de Martigné-Briant (1780).

G. 410. (Volume.) — In-folio, contenant 29 pièces, papier, 82 pièces, parchemin; 2 tables, de 32 folios, papier.

1386-1681. — Seigneurie d'Aubigné et Vaucalé. — Domaine (t. I): — Aveux, contrats d'acquêts, transactions concernant la seigneurie d'Aubigné et les fiefs et tenures de L'Audouinière, de La Brosse-Bouillie, Chaligné, Cerné, de La Fromagère, de Gast-Guiton, de Marmande, Mihoudy, Vaucalé. — Fol. 1, aveu rendu à Jean de L'Ile, seigneur de L'Ile-Bouchard et de Doué, par Jean, seigneur d'Aubigné, pour son droit de basse, moyenne et haute justice et droit de châtellenie (1386); — fol. 13, aveu à madame de L'Ile-Bouchart et de Doué par François d'Aubigné, écuyer, pour son château, terre, châtellenie, appartenances et dépendances du lieu d'Aubigné (1460); — fol. 27, aveu à Georges de La Trimoille, baron de Doué, par François d'Aubigné (1474). En tête figure un grand D initial, avec arabesques, peint sur fond d'or et encadré de fleurs et arabesques formant équerre.

G. 411. (Volume.) — In-folio, contenant 9 pièces, parchemin, 61 pièces, papier; 2 tables, de 28 folios, papier.

1623-1761. — Domaine (t. II): — Hommages, déclarations, contrats d'acquêts, transactions concernant les droits seigneuriaux, banvin, four à ban, dîmes, pêche du Layon, les mesures, et les diverses tenures dépendant du domaine, Le Pré-Bodin, moulin Boisneau, les métairies de Cimetière, des Daviz, du Pavail, du Puy-Chauvet, dans le fief de Marmande et de Vaucalé, etc.

G. 412. (Volume.) — In-folio, contenant 13 pièces, parchemin, 56 pièces, papier; 2 tables, de 14 folios, papier.

1665-1769. — Domaine (t. III): — Hommages, déclarations, contrats d'acquêts, baux, arrentements de maisons, terres et tenures dans le bourg, au Pré-Chauvet, aux Chollets, à La Noue-Gordeaux, à Mihoudy, au moulin du Jau, au Pavail, à La Tabourderie, à Vaucalé; — fol. 21, saisie de la terre d'Aubigné (15 décembre 1670); — fol. 23, arrêt d'homologation, du traité intervenu entre les créanciers de Louis Varice (7 septembre 1675); — fol. 55, lettre dudit Varice pour certifier la rente due à la fabrique (27 août 1679); — fol. 165, procès-verbal des réparations urgentes sur le domaine et le fief dépendant de la seigneurie (14 juin 1747).

G. 413. (Volume.) — In-folio, contenant 198 pièces, parchemin, 1 pièce, papier; 2 tables, de 37 folios, papier.

1323-1495. — Aubigné (suite). — Aveux et déclarations (t. I) de maisons, terres et tenures dans le bourg, à La Baste, au fief de Baugé-Menuau, à Bois-Marie, au moulin Bouet, au Fief-Boutin, aux Brouardières, à Châtigné, au fief de Chources, à La Couloire, aux Fontenelles, au fief de La Fromagère, aux Groies, au Moulin-au-Jau, dans les fiefs de La Missonnière et de Mihondy, au Pavail, au Bois-Pusse, au Puy-Chauvet, à La Roche, dans le fief de Riou, à La Tranchée, à La Vauberte.

G. 414. (Volume.) — In-folio, contenant 201 pièces, parchemin, 11 pièces, papier; 2 tables de 37 folios, papier.

1501-1539. — Aveux et déclarations (t. II) des fiefs, maisons, terres et tenures dans le bourg d'Aubigné, aux Aunes, à La Baste, sur le ruisseau de Boutalinarde, aux Brouardières, à La Charruellerie, à La Cointerie, à La Couloire, à La Couture en Tigné, aux Doribelles, dans les fiefs Fontmorin, de La Fromagère, des Génétonnières, des Noues-Godeau, des Marchais-Arrondeau, de Marmande, de Mihoudy, de Mongazon, aux Noues-Godeau, aux Onglées, aux Rafours, près La Croix-Rocher, aux Tailles, à Tigné, à La Vauberte, au Vigneau.

G. 415. (Volume.) — In-folio, contenant 160 pièces, parchemin, 7 pièces, papier; 2 tables de 53 folios, papier.

1540-1559. — Aveux et déclarations (t. III) de fiefs, maisons et tenures dans le bourg d'Aubigné, à Landonnière, La Baste, Boisneau, aux Brouardières, près Chaillou, à La Couloire, Fontmorin, La Fromagère, La Gachelière, aux Génétonnières, à La Lande, au Lion-Vert, à La Missonnière, aux Noues-Godeau, à La Quinochère, au Taillais, à Vauberte, etc.

G. 416. (Volume.) — In-folio, contenant 144 pièces, parchemin, 12 pièces, papier; 2 tables de 53 folios, papier.

1560-1599. — Aveux et déclarations (t. IV) de fiefs et tenures dans le bourg d'Aubigné, à La Baste, au Champ-Bataille, aux Bézielles, au Clos-Breton, à Fontmorin, au Gast-Guiton, au Grolay, au Moulin-au-Jau, près Le Layon, aux Lutinières, à Morigné, au Pressouer-au-Maire, à Mongazon, aux Noues-Godeau, au Planty, à La Grande-Rivière, à Tréjot, à Vauberte, etc.

G. 417. (Volume.) — In-folio, contenant 273 pièces, parchemin, 39 pièces, papier; 2 tables in-folio, de 43 folios, papier.

1602-1649. — Aveux et déclarations (t. V) de fiefs, maisons, tenures dans le bourg, aux Bézielles, au Clos-Breton, à La Brosse, à Chaligné, à La Chéronnerie, à La Couture, à Fontmorin, à Fontevraud, à La Fromagère, aux Génétonnières, à La Jonchère, sur Le Layon, à La Midrelle, au moulin de Pontboureau, à La Croix-Rocher, à Valeuse, etc.

G. 418. (Volume.) — In-folio, contenant 69 pièces, parchemin, 86 pièces, papier; 2 tables de 35 folios, papier.

1650-1699. — Aveux et déclarations (t. VI) de fiefs, maisons, tenures dans le bourg, à La Baste, aux Bézielles, à Boutelinarde, aux Brouardières, à La Chaloterie, au Closeau, à La Doribelle, aux Frémondières, à La Galonnière, aux Génétonnières, à La Goulbauderie, à Lallier, au Lion-Vert, à Marmande, à Mongazon, aux Noues-Godeau, au Clos-Paris, au Pontail, aux Raffours, etc.

G. 419. (Volume.) — In-quarto, contenant 4 pièces, parchemin, 113 pièces, papier; 2 tables de 54 folios, papier.

1700-1715. — Aveux et déclarations (t. VII) de fiefs, maisons, tenures dans le bourg, aux Bézielles, aux Brouardières, aux Champs-Blancs, à La Couloire, aux Doribelles, aux Faux, à Fontmorin, aux Génétonnières, au Grolai, au Lion-Vert, à Montgazon, aux Mulonnières, au Pas-au-Loup, au Pontail, au Puy-Chauvet, à La Saulaie, à Vaucalé.

G 420. (Volume.) — In-quarto, contenant 159 pièces, papier; 2 tables in-quarto, papier, de 54 folios.

1728-1744. — Aveux et déclarations (t. VIII) de fiefs, maisons et tenures dans le bourg, aux Bastes, au Clos-Bretin, aux Brouardières, à Chaligné, aux Chollets, à La Couloire, à La Deniserie, aux Frémondières, aux Gautronnes, à La Pierre-à-Guibert, à Lallier, aux Mazeries, au Pavail, aux Raffours, à Vauberte, etc.

G. 421. (Volume.) — In-folio, contenant 13 pièces, parchemin, 169 pièces, papier; 3 tables in-folio, de 22 folios, papier.

1766-1769. — Aveux et déclarations (t. IX) de fiefs et tenures dans le bourg, aux Bernardières, au Clouzeau, aux Génétonnières, à La Pierre-à-Guibert, au Lion-Vert, à Montgazon, à La Noiraie, au Pontail, au Clos-Tréjot, à Vauberte, à Vaucalé.

G. 422. (Volume.) — In-folio, contenant 100 pièces, parchemin, 92 pièces, papier; 1 sceau, rond, moyen, cire, de la cour des Contrats d'Aubigné; portant dans le champ l'écu *au lion-passant;* contre-sceau, identique, mais plus petit; légende fruste; 2 tables, de 47 folios, papier.

1374-1560. — Aubigné (suite). — Contrats (t. I) : acquêts, baux, arrentements de maisons, terres et tenures dans le bourg d'Aubigné, à La Baste, au Petit-Breil, aux Boutelinards, aux Brosses, aux Brouardières, en Champ-

Bataille, à La Couloire, aux Doribelles, aux Groies, à La Lande, près Le Layon, aux Marchais-Rondeau, à Mihoudy, aux Mulonnières, à Pavail, à Pont, en Faveraie, au Puy-Chauvet, aux Rochettes, au Vigneau.

G. 423. (Volume.) — In-folio, contenant 13 pièces, parchemin, 279 pièces, papier; 2 tables, de 53 folios, papier.

1562-1599. — Contrats (t. II), baux, arrentements, transactions concernant les maisons, terres et tenures dans le bourg d'Aubigné, à La Baste, La Baudouinerie, La Boutinerie, aux Brouardières, à La Froterie, aux Génétonnières, au Grétail, à La Noue-Godeau, à La Joulainerie, à Lallier, au Marchais-Rondeau, aux Mazeries, à Mihoudy, en Nueil, en Saint-Hilaire, en Coron, en Saint-Paul-du-Bois, au Pavail, en Vallève, etc.

G. 424. (Volume.) — In-folio, contenant 12 pièces, parchemin, 220 pièces, papier; 2 tables de 48 folios, papier.

1600-1659. — Contrats (t. III), acquêts, baux, arrentements de maisons, terres et tenures dans le bourg d'Aubigné, aux Bézielles, à Boismarie, au Breil, à Challigné, à La Couloire, à La Croix-Blanche, aux Génétonnières, aux Groies, au Moulin-au-Jau, à La Lande, à L'Oisellerie en Vezins, à La Masse, à Montgazon, à La Noiraie, au Pontail, au Pressoir-au-Maire, à Riou, au Clos Tréjot, en Trémont, etc.

G. 425. (Volume.) — In-folio, contenant 1 pièce, parchemin, 148 pièces, papier; 2 tables de 45 folios, papier.

1660-1744. — Contrats (t. IV), acquêts, baux, arrentements de maisons, terres et tenures dans le bourg d'Aubigné, aux Baillies, aux Bézielles, aux Brouardières, à Champbataille, à Cornu, à Coussai, à La Pavrie, au Lion-Vert, au Pas-au-Loup, aux Marchais, à La Masse, Mihoudy, Mongazon, La Pierre-à-Guibert, aux Ruelles, à La Tonnière en Coron, à La Vignette en Tigné, etc.

G. 426. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier, dont 1 plan.

1496-1779. — Aubigné (suite). — Aveu rendu à la baronnie de Doué par le Chapitre Saint-Maurice d'Angers pour sa châtellenie d'Aubigné (1774); — rente due par le prieur de Saint-Nicolas de Riou pour ses tenures dans le bourg d'Aubigné (1498-1660); — acquêts et déclarations de terres et tenures à Cornu, aux Bouères, à Couloire (1496-1771); — arpentage de partie des domaines (1779); — transaction entre le Chapitre de Saint-Maurice et Mathurin Bineau des Loges au sujet d'usurpations de terres dépendant du domaine (1776) et plan à l'appui.

G. 427. (Registre.) — In-folio, papier, de 85 folios; 1 table de 4 folios, papier.

1766-1712. — « Papier de recepte pour la seigneu« rie d'Aubigné et Vocallé pour les chappons et poulles et « poullets et argent. »

G. 428. (Registre.) — In-folio, papier, de 130 folios; 1 table de 2 folios, papier.

1705-1714. — « Papier pour faire la recepte des « rentes deues au chasteau d'Aubigné et Vocalé tant en « bleds qu'argent, chapons, poulles et poullets pour neuf « années. »

G. 429. (Volume.) — In-folio, contenant 159 pièces, parchemin, 24 pièces, papier; 2 tables de 26 folios, papier.

1455-1667. — Aubigné (suite). — Fief de Vaucalé (t. I) : déclarations de maisons, terres et tenures dans le bourg d'Aubigné, à Beauvais, au Caillery, à La Croix-Blanche, à La Galopinière, aux Haies, aux Longeais, à La Masse, aux Mazeris, aux Mulonnières, au Bois-de-Riou, aux Thibaudières, à Villeneuve.

G. 430. (Volume.) — In-folio, contenant 99 pièces, papier; 2 tables de 27 folios, papier.

1681-1789. — Fief de Vaucalé (t. II). — Déclarations de fiefs et tenures dans le bourg d'Aubigné, à La Brosse, aux Gas, aux Haies, au Lion-Vert, à La Masse, aux Mazeris, aux Mulonnières, au Noyer-Béziau, à La Plasserie, au Pressoir-au-Merle, aux Ruaux, à Villeneuve.

G. 431. (Volume.) — In-folio, contenant 6 pièces, parchemin, 95 pièces, papier; 2 tables de 7 folios, papier.

1766-1769. — Fief de Vaucalé (t. III). — Déclarations rendues aux assises du fief par P. Annais, J. Babin, André Baudet, René Bonvallet, Séb. Couillault, Franç. Dovalle, J. Frouin, Franç. Gaschet, Marc-Ant. Guillemet, René Hardouin, Louis Mancel, J. Lemoine, Jacq. Portier, Franç. Renou, P. Surot, Math. Vaillant et autres tenanciers.

G. 432. (Registre.) — In-folio, papier, de 139 folios.

1677-1712. — Aubigné (suite). — Déclarations rendues aux assises de la châtellenie par François Hamonneau, Séb. Chollet, Jac. Belin, Jacq. Gourichon, Séb. Moreau, Math. Lorendeau, G. Belouin, Nic. Hacault, Mich. Ogereau, Jacq. Bélin, Franç. Varannes, Ch. Rabeau et autres tenanciers.

G. 433. (Registre.) — Grand in-folio, 880 pages, papier; 2 tables de 23 folios; 19 plans, papier; les plans 1, 2, 5, 21 sont détachés et en mauvais état; les plans 7 et 11 manquent.

1780. — Aubigné (suite). — Terrier de la seigneurie d'Aubigné et du fief de Vaucalé, dressé par Auguste Labry

tant sur les anciennes que sur les modernes déclarations. — En tête : Préliminaires sur l'origine et les droits des fiefs; — à la suite, plans de la seigneurie.

G. 434. (Carton.) — 1 plan, papier.

1780? — Aubigné (suite). — Plan du bourg divisé en 6 plans partiels.

G. 435. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIe siècle. — Aubigné (suite). — Plan général du domaine de la châtellenie (brouillard).

G. 436. (Carton.) — 2 plans, papier.

1777. — Aubigné (suite). — Plan d'un bois taillis appartenant au Chapitre de Saint-Maurice, joignant les bois de Vaillé entre Concourson et Trémont, route de Saumur aux Sables-d'Olonne, prétendu par M. Bitault.

G. 437. (Registre.) — In-folio, papier, de 394 pièces, papier; 1 table de 6 folios.

1770? — Seigneurie de La Barre. — « Censif et ter« rier de la châtellenie, fief et seigneurie dépendant du « Chapitre, dans lequel sont compris tous les cens, rentes « et devoirs qui sont dus chacun an à la recepte, savoir les « devoirs en argent au jour et fête de saint Maurice, les « chapons et autres volailles au jour et fête de Noël, les « avoines au dimanche d'après la fête de Notre-Dame« Angevine et les vinages au courant des vendanges, le tout « rendable à la maison seigneuriale, fait et dressé par « Toussaint Avril, ancien notaire royal de la ville d'Angers. » — En tête, un mémoire sur l'origine et les revenus de la seigneurie par Thorode.

G. 438. (Registre.) — In-folio, papier, de 168 folios; 2 tables de 18 folios.

1771. — « Censif et papier décimal de la seigneurie » de La Barre contenant la recette des cens, rentes et dîmes dues par Math. Allaire, Jacquine Bardoul, Marie Branchu, Paul Camus, Christ. Desbois, Paul Fouqueron, Michel Gaudon, Julien Joulain, Symph. Lebreton, J.-B. Néral, Mic. Perdrau, Symph. Saulnier, Pierre Vaugoyau et autres tenanciers.

G. 439. (Registre.) — In-folio, papier, de 184 folios; 2 tables de 11 folios, papier.

1789. — Seigneurie de La Chaise : — « Papier censif « et déclaratif des droits, prééminences, cens, rentes et « droits seigneuriaux et féodaux deus chacuns ans à la « recette de la châtellenie, terre, fief et seigneurie de « La Chèze, qui s'étend ès-paroisses de Seiches et de « Marcé, tant en argent, bled, froment, seigle, avoines, « vinaiges qu'autrement. » — En tête, une Notice par Thorode sur l'origine et les revenus de la terre.

G. 440. (Volume.) — In-folio, contenant 30 pièces, parchemin, 54 pièces, papier; 1 sceau sur lacs de soie verte, grand, rond, de cire brune, en partie fruste; dans le champ, l'écu *à la croix récercelée*; légende : *S. Her...... de Fogere*; contre sceau identique, plus petit : *S. Herbert de Campis..... de Fogere*; 2 tables de 33 folios, papier.

1241-1769. — Seigneurie du Coudray. — Domaine (t. I) : — Contrats, baux, aveux, procédures, arpentages, concernant les terres et tenures de L'Aiguillerie, d'Avazé, de La Barre en Villévêque, du Boullay, de La Cave, de Charancé, de La Charpenterie, de La Cheminière, de La Chesnelière, de La Crosnerie, de La Cruche, de La Dobinière, de Dolon, de La Fourbisserie, de La Girardière, de Grollay, de La Minée, de Morisson, du Plessis-Charruau, de La Remigeonnière, de Launay-des-Rues, etc. — fol. 1, autorisation par Herbert Des Champs, *de Campis*, sieur de Fougeré et de Sautré, *de Sautereio*, chevalier, à Margerie de Thoné, comtesse de La Flèche, de disposer à sa guise de l'herbergement du Coudray, près Feneu, et de terres à Dolon, acquises par elle de Jean Maquilleau et de Jean de L'Hôpital (1241) et ratification de la donation qu'elle en a faite au Chapitre Saint-Maurice (1248, orig. scellé); — fol. 2, confirmation de la première partie de la précédente charte par l'évêque d'Angers, Michel de Villoiseau, *actum anno Domini 1241... Datum anno Domini 1244;* — fol. 3, même charte, avec la date unique : *Datum anno Domini* 1241; — fol. 6, autorisation dudit Herbert Des Champs (du lundi avant la saint Luc 1241, jadis scellé sur doubles lacs de soie rouge et blanche); — fol. 5, double de la charte de 1241, ci-dessus au fol. 3 (orig. jadis scellé sur doubles lacs de soie verte, rouge et blanche); — fol. 6, vidimus par l'official d'Angers de la charte du fol. 1 (*die veneris post Cantate anno* 1249, jadis scellé sur simple queue de parchemin); — fol. 7, vidimus par l'official d'Angers de la pièce précédente (*die mercurii in festo beatissimi Juliani*, *anno* 1304); — fol. 10, ratification par Jean de Malvoisine, *de Malevasine*, de la vente de vignes à Gâtesau dans la paroisse de La Membrolle, *apud Gastesau in parochia de La Menbrerole anno* 1244, *die sabbati post Ascensionem Domini mense maio*; — fol. 11, vente par Ph. Gainard et sa femme Julienne à noble dame Margarie, comtesse de La Flèche, de vignes en la paroisse de Soulaire, *de Solario, in feodo de Sautereio, in baillia de Noent, die sabbati post Trinitatem mense junio* 1244; — fol. 12-13, l'évêque d'Angers, Michel de Villoiseau, exempte de sa juridiction les religieuses du Coudray, *cenobium monalium de Codreyo juxta*

Feneu, et les soumet à celle de Citeaux (1244, en double orig. jadis scellé de deux sceaux sur double queue de parchemin); — fol. 14 et 15, don par Marguerie, comtesse de La Flèche, au chantre de Saint-Maurice d'Angers de son manoir du Coudray *manerium meum de Codreio*, et de la métairie de Dolon, *item medietariam de Dolum*, et de tout ce qu'elle a acquis entre Sarthe et Maine dans les paroisses de Grez, de Feneu et autres, *inter Sartam et Meduanam in parrochiis de Grez et de Fenou seu aliis parrochiis* (octobre 1247, double orig. jadis scellé); — fol. 16, ratification par l'évêque Michel de Villoiseau de ladite donation faite en sa présence (octobre 1247); — fol. 17, vidimus des lettres de ladite dame par l'official d'Angers, *die veneris post Cantate* 1249; — fol. 18, copie de la charte de ladite dame (XIIIe siècle); — fol. 19, bulle du pape Innocent qui confirme ladite donation (*Lugduni, II id. februarii, pontificatus anno quinto*); — fol. 19 *bis*, restitution par Geoffroy de Poncin, curé de Douces, *de Daulciis*, d'une rente d'un septier de froment due à Gastesau (1276); — fol. 20, aveu rendu à Briolay par Charles Bourré pour sa terre du Plessis-Bourré (XVe siècle); — fol. 235-237, lettres du procureur général d'Aguesseau, adressées à l'évêque d'Angers, concernant de prétendues malversations commises par le Chapitre dans les bois de Feneu (1762).

G. 441. (Volume). — In-folio, contenant 8 pièces, parchemin, 35 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 21 folios.

1219-1768. — Domaine (t. II). — Contrats, baux, aveux, procédures concernant les terres et tenures de L'Aiguillère, des Bédouaudières, des Communautés, de La Chênelière, de La Cruche, de Dolon, dans le bourg d'Écuillé, à La Fontisserie, aux Nouettes, aux Rotis, à Rosée; — fol. 3, compromis entre Hardouin de La Haie-Joulain, chevalier, et le Chapitre, au sujet du domaine et de la justice du Coudray (1312).

G. 442. (Volume.) — In-folio, contenant 20 pièces, parchemin, 85 pièces, papier; 1 sceau moyen, rond, en cire brune; dans le champ, l'écu inscrit dans un quatrefeuille, portant *de sable à la croix resercelée d'argent*; légende fruste; contre-sceau plus petit, avec écu semblable, sans quatrefeuille; légende : † *S. Hardovi de La Hai*; 2 tables in-fol., de 55 folios, papier.

1230-1586. — Féodalité : — aveux, déclarations, arrentements, baux, procédures pour terres et tenures dans le fief à L'Audinière, aux Aumôneries, près La Baronnière, à Beausoulas, au Chaillou, aux Trois-Chênes, à La Chênelière, à La Queue-de-Lévrier, à La Cruche, à Dolon, à La Dublinière, à Feneu, à Écuillé, à La Fontaine, à Gascheteau, à La Léhère, au Maupas, à La Minée, aux Moncelets, à Montriou, à La Poterne, à La Ringeonnière, etc.; — droit de passage dans les bois de La Mollière; — fol. 1, acquêt par Rouhault Bouguier d'une rente de 24 s. à La Morellière (1330); — fol. 2, par le même, de terres près Le Coudray, Dolon, la mare de Lacas (1333); — fol. 16, fondation de la chapelle des Trois-Maries au château de Montriou en Feneu (21 septembre 1484); — fol. 295, plan figuratif du fief.

G. 443. (Registre.) — In-folio, papier, de 54 folios; 2 tables de 7 folios, papier.

1408-1555. — « Procès des plaiz du Coudray entre « Sarte et Mayenne tenuz par Arnault Champaigneul, « séneschal pour Messieurs les doyen et Chapitre de l'église « d'Angers. Et furent tenuz en une place vuide sise à La « Cruche. »

G. 444. (Cahier.)—In-folio, papier, de 24 folios; 2 tables de 5 folios, papier.

1529-1554. — « Amendes, ventes et autres exploictz « de justice des plectz tenuz par Lancelot Alexandre, « licencié-ès-loix, sénéchal de la seigneurie du Coudray. »

G. 445. (Registre.) — In-4°, papier, de 97 folios; 2 tables de 8 folios, papier.

1555-1679. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Coudray par René Abafou, J. Bachelot, J. Baffert, Ét. Bonsergent, Mic. Charruau, Jacq. Cherfils, Ét. Daguin, J. Fouchery, Julien Gallois, J. Godillon, Fleury Hamelin, P. Jousselin, Gabr. Noguette, Guill. Pélerin et autres tenanciers.

G. 446. (Carton.) — 16 pièces, papier, dont 1 plan; 4 sceaux plaqués dont 2 du Chapitre, petits, forme ovale, avec St-Maurice debout et son bouclier aux pieds.

1770-1788. — Mémoire sur un article du projet de l'aveu du fief du Coudray à rendre à la baronnie de Sautré (1770?); — quittance de la somme de 78 livres payée par le Chapitre pour le tiers de la contribution due à la reconstruction de l'église de Feneu (1770); — état des réparations et déboursés faits et à faire sur la terre du Coudray (1780); — plan de la lande de Queue-de-Lévrier et observations sur les empiétements du propriétaire de La Sable (1782); — transaction entre le Chapitre et M. de Varennes sur les droits d'usage dans ladite lande (1788).

G. 447. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1402-1628. — Aveux et déclarations rendus à la seigneurie de Sceaux et au fief de Mauxifrotte pour l'herbergement et la terre, fief et seigneurie de Malevoisine en Écuillé par Jean de Mornay, chevalier (1402), Marie de La Chapelle (1417), Jacques et François de La Rouveraie (1480-1551), Guill. Lefebvre (1617), Hélène de Courbefosse (1628).

G. 448. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — « Précis des titres produits au « sujet de la seigneurie de l'église et paroisse d'Écuillé « respectivement prétendue par la dame du Plessis-Bourré « qui relève de Châteaugontier et par le Chapitre de Saint-« Maurice d'Angers, à cause de la terre du Coudray, qui « relève de la baronnie de Sautré, laquelle est du ressort « d'Angers. »

G. 449. (Volume.) — In-folio contenant 100 pièces, parchemin; 60 pièces, papier; 2 sceaux dont un, moyen, ovale, en cire brune; dans le champ, un évêque debout, tenant la crosse de la main gauche, bénissant de la droite; légende fruste; contre-sceau, petit, rond; dans le champ, St-Maurice debout, nimbé, portant le bouclier au bras gauche et dans la main droite la lance; légende : *scs Mauricius*; nombreux débris de sceaux; 2 tables, in-folio, de 43 folios, papier.

897-1597. — Châtellenie de Douces. — Domaine (t. I) : — fol. 1, don par le roi Eudes, *Odo, clementia Dei rex*, à la prière de l'évêque d'Angers Rainon, de la villa d'Épinats, *villam nomine Spinacium*, pour l'entretien du Chapitre de Saint-Maurice, *ad stipendia fratrum inita Deo et Sancto Mauritio militantium... Datum II idus julii indictione XV, anno VIII* [au-dessus de la ligne est écrit DCCCXCVII], *regnante Odone gloriosissimo rege. Actum Turonis civitate* (copie du XIIe siècle, qui reproduit le monogramme, les sigles et même le dessin du sceau dont la légende porte : † *Odo gratia Dei rex*); — fol. 2, copie de 1258 de l'acte précédent, jadis scellée de quatre sceaux dont un fruste, ovale, en cire verte représentant un abbé debout; — fol. 4, confirmation par l'évêque d'Angers, Geoffroi, de l'accord intervenu entre le Chapitre et Berlay de Montreuil, sur la terre de La Quarte, *de terra que nuncupatur Carta*, qu'à son départ pour la croisade ce seigneur reconnaît appartenir au Chapitre, *sicut erat antiquis limitata lapidibus.* Le Chapitre lui donne 60 s., 20 à sa femme, 30 à ses frères Giraud et Galerand, 10 à ses deux fils, qui tous apposent leurs croix à l'acte, en présence de nombreux témoins (orig. jadis scellé de deux sceaux, 1162-1177); — fol. 5, décret d'excommunication dénoncé contre Gédouin, seigneur de Doué, de Thouarcé et de Martigné, pour violences commises sur la terre du Chapitre (1244, copie de 1488); — fol. 8, vente par Philippe de Parthenay au Chapitre Saint-Maurice d'une rente de 30 setiers de froment, un boisseau de fèves, un boisseau de méteil, 27 setiers d'orge et trois muids de vin à percevoir dans les paroisses de Chétigné, Rou et Distré, *de Chatigne, de Rou et de Ditreyo* (1270, orig. jadis scellé); — fol. 9, transaction qui oblige le Chapitre à payer au prieur de Cunaud en l'église Saint-Denis de Doué une rente de 10 s. pour la dîme de Soulangé, *de Solonge* (1274, orig. scellé); — fol. 13, commission donnée par l'official d'Angers à Guill. Legrant, chanoine de Doué, pour recevoir en sa place la ratification d'Agnès de Souvigné (1278, orig.); — fol. 14, ratification par Agnès, femme d'Hugues de Souvigné, *de Sovigne*, chevalier, de la vente par lui faite de diverses rentes (1278, orig. jadis scellé en cire verte); — fol. 15, confirmation par l'official d'Angers de la vente des dîmes de Chétigné par Phil. de Parthenay (1283, orig. jadis scellé); — fol. 16, reconnaissance par le Chapitre audit vendeur d un droit de réméré pendant 9 ans (1283, orig. jadis scellé); — fol. 17, consentement donné à ladite vente par Isabelle, femme de Phil. de Parthenay (1289, orig. jadis scellé d'un sceau de cire verte); — fol. 18, consentement de Jean de Cursay, *de Curçay*, seigneur du fief (1289, orig. jadis scellé de cire brune); — fol. 19, mandement de l'official, qui enjoint à un sergent de rendre, sous peine d'excommunication, les blés qu'il a levés indument sur des habitants de Douces (1299, orig. jadis scellé sur simple queue); — fol. 20, bulle du pape Adrien IV, qui confirme au Chapitre les biens acquis par lui depuis 50 ans (*Data Laterani idibus martii.*, [1155-1159]; copie de 1532) — fol. 21, bulle du pape Clément IV qui ratifie le don par l'évêque au Chapitre des dîmes novales du diocèse (*Perusii nonis maii, pontificatus anno primo* [1265], copie de 1532), et du pape Nicolas IV, qui permet le rachat des dîmes possédées par des laïques (*Reate, II nonas septembris pontificatus anno primo* [1288], copie de 1532); — fol. 22, du pape Innocent IV, qui confirme au Chapitre la propriété de ses domaines (*Laterani, 4 idus maii, pontificatus anno primo* [1244]; copie de 1531); — fol. 28, mandement du Chapitre à son prévôt de Douces pour payer le gros dû au curé (1371, jadis scellé de deux sceaux); — fol. 30-36, acquit des curés de Douces, Montfort et Brossay (1371-1389); — fol. 48, lettres royaux, qui déclarent exempts du droit de barrage les habitants de la châtellenie de Douces (1469); — fol. 83, aveu du fief du Bois-de-La-Guibourdelière par Guyon de La Cour (1469); — fol. 109, enquête concernant le droit de bânvin (1500); — fol. 121-125, baux de la châtellenie (1513); etc.

G. 450. (Volume.) — In-folio, contenant 16 pièces, parchemin, 159 pièces, papier; 1 sceau plaqué, rond, portant dans le champ l'écu avec l'escarboucle à 8 rais fleurdelisés; légende : † *Scel de la châtellenie de Doulces.*

1609-1762. — Domaine (t. II). — fol. 1, requête des paroissiens de Brossay, afin d'obtenir des ornements pour leur église ruinée par les prétendus réformés en 1568 et récemment rebâtie (sans date); — fol. 3, bail de la châtellenie (1609); — fol. 27, papier décimal de Soulan-

ger (1612); — fol. 43, transaction avec le curé de Doué pour le droit de ladite dîme (1614); — fol. 82, procuration donnée à Franç. Lerat, avocat au présidial d'Angers, par Jacq. Yvon, Jean Laireau, Hilaire Chapperon, Me Gatien Hervé, avocat, Me Pierre Rolland, « particuliers habitants « de Doué, tant pour eux que pour leurs consors associés « en la représentation des histoires tragicques qui se doib- « vent représenter à ceste feste de Penthecoste prochaine », afin de « présenter au Chapitre l'une ou touttes les pièces « et tragédies que lesd. constituants doibvent représenter « dans l'amphithéâtre des habitants de Doué, lieu de la « féodalité de mesd. sieurs [du Chapitre] et les supplier « humblement de mettre ou faire mettre.. l'approbation.. « qu'il n'y a rien de contraire à la religion catholicque, apos- « tolicque et romaine ny contre les bonnes mœurs, les « supplier en outre d'assister à la représentation.., offrant « faire construire à mesd. sieurs une chaise au lieu antien « et accoustumé », etc. (27 mai 1634); — fol. 83, requête conforme dudit Fr. Lerat; — fol. 85, aveu par Gabriel Lebascle du Bois-de-La-Guibourdelière (1634); — fol. 272, aveu rendu par le Chapitre au château de Doué pour sa dîme de La Barre (1666); — fol. 384, contestation entre le Chapitre et le curé de la Chapelle-de-Doué au sujet de la portion congrue (1701); — fol. 433, mémoire des réparations urgentes à l'église de Montfort (1713); — fol. 433, lettre du procureur fiscal de Douces, qui signale les dangers du chemin qui borde la perrière Serin (1713); — fol. 456, lettre du curé de Brossay « au sujet du grand « nombre de cerfs et biches, qui sont à ce qu'on dit au « nombre de plus de 80 à 100 dans une forest qui n'a pas « un petit quart de lieue » et qui dévastent sa paroisse (1717); — fol. 495, contribution du Chapitre aux réparations du clocher de Distré (1744); — fol. 531, amortissement par le Chapitre d'une rente de froment due sur la terre de Douces (1762); etc.

G. 451. (Volume.) — In-folio, contenant 21 pièces, parchemin, 69 pièces, papier; 2 tables in-folio, de 59 folios, papier.

1529-1769. — Domaine (t. III). — Fol. 1, aveu par Pierre Loriot de la terre de Riou (1529); — fol. 2, bail de la châtellenie (1551), — fol. 18, bail de la dîme de La Barre (1580); — fol. 48, aveu de la terre de Riou par André Faligan (1600); — fol. 87, bail de la dîme de Soulanger (1647); — fol. 119, bail de la terre de La Galonnière (1661); — fol. 123, bail des dîmes de La Barre (1661); — fol. 376, mémoire, « délibéré Angers le 10 mars « 1715 » et signé Gouin, sur la prétention des habitants de Douces, Montfort et Brossay d'être exempts du droit de minage; — fol. 416, fondation par le Chapitre d'un lit en l'Hôtel-Dieu de Doué pour les pauvres de la paroisse de Douces (1746); — fol. 452, hommage à la châtellenie de Launay pour la dîme de La Galonnière (1769).

G. 452. (Volume.) — In-folio, contenant 24 pièces, papier, 104 pièces, parchemin; 2 tables, de 48 folios, papier; 3 sceaux, dont 1 petit, ovale, cire brune; dans le champ, tête d'évêque avec la mitre et les bandelettes; légende fruste; contre-sceau; buste d'évêque crossé et mitré; légende : *S. cur. Andeg.*; un autre, rond, moyen, cire brune; dans le champ, l'écu d'Anjou; légende fruste; contre-sceau, de même; légende : *Contrasigillum Andegavis ad causas*; débris de sceaux.

1177-1459. — Aveux et déclarations (t. I) pour fiefs, terres et tenures à L'Artuse, Barbelée, La Baste, Bourneuf, Brossay, Champnoir, La Charbonnière, La Clef, La Croix-Dorée, dans la ville de Douces, aux Essarts, à La Fontaine-de-Pocé, aux Fougerons, à La Grézille, La Lande, Monjoie, Montfort, L'Ormeau-Ribault, La Perrière-Frite, La Roche-Chrétien, Le Petit-Ruisseau, La Taupanne, aux Varennes, etc.; — fol 1, transaction entre le Chapitre Saint-Maurice et Thomas de Martigné, seigneur de Doué, sur les droits dus aux foires et aux marchés, *super quibusdam consuetudinibus quas Canonici Andegavenses habent in foro et de nundinis quibusdam* (1177, chirographe original et copie notariée de 1496); — fol. 6, concession par André de Doué au Chapitre Saint-Maurice de 10 livres de rente à percevoir sur les revenus de Doué pour excès commis en la terre de Douces, *in terra Capituli apud Dulcias* (1207, original jadis scellé de trois sceaux, sur lacs de soie bleue et rouge, dont un fruste, rond, moyen, en cire verte, portant dans le champ un écu au lion passant); — fol. 12, relation adressée à l'évêque d'Angers, Michel de Villoiseau, par Thibault, chapelain de Saint-Maurille, de l'enquête faite par lui sur place contre les officiers du comte, qui ont violenté les habitants de Douces pour l'assiette de la taille à l'occasion de la guerre (1256, original, jadis scellé sur simple queue de parchemin); — fol. 13, rachat par frère Raoul, abbé de Ferrières en Poitou, moyennant une rente de 4 s., du droit perçu aux foires de Doué par le Chapitre sur les tenanciers de l'abbaye (1272, original jadis scellé de deux sceaux); — fol. 16, reconnaissance par Pierre Cadi, prêtre, d'un setier de froment de rente en remplacement d'une dîme par lui due sur une pièce de terre le long du chemin de Doué à Saumur, *juxta viam publicam, que ducit de Doadio apud Salmurium*, où il venait de faire élever un moulin (1276, orig. jadis scellé); — fol. 17, vente au Chapitre par Hugues de Souvigné, chevalier, d'une rente de 18 s. et 2 setiers un boisseau de froment, qu'il percevait à Douces, *apud Daulcias* (1278, orig. jadis scellé); — fol. 18, compromis entre le Chapitre et le chapelain de la chapelle fondée en

Saint-Denis de Doué par Guill. Landry, pour le règlement de la rente due au Chapitre sur les biens du temporel de la chapelle (1297, original en double exemplaire) — fol. 25, reconnaissance par Jean de Tancarville, seigneur de Montreuil-Bellay, qu'il n'a aucun droit sur les hommes de Brossay et de Montfort et que si le Chapitre les a mis à sa disposition pour le guet et garde « de son chastel et fort de « Fosses-Bellay », c'est « pour la grant nécessité » qu'il en a et sans tirer à droit pour l'avenir (1370, original jadis scellé d'un sceau rond en cire brune, fruste); — fol. 102, constitution par Macé Boutin d'une rente de trois setiers de froment (1398, avec sceau de la Cour d'Anjou).

G. 453. (Volume.) — In-folio, contenant 51 pièces, parchemin, 27 pièces, papier; 2 sceaux frustes; 2 tables, in-folio, papier, de 55 folios.

1368-1595. — Contrats (t. I), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures à Agazay, Barbelée, Boissemé, Brossay, La Coucharde, Dinechien, L'Épine, Les Fougerons, La Grézille, La Levée, au Marchais-Morion, au Petit-Ormeau, à La Pierre-Forte, aux Rebrais, au Suzet, au Vau-Sainte-Marie; etc.

G. 454. (Volume.) — In-folio, contenant 137 pièces, papier; 11 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 61 folios.

1600-1640. — Contrats (t. II), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures sur le chemin d'Asnières, au Bois-du-Breil, à Cavefort, aux Chauffaux, à La Croix-Guibert, au Désert, à Fourchettes, à Gasteseau, à La Haie-Brûlée, à Lande-Levée, à Maffron, au Marchais-Marion, à L'Ormeau-Barré, à La Prousterie, à La Saulaie, à La Taupanne, aux Vannes; etc.

G. 455. (Volume.) — In-folio, contenant 1 pièce, parchemin; 167 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 67 folios.

1641-1653. — Contrats (t. III), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures aux Aubus, à Bausson, à La Béjuère, au Boissemé, au Chaillou, aux Charbonnières, aux Chirons, à La Croix-Rouge, aux Deffais, à La Fontaine-de-Pocé, à Fourchettes, à La Haie-Georgine, à Montfort, à La Montjoie, au Pas-Rasin, à Pied-Pourri, aux Terres-Noires, aux Seillages; etc.

G. 456. (Volume.) — In-folio, contenant 171 pièces, papier, 3 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 67 folios.

1654-1665. — Contrats (t. IV), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures à La Barre, à Beaulieu, Brossay, La Coquerie, La Croix-Rouge, aux Deffais, à Fierbois, à Gerbault, à La Loge, aux Massaux, sous Montlouet, au Ponceau, au Sentier-Rangeard, aux Sables, à La Taupanne, aux Vannes; etc.

G. 457. (Volume.) — In-folio, contenant 164 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, de 63 folios, papier.

1666-1675. — Contrats (t. V), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures à Ambillou, Bausson, Bezé, au Bouchet, à Chatenay, à La Croix-Guibert, à Fosse-Bellay, à La Grézille, à La Haie-Brûlée, à Maffron, à Montlouet, aux Noiraies, aux Rebrais, à Rocheménier, aux Saulaies, à La Treille, aux Vannes; etc.

G. 458. (Volume.) — In-folio, contenant 228 pièces, papier, 3 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 67 folios.

1676-1688. — Contrats (t. VI), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures à L'Ardrillée, à La Bardelle, à La Casse-Besnier, au Chêne-Clércau, à La Cuve, à La Haie-Brûlée, à Maleton, au Montlouet, à L'Ormeau-Barré, au Pas-Razin, au Rondier, à La Saugourde, à La Taupanne; etc.

G. 459. (Volume.) — In-folio, contenant 243 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier de 70 folios.

1689-1703. — Contrats (t. VII) d'acquêts, baux, arrentements de terres et tenures aux Ajoncs, à La Barotterie, à Bausson, à La Grand-Casse, près La Croix-Rouge, au Désert, aux Fromentages, au Grippeau, à La Haie-Brûlée, à La Jointelle, à La Livonnière, aux Marionelles, à Montfort, à La Pierre-Frite, au moulin des Profits, aux Rueschèvres, aux Deux-Voies; etc.

G. 460. (Volume.) — In-folio, contenant 276 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 71 folios.

1704-1720. — Contrats (t. VIII), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures près L'Amphithéâtre, à Brossay, à La Butte-à-Lorin, à Châtillon, aux Coudreaux, à Dinechien, à Fourchettes, aux Guenelles, à La Jallaire, au Laca, à Montfort, à La Mulegrise, à L'Ormeau-Barré, aux Perruches, à La Roche-Neuve, en La Vallée-du-Bois; etc.

G. 461. (Volume.) — In-folio, contenant 215 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 66 folios.

1721-1748. — Contrats (t. IX), acquêts, baux, arrentements à La Croix-Alleaume, La Barotterie, Beauregard, aux Chauffaux, au moulin de Cultron, à Forges, aux Fougerons, à Ganche, La Grézille, Lossé, aux Marionnelles, en la prairie de Munet, aux Perruches, à La Saulaie, près Savonnières, aux Vignes-Rouges; etc.

G. 462. (Volume.) — In-folio, contenant 222 pièces, papier, 5 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 40 folios.

1542-1757. — Contrats (t. X), acquêts, baux, arrentements de terres et tenures à La Barbelée, Le Cham-

pagne, La Chapelle-sous-Doué, au Chillon-Godin, à Écottier, près La Gallonnière, à Lambray, à Mâchefer, à La Motte, à La Pierre-Fritte, à La Roucherie, à Soulanger, aux Treilles, aux Varannes; etc.

G. 463. (Volume.) — In-folio, contenant 9 pièces, papier, 149 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 46 folios.

1460-1489. — Aveux et déclarations (t. II. — Le t. I manque) de fiefs, terres et tenures aux Ardillons, aux Aubus, à La Barre, au Bois-de-La-Guibourdelière, à La Broise, à Brossay, au Chauffault, à La Croix-Gourdet, à La Fontaine-de-Pocé, aux Fromentages, au Fossé-Hameline, à La Haute-Lande, au Marchais-Marion, à Montfort, aux Terres-Noires, à La Porte-Chapon, aux Recoins, aux Terrasses, à La Treille, aux Varennes, aux Deux-Voies; etc.

G. 464. (Volume.) — In-folio, contenant 6 pièces, papier, 141 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 45 folios.

1490-1512. — Aveux et déclarations (t. III) pour fiefs, terres et tenures au Clos-Amenon, à L'Artuse, Barbelée, Beaulieu, Boissemé, Bouchet, Brossay, La Casse-à-La-Robine, La Charbonnière, La Clef, aux Fontenelles, à La Fremière, La Livonnière, aux Marchais-Reboux, à Montfort, aux Moulins-à-Vent, à L'Ormeau-Barré, à Pierre-Frite, aux Quartairies, aux Ruettes, à La Sotière, à La Tortraie, aux Varennes; etc.

G. 465. (Volume.) — In-folio, contenant 16 pièces, papier, 165 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 45 folios.

1512-1526. — Aveux et déclarations (t. IV) de terres et tenures à Agrezay, à L'Ardrillon, Barbelée, La Béjuère, au Chaillou, à La Croix-Orée, à La Voie-de-Doué, aux Fromentages, à La Fremière, aux Groies, aux Minières, à La Voie-Sainte-Marie, à Montlouet, au Ponteau, à La Porte-Chapon, aux Rebrais, aux Ruaux, aux Roches-d'Angers, aux Terrasses, aux Treize-Coins, au Vigneau, etc.

G. 466. (Volume.) — In-folio, contenant 111 pièces, parchemin, 19 pièces, papier; 2 tables, in-folio, de 43 folios, papier.

1527-1559. — Aveux et déclarations (t. V) de fiefs, terres et tenures à L'Ardillon, aux Aubiers, à Barbelée, à Brossay, au Chaillou, au Chesneau, en Montfort, à La Croix-Cassée, en Dinechien, à Escoutart, sur le chemin de Forges, aux Fromentages, à La Haie-Georgine, à Malton, à Montlouet, à La Perrière, au Champ-Rasteau, au Clos-Renault, en Sauleson, au Sentier-des-Vigneaux, à La Taconnée, à La Fosse-du-Vaucoin; etc.

G. 467. (Volume.) — In-folio, contenant 178 pièces, parchemin, 3 pièces, papier; 2 tables de 43 folios, papier.

1560-1578. — Aveux et déclarations (t. VI) de fiefs, terres et tenures à L'Ardillon, sur le chemin d'Asnières, près Baugé-Menuau, à Brochard, à Brossay, à La Butte-à-Lorin, à La Casse-Bénier, à La Charbonnière, au grand chemin de Montreuil-Bellay, en Dinechien, près Épinas, à Fourchettes, à Gerbault, à La Grézille, à La Haie-Georgine, à La Lironnière, aux Minières, à La Perrière, aux Rebrais, à La Saysimon, aux Ténières, entre Les Deux-Voies; — fol. 129, rente de 15 s. 5 d. « par « raison de certaines caryes, caves et apartenances apellez « le parc des Jeuz » (1577, avec sceau de la Cour de Doué, chargé de deux lions passants; légende fruste).

G. 468. (Volume.) — In-folio, contenant 93 pièces, parchemin, 25 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 45 folios.

1578-1586. — Aveux et déclarations (t. VII) de fiefs, terres et tenures aux Aubiers, à La Barre, près Le Bois-Barré, à La Broise, à Brossay, au Champ-Carré, à La Cuve, en Dinechien, à La Fosse-Lorin, à La Haie-Georgine, à Malton, à La Croix-Mordret, au Perray, à La Perrière-Guidon, au Clos-Renault, aux Terrasses, au Vauboureau; etc.; — fol. 34 et 35, rentes sur maison et jardin, sis à Douces, « près le parc » (1578); — fol. 62, rentes « à La Perrière où l'on court l'asne, abutant d'un « bout le grand chemin de Doulces à Montfort » (1579).

G. 469. (Registre.) — In-folio, contenant 410 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 66 folios.

1579. — Aveux et déclarations (t. VIII) de terres, fiefs et tenures à L'Ardriller, aux Aubiers, en Bausson, à La Bergerie, au Boissemé, aux fourneaux de Brossay, au Grand-Chemin, à La Cuve-des-Chirons, à La Dubotte, aux Fromentages, au Grippeau, à La Haie-Georgine, à La Lironnière, aux Minières, à L'Ormeau-Ribault, aux Quarts-Belin, aux Ruaux, à La Taupanne, aux Varennes; etc.; — fol. 355, déclaration d'une terre sise « derrière le parc de Doulces » (1579).

G. 470. (Volume.) — In-folio, contenant deux registres, papier, de 314 folios; 2 tables de 62 folios, papier.

1579-1580. — Aveux et déclarations (t. IX) pour fiefs, terres et tenures près « le parc de Doulces », en Bausson, au Bouchet, à La Butte-Lorin, au Chemin-Fourché, aux Coudées, à La Cuve, au Désert, à Écoutard, aux Fromentages, à La Grézille, à La Herpinière, à La Lironnière, aux Marionnettes, à Montfort, à L'Ormeau-Barré, à La Fontaine-de-Pocé, au Puits-Coquart, à La Rouère, au Suzet, au Vaumarie; etc.

G. 471. (Volume.) — In-folio, contenant 65 pièces, papier, 78 pièces, parchemin ; 2 tables in-folio, papier, de 43 folios.

1587-1594. — Aveux et déclarations (t. X) de fiefs, terres et tenures à La Baste, à Chapeau-Teigneux, à La Charbonnière, aux Coudreaux, à La Croix-Mordret, à La Grézille, à La Haie-Brûlée, aux Guenelles, à Montfort, au Pas-Saint-Martin, à La Roche-du-Coudray, en Rue-Chèvre, aux Vannes; etc.

G. 472. (Volume.) — In-folio contenant 91 pièces, papier, 39 pièces, parchemin; 2 tables de [illegible] folios, in-folio, papier.

1594. — Aveux et déclarations (t. XI) de fiefs, terres et tenures en Beaulieu, au Champ-Bossé, à Brossay, aux Chirons, à La Croix-Mordret, en Dinechien, à Fourchettes, à La Grézille, à La Haie-Tellier, aux Marchais, à Messemé, à Montfort, à L'Ormeau-Ribault, au Pressoir-Gourelle, aux Ruettes, à La Tesnière, aux Vannes; etc.

G. 473. (Volume.) — In-folio, contenant 108 pièces, papier, 18 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 60 folios.

1595-1599. — Aveux et déclarations (t. XII) de fiefs, terres et tenures à L'Aubray, en Bausson, à La Béjouère, au Bouchet, à Crossay, au Chaillon, à La Charbonnière, à La Chourrée, à La Croix-Gourdet, à Croullequenouille, aux Fromentages. à La Croix-Godet, à La Haie-Brûlée, à Malton, aux Minières, à La Monnaie, aux Noyers, aux Rebrais, aux Vannes; etc.

G. 474. (Volume.) — In-folio, contenant deux registres et 27 pièces, papier, ensemble 321 folios, papier; 2 tables in-folio, papier, de 59 folios

1596-1608. — Aveux et déclarations (t. XIII) de fiefs, terres et tenures en Bausson, à La Béjuère, au Bouchet, à La Coignée, à La Croix-Gourdet, en Dinechien, à La Fosse, à La Gaillarde, à La Houlde, à La Pironnière. aux Marionnettes, aux Minières, à L'Ormeau-Barré, à La Porte-Chapon, à La Rue-Chèvre, à La Torteraie; etc.

G. 475. (Volume.) — In-folio, contenant deux registres, ensemble de 290 folios, papier; 2 tables in-folio, papier, de 64 folios.

1597-1608. — Aveux et déclarations (t. XIV) de fiefs, terres et tenures à La Barre, en Barbelée, à Bausson, au Bouchet, à Brossay, à La Grande-Casse, à La Charbonnière, aux Chirons, aux Coudreaux, à La Cuve, à La Fontaine-de-Montfort, au Grippeau, à La Lironnière, aux Minières, aux Trois-Noirettes, à La Perrière, au Petit-Ruau, au Suzet, aux Deux-Voies; etc.

G. 476. (Volume.) — In-folio, contenant 57 pièces, parchemin, 56 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 50 folios.

1600-1608. — Aveux et déclarations (t. XV) de fiefs, terres et tenures aux Roches-d'Angers, en Beaulieu, à La Brondellerie, à Brossay, à La Grande-Casse, aux Chauffaux, à La Coquerie, à La Ferrinière, à Gasteseau, au Grippeau, à La Haie-Brûlée, au Champ-de-Joie, à Montlouet, à L'Ormeau-Philippon, au Pas-Godin, au Pommier-Collet, aux Renardières, à La Tremblaie; etc.

G. 477. (Registre.) — In-folio, papier, de 314 folios; 2 tables, in-folio, de 62 folios, papier.

1608. — Aveux et déclarations (t. XVI) de fiefs, terres et tenures « près le théâtre des Jeux », aux Roches-d'Angers, en Barbelevée, en Bausson, à Brossay, au Chaillou, aux Coudreaux, à La Houltre, à Maffron, aux Marchais-de-Longué, à La Mauche, à L'Ormeau-Barré, à La Perrauderie, aux Quarts, au Suzet, aux Vigneaux; etc.

G. 478. (Registre.) — In-folio, papier, de 307 folios; 2 tables de 56 folios.

1609. — Aveux et déclarations (t. XVII) de fiefs, terres et tenures aux Aubus, à Barbelée, Beaulieu, Boissemé, Brossay, à La Casse, aux Chirons, à Douces, à La Croix-des-Vignes, à La Fremière, à La Haie-Brûlée, à La Mauche, aux Minières, aux Terres-Noires, à La Fontaine-de-Pocé, aux Ruaux, aux Seillages, à La Taupanne; etc.

G. 479. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 50 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 53 folios.

1608-1611. — Aveux et déclarations (t. XVIII) de fiefs, terres et tenures aux Roches-d'Angers, à La Rue-Besnard, à La Broise, aux Chauffaux, aux Chirons, aux Coulées, à La Croix-Mordet, au Désert, à La Douve, à Fourchettes, aux Groies, à La Haie-Brûlée, à La Lironnière, à Montfort, aux Terres-Noires, au Pommier-Collet, aux Quarts-Belin; etc.

G. 480. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 99 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 55 folios.

1611. — Aveux et déclarations (t. XIX) de fiefs, terres et tenures au Noyer-Barrault, à La Baraiserie, au Champ-Bossé, à La Grande-Casse, aux Chauffaux, à La Croix-Mordet, en Dinechien, à Épinas, à La Fremière, à Monjoie, au Péserit, aux Ruettes, à La Tremblaie, aux Vannes, etc.

G. 481. (Volume.) — In-folio, contenant 20 pièces, parchemin, 80 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 51 folios.

1611-1612. — Aveux et déclarations (t. XX) de fiefs, terres et tenures aux Aubiers, à Brossay, au Champ-Carré, aux Chauffaux, à Croulequenouille, à Écoutard, à La Fremière, à La Haie-Brûlée, près la justice de Douces, à Montfort, au Pas-Saint-Martin, aux Rebrais, à La Taillée; etc.

G. 482. (Volume.) — In-folio, contenant 33 pièces, parchemin, 46 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 45 folios.

1613-1614. — Aveux et déclarations (t. XXI) de fiefs, terres et tenures au Champ-d'Ambenoist, à Bausson, à Bezé, à La Charbonnière, à La Croix-Mordet, à La Cuve, aux Épinettes, au Grippeau, à Lambray, à Malton, au Marchais, au Champ-Saint-Maurice, aux Terres-Noires, à L'Ormeau-Barré, à La Pierre-Frite, au Clos-Renault, à Sauleseul, aux Terrasses; etc.

G. 483. (Volume.) — In-folio, contenant 15 pièces, parchemin, 50 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier de 54 folios.

1615-1618. — Aveux et déclarations (t. XXII) rendus par Ant. Arnoul, Pierre Aubin, Jacq. Barillet, Math. Bazille, Guill. Berge, Pierre Boussiron, Mic. Chapeau, Denis Davy, Jean Ernoul, P. Fouscher, Math. Gasnereau, Maurice Goguelais, J. Hamelin, Guy Jamin, Alex. Martineau, Franç. Ménard, P. Parent, René Perrin, J. Riolleau, J. Rou, Florent Villiers et autres tenanciers.

G. 484. (Volume.) — In-folio, contenant 68 pièces, papier, 92 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 25 folios.

1618-1621. — Aveux et déclarations (t. XXIII) de fiefs, terres et tenures à Agrezay, à Brossay, à Charretain, au Chesneau, à Douces, à Fourchettes, à La Hourde, aux Marionelles, à Montlouet, à La Pierre-Frite, en Roujou, à Rue-Chèvre, à La Treille, aux Varennes; etc.

G. 485. (Volume.) — In-folio, contenant 91 pièces, parchemin, 39 pièces. papier; 2 tables, in-folio, papier, de 36 folios.

1621-1621. — Aveux et déclarations (t. XXIV) rendus par René Autrusson, P. Bardin, Ant. Besnier, Denis Breton, Mic. Cartais, P. Daillon, Ant. Ernoul, J. Guéniveau, J. Hubert, Franç. Lamoureux, René Marquet, René Menoust, Séb. Proust, Jacq. Quétineau, Math. Sancier, Hector Vallier et autres tenanciers.

G. 486. (Volume.) — In-folio, contenant 99 pièces, parchemin, 27 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 49 folios.

1626-1627. — Aveux et déclarations (t. XXV) de fiefs, terres et tenures en Bausson, au Moulin-Birot, à Brossay, à La Casse-Besnier, à La Coquerie, à Douces, à Fourchettes, au Génetay, au Grippeau, à La Haie-Georgine, au Marchais-Marion, aux Minières, à Montjoie, à La Perrière, aux Trois-Piliers, aux Quarts-Belin, aux Ruaux, à Sauleseul, à La Taupanne; etc.

G. 487. (Volume.) — In-folio, contenant 143 pièces, parchemin, 19 pièces, papier; 2 tables, in-folio de 48 folios.

1629-1633. — Aveux et déclarations (t. XXVI) rendus par Cath. Dutertre, veuve J. Amirault, Mic. Audouis, Pierre Baron, Math. Béliard, Math. Bichon, René Chauvin, J. Defaye, Ol. Estiennot, Mic. Gasnier, Simon Lamoureux, Jacq. Moreau, Jacq- Paulmeau, Mich. Prunier, Ant. Richoust, René Leroi, Franç. Sauvestre, Hilaire Talvart et autres tenanciers.

G. 488. (Volume.) — In-folio, contenant 129 pièces, parchemin, 3 pièces, papier; 2 tables, in-folio, de 44 folios, papier.

1633-1634. — Aveux et déclarations (t. XXVII) de fiefs, terres et tenures aux Aubiers, à La Baste, au Boissemé, à Brossay, aux Chauffaux, au Cormier, en Dinechien, à Écoutard, à La Forge, à La Croix-Gourdet, à La Lironnière, à Montgauguier, à Montlouet, au Pas-Saint-Martin, à Sauleseul, aux Vigneaux; etc.

G. 489. (Volume.) — In-folio, contenant 118 pièces, parchemin, 18 pièces, papier; 2 tables, in-folio, de 45 folios, papier.

1635-1640. — Aveux et déclarations (t. XXVIII) rendus par Fr. Allard, Gaspard Bascher, J. Benoist, René Bineau, Ét. Carré, René Chauvin, René Davy, Nic. Durand, Guill. Estiennot, Mic. Gasté, René Gautier, Abraham Hervé, P. Jamin, Gabr. Marteau, Perrin Morineau, Ant. Quellée, Jacq. Thibault, Mauricette Thouret et autres tenanciers.

G. 490. (Volume.) — In-folio, contenant 143 pièces, parchemin, 9 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 49 folios.

1641-1643. — Aveux et déclarations (t. XXIX) de fiefs, terres et tenures aux Ajoncs, aux Barreaux, à Beaulieu, à Brossay, à La Grande-Casse, au Champ-Chauvin, aux Chirons, à L'Écognée, à La Fosse-Baudry, à Fourchettes, au Génetay, au Grippeau, à La Levée-de-Messieurs, à La Levée-des-Charbonnières, aux Noiraies, à L'Ormeau-Barré, aux Perrailles, aux Quartairies, aux Seillages, aux Varennes; etc.

G. 491. (Volume.) — In-folio, contenant 98 pièces, parchemin, 14 pièces, papier; 2 tables, in-folio, de 49 folios, papier.

1644-1652. — Aveux et déclarations (t. XXX) rendus par Mic. Aubin, René Autrusson, Mic. Baron, J. Bazille, René Chauvin, Noël Coquin, Eustache Deshaies, Nic. Durand, Louis Gautier, Nic. Herpin, Fr. Langlois, Vincent Marsolle, René Menoust, Franç. Moreau, Jacq. Patée, Nic. Réveillaut, Hilaire Rousseau et autres tenanciers.

G. 492. (Volume.) — In-folio, contenant 123 pièces, parchemin, 36 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 50 folios.

1653-1660. — Aveux et déclarations (t. XXXI) de fiefs, terres et tenures au Champ-de-L'Aumône, aux Noyers-Barrault, à La Casse-Besnier, au Gros-Chaillou,

à La Clef, en Dinechien, à Fourchettes, à Gasteseau, à La Haie-Brûlée, au Marchais, à Montfort, aux Terres-Noires, à L'Ormeau-Barré, près Les Récollets, à Roujou, à La Taupanne; etc.

G. 493. (Volume.) — In-folio, contenant 57 pièces, parchemin, 31 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 47 folios.

1661-1668. — Aveux et déclarations (t. XXXII) rendus par P. Audusse, J. Bascher, Jacq. Chaperon, Jacq. Gautier, Pierre Guyard, Th. Heulin, André Janin, Marie Marcadé, Laurent Moreau, Gabr. Profit, René Razin, J. Rossignol, J. Viguier et autres tenanciers.

G. 494. (Volume.) — In-folio, contenant 134 pièces, parchemin, 44 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 53 folios.

1669-1671. — Aveux et déclarations (t. XXXIII) de fiefs, terres et tenures à La Barotière, à Bausson, à Champ-Bossé, à Brossay, au Chaillou, aux Chauffaux, en Dinechien, à La Fontaine-de-Montfort, au Grippeau, à La Lironnière, aux Marchais-Marion, à Montgauguier, au Pas-Saint-Martin, à La Mourie, à L'Ormeau-Barré, à La Perrière, au Puits-Sicard, aux Ruaux, à La Taupanne; etc.

G. 495. (Volume) — In-folio, contenant 86 pièces, parchemin, 78 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 50 folios.

1672. — Aveux et déclarations (t. XXXIV) rendus par Nic. Allard, Fr. Bégault, Phil. Chevalier, Franç. Etiennot, Jacq. Gasté, J. Guiffard, P. Joubert, Ét. Moreau, René Pellé, Louis Profit, Ét. Régnard, P. Leroux, Adr. Trouillard, Noël Villiers et autres tenanciers.

G. 496. (Volume.) — In-folio, contenant 119 pièces, papier, 20 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 56 folios.

1673-1679. — Aveux et déclarations (t. XXXV) de fiefs, terres et tenures aux Aubus, au Bouchet, aux Brondeaux, aux Châtelaines, à La Croix-des-Vignes, aux Fougerons, à La Fuye, en Gerbault, près le moulin du Gué, à La Houldre, aux Marionnelles, à La Mourie, à L'Ormeau-Malade, près Les Trois-Piliers, au Pommier-Collet, à La Roche-Neuve, au Suzet, aux Vannes, etc.

G. 497. (Volume.) — In-folio, contenant 139 pièces, papier, 2 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 59 folios.

1680-1699. — Aveux et déclarations (t. XXXVI) rendus par Ant. Aupied, Cl. Baron, P. Bry, André Cocu, Germ. Decru, Fr. Dupoint, Urb. Fillon, Jacq. Jamin, Math. Milsonneau, Franç. Paumeau, Marie Quellée, Cl. Richardin, J. Rousseau, Fr. Savary, J. Tessier et autres tenanciers.

G. 498. (Volume.) — In-folio, contenant 1 pièce, parchemin, 98 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 64 folios.

1701-1716. — Aveux et déclarations (t. XXXVII) de fiefs, terres et tenures en Barbelée, à Beaulieu, au Boissemé, à Brossay, au Chaillou, aux Charretières, au Chiron-Cordier, à La Coquerie, à La Coulonnière, à La Cuve-des-Chirons, au Chemin-Douas, à La Croix-Gourdet, à La Lande-Levée, à La Manche, à La Morellerie, à L'Ormeau-Barré, au Perray, à La Pierre-Frite, aux Quartairies, aux Rebrais, à Roujou, à La Taupanne, aux Vannes; etc.

G. 499. (Volume.) — In-folio, contenant 146 pièces, papier, 2 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 65 folios.

1719-1722. — Aveux et déclarations (t. XXXVIII) rendus par Louis Audebert, Jos. Beausse, Marie Chanlouineau, J. Charbonneau, P. Desroches, J. Etienvrot, René Gasnault, René Girard, L. Guibert, Ch. Jamin, René Marquet, René Naudin, Fr. Parent, André Pinier, Cl. Rebeillault, Jacq. Sancier, P. Viau et autres tenanciers.

G. 500. (Volume.) — In-folio, contenant 2 registres, ensemble de 353 folios, papier; 2 tables in-folio, papier, de 60 folios.

1722-1725. — Aveux et déclarations (t. XXXIX) de fiefs, terres et tenures aux Ajoncs, en Beaulieu, au Boissemé, à La Brondellerie, aux Charbonnières, aux Chauffaux, aux Chirons, à Écoutard, aux Gaillardes, aux Guérielles, à La Basse-Lande, à La Malecasse, au Pas-Saint-Martin, aux Terres-Noires, à La Pierre-Frite, à La Quartairie, à La Rouère, aux Vignes-Rouges; etc.

G. 501. (Volume.) — In-folio, contenant 82 pièces, papier, 1 pièce, parchemin; un plan, papier; 2 tables in-folio, papier, de 52 folios.

1726-1759. — Aveux et déclarations (t. XL) rendus par Jean Aschard, René Baudry, André Berge, Fr. Collet, René Delavau, Jacq. Dufrou, Jacq. Guyot, Math. Justeau, Urb. Moreau, Denis Patée, Cl. Rebeillault, Jacq. Viger, Clément Valette et autres tenanciers. — Fol. 182, plan de la métairie des Terres-Noires.

G. 502. (Volume.) — In-folio, contenant 221 pièces, parchemin, 16 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 24 folios.

1500-1650. — Aveux et déclarations (t. XLI) pour terres et tenures dans le fief de La Galonnière, à La Croix-Bégault, à La Champagne, à La Chapelle, aux Connillères, aux Fourchoux, à Lambray, à La Croix-Mortriel, à La Motte, au Portal, à La Ricasserie, à La Grande-Vigne.

G. 503. (Volume.) — In-folio, contenant 135 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 26 folios.

1716-1768. — Aveux et déclarations (t. XLII) de terres et tenures dans le fief de La Galonnière, au Pont-Brullé, à La Cave-Faligan, à La Champagne, à La

Chapelle, aux Connillères, aux Petites-Fontaines, à La Gonzague, au sentier de La Groie, à L'Humeau, près le moulin de Jambe-de-Pie, à La Motte, aux Perruches, à Rue-Chèvre, aux Treilles.

G. 504. (Registre.) — In-folio, papier, de 424 folios; 2 tables in-folio, papier, de 36 folios, papier.

1774. — Aveux et déclarations (t. XLIII) rendus par Louis Achard, Louis Andebault, J. Bauduceau, Ét. Beausse, Mic. Bougueron, Ch. Caillé, Fr. Douet, Louis Falloux, Nic. Gautier, René Girault, René Moreau, Ch. Pain, P. Quellée, René Rangeard, Ét. Réveilleau, René Villiers et autres tenanciers.

G. 505. (Registre.) — In-folio, papier, de 360 folios; 2 tables de 36 folios, papier.

1774. — Aveux et déclarations (t. XLIV) rendus par J. Abraham, Louis Bara, Fr. Bazille, Denis Bougueron, Hilaire Boutin, Joseph Collet, Fr. Daumureau, Fr. Douet, Denis Dubois, J. Masse, Pierre Parent, Henri Picard, André Proust, Fr. Rabouan, P. Rottier, Paul Tessier, Fr. Villain et autres tenanciers.

G. 506. (Registre.) — In-folio, papier, de 411 folios; 2 tables in-folio, papier, de 42 folios.

1774. — Aveux et déclarations (t. XLV) rendus par Fr. Achard, Mic. Babin, Jacq. Bazille, Laurent Beausse, M. Bégault, J. Boismené, Louis Caillerie, Nic. Coutelet, J. Curandeau, Fr. Dubreil, Ch. Favreau, J. Gabillard, J. Goubriand, Louis Moquin, Denis Petiot, Math. Robineau, André Villiers et autres tenanciers.

G. 507. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 92 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 35 folios.

1702-1776. — Aveux et déclarations (t. XLVI) rendus par Jos. Baranger, Ch. Beaumont, Cl. Besnard, Ch. Bonet, J. Bouttin, Ch. Brochard, Fr. Despeignes, Simon Fargeau, Jacq. Fraperie, Henri Goussay, Louis Guibert, J. Hubellot, Pierre Lionnet, Franç. Malécot, Urb. Rival, Louis Vaslin et autres tenanciers.

G. 508. (Volume.) — Petit in-quarto, contenant 51 pièces, papier, les deux dernières détachées; 2 tables in-quarto, papier, de 10 folios.

1775-1776. — Aveux et déclarations (t. XLVII) rendus par P. Baranger, Fr. Bégault, Nic. Brit, Fr. Cochard, Mich. Daviau, J. Fournal, P. Garreau, Louis Guitton, Jacq. Hubellot, P. Joubert, J. Paumeau, Math. Touret et autres tenanciers.

G. 509. (Volume.) — Grand in-quarto, contenant 12 registres ou cahiers, parchemin, 1 cahier, papier, ensemble de 181 folios; 1 table in-folio, papier, de 10 folios.

1346-1433. — Comptes de la terre et seigneurie de Douces et des domaines en dépendant : — fol. 1 : « C'est « la recepte faite depuis le Chapitre de Quasimodo l'an « mil IIIc quarante-sis pour déen et Chappitre d'Angiers « par réson de la terre de Douces par la main Simon « Datachi, juques au vendredi avant la saint Martin d'iver « l'an desus dit »; — fol. 2, « Ce sont les mises faites.. « au même temps, notamment X s. pour Henry Nodo, « quant il vint à Douces pour jugiez homes, qui estoient en « prison à Douces »; — « 3 s. pour une grant lanterne « pour l'ostel »; — fol. 4, « Compte fait à nous, Chapitre « d'Angiers, nostre doyen absent, par monsieur Michel « Mareschal, nostre provost et recepveur en nostre ville et « terrouer de Doulces, des receptes et des mises par luy « pour nous faites à cause dud. office de puys le quart « jour de juillet l'an mil CCCc LXXI que il fut par « nous institué, jusques à cest XXIXe jour de may l'an « mil CCCc LXXII »; — fol. 9, « pour XXVIII asnes qui ame- « nèrent de Thigné à Doulces XXXII septiers X boisseaux et « I quartier de plusieurs blez de la desme doud. lieu, chacun « 8 d. valant 18 s. 8 d. »; — fol. 10, « pour la despense de « II hommes qui furent de Braon, pour saveir si l'en peust « vendre le pré de Bouge, et ne pot estre vendu pour ce « qu'il avoit demouré à fauchier et pour doubte des « Anglais, 3 s. »; — fol. 11, « C'est le compte de Johan « Beaulx-Ameaulx, chastellain de Doulces, des receptes et « mises par luy faites à cause de lad. terre depuys le « Xe jour dou meys de février l'an 1375 jusques au « XIXe jour de décembre 1376 »; — fol. 17, Compte du même du 13 décembre 1377 au 25 décembre 1378; — fol. 25, « Compte des terres de Doulces, Monfort et Broçay, « appartenant aux doyen et Chapitre, rendu par J. Beaux- « Ameaux, receveur, pour un an commençant à la Tous- « saint 1381.. »; — fol. 33, compte du même pour l'année 1383; — fol. 41, comptes des terres de Doulces, Montfort et Brossay rendus par Pierre Trochon, receveur, pour les années 1402-1424; — fol. 46, « Est assavoir que « ladite terre de Doulces a XI guaigneries, qui ancienne- « ment soulloient estre labourées en la main du Chappitre « et depuis furent baillées à XI guaigneurs en rendant « chacun an la tierce pièce des revenus;.. item, est assa- « voir que ès-d. terres a deux mesures, l'une appellée « mesure rentière, vendant et achetant, en laquelle sont « paiées les rentes dou pais, et l'autre appellée mesure « betuze, à laquelle sont mesurez les blez; et est ladite

« mesure rentière plus grant du quart.. », etc.; — fol. 105, comptes du receveur Jean Langlois (1432-1433).

G. 510. (Volume.) — In-folio, contenant 3 cahiers ou registres, parchemin, 6 cahiers ou registres, papier, ensemble de 329 folios; 1 table in-folio, papier, de 14 folios.

1458-1498. — Comptes (suite). — Fol. 1 : « S'ensuyt « la déclaracion de la coustume de Doué prinse et levée « chacun lundi par le prévost dud. lieu et Robin Allart, « sergent ordinaire à Doulces pour messieurs les doyen et « Chappitre de l'église d'Angiers, sur tous ceulx et celles « qui vendent et estallent aucunes marchandises en la ville, « baronnie et seigneurie dud. lieu de Doué; de laquelle « coustume en appartient les deux pars à monsieur dud. « lieu de Doué et la tierce partie à mesd. sieurs de lad. « église d'Angers, en ce non compris les affermages de « plusieurs marchans affermez au prévost de Doué dont le « prévost de Doulces n'a point la congnoissance... » (1483); — fol. 2, « Compte de la terre de Doué, appartenant à « très-puissante et doubtée dame madame Catherine de « Lisle, dame de La Trimoille, de L'Isle-Bouchart, de « Rochefort, de Doué; lequel compte Jehan de Guigne, « receveur aud. lieu, rend et baille à mad. dame de toutes « et chacunnes les receptes et mises par lui faictes à cause « de lad. terre » (1458-1459); — fol. 132, « S'ensuit le « compte des receptes et mises de la terre et seigneurie « de Doulces, rendu par Jacq. Jahu, grant boursier de « l'église d'Angiers » (1485-1491); — fol. 140, « donnée une « pipe de vin à Messieurs de l'ambassade de Hongrie »; — « fol. 142, pour ceulx qui ont épeluché le safran durant tout le « temps qu'il a fleury, 42 s. »; — fol. 165, Comptes des recettes et mises par Jacq. Benoiste, prêtre (1495-1498).

G. 511. (Carton.) — 105 pièces, papier.

1762-1786. — Mémoires et quittances des réparations tant aux maisons du domaine de Douces que sur le chœur des églises de Saint-Just-sur-Dive, de La Chapelle-sous-Doué, de Montfort, de Brossay, de Distré; — quittances de portions congrues des curés de Doué, de La Chapelle-sous-Doué, de Montfort, de Douces, de Brossay; — aumônes aux pauvres de la paroisse de Douces; — frais de justice.

G. 512. (Registre.) — In-folio, papier, de 951 folios, relié en bois recouvert de cuir rouge, portant sur les plats les armes en or du Chapitre aux 8 rais fleurdelisés et, à chaque angle, une fleur de lys d'or.

1591-1601. — « Pappier terrier censif et déclaratif « de la chastellenye, terre, fief et seigneurie de Doulces « au païs et duché d'Anjou, appartenant aux vénérables « doyen, chanoines et Chappitre de l'église cathédrale « d'Angers, contenant au long la déclaration des dom- « maines, foys et homages, services, cens, rentes et « debvoirs par bleds, deniers et chappons, tiers, quarts, « quintz et sixtes, septains, prémisses, fournaiges, dixmes, « bians et autres droictz et prérogatifves appartenanz et « deubz à ladicte chastellenye, faict et dressé par Me Jac- « ques Jouet, fermier et procureur fiscal d'icelle sei- « gneurye. »

G. 513. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 739 folios.

1774-1775. — « Déclaration et registre des droits « et prérogatives, domaines, cens, rentes et revenus de la « chastellenie, terre, fief et seigneurie de Douces au païs « et duché d'Anjou, ressort du siége de la Sénéchaussée « de Saumur, appartenant à Messieurs les vénérables « doyen, chanoines et Chapitre de l'église cathédrale « d'Angers, contenant au long lesdits droits seigneuriaux, « prérogatives, domaines, foys et hommages, services, « cens, rentes et debvoirs, par deniers, bleds, chapons, « poulles, vinaiges, bians et corvées, tiers, quarts, quints « et sixtes et septains des fruits, prémices, fournages, « dîmes et autres droits deubs à lad. seigneurie » (t. I. Le t. II manque).

G. 514. (Registre.) — In-folio, papier, de 852 pages; en tête, une table des noms de lieux pour les deux volumes, de 31 folios.

1776. — Terrier de la châtellenie « fait et dressé tant « sur la tenue des assises des années 1774 et 1775 que sur « les anciens titres qui se sont trouvés dans le Chartrier « du Chapitre de l'Église d'Angers par nous Jean-Gabriel « Cloquet, feudiste, demeurant ville d'Angers et finy dans « le mois d'avril de l'an 1776 » (t. I). — Des Préliminaires contiennent l'analyse des principaux titres, formant l'origine de la propriété et des droits du Chapitre et relatés ci-dessus aux articles G 449-459.

G. 515. (Registre.) — In-folio, papier, de 875 pages ; à la suite une table des noms de personnes pour les deux volumes, de 32 folios, papier.

1776. — Terrier de la châtellenie rédigé par le feudiste Cloquet (t. II).

G. 516. (Registre.) — Grand in-folio, papier. de 53 folios; 1 table, papier, de 3 pages.

1680 (*circa*). — « Déclaration, registre, état et consis- « tance du domaine, cens, rentes, droits et devoirs « seigneuriaux et féodaux du fief et seigneurie du Petit- « Bois-de-La-Guibardelière, annexé à la chastellenie, fief « et seigneurie de Douces, à la recepte de laquelle lesd. « cens, rentes et debvoirs sont rendables, chacun an, par « les débiteurs desd. droits, cens et rentes, icelles par « bleds dues à la mesure delad. chastellenie de Douces, « ensemble des noms et surnoms des personnes qui

« doivent lesd. cens, rentes et devoirs, les situations et « confrontations des terres et domaines, héritages et choses « sujettes aux susd. rentes, droits et devoirs seigneuriaux « et féodaux; laquelle déclaration a esté faite et dressée par « maistre Louis Renaudet, procureur fiscal des baronnies « de Cernusson et Tigné, mari de Dlle Renée Delavau, fille « et héritière en partie de défunt honorable homme Guy « Delavau, l'aisné, en son vivant fermier de lad. chastelle- « nie de Doulces et dud. fief. »

G. 517. (Carton.) — 95 pièces, papier, dont 3 plans; 24 pièces, parchemin.

1207-1787. — Titres de rentes, contrats d'acquêts, baux, arrentements, procédures dans les fiefs de Douces et de La Galonnière : — don par André de Doué de 10 livres de rente, (décembre 1207, copie du XVe siècle, l'original est à l'article G 452); — don par Guill. Semence et sa femme Tiphaine de dîmes dans la paroisse de Saint-Pierre de Doué, aux environs de Minières, *circa locum qui dicitur Minières* (1272, original, jadis scellé); — arrentement par le Chapitre à Guill. Raguinon d'un herbergement à Soulanger, sous la réserve du droit d'y amasser et d'y battre la dîme (1294, original, jadis scellé); — abandon par le seigneur de La Galonnière, au profit du seigneur de Doué de son droit de contraindre les sujets de La Galonnière à l'usage de son four banal (1643); — projet d'échange avec Foulon, baron de Doué, de la châtellenie de Douces et des seigneuries de Montfort et de Brossay contre des rentes (1766); — requête du curé de Douces en augmentation de son gros (1768); — consistance de la terre de La Galonnière (1768); — lettre (olographe) de Foullon pour excuser la « sottise » de son garde (29 septembre 1778); — mémoire sur la banalité des sujets de La Galonnière (1778); etc.

G. 518. (Registre.) — In-folio, papier, de 132 pages; 2 tables in-folio, papier, de 16 pages.

1776. — Papier terrier de la terre, fief et dîme de La Galonnière, avec les dîmes de La Barre et de Soulanger, appartenant au Chapitre Saint-Maurice d'Angers et faisant partie de la ferme générale de Douces, fait et dressé tant sur la tenue d'assises de l'année 1775 que sur les anciens titres trouvés dans le Chartrier de l'église d'Angers par Jean-Gabriel Cloquet, feudiste, et fini dans le mois d'avril 1776.

G. 519. (Registre). — Grand in-folio, carré, contenant 85 plans, papier.

XVIIIe siècle. — « Plans figuratifs » de la châtellenie. — 1-2, Bourg de Douces. — 3, Bourg de Douces et Basses-Varennes. — 4, Bourg de Douces et cantons de La Saulaie et du moulin de La Saulaie. — 5-7 Bourg-de-Douces. — 8, Cantons de La Croix-Guibert, de La Casse-Besnier, du Pommier, du Pas-Raisin, des Petites-Murailles et des Rues-Chèvres. — 9, Le Clos, La Grézille, Les Vignes-Rouges. — 10, Clos du Chaillou. — 11, Clos de La Basse-Lande et des Chirons. — 12, Clos des Chirons, des Ruettes, des Chauffaux et de La Grézille. — 13, Cantons de Barbelée et des Chirons. — 14-15, Cantons du Quart-du-Bois, du Pré-de-La-Rouère, de Dinechien, des Quarts-Belin et de Gerbault. — 16, Cantons de La Porte-des-Champs, du Chiron-Cordier et sous La Fontaine-de-Pocé. — 17, Cantons de La Fontaine-de-Pocé et des Perrières. — 18-19, Cantons du Bout-de-Douces, de L'Ardiller, de L'Ormeau-Ribault, des Perruches. — 20, Cantons du Chaillou-Orionneau, des Perrières, des Fourches-Patibulaires, de La Mangeais. — 21, Clos Brossay. — 22, L'Ardriller, La Butte-à-Lorin, Bausson, L'Aumône. — 23-25, Le Chaillou-Orionneau, Le Grippeau, La Pierre-Frite, Les Maussions, La Mule-Grise. — 26, Les Charbonnières. — 27, La Mauche. — 28, La Butte-à-Lorin, Le Grippeau, La Haie-Georgine, Les Rossignols. — 29, Le Champ-de-La-Pierre, Le Chaillou-Godin. — 30, Les Masseaux, Les Fontenelles. — 31-32, Le Chiron-Poeslier, La Savariterie, Les Basses-Minières, Les Deffais. — 33, La Fourche des Fontenelles et des Minières. — 34, Les Minières et Le Genetay. — 35, La Coquinerie. — 36, Les Marchais-Marion, Les Deffais, Le Bois-Semé, La Barotterie. — 37, L'Écognée, Le Grand-Chemin, La Vallée-du-Bois. — 38, Bourg-de-Brossay et Vallée-du-Bois. — 39, Grande-Casse, Petit et Grand-Vau. — 40, Bourg de Brossay et canton de La Croix-des-Vignes et du Petit-Bois. — 41, Cantons-des-Quartes, de La Fosse-Baudy et du Bois-de-Douces. — 42-43, La Croix-du-Bout, La Roche-Neuve, Charotin, La Haie-Georgine, Les Vannes. 44, Les Ziebles, Les Courtes-Quenouilles, Le Grand-Chemin. — 45, Les Vigneaux et Champs-Rateaux. — 46, Beaulieu, La Croix-Gourdet, La Fosse-Cormier, Vau-Marie. — 47, Champ-Chauvin et Les Coulées. — 48, La Haie-Martine, La Roche-Neuve. — 49, Charotin, Les Fougerons. — 50, Le Pontreau-d'Anières, La Clef, Les Rebrais. — 51, La Fourche-de-Charotin et de La Clef. — 52, La Fosse-au-Mort, Le Salut-de-La-Bonne-Dame, Saint-Hilaire, Les Rebrais. — 53, La Broise. — 54, Le Petit-Bois-de-La-Guibourdelière et Les Varannes. — 55, La Cave-aux-Renards, Saint-François, Fourchettes, La Roche-d'Angers. — 56, Fourchettes, Le Malécasse, Clos-Renault. — 57, Le Clos-Melon. — 58, Maffron et Roujon. — 59, La Taupanne, L'Ormeau-Barré. — 60, L'Ormeau-Barré, Rouju, La Treille, Le Chemin-Douas. — 61, Fossé-

Bichon, La Perrière-Maleton. — 62, Le Suzet, Le Pontreau-d'Asnières. — 63, L'Ormeau-Barré, La Taconnée, Le Petit-Ruau. — 64, Le Désert, La Rue-Besnard. — 65, La Pêcherie, Le Chemin-d'Asnières, La Haie-Brûlée, Vigne-Brun. — 66, La Rue-Besnard, Les Marionelles, Les Grandes-Haies, Le Pré-Baudry. — 67, La Croix-Cassée, Le Vigneau, Le Moulin-Gigault, Champ-Bossé. — 68, La Fremière, Les Ouches-Ferré. — 69-70, Entre-Les-Deux-Voies, La Cave-Violette, Montlouet. — 71, La Mauche, Le Petit-Ormeau. — 72, Gastereau et partie du parc d'Épinats. — 73, Bourg de Montfort. — 74, Les Coudreaux, Les Fromentages. — 75, La Fontaine-de-Montfort, La Bretesche, La Brondellerie, Le Bouchet- — 76, La Mourie, L'Ormeau-Malade. — 77, Les Terres-Noires, Le Pâtis-Maçon, Lande-Levée. — 78, Le Pâtis-Maçon, Les Noiraies. — 79, Le Noyer-Guignard, Le Bois-du-Jard. — 80, La Porte-Chapon, les prés du Bouge. — 81, Bourg de La Chapelle et fief de La Galonnière. — 82, La Galonnière et Les Connillères. — 83, dîmes de La Barre, — 84-85, dîmes de Soulanger.

G. 520. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier, débris d'un volume perdu ; manquent les folios 11-13, 15-24, 25-29, 31-37, 39-67, 69-81, 94-216, 228-409 ; 1 sceau de la cour des contrats de Martigné-Briant ; dans le champ l'écu *de..., à deux quintefeuilles de..., au franc canton de..., au lion passant de...*

1436-1741. — Gâtines. — Domaine et rentes : — Don par noble et puissante demoiselle Ysabeau de Vivonne, dame de Thors et des Exars, à Me Jean Barbin, avocat du Roi au Parlement, « de l'oustel, terre et seigneurie de « Gastine et du lieu de Prungs » (1436) ; — cession par Louis Amesnard à Me Jean Barbin, seigneur de Puygarreau, d'une rente sur la terre de Pruns (1462) ; — acquêt des terres de Gâtines et de Pruns par le Chapitre Saint-Maurice d'Angers (30 janvier 1467) ; — acquêt de terres au fief de Gastine par Louis Rouault, écuyer, seigneur de Riou ; — aveux rendus à la seigneurie de Cernusson par le Chapitre Saint-Maurice pour ses fiefs de Gâtines (1517-1741) et de Pruns (1739).

G. 521. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier, débris d'un registre perdu ; manquent les folios 1-8, 10-47, 51-61, 69-81, 83-106, 107, 112-123, 127, 131-158, 161-252, 255-295, 296-392.

1545-1769. — Pruns. — Domaine et rentes : — déclaration et baux des terres et tenures des Poiriers, dans le village de Pruns, au moulin de Chantemelle, au Pâtis, aux Vieux-Aireaux (1545-1769) ; — cession par le Chapitre de terre au Boismarie en échange d'un droit de passage sur une terre dépendant de la métairie de Pruns (1580).

G. 522. (Volume.) — In-folio, contenant 94 pièces, parchemin, 9 pièces, papier ; 2 tables in-folio, papier, de 26 folios.

1458-1698. — Gâtines et Pruns. — Aveux et déclarations (t. I) rendus dans la mouvance du fief de Gatines pour terres et tenures dans le village d'Amigné, aux Barotteries, à La Casse, à La Croix-au-Curé, à La Fontaine-de-La-Cure, à La Gaudy, au village de Marmande, au Marchais-Jumeau, à L'Ovalle, aux Poiriers, au Rondrai, à La Sourderie, à La Varenne ; etc.

G. 523. (Volume.) — In-folio, contenant 125 pièces, papier, 39 pièces, parchemin ; 2 tables in-folio, papier, de 27 folios.

1684-1789. — Aveux et déclarations (t. II) rendus dans la mouvance de Gâtines en Tigné pour terres et tenures à Amigné, à La Blotière, La Coulée, L'Enclos de Létourneau, La Gaudy, Le Grétail, Longueraie, Marmande, aux Perruches, aux Poiriers, à La Restauderie, à La Roche-Coutant, au Rondrai, dans le bourg de Tigné ; etc.

G. 524. (Volume.) — In-folio, contenant 153 pièces, papier, 27 pièces, parchemin ; manque la pièce 135 ; 2 tables in-folio, papier, de 42 folios.

1428-1599. — Contrats (t. I), acquêts, arrentements, baux de terres et tenures dans les fiefs de Gâtines, de Tigné et de Pruns en Tancoigné, à La Croix-de-L'Arche, à La Barangerie, à La Berthelotière, au Petit-Cerné, à La Croix-Belin, à La Foliette, à La Guillonnière, à Marmande, au Bois-Matignon, au Bois-Paillard, à La Roche-Coutant, à La Sourderie, aux Tailles ; etc.

G. 525. (Volume.) — In-folio, contenant 159 pièces, papier, 4 pièces, parchemin ; 2 tables in-folio, papier, de 41 folios.

1600-1787. — Contrats (t. II), acquêts, arrentements, baux dans la mouvance des fiefs de Gâtine et Pruns à Amigné, à La Barberie, à La Bergée, à Chantemerle, à La Croix, à L'Enclose-Létourneau, aux Gats, au Grétail, au Bois-Livron, à L'Ovalle, à Marmande, aux Nouelles, au Pâtis-Herpin, au Poirier-de-Fer, à La Roche-Coutant, au Trémousseau ; etc.

G. 526. (Volume.) — In-folio, contenant 93 pièces, parchemin, 14 pièces, papier ; manque la pièce cotée 124 ; 2 tables in-folio, papier, de 19 folios.

1458-1639. — Aveux et déclarations (t. I) dans la mouvance du fief et seigneurie de Pruns pour terres et prés à Amigné, à La Bergée, à Chantemerle, au Fresne, aux Gaillards, à Lhommeau, à Maumusson, au Bois-Renard, au Bois-Oliveron, au Clos-Rocquet, etc.

G. 527. (Volume.) — In-folio, contenant 165 pièces, papier, 19 pièces, parchemin ; 2 tables in-folio, papier, de 35 folios.

1640-1789. — Aveux et déclarations (t. II) dans la mouvance du fief de Pruns pour terres et tenures au Clos-

Belin, à La Berthelotière, à Chantemerle, à La Gabetterie, au Bois-de-Lhommeau, près La Louisse, au moulin de La Motte, au Pâtis, au Bois-Renard, aux Varennes; etc.

G. 528. (Registre.) — In-folio, papier, de 154 folios ; 2 tables de 6 folios, papier.

1660. — « C'est la teneur et confrontation des mai- « sons, terres, prez et domaine de Gâtines sis à Tigné et « près le village de Mermande et Le Grétail, appartenans « à nobles et discretz les doien, chanoines et Chappitre de « l'église Monsieur Saint-Maurice d'Angers, lesquelles « choses sont et estoient subjectes à plusieurs rentes tant « de bled que deniers tant en fresche que hors fresche. » — Au fol. 83 v° commence un « autre pappier cencif et « déclaratif des héritages et domaines des subjects et tenan- « ciers de la seigneurie de Prungs appartenant à mesdits « sieurs. »

G. 529. (Registre.) — In-folio, papier, de 152 folios ; 2 tables de 19 folios; à partir du folio 89 le registre est lacéré et la moitié ou partie des pages manque.

XVIII° siècle. — Terrier du fief de Pruns, contenant le détail des diverses tenures et le relevé des déclarations rendues par les tenanciers.

G. 530. — 20 plans, papier.

XVIII° siècle. — Brouillards de plans de la dîme de Gâtines dans la paroisse de Tigné.

G. 531. (Carton.) — 21 plans, papier.

XVIII° siècle. — Brouillards de plans de la dîme de Gâtines dans la paroisse de Tigné.

G. 532. (Volume.) — In-folio, contenant 100 pièces, parchemin, 87 pièces, papier; 4 sceaux, dont un porte dans le champ saint Maurice en chevalier, tenant la lance de la main droite, l'écu à terre devant lui; légende fruste; contre-sceau plus petit, identique; un autre, rond, sur simple queue; dans le champ, les armes d'Anjou; légende : *Sig. reg. contractuum. Ducatus And...*; — 2 tables in-folio, papier, de 34 folios.

1130-1748. — Châtellenie de Joué et Étiau. — Domaine (t. I). — Fol. 1, don par Constance, son fils et ses filles au Chapitre Saint-Maurice de la dîme d'Étiau, *de Estivali*, que ratifie de nouveau, après contestation, son fils Lupellus entre les mains de l'évêque Ulger et en posant le bâton épiscopal sur l'autel, *cum baculo episcopali super altare* (1130 *circa*, orig. jadis scellé sur simple queue); — fol. 2, confirmation par Y., femme de Philippe Dubois, *de Nemore*, dame du fief, du don fait par Guill. Bevereau au Chapitre de l'étang, chaussée et moulin de Javoineau, *de Javerneau* (1243, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 3, bail amphithéotique par Jean de Rorteau à Jean du Verger, *de Virgulto*, de l'herbergement ou manoir du Verger, *de Viridario*, en la paroisse de Joué, *de Jué* (1295, orig. jadis scellé); — fol. 4, acquêt par Colin Guillard des bois d'Availlé en Gonnort (1325); — fol. 5, sentence du sénéchal de Baussay, chevalier, qui prétendait usurper les garennes et pêcheries de Joué (1348, jadis scellé de 9 sceaux); — fol. 15, « engagement conclu « entre le Chappitre et Guill. Pierres, chevalier, pour la « garde de l'église de Joué récemment fortiffiée et empa- « rée » sur la demande des habitants (30 décembre 1273, original, jadis scellé); — fol. 20, lettres patentes du roi Charles VI, portant ordre à Jean de L'Isle, seigneur de Gonnord, de restreindre sa garenne, qui empiète sur le domaine du Chapitre (Paris, 4 septembre 1396, jadis scellé d'un grand sceau de cire blanche dont il reste seulement la légende : *Francorum*); — fol. 36, jugement des assises d'Étiau qui renvoie absous divers habitants de La Rebertière et de La Galonnière en reconnaissant leur droit de couper pour leur usage « chesne mort, espine, bour- « daine, houz et genestz par pié ou la serpe et l'emporter « au coul » (1407); — fol. 42, enquête sur les droits d'usage dans La Lande-aux-Chevaliers (1466); — fol. 61, transaction entre le Chapitre et Pierre de Rohan, seigneur de Gilbourg, concernant les dîmes de Druillé (1490); — fol. 73, lettres royaux qui maintiennent le Chapitre en ses droits et priviléges dans les bois de Joué contre René Pierres, seigneur du Plessis-Beaudouin (1495); — fol. 103, quittance des héritiers d'Olivier Mocet pour le rachat par le Chapitre des fiefs de Painperdu (1518, scellé); — fol. 106, procès-verbal de visite et enquête concernant le droit de chasse à grosse bête dans les bois de Joué prétendu par le seigneur de Gonnord (1519); — fol. 151, arrêt du juge royal d'Anjou qui maintient le Chapitre en son droit de créer des bouchers en la châtellenie de Joué (1523); — fol. 157, vidimus par la Cour royale d'Angers des lettres d'acquêt par le Chapitre du droit de huitième denier sur le vin « et autres brevaiges venduz en destail « à potz et par assiette » dans les paroisses de Saint-Denis-d'Anjou, de Gonnord et de Joué (1545, scellé); — fol. 172, enquête touchant l'estimation des terres de Joué et Étiau (1563); — fol. 304, arpentage des bois et des prés (1563); — fol. 316, adjudication de la seigneurie à Artus de Cossé (16 septembre 1563); — fol. 348, ajournement notifié audit acquéreur pour le réméré requis par le Chapitre (21 janvier 1567); — fol. 421, visite des réparations faites aux halles et boucheries de Joué (1580); — fol. 432, bail à ferme de la seigneurie (1585); — fol. 462, requête des curés de Joué et Étiau, afin d'obtenir règlement de leur portion congrue (sans date); — fol. 482, adjudication par décret sur Guy Pierres de la terre et seigneurie du Verger à Jacq. Fortin (1608); — fol. 514, retrait de ladite

terre par le Chapitre (1610); — fol. 520, acte de prise de possession (scellé du sceau du Chapitre, 1610); — fol. 526, provisions de boucher pour Gilles Guitard (1629); — fol. 534, procès-verbal de plantation du poteau de justice (1634); — fol. 569, mémoire des métairies non dépendant du Chapitre qui sont tenues à la dîme (1707); — fol. 714, abandon au chapitre par Louet, Berthelot et autres des maisons de La Valinerie, 1748; etc.

G. 533. (Volume.) — In-folio, contenant 9 pièces, parchemin, 75 pièces, papier, dont 3 plans; 2 tables in-folio, papier, de 28 folios.

1476-1772. — Domaine (t. II). — Fol. 1-16, baux par le Chapitre des terres et châtellenies de Joué et Étiau (1476-1522); — fol. 17-49, acquêt desdites terres par Artus de Cossé et réméré par le Chapitre (1563); — fol. 51, droit d'aubaine exercé par le Chapitre sur partie de la succession de Jeanne Chesneau (1581); — fol. 68, consistance de la terre du Verger (1600); — fol. 76, consultation signée Ménage, Eslys, Cupif sur le fait d'un monitoire obtenu par le seigneur de Souvardaine pour délit de chasse en ses terres (1601); — fol. 105-129, baux des seigneuries de Joué et Étiau (1686-1704); — fol. 143, lettre du procureur fiscal Mesnard, au sujet de l'usurpation d'un chemin, avec plan à l'appui (1715); — fol. 147, lettre du curé Hamon concernant la construction des nouvelles fourches patibulaires (1725); — fol. 151, marché avec le notaire Coustard pour la confection du terrier (1731); — fol. 155, lettre dudit notaire sur l'usurpation d'un passage près le four à ban, avec plan (1739); — fol. 158, plan concernant la contestation entre le Chapitre et Mme Ménage; — fol. 159, requête des habitants de Joué afin d'obtenir un vicaire (sans date); etc.

G. 534. (Volume.) — In-folio, contenant 203 pièces, papier, 39 pièces, parchemin; 1 sceau du chapitre; 2 tables, in-folio, papier, de 75 folios.

1385-1649. — Contrats (t. I), acquêts, arrentements, baux, procédures, concernant des terres et tenures dans les fiefs de Joué et Étiau, à Saint-Ambrois, La Babinière, La Barre-Grimaut, La Boutinerie, La Coulée, La Duchonnerie, aux Grandes-Faveries, à La Garenne, La Galonnière, Javoineau, Merdereau, au Moulin-Bardin, à La Normendière, à Painperdu, à La Rebrettière, à La Valinerie; etc.

G. 535. (Volume.) — In-folio, contenant 359 pièces, papier, 1 pièce, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 103 folios.

1650-1751. — Contrats (t. II), acquêts, baux, arrentements, procédures concernant des terres et tenures à Saint-Ambrois, aux Armenaux, à La Barre-Morin, à La Bretellière, dans les bourgs de Chanzeaux et de Chaudefonds, de Joué, de Gonnord, à La Croix-des-Anglais, aux Fresnelles, aux Marchais, aux Motteaux, aux Raimbaudières, à La Simonetterie; etc.

G. 536. (Volume.) — In-folio, contenant 77 pièces, papier, 6 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 43 folios.

1337-1782. — Contrats (t. III), acquêts, baux, arrentements, procédures concernant des terres et tenures à La Babinière, à La Bouchardière, au Chaillou, au Creux-Chemin, au Coteau-Morineau, aux Daillons, au Saint-Esprit, aux Faveries, aux Forges, à La Galonnière, au moulin du Guéret, aux Saints-Martins, au Nerprun, aux Ogereaux, près Patience, au Pont-Valleau, à La Rebrettière, à La Touche-Bottereau; etc.; — fol. 141, 169, droits d'usage aux landes du Brouilla en Chanzeaux; — fol. 215, prise à bail d'une maison dans le bourg de Joué par Messire Nicolas de Beaurepaire, officier aux carabiniers, et dame Marie Banchereau du Teil (2 juin 1777).

G. 537. (Volume.) — In-folio, contenant 101 pièces, parchemin, 89 pièces papier; 2 tables, in-folio, papier, de 52 folios.

1222-1559. — Déclarations (t. I) rendues aux assises des fiefs de Joué et Étiau pour terres et tenures à Saint-Ambroise, à La Babinière, à La Besnerie, à La Fosse-Sainte-Catherine, au moulin et aux landes de Chapitre, à La Duchonnerie, aux Fresnais, à La Galonnière, à Gonnord, à La Groie, au moulin du Guéret, au Javoineau, près la forteresse de Joué, aux Maumarchais, au Plessis-Baudouin, à La Rivière, à La Tombe-Roland, au Vivier. — Fol. 1, accord entre Guill. Champeig, chanoine de Saint-Léonard de Chemillé, et Baudouin Pierres, *Balduinus Petri*, pour une rente due sur Le Plessis-Baudouin (1222, copie du XVIIe siècle); — fol. 2, don par le Chapitre Saint-Maurice au chapelain de Sainte-Catherine de Joué, *de Joe*, de « 3 setrées » de terres en échange d'un pré (1245, orig.); — fol. 14, commission royale pour assigner les particuliers qui chassent dans les bois de Joué (Paris, 21 juillet 1400); — fol. 18, enquête concernant la mesure de Joué et Étiau (1404); — fol. 127, requête de René Pierres, écuyer, seigneur du Plessis-Baudouin, afin d'être autorisé « à faire édiffier et bastir une chappelle » en l'église paroissiale de Joué « de trente piez de long et de « doze et demy de large.. du costé que l'on dit l'Évangille »; — fol. 128, du même, afin d'être autorisé d'avoir pontslevis à sa maison forte du Plessis-Baudouin (sans date); — fol. 159-175, enquête contre Dlle Mathurine de Brie, dame du Flêchay, accusée de la mort de Jeanne Bretin (1513); etc.

G. 538. (Volume.) — In-folio, contenant 124 pièces, papier, 83 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, de 84 folios.

1560-1629. — Déclarations (t. II) rendues aux assises des fiefs de Joué-Étiau par René Alard, Mic. Asseré, Louis Baudry, P. de La Béraudière, Clément Binet, Fr. Bory, Laur. Bossoreille, Pierre Carrie, J. Charruau, G. Cosson, Th. Davy, Ambroise Durand, J. Lefebvre, Jacq. Garnereau, P. Godin, Nic. Guitard, J. Haran, Mic. Jary, Franç. Martineau, Ét. Mesnier, Franç. Mocet, René Nauteau, René Quinion, Clément Rullier, Fr. Theulin et autres tenanciers.

G. 539. (Volume.) — In-folio, contenant 269 pièces, parchemin, 39 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 76 folios.

1630-1653. — Déclarations (t. III) rendues aux assises par J. Abélard, Math. Allaire, P. Banchereau, Mic. Beaussier, J. Boidron, Fr. Bernier, Jean Bourigauld, Louis Charrier, Math. Chéton, René Ciret, Jacq. Denécheau, Mic. Duppé, Mic. Faligan, Jean Frouin, Léon Germain, Mic. Guignard, P. Hamon, J. Jarry, Math. Martin, Jacq. Moron, Math. Ouvrard, René Pierres, Laurent Poupard, Fr. Quinion, Jacq. Réthoré, Maurille Thibaudeau et autres tenanciers.

G. 540. (Volume.) — In-folio, contenant 229 pièces, papier, 57 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, de 80 folios, papier.

1654-1757. — Déclarations (t. IV) rendues aux fiefs de Joué-Étiau par Pierre Allain, Claude Amoureux, Fr. Banchereau, René Berthelot, Jean Simon, René Bernier, René Blancvilain, P. Cachet, René Chauvin, Fr. Faligan, Simon Godin, Hilaire Guignard, René Hunaud, Pierre Jouet, Pierre Léger, P. Malnoyer, Fr. Nau, Fr. Pierres, P. Le Theule, André Vaillant et autres tenanciers.

G. 541. (Volume.) — In-folio, comprenant 1 registre et 64 pièces, papier, ensemble de 406 pages; 2 tables, in-folio, papier, de 64 folios.

1458. — Déclarations (t. V) rendues aux assises des fiefs de Joué et Étiau pour les terres et tenures des Aunais, de La Babinière, de La Barre-Morin, de La Bomarderie, de La Chaillollerie, de La Colardière, du Coteau, de La Duchonnerie, des Faveries, de La Galonnière, du Jumeau, de La Lande-au-Chevalier, du Margat, des Nouelles, de La Poitevinière, de La Potière, de La Noue-Renard, du Rondray, de La Tombe-Roland, du Vivier; etc.; — fol. 281, 292, droit d'usage dans les landes communes; — fol. 302, droit d'usage aux bois du Chapitre.

G. 542. (Volume.) — In-folio, contenant 3 registres, ensemble de 332 folios, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 85 folios.

1507-1625. — Déclarations (t. VI) rendues aux assises par Pierre Bardin, Moïse Belot, Pasquier-Boylesve, Ant. Candé, Th. Colin, P. Dalée, Maurice Duvau, Jul. Faligan, Guill. Fournier, Jacq. Gasnier, Jean Girard, René Guilbault, Th. Hervé, Jean Landais, Fr. Lemonnier, Pierre Ogeron, Macé Pasquier, J. Prieur, J. Roger, Cath. de Souvigé, Colas Valeau et autres tenanciers.

G. 543. (Volume.) — In-folio, contenant 87 pièces, papier; 2 tables de 58 folios, papier.

1669-1690. — Déclarations (t. VII) pour terres et tenures de L'Aiguiller, des Armenaux, de La Babinaie, de La Croix-Beline, de La Bougauderie, de La Croix-Rompue, de Dinechien, des Forges, de L'Humeau, des Landes-Chevalier, des Maumarchais, du Moulin-Chais, de Pain-Perdu, de La Plauderie, de La Rebrettière, des Rouons, du Verrillon; etc.

G. 544. (Volume.) — In-folio, contenant 129 pièces, papier, 2 tables, in-folio, papier, de 65 folios.

1690-1706. — Déclarations (t. VIII) des terres et tenures de La Belinière, La Baste, La Binetterie, La Bodetterie, La Boussardière, La Croix-Gruteau, La Croix-de-Pitié, L'Enclose, La Frapinière, La Galonnière, Merdereau, des Petits-Moulins, des Pierres, des Raimbauderies, de La Varenne; etc.

G. 545. (Volume.) — In-folio, contenant 101 pièces, papier, 2 tables in-folio, papier, de 57 folios.

1706-1709. — Déclarations (t. IX) rendues aux assises du fief par Mic. Asseré, Fr. Banchereau, Pierre Blanchard, P. Bouhiron, P. Dailloux, P. Fardeau, P. Guinoiseau, Fr. Jouet, J. Martin, Martin Nau, Jacq. Le Pin, Fr. Rondeau et autres tenanciers.

G. 546. (Volume.) — In-folio, contenant 2 registres petit in-quarto, ensemble de 351 folios; 2 tables, in-folio, papier, de 70 folios.

1714-1728. — Déclarations (t. X) rendues aux assises du fief par André Abeslard, Fr. Banchereau, P. Besnard, Jul. Blanvillain, Math. Bureau, P. Coutard, Cl. Fruchaut, P. Gouzil, Fr. Hamme, Jos. Janneteau, René Louet, Guill. Moinet, René Nomballais, Louis Poiflon, Franç. Raimbault et autres tenanciers.

G. 547. (Volume.) — In-folio, contenant 93 pièces, papier, 15 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 53 folios.

1445-1749. — Déclarations (t. XI) et procédures pour les terres et tenures de L'Aiguiller, des Bardineries, de La Baste, de La Bergerie, de Bohardy, de La Chevalerie, des Fresnelles, de La Galonnière, de La Jauguetterie, de La Longeaie, de La Mussaudrie, de La Pironnière, des Raffours, des Rouons, de La Valinerie; etc. — Fol. 5, enquête sur l'autorisation demandée par le seigneur du

Plessis-Baudouin d'établir pont-levis et douves à son château (1529); — fol. 12, cordelage de la métairie de La Touche-Botereau (1546); — fol. 111, papier décimal de la chapelle de La Treille (1606); — fol. 273, lettre du curé de Joué, Hamon, donnant avis d'une publication projetée du seigneur de La Frapinière pour enjoindre aux paysans « d'attacher des landons au col de leurs chiens pour la « conservation du gibier » (1719); — fol. 355, lettres du fermier et mémoires concernant le four banal (1739);

G. 548. (Volume.) — In-folio, contenant 67 pièces, papier, 10 pièces, parchemin; 2 tables, in-folio, papier, contenant 31 folios.

1750-1780. — Déclarations (t. XII) et procédures. — Fol. 1, procédures pour le droit de sixte sur des terres mises en prés par le seigneur de La Galonnière (1750); — fol. 66, hommage de La Galonnière par Jean-Baptiste-Louis de Domaigné, mari de Madeleine-Aimée de Martineau (1766); — fol. 79, plan des terres Gentilles, près la Galonnière; — fol. 145-213, procédures contre les curés pour les dîmes (1767); — fol. 353, plan partiel du village de Saint-Ambroise; — fol. 365, consultation de Mᵉ Lecamus, de Paris, qui décide que la dîme des parties de landes défrichées par le fermier du Chapitre appartient aux curés de Joué et Étiau comme novale (1780).

G. 549. (Registre.) — In-folio, papier, de 109 folios.

1705-1709. — Remembrances des sentences rendues aux assises des fiefs contre Pierre-Aimé Martineau, Louis Ponceau, Jacques Herpin, P. Ginault, Jacq. Cesbron, Ch. Bazantay, René Blouineau, Madeleine Gaudicheau, Pierre Pellé, Simon Frouin et autres tenanciers.

G. 550. (Cahier.) — In-folio, papier, de 19 folios.

1727. — Remembrances des sentences rendues aux assises du fief contre Jean Besnard, Math. Liger, Ét. Blin, Fr. Pasquier, Math. Boumard, Ét. Cœurderoi, Jean Asséré, Renée Catrou, Jacq. Cesbron, Louis Mussault et autres tenanciers.

G. 551. (Registre.) — In-folio, papier, de 140 folios; 1 table de 1 page, papier.

1626. — Papier des cens, rentes et devoirs tant de deniers « que de blé, seigle, avoine et chapons dus chacun « an aux baronnie et chastellenie de Joué et Estiau au terme « saint Thomas apostre, que Nicolas Cerqueur, fils de « défunt honorable homme Franç. Cerqueur et Catherine « Boussicqault, ci-devant fermiers desd. terres, rend et « baille à nobles, vénérables et discretz les doyen, cha- « noines et Chapitre de l'église d'Angers, seigneurs « d'icelles. »

G. 552. (Registre.) — In-folio, papier, de 257 folios; 2 tables in-folio, papier, de 44 folios.

1784. — « Papier terrier censif et déclaratif des « domaines, cens, rentes, sixtes et dîmes dues aux baron- « nie et châtellénie de Joué et Estiau, fait et dressé par « nous Pierre Coustard, notaire royal, Angers, résidant à « Chanzeaux, procureur fiscal desdites baronnie et châtel- « lenie en présence de Michel Augereau, Jean Gaschet, « Franç. Mosset et Séb. Babin, anciens décimateurs et « sixteurs de lad. Baronnie, par nous requis et appellés « pour nous donner les éclaircissements et instructions de « tous les droits sur les titres, aveux et déclarations les « concernant » (Copie par l'abbé Brossier, avec des Préliminaires historiques sur l'origine du domaine et les droits du Chapitre Saint-Maurice.

G. 553. (Registre.) — In-folio, papier, de 190 folios; 2 tables de 13 folios.

1774. — « Papier terrier, censif et déclaratif des « domaines, cens, rentes, sixtes et dixmes deus aux « baronnies et châtellenies de Joué et Étiau, fait et dressé « par nous René Lambert et François Bernier, sous-fer- « miers de Dˡˡᵉ Blouin, veuve de feu sieur Bineau des « Loges. »

G. 554. (Registre.) — In-quarto, parchemin, de 25 folios, plus 1 pièce, parchemin et 1 pièce, papier, annexées.

1641-1729. — Aveux rendus au Chapitre de Saint-Maurice par César de Martineau (1641) et Pierre-Aimé de Martineau (1729) pour la maison noble et domaine de La Galonnière en Joué; — arrêt sur requête, portant main-levée de la saisie faite de lad. terre pour défaut d'obéissance au château d'Angers (1682).

G. 555. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIᵉ siècle. — Plan du bourg et des environs de Joué.

G. 556. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIᵉ siècle. — Plan visuel du canton de Maumarchais au bourg de Joué, chargé des 53 boisseaux un sixième de froment, mesure de Joué, vers les maires-chapelains de l'église d'Angers.

G. 557. (Registre.) — In-folio, papier, de 152 folios.

1572-1579. — Châtellenie du Plessis-Grammoire. — « C'est le papier des rentes et debvoirs deubz par le « menu chacuns ans à Messieurs les doyen, chanoines et « Chapitre de l'église d'Angers à cause de leur chaste- « lennye, terre, fief et seigneurye du Plessis au Gram- « moire, aux festes de Nostre-Dame-Angevyne, sainct

« Maurice, sainct Michel et au jour et feste aux Mortz « dont maistre Jehan Bouchart, advocat, à Angers, comme « ayant les droictz par transport de Mᵉ Macé Thouesnault, « prestre-chanoine en l'église Saint-Maurille d'Angers, et « de Jeh. Lepeletier, seigneur de Mortron, fermiers de lad. « chastellenye, a faict recepte durant sept années. »

G. 558. (Registre.) — In-folio, papier, de 105 folios.

1627. — « Arpentage et cordelage des vignes situées « en la parroisse du Plessis-au-Grantmoire qui doibvent « dismes par chacun an à messieurs les doyen, chanoines « et Chapitre de l'esglise d'Angers, faict faire par hono- « rable homme Pierre Leliepvre, fermier desdictes dismes, « au mois de juin l'an 1627. »

G. 559. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 129 folios.

1767. — Papier décimal tant des terres et jardins que des vignes de la cour Saint-Maurice du Plessis-Grammoire dans les paroisses du Plessis-Andard et Villévêque, par Charles Touchet, fermier.

G. 560. (Registre.) — In-folio de 345 pages, papier ; 1 table, papier, de 8 folios.

1742-1767. — « Censif et terrier de la châtellenye « du fief et seigneurie du Plessis-au-Gramoire, dépendant « de l'Église d'Angers, des cens, rentes et devoirs deus « chacuns ans à lad. chastellenye aux jours et festes de « Notre-Dame-Angevine, de saint Maurice, saint Michel et « le jour des Morts, fait et dressé par nous Toussaint « Avril, autien notaire royal d'Angers. »

G. 561. (Carton). — 14 pièces, papier.

1777-1779. — Contrats d'acquêt exhibés aux assises des fiefs de Foudon et du Plessis-Grammoire pour terres et tenures à La Mauvaise-Route, à La Groie, à La Petite-Bertière, au Dercy, à Villeneuve, à Chandoiseau, à La Massonnerie, à Paradis, à La Croix-des-Pins, à Ribonne, aux Trèsbois.

G. 562. (Volume.) — In-folio, contenant 61 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 3 sceaux, dont un petit, ovale, de cire brune; dans le champ, une double niche ogivale contenant deux saints; légende fruste; contre-sceau très-petit, rond, un château fort avec donjon élevé au-dessus de l'enceinte crénelée; légende : † *S. curie Sabolii*; un autre, rond, moyen, de cire brune; dans le champ, l'écu d'Anjou ; légende fruste ; contre-sceau de même, plus petit ; légende : *Contras Andegav. ad cas.* , un autre, petit, rond, de cire brune ; dans le champ, l'écu d'Anjou, accosté de diverses pièces frustes, notamment d'un gril; légende fruste ; contre-sceau très-petit, rond ; dans le champ, un donjon carré à trois tours, entre deux fleurs de lys ; sans légende. — Débris de sceaux. — Deux tables, in-folio, papier, de 30 folios.

XIᵉ siècle-1519. — Châtellenie de Saint-Denis-d'Anjou et Chemiré. — Domaine (t. I). — Dons, baux, acquêts, transactions, concernant les droits du domaine, les dîmes dans les paroisses de Brissarthe, Chemiré, Saint-Denis-d'Anjou, la propriété des moulins de Ruzerieux, de l'étang et des moulins de Baraise; etc. : — fol. 1, acquisition par Landry, diacre et chanoine de Saint-Maurice, de la moitié d'un moulin dans la Sarthe, *in Sarta flumine*, d'Hersende, veuve de Gérard, viguier, *vicarius*, de Moranne, et accord passé avec Eude et Sieburgis, sa femme, en présence de l'évêque Eusèbe, qui appose sa croix à l'acte. † *Signum Eusebii episcopi* (ces trois mots, comme la croix, paraissent autographes) et de nombreux témoins inscrits sur quatre colonnes (1048-1081, très-bel original); — fol. 2, confirmation par Raynauld, seigneur de Châteaugontier, du don fait au Chapitre d'Angers par Jean Lemaire, son homme, *Johannes Major*, d'un moulin, de prés, de vignes à Chemiré, *apud Chimireium*, pour faire le service anniversaire de l'évêque Raoul de Beaumont (chirographe orig. jadis scellé, 1198); — fol. 3, confirmation par le roi Philippe-Auguste du don par son ami et fidèle Artur, duc de Bretagne, au Chapitre d'Angers du fourrage, *forragium*, de la terre de Chemiré (Vernon, 1203, copie de 1683 V. l'original à l'article G 588 f. 1); — fol. 5, reconnaissance, devant l'official d'Angers, par Geoffroy Borrel, d'une rente de 50 s. au Chapitre (1275, orig. jadis scellé); — fol. 6, ratification, devant le doyen de Sablé, par *Aenordis*, femme d'Hugues de Villaines, *de Villana*, de la vente faite par son mari au Chapitre d'Angers de dîmes dans les paroisses de Chemiré et de Saint-Denis (avril 1277; orig. scellé sur double queue de parchemin du sceau de la Cour de Sablé); — fol. 7, cession par Geoffroy de Maquillé à son frère Guillaume de tous ses droits dans la paroisse de Contigné (1294, orig. en français); — fol. 8, vente par « Macé du Plesseiz-de-Moulon de la parroesse de Parrené « en la dyocèse dou Mans » à Guillaume de Maquillé d'une rente de vin, seigle et froment sur la dîme de Masquillé. « Ce fut fet à Angiers le jeudi emprès la Trinité d'esté l'an « de grâce 1295 » (orig. jadis scellé); — fol. 9, cession par Géoffroy et Guillaume de Maquillé au Chapitre d'Angers de leur dîme de Maquillé (1298, orig. jadis scellé); — fol. 10, confirmation par Jeanne et Guillemette de Maquillé de la cession précédente (1298, orig. jadis scellé) ; — fol. 11, vente par Jean Cherpi, valet, au Chapitre d'Angers, de la moitié d'une dîme en Brissarthe (12 décembre 1346, orig. scellé sur double queue de parchemin); — fol. 12, par le même, de toutes les dîmes de blés et vins qu'il possédait en Brissarthe (1347, orig. scellé sur double queue de parch.); — fol. 57, arrentement à Jeh. Du Vergier, bourgeois d'Angers, d'une place près la ville de Brissarthe « où eut anciennement deux moulins nommez

« vulgaument les moulins de Rouserieux » (10 juillet 1437); — fol. 58, homologation par l'archevêque de Tours de la transaction qui suit (orig. scellé d'un petit sceau de cire rouge, fruste, 15 juillet 1443); — fol. 59, transaction entre les Chapitres d'Angers et de Montseur et le curé de Saint-Denis d'Anjou pour les petites dîmes de blé et vin (15 juin 1443, jadis scellé de 4 sceaux).

G. 563. (Volume.) — In-folio contenant 70 pièces, papier, 18 pièces, parchemin; les folios 26-30 manquent; 2 tables de 50 folios, papier.

1524-1599. — Domaine (t. II) : — Contrats, baux, acquêts, confrontations, partages, arrentements, procédures concernant les droits et la propriété du domaine; — fol. 22 et 24, états du revenu (sans date); — fol. 65, contestation pour un droit de passage sur la métairie de Floué (1540); — fol. 99, papier déclaratif des dîmes; — fol. 219, procédure contre la dame de La Béraudière pour envahissement du bois de La Haie-Saint-Maurice (1579); — fol. 282-289, enquête et procédures pour le droit de pacage dans les îles ou saulaies de Chemiré (1582); — fol. 290, transaction pour les dîmes avec le curé de Saint-Denis d'Anjou (1586).

G. 564. (Volume.) — In-folio, contenant 25 pièces, parchemin, 77 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 52 folios.

1600-1659. — Domaine (t. III) : Acquêts, baux, procédures à l'appui des droits de seigneurie et de propriété sur les moulins de Baraise, La Bellangeraie, Le Bignon, La Challerie, les dîmes de Miré et de Contigné, La Fouacière, La Galbuchère, La Guimplerie, les bois de La Haie-Saint-Maurice, La Pantière, La Pesacière, La Théardière; etc.

G. 565. (Volume.) — In-folio, contenant 6 pièces, parchemin, 34 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 74 folios.

1660-1669. — Domaine (t. IV) : — Acquêts, baux, procédures à l'appui des droits de seigneurie et de propriété sur la terre et l'étang de Baraise, La Bellangeraie, Boistesson, La Bottemotière, La Challerie, les dîmes de Contigné et de Miré, Cutesson, La Guimplerie, L'Hommais, L'Ile-Joriette, Maquillé, Le Port-de-Grat, La Théardière.

G. 566. (Volume.) — In-folio, contenant 101 pièces, papier, 15 pièces, parchemin; 2 tables de 43 folios, papier.

1552-1712. — Domaine (t. V) : — Acquêts, baux, procédures, concernant les droits et la propriété du Chapitre dans les terres et tenures de Baraise, La Bellangeraie, Le Brossay, La Challerie, Cutesson, Floué, La Galbuchère, La Greusleraie, La Jouberdière, Le Bourg-Saint-Martin, La Pesacière, La Théardière. — Fol. 51, arrêt du Parlement qui ordonne l'achèvement des chaussées de divers moulins de La Sarthe (21 juin 1673); — fol. 59, transaction par laquelle Guy Théard, procureur au Grenier à sel de Châteaugontier, reconnaît au Chapitre la propriété du pâtis dit Le Carreau, près l'arche de Poil (24 septembre 1675); — fol. 94, montée des prés et îles Chalumeau (1677); — fol. 127, vente de la terre de Baraise (17 mai 1678); — fol. 220, aveu de La Challerie en Bierné (1681); — fol. 361, papier des dîmes dues au Chapitre Saint-Maurice et aux chapelains des Grenouilles et de Saint-René (1552).

G. 567. (Volume.) — In-folio, contenant 192 pièces, papier, 3 pièces, parchemin; 2 tables, papier, de 59 folios.

1703-1765. — Domaine (t. VI) : — Baux, acquêts, déclarations, procédures concernant les droits et la propriété des terres et tenures de Baraise, La Biennerie, La Challerie, La Galbuchère, La Gaullerie, La Marollerie. La Pesacière, les dîmes, les bois du domaine; — fol. 20, procès-verbal de visite par le notaire Proust de la châtellenie, de Saint-Denis d'Anjou, (1704); — fol. 26, sentence de la Sénéchaussée d'Angers qui ordonne de procéder par adjudication aux réparations de l'église de Saint-Denis d'Anjou (2 avril 1704); — fol. 45, procès-verbal d'adjudication (8 juillet); — fol. 56 et 59, lettres de René Davy, prêtre de l'Oratoire, curé de Miré, concernant les dîmes (1706); — fol. 66, consultation de l'avocat Gouin, d'Angers, sur l'obligation du curé de Saint-Denis à contribuer aux réparations du clocher (16 juillet 1708); — fol. 82, fondations desservies dans l'église de Chemiré; — fol. 90, lettre (5 mai 1713) de La Bintière, ancien sénéchal de Saint-Denis d'Anjou, annonçant l'envoi au Chapitre « d'une « histoire de l'Église de Saint-Denis qu'il a faicte », en réponse à une demande du 8 avril; — fol. 114, mémoires et procédures concernant la chaussée du moulin de Villechien (4 août 1745); — fol. 125, plan figuratif; — fol. 156, procédures concernant les déprédations commises dans les bois de Chemiré : « cette affaire a coûté environ « 1,000 livres au Chapitre et n'a produit rien de bon en « 1728 »; — fol. 215, procès-verbal de l'état des maisons seigneuriales de Saint-Denis d'Anjou et de Chemiré (1732); — fol. 285, lettre du curé de Contigné F.-P. Rogue, portant demande de quelques secours pour sa paroisse : « on trouve tous les jours sur les grands chemins de « pauvres gens tombés en défaillance. Hier il s'en évanouit « trois dans un quart-d'heure sous mes yeux; un autre « mourait il y a quelques jours dans un fossé après son « travail, faute de nourriture » (20 avril 1739); —

fol. 307, procès-verbal de réparation du clocher de Chemiré (1 mars 1746); etc.

G. 568. (Volume.) — In-folio, contenant 38 pièces, parchemin, 133 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 38 folios.

1203-1769. — Domaine (t. VII) : — Acquêts, baux, procédures à l'appui des droits de seigneurie et propriété sur les terres de Baraise, La Bellangeraie, Le Bignon, La Challerie, La Coutardière, Floué, La Fouacière, La Galbuchère, La Guimplerie, L'Hommaie, La Mardelle, Le Pin, Le Port-de-Grat, La Ricordelaie, les droits de dîme en Miré, Contigné, Saint-Denis d'Anjou, le ban de vendanges; etc.; — fol. 1, confirmation par le roi Philippe-Auguste du don fait par son ami et fidèle Artur, duc de Bretagne, *amicus et fidelis noster*, au Chapitre Saint-Maurice d'Angers du droit de fourrage en la terre de Chemiré, *forragium terre de Chemireio. — Actum Vernonis anno Domini* 1203, *regni anno vicesimo quinto*, *dapifero nullo*, *data vacante cancellaria*, — avec le monogramme du Roi (original jadis scellé sur lacs de soie rouge et verte); — fol. 2, notification par Odo Forrarius de la remise et du don faits par lui au Chapitre Saint-Maurice de toutes ses prétentions dans les terres de Chemiré et de Saint-Denis d'Anjou, *super receptione Forragii et super emendis et gagiis*, *espandagiis;* en retour les chanoines lui donnent 75 livres, pour être participants du pèlerinage qu'il allait faire contre les Albigeois, *ut fierent participes peregrinationis quam arripere tunc volebat contra hereticos Albigenses. — Testes hujus rei beatus confessor Maurilius super cujus corpus ego et G. filius meus abjuravimus supradictas contentiones;* en présence de l'évêque Guill. de Beaumont et de nombre d'autres témoins laïcs ou ecclésiastiques. *Actum apud Andegavum in ramis Palmarum anno Domini MCC°X* (orig. jadis scellé de 4 sceaux); — fol. 4, don par Guillaume, ancien doyen d'entre Sarthe et Maine, *quondam decanus*, à son neveu, Jean, clerc, fils de Richard Leblanc, de son herbergement et vignes à Montchevalier, *apud Montem militis*, de vignes à La Gardonnière et de diverses autres terres dans la paroisse Saint-Denis d'Anjou (juillet 1249, orig. jadis scellé de deux sceaux sur doubles lacs de soie rouge); — fol. 15-108, baux des terres et seigneuries de Saint-Denis et de Chemiré (1546-1648).

G. 569. (Volume.) — In-folio, contenant 25 pièces, parchemin, 142 pièces, papier; 2 tables de 43 folios, papier; débris de ceaux.

1334-1579. — Contrats (t. I), acquêts, arrentements, baux des maisons, terres et tenures de L'Aubquin, Baraize, Beaumont, de La Clottière, du Feu-Cosnard, du Petit-Coulon, de Cutesson, de Denail, de L'Effrière, du Génétay, des Graviers, de La Haigronnière, de La Jailletterie, du Jambon, de La Justonnelle, de La Létaudière, de Mirecon, de La Motte, des Parentières, du Portau, du Roussillon; etc.; — fol. 28, fondation par Jean Robineau, marchand, seigneur de La Salmacière, de la chapelle Sainte-Anne en l'église Saint-Denis d'Anjou (20 décembre 1479).

G. 570. (Volume.) — In-folio, contenant 138 pièces, papier, 60 pièces, parchemin; 2 tables 49 folios, papier.

1580-1649. — Contrats (t. II), acquêts, baux, arrentements des terres, maisons, tenures d'Antenaise, du Bairon, de La Barbotière, de La Barre, de Bierné, du Bois, de Boyau, de La Brenarderie, du Basson, de Colombeau, de Cutesson, de La Doserie, de L'Éveillarderie, des Fossettes, de Glandelle, de La Guiterie, de Jambon, des Malonnières, des Morinières, des Parentières, des Perrières, de La Présaie, de La Rairie, du Croton; etc.

G. 571. (Volume.) — In-folio, contenant 202 pièces, papier, 18 pièces, parchemin; 2 tables de 64 folios.

1650-1762. — Contrats (t. III), acquêts, baux, arrentements de maisons, terres et tenures de L'Arche, de La Babinière, de La Barbotière, de Beaumont, de La Blanchetière, de Bouchevreau, de La Bougrie, des Censies, de l'Estre-Chauvin, de La Coquebrière, de Couasnon, de Cutesson, de La Fontaine-aux-Écoliers, de La Fosse, de La Garoulière, du Génetay, de Goulvent, de La Guyonnère, de La Malevoie, de La Motte-Audenais, de l'Ile-Perrinelle, du Pressoir-Billon, des Sourdières; etc.

G 572. (Volume.) — In-folio, contenant 95 pièces, papier; 2 tables de 43 folios, papier.

1711-1783. — Contrats (t. IV), acquêts et baux de maisons, terres et tenures dans le bourg de Saint-Denis, près Balthazar, au Petit-Beaumont, aux Camerelles, à La Charbonnerie, Cramaillé, Grand-Fontaine, La Glandelle, au Houssay, Jambon, La Landaiserie, La Molancerie, à La Motte, au Pavement, à La Pilardière, à La Ricordelaie, aux Théardières.

G. 573. (Volume.) — In-folio, contenant 160 pièces, parchemin, 6 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 34 folios.

1290-1480. — Aveux et déclarations (t. I) pour les terres, fiefs et tenures dépendant de la châtellenie à L'Anerie, à La Barbotière, au Boistesson, à Brisepain, à Châteauneuf, à La Conrayère, à La Croix-Chauvin, Cutesson, Denail, Écherbot, La Foliette, La Garoulière, Glandelle, La Haie-Saint-Maurice, La Landai-

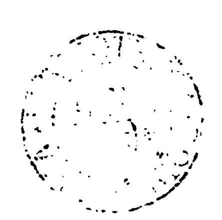
serie, aux Malonnières, à La Pillardière, La Presaie, La Rigadelière, aux Sourdières, aux Théardières; etc; — fol. 1, transaction par laquelle le Chapitre de Saint-Maurice arrente au curé Guy, de Saint-Denis d'Anjou, 6 quartiers de vigne nouvellement acquis et plantés (1290, orig. jadis scellé); — fol. 21, enquête contre les gens de Saint-Denis d'Anjou qui ont enlevé à main-armée les dîmes déposées dans la cour du presbytère (1383).

G. 574. (Volume.) — In-folio, contenant 169 pièces, parchemin, 10 pièces, papier; 2 tables de 38 folios, papier.

1481-1500. — Aveux et déclarations (t. II) pour terres et tenures aux Bois d'Anjou, à L'Anerie, à La Barbotière, à Beaumont, à La Biennerie, à Boistesson, à La Chalottière, à La Charbonnerie, au Chêne-Daviet, à La Cruche, au Denail, à L'Érable, Foligné, La Garnilière, Glandelle, La Guimplerie, aux Malonnières, à La Morandière, au Pavement, à La Pierre, à La Théardière, aux Vieilles-Vignes; etc.

G. 575 (Volume.) — In-folio, contenant 122 pièces, parchemin, 17 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 37 folios.

1501-1512. — Aveux et déclarations (t. III) pour les terres et tenures de L'Arche, des Bacles, de La Barbotière, La Censie, La Cruche, Foligné, La Guimplerie, des Grands-Jardins, de La Loge-Denebeau, des Mandrinières, du Pavement, de La Poissonnière, Rainette, La Rulasnière, du Tertre-Morin, du Vigneau. — Fol. 1, enquête et procédures criminelles contre Grégoire Le Taillandier, accusé de vol de bois et de moutons (13 mai 1501); — fol. 20, contre Guillemine La Robelotte, accusée d'avoir empoisonné René Geslin, son mari (11 août 1501); — fol. 75, « s'ensuit ce que Grégoyre Le Taillandier a déclaré au « gibet des Malonnières, luy estant au pié de l'échalle « d'iceluy gibet » (1501); — fol. 85, procès criminel, poursuivi en appel au Fort-L'Évêque de Paris, contre Guillelmine Ribelotte, avec la sentence qui la condamne « à « estre arce et bruslée près la justice patibulaire de Saint- « Denis d'Anjou où l'on a accoustumé faire telles et sem- « blables exécutions » (4 juin 1502); — fol. 169-170, entérinement et publication des lettres royaux portant établissement de deux foires à Saint-Denis d'Anjou (avril 1507); — fol. 176, procès criminel contre Mathurin Gruau, sorcier (13 mai 1508). — Il nie toute accusation dans le premier interrogatoire; dans le second au contraire il se confesse sorcier et raconte son initiation par la femme Chasseboeuf: « elle alla quérir une boueste de oignemens « noir en une chambre de la maison où ilz estoient et fist « despouiller led. prisonnier en chemise, et après ce qu'il « fut despouillié, lad. Chasseboeuce se defferma sa robbe « et se gressa soubz les esselles en l'estomac et fist gresser « led. prisonnier en la sorte qu'elle se gressa, prindrent « chascun ung ballay, firent trois tours soubz le tuau de la « chemynée et après.. laissèrent lesd. ballaiz et allèrent en « vent et tourment par le tuau d'icelle à travers hays et « bussons, tellement qu'il y avoit si très-grand bruit de vent « par où ilz passoient, qu'il sembloit que le vent en « emportast haye et busson »; etc. Il termine en dénonçant plusieurs des personnes qu il a vues au Sabbat; etc.



G. 576. (Volume.) — In-folio, contenant 168 pièces, parchemin, 7 pièces, papier; 2 tables in-folio, de 36 folios, papier.

1513-1520. — Aveux et déclarations (t. IV) des fiefs, terres et tenures de La Baisière, La Barbotière, Bourchevreau, La Charbonnerie, Cutesson, Floué, La Foucaudière, La Gaignerie, Les Graviers, La Guimplerie, Jambonnais, La Loge-Dénebeau, Les Malonnières, Mergot, Le Ré, La Rochette, La Rulanière, La Taforerie, La Trébillardière; etc.; — fol. 8, transaction entre les enfants et le frère de Jeanne Branjonneau et D[lle] Mathurine de Brie, lesdits enfants disant contre ladite damoiselle « que puys « naguères elle avoit imposé à lad. deffuncte qu'elle estoit « sorcyère et qui par son sort et charme elle estoit cause « de certaine maladie, dont icelle damoyselle disoit estre et « avoir esté par longtemps détenue au lict et à sa maison « et que en haingne et par vengence de ce, lad. damoiselle « et autres pour elle.. avoient trouvé manière de faire venir « en sad. maison lad. deffuncte et en icelle maison l'avoient « tenue prisonnyère.. et luy avoient faict plusieurs bap- « teures et excès et l'avoient pendue et estranglée avecques « une corde et affin qu'il n'en fust bruyt avoient en ladicte « maison enterré le corps d'icelle »; lad. demoiselle prétend que la défuncte avait promis de la désensorceler. et qu'elle s'est pendue « de raige au grand desplaisir qu'elle « eut d'avoir esté cause de lad. grand maladie et lan- « gueur »; elle consent néanmoins, pour éteindre tout procès, à payer 43 livres (14 novembre 1513).

G. 577. (Volume.) — In-folio, contenant 86 pièces, parchemin, 14 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 28 folios.

1541-1549. — Aveux et déclarations (t. VI) de terres et tenures à Antenaise, Baraise, Beaumont, Boistesson, La Bonnetière, La Censie, Champhues, Le Chêne-au-Loup, Denail, Foligné, La Garoulière, Glandelle, Goulvent, aux Graviers, aux Hommeaux, à La Jametière, La Mordelle, Montchevalier, La Noulière, La Pillardière, au Prérond, à Roche-Cosme, La Rubanière, aux Sourdières, aux Trémaillères; etc.

G. 578. (Volume.) — In-folio, contenant 60 pièces, parchemin, 115 pièces, papier; 2 tables, in-folio, de 46 folios, pap

1550-1579. — Aveux et déclarations (t. VII) de fiefs, terres et tenures au Bois-d'Anjou, à L'Arche, La Rabotière, Beaumont, La Blanchetière, Champhues, Chemillon, au Chêne-Jaune, aux Cottesblanches, à Cutesson, La Duboiserie, L'Étendue, Foligné, La Foresterie, La Fouacière, La Garoulière, Glandelle, La Greuleraie, Les Léards, aux Malonnières, aux Mazeries, à La Noulière, aux Parentières, à La Rochette, à La Tasserie; etc.

G. 579. (Volume.) — In-folio, contenant 61 pièces, parchemin, 117 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 47 folios.

1580-1599. — Aveux et déclarations (t. VIII) de fiefs, terres et tenures à Antenaise, La Barbotière, La Cave, La Charbonnerie, au Cléray, à La Croix-Vert, Denail, Érigné, Foligné, La Fontenelle, La Foucaudière, Goulvent, La Loge-Denebeau, Maupertuis, La Morandière, La Noue-Chapeau, Pauvail, La Poissonnière, au Ramas, aux Salles, Les Sourdières; etc.; — fol. 429-442, procédures concernant les mesures à blé et à vin de la châtellenie (1597).

G. 580. (Volume.) — In-folio, contenant 65 pièces, parchemin, 67 pièces, papier, 2 tables in-folio, papier, de 44 folios.

1600-1619. — Aveux et déclarations (t. IX) de fiefs, terres et tenures à La Baudière, La Biotière, La Charbonnerie, aux Chesnaies, à Cogreil, La Croix-Vert, Denail, aux Éards, à Foligné, La Garoulière, Glandelle, Goulvent, aux Guilloteries, La Halletière, Jambon, Maupertuis, La Motte-Audenais, au Pâtis-Morin, à La Perrière, à La Recordelière, à Touchalais; etc.

G. 581. (Volume.) — In-folio, contenant 21 pièces, parchemin, 59 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 42 folios.

1620-1649. — Aveux et déclarations (t. X) de terres et tenures à L'Aubépin, Baraise, La Barbotière, La Bonnetière, La Censie, au Chêne-au-Loup, à La Croix-Verte, Foligné, Glandelle, aux Graviers, à La Hache, au Houssay, à La Jonchée, aux Mandrinières, à Mergot, Morton, aux Parentières, à La Pierre-Pinte, aux Sourdières, aux Théardières; etc.; — fol. 14, arrêt du Parlement de Paris qui condamne René Boulay, boucher, à être fustigé et banni, sur appel de la sentence du châtelain de Saint-Denis, qui l'avait condamné à être pendu (29 mai 1623); — fol. 18, procès-verbal de l'état des prisons de Saint-Denis (14 février 1626); — fol. 34, mémoire des officiers de la châtellenie dénonçant les entreprises des officiers du Présidial d'Angers sur la juridiction du Chapitre (1626); — fol. 73, procès-verbal dressé par le Sénéchal de Saint-Denis contre Honoré de Martigné, seigneur de Villenoble, « qui avoit fait attacher en la verge de la croix, qui est « au-devant de la chapelle dud. lieu, une lame de cuivre « gravée et planter un poteau au pâtis dud. lieu avec ses « armes » et attenter aux droits de chasse du Chapitre (1630); — fol. 314, information contre le sieur de La Véroulière pour fait de chasse (1644).

582. (Volume.) — In-quarto, contenant deux registres, ensemble de 186 folios; 2 tables in-quarto, papier, de 54 folios.

1525-1527. — Déclarations (t. XI) rendues aux assises de la châtellenie par Guill. Averton, Macé Béliard, J. Besron, Nic. Bouju, Marguerite Briand, J. Caillet, Guill. Chéhère, Guill. Corbin, Guill. Dauffin, Fr. Denouault, Jamet Durandeau, Noël Fardeau, J. Gaudin, J. Geslin, Gervais Hamon, Guill. Heullier, P. Jary, Guill. Lelièvre, Franç. Mallet, Mic. Moresteau, Jean Pincé, Th. Prodosme, Mic. Renard, Jean Souchard, Robert Villetrouvée et autres tenanciers.

G. 583. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 43 folios; 2 tables de 30 folios, papier.

1528-1534. — Aveux et déclarations (t. XII) rendus aux assises de la châtellenie par P. Allard, Briand Bignon, Guill. Bouju, Th. Bureau, Ét. Chalot, J. Chevalier, André Le Cornu, Fr. Denouault, J. Fouin, Guill. Gaudin, J. Gillet, J. Guibert, Gervais Hodemon, Mic. Jouanneaux, Guill. Morand, J. Perrier, Mic. Quentin, J. Reguoust, Guill. Trochon, J. Leverlet et autres tenanciers.

G. 584. (Volume.) — In-folio, contenant 52 pièces, papier; tables de 48 folios.

1542-1549. — Aveux et déclarations (t. XIII) rendus aux assises de la châtellenie par Jean Baraton, Raoulet Desbarres, J. Bruneau, Jeanne Chaillou, G. Chevalerie, Louis de Cordon, Mic. Courtais, Ét. Lefrère, Jamet Gaudereau, Math. Mahot, Guill. Noury, Jacq. de Pennard, Geoffroi Blançon, Mic. Quétier, Jean Robichon, Rob. Théard et autres tenanciers.

G. 585. (Registre.) — In-folio, papier, de 175 folios; 3 tables de 54 folios, papier.

1553-1575. — Aveux et déclarations (t. XV) rendus aux assises de la châtellenie par Thugal Aubin, René Babin, Rob. Beurois, Raoul Bodin, Ant. Chardon, J. Cissé, Guyon Courte, Ét. Deniau, Math. Gaudin, René Guiter, Ét. Jamet, Guill. Jouin, Jacq. Marest, René Mouette, Ant. Préau, Hugues Ricoul et autres tenanciers.

G. 586. (Registre.) — In-folio, papier, de 363 folios; 2 tables de 60 folios, papier.

1575-1661. — Aveux et déclarations (t. XVII) rendus aux assises de la châtellenie par Jean Aubery, P. de

Baubigné, Jacq. Besnier, Raoul Bodin, Salomon Branchu, J. Champhuon, Roné Courte, René Fessart, Adrien Goderon, Mic. Guiter, Guill. Marest, P. Regnoust, Julien Roiné, Silvestre Trotery et autres tenanciers.

G. 587. (Registre.) — In-folio de 359 folios, papier; 2 tables de 62 folios, papier.

1661-1604. — Aveux et déclarations (t. XVIII) rendus aux assises de la châtellenie par Rob. Anjubault, Guill. de Bastard, Mic. Bienvenu, Franç. Chaligné, Pascal Colombeau, Ant. Farnel, Guill. Garnier, J. Goderon, J. Guiter, Macé Morin, Jean Oriet, P. Perrier, Anne Rebours, Geoffroi Teullier, Jean Vinson et autres tenanciers.

G. 588. (Registre.) — In-folio, papier, de 179 folios; 3 tables de 51 folios, papier.

1609-1634. — Aveux et déclarations (t. XIX) rendus aux assises de la châtellenie par Jean Amiot, Jean Bommier, Marin Chardon, Olivier Cupif, Gaspard Esmont, Ambrois Guiter, Jacq. Rochery, René Roiné, René Theulier, René Le Vaiseux et autres tenanciers.

G. 589. (Registre.) — In-folio, papier, de 263 folios; 3 tables de 54 folios, papier.

1609-1652. — Aveux et déclarations (t. XX) rendus à la châtellenie par Jean Amiot, Macé Besnier, Mic. Bienvenu, Jacq. Crosnier, Fr. Dupin, René Goderon, Mic. Houssaie, Jos. Jacqueau, Jacq. Joubert, Julien Landais, Florent Liger, Joachim Le Moul, Séb. Ormeau, P. Perrier, Marin Pertué, J. Renoust, Guill. Ruau et autres tenanciers.

G. 590. (Registre.) — In-folio, de 238 folios, papier; 3 tables de 60 folios, papier.

1634-1652. — Aveux et déclarations (t. XXI) rendus aux assises de la châtellenie par Mich. Amis, René Babin, Louis Béron, Barthélemy Boucault, J. Crosnier, J. Fouassier, L. Garnier, Noël Goyau, Rob. Hardy, René Langlois, P. Marette, René Nouchet, Ch. Périer, Math. Prévost, René Renoust, René Ritouet et autres tenanciers.

G. 591. (Volume.) — In-folio, contenant 7 pièces, parchemin, 120 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 65 folios.

1650-1675. — Aveux et déclarations (t. XXIII) rendus aux assises de la châtellenie par Pierre Avril, Fr. Barbereau, Rob. Belair, Math. Bellière, Jacq. Chanteau, Guill. Cuvert, Fr. Daudet, Chr. Dubar, René Goderon, Ch. de Gentieu, René Guiber, Ét. Hamon, J. d'Héliand, Mich. Jameaux, René Langlois, Marin Lorilleur, Fr. Martin, Guill. Minot, Pierre Monteul, Fleurent Proc, Louis Rollée, Pierre Thévet, L.-Fr. de Vassé et autres tenanciers.

G. 592. (Volume.) — In-folio, contenant 177 pièces, papier, 2 pièces, parchemin; 2 tables in-folio, papier, de 65 folios.

1675-1682. — Aveux et déclarations (t. XXIV) rendus aux assises de la châtellenie par Eustache d'Andigné, J. de Beaurepaire, J. Bodereau, Jacq. Bourné, J. Bureau, P. Camerelle, Mic. Chehère, Fr. Daudet, J. Élie, Séb. Frain, Christ. Garot, P. Herreau, Jul. Houdu, J. Jouin, J. Meignan, Victor de Massac, Christ. Monteul, René Paigerie, Fr. Provost, René Rippier, René Rouzé, Eustache Teullier, Brandelis de Valory et autres tenanciers.

G. 593. (Volume.) — Petit in-folio, contenant 1 pièce, parchemin, 123 pièces, papier, ensemble de 471 folios; 2 tables de 59 folios, papier.

1682-1684. — Aveux et déclarations (t. XXV) rendus aux assises de la châtellenie par Guill. Alligot, P. Amiot, Fr. de Beaurepaire, Nic. Bienvenu, Math. Chanteau, René Courte, Guill. Gruau, Marc Jouin, Ant. Liberge, Gilles Myonnet, Jacq. Oger, René Quentin, Michel Sauvegrain, René Sesboué, Fr. de Vernay, J. Yvon et autres tenanciers.

G. 594. (Volume.) — In-folio, contenant 6 pièces, parchemin, 150 pièces, papier, ensemble de 548 folios; 2 tables de 67 folios, papier.

1684-1757. — Aveux et déclarations (t. XXVI) rendus aux assises de la châtellenie par Urbain André, René Androuin, Yves Bernard, Ch. Boutier, Guy Chaligné, Jeanne Chartier, Louis Cuvert, Jacq. Deniau, curé de Contigné, Fr. Dublineau, Jean Eslie, Jean Fillion, Louis Géhère, Jacq. Legras, Fr. Journeil, René Dumas, Guill. Ménard, Germain Nivard, J. Ragot, J. Thiberge et autres tenanciers.

G. 595. (Registre.) — In-folio de 103 folios, papier; en tête, 6 pièces, papier; 2 tables de 17 folios, papier.

1729. — Aveux et déclarations (t. XXVII) rendus aux assises de la châtellenie par Louis Auray, Dominique Arthuis, Nic. Boutier, P. Champion, Fr. Drouet, Jacq. Deslandes, Ch. Erussard, René Hublin, Pierre Métivier, Vincent Lemanceau, Avril de Pignerolles, René Proust, Gilles Rézé, Olivier Sallé et autres tenanciers.

G. 596. (Volume.) — In-folio, contenant 53 pièces, papier, ensemble de 689 feuillets; 2 tables, papier, 35 folios.

1734-1736. — Aveux et déclarations (t. XXVIII) rendus aux assises de la châtellenie par Jacq. Amis, Gabr. Alligot, J. Bachelot, J. Bureau, P. Bouju, René Baril, François Chalumeau, Ét. Corbin, Math. Cointereau, J. Durandeau, P. Delhommeau, Gervais Gillard, Barthélemy Géhère, P. Heullin, J. Jameau, Ant. Ménard, Mic. Perrier, J. Tocqué et autres tenanciers.

G. 597. (Registre.) — Petit in-quarto, de 78 folios, papier; 1 table de 3 folios, papier.

1738. — Aveux et déclarations (t. XXIX) rendus aux assises de la châtellenie par Pierre Blanchouin, Marin Bodereau, René Chevalier, Jos. Chaligné, Fr. Daudet, Jacq. Élie, Mic. Fourmond, René Forget, René Geslin, Phil. Godivier, Cl. Hamon, J. Jouin, L. Langlois, René Maumousseau, Pierre Oger, J. Pioger, Mic. Troussard, P. Toqué et autres tenanciers.

G. 598. (Registre) — In-folio de 620 folios, papier; 1 table de 34 folios, papier.

1779-1780. — Aveux et déclarations (t. XXX) rendus aux assises de la châtellenie par Gilles Angot, Ayrault de-La-Roche, P. Berthet, Renée Gaitet, René Gaudon, J.-R. Géhère, Fr. Géré, Yves Goderon, J. Herreau, J.-B. Jameray, J. Landais, Jos. Ménard, Ét. Monnier, René Morin, René Neveu, P. Lenormand, Fr. Oger, Jacq. Poirier, Fr. Rezé, Fr. Chevalier et autres tenanciers.

G. 599. (Registre.) — In-folio de 586 folios, cotés 621-1206; 1 table de 29 folios, papier.

1779-1782. — Aveux et déclarations (t. XXXI) rendus aux assises de la châtellenie par Mic. Aurée, P. Besson, J. Blanchouin, Math. Bonaventure, Guill. Boulay, J. Brault, P. Bretonneau, Louis Charlot, P. Cochet, L. Delhommeau, Fr. Diard, Jos. Faribault, Ch. Fillon, Fr. Forget, P. Fripier, René Gandon, René Jouenneaux, Jacq. Laurent, Jos. Ménard, René Morin, Fr. Rezé, P. Viroux et autres tenanciers.

G. 600. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1453-1600. — Aveux, déclarations, contrats d'acquêts, baux, arrentements, procédures pour terres et tenures dans la châtellenie à La Motte-Audenais, près La Roulionière, à La Barbotière, aux Perchettes, à Baraise, à La Garoulière, au Pâtis-Morin, à La Cave, au Ré, aux Sourdières, à La Rochette, à Touchalais, à L'Ile-de-L'Arche, aux Mazeries, à La Tigerie, à La Bellangerie.

G. 601. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 102 pièces, papier.

1666-1789. — Aveux, déclarations, contrats d'acquêts, baux, arrentements, procédures pour terres et tenures dans le fief de la châtellenie à La Bellangerie, Baraise, à La Présaie, près L'Arche-de-Chemiré, à La Biennière, au Pin, aux Graviers, aux Parentières, à La Grande-Challerie, au clos de La Pierre, près La Fontaine-aux-Écoliers, à La Martinerie, aux Renarderies; etc.

G. 602. (Volume.) — In-folio, papier, de 417 folios; 1 table détachée de 6 folios, in-folio, papier.

1683-1684. — Tenues d'assises de la châtellenie, contenant les jugements rendus sur les déclarations d'Ant. Allaire, Guill. Alligot, Marin Bouchard, René Blastier, René Belin, Marie Colombeau, Jacq. Chanhuon, Fran. Daudet, René Guitter, Aimé Géhère, P. Herreau, Thim. Janin, Jacq. Jouin, P. Ménard, Jacq. Monteul, Ét. Lepelletier, Franç. Pertué, Pierre Restault, Mic. Sauvegrain, Franç. de Verné et autres tenanciers.

G. 603. (Registre.) — Petit in-folio, de 133 folios, papier; 9 tables de 12 folios, papier.

1718-1781. — Tenues des assises de la châtellenie au palais dudit lieu par René Pierre, seigneur de La Bintière, sénéchal, juge ordinaire, civil et criminel dudit lieu, Mes Pierre Boucher, notaire royal et procureur fiscal et Me Pierre Guénier, greffier.

G. 604. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 459 folios; tables de 14 folios.

1604-1625. — « C'est le papier ordinaire des vinages « tant par espèce de vin que par argent pour abournement « desd. vinages et deniers de cens deubz à la recepte des « chastelenies, terres et seigneuries de Saint-Denis d'An-« jou et de Chemiré-sur-Sarthe.. receuz par Mes Jean « Sourdrille et Geofroy Plançon, fermiers, pour le temps « et espace de 21 ans. »

G. 605. (Registre.) — In-folio, papier, de 394 folios.

1604-1625. — « C'est le papier ordinaire des vinages « tant par espèce de vin que par argent pour abournement « et deniers de cens, deubs à la recepte de la chastellenie, « terre, fief et seigneurie de Saint-Denis d'Anjou et Che-« miré-sur-Sarthe pour vingt-une années.. lesd. vinages « rendables et payables ès-celliers de lad. chastellenie à la « mesure ancienne d'icelle au cours et saison de vendanges « par chascun an. »

G. 606. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 378 folios; 2 tables, 19 folios, papier.

1632-1644. — « C'est le papier rentier et caternier « du revenu des terres, fiefz, seigneuries et chastelenies « de Saint-Denis-d'Anjou et Chemiré-sur-Sarthe, tant de « services, cens, rentes, bleds, terrages, chapons et autres « redebvances deues à la recepte desdites deux chastelenies « et seigneuries par chascuns ans; et ce sont les hommes « subjectz qui relèvent et tiennent neuement de l'annuesse « d'icelles tenus et obligés de paier aux termes escheus, « savoir pour la chastelenie et seigneurie de Saint-Denis

« d'Anjou en la maison seigneurial du Chapitre, située en « la ville dud. Saint-Denis d'Anjou, et pour la chastelenie « de Chemiré en la maison seigneurial du Chapitre située « dans le bourg dud. Chemiré..; le présent papier rédigé « par Mᵉ Rolland Journeil, procureur fiscal qui a veu et « visité avec grand soin et vigilance les maisons, jardins, « terres, prés et autres héritages mouvans par plusieurs et « diverses journées durant les années 1642, 1643 et 1644. »

G. 607. (Registre.) — In-folio, papier, contenant 299 folios; 3 tables de 44 folios, papier.

1749. — « Brouillard ou projet de censif vinager « de Saint-Denis. »

G. 608. (Registre.) — In-folio de 293 folios, papier; 2 tables de 62 folios, papier.

1749. — Saint-Denis. — Censif-Terrier de la châtellenie, comprenant les abornements et redevances des tenures comprises dans la mouvance du fief, avec la référence aux volumes des titres de déclarations.

G. 609. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1785. — Arrêt, sur requête, de l'Intendant qui déboute les tenanciers et habitants des paroisses de Morannes, Le Pé, Pressigné, Saint-Denis d'Anjou, et Varennes-Boureau de leur demande contre le Chapitre de Saint-Maurice à l'effet d'entretenir en état le port de Grats, près Morannes, et le port des Roches. — Lettre d'avis donné au Chapitre par l'intendant Daine.

G. 610. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1546-1624. — Baux à ferme par le Chapitre de la châtellenie, terre et seigneurie de Saint-Denis d'Anjou et de Chemiré-sur-Sarthe.

G. 611. — 11 plans, papier, cotés 57-82; manquent 58, 62-74 et 77 et les plans antérieurs à 57.

XVIIIᵉ siècle. — Plans des cantons de La Mélinerie, de La Vieille-Haye, de La Tigerie, de La Roussellière, de la maison du Gué, de la métairie de Jambon et du village des Baudières du clos des Robichonnières, des Grosseteaux, de La Charbonnerie; des Malonnières et des Rambouillets; de La Molancerie et des Guillotteries, de L'Arche, des domaines sis entre le cimetière, La Croix-Jaune et le bois des Coulées, de Poil, des prés de Chemiré, du canton entre le pâtis et La Jonchée, — l'arche de Poil et le bourg.

G. 612. (Carton.) — 11 pièces, papier, dont 4 plans.

1579-1782. — Le Val en Mouliherne. — Contrats de vente et cession, confrontation, procès-verbal de vente par le Chapitre Saint-Maurice à messire Jacq.-Michel Gérard, chevalier, seigneur de La Calvinière, de la terre et seigneurie du Val en échange de la closerie de Moiron et des métairies de La Pasquerie et de La Touchardaie, paroisse du Louroux-Béconnais; — plans de La Touchardaie, Moiron et La Pâquerie.

OFFICIALITÉ D'ANGERS.

G. 613. (Registre.) — In-folio, papier, de 300 folios; manquent les folios 2-9 et la fin du registre.

1655-1699. — Insinuations ecclésiastiques. — Déclarations du temporel des chapelles de La Royrie en l'église de Saint-Jean-des-Mauvrets, du Saulay en l'église de la chapelle d'Aligné, de Racapé en l'église Saint-Léonard de Chemillé, du Saint-Nom-de-Jésus en Sainte-Croix d'Angers, de La Guichetière en Angrie, de Saint-Louis en Saint-Laud d'Angers, du prieuré d'Échemiré, des Émériaux en Saint-Martin de Beaupréau; — des cures de La Salle-de-Vihiers, Sarrigné, Contigné, Lézigné, Notre-Dame de Chalonnes, Thouarcé, Saint-Denis de Candé, Saint-Silvin, Gouis, Corzé; — de la fabrique de Saint-Rémy-en-Mauges, du prieuré du Fief-Sauvin; — testament de Julienne Delisle et de Marin Chauveau-de-La-Grand-maison; — baux des métairies d'Hélouine en Marcé, de Saint-Georges en Soucelles, de Cahairie, des landes de Malaguet, de La Petite Gaudière en Villedieu, du moulin de Pendu, de la châtellenie de Villévêque, de la baronnie de Chalonnes, de la baronnie de Blou, des prieurés de Bonconseil, Seiches, Rochediré, des dîmes de Sœurdres et Saint-Laurent-des-Mortiers, du prieuré-cure de Faye, des prieurés de Saint-Mélaine, Gonnord, Mûrs, Mozé, des Alleuds, de La Colombe près Brissac, du Bignon en Feneu, de Saint-Jacques-du-Buisson, de Saint-Nicolas-du-Louet, de Saint-Pierre de Senonnes, de la seigneurie de Boisbrinson en Blaison, du Pelle en Villebernier, de La Chaise en Seiches, de Charcé, de Bené; — legs au profit de l'Hôpital général d'Angers par Étienne Garnier, curé de Saint-Nicolas d'Angers; etc.

G. 614. (Registre.) — In-folio, papier, de 299 folios.

1731-1742. — Insinuations ecclésiastiques. — Baux du temporel des prieurés de Briolay, de Saint-Romain de Savennières, d'Avrillé et Saint-Martin-du-Bois, du Latay, de Trélazé, du Bignon, de Saint-Mélaine, de Gesté, de La Blouère, de La Lande-aux-Nonains, de Saint-Blaise, de Saint-Quentin-en-Mauges, du Plessis-Macé, de Pruniers, de Juigné-La-Prée, de Chambellay, de Saint-Melaine, de Saint-Maurille de Chalonnes, de la cure de Marigné, de l'abbaye de Saint-Florent-Le-Vieil, des fermes et closeries

de la grande Musse, du Châtaignier, de La Plesse, des Grandes-Maisons, de La Chauvelaie, du Bas-Ruisseau, de La Carte, du Ruisseau-Doré, de La Caillerie, de Beauregard, de Beauvais, Mélinais, Patouillard, Gillette et Monplaisir, de La Plaine, de La Perchaudière, de La Charpentraie, du Pin, de La Galardière, du Petit-Avalou, des Trois-Perrins, des Perrines, de La Grande Rivette, d'Hélouine, de L'Hermitaie, du Chemineau, du Bois-de-Briollay; — de la seigneurie de Boisbrinson, de La Barre en Villévêque, de la châtellenie de Cour-de-Pierre, de La Grand-Maison, de La Réalle, du Bois-L'Abbé, de Chauvon, de Thorigné, de La Coutardière, de La Trésorerie, de Saint-Denis d'Anjou, des deniers patrimoniaux de L'Hôtel-de-Ville d'Angers et bancs aux halles couvertes.

G. 615. (Registre) — In-folio, papier, de 300 folios.

1742-1748. — Insinuations ecclésiastiques. — Baux des magasins et bancs sous les halles couvertes et de maisons à Angers; — du temporel des cures de Marans, Morannes et Tiercé, des prieurés de Bonconseil, de Bécon, de Saint-Pierre de Chemillé, de Hannelou, de Quélaines, de Thouarcé, de Saint-Quentin-en-Mauges, de Trèves, du Petit-Montrevault, de Juvardeil, de Sainte-Gemme d'Andigné, de Signé, des fermes de La Boulairie, de La Triocherie, de La Crossonnière, des Rochettes, de Boudré, des Coulées, Les Mats, de Bouzanne, de La Grissière, des Fresnaies, de La Rochette, de La Boite, de La Guillotière, de Villechien, de Limelle, du Chêne-Vert, de La Cour-L'Abbé, de Douzillé, des Ardoises, de La Maréchère; — de la Prévôté de Saint-Laurent-du-Motay, des prés de l'île Saint-Aubin et des prairies de La Baumette, du bailliage de Beaulieu, de la seigneurie de La Grandmaison, des Montansais, de Gué-Rousseau, de Saint-Alman, de Gené, de La Touche-à-L'Abbé, de Grattecuisse, d'Athenay, du Bourg-L'Évêque, de Molières, de Rochefort; — acte d'assemblée des paroissiens de Savennières pour traiter de l'échange de deux chemins proposé par M. Poulain de La Guerche (30 décembre 1744).

G. 616. (Registre.) — Grand in-folio de 298 folios, papier.

1748-1760. — Insinuations ecclésiastiques. — Baux de maisons en ville et du temporel du prieuré Saint-Pierre de Chemillé, de Saint-Jean-sur-Loire, de L'Hermitière, de Monthonac, de Trélazé, d'Andigné, de Chalonnes, de Saint-Blaise de La Bournée, de Saint-Martin de Beaupréau, de Gesté, des Verchers, de Trèves, de Rest, de Méron; — des abbayes de Saint-Nicolas et de Toussaint; — des cures de Villevêque, Corzé, Juigné-Bené, Bouchemaine, Denée, Charcé, Brissarthe, Lion-d'Angers; — de la seigneurie de La Chaussée, de Saint-Denis d'Anjou, de Douces, du Plessis-Grammoire, de Saint-Laurent-des-Mortiers, du Coudray, de Villévêque, de Grattecuisse et Morannes, de Saint-Alman, de Basse et Marsolle en Loudunois, du Monteil, de Chauvon, de Gené, de La Touche-à-L'Abbé, Bourg-L'Évêque, Aupignelle, Joué et Étiau, Cléré, Forges; — des fermes de La Hammonière, de La Théardière, du Thou, de Tiremont, de Beauvais, du Boulay, de La Françoiserie, d'Avalou, de Boutigné, de La Brosse, de La Plesse, du Tremblay, de Forges, de La Touche, du Petit-Moiré, du Touvais, de La Petite-Bouère, La Grande-Gaillardière, La Cartrie, Brodeau, La Chalottière, La Lutinerie, La Houssaie, La Chalouère, du Perrin-Savineau, du Grand-Herbault, de La Plaine, Malétroit, La Musse, La Pierre, Champchevrau, des Chauvelais, des prés de l'île de Chalonnes; — déclaration du temporel de la cure de Juigné-sur-Loire; — acte d'assemblée des paroissiens de Corné pour le partage de la glène entre le chapelain et le vicaire, à l'occasion de sa messe votive hebdomadaire de Saint-Sébastien; — bail par l'évêque d'Angers, baron de Chalonnes, à Charles Davy, « du droit de tirer du charbon de terre dans « les coteaux des Godinets. »

G. 617. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 300 folios.

1760-1763. — Insinuations ecclésiastiques. — Baux de maisons en ville et du temporel des prieurés de Beaucouzé, Fief-Sauvin, Saint-Martin de Beaupréau, Villeneuve en Mauges, Chantocé, du Lion-d'Angers, de L'Hermitière, Saint-Lambert-du-Lattay, Saint-Maurille de Chalonnes, Saint-Romain de Savennières, Andrezé, Champigné, La Perrine, Juvardeil, La Madeleine-sous-Brossay; — de la cure de Grugé; — des métairies du Pin, Loirieu, La Cerisaie, Les Millerons, L'Épinay, La Changerie, Le Grand-Tertre, L'Adizière, Bourg-de-Paille, Le Moulin-Carré, Les Chauvelais, La Forgeraie, La Chapelle-de-Ballée, La Mulotière, La Gendrie, Le Chêne-Belot, La Huardière, La Mizandière, La Béjaunière, La Tour, La Callerie, La Davière, de La Hupelière, Le Haut-Coussé, Chaillé, Cutesson, La Garbière, La Vilaine, Villeneuve, Verdelay, La Licorne, Beauvais, Launas, Le Bois-Girouard, Rue-Chèvre, La Mortinière, Tirepoche, Pont-Herbault, L'*Ecce-Homo*, les Fresnaies, La Prézaie, La Boulairie; — des seigneuries de La Coutardière, de Saint-Denis d'Anjou, de Mergot, Boudré, Pruns et Gatines, Aubigné et Vaucalé, La Chaise, Rochefort, Orgigné, Épinard, Chauvon, Saint-Melaine, Miré, Saint-Lambert-La-Potherie; — des moulins de Morannes et de Pendu, des prés de l'île Saint-Aubin, de la prée d'Allemagne, des îles du Buisson et de Déserte, etc.

G. 618. (Carton.) — 3 parchemins, dont un, scellé d'une bulle en plomb du pape Alexandre VII; 50 pièces, papier.

1665-1728. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre René Macé et Anne Esseau, Charles Rousseau et Anne-Marie Gangneux, René Hunault et Perrinne Leseure, Mathieu Daller et Suzanne Lebec, Michel Neveu et Marie Allard, Pierre Joubert et Urbaine Baude, René Daviau et Marie Ayrault, Pierre Legrand et Pélagie Maugars, Charles Paulmier et Renée Ganne, Henri Moreau et Catherine Mondain, Maurice Javary et Madelaine Treton, Urbain Perrochon et Marguerite Jouslin, Franç. Faligan et Jeanne Fouyer, René Laurent et Perrinne Leroy; etc.

G. 619. (Carton.) — 64 pièces, papier.

1729-1733. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Franç. Allard et Marie Charpentier, André Girard et Jeanne Paumeau, René Senin et Renée Granry, Pierre Saulou et Jacquine Rabeaux, François Tezé et Perrine Chalumeau, René Davy et Françoise Crosnier, Julien Bain et Jacquine Métayer, Pierre Goyon et Jeanne Boutelou, Louis Saugrain et Louise Resteau, Pierre Testu et Marie Gilbert, Pierre Leduc et Anne Cady.

G. 620. (Carton.) — 117 pièces, papier.

1734-1740. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Jacq. Daguenet et Marguerite Bertrand, Math. Lebrun et Marie Rousseau, Ch. Langlois et Marie Gilbert, André Bodin et Marie Licois, Jacques Monnier et Marie Saugrain, Michel Royné et Françoise Lemonnier, Valentin Vauvert et Marie Gouault, Charles Bommerie et Louise Bertran, Mic. Guillot et Anne Duchesne, Gervais Foucquereau et Anne Bourdais; etc.

G. 621. (Carton.) — 32 pièces, papier.

1741-1745. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Jacques Marquis et Marie-Jeanne Lemeunier, René-Louis Gardais et Renée Gardais, Ambroise Bigotière et Madeleine Legrand, Jean Bascher et Marie Guillou, Martin Robineau et Geneviève Hon, Louis Bridier et Marie Bauné, René Avrilleau et Marie-Mathée Gaudin, André Rigaud et Marie-Jeanne Besnard, Pierre Bizard-de-La-Chaussée et Jeanne Coicauld-de-La-Ducherie, Louis Vaslin et Marie Loiseau, Jean Rou et Renée Leroy, Claude Lecomte et Geneviève Desmé, Pierre Coustard et Renée Lambateur, Nicolas Faligan et Louise-Perrine Faligan, Jean Guillou et Marie Cahouet, Jacques et Jeanne Lemotheux, Antoine Chauvet et Marie Courtin, Jean Maillard et Marie Bardet, Paul-François Lemeusnier et Marie-Ambroise de Vaugirauld, Claude Persac et Marie Mesnet.

G. 622. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 75 pièces, papier.

1746-1748. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Jean Gasté et Renée Caslot, Laurent Martin et Michelle Moreau, Étienne Émériau et Marie Giron, Julien Pagis et Renée Bellier, Alexandre Guibert et Jeanne Grignon, Jean Gohier et Perrine Blordier, Louis Touzé et Louise Ploquin, Jean Négrier et Renée Charron, Louis Chaussepied et Louise Nau, Hilaire Miette et Marguerite Fourmy, Jean Touret et Marie Bellemère, Pierre Hériau et Marie-Anne Jacob, Jacques Hubé et Urbaine Avril, Jean Gendry et Mathurine Rivière, René Rousseau et Françoise Morillon, Martin Deniau et Anne Renault, Jacq. Tricard et Marie Moustrain, Louis Pérault et Marie Chassebeuf, Marin Charon et Renée Defais, François Maugin et Louise Pairot, Pierre Valet et Jeanne Bretin, Urbain Pilastre-de-La-Brardière et Renée-Urbaine Samson, Louis Virfolet et Urbaine Lemercier, Michel Gaisdier et Anne Foucher, Pierre Duveau et Marguerite Rabié, Barthélemy Méraud et Louise Supiot, Math. Fonteneau et Jeanne Blouin, J. Leclerc et Marie Lévesque, P. Robineau et Marie Leroux, Ch. Gasté et Françoise Pichot, P. Cottenseau et Perrinne Godin, Nic. Riveau et Marie Barbot, A. Delaunay et Marie Brasier, P. Paquier et Denise Guibert, Jean Moreau et Anne Gastineau, Louis et Louise Gourdon, René Guibert et Sébastienne Pasquier, Math. Prontière et Marie Houdet, Ét. Chouteau et Marie Guillou, Hubert de La Motte et Marie Leroux, Paul Poupard et Jeanne Fouin, François et Catherine Châtaigné, Rémi Verrier et Françoise Maurice, Timoléon Roux et Jacquine Bellère, François Daudet et Françoise Musset, P.-L. Sailland et Anastasie Desmé, Ch. Haran et Catherine Leroyer, René Gastineau et Angélique Tessier, Marin Rouillé et Anne Brault.

G. 623. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 100 pièces, papier.

1749-1750. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre René Vallée et Marie Jacob, Jacq. Hardy et Françoise Minée, Jacq. Martineau et Mathurine Pipard, Jean Gaultier et Julienne Guitton, J. Nau et Isabelle Martin, Louise Sigogne et François Poisson, P.-S. Gallard et M.-Cath. Humeau, P. Lainé et Jeanne Cousin, Clair Floceau et Françoise Richard, Mic. Bousseau et Jeanne Corsin, J. Daviau et Jacquine Belon, Fr. Baillif et Anne Allard, René Rouger et Jacquine Ménard, P. Morinière et Perrinne Brard, Th. Guinemault et Marie Voisin, Urb. Letielleux et Marie Chapon, J. Chouteau et Renée Du Pé, Hilaire Poireau et Marie Beugnard, Louis Houdouin et Renée Périgault, J. Saulay et Jacquine Ménard, Fr. Bodineau et Marguerite Petiot, P. Billé et Marguerite Delanoue, Olivier Sureau et Jacquine Thibault, Michel et Madeleine Bodin,

René Grimault et Marie Renou, Math. Porcher et Perrine Chaillou, Pierre Moiret et Anne Raimbault, Jos. Juncheray et Sébastienne Maugès, P. Lespagnol et Marie Carel, P. Audouin et Renée Hérissé; etc.

G. 624. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 89 pièces, papier.

1751-1753. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Michel Bouju et Perrine Lettrie, P. Tournerie et Angélique Drouin, Jacques et Madeleine Lemonnier, Catherine et Pierre Lemonnier, Math. Baranger et Gabrielle Blou, Math. Guibert et Jeanne de Brenezay, L. Fournier et Julienne Berson, Michel Allard et Jeanne Telon, L. Bellier et Charlotte Sorin, J. Auffray et Marie Gaillard, Alexis Prunier et Perrine Budaud, Augustin Bouvet et Louise Boussier, Mic. Bruneau et Marie Haudemont, Jacq. Émériau et Marie Chauviré, Fr. Blet et Marie Diard, J. Poirier et Renée Houssin, Ét. Mérie et Julienne Thulleau, René Ciret et Andrée Lebreton, Fr. Chevreux et Catherine Delisle, Fr. Pasquier et Marie Saulais, Jean Dargouge et Marie Renard, René Ruau et Marguerite Faucillon, R. Rivereau et Michelle Châtaigner, P. Renou et Jeanne Chalonneau, Jacq. et Perrine Tijou; etc.

G 625. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 97 pièces, papier.

1754-1755. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Joseph Gaudin et Françoise Esnault, Mic. Rohard et Marie Licois, Augustin Hamon et Jeanne Brevet, Louis Riveau et Marguerite Ruellon, P. Abeslard et Mathurin Cochard, Louis Gautier et Marie-Anne Coignard, Jacq. Vételé et Renée Grasset, M. Musset et Marguerite Doizy, Math. Chuignard et Marie Reby, René Briand et Michelle Bréjouin, J. Pauvert et Jeanne Bougère, P. Besson et Renée Chevallier, R. Mormiché et Jeanne Duvau, Bernard Regnoul et Marguerite Prudhomme, Jeanne Ménard et Jeanne Sureau, Math. Berthelot et Françoise Houdebine, François Moriceau et Françoise Chevrollier, Yves Jalot et Mathurine-Anne Bellouis, P.-J.-M.-Gabr. Leboux et Catherine Saulx, P. Rivière et Jeanne Galais, R. Baillif et Jeanne Guitton, René Adron et Renée Bource, Ét. Rétoré et Jeanne Richoux, P. Patarin et Françoise Rochard, René Daleine et Marie Bouyer; etc.

G. 626. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 78 pièces, papier.

1756-1757. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre J.-V. d'Aigremont et Marie-Jeanne Godier, J.-M. Burot et Claudine Duliepvre, André Surcher et Marie Beaujouan, René Bruneau et Marie Mabilleau, P. Huguet et Marie-Madeleine Fontaine-des-Rochettes, J. Rouesnard et Marie Boulay, Ét. Rou et Françoise Harault, Ét. Bigot et Marguerite Guitton, René Gaultier et Madeline Berruyer, M. Ménard et Jeanne Dessommes, Jacq. Piau et Marie Marais, Urb. Rénier et Marie Liger, P. Pichery et Marie Fleuriau, Pierre Rogeron et Marie George, Ch. Prudhomme et Marguerite Guémas, L. Cormier et Anne Delaunay, Ét. Mallet et Perrinne Goubry, N. Ribault et Jeanne Barault, J. Lefort et Perrinne Bondu, P. Coquard et Marguerite Girard, J. Régnier et Françoise Leseure, Thomas Lecomte et Jeanne Marcille, P. Duvau et Marie Pinot, Th.-Fr. Rallier et Catherine Duval, Jacq. Benoît et Françoise-Michelle Capel; etc.

G. 627. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 57 pièces, papier.

1758-1765. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre P.-M. Toupelin et Marguerite Courbalay, René et Jeanne Lecomte, Michel Chevrier et Renée-Agathe Hilaire, Jean Delatouche et Marie Chesneau, J.-J. Tarin et Anne Pointeau, Louis Avril et Marie Tessier, L. Chevalier et Marie Barbe-Des-Planches, René Houdin et Suzanne Guilleu, René Merceron et Fr.-Marie-Charlotte Gourdault, Urb.-Fr. Boré et Marie Poilpré, J. Boucher et Marie Chollet, Fr. Lorgueilleux et Anne Bellanger, Mic. Odiau et Madeleine Guyon, François et Madeleine Ménard, Jacques et Charlotte Bocage, Louis Jouslain et Jacquine Moutet; — plainte et enquête contre le vicaire Godon, de la paroisse d'Avrillé, accusé de rapt et détournement de mineure; etc.

G. 628. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1766-1768. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre René et Renée Brossais, Mathurin et Renée Douesnault, J. Jude et Perrine Bodard, René Cointet et Prudence Geslin, René Tessier et Nicole Moriceau, Nic. Fortin et Renée Coeffard, Pierre Gaultier et Françoise Chantoiseau, François Jamin et Jeanne Beausse, Toussaint Cordier et Ambroise Proust, Nic. Bernier et Julienne Fouilleul, Louis Janneteau et Madeleine Guay, Mic. Richard et Marie Corneau, Yves Esmery et Anne Tessier, René Hersandeau et Marie Deruineau, Fr. Retault et Renée Catrou, Pierre Garnier et Augustine-Jeanne Lemanceau, Guill. Jaguelin et Marie Rigauld, P. Blandin et Marie Desbois, J.-Ch. Trouvé et Marie Granry; etc.

G. 629. (Carton.) — 88 pièces, papier.

1769-1770. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Jean Lebesson et Anne Poibeau, René Poullain et Marie Lebouvier, Fr.-P. Ménard et Renée-Perrine Dangeville, Michel et Marie Leclerc, Mat. Mercier et Maire

Vignais, Jacq. Gasnier et Louise Tricault, J. Gabory et M.-Jacquine Poirier, Ch. Lepage et Marie Liberge, J. Aubeux et Marie Clérembault, Guill. Olivier et Marie-Jeanne Michau, René Toucher et Marie Ratouis, Jean Doudet et Renée Chevalier, P. Briand et Renée Gaudin, Mat. Rébeilleau et Louise Valet, Pierre Lorielle et Jeanne Guinoiseau, Simon Lemasson et Louise Brichet, Urb. Chantoiseau et Anne Gautier, Fr. Davy et Renée Guérin, Louis Alaire et Jeanne Chevalier, Jacq. Alaire et Madeleine Taffoireau, Math. Frémont et Renée Machefer, Alexis Boinard et Renée Dézers, J. Marquis et Anne David; etc.

G. 630. (Carton) — 112 pièces, papier.

1771-1778. — Dispenses matrimoniales pour cause d'affinité entre Pierre Lambert et Françoise Charier, Mic. Lanceleur et Renée Poulain, A. Mauriceau et Françoise Marsollier, J. Drouet et Marie Hiver, M. Renou et Madeleine Martin, R. Cochard et Perrine Courcauld, J. Faultras et Marie-Anne Bélanger, P. Moreau et Jeanne Haudry, J. Coeffard et Perrine Morinière, Urb. Chaudet et Cécile Delaporte, J. Musset et Perrine Hérissé, J. Doreau et Marie Langlois, René Serru et Jacquine Rivière, Ch.-M. Chapellot et Louise-Aimée Salmon, Jean Esseul et Jeanne Subileau, R. Boucher et Marie Moreau, L. Girard et Louise Richardeau, Alexandre Delhoumeau et Marie-Françoise Foucher, P. Pasquier et Marie Rébeilleau, Noël-François Bonjean et Renée Gaultier; etc.

G. 631. (Carton.) — 14 cahiers, in-folio, papier, débris d'un registre, ensemble de 168 folios.

1609-1610. — Greffe civil. — Procédures entre P. Chesneau et Pierre Bellanger, vicaire et curé des Rosiers, Claude Cupif et Gilles Ledevin, Ét. Samson et Jacquine Trépeneau, Cl. Poignant et Madeleine Balleux, Jacq. Garnier et René Baulin, René Pinault et Th. Jallet, curé de Briollay, Renée de Saint-Aubin et Jacq. Jouenneaux, René Lévesque et Pierre Barbot, curé de Chavagnes, Martine Fribourg et Michel Guinoiseau, Simon Pichery, curé, et Jacq. Mesnier, aubergiste, de Chanzeaux, Jeanne Raimbauld et Math. Chevillard, curé de Saint-Michel-du-Bois, Jean Du Luc et Suzanne de Beauvais.

G. 632. (Registre.) — In-folio, papier, de 120 folios.

1614-1615. — Procédures entre Louis Janvier et Madelon de Fay, curé de Vaulandry, Françoise Garnier et Pierre Bodin, curé de Savennières, Simon Davy et Pierre Bréhot, curé de Saint-Aignan d'Angers, Charles Lefaucheux et Jean Trouillot, Charles Leroy et Laurent Cacault, curé de Tigné, René Lefebvre et Math. Cocu, curé de Miré, Clément Adron et Jean Pinczon, curé de Corbay, Judith Chopin, et Pierre d'Andigné, religieux de Saint-Florent; etc.

G. 633. (Carton.) — Débris de registres, in-folio, ensemble de 54 folios, papier.

1628-1630. — Procédures entre Jean Lemoulnier et Antoine Lefèvre, Pierre Blouin et Jean Coullebault, curé de Saint-Pierre d'Angers, Math. Louvet et Barth. Bouttier, Michel Bohic, sous-cellerier, et les religieux de Saint-Florent, Jacq. Pauvert et Urbain Bégault, curé de Saint-Georges-de-Châtelaison, André Hilaire et Ét. Granger, curé d'Écuillé; etc.

G. 634. (Carton.) — 89 pièces, papier.

1585-1627. — Enquêtes, interrogatoires, procédures, concernant des instances en célébration ou en dissolution de mariage entre Julienne Courtois et César Dalbœuf, Madeleine Baillif et Pierre Guérineau, Bertrand Hay et Marie de Lafontaine, Jean Bancelin et Hélène Marin, Julien Buschet et Renée Perrault, Renée Cady et Jacq. Besnard, Guillemine Pineau et Jean Licois, Nic. Simon et Claude Martineau, Jean Joullain et Franç. Dupuy, Franç. Destaits et Jacquine Chollet, René Poiloup et Marie Maillard, Pierre Cochon et Jeanne Renault.

G. 635. (Carton) — 107 pièces, papier.

1628-1698. — Enquêtes et procédures concernant des instances en célébration ou en dissolution de mariage entre Gabriel Delalande et Marie Fournier, Jacquine Mocquereau et Pierre Minault, Renée Lecomte et Urb. de Rabeston, Julien Esnault et Nicole Lemoine, Pierre Foucqueray et Louise Couet, Mathurin Lebouvier et Jacquine Lemesle, Pierre Defay et Julienne Poter, Marthe de Jupilles et Charles de Montplacé, René Joubert et Marie Joyau; etc.

G. 636. (Carton.) — 77 pièces, papier.

1599-1789. — Procédures entre Marie Meschen et Nicolas Bodin, curé de La Trinité d'Angers, Barnabé Renault et Abel Rousseau, prêtre, Guill. Bassin et Jean Jégu, vicaire de La Selle-Craonnaise, Louis Chesneau et Séb. Chevallier, prêtre, Jean Boussineau et Louis Boussineau, curé de Bessé, le Chapitre de Nantilly de Saumur et messire de Vielbanc de Roussac, Joubert, prieur claustral de Château-L'Hermitage et Math. Gotreau-de-La-Groie, promoteur général du diocèse; etc.

G. 637. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1467. — Sentence de l'official d'Angers qui condamne à 100 sols d'amende et aux dépens Me André Brossart, prêtre, qui a injurié dans l'église Saint-Laurent de Baugé, devant l'archidiacre, Jean Marigny, en le traitant « de « truant, gars, paillard, béjaune, béjauneau, vas garder ta « femme! tu n'es pas digne de postuler à la barre » et autres outrages.

G. 638. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; 3 sceaux plaqués.

1655-1724. — Monitoires publiés à la requête du Procureur du Roi de Saumur, d'Urbain Gaudicher, sieur d'Aversé, de Catherine Doublard, de Christ. Guillemauld, de Pierre Lepoictevin, seigneur des Portes, de Pierre Loganigneux, de Louis Dupré, d'Olivier Aubry et de Mathurin Cesbron-de-La-Thinellière.

G. 639. (Carton.) — 3 pièces, papier, dont 2 imprimées.

1628-1699. — Arrêts du Conseil d'État en faveur des notaires royaux et apostoliques (1696) et portant règlement pour les mariages (1699). — Commission d'official pour Pierre Syette, prêtre, licencié ès-droits, chanoine de Saint-Maurice (16 octobre 1628).

GRAND SÉMINAIRE D'ANGERS.

G. 640. (Cahier.) — In-folio, papier, de 14 folios.

1789. — « Déclaration que M. le supérieur du Sémi- « naire de la ville d'Angers rend à MM. les officiers de la « Sénéchaussée de lad. ville des biens d'icelui et de ses « charges, en conséquence du décret de l'Assemblée natio- « nale du 13 novembre 1789 » (minute).

G. 641. (Carton.) — 2 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — « Inventaire des titres des béné- « fices réunis au Séminaire d'Angers ». — Sommaire de la Bibliothèque comprenant 9,410 volumes « qui appar- « tiennent à la Société des Prêtres de Saint-Sulpice comme « lui ayant été donnés par des Directeurs du Séminaire « d'Angers ou ayant été achetés des épargnes faites par les « Directeurs du même Séminaire sur les honoraires destinés « à leur entretien. »

G. 642. (Registre.) — In-folio, papier, de 280 folios.

1710. — « Recette des rentes et revenus du Séminaire « et des Chapitres annexés de Saint-Julien et de Saint- « Mainbœuf, des prieurés de Saint-Éloi, Vern et Vaux, « avec table pour les payements qu'on dut faire » sur ladite recette à l'abbé de Saint-Aubin, à l'Hôpital général, à la fabrique de Sainte-Croix, aux dames de La Croix, à MM. Chollet, Mézeray, au curé de Pontigné, à Jacq. Cochard, Pierre Esnou et autres rentiers.

G. 643. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; 3 sceaux.

1695-1700. — Ordonnance épiscopale, qui renvoie au promoteur de l'Évêché la requête des administrateurs du Séminaire, afin d'obtenir la suppression du Chapitre Saint-Jean-Baptiste (16 août 1695, avec sig. aut.); — autre, qui prescrit l'enquête sur le projet de réunion du Chapitre de Saint-Jean-Baptiste au grand Séminaire (23 décembre 1695-19 janvier 1696); — mémoire des revenus et des charges dudit Chapitre (26 janvier); — sentence de l'Officialité, qui déboute les chanoines Baudrayer et Touchais de leur opposition (8 février); — décret épiscopal portant réunion du Chapitre au Séminaire (9 février); — lettres patentes qui confirment (mai); — acte du consentement donné par le Chapitre (4 août); — procès-verbal d'enquête dressé par-devant le lieutenant général sur l'utilité de l'union projetée (9 août); — arrêt du Parlement qui ordonne l'enregistrement des lettres patentes (10 juillet 1698)); — arrêt du Parlement qui déboute définitivement deux chanoines de toute opposition (30 décembre 1700); etc.

G. 644. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 23 folios.

1497. — Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, annexé au grand Séminaire. — « Extraict en abrégé des « lettres de l'église de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, fait « par Me Jehan Hector, doyen, le 21 décembre 1497, « lesquelles lettres sont en plusieurs cassettes par ordre, « ou grant coffre estant dedans le Chappitre de lad. église, « esquelles cassettes y a particulièrement l'inventaire de « chacune à part. »

G. 645. (Registre.) — In-folio, papier, de 365 folios. — Sur la couverture est écrit : ούρβονος ὁ Κόραξ, preuve que l'enseignement du grec existait dès la fin du xve siècle, à Angers.

1497-1508. — Conclusions et délibérations capitulaires du Chapitre Saint-Jean-Baptiste (Registre VIIIe. — Les VII précédents manquent). — Fol. 2 vo, sépulture de Guill. Lévêque, *Episcopus*, chanoine, professeur *in utroque jure* (14 avril 1497); — fol. 34, paiement de 14 livres à Guill. Prieur, orfèvre, qui a fait l'image en argent doré de saint Julien (30 novembre 1497); — fol. 94, ordre de réparer les vitraux de la nef, brisés à coups de pierre, *vitre navis dirupte et fracte ictibus lapidum* (8 août 1499); — fol. 106, ordre au sacriste de mettre hors certains malfaiteurs réfu-

giés dans la sacristie, *nec non de quodam vocato Fayfeu qui ad hanc ecclesiam aufugit causa immunitatis habenda super eo quod, ut fertur, erat conscius et culpabilis de quodam homicidio facto de quodam barbitonsore apud Salmurum* (26 décembre 1499). Ce trait de Pierre Faifeu se retrouve dans la *Légende* rimée par Bourdigné et prouve suffisamment que la légende est une histoire; — fol. 147, autorisation donnée à Me Guill. Regnault d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle (17 juin 1501); — fol. 159, érection d'une croix de pierre dans le cimetière, *in memoriam Passionis* (24 février 1502, n. s.); — fol. 177, achat d'une grande tapisserie pour fermer l'entrée du chœur (21 octobre 1502); — fol. 181, Pierre Rousseau, « *pictor et vitrarius* », payé 35 s. pour la réparation et la peinture des images de l'église (17 novembre 1502); — fol. 209, le chœur interdit au chanoine Pierre Cador, sur la plainte du curé Guill. Regnault, qu'il a outragé et battu jusqu'au sang au sortir de l'église (21 septembre 1503); — fol. 246, enlèvement d'une image peinte de Vierge, indument apposée par Jean Prine, près la porte de l'église, *juxta portam gallerie pictura imaginis beate Marie Virginis amoveatur* (20 février 1505, n. s.).

G. 646. (Registre.) — In-folio, papier, de 208 folios.

1522-1529. — Conclusions et délibérations (Reg. XI, Les Reg. IX-X manquent); — fol. 6, attendu que la plupart des chanoines ont plus à faire en temps de moisson que de vendanges, les vacances dites des vendanges qui partaient de la fête de la Nativité de la Vierge commenceront du premier jour après le Chapitre général de la Saint-Jean, pour finir, comme à l'ordinaire, au Chapitre de la fête Simon et Jude (27 juin 1522); — fol. 83, achat de livres pour l'instruction des enfants de chœur, *ementur libros* (sic) *pro eruditione puerorum chori necessarios videlicet Laurencium de Valla et Tullium* jusqu'à concurrence de 15 s. (13 octobre 1524); — fol. 133, paiement de 17 livres à Jacq. Nicolas, maître en l'art de menuiserie, *in arte menuserie expertus*, pour la façon de la menuiserie des orgues de l'église (14 juin 1526); — fol. 154, accord avec Pierre Garnier, peintre, pour peindre la couverture des orgues à l'instar de la tapisserie du chœur, *pro depingendo bene et competenter paramentum seu coopertura ad instar tappicerie chori*, moyennant 100 s. t. (28 février 1527, n. s.); — fol. 155, allocation de 50 livres à Pierre Tardif, *compositor organorum*, pour sa peine et son travail (7 mars 1527, n. s.); — fol. 191, les pauvres, expulsés du chœur et de la nef, où ils commettent force choses ignominieuses et ont entre autres brisé une tombe de pierre, se tiendront le lundi et le dimanche dans le vestibule et les galeries (13 août 1528).

G. 647. (Registre). — In-folio, papier, de 209 folios.

1551-1565. — Conclusions et délibérations (Reg. XIV. Les registres XII-XIII manquent); — fol. 13, don de deux testons, *testilia*, au gardien de la Baumette, qui a fait le sermon le jour de la Saint-Jean-Baptiste (27 juin 1551); — fol. 15, dispense de présence au Chapitre à cause du danger de peste (10 septembre); — fol. 37, permission aux officiers et psalteurs d'aller en voyage à Notre-Dame de Béhuard; cette autorisation se renouvelle deux autres fois par an (11 août 1552); — fol. 63, don par le chantre d'un tapis de Turquie, *tapetum Turquie* (8 février 1554, n. s.); — fol. 102, inventaire des meubles de l'aumônerie pour servir aux pauvres; — fol. 163, vente des anciens légendaires, *de antiquis legendariis pro vetustate deletio fuerunt oppinionis ut venumdarentur* (23 février 1560); — fol. 176, *die jovis IXa aprilis* 1562 *Domini non convocarunt Capitulum nec ad Capitulum se representarunt metu gladiatorum seu Guenetorum, qui nocte post dominicam de quasi vi et violencia occuparunt ecclesiam Sancti Mauricii et claves portarum ville And., quam omnino turbarunt.*

G. 648. (Carton) — Débris d'un registre commençant au folio 118 et finissant au folio 178, incomplet de la fin et du commencement; grand in-folio, papier, de 60 folios.

1571-1575. — Conclusions et délibérations (t. XV): — fol. 125, sépulture de l'évêque Bouvery, mort en son abbaye de Saint-Nicolas le 10 février 1572; — fol. 128, injonction aux curés de célébrer en personne le service divin et de renouveler chaque premier dimanche du mois la sainte hostie du tabernacle (18 avril 1572); — fol. 143, inventaire des meubles de la cure de Saint-Jean-Baptiste (2 avril 1573).

649. (Registre.) — In-folio, papier, de 197 folios, papier.

1579-1589. — Conclusions capitulaires (t. XVI): — fol. 35, *die jovis XXVIII julii* 1580 *nullum fuit capitulum, eo quod pene omnes domini infirmarentur morbo nuncupati* La Coqueluche, *de quo fere tota media pars habitantium urbis laboravit et multum frequenter;* — fol. 84, *his temporibus obiit prepotentissimus vir nobilis Ludovicus de Bourbon, princeps de Montpensier, plenus dierum et virtutum, regni decus et nobilium a clero, nobilibus et plebe multum deploratus* (24 septembre 1582) — fol. 89, *notandum quod hoc anno* 1582 *et mense decembri, sedente in sede apostolica Smo domino nostro domino*

Gregorio XIII, papa,.. reformatum fuit kalendarium per prefatum dominum papam et hac de causa tum per litteras patentes regis cum permissu R. D. episcopi vacaverunt decem dies in hac die, ita ut a nona dicti mensis usque ad vigesimam transvectum sit; — fol. 97, requête au Roi afin qu'il nomme René Louet à la charge de lieutenant général (9 mai 1583); — fol. 105, les services sont avancés à cause de la peste qui sévit dans la province et surtout en ville (6 octobre 1583); — fol. 107, Jean Boutin, organiste, touchera 12 livres par an de gages (29 octobre 1583); — fol. 124, *notandum quod die lune existens* 15 *hujus mensis octobris* 1584, *tam in hac urbe quam in suburbiis et maxime apud Ponteceienses, ultra nimiam imbrim, distillationem, imo potius inundationem, inter cetera in pluribus locis visa fuit aqua rubei coloris ad instar sanguinis et cruoris, unde plures attoniti.*

G. 650. (Registre.) — In-folio, papier, de 304 folios.

1623-1635. — Conclusions et délibérations capitulaires (Reg. XX. — Les Reg. XVII-XIX manquent) : — fol. 20, défense absolue par l'évêque d'Angers Miron à tous religieux et Chapitres « de se trouver avec « l'église cathédrale en aucune procession générale ou « autre action publique, jusques à ce que les chanoines « de lad. église qui ostèrent le vendredy au soir en Chapitre « le Saint-Sacrement.. veu, suivy et adoré de tout le peuple « et pozé publicquement par l'évesque au retour de lad. « procession sur le grand autel », aient réparé leur offense (8 juin 1624); — fol. 24, vente des anciens livres inutiles de l'église, *antiquos et inutiles libros* (17 octobre 1624); — fol. 27, D[lle] Lucrèce Louet, femme de Guy Lanier de Leffretière, autorisée à reconstruire l'autel de Saint-Antoine dans la chapelle sous le clocher (5 décembre 1624); — fol. 33, « demandes des curés faictes à MM. leurs « doyen et chanoines de Saint-Jean-Baptiste d'Angers »; — fol. 51, convention pour la refonte de la grande cloche par Jean Paris, lorrain (7 novembre 1625); — fol. 69, clôture du chœur pendant l'office et en conséquence translation dans la nef des reliques de saint Sébastien exposées le lundi sur le grand autel (26 juillet 1626); — fol. 70, suspension des séances à cause de la peste et les chanoines dispensés du service divin (31 juillet); — fol. 92, mémoire des travaux à faire à la terre de Boisbrinson (15 octobre 1627); — fol. 95, les chanoines Lecamus et Corbeau chargés de relever dans les délibérations capitulaires celles qui ont trait aux cérémonies du chœur pour être reportées sur le tableau des statuts (30 octobre 1627); — fol. 139, le chanoine Herbereau, pour payer, comme on dit, ses œufs de Pâques, selon l'usage, *ova paschalia, ut aiunt, solvere paratus juxta hujus ecclesie consuetudinem*, invite ses confrères du Chapitre à dîner chez lui le lundi suivant qui est le premier de l'année (28 décembre 1628); — fol. 163-166, consultation sur le droit contesté au chantre de permuter sa chanterie par Cornilleau et Lecorvaisier, docteurs en théologie, Bruneau, bachelier, Pineau, conseiller du Présidial, et Bereau et Legros, docteurs régents *in utroque* (5 décembre 1629); — fol. 237, mandat à deux chanoines de traiter avec le vitrier Collard pour la réfection des vitraux brisés par le vent derrière le grand autel et la peinture de l'image de saint Lézin (23 septembre 1632).

G. 651. (Registre.) — In-folio, papier, de 48 folios.

1673-1679. — Conclusions et délibérations capitulaires (Reg. XXIV. — Les Reg. XXI-XXIII manquent) : — fol. 10, marché avec le sieur Guiton, facteur d'orgues, « pour relever l'orgue, le mettre en état et l'en« tretenir pendant 10 années » (31 octobre 1674); — fol. 33, le psalteur Bruneau destitué pour les scandales, qu'il cause par ses querelles et les injures à personnes d'honneur (20 septembre 1677); — fol. 46, sentence de l'Officialité contre le chanoine Bauldrayer à qui elle interdit de prendre place avant les diacres (7 mars 1679).

G. 652. (Volume.) — In-folio, contenant 57 pièces, papier, 98 pièces, parchemin; 1 sceau; débris de sceaux; 1 table de 5 folios, papier.

1229-1759. — Procédures, sentences, arrêts et transactions pour le Chapitre Saint-Jean-Baptiste entre les abbé, prieur et abbaye de Saint-Jean-l'Évangéliste de Mélinais, à l'appui de l'obligation, où est tenu le prieur, de venir chaque année le 13 février, jour de la saint Lézin, officier en personne en l'église Saint-Jean-Baptiste à tierce et à la procession, dire la grande messe et ensuite mettre 12 deniers de cens sur le grand autel, et en cas de légitime excuse, de la notifier en bonne forme au Chapitre le jeudi précédent, et d'envoyer dans ce cas seulement le plus qualifié de son couvent pour remplir ces devoirs à sa place.

G. 653. (Carton.) — 90 pièces, papier, 16 pièces, parchemin; 18 sceaux; débris de sceaux.

1407-1786. — Chapelles desservies en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Angers. — Temporel des chapelles de Saint-Antoine, Saint-Louis, de La Chopinière; — présentation des chapelles de Brou par Pierre de Portebise, seigneur du Bois-de-Soulaire; — des Trois-Échelles par les descendants de Raoul de Karadeuc; — de la chapelle de Fougères par Fr. Baron; — de Saint-Georges par Ph. Des Bans, seigneur du Verger; — de Saint-Léger par

Math. du Perray, Nic. Meinguet-de-La-Moricière, Jean Baron; — de La Trinité par Guill. De Rézeau et Guill. Mesnier.

G. 654. (Carton.) — 26 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

1348-1658. — Fondations de messes et de services religieux en l'église Saint-Jean-Baptiste par Pierre Lecomte, Jean de Ponthoise, archiprêtre de La Flèche, Renée de Goubiz, veuve de noble homme Jean Ayrault, seigneur du Perron, Pierre Daviau, Jean Doisseau, prieur d'Andigné, Fr. Langevin, Perrinne Olivier, Gervais Marchais, Lézin Percher, Marc Macé, Louis Menais, Madeleine Dufresne, veuve Lasnier, Guill. de Brain, doyen du Chapitre, Lucrèce Louet, veuve Guillaume de Leffretière, Anne Pauvert, veuve Jacq. Rogeron.

G. 655. (Carton.) — 14 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

1328-1780. — Dons et legs au profit du Chapitre Saint-Jean-Baptiste, pour la fondation d'anniversaires, par Jeanne Moreau et Macée Sichet, Alexandre Moussaint, clerc, Jean Langlois, professeur de droit, *legum professor*, Mathieu Guichart, maçon, Robert de Saint-Nervé, Guillaume, archiprêtre de Bourgueil, Tiphaine Du Moussay, « jadis femme de « Passin-Le-Monnoier et de Guillaume Dupuis, *alias* L'Épicier », Briant de La Rivière, Pierre Tachard, Jacqueline de La Grange, Jean Belin, Pierre Lair, Geoffroy Bourgeois, Alain Loqueu, Robert Asse, François Esquénard, docteur-médecin et conseiller du roi de Sicile (1474), Louis de Graville, amiral de France (avec signat. autog., 1489), Guy Lanier-de-Leffretière, Jeanne Chetoul, Renée Raoul, veuve Gabriel de Blavon, Jean Vauvert, Jean Guillotteau, Étienne Beaugrand, Étienne Guéneau.

G. 656. (Volume.) — In-folio, contenant 46 pièces, papier, 56 pièces, parchemin; débris de sceaux; 1 table de 14 folios, papier.

1295-1750. — Droits respectifs du Chapitre et du vicaire perpétuel de Saint-Jean-Baptiste sur la propriété de maisons et des revenus dépendant du temporel du Chapitre et des chapelles. — Fol. 2-33, transactions, sentences, compromis, procédures entre le Chapitre et le vicaire perpétuel sur les profits des luminaires, des sépultures, des offrandes, l'entretien des enfants de chœur; bulle du pape Eugène en faveur du Chapitre (3 avril 1439); règlement consenti par le supérieur du Séminaire (23 août 1750); — fol. 35-38, transactions entre le Chapitre et le chapelain de La Madeleine pour le service de la chapelle (1529-1591); — fol. 40-52, propriété d'une maison rue Saint-Julien et de la dîme de Fougères *alias* Jousse, données par Hervé Regnault (1391-1709); — testament de Guillaume Georges, chanoine de Saint-Jean-Baptiste, portant fondation de 4 bourses d'écoliers en la maison dite de Fougères (26 juillet 1361); — fol. 54-65, propriété d'une maison rue Saint-Jean-Baptiste, acquise de Pompée Chédanne (1608-1635); — fol. 66-71, propriété d'une maison rue Saint-Martin (1524-1679); — fol. 73-78, propriété d'une maison rue Saint-Julien cédée par les héritiers du chanoine Allard (1669-1684); — fol. 80-87, propriété des *Places de Blaison* (1427-1587); lettres de la duchesse Yolande, du comte Louis (15 septembre 1427) et de René d'Anjou (14 janvier 1443) concernant la mouvance de lad. maison; — fol. 89-92, temporel de la Chapelle-des-Trois-Fontaines (1523-1604); — fol. 94-97, réunion de l'office de clerc du sacriste à l'office de la chapelle de La Corbière (1625); — fol. 99-101, propriété de deux maisons léguées par M. Chopin, l'une devant l'église Saint-Julien, l'autre derrière l'église Saint-Denis (1300-1322); — fol. 102, acquêt par le Chapitre de l'allée entre le cimetière et la sous-chantrerie (1556).

G. 657. (Carton.) — 47 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1296-1757. — Temporel du Chapitre Saint-Jean-Baptiste dans la banlieue d'Angers. — Enquête sur la dîme de vignes, dépendant de Monteclerc, dans la paroisse de La Trinité (1581); — rente de 20 s. sur la closerie du Petit-Bournay, paroisse Saint-Julien (1616); — montrée de partie de la saulaie des Crapaudières en Cantenay (1629); — transaction entre le Chapitre et Barthélemy de L'Ile-Bouchard, curateur d'Olivier de L'Ile, valet, seigneur de Foudon, portant estimation de la valeur de vignes léguées au Chapitre par Guill. Chaperon (1296); — acquêt et baux de vignes dans les paroisses Saint-Samson, Saint-Augustin et Saint-Aubin des Ponts-de-Cé (1508-1745); — dans la paroisse Saint-Laud, notamment, de la closerie de l'Image donnée à Mathieu Talard, chantre de Saint-Laud, à Chandoiseau et prés du Châtaignier (1524-1757); — de terres à L'Échalier et au Cormier-Bruneau dans la paroisse de Brain-sur-L'Authion (1697-1710); — des prés de La Sacristie en Saint-Jean-des-Mauvrais (1710-1727).

G. 658. (Carton.) — 111 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

1301-1790. — Baux, acquêts, transactions, procédures concernant le temporel du Chapitre en ville, dans la Cité, rue Chaperonnière, carrefour de La Chèvrie, rues Courte, Saint-Gilles, Saint-Julien, place Sainte-Croix.

G. 659. (Registre.) — Petit in-folio, papier, 15 folios.

1678. — « Papier déclaratif des terres subjettes « dismairie de Jousse, *alias* Fougères, dépendant de a

« fabrice de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, que René Che-« vreulx, prestre habitué en l'église de Corzé, fermier « d'icelle dimairie, rend et fournist en exécution de son « bail à MM. les chanoines de lad. église, laq. dimairie « se recueille en un quartier de la paroisse de Cheviré-Le-« Rouge appellé le quartier d'Aupignelle et non ailleurs ni « en d'autres paroisses. »

G. 660. (Volume.) — In-folio, contenant 58 pièces, papier, 78 pièces, parchemin; 1 table de 52 folios, papier.

1258-1760. — Rentes foncières dues à la Grande Bourse du Chapitre Saint-Jean-Baptiste : [les folios 1-39, contenant les titres d'une rente sur le Lavouer en Neuvy ont été enlevés du volume, pour être remis, dit une note, aux hospices d'Angers]; — fol. 40-97, rentes sur la terre de Saint-Georges-du-Bois (1258-1757); vente de 4 arpents 1/2 de terre à La Bootière par Jeanne, veuve d'Hervé Pihore (charte en français de 1258. — C'est la plus ancienne pièce française des archives; elle a été publiée dans la *Rev. d'Anjou*, 1853); — fol. 97-113, rentes sur la maison de *La Petite-Andrée*, *alias* le *Grand* et le *Petit-Gallion*, rue du Bœuf-Couronné (1458-1734); — fol. 119-124, sur la maison des *Trois-Connils*, rue Saint-Laud (1362-1726); — fol. 130-177, sur le lieu de la Chesnaie en Saint-Michel-du-Tertre (1318-1733); — fol. 183-197, sur le lieu de La Marque, près la porte Saint-Aubin (1387-1758); — [les folios 198-229 manquent et contenaient les titres de rente sur Saint-Laud et dans la paroisse de Sainte-Gemmes-sur-Loire]; — fol. 230, rente due par la Grande Bourse du Chapitre Saint-Pierre d'Angers (1760).

G. 661. (Carton.) — 92 pièces, papier; 46 pièces, parchemin.

1322-1680. — Rentes hypothécaires de 1 à 10 livres constituées au profit du Chapitre Saint-Jean-Baptiste par Guill. Dune, Jean Lefèvre, Pierre Bouclier, René Girard, Jean de Bron, Guillaume Hiret, François Morin, René Métivier, Jacques Colard, peintre, Pierre Rabosseau, Claude de Salles, Jean Saulnier, Thomas Liger, Pierre Fresneau, Antoine de Cambon, René Lepoitevin, Pierre Mouteul, Pierre Cornillon, Simon Coustard, Marguerite Breslay, par les paroissiens de Saint-Léonard.

G. 662. (Carton.) — 65 pièces, papier; 21 pièces, parchemin.

1469-1756. — Rentes hypothécaires de 10 à 15 livres fondées au profit du Chapitre de Saint-Jean-Baptiste par Guill. Richard et Vast de Blavon, Pierre Blanchard, Pierre Bory, Pierre Duvau, Math. Courbalay, Julien Delamotte, Jean Lemarie, Guill. Cotin, Louis Regnault, René Montigné, Balthazard Muzard, René Houssin, Renée Vinot, veuve Léonard Lenral; etc.

G. 663. (Carton.) — 91 pièces, papier; 31 pièces, parchemin.

1491-1672. — Rentes hypothécaires de 15 à 30 livres fondées au profit du Chapitre Saint-Jean-Baptiste par Jean Proutière, Frédéric Quentin, Jean de La Durantière, François de Dureil, René Duchastellier, Pierre Bellier, Guill. Bourneau, François Blouin, Pierre Froger, Ant. Durand, l'Hôtel-de-Ville d'Angers; etc.

G. 664. (Carton.) — 123 pièces, papier; 23 pièces, parchemin.

1589-1707. — Rentes hypothécaires de 30 à 50 livres fondées au profit du Chapitre Saint-Jean-Baptiste par Hardouin Brichet, le Clergé d'Anjou, René Chetoul de La Renardière, Marc Des Sillons, Louis Martineau, Urbain Corbeau, Guy Lemanceau, Julien Diamy, Hardouin de La Tour-Landry, Étienne Brillet-de-La-Bodière, Guill. Fournier-de-La-Garenne, Jacques de Lancreau, René Margariteau, Guill. Tétreau-de-La-Barre, Maurille Cousin, par les paroissiens de Soulaine.

G. 665. (Carton.) — 66 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1595-1718. — Rentes hypothécaires de 50 à 500 livres créées au profit du Chapitre Saint-Julien par René Éveillard, Jean Verdier, Thibault Legay, seigneur du Teilleul, les habitants de Blaison, Charles Chérité-de-La-Verderie, Pierre Aucent.

G. 666. (Carton.) — 57 pièces, papier; 34 pièces, parchemin.

1629-1695. — Rentes hypothécaires constituées au profit de Nicolas Saget, Geoffroy Lenfant, Jean Prégent, Denis Malville, Denis Poullard, André Lasnier, les religieuses de Sainte-Catherine, Madeleine de Saint-Denis, Jean Avril, la Nation de Bretagne, les Ursulines d'Angers, Jacques Lézineau, Pierre Cousin, les Chapitres de Saint-Maurice et de Saint-Mainbeuf, François Baudayer, etc., et amorties par le Chapitre Saint-Jean-Baptiste; — quittances de rentes servies par le Chapitre.

G. 667. (Carton.) — 18 pièces, parchemin, 53 pièces, papier, cotées par folio, 3-136; 1 table analytique de 7 folios, papier; manquent deux pièces.

1434-1695. — Déclarations rendues au Roi à raison de son duché d'Anjou par le Chapitre Saint-Jean-Baptiste d'Angers; — remises et quittances de droits de francs fiefs et d'amortissements et procédures au sujet desdits droits; — fol. 3, lettres du roi Charles VI portant donation à la reine de Sicile, duchesse d'Anjou, du revenu des nouveaux acquêts, dons et legs faits par les gens d'église en Anjou depuis 60 ans (14 mars 1434); — fol. 9, lettres patentes

de René d'Anjou qui déchargent le Chapitre du droit de francs fiefs (8 avril 1466, avec signat. autogr.).

G. 668. (Registre.) — In-folio, de 271 folios, dont 3 tables de 12 folios.

1457-1695. — Remembrances des déclarations rendues aux assises des fiefs de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Lézin par Guy Artault, Jean Avril, Guy Baudrays, J. Castaigne, J. Chanet, Gervais Chevreul, J. Desvaux, Adam Eslye, Jacq. Joubert, Cl. Lasnier, Fr. Mestreau, Marin Perroux, Pierre Sarceau, Ph. Vasse et autres tenanciers.

G. 669. (Registre.) — In-folio, de 103 folios, papier; 1 table, 9 folios.

1642-1667. — Remembrances des déclarations rendues aux assises des fiefs de Saint-Jean-Baptiste et de Saint--Lézin, par René Allain, Michel Bellanger, Pompée Chédanne, Gilles Chevreul, Séb. Durand, Adam Eslye, Marguerite Goisbault, René Hérault, Nic. Henri, René Jarry, Guy Lasnier, Jean Landais, l'abbaye de Mélinais, Guill. Percher, René Richu, René Serezin, le prieur de Saint-Sauveur, Fr. Théard, Catherine de La Varanne et autres tenanciers.

G. 670. (Registre.) — In-folio, papier, de 200 feuillets; 25 pièces, papier, intercalées.

1707-1757. — Remembrances des déclarations rendues aux assises des fiefs de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Lézin par le prieur de Saint-Aignan, Claude Avril de Pignerolles, Pierre Boulfay, Ol. Brisson, Isabelle Chapillon, Jos.-Fr. Dupont, Augustin-Ch.-Jos. Fleuriot, René Gouin, Louis Hachin, Jacq.-Thomas de Jonchères, Pierre Lancelot, René Lemonnier, Cath. Mullet, Jean Neveu, Ét. Pion et autres tenanciers. — Au fol. 82 est intercalée une procédure concernant la mouvance de la chapelle Saint-Sauveur contestée entre la prieure et les directeurs du Séminaire (1707-1710); — à la partie du fol. 173, suivent des traités passés avec le Chapitre pour des concessions de bancs à des particuliers dans son église (1690-1747).

G. 671. (Registre.) — In-folio, papier, de 115 folios

1757. — Censif du fief de Saint-Julien et de Saint-Lézin et de la mouvance en dépendant dans les rues de L'Aiguillerie, Saint-Aignan, La Cité, Chaperonnière, du Bœuf-Couronné, Saint-Julien, Haute et Basse-Saint-Martin, au village de La Madeleine, dans la paroisse Saint-Samson, dressé par le feudiste Desportes.

G. 672. (Registre.) — In-quarto, papier, de 163 folios; 2 tables de 19 folios.

1710-1758. — Remembrances des déclarations rendues aux assises des fiefs de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Lézin par Louis Ayrault, Pierre Bouclier, Ét. Charon, Lézin Clavier, René Daviau, Laurent Dalaise, Louis Fontaine, L. Girard, la prieure de Hannelou, Jean Lancelot, R.-J. Murault, Math. Négrier, J. Poisson, Urb. Renou, Jean Singé, J.-L. Virot et autres tenanciers.

G. 673. (Cahier.) — In-folio, papier, de 43 folios.

1760? — « Projet de censif des fiefs de Saint-Jean-« Baptiste et Saint-Lézin, dans lequel censif on trouvera « 1° les maisons que les supérieurs et directeurs du Sémi-« naire au lieu dudit Chapitre Saint-Jean-Baptiste possè-« dent en la mouvance dudit fief; 2° les héritages mouvant « dud. fief; 3° les maisons sises à la Cité, mouvantes du « fief Saint-Lézin et à la fin de chaque article les notes et « cotes par folio et articles de tous les titres au soutien « d'icelui. »

G. 674. (Cahier.) — In-folio, papier, de 32 folios.

1760? — « Dépouillement des héritages mouvant des « fiefs de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Lézin, avec les « anciennes et nouvelles confrontations et les notes des « obéissances au soutien de chaque devoir. »

G. 675. (Carton.) — 3 pièces, parchemin, 36 pièces, papier, cotées par folios 1-203; 3 tables de 21 folios, papier.

1544-1789. — « Remembrances des assises des fiefs « et seigneuries du Chapitre de Saint-Julien, *alias* Saint-« Jean-Baptiste et de Saint-Lézin, en dépendant, qui « s'étendent en les rues de Saint-Julien, Chaperonnière, « Basse-Saint-Martin, du Bœuf-Couronné, de La Chapelle-« Fallet, dans La Cité, au village de La Madeleine et sur « le lieu des Mortiers en la paroisse Saint-Samson-lès-« Angers, tenues en une maison dépendant dud. Chapitre « sise près la porte d'entrée des cloîtres », par Jean-François Raimbault de La Douve, avocat.

G. 676. (Carton.) — 12 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

870-1774. — Domaine de Boisbrinson, dépendant du Chapitre Saint-Jean-Baptiste d'Angers. — Donation par le roi Charles le Chauve au Chapitre de Saint-Lézin d'Angers des villas de Marcillé, *mansa novem ad villam Marciliacum in pago Cenomannico consistentem* (20 mars? 870) de Blaison, *in pago Andecavensi villam Blazonis*, et de Rouzé (?), *in pago Cenomanico villa Rosiaco cum ecclesia in honore S*ti *[Quen]tini* (13 février 874, copies informes du XVIIIe siècle). — Transaction entre le Chapitre et Eudes de Blaison (1082-1094, copie du XVIIe siècle. V. l'original, G. 677); — acquêt par Geoffroy Bourgeois, chapelain, d'une rente de 25 boisseaux de froment dans la paroisse de

Blaison (1439); — transactions et procédures concernant les dîmes dans les paroisses de Blaison et de Chemellier (1749-1774).

G. 677. (Volume.) — In-folio, contenant 52 pièces, papier, 70 pièces, parchemin; 1 sceau; débris de sceaux; 1 table, 12 folios, papier.

XI° siècle-1758. — Domaine de Boisbrinson (suite). — Fol. 4-7, transaction entre le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste et Eudes de Blaison au sujet des dîmes de la terre de Blaison donnée au Chapitre par Charles le Chauve et usurpée ensuite par des laïques : les chanoines auront *omnia que prius habebant et decimam et censum et pasnaticum et capitalicia et cetera,* — et encore d'autres droits indiqués sur les vignes, les prés, les eaux, les serfs, etc. (1082-1094, orig. et copies); — fol. 8, accord avec les moines de Saint-Aubin pour les dîmes des vignes de Chemellier (1238); — fol. 10, don par Pierre de Sacé, *de Sacceio*, d'une dîme dans le fief de La Poquetière en Blaison (1233); — fol. 12, vente par Jean Pelletier à Guillaume, chantre de Saint-Jean, clerc du comte d'Anjou, de vignes près Boisbrinson, *prope manerium de Bosco Bricon* (1234); — fol. 14, don par Agnès de La Haye de sa maison, *herbergamentum de Monrendre quod dicitur herbergamentum de Haya* (1245); — fol. 16, acquêt par Guillaume, chantre de Saint-Julien, de 3 quartiers du pré « que l'en appelle Le Pré-qui-ne-rit » (1260); — fol. 18-19, par le même, d'autres prés dans la paroisse de Blaison (1264-1275, en français); — fol. 20, confirmation desdits acquêts par noble homme « Thébaut, seigneur de Boumez, « de Blazon, de Monfaucon et de Mirebel, vallet » (1284); — fol. 20, don par Baudouin de L'Estang, d'une dîme dans le territoire de Raindron, *de monte Reyndron in parochia de Blazone* (1299); — fol. 22, autorisation donnée par Gui de Thouars, seigneur de Blaison, à l'archidiacre d'Angers de déposer la dîme dans sa maison (XIII° siècle); — fol. 43-48, abornement des prés de Boisbrinson (1656-1739); — fol. 49, rente de 6 setiers de froment et seigle dus à Boisbrinson par le prieur de Saint-Rémy-La-Varenne (1473-1758); — fol. 57-79, procédures contre les seigneurs de Blaison au soutien de la propriété des dîmes et de la terre de Boisbrinson (1408-1659); — fol. 80-84, aveux rendus à Saumur par les seigneurs de Blaison (1405-1667); — fol. 86-100, procédures contre le seigneur d'Étiau en Coutures pour une rente de 2/3 de pipe de vin (1546-1709); — fol. 101-107, rente d'un setier de froment due au Domaine pour le fief de Boisbrinson (1325-1714); — fol. 108-129, droit de chasse sur le fief (1265-1507).

G. 678. (Volume.) — In-folio, contenant 40 pièces, papier, 44 pièces, parchemin; 1 table de 18 folios.

1427-1651. — Domaine de Boisbrinson (suite). — Procédures pour les seigneurs au soutien de leur droit de dîme dans les paroisses et des honneurs dans les églises de Blaison et de Chemellier. — Fol. 1-37, contre les curés de Blaison (1461-1651); — fol. 38-44, contre les curés de Chemellier (1427-1638); — fol. 45-66, contre le Chapitre de Blaison (1468-1636); — fol. 67-86, contre le commandeur de Saulgé-L'Hôpital (1583-1600).

G. 679. (Volume.) — In-folio, contenant 47 pièces, papier, 28 pièces, parchemin; cotées par folios de 87 à 164.

1244-1702. — Domaine de Boisbrinson (suite). — Procédures pour les seigneurs au soutien de leur droit de dîme dans les paroisses de Blaison et de Chemellier. — fol. 87 à 89, sur le clos de La Roche (1617-1618); — fol. 90-97, sur la terre de Boyères, *apud Boieres in parochia de Blazonio* (1244-1608); — fol. 98-100, sur la pièce de La Payennière (1511-1521); — fol. 101-106, sur la métairie du Morier (1563-1567); — fol. 107-111, sur les vignes devant Chemans (1657); — fol. 112-122, sur la métairie de Longueville (1674-1702); — fol. 124-162, sur des vignes à La Boutonnière, Sazé, Raindron (1487-1699).

G. 680. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1548-1778. — Baux à ferme de la terre de Boisbrinson et des dîmes de Chemellier, dépendant du Chapitre de Saint-Jean-Baptiste.

G. 681. (Volume) — In-folio, contenant 143 pièces, papier, 28 pièces, parchemin; 1 table de 8 folios, papier.

1219-1704. — Déclarations rendues aux assises du fief de Boisbrinson par Ét. Avril, J. Atourmy, Macé Bodin, le curé de Blaison, Bertrand Cordier, le curé de Chemellier, Pierre Chartier, Ant. Héry, Mic. Loyeux, Mic. Moré, Math. Marion, J. Olivier, Math. Proust, P. Rodais, René Sortant, Guy Trouillet et autres tenanciers. — Fol. 1, pancarte contenant 1° l'arrentement par le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers aux hommes d'Hugues de La Ferté, son fermier de Boisbrinçon, *de Bosco Briconii*, de ladite terre, à charge de la planter en vignes sous diverses conditions (1219); 2° la confirmation par l'évêque d'Angers, Guillaume, de l'accord réglé par Guill. de Fougère et Guill. de Maquillé, entre Thibaud de Blaison et les hommes du Chapitre demeurant à Saint-Rémy-La-Varenne, qui sont exempts de service militaire, *exercitus*, sous réserve d'aider personnellement, *de suo corpore*, à la défense du château de Blaison, sur l'espace d'une lieue, *per spacium unius leuge circa Blason et usque ad Chemeler ;* —

3°, confirmation du même accord par Thibauld de Blaison; — fol. 2, vente au Chapitre par *Rivallonus de La Moinerie de Bécherel* et sa femme Hameline d'une vigne à Landemore, *apud Landemore, aliquantulum ultra quercum de Nerbone* (1243); — fol. 3, acquêt par Guill. Patarin de Bertin de Saint-Rémy de vignes à Boisbrinçon, *apud Boscum Bricon* (1249).

G. 682. (Registre.) — Petit in-folio, de 24 folios, papier.

1663. — Recette des cens, rentes et devoirs abonnés, dus chaque année à la terre, fief et seigneurie de Boisbrinson, pour La Guitardière, Le Bois-des-Granges, La Maillée, Le Chaumineau, Bigourdin, Les Chesneaux, etc., par les seigneurs de Chemans, La Boutonnière, le Chapitre de Blaison, le prieur de Saugé.

G. 683. (Volume.) — In-folio, contenant 114 pièces, papier, 1 pièce, parchemin; 1 table de 5 folios.

1738. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Boisbrinson par Franç. Baranger, J. Beaupreau, le curé de Blaison, Math. Cotelle, Pierre Gellé, Fr. Gallet, Ch. Justeau, Marie Machefer, P. Masson, J. Piton, René Peltier et autres tenanciers. — A la suite est annexé un plan cavalier du fief comprenant le principal logis, la closerie, le pressoir, les granges, les viviers, les vergers, jardins, pâtures et dépendances, par Malécot, 1738.

G. 684. (Carton.) — 35 pièces, papier, cotées par folios, 1-76; 2 tables, papier, de 15 folios.

1770. — Remembrances des assises du fief et seigneurie de Boisbrinson, en la paroisse de Blaison, dépendant du Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, par Jacques Taulpin, sénéchal de ladite seigneurie.

G. 685. (Carton.) — 61 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1585-1785. — Domaine de La Musse dans les paroisses de Gesté et Tilliers. — Acquisition de la seigneurie par le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers (1670) et procédures contre les créanciers du vendeur, René Legascoing, sieur de La Rondellière; — aveux de partie du fief aux seigneuries du Sap, de La Roche-Saint-Crépin, de La Thévinière, du Plessis-Clérembault (1699-1772); — baux de la terre (1585-1785); — aveux, baux, contrats concernant les terres, en dépendant, de Langelardière (1710-1768), de La Bodinière (1711-1772, du Bordage-Girault (1772), du Ténement-des-Fourniers (1725); de La Létardière (1662-1773).

G. 686. (Volume.) — In-folio, contenant 108 pièces, papier, 12 pièces, parchemin; 1 table de 14 folios, papier.

1596-1756. — Domaine de La Musse dans les paroisses de Tilliers et de Gesté (suite). — Fol. 1-13, acquêt, baux, transactions concernant la propriété du domaine (1596-1710); — fol. 14-26, rentes dues sur le Bordage-Giraud et sur le pré Canardier (1690-1724); — fol. 28-29, abandon par Julien et Pierre Sicher de tout droit sur le bordage des Fourniers (1743); — fol. 31-33, fondation de la chapelle de La Musse (1657); — fol. 35-37, rentes sur divers prés en Tilliers (1694-1756); — fol. 38-39, rente sur le lieu de La Poterie en Tilliers (1680-1723); — fol. 41-57, hommages et aveux rendus à La Bretesche pour la métairie de La Bodinière, le fief de Langelardière, Les Bordages-Girault et de La Guilloterie (1623-1758); — fol. 59-70, aveux rendus au Sap pour partie de la terre de La Musse (1671-1747); — fol. 72-103, hommages et aveux rendus au Plessis-de-Gesté et à La Chignardière pour l'autre partie de La Musse (1613-1751); — fol. 105-110, aveux rendus à La Touche-de-Montfaucon pour la métairie de La Létardière (1627-1737); — fol. 112-115, à La Gobardière et au Plessis-Clérembault pour la métairie de La Vieille-Haye (1540-1745); — fol. 117-121, à La Roche-Saint-Crespin pour une rente foncière et partie du Bois-Bonfils (1675-1720); — fol. 123-126, à La Machefollière pour le ténement des Fourniers (1654-1725).

G. 687. (Carton.) — 21 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1751-1790. — Baux des Prés-Chapelains en Saint-Martin-de-La-Place, dépendant pour moitié du Chapitre et de la chapelle Saint-Jean-L'Évangéliste, unie à la cure d'Argenton (1759-1788); — aveux rendus au fief de La Perrine par Henri de La Lande, seigneur de Pimpéan, pour le fief de La Touche (1778); — à La Gabardière pour le fief de La Vieille-Haye en Gesté (1785-1786); — baux des dîmes de Cantenay et d'Écouflant (1759-1785); — des vignes de La Baraterie ou des Enfants-de-Chœur en Saint-Augustin d'Angers (1751-1790); — de vignes, terres et taillis dépendant de la Sacristie en Brain-sur-L'Authion (1752-1784).

G. 688. (Volume.) — In-folio, contenant 50 pièces, papier, 22 pièces, parchemin; 1 table de 10 folios.

1391-1757. — Dîmes et rentes, appartenant au Chapitre Saint-Jean-Baptiste, dans les paroisses de Chahaignes et de Marson, près Château-du-Loir, dans le Maine. — Fol. 2-7, baux des dîmes et terrages (1391-1417); — fol. 9-22, procédures et sentences concernant

le tiers des dîmes abandonné par le Chapitre au prieur de Saint-Guingalois de Château-du-Loir (1626-1714); — fol. 24-39, procédures concernant les dîme et terrage levés par le Chapitre sur les métairies d'Asnières et de La Basse-Pointe (1544-1757); — fol. 41-72, remembrances d'assises, baux, procédures concernant le fief de L'Égratière et de La Guillardière (1301-1735).

G. 689. (Volume). — In-folio, contenant 83 pièces, papier, 60 pièces, parchemin; 1 table de 10 folios; 8 sceaux; débris de sceaux.

845-1736. — Sœurdres et Saint-Laurent-des-Mortiers, domaines du Chapitre Saint-Jean-Baptiste d'Angers : — fol. 1-15, procédures contre les curés de Sœurdres au soutien des dîmes dues au Chapitre dans la paroisse (1482-1671); — fol. 16-40, contre les curés de Saint-Laurent-des-Mortiers touchant la portion congrue, les dîmes et les novalles (1408-1736); — fol. 41-64, contre les dames de Marigné et de La Chambre, Fouquet-Roger, Jean Belin, Jean Pierre, curé de Contigné, et autres particuliers contestant les droits du Chapitre (1408-1634); — fol. 65-71, contre Louis Lemasson, débouté par arrêt du 8 février 1641 d'un droit prétendu de « 4 fouasses » (1640-1641); — fol. 72-106, propriété des domaines de Sœurdres et de Saint-Laurent-des-Mortiers; — fol. 74, don par l'abbé Téotboldus, *ex monasterio sancti Joannis abbas, quod est situm sub mœnibus Andecaviensis sedis*, à ses chanoines, *canonicis eodem in cœnobio existentibus*, de la villa de Sœurdres, *villam cujus vocabulum est Cirdam*, pour leur entretien et leur nourriture, *in suos diversissimos usus manducandi, bibendi, vestiendi*, à charge de chanter chaque jour 6 psaumes et les messes pour l'abbé Théotboldus et sa femme Hildegarde (beau diplôme orig., collé sur toile et plié, dont les plis seulement et les signatures des témoins sont endommagés; la ligne portant la date a été coupée, IXe siècle); — fol. 75, confirmation par le roi Charles [le Chauve] du don fait par le comte et abbé Teotboldus, *comes noster*, — *comes vel abbas*, d'un domaine, *factos coloniles XXX et serviles XIII cum capella et vineis et silvis et pratis et terris arabilibus et terris censualibus*, aux frères de l'abbaye Saint-Jean et Saint-Lézin d'Angers, *ex abbatia Sancti Johannis et Sancti Licinii sui siquidem regiminis usibus et stipendiis fratrum in memorato monasterio Christo militantium.. Data kal. martii, indictione X, anno VIII regni Karoli gloriosissimi regis.. in Pictavis civitate* (1 mai 845. — Copie du temps, collée sur papier); — fol. 78, bulle du pape Innocent II qui confirme la donation faite au Chapitre par un évêque d'Angers de la terre de Saint-Laurent-des-Mortiers (26 mars 1140, — *Laterani, VII kal. aprilis, pontificatus anno XI°*); — fol. 79, transaction entre le Chapitre et Geoffroy Pierre, au sujet des dîmes de Sœurdres, *de Cerda*, et de Saint-Laurent (1208); — fol. 80, don par Guillaume, évêque d'Angers, des églises des Mortiers, de Sœurdres et de Cuon (1218); — fol. 83, confirmation par Hubert de Champigné et Amelland de Tessecourt, *de Tercia Curia*, de la fondation par Thibaud de Molisei d'une chapellenie à Saint-Laurent (1223; avec deux sceaux frustes sur cire verte, paraissant porter l'empreinte d'une pierre antique pour contre-scel, *une cigogne?*); — fol. 84, concession par le Chapitre de ladite chapellenie à Salomon, prêtre de Saint-Laurent-des-Mortiers (1224); — fol. 107-127, temporel de la chapelle Sainte-Anne de La Touche-Moreau, paroisse de Sœurdres (1490-1626).

G. 690. (Carton.) — 35 pièces, papier, 12 pièces, parchemin; 1 sceau.

1513-1787. — Domaine de Saint-Laurent-des-Mortiers et de Sœurdres (suite). — Baux de la seigneurie (1513-1787); — procès-verbaux des réparations de la grange dîmeresse de Sœurdres (1658), — et de travaux sur la terre de Saint-Laurent-des-Mortiers (1674); — lettres des curés E. Bault, de Saint-Laurent-des-Mortiers, Hullin de La Coudre, de Marigné-sous-Daon, relatives aux dîmes de leurs paroisses (1763-1766); — transaction entre le Chapitre et Jeanne-Henriette-Rosalie Villoutreis de Brignac, au sujet des dîmes de Saint-Laurent et de Baraise (1780).

G. 691. (Registre.) — In-folio, papier, de 56 folios.

1619. — « Papier des dixmes de bledz, vins, poix, « febves, chanvres et lins, deues chacun an à MM. les « doyen, chanoines et Chappitre de l'église collégiale de « M. Sainct-Jehan-Baptiste d'Angers qu'ilz ont droict « d'avoir et prendre de toutte anciennetté en la paroisse de « Sœurdres au diocèze d'Angers, à cause de la fondation « et dotation de leur église avecq la déclaration et confron- « tation des lieulx et endroicts où sont deues lesd. dixmes « et les noms des personnes qui tiennent les choses « subjectes aud. droict. »

G. 692. (Cahier.) — In-folio, papier, de 90 folios.

1772. — « Papier terrier décimal de la paroisse de « Sœurdres, contenant le dénombrement des terres sujettes « à la dîme au profit du Chapitre Saint-Jean-Baptiste « d'Angers, laquelle dîme se perçoit généralement sur « toute l'étendue de la paroisse en ce qui concerne les « menues et vertes dîmes telles que sont les lins, chanvres, « blés noirs, pois, fèves, etc., et les dîmes de charnages « appellés prémices, telles que sont les agneaux, cochons, « lainages, et à l'égard des grosses dîmes elles se perçoi-

« vent sur les lieux des Haute et Basse Tuffade, La « Papinière, Petites-Vallées, La Mousellerie, Moiré, La « Pichardière et autres y désignées. »

G. 693. (Volume.) — In-folio, contenant 28 pièces, papier, 4 pièces, parchemin.

1694-1705. — Chapitre Saint-Maimbeuf d'Angers, annexé au grand Séminaire : — Lettres patentes qui autorisent la réunion au Séminaire de bénéfices jusqu'à 10,000 livres de rente (13 décembre 1694); — procès-verbaux d'enquête sur l'union proposée du Chapitre Saint-Maimbeuf (7 juin 1702); — concordat entre le Chapitre et le Séminaire (10 juin 1702); — consentement des chanoines à l'union (13 juin); — état du revenu général du Chapitre (20 juin); — conclusions définitives prises par le promoteur d'Angers (24 juin); — décret épiscopal qui ordonne l'union (26 juin); — arrêt du Conseil d'État et lettres patentes qui confirment (17-25 juillet); — prise de possession par les députés du Séminaire (16 août 1702); — concordat définitif entre le Chapitre et le Séminaire (20 avril 1705).

G. 694. (Registre.) — In-folio, papier, de 88 folios.

1444-1472. — Chapitre Saint-Maimbeuf annexé au grand Séminaire d'Angers. — Conclusions capitulaires. — Fol. 2, fondation d'un anniversaire par Pierre Huguet, docteur régent en la Faculté de droit de l'Université d'Angers (8 juin 1445); — fol. 3, Mathieu Caruel, prêtre et sous-chantre, privé des gaignages et distributions et réduit à 6 deniers par jour, jusqu'à ce qu'il y ait renvoyé la concubine qu'il entretient chez lui (3 août); — fol. 47, marché avec Jean Cerinet et Jean Tirehote, pour la charpente de la nef (14 avril 1460); — fol. 57, rapport au Chapitre de l'accord passé avec André Lemercier, pour la façon de l'image de la Vierge du grand autel (8 mai 1470); — fol. 64, allocation de 100 s. t. à Guill. Racouppeau, vitrier, pour la réparation des vitraux du chanzeau (15 janvier 1471, n. s.); — fol. 68, don de 2 écus au confesseur du Roi de Sicile (18 juin 1471); — fol. 69, amende de 10 écus imposée au chanoine Étienne Julien, un des vicaires de Saint-Denis, pour scandales à l'occasion d'une femme (30 juillet 1471); — reliure des trois Légendaires (20 août).

G. 695. (Registre.) — In-folio, papier, de 59 folios.

1486-1489. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf. — Fol. 4, vente de deux livres et d'un calice (7 mars 1486, n. s.); — fol. 14, allocation de 20 s., à Pierre Arnault, organiste, pour son année de services (30 mars); — fol. 18, don de 30 s. aux officiers et serviteurs pour l'aguilanleu, *pro isto anno novo a guilanleu* (16 janvier 1487, n. s.); — fol. 27, *positum fuit in medium quod tempus erat valde periculosum ob causam pestilencie nunc vigentis in hujus modi villa et quod pernecessarium erat illud evitare et mutare locum atque partes exteriores adire; ideo ordinatum fuit et conclusum, quod hii, qui voluerint se absentare, licet absentes, tanquam presentes, haberent lucrari, ac tamen cuilibet consciencie sue remissum fuit* (14 août 1487); — fol. 32, achat d'un calice d'argent doré à l'orfèvre Guill. Prieur (5 février 1488, n. s.); — fol. 49, sépulture de Nicolas Guiard, excellent docteur en médecine et abbé commendataire de Saint-Michel-en-Laye (17 février 1489, n. s.); — fol. 53, achat d'un missel, 25 l. t. (5 mai 1489).

G. 696. (Registre.) — Petit in-quarto papier, de 90 folios.

1489-1496. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf. — Fol. 15, allocation de 3 s. 4 d. à Jean Prive, vitrier, *pro quibusdam losangiis vitri, quas alias posuerat in vitrario sancti Theobaldi et alibi* (15 mars 1491, n. s.); fol. 19, *hodie* (21 mars 1491) *facta fuit translacio corporis sancti ac gloriosissimi confessoris atque pontificis Licinii Andeg. episcopi et illustrissimi comitis Andeg. per reverendissimum in Christo patrem ac dominum archiepiscopum Petrum de la Valle, assistentibus dominis abbatibus, archidiaconis, decanis et doctoribus*, etc.; — fol. 37, commande *pro faciendo* « ung oste vent » *gallice in ostio sancti Theobaldi et etiam in introitu chori illius lateris* (9 juin 1492); — fol. 44, réclamation du maître des écoles de Saint-Martin pour le paiement de deux années dues par le choriste qui a suivi ses leçons; il reçoit 12 sous 1/2 (3 septembre 1493); — fol. 57, marché avec un menuisier pour la façon du lambris du chanzeau de l'église, avec la condition de laisser en place, *calphata* galice *les chafeaux*, pour le peintre qui peindrait le lambris (5 août 1494); — fol. 72, 3 s. 4 d. attribués au vitrier Picard pour chaque pièce de verre du grand vitrail rond du grand autel (28 juillet 1495); — fol. 74, le blanc de la page est rempli ainsi :

Angelus bonus :
Scribo presentes, cantantes atque legentes,
Ut si sint digni sacri spiraminis igni.
Angelus malus :
Hic ego sum missus cum penna scribere jussus
Absentes, non cantantes, tarde venientes
Et cito recedentes.

G. 697. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios, papier.

1496-1499. — Conclusions capitulaires. — Fol. 18, accord entre le chapitre et le curé de Bouchemaine, Pierre Bohic, pour le partage des dîmes de sa paroisse (14 août 1498); — fol. 19, Guill. Damours reçu chantre et chanoine (29 août); — fol. 30, réglement pour les processions (28 février 1499); — fol. 41, réparation des vitraux (17 juillet); — fol. 44, achat d'un ciel, *unum celum*, ung ciel *gallice*, *ad cooperiendum et ponendum super custodia ubi custoditur et reponitur corpus Christi ad majus altare* (11 septembre); — fol. 48, réparation des orgues (23 octobre).

G. 698. (Registre.) — In-folio, papier, de 16 folios.

1500-1501. — Conclusions capitulaires. — Fol. 4, réception de Pierre Turpin, comme chanoine (11 août 1500); — fol. 9, mesures contre les chanoines ou officiers du chapitre qui causent ou se disputent pendant les offices (3 novembre); — fol. 14, semonce aux psalteurs pour leur mauvaise tenue à l'église (22 avril 1501); — fol. 16, congé donné de s'absenter jusqu'à l'Angevine, à cause de la peste (13 juillet).

G. 699. (Registre.) — In-folio, papier, de 177 folios.

1501-1512. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf: — fol. 28, marché passé avec René Lehugier, chasublier, pour faire « les orfrays de troys albiz, c'est « assavoir d'une chasuble et de deux daumouères, le tout « d'or de Paris, de la façon d'une chappe blanche, laquelle « led. Hugier par avant a faicte pour lad. église » (26 février 1504, n. s.); — fol. 88, répréhension en Chapitre de Boutelou, un des curés (15 juin 1507); — fol. 95, règlement pour la tenue des Chapitres généraux (23 octobre 1507); — fol. 174, marché avec Jean Riffault, orfèvre, pour « couvrir ung livre de lad. église ouquel sont les « Évangilles, d'argent doré pesant en argent quatre mars, « ouquel aura en l'un des coustez d'iceluy livre ung « cruxifist, une Nostre-Dame et saint Jean l'Évangéliste, « et de l'autre cousté ung saint Maingbeuf, garniz lesd. « ymaiges et de touz les coustez d'argent doré bien et « prouffitablement », moyennant 85 livres (21 février 1512, n. s.)

G. 700. (Registre.) — In-folio, papier, de 152 folios.

1512-1519. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf d'Angers : — fol. 48, achat de dix étoles et huit fanions « de ostade, *galice* de violet, doublés de bougrain « rouge *et quatuor stollas et tres fenons galice* de ostade « *rubei coloris* » (4 avril 1514, n. s.); — fol. 120, règlement pour les fêtes solennelles (11 août 1517); — fol. 141, le Chapitre s'associe à la résistance des autres Chapitres de Tours, du Mans et d'Angers contre la levée de la dîme ordonnée par le pape Léon X (16 octobre 1518).

G. 701. (Registre.) — In-folio, papier, de 295 folios ; reliure gaufrée du temps.

1530-1545. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 1-2, liste des chapellenies desservies dans l'église collégiale et détail de la dîme imposée sur les chapelains; — fol. 28, *Quoad ramos et fouleyam, que consuerunt in die translationis beati Magnobodi in eadem ecclesia apponi, sacrista faciet, ut moris est* (6 juin 1531); — fol. 46, le sacriste demande à être autorisé à remplacer la fourrure, *peciam furatam*, du vêtement de l'image de la Vierge par une pièce de velours; on renvoie l'affaire à René de Pincé qui a payé de sa bourse le vêtement de la Vierge (10 janvier 1532, n. s.); — fol. 78, réprimande pour le scandale causé par le sacriste, enfermé le jour de l'Ascension dans l'église et endormi à l'heure des Vêpres qui étaient dites partout ailleurs, quand on put les commencer (30 mai 1533); — fol. 140, autorisation de placer devant l'autel de Saint-Sébastien, dans la nef, le portrait sur toile de Jean de Chambilles, *unum pannum pictum, in quo est depicta effigies defuncti magistri Joh. de Ch.* (17 août 1535); — fol. 146, dépôt par l'orfèvre Thibault Mouchet d'un calice d'argent avec sa patène, donné par la femme de Pierre Challopin (9 novembre 1535); — fol. 264, « seront « grislées les basses victres de l'église, *ad majorem securi-* « *tatem ecclesie* » (9 janvier 1543, n. s.).

G. 702. (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1546-1560. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 19, pour la caisse de bois, *capsa lignea*, faite pour contenir le corps de saint Maimbeuf, qui est déposé dans la maison du chanoine Fournier, et qu'il serait nécessaire de recouvrir, au moins sur une face, d'argent, le chanoine offre 4 écus; *alii domini nihil responderunt* (29 avril 1549); — fol. 70, on donne à l'orfèvre, *pro conficiendo librum Epistolarum ecclesie et cooperiendo argento ex mobilibus preciosis ecclesie, videlicet*, « deux petiz cho- « pineaulx d'argent peusans quatre unces 6 gros, estimez « huict l. 16 s. 7 d., une paix d'argent pesant 2 unces « 2 gros 1/2 valant 4 l. 5 s. 10 d., ung petit calice d'argent « avec sa patène pesant ung marc troys gros valant 15 l. « 12 s. 6 d., une petite croix d'or estimée valoir 9 l. et le « calice de M. saint Mainbeuf avec une patène » (1 septembre 1556); — fol. 72, ordre au sacriste d'expulser sa cousine, *quia est scandalizata* (2 janvier 1557, n. s.); —

fol. 93, suspension de Jean de Charnacé, l'un des curés de Saint-Maimbeuf, comme incapable, *quia non est capax ad deserviendum in choro* (5 décembre 1559).

G. 703. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 140 folios, papier.

1560-1578. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 3, allocation de 10 livres au fermier de Savoie pour l'érection d'un pilori, *unum patibulum*, sur l'emplacement de l'ancien, et d'un tronc de bois, *unum truncum ligneum, in quo quidem affixum erit* ung colier *gallice ad expresse puniendos et corrigendos blasphematores Dei, latrones et malefactores, etiam, si opus sit, illos laqueandos et, prout jura volunt, exterminandos* (10 décembre 1560); — fol. 15, suspension des séances du Chapitre pendant l'occupation de la ville par les huguenots, à partir du 8 avril 1562; — fol. 18, par ordre du duc de Montpensier il est dressé un inventaire des reliquaires et autres meubles d'argent (23 juin 1562); — fol. 19, le Chapitre fournit au prévôt des archers sept hommes armés pour les gardes et sentinelles; — fol. 23, don de 20 livres aux paroissiens de Villebernier dont l'église a été saccagée par les huguenots (3 novembre 1562); — fol. 26, don par Guill. de Mandon, chapelain de La Porte-aux-Chats, de 50 livres pour contribuer à l'achat de tapis et de toiles peintes, *tapetorum seu picturarum textilium*, pour la décoration du chœur les jours de grandes fêtes (23 février 1563, n. s.); — fol. 30, les curés autorisés à accélérer les services ordinaires et extraordinaires, *considerata indispositione aeris etiam pestiferi* (10 août 1563); — fol. 57, entrée du roi Charles IX, avec Catherine de Médicis, sa mère, le duc d'Orléans, son frère, Marguerite, sa sœur, qui repartent le lendemain 7 novembre 1565 vers 2 heures de l'après-midi pour le château du Verger; — fol. 62, allocation de 20 écus d'or, xx *aurei*, à un peintre d'Angers, *pro facienda et debite pingenda historia D. Saturnini in hac ecclesia beati Magnobodi*, et d'un écu en plus, *quia ipse pictor Turonis pro videnda pictura dicte historie ivit, quo facilius et securius illam depingat* (18 juin 1566); fol. 79, Abel Bury, brodeur, payé pour la restauration des ornements de l'église (13 juillet 1568); — fol. 84, service solennel d'anniversaire pour Timoléon de Cossé-Brissac, tué au siége de Mussidan (17 mai 1569); — fol. 86, chaque chanoine taxé à 15 den. d'aumône par semaine pour les pauvres prêtres réfugiés (4 octobre 1569); — fol. 91, les Vies ou légendes des SS. Maimbeuf, Évroul et Ermeland, patrons de cette église, seront transcrites intégralement ou par extraits et la copie envoyée au typographe de Paris qui s'occupe de restituer la légende des saints, *ad quemdam typographum Lutetiæ qui legendam SS. maximo cum labore, vigiliis et cura in integrum restituit*, conformément à la circulaire des syndics généraux (25 juillet 1579); — fol. 90, mort le 10 février 1572, à 3 heures de l'après-midi, de l'évêque d'Angers Gabriel Bouvery; — fol. 118, don par le chanoine Delabarre d'un calice d'argent doré, avec sa patène et le reposoir (26 avril 1575); — fol. 133, achat par le Chapitre d'une maille d'or, qu'il doit au baron de Doué, à toute mutation (5 novembre 1577).

G. 704. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 263 folios.

1585-1596. — Conclusions du Chapitre Saint-Maimbeuf : — fol. 9, Me André Roger, épistolier, sommé de rompre toute relation avec une femme qu'il prétend sa cousine (3 juin 1586); — fol. 11-13, nouvelles semonces (4 août-3 octobre); — fol. 35, don par le chantre Faifeu de la châsse, *capsela*, où repose le corps de saint Félix derrière le grand autel (21 juin 1588); — fol. 58, l'image de saint Michel-Archange, placée sur l'autel, près la chaire, est portée sur l'autel des SS. Fabien et Sébastien (26 septembre 1589); — fol. 70, « déclaration du Roy sur « les advertissemens donnez à Sa Majesté d'un cardinal « envoyé légat en France » (5 janvier 1590); — fol. 115, mandat donné à Gilles Leblanc, député du Chapitre à l'assemblée de Mantes (13 août 1591); — fol. 118, règlement pour l'ordre et le paiement des messes (16 septembre 1591); — fol. 140, *die jovis* 18 *junii* 1592, *nobilis vir Magdalon Hunault, dominus de la Thibaudière, major hujus urbis And. magno cum dolore civium suorum diem clausit extremum, cujus corpus die dominica subsequenti a domo urbis usque ad conventum Augustinianorum per clerum et cives processionaliter conductum fuit.*

G. 705. (Registre.) — In-folio, papier, de 129 folios.

1627-1635. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 22, refus du Chapitre d'obéir au mandement des grands vicaires pour le convoi du maire Du Martray, « attendu qu'il n'est selon les formes ordinaires » (28 mars 1628).

G. 706. (Registre.) — In-folio, papier, de 139 folios.

1635-1651. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 47, ouverture des châsses, dont la première à droite contient des reliques des SS. Félix, Adaucte, Évroul et Ermeland, celle de gauche des fragments de saint André, apôtre, de saint Nérée, Achillée et Pancrace; la plus grande, au milieu, des reliques de saint Maimbeuf et les vêtements qu'il portait. Il en est donné des fragments à François de Cossé-Brissac (13 décembre 1640); — fol. 51, don de reliques de saint Herbland ou Armeland

à Jean Prévost, bibliothécaire de l'église métropolitaine de Rouen, curé de la paroisse Saint-Herbland (28 mai 1641); — fol. 68, scandale commis par le sacriste et sa cousine dans le logis de la sacristie (15 juin 1643); — fol. 89, « à cause de la grande nécessité de la pluye, la châsse de « saint Félix a esté descendue par l'ordre de Mgr d'Angers « et portée par MM. de ce Chapitre, processionnellement « accompagnée de MM. les chanoines et Chapitres de Saint-« Pierre, Saint-Maurille et Saint-Julien, en l'église des « RR. PP. Minimes, où M. Macé a faict célébré la saincte « messe; et le mesme jour est tombé de la pluie et peu de « jours après en est tombé abondamment » (22 août 1645); — fol. 116, mandement des grands vicaires pour le décès de l'évêque Claude de Rueil (22 janvier 1649); — fol. 118, marché avec René Jouaneaux, marchand tapissier, Angers, et François Sélerier, aussi tapissier, demeurant en la ville Basson, pays de la haute Marche, pour faire faire 17 aunes de tapisserie « d'estaim » à fil double, rehaussée de soie pour le tour du chœur de l'église (22 mars 1649).

G. 707. (Registre.) — In-folio, papier, de 172 folios.

1664-1676. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 16, injonction à l'un des curés de Saint-Denis de remplir mieux ses devoirs (1 avril 1665); — fol. 19, signature par le Chapitre du formulaire envoyé par le pape Alexandre VII (21 juillet 1665); — fol. 39, le haut chœur fermé de portes « pour empescher que les femmes ne se « placent parmy les ecclésiastiques, comme elles ont de « coustume » (2 avril 1667); — fol. 41, cérémonie pour la canonisation de saint François de Sales et procession de la châsse de saint Félix (12 mai 1667); — fol. 42, autorisation aux paroissiens de Saint-Denis de réédifier le grand autel de leur église (30 mai 1667); — fol. 66, jubilé pour implorer l'assistance divine pour les habitants de Candie (7 avril 1669); — fol. 70, béatification de Rose de Sainte-Marie, native de Lima (1 juin 1669); — fol. 126, l'architecte Maltier chargé de reconstruire le grand autel en avant du chœur (18 mai 1673); — fol. 131, marché avec Me Dumas « pour dorer de neuf les trois quadres qui se « mettent dans le fond du grand autel, la grande châsse, « les gradins, l'image de saint Saturnin, fournir d'une « image de saint Mainbeuf et la dorer, peindre la châsse de « saint Félix en azur parsemé de fleurs de lis et de crosses, « façon d'or », le tout pour 280 livres (1 août 1673); — fol. 132, pose de la première pierre du grand autel (17 août 1673); — fol. 139, marché avec François Beauvarlet, Me sculpteur, « pour faire deux bas-reliefs dans les « parpeins du grand autel de cette église, l'un du costé de « l'Évangile où sera représenté Nostre-Seigneur dans le « Jardin des Olives, l'autre du costé de l'Épistre où sera « représentée l'Ascension de N.-S., le tout pour le prix de « 45 livres et 30 s. du denier à Dieu » (17 mars 1674); — fol. 141, même marché passé avec Baraudrie, Me sculpteur, qui fera de plus une image de la Vierge tenant un petit Jésus sur ses bras, le tout pour 86 livres (17 avril 1674); — fol. 144, le doreur Dumas chargé de fournir 12 boules pour mettre sous les trois châsses du grand autel, dont 10 dorées, de dorer la couronne au-dessus du Saint-Sacrement, le Ciboire et les deux anges, qui la portent, comme aussi les armes et les deux niches, le dernier pilier de la grande châsse, avec les deux figures de saint Pierre et de saint Paul, et autres menus travaux (24 juillet 1674); — fol. 150, consécration du grand autel (17 décembre 1674).

G. 708. (Registre.) — In-folio, papier, de 49 folios.

1676-1678. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 3, semonce en Chapitre faite au chanoine Foussier (4 janvier 1676); — fol. 25, réprimande de Boureau de Versillé, expulsé du Séminaire pour ivrognerie (4 mai 1677); — fol. 31, achat de l'orgue des PP. Cordeliers (12 septembre 1677).

G. 709. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios.

1692-1702. — Conclusions du Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 1, sacre de l'évêque Michel Lepelletier (16 novembre 1692); — fol. 3, entrée et prise de possession dudit évêque (8 janvier 1693); — fol. 48, achat d'ornements de chœur (15 janvier 1698); — fol. 92, règlement épiscopal qui fixe le rang dans les processions et la place dans les assemblées du directeur et des supérieurs du Séminaire (30 avril 1700); — fol. 106, requête du Chapitre de Saint-Maimbeuf pour obtenir son union à celui de Saint-Maurille (16 décembre 1701).

G. 710. (Carton.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690-1691. — Requête des chanoines de Saint-Maimbeuf afin d'obtenir la réduction des huit canonicats du Chapitre à six et l'union au Chapitre des chapelles du Rateau, de L'Échelle, du Bellet, des Clercs, de La Chopinière, de La Mort et de Saint-Julien (10 juin 1690); — ordonnance conforme de l'évêque, Henri Arnauld (21 août 1690); — lettres patentes qui approuvent (octobre 1690); — consentement de Jean Baraise, titulaire de la prébende des clercs supprimée (25 août 1690); — procès-verbal constatant le revenu et les charges du Chapitre et des chapelles fondées et desservies (8 février 1691).

G. 711. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1674, 21 février. — Marché par les délégués du Chapitre de Saint-Maimbeuf avec Philippe Aubré « maître « menuisier et sculpeteur pour faire et fournir dans l'As- « cension prochaine le marchepied du grand autel, deux « portes, une balustrade de 22 pieds, contenant par dehors « deux anges soutenant l'écusson dans lequel seront les « armes du Chapitre et par dedans une petite table mobile. »

G. 712. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1340-1520. — Décret du Sacré-Collége des cardinaux, *Nerves Manas*, *Garden*[sis] *archiepiscopus*, *Petrus Montismarani*, *Benedictus Priscinensis*, *Sergius Polensis*, *Petrus Calliensis*, *Petrus Acernensis*, *Bernardus Sanensis*, *Gratia Dulanensis*, *Thomas Aniensis et Salmannus Bormacensis episcopi*, qui accorde à tout fidèle visitant l'église Saint-Maimbeuf à certains jours de fête ou d'offices déterminés 40 jours d'indulgences (Avignon, 31 août 1340. Très-bel original malheureusement fatigué et dont le sceau manque. — Sur le sommet de la première ligne écrite en grandes onciales, avec lettres majuscules enluminées, est peinte la figure du Christ, avec nimbe plein crucifère, entre celles de saint Pierre et de saint Paul. — L'*U* initial d'*universis*, égal en grandeur presque au 1/4 de la bulle, représente une scène divisée en deux compartiments, le premier sur fond sombre, avec carrelets hexagonaux tracés par des lignes blanches, contient un évêque, nimbé, vêtu d'un pallium rouge, crossé et mitré et bénissant (saint Maimbeuf); le deuxième, sur fond rouge, un chanoine qui l'implore et dont la main tient une banderole : *Exaudi me*, *clamantem ad te*. — La copie authentique qui l'accompagne, en date du 15 mars 1520, n. s., débute par un bel *U* initial d'azur sur fond d'or enluminé de fleurs blanches, rouges et bleues).

G. 713. (Carton.) — 5 pièces, parchemin.

1460-1469. — Bulles cardinales portant 100 jours d'indulgences à tout fidèle qui aura visité à des jours déterminés l'église Saint-Maimbeuf et contribué par des aumônes à sa reconstruction (30 novembre 1460-21 décembre 1469); — ordonnance de l'évêque Jean [Balue], cardinal du titre de Sainte-Suzanne, *Andegavensis episcopus vulgaliter nuncupatus*, dans le même but (19 mars 1469, n. s.).

G. 714. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; 1 sceau.

1449-1700. — Contrats de constitution de rentes en argent au profit du Chapitre de Saint-Maimbeuf par Pierre Lefoulon et Jean Bonet, Jean de la Tour-Landry, René de Sauzet, Jean Gabory et Léger Loireau, René Du Mar et René de Scépeaux, Guill. Oger et Pierre La Guette, Pierre Haran, Jacq. Chalopin, Charles Baril et Gilles Macé.

G. 715. (Carton.) — 8 pièces, papier; 21 pièces, parchemin.

1297-1758. — Contrats de constitution de rentes en argent au profit du Chapitre de Saint-Maimbeuf par Robert Lebigot, écuyer, seigneur de Chérelles, et Pierre Oudin, René Bevereau, écuyer, seigneur des Brosses, Charles Bineteau, Jean Le Poitevin, Guill. Legras, Jean Binet, Gaston Ledevin, René Pierre, écuyer; — rentes foncières sur des maisons en ville, rues Saint-Laud, Montauban, Baudrière, Saint-Julien, Saint-Aubin et sur l'hôpital de Loudun.

G. 716. (Registre.) — In-folio, papier, de 81 folios, papier.

1600-1702. — Relevé des rentes constituées au profit du Chapitre depuis l'année 1600 jusqu'à l'année 1702 qu'il a été uni au Séminaire d'Angers.

G. 717. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; 1 sceau; débris de sceaux.

1279-1621. — Dons et legs portant fondations de 40 s. de rente par Jean Broci dit Hubi (1279); — de 30 s. de rente sur la terre de La Gaschetière à Andard par Raoul de Saint-Alman (1280); — de 10 s. sur une dîmerie en Vilbernier par Guill. de Dampierre, chevalier, *armiger* (1283); — de 10 livres de rente, *apud Terlaze*, par Jean Marembert (1296); — et autres rentes par le curé de Saint-Maurice, Alain de Méron, Jean Croison, Alain, curé de Chanteussé, *de Chantoceio* (1317), par Hervé de Hennon, par Pierre Gauteron, *utriusque juris professor*, *decanus de Maugia* (1362), Denis Perce, Nich. Bonnaud, Marie, veuve d'Étienne Hector, Guill. Courdet, qui ordonne d'employer sa vaisselle d'argent, 4 tasses, un pot, 6 cuillères, « à faire « et couvrir ung baston pour le chantre en officiant pour « lad. église » (1480), Guill. Jouault, curé de Saint-Denis (1504), Jean Agoulan, Léon Lecoq, René Fournier, René Poulleau, Pierre de Vaux, Pierre Hommedé, Ét. Delestre, Jean Guilloteau, Michelle Girault, Jean Chevalier, Laurent Davy, Jacq. Liquet, Arnauld Coustard et César Pointeau.

G. 718. (Registre.) — In-folio, papier, de 26 folios.

1565. — Compte de la Bourse des Anniversaires de l'église collégiale Saint-Maimbeuf, rendu par Mᵉ Laurent Constantin, boursier et receveur, dont la recette se monte à 911 livres 17 s. 10 d. et la mise à 776 livres 10 s. 3 d.



G. 719. (Volume.) — In-folio, papier, contenant 111 pièces, parchemin. 49 pièces, papier; 1 table de 26 folios, papier.

1286-1750. — Temporel de la cure de Saint-Denis d'Angers — fol. 9-126, rentes dues à ladite cure dans les paroisses de Pellouaille, Saint-Barthélemy et Saint-Samson; rues du Puits-Rond, Saint-Denis, Saint-Blaise et Saint-Julien, dans le faubourg Bressigny, sur La Boucherie, paroisse de Saint-Mathurin, sur La Guichardière, paroisse de Brain-sur-L'Authion, sur des vignes en la paroisse de Lué (1358-1672); — fol. 127-151, déclarations rendues par les curés aux fiefs de Saint-Pierre, de La Chesnaye, des Chapitres Saint-Martin, Saint-Maimbeuf, Saint-Laud et Saint-Maurille, de Belœil, de Sainte-Gemmes, de Pigeon, de Pellouaille (1463-1520); — fol. 153, sentence de l'official d'Angers qui confirme le droit du curé de présenter à la chapelle d'Aménard desservie en l'église Saint-Maimbeuf (1521); — fol. 155-156, transaction entre le curé de Saint-Denis et le Chapitre de Saint-Maimbeuf touchant les offrandes de la chapelle de Saint-Guinefort (1358); — fol. 158-159, réparation d'une des cures par le Chapitre Saint-Maimbeuf (1612-1750); — 160-165, acquêts et baux du clos des Loges en Saint-Saturnin-de-Limet (1446-1476); — fol. 167, bail par le curé de Saint-Saturnin-de-Limet à Colin de La Motte d'une maison dans la rue Lyonnaise, *in vico Leonensi*, et d'une autre à Pié-Boulet, *apud Podium Boleti* (1286); — fol. 168-180, déclarations rendues par les curés de Saint-Saturnin-de-Limet aux fiefs de Beauchêne, Bouchampś, Cornilleau, Craon, de Lamandière et du Parvis (1434-1457); — fol. 181-185, procédures touchant le temporel de la cure de Villebernier (1584-1640); — fol. 186-190, temporel de la chapelle de Saint-Guinefort desservie dans l'église de Saint-Maimbeuf (1518-1539); — fol. 1581, marché passé par le Chapitre avec Toussaint de La Porte, maçon, Pasquier-Moullier, charpentier, et Jeh. Collet, couvreur, pour la reconstruction de ladite chapelle (8 avril 1581).

G. 720. (Volume.) — In-folio, contenant 11 pièces, parchemin, 159 pièces, papier; 1 table de 8 folios, papier.

1317-1735. — Chapelles dépendant du Chapitre de Saint-Maimbeuf d'Angers. — 1° Temporel de la chapelle Saint-Julien de Puizac, desservie en l'église de Villebernier et réunie à la manse du Chapitre. — Fol. 4, testament de Philippe de Puizac, curé de Villévêque, chanoine de Saint-Maimbeuf, qui fonde et dote ladite chapelle (31 août 1361); — fol. 7-8, bail par le chapelain, Robert Fresnays, d'une maison près la levée (1442); — fol. 8, titre nouveau d'une rente de 48 boisseaux de seigle (1694). — 2° Domaine du Pesle : — fol. 10-11, accord passé par Raoul, évêque d'Angers, entre le Chapitre de Saint-Maimbeuf et Moreau et ses enfants au sujet de la Mairie de Villebernier, *super majoria de Villa Bernonis* et diverses autres prétentions, *scilicet custodiam pratorum et chentram que ipsis pratis adjacet et residuum bladi in area et excussionem gerbarum et quatuor denarios in oblatione principalium festivitatum et furnos pro XL sol. annuatim et sedem muslonorum et procurationem suam tempore collectionis frugum.. anno Domin. Inc.* 1196 (cyrographe orig. et copie du XVIIIe siècle); — fol. 12, notification par R., official de l'évêque d'Angers, que le précédent accord, ayant subi quelques difficultés de la part de Moreau, lui a été représenté et qu'il a reconnu en avoir reçu le cyrographe qui lui appartient; en foi de quoi, et pour sûreté nouvelle, la teneur complète en est de nouveau reproduite (vers 1197, — original jadis scellé de 4 sceaux); — fol. 13, testament d'Henri Hénon, chanoine de Saint-Maurice d'Angers, portant don de diverses rentes à Saint-Maimbeuf, en outre d'une somme de 100 s. pour employer à faire des siéges en ladite église, à la parer et carreler (1317); — fol. 14-20, acquêts, baux, procédures concernant des prés en la paroisse de Villebernier (1518-1692); — fol. 21-23, rente due au fief sur une maison sise sur les ponts de Saumur (1657-1695); — fol. 24-37, dîmes dues au Chapitre et cédées par lui au curé de Villebernier (1626-1673); — fol. 41-49, rente due au Chapitre par le curé (1693-1735).

G. 721. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1587-1728. — Présentation de la chapelle Aménard par le vicaire de Saint-Denis et de l'un des deux vicariats perpétuels par le Chapitre; — rente due sur Le Petit-Aulneau en Bécon à la chapelle de La Chaussée (1587-1728).

G. 722. (Volume.) — In-folio, contenant 41 pièces, papier, 46 pièces, parchemin; 1 table de 11 folios, papier.

1154-1789. — Propriété des maisons canoniales et du temporel des chapelles réunies au Chapitre de Saint-Maimbeuf : — fol. 1-4, bulle d'Adrien IV, qui confirme au Chapitre les églises de Marcillé, *de Marcilliaco*, de Corzé, *de Corzeio*, de Chanteussé, *de Chantoceio*, de Vilbernier, *de Villa Bernone*, de Saint-Denis d'Angers, et tous les autres biens du Chapitre (Rome, 2 des ides de janvier 1154, *pontificatus anno primo*, très-bel original dont le sceau manque, — et en double copie); — fol. 5-18, propriété de la maison de La Chantrerie (1488-1710); — fol. 19-20, d'une maison attenante à la maison du Louroux (1612); — fol. 21-25, de la maison de La Sous-Chantrerie (1466-1489); — fol. 26-35, du temporel de la chapelle du Pin

(1440-1560); — fol. 36-45, de la chapelle de L'Échelle (1625-1708); — fol. 46-47, de la chapelle du Rateau (1571); — fol. 48-68, de la chapelle de Toussaint (1530-1732); — fol. 69-73, de la chapelle Notre-Dame (1541); — fol. 74-91, de la chapelle de La Chaussée (1474-1536).

G. 723. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1741-1788. — Temporel des chapelles annexées (suite). — Baux de terres en Saint-Samson dépendant de la chapelle du Ballet (1752-1783); — d'une closerie en Saint-Michel-du-Tertre dépendant de la chapelle de La Porte-au-Chat (1753-1788); — de prés en la paroisse de Villebernier, dépendant de la chapelle de La Mort (1758-1778); — d'une closerie en Saint-Laud, dépendant de la chapelle de La Chopinière (1759-1786); — de vignes en Parnay, dépendant de la chapelle Saint-Julien de Puisac (1741-1782).

G. 724. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1736-1790.—Transactions conclues par le Séminaire avec M. de Champagnolle concernant la mutualité d'une maison rue du Puy-Rond (1766); — avec M. de Contades pour l'ouverture d'une croisée dans un mur mutuel à la maison de La Chantrerie (1770); — avec M. Olivier de La Plesse pour la mutualité des murs de la chapelle de Ballet (1768); — arpentage des prés et communs dits La Fresche de Rivettes (1736); — baux de maisons rue du Puits-Rond et rue Saint-Denis (1752-1786), — des prés et pêcheries de Champfleury (1756-1790); — des prés de Courchevreau (1755-1790.)

G. 725. (Registre.) — 51 pièces, papier; 81 pièces, parchemin; 1 table de 12 folios, papier.

1165-1698. — Baux, acquêts, déclarations, procédures au soutien de la mouvance du fief sur L'Authion, sur L'Ouche-Blanche, La Fosse, Champfleury, La Gravelle, Les Grands-Jardins, Les Perrières, Le Pally, Rivette, Les Maisons-Rouges, dans les rues Baudrière, Bressigny, Saint-Denis, Hannelou, Saint-Jean, des Lauriers, Montauban, du Puits-Rond. — Fol. 1-5, déclarations rendues au Roi par le Chapitre pour son temporel dépendant du Domaine (1521-1553); — fol. 6, confirmation par Henri Calcafo du don fait par Salomon, son père, au Chapitre de Saint-Maimbeuf, de 6 s. de cens dans le bourg de Saint-Denis (1165, orig. en mauvais état); — fol. 7, sentence arbitrale rendue par l'abbé de Toussaint et le prieur de Notre-Dame-de-Recouvrance, de *Recooperta*, entre le Chapitre et Guill. Tuffé, chapelain, sur les cens d'une vigne en Frémur, *juxta Fremur* (1200 *circa*); — fol. 8, ratification par M., abbé de Saint-Georges-sur-Loire, de la vente faite à Étienne d'Azé, *de Azaio*, par Jean, fils de Fréole Baudrier, de 29 sols de surcens sur une maison rue Baudrière, *in rua Balthearia* (1219); — fol. 10, transaction entre le Chapitre de Saint-Maimbeuf et l'abbé du Louroux, *de Oratorio*, qui reconnaît devoir chaque année 20 s. de cens sur une maison près Saint-Denis, donnée par Étienne d'Azé (1251); — fol. 12, testament d'Agnès, fille de Gélin Le Versors, citoyen du Mans, femme de Robert Morel, qui fait don entre autres à son mari d'une maison rue Baudrière, *in vico Baudreere*, d'une vigne dans la paroisse d'Avrillé et de diverses rentes (1273), de sa tunique, « ses surcots, sa guimphe neuve » à diverses personnes; — fol. 12, prise à bail de ladite maison rue Baudrière par Pierre L'Apothicaire, *dictus Apothecarius* (1278); — fol. 13, partage des biens meubles et immeubles de Sabine, femme de Gilles Picard (1280); — fol. 14, prise à bail par Michel Le Long de toutes les pêcheries du Chapitre dans L'Authion et de la terre des Rivettes (1288); — fol. 15, par Robert Guitton d'une « pescherie » *in parochia de Sorges, in aqua de Aution, prope vetus vadum dou Guerrier quod vocatur le Dessens* (1290); — fol. 16, acquêt par le Chapitre d'une rente de 62 s. sur deux maisons rue Baudrière (1291); — fol. 18, bail à Michel Lelong d'emplacement de pêcheries près L'Authion (1291); — fol. 19, consentement de Guill. Lardon à la vente faite par Thomas L'Apothicaire d'une rente sur une maison rue Baudrière (1292); — fol. 20, bail à Jean de L'Hôpital d'un droit de cenage dans L'Authion et de la terre de Rivettes (1299); — fol. 52, ordonnance du roi René d'Anjou, qui enjoint à Jean Alardeau, receveur ordinaire du duché, de payer au Chapitre de Saint-Maimbeuf 100 livres (avec signat. autogr. de René, 1462); — fol. 53, du même, à son concierge du manoir de Rivettes pour le paiement des arrérages d'une rente (1472, avec signat. autogr.); — fol. 96, déclaration rendue par l'archevêque de Tours, Simon de Maillé, abbé du Louroux, pour une maison rue Saint-Denis (avec sign. aut., 1587).

G. 726. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios; 2 tables de 8 folios.

1628-1665. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Saint-Maimbeuf par Guill. Autruchon, Toussaint Bidier, Mic. Bourrellier, J. Chéreau, Math. Doucher, Math. Esnault, Fl. Ferré, Marie Gagneux, Pierre Huet, Marin Jardin, Guy Lasnier, Guill. Moreau, René Soret.

G. 727. (Registre.) — In-folio, papier, de 228 folios; plus 3 pièces, parchemin; 1 table de 18 folios, papier.

1476-1665. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Saint-Maimbeuf pour tenures

dans les rues Baudrière, Saint-Denis, Saint-Julien, Montauban, du Puy-Rond, à La Brunetière, La Bonestière, La Charpentrie, Champfleury, La Gravelle, Les Juquetières, Les Noyers, La Mare-aux-Sorgets.

G. 728. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios, papier.

1782. — Papier décimal du Chapitre de Saint-Maimbeuf dressé par Michel Morice, vigneron, de la dîme de blé, vins, lins, chanvres, pois et autres, nommée les dîmes de Douzillé, dans les paroisses de Saint-Germain en Saint-Laud et de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

G. 729. (Carton.) — 36 pièces, papier, débris d'un volume, cotées par folios 7-191 ; manquent les folios 1-6, 18-33, 42-45, 51-62 bis, 75-86, 95-102, 107-113, 115-119, 120-123, 136-139, 146-153, 158-167, 171-177 ; 1 table de 19 folios, papier.

1764-1788. — Contrats et déclarations produits aux assises du fief de la ville par Ch.-Fr. Audayé, Fr. Bonnaire, J.-A. Brouard-d'Aussigné, René Châtelais, J.-J. Courtin, J.-Fr.-Cl. Dureau-de-La-Gaignonière, L. Gendreau, P. Labonne, P.-René Ménard, Séb. Rattier et autres tenanciers.

G. 730. (Registre.) — In-folio, papier, de 71 folios ; 2 tables de 9 folios, papier.

1758. — Censif du fief de Saint-Maimbeuf, dépendant du Chapitre de Saint-Maimbeuf, dont la mouvance s'étend aux environs de ladite église dans les rues Saint-Denis, du Puy-Rond, Montauban, Saint-Julien, Baudrière, du Laurier, aux Grands-Jardins, dans le faubourg Saint-Michel-du-Tertre, à Rivettes, aux Maisons-Rouges, dans les prés de Champfleury et de Queue-de-Chevreau, dans les paroisses de Sorges et de Saint-Augustin. — Au fol. 59-60 un plan des *Maisons-Rouges* et des prés de *Champfleury*.

G. 731. (Cahier.) — In-folio, papier, de 33 folios.

1760. — Projet de censif du fief de la ville dans les rues du Puits-Rond, Montauban, Saint-Denis, Saint-Julien, Baudrière, du Laurier, aux Grands-Jardins, à Rivettes, aux Maisons-Rouges, à Champfleury et à Queue-de-Chevreau dans les paroisses de Sorges et de Saint-Augustin.

G. 732. (Carton.) — 37 pièces, papier, 64 pièces, parchemin ; 1 table de 14 folios, papier ; 3 sceaux ; débris de sceaux.

1213-1741. — Dîmes dans les paroisses de Rocheménier, Dénezé, Louresse, Thorigné, Chanteussé, Sainte-Gemmes-sur-Loire et Saint-Laud d'Angers : — fol. 1-28, dîmes dites de Turgys dans les paroisses de Rochemênier, Dénezé et Louresse (1313-1705) ; — fol. 29-70, hommages rendus à la baronnie de Doué pour lesdites dîmes (1467-1671) ; — fol. 71-77, dîmes dans les paroisses de Thorigné et de Chanteussé (1495-1688) ; — fol. 78-85, hommages rendus pour lesdites dîmes au marquisat de Châteaugontier (1479-1741) ; — fol. 87-88, confirmation par l'évêque d'Angers Guillaume (de Beaumont), du don fait par Pierre Lucas, curé de Chanteussé, *persona de Chantoce*, au Chapitre de Saint-Maimbeuf, d'une chapellenie desservie dans son église (1213, orig. en double) ; — fol. 89, transaction entre Lucas, chapelain de Chanteussé, *de Chantoce*, et Guillaume, dit Begouin Le Bestes, qui reste en jouissance pendant sa vie de terres et prés en Thorigné (1247) ; — fol. 90, transaction entre Nicolas Pimpenelle, chapelain, et Raynauld de Noyers, écuyer, qui fait abandon d'un hommage à lui dû pour un fief sis en Querré (1284) ; — fol. 91-103, procédures, sentences, accords au soutien des dîmes de Douzillé, de Jonchères et des Châteliers dans la paroisse de Saint-Germain en Saint-Laud d'Angers (1343-1622).

G. 733. (Registre.) — In-folio de 17 folios, papier.

XVe siècle. — « S'ensuit la déclaration des choses « héritaux, èsquelles MM. les chanoines et collége de « l'église collégiale de Saint-Mainbeuf d'Angers ont droit « de prendre la dixme des fruyz croissans en icelles appel- « lée vulgallement la dixme Turgis. »

G. 734. (Carton.) — 12 cahiers, in-folio, papier, de 172 folios ; 1 plan, papier.

1572-1756. — Recette de la grande dîme vulgairement appelée la grande dîme de Turgis dans les paroisses de Varennes-sous-Doué, Rochemênier, Louresse, Dénezé, et aux environs, comme aussi au lieu d'Avort, paroisse de Saint-Vétérin de Gennes, avec plan de la dîme d'Avort.

G. 735. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1273-XVIIIe siècle. — Dîme de Sarré en Saint-Vétérin de Gennes, dépendant de la dîmerie de Rochemênier. — Don par Guill. de L'Étang, *de Stagno*, au Chapitre Saint-Maurice d'Angers, de la dîme de Sarré, *apud Serre in loco qui vulgariter appellatur La Gennevraye* (1273 copie) ; — transaction pour la dîme entre le curé de Saint-Vétérin et le seigneur de La Harielle (1374) ; — extraits des aveux de Trèves, du Pimpéan et de La Harielle (1440-1766) ; — fondation par Gabriel de Brénezay de la chapelle Sainte-Catherine desservie en la chapelle d'Alligny (1525) ; — déclaration rendue par Charles Reverdy, curé de Saint-Vétérin, à la seigneurie du Joreau (1690) ; — état de la dîme levée en la paroisse Saint-Vétérin, avec le nom des propriétaires qui la perçoivent et l'analyse des titres à l'appui (XVIIIe s.).

G. 736. (Carton.) — 7 cahiers, in-folio, papier, de 82 folios.

1784. — Déclaration rendue à haut et puissant seigneur messire Jean-Thérèse-Louis de Beaumont-d'Autichamp, à raison de sa baronnie de Châteaugontier, par les supérieurs du Séminaire d'Angers, auquel est uni le Chapitre de Saint-Maimbeuf, pour deux traits de dîmes, perçus l'un dans la paroisse de Thorigné, l'autre dans celle de Chanteussé.

G. 737. (Carton.) — 4 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin.

1521-1785. — Baux à ferme et déclarations de tenures dans les fiefs et terre du Pesle en Villebernier, dépendant du Chapitre de Saint-Maimbeuf.

G. 738. (Volume.) — In-folio, contenant 40 pièces, papier, 187 pièces, parchemin ; 1 table de 32 folios.

1164-1540. — Baux, acquêts, déclarations au soutien de la mouvance du fief du Pesle aux Aulnais, aux Aultiers, à La Besnerie, à La Croix-Broissée, à La Baraudière, à Beauvoyer, aux Champs-Barbon, à La Bréjonnée, à Champeaux, aux Douves, aux Formentières, au Saule-Girard, près La Levée, à Launay, à La Mottaye, à La Morinière, au Sus et autres tenures dans les paroisses de Villebernier et de Villers-Aubouin. — Fol. 1, sentence arbitrale rendue par R[aoul de Beaumont], évêque d'Angers, Ab.., chantre, G., prieur de Saint-Hilaire de La Celle et M[e] Alb..., chanoine de Saint-Hilaire, délégués par le pape Célestin, par bulle du 13 septembre 1195, sur la propriété débattue entre le Chapitre Saint-Maimbeuf et Geoffroy Morel, d'un four et de la mairie, *majoria*, de Villebernier, *Ville Bernonis* (orig. sans date, 1195-1196) ; — fol. 2, confirmation par Geoffroy, évêque d'Angers, de l'abandon solennel, consenti après un procès de trois générations au profit du Chapitre de Saint-Maimbeuf par Morel et sa femme Osanna de toute prétention sur le four et la mairie de Villebernier (1164) ; — fol. 3, sentence rendue par l'évêque d'Angers Raoul et le sénéchal Étienne, qui, sur le vu de chartes authentiques, attestent des décisions antérieures, les confirment et déboutent de ses prétentions nouvelles Morel et sa femme (1185, à Saumur, original jadis scellé de deux sceaux dont 1 sur lacs de soie jaune et rouge) ; — fol. 4, sentence arbitrale de Girard, doyen d'Outre-Maine, et Garin, archiprêtre de La Flèche, qui déterminent la part de propriété afférente au Chapitre de Saint-Maimbeuf et à Nic. Rabaste sur la terre de Délet (1214).

G. 739. (Volume.) — In-folio, contenant 151 pièces, papier, 13 pièces, parchemin ; 1 table de 18 folios.

1307-1604. — Baux, acquêts, déclarations, procédures, contrats au soutien de la mouvance du fief du Pesle pour les tenures des Aides, Beauvoyer, des Grands-Champs, des Douves, du Grenouiller, de La Hamonnière, du Noyer, du Perrier, de La Poissasserie, des Quarts, de La Séguinière et autres dans la paroisse de Villebernier.

G. 740. (Volume.) — In-folio, contenant 7 pièces, papier, 203 pièces, parchemin ; 1 tables de 53 folios, papier.

1550-1626. — Baux, déclarations, procédures, contrats au soutien de la mouvance du fief du Pesle en Villebernier, pour les tenures des Autiers, de Bauvoyer, Les Champeaux, Les Douves, Les Fromentières, Les Humelais, près La Levée, Le Pommier-Maby, La Mottaye, Le Perrier, Le Rou, Les Ronderais, Le Sus, La Séguinière, Les Justicea, Les Varannes.

G. 741. (Volume.) — In-folio, contenant 114 pièces, papier ; 1 table de 15 folios, papier.

1605-1660. — Baux, acquêts, déclarations, procédures, contrats au soutien de la mouvance du fief du Pesle sur Les Autiers, La Bécassière, Les Douves, Les Fromenteries, Les Humelais, La Mottaye, Le Perrier, La Pantinière, Les Sorinières, Le Savary, Les Vigneaux et autres tenures dans la paroisse de Villebernier.

G. 742. (Volume.) — In-folio, contenant 31 pièces, papier, 322 pièces, parchemin ; 1 table de 48 folios, papier.

1627-1670. — Déclarations, baux, procédures, contrats au soutien de la mouvance du fief du Pesle concernant Les Autiers, L'Arche-Allain, Clos-Bonet, La Bretaudière, Les Champeaux, Le Chaillou, Les Douves, Les Essardoux, Les Fromenteries, Les Humelais, Le Pommier-Maby et autres tenures dans la paroisse de Villebernier.

G. 743. (Volume.) — In-folio, contenant 177 pièces, parchemin ; 1 table de 25 folios, papier.

1660-1741. — Baux, acquêts, déclarations, procédures, contrats au soutien de la mouvance du fief du Pesle concernant Les Autiers, La Bréjonnée, Les Douves, La Doublardière, Les Fromenteries, Le Grenouiller, L'Huilerie, Le Pommier-Maby, La Mottaye, La Rue Perrier, La Boire-Pellerin, La Vigne-aux-Prêtres et autres tenures dans la paroisse de Villebernier.

G. 744. (Registre.) — In-folio, papier, de 43 folios ; 3 tables de 12 folios, papier.

1557. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Pesle par Ch. Alleaume, J. Barbier, René Chauveau, Ant. Coullon, Thomas Dufour, Louis Épagneul, Louis Gandouin, Lambert Hécot, Ét. Marin, Mic. Morice, Ét. Péan, René Rousselin et autres tenanciers dans la paroisse de Villebernier.

G. 745. (Registre.) — In-folio, papier, de 378 folios.

1486-1595. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la seigneurie du Pesle par Jean Odienne, Colas Bigot, Simon Martin, Touss. Douzilleau, Chr. Milsonneau, J. Cresson, Martin Caillault, Collas Épagneul, Fr. Alleaume, Jean Lebreton et autres tenanciers dans la paroisse de Villebernier.

G. 746. (Registre.) — In-folio, papier, de 245 folios; 1 table de 44 folios, papier.

1682-1696. — Déclarations rendues aux assises du fief du Pesle pour les tenures des Autiers, de La Bréjonnée, du Ruisseau-Blot, des Champs-Barbon, de Champeaux, de La Douve-Charbonneau, de La Doublardière, de La Forge, du Grenouiller, du Saule-Girard, sur la Levée de Loire, etc., en la paroisse de Villebernier.

G. 747. (Registre.) — In-folio, papier, de 191 folios

1482-1611. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Pesle par Pierre Cailleau, Guill. Oger, Ét. Migret, Fr. Farouelle, André Guillot, Pasquier Pelle, Perrin Dufour, Michel Persac, Guill. Séguin, Michel Douzilleau et autres tenanciers de la paroisse de Villebernier.

G. 748. (Volume.) — In-folio, contenant 160 pièces, papier, 1 pièce, parchemin; 1 table de 34 folios, papier.

1725-1742. — Déclarations, baux, contrats, procédures au soutien de la mouvance du fief du Pesle, concernant Les Autiers, La Barauderie, La Bréjeonnée, Le Chaillou, La Cuve, Les Champeaux, Le Grenouiller, La Hamonnière, Le Léard, La Martellerie, Les Norines, Les Perriers, La Vigne-aux-Prêtres et autres tenures dans la paroisse de Villebernier.

G. 749. (Registre.) — In-folio, papier, de 87 folios.

1554. — « Extraict du papier de l'église collégiale de « Saint-Mainbeuf d'Angers touchant les fief, terre et sei- « gneurye de Vilbernyer, Le Pelle, près Saulmur, faict et « baillé par Alexandre Dolbeau, naguères fermier de lad. « seigneurie. »

G. 750. (Registre.) — In-octavo, papier, de 108 folios.

1614. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Pesle en Villebernier par Ant. Dufour, Jul. Coullery, Guill. Alleaume, Macé Boireau, Christ. Marin, Pierre Cornilleau, Phil. Tranchant, J. Moreau et autres tenanciers.

G. 751. (Volume.) — In-folio, contenant 8 pièces, papier, 367 pièces, parchemin ; 1 table de 43 folios, papier.

1600-1629. — Déclaration rendues aux assises du fief du Pesle pour les tenures des Aulnais, des Autiers, du Ruisseau-Blot, du Beauvoyer, de Champeaux, des Fromenteries, de La Forge, du Perrier, des Romerais, de La Séguinière et autres dans la paroisse de Villebernier.

G. 752. (Carton.) — 152 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1760-1787. — Déclarations rendues aux assises du fief du Pesle par Joseph Genneteau, Noël Gaultier, Anne Loir de Mongazon, Jeanne d'Urson-d'Aubigny, veuve Pierre Concorde Chol-de-Torpanne, Antoine Maurice, Jean Goisnard, Simon Mignon, Phil. Édeline et autres tenanciers en Villebernier.

G. 753. (Registre.) — In-folio, papier, de 310 folios.

1438-1547. — Censifs des rentes en blés dues à la recette du fief du Pesle, par Jean Séguin, Renault Bonet, Michel Foucher, Jean Pellé, Mic. Séguin, Jean Jouasneaux, Macé Volant, Émeri Rondonnet, Guill. Morice, Pierre Manceau, Jean Périgot, Jean Ménart et autres tenanciers en Villebernier.

G. 754. (Registre.) — In-folio, papier, de 57 folios.

1696. — Censif déclaratif des cens, rentes et devoirs dus au fief du Pesle par François Rou, Anne de Grillan, Pierre Audierne, Pierre Texier, Guy Cailleau, Jacq. de Rennes, Jean Gardineau, Jean Beauron, Eustache Marais et autres tenanciers en Villebernier.

G. 755. (Registre.) — In-folio, papier, de 289 folios; 2 tables de 40 folios, papier.

1761-1763. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Pesle pour terres et tenures à L'Assis, au Chaillou, aux Champeaux, aux Douves, aux Édelins, au Grenouillé, au Gué-Petiton, à La Motaie, à La Malettière, aux Haies-Penon, au Pâtureau, aux Places etc., en Villebernier.

G. 756. (Registre.) — In-folio, papier, 91 feuilles, papier; 2 tables de 8 folios, papier.

1742. — Censif de la terre, fief et seigneurie du Pesle, contenant le détail des cens en froment, seigle, orge et avoine, chapons et francs devoirs dus à ladite seigneurie par les tenanciers des Aulnais, du Ruisseau-Blot, des Champeaux, des Hépenons, du Pommier-Maby, des Quarts, du Pont-Roux, de La Sus, de La Maison-Tremblière et autres en Villebernier. — « On prévient que les habitants « de Villebernier sont aussi inconstants dans le nom de leurs « héritages, que dans leurs maisons, qu'ils appellent des « bouques pour exprimer une maison faite avec du morquer « ou boue couverte de chaumes; car si la situation vient à

« les dégouster, ils les défont et les transportent en un autre « endroit et très-souvent font porter leurs noms de famille « à leurs héritages et ont une telle passion pour le chan- « gement qu'ils se donnent à eux-mêmes des noms de « sobriquet. »

G. 757. (Registre) — In-folio, de 342 folios, papier; 2 tables de 52 folios, 3 plans, papier.

1764. — « Censif du fief et seigneurie du Pesle con- « tenant la consistance, avec confrontations et renvois aux « titres, 1° du domaine, 2° des héritages chargés de « rentes, 3° des héritages tenus à obéissance féodale seule- « ment, 4° des rentes foncières tenues à franc devoir. Le « susdit fief produit chacun an en cens et rentes 8 bois- « seaux froment, 98 boisseaux seigle, 38 d'orge, 124 d'a- « voine, 7 chapons, 17 livres 15 s. 1 d. en argent; et la « mouvance consiste à 3,180 boisselées de terres et prés ».

G. 758. (Volume.) — In-folio, contenant 246 pièces, papier, 35 pièces, parchemin ; 1 table de 31 folios, papier.

1290-1712. — Fief de Savoie dépendant du Chapitre de Saint-Maimbeuf d'Angers : — acquêts, baux, déclarations, procédures concernant la mouvance des terres et tenures du Bouchet, de La Bouvetière, de La Barbotière, de La Charpentrie, de La Guiberdière, de Longueraie, de La Pichonnière, du Pin, de Rechignechien, et autres dans les paroisses d'Andart et Brain-sur-L'Authion. — Fol. 1, vente au Chapitre par Gervais Potard d'une rente de 6 s. sur l'herbergement de Rousselle de Savoie, *de Savoe* (1290); — fol. 2, par Guill. Vaalleir de 10 s. de rente sur des vignes, *in feodo de Savoei* (1296); — fol. 98, procès-verbal de reconnaissance du vaisseau d'airain où se mesurait la dîme dans le fief de Savoie mouvant de Saint-Maimbœuf (1630).

G. 759. (Volume.) — In-folio, contenant 163 pièces, papier, 21 pièces parchemin; 1 table de 18 folios, papier.

1286-1789. — Fief de Savoie (suite). — Baux, contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures concernant La Bouvetière, La Barbotière, La Charpentrie, Les Guinesoudières, Les Juquetières, La Maillée, Les Poteries, La Pichonnière et autres tenures en dépendant. — Fol. 1, acquêt par Jean de Villoiseau, *de Villa Avis*, prêtre, de maison et pressoir, *apud Savoe* (1298); — fol. 2, constitution par Guill. Potier d'une rente de 3 s. sur une vigne dans le fief de Saint-Maimbeuf (1286); — fol. 3, acquêt par Maurice, archiprêtre, et Jean Villoiseau, chanoine de Saint-Maimbeuf, et Gervais de Vrouzmencé, d'Angers, de diverses rentes à Andart (1289-1298).

G. 760. (Volume.) — 51 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1548-1790. — Baux du fief et du domaine de Savoie : — baux et contrats d'acquêts concernant les tenures de La Cochardière, du Pin, des Juquetières, du Clos-Guillot, de La Pichonnière, de La Charpenterie, du Chêne-Fourché, de La Briffaudière et autres dans la paroisse d'Andart.

G. 761. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1751-1787. — Contrat de vente des tenures et closeries de Lierry en Brain-sur-L'Authion, de Savoie, du Petit-Savoie, du Pin et des Plantes en Andart.

G. 762. (Carton.) — 5 pièces, parchemin.

1755-1790. — Baux à ferme des vignes dans les paroisses d'Andart et de Foudon, dépendant du fief de Savoie.

G. 763. (Registre.) — In-folio, papier, contenant 84 folios, papier; 1 table de 25 folios, papier.

1557-1657. — Déclarations rendues aux assises du fief de Savoie pour les terres et tenures des Aireaux, du Bordeau, de La Bignonnière, de La Cochardière, de La Gousselierie, des Juquetières, des Poteries, de La Quinsoudière et autres dans les paroisses d'Andart et de Brain-sur-L'Auhion.

G. 764. (Registre.) — In-folio, papier, contenant 181 folios; 1 table de 11 folios, papier.

1622-1686. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Savoie par Macé Audouin, Julien Bordière, Mic. Bréchu, Simphorien Cousin, Urb. Gaignard, André Guinebault, René Levayer, Julien Lasne, Ch. Loiseau, Gab. Menou, P. Répussard, Fr. Trouillard et autres tenanciers.

G. 765. (Registre.) — In-folio, papier, contenant 244 folios; 1 table de 16 folios, papier.

1789. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Savoie par le chapelain d'Alicote, René Boisnard, Urb. Davy, Fr. Lelièvre, Jacq. Lasse, Anne Moriceau, Jean Menon, Mic. Touchais, Pierre d'Écorce et autres tenanciers. — Le titre est orné d'un joli fleuron à la plume, et le sous-titre, avant la première table, des armes du fief, *d'azur à trois crosses au pied fiché d'argent*, qui sont celles de Saint-Maimbeuf d'Angers. — Fol. 167-170, 173-176, 177-179, procès-verbaux de plantations de bornes et de poteaux pour les droits du fief.

G. 766. (Registre.) — In-folio, papier, contenant 107 folios, papier; 1 table de 27 folios, papier.

1759. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Savoie par Pierre Arthus, Mic. Cousin, Jean Dubré, Pierre Écuyer, Mic. Gillet, Guill. Haudouin, Pierre Leboucher, Fr. Lelièvre, Noël Lasne, Louis Miret, Jacq. Ouvrard, Séb. Rattier, Pierre Tuau et autres tenanciers.

G. 767. (Registre.) — In-folio de 49 folios, papier.

1554. — « Censif des rentes, debvoirs, revenuz féodaulx, deuz par chacun an à Messeigneurs les chanoines « tant par deniers, avoines, vins et dixmes abournées à « 20 pintes par quartier », dans leur fief de Savoie.

G. 768. (Registre.) — In-folio, papier, de 28 folios.

1622. — « Papier censif de la terre, fief et seigneurie « de Savoué, situé en la paroisse d'Andart, contenant les « cens, rentes, debvoirs et dixmes deubz chacuns ans à « lad. seigneurie, tant en deniers, blés, vins, pois, fèves, « chanvres, lins et autres graines. »

G. 769. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1666. — Censif des dîmes dues pour le fief de Savoie par René Fleuriot, Marie Chevau, Mic. Bardoul, René Guépin, Urb. Thiberge, René Letessier, Math. Bouchet, Ét. Colman et autres tenanciers dans la paroisse d'Andart.

G. 770. (Cahier.) — In-folio, papier, de 28 folios.

1708. — « Nouveau papier censif modernisé contenant « les fresches et les noms des possesseurs et détempteurs « d'icelles, deus à la seigneurie, terre, fief et marquisat « de Savoué tant en avoine que deniers. »

G. 771. (Cahier.) — In-folio, papier, de 30 folios; 6 plans, papier, informes.

1780? — Projet informe du censif du fief de Savoie dans la paroisse d'Andart.

G. 772. (Volume.) — In-folio, contenant 34 pièces, parchemin, 29 pièces, papier, cotés par folios 1-158; 2 tables de 10 folios, papier; 4 sceaux frustes dont 1 de Jean, abbé de Saint-Aubin, moyen, ovale, de cire brune, représentant l'abbé debout tenant la crosse et de la main gauche, un livre sur la poitrine; légende: .... *Johanis* .... *bini Andegavensis*; pour contre-sceau, l'empreinte du pouce.

1246-1587. — Prieuré de Pruniers, réuni au Séminaire d'Angers — Acquêts, baux, arrentements de terres et tenures dans le domaine du prieuré à La Butte, à La Chopinière, à Châteaubriant, à La Haranchère, près La Lampe, dans le bourg de Pruniers, à Rainette, à La Rive, à La Touche. — Fol. 2, confirmation par l'abbé de Saint-Aubin, Guillaume de l'acquêt fait par les religieux de La Couture du Mans de vignes à La Chopinière, *apud la Chopinere* (mars 1246, n. s.); — fol. 3, déclaration par l'abbé et les religieux de La Couture de leur acquêt de vignes à La Chopinière sous la redevance de 4 sommes ou guibourgs de vendange, *quatuor summas vindemie ad quamdam mensuram que vocatur Guibort* (mars 1246, n. s.); — fol. 5, bail amphithéotique par l'abbaye Saint-Aubin à Geoffroy Le Sauxier de vignes dans le clos de Rainete, *in clauso de Raynete* (1296), — fol. 6, de même à Odin de vignes dans le clos de Cœur-de-Ventre, *in clauso de Cuer de Ventre*, en Pruniers (1301).

G. 773. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 56 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 9 folios.

1595-1708. — Contrats d'acquêts dans le fief du prieuré de Pruniers des terres et tenures du Moulin-à-Vent, de La Bourdonnière, de La Couture, de La Chaufinière, de La Coulée, des Grands-Galles, de La Haranchère, de Lizandras, du Moulin-à-Vent, de Rainette, de La Rochette, du Vau, du Verger; etc.

G. 774. (Carton.) — 31 pièces, papier; 2 tables in-quarto, papier, de 6 folios.

1634-1755. — Contrats d'acquêts des terres et tenures du Brossay, de La Butte, de Châteaubriant, de Cintré, de La Girardière, de La Haranchère, du Champ-du-Léard, de Montreveille, du Pin, du Grand-Pressoir, de Rainette, de La Rive, du Verger, etc., dans le fief du prieuré de Pruniers.

G. 775. (Carton.) — 2 plans, papier; 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Plan visuel des marais de Pruniers et du lieu de La Rive; — contenance des terres dépendant du lieu de La Rive.

G. 776. (Registre.) — In-folio, papier, de 20 folios; 1 table in-folio, papier, de 4 folios.

1678. — Tenue des assises du fief et seigneurie du prieuré de Pruniers en la maison seigneuriale, à la requête du prieur Gabriel Boylesve par Nicolas Cadots, procureur fiscal, Jean Cadots, notaire, et Gilles Rousseau, sergent.

G. 777. (Registre.) — In-folio, papier, de 97 folios; 2 tables de 8 folios.

1746. — « Papier terrier et déclaratif des domaines, « droits, fief et seigneurie du prieuré de Pruniers, autrefois « membre dépendant du couvent de l'abbaye Saint-Aubin « d'Angers et à présent annexé et réuni à la maison des « supérieurs-directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice de « Paris, établis à Angers. »

G. 778. (Registre.) — In-folio, papier, de 150 folios. — Les folios 148-149 sont détachés, le folio 150 occupé par le plan du Clos de Rainette; 2 tables, in-folio, papier, de 10 folios.

1756. — Censif des domaines, droits, fief et seigneurie du prieuré de Pruniers, fait par Pierre Desportes, feudiste. — « Nota, qu'à raison desdits fiefs, tenus nuement « du Roy, à cause de son duché et château d'Angers, à « divins services pour toutes charges, les sieurs du Sémi« naire ont droit à haute et moyenne et basse justice, avec « les droits qui en dépendent et sont curés primitifs de la « paroisse. »

G. 779. (Volume.) — In-folio, contenant 11 pièces, parchemin, 76 pièces, papier, cotés par folios 1-247; 2 tables, in-folio, papier, de 24 folios.

1601-1759. — Déclarations rendues aux assises du fief du prieuré de Pruniers pour les terres et tenures du Brossay, des Buttes, de La Chaufinière, de Cintré, de La Girardière, de La Haranchère, de La Lampe, du Moulin, du Grand-Clos-de-Pruniers, de Rainette, de La Rive, du Petit-Rocher; etc. — Fol. 230, « procès-verbal d'étimage« ment » de la contenance de la mesure dite guibourg.

G. 780. (Registre.) — In-folio, papier, de 65 folios; 2 tables, in-folio, papier, de 57 folios.

1756-1759. — Tenue d'assises du fief et seigneurie du prieuré de Pruniers, dont la mouvance s'étend dans la paroisse de Pruniers, à la requête de maître Jacques-Joseph Ferrand, prêtre, un des directeurs et procureur du Séminaire, par Jean-René Leroux, sénéchal dudit fief.

G. 781. (Carton.) — 47 pièces, papier, cotées par folios 1-262; les folios 94-97, 245-259 manquent; 2 tables in-folio de 32 folios.

1746-1786. — Tenues d'assises de la haute justice, fief et seigneurie du prieuré de Saint-Aubin de Pruniers, par René-Jean Leroux, docteur-ès-droits de l'Université d'Angers, ancien échevin, sénéchal dudit fief, à la requête de Mᵉ Gabriel Sauzet, procureur du Séminaire.

G. 782. (Registre.) — Petit in-quarto de 129 folios, papier. — Aux folios 102, 105, 107 trois pièces parchemin.

1744. — « Assises de la terre, fief et seigneurie du « Séchillon en la paroisse du Louroux-Béconnais, membre « dépendant du prieuré de Pruniers, unis au Séminaire du « logis Barrault d'Angers, tenues par nous René-Jean « Leroux, docteur en droit, avocat au Présidial d'Angers, « sénéchal dudit prieuré, assisté de Mᵉ Jean Meslet, notaire « de la baronnie de Bécon, notre greffier. » — Fol. 107, arrentement par Jean Milande et son fils Philippe à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers de leur métairie de L'Épinay en la paroisse du Louroux, *medietariam suam de Spineto in parochia de Oratorio* (orig. jad. scellé, 1271).

G. 783. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1548-1767. — Papier déclaratif des choses héritaux « que tiennent en fief les hommes et sujets de la cour, fief, « terre et seigneurie du prieuré de Chéchillon, membre « dépendant du prieuré de Pruniers, commencé en 1548 « par la diligence de vénérable et discret frère Joachim « Verdon, religieux et prieur de l'abbaye Notre-Dame de « Pontron, fermier dudit prieuré »; — extraits de remembrances (1740-1767); — lettre du curé du Louroux, Fleuriot, concernant le service de la chapelle et le droit de vertes dîmes (1717).

G. 784. (Carton.) — 6 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1695-1696. — Prieuré de Saint-Gilles du Verger, *alias* Saint-Éloi, réuni au Séminaire d'Angers. — Lettres patentes qui autorisent l'évêque d'Angers à réunir à son Séminaire des bénéfices jusqu'à concurrence de 10,000 livres de revenus (30 décembre 1694); — consentement par l'abbé de Marmoutiers à la suppression, s'il est besoin, du titre des prieurés de Saint-Éloi et de Vern, son annexe (9 mai 1695); — consentement d'André Briand, prieur de Saint-Éloi (31 mai 1695); — consentement des religieux de Marmoutiers (17 juin); — procédures et enquêtes pour l'union desdits prieurés au Séminaire (mai-août 1695); — décret d'union du (2 août 1695); — lettres patentes qui confirment ledit décret (mai 1696); — arrêt du parlement qui en ordonne l'enregistrement (27 juin).

G. 785. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1030-1294. — Saint-Gilles du Verger, *alias* Saint-Éloi et ses annexes. — Chartes originales. — I. Notice. — Don à Marmoutiers par l'évêque d'Angers, Hubert, *Andecavensis presul*, de tout le fief, *fevum omne*, que tenait de lui le prêtre Léger, *in curia Alnetensi in loco qui dicitur ad Rupes Fulberti, id est molendinum, domum, terram* (1030 *circa*). — II. Notice. — Don par Germain de Morannes, *de Mcrenna*, à l'abbé de Marmoutiers, Albert, de ses biens, soit la moitié d'un moulin à Brissarthe, *in villa que Briesarta dicitur*, et un quartier de terre, à la charge pour les moines de prendre, s'il meurt, la tutelle de ses enfants et, avec liberté pour ses enfants, devenus grands, de rester sous la loi de saint Martin, *sancti Martini esse*, ou de s'en dégager, sans pouvoir pourtant jouir des biens donnés autrement qu'en viager (137-145). — III. Notice. — Don par Guy, fils de Gradulfe, et par son fils Gradulfe, à Marmoutiers, en présence d'Eusèbe, évêque d'Angers, de la moitié d'un pré dit Maupré, *Malum pratum*, dans les prairies d'Andouillé *de Coagulato* (1047-1055). — IV. Notice. — Don à Marmoutiers par Geoffroi

le Grand, frère de Geoffroi Le Gros de Chemillé, qui se rendait auprès du comte Geoffroi Martel, *ibat enim ad bellum*, alors en guerre contre le roi de France Henri, *in diebus quibus imminebat pugna inter Henricum regem et Gausfredum comitem*, de l'église de Cherré? [ou Cré], *ecclesiam quandam in loco qui dicitur Creretum sitam*, et tous les droits et biens en dépendant (1040-1060). — V. Notice. — Don à Marmoutiers par Gautier, prêtre de la Séguinière, *de Seguinaria*, du consentement de sa femme Mainsinde et leurs cinq enfants, d'une borderie à Aubigné, *apud Albiniacum, in loco qui Agnicularia dicitur* (1080). — VI. Notice. — Don par Sigebert de Cornillé, *de Corniliaco*, de 20 livres d'argent, *XX libras denariorum*, et de tous ses biens après sa mort, avec réserve d'être reçu moine à sa volonté (31 décembre 1092). — VII. Notice. — Confirmation et investiture données à Marmoutiers par Pétronille, veuve de Fulbert Le Pelletier d'Angers, et par leurs fils, filles et gendre, du four de La Chevrerie, *de Caprareia*, et d'une maison, la troisième à droite sur le pont, après l'arche du fisc, en allant à La Trinité, *que domus est tercia ultra archam faischalem pontis Andegavensis ad dexteram partem eundo ad eclesiam beate Marie*. — VIII. Don par l'évêque Ulger à l'abbaye de Marmoutiers, qui dans une ville aussi populeuse qu'Angers, *in tam populosa urbe*, ne possédait encore aucun refuge, d'un verger appartenant en propre à l'évêché, *viridarium juris episcopalis proprium Andegavis in parrochia sancti Stephani non longe ab ecclesia ipsius*, à charge d'y bâtir maison, église et cimetière. La charte porte deux fois la croix autographe de l'évêque : *hec ego Ulgerius propria manu firmavi* (1136-1149). Voir le même acte, G. 787, fol. 1-2. — IX. Don par Asceline, mère d'Aimeri de Chemillé, de sa personne et de tous ses biens, or ou argent, pain ou vin et tout autre meuble, avec liberté pour son fils, s'il se marie et a des enfants, de racheter le tout pour mille sous (1137-1149). — X. Confirmation par Étienne, archidiacre d'Angers, du don fait en son absence, pendant qu'il étudiait à Paris, *dum Parisius scolarum gratia demorarer*, par l'évêque Normand, de l'église de Vern placée dans son archidiaconé, *ecclesiam que dicitur de Vere, in archidiaconatus nostri officio constitutam* (1152). — XI. Lettres de R..., évêque de Vannes, et de Joscius, évêque de Saint-Brieuc, adressées la première et la troisième, aux moines de Marmoutiers, la deuxième aux chanoines de Saint-Maurille d'Angers, avec invitation de venir leur exposer leurs réclamations au sujet de l'église de Vern, dont le jugement leur est remis par le pape Adrien (1155). — XII. Confirmation par Geoffroi, Étienne et Giroire, archidiacres d'Angers, et Pierre, maître-école, de l'accord conclu entre les chanoines de Saint-Maurille et les moines de Marmoutiers, au sujet de l'église de Vern, *super ecclesia de Ver* (23 septembre 1155). — XIII-XIV. Confirmation par l'évêque d'Angers, Geoffroi, de l'accord intervenu entre les moines de Marmoutiers et le prêtre de l'église de Vern, *de Ver*, au sujet de partage des charges et des revenus de ladite église (1171, cirographe en double). — XV-XVI. Notice sur ce que doivent percevoir dans l'église de Vern, *de Ver*, le prêtre et les moines, *quid sacerdos accipere debeat et quid monachi* (1171 *circa*, en double). — XVII. Notification par Étienne, sénéchal d'Anjou, de l'abandon fait à Marmoutiers par Pierre de Briou, *de Brionio*, de toute prétention sur des maisons, que les moines possédaient à l'entrée du pont, *in capite pontis*, depuis plus de 40 ans (1175 *circa*). — XVIII. — Vente par Jean Godin et sa femme au prieur de Saint-Éloi d'Angers d'une maison dans la rue Saint-Laud, *in vico Sancti Nori* (1250 *circa*). — XIX. Concession par Guillaume, abbé de Saint-Aubin d'Angers, au prieur de Saint-Éloi, de la maison autrefois de Bernard Le Monnayeur, *domuem quandam que fuit Bernardi monetarii* (1178 *circa*). — XX. Accord entre l'abbé de Saint-Serge, Jean, et le prieur de Saint-Gilles du Verger sur les cens et ventes, *super vendis et censibus*, des vignes et maisons d'Asalin Le Boucheron à Millepieds, *apud Moilepié* (1215, jadis scellé sur lacs de soie jaune, rouge et verte). — XXI. Concession par le Chapitre de Saint-Laud d'Angers au prieuré de Saint-Gilles du Verger d'un arpent de vigne donné par Me Jean à Verrières, *in feodo de Verreriis*, paroisse de Saint-Barthélemy (1220 *circa*). — XXII. Confirmation par l'abbé de Marmoutiers, Robert, de l'acquisition faite par les prieurs de Saint-Éloi du jardin et de la maison de Jean Taillandier, dans la rue Saint-Aubin, *de vico Sancti Albini* (2 mai 1293). — XXIII. Notification par l'official d'Angers de la vente par Angevine, veuve de Jean Taillandier, et leurs enfants au prieuré Saint-Gilles d'une maison avec jardin, attenant audit prieuré (21 janvier 1294, n. s.)

G. 786. (Volume.) — In-folio, contenant 72 pièces, papier, 28 pièces, parchemin ; 2 tables de 15 folios.

1137-1740. — Prieuré Saint-Gilles du Verger, *alias* Saint-Éloi d'Angers. — Fol. 1-2, don par l'évêque Ulger à l'abbé de Marmoutiers qui n'avait encore à Angers aucun refuge, *receptaculum*, d'un verger au plein droit de l'évêché, *juris episcopalis proprium, Andegavis in parrochia Sancti Stephani non longe ab ecclesia ipsius* (orig. en double, jadis scellé sur doubles lacs de cuir, ne différant que par la souscription, l'un donné par le maître-école et chancelier Vallot et daté, avec sa croix autographe,

du 17 des kalendes, l'autre sans date et portant la croix autographe de l'évêque Ulger et son sceau : *hoc ego Ulgerius propria manu firmavi † et sigillo meo sigillari feci.* (1137-1147.—V. le même acte ci-dessus G. 786, pièce VIII); — fol. 3-4, abandon par le chanoine Geoffroy de Boloire de la moitié de trois maisons sises en la Poissonnerie d'Angers, *in Piscaria Andeg.* (1243, en double); — fol. 6, arrentement par l'abbaye de Marmoutiers à Guill. Borsart, *civis Andeg.*, des trois maisons précédentes (1245); — fol. 7-8, cession d'un arpent de vigne, *in feodo Hilarii Mynoti, quod vocatur Le fié Cuvert*, par Fouquet Borsard, pour s'acquitter des arrérages de la rente due par son père (1249); — fol. 9-10, bail à Guill. Sergent desdites maisons (1254); — fol. 11-14, à Thomas de Conbor et Robert Lebacle d'une maison en la paroisse de Sainte-Croix (1273-1278); — fol. 15-16, à Henriot Lebarbier d'une maison, près la précédente et « jouste Saint-Gile dou Vergier » (1295, en français, originaux, avec copies modernes); — fol. 17, dons, acquêts et baux de rente de maisons dans la rue Saint-Gilles et rue Courte, de vignes au clos de La Rainière en Sainte-Gemmes, à Millepieds, Boisbrieux, Le Cormier, La Grange (1305-1740).

G. 787. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1326-1751. — Prieuré Saint-Gilles du Verger : — Récépissé par le prieur de deux chartes anciennes (1326); — demande par le prieur à l'évêque d'Angers de désigner deux mandataires pour apprécier les possessions sises en Angleterre que l'abbaye est autorisée à échanger (1327); — accord entre le prieur et le commandeur du Temple au sujet d'une rente due sur le prieuré au Temple (1411); — entre le prieur et le curé de Vern, au sujet de la vente de chandelles de cire dans l'église dont le prieur réclamait le privilége (1497); — entre le prieur et les religieux de Marmoutiers pour le paiement de rentes arriérées (1583-1584); — lettres d'abréviation d'assises (1650); — baux des prés des Andouillers (1718-1751).

G. 788. — In-folio, contenant 77 pièces, papier, 50 pièces, parchemin; 1 table de 13 folios, papier.

1037-1758. — Prieuré Saint-Gilles du Verger, *alias* Saint-Éloi d'Angers. — Temporel du prieuré et de ses annexes Vern et Bessé. — Fol. 1-12, propriété de la maison prieurale et transactions concernant les vues et servitudes avec les maisons voisines (1583-1703); — fol. 14, don par Guy, fils de Gradulfe, de l'arpent de pré dit Maupré, *in territorio Andecavensi in pratis de loco, ut appellatur, Coagulato*; le pré se composant de 4 arpents dont un appartient déjà aux moines (orig., 1055 *circa*); — fol. 15, don par Maurice Le Borne de 18 deniers de cens qui lui étaient dus par le prieur sur deux arpents de prés, *apud les Andolers* (1215); — fol. 20-23, procès-verbaux de défenses signifiées au curé de Sainte-Croix de faire aucune cérémonie en la chapelle de Saint-Éloi le jour du saint patron (1655-1692); — fol. 24-51, rente de 10 setiers moitié seigle et froment due par le prieur de Daumeray (1514-1774); — fol. 52-65, rente de 12 livres sur le clos des Noyers, *alias* les Ailleries à Saint-Laud d'Angers (1588-1758); — fol. 66, don par l'évêque d'Angers, Normand, à l'abbaye de Marmoutiers, de l'église de Vern, *ecclesiam sancti Gervasii de Verno* (1152, orig. portant la croix autographe de l'évêque et jadis scellée); — fol. 67, don par Geoffroy Hairi de prés et vignes et de la moitié d'une métairie à Thouarcé *Toarciaco* (orig., 1037-1047); — fol. 68, don par Olivier Gorde de sa dîme de Solant, *decimam de Solant* (7 mars 1216, n. s., orig. jadis scellé sur doubles lacs de soie verte et jaune); — fol. 69, abandon au prieur de Vern par Philippe de Montalais, seigneur de Vern, d'un droit de 8 fouaces sur les 9 fouaces qui lui étaient dues chaque année, avec trois jallais de vin et un veau (1301); — fol. 73, don par Daniel du Gué, *miles qui vocatur Danihel de Vado*, d'une terre avec tous ses droits et revenus (1090, orig.); — fol. 74-101, transactions et procédures concernant des droits prétendus par le prieur de Vern et les dîmes de la paroisse (1473-1758); — fol. 99, procès-verbal de délimitation des paroisses de Vern et de La Pouëze (1708); — fol. 101, des paroisses de Chazé-sur-Argos et de Vern (1758); — fol. 102, abandon par l'abbesse du Ronceray de tout droit de dîme dans la paroisse de Vern, à charge par le prieur de lui payer annuellement 9 septiers seigle et 9 septiers avoine (1268); — fol. 104-107, quittances de l'abbesse du Ronceray de la rente à elle due sur le prieuré de Vern (1702-1729).

G. 789. (Carton.) — 3 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1124-1788. — Prieuré Saint-Pierre de Bessé, réuni au Séminaire d'Angers. — Chartes originales : — Don par Amaury Crespin, *Almaricus Crispini*, seigneur de Chantoceaux, *Castri Celsi*, et sa femme Ermengarde, surnommée Guarmaise, de l'église Saint-Mainbeuf d'Angers et de celles de Beaufort et de Bessé, *de Belfort et de Bessi*, qui est confirmée par le comte Foulques, sa femme Aremburge et leur fils aîné Geoffroy, de La Flèche, et encore par l'évêque de Nantes à Chantoceaux; et comme le donateur n'a pas de sceau, il fait souscrire de nombreux témoins, et lui-même, sa femme, leurs deux fils y apposent leur croix, comme ils peuvent, *sicut manus indocta potuit* (1124-1126, magnifique original); — don par le même Amaury

de six septerées *ad Crucem Adeladis prope scilicet Baissiacum* (1130?); — abandon par Guérin Gislier de tout droit sur les prés, aunaies et bois donnés par son père aux moines qui lui donnent en reconnaissance 10 s. et un poulain, un porc à sa femme, deux deniers à chacune de ses deux filles (1125-1130); — don par Étienne Gislier de sa personne et de ses biens, *se et.. terram scilicet Badolle, arpenum Bummeschin, arpennum vinee de Spina Levrose* (1261); — baux du temporel et de dîmes (1719-1783).

G. 790. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios, papier; 2 tables de 21 folios.

1644-1665. — Fief Saint-Gilles du Verger, *alias* Saint-Éloi. — Remembrances des déclarations rendues aux assises par Lucas Amelot, Mic. Bertrand, Guy Berthelot, Pierre Bougère, Louis Béziau, Pierre Condomine, Adrien de Mongodin, Julien d'Auvesse, Pierre Éveillon, Marie Guyet, Math. Huet, Nic. Lemotheux, Séb. Lefebvre, Guill. Moreau, René Planchard, Marin Rabault, Julien Seré et autres tenanciers.

G. 791. (Registre.) — In-folio, papier, de 54 folios; 2 tables de 14 folios, papier.

1644-1672. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Saint-Gilles du Verger pour les tenures de Bois-Brieuse, Le Cormier, La Grange, Les Brosses-Girault, L'Hermitage, Milpied, Les Rainières et maisons dans les rues Courte et Saint-Gilles d'Angers.

G. 792. (Cahier.) — In-folio, papier, de 17 folios; 2 tables de 11 folios, papier.

1685. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Saint-Gilles du Verger par Jean Béhier, Jacq. Landais, Laurent Cointrie, Jean Desportes, René Fauveau, Ét. Gallet, Yvon Huet, Lézin Pellé, Ét. Muet, René Samson et autres tenanciers.

G. 793. (Volume.) — In-folio, contenant 47 pièces, papier, 27 pièces, parchemin, 1 sceau; 1 table de 6 folios.

1496-1762. — Acquêts, baux, déclarations, procédures et autres actes produits aux assises du fief de Saint-Gilles du Verger par Catherine Boux, Jeanne Lebloy, Guill. Cormier, Jean Leduc, Michel Gouasmier, Pierre Gaugain, Urbain Joulain, René Loiron, Louis Pelletier, Pierre Richer, Urbain Vincelot et autres tenanciers dans les paroisses de Beaufort, Saint-Pierre-du-Lac et Mazé.

G. 794. (Registre) — In-folio, papier, de 141 folios; 3 tables de 32 folios.

1716-1740. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Saint-Gilles du Verger par Maurice Alexandre, Pierre Bougère, Jean Beauchesne, Marc Brisset, Pierre de Garsanlan, Louis Davy, Jacq. Gentilhomme, Anne Huet, René Maillard, René Pichard, J. Rolland, Fr. Touret et autres tenanciers.

G. 795. (Carton.) — 20 pièces, papier, dont 6 plans; 2 tables de 8 folios.

1699-1749. — Déclarations produites aux assises du fief de Saint-Gilles du Verger, dépendant du prieuré de Saint-Éloi, par Jean Bauné, Augustin Chaussé, Louis Dugué, Jean Édon, Ét. Gautron, Élie Gigault, Pierre Meffray, René Poulard, André Richer, Fr. Trottier et autres tenanciers dans les paroisses de Beaufort, Saint-Pierre-du-Lac et Mazé.

G. 796. (Volume.) — In-folio, contenant 145 pièces, papier, 3 pièces, parchemin; 2 tables de 31 folios, papier.

1581-1756. — Acquêts, baux, déclarations, procédures concernant les tenures du fief de Saint-Gilles du Verger à Bois-Brieuse, Bourg-La-Croix, La Boeste, Belœil, Le Moulin-Carré, L'Écusseau, La Grange, L'Hermitage, La Lande, Milpied, Les Rainières et autres à Angers et dans les paroisses de Saint-Augustin, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Les Ponts-de-Cé.

G. 797. (Carton.) — 71 pièces, papier; 1 table de 26 folios.

1760-1788. — Contrats d'acquêts et déclarations produits aux assises du fief de Saint-Gilles du Verger par Ant. Allaneau, René Bienvenu, Fr. Chesneau, Fr. Foucher, Pierre Lambert, René Lechat, Jacq. Létourneau, Cosme Morteau, René Poirier, René Péhu, Maurice Sévry, Gilles Sollier et autres tenanciers.

G. 798. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios; 2 tables de 13 folios, et deux plans papier intercalés aux folios 25 et 45.

1758. — Censif du fief du prieuré de Saint-Gilles du Verger tant en ville que dans les paroisses de Saint-Augustin, Les Ponts-de-Cé, Saint-Laud et Sainte-Gemmes-sur-Loire.

G. 799. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1698-1699. — Prieuré de Vaux. — Ordonnance épiscopale, rendue sur requête des directeurs du Séminaire, qui prescrit l'enquête pour la réunion à leur profit du prieuré de Vaux, dépendant de l'abbaye Saint-Aubin.

G. 800. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1698-1699. — Prieuré de Vaux. — Publication dans les paroisses de Seiches, Étriché, Soucelles, Tiercé, Montreuil-sur-Loir, du projet d'union du prieuré, dépendant de l'abbaye Saint-Aubin, au Séminaire d'Angers (décembre 1698); — déclaration notariée par les supérieurs

du Séminaire des revenus et charges de leur établissement (20 janvier 1699); — enquête pour procéder à l'union (5 février); — opposition de D.-René de Faverolles du Plessis, prieur (9 février); — consentement du promoteur de l'Officialité (31 mars).

G. 801. (Volume.) — In-folio, contenant 24 pièces, papier, 8 cahiers, 20 pièces, parchemin; 1 table de 42 folios.

970-1737. — Prieuré de Vaux, uni au Séminaire par décret épiscopal du 31 mars 1699. — Fol. 1, notice sur les diverses transmissions de la terre de Vaux, Prigne et Boudré, *terram que dicitur Vallis et Perigna et Beldriacus*, du temps de l'abbé Gautier (1036-1049, original en mauvais état et en partie mutilé; se termine par une phrase inachevée : *De hoc autem*..; une copie au fol. 7); — fol. 2, 6, 7, concession par l'abbé Albert à Raynald et à sa femme de la terre de Vaux, Prigne et Boudré, *terram que dicitur Vallis*, *Perigna et Beldriacum*, que le roi Lothaire a donnée à l'abbaye (970-977, copies informes du XVIe siècle); — fol. 4-5, abandon par Guy, fils de Geoffroy d'Idré, *de Isdriaco*, de toutes ses prétentions sur la terre de Vaux (1050 *circa*, copies du XVIIIe s.); — fol. 7, concession par l'abbé Albert à Raynald et à sa femme de ladite terre, *masnilos tres*, *hoc est Vallis et Perigna et Beldriacus* (970-977, copie informe); — fol. 19, plantation de bornes entre les bois du prieur et ceux du seigneur de Montreuil-sur-Loir (1737)); — fol. 40-80, acquêt de la terre de La Roberdière (1667-1704), — fol. 96-99, obéissances rendus au fief de Cuillay par le seigneur de Vaux (1452-1455); — fol. 108-116, hommage et aveux rendus au château de Baugé (1460-1685), à la châtellenie de Châteauneuf (1536); — fol. 125, déclarations rendues aux assises des Eaux et Forêts (1453-1455); — fol. 139, au seigneur de Durtal, à raison des mesures à blé et à vin (1672); — fol. 221-390, rentes, cens et devoirs dus à la recette du prieuré (1517-1647).

G. 802. (Volume.) — In-folio, contenant 28 pièces, papier, 15 pièces, parchemin; 1 table de 22 folios.

1355-1702. — Acquêts, baux, procédures concernant le temporel du prieuré de Vaux à La Bretonnière, La Bougraye, La Bachelière, L'Ile-Bruneau, La Courie, La Fauvellière, La Gazetière, Mortier-Lay, La Minsonnière, Tertre-Monchau, La Miletrie, L'Ile aux Pluviers et autres tenures dans les paroisses de Seiches et de Montreuil-sur-Loir.

G 803 (Registre.) — In-folio, papier, de 303 folios.

1647. — Remembrance des déclarations rendues aux assises de la châtellenie et fief du prieuré de Vaux par Bertr. Pottery, J. de Torcé, J. Chesneau, André Leclerc, J. Marquet, Martin Auffray, Nic. Éon, J. Esnault, Yves Chartier, Raoul Hamon et autres tenanciers.

G. 804 (Carton.) — 2 pièces, papier.

1784. — Baux de la carrière de sable du Tertre-Monchau en Tiercé dépendant du temporel du prieuré de Vaux.

SÉMINAIRE SAINT-CHARLES D'ANGERS.

G. 805. (Carton.) — 6 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1737-1780. — Lettres patentes qui confirment et autorisent « l'établissement d'une maison, séminaire et « communauté sous le titre de Saint-Charles Borromée « pour y être les ecclésiastiques et les prêtres âgez et « infirmes, qui auront travaillé dans le diocèze d'Angers « reçus, à l'effet d'y être aidez et secourus, s'ils ont peu « de bien, et pourvu à tous leurs besoins le reste de leur « vie, s'ils n'ont rien pour suppléer » (octobre 1737); — — consentement de la Chambre du clergé (20 février 1738); — du Chapitre Saint-Maurice (21 février); — arrêt d'enregistrement au Parlement (5 mai); arrêt du Conseil d'État, portant imposition de mille livres en sus des décimes ordinaires pour la subsistance des prêtres retirés au Séminaire (30 décembre 1740); — autre arrêt qui autorise les donations de meubles meublant au profit dudit Séminaire pour des prêtres y ayant fait quelque séjour (4 juin 1742); — don par Vincent Esnault, doyen honoraire de l'église Saint-Martin et ancien supérieur dudit Séminaire, de tous ses meubles (9 juillet 1742); — mémoire au Conseil concernant la donation précédente (sans date); — extrait des registres des délibérations du clergé d'Anjou, coucernant l'administration du Séminaire (22 août 1774 au 5 mai 1780).

G. 806. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1755-1757. — État des revenus et charges du Séminaire Saint-Charles; — compte rendu par François Lointier, commis receveur des décimes, à messire Pierre Mézeray, syndic du clergé d'Anjou, de la recette et mise desdits revenus.

G. 807. (Carton.) — 139 pièces, papier.

1790-1791. — Séminaire Saint-Charles d'Angers. — Quittances données au receveur par J. Fouquereau, Richard, F. Cupif, vicaire de Notre-Dame de Chalonnes, F. Léauté, curé de Saint-Philbert de La Pelonne, Guyard, desservant de Noyant, Lebreton, curé de Carbay, R. Gau-

don, Fr. Dreux, curé du Breil, R. Jacquesson, curé de Brissac, Labouré, desservant de Molières, Clavreuil, ancien curé de La Trinité de Motton, Courballay, curé de Saint-Jean de La Croix, Renou, desservant de Marson, Allard, vicaire de Sainte-Croix, Asseré, du Champ, Coiffard, desservant du prieuré de Chemillé, Gazeau, chapelain de L'Auberdière, Esnault, ancien curé de Brain, Sébire, ancien curé de Chouzé, Rapicault, desservant de Continvoir, Malécot, desservant de Courchamp, Roussel, curé de Saint-Maurille d'Angers, sœur Rabouin, supérieure des religieuses de Saint-François des Ponts-de-Cé, Brunet, curé de Courléon, M. Girard, ancien curé de Bourg et autres prêtres pensionnés sur les revenus du Séminaire.

G. 808. (Carton.) — 30 pièces, papier.

1761-1791. — Lettres adressées à l'avocat Béguyer, chargé des affaires du Séminaire, par les sieurs Mauxion, Guéniveau de La Félonière, Cochon, prieur d'Asnières-Bellay, Clément, Hubert, Béranger, Jouge, curé de Dissé, l'évêque d'Angers, J. de Grasse, le comte de Trèves, d'Andigné des Écotais; — notes et consultations de l'avocat Béguyer sur la féodalité de la maison Valleray, sur le droit de dîme du Noyer-Fourché, sur la revendication de la cote-morte du prieur dom Cholière; — mémoire sur les droits d'usage dans les marais d'Avoir, et renonciation du Séminaire à toute prétention (1761).

G. 809. (Carton.)—27 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1749-1750. — Prieuré d'Allonnes. — Consentement de l'abbé de Saint-Florent, André-Bernard-Constance de Forbin d'Oppède, à l'extinction du titre du prieuré d'Allonnes et à sa réunion au Séminaire Saint-Charles (2 juillet 1749); — requête pour ladite union par Pierre Mézeray, syndic du clergé d'Anjou (17 août); — opposition des religieux de Saint-Florent (2 octobre); — enquête (20 novembre); — état des revenus du prieuré (20 novembre); — décret de l'évêque qui ordonne l'union du prieuré (6 décembre); — accusé de réception dudit décret par le ministre Florentin (8 février 1750); — lettres patentes portant confirmation (février 1750); — désistement par les religieux de Saint-Florent de leur opposition (25 mars 1750); — arrêt d'enregistrement des lettres patentes (22 avril).

G. 810. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 12 pièces, papier; 1 sceau; débris de sceaux.

1288-1782. — Temporel du prieuré d'Allonnes : — Concession par Rainaud, abbé de Saint-Florent, à Étienne Lenormant d'une place entre le four et l'aumônerie d'Alonne (1288, orig. jadis scellé de 2 sceaux en cire brune sur double queue de parchemin); — provision du prieuré d'Allonnes pour Gilles Defay (1449); — procuration de l'abbé de Saint-Florent, pour la gestion des affaires du prieuré (1472); — monitoire de l'official d'Angers contre les personnes qui ont dérobé les meubles du prieuré, les vins, blés, lins, chanvres, toiles, fils, cire, miel, huile, fromages, graisses, vases d'or, d'argent, d'étain, de cuivre, les tasses, gobelets, cuillers, pots; etc. (1489); — dîme du Pré-de-Vallée (1474); — sentence de la chambre des requêtes du Palais qui condamne messire Martin du Bellay à rendre au comte de Montsoreau le prieuré d'Allonnes (1614); — arrêt du grand Conseil qui attribue au curé et au prieur le partage de la grande dîme par moitié (1676); — hommages rendus par les prieurs au comté de Montsoreau (1717-1752); — lettres des sieurs Russé et Cordier concernant la mouvance du fief (1782); — baux du prieuré (1754-1782).

G. 811. (Volume.) — In-folio, contenant 27 pièces, papier, 77 pièces, parchemin; 2 tables de 57 folios.

1427-1479. — Domaine, terrages et dîmes du prieuré d'Allonnes (t. I), dans le bourg, au Bois-Saint-Aubin, La Fosse-aux-Belins, La Boissardière, La Chinonière, Le Bois-Saint-Jean, Les Jouineaux, Nazé. — En tête : notice préliminaire sur les domaines et droits du prieuré. — Fol. 1, traduction d'une charte du *Livre Noir* de Saint-Florent contenant une transaction passée entre Guillaume de Montsoreau et les religieux de Saint-Florent, pour la justice du fief et bourg d'Allonnes, l'usage dans les bois Saint-Jean et autres droits (XVIIe siècle); — fol. 9, lettres de sauvegarde du roi Charles VII, accordées au prieur Pierre Boutavant (5 décembre 1441); — fol. 21-34, procédure et transaction entre le curé et le prieur d'Allonnes au sujet de leurs droits respectifs (1452); — fol. 60, enquête pour le prieur contre le seigneur de Montsoreau, concernant le droit de mesures à blé (1463); — fol. 233 et suiv., procédures et enquêtes concernant la dîme du Pré (1477).

G. 812. (Volume.) — In-folio, contenant 111 pièces, papier, 26 pièces, parchemin; 2 tables de 46 folios.

1481-1779. — Domaine, terrages et dîmes du prieuré d'Allonnes (t. II), à Allonnes, La Croix-Ballée, près le moulin du Bellay, à Buchenay, à Chiot, aux Deffais, à La Guyocherie, aux Jouineaux, à La Morinière, à Nazé, aux Pelouzes, au Pré, à Russé, aux Roux.

G. 813. (Volume.) — In-folio, contenant 79 pièces, papier, 21 pièces, parchemin; 2 tables de 36 folios, papier.

1379-1752. — Contrats du prieuré d'Allonnes (t. I), d'acquêts, baux, échanges, procédures, concernant des

terres, maisons, rentes, dépendant du prieuré à Allonnes, à La Bagoulardière, à La Bourdaudière, aux Grands-Champs, au Chesnay, au Carrefour-aux-Chiens, aux Douves, à Fosse-Grigneuse, à La Genettière, aux Hayes-Madame, aux Maligrattes, aux Montais, aux Ores, aux Pelouses, aux Redouets, à Reussé, au Tertre, à La Voûte.

G. 814. (Volume.) — In-folio, contenant 10 pièces, papier, 101 pièces, parchemin; 2 tables de 76 folios.

1087-1501. — Déclarations (t. I) pour terres et tenures à et près Allonnes, à Saint-Aubin, au Bois-de-Russé, au Bois-Saint-Jean, à Bonneau, à Bouchet, au Châtelier, à La Chenotière, à La Gaudinière, à La Haye-Séguin, à La Noiraye, au Pré, aux Varannes. — Fol. 1-3, copies de chartes extraites du *Livre Blanc* et du *Livre Noir* de Saint-Florent, fol. 50 et suiv. : *De Alonna* (1087), *notitia ecclesiæ de Allonna*, *notitia de teloneo de Montesorello*, (XVIIe siècle); — fol. 5, vente par Philippe Veyer et sa femme Agnès à Raoul de Segré, clerc, de 12 setiers de froment de rente et 15 den. de cens sur terres et vignes tenues du prieuré (1275, orig. en français); — fol. 6, acquisition desdits cens et rentes par droit de retrait sur Raoul de Segré par les religieux de Saint-Florent (1276, orig. en français); — fol. 7, cession par Étienne Boeceau aux religieux de Saint-Florent de terres, vignes et herbergement à La Noiraye et Fousse-Grigneuse (1276, en français, orig.).

G. 815. (Volume.) — In-folio, contenant 17 pièces, papier; 65 pièces, parchemin; 2 tables de 112 folios.

1503-1630. — Déclarations (t. II) rendues aux assises du prieuré pour terres et tenures près les dépendances de la chapelle Sainte-Anne, à La Baraudière, Bonnevau, à La Bourne, aux Boux, à La Calloterie, aux Chenetteries, aux Douves, à La Fosse-Grigneuse, à La Haye-Séguin, à La Maigretterie, à La Noiraie, à La Paillerie, au Tertre.

G. 816. (Volume.) — In-folio, contenant 1 pièce, papier, 126 pièces, parchemin; 2 tables de 158 folios, papier.

1649-1665. — Déclarations (t. III) de terres et tenures sur le chemin de Sainte-Anne, aux Baraudières, à Bonnevau, au Bouchet, au Champ-Chaillou, au Châtelier, au Cléray, à L'Écusseau, à L'Ouche-de-La-Ville, aux Pâtures, aux Pelouses, au Pré, à Redoit, au Terrage.

G. 817. (Volume.) — In-folio, contenant 71 pièces, papier; 2 tables de 64 folios, papier.

1729-1781. — Déclarations (t. IV) de rentes et tenures au Champ-L'Abbé, à Bonnevau, au Bouchet, à La Bourdaudière, à Champ-Chaillou, au Châtelier, à La Gaignerie, aux Gallants, à La Maigretterie, au Redoit, aux Saulneries, au Tertre.

G. 818. (Volume.) — In-folio, contenant 59 pièces, papier; 2 tables de 100 folios, papier.

1741-1756. — Déclarations (t. V) pour rentes et tenures au Champ-L'Abbé, aux Bonnes, à Bouchet, à La Bourdaudière, au Châtelier, au Carrefour-aux-Chiens, à La Croix-Blanche, La Croix-Bureau, La Croix-Janvier, La Haye-Madame, à La Maladerie, aux Mottes-Clopin, aux Saulneries, à La Voûte. — Fol. 91-110 et 123, lettres des sieurs Turpault, ancien notaire, et Champfleury, concernant la censive du fief (1753); — fol. 111, consistance du fief de la cure d'Allonnes; — fol. 116, consultation de l'avocat Estève sur les prétentions du curé (Paris, 1752); — fol. 121, lettre de Fr.-J.-C. Allain, concernant l'hommage du prieuré (1752).

G. 819. (Volume.) — In-folio, de 139 folios, papier.

1585-1624. — Recette des rentes et dèvoirs dus au prieuré d'Allonnes par Julien Boureau, André Caslot, Robert Herpin, J. Jouet, André Loyau, Guill. Renault, J. Pinson, Jean Beaufils, Mich. Bérault, Pierre Pinson, Martin Marchant et autres tenanciers.

G. 820. (Registre.) — In-folio, papier, de 400 pages; 1 table de 3 folios.

1664. — Recette des rentes et devoirs dus au prieuré d'Allonnes par André Challon, Bernard des Loges, Louis Langlais, Pierre Cornilleau, Martin Russon, Ét. Augéard, J. Milleron, J. Lemétayer, Jacq. Robin et autres tenanciers.

G. 821. (Volume.) — In-folio, papier, de 148 pages; 1 table de 4 folios, papier.

1664. — Recette des rentes et devoirs dus au prieuré d'Allonnes par Ét. Augirard, P. Arthus, Maurice Battereau, Louis Cailleau, Martin Coullon, Jean Épagneul, Pierre Gaudin, J.-B. Gautier, Louis Hubert, Jean Jouet, Simon Maraudeau, Louis Richard et autres tenanciers.

G. 822. (Registre.) — In-folio, papier, de 28 folios, 1 table de 6 folios, papier.

1746-1752. — Recette des rentes et devoirs dus au prieuré d'Allonnes pour les terres et tenures de La Gagnerie-des-Boux, de L'Ouche-Patras, de Champ-L'Abbé, de La Maigretterie, de La Fosse, de La Planche-de-Pierre, des Douves, de Champ-Chaillou, de La Genetaie, de La Plouse-Lardé, des Noirais, des Pailleries, de La Callotterie, de La Pantière, de Bonnevau, de Cléré; etc. — Fol. 6, mémoire des titres cotés dans le chartrier de Saint-Florent concernant le prieuré d'Allonnes. — Au fol. 34, inventaire des titres et papiers concernant le prieuré d'Allonnes fait par Jean Vallette de Champfleury le 15 juillet 1746.

G. 823. (Registre.) — In-folio, de 259 fol., papier; 2 tables de 21 folios, papier.

1779. — Censif des rentes et devoirs dus à la recette du prieuré d'Allonnes par Jacq. Abraham, Simon Ayrault, Ant. Beaufils, Marie Bodin, René Chuche, Math. Derouet, Louis Guion, J. Husard, Pierre Juteau, Florent Moreau, Urbain Ori, Ét. Pétort, Henri Poulle, Louis Ribot, Jul. Savary, J. Turpault et autres tenanciers.

G. 824. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1781-1788. — Baux et procédures concernant le temporel du prieuré de Broc (1781-1787); — baux du temporel de la chapelle Saint-Anastase, desservie en l'église de La Madeleine de Segré (1785); — de la terre de La Richardière en Longué, léguée par l'évêque de Vaugirault (1788).

G. 825. (Carton.) — 70 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1741-1788. — Prieuré de Cunaud. — Consentement du prieur commandataire, Alexis Sordon de Créaux (23 avril 1741), à la réunion des offices claustraux et mense conventuelle, petit couvent et autres fondations, au Séminaire Saint-Charles; — ordonnance conforme de l'évêque d'Angers sur requête de son promoteur Javary (13 mai); — concordat pour ladite union entre les religieux de Cunaud et Pierre Mézeray, député de la Chambre ecclésiastique (7 juillet 1741); — consentement de l'abbé et du Chapitre de Tournus (23 septembre); — arrêt d'enregistrement (25 mai 1742) des lettres patentes portant union en date de février 1742; — requête du syndic du Clergé d'Anjou pour obtenir de l'évêque d'Angers l'extinction du titre du prieuré de Cunaud et sa réunion au Séminaire Saint-Charles (2 juin 1754); — consentement de Jean Gilles de Coetlosquet, abbé de Tournus (2 juillet); — état des revenus et charges du prieuré (14 septembre); — consentement du curé et des habitants de Cunaud (5 janvier 1755); — consentement des directeurs du Séminaire Saint-Charles (16 janvier 1755); — du Chapitre de Doué (7 février); — arrêt d'enregistrement des lettres patentes en date de novembre 1754, qui ordonnent l'union (25 avril 1755); — supplique du curé et des habitants de Cunaud aux supérieur et directeurs du Séminaire Saint-Charles afin d'obtenir l'exécution de la clause du concordat d'union du prieuré qui oblige le Séminaire à entretenir à Cunaud un prêtre pour y célébrer la messe tous les jours (20 septembre 1774)); — extrait de l'arrêt du Parlement portant enregistrement du décret de suppression de l'abbaye de Tournus et d'union de son temporel, partie à l'Évêché de Chalons-sur-Saône, partie au Chapitre de Neuville en Bresse (22 septembre 1786); — ordonnance et enquête conformes (10-12 août).

G. 826. (Volume) — In-folio, contenant 57 pièces, papier, 42 pièces, parchemin; 2 tables de 43 folios, papier.

846-1648. — Domaine du prieuré de Cunaud. — Fol. 1, bulle du pape Jean VIII, qui à la prière du roi Louis le Bègue, confirme à l'abbaye de Tournus tous ses biens, *videlicet in pago Andeg. Cunaldum cum omni sua integritate* (copie du XIIIe siècle. — L'acte y est daté de 808 par omission du mot *septuagesimo*. — La vraie date est septembre? 878. L'acte est imprimé dans Chifflet, p. 225); — fol. 2, don par le comte Vivien à l'abbé de Tournus, Hilbodus, du prieuré de Cunaud, *rem proprietatis juris nostri in pago Andeg. secus fluvium Ligeris, monasteriolum scilicet quod vocatur Cunaldus* [846, *vel ante*, copie du XVI[e] siècle. Voir Chifflet, p. 201]; — fol. 6, don par le roi Charles le Chauve à l'abbé Hilbodus, pour l'aider à bâtir un monastère à Cunaud, qui lui a été donné par le comte Vivien, du bénéfice d'Aimeri, son vassal, qui en dépendait, *beneficium Aimerici, vassalli sui, in pago Andeg. in locis nuncupatis, hoc est Doadum, Virtiniacum, Terrenciacum, Landrum villam, Abordum villam cum ecclesiis.., insuper etiam Fontanas villam, quam Freculfus episcopus tenebat. Actum Corbenaco regio palatio XV kal. martii anno VII, indict. IX* (15 février 847, copie du XI[e] siècle); — fol. 9, confirmation par Charles le Chauve à Gilon, abbé de Tournus, de tous les biens de l'abbaye (à Saint-Denis, *XIV kal. aprilis, indict. VIII, anno XXXV regnante Karolo.. et in successione regni Clotharii anno sexto* — 19 mars 875 — copie du XVI[e] siècle); — fol. 13, confirmation en forme de vidimus par Charles VIII (juin 1494) des diplômes et chartes concédées à l'abbaye de Tournus par les rois Charles le Chauve (19 mars 875), — Henri I[er], *in episcopatu Andeg. cellam sancte Marie vocabulo Conaldum cum ecclesiis et villis sibi pertinentibus Taisiacum, Madelnas, Fabricas, Bernezacum, Poncianum, Teriam, Tarenciacum... anno* 1058, *coronato eodem die Philippo Henrici regis filio*, — Louis VII, *apud Eduam civitatem, anno* 1146, et Charles d'Anjou, comte du Maine (1439); — fol. 30, vidimus par Juhel, archevêque de Tours, de la charte du comte Foulques, qui ayant reconstruit le château de Trèves, accorde aux moines de Cunaud, en échange du port et du marché qu'il leur avait cédés, tous les droits de justice, sauf le droit de mort sur les larrons, et plusieurs autres immunités (4 septembre 1091, orig., parch.); — fol. 37, charte du comte Geoffroy le Bel qui détermine les cas où les prieurs de Cunaud lui doivent les subsides de guerre et ceux où ils peuvent lever

la taille extraordinaire sur leurs sujets, et qui interdit à ses baillis de citer les hommes en justice hors de leur paroisse (1143, copie du XVIe siècle; deux autres copies existent aux fol. 39 et 59); — fol. 38, confirmation par Geoffroi de Loudun, seigneur de Trèves, des libertés des sujets de Cunaud (1227, copie du XVIe siècle); — fol. 43, don par Hugues de Milly, *de Miliaco*, fils d'Éblon et d'Ermengarde, de l'église Saint-Pierre de Milly et de toute la terre en dépendant, à l'abbé Pierre de Tournus et au prieuré de Cunaud (XIe siècle, orig. parch.); — fol. 44, don aux moines de Cunaud par Rainaud, fils de Josbert Tiremanche, de l'église Saint-Hilaire de Grézillé, *de Grezille* (1105); — fol. 46, don par l'évêque d'Angers, Mathieu, de l'église de Forges, *de Fabricis*, et par Pierre Claret et Cécile, sa sœur, de tous leurs droits en l'église de Grézillé [copies du XVIe siècle, « auxquelles lettres y a troys cousteaulx fort rouillez « emmanchez de corne nouée et ung petit bout de boys « pendans attachez avecques de corrigez de cuyr blanc », comme l'indique la formule des actes : *cum hoc cultello, tradens hunc baculum*]; — fol. 48, confirmation par l'évêque Rainaud du don de l'église de Grézillé (22 septembre 1105, copie du XVIe siècle); — fol. 50, bulle de confirmation du pape Calixte II en faveur de Françon, abbé de Tournus (10 mai 1120, copie du XVIe siècle); — fol. 56, charte de confirmation par l'évêque Ulger à Geoffroy, prieur de Cunaud (20 juin 1130, copie du XVIe siècle — Voir ci-après l'original G. 845, fol. 1.) — fol. 57, bulle de confirmation par le pape Innocent II en faveur de l'abbé Pierre (16 mars 1132, copie, XVIe siècle); — fol. 63, vidimus par Juhel, archevêque de Tours (octobre 1238, orig.), de la charte de confirmation par le roi Louis VII des priviléges de l'abbaye de Tournus (*apud Eduam civitatem*, 1146); — fol. 70, bulle de confirmation du pape Alexandre III (*Senonis, VIIo kalendas septembris*, copie du XVIe siècle); — fol. 72, et du pape Alexandre IV (*Laterani, IIIo idus januarii anno 2*, copie du XVIe siècle); — fol. 74, confirmation par Bellay de Montreuil, *Bellauis de Mosterolio*, du don fait par ses ancêtres à Cunaud de la terre de Plémont, *terram de Plano Monte* (17 février 1171), et de Gennes, *elemosinam de Genis* (copie du XVIe siècle); — fol. 77, sentence de Guill. de Fougeré, bailli d'Anjou et de Touraine, qui reconnaît le droit accordé aux moines par les comtes de défricher leurs bois de la Vallée (mai 1231, copie du XVIe siècle); — fol. 81, concession par Aimeri d'Avoir, *de Averio*, aux moines d'un ténement en Vallée au Gué-Breton, *ad Vadum Britonis* (mars 1231; copie du XVIe siècle); — (au fol. 31 se trouve un vidimus original de l'évêque d'Angers Nicolas Gellant 1280); — fol. 83, reconnaissance par Haimery de Blou, *H. de Blodio, miles*, d'une somme de 20 livres à lui prêtée par le prieur de Cunaud sous la garantie des dîmes de Terry, *de Terriis* (avril 1233, orig. jadis scellé); — fol. 84, don à Cunaud, par Jean de Gennes, *de Genis*, chevalier, des dîmes qu'il possédait dans la paroisse de Longué, excepté dans le fief de Blou (octobre 1235, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 85, don par Jean Landry de sa dîme de la vigne de Rossignol, *vinea Rossignolie*, en Longué (1238, orig. jadis scellé); — fol. 86, confirmation par Aimeri de Blou, de la vente par Girard de Raé du fief du Breil?, *de Brulio*, et par Jean Havard d'une dîme (mars 1238, orig. jadis scellé); — fol. 87, consentement donné par André de Brénezé à ce que les moines possèdent divers prés en Vallée dans son fief (avril 1271, copie du XVIe siècle); — fol. 90, fondation par Amédée, prieur de Cunaud, d'un anniversaire pour Guy de Gennes, prêtre, chanoine de Loudun, en reconnaissance du don fait audit couvent d'une dîme en Blou (mars 1276, orig.); — fol. 92, bulle de confirmation par le pape Martin IV des possessions et priviléges de Tournus (23 juillet 1281, orig.; le sceau manque); — fol. 93, sentence arbitrale qui maintient l'évêque d'Angers en son droit de patronage et de collation de la cure de Longué, le prieur de Longué en ses droits de dîme, sauf les dîmes du Deffais et du Chaufage qui appartiennent à Cunaud (juin 1283); — fol. 94, réduction par Hugues de Bauçay, chevalier, seigneur de Blou, *Blo*, de la dîme de Terry, *la deeme de Terriis*, due par les moines de 4 s. à 12 deniers (1284, orig. en français, jadis scellé de deux sceaux); — fol. 97, don à Cunaud par le curé de Longué, Jean de Beaupréau, d'une vigne dite la vigne des Lépreux (1284, orig. jadis scellé); — fol. 98, ratification par Hugue de Baucé, seigneur de Blou, du don fait par Jean de Saumur de la dîme de Terry, *decima de Terris* (août 1288, orig. jadis scellé); — fol. 99, certificat de comparution délivré par le bailli d'Angers au prieur de Cunaud, à l'encontre des « hommes de Vallée » des paroisses de Saint-Lambert, Saint-Martin-de-La-Place, Trèves, Cunaud et Longué, défaillants dans leur prétention à faire déclarer communes les pâtures de Vallée (juin 1390, orig.); — fol. 100, abandon par le comte d'Anjou, Charles de Valois, de tout droit de ségréage sur les prés de Vallée défrichés par les moines (1304); — fol. 105, ordonnance du Chapitre de Tournus qui enjoint à tout bénéficier de contribuer pécuniairement à l'envoi de délégués à Rome pour obtenir le renouvellement des priviléges (1349); — fol. 109-124, contestation avec le Chapitre Saint-Maurice d'Angers au sujet des dîmes novales de la forêt de Maleloy (1351-1371); — fol. 126, commission de l'évêque Har-

douin de Bueil pour instruire contre Pierre Lemasson, maire de Cunaud, accusé d'avoir tué un autre maire, Guill. Pasquier (1388); — fol. 128, bref du pape Sixte IV qui commet l'évêque de Montréal [*Montis regalis*], et les officiaux d'Angers et du Mans, pour procéder contre les détenteurs des dîmes, des rentes, des meubles, argent, vases, chartes et titres du prieuré (10 mars 1476, original; le sceau manque); — fol. 160, règlement concernant le partage des fruits de la dîme de Blou (1551); — fol. 174, sentence du lieutenant général d'Angers qui règle les préséances entre le curé et les moines de Cunaud aux processions (1553); — fol. 200, 247, etc., baux de La Grange de Cunaud en Vallée (1581, 1585); — fol. 225, fondation par Silvestre Tallandeau d'une messe par semaine en l'église paroissiale de Cunaud (1608); — fol. 203 et 252, inventaires du mobilier de l'église du prieuré (1629 et 1639); — fol. 255, aveu de la dîme du Noyer-Fourché en Blou, rendu par le prieur de Cunaud au seigneur de Blou (1633); — fol. 265-268, collation par le prieur de la chapelle Sainte-Catherine desservie en l'église de Cunaud et du prieuré de Saint-Philbert du Cellier dans le diocèse de Nantes (1641); — fol. 276, démission du curé de Milly-Le-Mugon, entre les mains du prieur de Cunaud (1647).

G. 827. (Volume.) — In-folio, contenant 92 pièces, papier, 15 pièces, parchemin; 2 tables de 38 folios.

1650-1775. — Domaine de Cunaud (t. II) : — Fol. 1, aveu rendu par le prieur à la baronnie de Blou pour la dîme du Noyer-Fourché (1650); — fol. 5, bulle de provision en commande du prieuré par le pape Innocent X à César de Lux, âgé de 20 ans (16 janvier 1651, original scellé sur lacs de soie jaune et rouge, avec le sceau); — fol. 9, bref de la pénitencerie pontificale accordant dispense à Sébastien de Sainte-Geneviève, prêtre, pour passer de l'ordre des Carmes déchaussés dans celui de Saint-Benoît (21 décembre 1654); — fol. 11, lettre du fermier de Trêves, portant plainte au sous-prieur de Cunaud de la mauvaise façon dont lui a été servie l'année précédente la redevance d'une pièce de bœuf « présentée par je ne sçay « quel gardeux de bois, embrochée dans un fourchay, « comme pour faire la curée à des chiens » (1657); — fol. 12, testament de messire Pierre de Lux, chevalier, seigneur de Vautelet, frère du prieur (1663); — fol. 31-73, procédure entre le curé de Longué et le prieur de Cunaud pour la possession des menues et vertes dîmes (1686); — fol. 75, inventaire du mobilier de l'église du prieuré de Cunaud (1688); — fol. 79, vente des coupes du bois de Grif, près Cunaud (1689); — fol. 100-111, baux généraux du temporel du prieuré (1710-1728); — fol. 127, transaction entre les religieux et le curé de Cunaud portant règlement pour l'assistance aux services religieux (1723); — fol. 172, déclarations par le prieur Pierre-Paul Lormande des revenus et charges du prieuré (1729); — fol. 176, procès-verbal estimatif des réparations tant grosses que menues des domaines dépendant du prieuré (1729); — fol. 226, procès-verbal d'estimation des biens fonds et revenus pour parvenir au partage entre les moines et le prieur (1730); — fol. 246-298, procédure entre les religieux et le curé au sujet de l'assistance et du rang du curé aux services de l'église du prieuré (1631-1632); — fol. 300, arrêt du Conseil qui autorise l'évêque d'Angers à faire supprimer la partie de l'église de Cunaud qui comprend le chœur (11 juillet 1749); — fol. 303, procès-verbal de réarpentage des bois du prieuré (1753); — fol. 311, règlement de coupes de bois (1755); — fol. 333, concordat entre les habitants de la paroisse de Cunaud et les administrateurs du Séminaire Saint-Charles, qui, en réservant la propriété de l'église conventuelle, en cèdent l'usage aux habitants pour le service de la paroisse (3 août 1755); — fol. 339, plantations de bornes dans les bois (1755); — fol. 283 et suiv., rentes de La Perrière (1775).

G. 828. (Volume.) — In-folio, contenant 48 pièces, papier, 82 pièces, parchemin; 2 tables de 41 folios.

1222-1750. — Déclarations, titres nouveaux, procédures à l'appui de dîmes et rentes dans le fief du prieuré de Cunaud, aux Bourgeonneries, à La Brunetière, au Champblanc, au Coin, au Bois-Dennois, aux Essarts, à La Gruère, au Bois-de-Las, aux Malegrattes, au Marais, aux Poitevinières, à La Rangée, à Ravault, à La Samsonière. — Fol. 1, don par Guill. Bourreau, chevalier, de 15 s. de cens sur 30 arpents de terre dépendant de La Grange de Cunaud (1222, copie du XVIe siècle); — fol. 3, don au prieuré de Cunaud par Jean de Gennes, chevalier, de toutes ses dîmes dans la paroisse de Longué et de diverses autres rentes (février 1259, n. s., orig.); — fol. 4, concession par Michel Renard aux moines de Cunaud de tout son droit dans le fief d'Étienne Pointlégne (1270, copie du XVIe siècle); — fol. 138, fondation par Silvestre Tallandeau et sa femme Ève Ménard d'un salut solennel le jour de Pâques et d'une grande messe le lendemain en l'église de Cunaud (1614).

G. 829 (Carton). — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1058-1769. — Titres détachés. — Confirmation par le roi Henri I à l'abbaye de Tournus de tous ses domaines (*Remis civitate, in Pentecostes festivitate et in mense maio, anno vicesimo nono* (1058). — Vidimus de 1392); — fondation par Jacques de Hercé d'une chapellenie de trois messes

par semaine en l'église de N.-D. de Cunaud (1518); — factum pour Me Jean de Vaubourel, chapelain de Saint-Jacques, contre P. Duroche, y prétendant droit (1669); — échange de maison et terres dépendant du temporel de Sainte-Catherine (1769).

G. 830. (Registre.) — In-folio, papier, de 148 folios.

1614. — Arpentage des 24 fresches ou rentes solidaires de la gaignerie de Saint-Florent dans la paroisse des Rosiers, dépendant de Cunaud.

G. 831. (Carton.) — 1 plan, papier.

1704. — « Topographie de la dixme du Noyer-Fouché « dépendante et rendable par aveu à la baronnie de Blou « sous le nombre de soixante quartiers, » par Pierre Brizard, arpenteur.

G. 832. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 20 pièces, papier.

1763-1764. — Contrats et correspondance concernant la cession au Séminaire par Joseph-François Foullon de terres et rentes dans le comté de Beaufort. — Lettres adressées à M. Béguier, avocat, par MM. Saint-Germain d'Aligny, Perrault de Lesrat, Foullon et d'Artanval.

G. 833. (Carton.) — 46 pièces, papier.

1731-1766. — Titres-nouveaux des rentes de la gagnerie de Saint-Florent, paroisse des Rosiers, consentis par Charles Lebouvier, Louis Joulain, Pierre Legeay, Augustin Piault, Pierre Gaultier, Tessié Du Mottay et autres débiteurs.

G. 834. (Volume.) — In-folio, contenant 21 pièces, papier, 3 pièces, parchemin; ensemble de 554 folios; manquent les folios 335 à 465, 532, 533, 536 à 550.

1567-1775. — Dîmes dans le canton de Chappes, paroisse des Rosiers, acquises, par échange, du comte de Trèves : — fol. 1, sentence de la Sénéchaussée de Saumur au profit des enfants mineurs de noble homme Louis Lebascle, seigneur du Marais, contre Jean Poidor, condamné au devoir de 40 boisseaux sur 2 arpents de terre riverains de l'Authion (1567); — fol. 17, arpentage de la fresche de la gagnerie Salmon et Royer (1575); — fol. 27, cordelage de la « fresche » de la gagnerie des Bons-Sergents (1628); — fol. 123, cordelage de la fresche de La Mariellerie (1630); — fol. 154, construction d'une écluse dans L'Authion, près Chappes, par Dlle Avoie Maréchau, veuve de Gamaliel Bossoreille, seigneur du Fresne, autorisée par messire Hilaire de Laval, seigneur de Chappes, à charge d'une redevance annuelle de 3 s. et sous l'obligation de tendre tous les jeudis soirs les filets, afin d'assurer au seigneur tous les vendredis son droit de seinage (1634); — fol. 164-314, procès-verbal de montrée des terrains sujets aux fresches (1635); — fol. 466, déclarations de tenanciers.

G. 835. (Volume.) — In-folio, contenant 123 pièces, papier; 35 pièces, parchemin; 2 tables de 74 folios.

1130-1772. — Domaine de Forges et de La Guichardière. — Fol. 1, notification par Geoffroi de Pocé, archidiacre d'Angers, du don fait à Cunaud par l'évêque d'Angers, Mathieu de Loudun, des églises de Grézillé, *de Grecilleo*, et de Forges, *de Forgis*, et de toutes les autres églises de son archidiaconé (1160 *circa*, orig. jadis scellé); — fol. 2, confirmation par l'évêque d'Angers Ulger au prieuré de Cunaud, de toutes ses propriétés sises dans l'évêché d'Angers (1130, copie du XVIIe siècle); — fol. 4, donation par l'évêque d'Angers, Mathieu de Loudun, de la cure de Forges : *cum hoc cultello donavit Matheus, episcopus Andegavensis, Petro ecclesiam beati Laurentii de Fabricis* (XIIe siècle, 1160 *circa*, parchemin jadis scellé de deux sceaux : c'est à proprement parler l'étiquette d'un couteau symbolique, conservé jusqu'au XVIIe siècle dans les archives de Cunaud); — fol. 5, confirmation par Geoffroy, évêque d'Angers, à Cunaud, des églises données au prieuré dans son évêché (1166, orig. parch. jadis scellé); — fol. 10, transaction entre Guillaume, curé de Forges, et Geoffroy Savari, chevalier, qui s'oblige à lui payer 44 setiers, partie froment et méteil, en échange d'une dîme (1225, copie du XVIe siècle); — fol. 14-15, donation à Cunaud par Boson de Saint-Pern, *Boso de Sancto Paterno*, chevalier, de 2 muids de froment de rente sur sa terre du Bois-de-Chaulon, *terra seu feodum de nemore de Chaulon*, et ratification par l'abbé de Tournus (juin-septembre 1253, orig. jadis scellés); — fol. 16, compromis entre Geoffroi, prieur, et Guy Bernard, seigneur de Boumois, *de Bomaye*, chevalier, au sujet d'une rente de froment sur terres entre Lande-Levée et Montfort (1259, orig. jadis scellé); — fol. 17, accord entre Barthélemy, seigneur de l'Ile-de-Bouchard, de Doué et de Rochefort, et le prieur de Cunaud, pour la mouvance de la grande dîme près Doué, *decima que dicitur magna decima juxta Doadium*, qui appartient à Jodouin de Chources (1273, orig. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 18, ratification par Adam, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay, *de Mostereo Bellay*, du don fait à Cunaud par Guischart de Mihervé, *G. de Mur Hervé*, d'une rente d'un muids de froment dans les paroisses de Cizay et de Courchamps (1302, orig. jadis scellé de cire brune sur double queue de parchemin); — fol. 165 et suiv., baux et recettes de la seigneurie de Forges (1650); — fol. 305, propriété du fossé entre La

Cour-de-Forges et le pré Salmon (1733); — fol. 332, procès-verbal de montrée de La Cour-de-Forges (1747); — fol. 338, accord entre le supérieur du Séminaire Saint-Charles et François Desmé, curé de Forges, qui, moyennant 250 livres, prend à sa charge les restaurations du chœur et du chanzeau de l'église; — fol. 502, inventaire des titres de la seigneurie de Forges (1763).

G. 836. (Registre.) — In-folio, papier, de 1184 pages.
2 tables de 61 folios.

1365-1703. — Domaine de Forges (t. II). — Rentes, terrages et dîmes aux Aubus, au Belordier, au Boisbarré, à La Bonnellière, Brécheau, La Croix-de-Buche, Châteauneuf, aux Esvières, La Fauconnerie, La Fuye, La Garde, Halbeuf, La Jalletière, La Lande-Levée, La Loge, au Marchais, La Marminière, La Marsonnière, aux Noiraies, à L'Ormeau-de-Ville, au Puits-Sainton, aux Rouères, aux Tiffières, au Vaugautier.

G. 837. (Registre.) — In-folio, papier, de 1,329 pages;
2 tables de 71 folios.

1758-1763. — Domaine de Forges (t. III). — Rentes, terrages et dîmes dus par François Alençon, Jos. Beauce, J. Bodet, Urb. Coiffard, Hilaire Ditière, J. Graveleau, Gab. Hardy, Fr. Lalan, René Mongonneau, Math. Piochard, Sébastien Samson, Jull. Villain et autres tenanciers dans les paroisses de Forges, Dénezé, Rochemenier, Doué, Meigné; etc.

G. 858 (Carton). — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

1782. — Procédure au soutien de la rente foncière de 24 setiers de froment, due par le chapitre Saint-Denis de Doué à la seigneurie de Forges.

G. 839. (Registre.) — In-folio, papier, de 101 pièces, papier.

1760? — Brouillard du papier terrier de la terre, fief et seigneurie de Forges.

G. 840. (Carton.) — 24 plans, papièr.

XVIIIe siècle. — Domaine de Forges. — Brouillards de plans de la seigneurie et des tenures en dépendant dans les paroisses de Forges, Dénezé, Meigné, Doué, Rochemenier, Louresse.

G. 841. (Registre.) — In-folio, papier, de 131 pièces, papier; 1 table de
36 folios; plus 16 plans, papier.

1780? — « Papier déclaratif et confrontatif de tous « les héritages, sis paroisse de Forges et sujets aux rentes, « terrages, demi-terrages et dixmes, avec La Cour de « Forges. Fait par moi Pierre Desportes. »

G. 842. (Volume.) — In-folio, contenant 54 pièces, papier, 61 pièces,
parchemin; 2 tables, de 33 folios.

1040?-1719. — Domaine de Louerre (t. I). — Tenures et rentes à Bois-Noblet, La Bournée, Le Chêne, La Haie-Mautrot, Le Pont-Mabille, La Mallotière, le bois d'Orfeuil, La Touche, Le Vau-de-Louerre, dans les paroisses de Louerre, Louresse, Ambillou, Cunaud, Grézillé, Gennes, Luigné, Saugé: — fol. 59, notification par Hugo, *Suillacensis abbas*, de l'abandon fait au prieur de Cunaud par le checifer, *copicerius de Faya*, de la dîme de La Bournée en Louresse, *decima de la Bornee in parochia de Louerece* (1254, orig. jadis scellé); — fol. 60, sentence arbitrale rendue par Me Guill. de Ver, official de Tours, et Me Geoffroy L'enfant, *dictus Infans*, *professor legum*, entre Geoffroy, prieur de Cunaud, et Oger, checifer de Faye-La-Vineuse, concernant la dîme de La Bournée (1260, orig. jadis scellé de deux sceaux sur double queue de parchemin); — fol. 61, engagement à Cunaud pour garantie d'un emprunt de 200 livres par Raoul de Saint-Alman, chevalier, *de Sancto Alemanno*, des dîmes de blés et de vins qu'il possédait à La Bournée en Louresse, *apud la Bornee in parochia Sancti Petri de Loerece*, qu'il tenait de Pierre de Chemillé, seigneur de Brissac, *Brachesac* (1239, orig. jadis scellé); — fol. 62, garantie donnée dudit emprunt par Girauld de Chaurces, chevalier (1239, orig. jadis scellé); — fol. 63, don à Cunaud par Geoffroi de Loudun, *de Logd..*, seigneur de Trèves, *Treviarum dominus*, de tous ses droits dans le bois d'Orfeuille, *in nemore quod vocatur Aurifolium* (1220, orig. jadis scellé); — fol. 64, don à Cunaud par Raynaud, seigneur de Maulévrier, de son ségréage et de tous ses droits d'usage et coutume dans ledit bois d'Orfeuil, *inter villam de Avort et villam de Loyrre* (1281, orig. jadis scellé); — fol. 96, confirmation par Pierre de Chemillé, seigneur de Brissac, de l'engagement de la dîme de La Bournée (1239, orig. jadis scellé); — fol. 97, abandon par Hugues de Champchevrier, seigneur de Milly, *de Mileio*, des droits qu'il prétendait sur la dîme dite de Dorde-Selle, *que dicitur Dorde Selle* (1257, orig. jadis scellé); — fol. 98, rachat par Richard de Thomy, trésorier de l'église d'Angers, de la dîme de sa maison de Belgremme, *Bergalesme*, moyennant un abonnement annuel de 8 setiers de blé (1239, orig. jadis scellé); — fol. 260, reconnaissance par Pierre de Chemillé, seigneur de Brissac, des libertés concédées par les comtes Foulques et Geoffroy aux sujets de Cunaud dans les paroisses de Louerre, *Loirra*, et de Saulgé, *Tarançay* (1234, orig. jadis scellé); — fol. 261, de même par Geffroy de Loudun, seigneur de Trèves (1227, orig. jadis scellé; la formule

est la même que celle de l'acte précédent); — fol. 264, transaction entre le prieur de Cunaud et Pierre de Chemillé qui s'engage à rendre au prieuré les moulins et leurs revenus (1228, orig. parch. jadis scellé de deux sceaux); — fol. 280 et 287, ratification par Geoffroy de La Grézille, *dominus de Memberlein*, *miles*, des don et vente faits à Cunaud par Julien Leblanc, *civis Andeg.*, de terres et vignes dans la paroisse d'Ambillou, *Ambilou* (1240, double orig. jadis scellé); — fol. 281, don par Foulques, comte d'Anjou, aux moines de Cunaud, de deux métairies, *duas mitarias*, une à Louerre, l'autre à Saulgé, *unam in terra eorum de Loria*, *alteram in terra de Tereenciaco*, exemptes de tout subside et servitude (*anno a Passione Domini millesimo quadragesimo quarto ante solennitatem Pentecoste*, *cum ad curiam Andegavim properarem*, dit le comte; orig., avec la croix autographe. — L'acte est certainement authentique, le comte Foulques-Nerra étant mort en 1040 il faut lire sans doute *quarto* [*die*]); — fol. 282, don à Cunaud par Fouquet de Goulaine, *de Golenne*, et Jeanne de La Bruyère, d'une mine de froment de rente *apud crucem defuncti Raginardi et*.. *apud Bergaresme* (1270, orig. jadis scellé); — fol. 283, ratification par Benoît, archidiacre de Tours, de la vente faite à Cunaud par Rainaud, vicaire, d'une terre, *cum frumentagio apud Loisram* (1221, orig. jadis scellé); — fol. 284, don à Cunaud par Guill. de Rezay, de tout ce qu'il pouvait prétendre sur 30 s. de surcens, *apud Genes* (1256, orig. jadis scellé); — fol. 285, vente par Julien Leblanc, *dictus Albus*, *civis Andeg.*, à Guill., prieur de Cunaud, de deux parts d'une métairie, *in parochia de Ambillou*, et de 2 parts sur 30 s. de surcens, *apud Genes* (1239, doubles orig. jadis scellés); — fol. 365, fondation par Garin de Luigné, chevalier, du consentement de l'évêque d'Angers, Raoul, et du prieur de Cunaud, de l'église et de la cure de Luigné (1186, copie du XVIIe siècle); — fol. 365 v°, semond de l'évêque Nicolas Gellant à l'abbé Tournus, le prieuré de Cunaud étant vacant, d'en profiter pour pourvoir à la subsistance des curés de Saugé et de Loiré qui ne peuvent se suffire (1266, copie du XVIIe siècle. V. l'original G. 835, fol. 91;) — fol. 367, notification par Geoffroi de Pocé, archidiacre, du don fait à Cunaud des églises de Forges et de Grézillé (copie du XVIIe siècle. Voir l'original G. 835, fol. 1).

G. 843. (Volume.) — In-folio, papier, de 315 folios; 2 tables, de 31 folios, papier.

1656-1777. — Domaine de Louerre (t. II). — Copies de remembrances d'assises et de cordelages concernant le domaine et les rentes à Belgrème, Boisnoblet, Le Chesne, L'Homme, Morineau, Le Haut-Perray, Les Roulles, Sarré, Vau-de-Louerre; — fol. 293, « inventaire « et description des titres, papiers et enseignements con- « cernant le fief et domaine de Louerre »; — fol. 306, « devis des ouvrages qu'il convient faire pour les répara- « tions du chœur et clocher de l'église paroissiale de « Saulgé-L'Hôpital » (1777).

G. 844. (Carton.) — 5 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1627-1759. — Arpentages et extraits des censifs au soutien de la fresche des Quechons ou rente de 3 setiers 11 boisseaux de froment due à la recette seigneuriale de Louerre.

G. 845. (Volume.) — In-folio, contenant 121 pièces, papier, 35 pièces. parchemin; 2 tables, de 50 folios.

1555-1754. — Fief et domaine du Vau-de-Louerre et rentes sur le Bois-Noblet, Les Boutonnières, Les Caves-fortes, La Haute-Coudre, Le Defroux, La Ferraudière, Goulaine, Gâtebourse, La Guiberderie, Les Lochereaux, La Mingotière, La Pinsonnière, Saunay, Le Vaumain. — Fol. 423, plan du bois des Lochereaux.

G. 846. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1776-1783. — Domaine de Louerre. — Bail de la métairie du Petit-Vau (1776); — sentence du greffe du comté de Trèves qui admet messire Joseph Guéniveau de La Félonnière au retrait féodal du Petit-Vau (1779); — exécution du retrait féodal au profit de la comtesse de Trèves (1779); — procès-verbal des réparations (1781); — ordonnance sur requête, de l'Intendant de Tours, qui décharge ladite terre, tombée en main-morte, de toute imposition (1783).

G. 847. (Cahier.) — In-quarto, papier, de 42 folios.

1756. — Extrait des remembrances des assises des fief et seigneurie de Pellegrolle en Dénezé, membre dépendant du prieuré de Cunaud.

G. 848. (Volume.) — In-folio, contenant 172 pièces, parchemin, 60 pièces papier; 3 tables, de 59 folios.

1186-1744. — Fief de La Perrine. — Aveux et déclarations (t. I) de terres et tenures à L'Ardrillon, au Moulin-Bahonneau, à L'Humeau-Béchet, aux Brosses-Marquier, à La Cadotterie, aux Fontaines, à La Fouillousière, aux Grois, à La Hillière, à La Hurelière, à Luigné, Chavagnes, La Malécote, La Noue-Grosset, Palluau, La Pannetière, Poil-de-Lièvre, Gennes, aux Rosiers, à Saulgé, Louerre, La Trouillardière. — Fol. 1, confirmation par l'évêque d'An-

gers, Ulger, au prieur de Cunaud, Geoffroi, des bénéfices qu'il possède dans son évêché, notamment Cunaud et l'église de Saint-Maxenceul, les églises de Notre-Dame de Longué, de Doué, de Louerre, de Baugé, de Forges, de Grézillé et de Milly (12 *kal. julii* 1130 *pontificatus anno V*, orig. jadis scellé); — fol. 8, présentation par le prieur de Cunaud à la cure de Saulgé (1660); — fol. 19, à la cure de Luigné (1637); — fol. 31, don à Cunaud par Peloquin, seigneur de Luigné, *de Luigniaco*, de 10 s. de rente sur Geoffroy de La Saussaye, *de la Sauzee*, plus un muids de vin pur sur ses vignes de Luigné; etc. (1221, orig.); — fol. 33, ratification par Pierre de Baussay, *de Bauchaio, miles*, du don fait à Cunaud par David de Châteaubriant, citoyen d'Angers, de tous ses biens à Saulgé, *in parochia de Changeio* (1238); — fol. 47 et 79, transaction entre le prieur de Cunaud et le grand-maître du Temple sur la propriété du tiers de la dîme des paroisses de Saulgé et de Longué, *apud Changeium, in parochiis de Tarençai et de Luigne* (1239, double orig. jadis scellé de trois sceaux); — fol. 55, reconnaissance par Mathieu de l'Étang, *de Stanno*, qu'il tient du prieur de Cunaud les dîmes dans les paroisses de Gennes, Blaison, Saugé, Luigné et Chavagnes (1239, orig. jadis scellé); — fol. 77 et 81, don par Guill. de Sarré de tous ses biens en Cunaud et confirmation par Pierre de Baucé (1239-1243, original et copie); — fol. 86, transaction entre le prieur de Cunaud et Geoffroy Martel, *valetus de Chauge*, sur la propriété d'une dîme à Saulgé, *apud Chauge* (1253, orig. jadis scellé); — fol. 87, vente par la veuve du précédent, *Margarita la Marteille, relicta defuncti Gaufr. Martelli, militis*, d'une dîme à Saugé (1262, orig. jadis scellé); — fol. 91, semonce faite par Nicholas Gellant, évêque d'A., à l'abbé de Tournus, d'aviser aux besoins des curés de Saugé et de Louerre, dont le revenu est insuffisant; sinon qu'il y pourvoira, comme il y est autorisé par le pape (1266, orig. jadis scellé); — fol. 93, fondation par Garin de Luigné de l'église de la cure de Luigné (1186, copie du XVIe siècle); — fol. 222, lettre de Louis, comte d'Anjou, portant défense au capitaine de Brissac d'inquiéter les sujets du prieuré de Cunaud dans les paroisses de Saugé et de Louerre (1358, orig. jadis scellé); — fol. 265-338, actes d'hommages rendus par le prieur de Cunaud pour sa terre de La Perrine à la seigneurie de Sous-Le-Puits (1546-1610).

G. 849. (Volume.) — In-folio, contenant 161 pièces, papier, 21 pièces, parchemin; 4 tables, de 55 folios.

1574-1699. — Aveux et déclarations (t. II) de terres et tenures dans le fief de La Perrine, à Boisnoblet, Boutronne, La Chevalerie, Les Cosses, Les Fontaines, La Gentillarderie, La Maison-Grandry, Les Grois, La Jaminerie, Le Noyer-Lucas, La Pierre-au-Mesle, Paluau, La Paumelière, Poil-de-Lièvre, La Quarantaine, La Roche-au-Tessier, La Trouillardière, Les Vaux.

G. 850. (Volume.) — In-folio, contenant 164 pièces, papier, 15 pièces, parchemin; 3 tables de 50 folios.

1511-1699. — Aveux et déclarations (t. III) de terres et tenures dans le fief de La Perrine, à Boisnoblet, Les Bournais, Les Cosses, La Coutouère, Les Douets, Le Fougeray, La Gaillarderie, La Grippe, Le Hillier, La Jalletterie, La Malécosse, La Pierre-au-Mesle, La Paumelière, Le Courtréage, La Roche-au-Tessier, Saugé, La Trouillardière.

G. 851. (Volume.) — In-folio, contenant 200 pièces, papier, 20 pièces, parchemin.

1105-1787. — Aveux et déclarations (t. IV) de terres et tenures dans les fiefs de La Perrine, à La Cave, au Bedon, aux Bouchets, aux Brosses-Marquier, près Chemellier, au Defroux, à La Devision, aux Fougerets, au Hillier, à Marmonille, La Paumelière, Longréage, Saugé, La Trouillardière, La Volagerie. — Fol. 263, lettre olographe d'Henri-René Robin, marquis de La Tremblaye, sur la féodalité de La Touche-Raimond (1683); — fol. 269, « inventaire de quelques papiers, tiltres et enseignemens, consernans le temporel du prieur de Cunault » (XVIIe siècle); — fol. 975, confirmations par l'évêque d'Angers, Raynaud, au prieur de Cunaud, Girard, de tous ses biens dans l'évêché d'Angers et spécialement de l'église de Grézillé (5 des kal. d'octobre 1105, orig. jadis scellé); — fol. 976, don par Rainaud, fils de Josbert Tiremouche, de l'église de Grézillé et abandon par son petit-fils Pierre Claret de toutes ses prétentions (1161, orig.); — fol. 981, notule attachée au bâton symbolique attestant la concession de Pierre Claret, *tradens hunc baculum*...; — fol. 979, 980, notules attachées aux couteaux, *cum hoc cultello*, symbole de la tradition faite par ledit Pierre Claret et sa sœur Cécile : *cum hoc cultello.. omnia que habebat*... (orig. parch.) — fol. 982-989, ratification par Mathieu, évêque d'Angers, de l'abandon par Pierre Claret de toutes ses prétentions sur l'église de Grézillé (1161, janvier, orig. et copie du XVIe siècle); — fol. 991, confirmation par l'évêque d'Angers Guillaume de Beaumont à Guill., prieur de Cunaud, de tous les biens de son prieuré dans l'évêché d'Angers (9 *kal. octobris pontificatus, anno XI*°, 1213, copie du XVIe siècle).

G. 852. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1688-1788. — Sentence arbitrale rendue par l'abbé de Saint-Maur qui déclare que la dîme due par le prieur de Cunaud dans la paroisse de Saugé au prieur de La Haye-aux-Bons-Hommes est payable à la mesure de la seigneurie de Sous-Le-Puy de Gennes (1688); — acquêts et baux de terre dans l'étendue du fief (1738-1777); — mémoire concernant la mouvance de tenures dans la paroisse de Gennes (1775); — baux de la seigneurie (1779-1788); — mémoire pour la propriété de la dîme en Saugé (1783); — ordonnance, sur requête, de l'intendant de Tours qui décharge le Séminaire d'une imposition pour une dîme en Saugé et Luigné (1786).

G. 853. (Registre.) — In-quarto, papier, de 410 pages; 2 tables, de 24 folios, papier; manquent les pages 41, 48, 61, 64, 89, 96, 109, 116, 137, 140, 161, 164, 265, 268, 289, 294, 301, 308, 356, 363, 372, 375, 380, 387, 392, 396.

1774-1777. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de La Perrine par Jacq. Abraham, René Bernier, Pierre Berthelin, Nic. Bourgeon, Anne Doussin, René Foucher, Michel Jacquet, Jull. Moreau, Jean Orthion, Benoît Roche, Claude Turlais et autres tenanciers.

G. 854. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios; 2 tables de 21 folios papier; plus 3 plans, papier.

1777. — Censif des rentes et deniers dus à la recette du fief de La Perrine par Étienne Augereau, René Berthelin, René Charton, Rose Crasnier, Michel Delaunay, Pierre Fouchard, Louis Guyard, Pierre Guichon, Michel Jacquet, Urbain Lecuit, Fr. Moron, Jean Orion, Perrine Rouillard, Math. Tremblais, Jul. Varenne et autres tenanciers dans les paroisses d'Ambillou, Saugé, Les Rosiers, Luigné, Chavagnes, Gennes, Grézillé, Louerre. — Aux fol. 1, 102, 108, plans du fief.

G. 855. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1707, 20 juin. — Prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes réuni au Séminaire Saint-Charles. — Inventaire des titres du prieuré dressé par Antoine Lemoine, docteur de la Maison de Sorbonne, prieur commendataire.

G. 856. (Registre.) — In-folio, papier, de 120 folios; 1 table de 2 pages.

1767. — Inventaire des titres du chartrier de La Haie-aux-Bons-Hommes, dressé après la mort du prieur commendataire, Louis-Alexandre de Plancy.

G. 857. (Carton.) — 7 pièces, parchemin, dont 5 avec sceaux de plomb.

1447-1629. — Prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes. — Bulles : — de Nicolas V à l'official de Poitiers pour lui donner ordre et pouvoir d'installer, nonobstant toute élection contraire, Jean Loyau en la charge de prieur (Rome, 17 octobre 1447; le sceau manque); — de Léon X à frère François Milteau, qu'il gratifie du prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes de Craon et de la closerie de Monfriloux et des revenus de la terre du Moul-en-Vallée (19 octobre 1519; le sceau manque); — du même, à l'abbé de Saint-Georges-sur-Loire et aux officiaux d'Angers et de Tours, qu'il charge d'assurer l'exécution de la précédente (du même jour, avec sceau en plomb); — d'Urbain VIII à Gilles Lecointe, portant provision en sa faveur du prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes par échange de sa cure de Saint-Georges de Châtelaison avec le prieur Jean Menant (21 juin 1629, avec sceau de plomb sur cordon de soie jaune et rouge); — du même, à Florent Lecointe, en faveur de qui a résigné Gilles Lecointe (22 avril 1632, avec sceau de plòmb sur double cordon de soie rouge et jaune); — du même, à Claude Ligier, portant provisions à son profit du doyenné de Saint-Marcel de Paris (3 novembre 1632, avec sceaux sur double cordon de soie rouge et jaune); — du même au même, à qui il donne le prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes, vacant par le défaut de Florent Lecointe de se faire recevoir en l'ordre de Grammont (4 juillet 1636, avec sceau de plomb sur cordon double de soie rouge et jaune).

G. 858. (Carton.) — 32 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1188-1640. — Prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes. — Arrêt du grand Conseil, rendu au profit du prieur Claude Liger contre D. Georges Barny, abbé de Grandmont, qui est débouté de sa demande d'une pension de 91 livres due à son abbaye sur le prieuré (5 juin 1640); — pièces de procédure à l'appui, parmi lesquelles un arrêt du 31 mars 1640 portant règlement entre les religieux et l'abbé de Perseigne; — un autre du 11 mars 1639 entre les religieux et le prieur de Ganagobis en Provence; — un autre du 12 juillet 1638 entre le prieur et les religieux d'Espeysses; — un autre du 25 septembre 1635 entre le prieur et les religieux de Saint-Arnoul de Crespy; — autre du 27 juillet 1630 entre l'abbé de Chaumont et ses religieux; — confirmation par le nonce du pape de l'amortissement de 91 livres de pension prétendues sur le prieuré de La Haye par l'abbé de Grandmont (6 juin 1444); — copie de bulles portant réformation de l'ordre de Grandmont (1317-1369) et des chartes des rois Richard-Cœur-de-Lion et Henri II (1188-1196).

G. 859. (Carton.) — 9 pièces, papier, dont 1 imprimée ; 3 pièces, parchemin.

1625-1703. — La Haye-aux-Bons-Hommes. — Formules du serment du prieur Florent Lecointe (1625); — lettres de réception de Gilles Lecointe en l'office de prieur (1629); — brevet dudit prieuré octroyé par le roi Louis XIII à Claude Ligier, aumônier ordinaire du duc d'Orléans (1635, avec sign. autogr. du roi); — certificat pour le banquier de Massac de l'envoi des lettres et bulles en cour de Rome au profit dudit Ligier (1635); — prise de possession du prieuré par Claude Ligier (13 septembre 1636); — mémoire adressé à l'évêque d'Angers par le prieur Gabriel Huet pour obtenir réparation des injustices qui lui sont faites par l'autorité ecclésiastique (1673); — lettre du cardinal Paulvert, qui atteste que, l'abbé David investi du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes, n'ayant pas accompli la condition qui l'obligeait à recevoir le sacerdoce dans le délai d'un an, le prieuré reste vacant (1703, copie).

G. 860. (Carton.) — 59 pièces, papier ; 4 pièces, parchemin ; 4 cachets.

1657-1706. — Prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes. — Papiers du prieur Jean David. — Certificat délivré par le secrétaire de l'archevêché de Paris à Jean David, clerc du diocèse de Carcassonne, prieur de Saint-Georges de Ménil, qu'il a signé le formulaire (1664); — lettres de provisions en cour de Rome et de collation à son profit par le grand-vicaire de la Rochelle, de la chapelle Saint-Blaise des Oullières en l'église de Chaix, avec l'acte d'approbation par dame Jeanne Girard, marquise de La Varanne, présentatrice (1672); — par l'abbesse Léonor de Rohan (avec sign. autogr.) et l'évêque de Bayeux, de la chapelle du Pardon-de-Pitié en l'église conventuelle de La Trinité de Caen (1657-1706); — par l'évêque de Tréguyer, d'une prébende en sa cathédrale (1672); — et de la chapellenie de Lesquiel en l'église de Coatcolveso (1675-1700); — actes de prise de possession desdits bénéfices, avec baux et quittances du temporel.

G. 861. (Carton.) — 30 pièces, papier, dont 5 imprimées; 3 pièces, parchemin.

1704-1714.—Testament du prieur Jean David, portant divers legs à sa famille, aux Bénédictines de Notre-Dame-de-Consolation de Paris, à Mlle de Goëlo, au prince de Soubise, à Mme de Rohan, abbesse de Jouarre, aux religieux de La Haye-aux-Bons-Hommes d'Angers, à l'Hôpital Général de Craon, et qui institue pour le reste son légataire universel l'Hôpital Général d'Angers, à des conditions déterminées, entre autres qu'il sera tenu de recevoir préférablement à tous autres malades ceux des paroisses d'Avrillé, Montreuil-Belfroy et Bené « et autres lieux où « sont situez des domaines dépendant du prieuré de La « Haye » (15 juillet 1704); — mémoire des administrateurs de l'Hôtel-Dieu d'Angers portant revendication en leur faveur du legs indument attribué par erreur à l'Hôpital Général et procédure à l'appui ; — opposition et levée des scellés sur la succession (16 février 1707); — transaction passée par L'Hôtel-Dieu avec L'Hôpital Général (22 août 1709) et le prieur de La Haye (5 mai 1710); — partage des effets mobiliers du testateur entre les hôpitaux (15 février 1714); — état sommaire des titres du prieuré de La Haye, trouvés chez le testateur (15 mars 1707). — (Tous ces titres se retrouvent dans le tome I des *Privilèges et Domaine*. G. 870.)

G. 862. (Registre.) — Petit in-quarto, de 81 folios, papier.

1668-1706. — Carnet du prieur Jean David, contenant le détail de la recette de son administration et de ses revenus pour les prieurés de Ménil et de La Haye-aux-Bons-Hommes, de ses rentes constituées sur les États du Languedoc, des chapelles du Pardon en La Trinité de Caen, des Oullières en l'église de Chaix, de Lesquiel en l'église de Coatcolvezo, sur l'Hôtel-de-Ville et sur les communautés des Notaires et des Procureurs du Parlement de Paris.

G. 863. (Carton.) — 80 pièces, papier.

1653-1706. — Papiers du prieur Jean David (suite). — Quittances de sa capitation (1696-1706); — quittances des décimes et d'une pension de religieux oblat (1674-1683); — lettres de change acquittées, adressées par son frère J. David, marchand à Carcassonne, avec une lettre de l'abbé David (1653), où il lui décrit son prieuré de Ménil en Anjou. « Il est très-honorable et je viens d'apprendre que « le prieur est seigneur haut justicier de la paroisse du bourg « où il est scitué, mais que ce fief a été usurpé par un gentil-« homme voisin »; etc. (1647-1681); — copie de lettres de change et de paiements adressées par l'abbé David, sur l'ordre du coadjuteur de Strasbourg, avec une lettre signée : *Le coadjuteur de Strasbourg*, qui le charge d'un versement : « Je me suis repenti plus de cent fois déjà « depuis mon départ de Paris d'en être parti sans presque « vous avoir entretenu et de ne vous avoir dit qu'un adieu « assez sec, à vous que j'estime pourtant infiniment et que « j'aime assurément de tout mon cœur » (sans date).

G. 864. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 53 folios.

1685-1705. — Comptes rendus par Marguerite Tourteau, veuve de Jean Crasnier, et son fils Jean, fermiers

du prieuré, au prieur Jean David des fermes à lui dues et des dépenses faites pour son compte.

G. 865. (Carton.) — 62 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1635-1702. — Lettres du prieur Jean David à son fermier Jean Crasnier, concernant les travaux de réparation des bâtiments et fermes (1698-1701); — marchés et mémoires pour travaux dans le prieuré et l'église de La Haye-aux-Bons-Hommes, notamment pour la refonte de la cloche par Labry; — procès-verbal de montrée des moulins à eau de Montreuil-Belfroy et travaux de réparation et d'entretien (1635-1702) desdits moulins et des fermes des Tesnières et de La Déablère.

G. 866. (Carton.) — 40 pièces, papier.

1706-1707. — Papiers du prieur Jean David (suite). — Procuration par lui consentie au profit de son neveu Joseph David, officier de la grande chancellerie de France, pour la gestion de tous ses biens et revenus, et acte d'interdiction volontaire, qu'il ne peut même signer, « s'étant mis en devoir de le faire », à cause de son grand âge et de sa faiblesse (1706); — compte de la recette de ses revenus, faite en vertu de la précédente procuration par son neveu (1706-1707), et quittances à l'appui.

G. 867. (Carton.) — 26 pièces, papier.

1784-1786. — Succession du prieur Dom Chollière. — Apposition et reconnaissance de scellés faite à la maison priorale (6-25 juin 1784); — inventaire des meubles (25 juin); — compte du produit de la vente (31 mars 1786); — mémoires du chirurgien, du pharmacien, du curé d'Avrillé, du cirier et autres créanciers de la succession (1784-1785).

G. 868. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1592-1694. — Transactions entre les prieurs et les religieux pour le partage des revenus (1592-1637); — entre les prieurs et les curés d'Avrillé et de Montreuil-Belfroy pour le règlement de leur portion congrue (1674-1694).

G. 869. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1635-1707. — Procès-verbal de montrée du prieuré de La Haye, des logis et du parc en dépendant, dressé à la requête du prieur Claude Liger (1635); — procès-verbal des réparations urgentes du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes d'Angers et de celui de La Haye de Craon, son annexe, après décès du prieur Jean David (1707).

G. 870. (Volume.) — In-folio, contenant 21 pièces, parchemin, 128 pièces, papier; 2 tables de 19 folios, papier.

1188-1770. — Priviléges et domaine de La Haye-aux-Bons-Hommes (t. I) : — Fol. 1, bulle du pape Clément III qui accorde à R[aoul] de Veo la protection du Saint-Siége pour la maison de La Haye bâtie à ses frais pour la donner à l'ordre de Grandmont, et qui confirme les donations faites par lui et son frère Étienne pour l'entretien des frères, tant sains que lépreux, qui s'y trouvent (Latran, 7 des ides de mai, *pontificatus anno primo*, 9 mai 1188; le sceau manque, jadis pendu sur lacs de soie rouge et jaune); — fol. 2, don par Henri II Plantagenet aux frères de Grandmont du lieu de La Haye, *locum de la Haya Andeg.*, avec divers droits et priviléges, notamment pour servir les frères tant sains que lépreux, quatre hommes à Angers et un en Vallée, *ad serviendum fratribus tam sanis quam leprosis, quatuor homines apud Andegavum et unum in Valeia apud locum qui dicitur le Mou* (*apud Andegavum*, sans date, vers 1188?): — fol. 3, confirmation par le roi Richard d'Angleterre aux Bons-Hommes de Grandmont du lieu de La Haye, avec Monnais, Pommieraigre, Villars, Boisrahier et autres possessions (15 décembre 1196, *anno regni septimo*. Ces deux pièces sont imprimées); — fol. 4, bulle du pape Alexandre III, au prieur Guillaume et aux frères de Grandmont, à qui il confirme les priviléges de l'ordre et les additions faites à la règle depuis le pape Adrien (*Tusculani, VIII idus martii*, orig. jadis scellé sur lacs de soie jaune et rouge; le sceau manque); — fol. 5, bulle du pape Clément III au prieur G. et aux frères de Grandmont, qu'il met sous la protection spéciale, eux et leurs biens, du Saint-Siége, en les exemptant de toute autre supériorité (Latran, V *nonas martii*, *anno II° pontificatus*, 3 mars 1188, orig. jadis scellé sur lacs de soie jaune et verte; le sceau manque); — fol. 7, vidimus par l'évêque d'Angers Michel (1253) d'une bulle de Grégoire IX qui accorde aux religieux de l'ordre de Grandmont le privilége de ne pouvoir être cité en justice à plus de deux journées de marche de leur maison (*VI idus januarii anno pontificatus secundo*, 8 janvier 1229); — fol. 8, vidimus de l'évêque d'Angers, Guillaume (avril 1229, n. s.), d'une bulle du pape Grégoire IX qui ordonne d'excommunier les laïques et d'interdire les clercs et chanoines, qui porteraient atteinte aux revenus ou aux priviléges de Grandmont (*Perusiis, XV kal. decembris, anno secundo pontificatus*, 17 novembre 1228); — fol. 9, déclaration par l'évêque d'Angers, Michel Loiseau, que ses séjours fréquents et assidus à La Haye-aux-Bons-Hommes ne tiennent qu'à la bienveillance que lui témoignent les frères et non à aucun droit de propriété

qu'il y puisse prétendre (décembre 1242, orig. jadis scellé);—fol. 10, bulle du pape Innocent IV portant confirmation des possessions de l'ordre de Grandmont dans les diocèses de Nantes et d'Angers (Lyon, *idus augusti pontificatus anno V°*, 13 août 1247, original jadis scellé sur lacs de soie jaune et rouge; le sceau manque), — fol. 11, du même, qui confirme les priviléges de l'ordre de Grandmont, en interprétant les termes d'une de ses bulles précédentes, qui pouvaient prêter à mauvaise entente (Lyon, 13 décembre 1247 orig. jadis scellé sur lacs de soie jaune et rouge; le sceau manque); — fol. 13, bulle (imprimée) du pape Jean XXII, qui érige le prieuré de Grandmont en abbaye et relate le nom des prieurés avec le nombre de leurs religieux (17 novembre 1317, Avignon); — fol. 28-41, accord entre les abbés commendataires de La Haye et les religieux, concernant les revenus (1592-1625); — fol. 42-46, sentences de la Sénéchaussée d'Angers, qui condamne les fermiers à faire l'aumône d'un boisseau de blé par semaine, comme ils y sont tenus par leur bail (1626-1629); — fol. 119, fondation de deux messes annuelles dans l'église de La Haye par Perrine Saisy, veuve Pierre Chauvin (26 juillet 1647); — fol. 150, arrêt du grand Conseil qui confirme le privilége de francs bourgeois (25 septembre 1677); — fol. 152, autre, qui autorise le prieur Jean David à démolir les bâtiments inutiles du prieuré des Bons-Hommes dans la forêt de Craon (31 mars 1695); — fol. 163, acceptation par les religieux du legs de 4,000 livres à eux fait par le prieur Jean David (15 juin 1707); — fol. 175, testament du prieur Jean David (15 juillet 1704); — fol. 196, lettre du prieur A. Lemoyne, concernant les clauses dudit testament (19 février 1707); — fol. 202, articles à régler par arbitres pour la réparation du prieuré de Craon (mai 1707); — fol. 204, réponse du prieur; — fol. 208, abandon par le prieur Antoine Lemoine aux religieux de la closerie de La Porte-du-Parc (21 juin 1707); — transactions entre le prieur et les hôpitaux légataires du précédent prieur Jean David (septembre 1709); — fol. 278, ordonnance, sur requête, du maître particulier des Eaux et Forêts d'Angers, qui autorise les religieux à faire abattre les arbres des fossés dans une allée de leur parc (16 février 1732); — fol. 334, pensions dues par le prieur commendataire aux religieux de La Haye (1766); — fol. 358, inventaire des titres et papiers concernant la mense conventuelle, trouvés chez le prieur Christophe Chollière (3 janvier 1771); — fol. 368-390, quittances par les religieux de leurs pensions assignées sur les revenus du Séminaire Saint-Charles (1771-1774); etc.

G. 871. (Volume.) — In-folio, contenant 64 pièces, parchemin, 72 pièces, papier; 2 tables, in-folio, papier, de 21 folios.

1162-1767. — Priviléges et domaines (t. II). — Fol. 1, don par Hugues, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, au roi d'Angleterre Henri II d'une partie de bois comprise dans l'enclos des frères de Grandmont (1162-1178, original jadis scellé); — fol. 2-3, chartes d'Henri II et de Richard-Cœur-de-Lion (1188-1196, imprimées comme aux fol. 2 et 3 du t. I); — fol. 4, vidimus par Charles VIII, Charles VII, Charles V et Philippe VI de la charte du roi Richard-Cœur-de-Lion qui donne aux religieux de Grandmont, le lieu de Sermaise, *locum de Sarmazia*, les prés d'Andillé, *prata de Andilhet*, trois francs bourgeois et confirme à Grandmont tous ses priviléges et franchises (30 mars 1292, copie du XVI° siècle); — fol. 24, homologation par l'évêque d'Angers, Raoul de Beaumont, de l'acte d'indemnité accordée par l'abbesse du Ronceray, Hersende, et Guy, sa sacriste, aux frères de Grandmont pour tout ce que leur avait donné sur le Tertre Saint-Laurent, *in monte Sancti Laurentii*, Raynaud de Vo (1196, orig. jadis scellé); — fol. 25, bulle d'Innocent III, à Aldemarius, prieur de Grandmont, sur la profession des novices et la réception des religieux (27 février 1202, copie du XVII° siècle); — fol. 29, sentence des abbés de Saint-Nicholas et de Saint-Aubin et du prieur de Saint-Nicholas, juges délégués par le pape, qui condamne Nicolas Bourlier, *Corigiarium*, à payer au Chapitre Saint-Jean-Baptiste d'Angers un demi-jallais d'huile à la mi-carême, plus les cens dus à La Haye sur la maison qu'il occupe (1208, orig. jadis scellé de 5 sceaux sur double queue de parchemin); — fol. 30, don fait par Guill. Des Roches, sénéchal d'Anjou, seigneur de Sablé, et sa femme Marguerite à l'abbaye du Perray-Neuf du lieu de Bois-Renoul, *in loco qui dicitur Boscus Ranulphi*, etc. (à Sablé, le 4 octobre 1209, *Clemente papa III° sedente, regnante Philippo Francorum rege, Richardo Anglorum rege Cenomann. comite, archiepiscopo Turon. Bartholomeo* †: Trois de ces quatre synchronismes sont erronés. Il n'est pas besoin d'ailleurs de cette démonstration pour affirmer la fausseté absolue de la charte, qui se trahit au premier coup d'œil par le caractère seul de l'écriture. La façon est du XIV° siècle; le parchemin a été jauni à dessein par une substance qui a fatigué et en certaines parties altéré et détruit le parchemin); — fol. 31, attestation par l'abbesse Hersende du Ronceray, de la vente aux religieux de La Haye par le frère d'André Le Burrer? et ses enfants d'une vigne sise en leur fief (1211; orig. scellé sur doubles lacs de soie rouge et blanche); — fol. 32, vente par le prieur Guillaume et le Chapitre de l'aumônerie Saint-Jean-l'Évangéliste à Aufredus Pulli d'un

cellier, avec verger et puits aux Bordeaux, *apud Bordella* (1219, orig. jadis scellé sur double cordon de soie rouge et bleu); — fol. 33, confirmation par Guillaume, évêque d'Angers, du don fait par Garin Betsoleil aux frères de La Haye de 7 s. et 4 deniers de surcens, dus par Aufredus Larde sur un cellier sis à Puits-Corsaint, *apud Puteum Corseint* (1220, orig. jadis scellé de deux sceaux dont un sur double cordon de soie rouge et jaune); — fol. 34, don par Ruallon de la Haye, de sa personne et de ses biens aux frères de Grandmont (1229, orig. jadis scellé); — fol. 35, sentence de Foulque Quatrebarbes, bailli de Raynauld du Plessis-Macé, qui assigne à Alice La Petite et aux religieux de Grandmont leur part respective dans l'héritage de Leiardis La Baudouine et d'Ermengarde, sa fille (1222, orig. jadis scellé sur doubles lacs de soie jaune, rouge et verte); — fol. 36, confirmation par Guillaume, évêque d'Angers, de l'accord par lequel Girard de Mur, *Girardus de Muro*, cède aux frères de Grandmont la moitié des meubles d'Ermengarde, sa défunte femme (1222, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 37, ratification par Raynaud du Plessis-Macé, *de Plessiaco Mathei*, du don fait par Guillaume de Chauviré, sa femme Hermengarde et sa belle-mère, Ligarde, aux religieux de La Haye, à savoir d'un herbergement près l'église de Montreuil-Belfroy, dit La Sacherie, et de vignes, en confirmant aux frères les donations antérieures de moulins et de prés sur la Maine, de La Déablère et de vignes devant Plateau (1222, orig. jadis scellé de trois sceaux dont un sur lacs de soie jaune, verte et rouge); — fol. 38, confirmation par le Chapitre Saint-Jean-Baptiste d'Angers aux frères de La Haye de la rente à eux due par Aufredus Larde sur un cellier au Puits-Corseuil (1222, orig. jadis scellé sur doubles cordons de soie rouge, blanche et verte); — fol. 39, vidimus (1232) par l'abbé de Saint-Aubin, Geoffroi, Gilles d'Angers et Mᵉ Benoît, archidiacre d'Outre-Loire, de la charte de R. du Plessis-Macé, qui ratifie les dons de Guill. de Chauviré et de sa femme Hermengarde (voir ci-dessus fol. 37) et d'une charte de R. du Plessis-Macé qui ratifie le don du tiers et la vente des deux tiers du patrimoine de Julienne de Montreuil-Belfroi par elle consentis aux religieux de La Haye (1223); — fol. 40, confirmation par Guill., évêque d'Angers, de l'arrentement par les frères de La Haye de l'herbergement Gondoinel à Pierre Lemonier et à sa femme J. La Bienvenue (1224, orig. jadis scellé); — fol. 41, confirmation par Raynauld Locinges de la vente faite de certains cens aux religieux de La Haye par son frère Guérin Betsolel (1225, orig. jadis scellé sur doubles lacs de soie rouge); — fol. 42, don par Geoffroi de Béchau, seigneur de La Chaussée, aux frères de Grandmont de 5 sous de service qu'ils lui devaient (1225, orig. jadis scellé); — fol. 43, don par David de Châteaubriant, *de Castro Brientii*, aux frères de La Haye de 20 s. de cens sur deux maisons au port Saunier, dans son fief, *apud portum Saunerez* (1236, orig. jadis scellé); — fol. 44, sentence arbitrale rendue par Michel Loiseau, évêque d'Angers, qui condamne les frères de La Haye à payer 30 livres à Régnauld Fresel, chevalier, comme ayant les droits de Mathie, de Julienne et d'Olivier, enfants de Foulques Quatrebarbes et de sa femme Clarice (1243, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 45, don par Bernard Bianfo de sa personne et de ses biens au prieuré de La Haye (1243, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 46, ratification par l'abbesse Alice de la transaction entre l'abbesse du Ronceray Agnès et les religieuses de La Haye en décembre 1244, au sujet des limites de leurs fiefs (1244, copie du XVIIᵉ siècle); — fol. 50, don par Jean Samuel et sa femme Gillette, *Egidia*, de toutes leurs tenures sises au-delà de La Haye, *ultra Haiam* (1245, orig. jadis scellé sur doubles lacs de soie blanche, rouge et verte); — fol. 51, don par Brice Le Bocé de sa personne et de ses biens aux religieux de La Haye (1246, orig. jadis scellé); — fol. 52, don devant l'évêque d'Angers Michel, par Osanne, femme de Bernard Bianfou, de sa personne et de ses biens aux frères de La Haye, qui s'engagent par reconnaissance à la fournir de vivres et des vêtements comme un frère (1252, n. s., orig. jadis scellé); — fol. 53, don, devant l'official d'Angers, par Jean Rousseau, *Russelli*, de La Sécherie, et par sa femme Macée, de leurs personnes et de leurs biens aux religieux de La Haye (octobre 1257, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 54, don, devant l'évêque d'Angers, Michel, par Jean Rousseau, *Rosel*, de La Sécherie, de sa personne et de ses biens, aux religieux de La Haye (décembre 1257, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 55, reconnaissance par Pierre Le Peignier d'une rente de 10 s. par lui due aux religieux de La Haye sur une maison auprès du château, devant la porte, *prope castellum Andeg.*, *ante portallum* (1259, orig. jadis scellé sur simple queue de parchemin); — fol. 56, partage entre Jean Barbes et Jacq. Rabaste de deux rentes dues par les frères de La Haye sur un tenement qu'ils tiennent du seigneur d'Aubigné (1260, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — fol. 57, don par Geoffroy, cuisinier de l'évêque d'Angers, et sa femme Pétronille, aux religieux de La Haye, de 8 sols de cens sur des vignes dans le clos de Buchesnes, paroisse de Saint-Alman, *in parochia sancti Alemandi* (orig. jadis scellé, 1260); — fol. 58, approbation par Jean Bour-

reau, *Borelli*, de la vente faite par son fils Geoffroy aux religieux de La Haye de tous ses biens dans les paroisses de Cantenay et de Juigné (1262, orig. jadis scellé); — fol. 58, bail par les religieux de La Haye à Lucas Gallate de tous leurs prés et bois de Nospines, avec le regain, *gaimum pratorum* (1263, orig. jadis scellé); — fol. 59, don par Pierre de Vaux, *de Vallibus*, de sa personne et de ses biens aux religieux de La Haye (1269, orig. jadis scellé); — fol. 60, de même, par Pierre de Mur, *de Muro*, et sa femme Nicole (1269, orig. jadis scellé); — fol. 61, et par Geoffroy de La Haye et sa femme Hermengarde (1270, orig. jadis scellé); — fol. 62, par Bernard Carpentier et sa femme Osaline (1274, orig jadis scellé); — fol. 63, partage des successions de Jean Boucher, *Carnifex*, et de sa femme Jeanne entre leurs enfants (1283, orig. jadis scellé); — fol. 64, don par Guill. Thibault et sa femme Pétronille de sa personne et de ses biens aux Frères de La Haye (1293, orig. jadis scellé); — fol. 68, mandement du roi Philippe V aux maîtres des Eaux et forêts, portant délivrance de 90 livres de bois à prendre dans les forêts de Monnaie par les religieux de La Haye pour les indemniser de la perte subie par eux dans l'incendie de leur maison d'Angers où le Roi avait établi sa Monnaie (à Beaufort-en-Vallée, le 6 juillet 1345; vidimus de 1348); — fol. 69, mêmes lettres du roi Jean (à Saint-Germain-en-Laye, 21 mai 1351; vidimus du 18 juin, à Angers); — fol. 84, déclaration du prieuré des Bons-Hommes de La Haye de Craon rendue au baron de Craon par le prieur, frère Jean Romy (25 septembre 1441); — fol. 91, déclaration du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes d'Angers rendu au Roi pour son duché d'Anjou par le prieur Richard Du Bois (23 mars 1493); — fol. 95, sentence du lieutenant général d'Angers, qui maintient le prieur dans tous ses droits d'usage sur la prairie du Chantier en Montreuil-Belfroy (2 décembre 1497); — fol. 100, affermement par le prieur Jean Milleteau du lieu du Grès en la paroisse de Niafle (1513); — fol 112, papier rentier du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes de Craon (1580); — fol. 142, pensions dues par le prieur commendataire aux religieux (1592); — fol. 160, cordelage des terres du village de Miglien en Gastines (1639); — fol. 168, sentence de la Sénéchaussée d'Angers par les religieux contre leur prieur au sujet des pensions (1640); — fol. 177, procès-verbal de l'état de la maison de La Haye, près Angers, lors du départ du père Alexandre Frémon pour la maison de Notre-Dame-du-Parc de Rouen (1654); — fol. 182, catalogue de la Bibliothèque (1661); — fol. 196, testament du prieur Claude Liger (27 juin 1671); — fol. 229, brevet d'enregistrement des armoiries du prieuré qui sont *d'azur à la Notre-Dame, avec l'enfant, d'argent* (1698, signé : d'Hozier); — fol. 234, baux du temporel (1704); — fol. 246, arpentage des bois de La Haye (1705); — fol. 254, plan desdits bois; — fol. 255, inventaire des titres de La Haye-aux-Bons-Hommes de Craon (1707); — fol. 293, procuration des religieux pour l'élection d'un abbé de Grandmont (28 janvier 1716); — fol. 312, procès-verbal de visite du prieuré de La Haye d'Angers (1730); — fol. 318, inventaire des meubles trouvés dans le prieuré de Monnais (1731); — fol. 328, mémoire (imprimé) pour obtenir le maintien et la restauration de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont (signé par François-Louis Alleaume, prieur de Beaumont-Le-Roger, et Louis Dalmas de Boissy, prieur claustral de Notre-Dame-du-Parc, 1733); — fol. 336, procès-verbal de visite de la maison de La Haye d'Angers et de l'enquête contre le R. P. Renaudin (1740); — fol. 357, état des réparations à faire aux maisons du prieuré de La Haye d'Angers et de Craon (1751-1767).

G. 872. (Carton.) — 16 pièces, parchemin.

1222-1305. — Domaine. — Confirmation par Rainauld du Plessis-Macé d'un accord intervenu entre les Bons-Hommes de La Haye et Foulques Quatrebarbes au sujet d'un herbergement sis dans son fief près l'église de Montreuil-Belfroy, *Mosterol* (1222, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — notification par Guillaume, évêque d'Angers, de l'arrentement fait par les frères de La Haye à Guill. du Mou, *de Mou*, de leur maison du Mou, *domum suam de Mou* (1223, double original jadis scellé sur double queue de parchemin); — notification par le même de l'accord passé entre Guill. du Mou et les religieux, qui réduit les charges du tenancier (1225, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — reconnaissance par frère Étienne, abbé nommé de Savigny, d'une rente de 11 s. t. par lui due aux frères de La Haye sur 5 arpents de vignes entre sa maison de La Marmitière, *Marmyteria*, et l'église de Saint-Barthélemy (1241, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — confirmation par le prieur Guillaume de l'accord intervenu entre les religieux et l'abbesse du Ronceray Agnès, sur la limite de leurs fiefs (1244, janvier, orig. jadis scellé); — don par Brice Le Bocé de sa personne et de ses biens au prieuré de La Haye (1246, orig. jadis scellé); — arrentement par les religieux à Nich. Galierne et à sa femme Isabelle de leur maison du Mou, *domum qui vocatur domus de Mou* (1255, original jadis scellé sur double queue de parchemin); — indemnité par l'abbé de Saint-Nicolas, Jacques, accordée aux frères de La Haye pour l'achat de terres et bois par eux fait de

Jean Bureau (1260, orig. jadis scellé de deux sceaux sur double queue de parchemin) ; — vidimus par l'official d'Angers (1305) d'une sentence rendue par un de ces prédécesseurs (avril 1260), qui maintient contre les prétentions du seigneur du Plessis-Macé les religieux de La Haye en leur droit de haute et basse justice dans le moulin de Montreuil et à La Déablère ; — reconnaissance par les frères de La Haye d'une rente de 3 s. par eux due au couvent de Saint-Nicolas sur les terres acquises de Jean Burel (mai 1260, original, jadis scellé sur double queue de parchemin) ; — vente par Jacq. Rabasté et sa femme aux frères de La Haye de 30 s. de cens à eux dus sur le ténement de Jean Burel (1264, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin) ; — arrentement par les frères de La Haye à Jean Pelletier, clerc, de deux maisons dans les rues Saint-Nicolas et Chauveau (1265, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — arrentement par les frères de La Haye à Salmon, dit Le Retondor, et sa femme Eremburge de deux maisons dans la rue des Prêtres et en Valdemaine (1289, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — vente par Pierre d'Angers, *dictus de Andegavis*, et sa sœur Marguerite, femme d'Étienne Médicis, *dicti Medicis*, aux frères de La Haye de 29 den. de rente sur une maison du tertre Saint-Laurent (1296, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin); — testament d'Hélie L'Apothicaire, dit *Multor*, clerc, qui élit sa sépulture dans l'église des frères de La Haye et leur lègue sa maison de la rue des Prêtres et une autre dans le bourg d'Épinart, *in burgo de Spineto* (1305, orig. jadis scellé sur double queue de parchemin).

G. 873. (Carton.) — 40 pièces, papier ; 133 pièces, parchemin.

1332-1600. — Acquêts, baux, déclarations de maisons, terres et tenures du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes dans les rues Saint-Nicolas, Saint-Lazare, Chédeville, Saint-Laud, à L'Hommeau, à Vaugoyau, au Tertre et dans la prairie de Bené, paroisse de Juigné-Béné, au Moul-en-Vallée, au Colombier, aux Goronnières, à La Fosse-au-Moine, en Montreuil-Belfroy, à La Garde en Avrillé.

G. 874. (Carton.) — 120 pièces, papier ; 47 pièces, parchemin.

1601-1774. — Acquêts, baux, déclarations de maisons, terres et tenures dépendant du prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes, dans les rues Saint-Nicolas, de La Croix-Blanche, Chédeville, Saint-Lazare, à Angers, à La Garde et aux Trois-Chênes, en Avrillé, à Vaugoyau en Saint-Barthélemy, au Grand-Clos en Montreuil-Belfroy, aux Goronnières, à L'Épine et dans la prairie de Juigné-Béné ; etc.

G. 875. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1381-1498. — Déclarations rendues par les prieurs et religieux de La Haye-aux-Bons-Hommes aux assises du duché d'Anjou, de Froide-Fontaine, de La Perrière, de L'Adésière, de Seiches, de La Roche-au-Duc, d'Écharbot, de L'Hôtel-Dieu d'Angers, de Cunaud, du Plessis-Macé et de Craon.

G. 876. (Carton.) — 1 parchemin.

1480. — Aveu rendu par le prieur de La Haye-aux-Bons-Hommes, Richard, à Thibault de Beaumont de toutes les terres et redevances du prieuré dans la dépendance de la seigneurie du Plessis-Macé.

G. 877. — (Cahier.) — In-folio, papier, de 13 folios.

1492, 24 mars. — Déclaration rendue au Roi pour son duché d'Anjou par Richard, prieur commandataire de La Haye-aux-Bons-Hommes pour son fief du prieuré (copie authentique de 1625).

G. 878. (Volume.) — In-folio, contenant 475 pièces, papier, 21 pièces, parchemin.

1494-1745. — Déclarations rendues par le prieur de La Haye-aux-Bons-Hommes à la seigneurie du Plessis-Macé et aux assises du prieuré par Pierre Aubert, René Bruneau, Nic. Bonvoisin, René Davy, Jean Gaignard, Pierre Lacroix, Daniel Thoreau, Pierre Lecomte, Guill. de La Saullaie et autres tenanciers; — au fol. 785, un plan informe des terres de La Tulonerie ; — à la fin du volume, autre plan informe des terres de la fresche d'Ardanne due au Plessis-Macé.

G. 879. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1788. — Déclaration rendue par Pierre de Lignac, licencié en théologie de la Faculté de Paris, chapelain de Monsieur, frère du Roi, chanoine et vicaire général du diocèse d'Arras, prieur commandataire de La Haye-aux-Bons-Hommes, pour les biens et cens du prieuré tenus dans la mouvance du Plessis-Macé ; — moyens de blâmes fournis par le lieutenant général d'Anjou contre la précédente déclaration par messire Antoine-Joseph-Philippe de Walsh, comte de Serrant, baron du Plessis-Macé.

G. 880. (Registre.) — In-folio, papier, de 154 folios ; 1 table de 4 folios, papier.

1756. — Déclarations rendues aux assises du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes pour terres maisons, tenures et rentes dans les paroisses de La Trinité et Saint-Nicolas d'Angers, Avrillé, Montreuil-Belfroy, Juigné-Bené et Saint-Barthélemy.

G. 881. (Cahier.) — In-folio, papier, de 50 folios.

1756? — Projet et censif du fief et seigneurie de La Déablère dans les paroisses de Montreuil-Belfroi et Juigné-Bené.

G. 882. (Carton.) — 55 feuillets détachés, in-folio, papier.

1750? — Projet de terrier du fief de La Déablère dans les paroisses de Montreuil-Belfroi et Juigné-Bené.

G. 883. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1408-1617. — Consistance, baux et déclarations de la borderie et village du Tertre en Juigné-Bené.

G. 884. (Registre.) — In-folio, papier, de 56 folios, papier.

1646. — Arpentage « des choses héritaux appelées la « fresche de La Haye-des-Bons-Hommes, size aux Islettes, « paroisse des Rosiers. »

G. 885. (Carton.) — 15 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1672-1788. — Rentes sur le Roi, sur les États du Languedoc, sur l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, sur Lefebvre de Chasle.

G. 886. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1367-1665. — Rentes sur les maisons du Grand et du Petit-Bellepogne à Angers.—Reconnaissances par noble homme Joseph Charlet et les religieuses du Calvaire de la rente de 4 livres dues sur le Grand-Bellepogne au prieuré (1591-1665; — l'acte de 1665 porte les signatures autogr. de la prieure, de la sous-prieure et de trois doyennes); — baux par le couvent pour une rente de 50 s. de « la place « d'une grange, avec les appendances et maisonnemens, « qui y sont, sise au tertre Saint-Lorens,.. appellée la « grange aux Bons-Hommes, autrement de Belle-Poine « (1367-1400);—acquit de ladite rente pour Me René Bruneau, curé de Saint-Maurice d'Angers (1631); etc.

G. 887. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1679-1788. — Baux du temporel du domaine de La Haye-aux-Bons-Hommes.

G. 888. (Carton.) — 14 pièces, papier; 14 pièces, parchemin.

1429-1674. — Moulins de Montreuil-Belfroy : — Arrentement par le prieur « d'un motereau de terre sis « sur la rivière de Maine, près les moulins de Montreuil » (1429); — « d'une place en laquelle souloit anciennement « avoir maison et moulin à draps », à charge de reconstruire maison et moulin (1468); — transaction entre le prieur et les marchands « fréquentant la rivière de Loire et autres « fleuves et rivières descendans en icelles, par laquelle le « moulin est maintenu, moyennant la suppression de la « mote de terre au-dessous de la chaussée, qui entrave la « navigation » (1455); — contestation entre les fermiers et l'abbesse du Ronceray (XVIe siècle); — baux du moulin et de l'emplacement (1487-1674); — sentence du Présidial, qui antorise le prieur Claude Liger à faire détruire le moulin à froment (1637).

G. 889. (Carton). — 1 pièce, papier.

1590. — Procédure contre Georgine Mazure de Sassigné et Mathurin Jouin de Cherré, accusés d'exposition d'enfant sur le fiel du prieuré de La Haye.

G. 890. (Carton.) — Rouleau de 9 peaux de parchemin mesurant 3 mètres 50 centimètres.

1347-1358. — Sommaire des pleds jugés aux assises d'Angers en faveur des religieux et du prieur de La Haye-aux-Bons-Hommes contre Guillaume Le Gautier, Jouffroy Baudequin, Guill. Moulinier, Jamet de La Fellerie, le seigneur d'Écharbot Gâtevin, l'abbesse du Ronceray, les héritiers de Guill. Hébert; etc.

G. 891. — 19 peaux de parchemin, mesurant 10 mètres 50 centimètres.

1358-1380. — Sommaire des pleds jugés aux assises d'Angers en faveur des religieux et prieurs de la Haye contre Jacq. de Chauvigné, Guill. d'Usages, Guill. Delaplace, Michel Neveu, Jean Martin, Geffroy Geffrelot; etc. — Le sujet des contestations n'est même pas indiqué. — [Cet article provient, comme le précédent, du Cabinet Grille, dont le Catalogue de vente les inscrit sous le n° 3196].

G. 892. (Carton.) — Rôle de 9 peaux de parchemin, mesurant 2 mètres 10 cent.

1396-1399. — Sommaire des pleds jugés aux assises d'Angers tenues par Étienne Fillastre, juge ordinaire d'Anjou et du Maine, entre les religieux et Thomas de La Carteraie, le seigneur de Segré, l'abbesse du Ronceray, le sieur de La Hunaudaie, Jean des Aulnais, Thomas Cydalle; etc. [inscrit sous le n° 136 du Catalogue du Cabinet Grille].

G. 893. (Carton.) — Rôle de 10 peaux de parchemin, mesurant 6 mètres 50 cent.

1467-1468. — « S'ensuivent les cens, devoirs et « rentes tant par deniers que par fromens, seilles, avoennes, « poys, feuves, chappons, poullez, vin, vendenge, que cyre « deuz chaincun an au prieur, receuz par sire Jean Duboys, « religieux » [inscrit au Catalogue du Cabinet Grille sous le n° 3194].

G. 894. (Registre.) — Grand in-folio, parchemin, de 205 folios; 1 table de 5 folios, papier.

1479. — « S'ensuyvent les cens, devoirs, rentes et « legs tant féodez que non féodez, tant de deniers, fro-

« mens, seilles, avoynes, chappons et aultres poullailles « que de vin vendengé et tiré, deuz checun an au prieuré de « de La Haye-aux-Bons-Hommes à plusseurs termes et en « plusseurs parroesses..., ce mynu ensuivant reprins et « collacioné aux chartres, quaterniers, comptes et minuz « précédens. » — (L'S initiale du titre est une jolie majuscule, à la plume, représentant un dragon, qu'atteint une flèche.)

895. (Registre.) — In-folio, parchemin, de 61 folios.

1484. — « S'ensuyvent les cens, devoirs, rentes et « legs tant féodez que non féodez de deniers, fromens, « seigles, avoynes, chappons et aultres poullailles que vin, « vendenge et cire, deuz chacun an au prieuré., et aussi « ensuyvent les noms des personnes qui les doibvent et en « quelles parroisses et surs quelles chouses héritaulx iceulx « cens, devoirs et rentes sont deuz, ce minu ensuyvant « reprins et collacionné aux lettres, caternes, comptes et « minuz précédens, receuz iceulx cens, devoirs et rentes par « frèreThibault Gault, religieux. » (En tête, jolie majuscule représentant un dragon.)

G. 896. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 87 folios.

1560 circa. — Censif par Antoine de L'Espine des cens, rentes et devoirs en blés, seigles, froments, avoines, fèves, pois, cire, vins, argent, poulets, chapons, dus à la recette du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes.

G. 897. (Registre.) — In-folio, papier, de 56 folios.

1602. — Censif par Jean Grasenloil, fermier, des cens, rentes et devoirs tant en argent, chapons, poulets, que froment, seigle et avoine, pois et fèves dus à la recette du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes.

G. 898. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios; 1 table de 8 folios, papier.

1616-1634. — « Pappier censif des cens, rentes et « debvoirs deubz au prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes « lez-Angers tant en deniers, chapons, poulets, froment, « poix, febves et avoine, ladicte recepte faicte par moy « Pierre Germon, cy-devant receveur des cens, rentes « dud., prieuré et commençant ladite recepte en l'année « 1616 et finissant en l'année 1625 et depuis continué « comme fermier du temporel jusques en l'année 1634. »

G. 899. (Registre.) — In-folio, papier, 100 folios; 1 table de 4 folios.

1616-1636. — Censif par Pierre Germon des rentes et devoirs dus à la recette par Alluce, Brillet, Boisbouvier, Bottereau, de Crespy, Ernoil, Fleuriot, Giroust, Lepage, Thibaudière et autres tenanciers du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes.

G. 900. (Registre.) — In-folio, papier, de 108 folios; 1 table de 4 folios.

1616-1636. — Censif de La Haye-aux-Bons-Hommes. — Double de l'article précédent.

G. 901. (Cahier.) — In-folio, papier, de 48 folios.

1650-1659. — Censif par Nicolas Chauvigné du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes.

G. 902. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios; 1 table de 25 folios, papier.

1706. — Censif des rentes et devoirs en argent, chapons, poulets, froment, pois, fèves, avoines, dus à la recette du fief du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes par Christ. Alusse, René Bruneau, Catherine Chupé, René Davy, Nic. Fuyer, Jacq. Gilberge, René Habert, Ant. Letourneux, Claude Mesnard, Jacq. Poirier, Fr. Ragot et autres tenanciers dans les paroisses d'Avrillé, Montreuil-Belfroy, Juigné-Bené et Angers.

G. 903. (Registre.) — In-folio, papier, de 333 pages.

1707. — Censif des rentes et devoirs dus à la recette du fief du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes en deniers, chapons, poulets, froment, pois, fèves, avoines et dîmes de vin par Louise Germon, Jean Guinoiseau, Françoise Morin, veuve Douvrie, Michel Gaudin, Lézin Feslet, Pierre Lacroix, François Paillard, Christ. Alusse, Henri Bruion, Pierre Gasnier, Marie Garsiau, Jean Gaignard, Jean Follenfant et autres tenanciers dans les paroisses d'Avrillé, Montreuil-Belfroy.

G. 904. (Registre.) — In-folio, papier, de 309 pages; 1 table de 4 pages.

1707. — « Papier censif des rentes, cens et devoirs « deus au prieuré de La Haie-aux-Bons-Hommes tant en « deniers, chapons, poulets, froment, pois, fèves et avoines, « ensemble des dîmes de vin. »

G. 905. (Registre.) — In-folio, papier, de 179 folios; 1 table de 6 folios.

1720? — Terrier du fief du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes, contenant le détail des tenures et des rentes en dépendant dans la ville d'Angers et les paroisses d'Avrillé, Juigné-Bené, Montreuil-sur-Maine, Saint-Barthélemy, Les Rosiers.

G. 906. (Registre.) — In-folio, papier, de 215 pages.

1727. — Censif des rentes dues à la recette du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes par Michel Chouteau, Claude Letessé, les Augustins d'Angers, Guill. Leclerc, seigneur de La Perrière, Pierre Robert, Henri Simon, seigneur du Coudray, la confrérie des Bourgeois d'Angers, Françoise Guilbault, veuve Jean Crosnier et autres tenanciers.



G. 907. (Registre.) — In-folio, papier, de 112 folios.

1737. — Brouillard du dépouillement du Censif de La Haye-aux-Bons-Hommes de 1737 « sur lequel l'on a cité « les titres. »

G. 908. (Cahier.) — In-folio, papier, de 14 folios.

1760 circa. — Projet de Censif du fief de La Haye-aux-Bons-Hommes, pour la partie qui s'étend dans la paroisse de Juigné-Bené.

G. 909. (Registre.) — In-folio, papier, de 40 folios.

1761-1771. — Livre de la recette des fermes et rentes dues au prieuré par les religieux de Saint-Nicolas, la fabrique de La Trinité, les bénédictins de Saint-Maur et de Saint-Serge, le receveur des Tailles de la Généralité d'Angers, les sieurs Lucas, de Vaudésir, Chasseboeuf, Gaulier-de-La-Violaie, Duverdier-de-La-Cruardière; etc.

G. 910. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1740 ? — Plans informes du Grand-Clos, de La Fosse-aux-Moines, de La Déablère, des Poiriers, de L'Hommeau, de La Rougère, de La Sécherie, de La Tulloire et autres tenures du prieuré de La Haye-aux-Bons-Hommes, dans les paroisses de Juigné-Bené et de Montreuil-Belfroy.

G. 911. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1403-1783. — Prieuré de La Primaudière. — Accord entre le prieur et Briand de La Jaille sur les droits d'usage dans les bois de Saint-Michel-du-Bois (1403); — projet d'accord entre le Séminaire Saint-Charles et le sieur Lescouvette-de-La-Bellangeraie, au sujet de la propriété des communs des Fosses et des Mortiers (1775?); — « ré« flexions sur la sentence de M. le bailli de Pouancé » pour les droits de « pacage dépendant du fief de La Primau« dière » (1779); — lettre du sieur Faulte, donnant avis au chanoine Rezé de la saisie des bestiaux dans les bois d'Armaillé par le procureur fiscal de Pouancé (1780); — baux du prieuré (1762-1781); — lettre du curé d'Armaillé, Dutertre, qui reconnaît n'avoir aucun droit sur la prarie de Pas-du-Feu et qui demande des secours pour sa paroisse (1783).

CHAPITRE DE SAINT-LAUD D'ANGERS.

G. 912. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 168 folios.

1398-1468. — Conclusions capitulaires : — fol. 13, Me Jean Cresteau, clerc, bachelier ès lois, reçu chanoine (24 décembre 1401); — fol. 17, Thomas Giron, professeur *in utroque*, reçu chanoine (22 décembre 1402); — fol. 28, nouveaux statuts du Chapitre (7 janvier 1404, **n. s.**); — fol. 68, « marché fait avec maistre Gaultier Le-Marais, « natif de Bayeux, pour rapareiller, besser le ton et mectre « en ton deu les orgues et les rendre prestes et accordées « en toutes choses, pour le pris et somme de XVI escuz d'or « et d'une pipe de vin du Chapitre » (6 juin 1447); — fol. 56, « le XXIX jour de mars 1449 fut prins par Pierre « Guiot, lieutenant à Angers, sur la pierre de céans, à la « Porte-Angevine, ung nommé Jaquet Rouxeau, de la « paroisse d'Armaillé, et mis en la chartre... et restitué par « M. le juge et led. Guiot sur lad. pierre »; — fol. 60, marché pour la façon d'une croix d'argent avec Pierre Marques, orfèvre (25 janvier 1451, **n. s.**); — fol. 92, suivent les comptes de fabrique : *ab uno juramento facto super veram crucem, XXVII s. VI d.* (1488). — Cette recette se reproduit fréquemment; — fol. 95, *XIIIa die Julii* (1469) *dominus noster rex Ludovicus audivit missam in presenti ecclesia et in officio ipsius misse obtulit unum scutum auri, quod non valuit nisi XXII s. 1 den.*; etc.

G. 913. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 291 folios.

1468-1494. — Conclusions capitulaires : — fol. 10, don de 15 s. au petit Guillaume, *parvo Guilelmo*, messager de l'Université, qui avait apporté au Chapitre des lettres de Paris et un livre, *textum Sentenciarum*, donné à cette église par Guillaume Geelin, chanoine (23 janvier 1469 **n. s.**); — fol. 13, *Martis die decima Julii frater Egidius Des Glons, abbas abbacie Plani Pedensis, missus ab illustrissimo domino nostro rege Ludovico, accessit ad hanc ecclesiam ibique celebrare fecit missas pro precio XIIIcim scutorum. Insuper obtulit verissime cruci unum cereum ponderis septem viginti IIIIor librarum cere. — Item, XIIIa julii dominus noster rex Ludovicus accessit ad hanc ecclesiam ad adorandum verissimam crucem, ibique obtulit quindecim scuta auri. Insuper obtulit ad offertorium misse unum scutum auri. — Item, VIa augusti dominus noster rex Ludovicus accessit ad hanc ecclesiam certis de causis ad juramentum faciendum super verissimam crucem ibique obtulit XIIIcim scutos aureos;* — fol. 15, marché avec Geoffroi Fricot, écrivain, *scriptor*, pour la façon de livres d'église, *unum textum Epistolarum et Evangeliorum, secundum volumen sibi ab ipsis traditum, continens viginti lineas in quolibet latere,.. factum, rubricatum, cotatum et promptum ad illuminandum* (19 octobre 1470); — fol. 18, marché avec Adamiet pour l'enluminure desdits livres (19 mars 1471); — fol. 19, *die* 29 *Maii* (1471) *bursarius reddidit capitulo litteras tangentes missam domini nostri regis, et reposite fuerunt in archa capituli, etiam quandam cedulam, tangentem L libr. tur. que tradite fuerunt pro do-*

mino nostro rege ex mutuo; — fol. 23, don au maître d'école pour qu'il s'applique, *magistro scolarum, eo quod libentius ecclesie deserviat et se inclinet ad doctrinas puerorum, ordinarunt ex dono sommam LX solid. t. et etiam locacionem domus, in qua moram tenet* (18 février 1472, **m. s.**); — fol. 25, prorogation du Chapitre à cause de la peste (6 octobre 1472); — fol. 26, traité avec l'horloger René Peletier (12 janvier 1473, n. s.); — fol. 28, réception, comme doyen, de Jean de La Vignolle, conseiller du Roi et doyen de Saint-Maurice; — fol. 57, le chanoine Le Roi, *Johannes Regis, annis puerilibus adhuc detentus*, est dispensé de résidence, à la prière de son père, vice-chancelier du duc d'Anjou, pour être plus libre de suivre ses études de grammaire, *ut melius ac facilius studiis grammaticalibus vacare possit* (2 juillet 1474); — fol. 67, Breslay, chanoine, emprunte le 8 avril 1477, **m. s.**, et rend le 3 février 1478, **m. s.**, le manuscrit des Chroniques d'Anjou, *quemdam librum Cronicharum, in pergameno confectum, in quo tractatur de actibus ecclesie necnon de gestis per comites seu duces Andegavie quondam factis;* — fol. 74, le Roi assiste à l'office et donne un écu au choriste (26 octobre 1477); — fol. 77, serment prêté sur la Vraie Croix par messire Loys, bâtard de Bourbon, amiral de France, « de servir le roy de France « Loys envers tous et contre tous et toutes, qui pevent vivre « et mourir, et principalement à l'encontre des ducz et « duchesse d'Autriche et du prince d'Orange... jusques à « la fin de la conqueste de toutes les terres et seigneuries « qu'ilz tiennent et possèdent », etc. (31 décembre 1477); — ib., par Philippe de Versac, sieur de Blanzay, « d'estre et « demeurer bon, vray et loyal subget et obéyssant du Roy.. « et le servir envers et contre tous.. jusques à la mort « inclusivement, etc. » (9 janvier 1478, **m. s.**); — fol. 78, par Guischart d'Albon, seigneur de Saint-André, de même (19 janvier); — fol. 79, par Jean Petit-Dé, évêque de Mende, Geoffroy Herbert, Antoine de Folet et Nicolas Petit-Dé, d'avertir le Roi « si Monsieur le duc de Bourbon tient « traffique nul ny alliés ne venues ne a aucun entendement « avecques le duc Maximilien et sa femme, le prince « d'Orenge ne M. de Bresse, ses beaux-frères, ne autre « ennemy, etc. » (6 février 1478, **m. s.**); — ib., par Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, de servir le Roi de France envers et contre tous, notamment contre les duc et duchesse d'Autriche et le prince d'Orange (7 février); — et par Claude de La Guische, chevalier, de servir le Roi envers et contre le duc Maximilien et sa femme, la duchesse de Brabant, le prince d'Orange et tous autres (8 février); — fol. 17, don par le chantre Binel d'une côte de sainte Barbe (17 février); — fol. 116, remise par le chanoine Bréhier d'un Térence, *quemdam librum Terencii*, légué par Jacques de Bernay, chantre (14 février 1481, **m. s.**); — fol. 122, Hardouin Bréhier, chargé de vendre à Paris chez le libraire Jean Guymier le demi-bréviaire de Mᵉ Jean Ernault, *librum dimidii breviarii* (3 juillet); — fol. 134, remise par le doyen des livres des Chroniques et d'Isidore, qu'il avait empruntés, *librum Ysidori scriptum in veteri scriptura* (9 juillet 1482); — fol. 143, « inventaire et pri« saige des ustensiles des molins de Prignes (8 novembre); — fol. 146, *concluserunt quod in ista ecclesia in posterum, durante servicio divino in festo Innocentium, scilicet in primis vesperis matutinis, majori missa et secundis vesperis, non fiet quedam monstruosa solemnitas, in qua chorales et ceteri minores sertores tenent locum dominorum meorum decani et canonicorum et majorum cappellanorum, eo ipso quod ex hoc possunt oriri quam plurima scandala et hoc videtur in dedecus divini cultus, domino decano se opponente, quare hoc prohibitum est ex institutione ecclesie Galicane* (31 décembre 1482); — fol. 156, achat pour 25 écus d'or de la suspension de la custode ou potence, *baculum eneum curvatum*, potence *galice, ad sustinendnm sacrum corpus Christi* (9 septembre 1483); — fol. 165, don par le doyen Jean de La Vignolle d'une croix, faite partie de son argent, partie de l'argent légué par la reine Marguerite d'Anjou : *crucem argenteam ponderis trium marcharum argenti, majori in parte deaurati; cujus quidem crucis membra quatuor cristalina, et in eadem ymagines tres argenti deaurati, Crucifixi videlicet, beatissime Virginis Marie, sanctique quoque Johannis Evangeliste.. locantur; pedale autem argentee turres quatuor ambiunt; quam quidem partim ex bonis executionis bone memorie Margarete, regine Anglie, partim ex bonis propriis.. comparatam.. voluit in hac ecclesia conservari* (11 mai 1484); — fol. 194, legs par le chanoine Leroy d'un légendaire, *volumen Legendarum* (12 avril 1485); — fol, 241, don par le chanoine Fournier d'un tableau de la Vierge, d'après le tableau de saint Luc, *unam ymaginem beate Marie, sub forma qua depingitur Rome, in ecclesia beate Marie de Populo, per sanctum Lucam* (9 novembre); — fol. 280, don par le même d'une pièce de tapisserie de deux aunes de long, *in qua figuratur resurrectio Cristi* (21 mars 1494).

G. 914. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 296 folios.

1518-1546. — Conclusions capitulaires. : — fol. 8, réception de Mᵉ Gilles Commers, dit Langlade, docteur *in utroque* (4 octobre 1519); — fol. 11, il est dispensé de sa résidence, comme docteur régent en l'Université d'Angers, obligé à des lectures ordinaires chaque jour, l'acte de lire étant un service concernant le bien public et celui de l'Église universelle, *quod actus legendi est concernans utili-*

tatem tocius reipublicæ et Ecclesie universalis (11 octobre); — fol. 23, Charles de Bourdigné reçu psalteur, par considération pour son frère Jean (11 décembre 1520); — fol. 34, achat d'un livre d'homélies, *in impressione et papiro scriptum* (31 décembre 1521); — fol. 45, défense d'élever des porcs dans les cloîtres (10 mars 1522); — fol. 56, présentation de Jean de Bourdigné, docteur en droit canon, à la cure de Saint-Jean-de-Linières (11 avril 1524); — fol. 58, transaction entre le Chapitre de Saint-Laud et l'abbé de Saint-Nicolas pour la présentation des églises de Saint-Jean-des-Marais et de Saint-Jean-de-Linières (4 juin); — fol. 81, permis à Pierre Burgevin, un des enfants de chœur, *major chorista*, de suivre les leçons du collége de La Porte-de-Fer, *pro ibidem litterarum scientiam adiscendum* (24 octobre 1526); — fol. 98, requête d'un monitoire contre ceux qui ont porté la main sur la croix de l'église et troublé la procession (24 mars 1527); — fol. 101, traité avec Mᵉ Jean Provost, *organista*, pour la réparation des orgues (7 juillet 1528)); — fol. 113, reception de Jean Hector, curé de Saint-Pierre-de-Hasteville (6 juillet 1529); — fol. 125, on retire une patte ou pied d'argent, *patam seu pedem argenti*, du reliquaire pour l'échanger avec un vieux calice contre un calice neuf (14 juin 1530); — fol. 127, achat d'un Missel imprimé (23 août 1530); — fol. 131, *insequendo tenorem et ordinationem sacri consilii Basiliensis et Pragmatice Sanctionis et adherendo cuidam oppositioni nuper facte in capitulo presentis ecclesie per deffunctum bone memorie magistrum Joh. de La Vignolle.., per dominos conclusum et ordinatum existit, quod de cetero in hujusmodi ecclesia nulla fient spectacula seu derisiones aut insolencie, ordinem chori subvertendo in festo sanctorum Innocentium; sed celebretur divinum servicium reverenter et devote, prout fit aliis diebus secundum ritum, morem et ordinacionem ecclesie* (27 décembre 1530); — fol. 138, les chanoines Bertran et Léaulté commis à la correction du Martyrologe, *ad corrigendum Martirologium* (15 septembre 1531); — fol. 140, don de 14 livres pour la façon d'un livre d'*Alleluia* à Nicolas Richard, écrivain (13 octobre 1531); — fol. 141, marché avec Olivier Frote, d'Angers, pour la réfection de la cloche de l'horloge (21 novembre); — fol. 148, Jean de Bourdigné nommé official du Chapitre (7 mai 1532); — fol. 271, sépulture du chanoine Silvestre Frétard (17 août 1543). — « *Nota*. Frétard tué, sa servante nommée Agnès « pendue et brullée estant accusée d'avoir tué son mestre « Par après fust justifiée qu'elle estoit innocente. — Ledit « Mᵉ Silvestre Frétard fut tué au logis canonial qui est sur « le grand chemin. La servante, qui s'appelloit Agnès, fut « pendue aux Lices, estant accusée d'avoir tué son maistre. « Un an après, un vitrier fut pendu à Chasteaugontier, qui « confessa que c'estoyt luy qui avoit tué led. Frétard, qu'il « avoit entré la nuict dans led. logis, avoit levé une louzanse « d'une vitre, avoit entré en sa chambre, l'avoit tué et « l'avoit vollé ; et lad. Agnès fut pendue innocente. »

G. 915. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 259 folios.

1546-1578. — Conclusions capitulaires : — fol. 2, marché avec François Frote pour deux cloches (3 août 1546); — fol. 12, *ratificarunt conventionem factam ad summam decem aureorum solariorum pro communi theatro inter eos et capitulum sancti Martini Andegavensis faciendo et construendo, pro spectandis ludis sancti Jacobi* (12 juillet 1547); — fol. 25, *impetrabitur monitorium generale contra eos, qui odoribus fetidis cathedras chori unxerunt, in injuriam et scandalum psallentium* (16 octobre 1548); — fol. 47, récit, en latin, de l'entrée du roi Henri II (3 juin 1551), par François Patrin, notaire du Chapitre; — fol. 70, expulsion des servantes et autres femmes, *muliercule*, des cloîtres (15 août 1553); — fol. 155, prise de la cité par les huguenots (16 avril 1562); — fol. 155, réception du nouveau doyen, Pierre Ragane, *episcopus Rouanensis* (3 mai); — fol. 156, reprise de la cité (6 mai); — fol. 165, Puygaillard, gouverneur d'Anjou, et Lemaczon, procureur du Roi, font ouvrir l'église et emporter deux colonnes de cuivre auprès du grand autel, pesant 244 livres, qu'ils mettent à la fonte pour des canons, *pro tormentis bellicis faciendis*, en promettant une indemnité de la ville (15 décembre); — fol. 168, service solennel pour le duc de Guise (10 mars 1563, **n. s.**); — fol. 201, transport des reliques, vases et ornements dans l'église Saint-Martin, *propter pericula* (11 février 1564, n. s-); — fol. 241, *de cetero in die festi Innocentium divinum servicium fiet in ecclesia, sicut in aliis diebus, sublatis certis ceremoniis in illo die fieri solitis, que videntur esse potius abusus quam Dei cultus* (4 janvier 1576, **n. s.**); — fol. 258, trois chanoines commis pour traiter du prix pour faire « mener et conduyre à Paris [une « femme] condempnée à mort par le sénéchal de Ruzeboug, « dont elle est appellante » (27 mai 1578).

G. 916. (Registre.) — In-folio, papier, de 365 folios.

1583-1597. — Conclusions capitulaires : — fol. 7, sépulture de Guy de Lesrat, mort à Paris et transporté en bateau sur la Loire (23 mai 1583); — fol. 29, service solennel pour François, fils de France, duc d'Anjou (19 juin 1584); — fol. 31, abondance extrême de la vendange (2 octobre); — fol. 32, jeûne et communion du Chapitre pour obtenir du ciel la fin de la peste (30 novembre); —

fol. 45, députation adressée au comte de Brissac, gouverneur d'Anjou, pour le prier de protéger l'église contre les pillages des soldats qui ravagent l'Anjou (25 juin 1585); — le Chapitre montera la garde, chaque chanoine commandant à son tour (16 juillet); — fol. 49, prise du château d'Angers par les huguenots, commandés par Michel de Hallot (25 septembre); — fol. 50, récit de la reprise du château (3 octobre); — fol. 99, tremblement de terre (25 mars 1588); — fol. 101, les conclusions seront dorénavant rédigées en français (2 mai); — fol. 123, remise du Chapitre « à cause du trouble et esmotion qui c'est faict en « la ville, avec armes qu'il a fallu prendre » (21 février 1589); — fol. 270, le livre des *Chroniques* prêté à M. Hyret, docteur en théologie, à charge de le rendre à toute réquisition (8 août 1594); — fol. 329, vol « des « petits images d'yvoire qui estoient à l'entour de la crosse « d'yvoire de Saint-Laud » (7 mai 1596); — fol. 354, bail à ferme pour trois ans « du revenu des dons, présents et « offrandes », provenant des reliques (5 février 1597).

G. 917. (Registre.) — In-folio, papier, de 149 folios.

1597-1605. — Conclusions capitulaires : — fol. 51, semonce aux officiers, psalteurs et chapelains (30 mai 1600); — fol. 70, inventaire des reliques (17 juillet 1601); — fol. 110, les chanoines dispensés du service de l'église et autorisés d'aller aux champs, à cause de la pestilence (23 août 1603).

G. 918. (Registre.) — In-folio, papier, de 272 folios.

1605-1621. — Conclusions capitulaires : — fol. 11, ordre aux chanoines et habitués de porter leur couronne et de faire leur barbe et cheveux honnêtement, et aux chanoines non prêtres de se faire promouvoir aux ordres de prêtrise, et à ceux, qui ne savent le plain-chant, de l'apprendre (13 mars 1606); — fol. 30, prêt à M. Mottin, secrétaire de l'Évêché, du livre des *Chroniques* (27 mars 1607); — fol. 51, le chanoine Leroyer député pour aller faire courir la quintaine avec le sénéchal de la prévôté de Corné (30 mai 1608); — fol. 80, aumône de demi-écu à deux religieux Grecs de l'île de Chypre (26 octobre 1609); — fol. 89, récit de l'assassinat d'Henri IV (14 mai 1610); — fol. 106, « M. Brunet a esté advoué par Messieurs « d'avoir prins un poullet dinde, offert à l'autel de Notre-« Dame en la nef de cette église, le jour Saint-Jehan-Bap-« tiste dernier; et sera le procès, intenté par les paroissiens « à ceste occasion, prins et conduict au nom et aux despens « du Chapitre.. Depuis led. sieur Brunet a esté condamné « à rendre led. poullet, parce qu'il n'avoit point esté offert « sur l'autel, mais l'avoit prins entre les mains du procureur « de la paroisse » (27 juin 1611); — fol. 125, refonte des cloches (19 septembre 1612); — fol. 161, récit de l'entrée du roi Louis XIII (8 août 1614); — fol. 190, « le 7e mai « 1616 fut publiée la paix faicte par le Roy avec le prince « de Condé et ses adhérens, ayans esté trois moys assem-« blez à Loudun par le traicté d'icelle. Cependant tout « a esté ruyné aux champs, et principallement le païs d'An-« jou, qui a eu tout ce temps-là l'armée du duc de Ven-« dosme sur les bras, qui estoit de 8 à 10,000 hommes, et « celle du Roy et partie de celle du prince, sans qu'il se « soit rendu aucun combat; et sembloit qu'ilz avoient tous « consjuré la ruyne du pauvre peuple, grande partie duquel « est morte du mal, qu'il avoit enduré »; — fol. 199, entrée de l'évêque Fouquet de La Varenne (10 novembre 1616); — fol. 252, entrée de la reine (16 octobre 1619); — fol. 269, obsèques de l'évêque (18-19 janvier 1621).

G. 919. (Registre.) — In-folio, papier, de 242 folios.

1605-1618. — Conclusions capitulaires. [Ce registre est la minute et forme le double du précédent article.]

G. 920. (Registre.) — In-folio, papier, de 119 folios.

1618-1626. — Conclusions capitulaires : — fol. 73, « Le sabmedy 24 avril 1622 le sieur Myron, évêque, arriva « à Angers sans solennité d'entrée et le lendemain assista à « la procession solennelle en action de grâces de la victoire « remportée par le Roy le 16 sur le sieur de Subize, chef « de l'armée rebelle des Rocheloys »; — fol. 78, restauration de la Vraie-Croix (17 octobre). — [Les 53 premiers folios font double emploi avec le registre précédent].

G. 921. (Registre.) — In-folio, papier, de 281 folios; 1 table détachée, d'un folio, papier.

1626-1641. — Conclusions capitulaires : — fol. 4, prières contre la contagion (23 février 1626); — fol. 10, fermeture du chœur jusqu'à la fin de la maladie (27 juillet); — fol. 24, la Vraie-Croix « qui a accoustumé d'estre « exposée au peuple, pour estre adorée aux festes de Pas-« ques, sera eslevée sur le grand autel, affin qu'elle ne « puisse estre baisée, attendu que la pluspart du peuple est « encore infecté de la maladie contagieuse » (29 mars 1627); — fol. 43, marché passé avec Franç. Picard et Gilles Constantin, maîtres maçons, pour la construction d'une chapelle (7 février 1628); — fol. 46, obsèques du maire Barbot du Martray (30 mars); — fol. 50, requête (originale intercalée) du chanoine Pasquier pour la conservation de son jardin (25 août); — fol. 60, marché avec maître Paul Maillard, pour la façon des orgues, au prix de 900 livres (2 octobre); — fol. 136, lettre du Roi (originale intercalée, avec sign. autogr. de Louis XIII), qui ordonne

au Chapitre de faire jouir de ses revenus, quoique absent, le chanoine Guill. Bigot, clerc ordinaire de sa chapelle, retenu auprès de lui pour son service (25 septembre 1631); — fol. 152, lettre (originale) du Chapitre de Coutances qui prie le Chapitre de St-Laud de lui « départir quelque portion des « reliques du corps de saint Lo » (4 août 1632); — fol. 157, lettre du roi Louis XIII (original, avec signat. autogr.), pour maintenir le chanoine Bigot au partage des biens du Chapitre, en la place du chanoine Pasquier (11 janvier 1633); — fol. 159, lettre (originale) du Chapitre de Coutances qui remercie de l'envoi de reliques (25 janvier 1633); — fol. 160, lettre du roi Louis XIII (avec signat. autogr.) qui révoque la précédente lettre en faveur de Bigot et maintient le chanoine Pasquier en ses revenus (10 février 1633) et lettre du chanoine Pasquier (originaux); — fol. 178, don de reliques à M. de Brissac (19 avril 1634); — fol. 233, ordre aux habitués de cette église, de quelque qualité qu'ils soient, de porter l'habit long, et défense d'aller aux tavernes (31 mai 1638); — fol. 275, marché avec Ambroise Levasseur pour la restauration des orgues (10 septembre 1640).

G. 922. (Cahier.) — In-folio, papier, de 15 folios.

1626, janvier-juillet. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 921.]

G. 923. (Registre.) — In-folio, papier, de 92 folios.

1629-1632. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 921.]

G. 924. (Registre.) — In-folio, papier, de 415 folios.

1641-1664. — Conclusions capitulaires : — fol. 17, marché avec un écrivain, nommé Loré, « pour escrire en « belle lettre romaine les Espîtres et Évangiles des princi« pales festes de l'année, pour mettre dans les textuaires « couverts d'argent doré, à 40 s. le cahier » (20 janvier 1642)); — fol. 31, dépôt des reliques des SS. Victor et martyrs de la légion Thébaine (27 novembre 1642); — fol. 41, translation des saintes reliques à Saint-Maurice (5 septembre 1643); — fol. 53, récit de l'entrée de la reine d'Angleterre, Henriette-Marie de Bourbon (14 août 1644); — fol. 63, marché avec Ambroise Levasseur, pour réparer l'orgue (24 avril 1645); — fol. 121, décès et sépulture de l'évêque Claude de Rueil (20-28 janvier 1649): — fol. 155, désolation des grandes eaux (janvier 1651); — fol. 196, rapport de la quintaine tirée à Ruzebouc (21 juillet 1653); — fol. 272, marché avec « un nommé « Duvivier, peintre, pour un tableau d'un crucifiement de « N.-S. et deux petits tableaux en feillaige, pour accom« paigner led. crucifiement des deux costez, avec deux « planchettes aussi peintes, pour mettre sur l'autel de « Saint-Nicolas » (10 janvier 1657); — fol. 324, protestation contre le mandement de l'évêque, qui fait tort au droit de préséance du Chapitre dans les processions (29 février 1660); — fol. 337, entrée du comte d'Harcourt (29 novembre).

G. 925. (Registre.) — In-folio, papier, de 227 folios.

1633-1644. — Conclusions capitulaires. [Double des articles 921 et 924.]

G. 926. (Registre.) — In-folio, papier, de 236 folios.

1644-1656. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 924.]

G. 927. (Registre.) — In-folio, papier, de 252 folios.

1656-1673. — Conclusions capitulaires : — Les fol. 1-153 reproduisent partie de l'article 924 : — fol. 169, marché avec Antoine Merlet, facteur d'orgues (18 mars 1665); — fol. 196, canonisation de saint François de Sales (13 mai 1667); — fol. 206, reconstruction du chœur de Saint-Barthélemy (20 février 1668); — fol. 207, autorisation donnée à Louis Leroy, prieur de Brissarthe, de faire placer en l'église de Bouchemaine une plaque commémorative de fondations (24 mars); — fol. 216, marché avec Jacques Franjou, brodeur, pour l'entretien des ornements de l'église (12 août 1669).

G. 928. (Registre.) — In-folio, papier, de 48 folios.

1664-1668. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 927.]

G. 929. (Registre.) — In-folio, papier, de 132 folios.

1673-1688. — Conclusions capitulaires : — fol. 34, permission aux pauvres de L'Hôpital-Général de venir en procession adorer la Vraie-Croix (15 avril 1678); — fol. 61, marché avec le facteur Morlet pour relever les orgues (25 août 1681); — fol. 85, députation à l'évêque pour demander raison des injures du curé de Bouchemaine (30 août 1683).

G. 930. (Registre.) — In-folio, papier, de 149 folios.

1688-1697. — Conclusions capitulaires : — fol. 28, marché pour l'apprentissage d'un enfant de chœur (22 mai 1690); — fol. 48, marché avec Michel Pinson, maître charpentier, pour refaire le clocher de Foudon (13 août 1691); — fol. 96, marché avec l'organiste Gitton, pour raccommoder l'orgue (18 mai 1694); — fol. 107, députation, sur la requête des fermiers de Bouchemaine, pour

mettre le prix aux dards, suivant la coutume, en la Poissonnerie (14 mars 1695); — fol. 133-137, inventaire détaillé des reliques, croix, calices, chapes, chasubles, chapelles, argenterie, corporaliers, tapisseries, linge et ornements de l'église (16 septembre 1696).

G. 931. (Registre.) — In-folio, papier, de 164 folios.

1697-1711. — Conclusions capitulaires : — fol. 12, restauration de l'église de Saint-Barthélemy (14 avril 1698); — fol. 86, exposition du Saint-Sacrement pour la prospérité des armes du Roi (11 mai 1705); — fol. 104, visite par l'évêque de l'église paroissiale (9 février 1707); — fol. 120, marché avec Marin Dugoust-de-Sainte-Honorine pour la réfection de l'orgue (17 septembre 1708); — fol. 125, sépulture, au milieu de la nef, de Nicolas Pétrineau Des Noulis (23 février 1709).

G. 932. (Registre.) — In-folio, papier, de 190 folios.

1688-1703. — Conclusions capitulaires. [Double des articles 929, 930 et 931.]

G. 933. (Registre.) — In-folio, papier, de 68 folios.

1703-1710. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 931.]

G. 934. (Registre.) — In-folio, papier, de 150 folios.

1711-1721. — Conclusions capitulaires : — fol. 3, la Vraie-Croix portée dans l'église cathédrale, et de là dans l'église Saint-Aubin, à cause des grandes eaux (20 février 1711); — fol. 26, paiement de 300 livres à Jacques Vrain, marchand tapissier, et Françoise Hervé, sa femme, qui ont restauré « les trois grandes pièces de tapisserie du « chœur, représentant les *hystoires de l'Invention et de « l'Exaltation de la Sainte-Croix* et celle qui est ordinai« rement au bas du crucifix de la nef, représentant le « *Mystère de la Résurrection de N.-S.* » (12 juin 1712); — fol. 135, construction d'une sacristie à Saint-Barthélemy (11 décembre 1719); etc.

G. 935. (Registre.) — In-folio, papier, de 247 folios, avec reliure gaufrée du XVIe siècle.

1710-1720. — Conclusions capitulaires : — [Double de l'article 934.] Le notaire du Chapitre s'est servi d'un ancien livre des « Paiemans faictz par moy Franczoys « Delaunay, recepveur des Traictes et Imposition forayne « d'Anjou, ou bailliage d'Angers, sur la recepte faicte depuis « le 1er jour d'apvril jusques au premier jour d'octobre « 1524 », qui remplit les 21 premiers folios et les 24 derniers.

G. 936. (Registre). — In-folio, papier, de 200 folios.

1721-1736. — Conclusions capitulaires : — fol. 7, restauration de l'église (22 décembre 1721); — fol. 8, l'office canonial est transporté dans l'église de La Visitation (5 janvier 1722); — fol. 10, marchés avec Delamarque, maître fondeur, à Paris, pour six chandeliers et une croix à double Christ (9 mars), et avec Dubois, sculpteur, « pour « graver en bois le modèle des branches du candélabre »; — fol. 11, consécration de la masse du grand autel à double face (30 mars); — fol. 79, défense à l'organiste de vendre vin dans le cloître (13 mai 1726); — fol. 94, marché avec Cosme Marbrault, maître serrurier, pour le couronnement de la grille de l'église (4 juin 1727); — fol. 98, avec Louis Landemon pour la fourniture du marbre des autels (11 août); — fol. 126, sépulture de Buffebran Du Coudray, docteur en droit (16 août 1729); — fol. 155, réfection des fossés des pêcheries de Frémas (13 août 1731); — fol. 196, achat d'un terrain pour livrer passage au métayer des Cordonneries en Bouchemaine (6 février 1736); etc.

G. 937. (Registre.) — In-folio, papier, de 139 folios.

1720-1722. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 936.]

G. 938. (Registre.) — In-folio, papier, de 210 folios.

1724-1737. — Conclusions capitulaires. [Double de l'article 936.]

G. 939. (Registre.) — In-folio, papier, de 200 folios.

1736-1755. — Conclusions capitulaires : — fol. 36, décès de l'organiste Jean Gaudin (5 mars 1740); — fol. 48, son fils, Jean-André, reçu à lui succéder (4 février 1741); — fol. 133, lettres d'official pour Pierre Aubry, docteur régent en théologie en l'Académie d'Angers (6 novembre 1748); — fol. 141, procès-verbal des réparations des maisons des Champs et de La Tour (1 février 1749).

G. 940. (Registre.) — In-folio, papier, de 200 folios.

1755-1771. — Conclusions capitulaires : — fol. 36, reconnaissance par les paroissiens de Saint-Barthélemy, qu'ils n'ont aucun droit d'avoir des bancs dans le chœur de leur église, que sous le bon plaisir du Chapitre (7 novembre 1757); — fol. 46, sépulture de l'évêque de Vaugirault (26 juin 1758); — fol. 100, les ormeaux du cloître abattus (13 décembre 1762); — fol. 141, le deuil pris par les chanoines à la mort du Dauphin « pour témoigner combien « ils sont sensibles à la perte d'un prince aussi respec« table » (7 janvier 1766); — fol. 195, abjuration de

Georges Vinkermann, de Nuremberg, musicien symphoniste dans le corps des carabiniers (20 août 1770).

G. 941. (Registre.) — In-folio, papier, de 239 folios.

1722-1759. — Conclusions capitulaires. [Double des articles 936, 939, 940.]

G. 942. (Registre.) — In-folio, papier, de 146 folios.

1780-1790. — Conclusions capitulaires : — fol. 76, défense de tirer dorénavant de la pierre au rocher du Port-Thibault, sur les plaintes réitérées des habitants de Cornouaille, qu'il protège (11 septembre 1786); — fol. 102, vente des ornements de M. Garnier-de-La-Roussière (18 février 1788); — fol. 116, ordonnance de l'Intendant, qui exempte le Chapitre de la contribution à la taxe des réverbères (4 novembre); — fol. 129, lettre de M. de La Brosse, syndic du clergé, contenant copie de la réponse, à lui adressée par les agents généraux du Clergé, concernant les protestations des Chapitres et communautés (original, 15 avril 1789); — fol. 133, reçu (original) de Dupont, caissier de la souscription au profit des pauvres, d'une somme de 360 livres versée par le Chapitre (30 juillet); — fol. 136, rapport de l'assemblée générale tenue à l'Hôtel-de-Ville, concernant le projet d'un marché de farines et d'un grenier de subsistances (3 octobre); — fol. 141, nomination d'Étienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie Bernier, docteur et professeur en théologie, à la cure Saint-Germain en Saint-Laud d'Angers (25 février 1790).

G. 943. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1009-1234. — Dotation par le comte Geoffroi d'un Chapitre de chanoines pour desservir la chapelle Sainte-Geneviève, dans la cité, devant la porte de son château, *capellam sanctæ Genovefæ virginis, intra muros civitatis Andegavæ, ante fores videlicet comitalis aulæ* (1009? copie du XVIIe siècle); — don par l'abbé de Saint-Aubin, Guill. de Berrie, au Chapitre de Saint-Laud, expulsé du château d'Angers par le roi Louis IX, *propter castri sui periculum evitandum*, de l'église de Saint-Germain et de sa maison de Saint-Hilaire, *ecclesiam Sancti Germani... et domum Sancti Hilarii cum volerio* (1234, copie du XVIe siècle).

G. 944. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1472-1686. — Prébendes. — Mandement adressé par le roi René à ses amis et féaux, conseillers de la Chambre des comptes d'Angers, afin de notifier au Chapitre de Saint-Laud les lettres de vicariat, accordées par lui à son bien aimé chantre et chapelain de sa chapelle, Pierre Donnel, pour la première prébende vacante au dit Chapitre. [Datée du palais d'Aix, le 28 novembre, avec magnifique signat. autogr.] Au bas le scribe du Chapitre a ajouté : « Le XXe jour de « janvier, l'an mil IIII^c LXXII furent présentées cestes pré« sentes par Monsieur l'Archiprestre d'Angiers, ou Chap« pitre de Saint-Laud, ou quel estoient présens Thoreau, « Jouzeau, Poucquet, Castrie et Breslay, lesquelx les « receurent en grande diligence, en respondant, que très« voluntiers et sans nulle difficulté obéyroient à la volunté « du prince et à la teneur d'icelle. » *Georgette;* — Lettre de Franc. Leboult, portant pouvoir au doyen Deniau de prendre possession, en son nom, d'une prébende (12 mai 1688).

G. 945. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 88 pièces, papier.

1512-1789. — Cures et chapelles. — Présentation de la cure de la Pouèze (1715); — prises de possession, rentes, baux, contrats au soutien du temporel des chapelles du côté droit du chœur, de la Croix, de Lhommeau, de Noirieux, de La Noue, du Ruisseau-Doré, de Notre-Dame *alias* Ruzebouc, de Saint-Louis, de Saint-Michel et de Salve (1512-1789); — baux des maisons canoniales dans le faubourg de Saint-Laud (1675-1787).

G. 946. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 29 folios, papier.

1777-1791. — Livre de recette et dépense de l'abbé Duchilleau, doyen de Saint-Laud. — Fol. 1 v°, perte et gain aux jeux de ouik [(*sic*) pour whist] et de brelan; — fol. 16, recette des loyers de M. Des Glèreaux. — Au rebours du registre : Livre de compte des dépenses des années 1777-1778; — fol. 4 : « Du 6 décembre 1777, pour « dépense d'un déjeuné dînatoire, payé pour poisson, vin « ordinaire, huître, sardine, fruits, vin étrangers et autres « dépenses, 18 livres 2 s. »; — fol. 16-17, perte et gain du jeu.

G. 947. (Registre.) — In-folio, papier, de 29 folios.

1741-1779. — Livre de l'administration du temporel, tenu par Claude Liger, secrétaire, où sont enregistrés les baux des fermes et maisons, les lettres d'offices, les présentations aux cures, les procès-verbaux de prise de possession des prébendes, les collations de chapelles.

G. 948. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1719-1779. — Lettres et suppliques. — Supplique du sacriste Lapierre, pour obtenir l'augmentation de la pension allouée pour l'entretien et l'éducation des enfants de chœur (XVIIIe siècle); — lettres des curés, Pierre Bouillet, de Saint-Barthélemy, et R. Daburon, de Bouchemaine, afin d'être autorisés à faire les travaux dans leur église nécessaires à la construction d'une sacristie (1719); — des chanoines du Mans, Gaultier et Poirier, portant avis du

décès des chanoines Gaultier et Morand (1726-1727); — du curé de Saint-Barthélemy, Rousseau, qui réclame l'envoi de l'aumône annuelle à ses pauvres (1779); — lettre de l'évêque d'Angers, Jean de Vaugirault, pour excuser les absences du chanoine Boumard, dont la présence lui est absolument nécessaire à La Flèche, aux Ponts-de-Cé, à Saint-Florent, pour exécuter des ordres du Roi (1753-ologr.); — de l'évêque Jacq. de Grasse, en réponse aux félicitations du Chapitre sur sa nomination à l'évêché (19 décembre 1758, sign. aut.); — de M. de Rohan, comte de Briosne, pour remercier le Chapitre de l'intérêt qu'il a pris au rétablissement de sa santé (1763, sign. aut.).

G. 949. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1489. — Ajournement donné « aux petiz plez de « Craon, tenues par Jean Hullin, bachelier ès-lettres », à Pierre Cyquot, écuyer, pour comparaître à Angers et prêter serment sur la Vraie Croix de Saint-Laud.

G. 950. (Registre.) — In-folio, papier, de 24 folios.

1621-1656. — « Sentences et jugements de l'Officia- « lité du Chapitre, vénérable et discret Me Estienne Le « Royer, prestre et chanoyne en lad. église, official, et « Me Anthoine Vigne, aussi prestre, maire chappelain, « greffier »; — fol. 1-8, Judith Roze contre Claude Daudenet, chanoine, en demande d'aliments pour elle et son enfant (23 décembre 1621); — fol. 10, Jean Chemin, boulanger, contre le diacre Jean Ménard, en paiements de farines (23 mai 1622); — fol. 13, Justin Bulot, « labou- « reux », contre Jean Lespelu, curé, en paiement d'une somme de 100 livres qu'il lui a promise en le mariant avec sa nièce (12 septembre 1629).

G. 951. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1573-1737. — Procédures contre Mézeray, sieur du Fresne, concernant la mouvance de sa terre; mémoire à l'appui, et aveu du Fresne rendu au Plessis-Macé en 1573, avec plan informe des terrains contestés; — contre le doyen du Chapitre au maintien d'une rente due par le doyenné (1703-1704).

G. 952. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1413-1714. — Fondations par J. Marsault, Th. Voisin, Pierre Bertran, Marguerite Deshommeaux, Cécile Morillon, Charles et Franc. Thion, René Babin, René Chaston, Louis Hamonnet, Ét. Leroyer, Jacq. Veau, Pierre Lepellu, Jean Alain, Ph. Marchais, Laurent Goussault, Th. Venelle, Jean Davy, René Baillergeau, Jeanne Cadis, Math. Talour, Marie Landeau, veuve Roisné, Renée Lehay, veuve de Guill. François, et son frère Simon Lehay, chanoine de Saint-Laud, de messes, services et anniversaires en ladite église Saint-Laud d'Angers.

G. 953. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1544-1776. — Droits dans la rivière de La Maine. — Mémoires, présentés par les marchands de Loire et l'Hôtel-Dieu d'Angers, pour obtenir la destruction de la chaussée des moulins de Ruzebouc (XVIe siècle); — sentences du Présidial d'Angers (7 mars 1544), de la Chambre du Domaine (1658) et du Parlement de Paris (1660-1776), qui confirment au Chapitre son droit exclusif de passage et de tenir bac entre la ville d'Angers et Bouchemaine; — renoncement par les propriétaires de La Rive à tout droit de bac entre La Rive et La Baumette (1692-1740); — baux des ports de Lesvière et de Bouchemaine (1752-1784); — sentence de la maîtrise des Eaux et Forêts d'Angers contre les délinquants, qui tiennent des bateaux de pêche ou qui mettent du lin ou du chanvre à rouir dans les eaux du Chapitre (1675-1728).

G. 954. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1200-1779. — Baux, donations, contrats portant titres de rente au profit du Chapitre sur terres et tenures près l'île Chevrière (1200), à La Machefenière (1200-1372), à Piré (1364), à Seaux (1372), à La Baste (1373), en L'Ile Prioleau (1435), à La Roche (1516), Place de La Chevrie (1529), rue de La Poulaillerie (1550), rue Toussaint (1566-1680), rue Courte (1600-1640), Place-Neuve (1635), Porte Chapelière (1456-1471), Place-Cupif (1749), dans L'Ile Prioleau (1641), aux Chauffaux (1743), Cour-Saint-Laud (1779).

G. 955. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 cahier, papier, de 16 folios; 2 pièces, papier.

1402-1548. — Blaison. — Lettres du roi Charles VI, qui confirme au Chapitre « la prévosté de Corné et la « vicomté de Seiches et de Blason, et aussi la garenne de « Vendre », *alias* Boudré; — « Ensuyt les noms des « hommes et subjects de la vicomté et seigneurie de Blai- « zon, mentionnés en l'adveu rendu au roi Henri II, duc « d'Anjou par les doyen, chanoines et Chapitre de l'église « Saint-Laud en l'an 1548, et les confrontations des terres « qui en tiennent »; — aveu rendu au Chapitre pour les terres de la Chiquetière (1498).

G. 956. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1580-1676. — La Chapelle-Saint-Laud et Saint-Martin-du-Fouilloux. — Aveu rendu au Chapitre de Saint-Laud par les religieux de Chaloché, pour tenures et rentes rele-

vant des fiefs et seigneuries de La Chapelle Saint-Laud et de La Grise (1580); — transaction par laquelle François de La Rochefoucault, comte de Durtal, reconnait au Chapitre une rente de 5 l. 10 s. sur son bien de La Roguerie (1676); — brouillard de requête adressée au lieutenant général d'Anjou par le Chapitre de Saint-Laud et les paroissiens de Bouchemaine, Épiré, Savennières, Saint-Martin-du-Fouilloux pour obtenir le maintien de leur droit d'envoyer leurs bestiaux dans les bois du Fouilloux pendant dix mois de l'année (xvi° siècle).

G. 957. (Carton.) — 1 Cahier in-quarto, parchemin, de 12 folios; 2 pièces, papier.

1442-1659. — Corné. — « C'est le livre et papier que « Estienne Girart et Jehan Germon, naguères fermiers de « la prévosté et terre de Corné, rendent à honorables « hommes et discrets messeigneurs doyen et Chappitre « de l'église collégial de Saint-Lau près Angiers, seigneurs « de ladite terre et prévosté, auquel livre sont contenus « les cens et devoirs, droits, libertés et seigneuries de la-« dite terre et prévosté » (1442); — baux de ladite prévoté (1653-1659).

G. 958. (Volume.) — In-fol. contenant 210 pièces, papier, 56 pièces, parchemin, cotées par fol. 1-221; 2 tables, in-folio, papier, de 44 folios.

1215-1696. — Requêtes, baux, titres de rente dans le fief du Chapitre et les paroisses de Saint-Laud, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Bouchemaine, à Cornuaille, aux Châteliers, au Fresne, à Frémas, à La Gratellerie, au Lettier, à Ruzebouc, etc. — Fol. 1, arrentement par le Chapitre à l'abbaye de Toussaint de la maison des Châtaigners, *apud les Chasteiniers* (1215, copie de 1669); — fol. 2, transaction entre l'abbé de Clermont et le Chapitre pour la propriété de terres et vignes dans le fief de Ruzebouc (1225, orig. en lambeaux, autrefois scellé de 3 sceaux sur doubles lacs de soie bleue, jaune et blanche); — fol. 4, don par Mathieu de Linières de la métairie de L'Aleu en Bouchemaine (1235, chirographe orig., parch. en lambeaux); — fol. 5, constitution par le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers d'une rente de 15 sous au profit d'un chapelain de Saint-Laud (chirogr. orig. en lambeaux, la date manque, 1240?); — fol. 7, accord entre le Chapitre de Saint-Laud et l'abbé de Prières, *de Precibus*, du diocèse de Vannes, pour la propriété d'un pressoir à La Saulaie en Sainte-Gemmes, *apud Sauleyam in parrochia de Santa Jema* (1266, vidimus de 1270); — fol. 8, transaction par laquelle le Chapitre de Saint-Laud reconnaît à l'abbaye de Pontron le droit de percevoir un droit *in passagio Ligeris, apud Ruseboc*, sur les vins et le sel passant en Loire (1271); — fol. 11, accord avec le seigneur de La Haye-Joullain pour les droits de chasse du Chapitre dans une partie déterminée des bois du Fouilloux (1311, en français); — fol. 18, bail du four banal du Port Thibault (1400); — fol. 25, mémoire et consultation olographe de Pocquet de Livonnière sur la propriété dudit four banal (1696); — fol. 370-404, procédure et arrêt qui maintient le Chapitre dans son droit de châtelain de Bouchemaine, prétendu par le seigneur du Plessis-Macé (1654); — fol. 534, arpentage des bois de Gonnord, du Four et de Laleu (1706); — fol. 563, lettre de la marquise de Vaubrun à Létourneau, procureur du Roi, pour le remercier de ses conseils (1726).

G. 959. (Carton.) — 9 pièces, papier; 20 pièces, parchemin, cotées par folios 4-196; manquent les folios 1, 3, 5, 7, 11, 17, 20, 21, 26, 29, 31, 34, 37, 39, 48, 50, 116, 124, 130, 140, 143, 144, 147, 173, 176, 186, 191, 192; 1 plan, papier.

1283-1743. — Acquêts, baux, contrats de rentes dans le fief de Ruzebouc, à Bouchemaine, au Port-Thibault, en Sainte-Gemmes-sur-Loire, en Saint-Germain de Saint-Laud. — Fol. 4, acquêt par M° Geoffroy de Quever d'une maison et jardin en la paroisse Saint-Germain de Saint-Laud (1283, orig.); — fol. 17, don par Pierre de Chérité, *de Karitate*, d'une maison à Bouchemaine (1326); — fol. 38, 129, 141, rentes sur la prairie des Andouillers (1607-1648); — fol. 117-125, sur la maison du Petit-Cheval-Rouge, rue Saint-Laud (1603); — fol. 193, sur le champ des Trois-Maures (1634).

G. 960. (Carton.) — 21 pièces, papier, cotées par folios 1, 48, 61, 68, 89, 98, 106, 109, 222, 223, 231; 1 table de 18 folios.

1549-1704. — Acquêts baux, titres de rente dans le fief de Ruzebouc, en Bouchemaine, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Laud d'Angers et Épiré : — Fol. 69, vente par messire Joachim de Sévigné à Guillaume Doublard du lieu du Lavouer (1605); — fol. 112, mise en vente judiciaire de la terre de Louzil, saisie sur Jean Lenfant (1628); — fol. 224, vente par Guillaume Bignon à Jacq. Grandet, lieutenant en la maréchaussée d'Anjou, de la seigneurie du Lavouer (1646); — fol. 246, vente par messire François de Plainchesne, chevalier, et Anne Cochelin, à messire Guill. Ferrand, docteur régent en médecine, du lieu et closerie du Fresne (1650).

G. 961. (Carton.) — 151 pièces, papier; 10 pièces, parchemin; 1 sceau.

1337-1550. — Acquêts, baux, contrats passés pour terres et tenures dans les fiefs de Ruzebouc et Port-Thibault, à La Saulaie, à Cornouaille, La Grabellerie, La Petite-Roche, La Rangeardière, Espivant, Partenay, Château-de-Maye, L'Ébaupin, Haute-Mule.

G. 962. (Carton.) — 158 pièces, papier; 19 pièces, parchemin.

1551-1599. — Acquêts, baux, contrats pour terres et tenures dans le fief de Ruzebouc et Port-Thibault, à Cornouaille, aux Nonfolies, aux Turmelleries, aux Rivières, à Espivant, aux Mollars, à Chautourteau, La Petite-Roche, Boullet, au Fresne, à Partenay, à La Lampe, au Chesne, à La Machefenière, au Lavouer.

G. 963. (Carton.) — 144 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1600-1625. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et Port-Thibault, en L'Ile Chevrière, à Cornouaille, au Pont-Lettier, au Vieil-Cimetière, Champichard, La Saulaye, au Château-de-Maye; etc.

G. 964. (Carton.) — 195 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1626-1650. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et Port-Thibault, aux Nonfolies, Dînechien, Pré-de-Perche, La Saulaie, Cornouaille, aux Épivents, aux Nouelles, à Partenay, au Jardin-Barault, au Clos-Pointu; etc.

G. 965. (Carton.) — 131 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1651-1675. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et de Port-Thibault en L'Ile Chevrière, La Cave, Épivant, Le Hault-Plessis, Cornouaille, Chautourteau, Haute-Mule, Malidor, L'Aubinaie, La Poulardière, Le Mur-Blanc, Le Grand et Le Petit-Volier; etc.

G. 966. (Carton.) — 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; 2 sceaux.

1676-1699. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et de Port-Thibault, à La Tour, à Boullet, Clos-de-Morue, aux Mazières, aux Hautes-Encloses, au Hameau, au Fresne, à Chevreton, aux Grandes-Maisons, à Vernusson, à L'Ébaupinière, aux Chauvelais, à Cornouaille; etc.

G. 967. (Carton.) — 101 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1701-1725. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et Port-Thibault, à Patience, Chautourteau, Notre-Dame, Épivant, La Cave, Beauvoir, La Poulardière, aux Nonfolies, à Chanzé, à Belessort.

G. 968. (Carton.) — 81 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1726-1750. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et Port-Thibault, aux Petites-Roches, aux Nonfolies, au Hameau, à La Gastellerie, au Vieux-Port-Thibault, à La Roche, à La Pointe, au Pineau, à Laleu, à Closloreille et à La Machouinière.

G. 969. (Carton.) — 120 pièces, papier; 1 plan, papier; 1 pièce, parchemin.

1752-1788. — Acquêts, baux, contrats dans le fief de Ruzebouc et Port-Thibault, à La Saulaie, La Grange, au Vieil-Cimetière, à Boulet, Tournebelle, Frémur, aux Aires, à Jochepie, aux Béjaunières, aux Jonchères.

G. 970. (Registre.) — Grand in-quarto, parchemin, de 59 folios; 1 table, papier, de 4 folios.

1536. — Remembrances des déclarations rendues aux assises des fiefs de Ruzebouc, Porthibault et La Cheminée dans les paroisses de Bouchemaine, Épiré, Sainte-Gemmes, Saint-Germain en Saint-Laud et Saint-Barthélemy et dans la ville d'Angers.

G. 971. (Volume.) — In-folio, contenant 1 registre, 55 pièces, papier, 6 parchemin, et ensemble de 381 folios; 2 tables, de 14 folios.

1444-1556. — Remembrances des déclarations rendues aux assises des fiefs de Ruzebouc et Port-Thibault, par Guill. Ayrault, Raoulet Brossard, P. Bonamy, Olivier de Dinan, Ét. Chauviré, J. Faucheux, J. Haligon, J. Mesnard, Ph. Péhu, J. Rabergeau, P. Virdoux et autres tenanciers.

G. 972. (Volume.) — In-folio, contenant 44 pièces, papier, 3 pièces, parchemin, 1 registre, ensemble de 385 folios; 2 tables de 7 folios.

1532-1623. — Remembrances des déclarations et contrats exhibés aux assises des fiefs de Ruzebouc et Portthibault, par Pierre Landevy, Charlotte Rabeau, Robin Chardon, Ét. Desportes, Julien Gaudin, Laurent Haligon, Fr. de Juigné, Fr. Maugin, Julien Papiau, Ch. Salmon, René Poisson et autres tenanciers.

G. 973. (Registre.) — In-folio, 160 folios, papier; 1 table de 7 folios, papier.

1564-1640. — Déclarations rendues aux assises des fiefs de Port-Thibault et Ruzebouc par Guill. Jahan, Pierre Orioust, J. Rahier, Martin Guesdon, Jean Deniau, Collas Bouvet, René Parenteau, Jean Morier, Guill. Daumesse, René Godin et autres tenanciers.

G. 974. (Volume.) — In-folio, contenant 199 pièces, papier; 1 table de 3 folios.

1625-1655. — Déclarations rendues aux assises des fiefs de Port-Thibault et Ruzebouc par Luc Lancelot, René de La Haye, Gabr. Planchenault, J. Maillard, Martin Nau, Pierre Jousset, Guill. Fauveau, René Porcher, Jacq. Samson, Denis Georges, Jacq. Godin, René Landaye et autres tenanciers.

G. 975. (Volume.) — In-folio, papier, comprenant 98 pièces, papier; 1 table de 2 folios.

1663-1675. — Déclarations rendues aux assises du fief de Ruzebouc et Port-Thibault par J. Janvier, curé de Bouchemaine, J. Desportes, Renée Davoust, Mic. Deffaie, Mic. Valuche, P. Jamme, Mic. Frétault, Renée Papiau,

J. Bonnet, Cl. Quéniot, Cl. Béziau, René Chartier, Marin Deniau et autres tenanciers.

G. 976. (Volume.) — In-folio, contenant 153 pièces, papier; 1 table in-octavo, de 7 folios, papier.

1663-1693. — Déclarations rendues aux assises du fief de Ruzebouc et Port-Thibault, par René Avrillon, Renée Baudriller, Jacq. Brisset, Noël Bésiau, Jul. Chotard, Él. Chauviré, Mat. Dubé, Mic. Defays, Marc Fillon, P. Gasté, Cl. Hamon, Jacq. Legris, Louise Landais, Perrine Nau, Daniel de Mung et autres tènanciers.

G. 977. (Volume.) — In-quarto, contenant 149 pièces, papier; 1 table de 2 folios.

1593-1716. — Déclarations produites aux assises des fiefs de Ruzebouc et Port-Thibault par René Abert, Ét. Béguyer, Mic. Chesneau, Jacq. Courault, Fr. Deniau, Renée de Brissac, Denis Maurier, René Nicole, Martin Vanbredenbec, Ét. Planchenault et autres tenanciers.

G. 978. (Registre.)—In-folio, de 135 folios, papier; 1 table de 6 folios, papier.

1755. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de Port-Thibault par Mich. Aubert, Fr. Béliard, Guill. Bédasne, André Choisnet, Barth. Deffais, René Dolbois, Fr. Ferronnière, René Guinais, Germain Huet, Pierre Joubert, Math. Léger, René Moreau, Fr. Nau, René Ourioust, René Porcher, Élie Quénion, Urb. Renou, J. Simon et autres tenanciers.

G. 979. (Registre.)—In-folio, de 290 folios, papier; 2 tables, 7 folios, papier.

1640. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief et seigneurie du Port-Thibault par Denis Aubry, Math. Bougère, Mic. Bellanger, Cl. Chesneau, René Dauvesse, Gilles Desportes, Perrine Froger, René Halbert, J. Jahan, Fr. Renaud, P. Simon, Nic. Turpin et autres tenanciers.

G. 980. (Registre.)—In-folio, de 159 folios, papier; 2 tables, 19 folios, papier.

1709. — Remembrances des déclarations rendues aux assises de la terre, fief et seigneurie de Ruzebouc par les abbés de Clermont, de Saint-Georges-sur-Loire et du Louroux, René Bessonneau, Louis Bobèche, Fr. Defaye, Mat. Dubé, P. Ernye, René Fauveau, René Guinais, Joseph Jaunay, Nic. Maillochau, Joseph Poirier et autres tenanciers.

G. 981. (Registre.)— In-folio, papier, de 70 folios; 2 tables de 10 folios, papier.

1733-1785. — Remembrances des déclarations rendues aux assises générales de la terre, fief, seigneurie et châtellenie de Bouchemaine, prévôté, fief et seigneurie de Ruzebouc par Séb. Aillère, Ét. Bigner, P. Bréheret, Chauviré, curé de Saint-Barthélemy, Ant. Cormier, Louis de Bobèche, Jul. Ferronnière, Jacq. Picherit, Pierre Sayeux et autres tenanciers.

G. 982. (Registre.) — In-folio, papier, 162 folios; 1 table, 12 folios, papier.

1533-1785. — « Tenue des assises générales de la « terre, fief, seigneurie du Port-Thibault, situé paroisse « de Sainte-Jammes-sur-Loire, par nous Vincent Benoist, « licentié-ès-lois, avocat en la Sénéchaussée et Présidial « d'Angers, sénéchal reçu, le requérant Mᵉ René-Charles « Raimbault, sieur de La Douve, licentié-ès-Loix, avocat « en lad. Sénéchaussée, procureur fiscal desd. fief et « seigneurie, assisté de Michel-Fortuné Merlet, greffier. »

G. 983. (Registre.) — In-folio, papier, 89 folios; 1 table de 5 folios, papier.

1755. — « Tenue d'assises du fief et seigneurie de « Ruzebouc, ayant droit de haute, basse et moyenne justice, « situé paroisse de Bouchemaine et de Saint-Pierre d'An- « gers, faite en la maison seigneuriale dud. fief, située au « village de La Pointe, par nous Vincent Benoist, écuyer, « maire et capitaine général de la ville d'Angers, sénéchal, « seul juge civil et criminel de ladite seigneurie, poursuite « et diligence de Mᵉ René-Charles Raimbault, sieur de La « Douve, avocat en la Sénéchaussée, procureur fiscal, « assisté de Mᵉ Toussaint Béraud, commis greffier ordi- « naire. »

G. 984. (Registre.) — In-quarto, papier, 470 pages; 2 tables de 40 folios.

1773. — Déclarations rendues aux tenues d'assises du fief et seigneurie du Port-Thibault par Vincent Arnoul, René Beauderon, Jean Béziau, Ét. Brisset, Fr. Charon, Fr. Chesneau, René Davy, Math. Dolbeau, Jean Duciel, J. Fauveau, P. Fillon, René Doublet, René Lechat, Jacq. Maugin, Gabriel Nicolle, Fr. Ollivier, Fr. Planchenault, Georges Proustière et autres tenanciers.

G. 985. (Registre.) — In-quarto, papier, 249 pages; 2 tables de 29 folios, papier; manquent les pages 109, 120, 155, 170, 179, 182, 195, 198.

1773. — « Tenue des assises générales des terre et « châtellenie de Bouchemaine, prévosté de Ruzebouc, par « nous Pierre Benoist, écuyer, avocat au parlement militant « au siége présidial dud. Angers, sénéchal juge civil et « criminel, poursuite et diligence de René Lemay, prati- « cien, procureur fiscal, assisté de Mᵉ Charles Lebreton, « licencié-ès-lois, feudiste. »

G. 986. (Registre.) — In-folio, papier, de 211 folios, papier.

1773. — Table générale et personnelle des registres d'assises de Bouchemaine et Port-Thibault.

G. 987. (Registre.) — In-folio, papier, de 115 folios.

1657. — « Papier décimal des dixmes de vin de la « paroisse de Bouchemaine, dues à MM. les doyen, cha« noines et Chapitre de Saint-Laud, à raison d'un jallais de « vin, contenant 10 pintes, mesure de Ruzebouc, par cha« cun quartier de 50 cordes, suivant l'ordre et coutume « dudit lieu. »

G. 988. (Registre.)— In-folio, papier, de 205 folios; 1 table de 4 folios, papier.

1658. — Censif des fiefs, seigneuries et châtellenies de Ruzebouc et Port-Thibault, contenant les cens et rentes dus à la recette du Chapitre par Jul. Bessonneau, Ch. Bouclier, Louis Choisnet, Luc Dolbois, J. Éveillon, Guill. Ferraud, Fr. César, Fr. Le Chaulme, J. Pavy, Jean Poulain, Simon Phélipot et autres tenanciers.

G. 989. (Registre.) — In-folio, papier, de 414 pages.

1700. — « Papier terrier, censif et déclaratif de la « châtellenie de Ruzebouc, Bouchemaine et ancien Port« Thibault en la paroisse de Sainte-Gemme-sur-Loire.. « pour la perception des cens, rentes et debvoirs seigneu« riaux et féodaux, deubs chacuns ans à la recepte du « Chapitre. »

G. 990. (Registre.) — In-folio, papier, 101 folios.

1790, 20 avril. — Arpentage par Louis Mabille, notaire royal, des vignes de la paroisse de Bouchemaine, comprises dans la dîmerie du Chapitre « à raison de « 5 pintes par quartier de 25 cordes. »

G. 991. (Registre.) — In-folio, papier, 150 folios; 2 tables de 15 folios, papier. — En tête un beau T majuscule à la plume.

1755. — « Terrier ou censif déclaratif de tous les « héritages mouvants du fief du Port-Thibault, situés dans « l'étendue des paroisses de Sainte-Gemmes-sur-Loire et « de Saint-Pierre d'Angers, avec les devoirs qu'ils doivent « annuellement au terme de Notre-Dame-Angevine, tant de « cens que de rentes inféodées, dues à la grande Bourse « du Chapitre Saint-Laud, montant savoir de cens à la « somme de 29 livres 19 s. 11 d. pitte et à la grande « Bourse 12 livres 17 s. 5 d. et 31 boisseaux d'avoine, « mesure de Sainte-Gemmes-sur-Loire. »

G. 992. (Registre.) — In-folio, 114 folios, papier; 2 tables, 9 folios, papier.

1755. — « Censif déclaratif de tous les héritages mou« vants de la chastellenie de Ruzebouc dans l'étendue des « paroisses de Bouchemaine, Épiré et Saint-Pierre dudit « Angers, avec les cens et rentes qu'ils doivent annuelle« ment aux termes de Notre-Dame-Angevine et de Tous« saint, montant ensemble à la somme de 9 livres 5 s. 7 d. « de rente à la Grande Bourse, et celle de 20 s. de cens, en « outre 32 boisseaux de grosse avoine, 4 chapons, une « busse, quatre jallais et 30 pintes de vin au cours des « vendanges. »

G. 993. (Registre.)— In-folio, papier, de 158 folios; 1 table, 28 folios, papier.

1773. — Papier terrier de la châtellenie de Ruzebouc, dont la mouvance s'étend dans les paroisses de Bouchemaine, Épiré, Sainte-Gemmes et Saint-Pierre d'Angers. — Fol. 1-2, droits du Chapitre; — fol. 2-9, domaine de la châtellenie; — fol. 9-14, domaine de la chapelle d'Artaud; — fol. 15 et suiv., mouvance hommagée et censive.

G. 994. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIe siècle. — Plan visuel de la châtellenie de Ruzebouc en Bouchemaine.

G. 995. (Registre.)— In-folio, papier, de 189 folios; 1 table, 41 folios, papier.

1773. — Terrier du fief du Port-Thibault dans les paroisses de Saint-Pierre d'Angers et de Sainte-Gemmes-sur-Loire. — Page 1, domaine du fief; — pages 2-30, héritages en censive; — page 33, domaine de la chapelle du Petit-Artaud; — pages 94 et 272, domaine de la chapelle du Port-Thibaut; — page 377, droit de bac au Port-Thibaud pour le seigneur de Sainte-Gemmes.

G. 996. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIe siècle. — Plan visuel du fief du Port-Thibault.

G. 997. (Carton.).— 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 plan, papier.

1350-1781. — Fief de Ruzebouc. — Arrentement par le Chapitre à Jean d'Arras d'une île aboutissant à L'Ile Chesneau (1388); — à Alain du Latay d'une île entre le port de Bouchemaine et L'Ile Gaignart (1350); — à Thomas Yvonay de la maison de La Severie (1396); — ordre d'enquête contre les pillards inconnus, qui ont détruit les vins de passage au port de Ruzebouc (1392); — mandement royal, qui enlève tous empêchements mis au droit du Chapitre sur ledit port (1402); — ordre d'enquête entre le Chapitre Saint-Laud, l'abbaye du Ronceray, le maire et l'Hôtel-Dieu d'Angers, au sujet de l'encombrement des rivières par les moulins de Ruzebouc (1558); — procès-verbal du tirage de la quintaine par les nouveaux mariés (1553); — ordonnance, sur requête, du lieutenant général en la Sénéchaussée d'Angers, contre les habitants de Bouchemaine, qui ont pris de la terre dans les communs (1643); — pour la montrée des communs (1648); — délibération des paroissiens de Denée, qui s'engagent à payer

un sol par personne au bac de La Pointe (1724); — plan du taillis du Four en Bouchemaine (1731).

G. 998. (Volume.) — In-folio, contenant 10 pièces, parchemin; 266 pièces, papier, cotées par folios 1-657; 1 table, 20 folios, papier.

1620-1785. — Fief de Saint-Barthélemy, *alias* de La Cheminée. — Acquêts, échanges, baux, titres-nouveaux, quittances, déclarations, mémoires, au soutien de la mouvance du fief sur les tenures des Airs, des Ardoises, de La Croix-Blanche, de La Cheminée, de La Castouarde, dans les rues Saint-Laud, Baudrière et de La Poissonnerie à Angers, dans le cloître Saint-Laud, au Plessis-Grammoire, à La Rangeardière et à La Rue

G. 999. (Carton.) — 27 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1338-1785. — Baux et contrats d'acquêts de terres et tenures dans le fief de Saint-Barthélemy, à La Taillanderie, La Rangeardière, La Ménagerie, La Grange, La Cheminée, La Croix-Blanche, aux Aires; — baux du domaine; rente sur une maison vis-à-vis le cimetière.

G. 1000. (Registre.) — In-folio, papier, 67 folios; 1 table, 4 folios, papier.

1756. — « Papier décimal ou de dîme concernant les « noms des propriétaires, à Champfleuri, Faidon, à La Bre- « tonnière, qui ont des vignes situées dans l'étendue des « paroisses de Saint-Barthélemy et Trélazé, et le nombre « desd. vignes sujettes à la dîme de Saint-Barthélemy, « dépendant de MM. les doyens, chanoines et Chapitre de « Saint-Laud-lès-Angers, à raison de 20 pintes par quartier « de vigne. »

G. 1001. (Registre.) — In-folio, papier, 129 folios; 1 table de 2 pages, papier.

1750. — « Papier décimal ou de dîme, contenant les « noms des propriétaires et la quantité de vignes, qu'ils « possèdent dans l'étendue de la paroisse de Foudon et « partie sur celle de Brain-sur-L'Authion, sujets à la dîme « de Saint-Barthélemy, dépendants de MM. les doyen, « chanoines et Chapitre de Saint-Laud, à raison de « 20 pintes de vin par quartier de vigne. »

G. 1002. (Registre.) — In-folio, papier, 68 folios; 2 tables de 10 folios, papier; 3 plans, papier.

1785. — Censif des fiefs de Saint-Laud et de La Cheminée en Saint-Barthélemy, au Champ-de-Bataille, au Reux, aux Rangeardières, à La Ranloue, à La Grange, à La Taillandrie, à La Croix-Blanche, à La Monellerie, aux Prébendelles, à Beaurepos, aux Lizonnières, au Petit-Mayet, au Champ-Gelé, aux Noyers.

G. 1003. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 14 pièces, papier.

1180-1784. — Seigneurie de La Noue, *alias* Pressigné, en Saint-Silvin. — « Inventaire des choses héritaux de « la chapelle de La Noue » (1493); — déclarations rendues au seigneur et chapelain par les tenanciers (1560); — « papier concernant les droitz de la chapelle de La Noue » (1610). — En tête est la copie d'une charte latine par laquelle Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, concède et confirme à nouveau à Foulques, son camérier d'Angers, la chapellenie fondée par lui en l'église de Saint-Laud, *capellaniam quam ipse constituit*, avec la terre, fief, cens et coutume de Précigné, *de Preciniaco. Hoc viderunt et audierunt Richardus et Gaufridus, filii regis... apud Andegavum* (1180 *circa*); — fol. 10, don par Geoffroi, comte d'Anjou, à Foulques, son camérier, en le mariant à la fille du camérier Bigot, des cens de Précigné, *census de Preciniaco* (1150 *circa*); — fol. 11, don par Henri II au même de la terre de Précigné. — La teneur diffère légèrement de la charte du fol. I qui en est la confirmation. Cette première pièce est donnée à Angers, *teste Stephano sinicallo et Raginaldo de Vo, teste etiam Radulpho filio Stephani, teste etiam Johanne, filio regis minore..* — Assises du fief (1780); — acquêt par Thomas de Jonchères de la terre de Planche-Piau (1784).

G. 1004. (Volume.) — In-folio, contenant 182 pièces, papier, 3 pièces, parchemin.

1451-1701. — Seigneurie de La Noue — Extraits de tenues d'assises du fief (1451-1552); — « mé- « moire de ce que peut avoir à présent M[e] Philippes « Marchais, chappelain de La Noue, déservie en l'église de « Saint-Laud-lès-Angers, de titres et enseignemens entre « ses mains, concernant le droit de sad. chapelle », les lieux des Gastes, de Pressigny, La Croiserie, Tournebat, L'Aigeardière, l'abbaye du Perray-aux-Nonains, la closerie de Planchepiau (1609); — censif du fief (XVI[e] siècle); — noms des chapelains qui ont possédé la chapelle de La Noue jusqu'en 1588; — remembrances des plaids de La Noë, *alias* Précigné (1610); — assises du fief (1692 1701).

G. 1005. (Volume.) — In-folio, contenant 113 pièces, papier, 14 pièces, parchemin.

1460-1711. — Seigneurie de La Noue. — Montrée, déclarations, contrats de vente des lieux et closeries de Planche-Piau, de La Croiserie, Tournebat. — Fol. 109, billet pour obtenir renvoi des assises, signé : *Le chevalier de Saint-Offange* (1609); — fol. 111-113, déclarations pour terres dépendant de La Noue, signées par

les commandeurs du Temple d'Angers, Louis d'Appelvoisin (1619), le chevalier de Trans (1651), Jacq. Le Voyer-de-Paulmy (1711); — fol. 133, mémoires et procédures entre le curé de Saint-Silvin et le chapelain de La Noue, pour leur droit de dîme (1610).

G. 1006. (Volume.) — In-folio, contenant 42 pièces, papier, 57 pièces, parchemin.

1427-1735. — Seigneurie de La Noue. — Enquêtes, mémoires, procédures et contredits entre les religieuses du Perray-aux-Nonains et le chapelain de La Noue, concernant la mouvance de Planchepiau (1427-1515); — sentence du juge d'Anjou au profit du chapelain de La Noue (3 juillet 1516); — arrêt du Parlement qui confirme (15 février 1535); — déclarations du lieu de La Planche-Piau rendues par l'abbaye du Perray au chapelain de La Noue (1517-1735).

G. 1007. (Volume.) — In-folio, contenant 179 pièces, papier, 18 pièces, parchemin; 2 sceaux.

1456-1735. — Seigneurie de La Noue. — Contrats d'acquêts de la terre et métairie des Gastés et aveux rendus au chapelain de La Noue par Pierre Leclerc, Guy Lasnier et François Chauveau (1456-1701); — déclarations rendues par les chapelains de Sainte-Catherine de Beuzon, pour la closerie du Buron, et par les chapelains de L'Augeardière, pour les vignes en dépendant, à la seigneurie de La Noue (1539-1735); — acquêt par Nic. Margariteau des closeries des Loges, de La Grande-Brosse et de Livesnière (1659).

G. 1008. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 9 pièces, papier, cotées par folios 1-19.

1478-1575. — Seigneurie de La Noue. — Déclarations rendues au chapelain de La Noue, pour le lieu des Gastés en Saint-Silvin, par André Delhommeau, Pierre de Clermont, Guy d'Espinay, Jean Rouy, Jean Gascher (1508-1532); — par le chapelain au Chapitre pour son temporel (1478-1575).

G. 1009. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios; 1 plan, papier, annexé.

1780. — « Projet de terrier du petit fief de la Noë. »

G. 1010. (Carton.) — 21 cahiers, in-folio, papier, 158 folios; 18 pièces, papier.

1530-1793. — Confrérie des nobles bourgeois d'Angers desservie en l église collégiale. — Comptes de recettes et mises, rendus par les bâtonniers René de Montortier (1551), Marc Gelé (1555) : « Le jour Mr. St Nicolas, pour le « desjeuner des frères, tant ledit jour que le lendemain, en « pain, vin, ung jambon, une langue de bœuf, pieds de « moutons et autres choses, et pour la cuisson dudit jam- « bon et langue de bœuf, 52 s. 6 d. t. »; — par Jacques Richier (1575), Christophe Tripier (1582-1583), Jean Avril (1586-1587), Nicolas Daudouet (1593-1594). Parmi les confrères reçus dans l'année figurent R. P. en Dieu Jean-Baptiste Tiercelin, évêque de Luçon, Pierre de Rohan, Jean Mesnier, docteur ès-droit, Jacques Duvivier, sieur de la Bastide, gouverneur des Ponts-de-Cé, etc.; — par Jean Guy Lemanceau (1650-1651) et Jacques-Louis Persac (1791-1793); — baux et déclarations des métairies du Perrier et du Perrin-Savineau; — baux de maisons et terres, dépendant du temporel des chapelles d'Épluchard, du Treillis-Vert et de La Béjaunière; — procédure contre M. Gohin de Montreuil, au soutien d'une rente hypothécaire de 100 l.; — quittances de services et de fournitures diverses.

CHAPITRE DE SAINT-MARTIN D'ANGERS.

G. 1011. (Registre.) — In-folio, de 94 folios, papier.

1689-1695. — Délibérations capitulaires : — fol. 28, réception du reliquaire de Saint-Vincent fait par l'orfèvre Galisson (11 janvier 1691); — fol. 48, mort de l'évêque Henri Arnauld (8 juin 1692); — fol. 50, notification au Chapitre de Saint-Maurice, qu'on assistera à la sépulture « non « en conséquence de son mandement mais par le respect « qu'on a pour la mémoire » de l'évêque (12 juin); — fol. 57, récit de l'entrée de l'évêque Michel Lepeletier et de sa prise de possession (8 janvier 1693); — fol. 71, rapport de la visite de l'église Saint-Martin par l'évêque (11 mars 1694); — fol. 89, statut pour la sépulture des ecclésiastiques (30 juin 1695); — fol. 94, restauration des tapisseries du chœur par Anne Moreau (21 juillet).

G. 1012. (Registre.) — In-folio, papier, de 370 pages.

1753-1768. — Délibérations capitulaires : — page 21, achat d'un tapis de Turquie pour couvrir le marchepied du grand autel (29 août 1754); — page 48, arrêt du Parlement de Paris pour le Chapitre contre son doyen Félix-Auguste Collas de Lesperonnière (3 juillet 1755); — page 104, bénédiction d'une cloche fondue par Labry (15 mars 1758); — page 119, lettre de compliment à M. de Grasse, nommé à l'évêché d'Angers (12 décembre); — page 120, questionnaire et réponses sur les bénéfices dont le Chapitre a la nomination ou la collation; — page 129, installation du nouvel évêque (4 juin 1759); — page 193, transaction entre le marquis Amelot de Chaillou et le Chapitre pour le fief de Viviers (18 juin 1762); — page 219, « le jeudy

« 12 août 1762 pendant que l'on chantoit les matines, il « s'est élevé un orage menaçant sur cette église ; le temps « devint si obscur qu'à peine pouvait-on lire au chœur. « Tout-à-coup le tonnerre a tombé d'abord sur le clocher, « et a découvert toute la partie exposée au midy, et ensuitte « étant entré dans le clocher, il a donné plusieurs se- « cousses et fendu les pilliers et les arcades qui soutiennent « cette partie, attaqué un autre pilier qui soutient la char- « pente sur laquelle sont appuyées les cloches. Après « l'avoir ébranlé jusque dans son fondement et détaché « beaucoup de pierres, il a percé et traversé la voûte dans « le milieu de la fondation du même pilier, attaqué en « tombant l'arcade qui sépare le chœur d'avec la voûte du « clocher; ensuite il a éclaté, comme une bombe, à l'entrée « du chœur, entre les deux premières ouvertures des stalles. « Toute l'église s'en trouva au même instant remplie de « feu et de fumée. Les étincelles se sont répandues dans « tout le chœur. Plusieurs de Messieurs ont eu leurs sur- « plis percés par les étincelles. Le carreau de pierre de « rairie, sur lequel la foudre a éclaté, a été rompu en « plusieurs morceaux. Elle a ensuite traversé sous la « chaire de l'église, brisé un banc, qui est au-dessous, ren- « versé une fille, qui y faisoit ses prières, luy a brûlé « trois doigts du pied, luy a fait plusieurs contusions aux « oreilles et au cou, rompu ensuite plusieurs carreaux de « vitre dans la tribune placée à côté de l'autel de pa- « roisse » ; — page 240, procession générale avec le chef de saint Loup, pour la cessation des pluies (31 août 1763); — page 277, transaction avec l'évêque et le Chapitre pour la limitation de leurs fiefs (16 avril 1765); — page 355, union fraternelle des deux Chapitres de Saint-Martin et de Saint-Laud (10 mars 1768).

G. 1013. (Registre.) — In-folio, papier, de 401 pages; 3 pièces, papier, intercalées aux pages 117, 296, 300.

1768-1782. — Délibérations capitulaires : — page 2, remerciements au chanoine Sauvage, qui a fait repeindre les statues des Saints, au-dessous de la voûte, dans le sanctuaire, redorer le grand autel et les trois châsses, faire six grands chandeliers et un crucifix de cuivre avec une lampe d'argent (15 novembre 1768); — page 13, suppression des enfants de chœur, « Messieurs ayant remarqué depuis long- « temps l'insuffisance de moyens, où étoit le Chapitre de « fournir à tous leurs besoins et surtout de leur procurer « une éducation convenable » (2 mars 1769); — page 25, interrogatoire en Chapitre et expulsion du sous-chantre Mérand, a qui défense à été faite par arrêt du Parlement « d'user à l'avenir de pratiques superstitieuses et contraires « à la raison et à la pudeur » (14 août); — page 117, notification faite au curé de Sainte-Croix du droit du Chapitre de visiter son église en procession (25 juin 1773); — page 132, célébration de l'anniversaire de la naissanee du comte de Provence (17 novembre); — page 174, Messieurs Clabaud et Gautreau, commissaires nommés pour vendre les parchemins et papiers inutiles du Chapitre, ont rapporté à la compagnie, qu'ils avaient vendu au nommé Besnard, relieur, la quantité de 227 livres de parchemin, pour le prix et somme de 130 livres 16 s., à raison de 12 s. la livre, et 243 livres de papiers, pour celle de 23 livres, à raison de 2 s. la livre (14 février 1775); — page 185, dépôt de reliques dans l'autel de Saint-Sébastien, en la place de celles qui avaient été enlevées (20 juillet); — page 213, transaction entre le Chapitre et le curé d'Écuillé pour les dîmes (1 août 1776); — page 218, cérémonial pour la première messe d'un chanoine (29 septembre); — page 242, fonts baptismaux et bénitiers donnés par une personne inconnue (4 septembre 1777); — page 248, installation du doyen Frémont (19 décembre 1777).

G. 1014. (Registre.) — In-folio, papier, de 315 pages; 5 pièces papier intercalées aux pages 39, 122, 166, 180, 282.

1782-1790. — Délibérations capitulaires : — page 25, installation de l'évêque Couet Du Vivier de Lorry (18 décembre 1782); — page 100, reconstruction de la sacristie aux frais d'une personne inconnue (2 décembre 1784); — page 121, procession du chef de saint Loup, pour la disposition du temps (12 mai 1785); — page 236, mort du curé de Saint-Martin, Adrien Chotard, doyen de la faculté de théologie, chanoine honoraire, âgé de 79 ans; — page 264, convocation pour la nomination de députés aux États généraux (15 mars 1789).

G. 1015. (Registre.) — In-folio, papier, de 35 folios.

1765-1781. — Actes capitulaires soumis au contrôle laïc : — page 1, baux de terres et de maisons en Saint-Silvin et Saint-Laud; — page 3, nomination de Jean Jacob, à l'office d'appariteur, de sergent des fiefs et de bedeau; — page 5, réception de Louis-Pierre Barat, docteur et professeur de théologie (2 août 1766); — page 12, de Michel Trouillard (25 janvier 1768); — page 16, interrogatoire et exclusion du sieur Mérand, sous-chantre, qui a été décrété de prise de corps, V. G. 1013, p. 25; — page 18, réception de Me Jean-Pierre Tremblay, docteur en théologie (7 juillet 1770); — page 20, nomination de L.-P. Barat à la charge d'official (16 août); — page 23, réception

de Me Armand Gautreau de Villeneuve comme chanoine (24 septembre 1774); etc.

G. 1016. (Registre.) — In-folio, papier, de 16 folios.

1781-1789. — Actes capitulaires sujets au contrôle laïc : — fol. 1, installation de Me Jacques-Sévère Provost, chanoine (13 février 1781); — fol. 8, de François-Xavier Aubéry (22 décembre 1782); — fol. 10, de Pierre Boylesve (26 juin 1787); — fol. 11, présentation de Jacques Provost à la cure de Chavagnes-sous-Le-Lude (10 janvier 1788).

G. 1017. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1423. — Lettres royaux portant ordre d'enquête et d'ajournement contre Ponthus, sieur de La Tour, Louys et Charles de La Tour, ses frères, Marguerite de La Tour, leur sœur, femme du seigneur du Juth, en Bretagne, qui, « accompaignez de plusieurs autres, leurs aliez et complices, « jusques au nombre de 14, armez d'armes invisibles et « défendues, » ont envahi l'église Saint-Martin, quoique sous la protection et sauvegarde spéciale du roi, et y ont enlevé, entre les bras de Jeanne Sauvage, dame du Plessis, veuve de Gilles Clérembault, dans la chapelle où elle entendait la messe, son fils Antoine Clérembault, « héritier « de deux mille livres de rente » (21 avril 1423, original jadis scellé).

G. 1018. (Carton.) — 158 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1612-1784. — Actes de la juridiction du Chapitre. — Appositions et levées de scellés, nominations de curatelle, levées d'enfants exposés et de cadavres, enquêtes concernant des délits, notamment un vol commis dans l'hôtel Constantin et la conduite scandaleuse du sacristain Foucher, prêtre du diocèse du Mans.

G. 1019. (Carton.) — 37 pièces, parchemin, 46 pièces, papier.

1238-1785. — Liste des chapelles fondées et desservies en l'église Saint-Martin d'Angers, Saint-Martin de Soulaire et Saint-Martin de Chavagnes-sous-Le-Lude; — consistance et valeur de leur temporel, avec les charges des chapelains; — ordonnance épiscopale portant réduction des messes des chapelles du Puids, Hannelou et de Saint-Geoffroy (9 mars 1668). — Titres particuliers des chapelles desservies en Saint-Martin d'Angers. — Chapelle d'Alicot : état des biens et revenus; baux de terres en Saint-Léonard et Saint-Michel-du-Tertre (1722-1785). — Chapelle du Buisson : état du temporel et des charges (XVIIIe siècle). — Chapelle du Petit-Breil : ordonnance du vicaire-général qui en réduit le service à quatre messes par semaine (1731). — Chapelle des Carrefours *alias* de Saint-Martin-de-Vertou : donation par Lucas, clerc, à l'église Saint-Martin, de ses vignes et d'une maison à Nerbonne, *apud Querqum de Nerbone* (1238, original jadis scellé); — acquêt par Gilles Chapelain, d'un herbergement à Andard (1330); — compte des frais d'entretien et de reconstruction de la closerie du Carrefour en Andard et de la recette du revenu des vignes (1467-1471); — sentences du Présidial qui confirment au chapelain une rente de deux chapons sur les terres des Fontenelles en Corné (1555) et une rente d'un setier de blé sur *Le Cheval-Blanc* à Andard (1614); — état du revenu de ladite chapelle (1688); — enquête et ordonnance épiscopale portant décret d'union à la fabrique de l'église Saint-Martin (1698); — baux de terres en dépendant dans les prairies de Brain et Andard (1778). — Chapelle de Sainte-Catherine de Chavagnes-sous-Le-Lude *alias* Saint-Jacques de La Chalotière : revendication par le chapelain du temporel aliéné à vil prix ou usurpé par les seigneurs de Launay-Baffer (1497-1602); — réponse du seigneur de Launay-Baffer; — état du temporel (XVIIIe siècle). — Chapelle du Petit-Charancé en Soulaire : contestation entre le chapelain et le seigneur du Plessis-Bourré au sujet d'un pré (1657); — déclaration et bail du temporel (1636-1759); etc.

G. 1020. (Carton.) — 87 pièces, papier; 13 pièces, parchemin; 1 sceau, 2 cachets.

1346-1785. — Temporel des chapelles (suite). — Chapelle de La Claverie : reconnaissance par Jean Girard clerc, et Agnès, sa femme, d'une rente de 4 l. sur une maison rue Saint-Jean-Baptiste, près la porte de ville (1346); — contestation pour les servitudes de ladite maison (1556); — titre nouveau d'une rente de 15 s. due au chapelain sur la maison de Saint-Christophe en Bressigny (1608-1636); — démission du chapelain, ordonnance épiscopale qui suspend le service pendant vingt ans, à charge de reconstruire les trois maisons qui en dépendent (1773). — Chapelle de Cothon : mémoires des titres, qui la concernent dans le trésor du Chapitre (XVIIIe siècle); — fondation de ladite chapelle par le Chapitre (1353); — don par le chapelain Groiguet d'une maison rue de La Cloche et de vignes en Étriché (1503); — acquêt et legs par Jean Boudin, prêtre, d'une maison au coin de la rue Saint-Julien (1458-1481); — accord pour les servitudes de ladite maison entre le Chapitre et Me Jean Ménard, licencié ès-lois (1559); — déclarations du temporel rendues au Chapitre par les chapelains (1546-1664); — lettres de l'abbé A. Guérin à M. et Mme Guérin de La Piverdière, pour la démission de ses bénéfices et notamment de la chapelle de Cothon, au profit de leur fils, son filleul (1731-1735); — lettre du curé

d'Étriché, Nepveu de La Hamardière, au sujet de vignes et terres en Soulaire, dépendant du temporel (1735). — Chapelle des Créneaux : baux du temporel (1764-1788). — Chapelle de L'Épervière : rentes rue des Aisses et du Petit-Prêtre (1667-1690). — Chapelle de Gébu : arrentement du champ des Foureries au profit de ladite chapelle (1644-1681). — Chapelle de La Guillegaudière : état du temporel (XIVe siècle); — requête en indemnité par Jean Cireux de frais faits par lui pour la reconstruction de la maison (XIVe siècle); — arrentements du logis en dépendant rue Saint-Aubin (1610-1617); — requête du Chapitre et enquête pour la réunion de la chapelle à la maîtrise de la psallette (1624). — Chapelle de Sainte-Catherine de Hannelou : état des revenus et charges (XVIIe siècle); — baux des terres en dépendant dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste d'Angers et des Rosiers (1676-1785). — Chapelle des Lidoreaux : enquête pour l'arrentement de vignes en dépendant dans la paroisse du Bourg (1600); — détail des terres formant le temporel (XVIe-XVIIIe siècles); — reconnaissance par Charles de Portebize du droit de passage du chapelain sur les terres de Guinefolle, pour aller à ses prés dans la prairie du Bois (1648); — échange de terrain entre le chapelain et le curé de Soulaire (1649); — démission du titulaire au profit du Chapitre (1751); — hommage rendu de partie du temporel au fief de Tessecourt (1768); — bail du temporel (1783).

G. 1021. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 56 pièces, papier; 5 sceaux; débris de sceaux.

1230-1784. — Temporel des chapelles (suite). — Chapelle de La Ménardière : traités passés avec les tenanciers du moulin à eau de L'Erménardière, *alias* La Ménardière, et titres nouveaux pour la rente de 4 livres 10 s. et 6 chapons due au chapelain (1316-1766); — supplique du Chapitre et enquête pour la réunion de la chapelle à la fabrique (1681). — Chapelle de Naunet : déclarations du temporel (XIVe siècle-1692). — Chapelle de Pissouze : réunion au Chapitre des vignes données en Verrières, *apud Verrerias*, par Me Clément, pour la fondation d'une chapellenie, dont le titulaire recevra en échange une mesure de vin par jour, *unam justam vini* (1230, orig. jadis scellé sur lacs de soie jaune et violette; débris de sceau); — pouvoirs donnés à deux délégués en cour de Rome pour obtenir la suppression de la chapelle (1560); — contestation entre le chapelain et le Chapitre pour la propriété des maisons dépendant du temporel dans le cloître Saint-Martin (1560-1575). — Chapelle du Puits : fondation de ladite chapelle par Pierre Dupuyz, messager de l'Université de Paris et d'Angers (1521); — acquêt d'une maison rue Haute-Saint-Martin (1548); — arrêt du Parlement qui homologue le décret d'union de la chapelle au Chapitre (1670 ; — baux de la closerie des Jonchères, *alias* le Puits (1735-1784); — Chapelle du Saint-Esprit : fondation de ladite chapelle par Me Jean Ducléray, « licentié-ès-loix, chanoine de Saint-Martin » (1518); — extraits des déclarations concernant la maison rue Saint-Aubin et les terres en Sainte-Gemmes et Saint-Julien, formant le temporel (1542-1755). — Chapelle Saint-Geoffroy : bail par le Chapitre d'un emplacement dépendant de la maison Saint-Geoffroy (1494); — fondation par Geoffroy Macé, prêtre de ladite chapelle (1499). — Chapelle Saint-Jacques, *alias* Oriot ou des Anges : abandon par Robert Hélyes, maître-école d'Angers, à Colin Lemonnier de la succession de Jean Lemonnier (1361); — fondation par Richard Oriot et Perrote, sa femme, d'une chapelle de Saint-Jacques (1367); — don par Jeanne La Blazonne de deux maisons rue Bressigny (1372); — prise à rente desdites maisons par Jean Presteseille (1377); — reconnaissance par Denis Bertin d'une rente due sur une maison de la rue de La Poissonnerie (1377); — titres nouveaux de rentes dues à Angers et dans la paroisse Saint-Mathurin (1622-1727).

G. 1022. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1392-1677. — Legs et donations portant fondations religieuses : — par Simonnet Aiet, au profit de la sous-chantrerie de l'*Obit;* — par Jean de Benay, docteur en décrets, d'une messe par semaine; — par Roger de Gar[mer], évêque de Capestran (20 octobre 1413), d'un anniversaire; — par Me Amaury Déniau, doyen du Chapitre, pour l'augmentation de la sous-chantrerie de l'*Obit;* — par Jean Lemoine d'une basse messe par semaine ; — par Philippe Hamelot, Pierre Harouys, Claude Gébu, Guillaume Mauclerc, Jean Burgault, Ét. Girard, René Quentin, Pierre Lepaige, Robert Quentin, Pierre Aubert, Françoise Perigault, Firmin de Bauquesne, René de Seillons, Adrien Bourgerie, Marie Gébu, Christophe Coulléon, veuve Ernoul, Mathurine Bordeaux, veuve Ligier, de services et d'anniversaires; — par Bertrand Du Cléray d'un salut le jour de Pâques; — par Firmin de Beauchesne d'un salut le jour de la Nativité-Notre-Dame, — par Renée de La Grandière, veuve Mathurin de Gennes, d'un salut le jour de La Fête-Dieu; — par Jean Oger, prieur de La Cropte, d'un sermon la veille de Pâques et le jour de la Saint-Martin et d'un anniversaire; — par Vincent Collin, sieur de La Boisnière, de messes, — par René Avril, de litanies quotidiennes; — par Jean Duvau, d'un salut le jour de la Visitation; — par Marie Chenu, veuve Dupont, d'une procession du Saint-Sacrement.

G. 1023. (Carton.) — 25 pièces, papier; 39 pièces, parchemin; 1 sceau.

1296-1780. — Rentes dues ou constituées, au profit du Chapitre Saint-Martin, par Ranulphe Prévot, chanoine prébendé, Guillaume Boysdouan, épistolier du Chapitre, Guill. Letaillandier, Jean-Baucher-de-La-Porte, Louis Guinais, les boursiers du collége de Bueil, etc.; — par les Frères des Écoles chrétiennes, pour tenir lieu au Chapitre du droit d'indemnité dû sur les maisons et enclos de La Rossignolerie, acquis par eux du Clergé d'Anjou; — sur les terres de la Tuffière et de Chavagnes-sous-le-Lude.

G. 1024. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 14 pièces, papier; 3 sceaux frustes; débris de sceaux.

1168-1780. — Transactions passées par le Chapitre avec le curé de Bourg pour le remplacement d'une rente de 10 livres (1774); — avec l'abbé de Saint-Aubin et l'évêque d'Angers pour la mouvance des fiefs (1763-1780); — avec le Séminaire pour les servitudes de maisons rue Saint-Julien (1775); — avec le Chapitre de Saint-Maurille, pour les servitudes de la maison dite de *Saint-Martin* (1779); — avec le curé d'Écuillé pour la perception des dîmes (1776); — avec l'évêque d'Angers sur l'obédience due par le Chapitre (1250, original, jadis scellé de cinq sceaux sur double queue de parchemin et *vidimus* de 1517 portant la signature autogr. de Jean de Bourdigné et scellé de deux sceaux); — avec Pierre de Portebise, pour la perception des dîmes de Bourg et Soulaire (1493); — avec le Chapitre de Saint-Martin de Tours, pour une rente d'un muid de blé qu'il prétendait... *Henricus, rex Anglorum*, etc., *sciatis me.. confirmasse pacem.. inter canonicos Sancti Martini Turon. et canonicos meos capelle mee Sancti Martini Andeg... de modio annone quem... clamabant... Testibus B. archiepiscopo Burdeg., Stephano, electo Redonensi*, etc.; *apud Turonis* (1168, orig. jadis scellé sur double queue de parch.); — avec le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, pour les dîmes de Soulaire (1429); — avec l'abbaye Saint-Aubin et le Chapitre Saint-Laud, au sujet des préséances dans les processions (1535).

G. 1025. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; débris de sceaux.

1465-1781. — Transactions passées par le Chapitre de Saint-Martin avec le Chapitre de Saint-Pierre, pour les servitudes d'une maison rue de La Chapelle-Fallet (1774) — avec les héritiers de François Déniau, au sujet de la closerie d'Hanipet (1779); — avec le Chapitre de Saint-Laud, portant fixation des limites des fiefs en Bressigny, près Paradis (1781); — avec Leroy de Mancy, pour la délimitation de sa propriété et du temporel des prébendes canoniales en Hannelou (1775); — avec le Chapitre de Saint-Pierre, contenant engagement commun pour la poursuite d'un procès contre Garanger, greffier criminel (1781); — avec Guill. Lecommandeur, exécuteur testamentaire de Geoffroy Leblaye (1465); — avec le curé de Bourg pour les dîmes de sa paroisse (1529-1572); — avec le Chapitre de Saint-Jean-Baptiste pour des dîmes en Soulaire et Cantenay (1588); — avec Étienne Hamonneau, pour le fossé de La Doitée (1760).

G. 1026. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1407-1674. — Déclarations rendues par le Chapitre Saint-Martin au comte d'Anjou « du fief appellé le fief de « Saint-Martin, qui s'estand en quelques parroisses de la « ville d'Angers et hors d'icelle, contenant les noms et « surnoms des subjects, qui possèdent des maisons, choses « et héritages en l'estandue d'iceluy, avecq les confrontations modernes. »

G. 1027. (Carton.) — 6 cahiers in-quarto, papier, de 95 folios.

1748. — État des charges et revenus du Chapitre.

G. 1028. (Volume.) — In-folio, papier, de 444 folios.

1727-1756. — Comptes des recettes et mises de la Grande Bourse, rendus par René Guillier de La Tousche, comprenant la recette des pensions sur les maisons canoniales, des loyers sur les maisons non canoniales, des rentes censives, foncières et hypothécaires, des fermes, dîmes et seigneuries affermées, la dépense pour les gages des officiers de la juridiction canoniale, pour les rentes passives, pour la rétribution des messes de fondation, gages, décimes et taxes, pour la distribution du quotidien aux chanoines, pour les frais de fêtages, pour dépenses extraordinaires. — Comptes de la Bourse de la fabrique de l'église Saint-Martin (1727), comprenant la recette des fermes et rentes foncières, les dépenses des gages d'organiste et des décimes pour les chapelles. — Comptes de la Bourse des Anniversaires, comprenant la recette des rentes anciennes et foncières, des fermes et rentes hypothécaires, la dépense pour distributions et paiements (1756).

G. 1029. Carton.) — (7 cahiers, in-folio papier, ensemble de 80 folios; 1 pièce, papier.

1771-1773. — Comptes des recettes et mises de la Grande Bourse, de la fabrique et des Anniversaires, rendus par René Guillier de La Tousche. — Quittance générale et définitive donnée par le Chapitre à Françoise Daller, veuve dudit receveur.

G. 1030. (Carton.) — 16 cahiers in-folio, papier, de 300 folios.

1774-1789. — Comptes des revenus et dépenses de la Grande Bourse et des Bourses de la fabrique et des Anniversaires, par François Gaultier, receveur.

G. 1031. (Carton.) — 63 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

1208-1784. — Acquêts, baux et déclarations de maisons et tenures dans les faubourgs de Saint-Laud et Hannelou, aux Aires, aux Andouillers, à La Blancheraie, aux Champs-Saint-Martin, aux Créneaux, au Clos-Saint-Martin, à L'Épistolerie, Épluchard, La Fontaine-de-Pigeon, Hanipet, Jonchères, La Lande, Les Noyers, L'Ormeau-Creux, Le Puy-Saint-Martin, La Quarte, Redon, La Rossignolerie, Terre-Neuve, Villesicard, Le Volier. — Pièce 1re, G., abbé de Saint-Nicolas, et G., abbé de Saint-Aubin, arbitres delégués par le pape, confirment la convention intervenue entre le Chapitre de Saint-Martin et de Saint-Jean d'Angers, *super quibusdom vineis de Juncheres* (1208, orig. jadis scellé de 4 sceaux); — Pièce 2e, reconnaissance par le Chapitre de Saint-Laud d'Angers d'une rente de 10 s., par lui due au Chapitre de Saint-Martin. Est témoin *magister Girardus medicus, canonicus* (1208, vidimus de 1296).

G. 1032. (Carton.) — 46 pièces, parchemin, 53 pièces, papier; 3 sceaux.

1375-1790. — Acquêts, baux, déclarations de terres, maisons, tenures à L'Appentis, La Béconnière, Belœil, La Petite-Claverie, Damiette, Hay, L'Hommeau, Juchepie, L'Ile-Chevrière, L'Oisonnière, Le Pré-Archer, La Tuffière, Bonnepeine, etc., dans les paroisses des Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Feneu, Saint-Barthélemy, Marcé, Savennières, Beaupréau, Lué, Andard, Chavagnes-sous-le-Lude, Cheffes, Étriché, Mozé, Rablay, Saint-Silvin.

G. 1033. (Carton.) — 75 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1386-1715. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief de Saint-Martin, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 1-50) et concernant les Arènes en Bressigny, rue Hannelou, La Barrière, Châtelais, L'Auge-de-Pierre, La Rossignolerie, La Croix-Fromentine, Châteaubriant, *alias* La Chaussée.

G. 1034. (Carton.) — 72 pièces, papier; 52 pièces, parchemin.

1315-1762. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief du Chapitre, classés d'après le Censif de 1680 (fol. 52-75) et concernant les rues de La Croix-Blanche, de La Serine, de L'Écorcherie, de La Petite-Boucherie, Saint-Laud, de La Parcheminerie.

G. 1035. (Carton.) — 40 pièces, papier; 37 pièces, parchemin; débris de sceaux.

1302-1661. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief du Chapitre, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 76-100) et concernant les rues de La Croix-Blanche, de La Serine, de La Petite-Boucherie, de La Grande-Boucherie, Sauneresse, *in rua Salinaria, alias* de La Roë, du Chaudron, Saint-Julien, Montauban.

G. 1036. (Carton.) — 52 pièces, papier; 47 pièces parchemin; débris de sceaux.

1350-1746. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief du Chapitre, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 101-112) et concernant les rues Saint-Julien, *alias* Saint-Jean-Baptiste, près la porte de ville, Haute-Saint-Martin, *alias* du Chancel ou du Chevet Saint-Julien.

G. 1037. (Carton.) — 29 pièces, papier; 12 pièces, parchemin; débris de sceaux.

1403-1685. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief du Chapitre, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 113-125) et concernant les rues Haute-Saint-Martin, Saint-Aubin, la place Saint-Martin (*hôtel de Vertu, maison des Arts*), le cloître Saint-Martin.

G. 1038. (Carton.) — 55 pièces, papier; 20 pièces, parchemin; un sceau fruste.

1327-1764. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief du Chapitre, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 133-150) et concernant les rues Saint-Aubin (maisons *du Louvre* et de *La Perle*), et Saint-Gilles, la place Sainte-Croix.

G. 1039. (Carton.) — 59 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1474-1760. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief du Chapitre, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 153-165) et concernant les environs du Clos-des-Marchands et La Croix-Montaillé, le faubourg Bressigny, *Saint-Christophe, La Souche de-Vigne*, le jeu de paume de l'*Enfant-Perdu, Le Cheval-Blanc*.

G. 1040. (Carton.) — 48 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1360-1754. — Contrats d'acquêts dans le fief de la ville, classés conformément au Censif de 1680 (fol. 166-180) et concernant les rue et faubourg Bressigny, le jeu de paume de *La Tête-Noire* et *Paradis*.

G. 1041. (Carton.) — 44 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; débris de sceaux.

1392-1744. — Contrats d'acquêts dans le fief de la ville, classés d'après le Censif de 1680 (fol. 181-200) et concernant les rue et faubourg Bressigny, maison du *Paradis*, la rue Chèvre, La Haute-Barrière, La Malle en Saint-Barthélemy.

G. 1042. (Carton.) — 67 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1475-1761. — Contrats d'acquêts dans le fief de la ville, classés d'après le Censif de 1680 (fol. 201-220) et concernant, dans le faubourg Bressigny, les maisons de *La Pomme-de-Pin, Saint-Laurent, Notre-Dame, La Crouzille*,

L'Écu-de-Bretagne, Les Trois-Rois, La Côte-de-Baleine, L'Écu-de-France.

G. 1043. (Carton.) — 73 pièces, papier; 29 pièces, parchemin.

1380-1741. — Contrats d'acquêts dans le fief de la ville, classés d'après le Censif de 1680 (fol. 221-230) et concernant, dans le faubourg Bressigny, les maisons de *Saint-Julien*, *La Pomme-d'Argent*, *L'Imprimerie*, *L'Homme-Sauvage*, *La Croix-Blanche*.

G. 1044. (Carton.) — 65 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1389-1751. — Contrats d'acquêts dans le fief de la ville, classés dans l'ordre du Censif de 1680 (fol. 231-250) et concernant, près le portail Saint-Aubin, les maisons de *La Butte* et *Les Pressoirs*, Hannelou, Gâte-Argent, Pierre-Lise, Les Champs-des-Minimes, La Petite-Lande en Trélazé, La Petite-Lande au bout du Mail d'Angers, Pigeon, La Fontaine.

G. 1045. (Carton.) — 65 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1384-1756. — Contrats d'acquêts dans le fief de la ville, classés dans l'ordre du Censif de 1680 (fol. 252-297) et concernant les alentours du portail Saint-Michel et dans le faubourg Saint-Michel, le jeu de paume dit *Le Jeu Neuf*, *La Chasse royale*, *Le Pélican*, Pigeon, La Rochetière, Rue-Chèvre en Bressigny.

G. 1046. (Carton.) — 61 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1400-1760. — Contrats d'acquêts de maisons et tenures dans le fief de la ville, classés dans l'ordre du Censif de 1680 (fol. 301-340) et concernant Le Clon, Le Minage, Les Andouillers en Saint-Laud, Les Champs-Saint-Martin, La Licorne, Le Volier, Terre-Noire, La Grille en Bressigny.

G. 1047. (Carton.) — 71 pièces, papier; 57 pièces, parchemin.

1268-1787. — Acquêts, baux et déclarations de maisons et tenures dans le faubourg Bressigny et environs, à L'Auge-de-Pierre, aux Arènes, Beauchamps, Beaurepos, Champs-Marais, rue Châteaugontier, rue Chèvre.

G. 1048. (Carton.) — 131 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

1345-1786. — Acquêts, baux, déclarations de maisons et tenures dans la ville d'Angers, rues Baudrière, de La Petite-Boucherie, Bourgeoise, Chapelle-Fallet, Cupif, de L'Écorcherie, des Perronnelles, Saint-Aubin, Saint-Julien, Saint-Laud et Saint-Martin.

G. 1049. (Registre.) — In-folio, papier, de 362 pages.

1729-1744. — Baux des fermes et domaines de Soulaire et Bourg, des prés de Bonnemaison, Viviers, de la dîme de Montigny, du Puits en Frémur, des maisons de ville rues Saint-Martin et Saint-Aubin et de terres dans les paroisses des Rosiers, de Brain-sur-L'Authion et de Loigné.

G. 1050. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIe siècle. — Plan « visuel et non géométrique » des lieux et closeries de La Licorne, de La Gilbarderie, de La Tour, de La Corbeillerie, de L'Ecce Homo, de La Blancheraie, des Aires, des Champs-Saint-Martin, des prés des Andouillers.

G. 1051. (Registre.) — In-folio, de 52 folios; 2 tables de 3 folios, papier.

1412-1435. — « Cy commensent les monstres du « pré de Saint-Martin d'Angiers, sis en la ville d'Angiers et « dehors ». — Déclarations rendues par l'abbé de La Roë, Éliot Bridanois, Alain de La Halourde, Jean Duchet, Simon de Pincé, Guill. Orry, Aubin Nolin, Jean Pépin et autres tenanciers.

G. 1052. (Registre.)— In-folio, papier, de 206 folios; 1 table de 4 folios, pap.

1684-1689. — Remembrances des déclarations reçues aux assises de la châtellenie, fiefs et seigneuries dépendant du Chapitre dans les paroisses de Saint-Barthélemy, sur les ponts d'Angers, rue de La Mercerie, du Petit-Prêtre, de L'Écorcherie, de La Croix-Blanche, à La Croix-Montaillé, en Bressigny, rues Chèvre, des Noces, de La Serine, Saint-Aubin, Montauban, etc. — Au fol. 3 v° est la signature de Jean Ernou, peintre.

G. 1053. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 298 pages.

1700-1741. — Répertoire des sujets qui ont donné leur déclaration aux assises du Chapitre Saint-Martin depuis l'année 1700.

G. 1054. (Rôle.) — Parchemin, de 0m,80.

1305. — « *Hec sunt decime ecclesie beati Martini* « *Andegavensis.* » — Rôles des dîmes en vin perçues par le Chapitre aux Andouillers, à La Havardière, à Guinefolle et au Clon.

G. 1055. (Rôle.) — Parchemin, de 3 pièces, ensemble 0m,50 de longueur.

1343. — « Ce sont les demes de Saint-Martin d'An« giers receus par la main Colin de Brie de l'an quarante « III » dans le fief de la ville et au Clon.

G. 1056. (Registre.) — In-folio, papier, de 419 folios; 1 table, de 2 folios.

1580. — Censif du fief dans la ville et dans les paroisses Saint-Laud, Saint-Barthélemy et Sainte-Gemmes-sur-Loire.

G. 1057. (Registre.) — In-folio, papier, de 355 folios.

1680. — Censif du fief de la ville, contenant la recette des rentes dues par Julien Fresneau, Jean Pelletier,

Jacques Delugré, François de Méguyon, Jean Bonet, Thomas Gréteau, Pierre Rétiveau, Clément Quénion, François Ménard, Jean Ernoul, peintre, et autres tenanciers.

G. 1058. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 636 folios ; 2 tables de 43 folios.

1764. — Censif de la châtellenie de Saint-Martin, tenue du Roi, à raison du château d'Angers, et du fief des Arènes, tenu du marquisat de Briançon, « lequel censif le « sieur Desportes, feudiste, a fait ou plutôt fait copier sur « l'instruction et les confrontations faites et prises par « M. Guiller de la Tousche, receveur du Chapitre. » — La mouvance de la châtellenie est divisée en 5 sections : 1° Domaine de la Grande-Bourse, dépendant des offices et chapelles réunies au Chapitre (fol. 1-34); — 2° Temporel des canonicats (fol. 35-62); — 3° Maisons et héritages tenus en censive (fol. 63-547); — 4° Mouvance hommagée (fol. 548-549); — 5° Rentes foncières (fol. 550-594). — La mouvance du fief des Arènes comprend deux sections : 1° Droits de ventes et issues (fol. 595-630); — 2° Rentes foncières (fol. 631-636).

G. 1059. (Registre.) — In-folio, papier, de 143 folios.

1736-1787. — Recette des loyers des maisons de ville dans les cloîtres Saint-Martin, rue Saint-Martin, Saint-Aubin, place Saint-Martin, rue Nid-de-Pie, — du bail des chaises de l'église, — et des fermes de Soulaire, Viviers, Hay, le Puit, etc.

G. 1060. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 100 pièces, papier.

1348-1784. — Domaine de Bourg et Soulaire. — Baux, acquêts, transactions concernant la seigneurie de Bourg et Soulaire : — bail par le chapitre Saint-Martin de la terre de Soulaire et Bourg, *terra de Solatria et de Burgo*, à la réserve du bois de la Courbe ?, *excepto nemore, quod vocatur nemus de Corba, in via prout itur de Solatria ad Burgum* (1348); — transactions entre le Chapitre de Saint-Martin et le vicaire perpétuel de Bourg, portant règlement pour la dîme; — déclarations des tenanciers pour les redevances de vinages; — acquêts de biens et tenures dans le bourg de Soulaire, aux clos de La Barre, de Rouzée, des Touches, aux champs de Noyant, à La Rougerie; — contestations avec Franç. Gilles, sieur du Bois-de-Soulaire, pour la mouvance féodale de diverses tenures; — titre nouveau d'une rente sur La Grandmaison.

G. 1061. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 35 folios.

1480. — Extrait du livre des déclarations et montrées faites à messire Jean Bodier, procureur général du Chapitre en la terre de Bourg et Soulaire, pour produire à l'encontre du chapelain de la chapelle de Douillé, desservie en l'église de Soulaire.

G. 1062. (Carton.) — Cahier, in-folio oblong, 10 folios, papier.

1571. — « Adjournemens et exploitz à faire pour la « tenue des assises des terres, fiefs et seigneuries de Bourg « et Soulaire, appartenant à MM. les doyens, chanoines et « chapitre de Saint-Martin pour respondre aux demandes « du procureur des dites seigneuries. »

G. 1063. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 45 folios ; 1 table de 2 pages.

XVIIIe siècle. — Extrait des censifs et terriers du fief de Soulaire et Bourg.

G. 1064. (Carton.) — 1 cahier, petit in-folio, parchemin, de 8 folios.

1350 (circa) — « Ce sont les cens de la parroisse de « Soullairre, deuz à déan et Chapitre de Saint-Martin « d'Angers. »

G. 1065. (Rôle.) — Parchemin, de 3^m,20 de longueur.

1352. — « Che sunt les desmes déen et Chapitre Saint-« Martin d'Angiers, deues à Bourc et recheues par monsour « Richart Chemel, prestre, en l'an de grace mil ccc cin-« quante et dous. »

G. 1066. (Carton.) — 7 cahiers, in-folio, papier, de 98 folios.

1410-1460. — « Comptes de la recepte et despense « de la terre et seigneurie de Soullaire et Bourg, rendus à « MM. les doyens et Chapitre de Saint-Martin pour un an « commençant à la feste M. Saint-Martin d'esté et finissant « à la dite feste l'an révolu 1507. » — La recette consiste en blés, seigle, orge, fèves, vin des dîmes, vente d'herbes, lins, chanvres, laines, bail des fours à ban de Bourg et de Soulaire, part des oblations, droit de lods et ventes; — la dépense en frais de vendanges et de transport des blés aux greniers de la ville et autres menus frais. — Débris de comptes antérieurs (1410-1430).

G. 1067. (Carton.) — 15 cahiers, in-folio, papier, de 332 folios.

1464-1674. — Comptes des recettes et dépenses des revenus de la terre et seigneurie de Soulaire et Bourg.

G. 1068. (Registre.) — In-folio, papier, de 540 folios, couvert en peau de bique.

1617. — Cordelage par Jacques Volluette, notaire du palais épiscopal d'Angers, cordeleur et arpenteur juré, demeurant à Villévêque, des vignes dans les paroisses de Bourg et de Soulaire soumises aux dîmes du Chapitre, « soit « de chacun quartier de vigne, à raison de 20 pintes de vin, « le quartier ayant 25 cordes et les cordes 25 pieds et 12 « pouces, et 5 pintes de vinaigre, qui est une pinte par « chacune corde. »

G. 1069. (Registre) — In-folio, papier, de 127 folios.

1617-1618. — « Pappier de recette des dixmes de « vin et vinaigres des vignes de la paroisse de Bourg et de « Soulaire. »

G. 1070. (Registre.) — In-folio, papier, de 350 folios.

1655. — « Arpentage faict ès paroisses de Bourg et « Soullaire par Jean Fleurs, notaire royal à Saint-Laurent- « des-Mortiers, arithméticien et arpenteur juré, résidant à « Juvardeil. »

G. 1071. (Registre.) — In-folio, papier, de 250 folios.

1655. — « Arpentage faict ès paroisses de Bourg et « Soullaire par Jean Fleuriot, notaire royal à Saint-Lau- « rent-des-Mortiers, arithméticien et arpenteur juré, reçu « en Anjou, résidant à Juvardeil, pour la partie et requête « d'honorable homme Antoine Lemasson, mari de la femme « Deshays, curateur à la personne et biens des enfants mi- « neurs de défunt honorable homme Sébastien Mahé, sieur « de la Mustière, fermier des lieux, chatellenies, terres, « domaines, fiefs et seigneuries desdites paroisses, en tant « et pour tant qu'il en appartient au Chapitre royal de Saint- « Martin d'Angers; auquel arpentage sont compris les noms « et surnoms des propriétaires, qui possèdent des vignes ès « dites paroisses et ce que chacun doit de vin, à raison de « 20 pintes et par chaque quartier. »

G. 1072. (Registre.) — In-folio, papier, de 311 folios.

1661. — Cordelage des vignes sujettes aux dîmes en Bourg et Soulaire; « lequel cordelage, dit une note, est nul « au moyen que la chesne ne fut bien portée. Il y en a « d'autres qui sont bons et de mesme datte. »

G. 1073. (Registre.) — In-folio, papier, de 223 folios.

1667. — Cordelage des vignes sujettes à la dîme dans la paroisse de Bourg, par René Touchaleaume, arpenteur juré, nommé d'office.

G. 1074. (Carton.) — 13 cahiers, in-folio, papier, de 189 folios.

1668-1678. — Recette des dîmes de vins, vinaigres, blés et chapons de rente pour le Chapitre de Saint-Martin d'Angers dans les paroisses de Soulaire et Bourg.

G. 1075. (Carton.) — 2 pièces, papier; 10 pièces, parchemin; 1 plan, papier.

1587-1782. — Vente par le Chapitre de Saint-Martin de la châtellenie de Bourg et Soulaire à Auguste-Claude-François Goddes-de-Varennes, en échange des métairies de La Béconnière, de Belligné, de Montplaisir dans les paroisses de Sceaux et Feneu ; — lettres et contrelettres réglant les détails du marché; — baux et acquêts de terres notamment de La Doitée, dans les paroisses de Bourg et Soulaire.

G. 1076. (Carton.) — 26 pièces, papier, dont 1 plan.

XIIIᵉ siècle-1766. — Moulin d'Hay en Marcé. — Procédure contre M. de Contades, sieur de La Roche-Thibault pour la propriété du cours d'eau de la fontaine Saint-Martin : — Don par maître G. de La Bruyère, *de Brueria*, à l'église Saint-Martin d'Angers de la fontaine Saint-Martin ou de Rabaude, *fontem qui vocatur fons sancti Martini in territorio quod vocatur Rabaude*, et du droit de curer le ruisseau, *curare vel mundare rivulos dicti fontis ;* — par Geoffroy Busson de deux autres sources voisines, *duos fontes in eodem territorio* (XIIIᵉ siècle, copie en double du XVIIᵉ siècle) ; — mémoires, consultation de Mᵉ Gorillon, avocat de Paris, et plan à l'appui des droits du Chapitre.

G. 1077. (Carton.) — 25 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier ; 5 sceaux.

1395-1781. — Dîme de Montigné dans les paroisses de Savennières et de Saint-Georges-sur-Loire : — Don par messire Jean Delestre, docteur en droit canon et civil, au Chapitre de Saint-Martin d'Angiers, « d'une desmerie de « blés et de vin, sise ès paroisses de Saint-Georges-sur-Loire « et de Sapvonnière » (5 mai 1395) ; — procès-verbaux de confrontations et de délimitations des terres sujettes à la dîme (1490-1553) ; — accords et transactions pour la dîme de diverses terres contestées entre le Chapitre de Saint-Martin et les religieux de Saint-Georges-sur-Loire (1485) et le prieur de La Possonnière (1493-1732) ; — procuration du Chapitre pour les assises du Plessis-Macé (1456-1583) ; — offre d'hommage audit fief (1503-1541) ; — aveux de la dite dîme rendus aux assises du Plessis-Macé (1445-1747) ; — quittances d'aveux et de rachat (1423-1747) ; — aveux rendus au Chapitre par Louis Du Bois pour sa terre du Breil en Saint-Germain-des-Prés, à raison de la dîme de Montigné (1620) ; — procédure entre le Chapitre de Saint-Martin et le curé de Savennières (1659) ; — baux de la dîme (1442-1781).

G. 1078. (Registre.) — In-folio, papier, de 41 folios.

1567. — Dîme de Montigné. — « Papier déclaratif des « héritaiges subjects à la dîme avec les noms des détemp- « teurs » par Clément Ruellan, prêtre, fermier des dîmes.

G. 1079. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 20 folios.

1575. — Dîme de Montigné. — « Papier déclaratif où « sont inscrits les noms et les surnoms des détempteurs « des héritaiges subjects à dixme », par Clément Ruellan, prêtre, fermier des dîmes de Montigné.

G. 1080. (Registre.) — In-folio, papier, de 73 folios.

1610. — Dîme de Montigné. — « Papier déclamatif des « héritaiges subjects à la dîme » par René Pelé, prêtre, chapelain de Sainte-Anne, fermier.

G. 1081. (Registre) — In-folio, papier, de 71 folios.

1612. — Dîme de Montigné. — « Papier déclaratif « des héritaiges subjects à dixme, avec les noms des dé- « tempteurs d'icelles », par messire René Pelé, chapelain de Sainte-Anne et fermier des Quarts de Montigné.

G. 1082. (Registre.) — In-folio, papier, de 73 folios.

1632. — Dîme de Montigné. — « Papier déclamatif, « narratif et confrontatif des héritaiges subjects à dixmes, « avec les noms des détempteurs », par messire René Pelé, prêtre, fermier des Quarts de Montigné.

G. 1083. (Registre.) — In-folio, papier, de 85 folios.

1772. — Dîme de Montigné. — « Papier déclaratif, « narratif et confrontatif des héritaiges sujettes à dîmes », par Julien Clalain, fermier des Quarts de Montigné.

G. 1084. (Carton.) — 3 cahiers, petit in-folio, papier, de 98 folios ; 8 pièces, papier, dont 1 plan.

1479-1749. — Seigneurie de Sainte-Gemmes-sur-Loire. — Enquête sur l'étendue et la juridiction du fief du Chapitre (1479) ; — recette de la mise et dépense de la terre, fief et seigneurie de Sainte-Gemmes-sur-Loire, par Étienne Groignet (1497-1499) ; — échange avec messire Jean Lanier des closeries du Petit-Louroux et de La Balarderie en Saint-Barthélemy, contre des prés en Sainte-Gemmes-sur-Loire (1500) ; — avec messire François Lanier, des droits et honneurs seigneuriaux en Sainte-Gemmes, contre la terre de Viviers en Cheffes (1640) ; — transactions pour les arrérages des rentes (1746) ; — procès-verbal d'enquête pour l'érection de la terre de Sainte-Gemmes en baronnie (1649) ; — plan de l'île de Sainte-Gemmes.

G. 1085. (Carton.) — 15 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1644-1774. — Seigneurie de Viviers en Cheffes. — Acquêt par le Chapitre de Saint-Martin d'Angers de la terre, fief et seigneurie de Viviers en Cheffes ; — estimations et contenance générale de la terre ; — acquêt de bois taillis ; — baux par le Chapitre de Viviers et du Petit-Chérancé.

G. 1086. (Registre.) — Grand in-quarto, parchemin, de 19 folios, couvert en soie rouge. — La première ligne, écrite en grandes lettres d'or de fantaisie, sur un fond d'azur, débute par un D dont le cœur est rempli par les armes écartelées d'Auvé et Haton.

1538. — Aveu rendu à la terre de Fontaines par Jean Auvé, écuyer, seigneur de Génetay et de Brossin, pour sa terre et seigneurie de Viviers, dans les paroisses de Cheffes et de Cellières.

G. 1087. (Registre.) — In-folio, papier, de 13 folios ; 1 pièce, papier.

1538-1692. — Aveu rendu à la terre de Fontaines par Pierre Auvé, pour la terre de Viviers (1538, copie). — En tête est annexée une « transaction au sujet du rachapt « de Viviers, comme il est deu un homme vivant et mou- « rant au chois du Chapitre, soit du haut ou bas chœur « et non à toute mutation du doyen » (1692).

G. 1088. (Carton.) — 12 pièces, papier ; 7 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1539-1788. — Offres de foi et hommage aux assises de Fontaines pour la terre de Viviers en Cheffes par François de La Jaille, Pierre Auvé, Louise Haton ; — acte de réception de l'hommage de demoiselle Renée de Charnacé par Charles de Lorraine, duc d'Aumale, pair et grand veneur de France, sieur de Juvardeil (avec signature autographe et sceau) ; — faction d'hommage à la châtellenie de Cheffes, par Félix-Augustin Collas-de-L'Épronnière, docteur de Sorbonne, au nom du Chapitre de Saint-Martin d'Angers ; — projets d'aveux.

G. 1089. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 25 folios.

1660. — Aveu rendu à la seiheurie de Fontaines par le Chapitre de Saint-Martin pour la terre et la seigneurie de Viviers.

G. 1090. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, ensemble de 63 folios.

1772. — Aveu rendu à la seigneurie de Fontaines par le Chapitre de Saint-Martin pour la terre de Viviers (en double).

G. 1091. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 15 folios.

XVIIe siècle. — Écrou des noms des sujets de la terre, fief et seigneurie de Viviers en Cheffes.

G. 1092. (Registre.) — In-folio, papier, de 56 folios ; 1 table de 4 pages.

1629. — Tenue des pleds et assises de la terre, fief et seigneurie de Viviers, en présence et à la requête de haute et puissante dame Madame Renée Desrouteaux, femme de haut et puissant seigneur messire René de Montesson, chevalier des ordres du roi.

G. 1093. (Registre.) — In-folio, papier, de 132 pages ; 1 table de 4 pages.

1739. — Tenue d'assises de la terre, fief et seigneurie de Viviers en la paroisse de Cheffes, par Jean Gilly, sieur de La Doitée, avocat en la Sénéchaussée d'Angers.

G. 1094. (Registre.) — In-folio, papier, de 143 folios ; 1 table de 4 folios.

1760. — Tenue d'assises du fief de Viviers, dont la mouvance s'étend dans les paroisses de Cheffes, Cellières,

Tiercé et autres voisines, par Jean Gilly de La Doitée, en présence de messire François Cotelle, doyen du Chapitre.

G. 1095. (Registre.) — In-folio, papier, de 81 folios; 1 table de 4 folios, papier.

1782. — Tenue d'assises du fief et seigneurie de Viviers pour les déclarations rendues par Guy Allard, Pierre Bachelot, François Cholleau, René Drouscheau, Jacques Édin, Jean Joubert, Pierre et Vincent Lemotheux, Pierre Mazuan, Louis Paitrineau, Michel Tabouré, Jacques Goujon, François Logerais, René Le Terves, Vincent Lemotheux, Marie-André-Paul-Louis Duverdier-de-Genouillac, René-François-Marc-Antoine-Henri de La Fontaine-de-Follin et autres tenanciers.

G. 1096. (Registre.) — In-folio, papier, de 57 folios; 1 table, 3 folios, papier.

1560. — « Papier censif des cens, rentes et debvoirs « deubs par chacun an à la recepte du fief, terre et seigneurie « de Viviers, appartenant à noble homme Pierre Haton, « sieur de La Motte Motterieux. »

G. 1097. (Registre.) — In-folio, papier, de 55 folios; 1 table de 4 folios, papier.

1640 (circa) — Censif des devoirs dus à la recette du fief de Viviers par Alex. Bachelot, Cath. Davy, Ed. Guillet, Georg. Godefroy, Henri Boylesve, Jean Goujon, Louis Letessier, Nicolas Chesneau, Math. Rousselet et autres tenanciers.

G. 1098. (Carton.) — 73 pièces, papier, cotées par folios 1-163; 1 table de 6 folios, papier.

XVIII[e] siècle. — Brouillard du terrier du fief et seigneurie de Viviers.

G. 1099. (Carton.) — 15 pièces, papier, dont 1 imprimée; 1 pièce parchemin.

1656-1764. — Communaux de Soulaire et de Cheffes : — Mémoire pour le Chapitre de Saint-Martin contre le seigneur du Plessis-Bourré concernant l'usage dans les communs de Valèvre, enclavés dans sept paroisses ; — sentences de la Table de Marbre concernant la propriété et l'usage des communs de Bonnemaison et des grandes landes de Cheffes; — accord entre le Chapitre de Saint-Martin, seigneur de Viviers, et le seigneur châtelain de Cheffes, portant délimitation pour les usages des communs ; — concession par ledit seigneur au Chapitre de 30 arpents de communs ; — mémoire relatif à la propriété des communs de Soulaire et de Bourg contre les prétentions de là veuve Baudequin, femme de chambre de M[me] Louise de France ; — contestation de mouvance entre le Chapitre et le seigneur de Teildras ; — plans informes.

CHAPITRE DE SAINT-MAURILLE.

G. 1100. (Registre.) — In-folio, papier, de 93 folios.

1491-1500. — Conclusions capitulaires : — Fol. 31, achat d'ornements d'autel (2 mai 1493); — fol. 34, paiement de Guill. Coué et de Mathurin Lecomte, maçons, pour travaux dans la nef de l'église (29 décembre); — fol. 37, requête de Jean Breslay, pour faire enlever un banc qui a été récemment placé sur la tombe de son père (9 mars 1496); — fol. 45, legs par le chanoine Jean Moreau au curé de Saint-Maurille d'un livre d'église imprimé, « *volumen papireum impressum, vulgariter nuncupatum Somma Hostiensis, incipiens in secundo folio sub his verbis : Incipit Summa Hostiensis super Titulis* »; — fol. 62, commande de deux candelabres d'argent doré à l'orfèvre Jean Oger (17 mai 1498); — fol. 63, nomination de Guill. Lepesteur, clerc, aux écoles de grammaire, *scole grammaticales*, de Saint-Lambert-la-Potherie (8 juin); — fol. 73, poursuites contre le curé et les psalteurs qui ont troublé l'office des chanoines (10 janvier 1499).

G. 1101. (Registre.) — In-folio, papier, de 242 folios.

1530-1546. — Conclusions capitulaires : — Fol. 11, Roland Lagoux payé 10 écus d'or au soleil, *pro componendo celo seu tabernaculo*, pour le tabernacle du grand autel (18 mai 1530); — permission à messire Michel Picard de tenir école sur la paroisse, *tenere scolas et juvenum eruditioni intendere* (Ibid.); — fol. 16, autorisation aux chanoines de s'absenter à cause de la peste, *propter periculum pestis* (9 octobre); — fol. 132, convocation pour les funérailles du maire Jean de Pincé (5 septembre 1538).

G. 1102. (Registre.) — In-folio, papier, de 163 folios.

1552-1566. — Conclusions capitulaires : — Fol. 12, semonce aux curés de la paroisse (10 octobre 1553); — fol. 80, Jean Byrault, licencié-ès-lois, nommé sénéchal du Chapitre en place du sieur Jean Dolbeau, décédé (12 septembre 1560); — fol. 86, mort de Christophe de Pincé (14 février 1561); — fol. 95, réception de Pierre Salmon, prêtre, pour organiste (14 août); — fol. 105, prise d'Angers par les huguenots : *Die lune sexta mensis aprilis* 1562 *post Pascha, debuit hoc anno incipere capitulum generale de Quasimodo, prout ab antiquo consuetum est; sed quia proh dolor ! nocte hac ultima precedente, ab hereticis concivibus nostris ac aliis nobilibus ac ignobilibus, ecclesie nostre catholice apostolice et Romane inimicis, urbs nostra, civitas et ecclesia cathedralis, inscio rege et contra ejus voluntatem, armis capte sunt, campane nostre minime*

sonuerunt nec propter metum convenire in capitulum potuimus nec, quid agendum nescientes, de extrahendis mobilibus nostris preciosis eisque latitandis curavimus. — fol. 105 v°, on cache les reliques : *Quia innotuit nobis hereticos ossa corporis sancti Renati, nocte precedenti, igne combusisse, ne de ossibus sanctorum, in capsis ligneis nostris repositis, similiter fiat, duximus extrahenda et latitanda pro tempore... ac in edibus honeste mulieris Marguarite Ogier, vidue magistri Joh. Chadane, latitavimus.* — Suit la teneur des authentiques des évêques Mathieu de Loudun et Guill. de Beaumont (1159-1221), trouvées dans la châsse. — fol. 107, reprise de la ville par les catholiques : *Die Mercurii sexta mensis* (mai 1562), *nemo in capitulo comparuit ex eo quod hac nocte precedenti, jussu domini ducis de Montpensier, gubernatoris patrie hujus Andegavie, septuaginta tantum milites armati catholici, animis validi, sub ductu cujusdam capitanei de Puygaillard, per castrum hanc urbem ingressi sunt...* etc. — fol. 108, rentrée des reliques (25 juin 1562) ; — fol. 117, réception de Michel Cerisier, prêtre du diocèse de Tours, pour organiste (21 avril 1563) ; — fol. 120, il est remplacé par Pierre Bouhourd (10 août).

G. 1103. (Registre.) — In-folio, papier, de 186 folios.

1566-1579. — Conclusions capitulaires : — Fol. 10, semonce aux curés de se bien comporter (7 avril 1567) ; — fol. 28, vente de reliquaires (5 janvier 1569) ; — fol. 59, *Die dominica decima Februarii* 1572 *obiit reverendus D. Gabriel* [*Bouvery*], *episcopus Andegavensis, in domo abbatiali monasterii sancti Nicolai prope Andegavum, et sepultus in ecclesia Andeg. die duodecima ejusdem mensis.* — fol. 82, autorisation de placer une statue de saint Benoit sur le grand autel du chœur (23 septembre 1574). — fol. 123, *Hac die* 27 *Septembris* 1576 *obiit percelebris vir ac denominatus doctor in introque jure doctor Commeau.* Suit son épitaphe en deux vers latins, — et fol. 124, une autre épitaphe en quatre vers latins ; — fol. 137, paiement de 4 livres au libraire, *bibliopolæ*, pour la réparation des livres (1 août 1575) ; — fol. 141, défense de chanter messe en la nef pendant le service du chœur (9 octobre) ; — fol. 147, épitaphe de Guillaume-Raoul de La Guibourgère, célèbre docteur en droit (24 janvier 1578) ; — fol. 150, épitaphe du chanoine Gilles Dolbeau (6 avril) ; — fol. 154, processions pour la disposition du temps, *quod multa miranda tam in celo quam in aquis terrisque apparerent* (13 mai 1578).

G. 1104. (Registre.) — In-folio, papier, de 182 folios.

1587-1598. — Conclusions capitulaires : — Fol. 4, *hac die Carolus Myron, Andium antistes, ecclesiam Andegavensem cum clero et magna multitudine populi feliciter ingressus est* (15 avril 1589) ; — fol. 23, déclaration du Roi « sur les avertissements donnés à Sa Majesté d'un « cardinal envoyé légat en France » (Au camp devant Falaise, le 5 janvier 1590) ; — fol. 25, frère Pierre Callier, Jacobin, docteur de Sorbonne, désigné par l'évêque pour prêcher le Carême (8 mars) ; — fol. 38, semonce aux chapelains (10 octobre) ; — fol. 79, mort (18 juin 1592) et obsèques du maire Madelon Hunault de La Thérandière ; — fol. 86, nomination de Laurent Gouezault en l'office de sénéchal du Chapitre (8 octobre 1592) ; — fol. 113, fondation de la fête du Sacre par les paroissiens (22 mars 1594) ; — fol. 116, achat à Paris par le chantre Breslay de tapisseries pour le chœur, *tapisseria pellibus deauratis confecta ad ornationem chori* (15 mai 1594) ; — fol. 161, marché avec les Auberts, maîtres fondeurs, *viri eruditi*, pour la fonte de la grande cloche (28 février 1597) ; — fol. 170, sépulture du curé du May, Antoine Ortion, dans le chœur (9 septembre) ; — fol. 174, provisions pour Simon Davy, avocat, de l'office de sénéchal du Chapitre (13 novembre 1597).

G. 1105. (Registre.) — In-folio, papier, de 52 folios.

1598-1600. — Conclusions capitulaires : — fol. 18, allocation annuelle de 50 écus d'or pendant trois ans au chanoine Gaudin, pour l'entretenir à ses études (7 janvier 1599) ; — fol. 37, confection par l'orfèvre Nicolas Boyvin d'une croix d'argent doré pour les reliques de la Vraie Croix (30 décembre).

G. 1106. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios.

1600-1610. — Conclusions capitulaires : — fol. 16, licence au chanoine Barillier d'étudier en l'Université de Paris (12 septembre 1601) ; — fol. 11, les conclusions seront à l'avenir rédigées en français « suivant l'usance des autres Chapitres de la ville » (8 octobre) ; — fol. 56, semonce aux officiers et psalteurs sur leur conduite à l'église (9 octobre 1603) ; — fol. 59, conditions mises par le Chapitre à son approbation de l'union de l'aumônerie Saint-Michel à l'hôpital Saint-Jean (12 février 1604) ; — fol. 69, permission à M Duchesne-Goussault, conseiller du Roi, de bâtir une chapelle près la chapelle des Granges en l'église Saint-Maurille (4 novembre) ; — fol. 72, l'autel de la paroisse élargi d'un demi pied pour la décoration de l'église (6 avril 1605).

G. 1107. (Registre.) — In-folio, papier, de 303 folios.

1611-1627. — Conclusions capitulaires : — fol. 15, *Nota quod die Sabbati* (3 septembre 1611) *fur quidam, domo Cenomanus, pernoctavit in ecclesia et captus die*

Dominica, summo mane, sacrilegii reus, sententia domini judicis præpositurœ, ardentem facem tenens, die Lune sequenti virgis cæsus est pro valvis ecclesiœ, et postea nota lilii inustus exulavit; — fol. 19, continuation du marché pour la restauration et l'entretien des vitraux, passé par le Chapitre avec Olivier Foucquault (17 novembre); — fol. 46, don par la femme de M. Dupille, d'un tableau représentant la Visitation, *tabulam pictam historiœ Visitationis Beatæ Mariæ* (13 jnin 1613); — fol. 66, marché passé pour cinq ans, pour l'entretien des vitraux, avec Antoine Collart (14 juillet 1614); — fol. 103, *pictor quidam ingressus est capitulum in quo exhibuit quasdam figuras delineatas super vita sancti Maurilii et ab eo gestis, juxta mandatum quod habebat a dominis; qui domini commiserunt ceteras figuras ad delineandum, et emendarunt in primo dictis, quod emendandum ipsis videbatur. Et cum dicto pictore venerunt in capitulum, duo phrigiones, ut stromata juxta predictas figuras conficerent, et dixerunt tempus instare, quo abire ex hac urbe in suam patriam deberent, et idcirco supplicarunt dominis, quatinus figuras predictas confici curarent quam brevissime, ut contractum cum dictis dominis inirent pro pretio inter eos conveniendo pro dictis stromatibus conficiendis; quibus domini promiserunt, quod intra diem, juxta promissionem dicti pictoris qui illas hac die peragere debebat, pactum facerent coram notario pro eisdem stromatibus et post prandium pactum fecerunt* (3 novembre 1616); — fol. 117, paiement des dites tapisseries, comprenant 36 aunes, à 18 livres tournois l'aune (14 décembre 1617); — fol. 177, amortissement par le Chapitre d'une rente de 72 sols 4 deniers de rente due par messire Gabriel Lebarbier, « pour ses peines et vacations « des escritures et notations qu'il a faites pour les livres de « cette église depuis la réformation du Bréviaire » (10 août 1623); — fol. 248, marché passé avec le peintre Coustard « pour peindre sur bois et en huile, dans le fond du dais « du grand autel, un tableau de la Résurrection de Notre-« Seigneur, suyvant le desseing, qui est ès nouveaux bre-« viaires réformez et y adjouster en outre ès quatre coings « les figures des quatre Évangélistes », pour le prix de 60 livres (2 mai 1531).

G. 1108. (Registre.) — In-folio, papier, de 255 folios ; 1 table, parchemin, 1 folio.

1628-1656. — Conclusions capitulaires; — Fol. 46, quête dans la paroisse « pour la construction d'un orgue neuf » (4 septembre 1642); — fol. 69, « la figure de Colard, vitrier, « sera entièrement effacée au tableau de l'autel Sainte-Anne, « qu'il a donné, auquel lieu il pourra mettre ses armes; « autrement il reprendra son tableau, si bon lui semble » (11 mai 1645); — fol. 74, Levasseur, facteur d'orgues, prie qu'on convienne d'arbitres pour voir et visiter les orgues, qu'il a nouvellement faites (16 novembre). Elles sont visitées et trouvées bonnes par le P. Boniface, carme, Gaultier, organiste de Saint-Maurice, Taunay, Cheveriot, et plusieurs autres (30 novembre); — fol. 79, don par la veuve Deille d'un parement d'autel « de velours tanné avec « une figure de la Sainte-Eucharistie, supportée par deux « anges en broderie d'or et d'argent » (28 mars 1646); — fol. 82, marché avec le fondeur Lamy pour la fonte des deux cloches (21 janvier 1646); — fol. 106, approbation par le Chapitre de l'offre par divers paroissiens de faire décorer le sanctuaire de diverses peintures en l'honneur du Saint-Sacrement (24 décembre 1647); — fol. 166, inventaire des reliques: — On y remarque une bourse de velours rouge, dans laquelle y a des corporaux teincts du sang de Notre-Seigneur...., « une petite chasse ronde d'argent avec une « petite chasse aussi d'argent, à laquelle y a un escritiau, « portant qu'une dame de Maillé a donné du tombeau de « sainte Catherine, et outre y a un des doigts de saint « Gilles », etc. (20 mars 1651); — fol. 189, « sur la requête « verbale du vénérable messire René Borré, surnommé Albert « en son voyage de la Terre-Sainte par le révérendissime « Vespe, évesque de Paphes, » le Chapitre l'autorise à célébrer la messe (24 mai 1652).

G. 1109. (Registre.) — In-folio, papier, de 362 folios; 1 table, 2 pages, papier.

1656-1667. — Conclusions capitulaires: — Fol. 1, messire Yves Macé, pourvu de l'office de secrétaire du Chapitre, vacant par la démission de M. Duvau (27 janvier 1656); — fol. 22, messire Louis de Beauvau, reçu chanoine honoraire (28 décembre); — fol. 37, messire Bouffard, peintre, autorisé à peindre l'autel de Notre-Dame-des-Serpents (14 juin 1657); — fol. 139, requête du Chapitre à l'évêque d'Angers, pour obtenir la confirmation de ses statuts intérieurs renouvelés (5 avril 1660); — fol. 168, 30 sols donnés à Blanlœil « pour ses peines dans l'ouverture des tombeaux « des caves »; — fol. 175, 50 livres allouées « à Messieurs les « Musis », peintres, pour le travail « pour les chasses » (15 mars 1661); — fol. 184, 32 livres allouées à Jahyer, maître menuisier, pour avoir fait 8 pilastres à la châsse neuve et autres travaux dans le chœur (7 avril); — fol. 191, concession de parcelles des reliques de saint Genulphe au Chapitre de Cahors (25 mai); — fol. 213, translation solennelle des reliques du Chapitre (27 mai); — fol. 221, marché avec Antoine Morlet, maître facteur d'orgues, pour la restauration de l'orgue, et avec Antoine Descamps, maître vitrier, pour l'entretien des vitraux (11 janvier 1662); — fol. 234, 12 livres allouées à Margallet, peintre, « pour avoir mis

« en couleur et étoffé le crucifix de cette église et deux « images des autels » ; — fol. 244, « procès-verbal de la « manière que Monseigneur d'Angers a consacré les trois « autels de l'église et comme il a recogneu que l'église estoit « dédiée » (30 avril 1662).

G. 1110. (Registre.) — In-folio, papier, de 109 folios.

1667-1673. — Conclusions capitulaires : — Fol. 6, Louis Hardy, maître orfèvre, chargé de la façon d'une croix neuve, sur le modèle de celle qu'il a faite pour les PP. Minimes (16 février 1668) ; — fol. 25, le même passe marché « pour refaire les livres d'argent qui servent aux « fêtes solennelles pour les Épitres et Évangiles, refaire à « neuf le tour des deux livres de tous côtés, les parsemer de « fleurs de lis, les dorer et remettre en couleur les plafonds « et figures qui y sont, refaire à neuf les boutons des dits « livres » (4 avril 1669); — fol. 63, protestation du chanoine Bellanger contre la conclusion, qui le dispense du service, à cause de ses infirmités de corps et d'esprit, et que le Chapitre maintient contre lui (29 mai 1671) ; — fol. 101, paiement par le Chapitre à l'orfèvre Galisson d'une croix et d'angelots d'argent doré (8 juin 1673).

G. 1111. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios.

1673-1683. — Conclusions capitulaires : — Fol. 3, Magdelain, maître fondeur, payé 196 livres 19 sols pour le candélabre ou chandelier posé entre la lampe et l'enclos du grand autel (14 décembre 1673); — fol. 31, marché passé avec René Toché, prêtre, sous-chantre, pour la confection d'Antiphonaires (6 février 1676) ; — fol. 45, marché passé avec Foulon, prêtre, organiste de Saint-Maurice, « pour relever l'orgue et racommoder les soufflets » (12 avril 1677), avec Francis Guyot, fondeur, pour deux cloches (27 septembre) ; — fol. 47, don par M. Du Brossay-Ganche de deux tableaux, l'un de la Vierge et l'autre de Saint-François (13 janvier 1678) ; — fol. 59, rapport du député du Chapitre à l'assemblée générale du Clergé, tenue pour aider « aux nécessités urgentes des pauvres, causées « par la rigueur et longueur du froid » (23 février 1679).

G. 1112. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1683-1689. — Conclusions capitulaires : — Fol. 70, avis approbatif sur le projet d'union des deux vicairies perpétuelles (22 février 1689).

G. 1113. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1696-1707. — Conclusions capitulaires : — Fol. 5, procession pour la disposition du temps (2 juillet 1696) ; fol. 26, rédaction de nouveaux statuts (2 janvier 1699) ; — fol. 39, le curé autorisé « à faire un tabernacle, à charge « qu'il soit si petit et si proportionné qu'il ne puisse en « aucune manière incommoder l'autel ny cacher les figures « qui y sont » (13 janvier 1700) ; — fol. 41, réparation de l'orgue par Ingoust de Sainte-Honorine (4 février); — fol. 61, ordre pour le Jubilé (29 décembre 1701) ; — fol. 81, notification d'un mandement de l'évêque d'Angers qui condamne « deux imprimés dont l'un est intitulé *Instruction « sur la doctrine de la grâce*, et l'autre *Cas de conscience « proposés par un directeur de province* » (15 mai 1704).

G. 1114. (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1707-1715. — Conclusions capitulaires : — Fol. 2, visite du nouvel évêque Michel Poncet-de-La-Rivière (27 janvier 1707) ; — fol. 13, marché avec M. François Guyot pour la refonte des quatre petites cloches, « parce « qu'elles sont mal faites et ne s'accordent pas avec les « deux autres » (19 janvier 1708) ; — fol. 39, Jacques Bodin, maire-chapelain, destitué (8 mai 1710) ; — fol. 55, legs d'ornements d'église par Pierre Garreau, ancien sacriste (19 novembre 1711) ; — fol. 70, marché avec Daveine, pour la restauration des orgues (14 juin 1713) ; — fol. 82, marchés avec l'architecte Louis Jouin et avec Louis Guilleux, maître charpentier, pour l'augmentation de l'église (7 juin 1714) ; — fol. 83, pose et inscription de la première pierre (2 juillet) ; — fol. 85, le chanoine Boussac autorisé à faire construire à ses frais un nouvel autel de Sainte-Anne (6 juillet); — fol. 88, transport du service en l'église Saint-Maimbeuf (29 novembre).

G. 1115. (Registre.) — In-folio, papier, de 81 folios.

1715-1724. — Conclusions capitulaires : — Fol. 3, réglement pour les droits de sépulture (20 février 1716) ; — fol. 4, reconstruction de la sacristie (2 avril) ; — fol. 5, bénédiction de l'église agrandie (9 juin); — fol. 8, le curé autorisé à faire ajouter au nouvel autel de la paroisse « un Père Éternel et des nuages et anges aux « deux côtés, pourvu qu'on y laisse le bas-relief, où est « représentée la Passion de Notre-Seigneur et autres mys- « tères, avec le couronnement qui l'environne » (5 octobre); — fol. 44, le curé autorisé à faire des fonts de marbre (20 mars 1721) ; — fol. 45, marché avec le serrurier Marbereau pour la balustrade (4 juillet) ; — fol. 51, avec le fondeur Diot pour les six vases de potin à poser sur la balustrade (26 mars 1722).

G. 1116. (Registre.) — In-folio, papier, de 400 folios.

1754-1778. — Conclusions capitulaires : — Fol. 36, mort (23 juin 1758) et sépulture de l'évêque de Vaugirauld (26 juin) ; — fol. 40, lettre de compliments du nouvel évêque Jacques de Grasse (9 décembre) ; — fol. 46, visite

au nouvel évêque (2 juin 1759); — fol. 69, la tapisserie de Flandre vendue pour contribuer aux frais de la boiserie du chœur (21 août 1760); — fol. 67, traité avec Desportes, feudiste, pour le classement des titres (28 mai); — fol. 135, la cloche de la paroisse, qui est sous le pignon de l'église et dont le son rend inhabitables les maisons donnant sur la place, est transférée dans le clocher du Chapitre (9 septembre 1762); — fol. 136, marché avec Buron, facteur d'orgues, de Mortain en Basse-Normandie, pour la fourniture d'un orgue neuf (16 septembre 1762); — fol. 148, nouveau réglement pour la messe du chœur (13 août 1767); — fol. 155, traité avec Jean Tassin, organiste (11 février 1768); — fol. 195, réglement de service pour les officiers du chœur (3 juillet 1777).

G. 1117. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 200 folios.

1766-1790. — Conclusions capitulaires : — Fol. 148, service solennel pour l'évêque Jacques de Grasse (8 août 1783); — fol. 157, réglement pour la sépulture des chanoines (5 janvier 1785); — fol. 173, consolidation du clocher (22 mars 1787); — fol. 175, sépulture du chanoine Gilles-Joseph Guillot, membre de l'Académie d'Angers. [Ce registre fait double emploi, jusqu'au fol. 115, avec le précédent article.]

G. 1118. — (Volume.) — In-folio, contenant 117 pièces, papier, 49 pièces, parchemin; 1 table de 58 folios, papier.



1237-1758. — Droits respectifs des chanoines de Saint-Maurille, des officiers et des curés de la paroisse : — Charte de l'évêque d'Angers, Guillaume [de Beaumont], qui règle, à la requête du Chapitre, que tout nouveau chanoine devra fournir à l'église une chappe de soie, *capam sericam vel aliud honestum et competens ornamentum*, du prix au moins de 100 sols, qui à son défaut lui seront retenus sur le revenu de sa prébende (1237, original, jadis scellé des sceaux de l'évêque et du Chapitre); — de l'évêque Nicolas [Gellent], qui ayant dans ses visites épiscopales constaté le défaut de service divin, *defectum circa divinum officium*, surtout à cause de l'absence des chanoines, donne un règlement pour la résidence et fixe la retenue de la portion congrue sur les délinquants (29 novembre 1261, veille de Saint-André, original jadis scellé d'un sceau); — sentences de la Sénéchaussée d'Angers et de l'Officialité, transactions, procédures pour déterminer les droits et les devoirs des curés; 1497-1743); — accord entre le Chapitre et les paroissiens pour le service et l'entretien de deux chapelles construites aux frais de la paroisse (1528); — transaction entre les députés des paroisses de Saint-Denis et de Saint-Maurille, qui maintient à la paroisse de Saint-Denis la maison de l'ancien hôpital du Temple (1626); — conclusion capitulaire portant règlement pour l'attribution à chaque prébende d'une maison canoniale (1665); — règlement pour les fêtages (1660); — règlement épiscopal pour l'ordre hiérarchique des chanoines (6 juin 1660); — ordonnance de l'évêque Henri Arnauld qui règle la place des chapitres aux processions (29 août 1667); — du même qui interdit l'entrée du chœur aux laïques et aux femmes pendant l'office (16 mai 1670). — Droits du Chapitre et des paroissiens : — requête des paroissiens afin d'obtenir le déplacement de « la chaisre du prosne..., à ce que toutes « personnes puissent plus facilement ouyr et entendre » (XVe siècle); — marché passé par les paroissiens avec Noël Lelièvre, maître charpentier, pour la construction d'un « pupitre de boys au-dessus de la grande porte » (1610); — statuts donnés par l'évêque Henri Arnauld pour le service du chœur et de la paroisse (14-16 mai 1652); — règlement pour la concession des bancs (31 juillet 1696); — transaction entre le Chapitre et la fabrique, qui interdit absolument à l'avenir toute construction dans les deux cimetières (23 juin 1679); — extraits des conclusions capitulaires, qui démontrent le droit de nomination des fossoyeurs par le Chapitre (1454-1583); — conclusions et requêtes qui attestent que la propriété de l'église entière appartient au Chapitre (1615-1620); — procès-verbaux de convocation du Chapitre de Saint-Maurice à l'enterrement des chanoines de Saint-Maurille (1692); — protestations par tous les Chapitres de la ville contre les ordonnances du Chapitre de Saint-Maurice, portant règlement pour l'enterrement des évêques et les convocations par les bedeaux de Saint-Maurice (1692-1758); — requête adressée au Chapitre Saint-Maurille par Pierre Garande, Claude Liger, François Toutain, archiprêtres, afin d'être autorisés à tenir leur synode dans une des chapelles de l'église (1605-1740); — procédures entre le Chapitre et les Cordeliers pour le partage des offrandes de la chapelle Saint-Bernardin (1453-1458). — Titres de l'aumônerie Saint-Michel du Tertre : autorisation donnée par le Chapitre à Jean Duboys, ancien chanoine d'Angers, évêque de Dol, de bâtir sur son terrain vide une aumônerie, à charge d'en laisser, après sa mort, la nomination au Chapitre (1314); — ratification des dites lettres par Jean Duboys (orig. en français 1315 « donné en « nostre maner des Ulmes, le samedi emprès la feste saincte Scolaice virge »); — lettres d'amortissement données par Charles, comte d'Anjou, des rentes et biens dépendant de la fondation (original, en français, 1315 « donné et fait en « nostre manoir de Saint-Oyn emprès Paris, le mardi après « la saint Andrieu, apostre »); — prestation de serment fait en Chapitre par Guill. Burnost, *alias* de Bazouges, prieur-

nommé de l'aumônerie (1318); — déclaration par le même des vignes, qu'il tient dans le fief de la Pignonnière (1320, en français); — lettres d'amortissement données par le comte Charles pour l'acquisition d'une rente (à Angiers le jour de la feste de la Touz Saints 1323); — ratification par le roi Philippe VI de la consécration par l'évêque d'un terrain voisin de la chapelle pour le cimetière des pauvres, « ladite dédication n'estant point faicte à domage ne en « préjudice de nous ne d'autrui, mès en tant seulement que « nous n'i pourions exercer cas de justice en cas de male- « façon » (original, donné à Saint-Germain 1330, « au « mois de frevier ». — Privilèges du Chapitre : — lettres d'amortissement des nouveaux acquêts par Louis, comte d'Anjou (26 janvier 1359); — exemption donnée par Vincent, archevêque de Tours, aux Chapitres de Saint-Pierre, de Saint-Jean, de Saint-Maurille et de Saint-Maimbeuf d'Angers, du droit de visite qu'il prétendait sur eux (décembre 1258, orig. latin, jadis scellé); — procès-verbal constatant l'opposition mise par les chanoines à la visite de leur église par des délégués de l'évêque d'Angers, qu'ils déclarent obligé de s'y rendre en personne (27 juillet 1531); — lettres de garde-gardienne, accordées au Chapitre par Louis, comte d'Anjou, pour plaider devant ses sénéchaux d'Anjou ou du Maine (24 mars 1399); — lettres d'indulgences plénières accordées par le pape Paul V à tous les fidèles qui communieront et assisteront à tous les offices de l'église Saint-Maurille le jour de la Saint-Benoît (29 mars 1611); — don par le chapitre à Nic. Atourneau, curé du Toureil, d'une parcelle des reliques de saint Genulphe (27 août 1651); — lettre de Louis [XI], roi de France, donnant avis « à ses chiers et bien amez les chanoines et Chapitre de Saint-Maurille » qu'il charge « plusieurs bons et notables personnages » de requérir « qu'il lui veuille, pour résister « aux damnées entreprises de ses ennemis qui non par ung « costé mais par divers endroits s'efforcent entrer en son « royaume, prester et aider de la somme de 300 livres tour- « nois pour laquelle somme sera faict vente par les dits « personnages soit de nostre domaine ou de nos aydes, fer- « mes, gabelles et greniers, à vostre choix » (Blois, le 26 février...; original sur papier avec signature autographe : *Loys*); — lettre de Louis, dauphin du Viennois, qui recommande Jean Gyrois, clerc d'aumône de la dauphine, au choix du Chapitre pour le premier bénéfice vacant, et charge Mᵉ Séguin de Cousthardi, « phisicien de nostred. « compaigne de parler de ceste matière » (Tours, 29 octobre, orig. papier, signé).

G. 1119. (Volume.) — In-folio, contenant 92 pièces, papier; 1 table, de 32 folios, papier.

1199-1743. — Grande Bourse — Biens fonds (t. I). — Domaine de Saint-Lambert-de-La-Potherie : — Don par l'évêque Guillaume de Beaumont aux chanoines de Saint-Maurille de l'église de Saint-Lambert-de-La-Potherie, *ecclesiam beati Lamberti de Poteria*, dont ils avaient la présentation, à charge par eux de donner sur les revenus de la dite cure 5 livres de rente pour la fabrique et les serviteurs (1212, copie); — sentences des assises d'Angers constatant le droit du Chapitre d'y tenir fourches patibulaires (1405); — vente et réméré par le Chapitre des dits fiefs et seigneuries (1563-1564); — acquêts et baux de terres et maisons dans la paroisse (1601-1698); — transactions et sentences entre le Chapitre de Saint-Maurille et le curé de Saint-Lambert-La-Potherie, touchant les dîmes et prémices, les réparations du chœur et du chanzeau de l'église (1211-1621); — notification par Gillet, archidiacre, Bernier, maître-école, et Mᵉ Guill. de Montendre, chanoine, de l'accord entre Martin, curé, *persona*, de Saint-Lambert, et le Chapitre, au sujet de la perception des dîmes (1211, original jadis scellé de trois sceaux); — procédures contre le seigneur chatelain de la paroisse, au sujet de bancs induement placés dans l'église (1586-1588); — contre les curés de Saint-Jean-des-Marais et de Beaucouzé pour les dîmes (1521-1670); — saisie et main levée de la terre de Saint-Lambert par le procureur fiscal de Candé (1502); — acquêts de la rente de 3 septiers de seigle dûs par le Chapitre à l'aumônerie Saint-Michel-du-Tertre, à raison de sa dîmerie de Saint-Lambert; — temporel de la cure (1446-1605); — états pour la recette des dîmes (1699-1743). — Dîmes du Chapitre dans les paroisses de Saint-Samson, Saint-Michel-du-Tertre, Saint-Laud et Saint-Michel-La-Palud d'Angers (1526-1607). — Rente de 320 pintes de vin sur le clos de vigne du Chaumineau (1199-1702) : — notification par Guillaume, évêque d'Angers, de l'accord par lequel l'abbé de Saint-Aubin s'engage à payer au Chapitre de Saint-Maurille dans le pressoir du Clos-Perier, *in torculari de Cloperer*, 4 sommes de vin pur, tel qu'il sort foulé du pressoir, *sicut exire debet legitime a pedibus inculcantium in torculari* (chirographe original, jadis scellé de 3 sceaux sur double queue, *anno quo mortuus est Richardus rex Anglorum* (1199) *et substitutus est Arturus comes Andegavorum*).

G. 1120. (Volume.) — In-folio, contenant 47 pièces, papier, 35 pièces, parchemin; 1 table de 23 folios, papier.

1504-1716. — Grande Bourse. — Biens fonds, t. II. — Terre et seigneurie du Monteil en Martigné-Briant : — Acquêts de tenures et rentes dans le fief par Jacques de Caumont, Antoine Tallué; Mathurin Briou-de-La-Rigaudière, Jean Dignon, Pierre de Mirebeau, Antoine Leroyer et autres tenanciers (1504-1699); — consistance de la terre (1699);

— contrat d'acquêt par le Chapitre de Saint-Maurille (26 août 1700); — aveux rendus aux fiefs des Noyers Aménard et de Brigneau ; — quittances de rachats, de ventes, d'indemnités (1536-1665) ; — conversion de l'hommage en censive, à charge de 10 s. de cens, pour tout devoir (1699) ; — déclarations rendues au fief et châtellenie de Sousigné et acquits de ventes et indemnités pour tenures dans le fief de Monteil (1604-1700) ; — acquits de ventes et indemnités payées au fief de La Grézille pour les vignes de la Saulė (1700-1705) ; — déclarations rendues au fief de Millé-Les-Loges (1617-1706); — aux assises de Luigné (1629-1703); — rente de 30 boisseaux froment et seigle sur le moulin Giet-Loges en Brigné (1607-1617) ; — rentes foncières dans le village de Millé, à Sousigné, à Beauvais (1554-1716).

G. 1121. — (Volume.) — In-folio, contenant 89 pièces, papier, 25 pièces, parchemin; 1 table de 52 folios, papier.

1085-1763. — Grande Bourse. — Biens fonds, t. III. — Domaine de La Poularderie en Saint-Silvin : — aveux rendus aux assises d'Écharbot-Gâtevin, partages et contrats du domaine jusqu'à l'acquêt par Olivier Pannetier, chanoine, (4 janvier 1689) et par le Chapitre de Saint-Maurille (17 janvier 1692); — acquêts et baux de terres voisines (1696-1736). — Domaine de La Petite-Toucheronde en Saint-Augustin : — consistance du domaine (XVIIe siècle); — legs par Jacques Lefebvre d'une rente sur ledit lieu de 20 livres au profit de la fabrique de Saint-Augustin (29 juillet 1670); — acquêt du domaine par le Chapitre (4 mai 1742). — Baux d'une maison et jardin en Hannelou (1618-1685). — Contrats d'acquêts d'une vigne au clos de L'Onglée sur le chemin de Rue-Chèvre, dépendant de la Sous-Chantrerie, avec transaction pour la délimitation du droit de passage (1598-1690). — Acquêt par le Chapitre Saint-Maurice d'Angers d'une rente sur la métairie de La Pélerinière, *super quadam medietaria, que vulgariter nuncupatur La Pelerinere, sita juxta seu prope manerium et nemus de Tyrepoyche in parochia Sancti Bartholomei de Landis*, et de deux autres rentes sur une maison à la Porte-Angevine (*die Martis ante nativitatem Domini, anno Domini* 1286, original jadis scellé). — Baux par le chapitre Saint-Maurille de dîmes en la paroisse d'Épiré (1302-1410). — Baux et transactions concernant des maisons canoniales dans les rues du Figuier, des Forges, des Deux-Haies, dans le grand cimetière les servitudes de maisons attenant à l'église, et les vignes du grand Beauregard en Saint-Samson (1435-1687) — Baux des maisons dépendant de la prébende sacerdotale (1580-1674); — sentences et transactions portant règlement pour le droit de passage dans les vignes qui en dépendent, aux Banchais (1674-1690); — droit du Chapitre de présenter à la prébende sacerdotale; — notification par Geoffroi de Tours, évêque d'Angers, qu'Hubert, prêtre d'honnête vie, *quidam honestae vitae sacerdos, Hubertus nomine, volens mutare vitam suam in melius*, voulant se perfectionner encore, lui a remis en mains sa prébende de l'église de Saint-Maurille, qui dépendait de l'évêque, *que mei juris erat*, avec prière de la donner à un prêtre élu par les chanoines et présenté à l'évêque, qui aurait la charge de célébrer chaque jour la messe pour les défunts, sans que le service canonial en fût réduit. L'évêque approuve cette fondation et la confirme dans son Chapitre réuni en nombre, *in capitulo nostro, cum frequens aderat;* et signe de sa croix autographe, en présence de trois archidiacres, « colonnes de l'église », de Marbode, Geoffroy, trésorier, Garnier, Gaubert, doyen des chanoines de Sainte-Marie et de Saint-Maurille, de Saint-Pierre, de Saint-Lézin, etc. (1085-1094); — transaction entre l'évêque et le Chapitre au sujet de la collation et de la présentation de la dite prébende (1437); — présentations et prises de possession (1452-1762); — transaction, par laquelle l'évêque Rainaud, *ut quod erat quasi voluntarium verteretur in debitum*, pour rendre obligatoire l'assistance jusqu'alors volontaire et par suite délaissée des chanoines de Saint-Maurille aux fêtes de Saint-Maurice dans la cathédrale, leur concède la libre disposition de la prébende de maître-école de leur église, *prebendam propriam in ecclesia eorum concedit liberæ ditioni ad usum magistri scholarum ejusdem ecclesiæ* (copie du XVIIe siècle prise dans un ancien calendrier du Chapitre, 1103). Figurent parmi les témoins Geoffroy Guidonis, trésorier, Richard doyen, Geoffroy Babion, maître-école, Guillaume La Roche, etc. ; — acquêt d'un cellier pour l'augmentation d'une maison canoniale (1763).

G. 1122. (Volume.) — In-folio, contenant 73 pièces, papier, 66 pièces, parchemin; 1 table de 50 folios, papier.

1360-1758. — Grande Bourse. — Biens fonds, t. IV. — Acquêt de la maison du fossoyeur, dans le cimetière, joignant l'église (1693-1737). — Temporel de l'office de diacre et de la chapelle de La Plaine, unie à son office ; — acquêt de vignes en Saint-Léonard (1570) ; — ordonnance épiscopale, portant règlement du service religieux pour le dit office (1690). — Temporel de la Sous-chantrerie : quittances d'arrérages de cens dûs à l'abbaye Saint-Aubin pour terres à Longlée *alias* Rue-Chèvre et à Terre-Noire (1625-1725). — Chapelle Sainte-Barbe : ordonnance sur requête qui en règle le service (1686-1687). — Chapelle du Petit-Beauregard ou Jouzeau *alias* Notre-Dame-de-Pitié : fondation de la dite chapelle par Jean Jouzeau, chanoine de Saint-Laud, de Saint-Martin et de Saint-Maurille (7 juillet

(1485); — décret des grands vicaires portant approbation (3 novembre 1485); — procès-verbaux, transactions, déclarations concernant les rentes et maisons qui en constituent le temporel (1578-1756). — Chapelle de Bréault : décret qui la réunit au Chapitre (3 février 1603); — déclarations de terres et rentes qui en dépendent (1601-1753). — Chapelle des Cignes : baux, transactions, requêtes concernant des vignes dans le clos de Beauvoir en Saint-Serge et une maison rue de La Roë, qui en dépendent (1447-1708); — décret qui la réunit à la mense canoniale (15 janvier 1710). — Chapelle du Crocodille : enquête sur la propriété contestée d'un champ en Pierre-Lise (1437); — réduction du service de 7 messes à 4 par mois (17 janvier 1692). — Chapelle du Cormier : nominations et prises de possession des titulaires (1626-1694); — bail de vignes en dépendant dans le clos de Mélinais en Saint-Samson (1724). — Chapelle du Coudray *alias* du Chêne-Vert, fondée par testament de Gerbault Hugon (1360) ; — baux de vignes et d'une closerie en dépendant (1683-1698); — Chapelle des Créneaux : arrentement d'un logis, en la rue Haute-du-Figuier (1522) ; — Chapelle du Saint-Esprit et de La Croix : acte de fondation du 19 avril 1515 par Mᵉ Jean Allaire; — baux et acquêts de maisons rue Saint-Laud et de vignes en Sainte-Gemmes-sur-Loire et constitutions de rentes (1492-1526).

G. 1123. (Volume.) — In-folio, contenant 74 pièces, papier, 75 pièces, parchemin ; 1 table de 53 folios, papier.

1209-1752. — Grande Bourse. — Biens fonds, t. VI. — Chapelle de Saint-Nicolas : acquêts et legs de terres et vignes dans la paroisse d'Épiré, de maisons dans la rue des Forges (1392-1693); — provisions et prises de possession de titulaires (1487-1615); — union du bénéfice au Chapitre (1626); — déclarations rendues aux assises d'Épiré, du Lavouer, du Chamboureau et de La Vau pour les terres dépendant du temporel (1460-1752); — quittances d'arrérages de cens dûs à la cellererie de Saint-Nicolas (1441-1495) et au fief des Aulnais (1482-1513); — Chapelle de La Pélerinière : traité passé entre le Chapitre et l'Hôtel-Dieu d'Angers pour l'union à l'Hôtel-Dieu de l'aumônerie Saint-Michel-du-Tertre, dont la collation est cédée par le Chapitre en échange de celle de la chapelle de La Pélerinière (1604); — accord entre le chapelain et le sieur de La Jaudette, portant règlement pour l'abornement et les fossés du pâtis de La Pélerinière (1609) ; — décret d'union de la chapelle au Chapitre (1616); — déclarations rendues au fief de La Marmitière (1511-1664). — Chapelle de Portineau : échange entre les titulaires des chapelles du Maupas et de Portineau (1444); — provisions des titulaires (1544-1741). — Chapelle de Ricantais : requête afin d'ouvrir des jours à la maison voisine, rue des Deux-Haies (1710). — Chapelle de La Rose : ratification par l'évêque d'Angers de la fondation par Pierre de La Rose en l'église Saint-Maurille d'une messe par semaine et d'une messe à chaque fête de la Vierge (avril 1209. — Copie de 1455, sur parchemin, mais dont l'écriture semble l'œuvre d'un faussaire et rendue illisible à dessein); — baux, transactions concernant des maisons et leurs servitudes, sur les rues du Figuier et de La Chartre Saint-Maurille (1572-1673). — Chapelle de *Salve* : don par les exécuteurs testamentaires de Thomas Bonassis de la closerie de Beaurepos sur le chemin des Ponts-de-Cé (1457) ; — décret d'union au Chapitre (24 octobre 1691). — Chapelle de La Saulaie : acquêts et transactions concernant des maisons rue des Poëliers, de Valdemaine et de La Jaille (1529-1661). — Chapelle de Terre-Noire : réduction du service à une messe par mois (1675); — acquêts d'arrérages de rentes dues à l'abbaye Saint-Aubin (1735).

G. 1124. (Volume.) — In-folio, comprenant 20 pièces, parchemin, 92 pièces, papier; 1 table, de 25 folios, papier.

1408-1764. — Bourse des Anniversaires. — Biens fonds et rentes foncières. — Acquêts et baux de la maison du *Plat d'étain* sur la place du Pilory (1621-1720); — d'une maison rue de la Parcheminerie (1709-1723); — du Grand-Beauregard en Saint-Samson (1408-1706); — de la moitié de la métairie des Papinières en Tilliers (1631-1762); — don et quittances de la rente de 85 l. léguée par Charlotte Boisineux sur sa maison du cimetière Saint-Maurille (1720-1759); — baux à rente d'une maison rue de l'Aiguillerie (1727-1750) et près la Poissonnerie (1725-1728); — amortissement d'une rente de 38 l. due par Jean Jusqueau sur Le Haut-Bois en Saint-Barthélemy (1762); — baux de maisons et terres sises au quartier de Montplacé, paroisse des Rosiers (1704-1737); — procédure et arrêts des Requêtes du Palais, du Parlement de Paris, du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, et autres titres à l'appui de la rente foncière de 30 l. constituée au Chapitre par l'évêque pour remplacer le fêtage qu'il devait aux chanoines le jour de Saint-Maurice en reconnaissance de leur assistance aux matines, à la procession et à la grande messe dans la cathédrale (1524-1764); — rente foncière sur terre et maison dans le quartier de Villeneuve, paroisse des Rosiers, de 25 livres et d'une fouasse de la fleur d'un demi boisseau de froment, embeurrée d'une livre de beurre (1704-1732); — rentes en argent sur La Heulonnière en Bécon, La Cousinerie en Saint-Clément-de-La-Place et La Tulauderie en La Meignanne (1656-1725).

G. 1125. (Volume.) — In-folio, contenant 5 pièces, parchemin, 51 pièces, papier, cotées par folios 1-310; manquent les folios 182, 191, 215, 297; 1 table de 25 folios.

1567-1740. — Bourse de Boisineux. — Baux, acquêts, règlement des passages et des servitudes et autres contrats, concernant la maison près le cimetière Saint-Maurille, jointe à la maison de L'Épilolerie sur la rue de l'Hôpital (1567-1726), sur laquelle est due une rente de 12 l. à l'abbaye du Louroux; — baux d'une maison, sise sur la rue Saint-Nicolas, chargée de 14 s. de cens et de 4 l. d'indemnité à l'abbesse du Ronceray, et de 20 sols de rente aux prêtres de la Trinité (1661-1740); — legs de la prée des Poteaux en Écouflant par demoiselle Charlotte Boisineust (1708-1728). — Bourse de Bodin : procédure pour la rente de 400 l. due par l'Hôpital Général d'Angers, en exécution du testament de Pierre Bodin de La Foresterie (9 septembre 1662), et confirmé par sentence des Requêtes du Palais du 24 mars 1664.

G. 1126. (Carton.) — 8 cahiers in-folio, ensemble de 153 folios, papier.

1763-1770. — Comptes de la recette et mise des revenus de la Grande Bourse du Chapitre par Denis Péan, prêtre et chanoine. Ils comprennent en recette les rentes censives du fief, les loyers de ville, les fermes rurales, les rentes foncières, les rentes hypothécaires, les droits de fabrique pour les fondations, — en dépense, les rétributions du Chapitre, les honoraires des officiers et chantres, les décimes, les rentes passives, les charges éventuelles.

G. 1127. (Carton.) — 7 cahiers, in-folio, papier, de 126 folios.

1771-1777. — Comptes de la recette et mise des revenus de la Grande Bourse du Chapitre rendus par M. Charles Bertrand Bizoton, chanoine.

G. 1128. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 61 folios.

1782-1786. — Comptes des recettes et mises de la Grande Bourse du Chapitre par Me Clément-François Léchalas, notaire à Angers, receveur du Chapitre.

G. 1129. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 64 pages; 1 table de 13 pages.

1771. — « Inventaire des titres de la Bourse des Anni« versaires et des rentes qui y sont dues. »

G. 1130. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 15 folios.

1767-1770. — Comptes des recettes et mises des revenus de la Bourse des Anniversaires par Me Péan, chanoine; — comprenant en recette les loyers de ville, les rentes foncières, les rentes hypothécaires, — en dépense, les frais de messes et de services des fondations, les honoraires du chapelain et les rétributions des chanoines et du comptable.

G. 1131. (Carton.) — Cahier, grand in-folio, papier, de 20 folios.

1767. — « État de ce qui est dû au Chapitre, jusqu'au « dernier jour de décembre 1767. »

G. 1132. (Carton.) — 4 cahiers, in-folio, papier, de 62 folios.

1787-1789. — Comptes de la recette et mise des revenus du Chapitre par Me Lecornué, chanoine et receveur du Chapitre.

G. 1133. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 379 pages, dont 176 en blanc.

1790. — État des revenus et mises des cens, rentes, loyers et fermes de la Grande-Bourse, de la Bourse des Anniversaires, de la fabrique et de la Bourse Boisineux.

G. 1134. (Volume.) — In-folio, contenant 38 pièces, parchemin, 49 pièces, papier, cotées par folios 1-287; 2 tables de 16 pièces, papier.

1542-1556. — Acquêts, baux, déclarations, sentences, procédures au soutien du fief du Chapitre dans les rues Cordelle, de La Chartre, du Cornet, du Figuier, des Forges, Fallet, Saint-Georges, Saint-Jacques, de L'Hôpital, Saint-Laud, des Loriers, Saint-Michel, du Lion-d'Or, du Pilory, des Poëliers, de La Roë, de La Serine, et Valdemaine, en Boisnet, à La Porte-Girard, à La Haute-Gagnerie, au Chêne-Percé, à Gâte-Argent, Hannelou, Pierre-Lise, Redon et La Pélerinière.

G. 1135. (Volume.) — In-folio, contenant 91 pièces, papier, 3 pièces parchemin, cotées par folios 1-499; 2 tables de 17 folios, papier.

1556-1570. — Acquêts, baux, déclarations, sentences, procédures à l'appui de la mouvance du fief du Chapitre en Boisnet, dans les rues de La Croix-Blanche, du Bœuf-Couronné, Cordelle, Fallet, du Figuier, des Forges, Saint-Georges, Saint-Laud, Saint-Michel, Saint-Maurille, du Pilory, de la Roë, de la Sirène, à La Bougetterie, Gaste-Argent, Hannelou, La Pinterie, Pierre-Lise, Redon, La Rangearpière.

G. 1136. (Volume.) — In-folio, contenant 84 pièces, papier, 16 pièces, parchemin, cotées par folios 1-443; 2 tables de 19 folios, papier.

1570-1586. — Acquêts, baux, déclarations, sentences, procédures à l'appui de la mouvance du fief du Chapitre dans les rues de La Croix-Blanche, Cordelle, du Cornet, du Figuier, Fallet, des Forges, Saint-Georges, de L'Hôpital, Saint-Laud, des Lauriers, Saint-Michel, de La Roë, Valdemaine, aux carrefours de Boisnet, des Petits-Pâtés, du Pilory, du Lion-d'Or, au clos de La Bourgetière, à Épiré, Pierre-Lise, Redon.

G 1137. (Volume.) — In-folio, contenant 1 pièce, parchemin, 93 pièces, papier, cotées par folios 1-416; 2 tables, de 16 folios, papier.

1586-1600. — Acquêts, baux, déclarations, procédures au soutien de la mouvance du fief dans les rues de La Croix-Blanche, du Bœuf-Couronné, de Saint-Denis, du Figuier, de La Chapelle-Fallet, des Forges, des Deux-Haies, de L'Hôpital, Saint-Jacques, Saint-Laud, des Lauriers, Saint-Michel, des Poëliers, de La Roë, aux carrefours de Boisnet, de La Porte-Girard, des Petits-Pâtés, à Redon, Gâte-Argent, Pierre-Lise, Pigeon, La Pinterie, La Rangeardière.

G. 1138. (Volume.) — In-folio, contenant 4 pièces, parchemin, 86 pièces, papier, cotées par folios 1-670; 2 tables de 15 folios, papier.

1600-1614. — Acquêts, baux, déclarations, procédures au soutien de la mouvance du fief dans les rues du Cornet, du Bœuf-Couronné, de La Croix-Blanche, du Figuier, de La Chapelle-Fallet, Saint-Georges, de L'Hôpital, des Deux-Haies, Saint-Jacques, Saint-Laud, Saint-Michel, de La Chartre-Saint-Maurille, des Poëliers, de La Roë, Valdemaine, aux carrefours de Boisnet, de La Chevrie, du Lion-d'Or, de Gâte-Argent, de Pierre-Lise, à Redon, à La Rangeardière.

G. 1139. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 76 pièces, papier, cotées par folios 1-409; 2 tables, de 15 folios, papier.

1614-1624. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues du Bœuf-Couronné, Cordelle, du Cornet, Saint-Denis, du Figuier, de L'Hôpital, des Deux-Haies, Saint-Jacques, des Lauriers, Saint-Laud, Saint-Michel, des Poëliers, de La Roë, aux carrefours de La Chevrie, de La Porte-Girard, du Lion-d'Or, du Pilori, de La Brisepotière, au Pré-Pigeon, aux Glastinières, à Pierre-Lise.

G. 1140. (Volume.) — In-folio, contenant 61 pièces, papier, cotées par folios 1-417; 2 tables de 15 folios, papier.

1624-1635. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues du Bœuf-Couronné, Cordelle, du Cornet, du Figuier, des Forges, de La Chapelle-Fallet, de L'Hôpital, Saint-Jacques, Saint-Laud, Saint-Maurille, Saint-Michel, de La Roë, aux carrefours de La Chevrie, de Boisnet, des Petits-Pâtés, du Pilori, à Gâte-Argent, aux Hommeaux, aux Mortiers, à Pierre-Lise et Redon.

G. 1141. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 65 pièces, papier, cotées par folios 1-376; 2 tables de 14 folios, papier.

1635-1644. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues de La Croix-Blanche, du Bœuf-Couronné, de La Petite-Boucherie, de La Chevrie, des Cordeliers, du Figuier, Saint-Georges, de L'Hôpital, Saint-Jacques, Saint-Laud, Saint-Maurille, Saint-Michel, des Poëliers, à Gâte-Argent, à La Haute-Gagnerie, à Pierre-Lise et Redon.

G. 1142. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 78 pièces, papier, cotées par folios 1-417; 2 tables, de 16 folios, papier.

1644-1656. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues de La Petite-Boucherie, de La Chartre, Cordelle, du Coq, de La Chevrie, du Figuier, des Forges, de L'Hôpital, des Deux-Haies, Saint-Jacques, Saint-Laud, des Lauriers, Saint-Michel, de La Parcheminerie, de La Roë, aux carrefours de Boisnet, de La Porte-Girard, Saint-Maurille, du Lion-d'Or, des Petits-Pâtés, du Pilori, à L'Ebaupin, à Pierre-Lise, au Chêne-Pelé, à Redon, à La Rangeardière.

G. 1143. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 80 pièces, papier, cotées par folios 1-410; 2 tables, de 15 folios, papier.

1656-1664. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues de La Petite-Boucherie, du Bœuf-Couronné, des Curés, du Cornet, Cordelle, de L'Écorcherie, du Figuier, Saint-Georges, de L'Hôpital, Hannelou, Saint-Laud, Saint-Michel, de La Roë, aux carrefours de Boisnet, du Lion-d'Or, aux Ardilliers, à La Chaussée-Bureau, à Gâte-Argent, à La Glastinière, Pierre-Lise, La Rangeardière.

G. 1144. (Volume.) — In-folio, contenant 6 pièces, parchemin, 86 pièces, papier, cotées par folios 1-409; 2 tables, de 12 folios, papier.

1664-1678. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues du Bœuf-Couronné, de La Petite-Boucherie, du Cornet, des Curés, Cordelle, Fallet, du Figuier, Saint-Georges, de L'Hôpital, Saint-Jacques, Saint-Laud, des Lauriers, Saint-Michel, Saint-Maurille, des Poëliers, du Pilori, de La Roë, Pierre-Lise, à La Rangeardière.

G. 1145. (Volume.) — In-folio, contenant 1 pièce parchemin, 110 pièces, papier, cotées par folios 1-348; 2 tables, de 18 folios, papier.

1678-1700. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues de La Petite-Boucherie, de La Croix-Blanche, Cordelle, des Curés, des Cordeliers, du Figuier, des Forges, Saint-Georges, de L'Hôpital, Hannelou, Saint-Laud, des Lauriers, Saint-Michel, des Poëliers, de La Roë, Valdemaine, au Pilori, place Cupif, à Gâte-Argent, au Champ-Glatin, rue Pierre-Lise, à Redon.

G. 1146. (Volume.) — In-folio, contenant 146 pièces, papier, cotées par folios 1-533 folios; 2 tables, de 28 folios, papier.

1700-1768. — Acquêts, baux, déclarations, procédures à l'appui de la mouvance du fief dans les rues de La Petite-Boucherie, Cordelle, du Bœuf-Couronné, du Cornet, du

Chaudron, de La Croix-Blanche, du Figuier, des Forges, de La Chapelle-Fallet, Saint-Georges, de L'Hôpital, Saint-Jacques, Saint-Laud, des Lauriers, Saint-Michel, de La Parcheminerie, des Prêtres, des Poëliers, de La Roë, places Cupif, Saint-Maurille, du Lion-d'Or, du Pilori, à La Bougetterie, La Haute-Jacquerie, Gâte-Argent, aux Mortiers, à Pierre-Lise, La Pinterie, Redon.

G. 1147. (Carton.) — 117 pièces, papier.

1779-1790. — Baux par le Chapitre de maisons de ville et de biens ruraux à Jeanne Richard, Marie Petit-de-La Pichonnière, Pierre Mongodin, Jeanne-Renée Alleaume, veuve Gallet, Guill.-Guy de Lesrat, Jeanne Camus, Jeanne Richard, Marie Garnier, René-Félix Delmur, Elie Berthelot, Ch.-B. Bizoton, Alex. Lachèse, Fr.-René Bibard, André Cordier, René-Olivier Petiteau, Fr.-Gab. de Lesrat, Math.-Joseph Ribay, Louis-Pierre Maillard, etc.

G. 1148. (Carton.) — 91 pièces, papier ; 87 pièces, parchemin.

1375-1789. — Arrentements, contrats et titres nouveaux de rentes au profit du Chapitre et des chapelains par Olivier Tillon, Pierre Boistravers, Jean Jouzeau, Mic. Delaroche, Thomas Bonassez, Nic. Bonnault, Guérin Denis, Jeanne Couturier, Laurent Ernoul, Olivier Jourdan, Franç. Pilloust, Thibaude de Blaison, Antoinette Gobbé, Marie Ogereau, Jean Collas, René Nozé, etc., sur maisons, terres et tenures à Angers, dans les rues Toussaint, Lyonnaise, Saint-Laud, du Cornet, Saint-Martin, Valdemaine, au Pilory, Faubourg Bressigny, au Port-Ligner, au Plessis-Grammoire, à Redon, à Jarzé, au Margat, à Terre Noire, au Gœuvre.

G. 1149. (Volume.) — In-folio, contenant 3 registres, papier, ensemble de 388 folios, papier ; 2 tables, de 57 folios.

1677-1784. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief par Franç. Avril, Barthélemy Aubron, René Bault, Louis Boylesve, Louis Boussac, Jacq. Couchot, Jean Chérouvrier, Ignace Chauvel, Pierre Daburon, Cl. Éveillard, Jean Follenfant, Pierre Frain, Simon Gandon, André Gâtesel, René Grimaudet, Georges Hardy, Cl. Leclerc, P. Mauvif, Franc. Pasqueraie, Th. Rollée, Fr. Terrien, Cl. Voisin et autres tenanciers.

G. 1150. (Registre.) — In-quarto, papier, de 340 folios.

1756. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief et seigneurie du Chapitre de Saint-Maurille par Jeanne Lefèvre-de-Laubrière, la fabrique Saint-Michel-du-Tertre, les Oratoriens, Guy Taforeau, Nic. Gabon, Marie François-Claude Béguyer-de-La-Bretesche, René-Ch. Raimbault, Perrine Renou, Fr.-J. Delaunay, Ét.-Paul Toisonnier, P.-Fr. Éveillard-de-Livois et autres tenanciers.

G. 1151. (Registre.) — In-quarto, papier, de 370 folios, cotés 341-611, faisant suite à l'article précédent ; 2 tables, communes à l'article précédent, de 58 folios, papier.

1756. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief et seigneurie de Saint-Maurille (suite), par René Besnard, L.-G. Béguyer-Des-Hommeaux, P.-V. Buret, J.-Phil. Bernard, dame Mélanie Leclerc-de-Brion, P.-A. Béritault-de-La-Bruère, Ch.-Fr. Malineau-de-L'Épinay, J.-R.-A. Daburon-de-Mantelon, J.-Aug. Frain-Du-Tremblay et autres tenanciers.

G. 1152. (Carton.) — 15 cahiers, in-folio, cotés par folios 1-350 ; manquent les folios de 11 à 38, 46-96, 107-120, 143-210, 295-320, 331-333, 338-340 ; 1 table, in-folio, papier, de 11 folios.

1787. — Remembrances des déclarations rendues par devant Me Léchalas, notaire, pour le fief du Chapitre par les paroissiens, les prêtres de l'Oratoire, messire Pierre Sigogne, J.-Fr. Bariller-de-Bouchillon, Math. Portier, Mad.-Marguerite Martineau, Pierre Aveneau-de-La-Croisinière. Pierre Cossé, Marguerite Froger, Pierre Legay, J.-P.-Charnacé, Th. Métivier, Jacq. Genest, Al.-Aug. Chevalier, Marie-Renée Dumesnil, Marie Buret-de-La-Reux et autres tenanciers.

G. 1153. (Registre.) — In-folio, papier, de 220 pages.

1659. — Censif du fief dans les rues Saint-Michel, du Pilori, Saint-Jacques, du Cornet, du Lion-d'Or, Saint-Georges, des Poëliers, Valdemaine, Saint-Laud, de La Roë, Boisnet, de La Croix-Blanche, de La Chapelle-Fallet, du Coq, des Lauriers, Saint-Denis, des Deux-Haies, des Forges, du Figuier, des Prêtres, Cordelle, de L'Hôpital, en Pierre-Lise, Hanneloup, Gâte-Argent, dans les paroisses Saint-Laud, Saint-Samson, Saint-Barthélemy, Saint-Michel-La-Palud et Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, « extrêmement utile « au moyen de ce que chaque article est apuié de beancoup « de déclarations et qu'il y est fait notte, par ordre chrono- « logique, de toutes les mutations, qui sont arrivées pour « chaque article. »

G. 1154. (Registre.) — In-folio, papier, de 99 folios.

1688. — Censif du fief dans les rues Saint-Michel, du Pilori, Saint-Jacques, du Cornet, du Lion-d'Or, Saint-Georges, des Poëliers, Valdemaine, Saint-Laud, de La Roë, Boisnet, de La Chapelle-Fallet, du Coq, de Lesvières, Saint-Denis, des Deux-Haies, des Forges, du Figuier, de La Chartre-Saint-Maurille, Cordelle, de L'Hôpital, au faubourg Saint-Michel, à Pigeon, Gâte-Argent, Pierre-Lise, Hanneloup, aux Ponts-de-Cé, en Saint-Samson et Saint-Barthélemy.

G. 1155. (Registre.) — In-folio, papier, de 344 folios ; 2 tables de 10 folios, papier.

1756. — Censif du fief contenant la recette des cens et

rentes dus au Chapitre par Guy Christ-Allard, Ch. Avril-de-Pignerolles, Joseph-Marie Baudard, Elie Bardoul, René Béguyer, Fr. Camus, Anne Carré, Jean Chotard, P. Détriché, J. Chris. Esnault, Jeanne Lefèvre-de-Laubrière, Jos. Follenfant, Renée Gandon, P. Ch. Gouézault, René Huard, Marie-Jacques Jallet-de-La-Véroullière, Math. Laumonnier, Geneviève Mabille, Mic. Nicolle, Pierre Rabeau, Marie Thibault et autres tenanciers.

G. 1156. (Registre.) — In-folio, papier, de 275 folios ; 2 tables de 15 folios, papier.

1756. — Censif du fief par Thorode. — « Le fief de « Saint-Maurille, dit le Fief de la ville, produit chacun an « 77 l. 6 s. 4 d. ob, de cens, non compris 21 l. 15 s. 6 d. « de cens, qui demeurent confus en le Chapitre par le moyen « des différentes unions, qui y ont été faites, ainsi non « compris les rentes foncières dues tant de la Grande-« Bourse qu'a celle des Anniversaires, outre en différentes « mutations, à mutation d'abbé de Saint-Serge, 15 s., du « titulaire de la chapelle du Saint-Esprit, 10 s., de l'abbé « de La Roë, 1 marc d'argent, du titulaire de la chapelle « du Coudray, 2 francs d'or, de l'abbesse du Perray, 1 « marc d'argent évalué à 18 l., du chapelain du Vau, 1 l. « 5 s., du sous-chantre de Saint-Martin, 8 l. 9 d., du chapelain du Petit-Beauregard, 8 l. »

G. 1157. (Registre.) — In-quarto, papier, de 28 folios ; 1 table de 3 folios.

1761. — Papier des dîmes dépendant du lieu et closerie de La Grosse-Pierre, dans les paroisses Saint-Michel-du-Tertre et Saint-Samson d'Angers sur les terres de Bouillou, La Brisepotière, Beauregard, Le Champ-Glastin, Les Grands-Jardins, Le Lutin, Les Mortiers, La Pinterie, Les Persillères, Pigeon, Le Coin-Rasé.

G. 1158. (Registre.) — In-folio, papier, de 59 folios, dont 15 de tables.

1765. — Censif de la terre, fief et seigneurie du Monteil-en-Sousigné, paroisse de Martigné-Briant, comprenant la récolte des cens et rentes foncières en argent et rentes en froment, dus par F. Cherbonnier, Jacq. Cochard, Claude Deschamps, Mme Des Émeraux, Pierre Gratien, Fr. Gasnier, Jos. Janneteau, Jul. Laboureau, Ch. Marsault, Ch. Rameau, P. Robin et autres tenanciers.

G. 1159. (Carton.) — In-folio, papier, de 41 folios ; 1 table, cahier papier, de 7 folios.

1789. — Censif du fief et seigneurie du Monteil-en-Sousigné, paroisse de Martigné-Briant, contenant les cens et rentes foncières en argent, et rentes en grains, dus à L'Ardrillé, au Pré-Bernard, au Coutil-Renard, à La Caillette, à La Cognée, au Moulin-Carré, à La Dinellerie, à La Fosse, à La Morelle, à La Croix-Joubert, près Les Loges, au moulin de Champhoreau, etc.

CHAPITRE DE SAINT-PIERRE D'ANGERS.

G. 1160. (Registre.) — In-folio, papier, de 400 folios.

1490-1526. — Conclusions capitulaires : — fol. 4, consentement donné à l'érection par Jean Fallet d'une chapelle sur la paroisse (2 juin 1490) ; — fol. 10, marché avec Mathurin Gaultier, maître maçon, pour la construction d'une galerie (11 août) ; — fol. 95, consentement donné par tous les chapelains à l'emploi de l'argent des fêtages pour la façon du patron des tapisseries représentant la vie de saint Pierre et saint Paul, *convertantur et applicentur patrono picture seu protracture Vite beatorum apostolorum Petri et Pauli, pro hac ecclesia de proximo fiende in tela* (24 avril 1498) ; — fol. 101, mort de Jean de Lohéac, chantre du Chapitre, recteur de l'Université (9 juillet 1498) ; — fol. 209, don par Jean Nepveu, conseiller et trésorier de l'épargne de la reine Anne, d'une lampe d'argent (22 août 1508) ; — fol. 238, « *comparuerunt Johannes Bobard, vicarius perpetuus, Petrus Godelier, sacrista, et Johannes Davy, presbiter subsacrista, officiarii hujus ecclesie... Interrogati, an per aliquot dies octabarum ultimi festi resurrectionis dominice cum cereo paschali incluso et alias solemniter et processionaliter circuissent fontes baptismales et pilleare junctum eisdem.., et si sic, quo motu id egissent, responderunt circuitum ipsum dictis diebus fecisse non sua auctoritate..., sed ne sentenciam suspensionis a divinis et quamdam penam pecuniariam incurrerent, vigore monicionis eis per magistrum Guill. de Spina verbo facte ex parte et auctoritate dominorum vicariorum generalium; quo audito capitulantes talem circuitionem interdixerunt* (30 avril 1511) ; — fol. 268, les gaignages seront maintenus aux chanoines, qui s'absenteront à cause de la peste (16 août 1514) ; — fol. 359, vente de vieux livres pour en distribuer le prix aux pauvres (25 février 1522 n. s.).

G. 1161. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 15 folios.

1510-1512. — Conclusions capitulaires. — Double du précédent article.

G. 1162. (Registre.) — In-folio, papier, de 320 folios.

1526-1556. — Conclusions capitulaires : — fol. 79, sépulture dans la nef de Nicholas Guibert, docteur régent dans l'Université d'Angers (6 septembre 1531) ; — fol. 84, confection par l'orfèvre Raoul Laudray d'un encensoir avec deux calices (26 décembre) ; — fol. 107, visite de l'église par l'évêque Jean Olivier (6 juin 1533) ; — fol. 161, liste des vases et plats d'étain, *vasorum staneorum*, achetés pour le

fêtage par le doyen René de Pincé (10 avril 1537); — fol. 171, collation par le Chapitre « de l'office de préconizer « et publier les patenoustres, manifester les pardons, « véages, fraries, sermons, généralles processions et aul- « tres ordonnances de nostre mère sainte Eglize, les tres- « pas et décès des personnes par toute ceste ville, ensemble « de segretain de nostre vicairie ou église parochiale » (20 février 1537); — fol. 205, accord avec le Chapitre de Saint-Maurice pour la sépulture de l'évêque J. Olivier (9 avril 1540); — fol. 251, remise à Julien Godelin, recteur de l'Université, du droit dû pour sa doctorande en droit (30 juillet 1544); etc.

G. 1163. (Registre.) — In-folio, papier, de 290 folios.

1597-1611. — Conclusions capitulaires : — fol. 15, vol commis dans l'église paroissiale pendant la nuit du 25 au 26 novembre 1597; — fol. 37, restauration de partie des vitraux par Lagouz (4 août 1598); — fol. 39, suspension de toute séance capitulaire, à cause de la contagion et de l'absence des chanoines (7 octobre); — fol. 132, sépulture de Barthélemy de Pincé (2 avril 1602); — fol. 192, sépulture du gouverneur Donadieu de Picharic (30 mars 1605); — fol. 208, restauration des orgues par Pynot, facteur d'orgues (29 mars 1606); — fol. 230, acceptation de caution offerte pour la rente due par la succession de Raphaël de la Tour, comte de Châteauroux (10 octobre 1607); — fol. 238, allocation de 30 s. par mois à Jean Gernereau, prêtre, pour l'instruction des enfants de chœur, *in grammatica et literis humanioribus* (18 juin 1608); — fol. 242, requête du curé de Gené et de Jean Terrier, sergent royal, au nom des paroissiens, pour obtenir du Chapitre la conversion en œuvre pieuse « du droit de soulle, à lui deu chas- « cuns ans, le lendemain de la feste de Noel, par le dernier « nouveau marié de l'année, et le jallais de vin, deu par « chacun des nouveaux mariez de l'année aux subjets de « la dite seigneurie, qui courent la soulle » (3 décembre 1608).

G. 1164. (Registre.) — In-folio, papier, de 346 folios.

1612-1631. — Conclusions capitulaires : — fol. 51, enquête sur la rumeur publique, qui accusait d'avoir inhumé dans l'église un protestant, Gérard Morion, maréchal héréditaire in Nordkich, et attestation de sa foi catholique par Zacharie Victor, son directeur (15 octobre 1613); — fol. 73, paiement à René Bourneuf, vitrier, pour la réparation de la moitié du vitrail au-dessus de la grande porte (2 décembre 1615); — fol. 103, défense aux laïques ou séculiers de pénétrer dans l'enclos du grand autel (6 avril 1617); — fol. 172, plaintes des officiers et psalteurs contre le curé, qui ne les a pas traités à sa table, suivant la coutume, le jour de Pâques (14 avril 1621); — fol. 215, établissement d'un maître de grammaire pour les enfants de chœur (6 mars 1624); — fol. 228, le chanoine Ronsin, interdit de l'entrée au Chapitre, pour démenti donné au chanoine Buchan (25 février 1625); — fol. 242, marché passé avec l'orfèvre Delaroche, « affin d'enchâsser le chef de saint « Cohard en argent, doré seulement aux garnitures, avec « quelques pierres d'enrichissement et autres circonstances « déclarées en Chapitre, au prix de 28 l. 10 s. par chacun « marc, le tout revenant à la somme de 500 l. léguées par « le testament du chanoine Bourneuf » (19 novembre 1625); — fol. 340, refonte des deux grosses cloches par Pierre Oudin, fondeur (6 mars 1631).

G. 1165. (Registre.) — In-folio, papier, de 260 folios.

1631-1649. — Conclusions capitulaires : — fol. 5, chant du *Stella Maris* et processions pour conjurer la peste (13 août 1631); — fol. 7, vol de l'Epistolier, couvert en lames d'argent (3 septembre); — fol. 63, confection d'un poteau aux armes du Chapitre, *claves videlicet decussatim conjunctæ et tiara desuper imposita*, pour être planté dans le bourg de Gené (14 juin 1634); — fol. 77, achat de deux Despautères pour les enfants de chœur (7 mars 1635); — fol. 192, fondation d'un anniversaire par Denis Leblanc, chanoine et archidiacre de Brie en l'église de Paris, ancien chanoine de Saint-Pierre d'Angers (23 août 1643); — fol. 196, statuts pour la résignation des prébendes (4 janvier 1644); — fol. 208, don aux PP. Jacobins pour concourir aux frais de leur Chapitre provincial (18 janvier 1645); — fol. 240, *ingentes equitum copiæ in hac urbe stationem hybernam acturi, die sexta hujus mensis* [*Januarii* 1648] *advenerunt, qui, per sex hebdomadarum spatium ibidem insolenter degentes, tam variis, diris atque feris vexationibus in cunctos suos hospites inhospitaliter sævierunt, ut universi cives, mœrore et squalore contabescentes, ab omni prorsus negotiorum studio cessaverint, jura legum inter arma siluerint, forensia et civilia negotia intermissa et mercaturæ commercia interturbata fuerint.*

G. 1166. (Registre.) — In-folio, papier, de 283 folios.

1672-1694. — Conclusions capitulaires : — fol. 2, députation des religieux de Saint-Serge pour convier à la procession de Saint-Serge (20 janvier 1672); — fol. 29, rétablissement de la messe du pardon fondée avant matines (28 février 1674); — fol. 56, le chanoine Bourigault, envoyé par lettre de cachet à Semur en Auxois, prend congé du Chapitre qui lui maintient « ses gros fruits et distributions ordinaires « pendant son absence » (10 juin 1676); — fol. 99, autorisation au P. de Voleine de prêcher dans l'église, nonobstant

les griefs du Chapitre contre les Cordeliers (26 novembre 1681); — fol. 201, règlement pour le chœur (2 janvier 1691); — fol. 226-227, mort et éloge de l'évêque Henri Arnauld (8 juin 1692); — fol. 260, grande misère; toutes les communautés obligées de se cotiser pour aider à faire subsister les pauvres; le Chapitre s'impose à 25 l. par mois (11 décembre 1693); — fol. 269, décision de l'évêque portant préséance du doyen de Saint-Pierre sur celui de Saint-Julien (3 avril 1694); — fol. 281-283, listes des doyens et chanoines de 1650 à 1694.

G. 1167. (Registre.) — In-folio, papier, de 200 folios.

1695-1705. — Conclusions capitulaires : — fol. 26, transactions entre le curé d'Allençon et le Chapitre pour les dîmes (20 juin 1696); — fol. 28, ordre des quatre Chapitres dans les processions (7 juillet); — fol. 51, publication de la paix entre La France, L'Espagne, L'Angleterre et La Hollande : « On n'a pas fait de grandes réjouissances par« ce que les subsides et taxes que le peuple a payé pendant « la guerre n'ont pas cessé; il en a même été imposé de « nouveaux » (4 décembre 1697); — fol. 70, la gratuité sera absolue pour les sépultures ecclésiastiques (7 janvier 1699); — fol. 74, semonce au chanoine Du Parc Bordin (3 mars 1699); — folio 136, remarques de ce qui s'est passé pendant le jubilé de l'année sainte (1 mars 1702).

G. 1168. (Registre.) — In-folio, papier, de 379 folios; 1 table de 4 folios.

1706-1726. — Conclusions capitulaires : — fol. 5, lettres à l'évêque d'Angers, nommé évêque d'Orléans, et au nouvel évêque nommé d'Angers (14 avril 1706); — fol. 14, marché pour les lambris du chœur avec René Boulogne, maître menuisier (10 septembre); — fol. 19, défense d'enterrer personne dans l'église canoniale (26 janvier 1707); — fol. 37, marché avec Daguin, brodeur, pour l'entretien des ornements (15 février 1708); — fol. 97, récit des particularités arrivées au mois de février 1711 par la crue extraordinaire des eaux; — fol. 142, règlement pour l'encens et pour l'eau bénite (1 juillet 1713); — fol. 170, marché pour la refonte des cloches avec Pierre Trony dit Labry (10 septembre 1714); — fol. 283, acquisition de la terre des Noyers-Ourceau (12 mars 1721); — fol. 360, taxe du bedeau pour l'ouverture des fosses (26 juillet 1724).

G. 1169. (Registre.) — In-folio, papier, de 242 folios.

1726-1750. — Conclusions capitulaires : — fol. 3, confection de nouvelles châsses pour les reliques de saint Éaumond et de sainte Nymphe (17 septembre 1716); — fol. 108, le doyen député pour être parrain de la cloche de Gené (24 mars 1734); — fol. 117, la fête de sainte Apothème transportée du 20 novembre au 9 décembre, pour faire place à la fête de saint Éaumond, « roy d'Angleterre », l'un des fondateurs de cette église (26 novembre 1734); — fol. 131, règlement pour les stalles (16 avril 1636).

G. 1170. (Registre.) — In-folio, papier, de 206 folios.

1750-1784. — Conclusions capitulaires : — fol. 2, don de 3 l. « à un prétendu prince catholique chassé de ses « états par les Turcs » (11 mars 1751); — fol. 42, installation de l'évêque de Grasse (4 juin 1759); — fol. 44, lettre de l'évêque demandant un état général de l'argenterie du Chapitre « et en particulier de celle que le « Chapitre pourroit et voudroit donner pour être envoyée à « la Monnoie pour aider aux nécessités de l'État » (5 janvier 1760; — fol. 90, semonce au psalteur Rouselet (27 juillet 1768); — fol. 122, ordonnance épiscopale, réglant le débat de préséance entre les Chapitres de Saint-Pierre et de Saint-Maurille (18 novembre 1773); — fol. 128, compromis entre le Chapitre et le curé Robin, concernant la petite maison joignant l'église (22 juin 1774); — fol. 185, règlement nouveau pour le Chapitre (19 décembre 1781); — fol. 202, lettre du chanoine André-Pierre-Jacques-Paul Deville, clerc tonsuré, retenu à Paris pour ses études, afin d'obtenir une augmentation de sa pension sur sa prébende (original intercalé, 15 juin 1783); etc.

G. 1171. (Registre.) — In-folio, papier, de 84 pages.

1783-1790. — Conclusions capitulaires : — fol. 19, « MM. Ribay et Burgevin priés de voir les différents autels « de marbre, qui peuvent être dans cette ville, afin de donner « leurs idées sur le plan de celui que le Chapitre est dans le « dessein de faire faire incessament » (16 novembre 1786); — fol. 36, protestations contre la réunion d'une assemblée du clergé convoquée par le sénéchal d'Anjou (1er avril 1789); — fol. 38, les chanoines Burgevin et Chevalier chargés de traiter pour la restauration de l'église avec les divers artistes (5 juillet), etc. — Les conclusions de ce registre sont à peine indiquées.

G. 1172. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin, de 4 pièces, papier.

1210-1758. — Doyenné. — Charte de l'évêque d'Angers, Guillaume de Beaumont, qui, voulant mettre fin aux contestations entre le Chapitre et le doyen pour le luminaire de l'église, en assigne la charge au Chapitre, sous bénéfice de percevoir les revenus spéciaux attribués au doyenné, à la réserve de deux prébendes attribuées au doyen (chirographe original, — *anno ab incarnatione Domini* 1210, — jadis scellé de deux sceaux sur doubles lacs de soie blanche et rouge); — ordonnance de Thomas Giron, *utriusque juris doctor*, maître-école d'Angers, rendue conformément à la

bulle du Pape Jean XXIII (*apud Sanctum Michaelem prope Bononiam, V° Kal. Julii, pontificatus anno V°*), dont elle porte le *vidimus*, qui décrète l'union au doyenné d'une prébende du Chapitre. Un considérant à remarquer dit : *quia per informationem hujus modi et plurimorum testimoniorum relatu ac alias nobis legitime constitit atque constat, quod in predicta ecclesia Sancti Petri Andegavensis antiquitus fuit et erat sedes episcopalis Andegavensis collocata et situata* (19 mars 1414); — ordonnance de l'évêque Hardouin de Bueil, qui unit au doyenné une chapelle dont dépend uno maison convenable à la résidence du doyen (24 mars 1434 ; — scellé du sceau de l'évêque, ovale, moyen, en cire rouge ; — dans le champ, saint Maurice debout, armé en chevalier; au-dessous, l'écusson de l'évêque ; légende : *S. Hatdoini episcopy Andegavensis*, sur lacs de soie verte); — bulle du pape Eugène IV, adressée à l'abbé de Toussaint, qu'il charge d'enquérir sur la réalité des protestations faites contre les présentations défectueuses du doyen à la chantrerie du Chapitre (*Dat. Florentie anno Incarn. Dominice* 1435, *sexto Id. octobris, pontificatus nostri anno V°*; le sceau manque) ; — présentation de ladite chantrerie par le doyen à Jean Poyet, bachelier en lois, prêtre (1450), de Jean Tréhandeau (1498), de Michel Blaisteau (1573); — arrêt du Parlement de Paris, qui maintien René Saillant en la possession du doyenné (18 février 1758).

G. 1173. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1773. — Ordonnance de l'évêque d'Angers, Jacques de Grasse, qui, pour mettre fin « aux discussions scandaleuses » survenues entre les Chapitres de Saint-Maurille et de Saint-Pierre « à l'occasion des préséances », autorise le Chapitre de Saint-Pierre à considérer comme nul et non-avenu le traité de confraternité conclu le 1er juillet 1735 avec le Chapitre de Saint-Maurille (en double copie).

G. 1174. (Carton.) — 9 pièces, papier; 4 pièces, parchemin ; 1 sceau.

1697-1698. — Enquête, procédure, lettres patentes, ordonnance épiscopale pour la suppression de deux prébendes et leur réunion à la mense capitulaire.

G. 1175. (Cahier.) — 5 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1505-1787. — Ordonnance épiscopale, qui transfère en l'église Saint-Pierre le service célébré par les chanoines dans les églises des Carmes et des Dames de la Fidélité (6 avril 1787); — qui autorise la tenue des assemblées capitulaires à l'issue de la grand'messe de chœur (10 janvier 1787); — nomination par le chapitre de Nic. Allineau à l'office de sous-chantre (1733); — autorisation, accordée par le Chapitre à Jacques Lecamus, de faire construire un autel de Sainte-Radegonde (1505); — à Maurice Baudriller de passer par la principale porte de l'église pour le mariage de sa fille (1525); — au curé, d'assister avec les chapelains en surplis à la sépulture de Jeanne Delalande (1533); — requête par Denise Fresche, afin d'être autorisée à mettre une petite croix de pierre sur la tombe de son mari (1670).

G. 1176. (Carton.) — Cahier, in-quarto, pièce, papier, de 47 folios.

1692. — Procès-verbal des « dires, déclarations et protestations contradictoires » du curé et des chanoines de Saint-Pierre, concernant les revenus de la cure.

G. 1177. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1517-1787. — Sentence du Sénéchal d'Anjou, qui interdit au curé de recevoir chapelain ou prêtre habitué, sans l'autorisation du Chapitre (1517-1540); — accord pour l'établissement d'une maison pour la psallette (1615); — transactions entre les doyen, chanoines et Chapitre, et le sieur Claude Robin, curé de Saint-Pierre, « pour tous en- « semble et chacun d'eux contribuer à l'extinction des dif- « férents et contestations, qui les ont divisés trop longtemps, « ainsi qu'au rétablissement d'une solide et bonne paix » (20 janvier 1787), avec ratification de l'évêque (29 janvier), sceau et signatures autographes des chanoines, du curé, de l'évêque.

G. 1178. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1708. — « Inventaire des reliques, joyaux, croix, ca- « lices, ornements, livres, chappes, chasubles, linges et « autres biens meubles et ustancilles de l'église collégiale, « remis à messire Urbain Hervé, acolyte, pourvu de l'office « de sacristain. » — On y mentionne une image de Saint-Pierre, d'argent doré, à soubassement de cuivre, une autre de Saint-Vincent, d'argent doré, le bras de Saint-Cohard, enchassé d'argent, une image de Notre-Dame, en argent, des paix d'argent, une grande croix d'argent doré, « sur laquelle il y « a un crucifix enrichi de belle façon », les quatre Évangélistes et six images des Apôtres et la Passion en bosse, un sacraire et joyau donné par M. Carvaret pour porter le *Corpus Domini*, garni d'angelots avec les ailes d'argent doré, la croix enrichie des deux côtés de pierreries de peu de valeur, un grand calice d'argent doré, « autour de la pom- « mette duquel il y a les figures de huit apôtres et un émail « sur la palle et en la patène une image du Sauveur en « émail » etc.; deux livres, couverts d'argent doré, avec des images en bosse, sur l'un desquels est la Passion de Notre-Seigneur et Saint-Pierre, sur l'autre la Notre-Dame-de-Piété et saint Paul, tenant une épée, plus les armes de France et de Bretagne, etc.; le bâton et masse du bedeau, d'argent doré, avec une image de saint Pierre..., le chef de saint Cohard, d'argent, en œuvre blanche, doré en quelques endroits,

avec une grande mitre sur ledit chef, enrichie de sept pierres en forme d'émeraudes et de trois grosses pierres en forme de rubis, etc.; huit pièces de haute lisse, qui parent tout le chœur, représentant l'histoire et les miracles de saint Pierre ; etc.

G. 1179. (Carton.) — 2 pièces, papier, dont 1 plan.

1784. — Traité passé par la ville avec le Chapitre pour l'acquisition du grand cimetière, et plan à l'appui.

G. 1180. (Carton.) — 27 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 2 sceaux, frustes.

1317-1701. — Rapports du Chapitre avec l'Université. — Arrentement par le Chapitre à Jean Cottenoire, *Johannes dictus Coteneire*, d'une maison de La Chaussée Saint-Pierre, *super calceriam Sancti Petri*, joignant par derrière le petit Palais, *jungentem Parvo Palatio* 1317 (Ce fut plus tard la maison de la Librairie); — concordat entre le Chapitre et Raoul Lepenoust, prêtre, qui s'engage à ne pas aliéner à d'autres « une grande maison, en laquelle a « plusieurs escolles, appelés *Les Escolles de la Geline masle;* « en l'une des dites escolles est leu l'ordinaire des Normans... « sise entre les escolles où list à présent monssour Raoul de « Caradon d'une part, et fait le coign de la rue » (1393) ; — fondation par l'Université de deux messes, l'une du Saint-Esprit, le lendemain de la Saint-Denis, au sortir de la leçon ordinaire des docteurs, l'autre des Morts, le samedi de la première semaine de carême, moyennant une rente de soixante-un sous, et l'entretien de la couverture et des vitraux de la chapelle Saint-Luc, dans la galerie de l'église collégiale, où l'Université se réunit et où elle aura le droit de tenir ses assemblées et délibérations (14 janvier 1407 N. S.); — requête du Chapitre, lettres royaux, enquêtes, procédures, concernant la messe fondée de revenus insuffisants par la nation de Bretagne (1421-1423) ; — accord entre le Chapitre et l'Université, pour la rente due sur la maison de La *Geline masle*, joignant d'un bout le cimetière qui est entre l'église collégiale et les écoles dites *Le Petit-Palais, scole que Parvum Palatium nuncupantur*, d'un côté les dites écoles, où enseigne le droit canon, *in quibus canones legit*, vénérable et prudent messire Hervé Nicolas, docteur *in utroque* et régent ordinaire, d'autre côté la rue de La Chaussée Saint-Pierre. Dans cette maison enseigne depuis longtemps le droit civil, *leges a diu legere consuevit*, vénérable maître Raoul Lemitier, aussi docteur régent. L'Université l'a acquise pour faire honneur au testament d'Alain de La Rue, *Alanus de Vico*, docteur ès-lois, évêque de Saint-Brieuc, qui, « considérant « que l'Université d'Angers, où il a longtemps demeuré à « l'étude et lu comme régent ordinaire, manque de librairie « commune, et reconnaissant des biens, honneurs et bénéfices « qu'il y a recueillis dans sa jeunesse », a donné et légué tous ses livres, tant de droit canonique que de droit civil, pour y commencer un premier fonds de librairie commune, où les écoliers, surtout les pauvres, puissent être mieux à même de travailler et de faire des progrès à l'étude — (23 décembre 1429); — conclusion de l'Université, qui, attendu la diminution des revenus du Chapitre par suite des guerres et l'abaissement des monnaies, élève de 30 à 45 s. le prix des messes qu'elle fera célébrer en l'église Saint-Pierre (17 novembre 1445) ; — bail à emphytéose par le chapelain de Saint-Yves à l'Université d'Angers des maisons des Grandes-Écoles et du Petit-Palais (1472); — ratification par l'évêque après enquête (1478); — fondation par les suppôts de la Nation de Bretagne de la fête de la translation de Saint-Yves (5 novembre 1500); — fondation par l'Université de la messe du Saint-Esprit pour l'ouverture des écoles (17 décembre 1522); — procédure contre maître Michel Picard, maître ès-arts, qui a ouvert une école de grammaire rue de La Croix-Blanche, au détriment des droits du doyen du Chapitre de Saint-Pierre, qui seul peut autoriser de tenir école, montrer et enseigner publiquement les arts grammaticaux et libéraux en ladite paroisse (1531) ; — mandement du Sénéchal d'Anjou contre Bérengaire de Pouillé, *a Poilliaco*, refusant le paiement de 6 réaux d'or, dûs au Chapitre, pour toute doctorande de droit civil et canon (1544); — conclusion de l'Université, qui prie le Chapitre de différer la messe du Saint-Esprit des écoles, quand celle du Palais est différée (1701).

G. 1181. (Carton.) — 27 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1352-1729. — Dons et legs portant fondations de messes, services ou anniversaires en l'église canoniale de Saint-Pierre, par Pierre de La Saulaie, Thomas Heuse, Jean Lemoine, Jamet Fromont, Jean Belot, Mariette Buynart, veuve de La Croix, Henri de Kerverrec, Jeanne Briand, Mathurin Godes, Benoît Chevalier, Jacquine Rohée, veuve Morabin, Pascal Dolbeau, Jeanne Ménard, veuve Chevalier, Renée Guyet, veuve Haron, Pierre Jounot, Guill. de La Rivière, Jean Guilet, Jean Chaudet, Jean Martineau, Jean Febverie, Jean Autet, Thomas Dubal, Tallour de La Carterie, Pierre Planchette, Catherine Orthion veuve Goussault, René Boucbard, Pierre Fresneau, Pierre Faulconnier, Françoise Noulleau veuve Collin, Mathurin Fromentier, Perrine Brochard veuve Gougeon, Jeanne Bégault, René Fournier, Etienne Gaubert, Françoise Fermy veuve Vallet, Catherine Vandelan, Renée Gladu, Joseph Pannetier.

G. 1182. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1358-1790. — Temporel des chapelles desservies dans l'église canoniale. — Chapelle de La Bernichère, à la

présentation du curé, par échange de la présentation de la chapelle de Maquillé : — Fondation par Collette de Brays, femme de Gilles de La Bernichère (1358); — don par Gilles de La Bernichère de toutes ses vignes en Briolay et d'une maison rue de L'Aiguillerie (1389); — ratification par le Chapitre (1389); — arrentement de la maison, en dépendant sur La Chaussée Saint-Pierre, par Jean Varice, libraire, et Jacquine Turpin, sa veuve (1532-1545); — amortissement de la rente par la dite veuve (1556); — démission du bénéfice par le curé Abélard entre les mains du Chapitre (1659); — décret de l'évêque qui confirme (1662). — Chapelle de La Petite-Bataillerie : arrentement d'une maison de la rue du Petit-Prêtre, et baux de la closerie de La Petite-Bataillerie en Villevêque qui en dépendent (1604-1784); — ordonnance épiscopale portant réduction du service (1712-1766).

G. 1183. (Carton.) — 25 pièces, papier; 6 pièces, parchemin, cotées par folios 1-74; 1 table de 4 folios, papier.

1388-1749. — Chapelle de La Brisepotière : Bail d'une maison en dépendant sur la rue des Ecuyers (1388), et de terres en la paroisse Saint-Samson (1389); — marché pour la construction d'un mur mutuel à deux maisons de la rue de L'Aiguillerie (1544); — sentence de la Prévôté contre le chapelain de Beauregard, au profit du chapelain de La Brisepotière (1602); — transaction avec le propriétaire de La Motte en Saint-Samson pour le curage d'un fossé (1620); — quittances d'arrérages de rentes sur le clos du Petit-Éventail (1749).

G. 1184. (Carton.) — 49 pièces, papier; 35 pièces, parchemin; 3 sceaux frustes.

1417-1765. — Chapelle-Fallet, *alias* de La Cloche : Constitution de 45 s. de rente, au profit de Math. Lemoulinier, par Macé et Julien Lemoulinier sur une maison rue de La Cloche (1487); — fondation par Jean Fallet de deux messes par semaine « en une chapelle qu'il a puis naguères faict ériger et édiffier en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et M. Saint-Sébastien en la rue de La Cloche » (25 novembre 1590); — transaction entre Jean Fallet et le curé de Saint-Pierre, pour l'augmentation de la cure et le service de la chapelle; — enquête et décret pour la fondation de la dite chapelle (22 février 1490 N. S.); — nominations de chapelains, (1417-1760); — prisée, baux, sentences et déclarations pour l'entretien et la mouvance de la maison, formant le temporel, dans la rue de L'Écorcherie (1504-1765).

G. 1185. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; 1 table, papier, de 6 folios.

1519-1771. — Chapelle de La Chaussée-Bureau : — Constitution de rentes sur le lieu et closerie de La Chaussée-Bureau par Jean Bourguignon, au profit de Macé Pineau, chapelain de Sainte-Marguerite en Sainte-Gemmes-sur-Loire (1519); — vente par le même à M. Thomas Albert, curé de Vernon, de la dite closerie (1519); — constitution d'une rente de 22 l. sur maison et jardin aux Halles, par René Gaultier et Françoise Thibault, au profit du chapelain (1587); — déclarations rendues par le Chapitre Saint-Pierre aux assises du fief de Luigné (1728-1771).

G. 1186. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 sceau.

1520-1539. — Chapelle de La Corbière : Vente par François de Beauvau à M. Jean Tronchot du lieu et closerie de La Corbière en Saint-Silvin (1520); — retrait féodal par Thibault Lemaczon, procureur d'Anjou, seigneur d'Écharbot-Niard (1521); — cession par le même dudit lieu à M. Jean Ogier, seigneur de Mongazon (1521); — avertissement donné par le Chapitre au chapelain de ne point commencer le service sans avis préalable (1531); — sentence de la Sénéchaussée d'Angers qui maintient au chapelain de La Corbière la propriété d'arbres sur une pièce de terre voisine de La Meule (1539).

G. 1187. (Carton.) — 18 pièces, papier, 23 pièces, parchemin, cotées par folios 1-104; 1 table, in-folio, papier, de 5 folios; 1 sceau.

1481-1699. — Chapelle de La Croix-Rutault : Testament de Marie Rutault, veuve de François Lemoulnier, qui fonde la dite chapelle avec rentes constituées sur des terres en Chemellier, Juigné, Brissac, Saulgé-L'Hôpital et Soulaine (1513); — baux, enquêtes et décret de l'évêque à l'appui (1481-1516); — présentation et collation de la dite chapelle; — baux du temporel (1629-1699).

G. 1188. (Carton.) — 18 pièces, parchemin, 49 pièces, papier, cotées par folios 1-212; 1 table in-folio, papier, de 5 folios. — Manquent les folios 168, 175, 176, 177, 181, 182, 184, 185, 198, 199.

1374-1773. — Chapelle de Joyeuse : Testament de Me Pierre Teneyt, clerc, chantre de Nantes, frère germain du curé de Combrée, Raoul Teneyt, qui, entre autres legs, donne une maison dans la rue des Écuyers, une autre à Joyeuse, *prope locum vocatum Joyeuse* (1374); — décret des vicaires généraux, qui approuve la fondation (15 juillet 1374), — présentation des chapelains par les confrères de Notre-Dame-Chandeleure (1482-1535); — conclusions de la confrérie, bulles et décret épiscopal, portant réunion de la chapelle à la psallette du Chapitre (1614-1616); — baux et déclarations du temporel dans les paroisses de Soulaire et Feneu (1623-1773).

G. 1189. (Carton.) — 4 pièces, parchemin, 19 pièces, papier, cotées par folios 1-42; 1 sceau fruste; 1 table, in-folio, papier, de 4 folios.

1516-1751. — Chapelle du Laurier : Accords entre le chapelain et Jacq. Lefebvre, sieur de L'Escoublaudière en

Jallais, pour le rachat d'une rente de seigle (1516) — et Nicolas Baron, sieur du Verger, pour l'amortissement d'une rente de 50 l. sur une maison rue des Deux-Haies (1552); — sentence des requêtes du Palais, qui annulle la transaction précédente (23 juillet 1597); — arrêt du Parlement qui confirme la sentence (14 août 1598); — autorisation par le Chapitre d'arracher la vigne du clos de La Pignonnière, à charge de faire un fossé (1690); — déclaration de l'état du temporel (1692); — ordonnance épiscopale portant réduction du service à deux messes par semaine (1711); — décret d'union à la mense capitulaire (20 mars 1723) — déclaration rendue au fief de La Pignonnière (1751).

G. 1190. (Carton.) — 19 pièces, parchemin, 37 pièces, papier, cotées par folios 1-154; 8 sceaux, dont 5 frustes; 1 table de 6 folios, papier.

1357-1756. — Chapelle de Maquillé *alias* Maulny et de La Bardoulière : Bail à rente par Pierre Nicole, « bour« gois de Fougières en Bretaingne », à Olivier de Maquillé d'une maison à Angers (7 octobre 1357); — partage des biens des deux chapelles fondées par ledit de Maquillé (1369); — ratification par l'official de la fondation d'Ol. de Maquillé (15 mai 1375); — contestation entre le Chapitre et les chapelains (1590); — prise à rente par les maîtres bouchers des deux maisons en dépendant sur la rue du Coq *alias* de La Herse (1602); — réduction du service à quatre messes par mois (1619); — collation des deux chapelles (avec sceaux du Chapitre et des notaires Davy et Villette 1628-1731); — consultation d'Ét. Dumesnil et Davy-Du-Chiron, avocats d'Angers, sur les qualités exigées des titulaires, qui ne peuvent être autres que des officiers du chœur de Saint-Pierre (1656); — arrêts et transactions (1657-1756).

G. 1191. (Carton.) — 1 pièce, parchemin, 8 pièces, papier, cotées par folios 6-58; manquent les folios 7-17, 24-30, 34, 36-41, 46-55; 1 table, in-folio, papier, de 4 folios.

1591-1773. — Chapelle de La Mulotière ou Puits-Rond : Vente par le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers à Me Eustache Cochin de 4 l. de rente sur la maison du *Saumon*, place Neuve (1591); — bail d'une maison derrière Saint-Maimbeuf (1652); — assignation de tenanciers aux assises (1773); — décret d'union à la mense capitulaire (1723); — nomination de Thomas Leduc, chapelain (1711).

G. 1192. (Carton.) — 13 pièces, parchemin, 9 pièces, papier, cotées par folios 1-27; 1 sceau; 1 table, in-folio, papier, de 3 folios.

1463-1766. — Chapelle de La Normandière : Acquêt par François Besnard sur Geoffroy Fallet d'une rente au Port-de-Lesvière (1463); — acceptation de la rente par le chapelain de La Normandière, en échange de celle qui lui était due sur la métairie du Colombier (1465); — provisions de la chapelle (dont une avec le sceau de l'évêque Gabriel de Ruzé (1479-1561); — déclaration du temporel (1520-1547); — ordonnance de l'évêque, rendue sur requête du titulaire, qui suspend le service pour dix ans (1716).

G. 1193. (Carton.) — 7 pièces, papier, cotées par folios 1-9; 1 table de 2 folios, papier.

1668-1794. — Chapelle du Puihaume : Bail et prolongation du bail du Puihaume en Saint-Barthélemy (1668-1679); — ordonnance sur requête de l'évêque qui réduit le service de 7 à 4 messes par mois (1675); — titres nouvels de rente sur une maison rue Saint-Laud (1679-1694); — présentation du chapelain (1683).

G. 1194. (Carton.) — 27 pièces, papier, 3 pièces, parchemin, cotées par folios 1-92; 1 table de 3 folios, papier.

1564-1773. — Chapelle Sainte-Anne *alias* de La Bretaignerie : Déclaration du temporel rendue au fief du Chapitre par le chapelain (1564-1645); — baux, restauration et reconstruction de la maison de la rue Saint-Julien (1610); — citation aux assises d'Écharbot pour la closerie de La Bretaignerie (1773).

G. 1195. (Carton.) — 12 pièces, parchemin, 8 pièces, papier, cotées par folios 1-42; 1 table, papier, de 3 folios, papier.

1276-1764. — Chapelle Sainte-Anne *alias* La Pignonnière : Reconnaissance par le chapelain Olivier, *Oliverius, capellanus in ecclesia Beati Petri*, d'une rente de 19 s. de cens, due par lui au Chapitre de Saint-Maurille, sur une maison près les Halles, *prope halas Andeg.* (10 février 1276; orig. parch. jadis scellé); — bail à emphytéose de ladite maison par le chapelain Guillaume dit L'Écorché, *dictus L'Escorchie* (septembre 1306); — titre nouvel d'une rente de 70 s. t. due par Bertrand Lebigot et sa femme Guillemette sur la maison des Halles, *in mercato, ante hallas* (décembre 1345); — bail à emphytéose de deux maisons rue des Écuyers, *in vico Armigerorum* (2 novembre 1391) et de terres à Saint-Barthélemy (1307); — don par Pierre Lethore de 20 s. de rente sur un appentis rue Valdemaine, *près le vau de Maienne* (1500); — sentence de la Sénéchaussée d'Angers, qui condamne Pierre Meigret, écuyer, à servir une rente de 4 septiers de seigle sur sa terre de L'Écoublaudière en Jallais (1550); — sentence d'ordre pour les créanciers de Nic.-Franç. Vincent, seigneur de Jallais (1684); — ordonnance épiscopale qui suspend le service de la chapelle pendant 6 ans (1712); — démission du chapelain (1764).

G. 1196. (Carton.) — 15 pièces, papier; 8 pièces, parchemin; 1 table de 3 folios.

1495-1783. — Chapelle Sainte-Catherine-en-Chœur

alias La Rivière : Fondation de la chapelle par Jean de La Rivière, bourgeois et échevin d'Angers, et Renée Allof, sa femme (20 octobre 1495); — évaluation de la dotation (1495); — nomination, installation, démissions de chapelains (1495-1783); — transaction entre les chapelains de Sainte-Catherine et de La Normandière, portant règlement pour la mutualité d'une ruelle et d'un puits, qui joignent leurs maisons rue des Deux-Haies (1635); — rente de 10 septiers de seigle sur La Brossardière-Gaudin en Neuvy (1673).

G. 1197. (Carton.) — 97 pièces, papier; 45 pièces, parchemin.

1504-1788. — Chapelle Sainte-Croix *alias* des Becs : Testament d'Ambroise Goubeau, curé de Gastines, chapelain en l'église collégiale de Saint-Pierre, portant entre autres legs fondation d'une chapelle en l'honneur de Dieu, de sa Passion, de la Vierge, en commémoration et révérence de la croix, à la présentation de Jean Bec et de Philippe Audouard et de leur descendance (4 septembre 1504); — partages de successions et généalogie, à l'appui des droits de présentation des familles Bec ou Lebec, Audouard, Mahé, Coquereau; — procédures pour l'obtention du bénéfice et provisions de chapelains (XVIe s. 1691); — baux du temporel (1788).

G. 1198. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 39 pièces, papier; débris de sceaux.

1417-1792. — Chapelle Sainte-Croix *alias* des Becs (suite) : Acquêts, baux, procédures pour des pêcheries, prés, marais, fossés de la Maine, vis-à-vis La Baumette, dits l'Ile Badault (1417-1792); — et pour les fossés et pêcheries de La Fosse-aux-Bretons et les vignes de La Rallière en Cantenay (1476-1787), dépendant de la dotation de la chapelle.

G. 1199. (Carton.) — 20 pièces, parchemin, 21 pièces, papier, cotées par folios 1-104; 1 table de 5 folios.

1483-1771. — Chapelle de Saint-Gilles *alias* de Jousselin : Acquêt de vignes en Saint-Barthélemy par Jean Cessart et de vignes, rentes et maisons par Robert Jousselin, prêtre (1483-1507); — fondation par ledit Jousselin, natif de Torée, d'une chapellenie de 7 messes par mois (21 octobre 1512); — consultation portant avis que la chapelle, fondée par ledit Jousselin, ne peut être présentée qu'à un ecclésiastique tenu de recevoir la prêtrise dans l'année (signé N. Chevrier, Lécuier, M. Lefebvre, Marceau, sans date); — acquêt par ledit Jousselin de rentes en Saint-Barthélemy et d'une maison près la Poissonnerie d'Angers (1502-1507); — procédures contre les débiteurs des rentes (1564-1632); — déclarations rendues aux fiefs de Chauffour et de La Cheminée pour vignes en Saint-Barthélemy (1760-1771).

G. 1200. (Carton.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1636-1766. — Chapelle de Saint-Léonard *alias* du Petit-Pressoir : Arrentement par les chapelains de maisons dépendant du temporel (1636-1641); — nomination d'un chapelain (1645); — reconnaissance par François Lefebvre-de-Laubrière, seigneur de Saint-Léonard, d'une rente foncière de 55 livres (1752-1766).

G. 1201. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1370-1406. — Chapelle de Saint-Luc : Vidimus par l'official d'Angers de l'acte par lequel le Chapitre de Saint-Pierre autorise (mercredi après Noël 1370) Me Luc Lefebvre, *Lucas Fabri*, clerc du roi et secrétaire du duc d'Anjou, à faire édifier une chapelle, où lui et sa famille pourront être enterrés, dans le porche ou galerie de l'église, sur toute la largeur dudit porche et dans une longueur déterminée, du côté du Petit-Palais, par où le dimanche le Chapitre a coutume de passer processionnellement un peu avant la grand'messe (6 mai 1380); — conclusion de l'Université, qui prend à sa charge l'entretien de ladite chapelle où se tiennent ses assemblées ordinaires (14 janvier 1406 en double copie).

G. 1202. (Carton.) — 21 pièces, parchemin, 21 pièces, papier, cotées par folios 1-62; 1 table de 5 folios, papier.

1395-1772. — Chapelle Saint-Nicolas ou Rue Chèvre : Acquêt de Macé de Beauvau par Jean Fromont d'un herbergement en la rue Saint-Nor, « ouquel est frappée ou « merchée l'une des quatre fleurs de lys de la porte d'An- « gevine et lequel fait le coing de la ruelle, par laquelle l'on « descent au carrefour de La Chèvrerie » (1395); — par Simon Leprince de partie de ladite maison (1433); — par Jean Fromont « d'une maison avec les deux pars d'un her- « bergement nommez Ruchièvre » (1445); — arrentement par le même de vignes à Gillettes (1453); — fondation de la chapelle Saint-Nicolas par Pierre Jallot, prêtre, (5 janvier 1481); — testament dudit fondateur, qui lègue au Chapitre le lieu de Godde en Cantenay et son bréviaire (1482); — augmentation de ladite chapelle par Ambroise Gobeau, chapelain, neveu du fondateur (1502); — ordonnance, sur requête, portant union de la chapelle au Chapitre (1620); — marché avec Mathurin Goujon, maître-maçon, pour faire un pont sur les prés dépendant de la closerie de La Musse (1698); — déclaration du temporel dans les fiefs de Lévière (1751) et de La Quarte (1772).

G. 1203. (Carton.) — 11 pièces, parchemin, 5 pièces, papier, cotées par folios 1-19; 3 sceaux frustes; 1 table, in-folio, papier, de 2 folios.

1397-1592. — Chapelle Saint-Yves : Vidimus par l'official d'Angers (26 février 1398) de la fondation par Guy de Clefs?, de *Clederio*, professeur en loix, d'une chapelle en l'église saint-Pierre, à l'autel Saint-Jacques, où se place l'image de Saint Yves, *ad altare Beati Jacobi, ubi imago beati Yvonis collocatur;* pourquoi il donne ses grandes écoles, où il professe depuis longtemps, et ses écoles du Petit Palais, *scolas suas magnas, in quibus per longa tempora hactenus ordinarie rexit nec non et scolas suas de Parvo Palatio*, qu'il a acquises et fait reconstruire, devant l'église, à côté des écoles de Rainulphe Prévost, dites de *La Geline mâle* (27 avril 1397); — enquête et décret épiscopal qui autorise ladite fondation (9 août 1397); — nominations des chapelains (1439-1592).

G. 1204. (Carton.) — 59 pièces, papier, 1 pièce, parchemin, cotées par folios 1-135; 1 table de 4 folios, papier.

1630-1770. — Chapelle de La Sellerie : Baux des terres, prés et vignes, en dépendant à Avrillé et en Saint-Laud (1630-1730); — déclaration du temporel (1646-1770); titre nouvel d'une rente de 2 septiers de seigle sur La Poupelaudière en Saint-Martin-du-Fouilloux (1644).

G. 1205. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1516. — Chapelle du Vau-de-Chaucheron : Fondation de ladite chapelle par René Du Bellay, sieur du Plessis-Macé et de La Haie-Joullain, qui fait don de vignes et terres dans les paroisses de Villévêque et du Plessis-Grammoire.

G. 1206. (Carton.) — 9 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1723. — Enquête, procédures, lettres patentes, ordonnance épiscopale pour l'union de quatorze chapelles à la mense capitulaire.

G. 1207. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1722. — Bref du pape Innocent XIII, qui éirge un autel privilégié, avec indulgences, en l'église collégiale de Saint-Pierre.

G. 1208. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1500-1639. — Confrérie de Notre-Dame-de-La-Chandeleur : Procédure contre Hervé Hérault, sieur de Chemens, et ses héritiers, pour une rente due à la confrérie (1540-1546); — constitution de rentes par Thomas Lecoq, Jean Lecamus, Thomas Chesneau et Macé Arondeau (1500-1553); — acquêt et bail d'une maison en la rue du Petit-Prêtre par le bâtonnier (1563); — constitution d'une rente de 7 l. 10 s. par demoiselle Claude Maillet, veuve Laurent Landévy, sieur de Vésinay (1633).

G. 1209. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1656-1732. — Confrérie des Agonisants : Fondation de deux messes à cinq chappes par les confrères (1656), de trois messes par Catherine Renou (1689); — quittance par O. Avril pour le prix d'impression d'un millier de « petits livres des Agonisans » (1690); — constitution par les maîtres bouchers-rôtisseurs d'une rente de 14 livres (1703-1732), — brefs des papes Alexandre VI (1655), Clément IX (1669), Innocent XI (1685), et Clément XI (1701), portant concession d'indulgences à l'autel privilégié de la confrérie.

G. 1210. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1579-1640. — Quittance de R. Lagouz « pour les « vitres neufves et les réparassions faites aulx vitres de « M. de Corzé au mois de juillet 1579 »; — de Jean Gaultier, couvreur d'ardoise, pour la réparation de la toiture de l'église (1640); — de Thomas de Champignon, maître menuisier, pour travaux en la maison de *L'Huis-Percé* (1589); — par Jean Chevriot, pour les gages de son fils Christophe, à titre d'organiste (1619); — devis de travaux de maçonnerie.

G. 1211. (Carton.) — 6 folios, détachés, débris d'un registre perdu.

1526. — *De conquestis et acquestis ac amortizamentis pro magna bursa ecclesiæ.*

G. 1212. (Registre.) — In-folio, papier, de 248 folios; 3 tables, de 23 folios, papier.

1682-1693. — Grande Bourse et Anniversaires. — Papier-journal d'Etienne Yvard, receveur du Chapitre, pour la recette des cens, rentes foncières, fermages et rentes hypothécaires.

G. 1213. (Registre.) — In-quarto, parchemin, de 26 folios.

1491-1492. — *Compotus Petri Mallemain, presbiteri, Magne Burse ecclesie collegiate Sancti Petri Andegavis bursarii, redditus venerabilibus et circumspectis viris dominis decano et capitulo ecclesie predicte de receptis et misiis per eum factis.* — Le Compte est divisé en deux parties, du dimanche de Quasimodo (10 avril) à la St-Serge 1491 et de la St-Serge au dimanche de Quasimodo 1492; — la recette comprend les loyers ou les rentes de maisons en ville, notamment de la *maison de la bibliothèque*, *domus librarie alias vocata La Géline Masle*, pour laquelle l'Université doit 6 l. t., les maisons des Grandes Écoles et des écoles du Petit Palais, *magnarum et Parvi Palacii scolarum*, pour lesquelles elle doit 7 l. t. — La mise comprend les salaires des officiers, les gaignages des chanoines, les frais des fêtages capitulaires, — et les dépenses extraordinaires en voyages, achat de souliers, fourrure d'une tunique, *foderatura tunice*, 25 s., réparation des orgues, 11 l. 16 s. 3 d. etc.

G. 1214. (Registre.) — In-quarto, parchemin, de 18 folios.

1515-1517. — Grande Bourse. — *Compotus septimus Magne Burse... redditus per Matheum Pineau, bursarium:* — fol. 18, Nicolas Serbert, fondeur de cloches, *pro confectione duarum campanarum sommam* 88 libr. t. — Guill. Lebaillif, *carpentatori, pro descendendo et reascendendo dictas campanas sommam* 8 lib.; — *Petro Beillaud lattomo, sommam* 281 l. t. *pro domo sacristie.*

G. 1215. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 34 folios.

1743-1746. — Grande Bourse. — Comptes de François Lointier, receveur du Chapitre: — fol. 16, alloué 30 l. « à contribuer pour l'école des pauvres garçons de la paroisse, « ainsi que MM. du Chapitre avoient promis faire »; — au sieur Dangeville, facteur d'orgues, 40 l. pour ses gages de l'entretien de l'orgue (1746).

G. 1216. (Carton.) — 9 cahiers, in-folio, papier, de 179 folios.

1755-1770. — Grande Bourse et bourse des Anniversaires. — Comptes de François Gaultier, receveur. — Il est payé chaque année trois livres aux Cordeliers et aux Jacobins pour leur assistance au Sacre du Chapitre; — 30 livres d'aumône à l'Hôpital Général.

G. 1217. (Carton.) — 10 cahiers, in-folio, papier, de 160 folios.

1771-1780. — Grande Bourse et bourse des Anniversaires. — Comptes de François Gaultier, receveur. — Il n'existe plus de chapitre pour les dépenses extraordinaires; tous les comptes sont uniformes et sans intérêt particulier.

G. 1218. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1748-1786. — Tableaux mensuels des anniversaires à desservir par la Grande Bourse, — pour les mois de février-avril 1748, mars 1785, janvier, février, avril-décembre 1786.

G. 1219. (Carton.) — 7 cahiers, in-quarto, papier, de 137 folios.

1781-1788. — Grande Bourse et Anniversaires. — Comptes de Daburon-de-Mantelon, doyen et receveur du Chapitre.

G. 1220. (Registre.) — In-folio, papier, de 53 folios.

1739-1788. — Affaires extérieures sujettes aux droits de contrôle et d'insinuation; — fol. 1, réunion au Chapitre de la chapelle de La Petite-Lande (25 août 1739); — fol. 2, collation d'un canonicat à Étienne Touchaleaume (13 mars 1740); — fol. 3, nomination de Th. René Doué à la cure du Bailleul (25 mars); — fol. 5, installation du chanoine René Coiscault-de-La-Ducherie (16 juillet 1742); — fol. 6, nomination de Franç.-Toussaint Poullain à la cure de Marans (22 juillet 1743); — fol. 7-8, prise de possession par André-Philippe Brousselle de la chapelle de La Bardoulière (25 août 1744), par René Loussier de la chapelle Fallet (22 juillet 1745), par Jacques Dubois de la chapelle de Mauny (29 juillet); — prise de possession par Joseph Saudubois-de-La-Chalinière du Doyenné (17 novembre); — fol. 10, nomination de Louis Bernier à la cure de Charcé (20 janvier 1547); — fol. 11, installation de Nicolas Milscent en la cure de Saint-Pierre d'Angers (2 octobre 1747); — fol. 13, nomination de Pierre Follenfant à la cure du Bailleul (3 mars 1751); — réception de Claude Robin en celle de Saint-Pierre d'Angers (14 janvier 1752); — fol. 15, prise de possession de la chapelle de La Normandière par Franç. Lemercier (6 novembre 1754); — présentation de la cure du Louroux-Béconnais à Joseph-Claude Fontaine-de-Mervé, qui l'échange le lendemain contre un canonicat (11-12 janvier 1755); — fol. 16, prise de possession du Doyenné par René Sailland; — fol. 21, présentation de Pierre Lemotheux à la cure de Gené (10 janvier 1765); — fol. 23, prise de possession du Doyenné par René Voisin (29 mars 1766); — fol. 25, consentement par le Chapitre à la construction par le curé Robin d'une petite maison près l'église (10 septembre 1768); — fol. 29, prise de possession du Doyenné par Jean-François Daburon-de-Mantelon (9 juillet 1781); — fol. 52, nomination de Noël Pinot à la cure du Louroux (3 septembre 1788), etc.

G. 1221. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1589-1764. — Constitutions, déclarations et titres nouveaux de rentes en argent par Jean Erceau, Jean Chappin, Gabriel Beaufait, Jean de Messac, P. Richer, Cath. Grosbois, sieur du Tremblay, Fr. et Jul. Guérin, le curé de Marans; — reconnaissance par l'abbesse du Ronceray du devoir d'une chappe armoiriée, dû par elle à mutation d'abbesse.

G. 1222. (Rôle.) — Parchemin de deux fragments, ensemble de 1 mètre 10, plus une pièce, parchemin, annexée.

1383. — Enquête par Thib. Lemasle, enquêteur d'Anjou, sur la mouvance d'une maison rue Saint-Laud contestée au fief de Saint-Pierre.

G. 1223. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 43 folios.

XVIII° siècle. — « Détail de la consistance des terres « et fermes dépendant du temporel du Chapitre ».

G. 1224. (Volume.) — In-folio, contenant 19 pièces, parchemin, 65 pièces, papier, cotées par folios, 1-349; au folio 128, 1 sceau; 2 tables, de 44 folios.

1250-1781. — Acquêts, baux, procédures, requêtes, transactions, au soutien de la mouvance du fief de la ville sur maison et tenures au Carrefour-Angevin, aux Ailleries, dans les

rues Audouin, St-Jean-Baptiste, Bressigny, de La Petite-Boucherie, place Cupif, à La Croix-Montaillé, rue du Cornet, Chaussée Saint-Pierre, rue de L'Écorcherie, près Éventard, rues des Grandes-Ecoles, des Forges, de La Chapelle-Fallet, Godeline, des Deux-Haies, Saint-Jacques, Saint-Laud, des Poëliers; — fol. 15-16, vidimus par l'official d'Angers (1261) et Durand, évêque de Nantes (1281), de lettres de l'évêque G. de Nantes (juin 1250), qui reconnaît avoir acquis pour lui et l'église de Nantes de Guillaume d'Aunet, prêtre, et de Tiphaine dite la Prêtresse, *dicta Pretresse*, une maison avec jardin près sa maison dans la rue des Ecuyers, *in vico qui dicitur Aus Escuiers*, plus tard Godeline (originaux jadis scellés).

G. 1225. (Volume.) — In-folio, contenant 74 pièces, papier, cotées par folios 1-478; 2 tables, de 13 folios papier.

1602-1638. — Acquêts, baux, transactions, déclarations, procédures au soutien de la mouvance du fief de la ville dans les rues du Coq, de La Chaussée-Saint-Pierre, de L'Aiguillerie, Godeline, des Deux-Haies, Saint-Julien, Saint-Laud, des Poëliers, de La Poissonnerie, place Neuve.

G. 1226. (Volume.) — In-folio, contenant 513 pièces, papier, cotées par folios 1-513; 2 tables, de 18 folios, papier.

1640-1755. — Acquêts, baux, procédures, requêtes, transactions au soutien de la mouvance du fief de la ville dans les rues de La Petite-Boucherie, de Saint-Jean-Baptiste, Châteaugontier, du Cornet, Chaussée-Saint-Pierre, de L'Aiguillerie, Godeline, Chapelle-Fallet, des Deux-Haies, Saint-Laud, Saint-Michel, de La Parcheminerie, des Poëliers, du Grand-Talon, places Neuve et Cupif.

G. 1227. (Carton.) — 29 pièces, papier; 35 pièces, parchemin.

1345-1594. — Acquêts, baux, contrats hypothécaires, procédures au soutien de rentes dues au Chapitre sur tenures et maisons, dans les rues Saint-Laud, de La Petite-Boucherie, de L'Aiguillerie, de La Chaussée-Saint-Pierre, Val-de-Maine, Godeline, de La Herse, à Hanneloup, au Port-Ligny, à La Croix-Montaillée, La Ranloue, La Bouchardière, La Brisepotière.

G. 1228. (Carton.) — 54 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1604-1784. — Acquêts, baux, procédures au soutien de rentes dues au chapitre sur tenures et maisons, dans les rues Saint-Laud, du Grand-Talon, du Pilori, Raindron, de La Roë, de La Chaussée, Saint-Pierre, place Cupif, des Bordeaux, de La Poissonnerie, de L'Aiguillerie, à La Bouchardière, à La Hamonnière, La Violette.

G. 1229. (Registre.) — In-folio, papier, de 253 folios; 2 tables, de 49 folios, papier.

1564-1678. — Déclarations rendues aux assises du fief de la ville par le Chapitre de Saint-Maurice, Jean Avril, René Breslay, P. Branlard, G. Brunet, Fr. Belot, Olivier Cador, Éléonor Chauvin, Lucrèce de Charnières, Cécile Dutertre, Cl. Dupas, Jacques Ducerne, P. Élis, Valentin Foucher, François Grimaudet, Guill. Hardi, L. Lelarge, J. Morabin, Cl. Malleville, J. Nail, J. Pélion, Ét. Richeu, Jean Tessé et autres tenanciers.

G. 1230. (Registre.) — In-quarto, papier, de 120 folios; 1 plan, intercalé au folio 119; 2 tables, de 25 folios, papier.

1760. — Remembrances, et déclarations rendues aux assises du fief et seigneurie de la ville dans les rues de L'Aiguillerie, du Cornet, du Bœuf-Couronné, Saint-Denis, des Grandes-Écoles, des Forges, de La Chapelle-Fallet, Godeline, des Deux-Haies, Saint-Julien, Saint-Jacques, Saint-Laud, Chaussée-Saint-Pierre, des Poëliers.

G. 1231. (Carton.) — 147 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1431-1489. — Baux et arrentements de maisons et tenures en ville, près l'église Saint-Pierre, rues de L'Aiguillerie, du Bœuf-Couronné, Chapelle-Fallet, Chaussée-Saint-Pierre, places de La Cheverie et Cupif, rues des Deux-Haies, des Forges, du Fourmy, Godeline ou du Grand-Talon, de La Grande-Boucherie, à La Petite-Lande près Le Mail, au Pilory, au Port-Ligny, rues des Poëliers, du Puit-Rond, Saint-Julien, faubourg Saint-Jacques, rues Saint-Laud et Saint-Michel.

G. 1232. (Carton.) — 103 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1479-1785. — Baux et arrentements des maisons et tenures, hors ville et dans la campagne, des Garnisons, près La Croix-Montaillé, de Haute-Mule, du Gast *alias* La Dimairie, de Pitrate, de La Chaussée-Bureau, de La Petite-Brisepotière, du Vieil-Épluchard, de La Ruelle, dans les paroisses de Saint-Pierre, Saint-Michel-du-Tertre, Saint-Samson et Saint-Laud d'Angers.

G. 1233. (Carton.) — 98 pièces, papier; 7 pièces, parchemin.

1404-1789. — Baux et arrentements des biens et maisons de Châtillon, Étriché, Les Petites-Ruettes, La Petite-Lande, La Giraudière, La Poularderie, Joyeuse, etc., dans les paroisses d'Avrillé, Brain-sur-Longuenée, Brissac, Charcé, Corné, Épiré, Feneu, La Jubaudière, Juigné-sur-Loire, Ponts-de-Cé et Soulaire.

G. 1234. (Rôle). — Parchemin, de 3 fragments, ensemble de 1m,10.

1307. — « *Hec sunt decime vini, que colliguntur apud* « *Pire, quolibet anno, decano et capitulo Beati Petri Andegavensis.* »

G. 1235. (Carton.) — 8 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; 3 plans, papier.

1632-1779. — Dîmes et rentes en Frémur. — Titres nouveaux d'une rente de 20 livres, consentie par l'évêque

d'Angers au profit du Chapitre, sur les vignes de Champ-Charles (1741-1784) ; — contrat de vente par Gabriel Rangot à Louis Regnard du lieu de La Chétardière en Sainte-Gemmes-sur-Loire (1632); — recette des dîmes dans les paroisses de Saint-Laud et de Saint-Martin-d'Angers, de Sainte-Gemmes-sur-Loire et de Saint-Augustin (1696-1758); — procès-verbal et plans visuels, dressés par Urbain Prieur, géomètre-arpenteur juré, des domaines sujets à dîmes et prémices dans les dites paroisses.

G. 1236. (Carton.) — Cahier, in-quarto, de 14 folios, papier.

1528. — « S'ensuyvent les noms de ceulx qui doib- « vent les vins de dixmes par chacun an au temps et cours « de vendanges... à cause des vignes et terres, que ilz tien- « nent aux Cloux-de-Piré, Cornouailles, Haute-Mule, Ser- « pentils, Benay, Champs-Charles. »

G. 1237. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 10 folios.

1779. — « Plan géométrique de différents biens et « chemins situés aux environs d'Angers, dépendant du Cha- « pitre de Saint-Pierre, arpentés et dressés à la réquisition « verballe de MM. les doyen, chanoines et Chapitre de ladite « église et à la diligence de M. René, chantre, par nous « Urbain Prieur, géomètre-arpenteur priseur-juré du siége « et ressort du Présidial et Sénéchaussée d'Angers, ancien « géographe des Ponts-et-Chaussées et architecte » ; — comprenant La Bretagnerie en Saint-Sylvin, La Chaussée-Bureau et La Petite-Brisepotière en Saint-Samson, La Petite-Lande en Saint-Julien d'Angers, La Musse et Mayette en Saint-Laud, La Ruelle en Frémur, Les Gats en Empiré.

G. 1238. (Carton.) — 9 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1306-1785. — Seigneurie de Charcé. — Sentence de la Sénéchaussée d'Angers, portant réméré, au profit du Chapitre de Saint-Pierre, de la terre et seigneurie de Charcé (1er janvier 1564); — bail à rente par le Chapitre de maisons et de terres en Charcé près l'étang de Brissac (1306-1476); — transaction avec l'abbesse du Ronceray, qui se désiste de toute prétention en 30 boisseaux de froment de rente dus sur Le Coudray et 50 s. sur une maison du Bourg-Neuf de Brissac (1436); — sentences du juge ordinaire d'Anjou, qui reconnaissent et confirment le droit du Chapitre par préférence à tous créanciers (1499-1565); — transactions entre le duc de Brissac et le Chapitre, qui fixent les limites de leurs droits sur les terrains de l'étang desséché de Brissac (1785); — titres nouveaux et procédures au soutien de rentes en Charcé et Chemellier (1563-1691).

G. 1239. (Carton.) — 5 pièces, papier, dont 1 avec cachet aux armes de Jean de Vaugirauld, évêque d'Angers.

1734-1753. — Seigneurie de Charcé. — Reconnaissance par le curé de Charcé d'une somme de 10 l. 19 s. reçue par lui du Chapitre pour les restaurations du clocher (1753) ; — d'une somme de 43 l. pour l'achat ou la réparation des ornements de l'église (1748) ; — attestation par le secrétaire de l'Évêché, que le Chapitre de Saint-Pierre d'Angers a la nomination et la présentation de la cure de Charcé (1736); — requête du Chapitre contre Pierre et André Béchais, qui refusent la dîme (1734); — lettre du curé Croutin, contenant réponse à des questions sur les prières nominales, la publication des corvées de Brissac, les armoiries inscrites sur l'église et tous autres renseignements pouvant démontrer quel est le seigneur de la paroisse (1734).

G. 1240. (Regisıre.) — In-folio, papier, de 56 folios ; 1 table de 8 folios, papier.

1756. — « Papier décimal des dixmes que le Chapitre a « droit de lever dans les paroisses de Charcé et de Vauchré- « tien » sur les clos et maisons, de La Quéchonnière, Belair *alias* Rouge-Chapeau, La Blutière, La Fosse-Gasnier, Malitourne, La Pierre-Couverte, La Mine, La Taillefardière, Vilvert, Le Gautru, Closguenet.

G. 1241. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, de 102 folios.

XVIIIe siècle. — Projet et brouillard de censifs et de papiers décimaux du fief et seigneurie de Charcé.

G. 1242. (Carton.) — 12 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1622-1789. — Baux par le Chapitre de « la terre, « fief et seigneurie de Charcé, domaine, appartenances et « dépendances, cens, rentes et devoirs avec la dime de blé, « vins, sixtes et terrages en dépendant » (1664-1789); — procès-verbal par les délégués du Chapitre des réparations urgentes à la turcie et aux deux granges de la seigneurie (1622).

G. 1243. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1622-1748. — Seigneurie de Gené. — Baux par le Chapitre de Saint-Pierre de la terre, fief et seigneurie de Gené, « cens, rentes, devoirs, tant en grains, argent, qu'au- « tres espèces, sixtes, dîmes, terrages, droits de four à « ban et de pressurage, prémices, menues et vertes dîmes, « et généralement toutes les dîmes de la paroisse, tant « grosses que menues, plus la maison de Saint-Pierre et « jardin, maison, cour et closerie de Beauvais, métairie de « La Grande-Fenouillère, de La Ville et autres héritages » en dépendant (1651-1774); — procédures contre les fermiers (1622-1742).

G. 1244. (Carton.) — 2 pièces, papier.

XVIIe siècle. — « Estat du fief de la chastellenie de Gené, appartenant au Chapitre de Saint-Pierre d'Angers.

— Dénombrement des vassaux qui en relèvent à foy et hommage ».

G. 1245. (Carton.) — 2 cahiers, papier, 16 folios.

XVIII° siècle. — Etat des titres concernant la terre de Gené. — Table du tome Ier des Droits honorifiques.

G. 1246. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1471-1785. — Déclarations rendues aux assises du fief de Gené, par Guy Bertrand, sieur de Breil, Jean Bouvery, sieur de Lousserie, René Roussier, Claude de L'Hommeau et autres tenanciers, notamment par les curés pour leur presbytère et temporel en dépendant; — extrait de l'aveu de Ribou (XVII° s.).

G. 1247. (Carton.) — 14 pièces, papier; 3 cahiers, in-folio, papier, de 24 folios.

1554-XVIII° siècle. — Vente par Michel Ronsin d'une maison au bourg de Gené (1554); — sentence de la Sénéchaussée d'Angers contre Jean Bellanger, au profit du Chapitre, pour le droit de sixte (1546); — mémoire pour le fermier de la seigneurie (XVI° siècle); — vente par Perrine Challier d'une maison près Le Puits (1578); — requête par le Chapitre contre Jacq. Déniau, de La Basse-Roche, pour le droit de terrage, et sentence de la Sénéchaussée d'Angers (1616-1621); — marché avec Jean Gannes, charpentier, pour la restauration du logis seigneurial de Saint-Pierre (1629); — tables chronologiques et par ordre de matières du volume coté C de la châtellenie de Gené (ce volume est perdu, sauf les pièces qui précèdent).

G. 1248. (Carton.) — 38 pièces, papier, cotées par folios 1-100.

1782. — Déclarations rendues par devant Pierre-Louis-Champroux, notaire royal à Segré, pour terres, maisons, tenures relevant de la châtellenie de Gené, par Jacques Charbonnier, Hélène-Jeanne Gillard, Pierre Gillard, Jean Boré, Claude Delhommeau, René Després, René Paillières, Louis Garnier, Marie Courcier et autres tenanciers.

G. 1249. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1568-1780. — Noms et écrous des tenanciers à ajourner aux assises de la seigneurie.

G. 1250. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1782. — Etat de rentes foncières dues à la Bourse des Anniversaires sur certains héritages situés en la paroisse de Gené. — Recette des arrérages (1782).

G. 1251. (Carton.) — 2 cahiers, in-quarto et in-folio, papier, de 24 folios; 12 pièces, papier.

1554-1784. — « Mémoire du nombre des terres qui « sont en terraiges, appartenant ledit terraige, des six gerbes « une, à messieurs le doyen et chaloines de Saint-Pierre « (1554); — déclarations de terres tenues à terrage (1784). » « — Papiers terriers contenant les terres subjectes au « droict de sixte et terrage dans la paroisse de Gené, en- « semble les noms et qualités de ceux, qui les possèdent, « sur lesquelles MM. les chanoines ont droict comme sei- « gneurs spirituels et temporels et curez primitifs de la « paroisse » (1697-1730).

G. 1252. (Carton.) — Cahier in-folio, papier, de 260 folios.

XVI-XVIII° siècle. — Débris et brouillards de Censifs informes. — Brouillards des Tables de Censifs perdus.

G. 1253. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1489-1491. — « S'ensuit la mise faicte par le bour- « sier depuis Quasimodo, l'an 1489, touchant la liste et « escussons que feu Bertran Haussart, escuyer, a fait mestre « en la chapelle de Notre-Dame en l'église de Gené ».

G. 1254. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1649. — Procédure pour le Chapitre contre le prieur d'Andigné, Christophe Bienvenu, au maintien du droit de sixte par lui dû sur une terre dépendant du lieu des Places en Gené.

G. 1255. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1673-1674. — Procédure entre le Chapitre de Saint-Pierre et le curé de Gené, Pierre Moquehan, pour les novales et les menues et vertes dîmes.

G. 1256. (Carton.) — 47 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1700-1708. — Procédure contre Joseph Trochon-de-Beaumont, propriétaire de la métairie de Lousserie en Gené, au maintien des droits de terrages et d'une rente foncière d'un septier de froment et 3 sols 6 deniers.

G. 1257. (Carton.) — 1 pièce, papier, 4 plans, papier.

XVIII° siècle. — Plans informes de terres dans les paroisses de Gené et de Marans. — « Explication des numéros du plan de Gené. » (Ce plan a été porté par erreur à la série E, où il forme l'article 602).

G. 1258. (Volume.) — In-folio, papier, contenant 109 pièces, parchemin, 178 pièces, papier; 2 tables de 21 folios, papier.

1202-1759. — Domaines du Louroux et de La Bauderie-d'Asneau: — Don par Rainaud Forestier, *Forestarius*, et son frère Garnier aux moines de Pontron, *Sancte Marie de Pontoctrani*, du pré et de la terre de La Foresterie, *pratum et terram de Foresteria* (1202, copie authentique de 1618); — confirmation par Jacques de La Pouèze,

de Poezea, chevalier, *miles*, aux moines de Pontron du bois des Haies-Seiches, depuis la filière de Sichilon, *de Sechelum* 1218 (copie du XVIIe s.); — transaction entre l'abbé Jean, de Pontron, et Martin de Bellenoue, *de Bellanoa*, qui confirme aux moines leurs droits dans la forêt de La Forestrie, *super quadam terra et quodam nemore in parochia de Oratorio*, et une dîme en Bécon, *apud Besconium*, à la charge d'une redevance d'un setier de grosse avoine, 1210 (copie du XVIIe s.); — confirmation par l'évêque d'Angers, Guillaume [de Beaumont] à l'abbaye de Pontron de toutes ses dîmes dans les paroisses de Champtocé, Saint-Sigismond, Le Louroux, *Oratorium*, La Pouèze, *Puzeia*, Loiré, *Loreis* et Angrie, *Engria*, 1236 (copie du XVIIe s.); — accord entre l'abbé de Pontron B. et Robert, *persona ecclesie de Cornuallia*, curé de la Cornuaille, pour les dîmes de ladite paroisse, 1248 (copie du XVIIe s.); — don par David Joubert de sa personne et de ses biens à l'abbaye de Pontron, 1202 (copie du XVIIe s.); — par Olivier de Peiletrée et Agathe, sa femme, de tous leurs revenus, dans la paroisse du Louroux, à la Foresterie, 1249 (copie de 1618); — règlement par l'évêque d'Angers, Nicolas [Gellent] entre les chanoines de Saint-Pierre et le vicaire perpétuel du Louroux pour les dîmes de la paroisse (*Die Mercurii ante Nativitatem Domini* 1272; double original, jadis scellé, et *Vidimus*, par l'archidiacre d'Angers, Etienne, de mai 1277, jadis scellé sur double queue, et de l'archidiacre Normand, de 1297, et copie de 1616); — abandon par le Chapitre de Saint-Pierre de partie des dîmes au curé du Louroux, 1306 (copie du XVIIe s.); — actes de présentation de la cure par les chanoines (1326-1336); — accord pour la fourniture du pain bénit avec les exécuteurs testamentaires de Thomas Henri (1425); — baux par l'abbé de Pontron de la métairie de La Forestrie (1444-1446); — acquêts, baux, procédures concernant les terres d'Asneau, Champroux, La Bauderie, Les Crubelleries, La Barlière, les landes de Pontménard et de La Gravelle (1458-1674); — accord entre le Chapitre de Saint-Pierre et le curé du Louroux pour les dîmes (1466, original avec le sceau, à demi brisé, de l'official d'Angers, sur double queue de parchemin); — aveu rendu par Etienne Baudouinière, curé du Louroux, à Jean de Montjean, sieur du Louroux, pour sa cure (28 avril 1473); — papier terrier de la cure (1497); — enquêtes contradictoires pour la détermination des paroisses du Louroux et de La Pouèze (1502); — cordelage du Grand et du Petit-Gauldry en la paroisse du Louroux (1622); — procédures entre l'abbaye du Pontron et le Chapitre pour certaines dîmes dans la paroisse du Louroux (1622); — remontrance aux décimateurs par le procureur du Roi pour la reconstruction du clocher du Louroux, et lettre du curé au doyen de Saint-Pierre (1716); — état et devis des réfections de la grange dimeresse et de la cure (1739); — devis informe du nouveau clocher avec dessin à l'appui; — lettre du curé concernant les prétentions des moines de Pontron à percevoir la dîme de sarrasin (1757-1759).

G. 1259. (Carton.) — 5 pièces, parchemin.

1448-1507. — Domaine du Louroux (suite). — Acquêt, par le chapitre de Saint-Pierre « d'une disme de « blez, vins, chanvres et lins, appelée la disme d'Asneau en « la paroisse de la Cornuaille » (1448-1457); — par Jacques Maudet de 19 sols 6 deniers de cens dû sur la métairie de La Bauderie (1469); — par Jean Crosson, d'une rente de 3 septiers de seigle sur la métairie du Petit-Aluneau en Bécon (1471); — par le Chapitre de la métairie de La Bauderie (1507).

G. 1260. (Carton.) — 71 pièces, papier; 12 pièces, parchemin.

1603-1785. — Domaine et seigneurie des Noyers-Ourceau en Ambillou. — Acquêt de la terre et seigneurie des Noyers-Ourceau de René et César Desvaux par Jean Bodin, sieur de Brizay (6 juin 1603); — de dame Marie Goureau, veuve de Charles de Fontenelle par Jean-Baptiste Gaultier-de-Brulon, chanoine de Saint-Pierre, qui déclare acquérir au nom du Chapitre (21 mars 1720); — procédures pour l'acquêt du droit d'amortissement par le Chapitre (1720-1740); — consistance et baux de la seigneurie (1648-1785); — état des bois; — ordonnance du grand-maître des Eaux et Forêts, qui autorise l'achat de 70 arpents de taillis (1770).

G. 1261. (Carton.) — 2 cahiers, papier, ensemble de 28 folios.

1534-1603. — Inventaires « des lettres, titres et ren- « seignements » de la terre et seigneurie des Noyers-Ourceau.

G. 1262. (Carton.) — 85 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1400-1767. — Aveux, offres et factions d'hommages par les seigneurs des Noyers-Ourceau aux seigneuries de La Grézille, de Laillou, de Linières, de Saunay, de La Chaise, du château de Saumur et de La Thuaudière.

G. 1263. (Volume.) — In-folio, contenant 102 pièces, parchemin, 43 pièces, papier, cotées par folios 1-296; 2 tables de 24 folios, papier.

1375-1741. — Baux à cens, factions d'hommages, aveux, déclarations, contrats d'acquêts, au soutien de la mouvance du fief pour terres et tenures à Ambillou, aux Prés-Bertin, à La Bodinière, à Boisayrault, Crossay, La Carie-des-Lorrains, Dinechien, Fosse-Berthe, aux Fosses, à La Folie, à La Grippe, aux Landes, aux Lochereaux, à La Maingoterie, aux Marchais, à Saunay, à Vaugontier, aux Varennes.

G. 1264. (Volume.) — In-folio, de 296 folios, papier.

1448-1749. — Remembrances des assises de la seigneurie des Noyers-Ourceau dans la paroisse d'Ambillou, tenues par Lucas Lefèvre (1448), Jean Hubert (1605), Briand Cornu (1661), Gabriel Barre (1678), Jacq. Eslys, sieur de Rouillon (1713) et Louis Guillemot (1741-1749).

G. 1265. (Volume.) — In-folio, contenant 24 pièces, parchemin, 147 pièces, papier, ensemble de 145 folios; 2 tables, papier, de 45 folios.

1478-1749. — Aveu rendu à la seigneurie de Laillou par Jean Ourceau pour bois et terres dans son fief des Noyers; — baux à cens, factions d'hommages, déclarations, contrats d'acquêts, à l'appui de la mouvance dans les paroisses d'Ambillou et de Louerre, aux Prés-Bertins, à Fosse-Berthe, aux Bournais, à Cossé, à La Féraudrie, à La Génaudière, aux Hobereaux, à La Maingotière, à Malaumône, au Perray, à La Richardière, à Saunay, à La Saulaie, etc.

G. 1266. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 23 pièces, papier; 2 tables de 29 folios.

1605-1769. — Factions d'hommages, déclarations, sentences, contrats d'acquêts, au soutien de la mouvance du fief dans les paroisses d'Ambillou et Louerre, aux Bournais, aux Cosses, au Crossay, à L'Etang de Grenet, à La Folie, à Fosse-Berthe, à Gigourde, à La Grosse-Hure, aux Hobereaux, à Malaumône, au Perray, à La Richardière, à Saunay, à Vaugontier.

G. 1267. (Carton.) — 14 cahiers de 196 folios, papier.

1582. — Comptes par Macé Gaulay, sieur de La Templerie, receveur pour haut et puissant seigneur messire Jean Desvaulx, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, des cens et rentes en argent, froment, poules et chapons, dus à la recette de la châtellenie des Noyers-Ourceau.

G. 1268. (Carton.) — 31 pièces, papier; 16 pièces, parchemin; 1 sceau fruste.

1404-1760. — Constitution par Geoffroy Mabille, au profit de Bertrand Ourceau, sieur des Noyers, d'une rente de 9 boisseaux froment (1404); — par Jean et Pierre Guibourgeau de 5 septiers froment (1405); — par Jean Antier de 7 septiers froment (1437), etc.; — lettres patentes du roi de Sicile, René, duc d'Anjou, qui, à la requête de Bertrand Ourceau, considérant que pendant les guerres lui et ses gens ont été pillés par les gens d'armes, faute « d'avoir lieu « près d'eux fort pour les retraire, et que, en suivant Mon- « seigneur le Roy et nos prédécesseurs en armes, il a esté « prisonier en Angleterre par longtemps », et les services de ses enfants dans sa vieillesse, lui donne congé et licence de fortifier et remparer sa maison des Noyers-Ourceau « de « murs, tours, foussés, porte, pons leveys et autres fortifi- « cations nécessaires à place forte » (au Château d'Angers, le 17 janvier 1445, avec grand sceau de cire rouge, fruste); — désistement, au profit de Jean Cornilleau, mari de Louise Ourceau, par Rolland, Guillaume et Jacques Deshommes, de toute prétention sur la terre des Noyers, vendue à leur frère Hardy par François Ourceau (1493); — bail à viage de La Petite-Nouzillerie (1494); — remembrances des assises de la seigneurie (1569); — protestation contre le fermier de La Coudre, qui prétend le droit de donner les bans de vendanges (1632); — transaction entre les paroissiens d'Ambillou et le seigneur des Noyers, à qui est reconnu le droit d'avoir un banc dans l'église devant l'autel Notre-Dame, sous l'obligation de refaire tous les vitraux et de payer 20 s. de rente (1661); — lettres de M. Budan, sieur de La Chaise, et d'Adam de La Ségrairie, sénéchal de Vaillé pour M. Bitault, réclamant au Chapitre de Saint-Pierre les droits de vente de la terre des Noyers (1739-1763), etc.

G. 1269. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — « Etat du chartrier du Chapitre de « Saint-Pierre. »

CHAPITRE DE BLAISON.

G. 1270. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1532-1691. — Concordat entre les quatre chanoines, qui conviennent entre eux de jouir séparément des maisons et métairies, dites les Prébendelles, et commettent un boursier pour recevoir en leur nom et leur partager en parties égales les revenus capitulaires (8 septembre 1532); — partages des dites métairies (20 février 1691); — autorisation par le Chapitre au curé François Baudriller de célébrer une grand'messe à l'autel de La Sonnerie (1640).

G. 1271. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 21 pièces, papier; 16 sceaux.

1485-1510. — Fondations de messes et services religieux par Léopard de La Jumellière et dame Catherine de Laval, Guy Frémond, chapelain de Sainte-Croix, Guill. Leperrier, curé de Bessé, Jean Verron, Pierre Dorbeau, Ant. de Charnacé, Marie de Montespédon, Françoise de La Jumellière, Jean Guérineau, Jean Garreau, Guill. Bondigneau, Pierre Daviau, Math. Mollée, Jean Quatrembat, Math. Bonvillain, Robert Ocquet, Math. Sigoigne, P. Girard, Pierre Jumereau, Mathurin Barbereau, Louis de Cheverue, Franç. Quatrembat, Jean Lecomte, René Fresneau, Charles Pappot, René Chasseboeuf.

G. 1272. (Carton.) — 8 pièces, parchemin.

1587-1729. — Arrentement par le Chapitre de terres et tenures au profit de la fabrique.

G. 1273. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1452-1772. — Aveux et déclarations rendus par le Chapitre pour rentes et tenures de son fief relevant des fiefs du prieuré de Saint-Rémy, des Granges, de Baucheron, de Boisbrinçon, de Dinois, de Vemplée, de Lambroise, du Verger-Blaison, du Verger-Gohier, du Lys, de Chauvigny, de Chement, de Brissac, de Bois-Mozé, du Grand-Vendor, de Blaison, de Bouhière.

G. 1274. (Carton.) — 90 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1517-1770. — Déclarations faites à la Chambre ecclésiastique du temporel du Chapitre et des chapelles en dépendant. — Etat des rentes (1689-1728). — Chantrerie: Recettes des rentes (1708-1728); — contrats d'acquêt et déclarations de rentes et tenures aux Noirolles, en Saint-Rémy, à Bourboulé, au Clos-de-Roche, au bas des Arches, au Verger, à Riderat (1516-1534). — Épistolerie *alias* chapelle de Prévosteau: Rentes au Chatier en Saint-Rémy, près Saint-Sauveur en Blaison, aux Saules en Gohier (1562-1718); — inventaire des titres (1602). — Secretainerie: rente sur la terre du Billé et sur des vignes en Gohier (1604-1760).

G. 1275. (Carton.) — 73 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

1520-1774. — Temporel des chapelles. — Chapelle de Bel-Air : bail d'une maison en dépendant (1784); — Chapelle de Belabre: déclarations de terres et vignes à La Ronde en Chemellier (1684-1777); — échange d'une vigne à La Boutonnière pour une maison en Blaison (1678). — Chapelle de La Blanchardière: frais d'entretien et devis de réparations de la maison (1756); — Chapelle de La Broquerie: procès-verbal de l'état des domaines de La Fosse-Bloteau (1708); — procédure entre le chapelain François Dugué, curé de Gohier, et René Cherbonnier, pour une rente contestée aux Sablons, et plan à l'appui; — rentes aux Granges-Fleurentines, à Toucheboeuf, aux Vieilles-Granges, à La Renardière, à Pissot (1520-1784).

G. 1276. (Carton.) — 87 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

1524-1786. — Temporel des chapelles (suite). — Chapelle de La Broquerie : déclaration du Chapitre (1701). — Chapelle de La Daulerie : rentes au clos de La Russelière, Beaulieu, près Pissot (1582-1751). — Chapelle de La Grimaudière : baux de terre à Grande-Écuelle, Longrelle, La Sansonnière (1640-1770); — rentes à Toucheboeuf et Champrond (1608-1666). — Chapelle des Humeaux : rente au village des Touches (1630-1783); — bail d'une maison dans le bourg (1772-1773). — Chapelle de La Pignardière: don fait par le chapelain, Guill. Boudineau, d'un clos de vigne (1524); — déclarations et baux du temporel (1688-1741). — Chapelle de Pussigné: rentes à La Septrée, en la prée de Blaison, à La Boutonnière, aux Landes, à La Croix-Piron, au Haut-Champ (1524-1780); — livre de recettes (1767-1786). — Chapelle de Saint-Sauveur : Baux et rentes (1612-1784.)

G. 1277. (Carton.) — 61 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1507-1780. — Temporel des chapelles (suite). — Chapelle Sainte-Croix: rentes dues aux Grandes-Boires, à Beaulieu; — états et recettes des dites rentes; — déclarations rendues par les titulaires aux assises de la baronnie; — baux d'une maison dans le bourg.

G. 1278. (Carton.) — 64 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1522-1785. — Temporel des chapelles (suite). — Chapelle de Soulaire : rentes dues aux Noues-Rebondy, à Pissot, à La Rue-Gravelot, aux Ménardières, à La Valluetterie, en la prée de Blaison, au Coquereau; — baux de la maison en dépendant dans le bourg.

G. 1279. (Carton.) — 27 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1486-1774. — Temporel des chapelles (suite). — Chapelle de Voitu : rentes au Clos-Chauvet, à La Pestrie, aux Chataigniers; — baux de terres en dépendant; — déclarations rendues par le chapelain à la baronnie; — sommation au titulaire de faire résidence (1617, avec signat. aut. et cachet aux armes de Jean de Carnay).

G. 1280. (Volume.) — In-folio, contenant 122 pièces, parchemin, 43 pièces, papier, cotées par folios 1-491; 1 table de 37 folios, papier.

1471-1560. — Déclarations, sentences, baux, contrats d'acquêt et d'échange au soutien de la mouvance du fief du Chapitre à La Croix-Adorée, Beaulieu, La Blinnière, La Boutonnière, La Bodetterie, Blaison, Le Courant, La Fontaine-Grangeard, La Guerche, Les Landes, La Massonnière, La Martinière, La Pinsardière, La Quélinière, La Rousselinière, La Rétivière, La Saillanderie, La Turaudière, La Talvassière, Toucheboeuf, Vemplée, etc.

G. 1281. (Volume.) — In-folio, contenant 128 pièces, parchemin, 66 pièces, papier, cotées 492-966.

1560-1581. — Déclarations, baux, contrats d'acquêt et d'échange au soutien de la mouvance du fief pour terres et tenures aux Gravoteaux, au Courant, à La Garde, La Briaudière, La Retivière, La Rousselière, La Turaudière, La Harielle, Le Pré en Coutures, La Saillanderie, La Fontenelle, Le Breil, La Babionnière, Toucheboeuf.

G. 1282. (Volume.) — In-folio, contenant 93 pièces, parchemin, 76 pièces, papier, cotées 967-1504.

1582-1594. — Déclarations, baux, contrats d'acquêts et d'échange au soutien de la mouvance du fief pour terres et tenures aux Gougeonnières, à La Turaudière, au Clos-du-May, au Courant, à La Talvassière, aux Gouladries, à La Loge-au-Mée, à Bataillon, Poudrouse, Longueville, Billé, Haute-Perche, etc., dans les paroisses de Blaison et Coutures.

G. 1283. (Volume.) — In-folio, contenant 52 pièces, parchemin, 90 pièces, papier, cotées 1505-2106.

1594-1612. — Déclarations, baux, contrats d'acquêt et d'échange au soutien de la mouvance du fief pour terres et tenures à La Rousselinière, La Turaudière, Billé, Le Courant, La Garde, La Noue-Gendron, Beaulieu, Bouche-d'Or, La Flocellière, Le Doit-Esnoult, L'Hommeau-Parfait, Le Vigneau.

G. 1284. (Volume.) — In-folio, contenant 64 pièces, parchemin, 105 pièces, papier, cotées 2107-2670.

1612-1622. — Déclarations, baux, contrats d'acquêt et d'échange au soutien de la mouvance du fief sur terres et tenures à La Fontaine-Pissot, Le Sureau, Le Marchais-Gougeon, Bouche-d'Or, Poudrouse, La Pinaudière, La Rousselinière, La Fontaine-Pauvert, Bourgogne, Les Chevreaux, La Goisellerie, Le Vau-de-Coutures, Billé, La Bellotrie, La Guélinurie, Nozillard, La Garde, Les Briaudières, La Gohellerie.

G. 1285. (Volume.) — In-folio, contenant 101 pièces, parchemin, 77 pièces, papier, cotées par folios 2671-3200.

1622-1630. — Déclarations, baux, contrats de rentes et d'acquêts au soutien de la mouvance du fief pour terres et tenures à La Turaudière, à Longueville, La Forêt, Bouche-d'Or, Fondis, Le Breil, Le Vau-de-Gros-Cu, La Lande, La Talvassière, Lardillon, Beaulieu, La Ronde, Bois-au-Mée, Le Sureau, La Boire-Pasquier.

G. 1286. (Volume.) — In-folio, contenant 31 pièces, parchemin, 145 pièces, papier, cotées par folios 3201-3809.

1630-1657. — Déclarations, sentences, contrats d'acquêt et d'échange au soutien de la mouvance du fief à L'Ouche-Moreau, Bouche-d'Or, La Rétivière, Pas-de-Loup, aux Prébendelles, à La Fontaine-Pissot, au Saule-Guérin, aux Grands-Champs, à Beaulieu, à La Turaudière, au Bois-de-Billé, à La Rousselinière, etc.

G. 1287. (Volume.) — In-folio, contenant 24 pièces, parchemin, 154 pièces, papier, cotées par folios 3840-4434.

1657-1660. — Déclarations, sentences, baux, contrats d'acquêt et d'échange, au soutien de la mouvance du fief au Creux-Duvau, à La Turaudière, Sazé, Poudrouze, à La Fontenelle, à La Coudraie, à Vamplée, à La Pinaudière, près Saint-Sauveur, aux Briandières, au Vau-de-Coutures, au Bois-de-La-Gruesche, à La Garde, à Beaulieu, au Courant, à La Rogellière, La Saillanderie, La Briandière, Billé, au Bon-Potage près Coutures.

G. 1288. (Volume.) — In-folio, contenant 20 pièces, parchemin, 189 pièces, papier, cotées par folios 4435-5087.

1670-1701. — Déclarations, sentences, contrat d'acquêt et d'échange au soutien de la mouvance du fief à La Martinière, La Turaudière, La Fontaine-Grangeard, Billé, Poudrouze, aux Prébendelles, à La Briaudière, Longueville, au Puy-Gaignard, à La Garde, au Doit-Esnoult, aux Mazureaux, à La Martinière, à Bouche-d'Or, à La Courant, aux Aubœufs, etc.

G. 1289. (Volume.) — In-folio contenant 1 pièce, parchemin, 149 pièces, papier, cotées par folios 5088-5571.

1702-1720. — Déclarations, sentences, contrats d'acquêt et d'échange, au soutien de la mouvance du fief à La Touche, La Verronnière, Beaulieu, au Pré, à La Motte-Sibleau, La Fontenelle, au Tertre-Renault, au Bois-Richard, à La Turaudière, La Bessaudière, près Le Moulin-Frédelin, à Longueville, aux Granges-Fleurentines, à Touche-bœuf, etc.

G. 1290. (Volume.) — In-folio, contenant 2 pièces, parchemin, 141 pièces, papier, cotées par folios 5557-6047.

1720-1772. — Déclarations, sentences, contrats d'acquêt et d'échange, au soutien du fief à La Turaudière, La Fontaine-Pauvert, La Garde, Beaulieu, Frédelin, Bouche-d'Or, Le Guigner-Rogeron, Maunit, Les Noues-de-Sazé, La Pestrie, La Placière, La Chesnaie-Léonne, Le Pré, Poudrouze.

G. 1291. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 55 pièces, papier, dont 6 plans.

1460-1750. — Acquêts, baux, contrats de rente, déclarations, extraits d'aveux et censifs pour terres et tenures à Mauny, Clément, Boyères, L'Aubier, au Ménil-en-Coutures, à Blaison, Longueville, au Chêne-à-L'Anglais, à La Garde, Poudrouze, Bois-Mozé; etc. — Débris de plans du fief.

G. 1292. (Registre.) — In-folio, papier, de 333 folios; 2 tables, de 27 folios, papier.

1575-1701. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Chapitre de Blaison par René Aubeux, Gilles Bureau, P. Billard, Gervais Blaisoneau, Mic. Chauveau, Cath. Girault, Guill. Gasteau, Cosme Janet,

Laurent Lecardeux, Barbe Mabille, Franç. Oger, J. Quatrembat, Flor. Rivière, Daniel Sigogne, Gabriel Vallée et autres tenanciers.

G. 1293. (Carton.) — 81 pièces, papier.

1774. — Remembrances des assises du fief du Chapitre, tenues par Jacq. Taulpin de La Gautrie, avocat au Présidial d'Angers et sénéchal de la baronnie de Blaison, à la requête de Louis-Joseph Malécot, avocat en Parlement, procureur de la baronnie et du fief du Chapitre.

G. 1294. (Volume.) — In-folio, contenant 76 pièces, parchemin, 49 pièces, papier, cotées par folios 1-335.

1288-1609. — Dons, contrats d'acquêts et transactions portant titres de rentes foncières au profit du Chapitre sur terres et tenures au Perray, aux Melliers, à La Gasnerie, Longueville, La Renaudière, Vemplée, Les Noues-Rebondy, Les Marchais-Goujon, Les Moulins-Viau, Les Châtaigniers, Le Moulin-de-Patrouillet en Saint-Ellier, La Fontenelle, Les Rousselières, les Grès, La Rétivière, etc.

G. 1295. (Carton.) — 59 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 3 sceaux.

1266-1614. — Dons, transactions, contrats d'acquêts portant titres de rentes, au profit du Chapitre, à Bossard, en la prairie de Blaison, au Sureau, à La Garde, à La Prioulière, à Toucheboeuf, au Fresne, à La Chevallerie, aux Cleaux, à La Turaudière, à Montagu.

G. 1296. (Volume.) — In-folio, contenant 50 pièces, parchemin, 53 pièces, papier, cotées par folios 336-696.

1612-1642. — Dons, transactions, contrats d'acquêts portant titres de rentes foncières, au profit du Chapitre, sur terres et tenures aux Plantes-Verron, à La Croix-Piron, au Chêne-à-L'Anglais, au Bois-Bel-Œil, à Chauvigné, Bataillon, Toucheboeuf, La Gaignardière, La Rue-Gravelot, au Tertre-Rouault, à La Fosse-Martineau, aux Roullières, etc.

G. 1297. (Volume.) — In-folio, contenant 28 pièces, parchemin, 103 pièces, papier, cotées par folios 697-1136.

1444-1772. — Dons, transactions, contrats d'acquêts portant titres de rentes, au profit du Chapitre, sur terres et tenures à Champ-Bouroux, aux Landes-Gaignard, au moulin de Patrouillet, à La Gelvaisière, à La Boire-Pasquier, au Moulin-Viau, à Anglusse, aux Minées, à La Bigotière, à Longueville, à La Gaignardière, aux Noues, etc.

G. 1298. (Carton.) — 78 pièces, papier ; 57 pièces, parchemin.

1281-1782. — Dons, transactions, contrats d'acquêts portant titres de rentes, au profit du Chapitre, sur terres et tenures à La Garde, Bois-Raganne, Beaulieu, La Boidaudrie, Le Perray, Montaigu, La Fontenelle, La Chèvre-Rue, Champrond, dans le Fief-à-L'Aumone *alias* Fief-Maillard.

G. 1299. (Carton.) — Cahier, petit in-folio, papier, de 77 folios.

1525-1526. — Compte par François d'Anbigné, chanoine receveur de La Grande-Bourse, des recettes et mises, tant ordinaires qu'extraordinaires, des cens et rentes dus au Chapitre.

G. 1300. (Carton.) — Cahier, petit in-fol. de 46 folios, papier.

1624. — « Papier de recepte de rentes et debvoirs « tant de bled, fromant, que seigle, mesure de Blaizon, « chappons, poulles, poullets, vinages et deniers deubs de « rente noble et féodalle par chascun an » au Chapitre.

G. 1301. (Registre.) — In-folio, papier, de 133 folios.

1706-1712. — Papier de recette de rentes dues à la communauté du Chapitre, aux Fretières, à La Fontenelle, à La Rabionnière, La Bigotière, La Noue-de-Cré, au Vigneau, à Frédelin, aux Marchais-Gougeon, à La Pigeaudière, etc.

G. 1302. (Registre.) — In-folio, papier, de 247 folios.

1740-1751. — Livre-journal de recette des rentes nobles et féodales, tant pour froment et seigle que pour vinages, chapons, poulets et deniers, dues à La Fresnaie, au Breil, à La Briandière, La Boutonnière, Poudrouze, Rue-Chèvre, Bois-Mozé, L'Hommeau-Parfait, Le Quartier-Branchu, Poivineuse, La Turaudière.

G. 1303. (Registre.) — In-folio, papier, de 185 folios ; 2 tables, 3 folios.

1751-1758. — Livre-journal de recette des rentes nobles et féodales dues au fief du Chapitre à La Briandière, Bois-Mozé, Beaulieu, La Cave-Bayée, Le Breil, Gros-Cu, L'Hommeau-Parfait, Nouziller, Poudrouze, au Quartier-Branchu, à La Talvassière, etc., dans les paroisses de Coutures et de Blaison.

G. 1304. (Registre.) — In-folio, papier, de 187 folios.

1751-1769. — Livre de recettes des rentes foncières.

G. 1305. (Registre.) — In-folio, papier, de 236 folios.

1769-1790. — Livre de recette des rentes foncières.

G. 1306. (Registre.) — In-folio, de 247 folios, papier ; 1 table de 3 folios, papier.

1769-1790. — Livre de recette des rentes censives dues au fief du Chapitre.

G. 1307. (Registre.) — In-folio, de 244 folios, papier.

1772. — Livre de recette des rentes dues aux Chapelles des Humeaux, de La Broquerie, de L'Aumônerie, de Saint-Léonard-en-Chemellier, de Belarbre, de Voitu, de Sainte-Croix et de Soulaire.

G. 1308. (Registre.) — In-folio, papier, de 63 folios.

1792. — Recette des rentes foncières dues aux chapelles des Humeaux, de La Broquerie, de L'Aumônerie, de Saint-Léonard, de Belarbre, de Voitu, de Sainte-Croix et Soulaire.

G. 1309. (Registre.) — In-folio, papier, de 109 pièces, papier.

1776-1792. — Livre-journal des recettes et dépenses des revenus de la fabrique du Chapitre, tenu par François-Louis Camus, Pierre Jumereau et Fr.-Al. Follenfant. — Les recettes comprennent les rentes en froment et seigle et les rentes en argent ; — les dépenses, les menus achats pour le service de l'église, les frais de nettoyage et d'entretien du linge, l'abattage et la casse des croix du cimetière, les gages des choristes, les façons des cierges.

G. 1310. (Carton.) — 8 cahiers, in-folio, papier, de 91 folios.

1780. — Censif du fief, comprenant le détail des rentes foncières dues à la recette du Chapitre, avec le résumé des titres à l'appui.

G. 1311. (Carton.) — 11 cahiers in-folio, papier, de 192 folios.

1785. — Censif du fief du Chapitre, contenant par article le dépouillement des titres relatifs aux rentes sur La Briandière, Le Courant, Le Pré, Poudrouze, Bois-Mozé, La Turaudière, Beaulieu, La Quelinière, La Garde, Les Masureaux, Les Mahotteaux, La Cave-Bayée, La Malboise, La Rue-Chèvre, La Talvassière, etc.

G. 1312. (Carton.) — 7 cahiers in-folio, papier, de 87 folios.

1774. — Projet de terrier de rentes dues au Chapitre et aux chapelles qui y sont unies.

G. 1313. (Carton.) — Débris d'un registre, 397 folios, papier, in-folio ; 1 table de 27 folios.

XVIIIe siècle. — Brouillard de terrier du fief du Chapitre et de L'Aumône.

G. 1314. (Registre.) — In-folio, papier, de 159 feuillets.

1786. — Terrier du fief du Chapitre, comprenant le dépouillement des titres à l'appui de la mouvance sur les terres de L'Avrillon, Billé, La Briandière, La Boutonnière, Le Courant, Les Châtaigners, Chambouroux, La Fenestre, La Garde, La Gougeonnerie, La Hollerie, Les Landes, L'Hommeau-Parfait, Nouziller, Poudrouze, Pissot, La Quelinière, La Turaudière, Le Thou, dans les paroisses de Coutures et de Blaison.

G. 1315. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.

XVIIe siècle-1786. — Fief-Maillard *alias* de L'Aumône. — Aveu rendu à Blaison par Guy de Bournan, sieur de Sous-Le-Puy, de Sarré et de La Garde ; — cordelage du fief (1696) ; — papier de recette par J.-B. Malécot des « onze septiers froment, dont 7 se distribuent en pain aux « pauvres le 2 mai, deux à la communauté et les deux « autres appartiennent au receveur, qui paie un boisseau au « sacriste pour le son de la grosse cloche » ; — déclarations de tenanciers (1754-1786) ; — règlement pour la mesure du boisseau de Blaison (1607).

G. 1316. (Registre.) — In-folio, papier, de 136 feuilles.

1776-1790. — Livre-journal de la recette des rentes dues au fief de L'Aumône, par Jean Bèritault, Séb. Boulay, Jacq. Cartois, Math. Chauveau, le seigneur de La Garde, Ch. Gigault, Louis Monteau, Fr. Martin et René Hurtault.

G. 1317. (Carton.) — 6 cahiers, in-folio, papier, de 129 folios.

1786. — Censif du Fief-Maillard *alias* L'Aumône, uni au Chapitre, comprenant le dépouillement des rentes dues par Jean Bèritault, René Aubeux, Yves Lebreton, Jacq. Cartois, Math. Chauveau, René Hurtault, Simon Gigault, L. Monteau, Gilles Moron, Pierre Saillant, René Thibault, etc.

G. 1318. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1559-1767. — Fief de La Valinière. — Acquêt de parties du fief par James Martin (1559) ; — papier de recette des rentes en blés (1582) ; — acquêts de terres aux Mares-Pilastre et à La Pâture-Châlou ; — transactions entre Thomas Nepveu et Jacq. Taulpin, J. Dron et Pierre Desportes, pour l'ouverture de fossés.

G. 1319. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 45 folios.

1584-1593. — Bail de La Valinière ; — arpentage des terres comprises dans la fresche de 40 boisseaux dite des Rogerons (1584) ; — cordelage de la terre des Mortiers, formant la fresche des Saulaies-Marquis (1593).

G. 1320. (Carton.) — 8 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Plans de terres et tenures dans le fief du Chapitre, au Guignier-Rogeron, au Chêne-à-L'Anglais, aux Landes-Goisnard, à La Rétivière, au Tertre-Ruau, aux Prébendelles, au Haut-de-Chement, à Toucheboeuf, à La Baratte, en Bossard, aux Meuniers, au Clos-Branlard.

CHAPITRE DE LA GRÉZILLE.

G. 1321. (Carton.) — 1 pièce parchemin ; 16 pièces papier.

1455-1759. — Fondation par Anne de La Grézille, femme d'Antoine Turpin de Crissé, en exécution des dernières volontés de Geoffroy de La Grézille, son père, « d'un « collège audit lieu de la Grézille, près le chastel, en la cha- « pelle, qui de présent est, de cinq chappelains prêtres et

« de deux clercs choraux bacheliers, en l'honneur de « Dieu et de la benoiste Vierge Marie et de toute la cour « célestiel » (27 octobre 1455, copie); — procès-verbal de la visite par Adam de La Barre, archidiacre d'Outre-Loire, de l'église d'Ambillou et du Chapitre de La Grézille, portant défaut contre cinq des titulaires (1573); — « s'ensuit les « deniers que j'é reçu en l'année 1594, comme receveur de « l'église de La Grézille »; — transaction entre le curé et les autres chanoines pour la répartition du revenu des prébendes (1667); — quittances de droits d'amortissement payés par le Chapitre (1690-1692); — déclaration des domaines et état des revenus et charges du Chapitre (1692); — procédure entre le curé et les chanoines pour rétablir la régularité du service capitulaire (1758-1759).

G. 1322. (Carton.) — Cahier in-folio, papier, de 14 folios.

1614-1762. — « Papier extrait des registres ». — Extraits informes des registres capitulaires détruits et ayant pour but spécial de relever les détails ayant trait aux rapports du Chapitre avec le curé, pour le soutien d'une procédure. — On y voit que l'enregistrement des conclusions capitulaires ne datait que du 1er avril 1614. — Auparavant le Chapitre s'adressait en cas utile à des notaires. — En juin 1624, assemblée pour consentir la translation, qui n'eut pas lieu, du Chapitre à Brissac; — la proposition est renouvelée le 27 octobre 1694 et acceptée par les chanoines. Néanmoins elle ne fut pas exécutée; — nouveau consentement est demandé et donné le 13 janvier 1705.

G. 1323. (Carton.) — 1 cahier, papier, in-folio de 12 folios.

1586. — « Invantère de certaines lettres et ensigne- « ment des rante et chousses immeubles données et léguées « à Messieurs les chevecier, chanoyne et chappitre de « l'église collégialle de N.-D. de La Grézille ».

G. 1324. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1542-1776. — Aveux, déclarations, hommages rendus par le Chapitre aux seigneurs de Doué, de Vézins, de Mihervé, de La Grézille, de Sourdigné, de Martigné-Briant, de Launay-Louresse, pour dîmes levées dans leurs fiefs.

G. 1325. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1485-1682. — Legs et fondations par Jean Fleury, écuyer, sieur de Cossay et de La Galopinière, Gervaise et Guillemette Guittonneau, Étienne Guyonneau, chanoine, François Delaunay, chanoine, Nic. Davian, Arthus de Bonchamps, prieur de Vihiers, René Davy, et Mathurin Rullier, chanoines, Philippe Bertault et Pierre Cailleau.

G. 1326. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 85 pièces, papier.

1469-1782. — Baux, contrats d'acquêt, déclarations, mémoires, procédures concernant les dîmes appartenant au Chapitre dans les paroisses d'Ambillou (1602-1753), — de Blou (1550-1696), — de Thouarcé et Gonnort 1469-1782), — de Doué (1542-1769), — de Louresse et de Rochemênier (1609-1720).

G. 1327. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1489-1707. — Contrats d'acquêt, aveux, déclarations de terres et rentes dans le fief du Chapitre à Tallet, sur l'étang de Grenet, à La Grézille, à La Camuse, au Moulin-Mélinais, à La Croix-Jarzé, à Sauné, à Haute-Noue.

CHAPITRE DE JARZÉ.

G. 1328. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier; sceau fruste.

1515-1759. — Testament de Jean Bourré, fondateur du Chapitre de Jarzé (avril 1505, copie de 1592). En tête est dit : « Icy ce peult veoir la piété et débonnerreté de « hault et puissant seigneur Jehan de Bouré, natif de Chas- « teaugontier, lequel en son vivant fist plusieurs choses « mémorables et dignes de mémoire. Entre aultres il a « édifyé et faict construire de fort beaux chasteaux et mai- « sons de plaisance, comme Langès, Longgué, Jarzé, Le « Plessis-Bouré, Vaulx, Couldray et Antrammes près Laval. « Iceluy a fondé et dotté le collége et chappitre de Jarzé de « beaulx et honorables revenus, et a faict et laissé plusieurs « aultres œuvres pieuses, comme il est porté par son tes- « tament. Il ateignit l'eage de cent ans ou environ. Il laissa « trois fils, dont l'aisné Charles luy succéda, lequel eut « plusieurs enfans, l'un desquelx appelé Jehan de Bouré est « mort seigneur de Jarzé, sans hoirs de sa chier; et en luy « a failli le nom de Bouré, et est tombé la seigneurie de « Jarzé en main de quenouilles »; — réduction à deux écus par les commissaires du pape de la taxe de 4 écus de rente mise sur le Chapitre pour subvention accordée au roi (1577 avec signat. autographe du cardinal de Bourbon); — quittance de ladite rente (1577); — consultation motivée de l'avocat Houdbine sur l'emploi légitime par le Chapitre de 450 livres, provenant de la vente d'un bois taillis et de baliveaux (1759).

G. 1329. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 3 sceaux.

1526-1624. — Prébendes. — Présentations à l'évêque d'Angers par dame Renée de Bourré, femme de noble et puissant René Du Plessis, et par François Duplessis, marquis de Jarzé (1631), François Davoust, René Collin, Mathurin Leplat, Claude Blanchet, Mathurin Leclerc, pour des

prébendes vacantes au Chapitre (4 signatures autographes de Olivier, archidiacre d'outre-Maine, en l'absence de Renée de Bourré, et 3 de François Du Plessis); — collation par Gaston Lévêque de la chantrerie à Pierre Maillard, chanoine (1536); — requête présentée au Chapitre par Mᵉ René Mestreau, au nom du curé Mᵉ Bertran Ducléray, à fin d'être admis à célébrer en sa place le divin service, suivant le droit réservé au curé par la fondation, et non au seigneur, d'y commettre un chapelain (1567); — autorisation donnée sur requête par Renée de Bourré, dame de Jarzé, à Jacques Dosdefer de continuer ses études jusqu'à l'âge de 25 ans, en commettant en sa place personne capable pour remplir les devoirs de sa prébende (1615); — conclusion du Chapitre contre messire Guy Bimboire, psalteur, à raison du « peu « d'assistance qu'il rend au service canonial » (1634).

G. 1330. (Carton.) — 10 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

1574-1674. — Legs et fondations de messes et services religieux en l'église du Chapitre par André Hamelin, chanoine, Michel Collet et Guillemin Meslin, Pierre Lauzeré, chanoine, Jean de Bourré, sieur de Jarzé, Thomas Blaisteau, Catherine Dosdefer, Marguerite Bouju, Sara Vaslin, veuve de noble homme René Bernard, sieur de L'Hommeau, Claude Blanchet, chanoine, Jeanne Lemoine, veuve de Mᵉ Louis Rousseau, Marguerite Rétif, veuve Pierre Mauloré, Françoise Villais, Urbain Lemercier, chanoine, Mᵉ Louis Rousseau, notaire, et Jeanne Lemonnier.

G. 1331. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier.

1545-1758. — Aveu et déclarations rendus par le Chapitre de son temporel au greffe de la Sénéchaussée d'Anjou (1547); — au seigneur de Jarzé (1551); — au greffe de la Sénéchaussée de Baugé (1561); — à Guillaume Lanier, sieur de Baubigné et de La Forêt-d'Aubert, pour le lieu et métairie du Clochet en la paroisse de Rillé (1635); — arrêt du Parlement de Paris, confirmant une sentence de la Sénéchaussée de Laval, qui admet les blâmes fournis contre l'aveu rendu par le Chapitre à la châtellenie du Bignon, pour sa terre et seigneurie de Clavières (2 septembre 1758).

G. 1332. (Carton.) — 22 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

1561-1741. — Contrats et procédures à l'appui de rentes, constituées au profit du Chapitre par Simon Berdin, Jean Bimboire, Franç. Roussy, Jean Gasnier et Aubin Legaigneux, Renée Foureau, Jeanne Lemoine veuve Rousseau, Michel Guitois et Bibien Normand, Franç. Buisteau, Jean Latté et Jean Picquault, Urbain Lemercier, Claude de Crevant; etc.

G. 1333. (Carton.) — 25 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1510-1761. — Contrats, baux, procédures concernant les terres et tenures de La Gouzerie en Cheviré-Le-Rouge, La Croix-Richard en Jarzé, La Chauvinerie et La Roberie en Sermaise, et une maison dans le bourg d'Échemiré.

CHAPITRE DE MARTIGNÉ-BRIANT.

G. 1334. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 11 pièces papier, 2 sceaux frustes.

1346-1751. — Règlement du Chapitre de Martigné-Briant : *Notum sit tam presentibus quam futuris quod talis est institutio ecclesiæ beati Simpliciani*... (sans date, copie du XIVᵉ s.); — ratification par Geoffroy, seigneur d'Ancenis et de Martigné (1346); — sentence du juge et conservateur des priviléges de l'Université d'Angers qui déboute Étienne Rolleau de sa plainte et le déclare justement déchu de sa prébende, parce qu'il n'est pas prêtre et ne s'est pas fait recevoir prêtre dans l'année, conformément aux statuts de la fondation (1426); — don par Lépart de La Jumellière de diverses dîmes à lui délaissées par Guill. Petit (1482); — accord conclu par l'intervention de René de La Jumellière entre le Chapitre et le curé pour le service de l'église (1492); — déclarations rendues par le Chapitre pour son temporel aux seigneuries du Tranchay, Marmande, Tigné et Martigné-Briant (1544-1741).

G. 1335. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1723-1739. — Mémoire du Chapitre contre Mᵉ François Delorme, vicaire perpétuel, qui prétend le titre et les droits du curé primitif (1739, signé *Benoist*); — consultation de Mᵉ Jauneaux, ancien avocat du Roi, professeur en droit, concernant les rentes foncières de la sacristie (1723).

G. 1336. (Registre.) — In-folio, de 386 folios, papier.

1499-1625. — Délibérations capitulaires : — Abandon au sacriste de toutes les offrandes, à charge de nettoyer et entretenir les ornements de l'église (3 septembre 1499); — présentation par le Chapitre du curé Olivier de Goulaines (5 mars 1500); — présentation par Jehan Serpillon, écuyer, et René de La Jumellière de la chapelle Ste-Catherine de Maligné (1508); — présentation par René de La Jumellière de la chapelle de Jallais, desservie en l'église de Martigné (1511); — institution d'un maître et précepteur des jeunes gens, *preceptor et rector juvenum*, pour les instruire aux arts libéraux, *artibus bonis, quas liberales vocant* (10 novembre 1512); — engagement pris par Louis Breslay de fournir un calice d'argent avant l'Assomption prochaine, à la place de la chappe qu'il doit au Chapitre (21 avril 1520); — nomination de Pierre Savary, maître ès-

arts, aux écoles de la paroisse, « *rector et eruditor puerorum totius parochie, percepturus a patribus eorumdem stipendia assueta* (7 juin 1527). — En 1548 il est dit : *ludi magister, achademus, moderator ac gymnasiarcha juvenum;* — « le 6 février 1588 messire Pierre Faligan, l'un des cha- « noines est allé Angers pour achapter ung calice d'argent « doré, lequel pèse avecques la platène aussy d'argent « doré 2 marcs 5 onces 5 gros » ; — formule du serment des chanoines (1616) ; — présentation par Claude de Salles, écuyer, sieur de Maligné, d' « ung tableau en plate « peincture, narratif de l'istoyre de la Nativité de N.-S., qu'il « a dict avoir faict faire exprès, et ce pour participer aux « prières généralles de l'église », en exprimant le désir qu'il soit placé devant l'autel N.-D. en considération que la sépulture de ses prédécesseurs est proche dudit autel ; « ce « qui est accordé, après l'avoir veu et visitté et remarqué « digne d'estre mis en lieu décent et honorable » (14 avril 1604) ; — présentation par noble homme Balthazar Lenfant, « d'ung tableau dans lequel est portraict l'ymaige « M. Saint-Barthélemy, qu'il a dict avoir esté faict faire « par demoiselle Dyanne de Soussay, dame de Félines, son « espouse », pour placer sur l'autel de Saint-Barthélemy (24 août 1604) ; — réception « d'ung calice d'argent doré « à personnages de relief, représentant l'histoire de la « Passion, et d'une croix d'argent, avec un crucifix doré, « attaché en icelle, ladite croix épatée en forme d'auvalle », remise par M. de Hillerin, sieur de Linières, secrétaire du maréchal de Brissac (1er mai 1609).

G. 1337. (Registre.) — In-folio, de 179 folios, papier.

1621-1770. — Délibérations capitulaires : — Destitution du sacriste pour vie scandaleuse et désordre en sa charge (11 avril 1723) ; — correction du curé pour défaut de service (16 août 1639) ; — plaintes au Chapitre contre le curé, pour avoir marié, sans publication et sans le consentement des parents, une jeune fille qu'il avait fiancée et publiée au nom d'une autre (4 mars 1648) ; — marché passé par le Chapitre avec Estienvrot, maître horloger et coutelier à Doué, pour la réparation de l'horloge (3 mars 1655) ; — défense de recevoir au Chapitre nul chanoine, qui ne soit prêtre ou capable de l'être dans l'année (1er février 1659).

G. 1338. (Registre.) — In-folio, de 37 folios, papier.

1702-1724. — Délibérations capitulaires : — Sommation à François Texier de restituer le registre du secrétariat qu'il a furtivement pris (16 août 1702) ; — défense aux chanoines d'assister aux enterrements faits par le curé François Aubry, « qui a usurpé et prétend usurper de « plus en plus sur le Chapitre, comme de faire porter la « croix levée sur son bâton aux enterrements qu'il fait, de « chanter les vigiles des morts dans le chœur et prendre « la chappe pour faire lesdits enterrements et services » (16 août 1703) ; — consentement par les chanoines de la translation du Chapitre à Brissac (5 décembre 1704) ; — remontrance au sacriste pour paroles et conduite scandaleuses (18 février 1719), etc.

G. 1339. (Registre.) — In-folio, de 93 folios, papier.

1706-1724. — Délibérations capitulaires : — Contestation entre le Chapitre et le curé pour l'exposition du Saint-Sacrement (19 février 1708) ; — dénonciation à l'évêque du chanoine François Texier, « la compagnie ne pou- « vant plus supporter qu'il vienne au chœur avec un vieux « haillon, qu'il met d'ordinaire dans son juste-au-corps, à « la manière d'un cotillon, pour luy servir de soutane, ny « aussi avec des souliers en pantoufle, avec lesquels il dit « même la messe, dont les boucles traînent sur le carreau « d'une manière à faire rire les laïcs, aussy bien que de le « voir pendant matines, la grande messe et vespres, presque « toujours appuyé les coudes sur la stalle, le dos tourné du « costé du chœur, lisant, au lieu de chanter et dire son « office, tantôt *Le Mercure Galant*, tantôt quelques livres « d'histoire et chose semblable » (22 avril 1710) ; — de même du chanoine Fessier pour avoir volé un bréviaire et donner refuge chez lui « à une certaine quidanne qui a « quitté son mari pour le venir servir », et qui insulte tout le monde (2 août 1710) ; — ordonnance de l'évêque portant règlement pour le service de l'église et l'emploi des revenus (15 juillet 1712), etc.

G. 1340. (Registre.) — In-folio, de 65 folios, papier.

1724-1739. — Délibérations capitulaires. — Elles ne contiennent que des nominations et réceptions de chanoines et de chapelains et des règlements et comptes concernant le service des chapelles et prébendes.

G. 1341. (Registre.) — In-folio, de 50 folios, papier.

1739-1748. — Délibérations capitulaires. — Traité avec Guy Taforeau pour le classement de tous les titres et papiers du Chapitre « en ce qu'il y en a en françois seulement » (3 novembre 1741). — Les autres conclusions ne concernent que le service ou le maintien des prébendes et chapelles. Il y est fait mention nominalement du nombre de messes, matines ou vêpres, où chaque chanoine a manqué.

G. 1342. (Registre.) — In-folio, de 72 folios, papier.

1748-1788. — Délibérations capitulaires : — Traité d'apprentissage du métier de cardeur de laine pour Jean Lefevre, enfant de chœur (17 mai 1762) ; — traité passé par le Chapitre avec Sébastien Leissner, sculpteur, pour

« faire et sculpter un autel dans le cul-de-lampe ou chapelle collatérale du côté gauche, sous l'invocation de saint « Martin, avec statue de saint Martin, évêque, chappé, mitré « et crossé, avec draperie propre et convenable » (2 août 1766) ; — rapport du vol avec effraction des troncs de l'église (5 mai 1770) ; — achat d'un soleil d'or (20 mai 1761) et commande d'un dais à Charlet, marchand brodeur d'Angers (20 mai 1771) ; — peinture de la boite de l'horloge par Jolivet, vitrier à Doué (6 septembre 1773) ; — élargissement des croisées et renouvellement des vitraux du côté droit du chœur (6 septembre 1775) ; — annulation du marché passé avec Michel Bardoul, « ingénieur et architecte à Angers », pour la façon du plan et devis du maître-autel avec tabernacle et grille de chœur (27 avril 1780) ; — allocation pour la confection desdits autel et grille, confiée au sculpteur Leissner et à Gaultier, maître vitrier (7 juillet 1780).

G. 1343. (Carton.) — 5 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1469-1738. — Legs et fondations par Marguerite de La Jumellière, dame du Tranchay et de La Folletière, Macé Abraham, Jean de Villeneuve, J. Gourichon et Ét. Daviau.

G. 1344. (Carton.) — 36 pièces, papier ; 24 pièces, parchemin ; 3 sceaux, dont 1 fruste.

1411-1782. — Temporel des chapelles. — Chapelle de Cornu : Baux du domaine (1764-1773). — Chapelle Notre-Dame-des-Vertus : Recettes des rentes (1751-1791). — Chapelle Saint-Blaise : Titres et recettes de rentes, baux de revenus, présentation du chapelain (1461-1782). — Chapelles Saint-Jacques et de La Passion réunies : Contrats d'acquêts et baux de terres en Péhu, dans la paroisse de Tigné, dans le bourg de Martigné, à Maligné, près Felines (1411-1768). — Chapelle de Saint-Jean-du-Tillet : Recette et bail des revenus (1737-1752). — Chapelle Saint-Martin-Le-Grand : Rapport d'experts et procès-verbal des devis et réparations aux maisons, terres et vignes en dépendant ; — accord entre Mathurin Vallée, titulaire, et l'évêque d'Angers, légataire de son prédécesseur, baux du temporel (1766-1782).

G. 1345. (Carton.) — 48 feuillets détachés 6-54 ; — manquent les feuillets 1-5 et 36.

XVIIIe siècle. — Inventaires des titres de rentes du Chapitre.

G. 1346. (Carton.) — 24 pièces, papier ; 9 pièces, parchemin.

1476-1778. — Acquêts, baux, titres de rentes à Cornu, Courtil-Ménier, Martigné, aux Loges, en Poil-de-Lièvre, à La Barre, à Soussigné, au Sauleau en Chavagnes, aux Miches, à Péhu, aux Ruaux, aux Pineaux, à Felines, à La Calonnière.

G. 1347. (Registre.) — In-quarto, papier, de 228 folios.

1432-1490. — Comptes des recettes et mises, rendus par Nicolas Desvignes (1432), Macé Abraham (1450), Pierre Phelipes (1452), Jean Gastineau (1461), Jean Michau (1466), Jean Gastineau (1467-1470), Étienne Dumoutier (1474), Thomas Baranger (1475), Jean Vrioul (1484), Laurent Trochon (1487-1489), Jean Aubin (1489). — Les recettes consistent en rentes d'argent, de froment, les dépenses en frais de comptes et de tenures d'assises et distributions diverses aux chanoines, où aucun détail n'intéresse. — En 1474 il est alloué à Louis Cadran, lequel « abilla l'aurloge par « le commandement de MM. les chanoines seulement, un « septier de froment » ; — dans le compte de juin 1489-1490, « au temps que les Bretons estoient en ceste ville « et estoient chez le prévost ung grand nombre, pour cause « que le prévost laissa sa maison, lesdits Bretons rompirent « l'uys du grenier du Chapitre et collége, et bailloient le blé « de mes-dits sieurs à leurs chevaux, et en faisoient grand « déluge. Fut commandé de par messieurs audit receveur, « que compousast avec eux le plus gracieusement que seroit « possible. Ledit receveur leur bailla deux douzaines de « pains, vaillan, 4 s., et deux quartiers de mouton et deux « boessaux d'avoine, 9 s. 6 d. »

G. 1348. (Registre.) — In-quarto, de 353 folios, papier.

1563-1596. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par René Mabille (1563), Jean Giraud (1575), Jean Misandeau (1585), Charles Dupin (1587), Jean Misandeau (1590), N. Abellard (1594), Charles Dupin (1595), Pierre Gigault (1596) : — En 1591 est alloué « au curé de « Martigné pour sa peine et salaire de commencer une « *Ave Maria* tous les jours à matines du chœur de l'église « et de les finir, et à vespres et complies de les finir aussy, « 10 s. t. ; » — au choriste Béchet « pour estre allé par plusieurs foiz à La Grézille et à Tigné, pour quérir et porter « le libvre de chant, que les chanoines de La Grézille nous « avoient presté et aussy pour estre allé quérir à Tigné ung « libvre de la Présentation de Notre-Dame, pour que le « chantre en fist ung de mesmes, 10 s. ; — au serrurier « qui rabilla l'orloge, qui estoit rompue, lorsqu'elle fut « aportée de Piedfelon, 15 s. ; — pour la despence que « firent ceulx qui allèrent au Marchais-Raval quérir un « libvre pour chanter, que M. des Marchais nous presta, « 22 s. pour la despence que avoit faict ceulz qui allèrent « à Brigné voir ung libvre, pour sçavoir s'il estoit bon « et s'il nous pourroict servir, 9 s. ; — à frère René Rouault,

« cordelier de l'ordre de Saint-François qui a presché « le caresme, 100 s.; — mises faictes pour le cœur « de l'églize,... lequel fut faict en l'an de ce présent compte : « le lundi 2e jour de mars 1591, commencèrent les mac- « zons à travailler et bastir au chœur de l'églize; le « lundi 23 mars fut parachevé à faire ledit cœur; » — en 1594, « à Frère Jean Julliot, qui a presché le caresme, la « somme de cent solz; — à ung pauvre prestre passant, qui « se présenta dans le chœur, pour demander l'aumosne, « 15 s.; — à Mathurin Jaleteau, maître maczon, pour « avoir refaict les bans de tuffeau du cœur qui estoient « rompuz ». — Il est remis au receveur 3 setiers de froment, qui lui ont été pris de force par les soldats du régiment du sieur de La Roche, qui logea à Martigné en l'année 1594 au mois de janvier.

G. 1349. (Carton.) — 3 cahiers, papier, in-folio, de 116 folios.

XVe-XVIIIe s. — Débris de comptes et de livres de recettes de rentes et de dîmes.

CHAPITRE DE MONTREUIL-BELLAY.

G. 1350. (Carton.) — 11 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1321-1724. — Fondation et dotation par Jean, vicomte de Melun, chambellan de France et de Normandie, de deux chapellenies en l'église de son château de Montreuil-Bellay (le mardi jour de la Nativité de Notre-Dame 1321; — vidimus de l'évêque de Poitiers, du mercredi avant la Saint-Michel de la même année); — don par les commissaires apostoliques d'une somme de 1266 livres pour la construction et la réfection de l'église Notre-Dame et de la chapelle de Saint-Éloi, formant les deux tiers du produit des indulgences accordées à cette intention par le pape Paul II (9 avril 1472); — fondation par Guill. de Tancarville de la psallette et érection de 14 chapellenies ou prébendes à l'instar des églises collégiales du diocèse de Poitiers (7 août 1475); — sentence du sénéchal de Saumur qui condamne Jacques Gelé à rétablir son fils en la psallette du Chapitre, jusqu'à muance de voix, conformément aux conventions (12 juillet 1660); — supplique du Chapitre pour l'union de la chapelle Sainte-Catherine à la psallette (10 oct. 1696); — requête du Chapitre à l'évêque de Poitiers pour le réglement des prédications et de certains droits honorifiques (XVIIe s.); — mémoires et requêtes contre l'usage abusif de faire descendre au dernier rang du Chapitre le chanoine, qui change de canonicat (1702-1724).

G. 1351. (Carton.) — Deux cahiers in-folio, papier, ensemble de 30 folios.

1605-1631. — *Statuta et ordinationes ecclesiæ secularis et collegiatæ beatæ Mariæ de castello de Montreuil-Bellay Pictaviensis diocesis* (double copie authentique avec la signature de tous les chanoines et l'approbation de l'évêque de Poitiers Henri-Louis Chasteigné-de-La-Rocheposay).

G. 1352. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 76 pages.

XIe-XVIIIe siècles. — Cartulaire du Chapitre. — fol. 1, don par Grécie, veuve de Berlai, femme en secondes noces du comte Geoffroy, aux moines de Saint-Nicolas d'Angers, *apud castrum Monasteriolum*, de l'église Saint-Pierre, *quamdam ecclesiam in honore S. Petri, consecratam, ad quam videlicet totius castri antiquitus pertinet parrochia*, avec diverses vignes et prés et une chapelle dans le château, *quadam capella in castro Monasteriolo* (*X kal. octobris*, *in curia comitis Gaufredi*, *Andeg. civitate*, *solenniter* 1055-1060); — fol. 5, fondation par Berlai du prieuré de Saint-Pierre, avec 12 moines et un prieur élu par l'abbé (1096); — fol. 9, ratification par le même de la précédente fondation (1105, 22 avril); — fol. 13, extrait de la fondation par le même du prieuré de La Madeleine, en donnant aux moines de Saint-Aubin la terre de Brossay, *terram apud locum, qui pridem dicebatur Brociacus* (1097); — fol. 25, extrait de la bulle confirmative du Pape Eugène III (1150); — fol. 17, fondation et dotation par Jean, vicomte de Melun, de six chapellenies (1321); — fol. 19, « s'ensuit, qui appartient au gros de la prébende de Guill. Joannes » (1465); — fol. 23 « s'ensuit le nombre de prébendés, vi- « caires et enfans de ladite église » (1505); — p. 35, érection des chapellenies en prébendes (1475); — p. 40, concordat entre les chanoines et religieux du prieuré pour leurs sépultures (1680); — p. 51, extrait des Cartulaires de l'ordre des frères ermites de Saint-Augustin; — p. 54, extraits des *Antiquités d'Anjou* d'Hiret; — p. 59, consentement du Chapitre à l'érection du doyenné (1500); — p. 67, extrait des actes et des mémoires qui prouvent, qu'il y a une cure dans l'église du château et qu'elle a été unie au corps du Chapitre (1454-1703). — La plupart de ces copies sont prises, non sur les originaux, mais d'après le *Breviarium fundationis S. Nicolai* de Lepelletier et les *Antiquités* d'Hiret.

G. 1353. (Carton.) — 8 pièces, papier; 26 pièces, parchemin, dont 4 du XIVe siècle.

1350-1690. — Dons, legs et fondations par Jean de Théson, Guill. de Harcourt, Jeanne de Harcourt, Jean Hanguy, Richard de Barville, R. Cordier, Jeanne de La Haie, veuve Jean de Chourses, Jean Gamart, Pierre Rogier, médecin du duc d'Alençon, Perrette de Vaujouan, Jeanne Bourdais, Pierre de Pouches, sieur de Liziécourt, Jean

Rouxeau, chanoine de Poitiers, Gilles Sanglier, Louis Martel, Étienne Bareau, Louise Préhoust, Philippe Huqueau, Charles Legeay, Franç. Blotteau, sieur de Château-Gaillard, Guill. Richard.

G. 1354. (Carton.) — 12 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; 3 cachets dont 1 fruste; 1 sceau fruste.

1573-1782. — Prébendes. — Nomination à des prébendes du Chapitre par l'évêque de Poitiers de Christophe Petit (1573) et de Jean Chalon (1666), sur la présentation du duc Tim.-L. de Cossé-Brissac, seigneur de Montreuil-Bellay; — nomination par l'évêque Paul-Louis Thoreau (1724 — avec signature autogr. et cachets); — présentation par dame Cath.-Marie Legendre, veuve messire Claude Persil, de Guy-Marie Duménil [avec sign. et cachet]; — décret d'enquête, lettres-patentes, arrêt préparatoire, procès-verbal de visite, délibération capitulaire, consentement de l'évêque de Poitiers (sign. aut. et cachet) et du duc de La Trémouille, baron de Montreuil (sig. autogr.), pour la réunion de trois prébendes, afin de constituer la fabrique de la cure Notre-Dame (1780-1783.)

G. 1355. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1544-1768. — Aveux et déclarations rendues par le Chapitre pour son temporel à l'assemblée générale du clergé d'Anjou, au château de Montreuil-Bellay, au prieuré de Montreuil-Bellay, aux seigneurs de Lenay, de la Prévoté d'Antoigné, d'Asnières-sur-Dive, de Méron.

G. 1356. (Carton.) — 43 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

1551-1781. — Aveux et déclarations rendus par les chanoines J.-Hip. Calloux, Vict. Basile, Pierre Doisseau, Joseph Gouin, Louis Cochon, Math. Augeil, pour le temporel de leurs prébendes (1555-1780); — aveu par René de Mélay (1551); — baux des dîmes de Fosse-Bellay et de Panreux (1574-1707); — arpentage de domaines soumis à des rentes foncières; — papier-journal de recette de rentes et autres droits dus à la prébende dite de Mélay (1595-1763).

G. 1357. (Carton.) — 18 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1491-1706. — Chapelles. — « Ce sont les rentes et « revenus de la chapelle de messire Thomas Coislin, chapelain du chatel de Montreuil-Bellay, receus aud. nom par « messire Joh. Milet, prestre, son procureur, en l'an mil « CCCIIII ^{xx} et un »; — sentence du receveur de Montreuil-Bellay, qui oblige le chapelain du Crucifix à faire déclaration de son temporel (1538); — mémoire et recette de rentes dues à la chapelle d'Argenton-de-Gennes (1647-1706).

G. 1358. (Carton.) — 2 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1511-1664. — Marché passé par le Chapitre et les officiers du château avec Christophe More, vitrier, demeurant à Montreuil-Bellay, pour « réparer et abiller les cinq « grands vitreaux de l'église collégiale, qui sont du costé de « vers le vieil logeilz du chastel.... rompuz et desmoliz par « fortune de gresle, dont l'un d'iceulx sera refait tout de « neuf, et auquel seront les ymages de saincte Anne, les « Trois Maries et leurs enffans, avec les soubastemens, ta-« bernacles, escripteaulx et autres choses, qui estoient aud. « austel auparavant la démolicion et rupture d'icelluy, et les « autres repparer où il appartient... et assorter de sem-« blables coulleurs, qu'ils sont et estoient, au plus près que « faire se pourra, ... c'est à assavoir lesdits cinq grands vi-« traulx dedans le jour et feste de Nostre-Dame me-aous ve-« nant, et le seurplus dedans la Toussaints après, moyen-« nant la somme de VIII^{xx} livres t. des deniers provenant du « rachapt écheu au sieur de Montreuil de sa terre et sei-« gneurie de Parthenay, par le décès de feu messire Philippe « de Commyne, chevalier, seigneur d'Argenton, de Lor-« godeau et Gourge, tenuz à foy et hommage de la sei-« gneurie de Parthenay » (2 mars 1511); — marché passé par Me Guill. Riddet, chanoine, « entremecteur des « affaires et négoces de la seigneurie, » et honorable homme et sage Mathurin Daumier, procureur général de la seigneurie, avec Guill. Flamoire, Jean Rotereau, Jean Hamonnet et Thomin Certier, maçon, pour « refaire la cheminée estant « en la tour du chastel, appelée la Tour du Maistre-d'Ostel, « item clotoyer et habiller la muraille de la douve de la grosse « tour » et autres réparations des ponts et des murs (1er mai 1523); — marché passé par Claude de La Porte, duc de La Meilleraie, baron de Montreuil-Bellay, avec les Révér. P. Carmes de Nantes, pour la fourniture et livraison par lesdits religieux « d'ung orgue, portant quatre pieds en « monstre, façon de cabinet, estant placé dans le jubé de l'é-« glise desd. religieux, contenant huit jeux accomplis, coup-« pez et divisés, auquel ilz ferontadjouster et faire par le R. P. « Innocent de St-Joseph, aussi religieux, facteur et organiste « dudit couvent, quatre autres jeux, comme le précédent », moyennant la somme de 1,800 livres (18 octobre 1663); — quittance par les religieux de partie du prix convenu (31 juillet 1664.)

G. 1359. (Carton.) — 31 pièces, papier; 22 pièces, parchemin; 1 cachet.

1500-1769. — Procédure entre le Chapitre et les doyens-curés pour le droit d'officier en l'église Notre-Dame, et à l'appui, copie des actes de fondation du doyenné (1500-1501), sentence arbitrale (1670) et réglement donné par l'évêque de Poitiers (1755); — contestation entre le Chapitre de Notre-Dame et les Bénédictins du prieuré de Saint-Pierre, pour l'ordre des cérémonies publiques célé-

brées dans leurs églises, et ordonnances de l'évêque de Poitiers, portant règlement (1683-1745); — lettre olographe de l'évêque Jean-Claude de La Poype de Vertrieu, contenant interprétation (6 août 1704); — état et baux des revenus du temporel du doyenné (1695-1769).

G. 1360. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1657-1685. — Procédure pour le Chapitre, afin d'obtenir des héritiers de la marquise de Boury, et sur les deniers retenus par ses créanciers, les frais des obsèques et des services.

G. 1361. (Carton.) — 80 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

1563-1569. — Déclarations rendues aux assises du fief et seigneurie de Tricon, appartenant au Chapitre, par Jeanne Debeuf, veuve Drapeau, Math. Meunier, Louis Lhermite, Catherine Amirault, César Sancier, Michel Basile, Louis Travaillé et autres tenanciers (1731-1767); — baux de la métairie de Tricon (1565-1734); — baux du grand pré de Tricon en la prairie de Mollay (1582-1653); — baux de la petite métairie de Coulons (1562-1741.)

G. 1362. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; débris de sceaux.

1323-1399. — Contrats d'acquêts, titres de rente, aveux, transactions concernant des terres et tenures à la Tombe, aux « Treys-Moulins, appellez les Moulins de Vueil- « Molin », à la fontaine de La Motte, dans la ville de Montreuil-Bellay, sur le chemin de La Porte-Neuve, à Passay, « sur la rivière de Thouet, au lieu appellé Coulz », à Messemé, à Chandeliveaux, à Coulons.

G. 1363. (Carton.) — 57 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; débris de sceaux.

1404-1480. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures et maisons à Montreuil, à La Taisonnière, à La Gaudière, Passay, Monrocon, La Bimart, La Perrière, près le carrefour de Guigné, près Chanteloup, à Antoigné, au Pas-de-La-Salle, à La Verdelais, près Pescheux, à La Loce, à Panreux, à La Croix-de-Bois, Poil-de-Lièvre, Vaudelenay, aux Noues, aux Petits-Prés, à Pideaux, au pré de Couché, sur les coteaux d'Ardanne, au Vau-de-Velort, près Loudun, à Messemé.

G. 1364. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; débris de sceaux.

1481-1499. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures concernant des terres, tenures et maisons en ville, à Couché, Maupertuis, au Pas-de-La-Salle, à La Treille, Chaumont, La Croix-de-Deux, en Terrefort, aux Sallaises, à La Verdelaie, en la prée de Thouars, au Petit-Sanzay, à Montmorier, au Tireau, à Bagneux en Marche, à La Pierre-Couverte.

G. 1365. (Carton.) — 62 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; 4 sceaux; débris de sceaux.

1500-1524.— Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures et maisons à Couché, La Baste, La Gaudine, Mons, La Verdelaie, au Lac-Seignollet, près Chaumont, à Coulons, au Pas-de-La-Salle, au May, en la rivière d'Argenton, à Bagneux, sous Monceaux.

G. 1366. (Carton.) — 44 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1526-1549. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures et maisons en ville et à Saint-Éloi, L'Ardillier, près La Croix-Niollet, à Ardanne, en Vignolle, près Vaudelenay, à Mué, Monceaux, Chaumont, La Renardière, Champrousseau, La Douaise, Chanteloup, Antoigné, Belleville, près Thouars.

G. 1367. (Carton.) — 50 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1557-1599. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures, maisons en ville et à Bouchet, au moulin de Battereau en Vaudelenay, Moreau, Coulons, près Sanziers, aux Bourdillières, à Antoigné, Courleau, La Combe, au Clos-Riballet, à La Porte, à La Raucheraie, près le moulin de Couché, à Passay, aux Mousseaux, à Panreux, La Possonnière, près Messemé.

G. 1368. (Carton.) — 85 pièces, papier; 49 pièces, parchemin.

1600-1650. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures, maisons en ville et à La Levée, près Fosse-Bellay, Mué, près le Moulin-Thuet, en Vaudelenay, au Clos-Riballet, en Vignolle, aux Mousseaux-Renault, à La Croix-Saint-Jacques, à La Porte-Nouvelle, à Bron, Champ-Guillot, La Salle, en Rochemé-nier.

G. 1369. (Carton.) — 104 pièces, papier; 44 pièces, parchemin.

1650-1698. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures et maisons en ville et aux Mousseaux, en Vignolles, à La Gazay, en Sanzay, au patis de La Nesde, à Sanziers, à La Levée, près Fosse-Bellay, aux Aireaux, en Saint-Eusèbe de Gennes, en la prée de Coux.

G. 1370. (Carton.) — 75 pièces, papier; 59 pièces, parchemin.

1701-1748. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures, maisons en ville et au Vau-Villain, près la fontaine du Paradis, La Verdelaie, La Salle, La Sablonnière, Terrefort,

Messemé, Courseau, Passay, La Fosse-aux-Morts, La Butte-de-La-Rochette, Coulons, La Perrière, La Croix-Chamaillard, Mué.

G. 1371. (Carton.) — 85 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1750-1700. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions, procédures, concernant des terres, tenures, maisons en ville et à Souspineau, au Riteau, à Antoigné, aux Terres-Noires, à La Croix-Chamaillard, La Perrière, La Grande-Voie, Mué, Lernay, aux Fosses, à Mollay, La Nesde, Artenay, Le Pas-de-La-Salle.

G. 1372. (Carton.) — 60 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1542-1742. — Baux à ferme de prés dans les prairies de Molay (1657-1709), des Petits-Prés (1704-1765), de La Gaudine (1608), de Thouars (1653-1742), du Pas-de-La-Salle (1647-1709), des Prêtres (1720-1731), de La Verdelaie et Serpillon (1580-1737), de Coux (1542-1677).

G. 1373. (Carton.) — 14 pièces, papier ; 1 cachet armorié.

1506-1758. — Contrats, procédures et correspondance, concernant la rente de deux boisseaux de froment due par le Chapitre à l'abbesse de Fontevraud sur la petite métairie de Coulons; — lettres de l'abbesse Thimbrune de Valence (avec signature autographe et cachet aux armes) et de Chalot, intendant général de l'abbaye.

G. 1374. (Carton.) — 34 pièces, papier; 21 pièces, parchemin.

1460-1784. — Contrats et procédures, concernant les rentes de 9 septiers 2 boisseaux et demi de froment et 31 sols 1 denier sur la métairie des Bougies *alias* Les Pâtures en Antoigné (1460-1784); — de 32 boisseaux de froment, dite fresche des Gourdeaux, en la paroisse de Vaudelenay (1469-1758).

G. 1375. (Carton.) — 18 pièces, papier; 12 pièces. parchemin.

1508-1759. — Contrats et procédures, concernant les rentes de 42 boisseaux de froment dite la grande fresche des Truineaux *alias* Le Planty, près le village de Chaumont (1508-1665); -- de vingt boisseaux froment dits la petite fresche des Truineaux (1578-1665) ; — de 26 boisseaux de froment, par abonnement du tiers des fruits dûs sur onze pièces de terre, près Chaumont, autrefois dépendantes de la métairie des Achards (1571-1759).

G. 1376. (Carton.) — 35 pièces, papier; 23 pièces, parchemin.

1434-1759. — Contrats et procédures concernant les rentes de 20 boisseaux froment, dûs sur 40 boisselées de terre à La Butte-du-Murier (1543-1737); — de 16 boisseaux froment sur terre et jardins en ville (1737-1755); — de 16 boisseaux froment sur 30 boisselées de terre à Montfort (1580-1759); — de 20 livres sur le temporel de la chapelle Sainte-Catherine-La-Davy (1678); — de 16 boisseaux froment sur une maison, cour et jardin, joignant Tricon (1434-1628).

G. 1377. (Carton.) — 49 pièces, papier; 15 pièces, parchemin.

1533-1775. — Contrats et procédures, concernant les rentes en méteil de 20 boisseaux sur La Martellière (1560-1775); — de 6 boisseaux sur terres dans la champagne de Méron près Trézé (1533-1766); — de 4 boisseaux sur terres à La Gruche en Saint-Just (1691-1728); — de 16 boisseaux seigle sur terres aux Coulées-de-Molay en Saint-Just (1589-1731); — de 8 boisseaux sur terres à La Quarte (1633-1726); — de 6 boisseaux sur terres près le cimetière de Bagneux (1628-1762); — de 4 boisseaux sur vignes aux Pâtures *alias* Lac-Guillaume près La Treille (1728-1762); — de 4 boisseaux sur terres près La Codment (1644-1738); — de 3 boisseaux sur La Rongerie et Les Places en Bagneux-en-Marche (1666-1748).

G. 1378. (Carton.) — 25 pièces, papier; 25 pièces, parchemin.

1534-1766. — Contrats et procédures, concernant les rentes de 16 boisseaux froment sur 25 setrées de terre près Baugé, appelées Le Champ-Saint-Pierre (1566-1673); — de 16 boisseaux froment dite fresche des Serreaux (1606-1766) ; — de 16 boisseaux froment sur Le Pré-Charton près La Treille (1562-1684); — de 3 boisseaux froment aux Fourchettes-de-Doué (1534-1669); — de 16 boisseaux froment à La Gazay (1660); — de 15 boisseaux froment à Coulons (1762-1760).

G. 1379. (Carton.) — 43 pièces, papier, dont 2 imprimées; 17 pièces, parchemin.

1320-1765. — Contrats et procédures, concernant les rentes de 14 boisseaux froment sur la Prévôté d'Antoigné (1602-1739); — de 12 boisseaux froment sur terres dépendant de la seigneurie de Lenay (1591-1693); — de 11 boisseaux froment sur une maison joignant l'enclos de Tricon (1542-1736); — de 4 boisseaux froment sur une maison de La Grande-Rue (1490-1765); — de 10 boisseaux de froment sur 10 hommées de vigne aux Punges (1727-1766); — de 10 boisseaux froment sur terres près Chaumont (1666-1697); — de huit boisseaux froment sur la maison de La Perrinière à Coulons (1320-1737).

G. 1380. (Carton.) — 70 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1466-1768. — Contrats et procédures, concernant les rentes de huit boisseaux froment sur un jardin rue de La Porte-Saint-Jean (1466-1766); — de huit boisseaux fro-

ment sur vignes à La Croix-de-Deux (1544-1747); — de huit boisseaux froment sur vignes à La Herce (1608-1746); — de huit boisseaux froment sur vignes au Fief-Monvoisin (1726); — de huit boisseaux froment sur vignes au canton des Blanches (1726-1731); — de sept boisseaux froment sur terres à La Butte-des-Mousseaux (1537-1766); — de six boisseaux froment sur terres à La Baillou (1654-1768).

G. 1381. (Carton.) — 69 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

1448-1776. —Contrats et procédures, concernant des rentes de six boisseaux froment et 13 s. 6 d. sur terres à La Guilloppée (1657-1767); — de vingt boisseaux froment et 138 sols sur terres à La Voie-au-Pèlerin, paroisse du Puy-Notre-Dame (1545-1761); — de six boisseaux sur terre à Chaumont (1698); — de six boisseaux sur terres aux Varannes-du-Rouzay (1557-1748); — de six boisseaux froment sur vignes à Coulons, au lieu dit Les Hublines (1537-1759); — de six boisseaux à La Herce (1448-1671); — de six boisseaux à La Saulaie (1521-1693); — de cinq boisseaux un tiers froment sur une maison sise à La Porte-Nouvelle (1508-1742); — de cinq boisseaux sur terres aux Landes-Chardon (1503-1776).

G. 1382. (Carton.) — 44 pièces, papier; 31 pièces, parchemin.

1519-1769. — Contrats et procédures, concernant des rentes en froment de cinq boisseaux sur maison, cave et jardin au Vaudelenay (1519-1758); — de cinq boisseaux sur terres à L'Oreille *alias* La Guichetterie (1545-1737); — de quatre boisseaux un quart sur vingt boisselées à La Sablonnière (1622-1667); — de quatre boisseaux sur huit boisselées près La Herse (1558-1762); — de quatre boisseaux sur vignes au Puy-de-Coulons *alias* Les Hublines (1622-1769); — de quatre boisseaux sur terres à Marocon (1523-1762); — de quatre boisseaux sur vignes aux Mortelles (1522-1756); — de soixante boisseaux sur la maison d'Espinas en Montfort (1540-1693); — de six boisseaux dite la fresche des Landes *alias* des Simons (1542-1753).

G. 1383. (Carton.) — 59 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

1523-1764. — Contrats et procédures, concernant les rentes de quatre boisseaux froment, dûs sur Le Champ Bernard au cimetière nouveau (1523-1759); — de vingt-quatre boisseaux froment, 2 sols de cens et 2 chapons, sur trente boisselées de terre à La Chesnaie (1511-1764); — de dix-huit boisseaux seigle et deux poules en Saint-Eusèbe de Gennes (1676-1686).

G. 1384. (Carton.) — 83 pièces, papier, 23 pièces, parchemin.

1429-1778. — Contrats et procédures, concernant des rentes en froment de quatre boisseaux sur terre au Vauvilain (1573-1742); — de quatre boisseaux sur vignes à Saint-Éloy (1429-1765); — de quatre boisseaux sur vignes au Coudreau (1649-1739); — de quatre boisseaux sur vignes à La Petite-Croix-de-Deux (1529-1747); — de quatre boisseaux sur maison et jardin entre les ponts (1701-1748); — de quatre boisseaux et un chapon sur terre à Chanteloup *alias* Les Perrières (1446-1635); — de quatre boisseaux sur vignes aux Varannes *alias* Passay (1538-1764); — de quatre boisseaux et une poule à Coulons (1706-1756); — de quatre boisseaux sur vignes au Fief-Mauvoisin (1643-1767); — de quatre boisseaux aux Voies-Chèvres (1628-1765); — de quatre boisseaux sur vignes aux perrières de Lernay (1545-1757); — de trente boisseaux et deux chapons sur terres à La Herse (1763-1778).

G. 1385. (Carton.) — 50 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

1453-1766. — Contrats et procédures concernant des rentes en froment de quatre boisseaux sur terre aux Places de Bagneux en Marche (1612-1762); — sur vignes aux Coutures (1453-1673); — sur une maison à Coulons (1621-1766); — de trois boisseaux sur vignes au Pont-Fleuriau en Lernay (1508-1728); — de quatre boisseaux sur vignes aux Moreaux de Chantelou (1645-1646); — de trois boisseaux sur vignes à La Fosse-Terre (1519-1589); — de trois boisseaux à Bourie près d'Antoigné (1544-1747); — de 3 boisseaux sur vignes au Champ-Guillot (1663-1759); — de trois boisseaux sur maison à Antoigné (1661-1729); — de deux boisseaux sur vignes à Pidault (1660-1747); — de deux boisseaux sur vignes à La Voie-Vieille (1655); — de deux boisseaux aux Brandes-de-Lernay (1562-1759); — de deux boisseaux sur vignes aux Brandes-de-Varannes (1666-1761); — de deux boisseaux sur maison, cour et jardin à Coulons (1531-1726); — de deux boisseaux aux Vigneaux (1521).

G. 1386. (Carton.) — 13 pièces, papier; 10 pièces, parchemin.

1561-1753. — Contrats et procédures, concernant des rentes en froment de deux boisseaux sur terre à La Fosse-aux-Morts en Coulons (1580-1748); — d'un boisseau sur terre en Terrefort (1561-1697); — d'un boisseau sur vignes à Coulons (1608-1706); — d'un boisseau sur vignes à Prétais (1567-1702); — d'un boisseau sur vignes à L'Aubus-d'Antoigné (1608-1727); — d'un boisseau sur maison et terres sis à La Charpenterie (1661-1726); — de neuf boisseaux sur terres en Champagne (1660-1753).

G. 1387 (Carton.) — 101 pièces, papier; 36 pièces, parchemin.

1282-1778. — Contrats et procédures, concernant les

rentes en argent de 12 livres sur une maison au coteau de Saint-Pierre (1632-1778); — de 10 livres sur terres à Presle (1697-1728); — de 8 livres et deux chapons sur maison rue de La Fruiterie (1551-1927); — de 8 livres sur une maison à Antoigné (1382-1741); — de 7 l. 10 s. sur une maison rue de La Fruiterie, appelée La Maison du Chapitre (1570-1765); — de 30 s. sur une maison dépendant de la chapelle Saint-Laurent (1690-1759); — de 7 livres 2 sols sur vignes à Coulons (1697-1760); — de 7 livres sur vignes au Moulin-de-Vent (1628-1692); — de 6 livres sur terres près Chaumont, appelées Le Ventoir (1676-1729); — de 4 l. 18 s. sur une maison à Montreuil, rue de La Porte-Nouvelle (1576-1679).

G. 1388. (Carton.) — 45 pièces, papier; 54 pièces, parchemin.

1372-1774. — Contrats et procédures, concernant les rentes en argent de 4 l. 15 s. sur terres près Chaumont, au Champ-de-La-Beausse (1454-1671); — de 4 l. 14 s. sur une maison, rue des Forges (1710); — de 4 l. sur une maison rue Saint-Thomas (1538-1747); — de 3 l. 4 s. sur un appentis, place du Marché (1517-1679); — de 3 l. et deux poulets sur vignes à La Claie-Billault (1660-1726); — de 3 l. 10 s. sur vignes en Chiré (1628-1748); — de 4 l. sur une maison, près la porte de La Fontaine (1613-1747); — de 3 l. 10 s. sur une maison, rue de La Porcherie (1483-1690); — de 3 l. 10 s. sur la prée de Bron (1691); — de 3 l. sur vignes au Grand-Contant (1726-1774); — de 50 s. sur une maison en la rue de La Porte-Saint-Jean (1507-1767); — de 50 s. sur une maison devant les douves du Château (1543-1773); — de 50 s. sur une maison outre les Ponts, appelée La Houdinière (1372-1743); — de 45 s. sur un jardin à La Porte-Nouvelle (1697-1735); — de 50 s. sur un enclos à La Basse-Ardanne (1709-1736).

G. 1389. (Carton.) — 54 pièces, papier; 21 pièces, parchemin.

1533-1766. — Contrats et procédures, concernant les rentes en argent de 40 s. de vignes aux landes de Lernay (1571-1747); — de 40 s. sur une maison devant les greniers du Château (1572-1765); — de 40 s. sur une maison rue de La Porcherie (1570-1765); — de 40 s. sur une maison du village de Coulons (1676-1766); — de 39 s. sur prés à La Godine (1628-1729); — de 37 s. 6 d. sur une maison près les douves (1566-1686); — de 36 s. 6 d. sur une maison de la Grande-Rue (1534-1728); — de 3 l. sur terre à La Butte-des-Mousseaux (1620-1685); — de 35 s. sur une maison outre les Ponts (1645-1711); — de 35 s. sur une maison place du Marché (1670-1729); — de 32 s. sur la maison des Trois-Rois, rue de La Porcherie (1533-1709); — de 30 s. sur le pré de Mollay (1547-1751); — de 30 s. sur vignes aux Coutures (1629-1684).

G. 1390. (Carton.) — 39 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1516-1768. — Contrats et procédures concernant les rentes en argent de 30 s. sur une maison rue des Vieux-Bancs (1727-1728); — de 30 s. sur une maison au bout du Petit-Tertre (1660); — de 30 s. sur une maison près les Halles (1516-1727); — de 30 s. sur vignes aux Coutures (1667); — de 30 s. sur une maison près les Augustins (1549-1636); — de 30 s. sur vignes au Haut-Brossay (1699-1768); — de 26 s. sur une cave, cour et jardin outre les Ponts (1676-1765); — de 25 s. sur vignes aux Coutures (1684-1726); — de 24 s. sur une maison sise au Coin-Massu, rue Saint-Thomas (1649-1762); — de 25 s. sur une maison outre les Ponts (1690); — de 21 s. 8 d. sur maison et jardin à La Porte-Nouvelle (1564-1762); — de 15 s. sur vignes sises aux Pouges (1664-1760); — de 20 s. sur une maison au Four-Mitron (1661-1765); — de 20 s. sur maison devant les douves (1516-1729).

G. 1391. (Carton.) — 39 pièces, papier; 18 pièces, parchemin.

1544-1768. — Contrats et procédures, concernant des rentes en argent de 20 s. sur une maison de la Grande-Rue près l'ancien Palais (1544-1566); — sur une maison au haut du Petit-Tertre (1671-1777); — sur une maison rue du Temple (1635-1763); — sur cave et jardin près Le Four-Mitron (1667-1728); — sur une maison rue du Temple (1682-1762); — sur une maison près la rue de Bedon (1559-1662); — sur une petite saulaie au Ridouet (1676-1768); — de 17 s. 6 d. sur une maison rue Saint-Thomas (1621-1766); — de 16 s. sur terres en Pidault (1633-1688); — de 15 s. sur terre à La Butte-des-Mousseaux (1598-1748); — sur un jardin rue des Fumiers (1578); — sur une cave rue du Buffet (1654-1726); — sur une cave rue de La Fruiterie (1629-1762); — sur une maison rue du Palais (1672-1738); — sur un jardin aux Hautes-Rues, outre les Ponts (1662-1726).

G. 1392. (Carton.) — 28 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1523-1768. — Contrats et procédures, concernant des rentes en argent de 13 s. 4 d. sur une cave près la Fosse-Milon (1608-1699); — de 12 s. 6 d. sur vignes à La Sablonnière (1571-1760); — de 12 s. sur une maison outre les ponts (1634-1728); — de 8 s. sur une maison en Ardanne (1581-1728); — de 10 s. sur une maison hors La Porte-Nouvelle (1523-1545); — de 10 s. sur terre à La Gazay (1679-1768); — sur vignes au Greslons (1630-1729); — sur une maison près La Porte-Nouvelle (1541-1574); — de 7 s. sur une cave rue du Guichet (1667-1671); — de 7 s. 6 d.

sur maison aux Hautes-Rues, outre les ponts (1671-1726); — sur une cave devant les douves (1625-1726); — sur une cave devant les greniers du Château (1608); — de 6 s. 8 d. sur une maison rue du Marché (1729); — de 6 s. sur une maison rue de La Porte-Saint-Jean (1557); — sur une maison place des Ormeaux, devant les douves (1691).

G. 1393. (Carton.) — 15 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1473-1755. — Contrats et procédures, concernant les rentes en argent de 6 s. sur une maison rue des Vieux-Bancs (1473-1726); — sur une cave outre les ponts (1562-1755); — sur un appentis en La Boile (1637-1725); — de 5 s. sur une cave rue du Buffet (1623-1740); — de 4 s. 6 d. sur une cave même rue (1573-1617); — de 4 s. 6 d. sur une maison devant la rue des Ormeaux (1728); — de 3 s. sur le pâtis des prisons (1601).

G. 1394. (Carton.) — 64 pièces, papier; 17 pièces, parchemin.

1572-1763. — Baux de la recette du revenu temporel (1572-1735); — baux à ferme des dîmes de Fosse-Bellay et de Panreux (1723-1746); — contestations entre le Chapitre et les fermiers (1631-1753).

G. 1395. (Registre.) — In-folio, de 106 folios, papier.

1572. — Censif, dressé sur « l'extraict faict par moy « Me Loys Guignon, prestre, chanoine de l'église collégiale « Notre-Dame du chastel de Monstreuil-Bellay, de tous et « chacuns, les convocations, déclarations, contrats, tiltres, « papiers que aultres choses, appartenant aud. Chapitre » et portant titres de rente.



G. 1396. (Registre.) — In-folio, de 108 folios, papier.

1487-1488. — « C'est le compte des recettes et mises « de Messieurs les chanoynes et Chapitre de l'église collé- « gialle, fondée de Notre-Dame, au chastel de Montreuil- « Bellay, à cause de leurs rentes, terres et seigneuries « communs entre eulx, rendu led. compte par maistre Guil- « laume Joceaux, prestre, chanoine de l'église et receveur « d'icelle, tant de blez, vins, deniers, poulaille que aultres « devoirs pour ung an, commençant le jour et feste Saint- « Michel 1487 et finissant l'an révolu 1488, audit jour ex- « clus. » — Les recettes comprennent les rentes de froment dues pour tenures à Montreuil-Bellay, à La Salle, à Panreux, Coulons, Mué, Antoigné, Lernay, Mons, Passay, Sanzay, Varennes, Baugé-Menuau, Vaudelenay, Chantelou, Sanziers, Cyx, Montfort, Chandeliveaux, Chaumont; — pour anniversaires de messes; — rentes de seigle; — droits de nouveaux acquêts dans les fiefs de Bagneux et du Plantis; — recettes de deniers aux fêtes de Saint-Michel, Toussaint, Saint-Denis, Saint-Brice, Saint-Thomas, Noël, Saint-Jean, etc.; — fondations et legs nouveaux; — vente de l'herbe des prés et des coupes des saulaies; — récolte de cire; — recette et mises pour les fêtages; — mise de deniers à héritage; — mise commune pour les gages des officiers, la façon des comptes, les frais de vendanges; — mise de froment pour les gaignages des chanoines selon la résidence qu'ils ont faite, pour gages du receveur, perte sur les prévisions, arriérés de recette.

G. 1397. (Registre.) — In-folio, papier, de 147 folios. Les premiers et les derniers feuillets en lambeaux.

1537-1538. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Pierre Allard.

G. 1398. (Registre.) — In-folio, de 98 folios, papier; manquent les 5 premiers et les 5 derniers folios.

154.. ? — Comptes des recettes et mises du temporel du Chapitre.

G. 1399. (Registre.) — In-folio, de 157 folios, papier.

1558-1559. — Comptes des recettes et mises par Claude Trigneau.

G. 1400. (Registre.) — In-folio, de 164 folios, papier.

1559-1560. — Comptes des recettes et mises par Claude Trigneau.

G. 1401. (Registre.) — In-folio, de 118 folios, papier.

1566-1567. — Comptes des recettes et mises par Guillaume de La Viesville.

G. 1402. (Registre.) — In-folio, de 115 folios, papier, les derniers manquent.

1571-1572. — Comptes des recettes et mises par Jamet Pellu.

G. 1403. (Registre.) — In-folio, de 58 folios, papier.

1574-1575. — Comptes des recettes et mises par Jamet Pellu.

G. 1404. (Registre.) — In-folio, de 107 folios, papier.

1575-1576. — Comptes des recettes et mises par Jamet Pellu.

G. 1405. (Carton.) — 1 cahier, papier, de 129 folios.

1576-1577. — Comptes par Jamet Pellu des rentes et mises, tant ordinaires que extraordinaires.

G. 1406. (Registre.) — In-folio, papier, de 138 folios.

1580-1581. — Comptes des recettes et mises, tant ordinaires qu'extraordinaires du Chapitre.

G. 1407. (Registre.) — In-folio, de 140 folios, papier.

1581-1582. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Antoine Tétreau.

G. 1408. (Registre.) — In-folio, de 140 folios, papier.

1582-1583. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Antoine Tétreau.

G. 1409. (Registre.) — In-folio, de 181 folios, papier.

1583-1584. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Antoine Tétreau.

G. 1410. (Registre.) — In-folio, de 155 folios, papier.

1584-1585. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Antoine Tétreau.

G. 1411. (Registre.) — In-folio, de 166 folios, papier.

1587-1588. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par François Thibault.

G. 1412 (Registre.) — In-folio, de 162 folios, papier.

1590-1591. — Comptes des recettes et mises par Me Pierre Bouvier, au nom de feu François Thibault.

G. 1413. (Registre.) — In-folio, papier, de 95 folios, papier.

1592-1593. — Comptes des recettes et mises par René Pellu.

G. 1414. (Registre.) — In-folio, de 39 folios, papier.

1594. — Papier-journal des rentes dues au Chapitre. — Le parchemin qui sert de couverture est un monitoire de l'official de Poitiers pour enquérir des promesses de mariage intervenues entre René Barrichier et « certaine personne de la ville de Montreuil-Bellay » 1583.

G. 1415. (Registre.) — In-folio, papier, de 115 folios.

1594-1595. — Comptes des recettes et mises par Antoine Letellier.

G. 1416. (Registre.) — In-folio, de 135 folios, papier.

1595-1596. — Comptes des recettes et des mises du Chapitre par Antoine Letellier.

G. 1417. (Registre.) — In-folio, de 80 folios, papior.

1596-1597. — Comptes des recettes et mises par Antoine Letellier.

G. 1418. (Registre.) — In-folio, de 103 folios, papier.

1600-1601. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Antoine Letellier.

G. 1419. (Registre.) — In-folio, de 188 folios, papier.

1604-1605. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Michel Martin.

G. 1420. (Registre.) — In-folio, de 88 folios, papier.

1606-1607. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Antoine Letellier.

G. 1421. (Registre.) — In-folio, de 140 folios, papier.

1608-1609. — Comptes des rentes et mises du Chapitre par Michel Martin.

G. 1422. (Registre.) — In-folio, de 127 folios, papier.

1613-1614. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Pinsonneau.

G. 1423. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios, papier.

1614-1615. — Papier-journal de la recette des rentes, tant en blé que deniers, poules, chapons et fermes, dues au Chapitre.

G. 1424. (Registre.) — In-folio, de 135 folios, papier.

1614-1615. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Ysaac Pellu.

G. 1425. (Registre.) — In-folio, de 46 folios, papier.

1615-1616. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Ysaac Pellu.

G. 1426. (Registre.) — In-folio, de 140 folios, papier.

1616-1617. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Ysaac Pellu.

G. 1427. (Registre.) — In-folio, de 69 folios, papier.

1617-1620. — Papier-journal des rentes, tant en blés qu'en deniers, poules, chapons, fermes, dues au Chapitre, par Jean Pellu.

G. 1428. (Registre.) — In-folio, de 171 folios, papier.

1620-1622. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Christophe Martin.

G. 1429. (Registre.) — In-folio, de 164 folios, papier.

1622-1623. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Christophe Martin.

G. 1430. (Registre.) — In-folio, de 153 folios, papier.

1625-1626. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Christophe Martin.

G. 1431. (Registre.) — In-folio, de 70 folios, papier.

1627-1628. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par François Beloteau.

G. 1432. (Registre.) — In-folio, de 72 folios, papier.

1628-1629. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Pellu, l'aîné.

G. 1433. (Registre) — In-folio, de 77 folios, papier.

1628-1631. — Papier-journal de la recette par Jean Pellé des rentes tant en blé, que deniers, poules, poulets, chapons et fermes dues au Chapitre.

G. 1434. (Carton.) — 1 cahier de 49 folios, papier.

1630. — Comptes de la recette par Jean Pellu du temporel du Chapitre.

G. 1435. (Registre) — In-folio, de 73 folios, papier.

1631-1634. — Papier-journal de la recette des rentes dues au Chapitre, tant en blés que deniers, poules, chapons, fermes, par Jean Pellu, — en ville, à Lenay, Ardannes, Méron, Sanziers, Varennes et Brion.

G. 1436. (Registre.) — In-folio, de 68 folios, papier.

1634-1635. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Pellu l'aîné.

G. 1437. (Registre.) — In-folio, de 99 folios, papier.

1634-1637. — Papier-journal de la recette des rentes par Jean Pellu, dues au Chapitre, tant en blés que deniers, poules, chapons et fermes.

G. 1438. (Registre.) — In-folio, de 41 folios, papier.

1637-1642. — Papier-journal de la recette par Jean Pellu des rentes, tant en deniers que poules, chapons et fermes, dues au Chapitre.

G. 1439. (Registre.) — In-folio, de 28 folios, papier.

1640-1644. — Papier de recette des rentes dues au Chapitre, tant en blés que deniers, vin, poules, chapons, fermes, par Jean Pellu, payables, le blé à la Saint-Michel, les deniers aux termes de Noël et Saint-Jean-Baptiste par moitié et les fermes de blés et deniers aux termes portés par les baux.

G. 1440. (Registre.) — In-folio, de 83 folios, papier.

1644-1645. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Pellu, aîné.

G. 1441. (Registre.) — In-folio, de 82 folios, papier.

1645-1646. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Pellu l'aîné.

G. 1442. (Registre.) — In-folio, de 97 folios, papier.

1646-1647. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Pellu l'aîné.

G. 1443. (Registre.) — In-folio, de 87 folios, papier.

1644-1648. — Recette des rentes, tant de blés que deniers dus au Chapitre, par Jean Pellu l'aîné.

G. 1444. (Registre.) — In-folio, de 88 folios, papier.

1648-1649. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Jean Bazille, avocat.

G. 1445. (Carton.) — 1 cahier, de 87 folios, papier.

1650-1651. — Comptes par Jean Bazille, avocat, de la recette du temporel.

G. 1446. (Registre.) — In-folio, de 50 folios, papier.

1654-1655. — Recette des rentes, tant de blés et deniers que autres, dues au Chapitre, par Louis Maugis, avocat.

G. 1447. (Registre.) — In-folio, de 99 folios, papier.

1654-1658. — Papier-journal de recette des rentes, tant en blé que deniers, dues au Chapitre « pour raison des « lieux spécifiés et confrontés par les comptes rendus à nos « dits sieurs par les sieurs receveurs. »

G. 1448. (Registre.) — In-folio, de 38 folios, papier.

1658-1659. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Louis Maugis, avocat.

G. 1449. (Registre.) — In-folio, de 58 folios, papier.

1659-1660. — Comptes des recettes et mises du Chapitre par Louis Maugis.

G. 1450. (Registre.) In-folio, de 54 folios, papier.

1660-1661. — Comptes des recettes et mises du Chapitre, par Louis Maugis, avocat.

G. 1451. (Registre.) — In-folio, de 81 folios; incomplet du premier et du dernier folio.

1672-1673. — Comptes des recettes et mises du Chapitre, par Jean Pellu.

G. 1452. (Registre.) — In-folio, de 256 folios, papier.

1671-1676. — Comptes des recettes des rentes, tant en blé, vin, chappons, poulets, argent, que fermages dus au Chapitre.

G. 1453. (Carton.) — 6 cahiers, in-folio, de 83 folios, papier.

1677-1680. — Comptes par Paul Delorme du temporel, « fruits et revenus, du Chapitre, consistant tant en « domaines, rentes et redebvances que autres droits, profits « et esmollumens. »

G. 1454. (Registre.) — In-folio, de 145 folios, papier.

1677-1684. — Comptes des recettes de rentes et mises par Paul Delorme.

G. 1455. (Carton.) — 6 cahiers in-folio, de 189 folios, papier.

1681-1686. — Comptes par Paul Delorme de la recette et mise du temporel.

G. 1456. (Registre.) — In-folio, de 225 folios, papier.

1695-1697. — Papier-journal par Paul Delorme, marchand, pour la recette tant des blés, deniers, vin, chapons, poules, poulets, que fermes et autres rentes, dues au chapitre.

G. 1457. (Carton.) — 13 cahiers in-folio, de 142 folios, papier.

1688-1704. — Comptes par Paul Delorme de la recette et mise du temporel.

G. 1458. (Carton.) — Cahier, in-folio, de 8 folios, papier.

1712-1713. — Comptes de la recette et dépenses du temporel par Louis Burgevin, notaire royal.

G. 1459 (Registre.) — In-folio, de 166 folios, papier.

1719-1726. — Journal pour servir à la recette par Michel Thibault des rentes nobles, et féodales et foncières, dues au Chapitre, tant en blé, froment, méteil, seigle, baillerge, que vins, deniers et volailles.

G. 1460. (Registre). — Grand in-folio, de 179 folios, papier ; 1 table de 7 folios, papier.

1742-1748. — Journal tenu par Rémy Thibault, s^r de La Thibaudière, pour servir à la recette des rentes nobles, féodales, foncières, dues au Chapitre, tant en blé, froment, méteil, seigle, que vin, deniers et volailles, par la baronne de Montreuil-Bellay, l'Hôtel-Dieu, le seigneur de Lenay, d^lle Mathurine Havard, Claude Sourdault, René Charpentreau, Louis Reverdy, André Martin, Michel Moreau, Charles Pellu du Mottay et autres.

G. 1461. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, de 4 folios, papier ; 4 pièces, papier.

1747-1748. — Comptes de la recette et dépense du temporel du Chapitre par René Thibault, s^r de La Thibaudière, — avec quatre feuilles émargés par les chanoines, pour la distribution des gaignages.

G. 1462. (Carton.) — 18 cahiers, in-folio, de 147 folios, papier.

1751-1753. — Comptes par René Thibauld, s^r de La Thibaudière, de la recette et dépense du revenu temporel.

G. 1463. (Registre.) — In-folio, de 387 folios, papier; 1 table de 26 folios, papier.

1772-1784. — Recettes par Louis-Nicolas Maugis, sénéchal, juge ordinaire, civil, criminel et de police de la ville et baronnie, des rentes dues au Chapitre par le baron de Montreuil-Bellay, l'Hôtel-Dieu, le seigneur de Lenay, Franç, Joulain, Fic. Malloux, Denis Bertonneau, Joseph Joussin, Franç. Domureau, Denis Ponteux, le chapelain de Sainte-Barbe, Louis Reverdy, Franç. Favereau ; etc.

G. 1464. (Carton.) — 11 cahiers, in-folio, de 32 folios, papier.

1778-1789. — Comptes de la recette, dépense et reprise du revenu temporel du Chapitre par le chanoine Jacques Moreau.

CHAPITRE DE MONTSOREAU.

G. 1465. (Carton) — 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1505-1525. — Fondation du Chapitre : — décret de l'évêque d'Angers, François de Rohan, qui accorde aux grands vicaires de son diocèse, entre autres pouvoirs, celui d'ériger des bénéfices (25 novembre 1518) ; — fondation par Marie de Châteaubriant, veuve de Jean de Chambes, baron de Montsoreau, en exécution du testament et des intentions de son mari, d'un Chapitre et de six prébendes, tenues à résidence, et qui lui donne pour dotation le fief, terre et seigneurie de La Suze en Vallée, les terres du Cléray et de La Bourdaudière, diverses rentes et maisons (31 mars 1520 **n. s.**) ; — confirmation par l'évêque François de Rohan de la précédente fondation (11 avril 1520) ; — concordats passés entre le Chapitre et les chanoines pour le droit de visite en ladite église (janvier 1520, 19 octobre 1525) ; — titre clérical, portant constitution de patrimoine pour Jean Gaultier, clerc en 1505, premier chanoine de Montsoreau en 1520 ; — consentement donné par l'archidiacre d'outre Loire à l'érection du Chapitre de l'église curiale de Saint-Michel de Montsoreau en en transférant le service dans la nouvelle église de Sainte-Croix (février 1521 **n. s.**).

G. 1466. (Carton.) — 23 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 3 cachets dont 2 frustes.

1532-1782. — Prébendes. — Requête et prise de possession d'une prébende par M. Pierre Salmon (1715) ; — lettres du marquis de Sourches, comte de Montsoreau, au chefier du Chapitre pour la nomination de l'abbé Bageau, en remplacement de l'abbé Dupois, et de l'abbé Milon, curé de Brézé, en remplacement de l'abbé Hervé (1782) ; — présentation par le même et nomination par l'évêque d'Angers de Math.-Étienne Chudeau (1782, avec cachet aux armes et signat. autograph.) ; — mise aux enchères des maisons du Chapitre (1532) ; — option de prébendes et de maisons canoniales (1692-1731).

G. 1467. (Carton.) — 5 pièces, papier, dont 3 imprimées.

1551-1753. — Eglise. — Indulgence plénière accordée par l'évêque Jean de Vaugirauld aux fidèles, qui visite-

ront l'église Saint-Michel de Montsoreau le jour de la fête de la Dédicace (2 février 1732, avec signat. autogr.); — inventaire du linge de l'église (1551); — avis donné au Chapitre par l'archiprêtre de Saumur de ses visites (1741-1753).

G. 1468. (Carton.) — 27 pièces, papier.

1529-1755. — Contestations entre le curé de Rest et les chanoines de Sainte-Croix de Montsoreau, prétendant pour leur église au titre exclusif de cure et paroisse. — enquêtes contradictoires entre le curé Ant. de Corni et les chanoines (1529); — déclaration à l'official d'Angers par le curé de Rest, Pierre Ratouis, contre l'entreprise sur ses droits tentée par les chanoines, en enterrant, dans leur église, Lebeuf, sénéchal du comté (août 1727); — réponse du chapelain, signée de tous les chanoines (9 septembre); — lettres de l'évêque Jean de Vaugirauld au comte et au Chapitre de Montsoreau; — mémoires pour le chapitre par le chanoine Louis Leboucher du Chatellier; — accord entre les parties, sous l'arbitrage de l'évêque (7 juillet 1732); — nouvelle dénonciation du curé Urbain Lecomte (1754); — mémoire pour les chanoines; — contestation entre le Chapitre de Montsoreau et le prieur de Rest, Nicolas Boussicaud, pour le service du prieuré (1754).

G. 1469. (Carton.) — 113 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1651-1780. — Chapelles. — Enquête et procès-verbal d'enquête, et décret d'union de sept chapelles au Chapitre de Montsoreau (1700-1703). — Chapelle Notre-Dame-du-Boile : lettres de provision pour Adrien Cannards; — déclaration et bail du temporel; — réclamation contre la succession du titulaire (1695-1752). — Chapelle Notre-Dame-des-Neiges, *alias* des Furets : expose d'une dîme dans la paroisse de Varennes (1663). — Chapelle Sainte-Catherine de l'église de Souzé: requête du comte de Montsoreau, afin d'en obtenir l'union au chapitre; — consentement du patron et du titulaire, enquête, décret d'union (1er février 1734); — délibération capitulaire concernant le service (1735).—Chapelle des Perrins: baux de la ferme des Perrins, en la paroisse Saint-Augustin d'Angers; — lettres du prieur de Saint-Aubin d'Angers et du fermier pour la délimitation des dépendances en bois; mémoires de travaux d'entretien (1700-1780). — Chapelle de Vauxelles: fondation par Jacq. Proust de trois messes en lad. chapelle; consultation de l'avocat Coiscault, d'Angers; — nomination de chapelains; — procédure au nom du Chapitre contre le curé de Brain; — lettre du comte de Montsoreau, concernant la translation du service de la chapelle en l'église de Montsoreau (1651-1735).

G. 1470. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1527-1784. — Legs et fondations, au profit de l'église Sainte-Croix de Montsoreau, par Vincent de Bernezay, Pierre Pellé, N. Millocheau, Jean Millocheau, René Maillard, Suzanne Millocheau, veuve de Julien Thomas, apothicaire, Vincente Beaufils, veuve Gabriel Jousnier, et Jean Martin, marchand.

G. 1471. (Carton.) — Cahier, petit in-folio oblong, de 4 folios.

1552. — « S'ensuyt les messes qu'ilz ont esté dictes et « célébrées ès ebdomades de messire Jacques Chauvet, tant « grans messes que petites, par les chanoynes de Sainte-« Croix de Montsoreau. »

G. 1472. (Carton.) — Cahier, petit in-folio oblong, de 40 folios, papier.

1542-1543. — « S'ensuyt les deffaulx faicts par MM. les « chanoynes de Sainte-Croix de ce lieu de Montsoreau au divin « service, faict en ladicte églisze ». — « Monsieur partit « de Montsoreau ce sabmedi 24 juin 1542 et s'en alla chou-« chez à Benaist; et ce jourdhuy partit dud. lieu de Benaist « pour aller à Lyon, pour aller à la guerre, de là les mons, « à Parpeignan. » — « Ce jour 30 septembre 1542, Made-« moiselle alla à M. Saint-Urbain, en voyage à pié à l'inten-« tion de Monsieur. » — « Ce jour 8 octobre, M. de Maillé « estoit à Montsoreau, et s'en ala le lundi ensuyvant» — « Ce jour 6 novembre, Monsieur retourna de la guerre de « Parpeignan. » — « Ce jour 20 mars 1543 [**n. s.**] Monsieur « donna deux grans chandelliers à Sainte-Croix...., et ledit « jour partit, pour aller aux Essarts, vers M. d'Estempes, « pour aller apprès Pasques prendre possession du gouver-« nement du pays de Bretaigne. »

G. 1473. (Registre) — Petit in-folio oblong, de 138 folios, papier.

1543-1554. — Papier « des deffaulx faicts par MM. de « Sainte-Croix de ce lieu de Montsoreau du service divin « de leur église ». — « Ce jour 7 janvier 1643 Monsieur et « Madame s'en allèrent de Montsoreau à La Coutancière »; — « ce jour 6 mars Monsieur partit de Montsoreau pour « aller de Poytiers porter sèze mille frans à Mme de Martou, « scasceur sur son mariaige » ; — 25 mai 1644, « ce jour « Collet fist noise en l'église »; — 8 juillet, « ce dit jour « Monsieur et tout son ménaige retournèrent de Challain à « Montsoreau »; — « ce dit jour 15 juillet décéda M. le ca-« pitaine Maulévrier »; — « ce dit jour 30 juillet, fut espou-« sée Ypolite, fille de M. de Patouil, avecques ung gentil-« homme, nommé La Coudraye »; — « ce dit jour, 5 août, « M. d'Estampes estoit à Montsoreau » ; — 11 août, « ce jour « Monsieur et Madame allèrent à Frontevaux, pour faire la « grosse de la pension de Mlle Louyse de Chambez, leur fille, à « estre mise en religion aud. lieu; et doibt payer mond.

« sieur pour lad. pension 50 l. t. au jour de la my-aougst, « chacun an; et a esté passé le contract par ung nommé « Chevreau, de Saumur » ; — « le mardi ensuivant 12 aougst « Monsieur s'en partit de Montsoreau pour aller à la guerre « contre l'empereur, au pays de Challon et Saint-Disier » ; — « ce jour 27 octobre, Monsieur retourna de la guerre « contre les Angloys à Boullongne, et estoint avec mond. « sieur aud. voyage M. de La Martinaye, M. Havardière, « M. Chartebouchière, Villate, Faucquebrune, ung paige Bre- « ton, le souysse Adrien Barbier, le multier et aultres me- « nuz serviteurs » ; — « ce dit jour, 24 novembre, viendrent « d'Engiers à Montsoreau, par le commandement de Mon- « seigneur, deux de MM. de Saint-Morice, nommez M. Du « Marrays et M. De Port-Thibault, lesquelz y ont esté deux « jours pour donnez à entendre à MM. de Sainte-Croix dud. « Montsoreau les sérimonnyes et manyères de ferre le ser- « vyce divin selon la forme et manyère de lad. esglise de « Saint-Maurice d'Angiers » ; — « ce jour, 30 décembre, « Mademoiselle ala à recouvrance à Loudun à pié ; et y fut « en son voyaige jusques au jeudi au seoir » ; — « ce dit « jour, 15 février 1545, les enfans de cueur commencèrent « à porter leurs robes rouges » ; — « ce jour, 8 avril, « M. d'Estempes, M. de Guyse, Mme de La Rochefoucault « estoient à Montsoreau » ; — « ce jour, 8 septembre, Chau- « vet et Collet firent insollence matines, qui se promenèrent « par les haultes chères » ; — « le vendredi, 29 février 1546 « **n. s.**, estoient à Montsoreau le roy avec la royne de Na- « varre; et y couschèrent jusques au sabmedi ensuyvant » ; — « le 24 juin, Monsieur et Madame estoient à Montsoreau ; « et mond. sieur fist ferre, que la procession de Rest vint « à Sainte-Croix, pour dud. lieu conduyre le sacre, prins en « lad. église, jusques à la fontaine au lieu acoustumé, et de « la retournez aud. lieu de Sainte-Croix, et dudit lieu la « procession de Rest s'en retourna à Rest, à leur grant « messe » ; — « ce jour, 1er septembre 1587, fut dit une « grant messe pour deffuncte Mme Hélène de Chambez, re- « ligieuse, à La Guysche » ; — « ce dit jour, 30 octobre, « Madame retourna de son voiage de Tours des Grans- « Jours » ; — « ce jour, 14 janvier 1548 **n. s.**, Monsieur et « Madame partirent de Montsoreau pour aller à Challain » ; — « ce jour, 3 mai, estoit l'Invention Sainte-Croix, fondacion « de l'eglise collégiale de Sainte-Croix de Montsoreau; et led. « jour en lad. esglise y vindrent les processions des paroisses, « premièrement de Saint-Pierre de Rest, Turcan, Parnay, « Souszé, Allonnes-soubz-Brain, Brain-sur-Allonnes » ; — 24 septembre, « ce jour Mademoiselle retourna de son voiage « de Paris et dina à Montsoreau chés Jehan Desnier, et s'en « alla à La Coustencière à Monsieur, qui y estoit » ; — « ce « jour, 25 septembre, M. Jacq. Chauvet, chanoine, retourna « et arriva de son retour d'exil d'Angers, lequel avoit esté « mis hors de prison le sabmedi précédent et absoust des « cas de crime, qu'on luy avoit [supposez]. — *Nota* que « Mme la Reine d'Escosse passa, à venir de Frontevaux par le « port de Montsoreau, le jour de sabmedi 29 de septembre, « et el a acousché à la Chapelle-Blanche » ; — « Mémoyre, « que le 28e jour d'octobre 1548, Monsieur et Mademoiselle « estant à Montsoreau, Mme de Touteville, religieuse de « Frontevaux, vint à chouscher aud. Montsoreau, pour aller « demourer et estre maistresse prieure du couvent des « Loges; et avoit avecques elle Mme Louise de Chambez, fille « de M. Philippe de Chambez et de Mme Anne de Laval; laq. « Louise de Chambez s'en alla avec lad. de Touteville au « couvent des Loges, le lendemain ensuyvant » ; — « ce jour « 13 mars 1549 **n. s.**, décéda Mme de Maltigues, au lieu des « Essars en Poitou » ; — « ce jour, 17 avril, La Saulaye fist « ung grant bruyt durant le servyce en l'église » ; — « ce « jour, 14 octobre, Monsieur et Mademoiselle arrivèrent de « Challain à Montsoreau, et le lendemain allèrent à La Cous- « tencière » ; — « Mémoyre, que Mademoiselle Anne de « Laval, dame et espouze de M. Philippe de Chambez, sieur « de Montsoreau, achouscha d'ung beau fils au lieu de « Challain, le jeudy XXVIIIe jour de novembre 1549; et furent « les pareins M. le prince de La Roche-sur-Yon et M. de « Vieilleville, et marraine Mme de Crapadau; et porte le nom « de Charles » ; — « ce jeudi, 6 mars 1550 **n. s.**, le prince « Charles de Bourbon et Mme la princesse et le vendredi en- « suyvant estoient à Montsoreau au chasteau; et y furent jus- « ques au sabmedy ensuyvant apprès disner » ; — « ce jour « 7 juin Monsieur alla à La Coustancière, et Mademoiselle et « Messieurs leurs enfans pour ferre le festin aux Loges à « Mme Claude, abaisse dud. lieu; et y allèrent, avecques « mond. sieur et dame, MM. Chauvet, Varryn et Belliau, « chanoynes de Sainte-Croix, avecques le magister et enfens « de psallette de lad. esglisze » ; — « *Nota* que ce jour, 14 « novembre, Varrin, domadier, dist vespres ordinaires tout « seul, et ne voulut attendre les aultres, qui estoient à l'en- « terraige de Mathieu Luce, combien que l'heure ne fust « pas trop tart » ; — « ce jour, 1er avril 1551 **n. s.**, Monsieur « nostre fondateur, messire Philippe de Chambez, sieur de « Montsoreau, fut en Chappitre, assistant pour auchunes « affaires de son églisze, avecques Messieurs de lad. esglise » ; — « ce jour, 13 décembre, M. d'Estempes arriva au cous- « chez de Montsoreau, et y fut jusques au XIIIe de janvier « ensuyvant » ; — « *Nota* que le mercredi 16 Mademoiselle « se partit de la Coustencière, pour ferre son voyage à « M. de Saint-Urban et de là pour aller à Paris, pour son « procès entre M. de Loué, son frère » ; — « ce dimanche « 20 Mlle de Bressuyre arriva à Montsoreau et y fut jusques

« au XIIIe de janvier ensuyvant » ; — « ce jour, 8 mars 1552 « **n. s.**, messire Philippe de Chambez, chevalier, sieur de « Montsoreau, se partit dud. lieu, pour s'en aller à la guerre, « au lieu où estoit le Roy sur les contrées et pays de Bour- « gongne et Flandres » ; — « *Nota* que ce jour, 3 septembre « 1552, Monsieur s'en retourna de la guerre, estant en « Flandres et Bourgongnes, et Mme dame de Laval retourna « de son voyage de Paris, pour solliciter le procès qu'elle « avoit contre M. de Loué, son frère, pour avoir son par- « taige de la succession de défunt hault et puissant seigneur « Gylles de Laval, en son vivant sieur de Loué » ; — « le 11 « mars, Collet print noisze avecques M. Jehan Gaultier, « avecques grosses injures atroces ; il le menassoit de tuez « et luy couper la gorge, le tout au dedans de l'esglise » ; — « ce jour, 5 novembre 1553, Monsieur et Madame et leur « mesnaige partirent de Montsoreau, pour leur aller tenir « à Vauszelles. »

G. 1474. (Registre.) — Petit in-folio oblong, de 70 folios, papier.

1554-1559. — « Mémoire des deffaux faicts au ser- « vyce de l'église de Sainte-Croix par MM. les chanoynes « de lad. église. » — « Le dimanche, 27 mars 1554, le « pardon du jubillé estoit en Anjou » ; — « *Nota* que « ce jour, 2 février 1555, estoit célébré le jubilé géné- « ral, donné par N. S. Père le Pappe pour et à l'intention « de la paix à meptre entre les roys et princes » ; — « ce « dit jour, 27 février 1555, Monsieur arriva à Montsoreau » ; — « ce dimanche 10 mai 1556 estoit le pardon jubillé à « Frontevaulx, impétré du Saint Père » ; — « *Nota* que ced. « jour mesdames de Touteville et la fille de Monsieur re- « tournèrent à Frontevaux, et mund. sieur les conduisit jus- « ques aud. lieu » ; — « *Nota* que ce dit jour, 24 juin 1556, « furent vendues les terres du Cléray et de La Bourdaudière, « estant de la fondation de Sainte-Croix, pour la somme de « 425 l. t. et ce dit jour M. Philippe de Chambez, sieur de « Montsoreau et fondateur de Sainte-Croix, print de lad. « esglise lad. somme, pour en poyer pour chacun cent 8 l. t. « 10 s. et bailla pour assurance de lad. somme l'isle que « tenoit J. Gallet et autres fermiers de Varennes et [mesure] « lad. isle quatre arpens ou environ » ; — « Mémoire « que Monsieur s'en partit du lieu de La Coustencière, pour « aller à Paris, pour sces afferres et procès, le vendredi « 3e de ce mois de juillest 1556 » ; — « mémoire que M. de « Loué ala de vie à trespas le 6e jour d'aougst, à sis heures « du soir ; et fut entéré le vendredi 7e jour, le tout au [cha- « teau] de Maillé et, dit-on, qu'ilz a esté empoisonné » ; — « *Nota* que ce dit jour, 15 novembre 1556, Monsieur fist « son bancquet à Frontevaux, pour ferre Madame la reli- « gieuse, sca fille, professe ; et y estoit M. le Révérend Mon- « sieur d'Angers, acompaigné de 6 ou 7 de MM. les cha- « noynes de Saint-Maurice et plusieurs autres personnaiges, « comme douze chantres d'Angers, et de Tours 10 chantres » ; — « le 24 février 1557 **n. s.**, estoit le jubillé général et « dont le tronc pour le gainguez estoit à Rest » ; — « *Nota* « que la nuyt précédente du jour Saint-Mathias, estant le « 24 février 1557, fut dérobé la Sainete-Croix de Montso- « reau » ; — « *Nota* que M. le Révérend de Tours tenit les « ordres à Saint-Martin de Candes le 4 avril 1557 **n. s.** » ; — « *Nota* que, le dimanche 9 mai 1556, estoit le jubillé en « l'abbaye de Mesdames de Frontevaux » ; — « ce 28 mai « fut pendu René Bruneau, pour la vollerie de Sainte-Croix « par cy devant faicte » ; — « le dimanche 8 mai 1558 estoit « à Frontevaux le jubillé et pardon général de plène rémis- « sion » ; — « *Nota* que ce jour, 17 mai 1558, MM. de l'es- « glise de Cande, qui avoient de coustume de ferre leur pro- « cession à Sainte-Croix, ne la fyrent point, et allèrent leur « procession à Turcam. Ce fut pour l'amour du procès de « M. de Tours et de MM. de Montsoreau » ; — « du mer- « credi 20 septembre au lundi 2 octobre Messieurs de l'es- « glise ont esté empeschez par leurs vendanges » ; — « le « dimanche 15 octobre fut faict procession à Cande, à l'in- « tention de Mme de Montsoreau, Anne de Laval » ; — « *Nota* « que ce dit jour 16 octobre ala de vie à trespas noble dame « Mme Anne de Laval, dame de Montsoreau ; et a esté son « corps porté le jour ensuivant en l'église de Brain, jusques « au Xe jour de novembre et ce dit jour fut aporté en l'église « de Varennes, et le lendemain en l'église Saint-Pierre de « Rest ; et y fut jusques au 7 avril 1562. »

G. 1475. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1719-1789. — Déclarations rendues par le Chapitre pour son temporel, tant au bureau du Clergé d'Anjou qu'à l'assise du comté de Montsoreau (1719-1739). — « Mé- « moire pour faire connoistre que MM. du Chapitre de « Sainte-Croix ont droit de recevoir leurs rentes de blés à « la mesure ordinaire de Montsoreau, dont les douze bois- « seaux en font dix de Saumur » (XVIIIe siècle).

G. 1476. (Carton.) — 29 pièces, papier ; 45 pièces, parchemin.

1480-1599. — Contrats d'acquêts, baux, arrentements et procédures, concernant des propriétés et des rentes du Chapitre à Guébazé en Varennes, aux Noues, en la prairie de Vauzelles, aux Touches en Chouzé, aux Bourdaudières, dans la ville de Montsoreau, à Candes, à Turquant, aux Coutures en Varennes, à La Martinerie, à La Rue-Péageau, La Rue-Vauvert en Varennes, au Chaillou, aux Prineaux en Loudunois, aux Prateaux d'Allonnes.

G. 1477. (Carton.) — 73 pièces, papier; 36 pièces, parchemin.

1601-1647. — Contrats d'acquêts, baux, arrentements, procédures, concernant des propriétés et des rentes du Chapitre aux Champs-Hallouin, vers Mongeville, à Candes, aux Aunais-de-Vauzelles, à L'Ouche-Coulon, aux Rochenards, à La Rue-Péageau, à La Bertauderie *alias* Les Barbinières, à Champfrelon.

G. 1478. (Carton.) — 64 pièces, papier; 47 pièces, parchemin.

1653-1690. — Contrats d'acquêts, baux, arrentements, procédures, concernant des propriétés et des rentes du Chapitre à L'Ile-Esnault, aux Touches-de-Chouzé, au Clos-Rousseau, aux Champs-Bas, au faubourg de La Fontaine-de-Candes, à La Croix-Verte, à Garde-en-Retz, à La Croix-des-Noues, aux Longues-Raies, aux Bois-Gaschot, à L'Eschéneau, aux Charrières, au Moulin-Carré, aux Proteaux et Chaunais en Allonnes, à La Suze, au Martreau.

G. 1479. (Carton.) — 64 pièces, papier; 29 pièces, parchemin.

1715-1787. — Contrats d'argent, baux, arrentements, procédures, concernant des propriétés et des rentes du Chapitre au moulin de La Révalinière, à La Bertaudière, en la prairie de Guébazé, en l'Ile de Souzay, aux Clos-Valliers, à L'Ouche-Coulon, au Bois-Boulay, à La Pauvinerie, aux Grands-Champs en Turquant, à La Suze, près Chanfrau.

1480. (Carton.) — Cahier, petit in-quarto, papier, de 24 folios.

1525. — Comptes de la recette, par le chanoine Vincent de Bernezay, « du revenu des oblations des messes « solennelles, du revenu ou recepte du pardon et vendition « de chandelles », — et mise de ladite recette : « pour la « bue de l'église, 5 s. ; — pour la journée d'une couturière, « qui a abilé les aubes et aultre linge, 2 s. ; — pour avoir « esté quérir le cresmes à Gènes, IX s., 7 d. », etc.

G. 1481. (Registre.) — In-folio, papier, de 33 folios.

1525-1526. — « Comptes, que rend et baille à vénérables et discrets les chanoynes et Chappitre de Sainte-« Croix de Montsoreau Jean Gaultier, prestre, l'ung desdits « chanoynes, de la recepte par luy faicte, tant de deniers en « sensif et rentes et services, tant de blez, que autres choses, « par luy receus », à La Suze, au Fief-Salmon, à La Clergeauderie, aux Rochenards, au Cléray, à La Berdaudière, etc. A la fin du registre, L. Leboucher Du Chatellier, chanoine en 1734, a inséré la liste des chanoines de la fondation primitive, avec la série historique de leurs successeurs.

G. 1482. (Carton.) — Cahier, petit in-folio, papier, de 20 folios.

1526-1529. — « S'ensuyt argent receu par Jehan « Gaultier, prestre, l'un de messieurs les chanoynes de « Sainte-Croix de Montsoreau et négociateur des afferres « et procès de ladite église pour cest année ; — mise faicte « par ledit J. Gaultier... — pour le disner dudit receveur « et de mesdits seigneurs, la toute despence, audit lieu de « Montsoreau, 11 s. ; — pour le bateau d'aller à Saumur et « retourner, 12 d. ; — plus a baillé 5 s. t. au librayr et « escrivain, pour la faczon de la chanterie de la Visitation-« Notre-Dame et pour le disner dudit escrivain, 2 s. « 6 d. t. »

G. 1483. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 15 folios; 1 lambeau.

1535-1536. — Compte rendu au Chapitre par le chanoine Marie Beaufils de la recette des rentes aux Rochenards *alias* Maumoine, à La Suze, au Fief-Hellouin, au Fief-Salmon, au bourg de Varennes, au Ruet, à La Touche, en Vilbernier, à La Bourdaudière, etc.

G. 1484. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, 6 folios.

1548. — « S'ensuyt les mises que moy, Macé Beaufilz, « prestre, ay faictes par le commandement de MM. les cha-« noynes et Chappitre de Sainte-Croix, pour survenir aux « affaires de ladite esglize. » — « Le 6 novembre en la pré-« sence du magister, à l'issue des vespres, marchandé aux « massons de Turcan la muraille du jardin, auxquels baillé « la somme de 2 s. t. ; » — « le 17 mars, au chastellain de Mont-« soreau, pour son salaire d'avoir taxé les despens contre les « Boullez, 6 s. 8 d. »

G. 1485. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 40 folios.

1702. — Papier de recette du temporel de la chapelle de Saint-Nicolas des Mignons. — « Le temporel de ladite « chapelle consiste en rentes de blé et argent et se reçoivent à « Gaure, paroisse de Saint-Martin-de-Vertou de Varenne. »

G. 1486. (Registre.) — In-folio, papier, de 125 folios.

1770. — « Recette des rentes d'argent, de cire et de « blés, froment, seigle, orge et fèves, dues au Chapitre de « Montsoreau et ses unions ».

G. 1487. — (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 23 pièces, papier.

1522-1784. — Quittances et pièces de comptes : — quittances des droits d'amortissement (1522-1529) ; — quittances du curé de Varennes pour la busse de vin blanc de Chamfleury, due par le Chapitre annuellement à sa cure (1740-1763) ; — mémoire de fourniture de cire (1757) et de mobilier d'autel (1759) ; — lettres du marquis de Sourches, seigneur de Monsoreau, autorisant l'abat et l'emploi d'arbres de son domaine (1761-1784).

CHAPITRE DU PUY-NOTRE-DAME.

G. 1488. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 27 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1482-1760. — Lettres patentes du roi Louis XI, portant fondation du Chapitre du Puy-Notre-Dame : — « Comme « par cy devant nous ayons faict, fondé, donné, légué et « aulmosné à l'église du Puy-Notre-Dame, en Anjou, plu- « sieurs beaulx dons d'or, d'argent, droiz, devoirs, privi- « léges... pour le soustènement... du divin service..., par « certain nombre de gens d'église, que nous y avons pourvu « dès longtemps, ordonnez... etc., réduisans à mémoire et « reprenans en nostre couraige la très singulière et fervente « dévotion, que nous avons eue de tout temps et encore « avons et aurons tant qu'il plaira à Dieu nous donner vie « en ce monde, au dict lieu, place et église du Puy-Nostre- « Dame... etc., avons voullu, ordonné et déclairé et disposé « faire dire, chanter et célébrer doresnavant perpétuelle- « ment... aucun grand notable et solempnel service divin... « en lad. église... et pour ce faire, y ordonner, commettre et « establir gens d'église en nombre honnorable et compé- « tant, etc., c'est assavoir, que en lad. église y aura dès à « présent treize chanoines, tous estans en l'estat et ordre « de prestrise, treize vicaires et ung maistre et six enfants « de cueur, etc. » (Thouars, janvier 1482 **n. s.**; copies du XVII[e] siècle); — bulle du pape Sixte IV, qui approuve la fondation royale (Rome 19 mars 1483 **n. s.**; copie du XVII[e] siècle); — bulle du pape Alexandre qui confirme les priviléges du Chapitre (16 janvier 1493 **n. s.**); — statuts et règlements de la Sainte-Chapelle de Paris pour servir de règle au Chapitre, conformément à sa fondation; — arrêts du Parlement qui réglementent la distribution du service religieux entre le Chapitre, le curé et le prieur (1499-1500); — information secrète par René Auger, sergent royal, et René Durandeau, notaire, « contre Jehan de Launay, de « Loudun, et autres, desquels le nom est incongnu, fors « qu'ils estoient et suivoient le camp de ceux de la Religion « prétendue réformée; iceulx accusez, au mois de janvier « dernier, pendant que led. camp estoit tant en ce dict lieu « du Puy-Notre-Dame que à ce village de Vaudelenay et en « autres endroicts circonvoysins auroient prind, ravy, bruslé « et emporté dud. Vaudelenay plusieurs tittres et enseigne- « mens, concernant le revenu dud. Chapitre, item une croix, « ung calice d'argent doré et autres joyaux, que aucuns « desd. sieurs du Chapitre avoient caché en un certain en- « droit de jardin, etc. » (1569); — lettres patentes du roi Henri III. Lors des premiers troubles de 1562, le duc de Montpensier, gouverneur et lieutenant général en Anjou, ayant appris que les séditieux de Saumur se disposaient à piller l'église du Puy, en fit enlever et recueillir chez lui les reliquaires et joyaux et trophées d'argent, la plupart brisés et froissés, dont il a converti depuis quelques uns en deniers pour le service du roi. Il a rendu à l'église ceux qui lui restaient, et veut employer une somme égale à celle qu'il a prise en réparation de l'église; le roi lui donne toute garantie pour le passé et autorisation au Chapitre pour les travaux projetés (28 sep. 1579). — Lettres patentes de Louis XIII (Tours, juin 1619), qui accordent, à la demande du Chapitre, la création d'une foire le 25 août et d'un marché le jeudi de chaque semaine; — exemption du droit de ban et d'arrière-ban pour les fiefs du Chapitre (1695); — procès-verbal de réception par le Chapitre « d'une chasse d'argent vermeil doré à jour, sur « le haut de laquelle est l'image de la sainte Vierge, et une « petite cassette d'argent, pour estre, dans lad. cassette et « chasse, mises et gardées les reliques de la saincte cein- « ture, » présentée, au nom du Roi, par Jean Muron, prieur des Augustins réformés de Montreuil-Bellay (9 mai 1638); — « copie de la lettre, écrite par Louis XIV d'heureuse « mémoire à Mgr l'évêque de Poitiers, au sujet de l'argen- « terie, qui peut estre dans l'église de son diocèse » (14 février 1690); — procès-verbal de l'état, dressé par l'official, de l'argenterie du Puy-Notre-Dame, avec injonction de porter à la Monnaie de Poitiers « la figure de Louis XI, fonda- « teur du Chapitre, pesant 53 marcs, celle de Charles VIII, « pesant 68 marcs, celle d'un autre enfant de Louis XI, « pesant 22 marcs, celle d'un troisième enfant de Louis XI, « pesant 18 marcs, un prie-dieu d'argent avec un chapeau- « couronne, branche pendante à la d. couronne, des Heures « et une espée, pesant 58 marcs, une table d'argent avec de s « fleurs de lys autour, pesant 108 marcs » (12 novembre 1690); — lettres royaux prescrivant de fêter le centenaire de la consécration du royaume à la Vierge (2 juillet 1738); — procédure entre le Chapitre et le curé au sujet de l'ordre du service divin et de la fourniture du luminaire (1749); — arrêt du Parlement qui homologue les nouveaux statuts du Chapitre (5 janvier 1760).

G. 1489. (Carton.) — Cahier, grand in-4°, parchemin, de 20 folios.

1484. — « Comptes particuliers de Mons[eigneur] « messire Jehan Bourré, chevalier, seigneur du Plessis- « Bourré, conseiller maistre des comptes du Roy et tréso- « rier de France, commis verbaument et de bouche par feu « de bonne mémoire le roy Loys XI[e], que Dieu absoille, à « employer à la dévocion dudit feu sieur la somme de « XXIIII[m] IIII[c] LXXI[l] XIII[s] IIII[d] t. en rentes, héritaiges, reve- « nues et domaines au prouffit et utilité de l'église Nostre-

« Dame-du-Puy en Anjou d'une part, et v^m iii^c xxxvii l. « x s. t. en autres rentes, héritaiges et revenus et domaines « au proffit et utillité de l'église et chappelle Nostre-Dame « de Béhuart d'autre, de la recepte et despense, faicte par « mond. sieur Du Plessis, à cause de sa dicte commis- « sion. » — Fol. 1-3, lettres royaux portant mandement aux généraux conseillers des finances de faire délivrer lad. somme sur la ferme des Traites des vins de Thouars (Thouars, 19 janvier 1482 N. S.) — Le dit compte clos *ad burellum die xx^a mensis Julii, festo beate Margarete virginis, anno Domini M° CCCC° octuagesimo quarto, qua die dominus noster rex Cameram personaliter visitavit, me referente Avrillot.*

G. 1490. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 21 folios.

1756-1764. — Extrait des actes capitulaires : — fol. 1, requête à l'évêque, à fin d'interdiction et mise en lieu de sûreté du chanoine Jacq. Girardeau, dont la démence est évidente et furieuse (11 avril 1756) ; — fol. 5, Pierre Peltier, maintenu en son office de maître de psallette pour trois ans, à charge d'enseigner trois enfants de chœur à lire, à écrire et le plain chant (23 juin 1757); — fol. 6, défense, tant aux chanoines qu'aux semi-prébendés, d'assister à aucun office de la paroisse (23 juin).

G. 1491. (Registre.) — In-folio, papier, de 35 folios.

1757-1765. — Actes capitulaires : — fol. 1, prise de possession d'une prébende par le chanoine Benjamin Gourdault-Desmarais (10 oct. 1757); — fol. 7, du doyenné par Jean-Vincent Robelin (22 juin 1761); — fol. 17, le sieur Robelin mis en demeure d'opter entre le doyenné du Chapitre et la cure de la paroisse (29 juillet 1762) ; — fol. 34, le chanoine Hamard, privé pendant trois mois de tout suffrage dans les assemblées capitulaires pour insultes au chanoine Gourdault-Desroches (23 février 1765).

G. 1492. (Registre.) — In-folio, papier, de 18 folios.

1777-1781. — Actes capitulaires : — fol. 1, nomination d'enfants de chœur (25 septembre 1777); — fol. 2, nouveaux statuts homologués par le Parlement de Paris (5 janvier 1760); — fol. 14, le Chapitre maintenu en son droit de passage sur le pré de Conflant (23 mai 1780).

G. 1493. (Registre.) — In-folio, papier, de 54 pages.

1781-1790. — Actes capitulaires : — fol. 1, prise de possession du sous-doyenné par René Maillet-de-La-Davière, vicaire de la paroisse (23 mai 1781) ; — fol. 10, règlement pour la rétribution des messes de fondations (24 janvier 1782) ; — p. 19, M. Desmazières, sieur de Brétignoles, nommé inspecteur et conservateur des fiefs du Chapitre (15 mai 1783); etc.

G. 1494. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

1594-1765. — Prébendes. — Autorisation, donnée par le Chapitre au doyen Picard, de faire le voyage de Rome (1599); — prise de possession du doyenné par le curé François Blouin (1655); — état des biens, que Me Charles Blondé a eus des successions de ses père et mère (1696) ; — protestation par Laurent Sestier, doyen et curé, contre toute conclusion prise au détriment de ses droits curiaux (1765) ; — arrentement de vignes dépendant de la prébende théologale (1681); — procédure contre le sieur Reverdy, au soutien de 25 l. de rente, dues au théologal (1687) ; — réception de Girard Quétineau en la prébende de Sainte-Catherine (1594); — déclaration fournie par le Chapitre aux fermiers du Contrôle des prises de possession des prébendes capitulaires de 1726 à 1739.

G. 1495. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier. — Un cachet aux armes de Constant Forbin d'Oppède, abbé de Saint-Florent (1751) : *d'or au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de léopard de sable, arrachées, languées et allumées de gueules.*

1636-1751. — Semi-prébendes. — Arrêt du Parlement de Paris, qui enjoint au Chapitre de ne pourvoir à l'avenir des vicairies ou semi-prébendes aucune personne qui ne soit prêtre ou en état de l'être dans l'année (24 mai 1636) ; — démission par Mat.-Jean Bourrey de Morel, Melestrau, Ch. Bertoleau, Blondé et Bascher, de leurs demi-prébendes (1577-1571) ; — lettres patentes, portant suppression de toutes les demi-prébendes du Chapitre (mars 1715); — lettre d'envoi du ministre, le duc de La Vrillère (avec signat. autogr.).

G. 1496. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1721. — Requête adressée par Charles Blondé, prêtre doyen du Chapitre, au lieutenant général criminel de Saumur, afin d'informer des injures atroces dont l'ont qualifié, devant la porte de l'église, le curé, Pierre Hesnault, et Toussaint Bruneau ; — signification et réponse dudit Bruneau ; — lettre de Blondé, demandeur, à son avocat Ledoyen de Clennes.

G. 1497. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier. — Un cachet aux armes du prieur Pelisson : *de..... à une hure de sanglier de.....*

1486-1748. — Fondation, par les habitants, de cinq chapelles sous les vocables de saint Roch, saint Clair, saint Martin, sainte Radegonde et sainte Apolline (1553); — accord entre la fabrique et le prieur sur la présentation de sept anciennes chapellenies (1486) ; — présentation par le prieur Charles de Salles et par le procureur de la fabrique du Puy de la chapelle Sainte-Catherine (1616); — par le curé et le marguillier des chapelles de Sainte-Apolline (1731), de Sainte-Radegonde (1726) et de la Madeleine

(1734), desservies dans la chapelle Saint-Sauveur du cimetière; — par le curé, de la chapelle Saint-Jean-Baptiste (1648), — par le prieur, de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste (1689), desservies dans l'église paroissiale; — mémoire à l'appui de la prise de possession par Mᵉ François Reverdy de la chapelle de Sainte-Apolline (1697); — procédures contre les chapelains (1748).

G. 1498. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1577. — Délibération du Chapitre, qui institue et nomme René et Louis Bénardin et Maurice Gasnier receveurs généraux de tous ses revenus temporels sans rien excepter que la vente des vins de Taison.

G. 1499. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1748. — Procédure entre le Chapitre et Jacques Rochereau, sacristain, qui se refuse à sonner les offices sans augmentation de gages.

G. 1500. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1640-1743. — Enfants de chœur : — Extraits des conclusions capitulaires qui allouent diverses gratifications à des enfants de chœur (1640-1673); — contrat passé par le Chapitre avec le père et le grand-père de Jacques Chevalier, pour sa réception à titre d'enfant de chœur (1743); — mémoire pour l'habillement des enfants de chœur (1717).

G. 1501. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 10 pièces, dont 2 imprimées.

1391-1782. — Reliques et ornements : — Transaction entre les habitans du Puy et le prieur Jean Bonnefoy, à qui la garde est octroyée, après inventaire, « de certains « biens, lesquieulx sont et appartiennent à la fabrique de « l'église, soient or, argent, vesseaulx, vestemens, [orn] « emens, calices, croix, draps d'or et plusieurs autres « chouses..; c'est assavoir une sainture, laquelle sainture « est appelée la sainture Nostre-Dame, laquelle est dedans « un vaisseau d'argent doré; item la [vraie] croix, laquelle « est dedans un vesseau, ouquel a un cristal au meilleu et « un grant croix d'argent toute dorée; item quatre calices « d'argent...; item plusieurs reliques estans en un tableau « de bois, couvert d'argent; item un tableau d'iveure à pié « d'argent et une pierre de cristal...; item une Véronicque « et la face Nostre-Dame, pourtrais en un tableau..., etc. » (1 avril 1391); — transaction entre le Chapitre et la fabrique qui s'engage à fournir aux chanoines les ornemens, chasubles, chappes pour le divin service (14 août 1488); — bulle du pape Innocent VIII, portant vidimus d'une bulle du même pape, qui révoque et annulle une bulle de Sixte IV, rend l'église au prieur et déclare que tous les joyaux, ornemens et meubles lui appartiennent (Rome, ... juillet 1490, original en mauvais état); — arrest de la Sénéchaussée de Saumur contre le Chapitre au profit du curé, qui remet la garde des ornements à la fabrique (28 mai 1716); — lettre de l'évêque de Poitiers au doyen, concernant le précédent arrêt (2 juin); — mémoires et procédures entre le Chapitre et le curé pour la garde des reliques et le produit des offrandes (1748-1782).

G. 1502. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1692-1728. — Déclarations rendues par le Chapitre au Roi (en 1692) et à l'assemblée générale du Clergé en 1728 de ses biens et revenus temporels; — inventaire de titres de rente et de propriété : « la plus part furent bruslez « par les religionnaires en 1569; lesquelz estoient cachez « au Vaudelenay chès Pierre Trigneau. »

G. 1503. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1667. — Procès-verbal de comparution, devant le greffier de la châtellenie du Puy-Notre-Dame, des bouchers jurés, « lesquels ont amené deux bœufs par leurs « nathes, ainsy qu'ils y sont obligés, avecq aubois et pattes « de bœuf achez menu et bien assaizonnez » (17 février 1667).

G. 1504. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1762. — Observations par les avocats des agents généraux du Clergé de France sur la lettre de M. Falloux, doyen du Chapitre, « au sujet du sel de consommation et du nou« veau don gratuit établi sur la ville », et lettre d'envoi des abbés de Broglie et de Juigné, agens généraux; — réponse des mêmes commissaires, « au sujet des deniers provenant « du remboursement d'anciens fonds en rentes consti« tuées » (1762).

G. 1505. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1521-1787. — Legs et fondations par Jean Girard, curé de Salles, Guillaume Fontaine, Luc-Jean-Martin, Méry Foucher, Nicolas Gautron, Pierre Gueffier, Jean de Molay, Pierre Réveillault, Jean Martin, Louis Gautron, curé de Gorges, Blaise Guillot, Pierre Durandeau, Perrine Falloux veuve Jacques Gourdault, Jean Rullier et Andrée Blondeau, Gabriel Malécot, Étiennette Sorin, Ant. Bienvenu, Bernard Huvard, chanoine théologal, Charlotte Quétineau veuve Ribeneau, G. Sorin, Renée Joubert veuve Martin, Marguerite Dutertre veuve René Pelaud, René Guyon, Marie Masse, veuve Charpentier, Franç. Faligan, maître chirurgien, Anne Reverdy, Pierre Augignard.

G. 1506. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 10 pièces, papier; — un sceau du Chapitre, plaqué, moyen, ovale, figurant la Vierge tenant l'enfant sur ses bras, debout sous un arceau ogival; sous ses pieds, un écu chargé de trois fleurs de lys (1660).

1546-1786. — Aveux et déclarations, rendus par le

Chapitre aux seigneuries de Chavannes, de La Fougereuse, de Moncontour, de La Flocellière, de Montreuil-Bellay, de Loudun, de La Haie-Fougereuse et de Thouars.

G. 1507. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 42 pièces, papier.

1506-1766. — Fief de Chandelineaux *alias* Fief Chandrier, dans la paroisse du Puy-Notre-Dame et dans la commune de Chavannes : — Assises, procédures, arpentages, déclarations, titres nouveaux à l'appui de rentes sur des tenures dans les paroisses du Puy, de Baigneux et de Glandes.

G. 1508. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1548-1722. — Château-Roquet : — Arrentements, contrats, procédures concernant la propriété du logis du Château-Roquet, dans le faubourg de La Paleine.

G. 1509. (Carton.) — 72 pièces, papier ; 42 pièces, parchemin.

1450-1766. — Fief d'Epinats : — Déclarations, acquêts, baux, arpentages de terres et tenures, titres de rentes dans le village de Cix, à La Piquoterie, à La Paleine, aux Noues-de-Pancon, en Coursay, au Bourg-Guesdon, à La Noue-Gaultier, à La Croix-Mangeard, aux Champs-Quétineaux, dans le fief d'Épinats, relevant de La Haye-du-Puy.

G. 1510. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1726-1767. — Fief de La Poissonnière : — Arrentement par le Chapitre de terres à La Vigne-Bische, en Saint-Hilaire-de-Rillé.

G. 1511. (Carton.) — 32 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1499. — Fief de Villeneuve : — Acquêts, baux, déclarations, assises, procédures au soutien des droits du Chapitre sur terres et tenures aux Cruches, aux Ogeries, à Thuet, aux Carries, près Le Rouzay, à La Saulaie-Ronde, au Clos-Reverdy, à La Pinçonnière, à Sauziers, etc., dans le fief de Villeneuve.

G. 1512. (Carton.) — 41 pièces, parchemin ; 66 pièces, papier.

1606-1695. — Fief de Villeneuve : — Acquêts, baux, déclarations, assises, procédures au soutien des droits du Chapitre sur terres et tenures au pré de Passay, à Champ-Rousseau, au Grand-Chenevreau, aux Caves-de-Chavannes, près Le Fouilloux, à Morocon, aux Épinettes, au moulin de Thuet, au Rouzay, à La Saulaie-Ronde, à Sanziers, etc., dans le fief de Villeneuve.

G. 1513. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier.

1701-1777. — Fief de Villeneuve : — Acquêts, baux, déclarations, assises, arpentages, procédures à l'appui des droits du Chapitre pour terres et tenures au pré de La Verdelaie, à Cix, aux Ogeries, au Champ-Carré, au Bois-Guyon, au Champ-Rousseau, au Clos-Mulet, à Moroçon, aux Gagneries, au Clos-Reverdy, à Sanziers, etc., dans le fief de Villeneuve,

G. 1514. (Carton.) — Cinq cahiers petit in-folio, papier, ensemble de 104 folios, papier.

1502-1633. — Fief de Villeneuve : — Assises du fief (1502-1633) ; — rôles d'ajournement aux assises (1518-1543).

G. 1515. (Carton.) — 4 cahiers, papier, ensemble de 116 folios ; plus 21 pièces, papier.

1577-1729. — Fief de Villeneuve : — Procédure en revendication du droit du Chapitre à être compris dans la répartition des deniers provenant de la vente de la seigneurie du Lys, et arrêt conforme du sénéchal d'Anjou (1598-1599) ; — transaction entre le Chapitre et le seigneur du Lys, portant règlement de la féodalité du Chapitre (1729) ; — rentes dues aux chapelles Saint-Michel et Saint-Jacques, dépendant de la seigneurie du Lys en Saint-Pierre-des-Verchers (1577-XVIIIe s.).

G. 1516. (Carton.) — 53 pièces, papier.

1620-1622. — Fief de Villeneuve : — Procédure contre Louis Heullin et Eloy Chevalier, en paiement d'arrérages d'une rente due au Chapitre sur diverses tenures dans le fief de Villeneuve.

G. 1517. (Carton.) — 29 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1570-1635. — Fief de Villeneuve. : Procédure entre le Chapitre et le curé du Puy, au sujet de la dîme de Sanziers, et baux de ladite dîme.

G. 1518. (Carton.) — 13 pièces, parchemin ; 122 pièces, papier.

1470-1786. — Dîme de Cossay : — Aveux et hommages rendus à la seigneurie de Berrie, baux, déclarations, tenues d'assises, arpentages, procédures, au soutien de la dîme de Cossay, appartenant pour moitié au Chapitre dans les paroisses de Saint-Pierre des Verchers, Concourson et Nueil ; — actes de réception de foi et hommage pour ladite dîme par les dames de Thouars, baronnes de Verrie, Jeanne de Montmorency (1585, avec deux sceaux plaqués frustes, et signat. autogr.), et Charlotte de Nassau (1599, avec signat. autogr.).

G. 1519. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1653. — Dîme de Rougemont : — Aveu rendu par le Chapitre à la châtellenie des Hérons et de Boisdemains, pour sa dîme de Rougemont dans la paroisse de Saint-Pierre des Verchers.



G. 1520. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1628-1717. — Dîme du Vaudelenay : — Abandon par le Chapitre à Louis de Lestoile, écuyer, seigneur de Bouillé-Saint-Paul, du fief du Vivier en la paroisse de Bouillé-Saint-Paul, en échange de la neuvième partie de la dîme du Vaudelenay (12 octobre 1628); — baux à ferme de ladite dîme (1664-1717).

G. 1521. (Carton.) — 3 pièces, parchemin.

1729-1744. — Déclaration rendue au Chapitre par Guy Poullain, seigneur de Brétignolles, pour ses métairies du Coudray-Roulleau et de la Petite-Sigogne en Saint-Maurice de La Fougereuse (1729); — sentence par défaut de la Sénéchaussée de Saumur (1737) et arrêt du Parlement de Paris (1744), qui le condamnent à servir au Chapitre une rente de 507 boisseaux de seigle et de 194 boisseaux d'avoine sur lesdites métairies.

G. 1522. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 88 pièces, papier.

1479-1650. — Baux, acquêts, procédures au soutien de rentes dues au Chapitre dans la ville du Puy-Notre-Dame, à La Baste, à La Loce, aux Carries, à La Pierre-Levée, aux Aubus-de-Sanziers, à Chavannes, à Rougemont, aux Gas-de-Mazières, au Bois-Guillon, à Vaurou, à Battereau, aux Caves-aux-Damoiselles, à Feuchenin, à La Garde, à La Baussonnière, à La Paleine, à La Cour-Renaud, à La Nouzillaie, à Montreuil-Bellay, au Haut-Buard, à La Chauvinière, à La Brunetière en Somloire, au Vaudelenay, près le moulin de Couché, etc.

G. 1523. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1651-1730. — Baux, acquêts, procédures au soutien de rentes dues au Chapitre dans la ville du Puy-Notre-Dame, à La Rézonnée, en Baigneux, à La Chauvinière, au Bois-Guyon, au Clos-Reverdy, à Messomé, près Baugé-Menuau, à La Ruette, au Coteau, à Terre-Jaune, à Argenté, à La Chauvinière, en la prée de Thouars, au Pré-Chardon, à L'Entrevault, à Passay, au Clos-Rousseau, au Plessis-Neuf en Somloire, aux Mestreaux, etc.

G. 1524. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 107 pièces, papier.

1732-1789. — Baux, acquêts, procédures au soutien de rentes dues au Chapitre dans la ville du Puy-Notre-Dame, à La Rézonnée, à Sanzay, à Baigneux, à La Chauvinière, à Bourg-Guesdon, à Chambon, au Plessis-Neuf, en Somloire, à La Fouillerie, à La Verdelaie, aux Champs-Quétineau, à Thuet, au Pré-Coron, au Clos-Briou, en Cierzay, à La Croix-Mangeard.

G. 1525. (Carton.) — 177 pièces, papier; 2 cachets.

1581-1779. — Lettres d'affaires, de créances ou de procédures, écrites au Chapitre, et à ses avocats ou officiers, par Desmontilz, Ét. Pélisson, Adam Duplessis, Jacques Bry, Gaspard Amelin, Franç. Champagne, Leperchay, Saint-Germain, Lesbaupinay, Ant. Guerry, Nau, J. Rouhet, Louis Maugeis, Nic. Pélisson, Gilles Giroire, Claude Nau, Franç. David, Baillergeau, Lamusse, Lejudde, Leblanc, Joubert, de Sainte-Marthe, Herbault, Bigot, Orré, Jean-Claude de La Poype, évêque de Poitiers (avec signat. autogr. et cachet), Barbier, de Villiers, Estienvrin, Degrée, de Brétignolles, Maistreau, Landry, Daniau, curé de Cléré, Dunoyer, Thomasson, curé de Montreuil-Bellay, Chachereau, Delaporte, Barbot, Paingault, « organiste et facteur d'orgues » à Saint-Aignan en Berry, qui sollicite la fonction d'organiste du Chapitre, Des Dorides (avec cachet aux armes).

G. 1526. (Carton.) — 278 pièces, papier ou fragments de registres.

1570-1764. — Tableaux des distributions mensuelles faites en Chapitre.

G. 1527. (Carton.) — 26 pièces, papier.

1572-1606. — État de la recette et mise des blés dus annuellement au Chapitre par les divers tenanciers.

G. 1528. (Carton.) — 22 cahiers, in-folio, papier, de 387 folios.

1735-1758. — « Compte rendu aux vénérables doyen, « chanoines et Chapitre de l'église royale et collégiale du « Puy-Notre-Dame de leur revenu temporel, consistant en « rentes nobles, foncières et hypothécaires, ensemble des « fermes et autres recettes ordinaires d'argent, blés, cha-« pons et gelines tant reçus qu'à recevoir » par Jean-Marie Baillergeau (1735-1742) et André Hullin (1742-1758).

G. 1529. (Carton.) — 16 cahiers, in-folio; 2 cahiers in-quarto, papier, ensemble de 521 folios.

1758-1771. — Compte rendu au Chapitre de son revenu temporel en rentes nobles, foncières et hypothécaires, fermes et autres recettes en argent, blés, chapons et gelines par André Hullin (1758-1764) et Nicolas-Esprit Barbot (1765-1771).

G. 1530. (Carton.) — 18 cahiers, in-folio, ensemble de 520 folios, papier.

1770-1785. — Compte rendu au Chapitre de son revenu temporel en rentes nobles, foncières et hypothécaires, fermes et autres recettes en argent, chapons et gelines, par Nicolas-Esprit Barbot (1770-1777), François Roger (1778-1780), Joseph Roger (1781), Benjamin Gourdault-Desmarais (1782), Joseph Roger (1784-1785).

G. 1531. (Carton.) — 8 cahiers, in-folio, papier, de 112 folios.

1782-1789. — Compte rendu au Chapitre de son revenu en rentes nobles, foncières et hypothécaires, fermes

et autres recettes en argent, blés, chapons et gelines par Joseph Roger (1782-1784), Benjamin Gourdault-Desmarais (1785-1789).

G. 1532. (Registre.) — In-folio, papier, de 367 folios.

1765. — Compte des rentes dues au Chapitre pour la recette du Puy seulement, rendu par le chanoine Barbot avec la mise en deniers dus par le Chapitre à la baronnie de Montreuil-Bellay, au curé du Puy, à l'abbaye d'Asnières, au prieur du Puy, au chapelain de Saint-Saturnin, aux choristes, au bedeau, au maître de psallette, à l'organiste, au souffleur d'orgues, aux sacristains, au receveur, au seigneur de La Haye-du-Puy, au notaire, etc.

G. 1533. (Carton.) — 27 cahiers, in-folio, papier, de 826 folios.

1518-1577. — Fragments de livres de recette et mises des revenus du Chapitre en grains, vins, volailles, deniers, rentes hypothécaires.

G. 1534. (Carton.) — 15 cahiers, in-folio, papier, de 648 folios.

1582-1599. — Comptes et débris de comptes de recette et mises des revenus du Chapitre en blés, vins, volailles, deniers, rentes hypothécaires.

G. 1535. (Carton.) — 11 cahiers, in-folio, papier, de 523 folios.

1601-1626. — Comptes et débris de comptes des revenus du Chapitre en blé, vins, volailles, deniers, rentes hypothécaires.

G. 1536. (Carton.) — 21 cahiers, in-folio, de 536 folios.

1635-1679. — Comptes et débris de comptes des revenus du Chapitre en blés, vins, volailles, dîmes, deniers, rentes hypothécaires.

G. 1537. (Carton.) — 14 cahiers, de 379 folios, papier.

1681-1784. — Comptes et débris de comptes des revenus du Chapitre en blés, vins, volailles, dîmes, deniers, rentes hypothécaires.

G. 1538. (Carton.) — 63 pièces, papier.

1567-1787. — Quittances, à l'appui des comptes, du sacristain, du tailleur; — « pour cinq sols donnez à un « pauvre gentilhomme Boulonnois »; — « pour un louys d'or « ordonné pour traitter les chantres à la feste de Saint- « Louis » — « pour avoir une paire de souliers à M. Pel- « letier, en considération des soings qu'il prend de venir « souttenir nostre musique les dimanches et festes »; — « 60 s. au choriste pour luy aider à faire le voyage de « Loudun, où il va pour recevoir la tonsure »; — « 72 l. « pour habiller les enfants de chœur; » etc.

G. 1539. (Carton.) — 1 plan; 1 pièce, papier.

XVIIIe s. — Plan informe de la ville du Puy-Notre-Dame et dépouillement général dudit plan.

G. 1540. (Carton.) — 107 plans, papier.

XVIII[e] s. — Plans des Caves-Blanches, La Palaine, Fondreuil, Prillet, Le Grand-Bray, Les Gravelles, Le Haut-Buard, L'Entreveau, Sous-Gloriette, Le Grand-Bois, Les Petites-Haies, Marqueteau, La Presle, Les Folies, La Jaunaie, L'Aiguillon, La Guinière, Les Préaux, Cix, Les Perraudières, Saulbrault, Coursay, La Noue-Gautier, Le Grand-Marais, Les Longeais, La Galtrie, La Grouelle-de-Sanziers, Le Champ-Servy, Les Sablonnières, La Garde, Champ-Bourreau, Les Caves-Maillet, Glandes, Chandeliveaux, La Bafferie, Bray, Le Petit-Cimetière et autres tenures dans les fiefs du Chapitre et de Chavannes (brouillards informes).

CHAPITRE DE SAINT-DENIS DE DOUÉ.

G. 1541. (Volume.) — In-folio, contenant 28 pièces, parchemin, 31 pièces, papier.

832-1707. — Droits et priviléges du Chapitre de Saint-Denis: — fol. 1, diplôme du roi Dagobert, qui constate la construction dans son royaume de plusieurs églises fondées par lui en l'honneur de saint Denis et soumises à l'église mère de ce nom, entre autres celle du château de Doué, *quarum unam apud castrum Doe in confinio Pictavensi et in diocesi Andegavensi*, etc. *Actum Parisiis*, III *idus Aprilis, indict. XII, anno X regnante Dagoberto rege* (832; — copie du 24 avril 1581 « vidimée et collationnée à son original sain et entier. » — La pièce a été souvent imprimée, Hiret, p. 95, *Diplomata*, *Chartæ*, etc., et est démontrée fausse); — fol. 2, Charte notice : Guntier, un des trois seigneurs, qui se partageaient avec les prêtres, les revenus des églises de Doué, y établit 4 chanoines et leur donne divers biens, *terram de Petra Cooperta et terram de mansione Girardi de Cruce et terram de Guarda et de Quarta et terram de Sancto Martino super Crum*, les dîmes des agneaux et pourceaux, du lin, de la laine et du chanvre dans toute la terre, *totius castelli*, et nombre d'autres revenus, qu'augmentent ses deux associés et son fils, devenu chanoine. — Par une donation spéciale il abandonne les droits, qu'il s'était réservés, aux deux fêtes de Noël et de Saint-Pierre. *Hoc donum factum est in Sancti Dionisii ecclesia, ante altare, in festo Esaie prophete, pridie nonas Julii, luna nona decima, Aldebrano Rome apostolico, Filipo Gaullie rege, Fulcone Andecavis consule, Eusebio episcopo, Huone Doadi domini*; — au-dessous de la croix autographe et du nom des témoins : *Hec vero canonicalis congregatio incepta est instrui anno M.LX.III. post passionem Domini Salvatoris nostri, Philippo rege in Gallia regnante et Gaufrido comite, qui Gui-*

donem Pictavorum comitem jam in prelio devicerat, Andecavem procurante et Augero Doadi castri dominationem optinente (grand et bel original parch. de la fin du XIe s.); — fol. 6, notification par l'évêque Ulger de l'accord par lequel les chanoines de Saint-Denis concèdent leur église à l'abbaye de Tournus et consentent à la suppression de deux des huit prébendes, en s'engageant à recevoir processionnellement l'abbé dans certains cas déterminés et à envoyer chaque année leur procession à Cunaud, à célébrer le service et l'anniversaire de l'abbé de Tournus et du prieur de Cunaud, etc. *Actum Cunaldi, anno Dominice Incarnationis M°.C°.XX° VIIII°, pontificatus anno IV°, III° kal. Junii ... confirmatum Andegavis XII° kal. Julii* (Chirographe original parch. portant les croix autographes encadrées dans un cartouche avec le nom de l'évêque Ulger, du doyen Geoffroi, du trésorier Thibault, du chantre Grafion et des deux archidiacres Ricard et Normand, imprimé incomplétement dans l'*Histoire de Tournus*, p. 417); — fol. 7, copie de l'acte précédent (XIIe s.); — fol. 8, sentence de l'évêque d'Angers Raoul [de Beaumont], qui déclare le chanoine Guill. Haie obligé par les devoirs de sa prébende à célébrer en personne une messe à l'heure de prime (1182. Orig. jadis scellé); — fol. 9, bulle du pape Paul III, qui relève Louis Thoysnon, clerc angevin, de l'excommunication par lui encourue pour avoir donné un coup de couteau à Jamet du Buisson, prêtre, qui l'injuriait : *Rome apud sanctum Petrum, VIIII kal. Decembris, anno septimo* (23 novembre 1540. Orig. sans sceau); — fol. 10, visite de l'église, par Séguin, patriarche d'Antioche, administrateur de l'église de Tours (17 mai 1392); — folio 12, don au Chapitre par Charles VI, roi de France, d'une somme de 60 l. pour réparer l'église ruinée pendant les guerres (4 décembre 1369). — *Datum in abbatia Beate Katherine in Monte Rothomagi* (Original et copie); — fol. 17, déclaration rendue par le Chapitre aux fiefs de L'Ouvrinière et de Passavant (1469); — fol. 18, 21 et 33, lettres de protection et sauvegarde des rois Louis XI (Saumur, 6 avril 1464, avant Pâques — copie du 4 janvier 1471), Louis XII (à Nantes, 7 janvier 1498), Henri II (à Blois, mars 1550); — fol. 20 et 29, déclarations rendues au Roi par le Chapitre de ses domaines et revenus (1479-1547); — fol. 34, bulle du pape Alexandre VI, portant décret d'union de la cure Saint-Pierre au Chapitre (à Rome, 1500, 6 octobre, copie); — fol. 42, lettres du roi Charles IX, qui enjoint au sénéchal d'Anjou de faire payer les rentiers et censitaires du Chapitre, et produire tous leurs titres pour suppléer aux archives du Chapitre, brûlées et pillées dans les guerres (à Blois, 18 octobre 1571, original et copie); — fol. 52, arrêt du Parlement de Paris, qui déclare, sur l'appel de l'évêque, nulle et abusive l'union de la cure Saint-Pierre au Chapitre, prononcée par la bulle du pape Alexandre VI (16 avril 1575); — fol. 77, concordat entre le Chapitre et le curé (5 janvier 1576); — fol. 95, sentence arbitrale qui l'annulle (4 juin 1608); — fol. 101-102, confirmation des priviléges du Chapitre par le roi Louis XIII (Saint-Germain-en-Laye, octobre 1626); — fol. 103, provisions de la cour de Rome pour l'établissement du Rosaire à l'autel Sainte-Anne en l'église de Saint-Denis (16 février 1633); — fol. 127, vente par le Chapitre au baron de Doué du fief et des fours banaux de Doué (21 janvier 1672); — fol. 133-147, requête du Chapitre de Saint-Denis au Chapitre de Saint-Maurice, afin d'être renseigné sur l'usage de l'église d'Angers pour le partage des anniversaires (1678); — fol. 149, règlement du Chapitre de Saint-Denis (1679); — fol. 161, enquête pour la réunion au Chapitre de plusieurs chapelles (1707).

G. 1542. (Volume.) — In-folio, contenant 9 pièces, parchemin, 20 pièces, papier; 1 table de 6 folios, papier.

1708-1776. — Droits et priviléges du Chapitre (suite) : — fol. 188, décret épiscopal qui réunit au Chapitre plusieurs chapelles de l'église Saint-Pierre (15 octobre 1708); — lettres royaux qui confirment (avril 1712) et qui enjoignent l'enregistrement nonobstant surannation (19 juillet 1720, avec signatures autogr. de Louis XIV et de Louis XV); — fol. 352, consultation de maître Milscent sur le projet d'union du prieuré de Cunaud au Séminaire Saint-Charles d'Angers (6 février 1755); — fol. 361, arrêt d'union des chapelles à la mense capitulaire (6 avril 1755); — fol. 411, sentence de la Sénéchaussée de Saumur, qui maintient au Chapitre ses droits de suprématie et de patronage dans l'église Saint-Pierre (11 février 1760); — fol. 429, ordonnance de l'Intendant de Tours, qui autorise le Chapitre à faire élection d'un ou deux députés pour les assemblées de ville et enjoint aux officiers municipaux de les y inviter et de les y recevoir (17 mai 1761); — fol. 430, ordonnance épiscopale, portant règlement pour le service des fondations (25 août 1776).

G. 1543. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1564-1621. — Lettres royaux, qui maintiennent au profit du Chapitre la levée pour six ans du droit de chiquet pour l'entretien de son église (19 février 1621); — sentence de l'official d'Angers, portant règlement, sur procès pendant entre les chanoines et les chapelains, de leurs devoirs respectifs (10 juin 1564).

G. 1544. (Carton.) — 15 cahiers in-folio, papier, de 240 folios; 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1519-1788. — Déclarations rendues par le Chapitre de Saint-Denis de ses domaines, rentes et devoirs au duc

de Longueville (1512), à Madame Marie d'Orléans (1660), à haut et puissant seigneur messire Armand-Louis Gouffier, comte de Cavavas et de Passavant, baron de Doué (2 décembre 1680); — et à messire Joseph-François Foullon, chevalier, baron de Doué (4 octobre 1777); — à la seigueurie de Pont de Varenne (6 juin 1783); — blâme fourni par J.-P.-Tim. de Cossé-Brissac contre une déclaration rendue par le Chapitre le 12 avril 1762; — observations et réponse au dit blâme.

G. 1545. (Carton.) — 10 pièces, papier; 3 plans papier.

1627-1777. — Aveux rendus par le Chapitre à la seigneurie des Marchais, bail, terriers et plans de la dîme dite de Brémont en Soulangè et de l'hôpital y annexé; — aveu à la seigneurie de La Grézille pour la dîme d'Islay en Ambillou (1760).

G 1546. (Volume.) — In-folio, contenant 126 pièces, parchemin, 9 pièces, papier.

1248-1458. — Contrats d'acquêt, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre dans la ville de Doué, à Soulanger, à Fourchettes, à La Chapelle, aux Cornouillères, à Maffray, au Moulin-Moyau, aux Clairais, en Rue-Chèvre: — fol. 1, notification par Gédouin, seigneur de Doué, *Jodoinus, nobilis vir, dominus Doadii*, de l'arrentement à lui fait par le Chapitre de Saint-Denis, sur le consentement de l'évêque Michel et de l'archidiacre d'Outreloire, *Guillelmus de Curia Cesaris*, d'une partie du cimetière où est bâtie la Cohue, *quamdam partem cimiterii de Doadio, in qua sunt quedam domus edificate, que Cohue noncupantur, ante domum defuncti Michaelis Peltiparii, et aliam partem, in qua non est adhuc aliquod edificium.* Il a de plus rendu au Chapitre l'herbergement de la Treille, *herbergamentum apud Doudium situm, quod Treillia noncupatur* (1248, *mense Maii.* Original jadis scellé; au folio 10, copie de 1319); — fol. 3, confirmation par Barthélemy de l'Ile Bouchard, seigneur de Doué et de Rochefort, de l'accord intervenu entre Denis de Thouars et Jean Courcaille pour injures et voies de faits commises dans la maison dudit Denis de Thouars « à Doé le vendredi prouchain aprez la feste de « toz sainz en l'an de Nostre Seingnor mil CC quatre vinz et « oyct » (Original, parchemin jadis scellé); — fol. 4, acquêt par Jean Gobin de 3 sols de rente et 2 deniers de cens sur un courtil en ville (le mercredi après la Saint-Denis 1310. Original, parchemin, jadis scellé).

G. 1547. (Volume.) — In-folio, contenant 101 pièces, parchemin, 6 pièces, papier; 2 tables de 79 folios, papier.

1458-1498. — Contrats d'acquêts, baux, transactions, à l'appui des rentes dues au Chapitre dans la ville de Doué, à Soulanger, au Puy-Saint-Denis, à Montfief, à Taunay, à Fourchettes, à La Rifaudière, à La Roche-Morel, à La Croix-Seigneuret, etc.

G. 1548. (Volume.) — In-folio, contenant 109 pièces, parchemin, 30 pièces, papier.

1500-1540. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre sur le moulin de La Bimboire, au Bois Princé, à La Brichonnière, à La Chapelle, à La Casse-Boisseau, aux Connillères, au Corbereau, aux Fumereaux, à L'Humeau-Marmande, au Fief-Limousin, au Moulin-Méan, à La Malcasse, à Maupertuis, au Prélong, à La Perrière-Guidon, à La Rifaudière, en Rue-Chèvre, à Saulesoul, près le Pont-de-Varenne, etc.

G. 1549. (Volume.) — In-folio, contenant 61 pièces, parchemin, 42 pièces, papier; 10 tables de 72 folios.

1540-1554. — Contrats d'acquêts, baux, transactions, à l'appui des rentes dues au Chapitre au Moulin-Chapet, au Chaillou, à Champrémon, en la rivière d'Ecotiers, à La Fosse-Amion, à La Haute-Garde, à La Gigourde, en Louresse, près Le Moulin-Labbé, près Le Moulin-Saule, en Poisard, à La Perrière, aux Pinaudières, au Grand-Perray, au Pont-Neuf, à Richaussé, à La Rifaudière, sur le chemin de la Ville-Bromerie, etc.

G. 1550. (Volume.) — In-folio, contenant 63 pièces, parchemin, 99 pièces, papier.

1555-1583. — Contrats d'acquêts, rentes, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre dans le fief des Aunais, en Brégée, au Moulin-Chapet, à La Croix-Montaillée, à La Carrie, à La Croix-Signoret, à Champfort, près La Croix-Ménard, dans la paroisse de Douces, à La Garde, à Ingrandes, à La Croix-du-Petit-Jamin, près le bois de la Levée, au Moulin-Méan, à Montault, à La Prévenche, près Richaussé, à La Varenne-Bacher, etc.

G. 1551. (Volume). — In-folio, contenant 22 pièces, parchemin, 46 pièces, papier; 10 tables de 56 folios.

1584-1599. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre, à La Barre, à La Croix-Saint-Marc, aux Connillères, à La Chapelle, près La Motte-de-La-Chapelle, à La Haute-Garde, en Galichet, aux Moulins-Neufs, au Pré-Nouveau, à La Perrière-Guidon, en Richaussé, à La Saulaie, au Pont-de-Varenne, etc.

G. 1552. (Volume). — In-folio, contenant 55 pièces, parchemin, 53 pièces, papier.

1600-1606. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre, aux Aunais, à La Barboterie, en Brochard, au Sentier, à La Croix-Durand, au moulin de Chuelle, au parc de Douces, près Minière, à

Marsonnière, à La Noue-Gautier, à L'Ormeau-Malade, à La Perrière-Guidon, aux Rochettes, près Rohé, etc.

G. 1553. (Volume.) — In-folio, contenant 31 pièces, parchemin, 51 pièces, papier; 6 tables de 46 folios, papier.

1607-1610. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre à Fosse-Amion, à La Broye, à La Croix-Durand, aux Coudreaux, à La Petite-Fontaine, à La Garde, à La Gagnerie, à L'Hommelais, près Montault, au Moulin-Jacob, à La Presle, à La Rifauderie, à Soulanger et à Vaujours.

G. 1554. (Volume.) — In-folio, contenant 7 pièces, parchemin, 75 pièces, papier; 7 tables de 47 folios.

1612-1617. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre en Brochard, au Pré Baillard, au Centier, au Closerit, au Champ-Chesneau, à Fourchette, à La Haimonnerie, près le moulin d'Hilaire, près Saint-Léger, au Moulin-Méan, à Marsonnière, près La Melletrie, près Minières, près Le Moulin-Saule, au Pré-Nouveau, près Le Bois-Paris, au Longréage, aux Varennes.

G. 1555. (Volume.) — In-folio, contenant 14 pièces, parchemin, 90 pièces, papier.

1618-1631. — Contrats d'acquêts, baux et transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre à La Brosse, près la garenne de Baugé, au Champ-Carré, au Closerit, près La Coulée, aux Caves-d'Enfer, à Fourchette, au Champ-Gasnault, à Hardiette, près Le Moulin-Jacob, à La Noue-Gautier, au Petit-Perray, à La Rifaudière, en Vaujours.

G. 1556. (Volume.) — In-folio, contenant 102 pièces, parchemin, 44 pièces, papier; 8 tables de 50 folios, papier.

1632-1641. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre au Bois-Barré, en Brochard, aux Brandes, aux Terres-Blanches, à La Chapelle, au Moulin-Chapet, aux Connillières, à Champbry, à Champ-Blanchet, près le moulin de Chuelle, à La Perrière-Guidon, près La Gaillardière, à La Croix-Grandjean, près le moulin de Jambe-de-Pie, près Montault, au Pont-Brûlé, à La Rifauderie, à La Rivière-Saint-Maur, au Grand-Requiem.

G. 1557. (Volume.) — In-folio, contenant 107 pièces, parchemin, 94 pièces, papier.

1662-1669. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre en Boumois, à La Motte-de-La-Chapelle, au Moulin-Chapet, à La Croix-Saint-Marc, au Gros-Caillou, à La Fontaine-Malécot, au Georgeard, à La Haie-d'Ébaupin, à Livonnière, au Champ-de-La-Mothe, à la Maladrerie, aux Basses-Minières, au Moulin-Méan, à Montault, à La Noue-Gautier, à Pontbeaulieu, près Requiem, à Richaussé, à Vaujours.

G. 1558. (Volume.) — In-folio, contenant 36 pièces, parchemin, 132 pièces, papier; 12 tables de 109 folios, papier.

1670-1698. — Contrats d'acquêts, baux, transactions à l'appui des rentes dues au Chapitre à Fosse-Amion, en Brémon, à La Brosse, aux Bouères, près le moulin de Chuelle, au Petit-Clos, à La Garde, aux Creux-Marais, à La Malcasse, à L'Ormeau-Mahon, en Poizard, au Pineau, aux Rochettes, au bois de Requiem, en Rue-Chèvre, près Richebourg, à Vaujours.

G. 1559. (Registre.) — In-folio, papier, de 200 folios; 1 table de 4 folios.

1760 *circa*. — État des rentes et fermages dus au Chapitre.

G. 1560. (Volume.) — In-folio, contenant 93 pièces, parchemin, 6 pièces, papier.

1200 *circa* **- 1467.** — Contrats d'acquêts, dons, fondations, baux, transactions à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures au Gros-Chaillou, à La Casse-Bourgine, aux Chesnuaux, dans la ville de Doué près les Fontaines, à Grasse-Vache, à Mihoudy, au Moulin-Méan, au Préfort, à Soulanger, en Saugré, aux Touches, à Petit-Taunay, à Varennes, à Vilgou; — fol. 1, fondation par Eustachie, dame de Doué, et son fils André d'un anniversaire, auquel ils attribuent partie des revenus de la maison de la Cohue où se tient le marché au drap, *domus que dicitur Cohue in qua venduntur panni* (1200 circa. Origin. jadis scellé); — fol. 2, acquêt sur Guil. Popelin, de Dénezé, par Pierre Chantereau, procureur du Chapitre, de deux sols et 6 d. de rente sur une pièce de terre à Forges « au leu qui est appelé le Moricey » (le lundy emprès la Saint-Vincent l'an de grâce 1295; — orig. en mauvais état); — fol. 3, acquêt du même par le même du 2 setiers froment de rente à Baudry, à Poillegrolle et en la rivière de Dénezé (le lundy emprès la Chandelor l'an de grâce 1295, — orig. parch. jadis scellé); — fol. 5, fondation par Guill. Guyonnet, sieur de La Gagnerie, d'un anniversaire (1281. — Orig. parch. et *Vidimus* de 1283); — fol. 7, de Maurice Leroux, portant fondation d'un anniversaire (1353, — en français); — fol. 11, donation par André Avrilloux de 5 setiers de rente sur la terre et seigneurie de la Gagnerie, 1307.

G. 1561. (Volume.) — In-folio, contenant 75 pièces, parchemin, 20 pièces, papier; 4 tables de 34 folios.

1470-1509. — Contrats d'acquêts, baux, fondations, transactions à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures en Brémon, au Champ-Carré,

à La Croix-Seigneuret, près La Croix-Ménard, à Concourson, à Fumelon, à La Fouperie, à La Fontaine-Glotonne, à La Grézille, à La Giraudière, au Moulin-Saule, sous Monfief, au Moulin-Retireau, près Le Moulin-Garreau, près Rohé, à La Riffaudière, à La Violette.

G 1562. (Volume.) — In-folio, contenant 85 pièces, parchemin, 35 pièces, papier.

1510-1545. — Contrats d'acquêts, baux, fondations, transactions, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures aux Aubus, à La Braie, en Brochard, au Bois-L'Abbé, en Brégée, à La Bédinière, à Champfort, à Chauvigné, à La Chapelle, près La Croix-Blanche, au Chillou, à La Courault, à Douces, à Fourchettes, Forges, La Goberdière, près Machefer, sous Monfief, en Marpallu, au Pont-Angevin, au Long-Réage, à Rohé, au Ruau, à La Ronde, à Soulanger, aux Verchers.

G. 1563. (Volume.) — In-folio, contenant 41 pièces, parchemin, 45 pièces, papier; 5 tables de 54 folios, papier.

1547-1574. — Contrats d'acquêts, baux, fondations, transactions, titres nouvels au soutien des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures près Le Bouchet, en Baugé-Menuau, au Bois-Billard, au Closerit, aux Connillières, au Coin-Baillou, au Grand-Chemin-Angevin, à Dissay, à Écottier, à La Garde, à La Grippe, à La Gigourde, à La Lande, à Louresse, au Fief-Sauvin, aux Marchais, à La Marsonnelière, à La Malcasse, à Passavant, au Grand-Perray, au Pont-Brûlé, en Rocheménier, au Bois-de-Rohé, au Grand et au Petit-Taunay, au Pont-de-Varenne.

G. 1564. (Volume.) — In-folio, contenant 70 pièces, parchemin, 115 pièces, papier.

1575-1604. — Contrats d'acquêts, baux, fondations, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures à La Fosse-Amion, en Brochard, près La Boutinière, à Cossay, au Coin-Ballu, au Clos-Saint-Pierre, dans les villes de Doué et de Douces, près La Croix-Grand-Jean, près Écottier, à La Ganerie, aux Guérielles, à La Longeraie, en Louresse, au Moulin-Fresneau, à La Malcasse, au Perray, à La Presle, au Pont-Brûlé, à La Quarantaine, à La Ronde, à Rocheménier, à Soulanger, au Pont-de-Varenne.

G. 1565. (Volume.) — In-folio, contenant 28 pièces, parchemin, 68 pièces, papier; 5 tables de 41 folios, papier.

1605-1611. — Contrats d'acquêts, fondations, titres nouvels de rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures à L'Ardillon, à La Croix-de-Baugé, près La Ville-Bromerie, près La Chapelle, près le ruisseau de Chapet, à Chauvigné, aux Fromentages, à La Gaillarderie, à Jaureau, près La Livonnière, en Louresse, au Poirier, en Rue-Chèvre.

G. 1566. (Volume.) — In-folio, contenant 16 pièces, parchemin, 108 pièces, papier.

1612-1616. — Contrats d'acquêts, fondations, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures à La Fosse-Amion, en Brochard, au Breil, près la garenne de Baugé-Ménuau, près La Croix-Durand, à Chaudebert, près La Croix-Saint-Marc, à La Chapelle, aux Coteaux, au Gros-Caillou, à La Fautrière, à La Hardiette, à La Levée, au Moulin-Méan, au Moulin-Blaclot, en La Champagne-de-Méron, à La Maison-Rouge, près Jambe-de-Pie, au Pont-Neuf, près Savonnières, à Toucheloup, près le théâtre de Doué, aux Verchers.

G. 1567. (Volume.) — In-folio, contenant 20 pièces, parchemin, 69 pièces, papier; 3 tables de 34 folios, papier.

1617-1642. — Contrats d'acquêts, fondations, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures à La Braye, au Closerit, à Cossay, à Écheuilly, en Saint-Georges-Châtelaison, à La Petite-Haie, au Moulin-Neuf, au Moulin-Gatineau, en Puisard, au Grand-Taunay, à Vigne-Rouge.

G. 1568. (Volume.) — In-folio, contenant 31 pièces, parchemin, 80 pièces, papier.

1643-1672. — Contrats d'acquêts, baux, sentences, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures au Grand-Arceau, à Breil, à Boumois, près Le Bois-Grateloup, au Bois-Barré, aux moulins de Chapet, derrière le château de Doué, à Douces, à Écottier, près Fourchette, à La Gerbaudière, à La Gillardière, au Moulin-Rétiveau, à Minière, à La Pentière, au Ruau, au Rempart-Raboureau, au Grand et au Petit-Taunay.

G. 1569. (Volume.) — In-folio, contenant 41 pièces, parchemin, 123 pièces, papier; 5 tables de 54 folios, papier.

1673-1689. — Contrats de vente, transactions, titres nouvels à l'appui de rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures aux Aunais, à La Fosse-Amion, à La Baudonnière, près La Croix-Durand, au Champ-Brûlé, à Châteauneuf, au Gros-Caillou, à La Chaslerie, à Fourcheux, à La Garde, aux Granges, à La Malcasse, à Passavant, à Poussegard, à La Quarantaine, à Soulanger, à Vilgou.

G. 1570. (Registre.) — In-folio, papier, de 209 folios; table de 22 folios, papier.

1485-1690. — Titres nouvels des rentes dues à la recette de la Bourse des Anniversaires sur les moulins de

Chapet, Le Moulin-Saulle, Le Grand et Le Petit-Taunay, Le Chapeau-Rouge, Le Closerit, La Ronde, Écheuilly, La Levée, Messemé, Beauregard, Fourchoux, La Motte-de-La-Chapelle, Rue-Chèvre, La Rifaudière, etc.

G. 1571. (Volume.) — In-folio, contenant 38 pièces, parchemin, 90 pièces, papier.

1700-1733. — Contrats d'acquêts, baux, fondations, transactions, jugements, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures aux Aunais, en Brochard, à La Croix-Saint-Marc, au moulin de Chuelle, au Moulin-Chapet, à La Chalerie, au Mousseau en Dénezé, à Fourchoux, à Saint-Georges-Châtelaison, à Jambe-Sèche, au Moulin-Méan, à La Presle, à La Quarantaine, près Les Touches.

G. 1572. (Volume.) — In-folio, contenant 45 pièces, parchemin, 130 pièces, papier ; 6 tables, de 55 folios, papier.

1734-1763. — Contrats d'acquêts, transactions, jugements, titres nouvels à l'appui de rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres à La Blotterie, à La Barrière, à L'Humelais, à La Crilloire, à Champ-Ferrand, à Champ-Chesneau, aux Chauffaux, aux Connillères, à Douces, aux Fosses, à La Garde, à Louresse, sous Monfief, à Montault, près Rohé, à Rocheménier, en Soulanger, à Vilgou.

G. 1573. (Carton.) — 73 pièces, papier ; 24 pièces, parchemin.

1459-1785. — Contrats d'acquêts, baux, procédures, titres nouvels à l'appui des rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur les terres et tenures de La Brosse, La Rougerie, aux Trois-Réages, au Long-Réage, à Minières, au Petit-Taunay, à La Saulaie, en La Champagne-de-la-Chapelle, au Moulin-Méan, dans la ruette de Cernusson, à Cizay, à Fourchette, à La Brosse, aux Ruechèvres.

G. 1574. (Carton.) — 106 pièces, papier ; 11 pièces, parchemin.

1726-1739. — Contrats d'acquêts, baux, procédures, titres nouvels concernant des rentes dues à la Bourse des anniversaires sur terres et tenures à La Brosse, à Rue-Chèvre, au Gros-Caillou, au Fief-Limousin, près La Motte-de-La-Chapelle, à La Ballotrie, à Fourchette, aux Vigneaux, à La Garde, aux Enclos, au Perray, aux Connillères, à La Massonnière, etc. ; — lettre olographe de M. de Gouffier, acquéreur nouveau de la terre de Doué, qui remercie les chanoines de n'avoir point mis opposition et qui en accepte toutes les charges (18 mars 1733).

G. 1575. (Carton.) — 108 pièces, papier ; 25 pièces, parchemin.

1740-1787. — Contrats d'acquêts, baux, procédures, titres nouvels pour rentes dues à la Bourse des Anniversaires sur terres et tenures à La Garde, au Sentier, au Gros-Caillou, au Clos-Prieur, à La Croix-Saint-Marc, à L'Ébaupin, à Monfief, à La Barbotterie, à Fourchoux, au Pré-Harau, aux Pierres-Blanches, à Poisard, etc.

G. 1576. (Registre.) — In-folio, papier, de 155 folios, 1 table de 15 folios, papier.

1750 circa. — Répertoire des rentes en grains, mesure de Doué, dues à la Bourse des Anniversaires.

G. 1577. (Carton.) — 89 pièces, papier ; 23 pièces, parchemin.

1510-1788. — Temporel des Chapelles : — Rentes et domaines de la Chapelle dite du côté droit, près La Fontaine, à Taunay, au Bois-de-La-Vinette, à Richebourg, au Poisard (1528-1788) ; — de la Chapelle du côté gauche, sur tenures à Soulanger, Cossay, Rue-Chèvre, au Pont-de-Lussault, sur La Prée-de-Brosse, à La Croix-Cassée, aux Renobaux, à L'Hommeau-Creux (1545-1777) ; — de la Chapelle Cuissarde, sur tenures à La Torchée-de-Mafrou, à Rue-Chèvre, près La Croix-Saint-Marc, aux Connillères (1509-1704).

G. 1578. (Carton.) — 113 pièces, papier ; 14 pièces, parchemin.

1530-1764. — Temporel des Chapelles. — Chapelle de La Diacrerie : — rentes et domaines à Violette, à La Chapelle-Blanche, dans la ville de Doué, près La Levée-du-Baron, aux Petites-Minières, au Petit-Bois, près Rohé, à Gascogne, à Rochemorte (1530-1764). — Chapelle-Frileuse *alias* Notre-Dame : rentes et domaine au carrefour Saint-Denis, près l'église Saint-Pierre, à Ganche, aux caves de La Frairie et de La Cuisine, à La Porte-Neuve, sur *Le Lion d'Or*, à Minières (1560-1752).

G. 1579. (Carton.) — 127 pièces, papier ; 27 pièces, parchemin.

1466-1740. — Temporel des Chapelles. — Chapelles du Grand et du Petit-Gatien : rentes et domaines à La Croix-Saint-Marc, aux Petites-Fontaines, à La Galarderie, Gratteloup, Chéchigné, Dénezé, La Ronde, Douces, Pont-Beaulieu, Monfief, au Moulin-Jacob, à La Fosse-Amion, aux Varennes, au Moulin-Chapet, en La Champagne-de-La-Chapelle, près Les Petites-Fontaines, au Moulin-Méan.

G. 1580. (Carton.) — 180 pièces, papier ; 31 pièces, parchemin.

1386-1772. — Temporel des Chapelles. — Chapelle-de-Guinehutte : rentes et domaines à Riffaudière (1571-1772). — Chapelle des Mautrot : fondation par Jean Gasset et Marie Griffonne, sa femme (24 novembre 1460). — Chapelle d'Islay : table des registres perdus (XVIIIe s.). — Chapelle de Maurillac : terrier des dîmes (1701). — Chapelle du Pin : rentes et domaines sur les chemins de la porte du château de Doué au moulin de Chappe et au Pont-de-Varenne (1643-1739). — Chapelle de La Petite-Prime : rentes au Moulin-Saule, au Long-Réage ; — réduction du

service (1386-1769). — Chapelle de La Ramée : rentes et dîmes à Lambray, à L'Ourinière, à Rue-Chèvre, à Rochemênier, en La Champagne-de-La-Chapelle, aux Burgaudières, au moulin de La Motelle, au Champ-Mabille, près Écotiers (1534-1767).

G. 1581. (Carton.) — 107 pièces, papier; 16 pièces, parchemin.

1520-1776. — Temporel des Chapelles. — Chapelle de Réchaussé : table de registres perdus, XVIIIe siècle. — Chapelles du Grand et du Petit-Requiem, *alias* de La Baraudière : dîmes et rentes à Vilgou, près le bois de La Chapelle (1543-1775). — Chapelle de La Riffaudière : rentes et domaines aux Aulnais, aux Écharbotières, à La Barille, près Le Gros-Caillou, à Maffrou, au Piquet, sur *Le Lion-d'Or*, à Cossé, au moulin de Ligné-Godard, à La Porte-Bonnin, à La Garde (1520-1776).

G. 1582. (Carton.) — 80 pièces, papier; 48 pièces, parchemin.

1458-1782. — Temporel des Chapelles. — Chapelle de La Sacristie : rentes, dîmes et domaines dans la ville de Doué, au Pont-Saint-Denis, à La Bouvaterie, à Fourchette, à La Chapelle-sous-Doué, à Rohé, à L'Ouche-Caille, à La Fosse-Amion, au Grand-Taunay, à Minières, à La Petite-Haie, au Champ-Pochon, au Gros-Cailloux, à Fourchoux (1458-1782); — mémoire des ornements et linge laissés par Me Pierre Hervé, ancien sacristain, à son successeur Michel Pageot (1635).

G. 1583 (Carton.) — 20 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1622-1736. — Temporel des Chapelles. — Chapelle Sainte-Anne : rentes à La Porte-Neuve, aux Grands-Quarts. en Concourson, au Bois-Barré, au Champ-Sautreau (1622-1736). — Chapelle Saint-Antoine : rentes à Douté, à Rue-Chèvre et à La Malcasse (1657-1709). — Chapelle Sainte-Catherine : rentes à La Malcasse et aux Petits-Quarts de Soulanger (1731). — Chapelle Sainte-Croix : rentes à Fourchoux, à La Rifaudière et aux Rougellières (1643-1723).

G. 1584. (Carton.) — 35 pièces, papier; 4 pièces, parchemin.

1524-1790. — Temporel des Chapelles. — Chapelle Saint-Jean : rentes et droits au Ruau, au moulin de Cornillier, au Moulin-Neuf, au Grand-Taunay; — présentation des titulaires (1524-1779). — Chapelle Saint-Jacques-Le-Majeur, *alias* des Cormes : déclaration du temporel (1790). — Chapelle Saint-Léger-du-Lac : bail d'un logis à Doué (1586); — état des rentes et table d'un volume perdu (XVIIIe s.). — Chapelle Saint-Yves : aveu rendu par le chapelain à la seigneurie des Hérons et Boisdemain pour la dîme de Louresse (1768); — table d'uu volume perdu (XVIIIe s.).

G. 1585. (Volume.) — In-folio, contenant 239 pièces, papier, et 58 pièces, parchemin, cotées par folios 1-794; 8 tables, in-folio, papier, de 61 folios.

1478-1747. — Chapelles, unies au Chapitre, du Grand-Réquiem, de Sainte-Catherine, Islay, Réchaussé et Saint-Léger. — Baux, acquêts, déclarations, contrats et titres nouvels, transactions, sentences concernant des rentes dues sur terres et tenures au Moulin-Saulle, à La Fosse-Amion, à Pierre-Blanche, aux Vaudinières, aux Terres-Noires, à Champboivin, à Soulangé, au Pré-Perrot, aux Petits-Quarts, au Pré-Haran, au Pré-Sourice, à Islay, à La Tremblaye, au Moulin-Blanchet, à Réchaussé, à Rue-Chèvre, au Patis, à Barbin, à L'Humeau, à Mahon, à Chapet, aux Terres-Marchandes, à Fourchoux, etc.

G. 1586. (Carton.) — Cahier petit in-4°, papier, de 13 folios.

1624. — « Sensuict une grande partye des logis, appar« tenances, situés en la ville de Doué, et les noms tant des « possesseurs que des locquataires desdits lieux, qui sont « et dépendent du fief et four à ban du Chapitre. »

G. 1587. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 34 folios.

1620-1633. — « S'ensuivent les noms de partie de « ceulx qui ont faict des contracts au fief de Saint-Denis. »

G. 1588. (Registre.) — In-folio, papier, de 111 folios. — Manquent 3 folios en tête et les derniers.

1512-1515. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief du Chapitre par Jean Boivin, Guill. Duporteau, Mic. Allart, Jean Guérineau, Franç. Fouillolle, Vincent Ansault, Jean Garrie, J. Malécot, J. Falaiseau, Ch. Bourceau, Pierre Douette, P. Cosnart, Mich. Regnou et autres tenanciers.

G. 1589. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 126 folios.

1547-1564. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief par Hercule Menoust, Pierre Gloton, Jean Ricocheau, Macé Rabit, René Peloquin, J. Basille, Ant. Delaroche, Roland Callouin, Jacques Delavau, René Pelletier, Jacques Bry, Jac. Bouchereau, Bastien Boustier, René Moreau et autres tenanciers.

G. 1590. (Registre.) — In-folio, papier, de 249 folios.

1633. — Remembrances des assises du fief du Chapitre, tenues par Urbain Fouet, avocat à Saumur, sénéchal, pour les déclarations de Jean Bodin, Nicolas Bridier, André Davy, Madeleine Menoust, Jean Drocher, Pierre Parant, Jacques Salmon, Cl. Cholleau, Roland Planson, Francis Richard et autres tenanciers.

G. 1591. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 143 folios.

1680-1720. — Censif du fief du Chapitre, contenant le détail des rentes dues à la Bourse du Chapitre et des

Anniversaires et aux chapelles dans les paroisses de Doué, Saint-Georges-Chatelaison, Louerre, Montfort, Concourson, Dénezé, La Chapelle, Soulanger, Douces, Rocheménier.

G. 1592. (Carton.) — Cahier in-folio, papier, de 17 folios.

1476-1477. — « Compte appartenant à vénérables et « discrètes personnes messieurs les Chapitre et Collége de « Monsieur St-Denis de Doué, à eulx rendu par messire Jean « Chalot, prêtre boursier des Anniversaires de lad. église, de « tous les receptes et mises faicts par led. boursier, tant en « deniers, fromens, comme de toutes autres choses apparte-« nant à ladite bourse, sauf toute erreur de compte; » — f. 7, « pour la faczon de quatre cassettes à meptre les lettres de « l'église, 12 s. »; — fol. 8, « au beau père qui fit le sermon « le jour des Rameaux, du Vendredi bénoist et de Pasches, « 20 s. 2 d. »

G. 1593. (Carton.) — 6 cahiers in-folio, papier, de 147 folios.

1619-1670. — Compte de la mense du Chapitre, rendu par Julien Pissot, prêtre, receveur; — 7 avril 1619, « à la seur de M. Thoreau pour sa peine d'avoir « accoustré la robe et l'imaige de la Vierge et pour avoir « racoustré des aulbes et pour en avoir faict une, 16 s. »; — 13 mars 1638, « à Gilles Richard, vitrier, pour l'entretien « des vitres de l'église, 7 l. 16 s.; — 29 décembre 1641, à « Me Jacques Badiller pour avoir habillé les livres de mu-« sique, 20 s. »

G. 1594. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 104 folios.

1648-1649.—Recette de rentes dues à la Bourse des Anniversaires par Roland Planson, Pierre Guyard, François Halbert, Joseph Corné, Jacques Gueniveau, Noël Baudry, René Bocher, René Hervé, Jean Cherbonneau, René Ménard, Thomas Thibault, Hilaire Réveillé, René Gallois et autres tenanciers.

G. 1595. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 136 folios.

1651-1663. — Recette de rentes en blé et deniers dues à la Bourse des Anniversaires par Me Jean Hattes, Louis Baillergeon, René Thibauld, Jean Rossignol, Pierre Nidelet, Nic. Bry, Gabriel Bouleux, Noël Bascher, Pierre Parant, Pierre Menoust et autres tenanciers.

G. 1596. (Registre.) — In-folio, papier; de 324 folios; 2 tables de 33 folios, papier.

1718-1725. — Recette de rentes en blé, deniers et autres devoirs dus à la communauté et Bourse des Anniversaires du Chapitre de Saint-Denis, pendant les sept années du bail accordé à Pierre Bascher.

G. 1597. (Registre.) — In-folio, papier, de 162 folios; 1 table de 14 folios.

1725. — Livre de recette de rentes dues à la bourse des Anniversaires par André Abraham, Jul. Bureau, la marquise de Bonnivet, Abel Caillé, Math. Douet, Antoine Espron, Franç. Froger, Ant. Gasnault, P. Grelepin, J. Hervé, Denis Joubert, Mic. Moreau, René Poquereau, Cl. Richardin, Jeanne Touret et autres tenanciers.

G. 1598. (Registre.) — In-folio, papier, de 180 folios; 1 table de 19 folios, papier.

1736-1763. — Recette de rentes de la Bourse des Anniversaires par Pierre Bascher, receveur du Chapitre, pour cinq années 1736-1740, et par René Goulfault, assisté du chapelain Poilièvre, pour les années 1762-1763.

G. 1599. (Carton.) — In-folio, papier, de 32 folios.

1763-1770. — Compte général, que Loiseleur, notaire-receveur du Chapitre de Saint-Denis, rend au Chapitre, de la recette des revenus pendant sept ans.

G. 1600. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1761-1789. — Mémoires et quittances à l'appui des comptes, — notamment des couvreurs, de Me Pélissier, brodeur, et des horlogers, Bouet et Jarry.

G. 1601. (Carton.) — 36 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1575-1608. — Procédures, au soutien des droits du Chapitre sur la cure de Saint-Pierre, contre le curé de Saint-Luc en Poitou, Pierre Lesueur, se prétendant curé de Saint-Pierre, et Michel Mathurin Desmarais, aumônier du roi et précepteur du duc d'Alençon, opposants à l'union de la cure au Chapitre (1575); — contre le curé Jean Sourice, pour la réforme du Concordat de 1576 (1590 ?); — contre le curé Christophe Michel, pour le paiement d'une rente de 25 l. et 18 setiers de froment (1608).

G. 1602. (Carton.) — 91 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1628-1755.—Procédures (suite) : —contre les curés Marin Pichon, Jacques Lecesvre, Louis Dufresne et Pierre Guibert (1628-1640), pour le paiement des rentes dues au Chapitre; — contre le curé Denis Chevallier, à l'occasion de la sépulture de Mlle de Laubrière (1703); — contre Denis Mauxion, prêtre habitué, accusé de paroles injurieuses (1703); — contre le curé Lemarié, pour les droits et préséances dans l'église des Récollets (1752-1755).

G. 1603. (Carton.) — 135 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

XVe siècle - 1786. — Procédures au maintien des rentes et dimes contre Jean de La Haye, écuyer, René Guittonneau, Fr. Hunault et Renée Maillier, veuve Blondeau, Pierre Froger, Sébastien Vivonne, Étienne Jamain, André

Girard, Jean-Nicolas Gallois, Mᵉ en chirurgie, Pierre Guitton, André Coquin, Jules Sorlier et André Abraham, Jean Daviau, P.-Jacques Hamelin, François Crépin.

CHAPITRE DE SAINT-LÉONARD DE CHEMILLÉ.

G. 1604. — 50 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; 1 sceau.

1432-1787. — Comptes par Jean-Charles Prévost, notaire royal, receveur des recettes et dépenses de la Grande-Bourse (1757-1768); — chapelles de Racappé, du Saint-Esprit et de Cosson; — baux du temporel (1528-1761); — charges du chapelain (1676, avec un sceau du Chapitre); — lettre de collation du bénéfice de Racappé à maître René Gallais, du diocèse de Séez, docteur en théologie, chanoine de Saint-Martin d'Angers (1726); — rentes dues au Chapitre sur Le Fouy en Saint-Georges-du-Puy-de-La-Garde, et La Ramée-Grellier en Jallais (1759-1787); — « résumé des « charges auxquelles la cure de Saint-Léonard est assujet-« tie »; — extraits, à l'appui, du cartulaire de Saint-Léonard de Chemillé (1432-1519) et des registres et conclusions capitulaires (1577-1776); — office et devoirs du sacriste (XVIIIᵉ siècle).

CHAPITRE DE SAINT-MARTIN DE TOURS.

G. 1605. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 525 pages.

1779. — Prévôté d'Anjou. — « Inventaire de la Prévôté « d'Anjou ». — Sur le titre sont dessinées à la plume les armoiries du Chapitre Saint-Martin de Tours. — « *Nota.* « La majeure partie des titres des Domaines et rentes de la « Prévôté d'Anjou a été envoyée en septembre 1792 à « MM. les Administrateurs du District de Baugé, au désir « de leur lettre du 31 aoust dernier et sur l'arrêté du Direc-« toire du District de Tours du 27 septembre 1792 qui « donne décharge. — Le 18 septembre 1792 décharge du « District de Baugé, en suite de l'Inventaire sommaire des « titres qui lui ont été envoiés. — L'on notera à chaque « Chapitre les titres envoiés. »

G. 1606. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1327-1669. — Prévôté d'Anjou. — Transaction entre le Chapitre de Saint-Martin de Tours et le Prévôt d'Anjou, d'une part, et le comte d'Anjou, Charles de Valois, d'autre part, pour le droit de haute et basse justice de la Prévôté (1327, copie); — lettres royaux qui autorisent le Chapitre à soutenir son droit en justice contre un de ses maires (1592); — qui autorisent le Prévôt à faire tenir sa juridiction à La Flèche (4 août 1601); — extraits des registres d'assises et des statuts du Chapitre, concernant le serment à prêter par les maires (1484-1669).

G. 1607. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 105 pièces, papier.

1661-1727. — Prévôté d'Anjou. — Déclarations rendues aux assises de la Prévôté pour les terres et tenures du Perrin, de La Gaudinière, du Petit-Bois, de La Rue, de La Baratterie, de La Cousine, du Pin, des Roberdières, des Hardonnières, de La Frémonnière, de La Coberdière, des Frogeries, de La Charterie, de La Hardouinière, de La Maison-Neuve, de La Guitière, etc., dans les paroisses de Noyant et Méon.

G. 1608. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, ensemble de 30 folios; 8 pièces, papier.

1620-1786. — Prévôté d'Anjou. — Baux des dîmes, cens, rentes et revenus de la Prévôté dans les paroisses de Noyant et Méon (1620-1786); — notes ponr la recette et sur la mouvance du fief (XVIIIᵉ s.); — papiers censifs (1770-1773).

G. 1609. (Carton.) — 1 plan, papier.

XVIIIᵉ siècle. — Prévôté d'Anjou. — « Plan par « aperçu du bourg de Noyant en Anjou. »

G. 1610. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1474-1624. — Prévôté d'Anjou. — Seigneurie de Noyant: — Aveux rendus au prévôt d'Anjou, au regard de sa seigneurie de Noyant, par Louis de Monteclerc (1474 *circa*) et François de Menon (1603) pour la seigneurie du Plessis-au-Maire; — extraits et table desdits aveux; — arrêt du Parlement de Paris qui casse et annulle la réception de l'aveu rendu le 9 janvier 1624.

G. 1611. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1484-1724. — Prévôté d'Anjou. — Noyant: — Vente de la terre du Plessis-au-Maire à Jean de Menon par René de Monteclerc (30 novembre 1484), à René Grandhomme par Louis-Henri de Menon (20 janvier 1720); — requête et abandon par Anne-Julie de Menon de son droit de retrait lignager (1724).

G. 1612. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 8 folios.

1458. — Prévôté d'Anjou. — Noyant: — « Compte de « la terre, recepte et revenu du Plessis-au-Maire par Jean « Guillault » (copie de 1674).

G. 1613. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

1524. — Prévôté d'Anjou. — Noyant: — Déclarations rendues aux assises du Plessis-au-Maire pour les terres et

tenures du Mortier-Prévost, de La Miltière, de La Maison-des-Giroust, de l'*Image-Saint-Martin* (1524-1691); — requête du prévôt d'Anjou au sénéchal de La Flèche, pour maintenir en son fief diverses tenures du bourg, dont la mouvance est prétendue par le seigneur du Plessis-au-Maire (XVIIIe s.).

G. 1614. (Carton.) — 19 pièces, papier.

1500-1785. — Prévôté d'Anjou. — Noyant : — Procédure entre le prévôt d'Anjou et le seigneur du Plessis-au-Maire pour le droit do présentation et de nomination du sénéchal de Noyant.

G. 1615. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1697. — Prévôté d'Anjou. — Noyant : — Procédure pour le seigneur du Plessis-au-Maire contre le curé de Noyant, qui aurait refusé de lui donner en son banc l'eau bénite et l'encens, comme il appartient, les jours de fêtes solennelles.

G. 1616. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1366-1736. — Prévôté d'Anjou. — Seigneurie d'Unon et de La Métairie, son annexe, dépendant de la mairie de Noyant : — don par Jean de Fromentières, chevalier, à Olivier Giquel d' « une mestarie près Unon » (23 mai 1366); — vente par Jean de Chazé, écuyer, à Guill. de Casset, sieur du Coudray, « du lieu, domaine et apparte-« nances de Hunon » (17 août 1451); — par Guill. de Casset à Robert Asse, licencié ès-lois (13 septembre 1454); — fois et hommages rendus au prévôt d'Anjou pour le lieu, fief et seigneurie d'Unon (1493-1556) aux seigneuries de Noyant et du Plessis-au-Maire; — déclaration rendue pour « la maison seigneuriale de La Métairie » à la seigneurie d'Unon (1566); — échange de La Métairie, consenti par André Gisquel avec René de Meaulne contre le domaine de La Vallée (11 janvier 1574); — échange de divers héritages dans la paroisse de Noyant entre les seigneurs de La Métairie et du Plessis-au-Maire (29 juillet 1644); — procédure entre le prévôt d'Anjou et le seigneur du Plessis-au-Maire pour la féodalité contestée de la terre d'Unon (1674); — aveu rendu à la Prévôté d'Anjou pour la terre d'Unon par Thomas Bluet, ancien conseiller au Grenier-à-sel du Lude (17 octobre 1736).

G. 1617. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1777-1789. — Prévôté d'Anjou. — Mairie de Noyant : — Acquêt par René-François de Champagné de la seigneurie du Fresne (15 janvier 1777). — Mairie de Genneteil : — Baux de la terre de Malvoisine (1781-1789).

G. 1618. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1678-1710. — Prévôté d'Antoigné. — « Renseigne-« ments intéressants pour les rentes, domaines et droits de « la Prévosté » ; — état du revenu et consistance de la seigneurie ; — instruction pour les receveurs ; — mémoire des titres, papiers et renseignements à demander au fermier ; — consultation et arrêt contre le prieur de Panreux ; — extraits de lettres et de déclarations utiles, et observations sur le four à ban, les droits de quart et de quint, les rentes dues par La Boissaudière, Le Coudray, La Grand-Maison.

G. 1619. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1699-1781. — Prévôté d'Antoigné. — Baux des revenus et des droits de la Prévôté.

G. 1620. (Carton.) — 88 pièces papier.

1678-1740. — Prévôté d'Antoigné. — Actes de vente, baux, arrentements produits aux assises de la Prévôté pour terres et tenures à Muez, en Champagne, à Monts, en Sanzay, à Tourtenay, à La Septrée, au Lac-Martin, au Champ-Renault, au Petit-Riteau, aux Caves-de-Coulons, à Lernay, au Champ-de-Saint-Martin, en Pallu, en L'Aubus-d'Antoigné, etc.

G. 1621. (Carton.) — 248 pièces, papier.

1741-1760. — Prévôté d'Antoigné. — Contrats d'acquêts, baux, arrentements produits aux assises de la Prévôté (suite), pour terres et tenures au Champ-Gobin, à La Croix-Chamaillard, à La Gadille, aux Terres-Noires, aux Ritaux, à La Giraudière, au Tirault, au Champ-de-Barrière, à Longue-Fosse, aux Chaffaux, aux Pontagnes, au Mitault, au Champ-Bastard, aux Ardillons, etc.

G. 1622. (Carton.) — 251 pièces, papier.

1760-1775. — Prévôté d'Antoigné. — Contrats de vente, baux, arrentements produits aux assises de la Prévôté (suite), pour terres et tenures à Muez, aux Chenevreaux-de-Mollay, en Mariette, au Ritault, au Maligras, au Vau-de-Sanzay, au Chemin-de-Saint-Martin, aux Voies, à Lernay, sur Les Sables, aux Terres-Noires, aux Réages-du-Buisson, etc.

G. 1623. (Carton.) — 229 pièces, papier.

1776-1788. — Prévôté d'Antoigné. — Contrats d'acquêt, baux, arrentements produits aux assises de la Prévôté (suite), pour terres et tenures aux Fougères, sous Bourgjolly, à Cisay, au Grand-Riteau, à La Septrée, en Villevert, aux Bournais, au Champ-Rousseau, aux Perrières, à Moriveau, à Mollay, au Roullon, à Coulons, aux Ponges, aux Maux-Jean, à L'Ormeau-Dallerit, Sous-Les-Boires, etc.

G. 1624. (Carton.) — 109 pièces, papier; 18 pièces, parchemin. — Débris de dossiers « élagués » en 1793.

1346-1789. — Prévôté d'Antoigné. — Contrats et procédures au soutien de rentes nobles et féodales dues à la Prévôté par Martin Faligan, le Chapitre de Montreuil-Bellay, les paroissiens de Saint-Martin-de-Sanzay, Michel Écot, Bauvineau de Grandhomme, Martin-Jacques Falligan, Gabriel Grolleau et autres habitants de Saint-Cyr.

G. 1625. (Registre.) — In-folio, papier, de 268 folios.

1503-1536. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations rendues aux assises de la Prévôté par P. Gibouin, Jean Bodineau, Franç. Boylesve, J. Fardillon, Jamet David, Louis Béjault, Ant. Vallée, Denis Valleau, G. Testeron, Jean Bouliau, Lionet Houdry et autres tenanciers.

G. 1626. (Registre.) — In-4°, de 386 folios, papier.

1533-1549. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations rendues aux assises de la Prévôté par Ol. Bidon, Marc Baudineau, Maurice Chauvin, Jean Fardillon, Jamet Davy, Pierre Cholet, Richard Texier, J. Chaumet, Michelle Oudry, veuve Estourneau, Pierre Guillier, P. Espoudry ot autres tenanciers.

G. 1627. (Carton.) — 192 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1455-1699. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté, rendues par Joachim de La Haye, sieur de La Salle, J. Venard, Fr. Oudry, Fr. Grolleau, Cath. Haraud, Jacq. Maurin, P. Martin, Math. Mesle, Marie Huguet veuve Delamotte, Jacq. Gibouin, Math. Sallais, René Siméon, Fr. Thibaudeau, Gaspard Richardeau, Alexandre Rigault, Franç. Robinet, Émery Baillon, Pierre Brachin, Math. Baujean, René Brion, Pierre Delacombe, Anne Romain, veuve Ant. Falligan, Ét. Rolland, chapelain de Saint-Nicolas et de Sainte-Apolline, Franç. Sallois et autres tenanciers.

G. 1628. (Carton.) — 112 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1700-1725. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations pour terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté, rendues par Jean Baudet, André Chesneau, P. Rojou, J. Russon, René Oudry, André Martin, Franç. Dixmier, René Coullons, Jos. Sorin, Ph. Blanchard, curé d'Antoigné, Math. Fleuriau, Louis Effray, Louis Dubois, Simon Baradeux, Ant. Rongard, René Rigaud, Jean Thibauld, Math. Justeau et autres tenanciers.

G. 1629. (Carton.) — 71 pièces, papier.

1726-février 1733. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté, rendues par Ph. Boucher, Paul Effray, Math. Plantevigne, Pierre Falloux, Élisabeth Richardeau veuve Meignan, Franç. Oudry, Math. Rabier, Louis Allard, André Tétron, Jacq. Hublet, Marie Légereau, André Marchais, Malécot, P. Constantin, P. Brachain, Gratien Couteleau, Jean Grolleau, Marie Maurat et autres tenanciers.

G. 1630. (Carton.) — 73 pièces, papier.

1733, mars-avril. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté par Jeanne Westreau veuve Blanchard, Ét. Delorme, Franç. Oudry, P. Rétureau, René Robinet, Louis Rangeard, J. Roger, Jeanne Lorideu veuve Allard, René Bureau, Ch. Bron, Jean Boutin, René Choquette, Fr. Couteleau, J. Moullière, Jeanne Doussin veuve Mestreau, Jacq. Gibouin, J. Grondeau, Cl. Géron et autres tenanciers.

G. 1631. (Carton.) — 88 pièces, papier.

1733, mai. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté par Simon Malécot, Samuel-Joseph Mereau de Lantrays, René Méritte, Fr. Martin, Marie Maurat, Jacq. Métayer, Luce Naux veuve Oudry, Michel Oudry, Louis Pichault, Jean Volant, Simon Roché, Lambert Aupied, Simonne Allard veuve Augignard, Gàbr. Auger et autres tenanciers.

G. 1632. (Carton.) — 140 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1733, juin-décembre. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations rendues pour terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté par Ant. Meschin, J. Martineau, Jeanne Mestreau veuve Bessay, P. Martineau, Marie Mazé veuve Guillot, J. Meschin, Cath. Mariller, P. Nault, Fr. Oudry, Louis Potier, Math. Pichault, Joseph Renaudet, curé de Méron, P. Boutin et autres tenanciers.

G. 1633. (Carton.) — 87 pièces, papier.

1734-1740. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté, rendues par Marie Tremblé veuve Berthelotcau, Fr. Sorin, P. Gauron, J. Guittière, Urb. Galerneau, Mathurine Guillaudeau veuve Franç. Guillot, Jacq. Lemaçon, Pierre Mariller, Louis Pichault, Math. Pottier, Louis Robinet, Louis Rineau, René Robinet, Jean Nau, Charles-François Robinet, curé-prieur de Saint-Martin-de-Sanzay, et autres tenanciers.

G. 1634. (Carton.) — 67 pièces, papier.

1741-1744. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté, rendues par Jacq. Rousseau, J. Thibault, Jacques Tremblé, Claude Gorron, René Grondeau, Louis Aubineau, Jean Grolleau, Jeanne Gaillard veuve Marchais, Louis Micheau,



curé de Saint-Cyr-de-la-Lande, François Malécot, Martin Meignan, Jacques Marillet, Marguerite Géneteau veuve Michel Martin, Pierre Oudry et autres tenanciers.

G. 1635. (Carton.) — 28 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1746-1782. — Prévôté d'Antoigné. — Déclarations de terres et tenures dans la mouvance de la Prévôté, rendues par Pierre Gerbier, Louis Robinet, Fr. Chemineau, Pierre Chevallier, P. Brunet, Fr. Boureau, Perrine Blanchard veuve Bourgeois, Mic.-Jacq. de Malaunay, Pierre Gaullier, Ch.-Jos.-René Crozé, Renée Oudry, femme de Michel Cornilleau, Louis Guérin et Jean Ballu.

G. 1636. (Carton.) — 6 cahiers, in-folio, papier, de 216 folios.

1732-1744. — Prévôté d'Antoigné. — Remembrances des assises de la Prévôté de la paroisse Saint-Martin d'Antoigné, dont est pourvu messire Laurent La Cour, tenues par Joseph Locheteau, licencié ès-lois, avocat en la Sénéchaussée de Saumur, sénéchal et juge de la Prévôté (1732-1733), Louis Landry, avocat à Montreuil-Bellay (1735-1742), et Charles Bourgeois, aussi avocat à Montreuil-Bellay (1744).

G. 1657. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, de 78 pièces, papier.

1660-1702. — Prévôté d'Antoigné. — Recette des cens et rentes par les fermiers de la Prévôté.

G. 1638. (Carton.) — 49 pièces, papier.

1622-1711. — Prévôté d'Antoigné. — Recette des droits de tiers et de quart de la Prévôté.

G. 1639. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 30 folios.

1711. — Prévôté d'Antoigné. — « Papier terrier des « droits de quarts sur les terres, droits sur les vignes, « rentes et dixmes, bleds, chapons et sousfermes dépen-« dants de la Prévôté. »

G. 1640. (Carton.) — 46 cahiers, in-folio, papier, de 361 folios, papier.

1715-1760. — Prévôté d'Antoigné. — Cantonnement et recette des droits de tiers, quarts et sixtes dans la paroisse d'Antoigné; — « états des particuliers qui tiennent « des vignes sujettes auxdits droits vers la grande maison « de Coulons et dans L'Aubus d'Antoigné. »

G. 1641. (Carton.) — 37 cahiers in-8°, papier, de 380 folios.

1761-1781. — Prévôté d'Antoigné. — Livres de recette des droits de tiers et quarts sur les vignes et blés de la Prévôté d'Antoigné et de la seigneurio de Montreuil.

G. 1642. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 516 pages; 1 table de 48 folios.

1779. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : « Inventaire gé-« néral des titres de la terre et seigneurie de Bron, mairie « du même lieu, de Mollay et Chaumont, paroisses de Saint-« Just-sur-Dive et Méron, en la Prévôté d'Antogné en « Anjou, appartenant à MM. du Chapitre de la noble et in-« signe église de Saint-Martin de Tours, par C.-F. Amelin, « archiviste. » — Avec les armes peintes du Chapitre : *fascé d'argent et de gueules de quatre pièces,* dans des rinceaux de verdure en forme de lyre.

G. 1643. (Carton). — 3 pièces, papier.

1768-1787. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — Baux à ferme par le Chapitre de la seigneurie de Bron.

G. 1644. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 83 pièces, papier; 2 plans, papier; inventoriés au registre G. 1642, folios 17-63, sous la cote : *liasse 2.*

XIVe siècle-1778.—Prévôté d'Antoigné. — Bron : — Acquisition de la Mairie de Bron (1516-1694);—acquisitions et réunions de terres et domaines à Bron (1417-1718) ; — droit d'usage dans la grange et la cour de Mollay (1749); — droit d'usage au pâtis du Ruau-Saint-Martin (1585-1587) ; — baux à ferme de la terre et seigneurie de Bron (1471-1778); — états des revenus et dépendances de la terre de Bron (XIVe s.-1774) ; — devis de réparations aux maisons du domaine (1590-1771) ; — extrait du rôle de réparations de l'église de Méron, pour la contribution obligée du Chapitre, à raison de ses terrages et rentes dans la paroisse (1777); — procès-verbal d'enquête sur l'incendie du village de Molay : « le feu a commencé [6 fé-« vrier 1731] par la chaumière de la damoiselle vesve « Dovalle et finy par celuy de Louis Gerbier et a consomé « 23 maisons et leurs dépendances, en tout plus de 80 bâ-« timents »; — lettres du fermier de Bron et du curé de Saint-Just, rendant compte au Chapitre d'un nouvel incendie, qui a détruit dans la nuit du 9 au 10 janvier 1778 la moitié du même village (1731-1778).

G. 1645. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 98 pièces, papier, inventoriées au registre G. 1642, folios 105-145, sous la cote : *liasse 7.* Les liasses 1 et 3-6 ont été « élaguées en 1793 ».

1412-1778. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — « Ter-« rage ou droit de septième et en quelques endroits de sixième « partie des fruits, qui croissent chacun an dans les lieux « sujets, rendable par les propriétaires après avoir été « éterragés par l'éterrageur du Chapitre ou de son fermier, « aux granges ou pressoir du Chapitre à Bron et Mollay » : — baillées à terrage (1545-1763); — procédures, jugements et transactions pour le droit de terrage (1600-1774) ; — correspondance avec le fermier de Bron et M. Jacob de Tigné pour le terrage du Chesne-aux-Texiers (1774-1778); — procédures contre les propriétaires qui délaissent incultes leurs terrains tenus à terrages et reprises de posses-

sion par le Chapitre (1412-1762); — états des terres sujettes au terrage (1669-1731).

G. 1646. (Carton.) — 140 pièces, parchemin; 140 pièces, papier; inventoriées au registre G. 1642, folio 147, sous la cotte : *Liasse 8*.

1442-1784. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : Terrages (suite): — Déclarations rendues pour des terres soumises au droit de terrage par Louis Bourneau, Jean Lecousturier, Jean Riou, Colin Genest, Guill. Yvon, Ant. Ballus, Aubine Marquet veuve Moreau, Flor. Renard, Ch. Cherbonneau, Jacques Régnier, Clément Furon, Pierre Hamelin, Noël Desaulnais et autres tenanciers. — « *Nota*: On trouve toutes « ces déclarations à la Table particulière personnelle et « alphabétique » — V. ci-après G. 1652.

G, 1647. (Carton.) — 40 pièces, parchemin, 75 pièces, papier; inventoriés au registre G. 1642, folios 165-218, sous la cotte : *Liasse 9*, c. *2-8*.

1481-1776. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — Rentes en blé et en argent : — de 4 boisseaux froment, 1 s. 4 d. et le terrage, dite fresche des Milons (1481-1767); — de 8 boisseaux froment et 4 deniers, dite fresche des Guichards *alias* La Riellerie (1482-1776); — de 2 boisseaux froment, 8 boisseaux seigle et 1 s. et obole sur une maison de Bron (1547-1606); — de 6 boisseaux seigle 3 d. de cens et le terrage, dite fresche de Champ-Drouet (1591-1700); — de 6 boisseaux seigle et 11 s. 6 d. de cens, dite fresche des Meuniers à Mollay (1507-1776); — de 4 boisseaux seigle, 1 d. de cens et de terrage, dite fresche du Clos-Lambert (1510-1776); — de 4 boisseaux froment, 2 boisseaux seigle et 10 d. de cens, dite fresche du village de Chaumont (1545-1766).

G. 1648. (Carton.) — 22 pièces, parchemin, 33 pièces, papier, inventoriées au registre G. 1642, folios 149-159, sous la cotte : *Liasse 9*, c. *1*. — débris de sceaux.

1130-1774. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — Rentes, servies en blé et en argent : — de 11 septiers froment, 8 septiers seigle, 4 septiers orge, mesure du Chapitre de Bron, et 23 s. 4 d. en argent, chaque année le jour de Saint-Michel, sur les moulins de Bron, dépendant de l'abbaye d'Asnières-Bellay, réunie au collége de La Flèche ; — concession par le Chapitre Saint-Martin de Tours aux religieux de Tiron en l'abbaye d'Asnières, *monachis de Tirone apud Asinarias*, de prés à Bron, *apud Braconem*, au cens de 2 sous (1130, le lendemain de la Saint-Martin d'été; cyrographe original); — autorisation par le Chapitre de Saint-Martin aux moines d'Asnières, *monachis de Asneriis*, de bâtir des moulins, sous des conditions déterminées, au Ruau-Saint-Martin, *in eo loco qui Rivus Sancti Martini vocatur* (1155, *regnante Ludovico magnifico rege Francorum*, cyrographe original et vidimus de 1427); — compromis entre l'abbé d'Asnières, *de Arneriis*, et le Chapitre de Saint-Martin, pour la reconstruction du moulin commun du Ruau, *molendinus de Ruian* (juin 1247, original, jadis scellé de deux sceaux et vidimus de 1427) ; — abandon par le Chapitre de Saint-Martin de tous ses droits à l'abbaye d'Asnières sur le moulin, jusqu'alors commun, du Ruau, à la charge d'une redevance déterminée, *die lune proxima ante festum beati Dyonisii anno* 1247, *mense octobris* (orig. jadis scellé de 4 sceaux, dont un fruste, ovale, en cire blanche; dans le champ, un abbé portant la crosse et de la main gauche un livre; légende : ..... *Simonis a...... ;* — et vidimus de 1427) ; — transaction par laquelle le Chapitre de Saint-Martin admet le maintien de la chaussée des moulins de Bron et fait abandon de la saulaie voisine aux moines d'Asnières (18 avril 1319, original scellé de trois sceaux frustes, dont un ovale, moyen, en cire brune, de l'abbé Nicolas, d'Asnières, et vidimus de 1427) ; — copie et traduction des titres précédents, XIVe s.; — réduction par le Chapitre de la rente de 2 muids à 20 septiers de blé, attendu la pauvreté du monastère d'Asnières (1430) ; — baux des moulins par les religieux (1511-1614); — procédures et transactions concernant le paiement et les arrérages des rentes (1604-1644); — mémoires et lettres de M. Marchal de Sainsy, économe général du Clergé, mandataire des administrateurs du Collége de La Flèche, et titre nouvel des rentes (1771-1774).

G. 1649. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 112 pièces, papier, dont 1 plan; le tout inventorié au registre G, 1642, fol. 221-289, sous la cotte : *Liasse 10*.

1548-1776. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — Rentes en blé et en argent (suite) : — de 10 boisseaux 2/3 de froment et de 21 s. 10 d. et le fautrage, dite fresche du Chapitre de Montreuil-Bellay (1558-1769); — de 4 boisseaux seigle et 16 s. 10 d., dite fresche des Nicolas à Chaumont (1571-1768); — de 20 boisseaux froment, 20 boisseaux seigle et 6 deniers (1548-1774); — d'un boisseau 1/2 seigle et un denier, dite fresche du Commun (1718); — de 4 boisseaux froment, dite fresche de La Drugeonnière (1718-1768); — de 4 boisseaux froment et 1 sol, dite fresche des Bruères (1731-1767); — d'un boisseau 1/2 seigle, dite fresche des Maignées (1731-1767); — de 2 boisseaux seigle et le charuage, dite fresche du village de Chaumont (1733); — de 2 boisseaux froment, dite fresche de Pierre-Couverte (1739-1774); — de 3 boisseaux froment et de 3 deniers, dite fresche des Meigreis (1740-1767); — d'un boisseau froment et 6 deniers, dite fresche des Maignées (1741); — d'un boisseau froment et 6 deniers, dite fresche des Maignées et des Bruères (1741-176);

— de 6 boisseaux froment et un sol de cens, dite fresche de La Gardelle (1741-1776); — de 6 boisseaux seigle et 6 deniers de cens, dite fresche des prés de Mollay (1762-1776); — de 2 boisseaux seigle et 1 sol de cens, dite fresche du village de Mollay (1766); — d'un boisseau de froment, dite fresche de La Sablonnière (1766); — d'un quart de boisseau de blé, dite fresche des vignes de Mollay (1767); — de 3 boisseaux froment et 6 deniers de cens, dite fresche d'un Islot (1768).

G. 1650. (Carton.) — 33 pièces, parchemin; 120 pièces, papier, inventoriés au registre G. 1642, fol. 289-393 sous la cotte: *Liasse 11e*. — 1 sceau fruste.

1467-1776. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — Rentes en argent : — de 4 deniers, dite fresche du Chapitre de Saint-Maurice d'Angers (1467-1768); — de 6 s. 11 d., dite fresche du Marais (1473-1772); — de 6 s. 11 d., dite fresche du Pont-Chiguin (1488-1739); — de 10 s., dite fresche de Mollay (1491-1731); — d'un s. 1 d., dite fresche de la boire Saint-Aubin (1523-1738); — de 20 s., dite fresche du Pré-Douart (1591-1731); — de 15 l., dite fresche des terrages devant La Treille (1594-1773); — de 3 l., dite fresche du Champ-de-La-Lande (1607-1768); — de 10 s,, dite fresche du pré de La Communauté (1674-1766); — de 7 s. 6 d., dite fresche de Sur-la Douve (1685-1731); — de 5 s., dite fresche du Clos-de-Saule (1690-177·); — de 30 s., dite fresche des Courons (1691-1774); — de 40 s., dite fresche du Champ-du-Maire (1698-1767); — de 10 s., dite fresche des Friches (1718); — de 21 s., dite fresche des Dezé (1718-1776); — de 5 s., dite fresche du Buisson (1718); — de 25 s., dite fresche de La Jaulnaie (1718-1732); — de 3 l., dite fresche des Maignées (1731-1758); — d'un sol, dite fresche du Ruau (1732-1774); — d'un sol, dite fresche de La Croix-de-Bron (1735); — de 8 s. 1 d., dite fresche de Gâte-Argent (1762); — de 10 s., dite fresche des Isles (1768); — de 20 s. dite fresche du Bout-des-Pas (1768-1776); — de 40 s., dite fresche de l'ancienne grange et cour de Mollay (1774); — de 3 l., dite fresche des Douze-Boisselées (1776).

G. 1651. (Volume.) — In-folio, contenant 1 registre et 17 pièces, papier, ensemble de 182 pages; — 1 table in-folio, papier, de 21 pages; — inventoriés au registre G. 1642, fol 463, sous la cotte : *Liasse 14*. — Les liasses 12-13 et 15-16 ont été « élaguées en 1793 ».

1766-1778. — Prévôté d'Antoigné. — Bron : — « Tenue d'assise ou jugements de la terre et seigneurie « de Bron, Mollay et Chaumont. — On y a joint les déclara- « tions rendues devant notaires et présentées en jugements, « pour les rassembler sous le même point de vue — et une « table personnelle de ceux qui les ont rendues, pour « quelles choses et les devoirs qu'ils en doivent. »

G. 1652. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 160 pages.

1780. — « Table alphabétique personnelle de ceux « qui ont pris par baillées anciennes ou nouvelles à terrage, « soit à la 6e partie soit à la 7e ; — de ceux contre lesquels « il a été rendu des jugements ou qui ont rendu leurs dé- « clarations à la terre et seigneurie de Bron, Mollai et « Chaumont depuis le commencement du XVIIIe s., — et une « autre table réelle des cantons des terres sujettes aux « terrages, par C.-F. Amelin, archiviste du Chapitre de « Saint-Martin. »

G. 1653. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1605-1640. — Prévôté d'Antoigné. — Bron. — Sentence du sénéchal de Saumur et arrêt conforme du Parlement qui maintient le Chapitre en son droit de chasse dans les prés de Bron et Molay (copie).

G. 1654. (Carton.) — 11 pièces, papier, seul dossier conservé de la liasse 5, « élaguée en 1793 », et inventoriée au registre G. 1642, fol. 83.

1717-1719. — Prévôté d'Antoigné. — Bron. — Procédure de dlle Marthe Le Bigot-de-Gastines, dame de La Salle, contre le curé de Saint-Just, Chalut, et les habitants de Bron, au maintien du droit contesté de pacage dans la terre dite Le Parc-du-Marais.

G. 1655. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1694. — Prévôté d'Antoigné. — Réfection de la chaussée de Molay ; — devis et adjudication des travaux ; — rôle et égail des frais sur les détenteurs des prairies protégées.

G. 1656. (Carton.) — Débris d'un rôle formant 12 fragments de parchemin, ensemble de 5 mètres 40 , qui servaient de couvertures à diverses liasses.

1378. — Prévôté d'Antoigné. — Bron. — Fragments (sans suite) d'une enquête sur la charge, devoirs et émoluments des officiers dit Trailiers de Bron : *officiarii in messibus, qui sic vocabantur et campos visitabant in messibus gelinias terragiabant, computabant et ad grangiam per agricultores adduci faciebant et, ipsis congregatis, excuti et mundari faciebant, aream parare et grangiam mundare*; etc.

G. 1657. (Registre.) — Grand in-folio, de 96 folios, papier; 2 tables de 40 folios

1787. — Prévôté d'Antoigné. — Terrier général des domaines et seigneuries de Bron, Molay et Chaumont, cens et rentes en dépendant dans les cantons de L'Ardilion, de Belair, de La Bouère, de La Brette, des Charnes, du Chapitre, des Champs-Putards, de La Corbinière, de Champderuet, de Fontenay, du Fougeray, de Gâte-Argent, des Nardasses, des Grands-Ongrais, des Plantes, de Poiset, de Saumoucheau, etc., par le fermier Jarry.

CURES ET FABRIQUES.

G. 1658. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1760-1777. — Paroisse d'Allençon. — Baux et contrat d'échange par Gervais Rondeau et Nicolas-Joseph Goupil, curé de Notre-Dame d'Allençon, de terres et vignes dépendant du temporel de la cure.

G. 1659. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1498-1778. — Paroisse d'Allonnes-sous-Montsoreau. — Procès-verbaux, contrats, rentes, procédures concernant la grande dîme du Pré-en-Vallée, dans la paroisse d'Allonnes, acquise pour partie par le curé d'Allonnes, Louis Fougeray.

G. 1660. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1519-1787. — Fondations et rentes, nominations et installations des titulaires des chapelles de Sainte-Anne (1725-1787), de Saint-Jean-des-Piedmains (1745-1779), de la Trinité (1785), et de Notre-Dame-des-Pinsons (1519-1779), desservies en l'église d'Allonnes-sous-Montsoreau.

G. 1661. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1626-1715. — Rentes dues à la cure d'Allonnes sur la métairie de Saint-Aubin et diverses maisons dans le bourg.

G. 1662. (Carton.) — 3 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Ville d'Angers. — Paroisse de Lévière. — Fragments d'inventaires des titres de la cure.

G. 1663. (Registre.) — In-folio, papier, de 9 folios.

1685-1791. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Lévière : — fol. 5, réponse aux questions proposées sur la forme des États provinciaux (7 décembre 1788); — fol. 6, avis sur le projet d'un bureau de charité (18 janvier 1789); — et demande d'une Cour supérieure de justice à Angers (1[er] janvier 1790).

G. 1664. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1552-1778. — Dons et legs au profit de la Fabrique de Lévière, portant fondations de messes et services dans l'église paroissiale par René de Blerville (1638), Jean Blanchet (1552-1712), Philbert Coquelu (1638), Perrine Letourneux, femme Frémont (1638-1690), Benoît Giffard et Jeanne Moreau (1604), Jacquette Bastais, veuve Jubin (1571), Renée Cottin, femme de Jacques Leduc (1660-1732), Jean Fortin (1660), Susanne Leboiteux, veuve Rayer (1633), Perrine Fauveau, femme de Jean Sibille (1690), Jean Verdier (1589), Michel Vau (1593-1778).

G. 1665. (Carton.) — 8 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1656-1780. — Rentes foncières au profit de la fabrique de Lévière sur deux maisons près Lévière (1766-1780); — rentes constituées sur Marie Bodin, veuve Duport (1656-1692), Jean Bonvallet (1658), Pierre Cointerie (1654).

G. 1666. (Registre.) — In-folio, papier, de 50 pages.

1678-1708. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Denis. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Saint-Denis : — p. 2, travaux pour la réfection du clocher (19 juin 1678); — p. 27, revendication de la chapelle Saint-Blaise et de la maison de la Commanderie sises sur le territoire de la paroisse (7 octobre 1696).

G. 1667. (Registre.) — In-folio, papier, de 17 folios.

1709-1730. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Saint-Denis : — fol. 4, don par le curé Leroyer d'un calice, de quatre chasubles et d'une boutique, par lui acquise, adhérente à l'église (17 décembre 1713); — fol. 10, députation pour l'union des deux cures (9 mars 1721).

G. 1668. (Registre.) — In-quarto, papier, de 11 folios.

1748-1751. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Saint-Denis : — fol. 1, inventaire des titres et confection d'une armoire pour les conserver dans l'église (6 juin 1748); — fol. 48, la reddition des comptes annuels sera rétablie, ainsi que la rédaction des procès-verbaux des assemblées, interrompue depuis 1730 (4 septembre 1748); — fol. 6, règlement épiscopal qui oblige les prêtres du Grand-Séminaire à fournir six ecclésiastiques, dont un diacre, pour assister aux offices solennels (11 octobre).

G. 1669. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 31 folios.

1765-1780. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Saint-Denis : — fol. 9, couverture de l'église (19 juillet 1772); — fol. 15-21, reconstruction de la cure (25 mai-12 juin 1777); — fol. 22, le terrain du second jardin des Minimes désigné comme cimetière (3 août).

G. 1670. (Registre.) — In-quarto, papier, de 16 folios.

1781-1785. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Saint-Denis : — fol. 5, nouveau règlement pour le prix des bancs dans l'église (7 avril 1782); — fol. 9, reconnaissance de la mutualité du mur entre la maison de M. Ayrault et la cure (10 juin); — fol. 11, le curé autorisé à arracher les vignes du clos de Pitrale (26 décembre 1784); — fol. 15, avis favorable à l'établissement de réverbères (24 juillet 1785).

G. 1671. (Carton.) — 2 cahiers in-folios, papier, de 28 folios.

1748. — « Sommier des rentes hypothécaires et fon- « cière, et des fondations dues à la cure et à la fabrique de « la paroisse de Saint-Denis, suivant le résultat de l'inven- « taire des titres et papiers appartenant à lad. fabrique »; — « États des remboursements de rentes, faits aux procu- « reurs de la fabrique, et des nouvelles collocations, depuis « 1673 jusqu'en 1748, qui font soixante-quinze ans. »

G. 1672. (Registre.) — In-quarto, papier, de 159 folios.

1762. — « Inventaire des titres de la fabrique et cure « de la paroisse de Saint-Denis, trouvés en la maison de « M. Goubault, décédé curé de ladite paroisse, à la re- « queste de M. Rincé, fondé de la procuration des héri- « tiers, en présence de M. Courtillé, curé, et de M. Dol- « beau, procureur de fabrique; ledit inventaire commencé « le 5 juillet 1762, fini le 9 août et ratifié le 15 du même « mois. »

G. 1673. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1589-1788. — Rentes foncières dues à la fabrique de Saint-Denis sur des maisons dans les rues de l'Aiguillerie, Saint-Blaise et Saint-Julien, sur une boutique joignant la porte de l'église, sur les terres de La Giraudière, de La Marmitière et de La Vallière, etc.

G. 1674. (Carton.) — 4 cahiers, papier, in-folio, de 40 folios.

1530-1638. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Sainte-Croix. — « Inventaires des lettres, tiltres et ensei- « gnements concernant les fondations de services en l'é- « glise Sainte-Croix » (1530? - 1545); — inventaire des meubles du presbytère qui appartiennent à la fabrique (1625); — « inventaire des ornements d'église, croix, « calices, bénistiers d'argent et aultre argenterie, reliques, « tappisseries, chappes, ornements d'autels, linges et « aultres meubles dépendant de la fabrique » (1638). Y figurent : « un grand calice d'argent-vermeil doré enrichy de « figures émaillées sur le pied et autour de la pomme, « deux vases d'argent, faictz en forme de chappelles, dorés, « une croix d'argent vermeil doré, garnie de pierreries avec « deux angelotz aussi d'argent doré, portant le mistère de « la Passion,.. un reliquaire de saint Estienne d'argent, un « chef d'argent doré par les cheveux, item, un reliquaire « de saint Maurice et deux de ses compagnons, le devant du- « quel est d'argent doré, avec une figure, l'une de saint « Maurice et les deux aultres de ses compaignons et une « aultre figure de Notre-Dame-de-Pitié, le tout d'argent « doré, ledit reliquaire de velours cramoisy, passementé « d'or fin, une tante de tappisseries qui comprend le tour « de l'église, en neuf pièces, dans lesquelles sont repré- « sentés le Recouvrement de la Croix par sainte Hélène, « et trois autres pièces, dans l'une desquelles est représen- « tée la Cène de Notre-Seigneur avec ses Apostres, dans « l'autre, le lavement des pieds des dits Apostres; dans « celle qui est au pillier des Fonts, est aussi représenté le « baptesme de Constantin par saint Silvestre, etc. »

G. 1675. (Carton.) — 5 pièces, papier.

770-1720. — Bref du pape Paul II, qui authentique les reliques de parcelles de la Vraie Croix et des vêtements de la Vierge, données par lui au roi René (9 mai 1470, traduction autorisée par lettre épiscopale du 26 août 1628); — « noms des Saints, dont les reliques sont dans les châsses « de Sainte-Croix »; — « état des réparations nécessaires « et urgentes qui sont à faire au grand vitral au-dessus de « l'autel du Sacré-Cœur »; — notes et extraits pour une histoire de la paroisse de Sainte-Croix et fragments de la préface, par le curé Deniau (1720 environ). Il s'y trouve une copie de la confirmation par Charlemagne à l'église d'Angers du monastère de saint Étienne (mars 770).

G. 1676. (Carton.) — 21 pièces, papier, dont 20 imprimées.

1681-1782. — Requête du curé Loiseau, de Sainte-Croix, et des confrères de l'Adoration perpétuelle, afin d'être autorisés par l'Évêque à faire imprimer les statuts approuvés en 1659 (1681); — statuts de la Confrérie du Saint-Sacrement, érigée en l'église Sainte-Croix en 1782.

G. 1677. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1353-1647. — Dons et legs, portant fondations de services en l'église Sainte-Croix d'Angers, par Delaville (1353, copie); Jean Fournier, élu d'Angers (1442-1518); par Duchesne (1496), Philippe Trépigné, dame de Foudon (1512), Marie Aubry, veuve Jean Pleuvigneul (1521), Jean Hector, doyen de Saint-Maurice (1521), Nicolas de Houssemaine, docteur en médecine (1523), Jacques Richard-de-Boistravers (1571), Jean Marsault, maître apothicaire (1563), Catherine Chevais (1574), Maurice Jarry (1506), Anne Cador, veuve Delanoe (1647); — par Pierre Doisseau, échevin, et Alexandrine Cointereau, sa femme, de 1,000 livres, pour en employer la rente à vêtir douze pauvres invalides (1557).

G. 1678. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 49 pièces, papier.

1400-1788. — Fondations et rentes des chapelles Notre-Dame (1571-1575), Sainte-Catherine-du-Pigeon (1400-1788), de Saint-Jacques (1682-1774) et de Saint-Nicolas-des-Bonnes-Eaux (1521-1714), desservies en l'église Saint-Croix d'Angers.

G. 1679. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1511-1781. — Rentes foncières dues à la fabrique de Sainte-Croix sur des maisons de la Place-Neuve (1682-1771).

les terres et métairies de Belle-Noe et de La Petite-Fresnaie en Mazé et Saint-Rémy-La-Varenne (1511), La Cotière et Beauchamp en Mazé (1679-1770), Le Clochereau en Saint-Mathurin (1628), Les Nouelles en Saint-Laud (1611-1731), La Perrotière en Cherré (1530). — Rentes constituées sur Toussaint Chatelain, Lechat, Guillaume Lepelé et Laurent Gigon (1584-1781).

G. 1680. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 90 folios.

1700-1789. — « Recette du casuel par messieurs le « curé, prestres habitués et chappelains de la paroisse de « Sainte-Croix. »

G. 1681. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1712-1760 environ. — État des domaines qui composent le revenu temporel de la cure de Sainte-Croix en l'année 1712, et des services dont le curé est chargé; — tableau des bancs, divisés en trois classes, avec le nombre de places, le nom des occupants et le montant des revenus (sans date).

G. 1682. (Registre.) — In-folio, papier, de 21 folios.

1717-1741. — Livre-journal du curé Germain Daviau : — fol. 2, recette des rentes dues à la cure; — fol. 3, notes sur la fonte des cloches et la façon des autels et des ornements anciens de l'église; — fol. 12, noms des curés de Sainte-Croix, depuis 1350, etc.

G. 1683. (Cahier.) — Petit in-douze de 30 folios, papier.

1724-1749. — « Livre où sont insérées les quittances « des paiements, que j'ay faict à messieurs les religieux de « Saint-Pierre de Chemillé, pour les pensions et presta- « tions qui leur sont dues de terme en terme et de quarte « en quarte, par avance », par Louis Boumard, curé de Sainte-Croix.

G. 1684. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1767-1778. — Règlements, conclus entre les Chapitres, de Saint-Maurice et de Saint-Martin et le curé de Sainte-Croix, Boumard, pour la réception des processions en son église, et son assistance à celles des Chapitres.

G. 1685. (Carton.) — 31 cahiers de 208 folios, papier.

1750-1790. — Comptes de la fabrique de la paroisse Sainte-Croix rendus par François Boissière (1750), Joseph Proust (1751), René Baudron (1753), Laurent Delhumeau (1754), Jean-Théodore de La Roche (1755), Pierre Genest (1756), Jean Gaudais (1758), François Martin (1759), Philippe-Guillaume Bayon (1760), René Loisillon (1761), Clément Garnier (1762), Roussel jeune (1763), Julien Turbillon (1765), Jean-Baptiste-René Bedâne (1766-1767), René-Clément Lusson (1768), Pierre Goupil (1769), Pierre-Roch Deville (1770), Joseph Bedâne et Garnier (1772), Julien Gibert (1773), Commeau (1774), Pierre Morna (1777), Paul Gabriel Guépin-Quittebeuf (1779,) René Meslet (1781), Simon Goubault (1783), Jean-Baptiste Gaudais (1783), René-Clément Loison (1786), Sophie Cornau, veuve Coustard (1787), Jean-Baptiste-Mathieu Gaudais (1788), René Cherbonnier (1789), Gabriel-Étienne-Jean Gouppil (1790).

G. 1686. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 13 pièces, papier.

1519-1705. — Procédure au nom des curés Symphorien Chapelet, Jean-Hernaud et Vincent Camus, pour être maintenus, contre la famille Chevalier, en la possession et jouissance de la maison, jardin et dépendances de la prestimonie de Sainte-Croix, dont le temporel est réuni à la cure.

G. 1687. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 2 sceaux, dont 1 de l'évêque Fouquet de la Varenne; l'autre, fruste, du doyen Foussier.

1618-1624. — Lettres d'acolythe et de sous-diacre, provisions de la chapelle de Saint-Thibault, autorisation de se faire suppléer et de s'absenter, pour Mathurin Jousselin, curé de Sainte-Croix.

G. 1688. (Carton.) — 38 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1614-1694. — Transactions entre le curé Olivier Mottin et les paroissiens pour le service des fondations (1614); — procédure entre le curé et les chapelains pour la répartition du casuel (1646-1648); — état des services fondés; — projet et requête pour en obtenir la réduction; — réglement donné par l'évêque Henri Arnaud (1688-1694).

G 1689. (Carton.) — Deux cahiers in-quarto et in-folio, ensemble de 102 folios, papier.

1758. — « État des biens qui me sont échus en par- « tage » par le curé Louis Boumard, de Sainte-Croix, — et Journal de comptes du même curé.

G. 1690. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1767-1789. — Lettres écrites au curé Boumard par le curé de Longué, Hardouin, René Coullion-de-La-Mortière, l'abbé Gaultier, traitant d'affaires privées.

G. 1691. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1786-1789. — Mémoires à consulter sur le mode de nomination des députés et du syndic de la Chambre diocésaine, sur la durée de leurs fonctions, sur leurs droits (1786, signé C. Avril, curé de Corzé, Ferré, curé de Saint-Samson, L. Boumard, curé de Sainte-Croix, Martin Du Chesnay, curé de Saint-Germain, Follenfant, curé de Saint-Maurice, Leau, archiprêtre de Saumur. — La consultation qui suit les signatures est incomplète). — Lettre du ministre Necker au curé Boumard en réponse à une ques-

tion sur le droit des chanoines bénéficiaires à siéger et de voter dans l'Assemblée de l'ordre du Clergé (1789, avec signatures).

G. 1692. (Carton.) — 39 cahiers, papier; in-quarto de 486 folios; 139 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Sermons et instructions religieuses, débris de cahiers, de notes et de rédactions, pour servir aux catéchismes et prédications des vicaires et curés de Sainte-Croix, le plus grand nombre de la main du curé Boumard. — Deux des sermons sont dits prêchés à Saint-Maurice : *Sur la bonne mort* le 3 janvier 1706, *Sur la confiance en Dieu*, le 8 juin 1708; — remercîment fait à M. de Bellozane, le jour du carnaval 1706; — règlement de vie; — « pensées « saintes de ma retraite de l'année 1703 »; — méthode facile pour bien faire l'oraison mentale; — « Réponses de « monsieur Dugué [sans doute, Duguet, controversiste cé- « lèbre], non imprimées, à un ecclésiastique »; etc.

G. 1693. (Registre.) — In-folio, papier, de 89 folios.

XVIII° siècle. — Extraits des Pères de l'Église et des théologiens, classés par ordre alphabétique de matières : *Amour du monde*, — *Vie éternelle*. — Suivent des remarques sur la Genèse. (Manuscrit de Boumard, curé de Sainte-Croix.)

G. 1694. (Registre.) — In-folio, papier, de 39 folios.

1729-1785. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Évroul. — Délibérations des assemblées de la paroisse: — fol. 3, pose des fonts baptismaux et d'un bénitier en marbre (mai 1730); — fol. 6, tarif pour les chaises (15 novembre 1739); — fol. 14, règlement pour les inhumations dans l'église (2 septembre 1759); — fol. 16, avis contraire à la proposition des boulangers de la ville de mettre en vente un nouveau pain dit *bis-blanc* (22 novembre 1761); — fol. 21-23, opposition au projet de suppression de la paroisse (23 avril 1769); — fol. 35, avis sur la translation des cimetières (27 avril 1783).

G. 1695. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1628-1791. — Rentes foncières dues à la fabrique de Saint-Évroul sur La Gaignerie dans la paroisse de Chaudron, sur maisons rue Toussaint et Porte-Toussaint, sur vignes en Saint-Léonard.

G. 1696. (Carton.) — 1 cahier in-folio, papier, de 6 folios.

1784-1790. — Compte de la fabrique de Saint-Évroul rendu par Gabriel-Urbain Gouppil, marchand maître apothicaire-épicier, ancien juge-consul et échevin d'Angers.

G. 1697. (Registre.) — In-folio, papier, de 43 folios.

1782-1792. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Germain en Saint-Laud. — Délibérations des assemblées des habitants et comptes de la fabrique de Saint-Germain en Saint-Laud, rendus par François Proutière (1782), Jean Drouet (1783), Michel Mesnier (1784), Jean Simon (1785), Gervais Proutière (1786), Sébastien Rouillard (1787), Anne Diard, veuve Louis Rouillard (1788), Michel Rouillard (1789), Julien Rouillère (1790), P. Desportes (1791), René Bougère (1792).

G. 1698. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1530-1786. — Legs et fondations, au profit de la fabrique de Saint-Germain en Saint-Laud, par Henri de Kervaret, docteur-régent en l'Université d'Angers, chanoine de Saint-Pierre (1530), par Robert de Blavon, prieur de Saint-Jean-l'Évangéliste, ancien curé (1567), Pierre Rabault (1655), les paroissiens (1723); — état des revenus et charges de la paroisse (1786).

G. 1699. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

1664-1789. — Acquêts et baux de terres et vignes, dépendant du domaine de la cure de Saint-Germain en Saint-Laud d'Angers, à Épluchard, à Montplaisir, à La Fontaine, aux Champs-Saint-Martin.

G. 1700. (Carton.) — 5 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1682-1769. — Rentes dues à la fabrique de Saint-Germain en Saint-Laud, sur une maison rue de la Poêlerie, par François Gohin-Des-Noulis, Baudard-de-Vaudésir, sur la terre de Mûrs, par Macé-Desbois, par les paroissiens; — mémoires des fondations et des rentes hypothécaires dus à la fabrique.

G. 1701. (Carton.) — 42 pièces, papier.

1736-1780. — Comptes des revenus de la fabrique de Saint-Germain en Saint-Laud d'Angers, par les héritiers de Claude Jahan (1736), René Miot (1737), René Charon (1738), Mathieu Brossier (1739), René Defaye (1740), René Picot (1741), Jacques Brault (1742), Jean Simon (1743), René Charon (1744), P. Chesneau (1745), Guy Rocher (1746), Germain Huet (1747), Gabriel Huet (1748), René Morier (1749), J. Andouard (1750), Joseph Simon (1751), P. Rameau (1752), Urbain Renou (1753), Jean Defaye (1754), René Bouret (1755), René Rayer (1756), J. Rocher (1757), L. Cointrie (1758), René Morier (1759), René Picot (1760), Mathieu Négrier (1761), Adrien Péhu (1763-1764), Jean Négrier (1765), Etienne Papiau (1766), Marie Jahan (1767), Pierre Morier (1768), Mathieu Rouillard (1771), François Tijou (1772), J. Boucheron (1773), René Péhu (1774), Urbain Pinard (1775), P. Bougère (1776),

Michel Pinard (1777), Jacques Rouillard (1778), J. Picot (1779), Pierre Aubry (1780).

G. 1702. (Registre) — Petit in-folio, papier, 77 folios.

1778-1791. — Recette des revenus de la fabrique de Saint-Germain en Saint-Laud d'Angers, consistant en rentes dues par les communautés des cordonniers et des tourneurs en bois blanc, les héritiers Delahaye, Éon, Cordier, la Commanderie du Temple, le propriétaire de L'Ormeau-Creux, le Clergé de France, et pour l'affermement d'une place au banc des Procureurs, du cimetière, et de terres au champ de La Fontaine et en Saint-Aubin des Ponts-de-Cé.

G. 1703. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1769-1771. — Marché passé par le curé, le procureur de fabrique et le syndic de la paroisse, avec le sculpteur Leysner « pour construire et parfaire l'autel de l'église « paroissiale », suivi des quittances de divers paiements.

G. 1704. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1560-1736. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Jacques. — Dons et legs portant fondations de services et anniversaires en l'église Saint-Jacques, par Jean Bouvineau (1643-1648), Pierre Hodée (1648-1691), Madelaine Jarry, veuve Coiscault (1630-1671), Jean Perrouin et Macée-Réthoré (1661), Louise Cresson (1664), René Bigot (1692), Anne Tournauné, veuve François Davaise (1682), Marie De Bongne (1638-1678), Pierre Marchand (1685), Michel Noblet (1688), Gillette Bessonneau, veuve Poisson (1686-1691), Marie Blot, veuve Poypal (1693), Jean-Baptiste Goupil (1633-1723), Roberde Benoist, veuve Hiret, (1560-1736).

G. 1705. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1629-1784. — Dons et legs faits par le curé de Saint-Jacques, René Gasnier, à sa paroisse, portant fondation notamment : d'une rente de deux cents livres pour deux ecclésiastiques « propres à montrer à lire, à écrire, et le « latin et le plainchant aux enfants propres à l'apprendre », et le don d'une maison d'école avec une rente de cent livres pour l'entretenir, plus une rente de cinquante livres pour une maîtresse d'école, plus une rente de vingt livres « pour « acheter des chapelets, images et bénitiers, pour donner « des prix », etc. (1629-1701); — acquêts et baux de la maison de l'école (1685-1784).

G. 1706. (Carton.) — 1 cahier in-quarto, papier, de 35 folios.

1678. — « Mémoire des fondations de la paroisse « Saint-Jacques-les-Angers. »

G. 1707. (Registre.) — Petit in-folio oblong, parchemin, de 24 folios.

1693-1698. — « Recueil des fondations de l'églize « Saint-Jacques-lès-Angers, faict en l'an 1693, pour la « commodité des curéz de ladit paroisse, qui se souvien- « dront, s'il leur plaist, dans leurs prières, de celuy qui a « eu soing de leur procurer cette commodité; et auront « soing lesdits curez de faire remise des titres nouveaux à « changement de personnes, qui paient lesdites fondations, « s'ils veullent conserver les rentes de leur église, sans « s'en reposer sur les promesses de la fabrique, qui ont « coustume de le négliger, n'y ayant rien à profiter pour « eux. »

G. 1708. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1747-1789. — Rentes au profit de la fabrique de Saint-Jacques sur les communautés des maîtres-maçons-architectes et des bouchers; — procédures et correspondance concernant la liquidation des dettes de ces communautés, supprimées par l'édit d'avril 1777.

G. 1709. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1697-1790. — Rentes hypothécaires dues à la fabrique de Saint-Jacques par les sieurs Guillon et Bauné de La Guiberdière (1697-1750); — baux de maisons à Angers, près l'église, et de terrains des Grands-Jardins, dépendant du domaine de la fabrique.

G. 1710. (Carton.) — 2 cahiers, dont 1 in-quarto, l'autre in-folio, papier, ensemble de 44 folios.

1750-1790. — « Rentes dues à la cure de Saint- « Jacques, leur échéance et noms des particuliers qui les « doivent. »

G. 1711. (Carton.) — 20 cahiers in-folio, papier, de 168 folios.

1741-1791. — Comptes de la fabrique de Saint-Jacques rendus par Jacques Prou (1741), René Gillet (1742), Jean Maillard (1743), Louis Roullier (1744), Pierre Trouillard (1745), Michel Chauvin (1746), André Faucillon, André Ménard et Pierre Bénion (1748), Guillaume Bessonneau (1751), Guy Le Commandeux (1753), René Fruchaut (1754-1755), Jean Ricou (1756), Guillaume Marchand (1757), Pierre Paureau (1761-1762), Denis Ménard (1763), Pierre Bénion (1770), François Courault (1772-1773), — R. Maquinon (1774), Jean Giffard (1790), Guillaume Bessonneau (1787-1791).

G. 1712. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios, 2 pièces, papier, intercalées.

1750-1790. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Jean-Baptiste. — Délibérations des assemblées de la paroisse : — fol. 5, « établissement d'un maître d'école « ecclésiastique au canton de La Madeleine, qui seroit

« tenu de faire l'écolle deux fois par jour de la semaine, « savoir : le matin depuis huit heures jusqu'à dix et l'a- « près-midy, depuis deux heures jusqu'à quatre, et de « montrer à ses écolliers à lire, à écrire, leur faire le « catéchisme, leur faire dire leurs prières et les en ins- « truire, et de tous autres devoirs de religion,.. sans reti- « rer aucun émolument de tous les garçons pauvres qui luy « seroient marqués par M. le curé, etc. » (31 mars 1754); — fol. 10, 11 et 29, augmentation du revenu insuffisant de l'école des filles (26 juillet 1757 et 24 juillet 1758); — fol. 31, don par demoiselle Marie-Anne Gouin d'une somme de 2,000 livres, au profit de l'école des garçons (9 octobre 1768); — fol. 33, inventaire des ornements de la fabrique (21 janvier 1770); — fol. 37, avis contraire à l'établissement des reverbères (8 décembre 1773); — fol. 52, don par le supérieur du Séminaire d'une sacristie à la paroisse (19 janvier 1783); — fol. 63, requête pour l'autorisation d'établir un cimetière dans l'enclos de La Madeleine (23 avril 1786); — fol. 69, avis sur la forme des États provinciaux (30 novembre 1788); — fol. 76, vœu pour l'établissement à Angers d'une Cour suprême de justice (1er janvier 1790).

G. 1713. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1740. — Acte d'acceptation par les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste, du décret d'union de la chapelle de La Madeleine et de son temporel à la fabrique de leur paroisse (3 juillet 1740).

G. 1714. (Carton.) — 18 pièces, papier.

1759-1790. — Inventaires des titres du temporel de la cure de Saint-Jean-Baptiste et de la chapelle de La Madeleine, unie à la fabrique; — baux de l'enclos de La Madeleine et de maisons et terres dépendant de la chapelle (1770-1788).

G. 1715. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 28 pièces, papier; — deux sceaux plaqués de l'évêque Jean de Vaugirault.

1594-1741. — Dons et legs, portant fondations en l'église de Saint-Jean-Baptiste, par François Grandin (1594), Jean Ayrault (1606), le curé Godefroid (1623), Marguerite Ledivin (1663), Renée Siron, veuve Morier (1741), Anne Bureau (1741), Étienne Dureau et Jacquine Vallée (1670-1725), Pierre Péhu (1606), Marie Seneau (1665).

G. 1716. (Carton.) — 97 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1502-1790. — Baux de tenures et maisons, dépendant du domaine de la cure de Saint-Jean-Baptiste en ville, près le grand cimetière, près la cure, rue Saint-Julien, près l'hôtel de Vertus, près La Madeleine, rue Château-gontier, à La Croix-Montaillée, au Corbin-Vert, aux Noyers, en Saint-Laud, à Châteaupanne, au Petit-Arceau.

G. 1717. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1288-1784. — Rentes foncières au profit de la cure de Saint-Jean-Baptiste sur la Croix-Montaillé, sur une maison à Pellouailles, sur le moulin de La-Souche-de-Vigne; — ordonnance épiscopale, rendue sur requête des paroissiens, pour le choix d'un terrain destiné à l'Ecole des filles du canton de La Madeleine (1732); — rentes constituées au profit des écoles de la paroisse.

G. 1718. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1615-1788. — Arpentage des vignes dépendant du temporel de la cure de Saint-Jean-Baptiste dans le clos du Mélinais (1615-1746); — publication par le curé Huchelou des vignes qu'il fait personnellement valoir à L'Arceau (1773-1788).

G. 1719. (Carton.) — 16 cahiers in-folio, papier, de 130 folios.

1744-1789. — Comptes de la fabrique de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, rendus par René Brillet-de-Marpallu (1744-1746), Jean Lancelot (1748-1754), Symphorien Blouin (1755), François Le Royer (1756-1760), Symphorien Gatineau (1760-1762), Reyneau (1762-1765), Brideau (1766-1771), François Belliard (1776-1777), René Robin (1778), Pierre Ciron (1779), Florent Touchaleaume (1781-1782), Louis Fouchet (1783-1786), Toussaint Béraud (1787-1788), Louis Lelièvre (1789).

G. 1720. (Carton.) — 16 pièces, papier; 11 pièces parchemin; 1 sceau.

1377-1790. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Martin. — État des revenus et charges de la cure (1748); — « tableau ou cahier des extraits des titres de la « fabrique pour en connaître les revenus » (mai 1789); — « résumé, fait par colonne », des débiteurs (1789); — compte de la fabrique (1789-1790); — droits de dîmes au portail Saint-Aubin et à La Marque (1462-1506); — Dons et legs, portant fondations par Jean Hudeau (1377), et Jacquine Durand (1661); — union de la chapelle des Aires à la cure (1619); — rentes sur maisons en Saint-Laud, en Bressigny et rue Saint-Aubin, à Sorges et sur la maison de ville d'Angers (1781); — bail de la métairie des Châteaux en Soulaire-et-Bourg (1783).

G. 1721. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1744-1770. — Acquêt par le curé de Saint-Martin, conformément aux intentions de Marthe Davy-de-Chauvigné, d'une maison dans La Cour-Saint-Christophe, au faubourg Bressigny, « au profit de l'école de garçons, et pour entre- « tenir ou faire subsister le maistre de ladite écolle «

(1er février 1744); — baux de ladite maison par la fabrique (1769-1770).

G. 1722. (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1751-1789. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Maurice. — Délibérations des assemblées des habitants de la paroisse : — en tête, liste des notables avec la date de leur nomination; — fol. 8, ouverture d'une action pour obtenir la remise à la fabrique des cierges allumés aux sépultures (26 août 1753); — fol. 29, établissement « d'un banc pour les filles qui prennent la « peine de faire la quête » (29 mars 1761); — fol. 30, défense de souffrir dans le chœur, pendant la grand'messe, aucun enfant au-dessous de dix-huit ans (22 novembre); — fol. 69, procès-verbal constatant l'état des servitudes actives et passives des maisons ouvrant sur le cimetière (29 juin 1781); — fol. 93, questions et réponses sur le mode et les conditions d'élection aux États-Généraux (7 décembre 1788).

G. 1723. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1548-1748. — Vente par le Chapitre de Saint-Maurice « d'une cave, avec le fons et la voulte d'icelle, soubz « laquelle est de présent le grand-autel et le chœur de l'é- « glise parochial, et oultre une grande gallerie, avec les « caves, celliers et murailles » pour l'agrandissement de l'église paroissiale (20 avril 1548); — arrentement de partie du clos du presbytère (1739); — déclaration par le curé Michel Lepron du temporel de la cure (1748).

G. 1724. (Carton.) — 57 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1538-1788. — Déclarations, baux, arpentages des closeries de La Maison-Neuve en Lézigné, des Pâtis en Villevêque, d'une maison sur la Montée-Saint-Maurice, de terres et vignes en Martigné-Briant, en Saint-Laud et en Saint-Barthélemy, dépendant du domaine de la cure de Saint-Maurice.

G. 1725. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1508-1742.—Dons et legs portant fondations de messes et de services dans l'église paroissiale de Saint-Maurice, par Guillaume Avril (1654), Jeanne Beaujouan, veuve Symphorien Rocher (1742), Michel Caillet (1571), François Bruneau (1626), Jacquine Chollet (1674), Françoise Colombeau, veuve Cerveau (1597), Nicolas Daudouet (1552), Michel Garnier (1508), Claude Guyet (1600-1692), Pierre Lardier (1662), Jean et Louis Lepage (1536-1570), Françoise Sérezin, veuve René Cormier (1578-1581), Jeanne Tanne, femme d'Yvon Chevrier (1514).

G. 1726. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1584-1742. — Rentes constituées au profit de la fabrique de la paroisse de Saint-Maurice par Marie Poisson, veuve Davy-de-La-Rivière, François Bouvier, Charles-François de Meaussé, Renée Puhard, veuve Foullon, Jeanne Drouet, veuve Boullanger, et René Jolivet.

G. 1727. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 97 pièces, papier.

1410-1784. — Rentes hypothécaires dues à la cure de Saint-Maurice, sur maisons en ville, dans les rues Baudrière, de L'Écorcherie, Souche-de-Vigne et Place Neuve sur le Clos des Champs en Saint-Augustin, sur une maison de la ville de Beaufort, sur La Douaberie en Saint-Jean-des-Marais, sur terres et vignes en Martigné-Briant et en Rochefort-sur-Loire, sur La Haranchère en Pruniers.

G. 1728. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1633-1777. — « Estat de ce qui est deub par chaque « an à la fabrice de la paroisse Saint-Maurice » (XVIIe s.); — relevé des fondations (1633); — mémoires des rentes dues sur la paroisse de Martigné-Briant et des titres à l'appui (1719-1777); — fragment d'un livre de recette desdites rentes (1617-1633).

G. 1729. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1427-1728. — Chapelles desservies en l'église paroissiale de Saint-Maurice. — Chapelle des Cochons : fondation par Thibault Cochon, curé de Cuon, et rentes sur maisons à Angers, rue Sainte-Croix et dans la ville de Baugé (1427-1536). — Chapelle Saint-Thomas : rentes à Angers sur maisons rue Tutiballe, sur les métairies du Pin en Fontaine-Guérin et de La Beurière en Cheviré-le-Rouge (1495-1728).

G. 1730. (Registre.) — Grand in-quarto, 27 folios, papier.

1690-1691. — « Estat de la fabrice de Saint-Mau- « rice »; — fol. 1, rentes hypothécaires et foncières; — fol. 8, entretien de la lampe de la nef; — fol. 9 et 10, rentes dues pour les bancs de la chapelle Sainte-Marguerite; — fol. 17, emploi des quêtes; — fol. 19, charges ordinaires; — fol. 22, charges extraordinaires; — fol. 23, fondations; — fol. 26, inventaire sommaire des titres et papiers de la fabrique.

G. 1731. (Carton.) — 52 pièces, papier.

1751-1790. — Comptes des revenus de la fabrique de Saint-Maurice, rendus par Olivier-Georges Laroche (1751), René-Jules Saucier-de-La-Boderie (1752), Michel Martin Viot (1753), François Bretault (1754), César Trotouin (1755), Marie Coullion (1756), Joseph-Pierre Operon

(1757), Michel Coullion-de-La-Mustière (1758), Pierre Testu (1759), Pierre Lusson (1760), Th.-René Bault (1761), Jacques-Michel Viot (1762), Jean-Baptiste Mézeray (1763), Symphorien Dalivon (1764), Guillaume Courballay (1766), René-Isidore Leray (1767), François Grille (1768), Jacques Lemaugin (1769), Jean-François Rogue (1770), Pierre Coullion-de-La-Douve (1771), Courballay-de-La-Roche (1774), Mirault (1775), François Morteau (1776), Jean-Louis Baron (1779), Pierre Testu (1780), les héritiers de René Prévost (1782), Morteau aîné (1786), Grille et Mabille (1787), Grille et Dalivon (1788), Morteau-Rivière (1789), Jean-Denis Évain (1790).

G. 1752. (Registre.) — Grand in-folio, papier, 77 folios.

1765-1789. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Maurille. — Délibérations des assemblées de la paroisse de Saint-Maurille : — fol. 1, avis favorable au projet de fonder un collége d'élèves internes dans l'abbaye de Saint-Aubin (3 mars 1765) ; — fol. 4, tarif des droits de sépulture (4 août); — fol. 11, les procureurs et marguilliers autorisés à choisir des ecclésiastiques pour remplacer les prêtres habitués, psalteurs et officiers du Chapitre, qui refusent d'aider aux offices de la paroisse (10 août 1766) ; — fol. 14, plaintes contre la demoiselle Touchalaume, directrice de l'École de charité (26 juin 1768); — fol. 16, règlement de mutualité pour le mur de la nouvelle cure (25 août) ; — fol. 46, remise par le Chapitre aux paroissiens de la propriété de la moitié des deux cloches (29 août 1782); etc.

G. 1753. (Carton.) — 27 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; 1 sceau plaqué de l'évêque Michel Le Pelletier.

1671-1695. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens, enquêtes, publications, mandements et ordonnances de l'évêque concernant l'union des deux cures de la paroisse de Saint-Maurille.

G. 1754. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 13 pièces, papier.

1617-1677. — Dons et legs portant fondations de messes et services, au profit de la fabrique de Saint-Maurille, par Marie Bienvenu (1666-1674), René Bluineau (1677), Catherine Legras, veuve Guillaume Charpentier (1624-1629), Bonne Vinoclet, veuve de Guillaume Fouasse (1617), François Joubert, veuve Le Chat (1632), René Verdier, sieur du Pastis (1636), Olivier Chapillon (1675-1677).

G. 1755. (Carton.) — 8 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1680-1788. — Rentes constituées, au profit de la fabrique de Saint-Maurille : — d'une livre par Françoise Charron, veuve Guillot (1756); — de 7 livres, par Pierre Jouanneaux (1729-1776) ; — de 20 livres, par l'Hôtel-de-Ville d'Angers (1762); — de 23 livres, par Guillaume Haubert (1680-1687); — de 60 livres, par Henri-Auguste Du Verdier-de-Genouillac (1782) ; — de 50 livres, par Alexandre-Paul-Louis-Marquis de Samson et ses deux filles (1788).

G. 1756. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1774-1781. — Rentes constituées par René Robin-de-La-Basinière (1774) et Toussaint-Augustin Richard-de-Beauchamp (1781), au profit de l'école de charité de la paroisse.

G. 1757. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 148 folios.

1764-1790. — Livre-journal pour la recette des revenus de la fabrique de Saint-Maurille, tenu par René-Jean Murault, avocat au Parlement de Paris, notaire à Angers;— fol. 47, liste des paroissiens qui ont une concession de banc dans l'église.

G 1758. (Carton.) — 45 pièces, papier.

1716-1791. — Comptes des revenus de la fabrique de Saint-Maurille rendus par René Galisson (1716-1717), Charles Chauvin (1718-1719), Guillaume Bédane (1720-1721), Jean-Baptiste Ferré (1726-1727), Anselme Loiseau-de-Mauny (1728-1729), Jacques Bourreau-de-Versillé (1730-1731), Jean Lué (1732-1733), Jean Coustard (1734-1735), Élie Bardoul (1736-1737), Jean Jusqueau (1738-1739), Pierre Bory (1740-1741), Joseph-Jean Lepage (1744-1745), Pierre Lefrère (1747-1749), Jean Roussel-Desloges (1754-1755), Marie Berthelot-Dupasty, veuve Noël-Eustache Péan-Duchesnay (1756-1757), Jacques Miette-de-La-Planche (1760-1761), Jacques Legris (1762-1763), René-Jean Murault (1764-1765), Louis-Charles Barrière (1766-1767), Gaspard Ollivier (1768-1769), Étienne Alègre (1770-1771), Pierre-Roche Deville (1772-1773), P.-A.-F. Touchaleaume-Duplessis (1774), Joseph Follenfant (1775), Pierre Desportes (1777), J.-B.-Guillaume Follenfant (1778), Pierre-François Trottier (1779), Pierre Chesneau-de-La-Haugrenière (1780), René Quatrembat (1781), René-Jean Moron (1782), J.-P. Guérin (1783), Claude-Fr. Léchalas (1784), Pierre-Sérené Lepage (1785-1786), P. Billard (1787-1788), J.-Gabriel Cloquet (1788), J.-L.-Marie Coustard (1787-17888), R. Béguyer (1791).

G. 1759. (Registre.) — In-folio, papier, 249 pages.

1646. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Michel-du-Tertre. — « Inventaire ou estat des fon-« dations, tant anciennes que nouvelles, de la paroisse de « Saint-Michel-du-Tertre, où l'on voit ce que chacun des « fondateurs a fondé et légué, avec un catalogue des fonda-

« teurs. » — En tête : « Estat et réglement des Anniver-« saires et autres divins Services fondez et célébrez en la « dite église, suivant la réduction faicte et arrestée en « l'assemblée de paroisse le dimanche 23e décembre 1646, « soubs l'authorité de Mgr l'Évesque d'Angers. »

G 1740. (Carton.) — 1 cahier in-folio de 27 folios, papier.

1669. — « Estat servant d'inventaire de tous les tiltres « étant au trézor de la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre, « contenant les fondations et legs faictz en ladite églize, en « ce qui en a pu estre recouvré et mis ensemble audit « trézor par maître Pierre Thibaudeau, notaire royal, pro-« cureur de fabrique. »

G. 1741. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 330 folios.

1617-1641. — Délibérations des assemblées de la paroisse Saint-Michel-du-Tertre : — fol. 4, marché passé avec Roland Lagouz, marchand maître-orfèvre, et Jean Bris, compagnon orfèvre chez ledit maître, pour « une « grande croix... dans laquelle sera l'image de Nostre Sau-« veur, en la forme accoustumée, attaché et couronné d'es-« pines ; et oultre seront dans lad. croix les figures cy aprés « relevées en bosse et sizelées, scavoir : du costé du cruci-« fix, une lune..., un soleil, au milieu une splendeur, etc. » (16 mars 1618); — fol. 8, interdiction aux marchands de menue chandelle de cire de s'établir aux portes de l'église le jour de la Saint-Marcou, à cause de « la grande presse « et foule et du scandale » (29 avril); — fol. 31, construction d'une chapelle correspondant à celle de la famille Lanier (12 janvier 1620); — fol. 88, mandat donné au curé et à trois paroissiens pour traiter avec Paul Maillard de la façon des orgues, pour lesquelles Mme de Charnières a légué 800 livres (3 novembre 1624) ; — fol. 314, bail à Michel Durand de l'entretien annuel de la couverture de l'église (19 août 1641) ; etc.

G 1742. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1607-1654. — Procédure, terminée par une transaction, entre les religieux et abbé de Saint-Serge, et le curé de Saint-Michel-du-Tertre, concernant l'ordre et le règlement des processions de la Saint-Marc et des Rogations.

G 1743. (Carton.) — 16 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1603-1713. — Contestation entre les curés Moreau et Croux et les paroissiens pour le règlement des services (1603-1680) ; — nomination de chapelains (1641-1681) et de marguilliers (1708-1713) ; — « Extraict de l'établisse-« ment et règle que deffunct M. Moreau, curé en l'église « Saint-Michel-du-Tertre, faisoit garder en icelle ; » — arrêt du Parlement de Paris qui dispense le curé Moreau, de Saint-Michel-du-Tertre, de célébrer la messe dans la chapelle des prisons (31 mars 1609) ; — note « pour preuve qu'il n'est pas tenu d'assister les criminels », alléguant l'exemple de noble homme Veillon dit Herodais, François de Chazé, Étienne Lemanceau et autres, exécutés avec l'assistance de PP. Cordeliers.

G 1744. (Carton.) — 38 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; 1 sceau plaqué, petit, rond ; dans le champ, l'écu aux armes de l'évêque Guill. Fouquet ; légende : *Sigilum officiala. Andegavensis.*

1617-1623. — Procédure pour le curé Pierre Croux et les paroissiens de Saint-Michel-du-Tertre, contre René Pihou, prétendant à participer aux gaignages de l'église comme chapelain, et renié par les défendeurs comme indigne « par ses mauvaises mœurs, ignorance et débauche « d'une jeune ouvrière. »

G. 1745. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1565-1773. — Prise de possession de la cure par le curé Pierre Pavallier (13 janvier 1773) ; — travaux d'entretien et d'agrandissement du presbytère (1565-1604).

G. 1746. (Carton.) — 16 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin ; deux sceaux des évêques Miron et de Rueil.

1607-1702. — Nomination de Maître Pierre Pion comme titulaire de la chapelle dite Matutinale (1607) ; — requête du curé Jean François Ayrault, publications, enquête *de commodo et incommodo* pour l'union projetée de la chapelle dite Matutinale à la cure de Saint-Michel-du-Tertre (1701-1702) ; — nomination de Jean Boireau, comme titulaire de la chapelle de Saint-Guillaume, *alias* de Lancrau, (1633).

G 1747. (Carton) — 7 pièces, papier ; 18 pièces, parchemin.

1373-1578. — Confrérie de Saint-Michel en l'église de Saint-Michel-du-Tertre. — Arrentement par les procureurs, d'une maison près Pigeon, sous réserve que « les frères « et sœurs et leurs successeurs auront chacun an ladite « maison troys jours » (1373, copie) ; — assignations données au nom des procureurs de la Confrérie à des débiteurs de rentes (1512-1556) ; — quittances des services célébrés par la Confrérie (1547) ; — sentence de la Prévôté d'Angers contre Julienne Couascault, veuve Jarry, au maintien d'une rente de 6 sous sur la pièce du Cormier (1578).

G. 1748. (Carton.) — 33 pièces, papier ; 19 pièces, parchemin.

1490-1787. — Dons et legs au profit de la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre, portant fondations de messes et d'anniversaires, par Madeleine Beaulieu, veuve Richardin (1627), femme de Jean Galisson (1631), Jacques Berard (1648), Jean Boyreau (1677), Guyonne Bonvoisin,

veuve Grimaudet (1608-1614), Laurent Boullay 1603), P. Bréhot (1613), Suzanne Briand (1724), Félicie Briant, femme de Jean Garnier (1636), Hélène Chabrun, veuve de Jean Lerouge (1635), Nicole Cocquet (1604-1658), Renée Desprez, femme Ferrand (1666), Marie Dubois, veuve Guédié (1653), Claude Dupillé (1617), Germain Dupré (1608-1679), Michelle Gaudin, veuve Vigan (1588), Gabriel Gohory, veuve Louis Juliot (1605-1614), Jean Gohory (1612), Gilles Héard (1599-1605), Olivier Hiret (1631), Anselme La Bressoire, femme Guillaume Forget (1666), Jean Lespingueux (1490), Guillaume Lefougeux (1621), René Letort (1630), Antoine Pannetier (1727), René Parmetier (1614-1626), Anne Ragaru, veuve de Jean Courtabessis (1609-1649), Jean Troismault (1737), René Trouillet (1691).

G 1749. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVIIe siècle. — « Extrait du testament de feu Au- « gustin de Saumur, appelé au siècle François Jousselin. » Il donne à la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre une rente de 37 livres 10 s., « pour ayder à entreteuir un enfant aux « escoles, qui aura fait fonction d'enfant de cœur », ladite aumône ne devant pas être continuée plus de sept ans, « ledit tems compétant à un jeune homme pour faire et « parfaire ses estudes. »

G. 1750. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1572-1788. — Rentes foncières dues à la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre : — de 15 sols sur La Saulnerie en Soucelles (1669); — de 1 l. 5 s. sur une maison près le cimetière (1629-1761); — de 3 l. 10 s. sur la métairie de La Ragonnière (1594); — de 5 l. sur une maison rue Baudrière (1660); — de 8 l. sur vignes à Beaulieu (1712); — de 9 l. sur La Mauvissière (1661); — de 10 s. sur l'hôtellerie de l'*Arche-Dorée* (1592-1702); — de 15 l. sur vignes à Saint-Silvin (1636) et sur Les Rochers (1603); — de 18 l. sur La Brisepotière (1617); — de 40 l. sur la terre de Chandolant en Cantenay (1572-1764); — de 75 l. sur l'Oratoire d'Angers (1784-1788); — de 82 l. sur la terre de Beauvais en Bauné (1684-1687); — de 100 l. sur une maison à Angers, place de Monsieur (1769-1778); — de 100 l. sur Le Pineau en Thouarcé (1701).

G. 1751. (Carton.) — 9 pièces, papier; 22 pièces, parchemin.

1558-1786. — Contrats de rentes au profit de la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre, par Mathieu Basourdy (1613), René Binet (1713), Jean de La Chaussée (1641-1670), J. Cohon (1742), Ét. Chauvigné (1613), Louise Goupil (1781), J. Harangot (1651), Jean de Hiret (1644-1655), Catherine-Claude de La Borie (1712), Marc-Antoine de L'Etoile (1700), André Lelépreul (1637), Jeanne Loir, veuve Girois (1558-1693), Isabelle Malaquin, veuve Guérineau (1616), P. Mielleau (1558), Louise Rabin, veuve de Thorode (1625), Jean Thoisnault (1617), Et. Trioche (1636), les maîtres perruquiers d'Angers (1786).

G. 1752. (Carton.). — 1 pièce, papier.

1675. — Marché entre le conseil de fabrique de Saint-Michel-du-Tertre et Charles Guitton, organiste et facteur d'orgues, qui s'oblige « de relever l'orgue, la nettoyer et « mettre en bonne état, y faire et fournir, à ses frais et « dépens, un clavier de pied, servir et toucher lad. orgue « pendant neuf années; » etc.

G 1753. (Carton.) — 4 cahiers, papier, in-folio, de 80 folios.

1720-1750. — État des charges, droits et revenus de la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre.

G. 1754. (Carton.) — 17 cahiers, in-folio, papier, de 168 folios.

1753-1770. — Comptes de la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre par les marguilliers Vincent Roger (1753), Louis-René Boullay (1754), J.-B. Brevet (1755), Neveu, seigneur du Mottay (1756), Jean-Baptiste-Louis d'Estriché, avocat (1775), Claude Garnier, sieur de La Roussière (1758), Michel Laboureau, sieur de La Garenne (1759), Pierre Audio, notaire royal (1760), Louis Sartre (1762), Philippe-Joseph Druillon (1763), Jean-Baptiste Grille-de-La-Copardière (1764), Guillaume-Nicolas Huard (1765-1766), François Guérin (1767), Henri-Marc Rataud-Duplais (1768), Charles Goujon (1769), Olivier-Jean Pannetier, sieur de Baillé (1770).

G. 1755. (Carton.) — 18 cahiers, in-folio, papier, de 174 folios.

1771-1791. — Comptes de la fabrique de Saint-Michel-du-Tertre par les marguillers Michel-Louis Bordereau-Des-brosses, avocat (1771), Abel-Jacques-Hyacinthe Huchelou-Desroches (1772-1773), Charles-Jacques Choudieu-Desmolants, avocat (1774-1775), André-Jacques Jahyer, imprimeur du Roi (1776-1777), Gabriel-Pierre-François Macé, notaire (1778) et Chevallier (1779), Joseph-François Joubert, négociant (1780), Jean-Baptiste Sartre-Poitevinière (1781), Louis Crestault-Delamotte (1782), P.-Mathieu Morin (1783-1784), Jean-Charles-François Pinson, capitaine de la milice bourgeoise (1785), Guillaume-Nicolas Huard, notaire (1786), Louis-René Boulay (1787), Jean Maugars (1788), René Audio, notaire (1790-1791).

G. 1756. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1596, 7 février. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Michel-La-Palud. — Règlement épiscopal concernant les droits et les devoirs du curé de Saint-Michel-La-Palud.



G 1757. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1686. — Don par Robert Dumont, sieur de Villiers, et Guy Lemanceau, conseiller au Grenier-à-sel d'Angers, d'une somme de 200 liv. à la fabrique de Saint-Michel-La-Palud, à convertir en rente hypothécaire « pour l'entretien d'une « lampe ardente, tant de jour que de nuit, devant le Saint-« Sacrement de l'autel. »

G. 1758. — 5 pièces, parchemin ; 10 pièces papier.

1676-1786. — Acquêt par la fabrique de Saint-Michel-La-Palud d'une maison en la rue Courte d'Angers pour tenir l'école des garçons (1731-1740) ; — testament de Jeanne Monnier, portant, entre autres legs, don d'une maison pour l'école de filles (1676) ; — fondation au profit de ces écoles par Pierre Chasteaux, et titres nouvels de la rente de 15 livres (1699-1786).

G. 1759. (Carton.) — 10 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1663-1790. — Acquêt et baux par la fabrique de Saint-Michel-La-Palud d'une maison rue Saint-Aubin, à Angers (1663-1785) ; — baux de la pièce de terre de L'Aubépin, acquise par échange de la maison du *Paradis* (1766-1790).

G. 1760. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1561-1792. — Rentes foncières dues à la fabrique de Saint-Michel-La-Palud — d'une livre, sur une maison du faubourg Bressigny (1690-1791) ; — de 3 livres, sur une maison près La Madeleine (1663-1743) ; — de 3 livres sur l'hôtellerie du *Dauphin* (1561-1771) ; — de 14 livres sur la maison du *Cygne*, rue Châteaugontier (1583-1792) ; — de 55 livres sur la maison et jardin du *Paradis* (1762) ; — de 180 liv. sur une maison rue Basse-Saint-Martin (1716-1755) ; — de 60 liv. sur la terre de Vaurobert en Dissé-sous-le-Lude (1643-1754) ; — de 10 liv. sur le lieu de La-Grande-Rogerie, près Ingrandes (1714-1789) ; — de 160 liv. sur le Clergé (1755).

G. 1761. (Registre.) — In-folio, papier, 222 pages ; 1 table, de 23 folios, papier.

1776-1791. — « Recette des rentes foncières, an-« nuelles et perpétuelles, hypothécaires et des revenus « des biens-fonds, mis en ordre par chaque mois de l'an-« née », pour la fabrique de Saint-Michel-La-Palud.

G. 1762. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 647 pages ; 4 tables de 76 pages.

1740. — « Revenus et charges de la fabrique de Saint-« Michel-La-Palud, du temporel de la cure, des écoles « des garçons et des filles, même du sacristain et des fos-« seyeurs, porteurs de corps de la paroisse, » — avec une liste des fondateurs et bienfaiteurs.

G. 1763. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 315 pages.

1740. — « Revenus et charges de la fabrique. » (Double et copie du précédent.)

G. 1764. (Carton.) — 10 cahiers, in-folio, papier, de 147 folios.

1598-1790. — Comptes des recettes et mises des revenus de la fabrique de Saint-Michel-La-Palud, par Françoise Falaizeau, veuve d'Amboise Chaloppin (1598-1599), Étienne-François Chevallier (1763-1764), Pierre Rabouin (1764-1765), Mathieu Joubert (1776-1779), Claude-Augustin Fourmond (1780), André Hervé (1781), Jean Cormeray (1782-1787), René Letissier-Desjardins (1788), Thomas Trony, dit Labry (1789), Jacques-François Genest (1790).

G. 1765. (Carton.) — 1 cahier in-folio, papier, de 24 folios.

1733. — « Inventaire des pièces et titres concernant les « revenus dépendant de la fabrique de Saint-Michel-La-« Palud et les fondations faites en ladite église, comptes des « procureurs, écoles de charité, confrairie de Saint-Sébas-« tien et la cure », signé par le curé Bréhier, F. Palluau, prieur de Trèves, et P. Girault, procureur en charge.

G. 1766. (Registre.) — Petit in quarto, de 50 folios ; plus 10 pièces, papier, intercalées.

1708-1719. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Pierre. — « Conclusions des habitants de la paroisse « de Saint-Pierre » — En tête : « Noms de ceux qui étoient « présens à l'assemblée du dimanche 28 février 1708 et des « notables nommez en vertu du règlement ; » — règlement décrété pour la tenue des assemblées par le lieutenant général de la Sénéchaussée (25 février 1708). — Fol. 1, nomination des collecteurs de l'ustancille (11 mars) ; — fol. 7-8, autorisation de construire dans le cimetière (26 mai 1709) ; — fol. 26, reconnaissance par les paroissiens du droit revendiqué par les chanoines de Saint-Pierre d'être servis de pain bénit le jour de Pâques (1716) ; etc.

G. 1767. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 50 folios ; plus 3 pièces, papier, intercalées.

1720-1727. — Conclusions des assemblées de la paroisse de Saint-Pierre : — fol. 21, Berthelot, conseiller du Roi, désigné pour parrain de la cloche neuve (30 novembre 1721) ; — fol. 28, projet pour la transformation de l'église (10 mai 1722) ; — fol. 33, approbation du projet modifié (28 juin) ; etc.

G. 1768. (Registre.) — Petit in-quarto, de 24 folios, papier ; plus 1 pièce, papier, intercalée.

1727-1740. — Conclusions des assemblées de la paroisse de Saint-Pierre : — fol. 12, façon de six grands chandeliers de potin pour le grand autel (24 juin 1731) ; —

nomination de deux députés pour l'assemblée générale de l'Hôtel-de-Ville (6 mars 1740).

G. 1769. (Registre.) — Petit in-quarto, de 50 folios; plus 1 pièce intercalée.

1742-1746. — Conclusions des assemblées de la paroisse de Saint-Pierre : — fol. 3, transaction en vertu de laquelle les paroissiens se désistent de toute revendication contre le Séminaire, moyennant le versement d'une somme de 1,400 livres, colloquée en rentes au profit de l'école des filles de la paroisse (22 février 1742).

G. 1770. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1609-1670. — Conclusion du conseil de fabrique qui délègue une commission pour obtenir l'autorisation d'inhumer les pestiférés dans le grand cimetière (1626); — remboursement au fabriqueur de ses avances pour l'achat d'une tapisserie (1609); — marché avec Charles Billard, maître couvreur, pour les réparations, pendant neuf ans, de la couverture de l'église (1648), avec Mathieu Guyon, cordonnier, pour nettoyer les ornements, allumer les cierges et pour tous autres services dont il serait requis (1658); — traité avec Pierre Chevalier et Urbain Ledolleux, maîtres ciriers, pour la fourniture des cierges (1654-1658); — nomination par Anne Gilbert, veuve de Jean Le Royer, bedeau et sergent du fief et préconiseur de patenôtres, d'Olivier Brichet, pour remplir lesdits offices pendant les cinq années dont son mari avait la charge (1670).

G. 1771. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1740-1741. — Requête des paroissiens de Saint-Pierre et lettres de la veuve Aubert, de Cholet, concernant un don de 2,000 livres, fait « par une personne de piété », au profit de l'école des filles de la paroisse; — pouvoir donné par les paroissiens à René Bouchard et François Chantelou de placer diverses sommes en rentes au profit des écoles de charité.

G. 1772. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1691. — Lettres de l'avocat Fauveau, chargé de régler, au nom de la fabrique de Saint-Pierre, les droits d'amortissement et de nouveaux acquêts.

G. 1773. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1632 14 juin. — « Inventaire des joyaux, croix, chapes, chasubles, damoires, parements d'autels, nappes, « chandeliers et autres ornemens de la fabrice de la paroisse Saint-Pierre d'Angers fait par Nicolas Chesneau, « notaire royal ». — On y voit mentionnés trois calices d'argent doré, dont un « au dessoubs duquel est escript: « *Ex dono Domini Michaelis, hujusce ædis S^ti Petri rectoris*, 1584, deux tabernacles, l'un de velours à la turque, « fond de satin blanc à ramages, etc. »

G. 1774. (Carton.) — 40 pièces, papier; 6 pièces, parchemin.

1497-1690. — Dons et legs au profit de la fabrique de Saint-Pierre, portant fondations de services et anniversaires par Mathieu Baillif (1657), Jeanne Baillif, veuve Chesneau (1660), Marie Bellemotte (1614), André Béritault (1666), J. Boisteault (1615), Macé Boterre (1539), Étienne Boutin (1560), Hardouin Colin (1546), Jeanne Duval, femme Hiret (1565), Philippine Esnault, veuve Jouet (1651-1690), Jean Febvrier (1623), Perrine Forgecreux, veuve Aucent (1629), Françoise Gallère, femme Legaigneux (1497), Catherine Gisors, veuve Talour (1617), J. Guillopé (1584), René Guyot, veuve Haran (1583), Jeanne Guyonneau, veuve Berthelot (1597), Marguerite Henry, femme Goupil (1566-1571), Louis Jamin (1646), Guillaume Lecomte (1522-1543), Charles Lemaçon (1675), Jeanne Ménard, veuve Chevalier (1580), Jeanne Mondière (1599), Mathieu Pasquereau (1663), Anne Trénaunay, veuve Perdriel (1595), et Catherine Vandelant (1670).

G. 1775. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1502-1745. — Rentes foncières constituées au profit de la fabrique de Saint-Pierre : — de 35 s., sur la maison *des Pommiers* en Saint-Michel-du-Tertre (1594-1643); — de 2 livres sur le lieu du Fléchay (1708-1745); — de 60 s. t. sur La Baudrairie en Saint-Barthélemy (1502); — de 15 s. sur une maison de la chaussée Saint-Pierre (1733); — de 150 l., sur l'hôtel-de-ville d'Angers (1736).

G. 1776. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1720-1789. — État des rentes dues à la fabrique de Saint-Pierre : — « La moitié des quêtes est employée « pour l'entretien du chaudron des prisonniers, auxquels on « donne la soupe six mois l'année, une fois la semaine »; — procès-verbal de concession des bancs de l'église.

G. 1777. (Carton.) — 14 pièces, papier.

XVIIe siècle. — 1789. — État des charges et dettes actives et passives de la fabrique de Saint-Pierre; — mémoire et requêtes des paroissiens, afin d'obtenir la réduction des services et fondations.

G. 1778. (Carton.) — 35 cahiers de 179 folios, papier

1757-1790. — Comptes des revenus de la fabrique de Saint-Pierre rendus par Urbain Guinebert (1757), Géhère Lepin (1759), Gervais Lejau (1760), Clément Pelletier (1761), J.-B. Roussel (1762), Charles-Félix Claveau (1763), Joseph-Thibault Parage (1764), Pierre-Louis Dubé (1765), Charles-Jean Boutmy (1766), Gilles Clément (1767), Michel-

Aimé Deville (1769), J.-J. Fabre (1770), Marc-Jean Macé-de-La-Motte (1771), René-Joseph Bellanger (1772), Michel-Toussaint Viot (1773), Jean-Baptiste Pellissier (1774), René Géhère-Lepin 1775), René Maugars (1776), Gilbert Voisin (1777), René Guinebert (1777-1778), Pierre-Jean Bélanger (1778), Mathieu-François Tertrais (1779), Jean-Charles Ollivier (1782), Charles Roussel-de-La-Guéraudrie (1783), Pierre-Michel Deville (1784), Claveau fils (1785), Jacques-Constantin Richardière (1786), Auguste Labry (1787), Pierre Langlois (1788), Charles-Félix Lheureux (1789), et Joseph-Simon Robinet (1790).

G. 1779. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1660?-1789. — Inventaire des titres de la fabrique de Saint-Pierre.

G. 1780. (Registre.) — In-folio, papier de 244 folios; le folio 241 manque; le folio 240 est détaché. — 1 table de 3 pages, papier.

1536-1787. — « Cy est le registre des conclusions et « délibérations des frères de la Frarie érigée en l'église par- « rochial de Saint-Pierre d'Angers en l'honneur de Dieu et « au nom de la Purification de Nostre-Dame *alias* de la Chandeleur, faictes en leurs congrégations et assemblées ordi- « naires et extraordinaires en lad. église, en la chapelle « Sainct-Lucas, faict par maistre René Bardoul, prestre, curé « de Mr Saint-Jean-Baptiste *alias* Saint-Julian... l'un des « frères de lad. confrarie..... ». — Folio 52, inventaire des ornements de la chapelle (3 février 1581); — folio 93, statuts révisés de la confrérie (4 mars 1591); — folio 103, achat à l'orfèvre Boyvin d'ung benoistier d'argent « doré par les extrémitez et ung gectoir aussi d'argent doré « par les boutz » (17 août 1598); — folio 118, achat à Ambroise Demesvilliers, tapissier ordinaire du roi, « d'une « tenture de tapisserie de huict pièces de *l'Histoire de Moïse* » (3 février 1609); — folio 152, bref d'indulgences accordées aux confrères (1 janvier 1694); — folio 236, union des chapelles du Cormier et de la Purification (17 août 1722); etc.

G. 1781. (Carton.) — 19 cahiers, papier; 1 cahier parchemin, in-folio assemblé de 209 folios, papier; 28 pièces, papier.

1517-1785. — Inventaire de titres et comptes des revenus de la confrérie de la Purification, desservie en l'église paroissiale de Saint-Pierre.

G. 1782. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1703-1786. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de Saint-Samson. — Rente de 55 livres dues à la cure de Saint-Samson sur les Tailles de la ville (1724-1765); — bail d'une maison au faubourg Saint-Michel-du-Tertre (1771); — don par dlle Marie Héard de la closerie du Tertre-de-L'Epervière pour la fondation de l'école des filles de la paroisse (1703) et bail dudit domaine (1786).

G. 1783. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; débris de sceaux.

1376-1540. — Ville d'Angers (suite). — Paroisse de La Trinité. — Dons et legs portant fondations en l'église de La Trinité par Denis Goudard (1376), Jean Duverger (1452), Pierre Dufay (1466). Hélie Duboys (1491), Jean Boursier et Jean Daudouet (1491), Mathieu Chantereau (1501), Jeanne Travers, veuve René Couasne (1502), Nicolas Daudier (1512), Mathieu de L'Espinay, curé de La-Poitevinière (1516), Jean Davy (1516), Jean Maugin (1517), Julien Catime (1517), Léonard Tyrard (1518), Jean Chappeau (1518), François Blouin (1620), François Layrault, apothicaire à Blois (1526), Macé Landais (1533), Benoist Sarrasin, curé de Cornillé (1536), Guillaume Duboys, apothicaire, (1537), Jean Jolivet (1540).

G. 1784. (Carton) — 11 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1552-1598. — Dons et legs portant fondations en l'église de La Trinité par Catherine Péan, veuve Henri Lecamus (1552), Béatrix Guyet (1563), Michel Riotte et Anne Guiller (1565), Jean Rousse (1565), Jean Cambrois, curé de Rochefort-sur-Loire (1576), Imberde Lebourdier, veuve Ménard (1576), Barbe Lepoitevin, veuve Cousin, (1577), Jean Poirier (1583), Marthe Gallisson, veuve Hatton (1588-1609), Bertrand Lyonnel (1592), Robert Armange (1592), Urbain Hodemon (1592), Michel Voisine (1595), Symphorien Solimon (1597), Anne Guilleu, veuve Riotte (1598).

G. 1785. (Carton.) — 37 pièces, papier; 13 pièces, parchemin.

1601-1725. — Dons et legs portant fondations dans l'église de La Trinité par Jean Dubien (1601) Claude Cormier, sieur de Fontenelles (1603), Nicolas Daudier (1603), Renée Gautier, veuve Étienne Cailleau (1607), Urbain Hodemon (1608), Marie Fournier, veuve Pierre Gaultier (1611), René Verger (1614), Catherine Gourreau, veuve Simon de Goubis (1615), René Charbonneau, veuve Rétif (1618), Marie Jahan, veuve Bréchu (1633), Michel Jaulnay (1627), Antoine Baudon (1630), Jeanne de Villeneuve (1638), Renée Allaneau (1639), Claude Baillergeon (1641), Jeanne Bluineau (1641), Jean Rivière (1642), Michel Daulnay (1642), Martin Gaultier (1650), Mathieu Esmériau (1650), Perrine Martin, veuve Trochon (1653), Anne Dubois, femme Hameau (1653), Jean Rousseau (1654), Jean Simon (1654), Marie Bienvenu, veuve Gauld (1655), Pierre Dolbeau (1656), Françoise Delarue, veuve Perdriau (1660), Catherine Jolivet (1660), Françoise Perret, veuve Leray (1661), Jeanne Bourgeois, veuve Guillois (1661), Jacquine Gallicher, veuve Jarry (1661), Christ. Bienvenu (1666), Gilles Querpin (1668), Thomas Chatelain (1671), Jacques

Lepage (1671), Jean Lecourt (1671), René Guyet (1671), Renée Rivière, veuve Baugrand (1687), Marie Lemonnier (1699), Anne de Chartre, veuve Cesbron (1725).

G. 1786. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1520-1788. — Baux du Petit-Cléray, de Langronnière, de terres et vignes au Petit-Loiron, de maisons dans les rues des Forges et de la Trinité, de La Turpinière, dépendant du temporel de la cure de La Trinité.

G. 1787. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1408-1789. — Rentes foncières dues à la fabrique de La Trinité sur maisons dans les rues Corne-de-Cerf, des Quatre-Œufs, de La Censerie (1610-1688) et sur les domaines de La Coyère, de La Buhardière (1653), de La Giraudière (1734), des Hayes (1653), de La Mazure (1737), de Montéclerc (1481), de La Tribouillarderie (1723), de La Vincelotière (1655-1765); — rentes constituées par l'abbesse du Ronceray (1775-1789), Jean et François Alix (1686-1719), Antoine Cuissard et Barthélemy Dufay (1596), Claude Delaunay (1755), Anne Giffard (1770-1788), Valentin Langlois (1739-1754), Jean Lejau (1673), sur le Clergé de France (1766-1769).

G. 1788. (Registre). — In-folio, papier, de 84 folios.

1613. — « Pappier des rentes, tant foncières qu'hypo« théquères, en forme d'inventaire des tiltres et enseigne« mens, concernant les rentes deus aulx correcteur, cha« noines, curez et chapelains de La Trinité d'Angers, faict « en exécution desditz de La Trinité du dernier jour de « febvrier 1613, par laquelle conclusion ont esté députez « chacuns de maistres Mathieu Esmeriau, chanoine, Louis « Gaudin, curé, Jean Lebreton et Michel Roustion, chappe« lains, et Mathurin Janneaux, à présent recepveur pour « vaquer à dresser le présent pappier en forme d'inven« taire. »

G. 1789 (Carton.) — 7 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1761-1780. — États des rentes foncières et comptes des rentes et revenus communs des quatre chanoines de La Trinité.

G. 1790. (Carton). — 8 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1464-1789. — Acquêts, baux et fondations, rentes, procédures concernant le temporel des chapelles de L'Ancheneau, de La Halourde, de Champ-Rallay, de Dessus-La-Douve, de La Comtesse, de La Finouère, de Gilette et de Guinefolle, desservies en l'église de La Trinité.

G. 1791. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1350-1789. — Acquêts, baux, rentes, procédures concernant le temporel des chapelles de Maupas, des OO, du Puy-Ansault, de Réquiem, de Sainte-Catherine, de Saint-Gatien, de Saint-Hervé, de Saint-Mathurin, des Trois-Perrins, de Salvé et de Saugautier, desservies dans l'église de La Trinité.

G. 1792. (Carton) — 9 pièces, papier.

1750-1783. — Prise à loyer par le curé de La Trinité de la maison du Saint-Esprit pour l'école de la paroisse, et correspondance avec l'abbé Mergey pour la restauration de l'immeuble (1750-1765); — bail à loyer par le curé de la maison de la rue des Tonneliers, servant à l'école (1779-1783).

G. 1793 (Carton.) — 7 cahiers, de 97 folios, papier.

1711-1758. — Comptes des revenus de la fabrique de La Trinité rendus par Jacques Gourreau (1711), Jacques Serqueu (1722-1723), Jacques Bougler (1752-1758).

G. 1794. (Carton.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1532-1789. — Déclaration donnée au Clergé de France par la communauté de La Trinité de son temporel (1728); — baux de la recette des revenus (1532-1653); — récépissé et prise en charge des titres de la cure par le curé Gruget (1787); — devis des restaurations de la cure (1789).

G. 1795. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1407-1788. — Paroisse d'Ambillou. — Fondation par Guill. Flory, titres de rentes, procédures au soutien du temporel de la chapelle Notre-Dame, desservie en l'église paroissiale.

G. 1796. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1380-1761. — Paroisse d'Andard. — Dons et legs portant fondations de messes ou d'anniversaires en l'église paroissiale par Yves Letourneur, *Turnitoris*, archiprêtre (1380), Jean Perdriau (1472), Guillaume de Tourneville (1476). — V. l'original olographe à l'article G. 347; — Julien Lebreton, vicaire (1620), Jean Boussicault et Elie Toucheronde (1625), Mathurine Joullain, veuve Boussicault (1640), Laurent Bardoul (1661), Suzanne Menon, femme de Jean Tréguil (1685-1694), Clément Gillot, curé de Vernantes (1693), Charles Lepron (1697), Michel Lebreton, vicaire (1712), Marie Mabille, veuve Jean Jolly (1741), Ét. Basset (1761).

G. 1797. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1613-1779. — Titres de rentes sur les terres de Rosseau et de Monceaux, et baux du temporel de la fabrique d'Andard au Chêne-Fourché, au Champ-Templier, à La Commune, aux Trésors, à La Cochardière.

G. 1798. (Carton.) — 18 cahiers in-quarto, papier, de 131 folios; une pièce, papier.

1676-1789. — Comptes des revenus de la fabrique, rendus à l'archiprêtre-curé d'Andard par les procureurs Pierre Justeau, Marc et Gilles Souvestre (1676-1677), Etienne Lebaillif (1750-1751), Pierre Thuau (1752-1753), Julien Lebreton (1754-1755), Math. Trouillard (1758-1759), Jacques Dubois (1764-1765), Jean Lecerf (1766-1767), François Drouin (1768-1769), Ét. Justeau (1770-1771), Martin Tourloure (1772-1773), Cl.-Mat. Tourloure (1774-1779), Mich. Leboucher (1780-1783), René Sureau (1784-1787).

G. 1799. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1764-1779. — Chapelles desservies en l'église paroissiale d'Andard. — Fondation par Luc Briand, trésorier des princesses de Carignan, de la chapelle Saint-Luc, et baux du temporel (1664); — décret épiscopal portant réunion du temporel de la chapelle de La Brosse au temporel de La Providence (19 juin 1724).

G. 1800. (Carton.) — 2 cahiers, in-quarto et in-folio, de 28 folios, papier; 2 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1603-1790. — Providence ou École de charité d'Andard. — Titres de rente, contrats d'acquêts, baux du temporel de La Providence, fondée au profit de deux maîtresses d'école chargées de soigner les pauvres et de desservir le bureau de charité (1603-1767); — comptes des recettes et mises de la charité d'Andard par Pierre Thuau (1758-1770, 1782-1790).

G. 1801. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1618-1774. — Titres de rentes et baux du temporel dépendant de la confrérie de Saint-Symphorien d'Andard.

G. 1802. (Carton.) — 2 pièces parchemins; 2 pièces, papier.

1395-XVIIIe s. — Paroisse d'Andigné. — Bulle du pape Benoit XIII, qui autorisent la permutation de la cure contre le doyenné de Craon (Avignon, 15 décembre, *anno secundo*); — mémoires pour les paroissiens contre le prieur d'Andigné, au soutien de l'aumône des pauvres.

G. 1803. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, de 62 folios.

1596-1750. — Paroisse d'Antoigné. — « Extraict et « inventaire des chosses héritaulx appartenant au curé d'An- « toygné, où sont confrontées touttes les terres laboura- « bles, vignes à faire à la main, les tiers et quartz, les « rentes et debvoirs » (1596); — papier de recette des rentes en blé et en argent (1708-1749); — papier terrier contenant les domaines dépendant des chapelles de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine desservies dans l'église paroissiale (1742-1750).

G. 1804. (Carton.) — 163 pièces, papier; 23 pièces, parchemin.

1507-1790. — Inventaire des titres de la cure d'Antoigné et des chapelles de Saint-Nicolas et Sainte-Catherine, dressé par le curé L.-B. Lelivec (1790); — déclarations rendues à la prévôté d'Antoigné par le curé Philippe Blanchard et par Charles Barat, chapelain de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine, pour leur temporel (1702-1734); — dons et legs portant fondations par René Bidon, Étienne Bidon, Étienne Boylesve, Phil. Blanchard, Suzanne Boylesve, veuve Thibault, et Jeanne Maillet (1638-1602); — acquêts, baux, déclarations, contrats et titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure (1507-1786).

G. 1805. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1705. — Paroisse d'Avrillé. — État des revenus de la fabrique.

G. 1806. (Carton). — 2 pièces, papier.

1742-1777. — Paroisse d'Auverse. — Arrentement d'une pièce de terre dépendant de la chapelle Saint-Jacques, desservie en l'église paroissiale.

G. 1807. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 46 pièces, papier.

1434-1760. — Paroisse de Baracé. — Déclarations du domaine et du temporel de la cure rendues par les curés aux assises du château d'Angers et de Vieilleville, au Clergé de France, au Bureau des finances de Tours (1434-1736); — acquêts, baux, contrats d'échange, rentes au soutien du temporel de la cure (1481-1716); — terrier et procès-verbal de confrontation du fief (1754); — procès-verbal d'enquête et autorisation conforme, donnée par l'évêque aux paroissiens, d'abattre la maison du vicariat (1759-1760).

G. 1808. (Registre.) — In-folio, papier, de 200 pages; 1 table de 4 pages.

1777. — Paroisse de Saint-Pierre et Saint-Laurent de Baugé. — « Inventaire des titres et papiers concernant les « biens et revenus de la fabrique de l'église paroissiale « trouvés dans les muniments de ladite fabrique. »

G. 1809. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 43 pièces, papier, comprises à l'Inventaire G. 1797, p. 69-89.

1444-1785. — Rentes foncières dues à la fabrique de Baugé sur la closerie de La Pégaudière (1544-1763), sur une maison de L'Allée-Parage (1702-1785), sur maisons au Cahaireau et dans le faubourg de Vauboyer (1717-1788), sur La Grande-Valotière (1717-1780), sur la terre de Montivert (1750-1772), sur les biens des Chesnières (1639-1756) et de La Vallière (1579-1745); — fondation par Christine de Bouteiller, veuve de Philippe Jousse, sieur

de Bonnevau, d'un salut pour tous les jours de carême, et titres nouveaux de rente à l'appui (1718-1774).

G. 1810. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 42 pièces, papier, comprises à l'Inventaire G. 1797, p. 101-132.

1472-1786.—Rentes sur la terre de Sermaise (1609-1789), et sur La Ronde en Pontigné (1722-1777), sur Pont-Pinoche (1709-1777), sur terres au canton de Villaines en Pontigné (1472-1752), sur une maison du canton de La Camusière (1627-1778), sur l'ancien cimetière, près La Madeleine (1740-1783); — acquêt, baux, arpentage du lieu du Fourneau en la paroisse de Lasse (1664-1786).

G. 1811. (Carton.) — 32 pièces, parchemin; 158 pièces, papier, comprises à l'Inventaire, G. 1797, p. 134-155.

1525-1787. — Acquêts, baux, expertise, procédure, concernant la propriété des biens de Pontpinoche (1647-1779), et de La Vincelotière (1621-1787), dans les paroisses du Vieil-Baugé et de Fontaine-Guérin; — rente sur le lieu du Pau-Brûlé (1633-1717); — acquêts, arpentages, baux, déclarations des diverses pièces de terres qui composent ladite terre (1525-1785); — rentes constituées dues par Pelluet, Lanier-de-La-Tour, Marthe Boisricher (1649-1775).

G. 1812. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 70 pièces, papier, comprises à l'Inventaire G. 1808, p. 156-168.

1362-1781. — Dons et legs portant fondations de messes dans l'église paroissiale de Baugé par Catherine Guillaume, veuve Gohory, Renée Rousseau, veuve Bariller, Anne Poupin, femme Réby, Marie-Jeanne de Pincé, Marie-Jeanne Lefebvre-de-La-Lucerie, Jean-Lazare Dépagne, Claude Cointreau, Madeleine Chevallier, Élisabeth Vigneau, veuve Bariller, Jacques Bouchard, René Bouchard, Marie Lagouz, veuve Colas, André Godefroy, Alexandre Gazeau, Pierre Gazeau, Martine Godier, Math. Clavier, Ch. Maignan, ancien prieur, Pierre Falloux, René Caillaud, docteur en médecine, Jean Tallemagne, Catherine Martin, Catherine Sophier, veuve Chevalier, Alexandre Boureau et Louise Guéhery (1593-1755); — brevet du Roi qui autorise les habitants à employer les matériaux de l'église de Saint-Laurent du château à la construction de l'hôpital (26 janvier 1644); — fondation par l'évêque Henri Arnauld d'une mission décennale (1685); — fondation par Jean Lorry de la chapelle Saint-Gilles (1362-1753), par Jean Lorry et Jeanne Bouju, de la chapelle Saint-Jean (1468), par Louis Gazeau, de la station de l'Octave de la Fête-Dieu (1704); — nomination du prêtre chargé d'acquitter les fondations et du sacristain (1756-1781).

G. 1813. (Carton). — 2 pièces, parchemin; 60 pièces, papier, comprises à l'Inventaire G. 1808, p. 169-175.

1512-1783. — Marchés avec Jean Dangeville (1749-1760) et Jean Luck (1779) pour la réparation et l'entretien de l'orgue, — avec Gabriel Moranne pour le pavage de l'église (1776); — fondation par Pierre Pironneau de la chapelle Saint-Pierre, desservie en l'église paroissiale, et ordonnance épiscopale qui en prescrit le service (1512-1657; — patronage et droit de banc et de sépulture accordé dans ladite chapelle à la famille Gohorry (1612-1713); — enquête et procédure concernant les droits honorifiques prétendus par les seigneurs de Bordes dans l'église paroissiale (1741-1771); — état des fondations, et ordonnances épiscopales portant règlement ou réduction des divers services (1727-1779); — acquêts et déclarations de l'emplacement du grand cimetière près la porte Saint-Nicolas (1676-1783).

G. 1814. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1479-1776. — Acquêts, baux, procédures, titres de rentes à La Croix-Bizeul, au Vaudevillier, au Fourneau, près La Petite-Forêt.

G. 1815. (Carton.) — 7 pièces, papier, comprises à l'Inventaire, G. 1808, p. 176.

1634-1638. — Inventaire des ornements, linges et argenterie trouvés dans la sacristie (1634-1638), «.. une croix « d'argent, dont le vaze est de cuivre doré, ... dans laquelle « y a de la vraye croix, deux reliquaires en relief d'argent, « l'un de saint Laurent, au pied duquel sont les armes du « roy de Cicille, et l'autre de saint Sébastien, etc. »; — inventaire des titres et papiers de la fabrique (1634).

G. 1816. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1592-1604. — Compte du voyage fait à Tours en octobre et novembre 1593 par Jacques Desassis, Jean Rideau, et Octavien Genetay « pour solliciter entre les opposans à « l'édification de l'église »; — « inventaire des pièces que « maître Oct. Genêtay, lieutenant en la Prévôté de Baugé, « produit par devant vous nosseigneurs de la Chambre des « Comptes, à l'encontre de maître Julian Toumin »; — « mémoire contre la révision des comptes de maître Octa-« vien Genêtay pour monstrer qu'il n'est seul tenu des radia-« tions »; — fragment d'un journal : « le lundi 7 septembre « 1592, sur les neuf à dix heures du soir le sieur mareschal « d'Aumont vint de Sablé... loger en ma maison et y fut le « lendemain, jour de Nostre-Dame; lequel jour au soir, « souppant en la salle en sa compagnée, le seigneur de La « Trimouille au bout, le seigneur de Clermont du costé de « la cheminée, le seigneur de Mornay après luy, et le sei-« gneur de Pichery, capitaine du chasteau d'Angers, d'aultre « costé ledit sieur mareschal, La Proustière-Gourreau, etc. « — Le samedi, pénultiesme de février, sur les dix heures du « soir 1593, ceux de la Ligue entrèrent dans La Flèche par

« surprise et la pillèrent. » (ici s'arrête le fragment qui n'a qu'une page et demie); — note d'un voyage à Paris : « Le « dimanche, dernier jour de novembre 1603, sortant avant « le jour de la messe du messagier à La Flèche, pour aller « à Paris avec luy contre les desputez de l'Église, Com- « meau, l'un d'iceulx, m'a fait arrêter prisonnier... Le « samedi, 6 décembre 1603, suis arrivé à Paris, et le len- « demain dimanche, j'ai assisté avec le sieur de L'Ouvrar- « dière, au sermon du P. Coton faict devant le Roy à Saint- « Germain-de-L'Auxerrois; — le lundi, j'ay ouy le prédica- « teur portugais à Saint-Merry... Le 4 de janvier 1604, j'ay « veu représenter à l'hostel de Bourgogne, par la compa- « gnie d'Isabelle et Pedreleu, la tragédie du *Calife d'É- « gypte*, tué en sa tente par Numantie, femme d'Acrésis, « citoyen de Numance, etc. » Ces notes, de trois pages, in-folio, contiennent de curieux détails sur les sermonaires du temps et sur un attentat à la vie du P. Coton, 18 janvier 1604. — Elles sont d'Octavien Genêtay.

G. 1817. (Carton.) — 22 pièces, papier, 1 pièce, parchemin, comprises à l'Inventaire G. 1808, p. 177-180.

1593-1609. — Construction de l'église paroissiale de Baugé. — Ordonnance de l'Élection qui convoque les habitants pour aviser aux moyens de construire une église pour remplacer celle du Château dont l'accès leur est interdit depuis cinq ans (avril 1593); — nomination de procureurs pour l'achat des matériaux (9 mai); — requête au Roi tendant à avoir délivrance de six arpents de haute-futaie, ou tout au moins d'une cinquantaine de pieds de chênes, avec l'autorisation de lever 500 écus de taille (orig. portant la signature autogr. de R. Legouz « lieutenant-général criminel et asses- « seur civil, juge délégué de Messieurs de la Chambre, « contre les rebelles ligueurs », de Fournier, lieutenant particulier, Goyet, élu, Duchesne, syndic des avocats, etc.); — procuration des habitants opposants à la levée des Tailles (avec sign. autogr.); — copie de lettres du roi Henri IV (18 oct. 1593), du pape Clément VIII, du duc de Mayenne et de Puicharic qui appuient le projet (1593-1595); — certificat à l'appui du comte de Rochepot (avec sign. autog., 22 novembre 1593), et du curé, avec apostille des curés, prieurs et chapelains d'alentour (27 novembre 1593); — lettres patentes portant don de vingt-cinq pieds de chênes (25 mars 1593); — autres, qui autorisent des levées de subsides sur les paroisses de l'Élection (12 juillet 1593-22 avril 1595); — arrêt de la Cour des Aides qui déboute les opposants (10 décembre 1593); — ordonnance du lieutenant-général qui défend de « mettre et apposer en l'église « nouvellement bâtie ou commencée aucune images, car- « ries, autels, bancs, boys, ferrements, vitreries, pein- « tures et autres choses, sans avoir premièrement prins « l'advis et consentement du curé et du procureur du Roi, « et des députez qui ont charge dudit bâtiment » (24 janvier 1596); — inventaire des acquits et pièces justificatives du compte de maître Octavien Genetay pour l'église de Baugé (1599); — lettre du roi Henri IV à M. de La-Rochepot, gouverneur en Anjou, qui lui prescrit de faire installer le curé dans le presbytère neuf et de lui interdire le logement du château (3 avril 1604, orig, avec sign. autog.); — lettre d'envoi par le sieur de Rochepot au sieur de La Pilletière, capitaine du château de Baugé, de la lettre du Roi avec ordre d'y obéir (30 avril 1604; orig. sig. : « vostre « affectionné et seur amy La Rochepot) »; — ordonnance épiscopale qui autorise la célébration du service religieux dans l'église nouvelle (22 octobre 1609, avec cachet de l'évêque Miron).

G. 1818. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 84 pièces, papier, comprises à l'Inventaire, G. 1808 p. 181-186.

1747-1762. — Union du prieuré de Saint-Symphorien du Vieil-Baugé à la cure de Saint-Laurent : — Requête de Charles Lemaignan, prieur et curé, afin d'obtenir la suppression du prieuré et sa réunion à la cure, et ordonnance de l'évêque pour l'enquête (7 septembre 1747); — consentement donné par les habitants et par l'abbé de Saint-Serge (29 novembre 1747-10 septembre 1748); — enquête de *commodo et incommodo* (9 septembre 1748); — état des revenus et des charges de la cure et du prieuré; — décret épiscopal (2 mai 1749); — lettres patentes (mai 1753); — procédures et arrêt du Parlement (14 juillet 1762), portant l'union demandée.

G. 1819. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1580. — Titre d'une rente de 15 s., consentie par René Richomme, écuyer, sieur de Gault, à la fabrique, en reconnaissance du consentement donné par les habitants à la construction « d'une clousaion en forme d'oratoire et chap- « pelle au bas de la neuf. »

G. 1820. (Carton.) — 128 pièces, papier, comprises à l'Inventaire G. 1808, p. 187.

1740-1784. — Concessions des bancs, bancelles, chaises de l'église et de la tribune; — ordonnance sur requête, portant convocation des habitants, et assemblée pour la police et réformation des bancs; — « avis aux menuisiers « pour la construction des bancs. »

G. 1821. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 50 folios.

1774-1783. — Délibérations des assemblées générales et ordinaires, et du bureau de la fabrique : — fol. 9, démolition de la croix stationale dite Croix Orée; — fol. 23, choix du devis de l'organiste Luck pour la res-

tauration de l'orgue; — fol. 41, confection de robe au bedeau, à l'instar du bedeau de l'Église d'Angers,

G. 1822. (Carton.) — 3 cahiers, dont 2 petit in-quarto, papier, et 1 in-folio, ensemble de 60 folios.

1783-1791. — Délibérations du bureau de la fabrique : — fol. 4, devis pour la clôture du cimetière; — fol. 5, autorisation de prendre les pierres sur le mur de ville; etc.

G. 1823. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1682-1773. — Marchés passés par les procureurs de fabrique avec Louis Beauclair, maître menuisier, « pour « trois rangs de stalles à faire au jubé des orgues au « nombre de quarante-deux » (2 mars 1759); — avec Mathurin Bourneuf, « orlogeur à Mazé », pour restaurer l'horloge de l'église (30 novembre 1750); — avec François Jolly et Louis Aubry (1er mai 1731), et Jean-Baptiste-Étienne Lebrun, maîtres fondeurs (1762-1770), pour la refonte des cloches; — avec Jean Dangeville et Jacques-Antoine Gluker, facteurs d'orgues, pour la restauration et l'entretien des orgues (1742-1773); — avec Nicolas Bouteiller, sculpteur, Jean Chevreux et Jean Lefebvre, maîtres architectes, pour la construction du grand autel (1682); — avec l'architecte Freslon pour la restauration du chœur (1740-1742).

G. 1824. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 140 pièces, papier.

1498-1784. — Dons et legs par Lucie d'Aubigné, femme Bourreau, Hyacinthe Chevalier, Jacques Bouchard, Jeanne Lhopiteau, veuve Durand, Anceau Ménard, Honorée Gatineau, Guyonne Bouet, Claude Davy, Catherine Riballier, veuve Chaussée, Anne Élie, femme Charbonnier, Renée Legendre, Marie Blotière veuve Heslon, Marie de Blavon veuve Lebigot, Jean Oriard, Marie Taillecour, Jacques Louet, portant fondations et titres nouveaux de rentes; — rentes sur Les Collinières et diverses maisons en ville, rue Saint-Pierre, place du Cigne, au Port-Clouet, dans le faubourg Saint-Nicolas et de La Camusière, à La Fontaine-Rossignol, devant le grand cimetière, près les Capucins.

G. 1825. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios.

1775-1793. — « État détaillé de toutes les fondations « qui doivent être acquittées en l'église paroissiale et des « autres charges que le procureur de fabrique doit acquit- « ter annuellement, même celui des fondations qui doivent « s'acquitter et qui ne sont pas rétribuées par le procureur « de la fabrique, à l'acquittement desquelles il est seule- « ment tenu de veiller. »

G. 1826. (Carton.) — 1 cahier, in-quarto, papier, de 28 folios; 1 pièce, parchemin, intercalée.

1486-1487. — « Comptes que rendent à vénérable « et discrète personne monsieur l'archidiacre d'Angers ou à « messieurs ses vicaires et commis et aux paroissiens de la « paroisse de Saint-Laurent de Baugé, Robin Lejeune et « Robin-Rabouan, procureurs de la fabrice de ladite église, « des recettes et mises, par eulx faictes ou faict de la fa- « brice, pour ung an entier, commenczans le XXIIIe jour « d'octobre l'an mil IIIIc IIIIxx et six »; — fol. 18, « pour « peindre l'imaige de saint Laurent ont paié à Monsieur « de Plésance VI liv. »; — fol. 19, « au maistre d'escolle « pour avoir abillé le processionnaire, lequel estoit endo- « maigé parce qu'il avoit pleu dessus, VI s. »

G. 1827. (Carton.) — Cahier, grand in-quarto, papier, de 53 folios, couvert en parchemin.

1516-1519. — « Compte que rend André Gaudouyn, « procureur commis et institué quant au faict et adminis- « tration de la fabrice de l'église parochial de monsieur « saint Laurens de Baugé, des receptes et mises faictes par « iceluy Gaudouyn depuis qu'il commencza à exercer, qui « fut le derrenier jour de juign l'an mil cinq cens sèze; » — fol. 28, « pour avoir faict abillé la chère du prédicateur, « laquelle est en la halle, XX den. » — fol. 30, « à Martin, « le menuisier, pour avoir faict la crosse, où est le corps « Nostre-Seigneur en lad. églize, et pour le vin de ceulx qui « aidèrent à meptre icelle crosse, CII s. »; — fol. 45, par « la délibéracion de plusieurs des manans et habitans du- « dit Baugé a esté fait faire une croix d'argent dorée à « Jehan Riffault, marchant orfèvre, demeurant à Angers, « laquelle croix pèse en argent fin 15 marcs une once et « demye, qui vault neuf vingts XVII liv. VIII s. IX den. tourn. « 31 ducatz d'or pour dorer lad. croix, vallent LXIIII liv. « VII s. VI d., cinquante livres pour la faczon de lad. croix, « pour ce pourtant la somme de IIIc XI l. XVI s. III d. »

G. 1828. (Carton.) — Cahier, in-folio, papier, de 22 folios.

1542-1543. — « Compte de la fabricque de l'église « parochial Monsieur Sainct-Laurens de Baugé, de la recepte « et mise faicte en icelle fabricque pour ung an entier, com- « menczant le 13e jour de décembre l'an 1542 et finissant « à semblable jour, iceluy exclud, 1543, pendant laquelle « année André Guerrier a esté procureur. »

G. 1829. (Carton.) — 16 cahiers, in-folio, papier, de 229 folios.

1600-1696. — Comptes des recettes et mises de la fabrique rendus par Antoine Aubert (1600), Pierre Richardin (1608), Georges Louet (1640), Jean Pousse (1652), Etienne Lefèvre (1653), Pierre Souzay (1654), Madeleine Pierre, veuve Le Barbier (1656), François Janvier (1658), Louis Biteau (1660), André Pinguet (1671), Étienne Moreau (1675-1676), Pierre Bureau (1677), Félix Chesneau (1680-1692), Math. Clavier (1692-1696).

G. 1830. (Carton.) — 7 cahiers, in-folio, papier, de 487 folios.

1707-1759. — Comptes des recettes et mises de la fabrique par Jean Le Mercier, Pierre Amellon et René Legendre (1707-1720), André Poitevin et Marie Sallé (1726-1730), Catherine Bridier, veuve Guyot (1730-1733), André Godefroy (1733-1737), Jean-Michel Lemercier (1737-1742), les héritiers Couprye (1743-1753). — Compte « que rend maître Hyacinthe Busson, procureur du « clergé de la ville de Baugé, des sommes qu'il a réser« vées pour l'entretien des ornements de la fabrique sur « les honoraires des sépultures et des services (28 mars « 1759). »

G. 1831. (Carton.) — 145 pièces, papier.

1682-1740. — Mémoires et quittances à l'appui des comptes, notamment du vitrier N. Jousse, pour les panneaux remis en plomb aux vitreaux de Saint-Jacques, de Saint-Sébastien, de la Vierge de Saint-Jean, de l'Annonciation, etc., du menuisier Louis Beauclair, de l'imprimeur Lemasson, de l'organiste Gluckner, de Jean Gaudin, marbrier de Sablé, « tant pour trois bénitiers que pour l'épitaphe et la « graveure d'icelle. »

G. 1832. (Carton.) — 148 pièces, papier.

1742-1759. — Mémoires et quittances à l'appui des comptes, notamment des prédicateurs Récollets, FF. Edmond Prout, Laurent d'Anjou, Joachim Gilbert, Chrysogone Bourgeois; — de Dangeville, pour le rétablissement de l'orgue; — de Fontenay, tailleur, pour l'habillement des enfants de chœurs.

G. 1833. (Carton.) — 10 cahiers, de 579 folios, papier.

1753-1791. — Comptes des recettes et mises de la fabrique, rendus par Claude Jolly (1753-1756), François-Urbain Chicoteau (1757-1761), François-Pierre Odiau (1761-1767), Bernard-François Sallion (1767-1774), Henri-Jean Monden (1774-1782), Louis-Charles-Antoine Aubry (1782-1789), François Cailliot (1789-1791).

G. 1834. (Carton.) — 156 pièces, papier.

1760-1766. — Mémoires et quittances à l'appui des comptes, notamment du menuisier Blot, pour la façon du reposoir; — des fondeurs Jean Michel, de Beaufort, Lebrun, du Mans, Guillaume, de Rennes.

G. 1835. (Carton.) — 135 pièces, papier.

1766-1775. — Mémoires et quittances à l'appui des comptes, notamment de Lebugle, organiste de Périgueux, pour ses frais de voyage; — de Françoise Bourgeois pour la restauration de six pièces de tapisseries à personnages; — de Dangeville et Luck, pour la réfection des orgues; — de Trepreau, pour l'entretien de l'horloge, etc.

G. 1836. (Carton.) — 168 pièces, papier.

1680-1789. — Mémoires et quittances, à l'appui des comptes de fabrique, — des marchands ciergers, — d'Armant Joubert, menuisier, pour la restauration de la chaire; — du peintre Besnard, pour un tableau « de la « Cœne des Apôtres (5 septembre 1682) »; — de Nicolas Bouteiller, sculpteur, pour deux angelots posés sur le cadre du grand autel et pour la figure de la Résurrection posée sur le grand autel (1782); — de Jacques Musy, dit Marsy, pour les peintures et dorures des autels (1783); — de l'entretien, pour le logement et le denier du prédicateur; — achat de cordes pour les cloches, de bois pour les prisonniers, de registres pour les comptes; — frais d'entretien des vitreaux et des orgues, etc.

G. 1837. (Carton.) — 101 pièces, papier.

1777-1791. — Mémoires et quittances, à l'appui des comptes, du sacristain, du maçon, — du libraire Delafosse, à La Flèche, pour impressions; — de la dame Perseval, pour réparation du tapis d'autel, — du couvreur pour fourniture d'ardoises; — de Luck, facteur d'orgues, pour réparations de l'orgue; — de Benoist Biat, carme de Rennes, et de Théophile Lefèvre, carme d'Angers, pour les prédications du carême, etc.

G. 1838. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1486. — Chapelle de Saint-Gilles. — Présentation à l'évêque d'Angers par le procureur de fabrique, « en la « compaignie de honorables hommes et saiges plusieurs « des bourgeois, manans et habitans de Baugé », de la chapelle ou chapellenie de Saint-Gilles, desservie en l'église paroissiale (avec 27 signatures autographes).

G. 1839. (Carton.) — 15 pièces, papier.

1631-1672. — Contrats de vente ou baux de bancs ou d'emplacements de bancs dans l'église de Baugé.

G. 1840. (Carton.) — 3 pièces, parchemin.

1451-1541. — Chapelle de l'Ermitage. — Lettre du cardinal Guillaume, portant fondation d'indulgences pour les fidèles qui contribueront à l'entretien de la chapelle Saint-Sulpice (1451); — collation par les paroissiens de Saint-Laurent de Baugé à frère Jehan Maillart (1521), et à Pierre de Lespine (1541), de la maison « de l'ermitage de « Notre-Dame-de-Saint-Sulpice », à charge de surveiller et entretenir l'église Saint-Sulpice et d'abriter les pélerins.

G. 1841. (Registre.) — In-folio, papier, de 70 pages.

1774. — « Inventaire des titres et papiers concernant

« les confrairies de Saint-Michel, de Notre-Dame-des-Ago-« nisants, du Saint-Sacrement, de Saint-Sébastien, et de « Notre-Dame-du-Rosaire, érigées et desservies en l'église « paroissiale de Baugé, trouvés dans les muniments desdites « confrairies en l'année 1774. »

G. 1842. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 47 pièces, papier, comprises aux p. 11-15 de l'Inventaire G. 1841. — Manque la liassé cotée B A.

1680-1778. — Confrérie des Agonisants. — Bulle d'érection de la Confrérie (15 avril 1681), requête du clergé et des habitants, et ordonnance conforme de l'évêque (8 septembre), portant publication de la bulle; — testament d'Ambroise Joreau, veuve Vaugoyau, constituant 5 livres de rente pour la fondation de trois messes (6 mars 1681), reconnaissance et titres nouveaux (1683-1778); — titres d'une rente de 6 livres due par les héritiers Vallée sur La Déhaiserie en Pontigné (1680-1770); — comptes des bâtonniers, contrats de rentes amorties, quittances de droits, etc. (1692-1729).

G. 1843. (Carton.) — 7 pièces, papier; 1 pièce, parchemin, formant la première liasse de l'Inventaire G. 1841; un cachet de l'évêque Poncet de La Rivière.

1662-1732. — Confrérie de Saint-Michel. — Bref du pape Alexandre VII (29 juin 1662), qui porte création de la Confrérie et ordonnance de l'évêque d'Angers (10 novembre 1727), qui en réglemente le service; — assemblée des paroissiens (10 décembre 1732), et testament de l'abbé Jean Chevallier (12 avril 1679) qui fonde une chapellenie en ladite église; — consentement des héritiers et présentation d'un titulaire (1681-1691).

G. 1844. (Carton.) — 16 pièces papier, 1 pièce, parchemin, formant les liasses AA, AB, de l'Inventaire G. 1841.

1668-1787. — Confrérie de Saint-Michel (suite). — Inventaire de titres et papiers (1668); — projets de comptes des recettes et dépenses (1668 et 1698); — don d'une rente de 25 livres par Catherine Candé (1674); — don par Jean Chevallier et baux de L'Ouche-aux-Pierres (1679-1787).

G. 1845. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 65 pièces, papier, comprises à l'Inventaire, G 1841, p. 47-70. — Manquent les liasses cotées A, C, AM, CM, GM.

1590-1778. — Confrérie du Saint-Rosaire. — Baux d'une maison rue des Prêtres (1753-1783); — rente d'une maison du faubourg de Vauboyer (1600-1779); — acquêt et baux d'une maison près les Capucins (1624-1781), d'une autre maison rue des Prêtres (1590-1777); — rente de 10 livres sur maison et jardin au canton de Saint-Michel, dits L'Ouche-Huby (1631-1730); — fondation du salut de l'Octave de la Fête-Dieu (1622-1623); — testaments de René Cointreau, Mathurin Avril, peintre, Urbain Bréger, Renée et Michelle Foury, et Rétif, portant fondation de messes et anniversaires (1639-1682); — inventaires des titres (1662-1743).

G. 1846. (Carton.) — 26 pièces, papier, 7 pièces, parchemin, portées à l'Inventaire G 1841, p. 16-26. — Manquent les liasses cotées E, G, H et 2e.

1577-1785. — Confrérie du Saint-Sacrement. — Bulle du pape Urbain VIII (1633), portant indulgence pour les confrères et les visiteurs de l'autel; — traité passé entre le bâtonnier de la confrérie, le curé et quatre prêtres pour le service d'une grande messe le premier jeudi du mois (1577); — legs par Jean Tallemagne (1583) et titres nouveaux (1655-1756) d'une rente de 20 livres sur une maison de la rue Basse, à Baugé; — legs par Madeleine Baudry, veuve Deschamps (1733) et baux d'une maison (1774-1785), d'une maison au haut du Marché-au-blé; — titres nouveaux d'une rente de 6 livres sur une maison près le Collége (1631-1781); — d'une rente de 10 livres sur partie de l'enclos des Hospitalières (1610-1777).

G. 1847. (Carton.) — 62 pièces, papier; 13 pièces, parchemin, portées à l'Inventaire G 1841, p. 27-46. — Manquent les liasses B, D, AX, CX, DX, EX, FX; un cachet aux armes de l'évêque Miron.

1542-1768. — Confrérie de Saint-Sébastien. — Publication des indulgences accordées par le pape Paul V (1610); — statuts de la Confrérie (1609); — requête et ordonnance conforme de l'évêque qui fixe la célébration de la fête de saint Sébastien (1737); — procès-verbal qui constate que le 10 juillet 1542, Jean Allard, prêtre et bâtonnier de la Confrérie, a reçu, en présence des curés de Chambellay et de Saint-Pierre d'Angers « plusieurs petitz « grains et myettes » des reliques de saint Sébastien, conservées aux Jacobins d'Angers; — rente de 8 livres sur la maison près l'auberge de *La Croix-Verte* (1686-1747; — de 15 s. sur une maison de la rue des Marchands (1602-1750); — 4 liv. 10 s. sur une maison comprise dans l'enclos des Bénédictines (1634-1768).

G. 1848. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 45 folios.

1734-1767. — Comptes des Confréries. — Compte de la Confrérie du Saint-Sacrement, rendu par Jacques Guiteau, prêtre (1734); — de la Confrérie de Saint-Michel, par le même (1734-1742); — des Confréries du Saint-Sacrement et de Saint-Michel, par Charles Liberge (1744-1757); — des Confréries du Saint-Sacrement, de Saint-Michel, du Rosaire et des Agonisants, par Franç.-Urbain Chicoteau (1758-1767) et Jean-François-Pierre Odiau (1761-1767).

G. 1849. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1600-1699. — Paroisse de Bauné. — Aveu rendu à l'Évêque d'Angers, seigneur de la châtellenie de Bauné,

par François Thomasseau, curé, pour le temporel de sa cure (1699); — sentence du lieutenant de la Sénéchaussée d'Angers, qui condamne les sieurs Padois et Tarin, détenteurs de la closerie du Tertre, à servir la rente et les arrérages de 100 sols, fondés sur ladite closerie par le prédicateur du Carême dans l'église de Bauné, par Jean Marsault et Jeanne Bruères (1600).

G. 1850. (Carton.) — 18 cahiers, in-folio, papier, de 224 folios; 2 pièces, papier.

1583-1788. — Paroisse de Notre-Dame de Beaufort. — Comptes des revenus de la fabrique rendus par Jean Adelée (1583), Jacques Bernard (1630), René Petiteau (1637), René Serrault (1654), Michel Vallée (1664), Gab. Couet (1672), Ét. Salmon (1675), René Mitonneau (1677), Jean Piton (1694-1696), Pierre Gaugain (1688-1689), Jean Piton (1690), Math. Licois (1691), Ch. Huguet (1697), J. Beccasse (1698), René Guillon (1699-1701); — temporel des chapelles de Notre-Dame et de Saint-Nicolas des Perriers (1785-1788).

G. 1851. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1494-1785. — Paroisse Notre-Dame de Beaupréau. — Acquêt et legs par le curé Robert Gautier à son église, pour la fondation d'une messe par semaine, de la métairie de La Lizière, en la paroisse du Puiset-Doré (1494-1510); — baux et aveux rendus par les chapelains à la seigneurie de Montrevault (1538-1785); — arrentement d'un quartier de vigne à La Croix-de-Bois, par le chapelain des Gourreaux (1629), — quittance de taxe délivrée par « l'inspec« teur des pauvres » de la paroisse (1710).

G. 1852. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1560-XVIIIe s. — Paroisse Saint-Martin de Beaupréau. — Ordonnance épiscopale qui érige et confirme la chapellenie fondée par Martin Gourdon, prêtre (30 juillet 1560); — note sur les bancs du Menil-Bouteille et de La Juinière.

G. 1853. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1571-1780. — Paroisse de Bécon. — Compte rendu par Jean Pinault des recettes et dépenses de la fabrique (1640); — dons et legs par l'abbé Catherin Bécantin et Perrine Bodard, veuve Leprêtre, portant fondation de la chapelle du Grand-Maubuisson et d'une messe à perpétuité le jour de Sainte-Reine (1571-1780); — rente sur le moulin de Penduet *alias* Haute-Folie (1634-1764).

G. 1854. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 31 pièces, papier; 1 plan, papier.

1672-1783. — Paroisse de Béhuard. — Décret épiscopal qui érige en cure la chapelle de Béhuard (8 août 1757); — procédure entre les habitants et le curé de Denée, ancien curé de Béhuard, pour la réparation et l'entretien de l'église (1672-1783).

G. 1855. (Carton.) — 6 pièces, papier.

1619-1778. — Paroisse de Bessé. — Déclaration rendue par le curé de son temporel au greffe de l'enregistrement des domaines de main-morte de Saumur (1692); — fondation, par Jacquine Viger, d'un anniversaire (1619); — amortissement d'une rente due à la cure par Michel Rousseau (1778).

G. 1856. (Registre.) — In-folio, papier, de 41 folios; 1 pièce, papier.

1748-1790. — Paroisse de Blaison. — « État du re« venu temporel de la cure de Blaison, avec la recette « annuelle par chapitres; » — ordonnance, sur requête, du sénéchal de Saumur, pour la conservation du temporel de la chapelle de La Blanchardière (1777).

G. 1857. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1401-1470. — Paroisse de La Blouère. — Don par Marie Bouherelle d'une « place et castel, sis en la ville de « La Chapelle-Saint-Florent-le-Vieil, » pour l'acquit d'une fondation faite en l'église de La Blouère, par sa mère, Isabelle Texier (1401); — présentation d'un chapelain par la famille de la fondatrice (1410); — testament de Guill. Rouillard, prêtre, contenant fondation et augmentation des trois chapelles de Sainte-Anne, Sainte-Catherine et Notre-Dame en Saint-Laurent-sur-Sèvre, et d'une chapelle de Notre-Dame en l'église de La Blouère (1470).

G. 1858. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1621-1786. — Paroisse de La Bohalle. — Baux et rentes dans le domaine de la fabrique.

G. 1859. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1767-1789. — Paroisse de Bourg. — Procès-verbal d'installation du curé René-Marie Dutertre (30 janvier 1789); — confirmation par l'assemblée de paroisse d'un banc, concédé dans l'église au seigneur de La Dottée (1767).

G. 1860. (Carton.) — 2 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1729-1784. — Paroisse de Bourg-L'Évêque. — Titres nouveaux de rentes au profit de la cure.

G. 1861. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; 14 cahiers, in-folio, papier, de 126 folios.

1515-1790. — Paroisse de Bouchemaine. — Dons et legs, portant fondations par Julien Garnier, chanoine de Condom, Jean Pierres, sieur de La Plante, Pierre Chezdeville et Marguerite Gaudin, Jean Gallard, Laurent

Halligon, Jacques Baron, apothicaire de S. A. R. Mlle de Dombes, Macé Davoine, Catherine Redoteau (1515-1730); — fondation et temporel des chapelles Saint-Jacques et Saint-Symphorien (1688-1717); — baux et titres nouveaux dépendant du temporel de la fabrique (1528-1780); — comptes-rendus des revenus de la fabrique par P. Jaunay (1729-1732), Jean Mauriceau (1736-1737), Joseph Rocher (1743), Al. Chaligné (1744), François Testu (1747), René Miot (1751), René Duval (1761-1762), Jean Gallard (1778), André Burgevin (1780), Pierre Avrillon (1782-1783), Luc Ancelot (1784-1786), François Oger (1787-1790).

G. 1862. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1679-1772. — Paroisse de Brain-sur-Allonnes. — Titres nouveaux d'une rente de 36 boisseaux de seigle due à la chapelle de Notre-Dame, desservie en l'église paroissiale.

G. 1863. (Carton.) — 1 pièce, papier; 1 pièce, parchemin.

1539. — Paroisse de Bouzillé. — « Ce sont les lieulx « où le curé de Bouzillé a droict de prendre les dixmes, « appelées novales » (XVIe siècle); — présentation par Catherine de La Court, dame du Plessis-Prévot, de la chapellenie de la Passion, par elle fondée en l'église paroissiale (1539).

G. 1864. (Carton.) — 51 pièces, papier.

1494-1778. — Paroisse de Brain-sur-L'Authion. — Déclarations rendues par le curé pour son temporel aux fiefs de Foudon, de La Chopinière et de l'Hôtel-Dieu d'Angers (1494-1685); — baux du temporel (1497-1778); — procédure concernant la propriété de la pêcherie de La Haie-Chaussée (1685); — quittances de droits payés par le curé aux fiefs de Rosseau, de La Réale, de Foudon, d'Aigrefoin (1605-1755).

G. 1865. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1083-1611. — Don ou vente par Joullain de La Pouëze, *Goslenus de Putia*, à l'abbaye de Saint-Serge d'Angers et à l'abbé Achard (1083-1094), de l'église de Brain, *ecclesiam de Brenio*, ainsi que l'avait promis son père, Bouchard, avant de se faire moine, sous réserve de la dîme des quatre gros grains, — *quatuor annonarum, frumenti scilicet, siliginis, hordei, fabarum*, — et du vin, et moyennant un don de 1,000 sols par l'abbé (copie de 1650); — monitoire, publié par le curé, pour connaître les rentes en blés et grains dues à la cure (1611).

G. 1866. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1525-1641. — Mémoires et transactions entre le curé de Brain et le Chapitre de Saint-Laud, d'Angers, sur leur droit de dîme dans la paroisse de Brain.

G. 1867. (Carton.) — 48 pièces, papier.

1598-1684. — Etat et confrontations des lieux et terres novalles où le curé de Brain a le droit de prendre la dîme; — « C'est le papier de la déclaration des terres de « la paroisse de Brain, dont la dixme apartient à Messieurs « les doyen et Chapistre de l'église d'Angers »; — procédures entre le curé de Brain et le Chapitre de Saint-Maurice pour les dîmes novales, notamment sur le lieu de La Malboire.

G. 1868. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1592-1765. — Procédures pour le curé de Brain au maintien de son gros, à lui dû par le Chapitre de Saint-Maurice, de 8 pipes de vin sur la dîmerie de La Malboire (1592-1765); — pour le Chapitre contre le curé en paiement d'une longe de bœuf et des arrérages de ce service, par lui dus (1605-1611).

G. 1869. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1494-1702. — Procédures pour la dîme prétendu par le curé de Brain sur les terres du Grand-Limesle et de La Forêt.

G. 1870. (Carton.) — 1 plan, papier.

1780 circa. — « Plan de la lande de Gravelot, usurpée « par MM. de Narcé, Duvau et Provost, depuis vingt ans. »

G. 1871. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 71 pièces, papier.

1632-1777. — Acquêts, baux, titres nouveaux de rentes et fondations concernant le temporel des chapelles des Callots et de Notre-Dame et de la confrérie de Saint-Pierre, desservies en l'église paroissiale de Brain-sur-l'Authion.

G. 1872. (Carton.) — 6 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1444-1703. — Cure de Brigné. — Rentes dues à la cure en Brissac et en Luigné; — fondation de service et anniversaires pour Jacques Baudriller.

G. 1873. (Carton.) — 36 pièces, papier; 1 plan, papier.

1598-1788. — Paroisse de Brion. — Déclaration par le curé du temporel de la cure (1755-1771); — traité avec le prieur pour sa portion congrue (1768); — nomination par le curé d'un vicaire à Sobs (1687); — brouillard du terrier du Fief-Le-Compte, dépendant de la cure (1750?); — mémoires et états des dîmes et novales (1598-1758); — baux du temporel de la cure (1767-1780); — procédures et rapports d'arrêts pour l'entretien de la cure et des chapelles (1762-1788); — déclaration du temporel de la fabrique (1690-1719).

G. 1874. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1668-1775. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens pour la nomination des procureurs de fabrique.

G. 1875. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1603-1769. — Testament de Sébastien Maucourt, curé de Brion, qui, entre autres legs, fait don de sa maison de Gourdevaux pour le prêtre qui tiendra les écoles (16 décembre 1603); — ordonnance épiscopale, qui approuve l'extinction dudit legs, « à charge d'acquitter par « an 25 messes à basse voix à l'intention du fondateur, et « de faire, autant qu'il sera possible, l'école pour les gar- « çons » (16 mars 1768); — résignation du titulaire au profit de la fabrique (11 avril 1768); — règlement pour l'école, donné par le curé « d'un commun accord avec les « habitants » (8 octobre 1769); — fondation par l'abbé Sébastien Marmin de deux lits à l'hôpital de Beaufort, pour les habitants de la paroisse de Brion (2 janvier 1681).

G. 1876. (Carton.) — 2 cahiers, papier, de 39 folios; 5 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1403-1772. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Brion, par René Bouguier et René Fresneau, Maurice Huberdeaux, Jean-Pierre d'Hénacq, Michelle Cherbonnier, femme de Jean Riobé, Jean Delacombe, Renée Bouchard, veuve Thomas (1403-1772); — « rentes et legs de pains bénist donnez et laissez à l'église « de Brion pour estre disparsez chascun an en lad. église « au peuple estant en icelle » (1487-1600); — mémoire des fondations desservies en l'église paroissiale (1710-1720).

G. 1877. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1470-1769. — Contrats et titres nouveaux de rentes au profit de la cure ou de la fabrique.

G. 1878. (Carton.) — 2 cahiers, petit in-4°, papier de 28 folios; 3 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1758-1791. — Baux, arrentements, concessions des bancs dans l'église de Brion (1764-1791); — règlement pour l'emplacement des bancs par le prieur Bernard, de Beaufort, commissaire délégué (1758); — convention pour les bancs de La Mothais, de La Grande-Maison et de La Chasserie (1758); — arrêt du Parlement, qui ordonne l'annulation de toutes les concessions perpétuelles de banc, après le décès des titulaires, dans la Sénéchaussée de Baugé (12 mars 1765).

G. 1879. (Carton.) — 17 cahiers, in-folio, papier, de 220 folios.

1706-1750. — Comptes des revenus de la fabrique de Brion rendus par Ch. Dabon (1706), Jean Gaisdier (1708), Mic. Vallée (1711-1712), Ét.' Barbin (1713), René Lambert (1719-1720), Math. Chevé (1721-1722), René Mercereau (1723-1724), Pierre Gaugain (1725), Jean Godron (1727-1730), René Mitonneau (1731-1732), René Ruau (1733-1734), Jean Delamotte (1735-1738), Jean Poisson (1739-1740), Jean Biteau (1741-1742), Math. Guasdier (1743-1744), René Ruau (1745-1746), Franc. Meffray (1747-1750).

G. 1880. (Carton.) — 14 cahiers, in-folio, papier, de 177 folios.

1751-1790. — Comptes des revenus de la fabrique de Brion, rendus par Jos. Fresneau (1751-1760), Pierre Galbrun (1753-1758), Charles Chevard (1759-1760), René Callet (1761-1762), Pierre Boullé (1763-1766), René Perchaud (1767-1770), René Guillou (1771-1772), Jacques Lefèvre (1775-1778), Alex. Pottier (1779-1782), Franç. Brichet (1783-1786), Jacq. Ploquin (1787-1788), Louis Russant (1788-1789), René Plotin (1790).

G. 1881. (Carton.) — 140 pièces, papier.

1690-1790. — Mémoires et quittances fournis à l'appui des comptes de la cure de Brion.

G. 1882. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1609-1762. — Inventaires des titres de la fabrique de Brion (1710-1762); — prise en charge par Roland Guibert, prêtre, « d'un calice d'argenterie figuré de crucifix sur la « patte, avec sa plataine d'argent; dans le mellieu d'icelle, « une armoirie dorée » (1609).

G. 1883. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; 1 cachet, aux armes de l'évêque Poncet de La Rivière; 2, aux armes de l'évêque de Grasse.

1720-1769. — Ordonnances épiscopales, rendues sur requêtes des chapelains, qui portent réduction de service des chapelles de la Passion, de La Brunetière, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-René, desservies en l'église paroissiale de Brion (1720-1769); — sentence du sénéchal de Beaufort, portant règlement qui oblige chaque paroissien de Brion à fournir le pain bénit à tour de rôle (1766).

G. 1884. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1544-1786. — Cure de Brissac. — Déclarations rendues par le curé de Saint-Vincent de Brissac, pour son temporel, à la seigneurie de Brissac, au bureau des Domaines et au greffe du diocèse (1544-1692); — acquêts, baux, contrats et titres nouveaux de rentes à l'appui du temporel dépendant de la cure (1563-1781).

G. 1885. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1534-1780. — Testaments portant fondations de messes anniversaires en l'église paroissiale de Brissac, par Françoise Baudriller, Louis Périn, Mathurin Moron, Jean Roy, Allain Mabille, Suzanne Simon femme Moreau, Pierre Prosteau.

G. 1886. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 165 pièces, papier.

1388-1785. — Fondations, contrats, baux, titres de

rentes à l'appui du temporel des chapelles du Coudreau, de La Mariagère, de Saint-Michel, de Saint-Nicolas, desservies en l'église paroissiale de Brissac.

G. 1887. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1750-1788. — Cure de Brissarthe. — Bail du temporel de la chapelle du Coudray, desservie en l'église de Brissarthe; — plans et tenures dépendant de la chapelle Saint-Jean.

G. 1888. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1589-1705. — Paroisse de Brossay. — Testaments portant fondation de messes ou d'anniversaires par Jean Mestreau, Michelle Jamin, Jean Perrain, Ant. Besnier et Antoinette Drouetteau, Louise Dumereau veuve Perrault, Barbe Guitton veuve Perrin, Marie Massé, veuve Drouetteau, Jacques Perrault et Marie Doussin, Jacquette Legeay, femme Moreau, Renée Légeard veuve Bazille.

G. 1889. (Carton.) — 24 pièces, parchemin; 134 pièces, papier.

1388-1779. — Contrats d'acquêts, baux, contrats de rentes, titres nouveaux, au soutien du temporel de la cure.

G. 1890. — 2 pièces, papier.

1761-1770. — Titre nouveau d'une rente de 23 livr. 17 sous 6 deniers au profit de la cure.

G. 1891. (Carton.) — 1 cahier, papier, in-folio, de 6 folios.

XVIIIe siècle. — Paroisse de Cantenay. — « Inventaire des différents titres concernant la cure. »

G. 1892. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1459-1659. — Transaction entre les Chapitres de Saint-Maurice et de Saint-Jean-Baptiste d'Angers, d'une part, et le curé de Cantenay d'autre, pour le réglement des dîmes (1459), et sentences de la Sénéchaussée d'Angers, au profit du curé, contre les chanoines, pour le paiement d'une rente de blé (1546-1568); — autres sentences, qui condamnent les paroissiens à meubler le presbytère (1627) et le curé à l'entretenir (1628); — expulsion par voie de justice de Pierre Lebarbier, qui s'y était installé (1635); — quittance des rentes et devoirs dus par le curé aux fiefs du Ronceray et de Cantenay (1561-1659).

G. 1893. (Carton.) — 52 pièces, papier; 17 pièces, parchemin; 1 plan, papier.

1595-1788. — Testaments portant fondations de messes ou anniversaires en l'église de Cantenay, par Hélie Lefebvre et Anne Sourdville, Jacq. Allard, Jean Crannier, Jacquine Perrault, Julien Maillard (1608-1673); — acquêts, baux, contrats, titres nouveaux, procédures au soutien du temporel de la cure (1595-1788).

G. 1894. (Carton.) — 73 pièces, papier; 26 pièces, parchemin.

1459-1787. — Paroisse de Cernusson. — Acquêts, baux, contrats de rentes et titres nouveaux au soutien du temporel de la cure.

G. 1895. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1609-1781. — Testaments portant fondation de messes ou d'anniversaires en l'église de Cernusson, par Jeanne Gaudicheau veuve René Cocquart, Jacques Bernard, ancien curé, Simonne Coubbaud veuve Abélard, Marie Touret femme Barbereau, Jean Robeil, Jean Poitou, Math. Girard, curé, Jean Grizier, Jean Humeau, curé, Maurice Boursier et Renée Gaschet, André Porcher, Martine Couronneau veuve Poupart, François Touret, Jeanne Poitou veuve Richard, Marie Robert veuve Courand.

G. 1896. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1692-1762. — Cure des Cerqueux-sous-Passavant. — Déclaration et bail du temporel de la cure.

G. 1897. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1360-1777. — Paroisse de Champigné. — Déclarations du temporel de la cure, rendues par les curés au Roi et aux seigneuries de Charnacé, de La Fessardière, du Grand-Marais, de La Chapelle et du Prieuré (1518-1777); — contrats d'acquêts, transactions, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure (1360-1777).

G. 1898. (Carton.) — 30 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1462-1785. — Testament du curé Geoffroi Poquet, contrats, titres nouveaux, acquêts, concernant la fondation des chapelles de Notre-Dame-de-La-Charité et de Sainte-Catherine, et leur réunion à la cure, à la charge par le curé de servir une rente de 150 livres pour l'entretien d'une maîtresse d'école, et de lui laisser l'usage d'une maison dans le bourg, dépendant du bénéfice de Sainte-Catherine.

G. 1899. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1645-1764. — Paroisse de Changé. — Procès-verbal, dressé par Jean Boreau, notaire royal à Chanteussé, à la requête des paroissiens de Changé, de l'abandon de tout service régulier en leur église (16 avril 1645); — copie de lettres échangées entre M. de Charnacé et le curé, au sujet des droits seigneuriaux contestés entre les sieurs de Charnacé et de Chaillou (1764).

G. 1900. (Carton.) — 33 pièces, papier.

XVe siècle - 1788. — Paroisse de Chanteussé. — Déclarations du temporel de la cure, rendues par le curé aux assises des fiefs de Vernée et de la Commanderie du



Temple d'Angers (xvᵉ siècle-1773); — acquêts, baux, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure (1642-1786), — baux du temporel des chapelles de Saint-Claude, de Sainte-Barbe et de l'École (1785-1788).

G. 1901. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 4 pièces, papier.

1576-1774. — Paroisse de Chantocé. — Fondations par Étiennette Rolland, veuve Delisle, de divers services et d'un anniversaire, par Anne Rollard de la chapellenie de Rollards, en l'église paroissiale (1576-1704); — présentation, par Jacq.-Franç. Walsh-de-Serrant, de la chapellenie de La Juiverie, par André Boisineust, de la chapellenie de La Folie (1586-1774); — bail par Mathurin Maunoir, aumônier, du temporel de l'aumônerie de Chantocé (1608).

G. 1902 (Carton.) — 2 pièces, papier.

1689-1715. — Paroisse de Chanzeaux. — Titres nouveaux de rentes dues à la fabrique et à la confrérie du Rosaire.

G. 1903. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1766-1788. — Paroisse de La Chapelle-Saint-Florent. — Déclarations rendues par les chapelains de La-Chapelle-Saint-André, desservie en l'église paroissiale, pour une rente d'un setier de seigle, à eux due, sur la métairie de L'Humeau en Saint-Pierre-Maulimart; — bail de la closerie de La-Loge-Buisson, dépendant de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié (1788).

G. 1904. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1551. — Cure de La Chapelle-Saint-Laud. — Fondation par Jacques Barillier, prêtre, de la chapelle de Sainte-Croix en l'église paroissiale.

G. 1905. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1690. — Paroisse de La Chapelle-sous-Doué. — Déclaration, par le curé Pierre Giband, des revenus de la cure (1690); — « mémoires des fondations faites dans ladite « église depuis l'année 1641 » jusqu'en 1690.

G. 1906. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1530-1785. — Dons et legs portant fondations de messes et services en l'église paroissiale de La Chapelle, par Maurice Bienvenu et Renée Aulmont (1530), Perrine de Cierzay, femme de Jacques Martin (1685), Cath. Dutertre, veuve Th. Thibault (1660), Perrine Faligan, femme de René Bineau (1669), Florence Hervé veuve Jacques Chauvin (1674-1679), Barbe Pannetier, veuve Isaac de La Roince (1647), Perrine Regnard (1611-1785), Math. Richard (1628), René Richardin (1640-1647), Florence Richardeau (1633-1652), Jeanne Richer, veuve Ant. Ricocheau (1644-1694), Nicolas Pineau (1671-1677), Pierre Rou (1608), Jean Yvon (1646).

G. 1907. (Carton.) 5 pièces, papier,

1699-1747. — Legs de La Foresterie desservi en l'église paroissiale de La Chapelle; — requête du vicaire afin d'être payé du revenu qui lui appartient pour le service; — nomination par le curé de Denis-Jacques Imbert, pour titulaire.

G. 1908. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1598-1782. — Baux à ferme du domaine de la cure de La Chapelle.

G. 1909. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 63 pièces, papier.

1529-1790. — Rentes foncières, au profit de la fabrique de La Chapelle, sur terres, prés et vigne à La Balloterie, près Minière, et au Champ-Roy, à Rohé, à L'Humeau-Creux, à Soulanger, aux Ruchèvres, à Beauvais, à Champ-Goulland, à Machefer, à La-Croix-Valette, aux Vaugours, sur maison et cave à La Fondrière, sur la terre de La Gerbaudière.

G. 1910. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1688-1781. — Procédure et sentence de la Sénéchaussée de Saumur, au soutien des droits du curé de La Chapelle de percevoir la dîme de la laine.

G. 1911. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 26 pièces, papier.

1607-1776. — Procédures, au nom du curé de La Chapelle, contre les religieux de Saint-Maur-sur-Loire, pour le paiement de deux messes par semaine et des messes et offices des quatre fêtes annuelles (1640-1776), et contre le seigneur de La Galonnière, au soutien d'une rente de 30 boisseaux froment, dus par lui à la cure (1607-1673).

G. 1912. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1778-1785. — « Acte de démission et nomination « subséquente de la maison de l'école de charité de La « Chapelle-sous-Doué » (1778); — constitution et amortissement de diverses rentes au profit de lad. école.

G. 1913. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1516-1755. — Paroisse de Charcé. — Dons et legs portant fondations de messes et services en l'église paroissiale, par René Amonet (1671), Mauricette Bondigneau (1637-1752), Urbain Colléon (1636), Mathieu Atourneau et Marie de Lugré (1666-1679), Michel Davy (1720), Joachim de Coullons, sieur de Tessigné (1516), Renée Chaslon, veuve J. Girault (1708), Marie Chaslon, femme de Louis Deniau (1650-1720), Nic. Courtin (1720-1736), Jeanne

Deniau, veuve Chauveau (1742), P. Duveau (1627-1747), J.-A. Ernault (1675-1679), Math. Gingue (1701), Math. Marquis (1679-1755), Jean Picquart (1538), Jacquine Vallette (1666).

G. 1914. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1646-1694. — Don par le Chapitre de Saint-Pierre d'Angers au curé de Charcé de la saulaie attenant au jardin de sa cure (1646); — exponse par le curé Symphorien Chevalier de terre aux Gâts et de vignes aux Perrins (1683); — sentence du Présidial d'Angers, qui restitue à la cure cinq boisselées de terre près le village du Perrin (1694); — déclaration par le curé Graimbault du temporel de sa cure.

G. 1915. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1512-1726. — Rentes foncières dues à la cure de Charcé sur terres et vignes au Clos-Grézil en Grésillé, à La Pochetière, aux Pierres-Guignes, aux Vaux-de-Sazé en Blaison, à La Bergerie.

G. 1916. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1664-1784. — Paroisse de Chartrené. — Rentes foncières dues à la fabrique sur Le Gault, Sainte-Catherine de Rougé, Le Champ-Rabouan et La Borellerie.

G. 1917. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1529-1782. — Ville de Châteauneuf-sur-Sarthe. — Paroisse de Notre-Dame de Serronne. — Dons et legs portant fondations de services et anniversaires en l'église Notre-Dame de Châteauneuf, par Marie Avril, veuve Chumeau (1708-1776), Marie Arnoul (1691), Victor Bréhier (1662), Guill. et Ch. Delabarre (1704-1705), Leroy-de-La-Véroulière (1782), Gervais Métayer (1797), Suzanne Doublard, veuve Monsallier (1702), Anselme Duteil (1741-1755), Anne Perdreau (1677), François et Pierre Plessis (1663-1727), Guill. Quentin (1529-1646).

G. 1918. (Carton.) — 9 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1530-1789. — Fondations et domaines des chapelles de La Secretainerie et de Saint-Gervais, desservies en l'église Notre-Dame; — don par noble homme François Le Pelletier, sieur de La Tremblaie, de la maison où il habite dans le faubourg Jolly, pour y tenir l'école « pour le sou« lagement seulement de ceux qui n'ont pas le moyen de « faire instruire leurs enfants, n'empeschant que ceux qui « en ont le moyen ne paient. »

G. 1919. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1564-1772. — Rentes foncières dues à la fabrique de Notre-Dame sur Le Bois-Germont en Contigné, La Petite-Fanaudière, La Lançonnière, Le Clos-Corbeau, Le Cheval-Blanc, La Véroulière, La Bertronnière, La Prée-de-La-Fontaine et La Réauté.

G. 1920. (Carton.) — 1 registre, in-folio, papier, de 59 folios, et 1 cahier, in-folio, de 82 folios; 1 pièce, papier.

1521-1787. — « S'ensuit ce qui est deu de legs ou « rentes au chapellain de Sainte-Catherine de Séronnes, « lesquelx moy Bernardin Aulbin, prêtre, ay levés et re« cuilly en l'an mil v^{c} xxi. » (Original et copie du xviiie siècle); — bail du temporel (1787).

G. 1921. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1569-1678. — Provisions de la cure Notre-Dame pour Me Antoine Bodineau (20 mai 1569); — prise de possession du bénéfice de Sainte-Croix par François Quentin (24 novembre 1678).

G. 1922. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1518-1785. — Acquêts, baux, déclarations par les curés de Notre-Dame du domaine de la cure (1518-1785); — arpentages de bois et terres en dépendant (1691).

G. 1923. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1569-1780. — Ville de Châteauneuf (suite). — Paroisse de Saint-André. — Dons et legs portant fondations en l'église de Saint-André par Mathurine Béron, veuve Bocager (1680), Perrine Blanchard, veuve Genoil (1711-1778), René Gaultier (1647), René Girault (1676), Pierre Liger (1661-1780), Jean Mignot (1569), René Pichard (1686), Simon de Saint-Aubin (1595), Guill. de Sorhoette (1649), Catherine de Quentin, veuve de Tessé (1642-1696).

G. 1924. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1529-1785. — Temporel des chapelles de Notre-Dame, de Sainte-Croix et de La Bouchetière, desservies en l'église de Saint-André.

G. 1925. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1521-1783. — Déclarations, arrentements, contrats d'acquêts du temporel de la cure de Saint-André.

G. 1926. (Carton.) — 8 cahiers, in-folio, papier, de 92 folios.

1472-1744. — Assises du fief de la cure de Saint-André, contenant les déclarations rendues par Marie-Anne Priolleau, Perrine Robineau, René Goret, Madeleine Gandon, veuve Margariteau, René-Joseph Jallet, Ch. Roberdeau, Suzanne Conrairie et autres tenanciers.

G. 1927. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1540-1772. — Transactions entre le seigneur de

Travaille et le curé de Saint-André, concernant un droit de passage sur des prairies (1540-1737); — entre le seigneur de Châteauneuf, le prieur de Saint-Pierre et le curé de Saint-André, pour les dîmes de La Tuffaterie (1742); — procédure contre l'Hôtel-Dieu d'Angers et autres décimateurs, pour la reconstruction et l'entretien du chœur de l'église (1772).

G. 1928. (Volume.) — In-folio, contenant 42 pièces, papier, ensemble de 404 folios.

1518-1778. — Comptes de la fabrique de Saint-André rendus par Jean Quentin (1518), Guillaume Hiret (1569), Simon Brosard (1590), René Deshaies (1599), Jean Basillais (1606), René Deshaies (1615), François Trioche (1641), François Genoil (1642), Antoine Yvon (1643), Jean Livergne (1645), Michel Godebille (1654), S. Thibault (1672), François Baudin (1700), C. Genoil (1701), P. Jubin (1719-1722), Bruneau (1723-1726), Th. Nepveu (1726-1732), J. Choisy (1752), René Jubin (1753-1754), Joseph Gaultier (1755), François Riveron (1763-1766), René Jubin (1767-1778).

G. 1929. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, de 96 folios; 52 pièces, papier.

1779-1788. — Comptes de la fabrique de Saint-André, par Julien Choisy (1779-1782), François Choisy (1783-1785), René Bruneau (1786-1788), et quittances à l'appui.

G. 1930. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1570-1680. — Paroisse de Chatelais. — Sentence de la Sénéchaussée d'Angers, qui maintient le seigneur du Buron en ses droits seigneuriaux dans l'église paroissiale (21 février 1625); — provisions en cour de Rome du patronage de la chapelle Saint-Thomas pour l'évêque d'Angers, faute de présentation faite à temps par le seigneur laïc (novembre 1570); — procès-verbal de visite du temporel de la chapelle de La Roberdière (1680).

G. 1931. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1517-1790. — Paroisse de Chaudefonds. — Dons et legs portant fondation par Michel Lemore de la chapelle de La Madeleine; — par Jeanne Normand, veuve Guillaume Rousseau, des chapelles de Saint-Jean et de Saint-Pierre; — par Claude Fouquet, d'anniversaires en l'église paroissiale (1517-1710); — procès-verbaux, rapports d'experts, sentence de décharge, concernant les réparations des chapelles de Saint-Jean et de Saint-Pierre (1788-1790), et déclarations rendues par le chapelain aux assises de la Basse-Guerche (1676-1695).

G. 1932. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1418-1623. — Procédure en revendication par le curé des premisses et menues dîmes de la paroisse; — aveux des seigneurs de Rochefort (1418) et de la Jumellière (1455) produits à l'appui de l'instance; — accord entre les curés de Chaudefonds et de Saint-Aubin-de-Luigné, pour le partage des dîmes de La Haie-Longue (1462); — sentence du sénéchal de Rochefort qui maintient au curé de Chaudefonds son droit de dîme à Ardenay (1606); — vente par le curé des dîmes du Grand-Pé (1599-1623); — contrat d'acquêt par le vicaire Yves Belliard, « de la tierce partie des eaux et agout appellées les eaux « et agout anciennement des Barbotz, assis au dessus du « pont de Chaudeffons... jusques au lieu appellé le Grand-« Gué » (1537).

G. 1933. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1735-1766. — Paroisse de Chaudron. — « Rôle et « égail fait sur les paroissiens, manans et habitants de la « paroisse de Chaudron, pour l'année 1735, de la somme « de 3,871 livres 11 sols, » tant de la taille que des frais de collections; — titres nouveaux de deux rentes dues à la cure (1764-1766).

G. 1934. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1690-1775. — Paroisse de Chaumont. — Testament de René Bertran portant fondation de deux grandes messes à perpétuité (1730); — titres nouveaux de rentes dues à la fabrique (1690-1775).

G. 1935. (Carton.) — 2 pièces parchemin; 3 pièces, papier.

1682-1740. — Cure de Chavagnes-les-Eaux. — Rente au profit du titulaire de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, desservie en l'église paroissiale.

G. 1936. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1734. — Cure de Chazé-Henri. — « Roolle et égail « fait sur le général des paroissiens, manants et habitants « de la paroisse de Chazé-Henri, pour l'année 1735, de la « somme de 2,000 l. du principal de taille, taillon, solde « de maréchaussée. »

G. 1937. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1637. — Paroisse de Chazé-sur-Argos. — Sentence de la sénéchaussée, qui condamne à la requête d'Anne Pierres, seigneur de Bellefontaine, le curé et les paroissiens « à faire oster les festons mis autour de l'escusson « des armes de Sa Majesté, lesquelles ils feront couronner « d'une couronne royale et cloze et mettre autour de l'es-« cusson les ordres de Sa Majesté » (6 juillet 1637) dans la reconstruction du grand autel.

G. 1938. (Carton.) — 33 pièces, papier ; 4 pièces parchemin.

1580-1779. — Cure de Chemellier. — Dons et legs, portant fondations de messes et d'anniversaires par Guillemine Pineau, Pierre Moron, Perrine Fouchard, Luce Chauveau veuve Goujon, Jean Mabille et Laurence Morin, Laurent Pichon, sieur des Sazés, Jacq. Frémentier, Jean Morin et Gabrielle Maillet, Franç. Ciret, Hardouin Guillemet, veuve René Dufour, Séréné Gricler, Jeanne Sailland, veuve Goujon.

G. 1939. (Carton.) — 54 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1613-1775. — Contrats et procédures à l'appui de rentes dus à la cure et à la fabrique de Chemellier; — déclaration et baux du temporel, recette des rentes de la chapelle de Saint-Léonard.

G. 1940. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces. papier.

1519-1787. — Paroisse Notre-Dame de Chemillé. — Rentes dues aux chapelles de Notre-Dame-de-Pitié et de Saint-Nicolas, desservies en l'église paroissiale sur les Rigonneries, en Corron, et à Piémartin, en Rochefort.

G. 1941. (Carton.) — 61 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1619-1787. — Cure de Chemiré-sur-Sarthe. — Inventaire des titres de la cure, — déclarations et baux du domaine; — dons et legs par Mic. Servant et Jeanne de Fosse, Louis et Pierre Théard; — « mémoires des chapelles et fondations »; — déclaration du temporel des chapelles de Brunet et de La Bauditière; — assignation du chapelain de Saint-Jacques-de-Piquot.

G. 1942. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1404-1709. — Paroisse de Chênehutte. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale, par Jean Richard (1572), Pierre Cerceau (1436), Math. Clavereau (1661), Jeanne Lemasson, veuve Lebreton (1622), Françoise Godou, femme de Michel Dutertre (1607-1639), Guillaume et Jean Deduit (1404), Antoine Commeau (1709), Michel Bourgeon (1652).

G. 1943. (Carton.) — 28 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1553-1775. — Déclarations rendues par les curés de Chênehutte, pour partie de leur temporel aux seigneurs de Blou, du Boumois, de Trèves et de La Mimerolle (1621-1751); — mémoires des novales et des dîmes (XVIIe-XVIIIe siècle); — traité passé par le curé avec Pierre Maillet « pour « ramasser bien et duement les dixmes (1775) »; — procédures concernant la garde et la propriété des noix, provenant des noyers du cimetière (1680); — inventaires des rentes dues à la fabrique (1606); — élection d'un procureur de fabrique avec procès-verbal de prise en charge des ornements et du linge de l'église (1688); — compte du procureur de fabrique, Jehan Richard (1553-1554).

G. 1944. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1565-1772. — Rentes dues à la cure, sur terres et tenures à L'Espinaie, au Petit-Chemin, près Le Perreau, en Vaugourdais, à Chaumouchet, à La Pistolerie, à La Foye, à Saint-Jean-de-La-Ronde, à La Grande-Maison, au Grand-Clos.

G. 1945. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1686-1768. — Procès-verbal d'assemblée des habitants, qui s'engagent à payer pour les frais de la couverture de l'église, « les marchands, perrayeurs et laboureurs, « chacun la somme de 7 sols, les pauvres journalliers et « femmes veuves, chacun 3 s. 6 deniers » (1686); — rapport de Prieur-Duperray, architecte-expert, avec plan à l'appui, sur la part qui incombe aux paroissiens et aux décimateurs dans la restauration de l'église (1763); — marché passé par le cellérier de l'abbaye de Saint-Florent avec Nicolas Savary et P. Gobirard, maîtres maçons (1763); — requête du curé pour la restauration et procès-verbal de visite du presbytère (1768).

G. 1946. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1527-1777. — Baux à rente du temporel de la chapelle de La Madeleine *alias* de la messe matutinale (1527-1761); — procès-verbal dressé par le chapelain et par le curé « contre l'hermitte de Saint-Jean de La Rondière, qui a « enfermé les vases et vêtements d'autel, qui servent à la « messe le jour de la procession » (1683); — collation par le curé René Du Pissot à Christ. Guitton de la chapelle des Chesnayes (1585).

G. 1947. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1505-1738. — Paroisse de Cherré. — Procès-verbal de visite pour la restauration de la cure (1702); — inventaire et prisée des livres du curé Verdier et des dettes actives et passives de sa succession; — acquêts et déclarations du temporel (1589-1738); — fondation de Mathurine Doucin, veuve Thomas Béron (1693); — rentes et temporel de la chapelle Sainte-Catherine, en Cherré (1505-1661).

G. 1948. (Registre.) — In-folio, papier, 94 pages.

1755. — « Livre décimal de la grande dixme de « Cherré, renouvelé et modevisé en 1755. »

G. 1949. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 15 pièces, papier, dont 3 avec cachets.

1547-1788. — Paroisse de Chétigné. — Titres nouvels de rentes dues par Clément Hardré, Louis-Henri Chan-

louineau et Perrine Pelletier (1547-1788); — nominations et prises de possession des titulaires de la chapelle Sainte-Madeleine, desservie en l'église paroissiale (1723-1768).

G. 1950. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 39 pièces, papier.

1439-1780. — Paroisse de Cheviré-Le-Rouge. — Dons et legs par Pierre Jehennier, Perrin Tranchant et François Rondeau (1439-1725); — rentes dues sur les clos et maisons de La Bernerie, de La Besnardière, de Bouil et de La Babinière, de La Bouillère, des Charpentrais, de Champfouillet, des Fremiers, des Maricades, de La Michefollière, dans la paroisse de Cheviré-Le-Rouge, des Chupinières, dans la paroisse de Montpollin (1519-1780); — procédure entre le curé de Cheviré et le seigneur de Moulines pour les dîmes de Moulines (1673); — sentence du sénéchal de La Flèche, qui adjuge à Robert Robert le revenu de la chapelle de Saint-Jacques, *alias* de La Mulotière (1638); — compte de la fabrique, rendu par Jacques Deleurie (1776-1779); — procès-verbal de l'assemblée des habitants qui destitue le fabriqueur (7 novembre 1779).

G. 1951. (Carton.) — 28 pièces, parchemin; 79 pièces, papier.

1441-1775. — Paroisse de Chigné. — Acquêts et baux, au profit de la fabrique, des domaines de La Pressoirerie et des Bellangers, et contrats de rentes sur les terres du Bien, de La Gouaberie, de Mallevreau, de Monac, du Gué, de La Noue-Pineau, de Maupertuis et du Moulin-Neuf.

G. 1952. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1585-1770. — Paroisse de Cizay. — Titres nouvels, dons et legs, portant titres de rentes et fondations de messes ou d'anniversaires, par Marguerite Douet (1585), Collas Poitou (1610-1660), Nic. Trigetton (1641), Martine Rébeilleau (1651), Catherine Rillon (1658), Et. Maslin (1536-1672), Abel Decru (1686-1692), François Fouassier (1614-1691), Guill. Fouassier (1633-1693), Jeanne Fouassier, veuve Jean Beaucel (1655-1694), Antoinette Brian (1610-1698), Françoise Villain, veuve Rebeilleau (1666-1698), Franç. Fouassier (1690-1719), Pierre Collet (1719), Jean Fouassier (1660-1721), André Grégoire (1693-1724), Nic. Mocquin (1641-1718), Charles Jannet (1693-1726), René Beauce (1666-1733), Jeanne Jamin (1740), Charles Pineau (1694-1746), Marie Millon (1690-1768) et René Riollan (1645-1770).

G. 1953. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 27 pièces, papier; 2 plans, papier.

1541 - XVIIIe siècle. — Contrats, enquêtes et procédure concernant les dîmes prétendues par le curé, sur la terre d'Épinats; — plans de la dîme de Plémont et de diverses autres dîmes.

G. 1954. (Carton.) — 39 pièces, papier.

1755-1766. — Procédure entre le curé de Cizay, les chanoines de Montreuil-Bellay, les religieux d'Asnières-Bellay, le curé de Rou et autres décimateurs, pour leur contribution aux frais de réparations du chœur et du clocher de Cizay.

G. 1955. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1133-1660. — Procédures entre le curé de Cizay et le seigneur de Montreuil-Bellay et les religieux d'Asnières-Bellay pour les dixmes rurales. — L'acte de 1133 est une copie de la fondation de l'abbaye d'Asnières par Giraud de Montreuil-Bellay.

G. 1956 (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1484-1713. — Paroisse de Cléré. — Dons et legs, par Guill. Buget, sieur des Landes (1484-1640), Jean Fortescu, s[r] de Bégrolles (1465), Léonard Garin (1503), Math. Girard (1529), Colin Drouault (1539), Nic. Moreau (1548), Joseph Volaige (1631), Anne Gaschignart, femme d'Isaac Foucquet de Beaurepaire (1641), Franç. Sicard (1642), René Jaumeau (1650), Mic. Devanne (1657), René Morin (1661), Georges Hector, sieur de Tirepoil (1662), P. Bertault (1672), Renée Clérembauld, femme de Math. David (1713).

G. 1957. (Carton.) — 2 pièces, parchemin, 11 pièces, papier.

1447-1713. — Fondation par D[lle] Marie Brochart, veuve de Guillaume Buget, seigneur des Landes, et René Buget, son fils, d'une chapelle seigneuriale en l'église paroissiale de Cléré (1520); — baux du temporel de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, fondée par Guillaume de Maumusson (1447-1713.)

G. 1958. (Carton.) — 30 pièces, papier; 20 pièces, parchemin.

1411-1786. — Acquêts, baux, arrentements de La Testefordière, Montrevault, Le Jars, Le Champ-du-Pont, La Martinerie, Le Clos-de-Brossay et Tartifume; — transactions entre le curé de Cléré et les seigneurs des Landes et de Ligné-Godard, pour diverses dîmes et rentes dans la paroisse.

G. 1959. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1506-1770. — Paroisse de Concourson. — Dons et legs et fondations de services et anniversaires en l'église paroissiale par Julien Lebreton, vicaire (1506), Jean Falligan, dit Bothereau (1538), Andrée Chabot, veuve Jean Rouelle (1545), Pierre Ollivier (1561), Jean Légier (1584), Pierre Falligan et Jeanne Flocquet (1584), André

Légier (1621), Jean-Marie Fillon (1631-1770), Mathurine Ferrand, femme de Louis Biet (1611), Péan (1660), Vincent Touret (1687).

G. 1960. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1483-1759. — Déclarations par les curés de Concourson, aux assises du Prieuré et de la Seigneurie des Touches et au bureau des Décimes, du temporel de la cure et des rentes et domaines de la fabrique (1554-1719), — procès-verbal de l'état de la cure et des vignes en dépendant (1650-1709); — « pappier du revenu de la cure » (1483, copie de 1686); — « état des titres qui composent « le revenu de la cure » (XVIIIe siècle).

G. 1961. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1552-1789. — Acquêts, baux, arrentements, déclarations de tenures et dimes dépendant du temporel de la cure et de la fabrique de Concourson et des chapellenies desservies dans l'église paroissiale à La Trosnière, au Moulin-Brûlé, à Quinquenars, au Clos-Ploteau, au Pas-Haran, à Hetton, au Ruau, à Bélusse, aux Joulaines, au Carrefour-des-Morts, aux Rochettes.

G. 1962. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1211-1784. — Paroisse de Contigné. — Fondation de l'église par Jean du Margat (1211, charte fausse quoique vidimée par l'official d'Angers en 1398, et copies des XVIIe et XVIIIe siècle); — acquêt du jardin de la cure (1541-1675); — testament d'Isabeau Huet, femme de Thomas Lemonnier, portant divers legs aux églises d'Argenton et de Contigné (1612); — déclarations rendues par les curés aux fiefs du Margat et de Pommérieux (1476-1784); — procédures contre les seigneurs du Margat et le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers (1480-1665); — Inventaire des titres et papiers « concernant les droictz de la cure et fief de Contigné, « trouvez et demeurez du décedz de noble et discret « Me Louis Meslet, curé » (20 juillet 1630).

G. 1963. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 22 fol.

1445-1618. — « C'est le pappier de la cure de Con- « tigné des cens, debvoirs, rentes et laigs, deuz à lad. cure « par chacun an, aux jours et termes cy après déclairez, « faict et extraict des pappiers anxiens le 4e jour de juing, « l'an 1415, et aussy des nouvelles faictes depuis trente ans « et auparavant; » — fol. 18, procédure entre le curé et le chapelain de Charots pour les novales sur les terres de Beaussé (1618).

G. 1964. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 79 folios.

1495-1628. — « C'est le papier de la cure de Con- « tigné, des cens, debvoirs, rentes et laigs deuz à lad. cure « par chacun an, aux jours et termes cy après déclairez, « faict et extraict des papiers anciens le IIIe jour de juing « l'an mil IIII^c IIII^{xx} quinze, et aussi des nouvalles faictes « depuys trente deux ans, et de par avant, desquelles nou- « valles messire Jehan Robelot, prêtre, fermier de lad. « cure, les a cuillis et levées depuys trente et deux ans, « quant elles ont esté ensemencées ou autres de par luy « dont il sera faict cy après mension des noms et surnoms « et de ceulx qui les ont defroués et deraisses; » — fol. 13, fondation, par Guill. Bonvoisiu, s^r du Vivier, d'un anniversaire (31 décembre 1500); — fol. 78, procédure pour la dimerie de Charots (1628).

G. 1965. (Carton.) — Fragments d'un registre petit in-folio, papier, 43 folios.

1498-1556. — Déclarations rendues aux assises du fief de la cure de Contigné pour tenures et rentes aux Phelippières, à La Fontaine-de-Beaussé, dans le bourg, à Picot, à La Cailletière, aux Estrages, etc.

G. 1966. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1489-1702. — Fondation par Jean Robelot, prêtre, en l'église de Contigné, de la chapelle Saint-Fiacre (1489), et Jean Quélin (1522); — déclaration par Étienne Quélin du temporel (1640); — prise de possession par Phil. Touchet de la chapelle de Saint-René de Maquillé (1706); — « mémoire des lieux, surquels la chapelle de Saint-René « a droit de percevoir les dismes » (1712); — rentes et bail de la ferme de Fosse-Morin (1606); — sentence de la Sénéchaussée d'Angers, qui en attribue la propriété à Franç. Leheurt, sous-chantre de Saint-Maurice d'Angers (1644).

G. 1967. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1489-1788. — Aveux, déclarations, offres de fois et hommages rendus au Margat par les chapelains de Saint-Fiacre en l'église de Contigné, pour terres et tenures dépendant de leur temporel (1497-1781); — quittances des taxes d'amortissement, de rentes et cens devoirs dus par les chapelains aux fiefs de Gastines et du Margat (1489-1781).

G. 1968. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1440-1711. — Rentes foncières, dues à la chapelle Saint-Fiacre en l'église paroissiale, sur maisons et jardins dans le bourg, à Lion, au Puy, près le grand cimetière, au Petit-Abrouard, à La Terre-Saint-Jean, à La Daillière, à La Gasneraie, etc., dans les paroisses de Sœurdres et de Contigné; — sentence de la Sénéchaussée d'Angers, au profit du chapelain du Grand Toucheronde (1542-1596).

G. 1969. (Registre.) — In-folio, papier, de 6 folios.

1490. — « Ce sont les cens, rentes et devoirs deuz par « chacun an au chappelain de la chappelenie de Saint-Fiacre « fondée en l'église parochiale, à cause du fief du Moulin-« à-Vent, appartenant à la chappelenie et receuz par mes-« sire Jehan Quétin, prestre, en l'an IIII^{c} IIII^{xx} et dix. »

G. 1970. (Registre.) — Petit in-4°, papier, 46 folios.

1519. — « Ce sont les cens, rentes et devoirs deuz par « chacun an au chappellain de la chappelle Saint-Fiacre « fondée en l'église de Contigné, à cause du fief et sei-« gneurie du Moulin-à-Vent, et receuz par maistre Jehan « Quétin, prestre, chappellain de lad. chappellenye en l'an-« née que l'on disoit mil cinq cens dix neuf, et merchez en « teste selon l'ordre des lettres de la croix de par Dieu. »

G. 1971. (Registre.) — In-folio, papier, 106 folios.

1424-1516. — Assises du fief du Moulin-à-Vent en Contigné, tenues par noble Jean de La Saussaie, écuyer, sieur des Briottières (1424-1454) et par Jean Quétin, chapelain de Saint-Fiacre (1453-1516).

G. 1972. (Registre.) — In-folio, papier, de 29 folios.

1491-1513. — « Amendes et déclarations des plez « du Moulin-à-Vent, tenus par nous Hugues Eschallart, « séneschal, le 19me jour de janvier 1491, sergent Collas « Martin, recors Jamet Hames et Guillaume Siquart. » — Le parchemin qui sert de couverture est un aveu (sans date) du fief du Moulin-à-Vent, rendu à la seigneurie du Margat par Jean Quétin.

G. 1973. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1572-1639. — « Remembrances des procès des « pledz du fief du Moullin-à-Vent en Contigné, apparte-« nant et deppendant de la chappelle Monsieur Saint-Fiacre, « desservye en l'église parrochiale de Contigné, apparte-« nant à discret maistre Jehan Chanoyne, prestre, tenuz « au lieu de La Forge, près le lieu du Moullin-à-Vent, par « nous Jehan Trioche, lieutenant du séneschal de la ba-« ronnye de Chasteauneuf, bachelier ès-loix, séneschal, « Me Charles Brillet, notaire et practicien en court laye, « greffyer, Charles Desprez, sergent records, et aultres. »

G. 1974. (Carton.) — 6 cahiers, in-folio, papier, de 107 folios; 9 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1446-1788. — Écrous, rapports d'assignations et remembrances des assises du fief du Moulin-à-Vent en Contigné (1649-1788); — aveux et déclarations rendus par Pasquier Dampneau, Pierre Lefèvre, Jean Trioche, Robert Taillebois, Pierre Sallaye, René de Pontoise, Louis Guilloteau, René Théard, Pierre de Girard et Jean Chartier (1446-1637).

G. 1975. (Carton.) — 4 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1406-1774. — Paroisse de Corné. — Arrentement par Jean et Guillaume Durant de L'Ouche-Béraut (1406); — titres nouvels de deux rentes au profit de la fabrique (1746-1774); — notes sur un procès soutenu pour la propriété des communs (XVIIe siècle).

G. 1976. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1552-1790. — Paroisse de Cornillé. — Rentes dues à la fabrique par Antoine Bréhier (1552-1749), Jacques et Math. Paré (1565-1643), Ét. Lemée (1668), Marin Fremont et Franç. Lizée (1654-1672), René d'Écorce (1672), Marc Lemesle (1587-1710), Franç. Bazot (1704), Math. Meffray (1720), Jean Leroy (1772), J.-P. de Bobèche (1773), Jean-Jacques Gaultier de Brulon (1788), Claude Blanche, veuve de Cantineau (1714), Clément Fouqueron (1788), Jeanne-Renée Touchalaume, veuve Lepré (1789); — état des rentes et noms des débiteurs (1790).

G. 1977. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1467-1777. — Paroisse de La Cornuaille. — Lettres de sauvegarde pour la personne et les biens du curé Aubin Duboys, licencié en lois, « escolier estudiant en la « Faculté du décret soubz vénérable et discrète personne « maistre Robert Tulou, docteur en décret et régent à « Paris » (13 juillet 1467); — état des réparations à faire à la cure (XVIIIe siècle); — avis motivé de l'avocat Guinoyseau-de-La-Sauvagère sur les mesures à employer pour le service de la rente due par le chapelain de La Burelière aux religieux de Pontron (1777); — lettres de collation de la chapelle de La Janvrie (1565-1632); — cordelage et saisie du bien de La Janvrie, en dépendant (1551); — contrats d'acquêts de vignes dépendant de la chapelle Saint-Pierre (1503-1736).

G. 1978. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1534-1787. — Paroisse de Coron. — Déclarations du temporel de la cure et de la fabrique, rendues par les curés aux assises des fiefs de Coron, de La Caillère, de Berrie, des Aubiers, de La Levée, de La Grande-Gornière et de La Lande-Marchais.

G. 1979. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; un sceau plaqué, rond, portant dans le champ, l'écu *à trois fasces entées et ondées*; légende : *S. A. contrats de la baronnie de Corron.*

1485-1770. — Dons et legs au profit de l'église et de la cure par Roland Deshommes (1485), Jean Planchet (1494), Michel Verdon (1584), Franç. Morin, curé (1598), Charles Brunet, curé (1662), Jean Gourdon (1713), Marie Baranger, femme Robin (1730), Jean Lahaye (1770).

G. 1980. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1771-1787. — Contrats d'acquêts, baux, arrentements, procédures au soutien du temporel de la cure de Coron à La Petite-Turmelière, à La Garde, au Moulin-Darain, à Paradis, à Bois-Bernard, à L'Ouche-Martin, à Payneau, au Champ-des-Greneries, au Landreau, aux Noues, au Haut-Bourg, à La Challetrie, à La Cerisière, à La Tremblaie, au Pré-Calouin, à La Galinière, à La Lande-Bibard, à La Richetière, à La Petite-Lande, à La Cour-de-Coron, à La Boitaudrie.

G. 1981. (Carton.) — 21 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1391-1782. — Temporel des chapelles de L'Aumône (1640-1782), de La Charité-Brunet (1705-1754), des Gachets (1502-1780), des Jouineaux *alias* Tillon et Daillon (1391-1749), de La Trinité (1547), desservies dans l'église de Coron, — et de La Boîte-des-Trépassés (1692-1719).

G. 1982. (Carton.) — 1 cahier, petit in-folio, parchemin, de 8 folios; 1 cahier, petit in-folio, papier, de 6 folios.

1447-1672. — « C'est le papier auquel sont conte- « nues les rentes de blez et de deniers deuz par chacun an « à la cure de Courron, extraictz par moy Guill. Maillet, « notaire..., à la requeste de messire Jean Planchier, curé, « des pappiers anxiens; » — « extrait du papier-journal de « deffunt messire Charles Brunet, curé, dans lequel sont « contenus les fermes, rentes, devoirs qui sont deuz à la « cure. »

G. 1983. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1418-1786. — Paroisse de Corzé. — « S'ensuit la « descléracion de toutes les dismes et autres choses héri- « taux, que vénérable et discret maistre Jehan Chauveau, « trésorier de l'Ésglise d'Angers, curé de la cure de Corzé « sur le Loir en Anjou, advoue à tenir ou pouvoir, fié et « seigneurie de Corzé, appartenant à noble homme et saige « Monsieur maistre Jehan Bouré, conseiller du Roy » (1482); — fragment d'un mémoire pour le seigneur de Chement contre le seigneur de Corzé, en revendication des droits honorifiques de la paroisse (1485?); — testaments, transactions et contrats concernant les services solennels fondés par Jeanne Auvrée, dame des Moulins, Pierre Préaulx, Hardouin de Soucelles et Pierre Besnard (1418); — acquêts, baux de titres et domaines du temporel de la cure (1444-1786).

G. 1984. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier, 1 sceau plaqué.

1512-1675. — Paroisse de Cossé. — Fondation par Pierre Quentin, curé de Saint-Léonard de Nantes, de la chapelle de Saint-Fiacre en l'église de Cossé (30 août 1512), — présentation audit bénéfice de François Foullon par l'évêque de La Rochelle, avec signature et sceau de l'évêque Jean de Laval, — et prise de possession par le titulaire (1675).

G. 1985. (Carton.) — 29 pièces, papier.

1504-1661. — Paroisse du Coudray-Macouard. — Dons et legs par Michel Letourneux, Jeanne Cadier, Jean Ouvrard, Maurice Hamon, Bonaventure Mocquin, Jérôme Bureau, Pierre Jamon, René Badouille, Mathurin Mocquin, Dorothée Joullain, Jean Rebeillon, Radegonde Haran, Louise Drouetteau, Gilles Mosnier, Pierre Aubrée, Adam Foucault, Eustache Royer, Gilles Richoust, François Gendreau, Marie Riballet, Macé Ménard, Pierre Pasquier, Guyon Landais, Bastienne Texier, Laurence Herpin, Florence Jolivelle et Guill. Chesneau.

G. 1986. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1543-1743. — Fondations, rentes, prises de possession des chapelles de La Mi-Août ou de Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas, de La Durandière, de Saint-Barthélemy, des Angelots, desservies dans l'église du Coudray-Macouard.

G. 1987. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1577-1775. — Contrats d'acquêts, rentes, procédures au soutien du temporel de la cure du Coudray-Macouard, sur terres et tenures à L'Étang-de-Follet, aux Mureaux, à La Rue-Lambert, à La Vigne-Blanche, au Pas-de-La-Biche, aux Saulaies, au Pontceau, au Gatrateau, au Petit-Coudray, au Pré-Harcher, à La Huberdière, en Carrion.

G. 1988. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1627-1744. — Paroisse de Courchamps. — Dons et legs portant fondations par Macé et Jean Beausse, Jeanne Bauduceau, Jean Girard et Louise Urbain Milson, Marie Gabillard, Vincente Nizot, Denise Fouassier, Pierre Boivin, Renée Coucault, Denise Guibert, Renée Gendreau, Jacq. Langlois, Nic. Bauduceau, Florent Ruais, Jeanne Leiau, René Gabillard, Marie Leuillac et Pierre Rebilleau; — acquêt de la maison du vicariat (1627); — sentence de l'Officialité d'Angers, qui condamne le curé Guill. Chesneau à entretenir un vicaire ou à céder son gros et ses dîmes pour y pourvoir par les paroissiens (19 août 1655); — lettre du curé Pasquier, de La Séguinière, au titulaire de la chapelle de Saint-Laurent-des-Chupins (sans date).

G. 1989. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1635-1772. — Paroisse de Coutures. — Transaction entre les seigneurs de Trèves et de Montsabert, pour les droits honorifiques de l'église (1635); — procès-verbal de

plantation indue par le seigneur de Montsabert d'un poteau à ses armes au-devant de l'église (1772).

G. 1990. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1494-1772. — Contrats d'acquêts et de rentes, procédures au soutien du temporel des chapelles d'Étiau (1623-1751); — de La Nativité, autrement des Coueffés (1647-1736); — de La Perchardière (1622-1703); — de Richebourg (1772); — de Sainte-Catherine (1674); — des Pichots (1494-1748).

G. 1991. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1604-1785. — Contrats, titres-nouvels, procédures au soutien des rentes ou fresches du Noyer-Bontemps (1616-1763), des Mahotteaux (1697-1785), de L'Ormeau-Parfait (1721-1769), de Sous-Le-Bois (1604-1772), de La Gouinnerie (1638-1769), de Beauregard (1716-1753).

G. 1992. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1578-1789. — Procédures contre le seigneur de Billé, pour la propriété des dîmes novales et le service de six setiers, dus anciennement au prieur du Moul, plus tard au curé de Coutures (1578-1729); — fondation par Marie Avril, femme de Laurent Rousseau, d'une rente de 4 livres pour le service d'une grand'messe (1729-1789).

G. 1993. (Carton.) — 1 cahier in-4°, papier, de 72 folios.

1762. — Inventaire des titres et papiers trouvés au presbytère de Coutures après la mort du curé René Montouchet (2 juin 1762).

G. 1994. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 sceau aux armes de l'évêque Gab. Bouvery.

1558. — Paroisse de Cuon. — Collation de la chapelle de Saint-Mathurin, desservie en l'église de Cuon, à Gilles de La Ruelle.

G. 1995. (Carton).) — 4 pièces, papier; 1 plan, papier.

1518-1790. — Paroisse de La Daguenière. — Fondation par Nic. Houssemaine, docteur régent en médecine, de la chapelle Saint-Nicolas (1518); — sentence de l'Official d'Angers, qui défend d'inhumer dans la chapelle de La Daguenière, en temps ordinaire (1616); — ordonnance de l'évêque de Grasse, qui reporte au matin la procession de la Nativité, célébrée dans l'après-midi (27 août 1779); — inventaire de la succession du curé Pauvert (1790); — plan d'un terrain près la chapelle (XVIII° siècle).

G. 1996. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1455-1753. — Paroisse de Daumeray. — Déclarations du temporel de la cure rendues au Roi ou aux commissaires du Clergé par les curés Ét. Danteissac et Étienne Focoin, Jean Focoin et René Belliard (1530-1726); — aveux rendus par les curés Jean Gautier, Jean Focoin et Michel Gault-de-La-Grange (1455-1753) aux seigneuries de Saint-Germain et de Vaux.

G. 1997. (Carton.) — 32 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1500-1784. — Contrats de rentes et d'acquêts, dons et legs, baux, procédures concernant le domaine de la cure de Daumeray à Sousvaux, près Mongout, à La Maladrie, à Bourneuf, aux Cosses, aux Belottières, à La Margretterie, aux Grandes-Rousselières, à La Hélotte, à La Bohillère, aux Énauderies, à La Chapellerie, etc.; — fondations de messes et services par Pierre Soezon (1500), René Houssaie (1602), Simon Restif (1644) et le curé Étienne de Focoin (1672).

G. 1998. (Carton.) — 59 pièces, papier; 8 pièces, parchemin.

1468-1764. — Procédures à l'appui des dîmes et rentes dans la paroisse de La Chapelle-d'Aligné, dépendant de la chapelle d'Anthenaise, desservie en l'église de Daumeray; — provisions et prise de possession par les titulaires (1606-1764).

G. 1999. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios, couvert en peau de bique.

1464-1481. — Amendes et remontrances des assises du fief de la cure de Daumeray (Livre I, dit *Papier-Velu*); — au fol. 17, exhibition de la fondation de la chapellenie du Grip par Guill. de La Planche (1468).

G. 2000. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1466-1470. — Remembrances et extraits des remembrances des assises de la cure (Livre II).

G. 2001. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1507-1528. — Procès des pleds de la cure, tenus au presbytère, par Jean Lemercier (1507), René de La Fontaine (1508), Guy Hay (1509), Jean de Pincé (1511), René de La Fontaine (1512), Jean Bougler (1528).

G. 2002. (Carton.) — 1 cahier in-folio, papier, de 38 folios.

1470-1569. — « C'est le papier des cens et rentes, « lettres et autres debvoirs deuz par chacun an à la cure « de Daumeré. »

G. 2003. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 48 folios.

1528. — « C'est le pappier des déclarations pour M. le « curé de Daumeray, tant pour le fief de Bastès que pour « Daumeray et Saint-Germain, avecques les ventes, aman- « des, exhibitions de contractz et autres exploictz de justice « faictz aux plectz de lad. seigneurie tenuz par Jehan de « La Brunetière. »

G. 2004. (Carton.) — 1 cahier in-folio, papier, de 42 folios; 2 tables de 3 folios; papier.

1640. — « Papier censif des fiefs de la cure de Dau- « meray, contenant par le menu les services, cens, rentes « et autres redebvances deus à lad. cure, faict et dressé « sur les anciennes jurandes d'hommages, adveuz, décla- « rations et autres lettres de la cure, par Martin Berruer, « sénéchal. »

G. 2005. (Registre.) — In-folio, papier, de 126 folios; 2 tables de 13 folios, papier.

1672. — Tenue des assises des fiefs et seigneuries de Bassetais et Pinsardière, dépendant de la cure de Daumeray, par Louis Berruer, sieur du Portal, juge ordinaire de la baronnie de Saint-Germain.

G. 2006. (Registre). — In-folio, papier, de 8 folios.

1672. — Tenue des assises des fiefs de Bassetais et Pinsardière. (Double de l'article précédent.)

G. 2007. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios; 2 tables de 4 folios, papier.

1688. — Assises du fief et seigneurie de Bassetais, dépendant de la cure de Daumeray, tenues par Pierre Janin-de-La-Patrie, sénéchal.

G. 2008. (Registre.) — In-quarto, papier, de 102 folios.

1728-1736. — Tenue des assises des fiefs et seigneuries de L'Étang *alias* La Bohillière, Bassetais, La Pinsardière, Les Guérandières, Les Étoubles et autres fiefs, dépendant de la cure de Daumeray.

G. 2009. (Carton.) — Cahier in-folio, papier, de 96 folios.

1754. — Remembrances des assises des fiefs et seigneuries de Bassetais, de L'Étang et de La Bohillière, annexés au temporel de la cure de Daumeray, tenues par Jean Cognard, sénéchal.

G. 2010. (Registre.) — In-quarto de 152 folios, papier. — 2 tables de 12 folios; papier.

1782-1784. — Remembrances des fiefs de La Bohillière et de Bassetais, dépendant de la cure de Daumeray.

G. 2011. (Carton.) — 9 cahiers in-folio, papier, de 114 folios.

XVIIIe siècle. — Écrous des fiefs de Bassetais et de La Bohillière, dans les paroisses d'Huillé, Baracé, Daumeray et Saint-Germain-de-Daumeray.

G. 2012. (Carton.) — 1 cahier in-folio, papier, de 32 folios. — 1 table de 4 folios.

1782. — Censif du fief et seigneurie de Bassetais, dressé par René Cuisnier, notaire royal et feudiste à Daumeray, « sur la tenue d'assises, qu'il en a faite en 1782, et « autres titres qui sont au trésor de la cure. »

G. 2013. (Carton.) — 1 cahier in-folio, papier, de 72 pages; 2 tables de 7 folios.

1782. — « Censif des fiefs et seigneuries de L'Étang « et de La Bohillière, annexés au temporel de la cure de « Daumeray, fait et dressé par René Cuisnier, notaire royal « et feudiste à Daumeray, sur les assises qu'il en a tenues « en 1782. »

G. 2014. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 27 pièces, papier, dont un plan.

1378-1776. — Paroisse de Denée. — Transactions entre le curé de Denée et le seigneur de La Guerche, qui convertit en un abonnement de 2 livres de rente la foi et hommage à lui dûs par le curé de Denée (1378); — procès-verbal du refus fait par l'abbé de Saint-Maur de présenter Jean Esnault à la cure de Denée (1523); — acquêt et baux de la terre et seigneurie des Rochettes en Concourson, dépendance de la cure (1519-1775); — dons, legs et fondations, au profit de la chapelle des Joheaux, desservis en l'église de Denée (1548-1714).

G. 2015. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1529-1775.—Paroisse de Dénezé-sous-Doué.—« Mé- « moire de ceux qui doivent des anniversaires dans l'église « de Dénezé » (XVIIe siècle); — « mémoire significatif des « lieux où M. le curé de Dénezé a droit de prendre les « dixmes » (1660); — acquêts, baux, fondations, procédures au soutien de la propriété du domaine et des rentes, formant le temporel de la cure et des chapellenies (1529-1767); — acte d'assemblée des habitants pour aviser aux réparations de l'église (1775).

G. 2016. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Paroisse de Dénezé-sous-Le-Lude. — Inventaire des titres de la fabrique.

G. 2017. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 123 pièces, papier.

1591-1784. — Paroisse de Distré. — Procès-verbal de prise de possession de la cure par Étienne Bauldry (29 avril 1657); — requête et inventaire des meubles de la cure (1657-1684); — fondations, legs, dons, baux, acquêts, procédures au soutien de la propriété du domaine et des rentes formant le temporel de la cure (1591-1784).

G. 2018. (Carton.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1578-1702. — Paroisse de Douces. — Contrat entre Mathurin Leroyer, curé de Forges, et Nicolas Hubault, curé de Douces, pour la présentation de leurs cures (1582); — fondation de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, Saint-Roch et Saint-Urbain en l'église de Douces, par Pierre Davy, et présentation du chapelain (1614-1639); — rentes dues à la fabrique (1578-1702).

G. 2019. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 99 pièces, papier.

1533-1783. — Paroisse de Saint-Pierre de Doué. — Procès-verbaux de travaux faits ou à faire à l'église (1675-1676); — projet de réglement pour les bancs (1687); — temporel de la cure et des chapelles des Bouchereaux (1757), des Robins (1716-1773), de Saint-Antoine (1708), des Ménards (1746-1783), de Dieu et de Notre-Dame (1600-1752), des Pineaux (1539-1580), des Mautrots (1667-1692), de Cornu (1519), de La Madeleine (1533-1767).

G. 2020. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1757-1786. — Paroisse de Notre-Dame de Durtal.— Collation par Charles de Schomberg, comte de Durtal, à Florent Champiré, de la chapelle du Pont-Odiau (1633, avec sign. aut.); — arrentement de terres dépendant de la chapelle Sainte-Anne (1577); — déclarations et baux du temporel de la chapelle Sainte-Catherine (1698-1786).

G. 2021. (Carton.) — 4 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1441-1779. — Paroisse de Saint-Pierre de Durtal. — Legs par le curé Guillaume Poisson de terres et vignes à la cure (20 octobre 1441); — titres nouveaux de rentes en argent, et de treize pintes de vin à distribuer aux habitants aux Pâques de chaque année (1748-1779); — attestations délivrées par P. Hamelin et L. Chaudet, anciens vicaires, de l'existence d'une fondation pour l'école de la paroisse et des conditions dans lesquelles ils en ont fait le service (1765); — décret de fondation et statuts de la confrérie du Saint-Sacrement (XVII[e] siècle).

G. 2022. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1556-1792. — Paroisse d'Échemiré. — Sentence de la Sénéchaussée de Baugé (9 décembre 1720) et du Parlement de Paris (7 juillet 1721), qui condamnent le curé Hilaire Catherine à rendre au seigneur d'Échemiré, à sa femme, à ses enfants les honneurs seigneuriaux dans son église; — contrats d'acquêts du temporel de la cure (1556-1777); — titres nouveaux de rentes léguées par Jeanne Breteau et Jean Pillet (1637-1739); — bail de la dîme (1783); — quittances des travaux exécutés pour le compte de la fabrique (1786-1792).

G. 2023. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1526-1788. — Paroisse d'Écouflant. — Déclarations et baux du domaine et rentes dépendant du temporel de la cure (1662-1788); — fondation de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste par Jean Bouchier, et procédures concernant le temporel et la présentation (1526-1781).

G. 2024. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1711-1772. — Paroisse d'Écuillé. — Collation et présentation de la chapelle de Saint-Symphorien, desservie en l'église d'Écuillé; — ordonnance épiscopale, qui autorise la translation du service de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste dans la chapelle du château de La Roche (avec cachet aux armes et signature autogr. de l'évêque Michel Poncet).

G. 2025. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1710-1729. — Paroisse d'Épieds. — Présentation par demoiselle Marie Chol et collation par l'évêque du legs ou chapellenie des Besnards desservie dans l'église paroissiale, à Louis-Claude Persac, âgé de treize ans, étudiant en troisième au collége de l'Oratoire de Saumur, et certificats à l'appui; — bail du temporel.

G. 2026. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1691-1788. — Paroisse d'Épiré. — Baux et déclarations du temporel (1691-1788); — enquête et suppliques pour la réunion de la chapelle Notre-Dame à la Confrérie de Saint-Aubin (1700).

G. 2027. (Carton.) — 9 pièces, papier; deux cachets.

1727-1733. — Paroisse d'Érigné. — Présentation par le seigneur d'Érigné, collation par l'évêque à Charles Vaudelle (1727) et à René-Franç. Maresc - de - Sabatans (1733), baux et déclaration du temporel de la chapelle de Notre-Dame *alias* de L'Asnerie, desservie en l'église paroissiale.

G. 2028. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785. — Paroisse des Essarts. — Titre nouvel d'une rente de 20 s. due à la fabrique.

G. 2029. (Carton.) — 59 pièces, papier; 11 pièces, parchemin.

1580-1759. — Paroisse de Faveraie. — Legs et fondations par Jeanne Gendron, veuve Pierre Hamon, Pierre Bouhiron, Jeanne Myionnet (1680-1706); — titres nouvels de rentes dues à la fabrique (1541-1757); — déclarations par les curés du temporel de la cure (1511-1727); — accord entre les paroissiens et le seigneur de La Gaucherie-Bitault, pour la concession du droit de banc et de sépulture dans l'église (1605); — procédures et mémoire à l'appui pour le seigneur des Marchais Regnault contre le seigneur de La Touche, au soutien des droits honorifiques dans l'église (1380-1675); — assemblée de paroissiens pour la nomination d'un procureur-syndic (1753); — inventaire des titres de la cure (1759).

G. 2030. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 51 pièces, papier; 4 cachets.

1588-1787. — Paroisse de Feneu. — Déclarations par le curé du domaine de la cure aux assises du Lion-d'Angers, de Sautré et de La Grandière (1630-1774); — acquêt

de vignes et titres en dépendant (1660-1751); — relevé des revenus de la fabrique (1769); — procédure entre le prieur de Sceaux et le curé de Feneu concernant les dîmes (1626); — baux et déclarations du temporel, provisions et prises de possession des chapelles Saint-Michel, Notre-Dame et du Saint-Sacrement (1588-1787).

G. 2031. (Carton.) — 49 pièces, papier, dont une imprimée.

1752-1771. — « Instruction sur les formes à observer pour parvenir aux réparations d'églises et presbytères « en ce qui concerne l'opération des experts » (1752); — procès-verbaux d'assemblées des habitants portant constatation des travaux nécessaires à l'église de Feneu (29 novembre 1767); — avis d'une reconstruction totale de la nef et du clocher (7 février 1768); — devis des travaux; — marché par l'adjudicataire Jean Chesneau avec le charpentier, le couvreur, le maréchal, le menuisier; — réception des travaux (11 avril 1771); — compte produit et acquitté par Bouchet, vitrier; — « table des noms des débiteurs « sur le rôle fait pour la reconstruction de l'église »; — « compte de ce que coûte l'église de Feneu. »

G. 2032. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 109 folios, papier; 7 pièces, papier, intercalés.

1569-1668. — Paroisse de La Ferrière. — « C'est le « papier des receptes [et mises] pour la parroisse de La « Ferrière, faict par Jeh. Fouque, constitué procureur par « les paroissiens de ladite Ferrière le 1er jour de janvier « l'an mil cinq [cent] soixante et [neuf] pour le faict et « administration de la boueste et fabrice de lad. parroisse. » — Suivent les comptes de Guillaume Macé (1573-1575), Jean Biet (1575-1577), Simon Couet (1577-1579), et les procès-verbaux seulement de réception des comptes de fabrique de leurs successeurs jusqu'en 1708; — au fol. 99, « inventaire des lectres de la Confrarye de la Conception « Notre-Dame, desservie et maintenue en l'église de La « Ferrière ». — Les quatre derniers folios contiennent des actes de mariage (9 septembre 1666, 28 novembre 1668); — fol. 109, fondation par Julienne Rouger d'un anniversaire le jour de sainte Julienne (28 avril 1629).

G. 2033. (Carton.) — 17 pièces, papier.

1527-1790. — Paroisse du Fief-Sauvin. — Sommation judiciaire notifiée par Louis de Clermont, vicomte du Grand-Montrevault, au curé Ant. Terrien, pour avoir au mépris des droits seigneuriaux, inhumé dans le chœur Georges Terrien, seigneur de La Rablaie (1527); — titres nouveaux de rentes dues à la chapelle de Saint-Sébastien, desservie en l'église paroissiale (1734-1790).

G. 2034. (Registre.) — In-folio, papier, de 142 folios.

1692-1704. — Paroisse de Fontaine-Guérin. — « Registre dans lequel sont compris tous les revenus, « appartenant à la fabrique de l'église de Fontaine-Gué- « rin, fondations, dons, laiz et anniversaires faicts à la- « ditte église, suivis de nouveaux tiltres et déclarations, « conformément au compte rendu par François Legros, « seigneur de Chappes, et maître Mathurin Falloux, fer- « mier-général de la baronnie de Fontaine-Guérin et pro « cureur fiscal d'icelle, qui ont exercé ladite procure pen- « dant les années 1685-1688, aux manans et habitants de « ladite paroisse le 24 février 1692 »; — fol. 117 « inven- « taire et estat des ornemens de l'église présenté à M. l'é- « vesque le 13 juin 1698 »; — fol. 118, « noms des per- « sonnes qui ont exercé la procure (1685-1704); » — inventaire des livres donnés à la fabrique par le curé Sébastien Falloux le 16 février 1695.

G. 2035. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1703-1785. — Paroisse de Forges. — Requête du curé Bonamy à l'Évêque d'Angers, afin d'obtenir du Séminaire Saint-Charles un secours pour son église et la constitution de revenus assurés par la fabrique (1783?) — lettre de l'abbé Elias au curé Bonamy, à qui il rend compte de l'achat et de la façon des ornements de son église (25 janvier 1785); — bail par le curé Pierre Marquis de la closerie de Chanteloup (1703).

G. 2036. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1537-1774. — Paroisse de La Fosse-de-Tigné. — Testaments de René Paulmeau (1624), Étienne Paulmeau (1644), René Commeau (1647), Michelle Ollivier, veuve Rallier (1673), Perrine Frouin, femme Drouineau (1695), René Marsolle (1698), Jean Blesteau (1698), portant fondations en l'église de La Fosse; — acquêts, baux, contrats de rente au profit de la cure (1537-1716); — « inventaire « des papiers, tiltres et enseignements de la fabrice » (1638); — inventaire des titres et papiers concernant la propriété des domaines du revenu temporel de la cure de La Fosse-de-Tigné, fait à la réquisition de dame Marie-Madeleine Carbon-de-Monpezard-de-Marignan, veuve Mathieu de L'Étang, fille de dame Marie-Madeleine Chassaigne, et héritière du curé Louis Chassaigne (1763); — lettres adressées au curé Rayneau par le prieur Dusoul et par Ollivier, de Saumur, concernant des rentes (1764-1774).

G. 2037. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 140 folios; une table d'une page.

1750-1762. — « Recette des cens, rentes et revenus « de la cure de Saint-Hilaire-de-La-Fosse, pour servir à

« messire Louis Chassaigne, prêtre, curé dudit lieu, en « lequel sont compris générallement toutes les terres, « vignes et prez dépendants de lad. cure, ensemble les « anniversaires et fondations, faites à icelle, comme aussy « les devoirs auxquels ladite cure est obligée. »

G. 2038. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Paroisse de Foudon. — Bail par Pierre Juteau, clerc tonsuré, chapelain, du temporel de la chapelle de La Corvée, desservie en l'église paroissiale.

G. 2039. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1693-1777.—Paroisse de Fougeré.—Baux, contrats, procédures au soutien de rentes d'argent, de vin, de blé dues à la fabrique.

G. 2040. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1472-1789. — Paroisse de Saint-Eusèbe de Gennes. — Baux et contrats portant arrentement, au profit de la cure, de terres en Virpelée, au Moulin-de-L'Homme, à La Planche-Joreau, à La Bardinière, à Pierre-Longue, aux Clos-Pavreau et d'Orgevault, aux Perrés et à La Haute-Forêt, dans le bourg et dans la paroisse de Saint-Eusèbe, à La Maladrie en Dénezé, aux Travaillères en Coutures, au Poirier-Phelippeau en Bessé, à Fontaine et à La Métivière en la paroisse des Rosiers; — déclaration et bail du temporel de la chapelle Notre-Dame-de-Thoré.

G. 2041. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1547-1704. — Paroisse de Saint-Vétérin de Gennes. — Testaments portant fondations de messes et services en l'église paroissiale par Pierre Marquise (1547), Christophe Bouché (1583), René Maillet (1611), Mathurin Guillemet (1613), Olivier Chauveau (1622), Michel de Lucé (1644), Pierre Pasquier (1649), François Chauveau (1650), Hilaire Chauveau (1653), Jeanne Potet, veuve de Lucé (1659), Françoise Chauveau, veuve Julien Rochereau (1661), Madeleine Terrien (1684), Julienne Besnard (1688), et Renée Fournigaud, veuve Richard (1704).

G. 2042. (Carton.) — 16 pièces, papier, 4 pièces, parchemin.

1415-1782. — Actes de collation et de prise de possession de la chapelle Sainte-Croix, baux du temporel et rentes en dépendant (1620-1782); — présentations faites par les seigneurs d'Avort aux curés de Saint-Vétérin et collation de la chapelle Saint-Jacques d'Avort (1415-1654).

G. 2043. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1491-1740. — Déclarations rendues par le curé de Saint-Vétérin pour son temporel aux seigneurs de Gennes, de La Harielle, de Milly, de La Gennevaie, de Trèves (1491-1695); — baux des dîmes (1492-1740).

G. 2044. (Carton). — 89 pièces, papier; 56 pièces, parchemin.

1516-1786. — Rentes dues à la cure pour terres et tenures dans le bourg de Gennes, à La Coudraie, à Couesmes, à L'Étang-de-Gennes, à La Gaulteraie, à La Goubaudière, à La Madeleine, au Grand-Moulin, aux Mallons, à L'Ortie, aux Perruches, à La Prolière, au Pommier-Aigre, au Puy-des-Sors, à La Roche-Froissard, aux Roches, à Trézan, à Vautumier, à Vaumoulinet, à Sarré, à Piégu, aux Coutures, aux Loges, près des Rosiers.

G. 2045. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios.

1673-1701. — Recette des rentes de blé et d'argent dues à la cure de Saint-Vétérin.

G. 2046. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1634-1656. — Paroisse de Gesté. — Testaments de Guillaume Terrien, sieur de La Grande-Forêt (1634), et de Nicolas Terrien, sieur de La Clérais (1658), portant fondations en l'église de Gesté; — présentation par le curé de Chaudron de la chapelle de Saint-Christophe, desservie en Gesté (1649).

G. 2047. (Carton.) — 3 pièces, papier; 21 pièces, parchemin; un sceau plaqué de l'évêque Couet-Du-Viviers-de-Lorry.

1504-1785. — Paroisse de Gohier. — Fondation et services religieux des chapelles des Vigneaux, du Verger et de Sainte-Anne (1540-1785); — testaments portant fondations en l'église de Gohier par René Fresneau, Jean Moreau, Étienne Rochay, François Thomasseau (1504-1713).

G. 2048. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 20 pièces, papier, dont une imprimée; un sceau plaqué de l'évêque J. de Grasse.

1557-1790. — Déclarations rendues par les curés de Gohier aux assises du Fresne, du Verger, de Blaison, de Lambroise pour le temporel de la cure (1757-1790); — lettre de l'archiprêtre de Juigné concernant les prestations qui lui sont dues (1764); — bail de la cure (1572); — acte d'assemblée d'habitants, rapport d'expert, requête et avis conforme de l'évêque pour la suppression des deux ailes du transept de l'église (1759-1760); — accord entre le curé et le chapelain de Petite-Mule, concernant la dîme (1567); — « mémoire touchant la réparation des églises par Jean « Trouillet, prieur-curé de Loiré » (1715).

G. 2049. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1525-1788. — Contrats d'acquêts et titres nouveaux de rentes au profit de la cure de Gohier sur terres et vignes au Champlivré, à La Pierre-Véreau, au Verger, à Lambroise, au Champ-de-L'Église, aux Hatelinières, dans les paroisses de Gohier, Saint-Saturnin et Chavagnes.

G. 2050. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 64 folios.

1710-1792. — Livre des rentes dues à la cure de Gohier.

G. 2051. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 139 folios.

1767-1790. — Livre des rentes dues à la chapelle de Saint-Léger en Gohier.

G. 2052. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 32 pièces, papier; 1 plan.

1259-1782. — Procédure contre le seigneur de Blaison et le Séminaire d'Angers à l'appui des prétentions du curé de Gohier, pour le droit de dîme dans leur partie de l'île et d'usage dans la forêt de Blaison. — A l'appui sont produits une copie de l'acte du mois d'avril 1259, par lequel l'évêque d'Angers, Michel, assigne au Chapitre de Saint-Maurice d'Angers les dîmes novales de Vallée et de Belle-Poule, *decimas novalium omnium de Valleta et de Bella Pola*, et d'un acte de décembre 1268, par lequel l'évêque Nicolas confirme et en même temps règle les rapports du prieur de Saint-Eusèbe de Gennes et du vicaire des Rosiers, et un plan de l'île de Blaison, où est indiquée la délimitation des paroisses de Blaison et de Gohier.

G. 2053. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier.

1505-1768. — Paroisse de Gonnord. — Aveux et déclarations rendus par les curés du temporel de la cure aux fiefs et seigneuries de Gonnord, de Jaugé, de Mauvésin, de La Cotonnerie, des Bonnes-Villes, d'Amigné et de Plessis-Malineau; — bail de la cure.

G. 2054. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; 1 sceau plaqué de l'évêque Mich. Poncet-de-La-Rivière.

1465-1732. — Testaments, portant fondations en l'église paroissiale de Gonnord par Jean Serpillon (1465), Fouquet Hamon (1504), Jacquine Mesnard, veuve de Jean de Lesperonnière (1519), Nic. Ledoyen (1517), Jean Fabvereau (1522), Jean Ballande (1528), Jean Chateau (1577), Pierre Luceau (1587), Louise Herbereau, femme de Jean Benoiste (1588), Guill. Ogier (1609), Jean Guignard (1617), Franç. Girard (1642), Math. Ménant (1647), Anne Macé, veuve Maurille Thibaudeau (1656), Jeanne Marot (1659), Zorobabel Nicolas (1661), Pierre Cerizier (1666), Jacques Leroy (1670), Louise Nicolas, veuve Martineau (1687), Jacques Bernard (1714), Franç. Bienvenu (1715), Pierre Bouchereau (1722), Madeleine-Hélène Mauvray, femme de Julien Blanvillain (1732).

G. 2055. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau plaqué de l'évêque Mich. Poncet-de-La-Rivière.

1591-1711. — Rentes, fondations, procédures concernant les chapelles de La Motte, des Gentilhommes, de L'Esprit et de La Vierge, des services en l'église de Gonnord.

G. 2056. (Carton.) — 37 pièces, parchemin; 61 pièces, papier.

1392-1770. — Contrats et titres nouveaux de rentes au profit de la cure de Gonnord sur terres et maisons dans le bourg de Gonnord, au Joncheray, aux Touches, à La Chèze, à La Normandière, à La Fromagère, aux Bonnes-Villes, à La Folie, aux Plantes, au Vautumier, aux Fouillolles, aux Petites-Roussiers, à L'Épinay, etc.

G. 2057. (Registre.) — In-folio, papier, de 113 folios.

1742-1760. — « Papier-journal pour servir au rece- « veur du casuel de l'église de Gonnord. La moitié dudit « journal sera employée à écrire les sépultures, proces- « sions, grandes messes, services tant de dévotion que de « fondation solennels et ordinaires, les annuels, les tren- « tains de messes chantées ou à basse voix, selon l'ordre « des jours, semaines ou mois qu'on les aura faits, et « l'autre moitié pour servir à écrire les grandes messes, « sépultures, services annuels, trentains dont ledit rece- « veur aura été payé, même les noms de ceux de qui il « aura receu, et dont il tiendra compte à la fin de chaque « année. » — En tête : « nombre des services fondés par « ordre des jours et mois qu'ils sont fondez, noms de ceux « et celles qui ont faits les fondations, des biens sur quoy « ils sont fondez et des propriétaires aujourd'huy de ces « biens. »

G. 2058. (Registre.) — In-folio, papier, de 116 folios.

1736-1759. — « Papier de recepte des rentes dues « chacun an à la cure de Gonnord, tant par argent, fro- « ment, seigle, avoine, poiz, chapons, poules et poulets « fait par nous Franç. Gaulme, curé »; — fol. 65, « re- « cepte des rentes tant en bled, seigle, froment et argent « deubs pour raison des anniversaires et suffrages dits et « cellébrés en l'église paroissiale. »

G. 2059. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1586-1786. — Paroisse de Grézillé. — Déclaration par le curé du temporel de sa cure aux assises des seigneuries du Pimpéan et de Grézillé (1586-1786); — contrats d'acquêts et rentes au profit de la cure, à La Bruère, au Carrefour-de-Cré, à Champ-Perdu, à La Rue (1665-1759); — note et lettre non signées portant dénonciation de l'emploi abusif d'une somme de 3,000 liv. léguée par le baron de Chollet pour la construction d'une chapelle, et que le s[r] de La Tremblaie a employée en partie à la reconstruction du chœur.

G. 2060. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1551. — Paroisse de L'Hotellerie-de-Flée. — Procuration donnée par le curé Pierre Baratin pour résigner en son nom la cure.



G. 2061. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1407-1760. — Paroisse d'Huillé. — Déclarations rendues par les curés de leur temporel aux assises des seigneuries d'Huillé, de Vieilleville et de Charrots (1463-1750); — tenues d'assises du fief de la cure (1512-1707); — déclarations et contrats produits aux assises pour les terres et tenures du Champ-de-La-Croix, de La Pinsardière, des Pruniers, à La Marinière, à Terre-Molle, au Clos-de-Fougeré, etc. (1407-1760).

G. 2062. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 1 cachet aux armes de l'évêque d'Angers, Jacques de Grasse.

1544-1784. — Déclarations du temporel des chapelles de Sainte-Anne, de la Conception et de Notre-Dame-des-Vertus, *alias* de La Chiquetière, desservies en l'église paroissiale d'Huillé.

G. 2063. (Carton.) — 93 pièces, papier; 71 pièces, parchemin.

1406-1745. — Contrats, aveux, déclarations produits aux assises du fief de La Douce, dépendant de la chapelle Sainte-Catherine d'Huillé, par Michel Lesayeux, Louis Olivier, Pierre Pinard, Jacques Rouger, René Godivier, Pierre Naveau, René Touzé, Louis Lasne, Ét. Chesneau, Guill. Porcher, Jean Martin, René Marion, Nic. Hiret, Martin Lionnet, Mich. Rochereau, Franç. Morin, Jacq. Madreau, René Godivier, Robert Guyon, Pierre Renault et autres tenanciers, etc.

G. 2064. (Carton.) — 6 cahiers in-folio, papier, de 238 folios.

1560-1747. — Tenues d'assises du fief de La Douce, dépendant du temporel de la chapelle Sainte-Catherine, desservie en l'église paroissiale d'Huillé.

G. 2065. (Registre.) — In-folio, papier, de 166 folios; 2 tables de 5 folios, papier.

1748. — « Censif du fief et seigneurie de La Douce, « dépendant du temporel de la chapelle de Sainte-Cathe-« rine, desservie en l'église paroissiale, appartenant à « messire Pierre Thibault, prêtre, ancien curé dudit Huillé « et titulaire de ladite chapelle, fait par Me Julien Vallée, « procureur fiscal des baronnies du Verger, Briollay, Saint-« Germain, Rais et Craon, châtellenie de Pellouailles et « dudit fief de La Douce ». — A la suite, « inventaires des « titres et papiers qui concernent le fief de La Douce. »

G. 2066. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 66 pièces, papier; 2 cachets des évêques Jacques de Grasse et Jean de Vaugirault.

1444-1787. — Paroisse d'Ingrandes. — Déclaration rendue par le curé aux assises de Saint-Sigismond, pour le temporel de sa cure (1786); — procédure à l'appui des droits d'usage et de propriété en dépendant (1779-1783); —plan, par Marin Juin, charpentier, de la charpente de la nouvelle église (1747); — déclarations, baux, échanges, procédures, concernant le temporel de la chapelle Saint-Jacques, desservie en l'église paroissiale (1558-1787); — prise de possession et titres à l'appui des droits des titulaires (1444-1767).

G. 2067. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1595-1732. — Paroisse de La Jaille-Yvon. — Présentation par le curé de La Jaille-Yvon de la chapelle de Sainte-Croix, desservie en l'église paroissiale.

G. 2068. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1564-1788. — Paroisse de Jallais. — Ordonnance épiscopale qui confirme et érige en chapellenie la fondation de Jacques Bidet dans l'église paroissiale de Jallais (1564); — déclarations par les curés pour leur temporel aux assises de La Talvasserie et de La Minière (1766-1788).

G. 2069. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1443-1760. — Paroisse de Jarzé. — Nomination par l'évêque de Jean Brocier à la cure de Jarzé, sur la présentation de l'abbé de Toussaint (1443); — transactions entre la fabrique et le curé Jehan Du Cléray, pour le partage des oblations (1521); — sentence arbitrale portant réglement pour la propriété des cierges provenant des sépultures (1720); — inventaires des titres, meubles et ornements de la fabrique (1671-1755); — compte rendu (1760), par le curé René Chartier, des frais de la construction de l'autel à la Romaine et des autres embellissements de l'église durant l'année 1757.

G. 2070. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1509-1678. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Jarzé par Bertrand Leroyer, Robert de Montplacé, Guill. Girard, Jean Pirier, Renée Fresneau, Jeanne Lemoyne, veuve Rousseau, Jacques Guion.

G. 2071. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1466-1785. — Rentes dues à la fabrique de Jarzé sur le clos des Périers, à La Rabaud, L'Ouche-Royer, La Genvrie, La Bois-Duvau, Chantelou, Brétignolles, La Rotterie, La Grande-Fresnaie, etc.

G. 2072. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 41 pièces, papier.

1562-1766. — Paroisse de Joué. — Déclarations par les curés du temporel de la cure; — rentes dues à la fabrique sur la terre de La Gaillarde, dépendant de La Boirie en Montilliers, sur Le Vivier, Les Ruettes, L'Ouche-Saint-Martin, La Landraiserie, aux Terres-Gentil, à La Touche-Aucher, à La Barre-Morin, à La Rebretière.

G. 2073. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1385-1787. — Contrats, acquêts, baux, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel des chapelles de La Grande-Jeanne, de La Bigotière, de Saint-Nicolas et de Notre-Dame-de-Pitié, desservies en l'église paroissiale de Joué.

G. 2074. (Carton.) — 1 plan, papier.

1779. — « Plan géométrique de La Grande et de La « Petite-Lande ou Landes-du-Brouillas, sises dans les pa« roisses de Joué et de Chanzeaux, dans lesquelles les pro« priétaires des terrains sujets aux fresches de La Touche« La-Molle, appartenant à Messieurs du Chapitre de Saint« Maurice d'Angers, ont droit d'usage de pacage et autre droit « ancien et acoutumé dans lesd. landes, en payant lesd. « frescheurs à MM. de lad. église 65 boisseaux de blé, etc ; « ledit plan fait pour parvenir aux partages, savoir : le tiers « à MM. de l'Église d'Angers, et les deux autres tiers pour « être divisés auxd. frescheurs, à raison de ce qu'ils payent, « par Jean-Baptiste Dubois, géomètre-arpenteur. »

G. 2075. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1487-1787. — Paroisse de Juigné-sur-Loire. — Fondation, par Jean Delaville, de la chapelle Sainte-Catherine (1545); — présentation par le curé, à Jean de Châteaubriand, de la chapelle de la Vierge (1527); — fondation, par Mathurin Goguelais et Renée Gallais, de six grandes messes annuelles en l'église paroissiale (1664-1680); — baux, arrentements, procès-verbaux, procédures, concernant la chapelle de La Treille (1651-1787, trois signat. autogr. d'Henri Arnaud); — fondation par André Baron de la chapelle Saint-André-de-Martineau (1547-1637); — par Jean Rutault, curé de Bourg-l'Évêque, d'une chapellenie en la chapelle de Saint-Alman, et bail des moulins de Putigné, chargés d'une rente (1487-1741).

G. 2076. (Carton.) — 28 pièces, papier.

1646-1769. — Fondation, par Julien Cupif, chanoine de Saint-Martin d'Angers, de la première messe dans l'église paroissiale de Juigné-sur-Loire, transaction avec les héritiers, et procédures au soutien de la fondation et pour mettre opposition au projet de réunion de ladite chapellenie à la cure (1646-1769).

G. 2077. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 28 pièces, papier.

1708-1785. — Acquêts, baux, titres nouveaux de rentes, à l'appui du temporel de la fabrique de Juigné-sur-Loire; — « observations pour recevoir les rentes de Ver« sillé » (1761).

G. 2078. (Carton.) — 9 cahiers in-folio, papier, de 115 folios.

1431-1485. — Comptes rendus aux frères et sœurs de la confrérie de Saint-Pierre et de Saint-Nicholas, fondée en l'église paroissiale de Juigné-sur-Loire, par les procureurs Jean Rideau et Pierre Le Maugin (1431), Gillet Perrucheau et Macé Lesage (1432), Laurent Chateau et M. de Martineau (1442), Jean Hamon et Jeannot Boutton (1447), Georget Convain et Jamet Hamon (1457), Geoffroy Lebreton et Geoffroy Barbe (1472), Étienne Gervaise et Jean Hamon (1459), Jamet Lemercier et Jean Chauveau (1485).

G. 2079. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios.

1492-1498. — « C'est le compte que rendent André « Alleaume et Raoullet Dufour, japiessa institués procureurs « de la Conflarye de Saint-Père et Saint-Nicolas, fondée « en l'église de Juigné, lequel compte ilz rendent auxdiz « frères et sœurs » depuis le 18 janvier 1492 jusqu'au 1er mai 1498.

G. 2080. (Carton.) — 26 cahiers, papier, de 151 folios.

1510-1650. — Comptes des recettes et mises de la fabrique de Juigné-sur-Loire, rendus par Jacques Lemée et Laurent Rideau (1510-1520), Jacq. Lemée et Maurice Vallée (1556), Martin Chauveau et Mathieu Bouvet (1593), Math. Tessier et Jean Viau (1595), Michel Prévost et Jeh. Durant (1597), Thomas Aufray et Math. Chasteau (1599), Math. Marchant et Étienne Bonvallet (1600), Macé Bouvet et René Soret (1601), Lézin Moreau et Jean Saillant (1610), Elie Foucher et François Pelletier (1605), René Gallier et Jean Quénion (1611), Guill. Herbert et Thomas Delagroie (1614), René Lecomte et Florent Henri (1615), Pierre Germain et Jean Sailland (1617), Jean Becquelard et Sébastien Goguelais (1623), Jean Durand et René Chauveau (1624), Marc Guillot et René Salot (1632), René Moriceau et Mathurin Lévesque (1634), Urbain Lecomte et Léonard Guillot (1637), P. Marchand (1638), Jean Auffray et Pierre Rideau (1648), Pierre Chollet et Franç. Bonvallet (1650).

G. 2081. (Carton.) — 46 cahiers, de 258 folios, papier.

1651-1700. — Comptes des recettes et dépenses de la fabrique de Juigné-sur-Loire, rendus par Urbain Peton et Denis Landais (1651), Jean Davy (1652), Claude Auffray et Abel Peton (1654), Jean Davy et Louis de La Groie (1655), François Lefevre et Jean Marchand (1656), Math. Goisnard et Mathurine Chauveau, veuve Thomas Joret (1657), Jacques Fillon et Jacques Lebreton (1659), Jacques Auffray et Symphorien Herbert (1660), Math. Foucher et Florent Henri (1663), Urbain Gouin et Pierre Rideau (1664), Abel Peton et François Tesnier (1665), Florent Leroux et René Chéry (1671), Jacques Pelletier et Pierre Vétault (1672), François Conin (1675), Jean Gouin et Nicolas Breau (1678), Nic. Breau et Étienne Lepeu (1679), Ét. Lepeu et Ét. Auffray

(1680), Gabriel Hamon et François Ferrant (1682), René Camus et Jacques Lebreton (1685-1686), René Camus et Sébastien Breau (1687), Pierre Auffray et Pierre Cotelle (1689), Jean Boutton et Thomas Delagroie (1691), Urbain Mestayer, et René Boutton (1693-1694), Jean Saillant et Guy Chevalier (1695), Jean Rideau (1696), Jacques Chollet (1699-1700).

G. 2082. (Carton.) — 44 cahiers, in-folio, papier, de 220 folios.

1701-1789. — Comptes des recettes et dépenses de la fabrique rendus par Jacques Rideau et Jacques Chollet (1701), Sébastien Beaumont (1703-1704), Urbain Métayer (1706), Jeanne Houdayé, sa veuve (1707), Pierre Moreau (1710-1711), Jean Foucher (1712), Pierre Héry (1713-1715), Germ. Guillot (1716), François Guilloteau (1718-1720), Jean Girardeau (1721), Jacques Beaumont (1726-1727), René Bouvet (1728-1729), Jacques Chollet (1730-1731), Marin Leroux (1732-1735), Jean Peton (1736-1737), Symphorien Halbert (1739), Math. Braud (1746-1747, avec quittances à l'appui), André Girardeau (1748-1749), Jean Halbert (1750-1753), Joseph Marchais (1738-1741), Jul. Garnier (1754-1761), Jean Chollet (1762-1765), René Briand (1770-1771) René Guyonneau (1774), René Héry (1776-1777), Pierre Héry (1781), Math. Brault (1778-1779), Jean Chollet (1782-1783), René Leroy (1786), Martin Breau (1787), Pierre Rideau (1788), Germain Quénion (1789).

G. 2083. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1785-1789. — Comptes de la fabrique de Juigné-sur-Loire rendus par René Leroux (1787), Pierre Rideau (1788), Germain Quénion (1789); — élection d'un procureur de fabrique (1785).

G. 2084. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

1606-1750. — Procédure pour la communauté des paroissiens de Juigné-sur-Loire, au soutien de leurs droits contre les usagers qui prétendent droit exclusif aux communs de Saint-Alman en Juigné et Saint-Jean-des-Mauvrets ; — contre Pierre Poitevin et René Saillant, demandeurs en décharge de tailles.

G. 2085. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1581-1777. — Paroisse de la Jumellière. — Présentation de la chapelle Sainte-Catherine desservie en l'église paroissiale (1581-1586); — rentes dues sur La Conterie et autres terres dites fresche de Vaulambert (1746-1777); — fondation par Claude Chapeau d'une messe pour la confrairie de Notre-Dame-des-Agonisants (1656).

G. 2086. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1535-1787. — Paroisse de Juvardeil. — Rentes dues à la cure sur les moulins de Juvardeil, sur Champfleury, La Fouquerière, La Georgerie, La Fellière; — déclarations rendues par les curés pour leur temporel aux seigneuries de Juvardeil, de La Buronnière et des Landes (1716-1776); — fondations, rentes et procédures au soutien du temporel des chapelles de Saint-Mathieu et du Crucifix, desservies en l'église paroissiale (1535-1787); — assignation donnée au curé par Jean de Bouju de Boissy, seigneur des Landes, afin d'inhumer son père dans l'église (1708).

G. 2087. (Cahier.) — 11 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier.

1560-1783. — Paroisse de Lenay. — Déclarations par les curés du temporel de la cure aux seigneuries d'Ardenne, de Lenay et de La Grésille (1560-1663); — baux de la cure (1668-1772); — procédure intentée aux curés par les décimateurs pour l'entretien et la restauration de l'église (1600-1754); — sentence arbitrale qui maintient Jacques Roullet en la possession de la cure (1693); — désistement de la cure par Jacques Moreau au profit de Philippe-Gabriel Trouvé (1783).

G. 2088. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; deux sceaux, dont un du doyen de Thouars, petit, ovale, en cire verte; dans le champ, un chanoine debout tenant des deux mains un livre sur sa poitrine, entre deux branches de fleurs en forme d'arabesques; légende fruste; l'autre, de l'abbé de Saint-Nicolas, Aimery, moyen, ovale, de cire verte; dans le champ, l'abbé, debout, tenant d'une main la crosse, de l'autre un livre; légende : *Sig. Aimeri... ti Nicolai Andeg.*

1223-1703. — Don par Guillaume de Luché, *Guillelmus de Luche, miles*, à l'église de Saint-Martin de Lenay, *de Lenaio*, de la dîme de ses moulins des Prés et de Lenay, de l'eau entre le gué de Lenay et la roue du moulin, *aquam, quæ protenditur a vado sancti Martini de Lenaio ad rotam molendini*, de six setrées de terre à La Croix-Blanche, *ad Crucem Albam*, du pré du Chatelier, *pratum de Chateler*, et de divers revenus (1223, orig. jadis scellé de six sceaux sur lacs de soie jaune et bleue, dont deux détruits, deux presque entiers, deux frustes); — reconnaissance par Anne de La Grésille, dame de La Grésille, de Crissé et d'Ardenne, du droit du curé de Lenay à la jouissance des eaux, depuis le gué jusqu'au moulin de Lenay (1460, avec signat. autogr. et sceau fruste rond en cire rouge, sur simple queue de parchemin); — dons et legs au profit de la cure, par Jeanne Billault, Juliette Briand, Jacq. Cornuau, Guillemin Rogemont, Jean Tulon (1444-1540); — accord entre Marguerite de Maillé, veuve de René Le Mastin, sieur de Lenay, et le curé, qui, par reconnaissance des dons faits par elle à l'église, lui concède un droit de passage aux heures des offices pour communiquer de son château dans l'église (1572); — « ordre du divin service « que doit le curé de Lenay à ses paroissiens tout le long

« de l'année » (1638); — autorisation par l'évêque, sur requête du curé et des paroissiens, de travailler aux vendanges le jour de la Saint-Martin (1703).

G. 2089. (Carton.) — 26 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1501-1787. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouveaux, procédures à l'appui des rentes dues à la cure de Lenay sur terres et vignes à La Lande, à Coullons, aux Clouseaux, à Londebode, au Petit-Pêcheux, aux Haies-Girard, au Champ-Noir, aux Baudinières, à Maulac, etc.; — transaction concernant la propriété d'une pièce de terre dépendant du temporel de la chapelle du Saint-Esprit (1750).

G. 2090. (Carton.) — 50 pièces, papier.

1485-1781. — Paroisse de Lézigné. — Déclaration rendue par Jean Ogier, curé de Lézigné, pour son temporel, à François de La Jaille, seigneur de Lézigné et du Vivier (1540); — procès-verbaux d'assemblées pour la nomination des procureurs de fabrique (1675-1747); — comptes de fabrique rendus par Jean Chesneau (1485), Guillaume Charpentier (1535), François Chesneau (1677-1685), François Leblois (1781).

G. 2091. (Carton.) — 32 pièces, papier; 7 pièces, parchemin; 1 cachet.

1580-1697. — Dons, legs et fondations, au profit de l'église paroissiale de Lézigné, par François Houssaye, Jeanne Roujou, Anne Chesneau, René Dénion, Jean Charnacé, René de La Roussière, Symphorien Brouard, Jean Élie, Charles Hubert, etc.; — fondation par Jean Vincent, sieur du Vivier, d'une rente de 100 livres sur la ville de Paris « pour l'entretien, peyne et sallayre d'ung m^e « d'écolle... lequel sera prestre », élu par le curé, avec l'assistance de ses chapelains, du procureur de fabrique et de deux ou trois des principaux habitans (4 avril 1605); — traité passé par le curé Jean Charnacé avec les frères Mathurin Robinais pour le service du vicariat et du collége; — ratification de la précédente fondation par le seigneur de Durtal (1610); — nomination par le seigneur de Durtal de Mathurin Robinais en « l'office et charge de « m^e d'escholle du collége de Lezigné » (1628, avec signat. authog. et cachet aux armes), etc.; — élection par les habitants de Jean Poupier, prêtre, natif de Lézigné, pour maître d'école (1644); — rentes dues à la fabrique, à La Malmaison, au Ruau, au Bas-Chauffour.

G. 2092. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; débris de sceaux.

1772-1775. — Paroisse de Loiré. — Échange par le curé René Poupart de terres dépendant de la cure contre un pré dépendant de la seigneurie de Vallière et lettres-patentes qui l'approuvent; — testament de Claude Chupé, veuve de François Hamelin, sieur de Richebourg, qui lègue 30 livres de rente pour aider à l'entretien d'une école de filles dans la paroisse (7 janvier 1740).

G. 2093. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

XVIe siècle. — 1774. — Paroisse de Longué. — Procuration en blanc donnée par Jacques-Jean Hardouin, curé de Longué, et Roger-François Delaage, chanoine de Chemillé, pour consentir en leur nom à la présentation de leurs bénéfices (16 avril 1774); — liste et détail des « fonda- « tions de messes et services faits en l'église de Longué « aux jours destinés, si ce n'est que ce soient jours de « festes solennelles »; — transaction par laquelle Charles de Lestenon, chevalier, seigneur de La-Chambrière-en-Gizeux, prend à sa charge la rente de 100 livres, soit le tiers d'une rente de 300 livres, léguée le 3 juin 1656, par Madeleine Du Celliér, première femme de Charles de Valory-de-Lezay, au profit de « six pauvres orphelines natives « des paroisses des Rosiers et de Longué, pour les mettre « à mestier » (31 janvier 1673); — terrier de la Grande-Dime de Longué (1668); — lettre écrite « au curé de Longué, « demeurant à Saint-Jehan à Angiers » par Robert Bobèche, prêtre: « La présente sera pour vous advertir que ay receu « vostre missive, ensemble le contenu en icelle fois des « huittres o y n'y en avoit pas un cent acomply. Elles ne « furent mengees jusques au sabmedy parce que estoit fort « nuict, quand le messaiger arriva..., etc. » (sans date, fin du XVIe siècle); — trois lettres adressées au vicaire de Longué, Labry, mi partie vers et prose, par un littérateur inconnu, qui signe *Jacques*. — L'auteur est en relation d'amitié avec Colardeau et Sabattier, en correspondance avec Voltaire, à qui il a adressé une Epitre en vers; a composé une héroïde : *Reproches d'Eucharis à Télémaque*. Il étudiait son droit en 1759.

G. 2094. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 189 pièces, papier; 1 cachet, avec signature de l'évêque Michel Poncet.

1489-1786. — Fondations, contrats, baux, procédures concernant le temporel et le service des chapelles de Notre-Dame, de Saint-Jacques-le-Majeur, de Saint-Julien, de Saint-Maurille et Saint-René, du Rosaire, des Trépassés, desservies en l'église paroissiale.

G. 2095. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1723-1788. — Paroisse de Louerre. — Désistement par demoiselle Marie Mesnard de sa nomination à la charge de maîtresse d'école (1783); — constitution d'une rente de 100 livres sur le clergé de France par le curé de Louerre, Nicolas Lepeu, au profit des pauvres de sa paroisse (1787); — d'une rente de 50 livres sur le clergé, par une personne inconnue, pour les gages d'un maître d'école de

garçons (1788); — titres du temporel de la chapelle de Saint-Jean et Sainte-Barbe, desservie à l'église paroissiale (1723).

G. 2096. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1440-1752. — Paroisse de Louresse. — Déclaration rendue aux seigneuries de Launay et de Montreuil-Bellay, pour le temporel de la cure et de la fabrique (1440-1516); — dons et legs par Yvonnet Lommier, René Gamiches, Guillemine Harsendeau, René Jaudouin, Raoul Lamoureux, Renée Reverdy, veuve Jean Marquis, Pierre Daviau (1474-1700); — contrats et procédures concernant le temporel des chapelles de Saint-Pierre, desservies en l'église paroissiale (1733-1752).

G. 2097. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1297-1673. — Paroisse du Louroux-Béconnais. — Fondations et legs par Thomas Henri, Jean Joreau et Catherine Beccantin; — brouillard d'un mémoire contre le Chapitre de Saint-Pierre d'Angers, prétendant au titre de curé primitif (XVIIe siècle); — fragment de copie d'un titre à l'appui, de 1297; — arrêt du Parlement de Paris, qui maintient au curé les dîmes sur sa paroisse sous l'obligation d'une rente de 4 setiers de seigle, 3 d'avoine, à l'abbaye de Pontron et au Chapitre de Saint-Pierre d'Angers (7 septembre 1610, — 23 juillet 1622); — quittances de ladite rente (1672-1673).

G. 2098. (Volume.) — In-folio, contenant 10 pièces, parchemin, 72 pièces, papier; 2 tables in-folio, de 18 folios, papier.

1481-1777. — Paroisse de Lué. — Aveux et déclarations rendus à la seigneurie de Jarzé et des Milliers par les curés de Lué pour leur fief et au fief, de la cure par les tenanciers de tenures à La Bénardière, à La Glotinière, à Chavigné, aux Courtaiseries, aux Fondreaux, à La Michotière; etc.

G. 2099. (Carton.) — 33 pièces, papier.

1484-1785. — Baux, déclarations, procédures concernant les rentes et le temporel du fief de la cure et de chapellenies desservies en l'église paroissiale de Lué; — inventaire des meubles du curé Hercules Toullon; — procès-verbal de l'état des vignes ruinées dans la paroisse (1608); — recettes et mémoires des rentes dues au fief de la cure (1484-1698).

G. 2100. (Registre.) — In-folio, papier, de 24 folios.

1504-1514. — « C'est le pappier des cens, rentes, « dismes tant d'argent, noiz, que autres chouses, de la cure « de Lué, que Je Philippes Poyrier, prestre vicquere et fer- « mier de lad. cure de Lué, ay rendu à maistre Jean Char- « tier, prestre, curé dudit lieu,.. du contenu des receptes « par moy faictes. »

G. 2101. (Cahier.) — In-folio, papier, de 47 folios; une table, in-folio, papier, de 8 folios; 2 plans informes.

XVIIIe siècle. — Terrier du fief de la cure de Lué.

G. 2102. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1597-1786. — Paroisse de Marcé. — Acceptation, par Marguerite de Scépeaux, comtesse de Durtal, de Pierre Bruneau, vicaire, et de Julien Bacquelard, présentés pour la charge de la secrétainerie de la paroisse, à condition pour le premier « de tenir l'escolle et instruire la jeunesse de la « paroisse » (1597); — legs par Pierre Moquereau, prêtre, d'une somme de 400 livres pour construire une sacristie (1694); — baux du temporel des chapelles de la Conception, de Saint-Jean et de la Trinité desservies en l'église paroissiale (1700-1786).

G. 2103. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 73 pièces, papier.

1378-1785. — Paroisse de Marigné. — Inventaire des titres et papiers de la cure (1770); — déclarations rendues par les curés, pour leur temporel, aux seigneuries de Glatigné, de Lézardière, du Port-Joulain, de La Roë, de Lantivelle, de La Chotardière, du Plessis-Gaudin (1497-1785); — baux, rentes, acquêts, procédures à l'appui du temporel (1497-1731); — fondation et rentes des chapelles de La Ragotière, de Longueligne, de La Champanière et de Saint-Léger (1378-1745).

G. 2104. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1170-1781. — Paroisse de Marson. — Procédures concernant la dîme des moulins de Marson, due à la cure de Chétigné ou à son vicaire. A l'appui est produite une copie de la donation de ladite dîme par Geoffroi de Grézillé, fondateur de l'église de Marson (1170).

G. 2105. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 74 pièces, papier; 1 cachet de la prieure de La Fougereuse, Victoire Gouffier.

1453-1758. — Paroisse de Martigné-Briant. — Déclarations rendues par les curés, pour leur temporel, aux assises des seigneuries de Maligné, de Felines, de Villeneuve, de La Barre; — dons et legs, baux, acquêts, titres-nouveaux au soutien du temporel de la cure aux Prés-Buignet, à Cornu, Villeneuve, Felines, La Villaine, Souvigné, Le Rocher, Roullette, L'Ébaupin, près la fontaine de La Pinarderie.

G. 2106. (Carton.) — 60 pièces, papier.

1687-1781. — Marchés passés avec René Moreau, sculpteur, demeurant à Mauléon, pour la façon d' « un hotel « et parement d'iceluy de bois de chesne, mis et posé au lieu « du grand autel, avec un tabernacle accompagné de deux

« grandes figures d'anges... le tout de 17 pieds de hauteur « et large de 14 pieds, avec ses quatre colonnes et cadre « pour y mettre un tableau », etc. (29 décembre 1687); — avec le même artiste, « pour lambrisser, boisser toute la « cherpente de la nef, ensemble l'allée ou aile qui est à « costé de lad. nef vers midy » (6 avril 1693); — avec Guéton, menuisier, pour la façon de la chaire (23 mai 1768); — quittances de menus travaux d'entretien et de restauration de l'église (1768-1781).

G. 2107. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1582-1779. — « Papier rentier de la fabrice conte- « nant les noms et surnoms de ceulx qui y doibvent des « rentes » (1623); — comptes des recettes et dépenses de la fabrique par Charles Maillon (1720-1725), Michel Leroy (1726-1728), Jean Renou (1729-1735), Pierre Bellin (1736-1738), Jean Forestier (1739-1750), Pierre Bellin (1751-1753), André Abraham (1754-1765), Jean Martineau (1766-1768); — procès-verbaux d'assemblées d'habitants et procédures concernant les rentes et les droits de la fabrique (1582-1779).

G. 2108. (Registre.) — In-folio, papier, de 84 folios.

1736-1753. — Comptes de la recette des rentes de la fabrique, par Pierre Bellin, procureur.

G. 2109. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1751-1758. — Paroisse du May. — Baux de la ferme du Pontreau, obligée envers la cure à une rente de deux boisseaux de seigle.

G. 2110. (Carton.) — 31 pièces, parchemin; 121 pièces, papier.

1592-1785. — Paroisse de Mazé. — Legs et fondations, au profit de la fabrique, par Jeanne Boujuau, femme de Jean Hamelin, Marie Corbin, Jacques Guy, Pierre Filloleau, Urbain Bossé, Julien Bertrand, Jean Garnier et Perrine Lemée, Marguerite Davy, René Chudeau, Michel Chouette, René Boujuau, Marie Pommier, Renée Guéricher, Urbain Ollivier, Marguerite Lemercier, veuve Guitton, Jeanne Camus, veuve Licoys, Olive Vincelot, veuve Bossé, Anne Richer, Michelle Sausset, Marguerite Bodin, femme Lemée, Urbain Baudouin, Jeanne Terrier, veuve Bodin, Catherine de Bodiau, Renée Licois, femme Breton, et rentes constituées à l'appui.

G. 2111. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — Paroisse de La Meignanne. — Bail par le chapelain Alexis-Pierre-René Burgevin de terres et prés dépendant du temporel de la chapelle Saint-Pierre-des-Aunais, desservie en l'église paroissiale.

G. 2112. (Carton.) — 2 pièces, papier, dont une imprimée.

1640-XVIIIe siècle. — Paroisse de Meigné-Le-Vicomte. — « Factum pour le doyen, chanoines et Chapitre de « l'Église cathédrale d'Angers, seigneurs chastellains de la « terre, patrons et fondateurs de l'église parochialle de « Meigné-Le-Vicomte, demandeurs, contre René et Charles « de Meaulne, sieurs de La-Touche-de-Fresnay en Meigné, « deffendeurs »; — note du feudiste Thorode sur les anciens droits du Chapitre.

G. 2113. (Carton.) — 23 pièces, papier.

1510-1780. — Paroisse de Meigné-sous-Doué. — Transaction entre le curé Gilles Méchine et Denis Blouin, pour la propriété du fossé du clos de Perrosseau (1737); — temporel des chapelles Sainte-Anne, de La Madeleine, de La Tremblaie et de Berte (1510-1780).

G. 2114. (Registre.) — Petit in-quarto, papier, de 64 folios.

1771-1790. — « Nouveau livre de recette des rentes « dues à la fabrique » sur Tiremouche, La Fourchette, La Fabrique, La Davietterie, Le Ponceau, La Galandière, Les Haies-de-Meigné, L'Ouche-aux-Guittons, Le Coudray-Montpensier, etc.

G. 2115. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1790-1792. — Comptes de dépenses de la fabrique de Meigné par Jean Charpy.

G. 2116. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1734. — Paroisse de Mélay. — Cession par le curé René Galpin d'un droit de pacage dans la métairie de Mêlay en échange d'un bois-taillis près la cure.

G. 2117. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1719-1776. — Paroisse de La Membrolle. — Contestation entre les curés de La Membrolle et du Plessis-Macé pour les dîmes (1719); — nomination de Jacques Jacquelot à la chapelle du Grat, desservie en l'église paroissiale (1776).

G. 2118. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1688-1777. — Paroisse de Méron. — Prise de possession par le curé J.-B. Tabart-de-Mazières (11 août 1763); — transaction et procédure entre le prieur et le curé pour le règlement de la portion congrue (1688-1710); — procédures pour la restauration de l'église et de la cure (1764-1777.)

G. 2119. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 104 pièces, papier, dont 1 plan.

1529-1788. — Acquêts, baux, titres-nouveaux à l'appui du temporel et des droits de dîme de la cure de Méron (1529-1771); — plantation de bornes (1788); — déclara-

tions rendues par les curés pour leur temporel aux assises des seigneuries du prieuré, de Bron et de Montreuil-Bellay (1565-1773); — fondations, provisions, prises de possession, procédures concernant le temporel et le service des chapelles Cohu et Sainte-Barbe du cimetière (1545-1782).

G. 2120. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1270-1787. — Paroisse de Milly-Le-Meugon. — Contrats, baux, titres-nouveaux de rentes dues à la cure et aux chapelles Saint-Jacques et Sainte-Anne. — Un brouillard de compte de recette (1648-1660) est écrit sur les feuillets restés en blanc d'une comédie manuscrite en trois actes, en vers, qui a pour titre : *Les Esclaves*. — Personnages : *Olympie*, *Philémis*, *Hégée*, *Ergasile*, *Célie*, *Pseudole*. — C'est l'œuvre connue de Rotrou, qui dans l'édition, comprend cinq actes et plusieurs autres personnages. — La pièce de 1270 est une copie d'une transaction passée entre l'abbesse Jeanne de Fontevraud et le prieur de Cunaud pour les dîmes de La Genevraye.

G. 2121. (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 64 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 18 folios.

1418-1718. — Aveux et hommages rendus aux seigneurs de Vendor et de Boisdavy, rentes et fresches de l'hôtel Sauleau, du Pré-de-Baille, des Noues, des Renaudes, des Bourreaux, du Potillon, du Champ-Chaillou et du fief Gallardon, au soutien du temporel de la chapelle Saint-Jacques de Montbrun.

G. 2122. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 78 pièces, papier; 2 tables in-folio, papier, de 12 folios.

1416-1780. — Déclarations, papiers de recette, rentes, baux, donations, règlements, titres-nouveaux, procédures au soutien du temporel de la chapelle Saint-Jacques-de-Montbrun; — fol. 188-191, déclaration par laquelle Anne de Loan, veuve de Guy de Maillé-Brézé, interprétant une disposition de leur testament commun, impose à tous les chapelains l'obligation d'être prêtres (1552).

G. 2123. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1482-1780. — Paroisse de Miré. — Aveux et déclarations rendus par les curés pour le temporel de la cure aux seigneuries de Miré et de Sablé.

G. 2124. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1479-1783. — Fondations, legs, baux, rentes, procédures à l'appui du temporel des chapelles de La Brichonnière, de La Raudière, Sainte-Anne, Sainte-Barbe, Sainte-Mélanie, desservies dans l'église paroissiale de Miré; — fondation par André Du Tertre, chapelain de Saint-Sébastien de La Brichonnière, d'une rente de 13 livres 2 s. 2 d. au profit du collége de Miré, à charge par « les maistres d'école » d'une messe le jeudi de chaque semaine (1651).

G. 2125. (Carton.) — 41 pièces, parchemin; 52 pièces, papier; 6 sceaux de la cour royale de St-Laurent-des-Mortiers, avec contre-sceaux.

1408-1755. — Rentes, acquêts, baux, legs, déclarations, procédures concernant les tenures et maisons de L'Asnerie, du Chesneau, du Four-à-Ban, de La Haute-Clère, du Porche, des Colombiers, de Saint-Melaine, du Moulin-à-Vent, du Bois-de-Moulins, du Clos-des-Graviers, du Clos-Besnard.

G. 2126. (Rôle.) — Parchemin, formé de deux pièces, ensemble de 1 mètre 85 de longueur.

XV[e] siècle. — « Ce sont ceulx qui doyvent les legs au « curé de Miré deus par chacun an. »

G. 2127. (Carton.) — 34 cahiers, in-folio, papier, de 465 folios.

1484-1753. — Assises du fief de la cure de Miré pour terres et tenures de La Boulardière, de La Ségouinière, des Colombiers, de La Moutonnière, de La Branchère, de La Ragaudière, de L'Épiardière, du Pré-Perier, de La Moutonnière, de La Roullerie, de La Perdrix, de La Guillotière, de Malevoisine, de La Garantière, des Deux-Noues.

G. 2128. (Carton.) — 6 cahiers, papier, de 90 folios.

1506-1657. — Livres de recette des cens, rentes et legs dus à la cure de Miré par Jacques Ernault, Michel Pelletier, l'abbaye de Belle-Branche, Jacques Chanteau, René Leduc, Michel Lattay, Math. Cissé, René Ruau, Marie Morin, Anne Lecercleux, Maurice Jouin, Julien Yvon, P. Thourault et autres tenanciers.

G. 2129. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1460-1518. — Paroisse de Montfaucon. — Prises de possession par les chapelains Isaac Girard et Pierre Biré, de la chapelle Notre-Dame, desservie en l'église paroissiale.

G. 2130. (Carton). — 1 pièce, papier.

1718. — Paroisse de Montfort. — Inventaire de la succession du curé de Montfort, René Salmon.

G. 2131. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1470-1678. — Paroisse de Montigné, près Durtal. — Procédures entre les habitants et le seigneur de Durtal pour les droits d'usage dans la forêt de Châlou; — entre le curé et le seigneur de La Mullotière pour les dîmes et le banc dans l'église.

G. 2132. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 33 pièces, papier.

1502-1740. — Paroisse de Montilliers. — Déclara-

tions rendues par les curés, pour le temporel de la cure, aux assises des seigneuries de La Rimonnière, de Tirepoil, du Ménil-Aménard, de La Roche-Brochard et de Cernusson.

G. 2133. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1451-1735. — Testaments, portant legs au profit de la cure ou de la fabrique de Montilliers, par Pierre de Breslay, Jean Bionneau, René Tallendeau, René Guignard, Louis Aménard, Mathurin Robert, Émonde de Brézay, Jeanne de La Court, Jacques Gaslard, Jean Froger, René Abélard, André Tallendeau, René Billard, André Bondu, Michelle Robert, femme de Robin Brion, Jeanne Pierres, Louis Tallendeau, François Bompas, Perrine Cesbron femme Gourichon, François Courant, Jean Abeslard, Marguerite Gourdon, Franç. et Macé Souffrault, François Robert, Jacquine Richard, Renée Poitou veuve Guilbault, René Fouillole; — et titres-nouveaux à l'appui des rentes et fondations.

G. 2134. (Carton.) — 40 pièces, parchemin; 98 pièces, papier.

1438-1779. — Acquêts, baux, titres-nouveaux de rentes à l'appui du temporel de la cure de Montilliers, sur L'Arche-d'Enfer, Trémousseaux, Le Mesnil-Aménard, Trèslebourg, La Pinsonnière, Le Grand-Breil, La Reboute, Les Remousseries, La Richardière, La Noue-Bodin, La Rapitellière, La Fontaine-du-Chalonge, La Percouilère, Le Champ-aux-Prêtres, La Rémonnière, Les Varennes, L'Écotais, La Rairie, etc.

G. 2135. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 14 folios.

1584. — « Papier déclaratif des rentes et debvoirs qui « sont deuz par chacun an à la cure » de Montilliers.

G. 2136. (Registre.) — In-folio, de 64 folios.

1648. — « C'est le pappier dans lequel est comprins la « situation et confrontation des terres, sur lesquelles le « sieur curé de Montillers a droict de prendre et lever touttes « les dismes, sans que aulcun décimateur puisse partager « avecq luy, faict par moy André Bionneau, fermier d'i- « celle. »

G. 2137. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 94 folios.

1718-1733. — « Papier, où moy Jean-Antoine Du- « tertre-de-Savonnières, prêtre, curé de Saint-Hilaire de « Montilliers, me propose d'escrire chacune des années « qu'il plaira à Dieu de me laisser vivre, la recepte que je « ferai des rentes, tant des froment et seigle, aussi bien « que l'argent, qui sont dus à ladite cure, en me proposant « également de n'y rien écrire que ce ne soit bien payé des « dites rentes. »

G. 2138. (Registre.) — In-folio, papier, de 134 folios.

1734-1779. — « Papier dans lequel moy Jean- « Antoine Dutertre de Savonnières, prêtre, curé de Saint- « Hilaire de Montilliers, soussigné, me propose d'écrire, « chacune des années suivantes, qu'il plaira à Dieu de me « laisser vivre, la recepte que je ferai des rentes, tant fro- « mants, seigles, aussi bien que l'argent et autres rentes, « qui sont deues à ladite cure, en me proposant également « de n'y mettre aucuns reçus que je ne sois bien payé et « servi desdites rentes. »

G. 2139. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1555-1768. — Paroisse de Montjean. — Prise de possession de la cure par Nicolas Bouvery, trésorier et chanoine de Saint-Maurice d'Angers (1555); — fondation par D[lle] Marie Hiron, demeurant à Angers, « d'une écolle de « charité en la paroisse de Montejean pour les jeunes filles « pauvres » (16 avril 1727); — compte de la confrérie des Agonisants (1768).

G. 2140. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1609. — Paroisse du Petit-Montrevault. — Arrentement d'une pièce de terre au profit de la chapelle de Saint-Georges, desservie en l'église paroissiale.

G. 2141. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 20 pièces, papier.

1599-1728. — Paroisse de Notre-Dame de Montreuil-Bellay. — Déclarations du temporel de la cure, rendues par les curés aux commissaires du Roi et à l'Assemblée du Clergé de France (1689-1728); — compte et devis pour la restauration de l'église (1689-1692); — « description sommaire « de l'état de la maison presbytériale » (1690); — procédures et transaction concernant la portion congrue du curé (1599-1681); — monitoire d'information contre un curé indigne non nommé (1671); — notes et billets autographes de l'évêque de Poitiers, Jean-Claude de La-Poype-de-Vertrieu, portant avis ou instructions pour le curé de Montreuil (1713-1716).

G. 2142. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1543-1786. — Testaments portant dons et legs par Math. Bloteau et Marguerite Jourdan, Jeanne Ribaudeau, veuve de René Baillergeon, Jean Maugeis, Marguerite Aucent, René Bizeul et Jeanne Basset, Anne Pottier, femme de Richard Havard, et autres; — acquêts, baux, titres de rentes et procédures à l'appui du temporel de la cure de Montreuil-Bellay.

G. 2143. (Carton.) — 20 pièces, parchemin; 169 pièces, papier.

1595-1786. — Fondations, présentations, prises de

possession, contrats d'acquêts, baux, titres de rentes, procédures à l'appui du temporel et du service des chapelles de Saint-Adrien, de Sainte-Catherine, d'Étambé, de Notre-Dame-de-Ronde, de Saint-Jean-Baptiste, du Saint-Sacrement, de Saint-Thomas et de L'Annonciation, desservies en l'église paroissiale de Montreuil-Bellay.

G. 2144. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier; 1 plan, papier.

1551-1774. — Paroisse de Montreuil-sur-Loir. — Testament par Guillaume Marquet, portant fondation d'une chapellenie en l'église paroissiale; — affermement du temporel de la chapelle de La Finoire; — plan de la cure et de terrains dépendant de la fabrique.

G. 2145. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 33 pièces, papier.

1471-1789. — Paroisse Saint-Pierre-de-Retz en Montsoreau. — Approbation par l'évêque d'Angers d'un traité passé par le curé au profit de la cure (1543); — titres de rentes de la fabrique; — fondations et contrats au soutien du temporel des chapelles des Maillards, des Mesdons, de Saint-Armel et Saint-Fiacre et des Mignons; — état de la contribution de tous les décimateurs aux réparations de l'église.

G. 2146 (Carton.) — 10 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1399-1790. — Paroisse de Morannes.— Déclarations rendues par les curés pour le temporel de la cure aux fiefs et seigneuries de La-Motte-de-Pendu, du Génetay, de Champagne-Pineroche, du Fief-Lecomte en Huillé; — acquêts et dons au profit de la cure; — fondations de prestimonies par Michel Guyot, Jacques Roger, Jean Bonneau, et ordonnances épiscopales qui en réduisent le service; — déclarations du temporel de la sacristie; — baux, acquêts, déclarations, titres nouveaux au soutien du temporel des chapelles de Saint-Gilles, de La Madeleine, de Saint-René, de Notre-Dame-des-Grenouilles, de Saint-Nicolas; — inventaire après décès et procédures concernant la succession du curé J.-B. Viel.

G. 2147. (Carton.) — 5 pièces, parchemin, 30 pièces, papier.

1736-1674. — Paroisse de Mouliherne. — Baux, déclarations, procédures concernant le temporel et le service de la chapelle Sainte-Anne desservie en l'église paroissiale.

G. 2148. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1599-1756. — Paroisse de Murs. — Sentences du Présidial d'Angers au profit du curé Jehan Narcisse, qui le maintiennent en sa cure, contre les prétentions de Pierre Jouanne, et qui réglementent le paiement d'une rente; — ordonnance épiscopale qui attribue à la fabrique de Murs le bénéfice de l'indulgence plénière accordée par le Pape; — acquêt à l'appui du temporel de la chapelle de Saint-Louis, desservie en l'église paroissiale.

G. 2149. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 65 pièces, papier.

1472-1767. — Paroisse de Neuillé. — Déclarations par les curés du temporel de la cure; — enquêtes, procès-verbaux, procédures concernant l'état des novales et le droit qu'y prétendent les curés; — acquêts, baux, rentes, procédures à l'appui du temporel des chapelles de Saint-Jean-Baptiste *alias* des Mullots et de Notre-Dame-de-Pitié desservies en l'église paroissiale.

G. 2150. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1648-1786. — Paroisse de Neuville. — Déclarations, titres nouveaux, baux concernant le temporel de la cure; — transaction entre le curé et le prieur, portant règlement de leurs droits dans l'église (4 mai 1691); — lettres de l'évêque d'Angers, Michel Lepelletier, portant réponse à des conseils demandés par le curé Vincent Constable et l'autorisation de déplacer le tabernacle pendant la reconstruction du grand autel (1697-1698); — quittances de divers travaux ou rentes par le dit curé; — requêtes, mémoires, comptes, titres nouveaux, procédures concernant la chapelle de Saint-Pierre et la confrérie de Sainte-Catherine.

G. 2151. (Carton.) — 11 pièces, papier.

1592-1702. — Testaments : — d'Hélène Fournier, femme de Jean de Bréon, seigneur de La Giraudière, portant fondation d'une école ou collége pour les pauvres enfants de la paroisse de Neuville (1592); — de René d'Orvaux (1681); — de Françoise Berthelot, veuve Pierre Serrin (1784); — ordonnance épiscopale, qui détache de la paroisse de Neuville la maison de La Beuvrière et la transfère à la paroisse de Brain-sur-Longuenée (27 avril 1702).

G. 2152. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 36 pièces, papier, dont 1 plan.

1454-1787. — Rente due à la cure par le prieur de Ballisson (1454); — contrats d'acquêts et de rentes, baux, de déclarations, mémoires concernant le temporel des chapelles de Sainte-Catherine, de La Conception et de Saint-Laurent desservies en l'église paroissiale de Neuville; — prise de possession de la chapelle de Sainte-Catherine par le sieur Joseph de La Cassade; — procédure concernant un droit de passage dans un terrain dépendant de la chapelle Saint-Laurent.

G. 2153. (Carton.) — 56 pièces, papier.

1687-1706. — Testament et règlement des comptes de la succession du curé de Neuville, Vincent Constable; — quittances à l'appui notamment de Jouin, architecte-entrepreneur, pour la façon d'un petit autel de l'église, et de la veuve du sculpteur Simon pour la façon de l'autel de la Vierge, avec bas-relief représentant l'histoire de la Nativité et statues de Saint-Martin-de-Vertou et de Saint-Vincent.

G. 2154. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 113 pièces, papier.

1617-1789. — Contrats d'acquêts et de rentes, titres nouveaux, baux, déclarations, procédures concernant le temporel de la cure de Neuville.

G. 2155. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 2 pièces, papier, dont 1 imprimé; 2 cachets.

1640-1784. — Paroisse de Neuvy. — Arrêt du Parlement de Paris rendu entre le curé de Neuvy et le Chapitre de Saint-Léonard-de-Chemillé concernant le droit de dîme et de novale (21 février 1660); — déclaration rendue à la seigneurie du Lavouer par le curé pour son presbytère et ses dépendances (1784); — titres et présentations des chapelles Saint-Jean et des Rochards (1643-1721).

G. 2156. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1782. — Paroisse de Noellet. — Don par Jeanne Garnier d'une somme de 300 livres à la fabrique pour l'entretien dans l'église d'une lampe ardente.

G. 2157. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1678-1770. — Paroisse de Noyant-sous-Doué. — Extrait des aveux, fois et hommages et provisions de la chapelle de La Madeleine *alias* de La Bruère desservie en l'église paroissiale.

G. 2158. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1785.—Paroisse de Noyant-sous-Le-Lude. — Estimation des biens et revenus de la cure.

G. 2159. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 33 pièces, papier, dont 1 plan, papier.

1508-1784. — Paroisse de Nueil-sous-Passavant. — Dons et legs, acquêts, baux, titres nouveaux à l'appui du temporel de la cure; — plan de la cure et des alentours; — transactions entre les curés et les seigneurs de La Groussinière, de Preuil, de Montilliers; — fondations et titres nouveaux concernant le temporel des chapelles des Hamons, de La Grise, des Bienvenus, de Saint-François et de Sainte-Basme.

G. 2160. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1778-1786. — Paroisse du Petit-Paris. — Baux de la closerie de La Frigalle, dépendance de la cure.

G. 2161. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 140 pièces, papier.

1479-1777. — Paroisse de Parnay. — Déclarations du temporel de la cure, rendues par les curés à la seigneurie de Targé et aux officiers du Roi; — acquêt et procès-verbal de l'état du presbytère; — dons et legs par Martin de Brénezay, Urbain Nau, Michelle de Lousierre, veuve de Jean Du Plessis, André Hardouin, Catherine Martineau, René Nau, Louis Rochais, Nicole Hardrĕ, veuve Hébert; contrats, titres nouveaux à l'appui des fondations et rentes constituées au profit de l'église ou de la fabrique; — prise de possession de la chapelle de Sainte-Catherine (1656).

G. 2162. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1543-1789. — Paroisse de Passavant. — Déclarations du temporel de la cure, rendues par les curés aux assises de Cernusson, de Brétignolles et de La Vieille-Lande; — baux et titres nouveaux à l'appui de rentes dues à la cure sur La Grande-Fontaine, La Vieille-Lande, Le Petit-Coussay, La Bérardière, La Nouée et La Reveillère; — déclarations, baux, rentes, fondations à l'appui du temporel des chapelles de La Motte, de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Jean-L'Evangéliste et Saint-Louis desservies en l'église paroissiale.

G. 2163. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1707-1790. — Paroisse de Pellouailles. — Baux de terres et maisons, dépendant du temporel de la cure, et des chapelles de Notre-Dame-de-L'Épine et de Mondoubleau, desservies en l'église paroissiale.

G. 2164. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1663-1697. — Paroisse de La Plaine. — Fondation et titre nouvel d'une rente, au profit de la cure, sur La Boulinière en Yzernay.

G. 2165. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1527-1787. — Paroisse du Plessis-Grammoire. — Baux de terres portant mention de rentes au profit de la cure; — déclarations, baux, titres nouveaux du temporel, présentations, prises de possession des chapelles de Sainte-Catherine et de La Brenesche, desservies en l'église paroissiale.

G. 2166. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 53 pièces, papier; débris de sceaux.

1482-1782. — Paroisse du Plessis-Macé. — Acquêts, baux, titres nouveaux, procédures, concernant le temporel

de la cure et des chapelles de La Brosse ou de La Petite-Dîme et de Poligné, desservies en l'église paroissiale.

G. 2167. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

1514-1650. — Paroisse de La Poitevinière. — Transaction entre le seigneur de La Rochequentin et le curé de La Poitevinière, qui maintient ledit seigneur en son droit de dîme, sous la charge d'une rente de trois septiers de seigle (1er janvier 1514 **n. s.**) ; — procédure entre le curé Bossoreille et son vicaire Jean Réthoré (1599) ; — présentation à l'évêque de Jean Chesneau pour la chapelle de Saint-Jacques, desservie en l'église paroissiale (1650).

G. 2168. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1526-1784. — Paroisse de La Pommeraie. — Procédures entre le curé et le seigneur de La Turpinière concernant les dîmes (1526-1527), — et entre les paroissiens et les créanciers de la succession du curé Du Chaffault (1784) ; — acquêt du clos du presbytère (1711) ; — procuration pour la restauration de la chapelle Saint-Pierre ou de La Culée (1770).

G. 2169. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 73 pièces, papier ; 1 cachet.

1582-1788. — Paroisse de Pontigné. — Présentation à la cure par Henri de Daillon, seigneur du Lude, de Vincent Brochereul, aumônier de la comtesse douairière du Lude (25 janvier 1653, avec cachet aux armes et signature autographe) ; — procédures pour la possession de la cure entre Louis Gazeau et René Lebarbier (1684-1691) ; — lettre du curé et avis conforme de l'évêque contre les prétentions du sieur Marquis, pour son droit de banc et de pain bénit dans l'église (1746) ; — inventaire des meubles, linge, titres et ornements de la fabrique (1694) ; — procès-verbal des travaux pour la restauration de l'église (1704) ; — dons et legs par Renée Lethuillier, veuve Allain Druillet, Pierre Darondeau, Jean Flosseau, Françoise Cottereau, femme de Michel Grosbois, Jacques Chacebeuf, Pierre Yvon ; — baux, acquêts, titres nouveaux de rente à l'appui du temporel de la cure (1582-1788).

G. 2170. (Carton.) — 26 pièces, papier.

1676-1790. — Comptes des recettes et mise de la fabrique de Pontigné, rendus par Urbain Ludeau (1676) ; — par Pierre Garnier (1676-1678) : « *item*, dit le dit rendant, « que pour exciter les garçons et filles de la paroisse d'aller « à guillanleu, affin de ramasser quelques deniers pour em- « ployer à l'entretien du luminaire de lad. église, il leur a « payé un repas, par quoy il luy en a cousté 23 sols » ; — par Pierre Rousseau (1690-1691) ; — par Michel Bondore (1691-1700). Il porte 15 s. « pour un repas donné en « l'hostellerie à 4 garçons » pour aller à guillanleu ; — par Simon Soyer (1701), Jacques Rousseau (1702-1703), Louis Chignard (1709-1712), Michel Bondoze (1720-1724) « pour despance faicte avec Grosbois, qui faisoit la queste « des guillanleux, 25 s. » ; — par Thomas Bondoze (1724-1736), François Cottereau (1736-1739), René Bondore (1739-1748), Julien Bretonneau (1749-1751), Louis Denis (1751-1753), Ant. Marchand (1753-1757), René Beauclair (1768-1770), Louis Taunay (1775-1776), Jacq. Douillet (1780-1782), René Leliepvre (1789), François et Louis Grosbois (1782-1786), Ét. Guyon (1790).

G. 2171. (Registre.) — In-folio, papier de 49 folios.

1784-1792. — Ville des Ponts-de-Cé. — Paroisse de Saint-Aubin. — Délibérations des assemblées de la paroisse : — fol. 3, avis contraire au déplacement du cimetière (2 octobre 1785) ; — fol. 7, nomination de marguilliers (25 juin 1786) ; — fol. 10, transcription de l'arrêt du Parlement portant règlement pour l'administration des biens et revenus des fabriques des paroisses dans l'étendue du diocèse d'Angers (11 juillet 1786) ; — fol. 46, élection d'un sacriste (10 mai 1789) ; — fol. 49, refus de la démission du sacriste, jusqu'à la rentrée des objets qui manquent à l'inventaire (22 janvier 1792).

G. 2172. (Carton.) — 21 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier.

1472-1789. — Acquêts et baux, contrats de rente, titres nouveaux, procédures concernant le temporel de la cure de Saint-Aubin, sur les maisons de l'Ecole, de l'Image, des Trois-Images et divers prés en Saint-Jean-des-Mauvrets, au Pont-Bourguignon, aux Aireaux, à Champfleury ; — sentences de la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Angers portant règlement pour le droit d'usage aux communs de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

G. 2173. (Carton.) — 2 cahiers, in-folio, papier, de 26 folios.

1764-1789. — « Cahier des rentes dues à la fabrique « de Saint-Aubin, conforme au Livre du procureur » ; — « Livre des rentes dues à la chapelle Saint-Sébastien. »

G. 2174. (Carton). — 23 cahiers, in-folio, papier, de 244 folios ; papier.

1750-1790. — Comptes des recettes et mises de la fabrique de Saint-Aubin, rendus par Jean Peltier (1750-1751) ; Math. Godillon (1752-1753), Pierre Landais (1750-1755), Franç. Vallée (1756-1757), Nic. Robichon (1758-1759), Louis Meslet (1760-1761), Clément Conin (1762-1763), Jean Desportes (1764-1765), Pierre Planchenault (1766-1767), René Marquis (1768-1769), Pierre Deniau

(1770-1771), Pierre Rabier (1772-1773), Symphorien Flosseau (1774-1775), René Gaurion (1776-1777), Pierre Delahaie (1778-1779), René Robichon (1780-1781), Jean-Jacques Négrier (1782-1783), Ant. Quénion (1784-1785), Math. Godillon (1786), Jean La Roche (1787), P. Peton (1788), Claude Orfray (1789), Math. Gigault (1790); — compte rendu par Pierre Leroux, curé de Saint-Aubin, de la recette et de l'emploi des quêtes faites par lui pour les ornements de l'église « avec ses réponses au mémoire ano- « nyme » (1753). — On y trouve le détail de la transformation de l'autel à la Romaine, exécuté ainsi que le tabernacle, par le sculpteur Surugue, d'Angers.

G. 2175. (Carton.) — 13 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1468-1782. — « Etat des fondations suivant les titres « du trésor de Saint-Aubin » (1782). — Testaments portant legs et fondations au profit de l'église paroissiale par Jamet Beausse, Guill. Paumier, Jean Belot, Michel Goupilleau, Jean Vachon, Math. Berthereau, Pierre Maunoir, Anne Gaudin, Jean Boucler, Thomase Barrier, veuve Goron, Richard Vengeant, Michelle Berthereau, Ysabeau Lespicier, veuve Chesneau, Jacquine Baudrais, Michelle Torchon, femme de Louis de Leissac, Pierre Hamon, Marguerite Letrait, veuve Ciret, René Fouquet et Jean Saillant.

G. 2176. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 48 folios.

1782-1788. — « Livre des sommes que j'ay reçues « pour les pauvres de la paroisse et des dépenses que j'ay « faites pour leur soulagement », par le curé de Saint-Aubin, Ribault.

G. 2177. (Carton.) — 4 cahiers, in-4°, papier, de 84 folios.

1788. — « Inventaire des titres et papiers de la pa- « roisse » de Saint-Aubin.

G. 2178. (Carton.) — 10 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1577-1786. — Ville des Ponts-de-Cé (suite). — Paroisse de Saint-Maurille. — Dons et legs par Marguerite Delhommeau, veuve Raffray, Perrine Debourg, René Gaudais, Pierre Habert, Pierre Bonvallet, Perrine Truballeau, veuve Jean Richard, Jeanne Georget, veuve Soquet, acquêts, déclarations, baux, titres nouveaux, procédures à l'appui du temporel de la cure et de la fabrique.

G. 2179. (Volume.) — In-folio, contenant 84 pièces, papier ; 2 tables de 22 folios.

1544-1758. — Aveux du Fief-Salmon, dépendant de la boîte des Trépassés de Saint-Maurille, rendus à la châtellenie de Saint-Alman et aux assises du dit fief : — fol. 325, testament du curé de Saint-Maurille, Jean Bouvet, qui fait don de la closerie des Aireaux et des fiefs de La Magaude et Fief-Salmon à la boîte des Trépassés (18 avril 1599); — fol. 333, acquêt par Jean Delalande du Pré-Fagis avec le droit de passage au Grand-Pré (1603); — fol. 354, transaction sur le dit droit (1614).

G. 2180. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 75 folios ; 1 table, papier, de 4 folios.

1776-1779. — Fief-Salmon. — Déclarations rendues aux assises par Jos. Botreau, Jean Boutton, Pierre Forestier, Françoise Hervé, Gabriel Langevin, Jacq. Lecomte, Jacq. Maillard, Michel Maugrain, Florent Ollivier, Jacq. Quélin, André Rideau et autres tenanciers.

G. 2181. (Registre.) — In-folio, papier, de 61 pages ; 2 tables, in-folio, papier, de 7 folios.

1776-1777. — Terrier du Fief-Salmon par Jean-Gabriel Cloquet. — « Le Fief-Salmon, avec le domaine en « dépendant, qui consiste dans la closerie des Aireaux, un « quartier de pré dans la prairie des Aireaux et le grand « pré des Aireaux, en la paroisse de Saint-Maurille-d'Esme « des Ponts-de-Cé, dépend et fait partie du temporel de la « boeste des Trépassez dudit Saint-Maurille par don fait à « lad. boeste par Me Jean Bouvet, curé de lad. paroisse, le « 18 avril 1599. » — Il relevait à foi et hommage simple de la châtellenie de Saint-Alman. — La recette du fief, en cens et rentes, montait à 28 l. 9 s.

G. 2182. (Carton.) — 5 plans, papier.

1788. — Plans de la cure de Saint-Maurille dressés par l'architecte Delaunay d'Angers.

G. 2183. (Carton.) — 21 pièces, papier.

1732-1791. — Comptes des recettes et mises de la boîte des Trépassés de Saint-Maurille par Jean Cailler (1732-1734), René Lelair (1735-1737), Franç. Ollivier (1738-1740), Jos. Rideau (1741-1742), Jacq. Rideau (1743-1744), Jean Bonvalet (1745-1746), Séb. Rideau (1747-1749), Pierre Pelletier (1750-1752), Jean Rideau (1753-1755), Jean Dolbeau (1756-1758), Pierre Texier (1759-1761), René Ollivier (1762-1764), Jean Lecompte (1765-1767), Martin Chevalier (1768-1770), Renée Landais, veuve Rocher (1771-1773), Jos. Rideau (1774-1776), Vincent Philbert (1777-1779), Pierre Touchais (1780-1782), Jacq. Bossé (1783-1785), Jacq. Audusson (1786-1788), Jean Landais (1789-1791).

G. 2184. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1751-1789. — Comptes des recettes et mises de la Grande-Boîte de la fabrique de Saint-Maurille par René

Torchon (1751-1753), Math. Beauchesne (1754-1756), René Gorichon (1757-1759), Louis Gaudin (1760-1762), Gervais Lejau (1763-1765), Pierre Boulitreau (1766-1768), Pierre Touchais (1769-1771), René-Louis Cesbron (1772-1774), Franç. Olivier (1775-1777), Françoise Guillot, veuve Quélin (1778-1780), Florent Olivier (1781-1783), Jean Quélin (1784-1786), Pierre Richard (1787-1789).

G. 2185. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1750-1791. — Comptes des recettes et mises des revenus des frairies de la Conception de la Vierge, de Sainte-Barbe et des Agonisants en Saint-Maurille par René Lelair (1750-1752), Jos. Gaudin (1753-1755), Pierre Quélin (1756-1761), René Torchon (1762-1764), Pierre Pelletier (1765-1767), Math. Beauchesne (1768-1770), Louis Gaudin (1771-1773), Jean Lecompte (1774-1776), Gervais Lejeau (1777-1779), Jean Durand (1780-1782), Jul. Cailleau (1783-1785), Franç. Ollivier (1786-1788), Florent Ollivier (1789-1791).

G. 2186. (Carton.) — 4 pièces, papier; — 1 cachet.

1703-1734. — Paroisse de La Potherie. — Extrait du testament d'Augustin-François Fleschard, sieur de La Bouveraie, portant don de 800 livres aux pauvres de la paroisse, et lettres de l'avocat Fauveau, exécuteur testamentaire, à l'évêque d'Angers (1713); — lettre de l'évêque Jean de Vaugirault au curé, portant autorisatiou de bénir un ciboire (1734, olographe avec cachet aux armes).

G. 2187. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1699-1730. — Paroisse de Saint-Aubin de Pouancé. — Concession d'un banc dans la nef à René Richard, contrôleur au Grenier-à-sel, et à sa fille Elisabeth Fauveau.

G. 2188. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1766. — Paroisse de La Pouëze. — Ordonnance du général des Eaux-et-Forêts de France au département de Touraine, Anjou et Maine, qui prescrit la visite et l'appréciation d'un canton de futaie pour être employé aux réparations de la cure.

G. 2189. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1656-1783. — Paroisse de Pruillé. — Testament du chapelain René Gaultier et de Nic. Gaumer, portant fondations en l'église paroissiale (1656-1732); — procédure pour le curé Jos.-Math. Letourneux contre Louis de Dieuzie au soutien d'une rente fondée par Louis Gastinel, seigneur de La Feilletière et de Vaux (1780-1783).

G. 2190. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier.

1687-1788. — Paroisse de Pruniers. — Acquêts et baux de vignes appartenant à la fabrique dans la paroisse de Bouchemaine.

G. 2191. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

XVe-XVIe siècles. — « Inventaire des lettres, tiltres « et enseignemens » dressés par Gilles François, Jean d'Anjou, Jean Reverdy, Jean Baranger, Louis Thabarit et autres procureurs de la paroisse du Puy-Notre-Dame.

G. 2192. (Carton.) — Cahier de 14 folios, papier, in-4°.

1476-1478. — Fragment d'un compte de la fabrique du Puy-Notre-Dame. — Le 14 mars « le Roy nostre sire « envoya aud. lieu pour son offerte et oblacion, par ung « nommé Bolastre, chevaucheur, la somme de 62 escus « du coing du Roy; » — « le 15e jour dud. moys, le Roy, « nostre seigneur, envoya pour son offerte la somme de « 93 escus d'or, offerte par Félix Jourdain, chevaucheur « d'escuries; » — « le 18e jour dud. mois, le Roy envoya « la somme de 31 escuz d'or, par Jehan Voisin, serviteur « dudit seigneur; » — « item le 20e jour dud. moys, led. sei- « gneur envoya, pour son offerte, la somme de 93 escuz « d'or, » etc.

G. 2193. (Registre.) — In-folio, papier, de 159 folios.

1508-1510. — « Compte des receptes, prouffitz, « revenuz et esmolumens » de la fabrique du Puy-Notre-Dame, rendu par Jean Duport et René Durandeau, procureurs. — « Il est alloué notamment 9 livres tournois à « frère Franç. Charpentier, de l'ordre de Saint-Augustin, « lequel n'a peu bien rabiller les orgues »; le prévost de Monstierneuf de Poitiers et l'organiste de Saint-Laon de Thouars, appelés comme experts, ont déclaré qu'elles « n'estoient pas mises en bon ton »; on l'indemnise, « par « ce qu'il ne fault pas qu'il eust perdu totallement son « temps. »

G. 2194. (Carton.) — Cahier, in-folio, de 44 folios, papier.

1460-1539. — « Extrait de plusieurs articles tirés « d'un ancien papier, concernant la direction et employ « des deniers de la fabrique de Nostre-Dame-du-Puy, en « Anjou, de l'ordonnance de Messieurs les conclaves de « la fabrique. » (Copie de 1642.)

G. 2195. (Registre.) — In-folio, papier, de 332 folios.

1537-1543. — Compte des recettes et mises de la fabrique du Puy-Notre-Dame, rendu par Mathurin Quétineau. — Il est alloué 53 sous 4 den. pour les frais d'aller à Sau-

mur « achepter ung tiers d'aulne de satin cramoysy pour « couvrir la sainture Nostre-Dame »; — « 3 s. pour indem- « nité du dîner de Math. Depont, orfebvre, qui vint prendre « la mesure de deux enchaussement de argent pour mestre « à la sainture Nostre-Dame » ; — 6 livr. 13 s. « à Robert « Chocquet, peintre, pour avoir doré et estoffé l'imaige de « saint Sébastien en l'esglize (1540) » ; — 62 l. audit Depont, orfèvre, pour avoir notamment « doré nng grand callice « d'argent, au bas duquel sont les portraictz des apostres « Nostre Seigneur » (1541).

G. 2196. (Registre.) — In-folio, papier, de 109 folios.

1585 - 1589. — Compte des recettes et mises de la fabrique du Puy-Notre-Dame rendu par la veuve d'André Lejay, procureur. — Il est alloué 23 livres 1/3 à Mᵉ Noël Hugreau « régent et maistre des escolles publicques du Puy, « pour ses gages » ; — 30 liv. pour avoir « faict aporter « des armes acheptées en la ville d'Angers, et icelles bail- « lées au sieur de La Moricière et ses soldarts, lors retenus « pour la conservation de l'église du Puy contre les troupes « anemyes » (1586).

G. 2197. (Registre.) — In-folio, de 157 folios, papier.

1618-1624. — « Compte du revenu du temporel de « la fabrique du Puy-Notre-Dame en Anjou, tant en receptes « que mises, pour le temps de six années consécutives », rendu par Perrine Gourdault, veuve de Girard Lebacle, ancien procureur de la fabrique. — Il lui est alloué notamment 11 l. 5 s. pour être allé à Poitiers « parler à maistre « Gervais Delabarre, peintre et sculteur, qui y estoit « pour lors, pour luy scavoyr s'il voulloit entreprandre de « faire le grand-autel de l'église de ce dit lieu » (février 1619) ; — 6 liv. 8 s. pour indemnité de frais de voyage à René Chantepie, « architecteur » d'Angers, qui est venu exprès pour faire marché dudit autel et avec qui on n'a pas traité ; — à Jacques Lamy, fondeur, de Saumur, 320 liv., « pour les pillyers de cuivre qui sont de présent par de- « vant le grand autel » ; — 36 liv., « tant pour le pot de vin « que voyaige, deppance et pour son retour », alloués à Gervais Delabarre, « painctre et sculteur » avec qui il a été fait marché de « construire, faire et bâtir de neuf le « grand autel » pour la somme de 2,000 liv. t. » (24 septembre 1619) ; — 106 liv. 12 s. à maître Jehan de Beaumont, tapissier à Poitiers, pour la fourniture d'une pièce de tapisserie (23 novembre 1620) ; — à maître Jehan Boucher, peintre, pour avoir « faict ung tableau pour mettre « dans le grand hostel, dans lequel est représenté l'As- « somption de ladite vierge, la somme de 240 liv. » ; — à maistre Pierre Tournier, menuisier, demeurant à La Fougereuse, « 100 l. t., pour avoir faict ung tabernacle pour « le grand hostel » ; — à Dionise et Antoine Armelin, « paintres et sculteurs, » 80 l. « pour avoir faict deux ché- « rubins sur les deulx portes du grand hostel, que pour « les avoir dorez » (29 décembre 1621) ; — « à maistre « Charles Brotin, peintre et sculteur, pour avoir doré le « tabernacle qui est sur le grand hostel, » 110 l. (20 décembre 1622) ; etc.

G. 2198. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1519-1728. — Compte de la fabrique du Puy-Notre-Dame rendu par Claude Cormerie (1728) ; — contrats, titres de rente, assemblées de paroisse.

G. 2199. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 77 pièces, papier.

1484-1780. — Paroisse de Querré. — Déclarations rendues par les curés de leur temporel aux assises de Marigné et des Briottières ; — testaments portant legs et fondations par Étienne Letessier, Mathieu Gauvaing, Mathurine Régnier, Renée Rondeau et Jeanne Guillard, François de Longueil, Jeanne Lepaige et Renée Lefebvre, et acquêts, baux et titres nouveaux de rentes à l'appui du temporel de la cure ; — rente due à La Chalousière sur la terre de La Guillotière dépendant dud. temporel ; — actes d'assemblées et déclaration des paroissiens contenant leur renonciation à la fondation portée par le testament de Julie-Henriette-Jeanne Lechat « pour n'estre d'aucune utilité auxd. filles « et de nul secours pour les pauvres, vu l'éloignement et « le passage des eaux » ; — fragment d'un inventaire des titres.

G. 2200. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 96 pièces, papier.

1501-1777. — Paroisse de Quincé. — Testaments portant legs et fondations au profit de l'église paroissiale par Catherine Nicolas, veuve Samson, André Chauveau, Simon Quitoche, Judith Guillebout, femme Rebondy, Jacquine Pinot, veuve Galais, Pierre Prousteau ; — contrats et titres nouveaux à l'appui du temporel de la cure ; — acquêts, baux, fondations à l'appui du temporel des chapelles de La Mariagère, de Saint-Jacques et de La Trinité, desservies en l'église paroissiale.

G. 2201. (Carton.) — 28 pièces, parchemin ; 240 pièces, papier ; 1 cachet.

1466-1770. — Paroisse de Rablay. — Déclarations rendues par les curés pour le temporel de la cure aux assises des seigneuries de Thouarcé, de Cour-de-Pierre et de Mirebeau ; — dépouillement du fief et seigneurie de la cure ; — acquêts, baux, contrats, titres de rente, produits aux assises du fief ; — procédures au soutien du temporel et des dîmes [avec une lettre olographe de M. de Bautru, 1770, portant un cachet aux armes].

G. 2202. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1482-1789. — Testaments contenant legs et fondations au profit de l'église paroissiale de Rablay et de la fabrique par Jeanne Marionneau, femme de François Pineau, Jean Cailleau, Marie Coquin, Pierre Lemée, veuve Pirault, Perrinne Chasteau, veuve Janneteau, Renée Deschamps, veuve Letheulle, Fl. Andrault, femme de Jean Bault, Jean Robin, Jacquine Legrand, veuve Ricou, Nicole Piron, veuve Daviau, René Guibert, Gabriel Samson, Françoise Leau, Etienne Dubreil, Mauricette Bourgeault, femme Crosnier, Simon Pichery, Guillelemine Proust, veuve Deschamps, Jeanne Belliard, femme Aunillon, Jean Billault, Renée Meslier, veuve Poitevin, René Michel, René Guibert, Franç. Janneteau; — échange de bois entre Jeanne de Montours, dame de Doua, et Guill. Périer, contenant l'obligation par ce dernier de fournir l'église de Rablay de ramée aux fêtes de l'Ascension, de saint Yves, de la Pentecôte et du Sacre (1535).

G. 2203. (Registre.) — In-folio, papier, de 26 folios.

1764. — « Tenue des assises des fief et seigneurie ap« pellé le fief de la cure de Rablay, par Paul Boussicault, « licencié-ès-loix, sénéchal dudit fief, Me Pierre Desmazières, « procureur, Me Jacques Serqueu, greffier, et Pierre Gene« ton, sergent, en la maison appellée la maison du Dragon, « au bourg de Rablay. »

G. 2204. (Carton.) — 17 pièces, papier ; 2 cahiers, petit in-4°, de 65 pages.

1628-1701. — Ordonnance de l'évêque Henri Arnault (avec signat. autogr.) qui donne mandat au curé de Rablay, Julien Henry, d'arrêter les comptes de la fabrique « et sur « la plaincte faicte que le soir de la feste de Toussaints « plusieurs personnes s'enferment dans le clocher, pendant « toutte la nuict et boivent avec excès », fait défense de sonner après 9 heures du soir et avant 4 heures du matin (29 octobre 1670); — livres de recette des rentes féodales de la cure (1673-1676); — recette et quittances du droit de fermage (1628-1701).

G. 2205. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1528. — Paroisse de La Renaudière. — Procès-verbal dressé par le garde des sceaux de la cour de Villedieu de la déclaration faite par les paroissiens de La Renaudière qu'ils doivent au curé « le gros pour toute dîme. »

G. 2206. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1606-1780. — Paroisse de Rigné. — Testament de Jeanne Ragain, veuve de Geoffroy Dufou, portant legs à la fabrique d'une rente sur La Caillerie (1659); — contrats, titres nouveaux, procédures au soutien de ladite rente (1606-1772); — échange par le curé de terrains dépendant du temporel de la cure (1772-1780).

G. 2207. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; un sceau aux armes de l'évêque Claude de Rueil.

1496-1784. — Paroisse de Rochefort-sur-Loire. — Concession d'un banc dans l'église à Georges de Vaucené, sieur de La Guimonnière (1659); — constitution d'une rente de 100 livres au profit du bureau de Charité (1781); — collations, baux, titres nouveaux de rentes concernant les chapelles des Maugis, du Saint-Esprit et d'Yvernay, desservies dans l'église paroissiale (1496-1784).

G. 2208. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1524-1788. — Paroisse de Rocheménier *alias* Varennes-sous-Doué. — Inventaire des titres de la cure (1694); — fondations, baux, acquêts, titres de rentes, procédures au soutien des chapelles de Saint-Pierre, des Buchereaux, de Bourdoiseau, d'Écotiers, desservies en l'église paroissiale (1524-1788); — ordonnance sur requête qui réduit à une messe par semaine le service de la chapelle du Pont-de-Varennes (1754).

G. 2209. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 34 pièces, papier.

XVe siècle-1782. — Dîmes de la paroisse de Rocheménier. — Transactions et contrats à l'appui de la délimitation des paroisses de Rocheménier et de Saint-Pierre-de-Doué pour la perception des dîmes (1558-1765); — aveu, papier décimal, bail, mémoire à consulter et consultation de Me Lecamus, avocat au Parlement de Paris, etc., concernant la dîme dite de Turgis, appartenant au Chapitre Saint-Mainbeuf d'Angers, et depuis son annexion, au Séminaire (xve siècle-1782); — lettre du curé Malineau sur la perception de la dîme du Pré-Gasnier (1757).

G. 2210. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

1497-1786. — Contrats et titres nouveaux de rentes dues à la cure de Rocheménier notamment par les seigneurs de Varennes et par le Séminaire d'Angers.

G. 2211. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1471-1781. — Déclarations rendues par les curés de Rocheménier pour leur temporel aux assises des seigneuries de Launay, Courchamps, Villeneuve, Pont-de-Varennes, Écotiers et Léperonnière (1471-1781); — baux du temporel de la cure (1650-1772).

G. 2212. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier.

1521-1754. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Rocheménier par Jean Deschamps,

Michel Vaslin, Françoise Lambert, femme de Christ. Trouvé, Jeanne Lointier, femme Cuvert, Jacq. Lamoureux, Jacq. Herpin, Denise Rou, René Orioust, Guérine Gaillard, veuve Hersandeau, Jacquette Nau, Jeanne Sallot, femme de Jean Moreau, Pierre Benoiste, Pierre Piochon, Françoise Touchais, veuve Vigier, André Benoist, Françoise Gigault, femme Paulmeau, Pierre Bouget, Claude Hubert, veuve Hullin, Jeanne Delaveau, veuve Bry, Ant. Caraudeau, Jean Clérembault, Jacq. Lamoureux, Noël Fousché.

G. 2213. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1487-1788. — Paroisse des Rosiers. — Titre nouveau d'une rente due à la cure sur L'Ouche-Pinault (1656); — bail d'une maison dépendant du legs des Normands (1788); — fondation par Jean de Vallée, seigneur de Sous-Le-Puy-de-Montjean-de-Gennes, de la chapelle des Trois-Maries (1487).

G. 2214. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 36 folios.

1666. — Paroisse de Rou. — « C'est le papier terrier « et déclaratif des terres et vignes et levée des grands « dixmes de Rou et de Chestigné, ainsy appellée, apparte- « nans à MM. les doyens, chanoines et Chapitre de l'église « d'Angers, à cause de leur chastellenie et seigneurie de « Doulces; les quels se recueillent et amassent chacun an « en leur grange dîmierre, sittuée et assise au bourg de « Rou, les quels dixmes des dites terres labourables se « partagent par moittié au boisseau entre les dits sieurs de « l'église d'Angers et les vénérables abbesse et religieuses « de Fontevrault. » — En tête, attaché à l'intérieur de la couverture, un reçu par Hardouin, curé de Chatigné, « d'un « double de celui cy. »

G. 2215. (Carton.) — Petit in-folio, de 69 folios, papier.

1717-1751. — Papier-journal pour les affaires de la ferme de Marson, dépendance de la cure de Rou.

G. 2216. (Carton.) — 1 cahier, grand in-folio, papier, de 13 folios.

1666. — « Papier-terrier de la dixme de Monsieur « l'abbé de St-Florent, dependant de La Salle-de-Riou et « de M. le curé de Rou. »

G. 2217. (Registre.) — In-folio, papier, de 70 folios.

1718-1744. — « Livre concernant le temporel de la « chapelle de St-Gilles desservie dans l'église paroissiale, « la réduction du service de la chapelle et le mémoire de « la diminution des décimes et un état des réparations « faites aud. temporel avec un mémoire du procès-verbal, « qui a esté fait de la remise du dit temporel, le droit de « patronage, copie de la déclaration des domaines mou- « vants de la seigneurie de Rou, un journal pour le tem- « porel et la recepte d'iceluy. »

G. 2218. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1574-1774. — Déclarations rendues par les curés de Rou pour leur temporel aux assises des fiefs de la châtellenie de Rou (1606-1758); — déclaration des biens et revenus de la cure, rendue par le curé Fr. Boutin en conformité de l'Édit du Roi du 17 août 1750; — contrats, baux, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure (1574-1774).

G. 2219. (Carton.) — 1 cahier, grand in-folio, papier, de 21 folios.

1668. — « Pappier terrier et déclaratif des hérittages « subjectz à la dixme, dépendant de La Salle-de-Riou et de « la cure de St Sulpice de Rou, les quelles dixmes se par- « tagent entre le Réverrend abbé de St Florent et le sieur « recteur curé dudit Rou, chacuns ans, suivant la coustume « ordinaire de temps immémorial. »

G. 2220. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 84 folios.

1722-1763. — « Recepte pour la fabrique de Rou « tant en bled que argent. » — Les 29 derniers folios sont remplis par des airs d'église notés, *Conditor alme*, — *Christe Redemptor*, *Salvete flores* — *Hostis Herodes*, etc., en tout 27 chants et trois folios d'extraits divers.

G. 2221. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 14 pièces, papier.

1526-1687. — Dons et legs portant fondations dans l'église paroissiale par Renée Morin, femme Urbain Pasquier, Jean de Lhopitau, Jeanne Bredelier, femme de Michel Gautier, Marg. Raboureau, femme de Pierre Coustelot, Hélène Rou, femme de Julien Charrier, Mathurin Sanson, Michel Gautier, Nic. Bourmault, Mathurin Froger, veuve d'Etienne Bourgeois, Hélène Saget, veuve Valette, Marie Thibault, veuve Desperches, et Guillaume Rasin.

G. 2222. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1538-1781. — Fondation et collation, acquêts, baux, titres de rentes, déclarations concernant la chapelle de Saint-Gilles, desservie en l'église paroissiale de Rou.

G. 2223. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1517-1777. — Paroisse de Saint-Barthélemy. — Commission donnée par l'évêque H. Arnaud à Louis Fourmond pour desservir l'église pendant l'infirmité du curé Bodard (avec sign. aut. 1687); — résignation par Pierre Boullet, curé de Saint-Barthélemy et de Villevêque, de sa cure de Saint-Barthélemy (23 avril 1723); — présentation par les seigneurs de Chaufour de la chapelle de La Regnauderie (1517-1777).

G. 2224. (Carton.) — 1 pièce, papier.

XVII° siècle. — Paroisse de Saint-Crépin-en-Mauges. — « Mémoire du revenu de la chapellenie de St-« Blaise. »

G. 2225. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 18 pièces, papier; un sceau de l'archevêque de Tours, Simon de Maillé.

XV° siècle - 1789. — Paroisse de Saint-Cyr-en-Bourg. — Collations et résignations de la cure (1593-1656); — accords et transactions entre le prieur et le curé pour la portion congrue (1724-1789); — procédure concernant les honoraires d'une sépulture (1637-1638); — requête du curé pour la diminution des décimes (XVII° siècle); — déclarations rendues par les curés pour leur temporel aux seigneuries de La Bouchardière et de Saumoussay (XV° siècle-1728); — réparations de la cure (1636).

G. 2226. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 12 pièces, papier

1487-1772. — Mémoires, baux, procédures au soutien des droits de dixme du curé de Saint-Cyr-en-Bourg dans les paroisses de Saint-Cyr et de Distré.

G. 2227. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

XV° siècle - 1663. — Inventaire des titres de la cure de Saint-Cyr (fragment, XV° siècle); — monitoire de l'official de Poitiers, à la requête du curé de Saint-Cyr, Barthélemy Mauxion, pour avoir révélation des vols de titres et autres meubles appartenant à la cure (1633).

G. 2228. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 85 pièces, papier.

1786. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouveaux de rente, procédures concernant le temporel de la cure de Saint-Cyr-en-Bourg.

G. 2229. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1335-1778. — Inventaire des titres de la chapelle du Lys-de-Sanziers desservie en l'église paroissiale de Saint-Cyr-en-Bourg (XVII° siècle); — fondation de la dite chapelle par testament de Bertrand, valet, seigneur du Lys (1335); — nomination du chapelain (1437-1642); — aveux rendus par les chapelains pour leur temporel à la seigneurie de La Bouchardière (1381-1686); — contrats et titres nouveaux de rentes (1597-1774); — papiers de recette des rentes (1692-1732); — testaments portant fondation de messes et services en l'église paroissiale par Renée Trudet, Hilaire Ferré, Pernelle Lizière, Jean Ligier, Catherine de Montours, Math. Dezé, Jeanne Bibault (1505-1778).

G. 2230. (Registre.) — In-4°, papier, de 44 folios.

1444-1481. — Livre de recette des rentes dues à la cure de Saint-Cyr-en-Bourg (1480-1481). — A la fin du registre, copie en lambeaux d'une ordonnance de l'évêque de Poitiers, portant règlement du tarif des droits à percevoir par le curé sur les sépultures (1444).

G. 2231. (Registre). — Petit in-4°, papier, de 229 folios.

1586-1628. — Livre de recette des rentes dues à la cure de Saint-Cyr-en-Bourg.

G. 2232. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1537-1779. — Paroisse de Sainte - Christine. — Débris d'un censif contenant des déclarations de rentes dues à la fabrique par René Jannet, Pierre Mercier, Anne Provost (1757); — marché pour la restauration de la cure (1779); — compte de fabrique rendu par René Benoist (1692-1693); — constitution d'une rente de 22 livres par René Godelier, sieur de La Martinière, au profit de la Confrérie du Rosaire (1666-1698); — fondation par Jacques Du Plantys de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste (1537); — aveux rendus par les chapelains de la chapelle Notre-Dame-des-Poilânes pour leur temporel au château du Plantys (1641-1693); — procès-verbal d'assemblée de la paroisse qui accepte la fondation, aux conditions portées dans l'acte, par Claude Béhier, curé de Saint-Michel-de-La-Palud d'Angers, d'une école de filles à Sainte-Christine (15 septembre 1754).

G. 2233. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1573-1776. — Paroisse de Sainte-Foy. — Acquêts, baux, contrats de rentes, legs et fondations au profit de la cure; — cordelage du canton des Escaraduères.

G. 2234. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 12 pièces, papier; 4 sceaux dont 1 de la cour de Blaison, 1 de la cour de Brissac, 1 de l'évêque Guil. Ruzé, 1 de l'abbé de Saint-Florent, Jacques de Castelnau.

1470-1774. — Paroisse de Saint-Ellier. — Nominations par l'évêque des curés Jean Legay (7 juin 1571) et Etienne Méry (7 avril 1574); — Déclarations du temporel (1470-1747); — papier rentier (1485); — noms de « ceulx « qui prennent dixmes en la paroisse »; — legs et fondations par Louise Faucheux, femme de Guill. Hersandeau, et Jean Picherit (1583-1601); — temporel des chapelles des Baiteaux et de Saint-Nicolas (1608-1774).

G. 2235. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 2 cachets.

1757-1772. — Paroisse de Saint-Florent-Le-Vieil. — Don par la demoiselle Anne Macé et procès-verbal d'assemblée des paroissiens, portant acceptation, aux conditions exprimées, d'une somme de 2,500 livres pour la fondation d'une école de filles (9 octobre 1757); — acte d'homologation par l'évêque (21 décembre, avec signature et cachet aux armes); — confirmation par l'évêque de l'acte des habitants

qui continuent en sa charge de maîtresse d'école demoiselle. Jeanne Pineau (6 novembre 1772, avec signature et cachet aux armes).

G. 2236. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1525-1781. — Paroisse de Sainte-Gemmes-d'Andigné. — Procédure entre François de La Perroussaie et René d'Orvaulx, pour un droit de banc dans l'église (1525); — acquêt par le curé Franç. Charon d'une grange et d'un pré, enclavés dans la cour et le jardin de la cure (1781).

G. 2237. (Carton.) — 65 pièces, papier.

1501-1792. — Paroisse de Sainte-Gemmes-sur-Loire. — Contrats de rente et baux à ferme du temporel (1693-1792); — testaments de Guillemine Testu, femme de René Myet, et de Jean Choisnet, portant fondation d'anniversaires (1616-1689); — « compte de la recepte et mise de la « fabrice rendus par Jehan Simon l'esné et Geoffroy Maillart « à M. l'archiprestre d'Angiers et aux paroissiens » (1501); — procédure, mémoires, consultations, actes d'assemblée au soutien du droit d'usage aux communs pour les paroissiens contre le seigneur de La Quarte (1763-1781).

G 2238. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 86 pièces, papier.

1507-1788. — Paroisse de Saint-Georges-Châtelaison. — Déclaration par le curé des revenus de la cure (1760 circa); — testaments portant fondation dans l'église paroissiale de messes et services par Jeanne de Billot, Louise Brondeau, femme Cordier, Elis. Yvain, veuve Martineau, Andrée Trouvé, Gabriel Ménard, Marie Martin, femme Cornu, Marg. Coulon-de-La-Chesnaie, Laurence Guitonneau, veuve Ménard, Nic. Daviau, Charles Robreau, Renée Paluchon, Jeanne Nizot, femme Marchand, Louis Sallot, Yves Philocheau, Louis Regnard, François Dubuignon, femme Du Tertre, Mathieu Vaslin, P. Guignard (1507-1710); — titres de rentes dues à la cure et aux chapelles Saint-Jean et des Rochettes (1513-1788).

G. 2239. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 4 pièces, papier.

1491-1788. — Paroisse de Saint-Georges-des-Sept-Voies. — Nomination par l'archidiacre d'Outre-Loire de commissaires pendant la vacance de la cure, qui reste contestée entre Guy Godeau et Mathurin Bareilleau (1491); — jugement arbitral réglant le service dû par le curé en l'église de Richebourg (1621); — procès-verbal par le feudiste Fouquet des litres et armoiries peintes dans le chœur et la nef de Saint-Georges-des-Sept-Voies (1788).

G. 2240. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1787. — Paroisse de Saint-Germain-près-Daumeray. — Constitution d'une rente de 252 boisseaux de seigle par François-Louis-Marie Lejeune, comte de Daumeray.

G. 2241. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1787. — « Inventaire des titres et papiers, dépendants « de la cure de Saint-Germain près Daumeray qui font « l'appuy de la propriété des fonds, rentes et dixmes qui « en dépendent, fait à la requête de Me Jacques-Stanislas « Lefebvre, curé, le 22 août 1787. »

G. 2242. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, papier, formant les liasses cotées C, D, E, F, G, H, J, N, à l'inventaire de l'article précédent.

1624-1758 — Testaments d'Anselme Legouz, maître chirurgien et de Marie Colin, sa femme, de Jeanne Ollivier, veuve Joubert, d'Anne Boutelou, veuve Botard, de Mathurin Goichau, de Jean Boucireau; — contrats d'acquêts, et titres nouvels à l'appui du temporel de la cure de Saint-Germain-lès-Daumeray.

G. 2243. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 21 pièces, papier; 3 sceaux frustes.

1448-1783. — Paroisse de Saint-Germain-lès-Montfaucon. — Rentes dues aux chapelles de La Barboire et de La Largère desservies en l'église de Saint-Germain; — aveux et déclarations rendues par les chapelains aux seigneurs de Chambrette, de La Rousselière et des Montils-de-Basoges; — résignations, présentations, prise de possession desdits bénéfices.

G. 2244. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 54 pièces, papier.

1238-1770. — Paroisse de Saint-Hilaire-de-Rillé. — Procédure entre Marie de Cossé, duchesse de La Meilleraie, baronne de Montreuil-Bellay, et Robert de Saint-Germain, seigneur de La Porte, pour les droits de seigneurie et de fondation de l'église de Rillé et de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. — Parmi les pièces, se trouve produite une copie d'une transaction entre le seigneur du Vaudelenay et l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers sur des redevances et droits à Fosse-Seiche et à Messemé (1238); — procès-verbal de visite de l'église restaurée (27 novembre 1703); — déclaration du temporel par le curé Olivier Guillot (1726); — baux de terres et maison en dépendant (1663-1770); — testaments de Marie Guyard, femme de Jean Fouquet (1694), Louise Quellet, veuve Maistreau (1603), François Soury (1666), portant fondation d'anniversaires.

G. 2245. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 92 pièces, papier.

1238-1781. — Rentes dues à la cure de Saint-Hilaire de Rillé sur terres à Champboron, près Le Clos-de-

Passay, aux Chirons, aux Loges, sur Le Coteau, au Perrin, près Morocon, à L'Arbalesteau, au Pommier, etc.; — procédures pour la dîme de Messemé, contestée entre les curés de Saint-Hilaire, de Saint-Just et le seigneur de Charoux, avec une traduction de la charte de 1238; — comptes et débris de comptes de la fabrique et extraits des livres de recettes (1456-1774).

G. 2246. (Volume.) — In-folio, contenant 31 pièces, parchemin et 52 pièces, papier, cotées par folios 1-291 ; 2 tables, in-folio, papier, de 22 folios. — Manquent les folios 5-11, 14, 55-59, 71-72, 131-132, 139-142, 170-171, 277.

1439-1613. — Paroisse de Saint-Hilaire-du-Bois, annexe du Doyenné de Vihiers (t. I). — Déclarations du temporel rendues par les doyens de Vihiers, curés de Saint-Hilaire, aux seigneuries de La Troche, de Vézins, du Coudray (1439-1501); — remembrances des assises du Doyenné tenues au bourg de Saint-Hilaire (1501-1610); — dons et legs portant fondations d'anniversaires et services par Yves Maingueneau, Guill. Humeau, Guyonne de Beaumont, Guill. Moisinière, Thib. Mingueneau (1536-1600); — contrats d'acquêts et titres nouveaux au soutien du temporel du Doyenné et de la cure (1500-1613).

G. 2247. (Volume.) — In-folio, contenant 13 pièces, parchemin, 172 pièces, papier, cotées par folios 1-450 ; 2 tables, in-folio, papier, de 17 folios. — Manquent les folios 14, 16, 54, 95-96, 119-120, 142-145, 155-156, 170-172, 204-205, 228-231, 233-235, 238, 240, 269-270. 295-298, 310-312, 320-324, 330-341, 350-351. 356-359, 364, 377-379, 389-396, 399-400, 420-429, 437-448.

1619-1768. — Déclarations (t. II) du temporel, rendues par les Doyens aux seigneuries de La Troche, de Vézins, de La Guichardière, du Domineau, au fermier des droits d'amortissement (1619-1691); — procédures pour la dîme entre le curé et le seigneur du Puy-Cadoret (1620-1633); — fondations par Charles Coiscault, curé, et Jacq. Moreau (1656); — traités entre le Doyen et divers prêtres et vicaires pour desservir pendant 40 jours en son nom les cures vacantes dans son Doyenné par décès des titulaires (1659-1723); — collation par les évêques de La Rochelle, Ch. Madeleine de La Frézelière, et Etienne de Champlour, de la chapelle de Saint-Hilaire en l'église paroissiale (1619-1621, avec signat. autogr.); — transaction pour les dîmes avec le prieur de Saint-Paul-du-Bois et le curé du Voisde (1723); — déclarations rendues aux assises du fief de la cure (1680-1768), etc.

G. 2248. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1774. — Titre nouvel d'une rente de 3 setiers de seigle, due à la cure de Saint-Hilaire-du-Bois par Abel-François Jameron, prieur du Coudray-Montbault.

G. 2249. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 38 pièces, papier; 2 cachets.

1517-1771. — Paroisse de Saint-Hilaire-L'Abbaye. — Procédures et transactions entre le curé et les bénédictins de l'abbaye de Saint-Florent, concernant les dîmes et novales (1517-1667), la dîme de Villemolle (1696-1736), la pitance due à la cure (1532-1711), la portion congrue (1687-1731), la desservance par un religieux (1751-1771); — entre le curé et le trésorier de l'église Saint-Maurice d'Angers concernant une prestation de 10 sols (1607).

G. 2250. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier; 1 sceau.

1619-1741. — Décret de prise de corps par l'official d'Angers contre Maurice Delagarde, curé de Saint-Hilaire-L'Abbaye (1619); — procès-verbaux d'assemblées de la paroisse, portant nomination de procureurs de fabrique, concession de bancs dans l'église, règlement pour le regain de la prée des Noues, protestations contre une assemblée irrégulière de la paroisse de Saint-Barthélemy qui a approuvé un projet nouveau pour la distribution des aumônes de l'abbaye, nomination d'experts pour la visite de l'église (1731-1741).

G. 2251. (Carton.) — 98 pièces, papier; 5 pièces, parchemin.

1555-1768. — Legs et fondations par Renée Aubrée, veuve Guillaume Badin (1564), François Halon (1568), Thomas Guiocheau (1627), Emery Decré (1624), Mathurine Rion, femme de Jean Besnard (1616), Simon Gasnault (1618), Marie Delagarde (1634), René Lefebvre (1653), Jean Dezé (1664), Pierre Delagarde (1664), Jean Daviau (1765), Math. Daviau (1679), Fleurie Delagarde (1691), Jean Guillé (1703), Claude Troussard (1709), Jean-René Boylesve (1718); — acquêts, baux, procédures à l'appui du temporel des chapelles de Sainte-Croix, de Saint-Gilles et du Puy-Giraud (1555-1768).

G. 2252. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 134 pièces, papier.

1527-1787. — Etats et déclarations du temporel de la cure de Saint-Hilaire-L'Abbaye. — Contrats d'acquêt et de rentes, titres nouveaux, baux de terres et tenures en dépendant, dans les bourgs de Saint-Hilaire et de Saint-Florent, à La Prée-des-Noues, aux Plissonnières, au Grand-Tranchis, au Jart, en Villemolle, au Friche-Rousseau, au Ruau-de-La-Houssaie, au Portau-de-La-Rue-Chèvre.

G. 2253. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1575-1771. — Arrentement de vignes dépendant du domaine de la cure de Saint-Hilaire-L'Abbaye.

G. 2254. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1525-1754. — Paroisse de Saint-Hilaire-Le-Doyen. — Déclarations, baux et titres nouveaux de rentes à l'appui du temporel de La Coulée-de-La-Salle, à La Pierre-Couverte, aux moulins de La Varenne, au Clos-Carrier; — transaction entre le curé et le prieur de Saint-Pierre de Montreuil-Bellay, qui règle les gros, dîmes et exemptions de dîmes du curé (1656); — engagement par les paroissiens de servir au curé une rente de 20 l. jusqu'à la reconstruction de la cure (1740).

G. 2255. (Registre.) — In-folio, papier, de 28 folios.

1787. — Paroisse de Saint-Jean-de-La-Croix. — « Inventaire des effets de l'église et sacristie de Saint-Jean-de-La-Croix, conformément à l'arrêt du 11 juillet 1786, « le dit inventaire fait après avoir été annoncé par trois « jours de dimanche au prône de la messe de paroisse. » — En tête, arrêt du Parlement du 11 juillet 1786.

G. 2256. (Carton.) — 18 pièces, parchemin; 65 pièces, papier.

1600-1773. — Paroisse de Saint-Just-sur-Dive. — Acquêts, baux, rentes, procédures au soutien du temporel de la cure au Pied-de-Mouton, à Bron, au Fougeray, à La Sablonnière, à La Gillesse, à La Douve, à Mollay, à La Brigaudrie, aux Palettes, à L'Aubus-d'Antoigné, etc.

G. 2257. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièce, papier.

1496-1723. — Paroisse de Saint-Lambert-de-La-Potherie. — Notification par Thierry Liétard, chanoine de Verdun, des deux bulles du pape Alexandre VI concernant la résignation de la cure par Georges Rouault (28 avril 1496); — fondation par Jacquine Fourmy, veuve de Charles Huvelin, d'une messe chaque vendredi en l'église paroissiale; — procédure contre le titulaire de la chapelle Sainte-Anne (1723).

G. 2258. (Carton.) — 57 pièces, parchemin; 106 pièces, papier; 1 plan, papier.

1529-1715. — Paroisse de Saint-Lambert-des-Levées. — Acquêts, fondations, baux, procédures au soutien des rentes dues à la cure sur La Pierre-Percée, Les Héraudières, La Crouillardière, Le Mortier, La Folie, Le Chanvril-Raimbault, Poyeux, Les Bats, La Grange-Niot, L'Ouche-Bérard, La Gambonnière, Les Champvrils, La Rue-au-Loup, Le Bois-Saint-Mars, La Bretonnière, La Noiraie, La Basse-Ile, etc.

G. 2259. (Carton) — 16 pièces, parchemin; 39 pièces, papier; 1 cachet avec signature autographe de l'évêque Henri Arnauld.

1526-1781. — Paroisse de Saint-Lambert-des-Levées. — Titres nouveaux, fondations, déclarations du temporel, collations et prises de possession des chapellenies de La Clergerie, ou Saint-Jacques-de-La-Clergise, du Deffais, des Persac, des Piau, desservies en l'église paroissiale.

G. 2260. (Carton.) — 28 pièces parchemin; 99 pièces papier; 3 sceaux.

1363-1787. — Fondations, rentes, présentations, prise de possession des chapellenies de Saint-Christophe, de Saint-Crépin, de Sainte-Croix, *alias* de La Gourgonnière, de Saint-Michel, de Saint-René, de Sainte-Anne, desservies dans l'église paroissiale de Saint-Lambert-des-Levées.

G. 2261. (Carton.) — 53 pièces, parchemin; 120 pièces, papier.

1455-1787. — Acquêts, fondations, rentes, procédures au soutien du temporel, collations, prises de possession des chapelles Saint-Jacques-de-La-Croix-Verte, de Sainte-Catherine de Briacé ou des Godets, de Notre-Dame-La-Vieille, de Notre-Dame et de Saint-Sébastien, des Nérons et des Toussaint, desservies dans l'église de Saint-Lambert-des-Levées.

G. 2262. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 87 pièces, papier; 2 cachets avec signature autographe de l'évêque Jean de Vaugirault.

1348-1789. — Rentes, fondations, présentations, prises de possession des chapellenies de La Madeleine-du-Boumois, de La Miche, de Notre-Dame-de-Sous-Terre, des Paillards, desservies en l'église paroissiale de Saint-Lambert-des-Levées.

G. 2263. (Carton.) — 50 pièces, parchemin; 110 pièces, papier.

1497-1776. — Acquêts, fondations, baux, procédures, au soutien des rentes dues au temporel de la cure de Saint-Lambert-des-Levées sur L'Ouche-de-La-Claie, L'Ouche-Moron, Le Deffais, Les Varennes-de-La-Touche, Le Grand-Bois, Les Fuies, La Guilloterie, La Fresnaie, La Grange-Niot, L'Ouche-Pineau, Les Champs-Landais, La Godelinière, La Chaslinerie, etc.

G. 2264. (Carton.) — 74 pièces, parchemin; 97 pièces, papier.

1581-1789. — Acquêts, fondations, procédures au soutien des rentes dues à la cure de Saint-Lambert-des-Levées, sur La Croix-Gourdon, Les Petites-Noues, Le Deffais, Les Aires, Moulinier, La Boire-Salée, La Fresnaie, etc.

G. 2265. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 44 pièces, papier.

XVIe siècle-1768. — Inventaire des titres de la fabrique de Saint-Lambert-des-Levées (XVIe s.); — comptes de recette des rentes de la cure, tant en blés qu'en deniers (1627-1632); — procédures concernant les dîmes et novales (1635-1741); — sentences, mémoires et consultations sur le revenu des bancs de l'église, les droits curiaux et les

devoirs des prêtres habitués et des vicaires, l'administration de la fabrique, la propriété des oblations (1597-1758), — règlement pour le service de l'église (1660); — don par l'abbé Jacques-René Bidault des orgues qu'il a fait placer au jubé, sous la réserve de pouvoir continuer à y jouer et d'obtenir une messe anniversaire de son décès pendant trente ans (1768).

G. 2266. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1663. — Testament de Pierre Prunier, marchand, qui ordonne la construction d'une chapelle sur l'emplacement des dépendances de sa maison en l'Ile-Neuve de Saumur, paroisse de Saint-Lambert-des-Levées.

G. 2267. (Carton). — 1 pièce, parchemin.

1785. — Rente constituée sur le Clergé au profit de la chapelle des Mesnards desservie en l'église de Saint-Lambert-du-Lattay.

G. 2268. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1518. — Paroisse de Saint-Laurent-de-La-Plaine. — Fondation par Jean Bourigault d'une chapellenie à l'autel Notre-Dame.

G. 2269. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1699-1785. — Paroisse de Saint-Léger-des-Bois. — Legs par Louis Vieilleville et titres nouveaux d'une rente de 24 s. au profit de la fabrique.

G. 2270. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1785-1787. — Paroisse de Saint-Léonard. — Baux par le curé de la maison de la Gaignardière, dépendance de son temporel.

G. 2271. (Carton.) — 13 pièces, papier.

1692-1770. — Paroisse de Saint-Lézin-d'Aubance. — Baux et déclaration du temporel de la chapelle de Saint-Jean-d'Aubance, unie à la Faculté de théologie d'Angers et desservie dans l'église paroissiale.

G. 2272. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1503-1787. — Paroisse de Saint-Martin-du-Bois. — Bail à ferme de partie du temporel et de la dîme (1787); — fragment de procédure (1503).

G. 2273. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1573. — Paroisse de Saint-Martin-du-Fouilloux. — Vente d'un emplacement dépendant d'une chapellenie desservie en l'église paroissiale.

G. 2274. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 16 pièces, papier; une bulle en plomb; un cachet de l'évêque de Grasse.

1401-1789. — Paroisse de Saint-Mathurin. — Ordonnance épiscopale, rendue sur requête des principaux habitants, qui érige la confrérie des agonisants établie dans l'église paroissiale (23 février 1657, avec signature autographe de l'évêque Henri Arnauld); — bulle du pape Alexandre VII, qui la gratifie d'indulgences (7 juin 1657, original et copie); — fondation par Olivier Barbe d'une chapellenie de Saint-Jean-Baptiste (1er février 1401 **n. s.**); — baux, rentes, prise de possession des chapelles de Notre-Dame et des Meffrais (1782-1789).

G. 2275. (Registre.) — In-folio, papier, de 50 folios.

1736-1761. — Paroisse de Saint-Maur-sur-Loire. — « Papier de recepte des rentes dues à la cure pour servir à « maître François Denouault, curé de ladite paroisse. » — Sur le verso de la couverture : « Le 3 septembre 1743, a « été faite la bénédiction de la cloche de céans par maître « Pierre-Silvain de La Boulaye, chanoine régulier de la con- « grégation de France, prieur et curé de la paroisse d'Étri- « ché, et a été nommée Jeanne-Suzanne-Marie-Martine, par « le sieur Jean-Baptiste et Marie-Suzanne Denouault, par- « rain et marraine; ladite cloche a été fondue à Saint- « Georges-des-Sept-Voies par le sieur Rigeur, fondeur, à la « diligence et aux frais de M. François Denouault, curé. »

G. 2276. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1446-1755. — Collation par l'évêque de la cure de Saint-Maur à Urbain Perrault (30 décembre 1662); — assemblée des paroissiens concernant le logement du curé (1er décembre 1743); — déclaration du temporel (1547-1728); — dons et legs par Jean Mouton, curé, Jacquine Leroy veuve La Fuye, Jacques de Saint-Offange, prieur de Saint-Rémy-La-Varenne, Aubine Chicotteau, René Pauvert (1618-1747); — acquêts, baux, titres nouveaux et procédures, à l'appui du temporel (1446-1755).

G. 2277. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1727-1791. — Paroisse de Saint-Melaine. — Contrats et titres nouveaux de rentes dues à la fabrique.

G. 2278. (Carton.) — 2 pièces, parchemin.

1749-1759. — Paroisse de Saint-Melaine près Cholet. — Baux de la ferme du Guy-Aubouin, tenue à une rente envers la cure.

G. 2279. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1681. — Paroisse de Saint-Michel-du-Bois. — Bref du pape Innocent XI, portant concession d'indulgences au profit de la confrérie de Sainte-Angèle en l'église paroissiale.

G. 2280. (Carton.) — 8 pièces, papier.

1667-1692. — Paroisse de Saint-Philbert-du-Peuple.

— Procédures entre René Moron et Etienne Perrouin pour la possession de la chapelle de Saint-Armel, desservie en l'église paroissiale.

G. 2281. (Carton.) — 35 cahiers in-folio, papier, de 203 folios.

1700-1789. — Paroisse de Saint-Pierre-du-Lac. — Comptes de la fabrique rendus par Jean Dion (1700), Pierre Davy (1701-1707), Marguerite Baudriller, veuve Jacques Georges (1708-1709), Pierre Nicollas (1710-1712), Pierre Lemesle (1713-1716), René Bridier (1717-1718), Michel Guitton (1719-1720), Pierre Bauné (1721-1722), Claude Rabouan (1723-1724), Jean Lebaillif (1725-1726), Louis Guitton (1729-1730), Jean Rabouan (1731-1732), Pierre Nicollas (1733-1734), Urbain Guitton (1735-1736), René Lebaillif (1737-1738), Jean Bridier (1739-1740), Thomas Leblois (1741-1742), François Guilteau (1743-1744), Louis Lemesle (1745-1746), Pierre Poullain (1748-1750), René Leblois (1752-1753), les héritiers de Pierre Rousseau (1753-1754), Pierre Chaillou (1775-1776), Louis Laisné (1777-1778), Jean Guilton (1779-1780), René Lebaillif (1781-1782), André Gastesel (1789).

G. 2282. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 17 folios.

1786-1790. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Pierre-du-Lac. — En tête : arrêt du parlement, portant règlement pour l'administration des biens et revenus des fabriques des paroisses situées dans l'étendue du diocèse d'Angers (11 juillet 1786) — fol. 8, fixation des gages du sacriste (7 janvier 1787); — fol. 9, réception du compte de 1786 (15 juillet); — fol. 10, tarif pour les bancs (12 août); — fol. 11, assemblée générale pour achat d'ornements (6 avril 1788); — fol. 17, nomination d'un marguillier (26 décembre 1790).

G. 2283. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1589-1743. — Inventaires « des lettres, titres et en« seignements qui sont et deppendent de la fabrice » de Saint-Pierre-du-Lac (1601-1743); — inventaires des ornements, livres et meubles de l'église (1589-1676); — « Etat « et mémoire des ornements et vases de l'église, tant de « ceux qui ont été nouvellement donnés en l'année 1737 « par M. Roullé, seigneur de la paroisse, que de ceux qui « y étoient auparavant » (1738).

G. 2284. (Carton.) — 35 pièces, parchemin; 107 pièces, papier.

1574-1789. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Saint-Pierre-du-Lac par Symphorien Mouchet, Michel Triganne, Sébastienne Deniau, Bertrand Guillon, François Bréhin, René Licois, Urbain Cespré, Jacques Jourdan, Pierre Tessier, Simonne Hermenot, Mathilde Aubin, Anne Gaullier, Michelle Gallais, Catherine Tessier, femme de Guillaume Letessier, Guillaume Delépine, Jean Loiron, Simphorienne Lemercier, femme de René Lemanceau, Urbain Cespré le jeune et Louis Courault, Anne Brudasne, Charlotte Lejeay, femme de Claude Gâtesel, Christophe Montagne, René Triganne, Jeanne Daburon, femme de Jean Legeay, Jean Delarue, Étiennette Hervé, veuve Pierre Lemercier, Jeanne Bousselin, femme Mercereau, René Mayenne, Pierre Brault, Pierre Rouy, Michel Guitton, Pierre Lemanceau, Pierre Roulain ; — et titres à l'appui des rentes.

G. 2285. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1590. — Paroisse de Saint-Quentin-Lès-Beaurepaire. — Présentation par Jacques Gaultier, chevalier, de la Chapelle Sainte-Catherine, desservie en l'église paroissiale.

G. 2286. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1531-1786. — Paroisse de Saint-Rémy-La-Varenne. — Codicille du curé Simphorien Meffray, réglant divers legs antérieurement faits par lui à son successeur, Michel Meffray (1651); — fondation par Jamet Tremblier, seigneur de la Varenne en Saint-Rémy (1531) et par sa veuve Jeanne Daudée (1551) d'une chapellenie en l'église paroissiale; — baux du temporel de la chapellenie des Négriers (1766-1786).

G. 2287. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 77 pièces, papier, dont 1 plan.

1587-1789. — Paroisse de Saint-Saturnin. — Plan de la partie du bourg, auquel est figuré le cimetière; — titres nouveaux des rentes fondées par Charles Menon et Jeanne Gyver; — aveux, déclarations, cordelages, baux, contrats d'acquêts, procédure, au soutien du temporel des chapelles de Saint-Martin-de-Lué et de Saint-Michel, desservies en l'église paroissiale.

G. 2288. (Carton). — 1 pièce, papier.

1694. — Paroisse de Saint-Sauveur-de-Flée. — Prise de possession par Jacques-Jean Jarry, clerc tonsuré, de la chapelle de Saint-Eutrope, desservie en l'église paroissiale.

G. 2289. (Carton.). — 1 pièce, papier.

1685. — Paroisse de Saint-Sigismond. — Procès-verbal, dressé par André Durant, maçon, et Mathurin Aury, charpentier, de l'état de l'église et du presbytère.

G. 2290. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1764-1778. — Paroisse de Saint-Silvin. — « Etat et « inventaire des titres concernants les biens de la fabrique « examinés et approuvés par M. Moriceau, curé de Saint-

« Barthélemy, à ce commis par M. le trésorier, seigneur spi-« rituel et temporel de la paroisse » (1764); — autre inventaire, dressé en vertu d'un jugement du 20 août 1773.

G. 2291. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1542-1787. — Testaments portant legs et fondations au profit de l'église paroissiale de Saint-Silvin par Math. Lebaillif, Jeanne Destriché, femme Jacq. Thuau, Anne Outin, Jacquine Legagneux, Michel Baranger, François Vigan (1644-1735); — acquêts, baux, titres nouveaux de biens et rentes dépendant du temporel de la cure (1542-1787).

G. 2292. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 52 pièces, papier, dont 1 plan.

1546-1782. — Fondations, acquêts, baux, titres nouveaux de biens et rentes formant le temporel des chapelles des Brullons, de La Haie-Joulain, de Sainte-Barbe et de Sainte-Anne, desservies en l'église paroissiale de Saint-Silvin.

G. 2293. (Carton.) — 4 cahiers, in-folio, papier, de 87 folios; 5 pièces, papier.

1547-1776. — Déclarations rendues par les curés de Saint-Silvin pour leur temporel aux assises de la Trésorerie de l'église d'Angers et d'Écharbot-Gatevin (1654-1776); — « s'ensuit le nombre et situations des pièces de « terre, où le curé de Saint-Silvin a droit de prendre dixme « en lad. paroisse, hors le fief de la seigneurie de La Haye « Joullain pour raison des nouvalles » (1606); — « s'en-« suict le pappier des droicts, proffficts, revenuz et es-« molumens, que le curé a droict d'estre paié, tout droicts « rectoriaux, dixmes et confrontation des terres et nou-« valles où ledit curé a accoustumé jouir » (1547); — « projet de papier décimal, contenant la consistance et con-« frontations modernes de tous les héritages, sur lesquels « M. le curé a droit de lever la dixme comme anciennes et « nouvelles novales » (1758).

G. 2294. (Registre.) — In-folio, papier, de 158 folios.

1758-1785. — « Livre pour servir à porter les reve-« nus de la fabrique, tant en rentes foncières, hypothécaires « que celles provenant des bancs et des bancelles, avec un « extrait sommaire des titres au soutien de chaque rente, « fait et dressé par les soins de Symphorien Pauvert et « Pierre Dalibon, procureurs de lad. fabrique en les années « 1768 et 1769; lequel livre ils ont remis au trésor de la « fabrique, avec les pièces au soutien de leurs comptes. » — Il a servi à leurs successeurs jusqu'en 1785.

G. 2295. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1764-1789. — Mandement du seigneur temporel et assemblées de paroissiens pour la nomination de procureurs et l'audition des comptes de la fabrique de Saint-Silvin (1764-1789, avec un cachet de Jacq. Letresle de Kerbernard, trésorier de l'église d'Angers (1778); — comptes de fabrique rendus par Adrien Courbalay (1750), Jean Lemanceau (1751), Jean Joulain (1752), Jos. Rifault (1753), René Picard (1754), Jean Berthe (1755), Jos. Rifault (1756), Jean Gillet (1757), Jean Fauveau (1758), Franç. Coquereau (1759), Ét. Roger (1760), Ch. Papiau (1761), Aug. Joulain (1762), Pierre Pigeon (1763), Symph. Pauvert (1768), Pierre Dalibon (1769), Barth. Pigeon (1770), Pierre Coquereau (1771), René Houdet (1772), Silvin Leroyer (1773), Louis Harangot (1774), Marin Jaunault (1775), Jean Richou (1776), Jean Beaucé (1777), Jacq. Berthe (1778), Ét. Letessier (1779), Jean Deniau (1780), Et. Letessier (1781), René Maurier (1782), Pierre Péhu (1783), Pierre Sallais (1784), Toussaint Éon (1785), Élie Vigan (1786), André Coquereau (1787), Pierre Drougé (1788), Pierre Johannault (1789); — procédure contre le curé Jean Corneau, concernant la propriété d'un terrain dépendant du cimetière (1773-1775).

G. 2296. (Carton.) — 167 pièces, papier.

1696-1790. — Quittances, à l'appui des comptes de la fabrique de Saint-Silvin, pour des messes et services chantés, fournitures de cierges et d'huile, pain d'autel, restauration des vitraux, blanchissage du linge, restauration de la cloche, etc.

G. 2297. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1771-1784. — Paroisse de Saint-Sulpice-sur-Loire. — Contrats d'acquêt par le curé Louis Jumereau de prés et vignes; — transaction entre le dit curé et Pierre Commeau-de-La-Roche, réglant la mitoyenneté des murs du jardin de la cure.

G. 2298. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1652. — Paroisse de La Salle-Aubry. — Testament de Jean Godin, marchand, et de Renée Réthoré, sa femme, portant divers legs et fondations en l'église paroissiale.

G. 2299. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1515-1786. — Paroisse de La Salle-de-Vihiers. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale par Hélène Dubois, veuve de Charles Malineau, François Lambert, Louis Guinoiseau, Hercules Du Tour et Renée Gaschet, veuve Froger (1613-1730); — acquêts, baux, contrats de rentes et titres nouveaux au soutien du temporel de la

cure et des chapelles de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jacques-Le-Majeur (1515-1786).

G. 2300. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1484-1779. — Livre de recette des rentes dues à la cure de La Salle-de-Vihiers (1758-1779); — testament de Catherine Métayer portant fondation d'un anniversaire (1653); — extrait du testament de Guy de Laval et de Charlotte de Sainte-More, qui lègue une somme de cent francs à départir aux pauvres filles à marier des paroisses d'Allonnes, Benais, Pommérieux, La Salle-de-Vihiers, Parçay, Brain-sur-L'Authion, Pontvallain, Marcillé, Langeais et Mazières, et fonde deux anniversaires dans lesdites églises (1484, extrait du 15 décembre 1485); — bail et rente de la terre du Tour, chargée d'une rente envers la cure (1653-1677).

G. 2301. (Registre.) — In-folio, papier, de 89 folios, incomplet et en lambeaux.

1422-1589. — Ville de Saumur. — Paroisse de Nantilly. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly comprenant les ordonnances prises en Chapitre, les baux, les fermages, la réception des officiers et des chapelains, les recettes et les dépenses journalières, la création et l'amortissement des rentes constituées.

G. 2302. (Registre.) — In-folio, papier, de 87 folios.

1563-1564. — « Ce sont les ordonnances faictes par « messieurs les chappelains de Notre-Dame de Nantilly en « leur Chapitre : » — fol. 7, règlement pour le service du chœur (17 décembre 1563); — fol. 27, François Macé, prêtre, sacristain qui, depuis 20 ans qu'il est prêtre, assiste au service divin, tant de la communauté que la paroisse, « et pour cette cause n'a eu le loisir de vaquer à l'étude des lettres saintes, » demande un congé d'un an ou deux pour se rendre à l'Université de Nantes (19 janvier 1564).

G. 2303. (Carton.) — 14 folios, in-folio, papier, débris d'un registre.

1587-1607. — « Ce sont les ordonnances faictes par « Messieurs de Nantillé en leurs Chapitres généraux » (1587-1607) : — fol. 7, contre ceux « qui jasent et devisent « en l'église durant le divin sacrifice » (1602).

G. 2304. (Registre.) — In-folio, papier, de 165 folios.

1609-1651. — Ordonnances capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : fol. 2, pour l'approbation du règlement; — fol. 9, contre un chapelain qui tient mal ses fonctions (7 janvier 1610); — fol. 10, pour la mise en ordre des titres (20 avril); — fol. 12, pour obliger à une tenue décente dans le chœur (22 décembre); — fol. 18, pour les gages du maître de musique (28 avril 1614); — réception du roi Louis XIII en l'église de Nantilly par le Chapitre de Nantilly, le clergé de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas et les ordres mendiants (6 août); — fol. 29, adoption des nouveaux missels, bréviaires et rituels d'Anjou (16 janvier 1621); — fol. 48, taxe mise sur les chapelains pour la nourriture des cinq pauvres, dont les ordonnances de police leur ont imposé la charge (13 février 1639); — fol. 124, « s'ensuit le serment que doibvent faire les curés, « chapelains et fossier lorsqu'ils sont receuz au Chapitre » ; — fol. 125 et suiv., procès-verbaux de réception de chapelains et de fossiers.

G. 2305. (Registre.) — In-folio, papier, de 83 folios.

1652-1680. — « Statuts, ordonnances et actes capi-« tulaires du Chapitre de l'église plebéane et parochialle « Nostre-Dame de Saumur ; » — fol. 3, ordonnance épiscopale qui enjoint au Chapitre de Saint-Pierre d'assister à toutes les processions (25 mai 1652); — fol. 44, arrêt du Conseil, concernant l'assistance des processions aux feux de joie (9 décembre 1674); — fol. 59, renouvellement du règlement du Chapitre (3 février 1679); — fol. 65, renvoi d'un officier du Chapitre, qui ne sait pas chanter et ne veut pas apprendre (14 août 1679); — fol. 73, ordonnance épiscopale qui autorise le curé et les chapelains à porter l'aumusse en été et le camail en hiver (21 août 1679).

G. 2306. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 41 folios.

1680-1682. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 4, réception comme chapelain honoraire, de Michel Guillot, aumônier et prédicateur ordinaire de S. A. R. M[lle] d'Orléans (23 mars 1680); — fol. 9, défense de siéger au chœur sans aumusse (5 juillet); etc.

G. 2307. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 61 folios.

1682-1686. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 8, institution de deux enfants de chœur avec salaire de 10 sols par mois (14 mai 1683), — fol. 22, lettre épiscopale qui met fin à la contestation pour la procession entre les chantres de Saint-Pierre et de Nantilly (10 août 1685); — fol. 31, requête afin d'obtenir réduction du nombre des services et anniversaires (13 décembre 1686).

G. 2308. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 64 folios.

1687-1691. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 2, règlement portant réduction des messes et services (28 mars 1688); — fol. 4, statut pour le bon ordre du chœur (3 janvier 1689); — fol. 32, semonce à un chapelain qui, ayant commencé d'entonner le *Te Deum*



s'est interrompu pour céder la place et son étole au curé retardataire (18 mai 1691).

G. 2309. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 42 folios.

1693-1690. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 21, récit de la visite faite par toutes les communautés à l'évêque Michel Lepelletier, de passage pour aller prendre possession de son évêché (7 janvier 1693); — fol. 24, règlement du Chapitre (29 décembre).

G. 2310. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 33 folios.

1697-1766. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 5, Lecomte, curé d'Allonnes et chapelain honoraire, accepte du Chapitre la charge de « faire dans la « perfection, escrit, notté, relié en veau un livre en velin « de la grandeur du calendrier, dans lequel les intonations « des répons avec les versets et les *Gloria* entiers... « plus tous les psaumes, etc., moyennant 40 livres » (12 décembre 1698); — fol. 20, contestation de préséance entre Jos. Ledoyen, diacre et chapelain, et Claude Persac, diacre fossier (28 décembre 1702).

G. 2311. (Registre.) — In-folio, papier, de 93 folios.

1704-1717. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 3, règlement pour le service des chapelains défunts; — fol. 5, fondation par Charles Coustis de douze messes par an (5 août 1705); — fol. 8, opposition au décret épiscopal, obtenu par le curé, qui porte union de la cure de Nantilly à la communauté des Oratoriens (9 août 1706); — fol. 10, visite de l'évêque Poncet (3 juillet 1707); — fol. 32, approbation du projet de fondation d'un hôpital général (28 janvier 1713); — fol. 57-96, procès-verbaux de réception de chapelains et d'officiers.

G. 2312. (Registre.) — In-folio, papier, de 44 folios.

1720-1737. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly, contenant acceptation des donations de Bernard Diard, J. Jacob-de-Tigné, Nic. Bourseau, Élisabeth Bineau, veuve Moulière, Nic. Maurice Javary, Ant. Guilmet, Toussaint Benoist et Anne de Brémant, sa femme, etc.; — présentation et prise de possession de la chapelle de Saint-Nicolas et de Saint-Lazare; — réception du curé Urbain Déniau, etc.

G. 2313. (Registre.) — In-folio, papier, de 43 folios; 4 pièces, papier, intercalées.

1739-1756. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 1, délivrance de la cure de Nantilly à André Pasquier, docteur en théologie, nommé le 18 octobre (27 octobre 1739); — fol. 14-15, lettre de l'évêque Jean de Vaugiraud, qui recommande au Chapitre d'user d'union et de paix avec le curé et de ne point l'obliger à célébrer la messe au retour des processions (original olographe intercalé, 14 avril 1744), et transaction conforme entre le curé et le Chapitre (11 mai); — fol. 18-19, lettre du Chapitre à l'évêque d'Angers, portant demande d'interprétation du mandement pour la procession, avec note autographe de l'évêque en réponse (orig. intercalé, 7 septembre 1744); — fol. 26, opposition à l'union du prieuré à la cure (9 mars 1746); — fol. 29-30, mandement de l'évêque pour la mission de Saumur (imprimé, 25 avril 1747); — fol. 35-36, lettre du curé Gault à l'évêque pour la translation au dimanche de la fête du Saint-Sacrement, avec autorisation de l'évêque (autographe, 2 décembre 1749).

G. 2314. (Registre.) — In-folio, papier, de 6 folios.

1741-1754. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly, « qu'il faut tenir dans le secret, attendu qu'ils sont « sujets à controlle et droits de main-morte » : — fol. 1, fondation par César Trotouin de cinq basses messes (3 mai 1741); — fol. 3, fondation par Marie Leroy, veuve Laimant, de deux messes (8 mai 1744).

G. 2315. (Registre.) — In-folio, papier, de 24 folios.

1779-1789. — Actes capitulaires de Notre-Dame de Nantilly : — fol. 2, reconstruction de la façade du prieuré (3 juillet 1780); — fol. 14, exclusion d'un chapelain (19 février 1788).

G. 2316. (Carton.) — 12 pièces, papier.

1502-1752. — Débris de registres originaux et extraits des procès-verbaux et délibérations capitulaires de Nantilly.

G. 2317. (Registre.) — In-folio, papier, de 54 folios.

1672-1760. — « Registre mis dans le trésor du « Chappitre de Notre-Dame de Nantilly pour contenir et « estre remply de la charge et descharge des titres dudit « trésor qu'il sera nécessaire d'en retirer et de produire « selon l'occurence des affaires. »

G. 2318. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1562-XVIIIe siècle. — Requêtes adressées au Roi et au Sénéchal d'Anjou par le Chapitre de Nantilly, pour obtenir information du pillage « de ses titres, ensegnemens et munimens anciens, » pendant l'occupation de Saumur par les Huguenots (9 février 1562); — sentence du lieutenant de Saumur, qui porte prise de corps contre Robert Baron et Pierre Denouault et déclare que le Chapitre, pour les rentes contestées faute de titres, ne sera tenu qu'à prouver par témoins la jouissance immémoriale (15 février); — monitoire de l'Official d'Angers pour la recherche des titres dérobés au trésor de Nantilly (9 janvier 1646); — débris d'une an-

cienne enquête (XVIe siècle) et d'un inventaire des ornements de l'église.

G. 2319. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1442-1644. — Statuts de l'église Notre-Dame de Nantilly (14 février 1442), avec l'homologation des évêques Jean Michel et François de Rohan (copies, dont une en parchemin avec une ligne de majuscules fleuronnées et un encadrement de masques grotesques et de bouquets de glands et de feuillages) ; — concordat entre les chapelains, portant interprétation des statuts (1503) ; — règlements et statuts arrêtés le 23 novembre 1644.

G. 2320. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 1 cachet.

1438-1680. — Privilèges. — Lettres patentes du roi Charles VII, qui confirment tous les privilèges et immunités de l'église de Notre-Dame de Nantilly (Paris, 1er juillet 1438) ; — du roi Louis XI, qui reconnaît à la communauté le droit d'avoir un procureur et un sceau (19 mars 1470 **n. s.**) ; — du même qui l'exempte des droits de francs fiefs et nouveaux acquêts (Plessis-les-Tours, octobre 1479) ; — du roi Henri IV, portant exemption de logement de gens de guerre (Saumur, 26 avril 1589, avec cachet et signature autographe) ; — du même (Paris, février 1596), du roi Louis XIII (Angers, août 1614) et du roi Louis XIV (Calais, juillet 1680), avec signature autographe), qui confirment les privilèges concédés par leurs prédécesseurs.

G. 2321. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 56 pièces, papier ; 5 cachets, 14 signatures autographes des évêques Henri Arnault, Michel Lepelletier et Jean de Vaugirauld.

1424-1743. — Actes épiscopaux. — Autorisations adressées par l'évêque Hardouin de Bueil aux curés et chapelains de l'église paroissiale de Nantilly et de l'église Saint-Pierre, sa dépendance, *et beati Petri de Salmuro ab eadem parochiali ecclesia dependentis*, de célébrer deux mariages (14 juin 1424-28 juillet 1435) ; — ordonnance de l'évêque Henri Arnauld, qui attribue au plus ancien chapelain la présidence des processions durant la contestation pendante entre le prieur et le curé (16 août 1656) ; — lettre du même, qui déclare « pure pointillerie ou, « pour mieux dire, une chicanerie » l'importance qu'on attache à ce qu'il a fait commencer les prières dans l'église Saint-Pierre, « chose de nulle conséquence et qui ne mé- « ritoit pas qu'on y fît la moindre réflexion » (10 janvier 1665, olographe) ; — ordonnance du même, rendue sur requête, qui interdit à tous autres, que les chapelains de Nantilly, d'y desservir les fondations (1er avril 1675) ; — lettre du même, qui recommande d'attendre sa présence à Saumur pour l'affaire du règlement (3 janvier 1677) ; — du même qui modifie divers articles des règlements antérieurs (15 mars 1677) ; — monitoire contre « certains « quidants personnes de crédit et d'authorité, voulant faire « toutes sortes de vexations et de travers » à la communauté de Nantilly (26 février 1678) ; — ordonnance qui autorise le curé et les chapelains à porter l'aumusse (21 avril 1679) ; — autre, qui règle les divers exercices du curé et des chapelains (16 avril 1680) ; — règlement contre le prieur, au sujet des préséances aux processions (12 août 1683) ; — ordonnance qui autorise la communauté à percevoir 40 livres pour la réception de chaque chapelain (13 mars 1684) ; — certificat de l'évêque Henri Arnauld, attestant que Nantilly est l'église principale et notice de Saumur (1er août 1687) ; — ordonnance qui unit la cure de Nantilly et celles de Saint-Pierre et de Saint-Nicolas, ses annexes, au collége de l'Oratoire (15 octobre 1691) ; — qui confirme la préséance du chantre (23 avril 1692) ; — lettre de l'évêque Le Pelletier, qui recommande de recevoir le sieur Joly (7 décembre 1693) ; — ordonnance du même, rendue sur requête, qui interdit à tout prêtre étranger de desservir les fondations de Nantilly (3 janvier 1694) ; — lettre du même, qui notifie la suppression de la procession de Saint-Nicolas (3 décembre 1695) ; — ordonnance épiscopale qui augmente les droits curiaux (18 février 1702), — lettre de l'évêque Poncet, qui interprète l'autorisation donnée par lui pour l'exposition du Saint Sacrement pendant les jours gras dans l'église de Saint-Pierre (26 janvier 1719, olographe) ; — du même qui prescrit un *Te Deum* pour la prise de Fontarabie (7 juillet 1719) ; — de Jean de Vaugirauld qui approuve des fondations (25 avril 1731) ; — du même, qui fait appel à la paix et à l'union (24 septembre 1743).

G. 2322. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1549-1725. — Ordonnances et lettre de l'évêque Michel Poncet de La Rivière, concernant la publication d'un placard par le Chapitre de Nantilly (1725) et l'assistance au *Te Deum* et aux sépultures (1719) ; — de l'Official qui autorise l'élection du ponctueur (1601) ; — de l'archidiacre, qui oblige les chapelains à desservir la messe matutinale du dimanche pour les bergers (1632) ; — transactions entre les Chapitres de Saint-Nicolas et de Nantilly, qui reconnaissent à Nantilly sa qualité d'église mère et tous droits de préséance (1549-1609) ; — refus des chapelains de Saint-Nicolas d'assister à la visite de l'archidiacre dans l'église de Nantilly (1640) ; — lettres du curé Royer, portant convocation des trois communautés de Nantilly, Saint-Pierre et Saint-Nicolas aux processions (1719-1723) ; — élection du promoteur (1605-1641).

G. 2323. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier, dont 4 imprimées.

1719-1761. — Mémoires, requêtes et procédures au nom des prieur, curé, chapelains, Chapitre et communauté de Nantilly contre les évêques d'Angers, Michel Poncet et Jacques de Grasse, afin d'obtenir le retrait des ordonnances rendues au préjudice de leurs priviléges.

G. 2324. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, papier.

1500-1787. — Procès-verbaux de visite de l'église paroissiale de Notre-Dame de Nantilly par l'évêque ou par l'archidiacre, — et règlements à la suite.

G. 2325. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1436-1779. — Lettres de l'évêque Jean de Vaugirauld (1741-1767), qui rappelle et confirme l'obligation de la signature du formulaire avant toute installation de bénéficiers ; — formule signée par tous les chapelains et officiers du Chapitre (1759) ; — procès-verbaux d'installation de curés de Notre-Dame de Nantilly ; — de réception du vicaire, du sacriste, d'un sous-diacre ; — charges et obligations du fossier (1436) ; — nomination d'un gardien de l'église ; — requêtes d'un chapelain pour obtenir remise de quelques fautes commises par lui « à psalmodier » et autrement (1604-1616) ; — autorisation à un chapelain de s'absenter trois mois pour apprendre à lire (1603).

G. 2326. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1651-1688. — Lettres de collation pour les chapelains de Nantilly, procès-verbaux de prise de possession par les chapelains, fossier et sacriste de leurs offices ou bénéfices.

G. 2327. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 62 folios.

1689-1696. — Lettres de collation ou de présentation et procès-verbaux de prises de possession par les chapelains, fossier, sacriste de leurs offices ou bénéfices.

G. 2328. (Registre.) — In-4°, papier, de 28 folios.

1696-1708. — Lettres de possession et présentation par les chapelains de Nantilly, procès-verbaux de possession par les chapelains, fossier, sacriste de leurs offices et bénéfices.

G. 2329. (Registre.) — In-folio, papier, de 34 folios.

1749-1779. — Procès-verbaux de réception de chapelains et d'officiers de Nantilly.

G. 2330. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 25 folios.

1779-1787. — Procès-verbaux de réception d'officiers de Nantilly.

G. 2331. (Registre.) — In-4°, papier, de 18 folios.

1787-1789. — Procès-verbaux de réception et d'installation de chapelains et officiers de Nantilly.

G. 2332. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier ; 2 cachets.

1441-1760. — Priviléges. — Reconnaissance par Jean Marion, curé de Nantilly, qu'il n'a droit qu'au quarantième des revenus (3 juillet 1441) ; — transaction entre le prieur, les promoteurs, le curé de l'église de Nantilly et les marguilliers de Saint-Pierre pour le partage des droits de sépultures et des oblations (14 novembre 1448) ; — mandement du duc de Joyeuse, lieutenant général du Roi en l'armée du Poitou, « à tous capitaines, chefs et conduc« teurs de gens de guerre, » qui leur interdit de loger aucune compagnie « à maison des gens d'église du faulbourg Notre « Dame de Nantilly » (sans date) ; — règlement de l'official pour les processions (29 juillet 1581) ; — arrêt du Parlement de Paris qui maintient les chapelains, Chapitre et communauté de Nantilly, en tous leurs droits et préséance sur les chapelains de Saint-Pierre (20 février 1599) ; — jugement de l'official d'Angers, qui ordonne au curé de Saumur d'employer le titre et qualité de « chapelains, chapitre et « communauté de Nantilly » dans les actes de procédure (19 septembre 1620) ; — invitation adressée par le curé Beaussier au Chapitre pour le *Te Deum* (1622) ; — certificats de Musard, secrétaire de l'évêque, attestant que dans tous les synodes le curé de Saumur est appelé *rector beatæ Mariæ de Nantilleio* (6 mai 1686) ; — du lieutenant du Roi, des échevins, du lieutenant, conseillers et avocats de la Sénéchaussée de Saumur, attestant la préséance de l'église de Nantilly dans les processions, *Te Deum* et autres assemblées (10 mai 1687) ; — reconnaissance par le curé Bachelerie des droits de l'église-mère de Nantilly (4 juillet 1687) ; — sentence de la Sénéchaussée de Saumur, qui maintient Nantilly en son droit de faire les convocations aux *Te Deum* ; — déclaration de l'assemblée des communautés de la ville de Saumur et de la Sénéchaussée, exprimant le vœu pour la suppression ou tout au moins la surséance du règlement épiscopal, en date du 13 avril 1760, concernant la police et discipline des trois églises (31 mai 1760).

G. 2333. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier, dont 20 imprimées.

1504-1781. — Procédures entre la communauté des chapelains de Nantilly et les curés Martin Du Bellay, Beaussier, Vallée, Charreyron, Guitteau et le chapelain Ledoyen.

G. 2334. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 21 pièces, papier.

1602-1789. — Requêtes adressées par la communauté des chapelains de Nantilly à l'évêque et à l'intendant, en dégrèvement de droits ou d'impôts ; — procédure contre les paroissiens et sentence de l'Élection de Saumur, au profit du curé et des chapelains, qu'elle exempte des subsides.

G. 2335. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 101 pièces, papier.

1442-1657. — Copies d'actes, mémoires, productions au soutien de procédures entre les communautés de Nantilly et Saint-Pierre, concernant la prérogative de l'église-mère de Nantilly, l'assistance des chapelains aux processions, les prééminences et les relations entre les curés et chapelains des deux églises.

G. 2336. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 153 pièces, papier.

1679-1761. — Procédures entre les communautés de Nantilly et de Saint-Pierre (une lettre signée par l'évêque Henri Arnauld, une autre par la communauté des chapelains de Nantilly).

G. 2337. (Registre.) — In-folio, papier, de 44 folios.

1570. — « *Liber papiraceus puncti Beate Marie de* « *Nantilleio.* »

G. 2338. (Registre.) — In-folio, papier, de 52 folios.

1576. — « C'est le point de l'église de Notre-Dame de « Nantillé pour l'année 1576, » livre pour pointer la présence au chœur et la distribution du casuel.

G. 2339. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios,.

1600. — « *Calendarium, in quo continentur omnia anni-* « *versaria et fundationes totius anni, fundate in ecclesia* « *plebeiana beate Marie de Nantilleio Salmuri.* »

G. 2340. (Registre.) — In-folio, papier, de 33 folios.

1615. — *Numerus dominorum residentium dies capientium et missas, indulgentiarum seu matutinarum celebrandarum. — Numerus et ordo anniversariorium et fundationum, hoc anno* 1615 *in ecclesia plebeiana Beatæ Mariæ de Nantilleyo Salmuri celebrandarum.*

G. 2341. (Registre.) — In-folio, papier, de 208 folios.

1619. — « *Calendarium, in quo continentur omnia* « *anniversaria et fundationes totius anni, fundate in* « *ecclesia plebana Beatæ Mariæ de Salmuro.* » — La première page est bordée d'un joli encadrement de fleurs, fruits et rinceaux à la plume avec grand C initial à deux couleurs ; — au bas est écrit : « Ce présant livre a esté faict « par M. Robert Lemoyne, prestre, chapelain de la chapelle « de la Magdaleine, au despans du Chapitre, en l'an- « née 1619. »

G. 2342. (Registre.) — In-folio, papier, de 33 folios.

1629. — *Ordo anniversariorum et fundationum capituli ecclesiæ parochialis et plebanæ Beatæ Mariæ de Nantillyo Salmuri.*

G. 2343. (Registre.) — In-folio, papier, de 39 folios.

1655. — *Calendarium fundationum et anniversariorum in ecclesia Beatæ Mariæ de Nantilleyo Salmuri.*

G. 2344. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1668. — *Sequuntur fundationes anni præsentis* 1668 *et nomina rectoris, capellanorum et sacristæ.*

G. 2345. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, de 24 folios.

XVIIe-XVIIIe siècles. — Calendrier des fondations desservies en l'église de Nantilly.

G. 2346. (Carton.) — 1 pièce, papier.

1750. — Calendrier des fondations desservies en l'église de Nantilly, réformé sur ordonnance épiscopale du 14 mai 1750.

G. 2347. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1689-1777. — États divers des fondations desservies dans l'église de Nantilly.

G. 2348. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1729-1781. — États de distribution des gaignages pour les années 1729, 1733 et 1753 ; — « observations, « conditions et restrictions, que le Chapitre a jugées à pro- « pos de faire sur le point du piquet » (1781).

G. 2349. (Carton.) — 2 pièces, papier.

1750-1777. — Enquêtes pour la suppression ou la réunion de divers services fondés en l'église de Nantilly.

G. 2350. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1469-1678. — Testaments et contrats portant fondations de messes ou anniversaires en l'église de Nantilly par Jean Marot, Sébastien Milleteau et Marie Bodin, sa veuve, Jean Marganne, Simon Moreau, Marguerite Couessin, veuve René Marteau, Pierre Ménard, François Moreau, André Morice, Louis Macé et Jeanne Baillergeau, sa veuve, Jean Nicolas, Jean Nepveu, Marie Nau, Perrine Bassé, veuve Pierre Perroteau, Jean Perreau, Laurent Poupolin, Jean et Simon Pellé, Etiennette Paterne.

G. 2351. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier.

1415-1728. — Testaments et contrats portant fondations de messes et anniversaires en l'église de Nantilly par

Jacques Anceau, Jeanne Augier, veuve de Jacques Ambello, juge et garde de la Prévôté de Saumur, Phil. Apvril, Gillette Aschard, Jean Arrondeau, Aubin Bonhomme, Urbaine Chastellain, femme de Maurice Bridois, Élisabeth de Boudeville, Paul Bertalt, sieur de La Rossellière, Jean Beaugirard, Jeanne Camus, veuve Michel Berrois, Nic. Boursault, Macé Bonneau, Yves Belutel, Mic. de Brenezay, Jean Berrois, Jacques Bothereau, André Bénardeau, Jean Bonneau, Mich. Blanche, chanoine d'Orléans, Pierre Boisdron, P. Baudry, Jacquette Desay, femme de Jacq. de La Barre, Charles Houdeau, Yves et Julien Belutel, Françoise Bécasse, Jacq. Bontemps, Jacquine Lemée, veuve Florent Barbier, Jeanne Gibouin, veuve Pierre Baudry, Jean Bressart, René Blondeau, curé de Joigny, Renée Bizard, Marguerite de Bellaccueil, Charlotte Bigot, Thomas Syette et Marie Foulon, Anne Champeigné.

G. 2352. (Carton.) — 16 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier.

1415-1785. — Testaments et contrats portant fondations, de services et anniversaires en l'église de Nantilly par Philippe Bernier, veuve de Jean Gaulezais, Berthelot Garnier, Marie Gareau, Guillemine Guiau, Louise Dumier, veuve Jean Guérin, Franç. Guillon, Jean Gaudion, Michelle Dezé, veuve René Garnier, Gilles Gisteau, Denis Gueniveau, Hilaire Gasnault, Jean Guérin, Florence Boux, veuve Mic. Guyau, Martin Guiart, Pierre Girault, François Gigault, Ét. Gondoin, Catherine Hudault, veuve de Gilles Gisteau, Marie Gasset, Rose Perreau, veuve Guill. Gasteblé, Franç. Guibert, André Hardré, Macé Leroy, Jacq. Lelion, Jean Lebeuf, Jeanne, veuve d'Ét. Lebœuf, Jeanne Chérité, veuve de Jean Lemaczon, Françoise Lasnier, Jean de Lopitau, Perrin Leroy, Marie Pellé, femme de Jacq. de Lopitau, Hélène Lebeuf, Jeanne Orfray, veuve Macé Leroy, Gilles Lemonnier, Mathurin Lavollé, curé de Mazé, Marie Leroy, veuve Gilles Lemaud.

G. 2353. (Carton.) — 18 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.

1421-1742. — Testaments et contrats portant fondations de services et anniversaires en l'église de Nantilly par Guillelmine Prestre, veuve Jean Chol, Jean Chalumeau, François Cherbonnier dit Beaufort, Gabriel Coustis, sieur du Domino, Jean Chalopin, Perrine Coaillière, Pierre Cailleau, Elisabeth Roy, femme de Marc Crosnier, les confréries de Saint-Jean et de Saint-Étienne, Guil. Cherbonnier, Anne Champigné, René Bureau, femme Pierre Chefdeville, André Charton, Claude de La Chartre, lapidaire, Pierre Cosnard, Pierre Caillaud, prieur de Saint-André près La Flèche, Madeleine et Jeanne Choulloux, Jean de Chourses, Jean Cadier, Julien Chevalier, Pierre Dignan, André Duplessis, Pierre Desportes, Jeanne, veuve Pierre Duchemin, Franç. Debrain, Guy Dutertre, sieur des Petits-Bois, Guy Drugeon, avocat, Franç. Delaunay, Martin Duval, Gilles Druillet, Jean Dutertre, Jean Escarie, Urbaine Lambert, veuve Florent Foucault, Daniel Fromentau, Marie Bertault, veuve Nic. Fournier, Marie de Collas, veuve Jos. Foullon, et Jean Fumée.

G. 2354. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1488-1767. — Testaments et contrats portant fondations de services et anniversaires en l'église de Nantilly par Marguerite, femme d'Eustache Ronsart, Jean de Rais, Jean Renier, Guill. Richardeau, Jean Ratouis, Michelle Bonnerier, femme de Pierre Rousseau, Marie Richard, Étiennette Dumont, femme d'Étienne Rénier, Jeanne Simonneau, Jean Sansier, Jeanne Petit, veuve de Jacq. Satty, Anne Frogier, veuve Jean Texier, Mathurin Trottereau, Claude Texier, veuve Bernard Tallendeau, Nic. Trabit, Jean Trocault, Jean Vallée, Jeanne Pellé, veuve Jean Vallois, René Vallette, curé de Sanzay, Étiennette Lesbaupin, veuve René Vallée, Françoise Rousseau, veuve Jean Vallée, René Virdoux.

G. 2355. (Carton.) — 8 pièces, papier, dont 2 imprimées.

1534-1617. — Ordonnance de Franç. Migon, lieutenant de la Sénéchaussée de Saumur, qui commet Pierre Hardré et Louis Hervé pour recevoir les offrandes à N.-D.-des-Ardillers et les employer « à la construction, confection et « réparation de la Chapelle » (2 juillet 1534); — traité passé par le chapitre de Nantilly avec Jean Guibert, marchand tanneur, « administrateur de la chapelle de N.-D.-des-Ardil- « lers », pour le service de la chapelle (14 mars 1596); — procès-verbal d'opposition mise par le Chapitre au don de la chapelle, fait par le Roi aux Minimes (mars 1608); — règlement épiscopal « pour la célébration des saintes messes « en ladite chapelle » (31 décembre 1616); — « articles « accordez entre les habitants de Saumur et les chapelains « de N.-D.-de-Nantilly pour l'establissement des révérends « prêtres de l'Oratoire en la chapelle de N.-D.-des-Ardil- « liers » (30 juin 1616); — arrêt du Parlement de Paris, qui confirme les conventions précédentes (23 octobre 1617).

G. 2356. (Carton). — 1 cahier, in-folio, papier, de 20 folios.

1717-1774. — Procès-verbaux de prise de possession des chapelles et chapellenies de l'église Notre-Dame-de-Nantilly.

G. 2357. (Carton.) — 25 pièces, parchemin ; 175 pièces, papier.

1348-1796. — Chapelles desservies en l'église de N.-D.-de-Nantilly. — Fondation, présentations, prises de

possession, titres de rentes, baux, et procédures à l'appui du temporel de la chapelle de Saint-André (dont une lettre du futur législateur Goffaux).

G. 2358. (Carton.) — 29 pièces, parchemin; 148 pièces, papier, dont 1 plan, papier.

1366-1790. — Présentations, prises de possession, rentes, baux, procédures au soutien du temporel des chapelles de Sainte-Barbe (1653-1750), des Bonnets (1680-1774), de Saint-Crépin (1553-1779), du Saint-Esprit (1366-1662), de Saint-Gilles (1543-1790).

G. 2359. (Carton.) — 57 pièces, parchemin; 94 pièces, papier.

1402-1784. — Fondations, présentations, prises de possessions, rentes, baux, procédures à l'appui du temporel des chapelles de Sainte-Hélène (1681-1750), de Saint-Jacques-Le-Majeur (1551-1776), de Saint-Jacques-Le-Mineur (1563-1784), de Saint-Jean-Baptiste (1402), de Saint-Joseph (1693-1705) et de Saint-Julien (1406-1678).

G. 2360. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 203 pièces, papier; 2 sceaux.

1509-1788. — Fondations, présentations, prises de possessions, baux, procédures à l'appui du temporel des chapelles de Saint-Lazare (1523-1697, avec un sceau de l'évêque Mich. Lepelletier), de Saint-Louis (1568-1779, avec un sceau du curé de Nantilly), de La Madeleine (1592-1626), de St-Martin (1605-1788), du Grand-Saint-Michel (1509-1788), du Petit-Saint-Michel (1592-1787), de Saint-Nicolas (1583-1788).

G. 2361. (Carton.) — 99 pièces, parchemin; 75 pièces, papier.

1411-1789. — Présentations, prises de possessions, baux, rentes, procédures à l'appui du temporel des Chapelles de Notre-Dame-de-La-Croix (1574-1780), Notre-Dame-des-Perreaux (1556-1659), Notre-Dame-des-Morts (1547-1771), Notre-Dame-des-Vifs (1530-1769), Notre-Dame-La-Belle (1411-1789), de Notre-Dame-L'Ancienne (1529-1781).

G. 2362. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 27 pièces, papier; 3 sceaux.

1536-1772. — Présentations, prises de possession, baux, rentes, procédures à l'appui du temporel des Chapelles du Plessis (1680-1686), du Saint-Sacrement (1536-1737, avec trois sceaux de l'évêque d'Angers, Jean de Vaugirauld), de Saint-Sébastien (1586-1772) et de Saint-Thibault (1586-1634).

G. 2363. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1674-1686. — Confrérie de l'Ange-Gardien. — Bref du pape Clément X (24 juin 1674) et ordonnance de l'évêque d'Angers (27 septembre) portant érection de la confrérie de l'Ange-Gardien en l'église de Nantilly; — indulgences du Pape Innocent XI (2 décembre 1686); — statuts et règlement de la confrérie (22 novembre 1674).

G. 2364. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 1 cachet.

1647-1669. — Confrérie du Rosaire. — Requêtes adressées à l'évêque d'Angers par le curé et les chapelains de Nantilly, opposants à l'érection de la confrérie du Rosaire dans l'église des Cordeliers; — « moyens et deffenses « qu'allèguent le recteur, chapellains, Chapitre et commu« nauté ». — Sur la dernière page, à la suite, le maréchal de Brézé proteste qu'il est « très-marry d'avoir faict quelque « choze à leur préjudice », qu'il y a trois mois il aurait pu se désister sur les raisons qui sont exposées, mais qu'à cette heure, après que toutes les difficultés sont levées, il est entièrement engagé et qu'on le désobligera absolument en persistant dans l'opposition (deux pages olographes, signées : *le mareschal de Brézé, à Milly, ce 22 décembre* 1647); — lettre du R. P. Delavau, provincial des Jacobins de la province de France (olographe avec cachet, 19 janvier 1648); indulgence du pape Clément IX (27 mai 1669).

G. 2365. (Registre.) — In-folio, papier, de 186 pages.

1668-1756. — « Second registre de la confrérie du « Rosaire de Notre-Dame-de-Nantillé, où sont escripts les « noms des confrères, depuis le dimanche 5e febvrier 1668, « jour auquel François Mesteier, l'un des dicts confrères, « indigne, a commencé l'exercice et fonction de secretaire » (1668-1756); — « estat de la mise et dépence faicte par Franç. Mesteier, greffier au Grenier-à-sel de Saumur, touchant les affaires de ladite confrairie. » (1669-1680).

G. 2366. (Carton.) — 7 pièces, papier.

1692-1730. — Déclarations rendues par le Chapitre de Nantilly de ses revenus et charges au Roi et au Clergé de France.

G. 2367. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1422-1755. — Déclarations rendues par le Chapitre et les chapelains de Nantilly pour leur temporel aux assises des fiefs de Tigné, Morains, du Patoil, du Coudray-Macouard, de Bagneux, des Noyers-Aménard, de l'abbaye Saint-Florent et du prieuré d'Offard, de Laleu, de Benais, de La Haie-en-Chétigné.

G. 2368. (Carton.) — 25 pièces, papier.

1574-1756. — Marché et quittance pour l'achat d'une horloge (1574); — traité passé par le Chapitre de Nantilly avec René Grangier, maître horloger d'Angers, pour



la façon d'une horloge (1er avril 1628); — frais de la fonte des quatre cloches du petit clocher (1679); — réparation de l'orgue (1756); — procès-verbaux de visite, mémoires et devis de réparations de maisons canoniales.

G. 2369. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1608-1747. — Procédures au nom des chapelains de Nantilly contre les Récollets, pour la propriété d'un terrain et d'un chemin (1702-1718); — contre le curé de Varrains, prétendant à la présidence de toutes les processions de la ville (1684-1723); — contre l'abbé de Saint-Florent, prétendant à présider la procession des Rameaux et le *Te Deum*, et à la première place dans le chœur de Saint-Pierre (1608-1747); — contre le même, pour le paiement de la portion congrue (1654-1774); — contre l'archidiacre d'Outre-Loire, Guy Arthaud (1639).

G. 2370. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 132 pièces, papier.

1608-1749. — Procédures au nom des chapelains de Nantilly, contre les héritiers de René Blondeau, curé de Joigny, — et ceux de François Duchastel.

G. 2371. (Carton.) — 55 pièces, papier; 4 cachets.

1701-1786. — Lettres d'affaires ou de procédures, adressées aux chapelains, officiers ou procureurs de Nantilly, par Millet, curé de Langeais, Roland, Tallecourt, Leloyer, Hacquet, Gouyn, Duchatel, Pays, Serisier, de Boismozé, Frogier, chanoine de Saint-Hilaire, Javary, J. Jacob, Haisteau, Vigné, Linacier, Pelletier et d'Aguesseau, ministres, Drouault, Cherouvrier, Guimard, Gaillon, de Romans, Gaillourdet, Gastineau, Petit, Tiroir, Poirier, Gain, Tabart, curé de Méron, Lamoureux, Thoreau-de-La-Martinière, Reneaume, prieur de Dampierre.

G. 2372. (Carton.) — 14 cahiers, in-folio, papier, de 74 folios.

1616. — « Inventaire des titres et enseignements des « rentes dues au Chapitre de Notre-Dame de Nantilly, » dans la ville de Saumur, sur les ponts, en Fenet, à La Billange, dans le bourg de Nantilly.

G. 2373. (Carton.) — 12 cahiers, in-folio, papier, de 127 folios.

1600-1705. — « Inventaire des registres et enseignements des recteur et chappelain de Notre-Dame de Nantillé « de Saumur, concernans les rentes deus à Saint-Florent, « Pocé, Rou, Distré, Montreuil-Bellay, Brissac, Louerre, « Doué et autres lieux (1618) »; — inventaire des rentes constituées (1600-1705).

G. 2374. (Carton.) — 50 pièces, parchemin; 177 pièces, papier.

1432-1789. — Contrats et procédures à l'appui des rentes dues dans la ville de Saumur, en Fenet, faubourg de La Laitrie, sur les Ponts et au quartier des Ponts, au Pont-Fouchard, en Saint-Nicolas, à La Billange, dans le faubourg de Nantilly.

G. 2375. (Carton.) — 25 pièces, parchemin; 87 pièces, papier.

1570-1789. — Contrats et procédures à l'appui de rentes dues dans la ville de Saumur, montée du château, rues de L'Hôpital, du Puy-Neuf, de La Cendrerie, du Paradis, du Grenier-à-Sel, du Marché-au-Vin, près Saint-Pierre, près le Puy-Tribouillet, au Pont-au-Bois, dans La Grande-Rue, près le pressoir Saint-Antoine.

G. 2376. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 65 pièces, papier.

1563-1771. — Baux pour le Chapitre de Nantilly de maisons, prés, vignes et autres tenures dans les paroisses de Chacé, Dampierre, Distré, Trèves, Saint-Martin-de-La-Place et de Nantilly.

G. 2377. (Carton.) — 54 pièces, parchemin; 148 pièces, papier.

1426-1788. — Contrats et procédures à l'appui des rentes hors ville, dans les paroisses d'Allonnes, Bagneux, Blou, Brain-sur-Allonnes, Chacé, Le Coudray-Macouard et Courchamps.

G. 2378. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 111 pièces, papier.

1442-1787. — Contrats et procédures à l'appui de rentes hors ville, dans les paroisses de Dampierre, Distré, Fontevraud, Jarzé, Louerre, Montfort.

G. 2379. (Carton.) — 46 pièces, parchemin; 148 pièces, papier.

1504-1765. — Contrats et procédures à l'appui de rentes hors ville, dans les paroisses de Meigné, Montreuil-Bellay, Neuillé, Parnay, Restigny, Les Rosiers, Rou, Saint-Clément-des-Levées, Saint-Cyr-en-Bourg, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Saint-Lambert-des-Levées.

G. 2380. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1541-1784. — Contrats et procédures à l'appui de rentes hors ville, dans les paroisses de Saint-Martin-de-La-Place, Souzay, Trèves, Les Ulmes et Varennes-sous-Montsoreau.

G. 2381. (Carton.) — 14 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1567-1788. — Contrats et procédures à l'appui de rentes hors ville, dans les paroisses de Varrains, Les Verchers, Villebernier.

G. 2382. (Carton.) — 9 pièces, papier.

1560-1788. — Baux de la recette des rentes de la communauté de Notre-Dame de Nantilly.

G. 2383. (Registre.) — In-folio, papier, de 42 folios.

1479-1480. — Compte des recettes et dépenses de la Bourse commune des Anniversaires du Chapitre de Nantilly par André Du Plessis : — fol. 42, à Pierre Lepele- « tier pour une pinte d'ipocras et aultres choses pour « faire ung présent à M. de Prescigné XII s. VI d. ; — à « monsieur Jaques Ménart pour demi cent de poires pour « donner aud. sieur, II s. VIII d. »

G. 2384. (Registre.) — In-folio, papier, de 45 folios.

1480-1481. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires du Chapitre par André Du Plessis.

G. 2385. (Registre.) — In-folio, papier, de 68 folios.

1492-1493. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Pierre Boullay.

G. 2386. (Registre.) — In-folio, papier, de 58 folios.

1501-1502. — Comptes des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Joubert.

G. 2387. (Registre.) — In-folio, papier, de 68 folios, papier.

1515-1516. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Pierre Chétoul.

G. 2388. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1530-1531. — Compte des recettes et mise des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Bastien Gilbert.

G. 2389. (Registre.) — In-fol., de 69 folios, papier.

1535-1536. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Séb. Gilbert : — fol. 65, « s'ensuyt la mise et despense pour la sollennité « du très-noble et vénérable St-Sacrement. Et premier pour « œufs à faire le potaige, 3 s. 4 d.; pour 24 poulletz mes- « cruz, 27 s. 1 den.; en deux moutons, 35 s.; pour deux « chevreaux, XXXV s.; en deux fromaiges, XXVIII s.; pour « huict oysons, 2 s.; en pouldres, 32 s.; pour lart, 14 s. 4 d.; « en une pièce grasse et une pièce de la poictrine de bœuf, « avecques demy hault coustez de veau à faire le potaige, le « tout valant.....; pour le pain à faire l'aumosne, 14 s.; en « gros boys, fagodz et ménaige, 8 s.; en groiselles, 12 s. 6 d.; « en serises, 10 d.; pour jonchée et remée, 12 d.; en quatre « pintes de verjust et vinaigre, 4 s.; pour poires, 10 d.; en « ung pain dur ou toute sa fleur, pour faire liez led. « potaige...; pour le dechet des verres, 15 d.; au cuysinier, « 2 s. 6 d. »

G. 2390. (Registre.) — In-folio, papier, de 140 folios.

1540-1541. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Antoine Gérauld.

G. 2391. (Registre.) — In-folio, papier, de 49 folios.

1542-1543. — Compte des recettes et mises de Bourse commune des Anniversaires, par Jean Lebeuf, prieur-baron de Saint-Nicolas d'Offart.

G. 2392. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1550-1551. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Frogier.

G. 2393. (Registre.) — In-folio, papier, de 101 folios.

1557-1558. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Marot.

G. 2394. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios.

1558-1559. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Marot.

G. 2395. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1559-1560. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Marot.

G. 2396. (Registre.) — In-folio, papier, de 117 folios.

1559-1560. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Marot.

G. 2397. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1569-1570. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Mathurin Rouzier.

G. 2398. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1571-1572. — Compte, par Mathurin Royer, prêtre, Louis Haudin, curé de La Breille et René Hernault, « des « cens, rentes et revenuz tant en bled, que deniers deuz » au Chapitre de Nantilly.

G. 2399. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1573-1574. — Comptes de recettes et mises des cens et rentes tant en blés qu'en deniers, par Mathurin Royer, Louis Haudin et Jean Couault.

G. 2400. (Registre.) — In-folio, papier, de 105 folios ; les premiers manquent.

1574-1575. — Comptes de recettes et mises, par Mathurin Royer, des cens, rentes et revenus, tant en blés que deniers.

G. 2401. (Registre.) — In-folio, papier, de 112 folios.

1575-1576. — Compte des recettes et mises par Jacques Héry et Jean Moruon des cens, rentes et devoirs, tant en blés que deniers.

G. 2402. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios.

1575-1577. — Compte par Jacques Héry et Jean Moruon dit Barbiton des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2403. (Registre.) — In-folio, papier, de 114 folios.

1577-1578. — Compte des recettes et mises par Jacques Héry et Jean Moruon dit Barbiton, maître chirurgien, des cens, rentes et devoirs tant en blés que deniers de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2404. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios.

1578-1579. — Compte des recettes et mises par Pierre Girard et René Guillot des cens, rentes et revenus, tant en blés que deniers de la Bourse commune des Annisaires.

G. 2405. (Registre.) — In-folio, papier, de 111 folios.

1583-1584. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jacq. Jousselin.

G. 2406. (Registre.) — In-folio, papier, de 105 folios.

1584-1585. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jacques Jousselin.

G. 2407. (Registre.) — In-folio, papier, de 108 folios.

1588-1589. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Pierre Chevallier.

G. 2408. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios.

1589-1590. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jacques Chevallier.

G. 2409. (Registre.) — In-folio, papier, de 109 folios.

1591-1592. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Charton.

G. 2410. (Registre.) — In-folio, papier, de 106 folios.

1593-1594. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Charton.

G. 2411. (Registre.) — In-folio, papier, de 114 folios.

1595-1596. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Charton.

G. 2412. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1597-1598. — Compte des recettes et mises des reve nus de la Bourse commune des Anniversaires, par Pierre Mercier.

G. 2413. (Registre.) — In-folio, papier, de 115 folios.

1597-1598. — Compte des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires, par Mathurin Charton.

G. 2414. (Registre.) — In-folio, papier, de 117 folios.

1598-1599. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Mathurin Charton.

G. 2415. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios.

1599-1600. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Pierre Gasnault.

G. 2416. (Registre.) — In-folio, papier, de 124 folios.

1602-1603. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par René Foullon.

G. 2417. (Registre.) — In-folio, papier, de 114 folios.

1603-1604. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par René Foullon.

G. 2418. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1605-1606. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Langevin.

G. 2419. (Registre.) — In-folio, papier, de 124 folios.

1607. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Langevin.

G. 2420. (Registre.) — In-folio, papier, de 120 folios.

1612-1613. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2421. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1613-1614. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2422. (Registre.) — In-folio, papier, de 126 folios.

1614-1615. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2423. (Registre.) — In-folio, papier, de 130 folios.

1616-1617. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2424. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios.

1618-1619. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2425. (Registre.) — In-folio, papier. de 121 folios.

1619. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2426. (Registre.) — In-folio, papier, de 124 folios.

1620. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Jean Prestre.

G. 2427. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1624. — Compte des recettes et mises des cens, rentes et revenus du Chapitre, par Olivier Phelippeau.

G. 2428. (Registre). — In-folio, papier, de 120 folios.

1625. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Olivier Phelippeau.

G. 2429. (Registre.) — In-folio, papier, de 126 folios.

1627. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Olivier Phelippeau.

G. 2430. (Registre.) — In-folio, papier, de 123 folios.

1628. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Olivier Phelippeau.

G. 2431. (Registre.) — In-folio, papier, de 129 folios.

1630. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Olivier Phelippeau.

G. 2432. (Registre.) — In-folio, papier, de 124 folios.

1631. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires, par Olivier Phelippeau.

G. 2433. (Registre.) — In-folio, papier, de 124 folios.

1632. — Compte par Jacques Chaulvin des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2434. (Registre.) — In-folio, papier, de 114 folios.

1633. — Compte par Jacques Chaulvin des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2435. (Registre.) — In-folio, papier, de 108 folios.

1635. — Compte par Jacques Chaulvin des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2436. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1635. — Compte par Roland Quirol des recettes et mises des cens, rentes, devoirs, tant en blés que deniers dus au Chapitre.

G. 2437. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1636. — Compte par Jacques Chaulvin des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2138. (Registre.) — In-folio, papier, de 114 folios.

1638. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2439. (Registre.) — In-folio, papier, de 112 folios.

1639. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2440. (Registre.) — In-folio, papier, de 113 folios.

1640. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2441. (Registre.) — In-folio, papier, de 117 folios.

1641. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2442. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios.

1643. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2443. (Registre.) — In-folio, papier, de 118 folios.

1645. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2444. (Registre.) — In-folio, papier, de 119 folios.

1646. — Compte par Pierre Texier des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2445. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1647. — Compte par René Prestre des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2446. (Registre.) — In-folio, papier, de 129 folios.

1648. — Compte par René Prestre des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2447. (Registre.) — In-folio, papier, de 97 folios.

1649. — Compte par René Prestre des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2448. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1650. — Compte par René Prestre des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2449. (Registre.) — In-folio, papier, de 120 folios.

1651. — Compte par René Prestre des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2450. (Registre.) — In-folio, papier, de 120 folios.

1652. — Compte par René Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2451. (Registre.) — In-folio, papier, de 125 folios.

1653. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2452. (Registre.) — In-folio, papier, de 116 folios.

1654. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2453. (Registre.) — In-folio, papier, de 122 folios.

1656. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2454. (Registre.) — In-folio, papier, de 115 folios.

1657. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2455. (Registre.) — In-folio, papier, de 110 folios.

1658. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2456. (Registre.) — In-folio, papier, de 117 folios.

1659. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2457. (Registre.) — In-folio, papier, de 112 folios.

1600. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2458. (Registre.) — In-folio, papier, de 111 folios,.

1661. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2459. (Registre.) — In-folio, papier, de 101 folios.

1663. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2460. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios.

1664. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2461. (Registre.) — In-folio, papier, de 109 folios.

1665. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2462. (Registre.) — In-folio, papier, de 234 folios.

1652-1665. — Livre des recettes par Jacques Leroy des revenus de la Bourse commune.

G. 2463. (Registre.) — In-folio, papier, de 105 folios.

1667. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2464. (Registre.) — In-folio, papier, de 107 folios.

1668. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2465. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1669. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2466. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios.

1670. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2467. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1671. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2468. (Registre.) — In-folio, papier, de 89 folios; le premier folio manque.

1672. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2469. (Registre.) — In-folio, papier, de 100 folios.

1673. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2470. (Registre.) — In-folio, papier, de 101 folios.

1674. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2471. (Registre.) — In-folio, papier, de 106 folios.

1675. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2472. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios.

1676. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2473. (Registre.) — In-folio, papier, de 101 folios.

1677. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2474. (Registre.) — In-folio, papier, de 113 folios.

1678. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2475. (Registre.) — In-folio, papier, de 106 folios.

1679. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2476. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1682. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2477. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1684. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2478. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios.

1685. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2479. (Registre.) — In-folio, papier, de 105 folios.

1686. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2480. (Registre.) — In-folio, papier, de 106 folios.

1688. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2481. (Registre.) — In-folio, papier, de 104 folios.

1687. — Compte par Jacques Leroy des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2482. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1689. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2483. (Registre.) — In-folio, papier, de 86 folios.

1690. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2484. (Registre.) — In-folio, papier, de 56 folios.

1692. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2485. (Registre.) — In-folio, papier, de 57 folios.

1694. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2486. (Registre.) — In-folio, papier, de 54 folios.

1695. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2487. (Registre.) — In-folio, papier, de 16 folios.

1696. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2488. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1704. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2489. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1705. — Compte par René Guillon des recettes et mises des revenus de la Bourse commune.

G. 2490. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 400 feuillets; 1 table de 4 folios.

1689-1706. — Compte par René Guillon, avocat au Parlement, des recettes et mises des revenus de la Bourse commune des rentes et revenus.

G. 2491. (Carton.) — 4 cahiers in-folio, papier, de 183 folios.

1698-1707. — Compte des recettes et mises des revenus de la Bourse commune par René Guillon, pour les années 1698, 1700, 1701, 1707.

G. 2492. (Cahier.) — In-folio, papier, de 36 folios.

1712. — Compte par Nicolas Lecompte, au nom de la veuve d'Henri Mallard, des recettes et mises des rentes et revenus de la Bourse commune.

G. 2493. (Cahier.) — In-folio, papier, de 19 folios.

1718. — Compte par Nicolas Lecompte des recettes et mises des rentes et revenus.

G. 2494. (Cahier.) — In-folio, papier, de 20 folios.

1719. — Compte par Nic. Lecompte des recettes et mises des rentes et revenus.

G. 2495. (Cahier.) — In-folio, papier, de 12 folios.

1722. — Compte par Nic. Lecompte des recettes et mises des rentes et revenus.

G. 2496. (Carton.) — 6 cahiers in-folio, papier, de 100 folios.

1715-1728. — Compte des revenus de la Bourse commune, par René Hicquet pour l'année 1715, et Nicolas Lecompte, pour les années 1720, 1723, 1726 et 1728.

G. 2497. (Carton.) — 9 cahiers in-folio, papier, de 102 folios.

1737-1787. — Compte des recettes et dépenses de la Bourse commune de Nantilly, par Nicolas Lecompte (1737), Ronsin de Guillerville (1747 et 1754), Noël Lehon (1781), Jean Couléon (1783), Nic. Dovalle (1784), et J.-B. Leroy (1787).

G. 2498. (Registre.) — In-folio, papier, de 180 folios; deux tables de 13 folios, papier.

1758-1791. — Recette des rentes en blés, froment et seigle.

G. 2499. (Carton.) — 43 pièces, papier.

1660-1770. — Mémoires et quittances, notamment de Mme Bonvallet, organiste; — états de revenus et de répartition, à l'appui des comptes.

G. 2500. (Carton.) — 334 pièces, papier.

1760-1790. — Mémoires, états, quittances à l'appui des comptes.

G. 2501. (Registre.) — In-folio, papier, de 41 folios.

1749-1751. — Compte des frais de voyages et procédures, au nom de la communauté, notamment par MM. Persac, Couscher et Martin Guillou, procureurs du Chapitre.

G. 2502. (Carton.) — 61 pièces, papier; 9 pièces, parchemin.

1442-1777. — Ville de Saumur (suite). — Paroisse de Saint-Pierre. — Lettres de l'évêque Jean Michel (17 janvier 1442 **n. s.**) et du roi Charles VII (Saumur, 3 septembre 1443) qui autorisent les recteur, chapelains et sacristain de l'église de Saint-Pierre, « qui sont douze « personne en nombre, » « d'avoir corps et communitté, « et avoir scel et en user à la semblance des chapelains « des églises collégiales du diocèse » ; — anciens et nouveaux statuts et règlements, confirmés par les évêques d'Angers (1560-1686) et par le roi (1687); — extraits de procès-verbaux de visite épiscopale (1654); — ordonnance de l'évêque Henri Arnauld pour le port de l'habit ecclésiastique (1660); — quittances des droits d'amortissement et décharges des francs fiefs (1474-1692); — règlements pour les processions générales (1568-1726); — sentences et transactions au soutien des droits respectifs du curé et des chapelains (1486-1777).

G. 2503. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 43 pièces, papier.

1756-1780. — Procédure contre le curé de Nantilly et ses vicaires, pour le maintien des priviléges et des fonctions curiales du curé et des chapelains de Saint-Pierre.

G. 2504. (Registre.) — In-folio, papier, de 306 folios; les trois premiers manquent; 2 tables de 2 folios, papier.

1490-1570. — Délibérations capitulaires des chapelains : — fol. 9, opposition par Guillaume Simonneau à la réception d'un sacristain (3 septembre 1499); — fol. 37, rapport par le receveur du ravage causé dans le domaine de Ramefort par l'ouragan du 9 août (14 août 1514); — fol. 41, nomination de Jean Jahan, prêtre, comme organiste, aux gages de 100 sols par an (1er juin 1515); — fol. 47, défense à Robert Margotine, prêtre, de fréquenter, comme il le fait, *lucri sex alborum causa*, le bourg de Villebernier en proie à une terrible contagion, au risque d'exposer sa vie et celle de ses confrères (1er juillet 1517); — fol. 74, déclaration du Chapitre sur le fait de la gabelle (2 novembre 1519); — fol. 129, Me Jacques de La Rovère « *doctor et gardianus* du Mans », prédicateur du Carême, gratifié de 14 livres (9 mars 1529 **n. s.**); — fol. 178, Noël Rolland, un des chapelains, élu dans l'assemblée de ville administrateur de l'Hôtel-Dieu (septembre 1543); — fol. 181, semonce à deux chapelains pour leur mauvaise tenue au chœur (3 juillet 1545); — fol. 301, règlement pour le chant du chœur (3 février 1570).

G. 2505. (Registre.) — In-folio, papier, de 116 folios.

22 décembre 1570-5 janvier 1682. — « Délibé-« rations et institutions faictes par les recteurs, chapelains « et secrétain de l'église Mr Saint-Pierre de Saulmur, tous-« chant les négoces et affaires de leur Chapitre et commu-« nité : » — fol. 5, engagement pris par le Chapitre de soutenir en commun les exemptions ecclésiastiques (19 janvier 1571); — fol. 10, présentation par le Chapitre de la chapelle de Saint-Sébastien du château de Thuré en Touraine (18 mai 1573); — fol. 11, obligations des psalteurs (12 juin); — fol. 18, ordonnance pour le port de la chape au chœur (13 août 1574); — fol. 21, nomination de deux chanoines pour faire rapport des scandales qui pourraient

survenir au chœur pendant les services (23 janvier 1575); — fol. 28-29, punition d'un chapelain de vie scandaleuse (18 janvier 1529); — fol. 30, injonction au chapelain Ronsard de se confesser avant de dire la messe (17 décembre 1579); — fol. 49, invitation adressée au corps de ville pour le service de M. de Joyeuse, « mort en combat- « tant pour Dieu, pour l'Église, pour la religion et pour le « Roy, contre les héréticques » (15 novembre 1587); — fol. 68, Licoys, scribe et notaire du Chapitre, élu maître de musique (15 janvier 1610).

G. 2506. (Registre.) — In-folio, papier, de 92 folios.

1633-1679. — Délibérations capitulaires : — « fol. 1, « *Hec sunt juramenta a quolibet ingredi seu associari capi-* « *tulo et communitati capellanorum ecclesiæ collegiatæ et* « *parochialis sancti Petri de Salmuro præstanda* »; — fol. 2, règlement intérieur du Chapitre (26 janvier 1633); — fol. 9, expulsion d'un sous-sacriste pour fait d'impudicité (16 août 1635); — fol. 10, il est réintégré sur le désistement des plaignants (25 septembre); — fol. 35, *Hæc sunt ministeria et onera beneficii seu officii sacristæ a dominis rectore et capellanis ordinata* (février 1653); — fol. 40-41, installation de l'évêque Henri Arnauld (12 juillet 1654); — fol. 47, les magistrats de la Sénéchaussée sont autorisés « à faire baisser le jubé du « chœur et à en faire un auditoire convenable pour y en- « tendre les prédications » (19 janvier 1655); — fol. 82, interrogatoire et arrestation du chapelain Commandeur (15 février 1669).

G. 2507. (Registre.) — In-folio, papier, de 73 folios.

1679-1728. — Délibérations capitulaires : — fol. 2, serment des récipiendaires; — fol. 9, semonce à un chapelain (10 janvier 1680); — fol. 10, procession générale « pour demander à Dieu qu'il luy pleust par sa « toute puissance dissiper la multitude des chenilles « qui ravagent depuis deux ans la plus grande partie « des fruits de la terre » (5 avril); — fol. 14, ordonnance de l'évêque pour la réforme « de quelques défauts « qu'il a remarqués visitant nostre église » (9 août 1681); — fol. 25, lettre du roi et mandement épiscopal pour rendre grâces à Dieu de la naissance du duc d'Anjou (19 décembre 1683-3 janvier 1684); — fol. 58, décret épiscopal qui oblige tout récipiendaire à payer au Chapitre la somme de 40 livres (24 mars 1684); — fol. 71, requête à l'official d'Angers pour obliger le sacristain à résidence (9 novembre 1725).

G. 2508. (Registre.) — In-folio, papier, de 152 folios.

1687-1779. — Délibérations capitulaires : — fol. 59, arrêt du Parlement de Paris portant homologation de l'ordonnance épiscopale qui approuve la transaction consentie entre le Chapitre et les marguilliers pour le service des fondations (16 novembre 1701); — fol. 74, la procession du Sacre célébrée dans les rues et non plus dans l'église (19 juin); — fol. 82, fondation par Jean et François Bidault, graveurs du Roi, d'une chapellenie de Saint-François d'Assises (25 novembre 1721); — fol. 91, *Te Deum* pour le sacre du Roi (20 décembre 1722); — fol. 92, lettre du Chapitre à l'évêque, réponse de l'évêque et mandement au sujet d'un placard en forme de mandement, que les chapelains de Nantilly ont fait afficher aux portes des églises (14 décembre 1724); — fol. 96, visite de l'évêque (13 juillet 1741); — fol. 123, bénédiction des quatre étendards du régiment de Berry (18 août 1756).

G. 2509. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 52 folios.

1728-1782. — « Actes de l'administration tempo- « relle et extérieure du Chapitre de Saint-Pierre, assujettis « aux droits de contrôle, conformément à l'arrêt du 3 mars « 1739. » — Ne contient que des procès-verbaux de prise de possession par les titulaires de la cure, des chapelles et de divers offices dépendants du Chapitre, — sauf au folio 35, le procès-verbal d'élection d'un député pour la nomination d'un notable, et trois pièces intercalées, dont une lettre de Blondé de Bagneux, maire de Saumur, pour inviter le Chapitre à procéder à cette élection (17 janvier 1768).

G. 2510. (Registre.) — In-folio, papier, de 10 folios.

1780-1789. — « Actes de l'administration temporelle « et extérieure du chapitre sujets aux droits de contrôle. »

G. 2511. (Carton.) — 31 pièces, papier; 9 sceaux plaqués, dont 8 du Chapitre et un de l'évêque Jean de Vaugirauld.

1757-1759.—Extraits des délibérations capitulaires, contenant procès-verbaux d'installation de chapelains, nominations d'officiers de la communauté, règlement pour les gaignages et pour le service du chœur, correction d'un chapelain et d'un psalteur, abandon d'un legs, etc.

G. 2512. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 20 folios.

1730-1763. — « Registre pour servir à y porter toutes « les assemblées et délibérations qui seront faites à la dilli- « gence des marguilliers de l'église paroissiale de St-Pierre, « tant pour la nomination des marguilliers successivement « les uns aux autres, que pour autres affaires, concernantes « la fabrique : » — folio 8, reconstruction de deux autels secondaires (26 janvier 1749); — fol. 14, reconstruction de l'autel de Saint-Jean (18 février 1759).

G. 2513. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 46 folios.

1763-1780. — « Livre des délibérations du bureau « de l'œuvre et des assemblées générales des habitants de « la paroisse de Saint-Pierre de Saumur » ; — fol. 6, reconstruction de la sacristie (29 avril 1763) ; — fol. 10, marché pour la fonte de cinq cloches (18 mars 1764) ; — fol. 11, demande au roi du don « des carreaux de pierre « dont sont pavées les salles et chambres de l'ancien pa« lais », pour carreler l'église (2 mai) ; — fol. 21, réparation de l'orgue par le sieur Buron (18 septembre 1768) ; — fol. 27, restauration de la tapisserie, représentant l'*Histoire de saint Pierre,* par Mathieu Roy, tapissier de Chinon (10 juillet 1769) ; — fol. 34, réception des travaux de réparation du clocher (20 décembre 1775) ; — fol. 40, restauration du beffroy (4 mai 1778).

G. 2514. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 48 pièces, papier.

1599-1627. — Procédure entre les chapelains de Saint-Pierre et le curé Pierre Beaussier, concernant le partage des dîmes, casuels, dons et legs et gaignages.

G. 2515. (Carton.) — 46 pièces, papier.

1661-1687. — Procédure « entre les vieux et les « jeunes chapelains, pour raisons des droits respective« ment par eux prétendus et manière de faire les offices ; » — dont trois lettres, signées par l'évêque Henri Arnauld.

G. 2516. (Carton.) — 44 pièces, papier.

1580-1712. — Supplique des paroissiens à l'évêque d'Angers, afin qu'il avise à ce que les fondations soient desservies : « d'aultant que plusieurs des chappelles estant « à la présentation de personnes laïcques et mesme de « ceulx de la religion prétandue réformée », ils en gratifient leurs domestiques ou des enfants de fermiers incapables (1580 circa) ; — enquête pour la création d'un office de chapelain-diacre, et procédure entre le curé et les chapelains, diacre et sous-diacre ; — [avec une lettre, de quatre pages, autographe, de l'évêque Michel Poncet].

G. 2517. (Carton). — 141 pièces, papier ; 23 cachets.

1604-1720. — Lettres d'affaires ou de procédures adressées au Chapitre ou à ses procureurs par Jean Chasteigner, Roulier, Beaussier, Javary, Jaunays, Jousselin, Moncelet, Harel, Rémy, Budan, Ayrault, sœur Saint-Augustin, Lefebvre, Amat, Tessé, Deguerre, De Verneuil, Virdoux, Levrusson, Placé, de Courval, Millet, Herbault, Maillard, Billault, De Nesdes, Ledoyen de Boismozé, Liger de Martemont, de La Tirlière, Salmon-La-Cousinière, d'Aubigné-Tigny.

G. 2518. (Carton.). — 95 pièces, papier ; 24 cachets.

1724-1758. — Lettres d'affaires ou de procédures adressées au Chapitre ou à ses procureurs par Legouvello, Maillard, Sallet, de Launay, le chanoine Javary, Faissolles, Bascher, Meschine, curé de Meigné, Auger : « J'ay vu « M. Marsault... nous avons confronté son ouvrage avec le « dessin qu'en a fait M. l'abbé de Courval. Il est très-bien « exécuté, à cellà près, que dans le dessin Sr Pierre tient une « clef de la main droite et le livre des Évangiles de la gauche « et que dans l'exécution c'est le contraire. Je trouve aussi « que la clef n'est pas bien faitte. » — « J'ay vu chez M. Mar« sault le haut du baston de chapitre, que M. vostre neveu « a fait faire. Il m'a dit avoir fait le prix à 60 livres ; si « vous voulez un baston, voicy les prix : fleurs de lis sou« dées sur le baston, 150 livres ; fleurs de lys estompées sur « le baston, 80 livres ; fleurs de lis cizellées sur le baston, « 52 livres ; baston uny sans fleurs de lis, 40 livres ; » (avril 1733) ; — Marsault : il annonce l'envoi du bâton de chantre ; — Lebeuf à Lhoste, prieur claustral de Cunaud : « J'ay esté retrouver le marchand argenteur pour nostre « *St Pierre.* J'en ay mesme vû d'autres qui sont encore « moins traictables et après bien des dites et redites, nous « nous somes déterminés à en faire un évesque. C'est un bien « pour un mal ; car nous en ferons un pape. Le pauvre saint « n'avoit point de cheveux du tout ; on luy fera un tour « à peu près, comme ceux de Saint-Pierre. Il y a icy d'ha« biles gens en fait de perruque et nous espérons qu'avec « le poids de la papauté, il supportera encore celuy de la « perrucque. On ne peut le faire à moins de 60 livres, et on « le promet bien ressemblant et bien travaillé. Le marchand « s'appelle M. Marsault, argenteur, rue de la Verrerie et de « la Perle » (29 mars 1733) ; — Mme Bareau, Demyon, M. Ferraud, Sachère, Debrays, Lacoste, Bidault-de-La-Barbaudière, Mariot, Mauduit, Salmon-de-La-Gilberderie, curé de Brézé, Roussel-des-Loges, Tricault et René.

G. 2519. (Carton.) — 109 pièces, papier ; 28 cachets.

1759-1777. — Lettres d'affaires ou de procédures, adressées au Chapitre ou à son procureur, par Bidault-de-La-Barbaudière : « Par arrêt du 21 juillet 1759, Charles Che« valier, acolyte du diocèse de Boulogne-sur-Mer, a esté « condamné d'estre rompu vif et jetté au feu, après avoir « fait amende honorable en chemise, nue tête, la corde au « col, une torche ardente à la main, le poing coupé, pour « avoir donné un coup de couteau à l'évesque de Boulogne « le 14 juin dernier, à l'issue des vespres. Jeudy dernier, « un escolier du collége deffonça à coup de coutteau le « ventre du quistre, qui vouloit lui donner le fouet par ordre « du principal du collége de Paris » ; — Maizière, de La

Rousselière, Richard, René, — Jacq. de Grasse, évêque d'Angers, qui remercie des compliments envoyés pour sa nomination et accuse réception d'un mémoire judiciaire, — Béatrice de l'Immaculée Conception, abbesse de..., Cotelle, doyen de Saint-Martin, de Reine, J. Harivel, de Cantineau-de-Vassé, Lehon, prêtre de Saint-Martin, Beaufils, cellerier, Léauté, vicaire de Sarrigné, Delafargue.

G. 2520. (Registre.) — In-folio, papier, de 42 folios.

1726-1779. — Procès-verbaux d'installation de chapelains et officiers du Chapitre.

G. 2521. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 78 pièces, papier.

1470-1744. — Présentations, provisions et prises de possession de l'office de sacriste; — mémoires et procédures concernant ses droits et ses obligations.

G. 2522. (Registre.) — In-folio, papier, de 131 folios.

1752-1760. — Procès-verbaux des séances capitulaires, constatant le point du Chapitre, c'est-à-dire la présence ou l'absence des chapelains et la répartition y afférente du casuel. — En tête, copie de la délibération du 7 avril 1752 « sur le rétablissement du point, qui depuis plusieurs « années, n'avoit esté discontinué que par rapport à quel« ques difficultés. »

G. 2523. (Registre.) — In-folio, papier, de 355 folios.

1497-1650. — « Ce sont les receptes des dons d'or, « d'argent, ornemens et autres biens et choses données à « la communité de Messieurs de l'église de Saint-Pierre de « Saumur, receus par les chappelains de ladite église..... « faict et conclud entre susdits sieurs le VI[e] jour de mars « l'an mil IIII[c] IIII[xx] dix sept. » — En tête : « *Hec sunt sta« tuta a quolibet ingredi seu associari communitati capel« lanorum ecclesie parochialis Sancti Petri de Salmuro pres« tanda.* » — Et « fondations diverses fondées en ladite « église » (1504), entre autres par Guillaume Marteau, écuyer, s[r] de Beaumont-Pié-de-Beuf « qui est ensépulturé « derriere le grand aultel soubz la première pierre du pillier « du *Domine, quo vadis?*... Quand le d. pillier fut fait et les « himmaiges assises, fut trouvé tout entier dedans la mu« raille en ung payron, comme il y a à l'entour de l'église, « lequel avoit esté mys et enmuré de nuyt; après qu'il fust « à l'air, incontinant tout fut en sandre »; — folio 42, lettre de Louise, duchesse d'Angoumois et d'Anjou, comtesse du Maine, pour prier le Chapitre d'acquitter l'amortissement offert par le s[r] de Cumeré, d'une rente de 11 livres constituée par son père (de Blois, 2 septembre 1519); — folio 113, « requête présentée à M[gr] le révérend évesque « d'Angers par Messieurs de Nantilly, de laquelle ils furent « déboutés », concernant les stations du Jubilé (10 décembre 1605); — fol. 182, « ce sont les mises faictes sur « les dons d'or, d'argent, ornemens et autres biens et « choses données; » — folio 183, « et ledit jour [qui n'est « pas indiqué] Monseigneur Darly [de Rély], évesque d'An« gers, estant à Fontevrault, lequel dit la grant messe et fit « une prédication; après le digner, s'en retourna en ceste « ville au soir, près Saint-Vincent, derrière le chasteau de « ceste ville, led. s[r] Darly, évesque, cheut malade et sou« dain entra en la maison de la veufve feu M[e] Jehan Ber« ruet près les Cordeliers, où de bref décéda. Estoit asso« cié de grans personnages. *Pater noster et Ave, Maria, pro « anima ejus.* »

G. 2524. (Carton.) — 1 cahier, parchemin, in-4°, de 16 pages.

1445. — « Inventaire des biens, meubles et immeu« bles, appartenans à la fabric de l'église Saint-Pierre « de Saumur, et baillez et renduz par les procureurs de lad. « fabrice, c'est assavoir Colas Lizière, Guill. Le Roy de « Fenet et Robin Ambellon, le 3[e] jour d'aoust l'an CCCC « quarante et cinq. » — p. 3, « s'ensuit l'inventaire des « reliquères : et premièrement un reliquère du corps de « Saint Père et de sa croix, enchassé en ung petit cus« tode d'argent; item une boeste d'argent doré, en la« quelle a du sépulchre de Nostre Seigneur et du sépulchre « de S[te] Marthe et de S[t] Sébastien, » etc.; — p. 7, « les « livres que messire Jehan Regnart a en garde », comprenant un Légendaire, « le livre des grans festes, « ung *Sanctorum*, « ung Temporel avecque le psaultier, trois messels com« plaitz, en y comprenant celui dont Martin Osouf en doit « faire deux; » — « les choses d'argent, premièrement « la grant croix d'argent.... deux livres, c'est assavoir « l'Epistolier et l'Evangéliste couvers d'argent pour les « grans festes; item ung ymage de Saint Christofle, cou« vert d'argent, ouquel a ung reliquère de la croix Saint « André...; item ung bras enchassé en boys, ouquel a « des reliques de saint Éloy, de saint Martin, de saint « Grégoire, de saint Ypolite, une dent de sainte Apolonye et « pluseurs aultres reliques », etc.; — « item ung petit reli« quière qui est en façon d'une petite greille d'argent, ouquel « y a ung reliquière de M[r] saint Laurent; etc.; — p. 9, « s'ensuit la déclaration des rentes. »

G. 2525. (Carton.) — 1 cahier, petit in-folio, parchemin, de 16 pages.

1498. — « Inventaire des biens meubles, rentes et reve« nues de la fabrice de la cure parochiale de M[r] Saint-Pierre « de Saumur, faict le 4[e] jour de may l'an mil CCCC quatre« vingts-dix-huit par Jehan Hamart, notaire royal juré aux « contrats de Saumur, en la présence de vénérable personne « messire Guy Bachelier, prestre secrétaire de ladite église,

« par l'ordonnance des paroissiens et procureurs de lad. pa-« roisse; en procédant auquel inventaire faire a esté trouvé « en lad. église les gallices, relicques, chappes, livres, linge, « argent, non monnoyé, ainsi que cy après. » — p. 7, « Livres : « deux grans Gralliers que feu messire Jehan Trillon fist; « item, quatre grans volumes de livres, tant de *Sanctorum* « que Temporels que Thomas Frémy fist; — item ung « Légendaire que feu messire Raoul Morio acheta à Paris; « item ung vieil Temporel avecques aucunes Légendes an-« nexées dedans,..... item ung autre Légendaire, qu'on « appelle le Livre de Berthelot Mercier;..... item deux vo-« lumes de Décret que feu maistre Jehan Barbier a donnez, « qui sont enchesnez au chœur de lad. église de Saint-« Pierre; item ung Bréviaire tout neuf que feu messire « Pierre Babion a donnez à la Fabrique; item ung Légen-« daire que feu messire Jeh. Mestivier donna, tous enches-« nez; item ung vieil *De Summa Menardi.* »

G. 2526. (Carton.) — 5 pièces, papier.

1540-1789. — « Inventaire des lettres, tiltres et « enseignemens des rentes de la communité Monsieur saint « Pierre, pour La Casse-de-Baigneux, Munet, Couldray, « Distré, Rou, Courchant, Dénezé, Le Myhervé, Le « My-Saint-Fleurent, Louresse, Doulces, Doué, et aultres « lieux circonvoysins » (1540); — inventaires des titres de la fabrique (1756-1788); — inventaire des meubles et effets de l'église (1789). L'article « Tapisseries » comprend huit pièces de l'*Histoire de Samson*, deux grandes pièces de la *Vie de saint Pierre*, neuf grandes et petites pièces de l'*Apocalypse*, quatre pièces et demie de grandes tapisseries de haute-lisse, qui servent sur les marches du grand autel.

G. 2527. (Carton.) — 16 pièces, papier.

1618-1681. — Baux passés entre la fabrique et les gardiens de l'église, avec prise en charge des titres et du mobilier, sur inventaires.

G. 2528. (Carton.) — 1 cahier, petit in-folio, papier, de 89 folios.

1754. — « Brouliard d'inventaire des titres et papiers « du Chapitre de Saint-Pierre de Saumur, commencé par « Louis-Marc de Courval, procureur dud. Chapitre, le 7 juin « 1754. »

G. 2529. (Registre.) — In-folio, papier, de 11 folios.

1679-1690 — Livre de sortie et de rentrée des titres du chartrier de Saint-Pierre.

G. 2530. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 105 pièces, papier.

1673-1690. — Reconstruction de la façade et du portail de l'église; — actes d'assemblées de paroisse; — requête à l'Intendant afin d'obtenir une taxe de 6,000 livres sur les habitants taillables ou non taillables; — demande de secours à l'abbé de Saint-Florent, cardinal Grimaldi, et réponse (avec signature autographe et cachet); — rapports d'experts; — devis modifiés; — marché avec le sculpteur Gaspard Imbert, de Blois, pour la façon des statues de saint Marc et de saint Luc « avecque chacun leur symbole qui « est un lion et un beuf »; — rôles des journées et mémoires acquittés des ouvriers terrassiers et maçons, des architectes René Violette, Urbain Jouberge et Pierre Genêteau, et du maître charpentier, Bonaventure Menuau.

G. 2531. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 29 pièces, papier.

1495-1770. — Projets, devis, procédures concernant la propriété, l'entretien et les réparations du presbytère et des maisons du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2532. (Carton.) — 3 pièces, papier; 1 cachet.

1763-1771. — Délibération du conseil de ville de Saumur, portant modification du plan de la construction du presbytère (16 juin 1763, avec signatures autographes du maire, des échevins et du curé); — pouvoir donné par l'abbesse Julie-Sophie Gillette de Pardaillan-d'Antin à frère Joseph Rioche, pour traiter avec la ville de Saumur à raison de ses droits sur des dépendances du presbytère (8 mars 1709; avec signature autographe et cachet de l'abbesse); — déclaration rendue par le corps de ville au fief du Minage, dépendant de Fontevraud, pour partie de la maison du presbytère (20 juillet 1771, avec signatures du maire et des échevins).

G. 2533. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1643-1757. — Procès-verbaux d'assemblées des paroissiens de Saint-Pierre, portant tarif pour l'ouverture des fosses du cimetière (1er mars 1643); — pour la refonte des cloches (28 juin 1671—11 septembre 1672); — autorisant le syndic à intervenir dans un procès (29 juillet 1685); — portant refus d'approbation des plans de reconstruction du presbytère (17 avril 1757).

G. 2534. (Carton.) — 10 pièces, papier.

1565-1768. — Marchés passés par la fabrique de Saint-Pierre de Saumur avec Julien Buron, pour restaurer et agrandir les orgues (1767-1768), avec René Hardouin (1664), René Menuau (1703), Jacques Merville (1711), pour les servir; — avec sire Julien Lamy, marchand maître fondeur de cloches, ès Billanges de Saumur (1565), pour la fonte d'une cloche du poids de 1,300 livres; — don par le Chapitre de la cloche ancienne pour aider à la fonte d'une nouvelle cloche qui lui appartiendra (1647).

G. 2535. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 13 pièces, papier.

1774-1781. — Déclarations rendues par la communauté des chapelains de Saint-Pierre, pour son temporel, au Roi, à l'abbaye Saint-Florent et aux seigneuries de Bagneux, de Saugré, de Boumois et du Coudray-Macouard.

G. 2536. (Carton.) — 7 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1612-1730. — « État des revenus et charges de l'é- « glise paroissiale de Saint-Pierre » (1706); — « apprécia- « tion du revenu et temporel des chapelles du Chapitre et « communaulté de l'église Saint-Pierre » (1612); — « mé- « moire des bénéfices desservis en ladite église, du droit « de patronage et collation desd. bénéfices, des charges « auxquelles sont tenus lesd. titulaires, et des noms de « ceux qui ont été pourveuz » (1730?); — « règle des droits « de la Fabrique et des offertes » XVIIe siècle.

G. 2537. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1383-1500. — Dons et legs portant fondations de messes et anniversaires en l'église de Saint-Pierre par Geoffroy Leroux, Jacques Fouquerie, Thomas Régnier, Pierre Davy, Denise Déniau, Jean Moreau, Drouin Maupoint, Jean Rotereau, Perrine Boutes, Bernard Gournault, écuyer d'écurie de la reine Yolande, Jean Berruel, Jean Tuaudière, Philippon Du Temple, Ambroise Lepeletier, Jean Lesaye, Jeanne Lebreton, Thomas Jaunay, Pierre Cartier, Jeanne Gouisson, Jeanne Bouchière et Jeanne Ambellon.

G. 2538. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1522-1598. — Dons et legs portant fondations de messes et d'anniversaires en l'église de Saint-Pierre par Étienne Lebeuf et Jean Ronsart, Jean de Rennes, licencié es loix, Pierre Mautrot, Brandelis Fouscher, Jeanne Berruel, Nicole Gougeon, femme de « honorable homme maistre « Guill. Bergier, docteur en médecine », Jacquette Lebreton, veuve Davenel, Catherine Chenu, veuve Bouchereau, Jean Papot, Guillaume Aschart, Raouline Ronsart, veuve de Jean de Rennes, Anne Lecoc, femme de Geoffroy Marchant, Françoise Régnier, dame des Loges et du Pré-en-Vallée, Helène Gelé, veuve Delommeau, Marie Outin, veuve Lebreton, Macé Chevreau et Catherine Beccabin, Anne Outin, veuve de Pierre Outin, dit Guyon, Martin Lemoine, René Delommeau, receveur des Tailles, Honneur Trotel, veuve Louis Allard, Marguerite Bonnerrier, dame de La Planche, Florent Boux, Jacquine Ledot, veuve Gabriel Bouchard, Guillaume Clouet, Françoise Grandin, Mathurine Chudeau, Jeanne Jaunay, veuve Jean Vallier.

G. 2539. (Carton.) — 58 pièces, papier.

1605-1650. — Dons et legs portant fondations de messes et anniversaires dans l'église de Saint-Pierre par Françoise Ferjon, veuve Jacques Godin, Honneur Davenet, veuve Phil. Bretonneau, Pierre Byzard, avocat, Marie Bienassis, femme René Goinson, Renée Paitrineau, Pierre Chevalier, Gervais Guyomard, Renée Bluyneau, veuve Molinier, Mathieu de La Fontaine, Marie Gabillard, veuve Terrier, Claude Beautemps, sieur d'Herbauld, Thomas Jaunay, sieur de La Ménage, Françoise Menoust, femme de Louis Dunon, Urbaine Fortin, veuve de Jean de La Fontaine, Jean Pellé, sieur de Grillemont, Antoinette Bédouet, Pierre Beaussier, curé, Jeanne Lefebvre, veuve Doucelin Huguet, Renée Bluineau, veuve Jean Molinier, Michelle Mignon, René Vallois, Jean Pimot, Michelle Lemaire, femme de René Riollan, Marie Massu, femme Michel Maudet, René Boullay, Françoise Audriau, veuve François Guérinet, Françoise Vallier, veuve Raoul Camus, Marguerite de La Vignolle, Pierre Hallouin, Renée Gastineau, Madeleine Vallois, veuve René Jacob, Renée Godin, veuve Florent Brouilly, Jeanne Guérin, veuve Charles Javary, Math. Goguery, Franç. Bouestault, Jeanne Delaunay, veuve Jean Charruau, Pierre Honneur et Anne Audouys, Renée Gastineau et Marguerite Samson, Marie Roumier, femme de Michel Jacob, Noël Bonabet, Jean Joullain et Georges Philippeau.

G. 2540. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1651-1680. — Dons et legs portant fondations de services et anniversaires en l'église de Saint-Pierre par Marie Rondeau, femme de Jean Pellé, Jacquine Pellon, Anne Moussimet, veuve Renault, Jean Delaunay, François Guilbault, Jacques Salmon, Jacques Dupré, Renée Jacob, Renée Paitrineau, Ol. Pinson, René Vallet, Anne Hersand, Renée Audemont, Nicolas Beaubout, Renée Foucault, Jeanne Desplaces, Jean Godin, Simonne Moreau, veuve Maslard, Jacques Salmon, Jean Greslier, Michelle Degaigné, veuve Bontemps, Jean Godineau, Marie Gallas, veuve Mahay, Michelle Adeline, femme Commeau, Barbe Foucher, veuve Jean Prestre, Françoise Greffin, femme Viollette, Anne Augirard, veuve Baron, Jacquine-Françoise Du Mesnil, Marie Treton, veuve Michel Berault, Marguerite Génerault, veuve François De Cerizay, Élisabeth Pierremont, veuve Jacques Frémanteau, Jean Pommeau et Étiennette Pigeon, Pierre Cailleau et Renée Pottier.

G. 2541. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1680-1741. — Dons et legs portant fondation de services et anniversaires en l'église de Saint-Pierre par Marthe Vignier, veuve Corbière, Catherine Levermé, veuve Paré, Geneviève Texier, veuve Sigogne, Jean Barbier, Jean de Cru, Gillette Radouin, veuve Gastineau, Marie David, Catherine Simonneau, veuve Chesneau, Jacquine Chapelle,

Adam Lebeuf, les maîtres boulangers de Saumur, Madeleine et Jeanne Choulloux, Jean Blondeau et René Vallois, Math. Drapier, Perrine Buzard, veuve Doussin, Jean Bidault, « graveur ordinaire du Roy », François Bidault, son fils, aussi graveur du Roi, et D[lle] Marie Bontemps, sa femme, Jean Rémon, Jean Collineau, Alexis de Courval, Jean Salmon de Bonnecourt.

G. 2542. (Registre.) — In-folio, papier, de 173 folios.

1472-1621. — Livre d'enregistrement d'actes et testaments portant fondations de chapelles et présentations de chapelains : — folio 40, testament de Noël Rolland, prêtre (30 juin 1545); — fol. 173, autorisation donnée par le Chapitre à Jacques Lejeune, seigneur de Bonnevau, capitaine d'une compagnie du régiment de Navarre, chef de l'un des vols de la grande fauconnerie du Roi, « de faire « eslever une tombe à son espesseur », avec épigraphe et effigie, sur la sépulture de son père, dans l'église (9 décembre 1621).

G. 2543. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 17 folios.

Fin du XVI[e] siècle. — Missel pour le service de l'église de Saint-Pierre de Saumur.

G. 2544. (Carton.) — 5 cahiers, petit in-folio, papier, de 282 folios.

1572-1628. — Calendrier des fondations en argent et froment, avec les rôles de répartitions des gaignages aux ayant-droits.

G. 2545. (Carton.) — 5 cahiers, petit in-folio, papier, de 200 folios.

1616-1632. — Calendrier des fondations desservies en l'église de Saint-Pierre.

G. 2546. (Registre.) — In-folio, papier, de 96 folios.

1672 — Calendrier des fondations desservies en l'église de Saint-Pierre.

G. 2547. (Carton.) — 4 cahiers, petit in-folio, papier, de 227 folios.

1629-1667. — Calendrier des fondations en argent et en froment, et rôles de répartition des gaignages entre les ayant-droits.

G. 2548. (Carton.) — 3 cahiers, in-folio, papier, de 170 folios.

1669-1735. — Calendrier des fondations en argent et froment, et rôles de répartition des gaignages entre les ayant-droits.

G. 2549. (Registre.) — In-folio, papier, de 85 fol.

1692. — *Calendarium, continens omnia et singula servitia a dominis Capituli, rectore, capellanis et sacrista ecclesiœ parochialis Sancti Petri Salmuriensis, cunctis cujuslibet anni diebus semper et in perpetuum celebranda ac facienda.*

G. 2550. (Registre.) — In-folio, papier, de 83 folios.

1740. — *Calendarium, continens omnia et singula servitia a Dominis rectore, capellanis et sacrista ecclesiœ parochialis Sancti Petri de Salmuro, cunctis cujuslibet anni diebus in perpetuum celebranda.*

G. 2551. (Registre.) — In-folio, papier, de 286 folios.

1742-1750. — « Mémoire des bénéfices desservis « dans l'église de Saint-Pierre de Saumur, du droit de pa- « tronage et collation des bénéfices, des charges et des re- « veneus et des noms des titulaires qui en ont été pourvus »; — fol. 151-160, « état en forme d'inventaire et mémoire « instructif des titres et papiers, effets, ornemens, et « vases sacrez de l'église fait par Ét. Cornilleau, notaire, et « ses collègues, procureurs de Fabrique »; — fol. 161, « règle des droits de la Fabrique et des offertes. » — Au rebours du registre se trouve le « livre de régie » ou journal de recette et dépense de la Fabrique (mars 1742-février 1747), avec le compte-rendu par Étienne Cornilleau (avril 1746-février 1750).

G. 2552. (Carton.) — 8 pièces, papier; 1 cachet de l'évêque Jean de Vaugirault.

1691-1740. — Enquête et ordonnance épiscopale portant suppression de huit cent-quinze messes basses desservies en l'église de Saint-Pierre, pour en transférer l'intention à la grande messe et à la messe matutinale.

G. 2553. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 230 pièces, papier; 1 cachet de l'évêque Michel Poncet.

1470-1784. — Fondations, présentations, contrats, titres nouvels, procédures à l'appui du temporel et du service des legs ou chapellenies des Bourneaux, des Godins, des Mautrots, de Saint-Martin ou des Telles et des Michelets.

G. 2554. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 146 pièces, papier, dont 2 plans; 1 cachet de l'évêque Henri Arnauld.

1675-1787. — Fondations, présentations, contrats, titres nouvels, procédures au soutien du temporel ou du service des legs ou chapellenies des Paillards, des Papots, des Quentins et de Saint-Thomas.

G. 2555. (Carton.) — 45 pièces, parchemin; 148 pièces, papier; un sceau de la court royale de Saumur; un cachet de l'évêque Henri Arnauld.

1449-1788. — Fondations, présentations, contrats, titres nouvels, procédures à l'appui du temporel et du service des chapelles de l'Assomption *alias* de Notre-Dame-Angevine, de La Madeleine *alias* du Boumois.

G. 2556. (Carton.) — 24 pièces, papier.

1618-1619. — Procédure entre le Chapitre et le

chapelain de Notre-Dame, Guillaume Jousselin, à l'occasion des gaignages, au rôle desquels il est maintenu par sentence de l'Officialité.

G. 2557. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier ; une bulle en plomb.

1659-1663. — Confrérie de Notre-Dame-des-Agonisants, desservie en l'église de Saint-Pierre : — Bulle du pape Alexandre VII, portant concession d'indulgence perpétuelle (mai 1659, avec la bulle en plomb) ; — lettres, adressées de Paris par un sieur Gaudais, qui rend compte de ses démarches pour l'acquisition d'une statue en argent de Notre-Dame avec l'Enfant-Jésus sur les bras (mai 1659) ; — marché passé par les architectes Viollette et Beauté, avec le procureur de la confrérie, pour la construction de l'autel (1660, 4 février) ; — quittances des architectes (1661-1663) ; — cession par ledit procureur, au profit du peintre Jean Ernou, d'une créance de 208 livres, pour prix du tableau de l'autel des Agonisants (13 avril 1661) ; — lettre de l'évêque Henri Arnauld, qui renvoie la reddition des comptes de la confrérie à son prochain voyage de Saumur (20 novembre 1661, autographe).

G. 2558. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 187 pièces, papier.

1497-1779. — Contrats, fondations, titres nouvels, présentations, procédures au soutien du temporel et du service de la chapelle de Saint-Christophe [quatorze lettres des abbés de Courval, Ferrand et Blondeau].

G. 2559. (Carton.) — 26 pièces, parchemin ; 226 pièces, papier ; 2 cachets de l'évêque Mich. Poncet, 1 de l'évêque Jean de Vaugirault.

1492-1784. — Contrats, fondations, titres nouvels, procédures au soutien du temporel et du service des chapelles de Sainte-Anne, Sainte-Barbe, Sainte-Catherine et Sainte-Croix.

G. 2560. (Carton.) — 51 pièces, parchemin ; 104 pièces, papier.

1983—1784. — Contrats, fondations, titres nouvels, présentations, procédures au soutien du temporel et du service de la chapelle du Saint-Esprit.

G. 2561. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier.

1421-1781. — Contrats, fondations, titres nouvels, présentation, procédures au soutien du temporel et du service de la chapelle Saint-Jacques.

G. 2562. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 98 pièces, papier.

1529-1788. — Contrats, fondations, titres nouvels, présentations, procédures au soutien du temporel et du service de la chapelle Saint-Jean.

G. 2563. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1626-1721. — Contrats, présentations, procédures au soutien du temporel et du service de la chapelle de Saint-Lézin.

G. 2564. (Registre.) — Petit in-8° oblong, de 55 folios, papier.

1695-1742. — Chapelle de Saint-Lézin. — Compte de Chalumeau, chapelain, pour la recette de ses rentes.

G. 2565. (Carton.) — 39 pièces, parchemin ; 158 pièces, papier ; 4 sceaux de Charles de Beaumanoir, évêque du Mans (1621), de Franç. Larchiver, évêque de Rennes (1611) et des évêques d'Angers, de Vaugirault (1756) et Poncet de la Rivière (1717).

1307-1781. — Contrats, fondations, titres nouvels, présentations, procédures au soutien du temporel et du service de la chapelle Saint-Nicolas.

G. 2566. (Registre.) — In-folio, papier, de 37 folios.

1619-1708. — « Livre de la Confrairie du Sainct-« Sacrement-de-l'Autel, instituée en l'église parrochiale de « Saint-Pierre de Saumur, contenant les lettres d'érection, « privilèges, indulgences, lettres et enseignemens d'icelle, « ensemble le roolle des confraires, dressé par mess. Guill. « Bourneau, sieur de Beauregard, conseiller du Roy en la « sénéchaussée de Saumur et secrétaire de la Confrérie. — « *Deum timete, Regem honorificate, fraternitatem diligite.* « (S. Pet., I Epist., c. II). — *Nostre Confrairie vit avec le* « *Père et avec son Fils Jésus-Christ* (S. Jean, I). » — En réalité, malgré ce titre, le registre ne contient que les lettres d'érection, avec les statuts, et après 6 folios blancs, suivent les procès-verbaux des assemblées annuelles signés par les assistants, du 29 mai 1619 au 15 juin 1708.

G. 2567. (Carton.) — 43 pièces, parchemin ; 127 pièces, papier ; une bulle en plomb ; 3 sceaux frustes.

1372-1745. — Fondation, bulles d'indulgences (22 avril 1602), statuts, contrats d'acquêts, titres nouvels de rentes et procédures à l'appui du temporel de la confrérie du Saint-Sacrement.

G. 2568. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 32 pièces, papier.

1468-1781. — Mémoire des ornements remis par mesdames Gourdouin entre les mains des procureurs de la confrérie du Saint-Sacrement (1683) ; — don par Antoine Loir, maître tailleur, et sa femme Math. Aubert, « d'un grand tapy de Turquie en broderie, garny « de frange de laine, de valleur de plus de vingt livres « pour l'ornement et service du pupitre de l'église » (1687) ; — prise en charge par les procureurs de l'église de Saint-Pierre d'« ung baston, couvert d'argent, à porter la croix », fait à frais communs avec les procureurs de la confrérie

(1468); — marchés avec les maîtres orfèvres Pierre et Camille Gousse et Gaspard Conseil, de Saumur, Jean Hayeneufve et Jean Delaroche d'Angers, pour façon d'ornements (1562-1618); — don de 1,000 livres à la fabrique pour la construction d'un bâtiment au bout du chœur de l'église pour y distribuer la communion (1644); — marchés avec René Pointié, maître architecte, pour la façon d'une grille de chœur (1723); — autre avec Jean Miet, entrepreneur, et Pierre Ernou, maître serrurier, et dessins, signés des deux contractants (1724), de la grille, des stalles et des boiseries; — lettres de Vigny, architecte du Roi, contenant avis sur les projets, envoi d'un dessin, et le détail des soins qu'il prend au travail exécuté à Paris sous sa direction; — avec les quittances d'ouvriers (sept lettres autographes).

G. 2569. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 32 folios

1542 - 1544. — « Ce sont les comptes que rendent « et baillent à messieurs les Frères et Sœurs de la Confrai« rie des prestres, fondée en l'honneur du Saint-Sacrement « de l'Aultel et érigée, fondée et déservye en l'église de « Mr Saint-Pierre de Saumur, présentez par Me Denys Val« lier, prestre chappelain de ladite église, Franç. Daday, « prestre, et Jacq. Hamelin, et pour les négoces d'icelles, « tant pour les receptes que pour les mises durant le temps « de troys années » :—fol. 29-31, « mise pour la toille dont « on a faict les patrons de la tapisserie du cueur. »

G. 2570. (Carton.) — 11 cahiers, in-folio, papier, de 168 folios; 1 pièce, parchemin; 215 pièces, papier.

1643-1748. — Comptes-rendus des recettes et dépenses de la Confrérie du Saint-Sacrement par Jean Jacob (1643-1646), Michel Bérault (1661-1664), Florent Dugrès (1667-1670), Yves Barre (1671-1673), Ayrault, Rottereau, Chapelle et Hamard (1675), Jean Bazin (1676), Jacques Salmon (1682-1688), Jean Paultier (1689-1700), René Bretault (1713-1717); — mémoires et quittances à l'appui de divers comptes, notamment les lettres d'invitation et d'acceptation des prédicateurs et les menus de leurs dîners (1645-1748).

G. 2571. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 175 folios.

1518-1544. — « C'est le livre, ouquel est escript les « noms et surnoms des frères et sœurs de la Confrairie « monsieur Sainct-Sébastien, fondée et desservie en l'église « monsieur Saint-Pierre de Saumur; ouquel est myns et « contenue la recepte desdits frères et seurs. » — En tête une note : « pour entrée 5 sous par homme et femme; — « par homme et femme, 4 s. 12 deniers par an; luminaire « de la Confrairie, quatre grands cierges et deux petits de « 6 livres et demie de cire; service de la Confrairie, trois « messes pour chacun frère trépassé. Il y avoit deux pro« cureurs laïcs de ladite confrairie; les chapellains de « Saint-Pierre n'estoient confrères-nés. Les procureurs « payent le service de la feste de St Sébastien, deux messes « dictes par semaine pour les confrères. *Bourneau*, procu« reur. » — Folio 97, compte de la vaisselle d'étain, appartenant à la confrérie; — fol. 98-102, « mises faictes par « moy Anthoyne Jaunay, l'ung des procureurs de la confrai« rie Mr Saint Sébastien, pour la façon de deuz pourtraitz en « toilles et deuz pièces de tapisserie suivant lesd. pour« traictz », par Jean de Pouzay, peintre, de Bourgueil.

G. 2572. (Carton.) — 16 pièces, parchemin; 149 pièces, papier; sceau fruste.

1436 - 1774. — Contrats, fondations, titres nouvels, présentations, procédures au soutien du temporel et du service de la Confrérie de Saint-Sébastien. — Indulgences accordées aux bienfaiteurs de l'œuvre. par Philippe, archevêque de Tours (1436); — état et compte-rendu par Franç. Foullon, Georges Philippon et Uriel Treton, comme procureurs des confréries du St-Nom-de-Jésus, St-Sébastien, St-Christophe et St-Nicolas (1643-1645).

G. 2573. (Carton.) — 42 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1382 - 1738. — Contrats, fondations, présentations, titres nouvels, procédures à l'appui du temporel et du service de la chapelle de la Trinité, — notamment fondation par Michel Séelles, chapelain de ladite chapelle, d'une messe à note chaque samedi, « laquelle s'appelle la messe « aux enffans de l'escole de Saumur », et d'une rente de 10 s. t. « que les chapelains seront teneuz payer chacun an « auxdits enffants, ou temps des serizes, pour avoir des « serises en lad. escole pour prier Dieu pour l'âme de luy « et de ses parans, et amis » (10 novembre 1498).

G. 2574. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1433 - 1784. — Arrentements et baux du domaine et des fermes dépendant du temporel de la cure de Saint-Pierre de Saumur.

G. 2575. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 194 pièces, papier.

1684 - 1775. — Baux et adjudication de places et de bancs dans l'église de Saint-Pierre; — baux de la recette des chaises.

G. 2576. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1594 - 1787. — Baux de boutiques et maisons en ville, notamment de la maison du Chef-Saint-Jean, du Pré-Pinguet, de la dîme du Clos-Morin, de terres au Coudray-Macouard.

G. 2577. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1438 - 1712. — Procédures concernant des rentes dues par le Chapitre de Saint-Pierre à la fabrique ; — amortissement d'une rente de 60 livres due par le chapitre à la fabrique, qui reste chargée de fournir au chapitre « le vin « nécessaire du meilleur cru du canton des Costeaux pour « les noms » (1663-1767).

G. 2578. (Carton.) — 40 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier.

1480-1775. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures à l'appui des rentes foncières dues à Saint-Pierre de Saumur, dans les paroisses de Bagneux, Brézé, Brain, Chacé, Champigné-Le-Sec, Concourson, Le Coudray-Macouard, Courchamps.

G. 2579. (Carton.) — 21 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier.

1568 - 1774. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures à l'appui de rentes dans la paroisse de Distré.

G. 2580. (Carton.) — 15 pièces, parchemin ; 91 pièces, papier.

1491 - 1787. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures à l'appui de rentes dans la paroisse de Distré.

G. 2581. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 146 pièces, papier.

1422-1749. — Contrats d'acquêts, titres nouvels, procédures au soutien de rentes foncières dans les paroisses de Dampierre, Dénezé, Distré et Douces.

G. 2582. (Carton.) — 34 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier.

1460-1784. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures au soutien des rentes foncières dans les paroisses de Longué, Louerre, Neuillé, Parnay, Puy-Notre-Dame, Rou, Saint-Cyr-en-Bourg, Saint-Hilaire-Le-Doyen, Saint-Martin-de-La-Place, Souzay.

G. 2583. (Carton.) — 77 pièces, parchemin ; 104 pièces, papier.

1399-1788. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures au soutien de rentes foncières dans la paroisse de Saint-Lambert-des-Levées.

G. 2584. (Carton.) — 29 pièces, parchemin ; 122 pièces, papier.

1466-1789. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures au soutien de rentes foncières dans les paroisses de Trêves, Les Tuffeaux, Varennes, Varrains, Verrie, Villebernier, Vivy.

G. 2585. (Carton.) — 31 pièces, parchemin ; 126 pièces, papier.

1405-1780. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures à l'appui de rentes foncières dans la ville de Saumur.

G. 2586. (Carton.) — 48 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier.

1399-1776. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures au soutien de rentes foncières dans la ville de Saumur.

G. 2587. (Carton.) — 55 pièces, parchemin ; 94 pièces, papier.

1405-1792. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures au soutien de rentes foncières dans la ville de Saumur.

G. 2588. (Carton.) — 45 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier.

1405-1775. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures au soutien de rentes foncières dans la ville de Saumur.

G. 2589. (Carton.) — 25 pièces, parchemin ; 144 pièces, papier.

1470-1787. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures à l'appui de rentes foncières dans la ville de Saumur.

G. 2590. (Carton.) — 40 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1425 - 1789. — Contrats d'acquêts, baux, titres nouvels, procédures à l'appui de rentes foncières dans la ville de Saumur.

G. 2591. (Role.) — De 5 pièces de parchemin, longues ensemble de 1 m. 92.

1525. — Arrêt des Grands Jours d'Angers, rendu au profit des Chapelains de St-Pierre de Saumur contre Michel Sauvage pour le règlement des arrérages d'une rente.

G. 2592. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1608 - 1622. — Procédure entre René Gouinczon, contrôleur de l'Élection de Saumur et autres héritiers de Marie Bienassis, pour l'exécution des legs portés à son testament.

G. 2593. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier.

1647 - 1659. — Procédure, au nom des procureurs de la fabrique de Saint-Pierre, contre Jean Pelé, sieur de La Guiberdière, Élu de Saumur, pour la délivrance des legs constitués par son père, Jean Pelé, sieur des Aulnais.

G. 2594. (Carton.) — 8 pièces, parchemin ; 75 pièces, papier, dont 12 plans.

1730 - 1740. — Procédure contre le curé de Dénezé-sous-Doué et le fermier du Prieuré, pour le maintien de la dîme dite de Chandeliveaux, dans les paroisses de Dénezé et de Rochemenier, affermée par le Chapitre de Saint-Pierre avec la métairie de La Clavellerie.

G. 2595. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 51 pièces, papier.

1782 - 1790. — Procédure, au nom des procureurs

de la fabrique de Saint-Pierre, contre François Baudry et Félix Mory, héritiers de Pierre Savatier, — Pierre Son-Du-Marais, exécuteur testamentaire du curé Pierre Guiteau; — Sachet, maître couvreur; — Gabriel Allain, marchand épicier.

G. 2596. (Carton.) — 8 cahiers, in-folio, papier, de 98 folios.

1437 - 1448. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires du Chapitre de Saint-Pierre de Saumur, par Gilles Dupont (1437), par Jean Mestivier (1440, 1442 et 1443), Michel Brionne (1444), Loys Des Bordes (1445-1446), Loys Des Bordes (1448).

G. 2597. (Carton.) — 6 cahiers, in-folio, papier, de 97 folios.

1449-1463. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires de Saint-Pierre, par Guillaume Delommeau (1449), Loys Desbordes (1450), Jean Mestivier (1453), Guillaume Delommeau (1458), Guillaume Sorel (1462), Macé de Faye (1463).

G. 2598. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 177 folios.

1482-1499. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires du Chapitre de Saint-Pierre de Saumur, Michel Cutin (1482), René Lemaczon (1486), Jean Nyote (1494), Jean Delommeau (1497), Robert Aubuchon (1499).

G. 2599. (Carton.) — 7 cahiers, in-folio, papier, de 456 folios.

1501 - 1512. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires de Saint-Pierre par Robert Aubuysson (1501 et 1503), Pierre Mautrot (1506, 1509, 1510-1512).

G. 2600. (Registre.) — In-folio, papier, de 66 folios.

1516. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires de Saint-Pierre par Jean Hubert.

G. 2601. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1520. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires par Gabriel Foucault.

G. 2602. (Registre.) — In-folio, papier, de 81 folios; les premiers en lambeaux.

1440-1522. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires, — folio 1, don de 23 réaux par Me Jacques Tropclerge, « en celuy temps aumosnier de la « royne Yoland, royne de Cécille, qui pour lors vivoit, et « chappelain en ladite esglise » (16 octobre 1452); — fol. 8, de messire Michel Brionne, « aumosnier de la royne de Sécille, 40 écus » (8 mai 1491); — fol. 49, « baillé à l'ymagier qui a fait « *Domine, quo vadis*, la somme de 100 escuz » (6 décembre 1465); — fol. 53, est cousue une quittance de Pierre Belot, orfèvre à Saumur, pour la somme de 21 liv. 19 s. t. 8 den. « pour partie du paiement de la « faczon d'un baston couvert d'argent » (7 octobre 1467).

G. 2603. (Carton.) — 2 cahiers, de 98 folios, papier.

1531 - 1543. — Compte de la Bourse des Anniversaires de Saint-Pierre par Guillaume Foucault (1531) et Mathurin Delommeau (1543).

G. 2604. (Registre.) — In-folio, papier, de 60 folios.

1542. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires par Mathurin Delommeau.

G. 2605. (Registre.) — In-folio, papier, de 71 folios; le premier en lambeaux.

1554. — Comptes des recettes et mises de la Bourse des Anniversaires par René Bouchet.

G. 2606. (Registre.) — In-4°, papier, de 86 folios.

1557 - 1558. — Comptes des recettes et mises des « rentes, fruictz, prouffitz et esmolumens » du Chapitre de Saint-Pierre par Jean Augirard.

G. 2607. (Registre.) — In-folio, papier, de 16 folios, en lambeaux.

1559.—Compte par Mathurin Samoyau de la recette et mise des rentes en blés, chapons, deniers, dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2608. (Registre.) — In-folio, papier, de 93 folios.

1561. — Compte par Mathurin Samoyau des recettes et mises des rentes en blés, chapons, deniers, dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2609. (Registre.) — In-folio, papier, de 131 folios.

1564. — Compte par Jacques Guiotteau des recettes et mises des rentes en blés, chapons, deniers, dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2610. (Registre.) — In-folio, papier, de 142 folios.

1565. — Compte par Pierre François des recettes et mises de la Bourse commune des Anniversaires.

G. 2611. (Registre.) — In-folio, papier, de 135 folios.

1567. — Compte par Pierre François des recettes et mises du revenu de la Bourse commune.

G. 2612. (Registre.) — In-folio, papier, de 96 folios.

1572. — Compte par la veuve Pierre François de la recette et mise des rentes de blés et deniers, dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2613. (Registre.) — In-folio, papier, de 71 folios.

1575. — Compte par Jacques Guioteau des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2614. (Registre.) — In-folio, papier, de 70 folios.

1576. — Compte par Jacques Guioteau des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2615. (Registre.) — In-folio, papier, de 49 folios.

1577. — Compte par Jean Guioteau des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2616. (Registre.) — In-folio, papier, de 66 folios.

1579. — Compte par Jean Fouscher des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2617. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios.

1582. — Compte par Christophe Marin des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2618. (Registre.) — In-folio, papier, de 44 folios.

1584. — Compte par Jean Licoys et Macé Guiau des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2619. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1588. — Compte par Pierre Mercier des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2620. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1589. — Compte par Pierre Mercier des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2621. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1590. — Compte par Raoul Camus des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2622. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1594. — Compte par Christophe Marin des recettes et mises des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2623. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1596. — Compte par Pierre Mercier de la recette et mise des rentes, cens et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2624. (Registre.) — In-folio, papier, de 83 folios.

1598. — Compte par Pierre Mercier de la recette et mise des rentes, cens et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2625. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1599. — Compte par Thomas Jaulnay de la recette et mise des rentes, cens et devoirs du Chapitre de Saint Pierre.

G. 2626. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1600. — Compte par Thomas Jaulnay de la recette et mise des rentes, cens et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2627. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1601. — Compte des recettes et mises des rentes du Chapitre de Saint-Pierre par Thomas Jaulnay, sieur de La Mesnaye.

G. 2628. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1602. — Compte des rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre par Pierre Jacob, notaire royal.

G. 2629. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1600-1610. — Compte par Pierre Jacob de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2630. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1604. — Compte par Thomas Jaulnay de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2631. (Registre.) — In-folio, papier, de 73 folios.

1606. — Compte par Thomas Jaulnay de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2632. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1611. — Comptes par Pierre Jacob de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2633. (Registre.) — In-folio, papier, de 85 folios.

1619. — Compte par Jean Jacob de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2634. (Registre.) — In-folio, papier, de 86 folios.

1620. — Compte par Jean Jacob de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2635. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1621. — Comptes par Roland Quinot de la recette et mise des rentes, cens et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2636. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios.

1622. — Comptes par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2637. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1624. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2638. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1625. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2639. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1626. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2640. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1627. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2641. (Registre.) — In-folio, papier, de 81 folios.

1628. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2642. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1630. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2643. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios.

1629. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des cens, rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2644. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1632. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs du Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2645. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1633. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2646. (Registre.) — In-folio, papier, de 73 folios.

1634. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2647. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1636. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2648. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1637. — Compte par Roland Quinot de la recette et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2649. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1638. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2650. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1640. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2651. (Registre.) — In-folio, papier, de 79 folios.

1641. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2652. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1642. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2653. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1643. — Compte par Roland Quinot de la recette et mise des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2654. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios.

1644. — Compte par Roland Quinot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2655. (Registre.) — In-folio, papier, de 84 folios.

1648-1684. — Compte par Pierre Passet des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2656. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1650. — Compte par Gabriel Guyot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2657. (Registre.) — In-folio, papier, de 179 folios.

1651. — Compte par Gabriel Guyot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2658. (Registre.) — In-folio, papier, de 77 folios.

1652. — Compte par Gabriel Guyot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2659. (Registre.) — In-folio, papier, de 69 folios.

1654. — Compte par Pierre Passet des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2660. (Registre.) — In-folio, papier, de 71 folios.

1655. — Compte par Roland Quinot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2661. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1656. — Compte par Roland Quinot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2662. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1657. — Compte par Roland Quinot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2663. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1658. — Compte par Roland Quinot des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2664. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1660. — Compte par François Gigault des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2665. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1663. — Compte par François Gigault des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2666. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1664. — Compte par François Gigault des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2667. (Registre.) — In-folio, papier, de 75 folios.

1665. — Compte par Vincent Gaudin des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2668. (Registre.) — In-folio, papier, de 78 folios.

1666. — Compte par Vincent Gaudin des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2669. (Registre.) — In-folio, papier, de 80 folios.

1667. — Compte par Vincent Gaudin des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2670. (Registre.) — In-folio, papier, de 58 folios.

1669. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2671. (Registre.) — In-folio, papier, de 98 folios.

1670. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2672. (Registre.) — In-folio, papier, de 92 folios.

1670. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2673. (Registre.) — In-folio, papier, de 99 folios.

1671. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2674. (Registre.) — In-folio, papier, de 87 folios.

1671. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2675. (Registre.) — In-folio, papier, de 98 folios.

1672. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2676. (Registre.) — In-folio, papier, de 92 folios.

1673. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2677. (Registre.) — In-folio, papier, de 82 folios.

1674. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2678. (Registre.) — In-folio, papier, de 82 folios.

1674. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2679. (Registre.) — In-folio, papier, de 74 folios.

1675. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2680. (Registre.) — In-folio, papier, de 41 folios.

1776. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2681. (Registre.) — In-folio, papier, de 50 folios.

1677. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2682. (Registre.) — In-folio, papier, de 76 folios.

1677. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2683. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1679. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2684. (Registre.) — In-folio, papier, de 85 folios.

1680. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2685. (Registre.) — In-folio, papier, de 72 folios.

1681. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2686. (Registre.) — In-folio, papier, de 103 folios.

1682. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2687. (Registre.) — In-folio, papier, de 50 folios.

1683. — Compte par Jacques Salmon des recettes et mises des rentes et devoirs dus au Chapitre de Saint-Pierre.

G. 2688. (Carton.) — 7 cahiers in-folio, papier, de 72 folios.

1687-1699. — Comptes des recettes et mises des rentes de Saint-Pierre par Jacques de Courval (1687-1690), Jean Meschine (1697), Jean Ferrand et Adam Lebeuf (1699).

G. 2689. (Carton.) — 21 cahiers, in-folio, papier, de 215 folios ;

1700-1755. —Comptes des recettes et mises des rentes du Chapitre de Saint-Pierre par Gabriel Ferrand et Alexis de Courval (1700-1709), Jean Garnier (1714-1715), François Bidault (1732-1755).

G. 2690. (Registre.) — In-folio, papier, de 165 folios.

1750. — Livre des recettes et mises par Étienne Jouanne des rentes dues au Chapitre de Saint-Pierre de Saumur.

G. 2691. (Registre.) — In-folio, papier, de 199 folios.

1721-1761. — Livre de recette des rentes et fermes du Chapitre de Saint-Pierre de Saumur par Louis de Courval.

G. 2692. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 250 pièces, papier.

1522-1719. — Mémoires, frais de procédures et quittances, produits à l'appui des comptes.

G. 2693. (Carton.) — 210 pièces, papier.

1725-1786. — Mémoires et quittances, notamment du couvreur et du serrurier, pour les réparations de l'église, à l'appui des comptes du receveur.

G. 2694. (Registre.) — In-folio, papier, de 225 folios; deux tables de 8 folios, papier.

1711-1720. — Sommier et recette des rentes et fermes dues au Chapitre de Saint-Pierre de Saumur.

G. 2695. (Registre.) — Grand in-folio, papier, de 234 folios.

1789-1792. — Dénombrement des rentes, fermes et loyers dus à la mense capitulaire de Saint-Pierre de Saumur, pour servir à la recette.

G. 2696. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 6 folios.

1427-1428. — « Ce sont les comptes que rendent « Jehan Robanier, Gilet-Texier, Pierre Le Mareschal et « Pierre Audouys, procureurs de la Fabrice de Saint-Pierre, « honorable personne Monsieur l'archidiacre d'Oultre-« Loire en l'église d'Angers, de toutes les recettes et mises « qu'ils ont faictz audit office depuis le XIIIe jour du moys « de novembre mil IIIIcXXVII jusques aujourd'huy XVIIe jour « de septembre mil IIIIcXXVIII. » — Folio 2, « à Pierre « Disles, pour la façon et certain argent blanc mis en ung « angelot tenant le reliquaire de M. saint Antoyne, XIIII l. « X s.; » — fol. 3, à Adam Levavasseur, « pour la façon « d'un coffret pour mettre l'angelot tenant le reliquaire de « saint Eutrope, VIII s. IV d. »

G. 2697. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 26 folios.

1476. — Compte de recette et mise des revenus du Chapitre de Saint-Pierre (incomplet). — Fol. 8, à Robin Villart, orfèvre, pour avoir fait des « fermoers aux grans « livres de l'église, VIII s. IIII d.; » — fol. 13, « despence « et mise de deniers pour le parachevement d'un des costez « des chères, c'est assavoir devers la chappelle M. Saint-« Jehan. »

G. 2698. (Registre.) — In-folio oblong, de 145 folios, papier.

1623-1707. — « Papier et registre de la Fabrice de « l'église Saint-Pierre de Saumur, commencé en l'année « 1623, paer les proceureux scy dénommez, M. C. Jone, « avocat, M. E. Demion, avocat, M. S. Lerat, notaire royal, « A. Lebeuf, Me Boullenger. » — Il ne contient que des arrentements et concessions de bancs dans l'église et la liste par numéro d'ordre des concessionnaires.

G. 2699. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 155 folios.

1597-1617. — Compte de la recette et mise des

revenus de la Fabrique de Saint-Pierre, par François Guyon, François Martineau, et Ét. Dezé (1597-1600), Denis Prestre, Ch. Blondeau, Jehan Phelippeau et Pierre Pellault (1604-1606), Pierre Frogier, Jean Guérin, Jean Esturmy et Nicolas Drugeon (1610-1612) et Pierre Poirier (1617).

G. 2700. (Carton.) — 5 cahiers, petit in-folio, papier, de 235 folios.

1616-1630. — Comptes de la recette et mise des revenus de la Fabrique de Saint-Pierre par Jean Chol, Jean Vallois, Pierre Bizard, Math. Bonnerier (1616-1618), Guillaume Bourneau, Phil. Fortin, Étienne Guérin et Ch. Javary (1619-1621), Ch. Drugeon, Jean Viguier, Pierre Guyot et René Barbier (1622-1627), Adam Lebeuf, André Bourneau, Barnabé Nau et Claude Cocquart (1623-1630).

G. 2701. (Carton.) — 7 cahiers, in-folio, papier, de 214 folios.

1631-1660. — Comptes des recettes et mises des revenus de la Fabrique de Saint-Pierre par Adam Lebeuf, Urbain Marais et Aignan Blutel (1631-1633), Jean Godin, Pierre Hallouin, Aignan Blutel et Urbain Marais (1634-1636), Jean Cochon, René Vallois, Mic. Chapelle et Jean Quatrembat (1637-1642), François Foullon, Georges Phelippeau, Uriel Treton (1643-1645), François Bourneau, René Legrand, Jacques Salmon et René Richardin (1646-1652), Charles Drugeon, Jean Millocheau, Barnabé Nau et Pierre Racine (1653-1657), François Lebeuf, René Pellouard et Pierre Vibert (1658-1660).

G. 2702. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 165 folios.

1661-1684. — Comptes des recettes et mises des revenus de la Fabrique de Saint-Pierre par Marguerite Hardré, veuve Fleury Viguier (1661-1662), François Lebeuf, François Bonestault, Mic. Phelippeau et Flor. Gondouin (1660-1669), François Ayrault, Eustache Rothereau, Yves Chapelle, Jean Hamard, Jean Jouslain (1675-1681), Jacques Salmon, Jean Viollette, Jean Jouslain et Claude Richardin (1682-1684).

G. 2703. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 114 folios.

1731-1762. — Comptes des recettes et mises de la Fabrique de Saint-Pierre de Saumur par Pierre Cahouet (1731-1733), Louis Auger (1734-1739), Étienne Cornilleau (1746-1750), Michel Vallin (1756-1762).

G. 2704. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 48 folios.

1545-1779. — Comptes des revenus de la Fabrique de Saint-Pierre par François Hubert, Jacques Hamelin, Pierre Delommeau et Jean Tranchot (1545), Jean Caffin (1766-1767), Pierre Savattier (1770-1772), Alexandre Cailleau (1772-1776), Jacques Loir-Mongazon (1777-1779).

G. 2705. (Carton.) — 5 cahiers, in-folio, papier, de 81 folios.

1762-1790. — Comptes des recettes et mises des revenus de la Fabrique de Saint-Pierre par Pierre Lamiche, Gabriel Cochon, Jacques Décasieux et Jacques Fouqueteau (1762-1764), Jacques Décasieux, Jacques Caffin et Louis Sebille (1764-1766), G. Allain (1769), Étienne Dupont (1770), Jean Frémery (1782-1787), Paul-Antoine Guérin (1787-1790).

G. 2706. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 87 folios.

1646-1663. — Recette des fouages de la paroisse Saint-Pierre.

G. 2707. (Registre.) — In-folio, papier, de 46 folios.

1664-1675. — Recette des fouages de la paroisse Saint-Pierre.

G. 2708. (Registre.) — In-folio, papier, de 93 folios.

1741-1791. — Recette des fouages de la paroisse Saint-Pierre (1741-1791); — recette des quêtes et offrandes (1748-1757).

G. 2709. (Carton.) — 5 pièces, parchemin; 42 pièces, papier.

1547-1765. — Ville de Saumur (suite). — Paroisse de Saint-Nicolas. — Ordonnance, sur requête, de l'évêque Bouvery, qui confirme les statuts de la communauté des chapelains de Saint-Nicolas de Saumur (1564); — déclaration et quittance d'enregistrement des armoiries « des « recteur et chantre » de Saint-Nicolas : *d'azur à un saint Nicolas de carnation habillé d'argent, chapé, mitré et crossé d'or, appuyé sur un terrain de sinople, avec ces parolles autour : Insignis capituli Sti Nicolai de Salmuro insigne decus* (1697); — quittances des droits d'amortissement, indemnités, francs-fiefs et autres droits dus au Roi et aux seigneurs de fiefs (1675-1765); — procès-verbal d'enquête et ordonnance du vicaire général du diocèse, pour l'établissement des fonts de l'église (1547); — transaction entre les paroissiens de Nantilly et de Saint-Nicolas, qui autorise la création d'un cimetière à Saint-Nicolas (1549); — marché passé par la Fabrique avec André Gabillart, Jean Texier, Olivier Delisle et Jos. Freslon, maçons et architectes, pour la construction du grand autel (15 janvier 1626).

G. 2710. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1482-1740. — Dons et legs portant fondation de services dans l'église de Saint-Nicolas de Saumur par

Joseph Couasse, Jeanne Bouvier, veuve Nicolas Ernou, Catherine Viau, veuve François Millet, François Bigot et Marie Aschard, Jeanne Jamin, veuve Rivière, Jean Molnier, chapelain, Laurence Bardin, veuve Jamin, Louise Dolle, veuve Louis de Beauvau, Michel Gérard, maître fondeur, Antoine Bourgeois, Michelle Perrau, veuve Bruneau, Marie-Madeleine Ernou, veuve Gabriel Thibault, Nicolas Ambellou, avocat, Simon Texier, marchand, Jean Faucheux, Jean Millocheau, marchand, Jeanne Lebeuf, veuve Jean Harault, Anne Picart, veuve Jacques Lehou, Laurence Raimbault, Valentin Rouflard, Marguerite Loir-Mongazon, Gabriel Viel, Louis Berneux, sieur de Montvaillant.

G. 2711. (Carton.) — 1 cahier, petit in-folio, papier, de 25 folios.

1613. — « *Sequntur casualia ecclesiæ Sti Nicollai* « *pro hoc anno millesimo sexcentesimo tercio decimo.* »

G. 2712. (Carton.) — 4 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1447-1782. — Procédures pour les chapelains de Saint-Nicolas contre les Chapitres de Saint-Pierre (1447-1679), de Nantilly (1609-1727) et contre les curés Bruneau (1613), Beaussier (1616), Charreyron (1681), Lebrun (1712) et Guittau (1782), concernant le partage du casuel, le maintien des droits honorifiques, le droit dû pour la réception en Chapitre.

G. 2713. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 37 pièces, papier.

1652-1707. — Déclarations rendues par les chapelains de Saint-Nicolas de Saumur aux assises de Saint-Florent de Saumur pour les rentes foncières à eux dues dans le fief et châtellenie de l'abbaye.

G. 2714. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1461-1789. — Contrats, titres nouvels, procédures au soutien de rentes dues à la Fabrique et aux chapelains de Saint-Nicolas de Saumur, sur maisons et tenures en ville, aux Billanges, rues Brault, du Portail-Louis et de la Pêcherie, en la Grand'Rue, en Fenet, sur les Ponts, à Rou, à Saint-Lambert-des-Levées, à Cizay.

G. 2715. (Carton.) — 43 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1490-1788. — Contrats, titres nouvels et procédures au soutien de rentes foncières dues à la Fabrique et aux chapelains de Saint-Nicolas de Saumur, sur maisons et tenures en ville, au faubourg des Ponts, rues de La Petite-Billange et du Portail-Louis, à Villebernier, à Montfort, près Nantilly.

G. 2716. (Carton.) — 22 pièces, parchemin; 79 pièces, papier.

1525-1789. — Contrats, titres nouvels et procédures au soutien de rentes foncières dues à la Fabrique et aux chapelains de l'église de Saint-Nicolas de Saumur sur des maisons et tenures en ville, rues des Pottiers et du Portail-Louis, près l'église, au Chardonnet, en la prée de Bagneux, aux Billanges, à Beaulieu, à Pocé, à Rou, à Varennes-sous-Montsoreau, à Brain-sur-Allonnes.

G. 2717. (Carton.) — 7 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1592-1774. — Contrats et titres nouvels de rentes dues par la Fabrique de Saint-Nicolas aux Chapelains de Saint-Nicolas, à la Fabrique de Nantilly, au Chapitre de Saint-Maurice d'Angers, au Chapitre de Saint-Pierre de Saumur.

G. 2718. (Carton.) — 1 cahier, petit in-folio, papier, de 11 folios.

1525-1526. — « C'est le compte que rend et baille « à vénérables et discretz messieurs les recteur et chap- « pellains de l'église Mr Saint-Nicolas-des-Billanges-lez- « Saumur, messire Michel Guyot, prêtre, recepveur de « leurs Anniversaires fondez en lad. église, des receptes et « mises faictz par led. Guyot pour l'an commenczant au « jour et feste de Saint Jehan-Baptiste mil cinq cens vingt « et cinq et finissant led. jour mil cinq cens vingt et six. »

G. 2719. (Carton.) — 12 cahiers, in-folio, papier, de 151 folios.

1597-1706. — Comptes des revenus de la communauté des Chapelains de Saint-Nicolas par Martin Vigier (1597-1601), François Esnault (1675-1680), Michel Budon (1681-1706).

G. 2720. (Carton.) — 4 pièces, papier.

1698-1754. — Acquêt et contrats à l'appui de la propriété de la maison du vicariat de Saint-Nicolas.

G. 2721. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 13 pièces, papier.

1597-1752. — Ordonnance épiscopale portant érection de l'office du gardien (31 décembre 1671); — fondation, déclarations des biens et revenus, ordonnances sur requête concernant l'office de la Sacristie de l'église Saint-Nicolas.

G. 2722. (Registre.) — In-folio, papier, de 41 folios.

1727. — Livre de recette de rentes dues à la Sacristie de Saint-Nicolas de Saumur, appartenant à messire J. Genneteau, prêtre.

G. 2723. (Registre.) — In-folio, papier, de 21 folios.

1750. — Papier de recette des rentes foncières, tant en argent qu'en froment, dues au bénéfice de la Sacristie de Saint-Nicolas, possédé par T. Marie, prêtre.

G. 2724. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 89 pièces, papier, dont 1 avec cachet aux armes et signat. autogr. de Forbin d'Oppède, abbé de Saint-Florent.

1474-1782. — Contrats d'acquêts, déclarations, baux, procédures au soutien du temporel, présentations et prise de possession des chapelles des Jallets, de Notre-Dame, de Saint-Jacques-des-Marchands, de Saint-Jean-des-Bergers, de Saint-Louis et de Saint-Roch, desservies dans l'église de Saint-Nicolas.

G. 2725. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 89 pièces, papier; 1 cachet.

1485-1785. — Paroisse de Savennières. — Mémoire pour le curé de Savennières contre le prieur de Saint-Romain, qui se prétendait curé primitif de la paroisse (brouillard, XVIIIe); — fondations, présentations de chapelains, contrats d'acquêts et titres nouveaux de rentes à l'appui du temporel des chapelles des Gaudins, Notre-Dame-de-Pitié *alias* Lecompte, de la Poupelaudière et de Sainte-Barbe, desservies en l'église paroissiale.

G. 2726. (Carton.) — 13 pièces, parchemin; 49 pièces, papier; un sceau, petit, rond, cire brune, de la cour de Châteauneuf, portant au centre l'écu *losangé de...*; légende fruste; débris de sceaux.

1219-1789. — Paroisse de Sceaux. — Fondations, acquêts et baux, contrats de rentes, procédures au soutien des chapelles de La Froterie *alias* de La Macaudrie, de Launay, des Desprez et de Sainte-Catherine, dont une copie (1689) du don fait par Hubert de Champigné, *de Campignaio*, et Marguerite, sa femme, au chapelain de la chapelle de Sainte-Catherine et à l'église de Sceaux, de divers biens, notamment du bois de Marmion, *plexitium de Marmium*, 1219.

G. 2727. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 73 folios.

1647 *circa*. — Paroisse de Sceaux. — « Livre des « novalles dues à la cure de Sceaux, pris sur les antiens « regestres et tiltres de lad. cure par moy Michel Toyson- « nier, curé dudit lieu. »

G. 2728. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 96 pièces, papier.

1511-1772. — Déclarations rendues par les curés, pour leur temporel, à la châtellenie de Sceaux (1625-1772); — legs et fondations par Jean Pillauld, Jacques Froger, René Cherpantier, Charles Blin, Renée Vaillant, veuve Lemanceau, Jacques Lefebvre, Math. Rougé, Catherine Turpin, veuve Fauscheux, Pierre Bourdais, Mathieu Loizeau, Jean Corbin, Renée Legueré, veuve Dolibard, Marie Garnier, Renée Cessard, André Cessard, Jeanne Denis, veuve Maillard, Renée Hullin, veuve Debonnaire, Jean Boulle (1511-1743); — acquêts, baux, contrats, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure (1511-1743); — procédure entre le curé et le prieur de Sceaux, pour le règlement de la portion congrue et la desservance du prieuré (1570-1693).

G. 2729. (Carton.) — 1 pièce, papier, 1 pièce imprimée.

1574-1745. — Ville de Segré. — Paroisse de la Madeleine. — Déclaration rendue par les habitants à la seigneurie de Marans pour la closerie de Chanteloup, donnée à leur église par François Lhéridon (1574); — mémoire signifié par Joachim Chartier contre Jacques Poisson, concernant la fondation testamentaire du curé Guill. Houssin (1745).

G. 2730. (Carton.) — 1 pièce, parchemin.

1506. — Ville de Segré (suite). — Paroisse de Saint-Sauveur. — Fondation par Jean Pillegault, sieur du Temple, de deux anniversaires en l'église paroissiale.

G. 2731. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 11 pièces, papier, dont 2 plans.

1457-1788. — Paroisse de Seiches. — « Mémoires « des tiltres et papiers concernans les rentes dues à la « Fabricque de l'église et parroisse de St-Aubin de Seiches « et des dons et fondations qui ont esté faittes en laditte « église » (1719); — dispenses accordées par Antoine, cardinal-légat, à Pierre Lecomte, de cumuler les cures de Pruillé et de Seiches (1532); — déclaration rendue par le curé Pierre Thoreau à la seigneurie de Montreuil-sur-Loir, pour son temporel (1457); — testament de Siméon Pinard, sieur du Portal, portant fondation de divers services en l'église paroissiale (1672); — arpentage, baux, plans de la closerie de Bierseul-en-Marcé, dépendant de la chapelle Saint-Yves de Bierseul, desservie en l'église paroissiale (1742-1788).

G. 2732. (Volume.) — In-fol. contenant 30 pièces, parchemin, 56 pièces, papier, ensemble de 222 folios; 1 table de 16 folios papier.

1311-1761. — Paroisse de Somloire. — Fondations, legs, contrats d'acquêts et de rentes, baux, transactions au soutien du temporel de la cure : — fol. 5, ratification par l'évêque de Poitiers d'un échange de dîmes conclu entre le curé Nicolas Gruaux et la dame de Somloire (1311); — fol. 31, transaction entre le curé et Jean de Daillon, qui restitue la dîme des terres de La Jomarière, de La Gabinière, de La Bretêche, de La Pelletrie, de La Donizière et de L'Atelier (1466); — fol. 34, don par Pierre Lefort, prêtre, de maison et jardin dans le bourg (1472); — fol. 62, transaction entre les curés de Somloire et des Cerqueux-de-Maulévrier, contenant procès-verbal de la

plantation de bornes pour la délimitation des deux paroisses (1601); — fol. 78, testament de Charlotte Dubois, veuve de Joachim Barillon, dame de Somloire, portant fondation d'une rente de 13 livres pour le prédicateur de Carême (1616); — fol. 87, lettre d'érection de la confrérie du Rosaire par frère Nicolay, docteur en Théologie, du couvent des Frères prêcheurs de Fontenay (1635); etc.

G. 2733. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1726-1787. — Don à la Fabrique de Somloire par les héritiers d'Étienne Devanne et de Juliette Chouteau du bordage de La Chaperonnière (1726); — déclaration rendue pour ledit bordage au Chapitre du Puy-Notre-Dame (1740); — titre de rente sur une maison du bourg (1787).

G. 2734. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1532-1684. — Paroisse de Sorges. — Vente par le curé François Moreau d'une maison de la rue des Carmes d'Angers (1532); — acquêt par le curé Mathurin Dupin du domaine de La Jouvencière (1684); — fondation par le même et Urbaine Hostin, veuve Ferré, de divers services en l'église paroissiale (1676-1684).

G. 2735. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 36 pièces, papier, dont 1 plan.

1413-1788. — Paroisse de Soucelles. — Déclarations rendues par les curés pour leur temporel aux assises de La Roche-Foulque et de Soucelles (1496-1669); — liste des bancs de l'église et de leurs propriétaires (1788); — fondation par Françoise Belle, veuve de Jacq. Esnault (1661); — contrats d'acquêts et de rentes (1517-1673); — acte de résignation du curé Maurice Houillot au profit de Mathurin Blanchouin (12 juillet 1776); — accord pour les dîmes entre le curé Math. Hellault et l'abbesse de Nyoiseau (1629); — mémoires au nom du curé Guy Leclerc contre Paul de Soucelles pour la propriété des dîmes inféodées (1667); — pour les paroissiens contre les habitants de Villevêque et l'abbesse de Nyoiseau, au soutien de leur droit d'usage et de propriété dans les landes, et aveu de la seigneurie de Soucelles, à l'appui (1413-1770); — fondation, nomination de titulaire, titres de rentes au soutien du temporel de la chapelle et confrérie de Sainte-Catherine (1578-1777).

G. 2736. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1558-1726. — Paroisse de Soulaines. — Confrontation de la frèche ou rente foncière de La Verdeline (XVIIIe siècle); — enquête sur les agissements du vicaire Richaudeau (1458); — procédure contre l'ancien curé Augustin-René Dufresne pour les réparations de l'église et de la chapelle Saint-Urbain (1725-1726); — cession par le curé au seigneur de Noizé d'un petit fief en échange d'une rente de 15 livres (1653); — fondation par François Tesnier de la chapelle Sainte-Catherine (1559); — consentement donné par le seigneur de Noizé à l'union de ladite chapelle à l'école de garçons fondée par le curé Dufresne (1716).

G. 2737. (Carton.) — 17 pièces, papier, dont 5 imprimées.

1348-1788. — Paroisse de Soulaire. — Actes d'assemblées et mémoires pour les paroissiens au soutien de la propriété des communaux contre les seigneurs de La Roche-Joulain et de Soulaire.

G. 2738. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 47 pièces, papier.

1476-1785. — Fondations, déclarations, acquêts, baux du temporel des chapelles de Saint-René, Saint-Jacques, Sainte-Anne, des Palluaux et des Lideraux, desservis en l'église de Soulaire. — La chapelle de Saint-René est fondée le 15 décembre 1609, par la dame de La Quérie, Renée Cartier, à charge par le chapelain « d'enseigner la jeunesse au bourg de Soulerre et tenir l'escolle, sans toutte foys que led. chappellain soit empesché de prendre et recevoir des sallayres et vacations de ses escolliers. »

G. 2739. (Carton.) — 3 pièces, parchemin; 83 pièces, papier.

1349-1786. — Chapelle des Douillets, desservie en l'église de Soulaire : — fondation par Geoffroy Douillet, paroissien de Soulaire, *de Solatria* (1349); — déclarations et baux du temporel, devis de restauration (1756-1786) — ordonnance épiscopale, rendue sur requête du curé Gallard, qui réduit le service (11 mars 1752); — présentations de chapelains (1599-1734); — procédures contre Pierre Daburon et Charles Ménard (1683), René Boumard et André Deschères, nommés en concurrence (1752-1778).

G. 2740. (Carton.) — 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1501-1697. — Testaments portant legs et fondations en l'église paroissiale de Soulaire par Jacquette Rousseau, Michel Vételé, curé, Sébastien Martin, André Bigot, Gervais Bigot et René Carré, ancien curé.

G. 2741. (Carton.) — 34 pièces, parchemin; 48 pièces, papier; 6 sceaux.

1480-1786. — Déclarations rendues par les curés de Soulaire pour leur temporel au Roi (1480-1692), aux seigneuries des Palluaux, du Plessis-Bourré, de La Roche-Joulain et de Soulaire (1508-1733); — prise de possession de la cure par le curé Étienne Lebec (28 février 1608) —

arrêt du Parlement qui attribue au curé la recette des menues dîmes (11 juillet 1670); — acquêts, baux, cordelages, transactions, titres de rentes au soutien du temporel de la cure (1516-1786).

G. 2742. (Carton.) — Débris d'un registre de 41 folios, papier, in-fol.

1764-1769. — Fragments du livre-journal du curé de Soulaire, Boumard : — fol. 39, détail de l'argenterie et des meubles reçus en dépôt de M. l'abbé Gautier; — fol. 50, achat de livres; — fol. 67, prix des grains, fruits, légumes; — fol. 69, copie de la charte de fondation de la chapelle des Douillets en l'église de Soulaire (1349); — folio 81, note sur le nom et les droits des présentateurs.

G. 2743. (Registre.) — Petit in-folio, papier, de 28 folios.

1695-1707. — Paroisse de Soulangé. — « Papier « de recepte pour la chapelle de Sainte-Catherine de Sou« longé. »

G. 2744. (Carton.) — 27 pièces, parchemin; 57 pièces, papier ; 2 cachets.

1449-1784. — Paroisse de Souzay. — Procès-verbaux de prise de possession de la cure au nom de Noël de Vaucelles (15 avril 1653); — dons et fondations, baux, contrats d'acquêt, titre de rentes au soutien du temporel de la cure et des chapelles de Sainte-Catherine, de Saint-Florent et de Saint-François *alias* des Belliards, de Saint-Vincent *alias* Notre-Dame, et de Saint-Jean-Baptiste, desservies en l'église paroissiale (1449-1784).

G. 2745. (Carton.) — 3 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1458-1772. — Paroisse de Thorigné. — Prise de possession de la cure par Pierre Maugendre (1458) et Pierre Bruneau (1772); — transactions entre le curé et les paroissiens qui exemptent le curé des réparations de l'ancien presbytère ruiné, acceptent en remplacement la donation d'une maison et ratifient l'union de la chapelle de La Gravelle à la cure (1628-1676); — cordelage, baux, déclarations du temporel et décret d'union de la chapelle des Blandinières à la cure (1620-1771); — quittances de rentes dues par le curé aux fiefs de Hoges, de La Hardrie et de Grez (1690-1770).

G. 2746. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

XIVe siècle-1688. — Paroisse de Thouarcé. — « État de l'église paroissiale et de tout le spirituel de la paroisse », adressé à l'Évêché par le curé Franc. Thibaudeau (1688, copie); — concession par Bouchart de Lisle, seigneur de Thouarcé, au « commun du pays, especiaule« ment des habitants ou possesseurs dedans les bornes de sa « garenne de Thouarcé » d' « user du droit de lad. garenne « en prenant toutes manières de bestes, ouaiseaux et pois« sons à toutes manières de engeins. » — (Sans date; copie du XIVe siècle.)

G. 2747. (Carton.) — 35 pièces, parchemin; 102 pièces, papier, débris de sceaux.

1403-1784. — Déclarations rendues par les curés de Thouarcé pour leur temporel aux assises du prieuré de Thouarcé et des seigneuries de Vaux, L'Épinay, Belligné, Thouarcé, Gilbourg (1604-1741); — baux et contrats d'acquêts, contrats de rentes et titres nouveaux au soutien du temporel de la cure (1403-1784).

G. 2748. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1529-1762. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Thouarcé par Jean Thibault, Maurice de La Touche, Barth. Gaultier, René Jarry, Jean Provost, Jeanne Bory, femme de Jacq. Charton, Franç. Teignen, Julien Lebreton, René Blordier et Renée Ayrault, sa femme, Jacq. Nail, curé de Thouarcé, Lucas Bastier, Jean Baudry, Pierre Giet, Louise Humeau, veuve Godefroy Lambert, Guill. Bouet, Simon Jarry, ancien curé de Thouarcé, Guillelmine Guérin, veuve Pierre Vernoil, Nic. Peigné, Jullien Renaudineau, Jeanne Deschamps, femme Rossignol.

G. 2749. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier.

1522-1782. — Fondations et déclarations du temporel des chapelles de Saint-Jean-de-La-Grueschère, de Sainte-Barbe, de Saint-Jacques, de Saint-René *alias* les Saints-Martins, et de Saint-Nicolas, desservies en l'église paroissiale de Thouarcé; — acquêt par le curé Simon Jarry d'une maison et fondations de rentes au profit de la maîtresse d'école (1728-1773).

G. 2750. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 144 pièces, papier.

1609-1788. — Chapelle de Saint-Lumin *alias* Saint-Lézin, autrefois desservie dans le Château. — Brevets et prises de possession des titulaires; — quittances d'honoraires du service; — baux du temporel; — recette et administration des rentes; — frais d'entretien des bâtiments, du mobilier et des ornements des autels; — lettres du curé et du chapelain traitant de la réunion de la chapelle à la cure; — traduction des chartes du XIe siècle, extraites du *Cartulaire Blanc* de Saint-Florent, concernant la fondation des églises de Thouarcé (XVIIIe siècle).

G. 2751. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1442-1774. — Paroisse de Tigné. — Dons et legs

portant fondations en l'église paroissiale par Ant. et René Gallard, Laurent Bertin, Louis Gendron, René Paumeau, Luc Cocard, Renée Nourisson, Andrée Leroy, veuve Noël Brion, Marguerite Guyollé, veuve Gendron, Ét. Guérin et Marie Pellé, veuve Bertrand (1594-1774); — contrats d'acquêts et titres nouveaux de rentes à l'appui du temporel de la cure (1492-1743), des chapelles Sainte-Anne, Sainte-Catherine, Notre-Dame, et de la confrérie de l'Assomption (1631-1755).

G. 2752. (Carton.) — 8 pièces, parchemin; 23 pièces, papier, dont 4 imprimées.

1648-1758. — Paroisse du Toureil. — « Mémoire « instructif pour Messieurs les curez du Diocèse d'Angers, « touchant les registres qu'ils doivent tenir » (1676); — arrêts du Conseil d'État concernant la nomination des collecteurs de paroisses (1685-1688); — taux et égail de 3 minots deux quarts de sel, revenant à 14 boisseaux mesure de Paris, sur les paroissiens (1707); — transactions, contrats d'acquêts, titres nouveaux, lettres des prieurs de Chavagnes, portant reconnaissance de rentes au profit de la cure (1648-1758); — procédures au soutien du legs de l'abbé Pierre Mazé (1649-1745).

G. 2753. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1626-1766. — Paroisse de La Tour-Landry. — Transactions entre le curé et le seigneur de La Giraudière pour le service de la chapelle seigneuriale (1626), — entre les paroissiens et la dame de La Giraudière, concernant la taille et la taxe du sel (1668); — mémoire pour les curés de La Tour-Landry et de Joué contre le chapitre de Saint-Maurice d'Angers pour le droit de sixte (1766).

G. 2754. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 129 pièces, papier.

1615-1790. — Paroisse de Trémont. — Inventaire des titres de la fabrique (1765); — contrats d'acquêts, baux, titres nouveaux, procédures au soutien de son temporel (1615-1790); — assemblées de paroisses pour nominations de procureurs (1768-1787) et bail du vicariat (1785); — comptes de fabrique (1726-1784), quittances à l'appui, notamment du couvreur et du serrurier (1736-1739).

G. 2755. (Carton.) — 3 pièces, papier.

1612-1649. — « Mémoire de ce qui a esté recueilly « et amassé d'argent par la paroisse de Trémont pour faire « careler l'esglise en ceste presente année 1612; » — quittances de René Grelier, maître vitrier (1642), et des peintres Thury « pour deux tableaux » (1643) et René Bourgeois pour « l'ouvrage de peinture que j'ay fait à deux « enrichissement qui sont aux deux costez du grand autel » (1649).

G. 2756. (Carton.) — 23 pièces, parchemin; 90 pièces, papier.

1497-1767. — Déclarations rendues au Bureau d'amortissement et aux assises de Cernusson, de La Roche-Bousseau, de Lucet, du prieuré de Trémont par le curé, le vicaire, le procureur de fabrique de Trémont (1691-1767); — état du domaine et des rentes, des revenus et charges de la cure, dressé par le curé Mathurin Moreau; — contrats d'acquêts, baux, titres nouveaux, procédures au soutien du temporel de la cure (1497-1766).

G. 2757. (Cahier.) — 1 cahier, petit in-4°, parchemin, de 6 folios.

1497. — « C'est le papier des rentes de deniers, blez, « dixmes et autres revenus deuz par chacun an à la fabrice « de l'église de Nostre-Dame déservie à Tresmons, fait en « l'année mille IIII[c] quatre-vingts-dix-sept. »

G. 2758. (Carton.) — 12 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1502-1782. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Trémont par Charlotte Hacault, Charlotte Renaud, veuve Robert, Franç. Froger, Camille de Fesques, Mic. Froger et Renée Porcher, Pierre Polleau, Urb. de Souvigné, Pierre Rabit, L. Villain, Louise Poitou, femme Gruget, Cath. Martineau, Marie Chabosseau, Charlotte Turlais, femme Boudier, Franc. Morineau, Gillette Dutour, femme Blaisteau, Mathurine Bérard, Mic. Polleau, Renée Cesbron, Ch. Bouyer, Jeanne Gendron, Mathurin Ogereau, Luc Chicotteau, Urbaine Fillon, femme Guillon, Jeanne Froger, Michelle Gaschet, Martin Hamon, Martin Hacault, Jean Froger, René Veau, Mathurin Robin, Louise Bourcier, Ét. Turlais, Claude Michaut, Urb. Mestivier, femme Abellard, Michelle Courand, Jean Pellerin, Martin Charuau, Marie Pavion, Math. Moreau, René Boudier, Paschal Robert, Pascal Richoux, Barbe Gendron, Cath. Frogier, Perrine Cassin, Michelle Gaschet, Marg. Gaschet, veuve Charruau, Michau Lebloy, Math. Frogier, Pascal Robert et Denise Frémondière, Math. Ponneau, Math. Ogereau, Gillette Villain, Michel Mestayer, etc.

G. 2759. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1625-1767. — Fondations, acquêts, rentes, titres nouveaux au soutien du temporel des chapelles de Sainte-Barbe et de Notre-Dame-de-Pitié *alias* de La Frairie (1625-1767), desservies en l'église de Trémont; — fondation par Urbain d'Aubigné, seigneur de Tigné, et Marie Gabriau, sa femme, et homologation par l'évêque Henri Arnauld de la confrérie du Rosaire (1668-1692).

G. 2760. (Carton.) — 20 pièces, papier.

1591-1782. — Paroisse de Trèves. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Saint-Aubin de Trèves par Mic. Taugourdeau, Gillette Camus, René Tessier, Pasquette Daubonne, veuve Joly, Madeleine Gendron, Louise Saudubois, femme Cirot, Urb. Tessier, Catherine Blanchet, Marie Gaultier, femme Ambroise Chaslot, Jeanne Demion, veuve Dufour, et Guillaume Gendron, André Guillemet, Madeleine Musset, femme de René Louet; — « mémoire des fondations tant anciennes que nouvelles « faites en l'église Saint-Aubin de Trèves jusqu'en l'année « 1669. »

G. 2761. (Carton.) — 9 pièces, parchemin; 51 pièces, papier.

1680-1784. — Nomination et procès-verbaux de prise de possession de la chapelle des Prés-Noyaux par les curés Langlois et Huard et par l'abbé René Gasnier; — testament, inventaire, titres de rentes viagères et procédure concernant la succession de ce dernier, mort à Saumur le 9 février 1775, et lettres et quittances concernant le service de sa chapelle de Saint-Martin en l'église de Saint-Martin de Tours; — présentation et prise de possession de la chapelle de Saint-Louis en l'église de Trèves.

G. 2762. (Carton.) — 62 pièces, papier.

1575-1780. — État des charges et revenus de l'église paroissiale de Saint-Aubin de Trèves (XVII[e] siècle); — correspondance et mémoire concernant la dépendance de l'île de Trèves prétendue contradictoirement par les curés de Trèves et de Chênehutte (1725-1727); — mémoires par les curés et habitants des enclaves de la paroisse de Trèves et Cunaud-en-Vallée contre les habitants de Trèves, de Cunaud et des Rosiers, usagers sur les communs du comté de Beaufort, opposants à l'arrêt obtenu par les habitants des enclaves le 17 septembre 1741, qui leur permet d'enclore douze arpents des communs; — acquêts, baux, titres nouveaux de rentes à l'appui du temporel de la cure (1575-1769); — nominations des procureurs de fabrique (1770-1780).

G. 2763. (Carton.) — 61 pièces, papier.

1736-1786. — Inventaire après décès des meubles du curé de Trèves, Louis Palluau (1736); — procès-verbal, dressé sur requête du curé Louis Béguier, de l'état des livres servant aux offices (1777); — collation de la cure et pouvoirs délivrés par l'évêque à René Langlois; — transactions avec les habitants pour la restauration du presbytère, avec le prieur de Trèves pour la portion congrue (1760-1769); — inventaire après décès des titres et papiers du curé Langlois (1784); — lettres à lui adressées par Dolbeau, Anne Coudray, veuve Millerand, Bourcier, Oshiell, comtesse de Trèves (avec cachet), Béranger, Cochon, prieur de Saint-Macé, Fougeray, curé d'Allonnes, Nic. de Maisonneuve, Beusnier, chirurgien, Cahouet, Dupont (avec cachet), Gaillon, chanoine de Saint-Maurice, Bernardeau, prieur de Saint-Cyr, Terrien de Lépinay, Jos. Lechapelier et divers parents ou amis (1762-1783); — inventaire après décès des titres du curé Alphonse François Huard (1786); — prise de possession de la cure par André Béatrix (1786).

G. 2764. (Carton.) — 19 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1492-1735. — Paroisse des Tuffeaux. — Présentation à la cure par Marie de Luxembourg, dame de Blou, de Macé Leber (1492), de Jacques d'Argouges (1497) et de Jean Bellemotte (1499); — état des charges et rentes de l'église, et déclarations du temporel rendues par les curés aux seigneuries du Bois-de-Maillé, de Tessonneau, de Boumois et du prieuré de Chênehutte (1461-XVIII[e] siècle); — baux de la cure et des dîmes en dépendant (1580-1735); — fondations en l'église paroissiale par Joseph de la Rivière et Jean de Saint-Amelle, seigneur des Fontaines, et par Mathurin Barbin (1573-1683); — « s'ensuivent les anni- « versaires fondées et déservies » (XVII[e] siècle); — acquêts, rentes, titres nouveaux au soutien du temporel de la cure (1495-1713); — collation de la cure par l'évêque d'Angers à Pierre Dutier (28 décembre 1733) et prise de possession (31 décembre).

G. 2765. (Carton.) — 1 cahier, petit in-fol., papier, de 10 folios; 1 cahier, petit in-4°, papier, de 30 folios; 1 pièce, parchemin; 15 pièces, papier.

1592-1785. — Confrontations, transactions, procédures concernant les dîmes de la cure des Tuffeaux (1666-1785); — « recepte faicte par René Bérard, fermier, des « rentes tant en bledz, froment, seigle, febves, noix, que « autres espèces de grain et de deniers deubz chaque année « à la cure Nostre-Dame-de-la-Prée *alias* Les Tuffeaux « tant du costé de la vallée que de là la rivière de Loire » (1592-1611); — « recepte tant en bled qu'argent faitte « par moy m[e] Mathurin Guilbault, curé, pour l'année 1631. »

G. 2766. (Carton.) — 49 pièces, parchemin; 116 pièces, papier.

1462-1790. — Paroisse de Varennes-sous-Montsoreau. — Inventaires des titres de la cure (1655-1747); — prise de possession par René Richard (18 septembre 1662); — procès-verbaux, état de réparation et baux de la cure (1614-1747); — « mémoire des bénéfices de la paroisse »

(1690); — déclaration rendue par le curé Richard de son temporel à la Chambre souveraine (1690); — dons et legs portant fondations par Julien Loyau, Pierre de Lhopitau, Marie de Richaudeau et René Richard, curé (1623-1693); — contrats d'acquêts, baux, rentes, titres nouveaux au soutien du temporel de la cure (1462-1790).

G. 2767. (Carton.) — 3 pièces parchemin; 1 sceau.

1520-1535. — Pouvoirs donnés par les vicaires généraux à Laurent Berge et Jean de Loppitau, procureurs de la fabrique de Varennes, de faire bénir et consacrer la nouvelle église, *quam de novo construi et edificari magnifice fecistis* (15 octobre 1520); — charte de dédicace et de consécration de l'église par l'évêque de Chytri, Jean (avec sign. aut., 17 octobre 1520); — commission adressée par le vicaire de l'archiprêtre de Bourgueil au vicaire de Varennes et au procureur de fabrique de Montsoreau de recevoir et d'examiner les comptes de fabrique de Varennes (13 août 1535, avec sceau sur simple queue de parchemin).

G. 2768. (Carton.) — 15 pièces, parchemin; 82 pièces, papier.

1496-1780. — Fondations, collations, procès-verbaux de prise de possession, baux, rentes, papier de recette du temporel des chapelles de la messe matutinale, des Coullons, de Monthoron, de La Motte ou des Moriceaux, de Sainte-Anne, de Sainte-Catherine, de Saint-Jacques et de Saint-Jean, de Saint-Étienne-des-Jardins et du Saint-Sacrement, desservies en l'église paroissiale de Varennes.

G. 2769. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 81 pièces, papier.

1528-1757. — Baux, confrontations, procès-verbaux, mémoires, requêtes, transactions, correspondances, procédures, concernant les dîmes et les novalles contestées notamment entre le curé et les seigneurs de Chanfrau (dont deux lettres de M. Du Petit-Thouars (1738-1739), une de la marquise Nicolay de La Chastre); — reconnaissance par l'abbesse de Fontevrault « de cer« taine petite dîme due à la cure » (1646; — avec sign. aut. de Jeanne-Baptiste de Bourbon de France).

G. 2770. (Carton.) — 3 pièces parchemin; 21 cahiers de 271 folios, papier.

1511-1792. — Comptes des recettes et dépenses de la fabrique de Varennes, rendus par Richard Beaumers et Mathurin Tan (1511-1513): — « à Jehan Périneau dit Cour« sillon, pour le reste de ce qu'il disoit luy estre deu pour la « faczon des ymaiges de Saint-Laurent et Sainte-Emérance, « XI s.; » — par Pierre de l'Ospitau, P. de La Motte et René Leseigneur (1514-1520) : « à ung nommé Jehan « Gandon, demeurant à Lodun, la somme de 7 livres 10 s. t. « pour la faczon des cloches; — à Nic. Vandrenne « saintier, la somme de 6 l. t. pour la faczon de deux « cloches; — à Tassin Tourteau, vitrier, et à Jeh. Besnart, « 27 l. 10 s. t. pour avoir fait les vitres de la chapelle; « ausd. vitriers, 10 s. t. pour la faczon d'une ymaige Saint« Antoine, qu'ils ont faicte esd. victres, laquelle ilz ne estoient « tenus faire par leur marché »; — par Laurent Berge et Jean de Lospitau (1521) : « mises faictes à l'occasion de la « bénédiction de l'église »; — par Jean Daguideau et P. Poitevin (1524) : « mise touchant les francs archers »; — par Bertrand Gaultier et Macé Aubry (1525), Guill. Gaultier et Jean Berge (1526), Macé Rou et Etienne Mercier (1531), Et. Coltier et Pierre Mercier (1534), Guill. Rou et Julien Espagneul (1535), Guill. Joullon et Guill. Douete (1536), Guill. Letourneux et Pierre Coulbon (1537), Jean Ballé et René Biesmon (1538), Isaac Haigrons et Mic. Leseigneur (1540), René Gaultier et Martin Rou (1542), André Besnard et Louis Langlois (1594), Mathurin Poulle et Nic. Allain (1787-1792).

G. 2771. (Carton.) — 2 cahiers in-fol., papier, de 96 folios.

1656-1715. — Recette par Urbain de La Motte, fermier (1656-1659) et Jacq. Blanchard, chirurgien (1713-1715), des rentes dues à la fabrique de Varennes.

G. 2772. (Carton.) — 11 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1517-1620. — Paroisse de Varrains. — Transaction entre les religieux de Saint-Florent et le curé pour les dîmes (1691); — sentence de l'Officialité d'Angers portant règlement pour le service de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (1620); — dons et legs portant fondations par Pierre Sanzay, Étienne Coutelet, Catherine Dumesnil, Marie Lecomte, Charles Chasle, Marguerite Chasle, veuve Sanzay, Vincente Guérineau (1531-1723); — acquêts, baux, rentes, titres nouveaux au soutien du temporel de la cure (1517-1784).

G. 2773. (Carton.) — 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1484-1782. — Paroisse de Vauchrétien. — Prise de possession de la cnre par Jean Coléard (10 janvier 1694); — dons et legs par Hilarion Truchon et Christophe Bidault (1654-1690); — contrats d'acquêts et de rentes au soutien du temporel (1484-1782).

G. 2774. (Carton.) — 1 pièce, parchemin; 32 pièces, papier.

1477-1766. — Paroisse de Vaudelenay. — Prise de

possession de la cure par Jacq. Effroy (6 décembre 1572) ; — « inventaire des meubles, vaisseaux, linge et autres « ornemens apartenans à l'église paroissiale » (1730) ; — procès-verbaux, transactions, procédure concernant l'entretien de la cure (1747-1751) ; — déclarations rendues par les curés aux fiefs de Champagne, de Chavannes et de Montreuil-Bellay (1477-1673) ; — acquêts et déclarations concernant le fief de La Guerche en Vaudelenay (1602-1766).

G. 2775. (Carton.) — 1 cahier, in-folio, papier, de 42 folios ; 4 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1492-1688. — « C'est le livre des anniversaires qui « se doibvent annuellement dans l'église parochiale de « Vaudelenay, par Mᵉ Ant. Gourdault, prestre, curé et ses « vicaires » (1654-1688) ; — procédure entre le seigneur des Pastures et le curé, concernant la propriété de terres assignées pour l'entretien d'une lampe ardente (1492-1566).

G. 2776. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 132 pièces, papier.

1510-1784. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale de Vaudelenay par Pierre Lervois, Franc. Sansier, Renée Herpin, femme Rangeard, Catherine Baudouin, femme Sancier, Nic. Guitton, Guillaume Vallée (1557-1718) ; — contrats d'acquêts et de rentes, titres nouveaux, procédures au soutien du temporel de la cure (1510-1773) ; — constitution par Marguerite Dutertre, veuve de René Pellaud, d'une rente de 50 livres sur la terre de La Pinsonnière « pour aider à la nourriture et sub« sistance des pauvres et en la saison qu'ils en auront le « plus besoin » (1687-1784).

G. 2777. (Cahier.) — In-folio, papier, de 39 folios.

1648-1659. — « Estat et papier de recepte des rantes « foncières ausmosnières et requérables de bleds et « argent, chappons et poulles dans chacun an au jour et « feste de M. Saint Michel à la cure » de Vaudelenay.

G. 2778. (Registre.) — In-folio, papier, de 64 folios.

1686-1715. — Recette des rentes en blés et en argent.

G. 2779. (Registre.) — In-folio, papier, de 102 folios.

1716-1746. — Recette des rentes « en bled, froment, « méteil, chapons, poules et argent », dues à la cure de Vaudelenay.

G. 2780. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 132 folios.

1754-1760. — Recette des rentes en blés et en argent dues à la cure de Vaudelenay.

G. 2781. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 133 folios.

1761-1767. — Recette des rentes en blé et en argent dues à la cure de Vaudelenay.

G. 2782. (Registre.) — Petit in-4°, papier, de 132 folios.

1766-1771. — Recette des rentes en blé et en argent dues à la cure de Vaudelenay.

G. 2783. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 150 pièces, papier, dont 1 dessin et 2 plans.

1615-1776. — Paroisse de Vaulandry. — Inventaire des titres de la fabrique (10 juillet 1762) ; — dessin à la plume, non signé, « de deux places, à costé du grand « autel, que je voulais faire faire, [dit le curé] pour poser « les deux figures de S. Pierre et de S. Paul ; mais les « habitants ou les méteyers en ont empêchés, parce qu'ils « n'ont pas voulus charoyer gratis les matériaux. J'ay bien « regret, qu'il ne soit pas exécuté parce qu'il est magni« fique. *Boizard.* 1736 » ; — dons et legs portant fondations par Françoise Richard, Jeanne Roisné, femme Baudry, René Couette et Julienne Rousseau, Simon Janvier, Jacq. Davy, Marie Duvau, veuve Huberdeau (1615-1734) ; — concession d'un banc (1715-1730) ; — acquêts et titres nouveaux de rentes dues à la fabrique (1627-1776) ; — procédures au nom des paroissiens contre les décimateurs pour le blé des pauvres (1722-1735), contre le prieur pour le service de la première messe des fêtes et dimanches (1690-1706), contre les prieurs et religieux de Mélinais et de Saint-Serge pour les réparations du clocher, du chancel et du clocher de l'église (avec un plan de l'église et une lettre autographe (1730) du marquis de Turbilly (1677-1737).

G. 2784. (Carton.) — 4 pièces, papier ; 1 cachet.

1706-1789. — Paroisse de Vern. — « Confronta« tions, consistances de l'étendue des limites et bornes de « la dixmairie appellée des Mazeris *alias* des Bagots, per« ceue dans un quantou de la paroisse de Vern » (1706) ; — présentation par Charles-Jean-Louis Vollaige, seigneur de Rouillon, et nomination par l'évêque d'Angers d'André-Jean Montagne à la chapelle de La Tesnière, desservie en l'église paroissiale (1789, avec cachet aux armes de l'évêque Couet de Lorry).

G. 2785. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1473-1693. — Paroisse de Vernantes. — Nomination par Pierre, archiprêtre de Bourgueil, curé de Vernantes, de Simon Hernault, Jean Vauvert et Jean Séchier pour procureur de fabrique (1473) ; — testament du curé Clément Gillot (1693).

G. 2786. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1563-1778. — Paroisse de Verrie. — Déclarations rendues par les curés aux seigneuries de Baucheron et de Saint-Florent pour leur temporel (1563-1710) ; — « papier « contenant les domaines, rentes, gros dus à la cure, « ensemble les anniversaires fondés en ladite église, les « joignants des domaines, noms et terres sujettes aux « rentes. Ceux qui auront donné de nouveaux titres y seront « compris », par le curé Ratouis (1688-1693); — contrats et titres nouveaux de rentes au profit de la cure et des pauvres de la paroisse (1629-1778).

G. 2787. (Carton.) — 27 pièces, parchemin ; 112 pièces, papier.

1474-1786. — Paroisse de Saint-Just des Verchers. — Déclarations, arpentages, contrats d'acquêts, baux, titres nouveaux de rentes, procédures au soutien du temporel de la cure ; — lettre du chevalier Bitault au curé Bizard, concernant une rente (1740, avec cachet aux armes).

G. 2788. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1451 - 1728. — Plainte à l'official de Poitiers par Jean Nyvaud, prêtre habitué en l'église de Saint-Just, contre Olivier Huguet, prêtre, qui l'a injurié (1451) ; — procédure entre le curé et les fermiers des dîmes (1578); — déclaration du temporel de la cure (1728).

G. 2789. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 79 pièces, papier.

1552-1779. — Paroisse de Saint-Pierre des Verchers. — Sentence de la Sénéchaussée de Saumur qui reconnaît au seigneur d'Echeuilly, acquéreur du fief des Verchers, les droits seigneuriaux de la paroisse de Saint-Pierre (1641) ; — devis estimatif des réparations du porche et de la sacristie (1779); — état des domaines de la cure (XVIIIe siècle) ; — dons et legs portant fondations par André Gueniveau, Phil. Quelée, Jean Richard, Mic. Beausse, Antoinette Legrand, veuve Filocheau, René Valin, Françoise Herpin, veuve Guittière, Anne Retiveau, veuve Texier, René Herpin, Louis Besnard, Jean Nicolas et Jeanne Blandeau, Marie Flonneau, femme Morin, René Chauvreau, Vincent Marsolle, René Esnault et Françoise Viliers, René Réveille, Math. Valin; — états mensuels des fondations (XVIIIe siècle).

G. 2790. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1445-1774. — Contrats et titres nouveaux de rentes dues à la cure de Saint-Pierre des Verchers sur les maisons, titres et vignes de La Petite-Rivière, de Court-Bois, de La Petite-Ouche, de Pierre-Noire, des Petits-Noyers, de La Masse-Turquais, de Lavau, des Servés et de Baugé.

G. 2791. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier ;
1 cachet.

1333-1776. — Paroisse de Vézins. — Décret de l'évêque de La Rochelle qui porte de 160 livres à 250 livres la rente due par le prieur au curé et à son vicaire pour la desservance du prieuré (16 juillet 1776; avec cachet aux armes et sign. aut. de Franç.-Joseph Emmanuel [de Crussol d'Uzès] ; — devis des ouvrages de sculpture en bois doré, menuiserie, marbre, serrurerie, carreaux de rairie et ardoises, fonts baptismaux avec piédestal, bénitier avec piédestal, qu'il convient de faire dans l'église paroissiale, par Denis-Antoine Gervais, sculpteur et pensionnaire du Roi (22 janvier 1757) ; — compte rendu des dépenses des dits travaux par Joseph Prudhomme, Laurent Bossoreille et Jacques Champion, procureurs de fabrique (3 août 1758) ; — dons et legs portant fondations par Simon Valleau, Jacquette Ayrault, veuve Barbault, Jacques Besnard, Nicolas Catelineau, Jeanne Blouin, François Reverdy et Perrine Guérin (1605-1714) ; — contrats d'acquêts et de rentes, baux, titres nouveaux au soutien du temporel de la cure (1333-1765) ; — sentence du juge conservateur des priviléges de l'église d'Angers, qui condamne Pierre de La Cour, seigneur du Bois-de-La-Guibourderie, à servir une rente de dix setiers de froment à Jean Ogeron, chapelain de la chapelle de L'Esperonnière, desservie dans le cimetière de l'église paroissiale de Vézins (1456).

G. 2792. (Carton.) — 5 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier.

1514-1741. — Paroisse du Vieil-Baugé. — Inventaire des titres de la cure et de la fabrique (1655-1720) ; — provisions de la cure par François Richomme, Franç. Corvaisier et Guill. Du Hardas (1514-1647) ; — ordonnance épiscopale rendue après visite de l'église et du cimetière (1630-1695) ; — assemblée des habitants pour la restauration de l'église (1725); — procès-verbaux de visite de la cure (1716) ; — arrentement de la sacristie (1545) ; — nomination d'un sacristain (1701); — lettres de Lemesle, Juguenau, Lemotheux, Rouelle, l'abbé de La Vrillière, portant envoi d'argent pour les pauvres (1733-1741) ; — don par Charles Lancelot et Marie-Sainte Hové d'une tapisserie pour l'ornement de l'église (1715).

G. 2793. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 11 pièces, papier.

1505-1781. — Déclarations rendues par les curés et les procureurs de fabrique du Vieil-Baugé pour leur temporel au Domaine et aux assises de Poillé, de La Gouberie, de Noirieux et de Carcou.

G. 2794. (Carton.) — 1 pièce, parchemin ; 21 pièces, papier, dont 2 imprimées.

1738-1762. — Mémoires et requêtes adressées par les curés, prêtres, habitants de la paroisse du Vieil-Baugé, à l'Intendant de Tours, afin d'être déchargés des droits d'inspecteurs aux boissons, perçus par le fermier des Aides sur le bourg ; — à M. Roullier, seigneur de paroisse, afin d'obtenir son appui (projet et copies); — arrêts et copies d'arrêts du Conseil d'État (12 novembre, 8 décembre 1726); — lettre de l'avocat Lemercier au curé Lemercier, son frère, sur cette affaire, dont il le dissuade (1762); — requête particulière de Charles-Julien Hirly de La Gaste, tendant à même décharge personnelle (1738).

G. 2795. (Carton.) — 21 pièces, parchemin ; 158 pièces, papier.

1571-1698. — Mémoires, procédures, transactions pour le curé du Vieil-Baugé contre le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers, les religieux du Louroux, le prieur du Vieil-Baugé, au sujet de la propriété des dîmes et novales.

G. 2796. (Carton.) — 12 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier.

1465-1784. — Dons et legs portant fondations en l'église paroissiale du Vieil-Baugé, par Renée Richomme, Madeleine Cupif, veuve Deschamps, Jean Riobé, Renée Lechesne, femme Masse, Toussaint Lebreton, Franç. Corvaisier, Pierre Coudray, Guill. Jouis, Henri et Mathieu Pillet, Alex. Bourreau, Guil. Floceau, Jacq. Marchand, Hardy Tillon, Robert Richomme, Christ. Reveau, Julienne Bourdin, femme Coulliard, Math. Lancelot, Jean Poirier, Pierre Riobé, Touss. Lebreton, Guill. Marais, Jean Jacquet, Julienne Lefrère.

G. 2797. (Carton.) — 42 pièces, parchemin ; 55 pièces, papier.

1550-1780. — Mémoires des rentes dues à la fabrique du Vieil-Baugé (1670); — contrats et titres nouveaux de rentes constituées sur le clos des Cheminées, Les Chabots, La Barre, Le Vaumoulin, La Vincendrie, Les Coudreaux, Le Cormier, Le Vaudevilliers, les moulins de La Pierre, Les Sausserais, Le Martray, La Jardraie, etc. ; — baux et acquêts au soutien du temporel de la cure et de la fabrique.

G. 2798. (Carton.) — 4 cahiers in-folio, papier, de 160 folios.

1532-1595. — Comptes des recettes et mises de la fabrique du Vieil-Baugé rendus par René Dusaulle et René Boyer (1532-1554); — par André Marchand et Jean Tranchant (1575-1577) : — « à l'hoste du *Cheval-Blanc*, pour la « despense que M. l'Esleu Belot avoyt faicte avecques ung « marchant du Mans, qui luy avoyt vendu ung cheval pour « servir à la parroisse, lorsqu'il ariveroit de la gendarmerye, « pour aller au davent, CVII s. VI d. ; — le 20 septembre « pour la despense des segretains et de deulx hommes qui « avoyent aydé à oster les ymaiges, ornemens et linge de « lad. église, affin qui ne fust gasté et robé des gendarmes, « XXIII s. » ; — par Étienne Guillot et René Hermon (1594-1595) ; — « pour présent de six chappons à MM. les Esleuz « de Baugé tendant affin de soulaiger le général des habi- « tants, procédant au département des deniers des tailles, « LX s. ; — quand la procession alla à Saumur, pour avoir « la permission de passer, payé à un soldat, X s. »

G. 2799. (Carton.) — 36 cahiers in-folio, papier, de 405 folios.

1608-1693. — Comptes des recettes et mises de la fabrique du Vieil-Baugé, rendus par Jacq. Bariller et Michel Garreau (1608-1610) : « à René Buisson, mᵉ menuisier, « 6 l. pour avoir osté des deulx costés du cœur de l'église « les panneaux, qui estoyent au dessus des cherres du « cœur, et au lieu d'iceulx mins et apposé de petittes cou- « lombes et moulleures tant dessus que dessous desd. « coullonnes » ; — par Etienne Maudoux (1626-1627) ; — par Adrien Fouy (1636-1637); — par Rabouan et Garreau (1638-1640), André Dupont (1642), Jean Michel et Guill. Gaudais (1648), Urbain Maudoux (1657), Franç. Boyau (1658), Marguerite Lancelot, veuve Gaudais (1659), Jean Gaudais (1661), Charles Gaillard (1662), Mich. Maugars (1664), Jacq. Lecomte (1665), Pierre Delanoue (1668), André Dupont (1669), Nic. Évrard (1670), Jean Plainchesne (1671), Julien Lemarié (1672), P. Huberdeau (1673), Jacq. Gaultier (1675-1677), P. Delanoue (1679), André Lemercier (1680), Nic. Sacher (1682), Ch. Durand (1683), Math. Lancelot (1684), Franç. Vallée (1685), P. Huberdeau (1688), P. Rétif (1690), Ét. Chalopin (1691), Math. Ludeau (1692), Claude Taunay (1693).

G. 2800. (Carton.) — 36 cahiers in-folio, papier, de 314 folios.

1704-1791. — Comptes des recettes et mises de la fabrique du Vieil-Baugé par Jacq. Poirier (1704-1706), Vincent Hairauld (1707-1709), Nic. Delanoue (1710-1711), P. Barriller (1713-1715), P. Gaultron (1722-1723), P. Beusnet (1724-1725), Ch. Bertrand (1726-1727), Ambr. Rivier (1728-1729), Pierre Oger (1730-1731), Vinc. Gaultron (1738-1739), Ét. Herrault (1740-1741), P. Ruelle (1742-1743), P. Rabouan (1746-1747), Jean Banzouin (1748-1749), Jean Guisteau (1750-1751), Thomas Brient (1752-1753), René Cochon (1754-1755), M. Soyer (1756-1757), P. Chevreux (1758-1759), P. Gaultron (1760-1762), P. Gaultron (1766-1767), Franç. Souillet (1768-1769), Math. Taunay (1770-1771), Jean Brard (1772-1773), P. Gaugain (1774-1775), Urb. François (1776-1777), J. Lemasson

(1778-1779), P. Oger (1780-1781), Jean Souillet (1782-1783), Pierre Boyer (1784-1785), R. Charlot (1786-1787), Jacq. Gaudais (1788), Mich. Choiseau (1789-1790), Ch. Floceau (1791).

G. 2801. (Carton.) — 7 pièces, parchemin ; 21 pièces, papier ; 1 cachet.

1507-1788. — Temporel de la chapelle de La Grillardière *alias* de La Gaillardière, des Cinq-Plaies et de la confrérie du Saint-Sacrement, desservie en l'église du Vieil-Baugé ; — une lettre (avec cachet aux armes) de l'abbé de La Vrillière.

G. 2802. (Registre.) — In-fol. papier, de 37 folios.

1745 environ. — « Livre des recettes des rentes et « des revenus de la confrérie du Très-Saint-Sacrement et « les noms des débiteurs modernes d'icelle. »

G. 2803. (Carton.) — 9 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1434-1732. — Ville de Vihiers. — Paroisse de Saint-Jean. — Déclarations rendues par le curé pour son temporel aux assises du comté de Vihiers (1534-1630); — fondations par Math. Humeau et Paul Nicolas (1624-1732); — acquêts, baux, rentes à l'appui du temporel de la cure et de la chapelle de Laudouinière (1434-1711).

G. 2804. (Carton.) — 4 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1474-1787. — Ville de Vihiers (suite). — Paroisse de Saint-Hilaire-du-Château. — Déclaration rendue par le curé J.-A. Blanvillain pour son temporel aux assises du comté de Vihiers (1706); — baux et contrats d'acquêts et de rentes au soutien du temporel de la cure et de la chapelle Saint-Yves (1474-1787).

G. 2805. (Carton.) — 17 pièces, parchemin; 101 pièces, papier.

1413-1789. — Ville de Vihiers (suite). — Paroisse de Saint-Nicolas. — Déclarations rendues par les curés pour leur temporel aux assises du comté de Vihiers (1688-1727); — acquêt et restauration de la cure; procédure y relative, avec consultation de Pocquet de Livonnière (1725); — dons et legs portant fondations par Marguerite Turmeau, veuve Boucher, Nic. Herbereau, Françoise Fouillolle, Françoise Humeau, Pascal Humeau, Nic. Fillon (1607-1661); — acquêts, baux, rentes au soutien du temporel de la cure et des chapelles de Saint-Louis et de Saint-Gilles (1413-1789).

G. 2806. (Carton.) — 20 pièces, parchemin ; 81 pièces, papier.

1455-1788. — Paroisse de Villebernier. — Dons et legs portant fondations par Françoise Boucher, Phil. Connard et M. Rebeilleau (1554-1665) ; — acquêts, baux, déclarations, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure et des chapelles des Callouards, de La Tapissière, de Saint-Julien-de-Puisac, de Saint-Michel, de Notre-Dame *alias* des Gilles (1455-1788); — projet du compte des recettes et dépenses de la Fabrique (vers 1750).

G. 2807. (Carton.) — 17 pièces, parchemin ; 54 pièces, papier.

1438-1788. — Acquêts, baux, procédures contre le Chapitre de Saint-Mainbeuf d'Angers, au soutien du droit pour le curé de Villbernier de percevoir les dîmes et les novales, notamment en Chidenier.

G. 2808. (Carton.) — 14 pièces, papier.

1584-1789. — Paroisse de Villevêque. — Aveu rendu par le curé pour le temporel de sa cure à la châtellenie de Villevêque, membre dépendant de l'Évêché d'Angers (3 avril 1671) ; — lettres de provision pour la cure, délivrées en cour de Rome à Laurent Leroyer, par résignation d'André Boucicault (22 septembre 1584); — lettre écrite de Versailles par Riche au curé de Villevêque, concernant la suppression de la gabelle (28 septembre 1789), — minutes de lettres et de requêtes à l'intendant, procès-verbaux d'assemblées, états et mémoires des frais pour la réparation de l'église (1638-1766).

G. 2809. (Carton.) — 2 pièces, parchemin ; 25 pièces, papier.

1372-1776. — Testaments du curé de Villevêque Philippe du Puiset, *de Pusiaco*, et de Thibault Vaugour, chapelain de La Croix (1372-1600); — déclarations, acquêts, titres nouveaux de rentes au soutien du temporel de la cure (1519-1776).

G. 2810. (Volume.) — In-folio, papier, de 173 folios.

1472. — Déclarations rendues aux assises du fief de la cure de Villevêque et de Pellouailles, son annexe, pour maisons, terres et tenures à Rouillon, à La Boivinière, aux Varennes, aux Gats, à La Guerche, à Bretigné, à La Raverie, à Rodiveau, à La Rue-des-Bois, à La Segretainerie, etc.

G. 2811. (Volume.) — In-folio, papier, de 178 folios.

1659-1682. — Déclarations rendues aux assises de la cure de Villévêque et de Pellouailles, son annexe, par Jacq. Allain, Jean Belin, Christ. Bessonneau, Jacq. Bréhier, Jean Chassebeuf, André Drouin, Séb. Galland, Ét. Grézillon, Denis Joullain, Nic. Joubert, Vincent Lindé, Cl. Maubert, Phil. Raimbourg, Nic. Toupelin, Jacq. Vigon et autres tenanciers.

G. 2812. (Volume.) — In-folio, contenant 4 pièces, parchemin ; 167 pièces, papier, ensemble 564 folios.

1514-1680. — Déclarations, contrats, procédures produits aux assises du fief de la cure de Villévêque, pour terres et tenures aux Grands-Champs, à L'Écotière, aux Guyonnières, aux Bois-Jouet, aux Plantes-Callier, aux Varannes, à La Rue-des-Bois, à Corbeau, à La Rue-Béchalière, au Clos-d'Houlle, etc.

G. 2813. (Volume.) — In-folio, contenant 8 pièces, parchemin ; 190 pièces, papier ; 1 table, de 13 folios, papier ; ensemble, 395 folios.

1524-1670. — Aveux et déclarations rendus aux assises du fief de la cure de Villévêque et de Pellouailles, son annexe, par René Allard, Laurent Aveline, Hardouin Belle, J. Barbereau, J. Bemicheux, Guill. Baudon, Th. Bardet, Jacq. Corjon, Laurent Chemineau, Mic. Chapelais, Hugues Dallibon, Jean Fouillet, P. Fouassier, Vincent Gilbert, Jean Gisteau, René Gazeau, P. Jacob, Fr. Lebaillif, Macé Lescot, Claude Lagouz, René Merceron, J. Marcadé, J. Pihoué, Jacq. Pellerin, Jacq. Poirier, Ét. Répussard, Cl. Rabeau, Julien Thibault, Séb. Veillard, Symph. Voluette et autres tenanciers.

G. 2814. (Registre.) — In-folio, papier, de 281 folios ; 1 table, de 24 folios, papier.

1553-1672. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de la cure de Villévêque et de Pellouailles, son annexe, pour titres et tenures au Grand-Aireau, à Bretigné, au Buisson-Richot, à Bonnegaine, à Corbeau, à Beaulieu, aux Grands-Chanvelais, à La Croix-Biteau, à La Duchesnerie, à Fourgon, à La Giraudière, à La Haute-Hôtellerie, à Longueraie, aux Mortiers, aux Portes, à La Guignonnerie, à Rodiveau, aux Varannes, etc.

G. 2815. (Volume.) — In-4°, de 204 folios, papier ; 3 tables, de 13 folios, papier.

1677-1715. — Déclarations rendues aux assises du fief de la cure de Villévêque et de Pellouailles, son annexe, par Louis Alleau, Jean Bréhier, René Bodin, Symphorien Bouju, Jul. Drouin, Guill. Décorce, Alex. Dolbeau, Math. Frémont, Franç. Fonteneau, Vinc. Galland, Phil. Hamard, Jos. Joubert, René Joullain, Mic. Maubert, René Olliveau, Elie Piau, Mic. Répussard, Thomas Rognes, Gabr. Roger, André Thibault, Pierre Voluette et autres tenanciers.

G. 2816. (Registre.) — In-4°, papier, de 182 folios.

1724-1725. — Remembrances des assises du fief de la cure de Villèvêque et de Pellouailles, son annexe, tenues par Urbain Marchand, sieur de La Roche, pour les déclarations de Jeanne et Mich. Allain, Renée Aubin-de-La Bouchetière, Nic. Bardoul, Anne Barret, Math. Baudusseau, Nic. Bottereau, René Brier, Louis Carré, Jean Coquereau, Franç. Courtin, Laurent Dalibon, Jean Desbois, P. Esnault, Louise Guilbault, Guy Huet, Jacq. Janin, René Joulain, Nic. Joulain, Jos. Lainé, Jacq. Miette, Guy Parage, Jul. Répussard, Symph. Rogue, J. Saulnier, Mic. Trouillard, Franç. Vaugoyau et autres tenanciers.

G. 2817. (Volume.) — In-folio, contenant 3 pièces, parchemin, 173 pièces, papier ; ensemble, 613 folios.

1631-1760. — Déclarations, acquêts, procédures, contrats produits aux assises du fief de la cure de Villévêque, pour terres et tenures au Pâtis-Callier, aux Grands-Champs, aux Varannes, à Rodiveau, au Champ-Belin, au Pâtis-des-Landes, à La Rue-des-Bois, à Maugourdie, aux Grands-Chauvelais, à La Coconnière, à La Genêtrie, au Déris, à La Gaignonnière, etc.

G. 2818. (Carton.) — 7 cahiers in-folio, papier, de 78 folios ; 1 table, de 10 folios, papier.

1764. — Remembrances des déclarations rendues aux assises du fief de la cure de Villévêque, par Anne Allory, Jeanne Bardet, Ét. Bardoul, Jean Barré, Urb.-Pierre Bignon, Jacq. Chatelain, René Cherré, J. Coudret, J. Daburon, Louis Desbois, P. Doreau, P. Fouqueron, Séb. Frémont, André Gallault, Vincent Gillet, P. Hallet, P. Joulain, André Lemanceau, Th. Lemesle, René Marais, J.-B. Nérat, P. Parage, René Poulain, Jacq. Raveneau, J. Ribourg, Cl. Roujou, J. Saulnier, P. Thibault, René Vigan, Pierre Voluette et autres tenanciers.

G. 2819. (Registre.) — In-folio, papier, de 185 folios.

1773. — « Papier censif et terrier du fief de la cure de « Villévêque, modernisé sur la tenue des assises dudit fief « de l'année 1764, à la réquisition de Mre René Riffault, « curé en l'année 1773, et en conformité de l'aveu rendu « par Mr Jacq. Leloyer, le 3 avril 1671, en qualité de curé « dud. Villévesque. »

G. 2820. (Carton.) — 13 pièces, parchemin ; 59 pièces, papier.

1326-1785. — Déclarations, dons, legs, arpentages, acquêts, baux, échanges, rentes, titres nouveaux à l'appui du temporel des chapelles de L'Aumônerie, de La Callerie, de Chauvry, de L'École, de La Sacristie, de Saint-Mathieu de La Maussionnerie et de La Thibouée, desservies en l'église paroissiale de Villévêque.

G. 2821. (Carton.) — 13 pièces, parchemin ; 226 pièces, papier, dont 13 imprimées ; 3 plans, papier.

1556-1788. — Procédures soutenues au nom des

paroissiens de Villévêque contre l'évêque d'Angers, l'abbesse de Perray, M. de Souvigné et autres, pour la propriété des communaux, notamment des landes de Fayet, d'Oule, du Landreau, du Hutreau, de Craon, pour la propriété des arbres y complantés et le maintien des droits d'usage; — emprunts et taxes pour l'imposition des communaux et le règlement des frais de procédures.

G. 2822. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier, dont 1 imprimée.

1586-1789. — Procédures entre l'évêque, seigneur temporel de la paroisse de Villévêque, et les curés, concernant la féodalité du droit de gros, dû à la cure, et la justice foncière du domaine de La Raverie.

G. 2823. (Carton.) — 18 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier.

1562-1776. — Paroisse de Vivy. — Acquêts, arpentages, titres nouveaux de rentes au soutien des chapelles de La Prézaie et de La Ronde.

G. 2824. (Carton.) — 11 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1487-1775. — Paroisse du Voide. — Déclaration rendue par le curé Brégeon pour son temporel aux assises de la seigneurie du Coudray; — dons et legs, acquêts, rentes, procédures au soutien du temporel de la chapelle de Saint-Jacques-Le-Majeur, desservie en l'église paroissiale (avec un plan de partie du bourg).

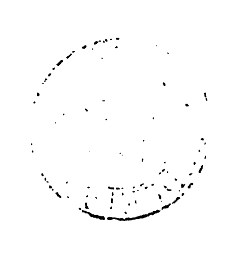
G. 2825. (Carton.) — 6 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier.

1445-1765. — Paroisse d'Yzernay. — Dons et legs portant fondations par Jacquine Girard et Jacques de Daillon (1479-1656); — rentes dues à la cure sur les terres du Papoché et du Tour-Guyonneau (1466-1489); — rente due par le curé à la prieure de La Fougereuse en échange des dîmes des bordages de Loucherie et de Villefort (1445-1765).

TABLE.

Inventaire-Sommaire.

— Série G. — Clergé séculier. — Archevêchés, Chapitres métropolitains, Officialités métropolitaines et autres juridictions relevant des archevêchés; Évêchés, Chapitres épiscopaux, officialités épiscopales et autres juridictions relevant des évêchés; Séminaires, Églises collégiales, Églises paroissiales et leurs fabriques, Bénéfices, Chapelles, Aumoneries, etc.



ERRATUM.

Page 126, *supprimer* les lignes 17 et 18 et *lire :* l'an 1044 de la Passion correspond à l'an 1076 ou 1077 de l'Incarnation et il s'agit de Foulques Réchin.

ANGERS, IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU.

